This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Digitized by Google

P Fr 331.3
K E848

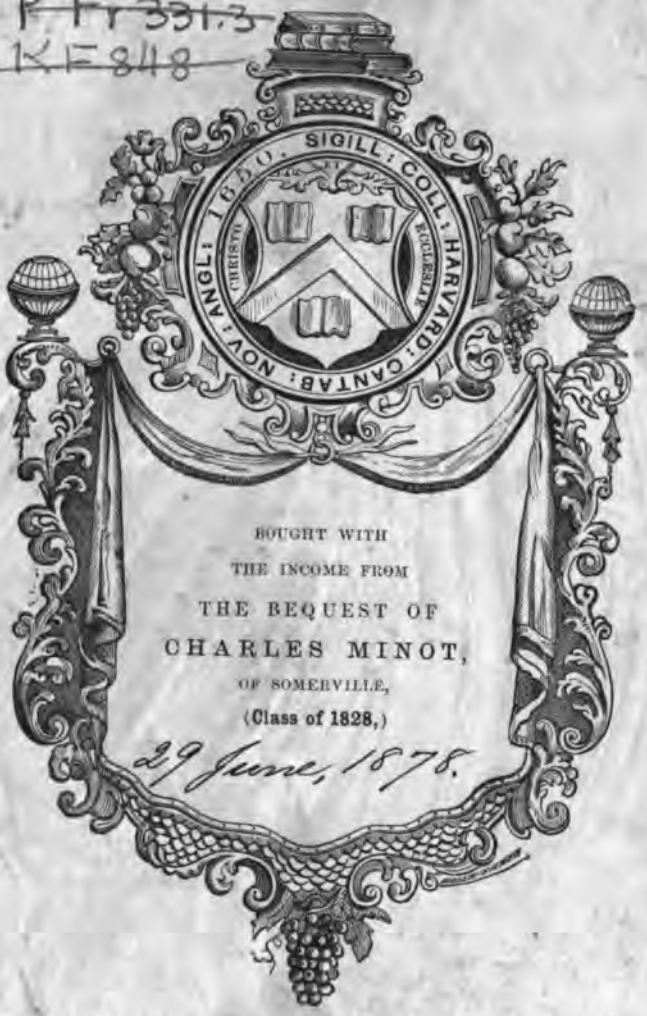

BOUGHT WITH
THE INCOME FROM
THE BEQUEST OF
CHARLES MINOT,
OF SOMERVILLE,
(Class of 1828,)
29 June, 1878.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

CONTEMPORAINE.

Digitized by Google

(Vu les traités internationaux relatifs à la propriété littéraire, on ne peut reproduire ou traduire les articles de cette REVUE, sans l'autorisation des auteurs et des éditeurs.)

Digitized by Google

REVUE

CONTEMPORAINE

3e ANNÉE.

TOME QUATORZIÈME.

PARIS,

BUREAU DE LA REVUE CONTEMPORAINE,

RUE DE CHOISEUL, N° 21.

1854.

Digitized by Google

~~XIII.1~~

~~P Fr 331.3~~

HARVARD UNIVERSITY LIBRARY

Δ
MJD-CC
MP
26
Acc 1
vol 14

1878, June 29,
Minot Fund.

Digitized by Google

HISTOIRE

CONSTANTINOPLE

EN

1806 ET 1807.

I.

SULTAN SÉLIM.

Sultan Sélim III, alors sur le trône, avait succédé en 1789 à son oncle Abdul-Hamid, dont le règne fut signalé par des guerres désastreuses. Ce prince, déjà vieux, et faible de santé comme de caractère, sans talent, mais plein de bonnes intentions, avait succombé à ses chagrins, après avoir porté le sceptre pendant quinze ans.

Il avait laissé deux enfants mâles, en bas âge, Mustapha et Mahmoud; mais le trône n'est ni héréditaire ni électif chez les Turcs, et comme ils n'admettent pas de régence, l'usage est passé en droit, chez leurs souverains, de choisir les héritiers du trône parmi les princes les plus âgés du sang impérial. La bienveillance du caractère de Sélim, peut-être aussi son défaut d'énergie, l'avaient fait chérir du Sultan Abdul-Hamid, qui se plaisait à le visiter et à adoucir envers lui les rigueurs imposées aux héritiers présomptifs. Longtemps à l'avance, sa tendresse l'avait même désigné pour lui succéder. Quand son oncle mourut, le 7 avril 1789, Sélim avait vingt-sept ans. Son cœur était bon, son esprit juste, son intelligence vive et portée à améliorer la condition de

Digitized by Google

ses peuples. C'était beaucoup, sans doute, mais l'absence totale de caractère rendit ses vertus inutiles à l'empire et funestes à lui-même.

Avec le trône, le jeune Sultan avait hérité de deux guerres redoutables contre l'Autriche et la Russie. Sans expérience, sans énergie, sans talents militaires, il n'avait pour faire face à cette situation que le goût du bien et l'absence de vices. Néanmoins son avénement fut salué par d'universelles acclamations inspirées par la croyance superstitieuse où était la nation que la continuité des revers tenait à l'état valétudinaire de son prédécesseur, et par l'espoir d'un heureux changement de fortune pour l'empire, sous un jeune souverain plein de sagesse et d'équité. Mais, en ce moment, le soin le plus pressant était la guerre, et malheureusement Sélim n'avait aucune disposition pour la vie militaire. L'exercice du cheval le fatiguait, et il ne s'y livrait jamais par goût. Toutefois, on avait accueilli avec enthousiasme quelques velléités généreuses de se mettre à la tête de ses armées, et ces nobles intentions avaient suffi pour lui gagner l'opinion. A l'appel qu'il fit, la nation se précipita dans les camps. On dit qu'alors son conseil le dissuada d'en prendre le commandement; mais comme, depuis, il ne visita jamais ses armées, il assuma, en définitive, tous les démérites d'une conduite qui fut très sévèrement jugée, car une nation est rarement en défaut sur la bravoure personnelle de son chef. A peine réunies, ces forces considérables se montrèrent impatientes de combattre, et, le 20 juillet 1789, on livra la bataille de Fochschany, en Moldavie, où les Turcs furent vaincus et dispersés par Souwaroff et le prince de Cobourg. Premier revers d'un règne qui en éprouva constamment.

Peu après, le grand-vizir profita de la séparation des Russes et des Autrichiens pour marcher avec cent mille hommes contre ces derniers. Mais Souwaroff étant parvenu à rejoindre le corps autrichien, battit les Turcs sur la rivière Rimnisk; cette nouvelle défaite fut plus désastreuse que la précédente. Vingt-deux mille hommes y furent tués; les Turcs perdirent leur artillerie, leurs magasins, et furent forcés de repasser le Danube. C'est à l'occasion de cette victoire que Catherine II conféra à Souwaroff le surnom de *Rimniski*. Les résultats pour les Autrichiens furent de s'emparer de la Servie, de la Valachie, et pour les Russes d'occuper la Moldavie, la Bessarabie, les places d'Akerman, de Bender, et d'incendier Galatz. Après cette défaite, le grand-vizir se retira et remit les sceaux, emblèmes de sa haute fonction, à l'ancien capitan-pacha, depuis le fameux Haçan-Pacha, qui alors commandait l'avant-garde de l'armée. La mort de Joseph II, en 1790, amena, heureusement pour l'empire ottoman, l'Autriche à conclure, d'abord une trève, puis, l'année suivante, la paix de Sistoff. Mais la Russie, se refusant à traiter, poursuivit seule ses succès; ses armées franchirent le Pruth, le Dniester, et s'emparèrent d'Ismaïloff, après y avoir massacré

Digitized by Google

quarante mille hommes. Exaspéré d'un tel revers, le peuple de Constantinople demanda la tête du vizir Haçan-Pacha, homme d'une grande énergie, d'une haute intelligence, mais qui avait été mal secondé. Effrayé de cette manifestation populaire, le faible Sélim mit en oubli le passé glorieux d'un général fidèle, et l'infortune de son vizir suffit à sa condamnation. Il lui fit expier par le supplice du cordon les revers causés par la désobéissance de ses subordonnés. Cet acte honteux fut un trait de lumière, et fit pressentir ce qu'on devait attendre d'un tel maître.

Cependant, de si constants succès de la part des Russes inquiétèrent l'Autriche et la Prusse. L'intervention de ces puissances amena, en 1792, la paix d'Yassy. Par ce traité, la Russie acquit définitivement la Crimée, perdue par Abdul-Hamid, une partie du Kouban, où depuis elle fonda Odessa, la Bessarabie et la place d'Otschakoff, sur le Bog, qu'elle avait également conquise sous le règne précédent. Le Dniester devint la limite des deux empires.

Ce démembrement d'un état inoffensif par une puissance essentiellement envahissante donna à penser à tous les cabinets. Déjà, dans la guerre précédente, la Suède était intervenue comme auxiliaire maritime des Turcs, et la Prusse avait agi par voies diplomatiques en leur faveur. L'Autriche elle-même, à qui le traité de Sistoff n'avait valu que la place de Chockzim, fut mécontente du traité d'Yassy, qui lui donnait les Russes pour voisins. Quant à la France, dans d'autres temps elle n'aurait pu voir sans déplaisir l'extension de la Russie aux dépens d'une ancienne et fidèle alliée; mais sa propre situation extérieure l'absorbait trop alors pour qu'elle pût songer à intervenir activement. Des intérêts autrement puissants que ceux de la diplomatie l'occupaient. C'était la monarchie, et avec elle l'ordre social en France, qui s'écroulaient. Toutefois, les faits parlaient si haut en Turquie, que la Convention envoya, en 1793, M. Descorches-Sainte-Croix à Constantinople, pour étudier la situation. A cet envoyé succéda M. Verninac, comme ministre plénipotentiaire; enfin, en 1796, sous le Directoire, le général Aubert-Dubayet y parut en qualité d'ambassadeur. Ces missions ont toutes laissé des traces de l'intérêt constant de la France pour la Turquie, et des conseils salutaires qu'elle lui avait donnés contre ses ennemis, qui à la vérité étaient aussi les ennemis de la France.

Les causes de décadence de cet empire étaient faciles à assigner. Son histoire militaire le montre rival de gloire des Européens jusqu'à une époque très avancée du dix-septième siècle; témoin le premier siége de Vienne en 1529, et le second que fit lever Sobieski en 1683. Le temps n'est pas encore très éloigné où le Pape sollicitait une ligue sainte pour défendre la chrétienté (suivant l'expression du temps) de l'envahissement des Turcs. Mais depuis lors, au milieu des immenses progrès de

Digitized by Google

l'art militaire en Europe, les Musulmans étaient restés stationnaires. Aussi n'eurent-ils plus que des succès rares et éphémères, mêlés à des revers graves et multipliés. Leurs armées, toujours nombreuses, se recrutaient facilement; l'esprit militaire subsistait; le courage individuel des Turcs n'était pas plus douteux qu'autrefois; et, malgré tout, ces excellents éléments ne produisaient que de fâcheux résultats. C'est que la discipline, la tactique, tout ce qu'exprime le mot complexe d'art militaire, était inconnu à ce peuple. Cependant, il avait sous les yeux l'exemple des Russes, auxquels un quart de siècle avait suffi pour se placer au premier rang militaire en Europe. Ne pouvait-on obtenir les mêmes résultats par des études persévérantes? Voilà ce que pensait la partie éclairée de la nation, et ce qui détermina Sélim à prendre l'initiative de cette glorieuse entreprise.

Antérieurement à son règne, quelques améliorations heureusement tentées par le baron de Tott, puis abandonnées, avaient laissé de nombreux souvenirs. On les admirait, on les blâmait au gré des passions, quand, en 1796, le général Aubert-Dubayet, ambassadeur du Directoire, parut à Constantinople avec une compagnie d'artillerie à cheval, dont le matériel fut offert en présent au Sultan. On joignit à ce présent, d'une espèce nouvelle, des modèles d'équipement et bon nombre d'excellents fusils de munition; mais ce qui rehaussa beaucoup ce don, c'est qu'il fut accompagné d'habiles instructeurs. Aussi, cette bienveillante attention fût-elle reçue avec joie par Sélim, dont l'armée compta bientôt plusieurs compagnies d'artillerie légère, servies par des canonniers exercés. Plus tard, on forma un escadron régulier de cavalerie et un bataillon d'infanterie, équipés et armés à l'européenne. Cet heureux essai fit penser qu'une application soutenue obtiendrait de prompts succès, alors que le Sultan se mettrait sérieusement à l'œuvre.

Au grand désappointement du pouvoir, la nouvelle institution rencontra une réprobation unanime. Les ulémas et les janissaires s'y montrèrent hostiles. Ces derniers refusèrent ouvertement d'adopter les nouvelles manœuvres, et c'est à grand'peine qu'on forma un bataillon de renégats étrangers. Il fut même dissous à la mort du général Aubert-Dubayet, événement qui détermina les officiers et les instructeurs venus avec cet ambassadeur à retourner en France.

Le capitan-pacha, Husseim-Pacha, réformateur heureux de la marine ottomane, avait un goût prononcé pour les innovations utiles et les perfectionnements en toutes choses. Il prit ces nouveaux soldats à son service. Ce personnage, un des plus grands vizirs de cet empire, était exempt de tout préjugé, et joignait des vues élevées à une grande énergie. Passionné pour les arts de l'Europe, il partageait avec son maître la volonté formelle de régénérer sa nation. A ce titre, sa protection était toute acquise à ces soldats étrangers, et il se plaisait à les faire manœu-

Digitized by Google

vrer. La régularité de leur équipement, la précision de leurs mouvements, la justesse de leurs feux le charmaient et surprenaient leurs nombreux spectateurs, lorsqu'ils paradaient sur la place de son palais, le vendredi, jour de repos, dimanche des Turcs. Mais malgré le soin et les largesses du capitan-pacha, malgré la protection efficace du pouvoir, ce corps ne put dépasser cinq à six cents hommes, tant était grande la force des préjugés. Rapportons le fait suivant, malgré sa puérilité manifeste. On sait que dans l'uniforme européen, la buffleterie du sabre et celle de la giberne forment une croix. Ce fut là un argument pour les esprits rétrogrades, prétendant qu'un vrai Musulman ne pouvait se soumettre à porter un pareil signe; et, ce qui est curieux à dire, les masses acceptèrent cette raison.

Pour faire trève à cette opposition, le capitan-pacha, dont ce corps dépendait, le fit embarquer pour l'Égypte, afin de renforcer la garnison de Saint-Jean-d'Acre. Sa valeur, sa soumission, sa persévérance dans la défense de cette place, le firent accueillir avec enthousiasme lorsqu'il reparut, deux ans après, dans la capitale. Il formait, par son petit nombre, un heureux contraste avec les forces immenses qui avaient été anéanties. L'orgueil national s'en montra flatté. Le Sultan saisit habilement ces favorables dispositions, et, secondé par le mufti Veli-Zadi-Efendi, qui assoupit l'opposition des ulémas, Sélim résolut d'en faire le noyau des nouvelles troupes, qui reçurent le nom de Nizam-Djedid (nouvelle ordonnance ou nouvelle organisation). Comme moyen d'étendre ce corps, de l'instruire et de l'armer, on lui assigna une solde régulière sur le Trésor. Telle est l'histoire abrégée de cette institution, qui ne reçut d'extension et d'organisation sérieuse qu'à l'époque où la Porte rentra en possession de l'Égypte. Jamais, en effet, exemples plus concluants en faveur de la tactique européenne que les faits d'armes de cette guerre. Jamais on ne mit mieux en relief la supériorité de l'art sur la force numérique que dans les batailles des *Pyramides*, d'*Aboukir*, et d'*Héliopolis*, où l'infanterie française triompha de la meilleure cavalerie, des redoutables mameluks, bien que ceux-ci fussent cinq fois plus nombreux. On sait combien l'énergie morale de cette infanterie avait frappé l'imagination des Orientaux, ils en étaient à croire les hommes des carrés liés les uns aux autres, ne pouvant s'expliquer autrement que des attaques si redoutables fussent impuissantes à rompre les rangs des Français. Un autre exemple, que l'orgueil national devait aussi recueillir, était le siége de Saint-Jean-d'Acre, de cette place sauvée par un officier français[1] des attaques du plus grand capitaine des temps modernes, dont les exploits avaient si vivement frappé les Turcs d'admiration. Ils n'ignoraient pas que, depuis son retour en France, ce génie

[1] Phélippeaux. Il mourut des fatigues de la guerre, avant la levée du siége.

Digitized by Google

hors ligne la gouvernait, et que, malgré les efforts armés de l'Europe, son avènement au trône avait été proclamé par la victoire. Jusque là, la Porte, à l'instigation des ennemis de sa puissance, n'avait point reconnu sa dignité impériale; mais ce que n'avaient pu obtenir les efforts diplomatiques du maréchal Brune, ambassadeur, fut accordé à M. Ruffin, simple chargé d'affaires, après la bataille d'Austerlitz. Pouvait-il en être autrement? Le gouvernement de la force devait rendre hommage au plus puissant empire des temps modernes. En général, les Orientaux, dans leurs rapports extérieurs, considèrent plutôt les nations que les dynasties qui les gouvernent. Lorsqu'en 1799, on notifia au divan l'établissement de la République française: « Tant mieux, repondit le grand-vizir d'alors; celle-ci n'épousera pas une archiduchesse d'Autriche »; faisant allusion à l'abandon où la France, en 1770, par le mariage du Dauphin avec Marie-Antoinette, avait laissé la Turquie, aux revers qui s'en étaient suivis pour elle, et que la mort seule de Joseph II avait conjurés. Les Turcs voyaient, en 1805, la France puissante, ses armées dominant l'Italie et l'Allemagne, les Russes défaits en Moravie et leurs légions contraintes de retourner dans leurs foyers. C'étaient de suffisants motifs pour saluer le conquérant du titre d'Empereur. La Porte ne balança plus, et prouva ses bonnes dispositions en envoyant en France un ambassadeur extraordinaire, qui fut Moubib-Efendi.

De son côté, Napoléon, ayant des vues politiques sur cette puissance, fit choix du général Sébastiani pour le représenter. Il arriva, le 10 août 1806, à Constantinople, et y fut accueilli par le grand-vizir et le divan avec une distinction marquée. Son audience de présentation fut la dernière solennité de ce genre accordée par Sélim à un envoyé européen. Cette circonstance nous détermine à la décrire. Elle familiarisera avec les dénominations, les usages et les formes de ce singulier gouvernement, et fera mieux comprendre ce que nous avons à exposer.

II.

PRÉSENTATION DE L'AMBASSADEUR A SA HAUTESSE.

C'est aux premiers rayons du jour que commença la cérémonie. L'ambassadeur, qui n'habite jamais Constantinople, mais Péra, l'un de ses faubourgs, séparé de la ville par le port, partit à cheval du palais de France, à cinq heures du matin, c'est-à-dire à la nuit close en cette saison [1]. Il était accompagné des personnes de la mission, des princi-

[1] Le 14 octobre 1807.

Digitized by Google

paux négociants français, italiens et hollandais, marchant sur deux de front, et portant des torches pour suppléer au jour. Arrivé à Tophana, il s'embarqua dans le caïk à sept paires de rames du tchiaouch-bachi (le maître des cérémonies), avec le conseiller d'ambassade, le premier secrétaire et le premier drogman; sa suite monta dans de nombreux bateaux ornés et envoyés par ordre de la Porte. On traversa le port formé par la rivière, et qui contient une quantité innombrable d'embarcations, depuis le vaisseau de guerre jusqu'aux barques les plus frêles, pour débarquer à Bagtché-Capoussi (la Porte des Jardins). L'ambassadeur se reposa quelques moments au kiosque du tchiaouch-bachi, qui lui en fit les honneurs, et l'on servit, selon l'usage, le café, la pipe et les sorbets; puis le cortége reprit sa marche dans l'ordre suivant:

Les janissaires de l'orta de l'ambassadeur (régiment d'où l'on tire la garde d'honneur qui lui est donnée), marchant sur deux files; douze chevaux de main menés par douze tchocadars à pied (valets de la cour); vingt-quatre valets de pied, portant la livrée de l'ambassadeur; le collége des Jeunes de Langue et leurs professeurs; les huit drogmans de France; les consuls dans le Levant qui se trouvaient à Constantinople; le chancelier de l'ambassade, officier chargé des fonctions de l'état civil; les secrétaires, les attachés à cette mission; le tchiaouch-bachi, faisant les fonctions de grand-maréchal de la cour; le mehmandar, officier du Sultan envoyé à la frontière au-devant de l'ambassadeur, pour lui faire les honneurs et diriger son voyage jusqu'à sa présentation; le colonel de l'orta de service au palais de France; le premier secrétaire d'ambassade, portant à mains élevées les lettres de créance de l'ambassadeur, renfermées dans un petit sac de drap d'or; l'ambassadeur, le conseiller d'ambassade à sa droite, le premier drogman à sa gauche; les aides de camp du général Sébastiani; le chargé d'affaires de Hollande; les chanceliers des légations napolitaine, toscane et italienne; et, en général, les négociants et personnes principales de la nation française; l'aumônier de l'ambassade; les supérieurs des églises catholiques de Péra et de Galata; enfin, les voyageurs français et autres personnes distinguées des nations amies de la France. Parmi les premiers se trouvaient M. le sénateur comte de Pontécoulant et sa suite, ainsi que le marquis d'Alménara, ministre d'Espagne, et sa légation, non encore présenté au Grand-Seigneur. En tout, trois ou quatre cents personnes, toutes à cheval.

Bientôt le cortége fit halte à la porte du sérail, pour laisser passer le premier dignitaire de l'empire, dont le pouvoir, la responsabilité, et, disons-le aussi, la fragilité étaient immenses, le grand-vizir, enfin. Ce personnage recevait l'hommage du peuple comme son maître: l'autorité civile et militaire lui était soumise, et, en l'absence du souverain, c'était le Sultan lui-même.

Digitized by Google

Le kiaya-bey (ministre de l'intérieur), le reiss-efendi (ministre des affaires étrangères), le téfterdar (grand trésorier), qui relèvent uniquement du grand-vizir [1], et une foule de charges de la cour accompagnent ce personnage. D'après une constante étiquette, ce haut dignitaire fait attendre les agents étrangers, quelle que soit l'élévation de leur rang. Cette fois, par déférence pour l'Empereur des Français, il avait été convenu à l'avance qu'il s'abstiendrait de ce blessant privilége. Mais l'ambassadeur, en garde contre les subterfuges de l'orgueil musulman, tira sa montre aussitôt son arrivée et fit dire qu'il attendrait trois minutes, puis se retirerait. A l'instant même le grand-vizir parut et se rendit chez le Grand-Seigneur, où l'accompagna l'ambassadeur et son cortége jusqu'à la seconde cour du sérail; là tout le monde mit pied à terre.

Dans cette cour immense et irrégulière, encadrée d'édifices gracieux, de dômes ou de coupoles dorées, d'arbres superbes semés çà et là, était rangé un corps nombreux de janissaires en grande tenue; on avait choisi le moment de leur paie pour donner une haute idée de la puissance du Sultan; c'est lui qui les traite, et ils reçoivent ce jour-là une distribution extraordinaire de vivres. A cet effet, dans un longue et belle allée de hauts cyprès, étaient placés sur des nattes de grands plats de pilaw (riz cuit à l'eau), de mouton grillé, de pain, de fruits et de sorbets. A un signal donné, les janissaires s'accroupirent tous à terre pour prendre leur repas.

Peu après, l'ambassadeur se rendit au Dôme (Coubbé) [2] et y fut reçu par le grand-vizir. Le Coubbé est une vaste salle décorée avec noblesse, recevant le jour d'en haut par des fenêtres d'architecture mauresque. Ici commence une fiction de mœurs toutes locales, inventée par l'hospitalité orientale, et qui devient piquante par le contraste qu'elle forme avec les mœurs de l'Europe. Ce n'est pas la visite ordinaire d'un ambassadeur à un premier ministre telle qu'elle se pratique dans les autres cours. L'envoyé est censé arriver à l'instant même et surprendre Sa Hautesse dans la personne de son vizir, occupé des plus chers intérêts de ses peuples, écoutant leurs différends et rendant la justice. C'est en remplissant ces augustes fonctions et revêtu du caractère de juge suprême que le souverain établit ses premières relations avec l'étranger. On va tenir un conseil de justice en forme, et nous allons assister à une scène toute entière.

Près du grand-vizir sont assis les deux kasiaskers (grands-juges) d'Anatolie et de Roumélie, représentant la magistrature des provinces

[1] C'est improprement qu'on les nomme ministres. Ils en font les fonctions; mais choisis par le grand-vizir, ils en dépendent entièrement, ne travaillant qu'avec lui et jamais avec le sultan.

[2] Coubbé, lieu où se rend la justice.

Digitized by Google

d'Asie et d'Europe; les trois tefterdars (trésoriers de l'Empire) sont placés à la gauche du grand-vizir; à sa droite est le nichandji, celui qui appose le chiffre (thongra) monogramme du Grand-Seigneur; fonction importante parce qu'elle confère le droit de représentation. Ce fut près de ce haut fonctionnaire que prit place l'ambassadeur en même temps que le grand-vizir.

Une foule d'ulémas (gens de loi) se présente et une cause s'instruit à l'instant. Le vizir préside aux débats, prononce le jugement et le complète en faisant apposer par le nichandji le chiffre du Sultan. Pendant l'audience, le reiss-effendi apporte au vizir la lettre annonçant l'arrivée de l'ambassadeur. Pour constater son authenticité, le vizir y appose le sceau de l'empire et la rend au reis-efendi qui la porte à Sa Hautesse. Bientôt ce ministre rapporte la réponse du Sultan au grand-vizir; celui-ci va la recevoir à la porte extérieure du Dôme, et avant d'en prendre connaissance il baise respectueusement la signature de son maître. Cette lettre lui ordonne de recevoir l'ambassadeur avec une distinction marquée, mais la charité ou peut-être la vanité musulmane supposent l'étranger ayant faim, ayant soif, et dénué de vêtements. C'est à ces besoins qu'on va successivement pourvoir.

Quatre tables sont dressées dans la salle d'audience, et vingt-cinq ou trente mets, portés par autant de tchocadars, sont servis plat à plat; il passent avec une rapidité surprenante, et qui permet à peine d'y toucher. Chaque convive, assis sur des coussins placés à terre, s'approche d'une table ronde de métal d'un pied de hauteur; une même serviette longue et étroite, placée sur les genoux, suffit aux convives de chaque table. Tous prennent au plat commun avec les doigts, personne n'ayant de fourchettes, de cuillers ni d'assiettes. Pour toute boisson on servit des sorbets glacés fort aromatisés d'ambre.

A la première table, dressée au haut bout de la salle et complétement à l'écart des autres, se trouvaient le grand-vizir et l'ambassadeur seuls. Debout près d'eux se tenait le drogman de la Porte qui interprétait.

A une seconde table, placée à une grande distance de la première, étaient assis les deux kasiaskers.

Aux deux autres tables, beaucoup plus grandes, se placèrent le nichandji et les autres personnes de l'ambassade.

Après le repas, qui dura à peine une demi-heure, on apporta des bassins, de l'eau et des essences pour se laver, selon l'usage, la barbe et les mains; puis, en sortant de table, l'ambassadeur passa dans la cour qui précède le dôme et y fut revêtu d'une superbe pelisse de martre-zibeline recouverte de drap d'or. Dix autres pelisses furent également distribuées, suivant leur importance, aux personnes les plus

Digitized by Google

considérables de l'ambassade, et dix encore aux officiers de second rang. Enfin des kérekets, robes d'étoffe de laine, furent donnés aux Jeunes de Langue, aux religieux missionnaires et aux principaux négociants. Ces distributions complètèrent les devoirs de l'hospitalité envers les étrangers.

L'ambassadeur et dix-huit personnes de sa suite revêtues de leurs pelisses, furent désignés pour être introduits chez Sa Hautesse. On traversa la salle qui précède celle du trône au milieu d'une haie fort serrée d'eunuques blancs vêtus de longues robes de drap d'or. L'ambassadeur garda son épée, quoiqu'il soit d'usage de ne jamais paraître armé devant le Sultan. Ce point d'étiquette, autrefois refusé, ne fit aucune difficulté. Quant aux autres personnes, elles conservèrent leurs armes, mais elles eurent les bras constamment tenus, pendant la présentation, par deux capidji-bachi, l'un à droite, l'autre à gauche. Ces fontionnaires sont particulièrement chargés des commissions secrètes ou de confiance, telles que les dépositions de pachas ou autres, qui peuvent entraîner la mort. Les personnes de l'ambassade entrèrent ainsi dans la salle du trône, la tête couverte de leurs chapeaux. Ce n'est dans le Levant ni une incivilité ni un privilége. Le costume n'étant complet qu'avec le turban, il y aurait indécence à n'en pas avoir comme chez nous à être sans habit. Par analogie donc, les Musulmans admettent pour les Européens l'usage du chapeau comme correspondant au turban.

La salle du trône est peu étendue et peu éclairée; c'est un carré long dont l'entrée est pratiquée à l'extrémité droite d'un des côtés, dans sa plus grande largeur, en sorte que la plus grande étendue de la pièce est à gauche en entrant. Là se trouvaient rangés les grands dignitaires de l'empire et les hautes charges de la cour. Le Sultan faisait face à l'assemblée, mais se présentait de profil à l'ambassadeur et à sa suite. Il était assis à l'européenne, sur un sopha fort bas élevé d'une marche. Ce meuble était de drap d'or à ramages d'argent, surmonté d'un dais garni d'espèces de glands d'or et de franges de perles; quatre colonnettes, hautes et élancées, le supportent, et sont ornées d'arabesques relevées de pierres précieuses de couleurs variées. Sur le coussin était posé le sabre du Sultan, et debout, devant lui, se tenait le grand-vizir.

A la moitié de la pièce le cortége s'inclina d'une manière marquée pour saluer. Quelques pas plus loin le même témoignage de respect se renouvela, puis succéda un grand silence. Alors l'ambassadeur s'avança seul près du trône, et, après s'être incliné de nouveau et avec respect, il prononça le discours suivant :

Digitized by Google

« Sire,

» Je ne puis mieux être l'interprète des sentiments de Sa Majesté Napoléon-le-Grand, envers l'auguste personne de Votre Majesté, qu'en rappelant ici les paroles qu'il a adressées à l'ambassadeur Mouhib-Efendi : « Je suis l'ami des amis du Sultan Sélim III, et je serai l'en- » nemi de ses ennemis. » Appelé à l'honorable fonction de le représenter auprès d'un prince qu'il chérit, et qui, par ses hautes vertus, mérite l'estime et l'admiration des nations étrangères et la bénédiction de ses peuples, j'emploirai toutes les facultés de mon âme à consolider et à augmenter l'antique amitié qui unit l'Empire français et l'Empire ottoman.

Je supplie Votre Majesté d'agréer l'hommage de mon respect. »

Ce discours fut traduit immédiatement en langue turque par le drogman de la Porte, qui, suivant l'étiquette, le prononça au Grand Seigneur d'une voix faible et tremblante, pour montrer, jusque dans les moindres circonstances, le respect dont il était pénétré. Le Sultan ordonna au grand-vizir de transmettre sa réponse à l'ambassadeur; elle portait : « qu'il était sensiblement touché des sentiments de Napoléon-le-Grand, et désirait vivement resserrer des liens d'amitié si favorables à la prospérité des deux empires. » Ces paroles furent traduites en français, et adressées par le drogman de la Porte à l'ambassadeur. Dès qu'il eut fini, celui-ci prit congé du Grand Seigneur, qui lui témoigna en souriant, et en inclinant gracieusement et plusieurs fois la tête, la satisfaction qu'il éprouvait de le connaître.

Les capidji-bachis reconduisirent au dehors de la salle du trône les personnes qu'elles y avaient introduites, et ne quittèrent leurs bras que lorsqu'elles en furent sorties et hors de la vue du souverain. Parmi elles se trouvait madame Sébastiani vêtue en homme, et dans le plus strict incognito; c'était le seul moyen d'assister à la présentation de son époux, cérémonie dont les femmes sont exclues. La salle du Trône, ornée dans le goût mauresque, est, avons-nous dit, peu vaste quoique très élevée; elle reçoit le jour de la pièce qui précède et d'une seule fenêtre pratiquée à l'angle où est assis le Sultan, en sorte qu'elle éclaire le côté de son visage qu'on ne peut apercevoir, et place le côté tourné vers les spectateurs étrangers dans une complète obscurité; cette disposition, toute calculée, n'est nullement la faute de l'architecte. Lorsque le Sultan consent à se laisser voir des infidèles, il interpose à dessein, entre eux et lui, le voile de la nuit pour atténuer la faculté de le juger comme homme. Ce peu de clarté donne à cette cérémonie un caractère solennel et mystérieux tout ensemble, qui agit sur l'imagi-

Digitized by Google

nation, et n'est pas exempt de grandeur. On sort enfin de cette audience en n'ayant vu qu'imparfaitement, et seulement de profil, la figure du souverain, ce qui rentre pleinement dans l'ordre d'idées que nous indiquons.

Sultan Sélim III avait alors quarante-six ans; il était d'une moyenne stature, mais plus grand de buste que des jambes; il avait le teint brun, la barbe longue, noire et bien fournie, le front élevé, le nez aquilin; ses yeux bruns étaient fortement enchâssés, ses sourcils hauts et très prononcés; son regard, quoique sérieux, était doux et son air affable. Sa figure était marquée de la petite vérole, ce qu'on ne pouvait soupçonner à son audience, mais ce qui était très apparent lorsqu'on le voyait se rendre, selon l'usage, les vendredis à la mosquée. A la présentation il portait une robe blanche, garnie par devant de larges bandes de martre-zibeline; son turban vert, revêtu de mousseline blanche, fort élevé sur le front, redescendait des deux côtés du visage en plis volumineux. Cette immense coiffure était surmontée d'une agrafe en diamants, soutenant une haute et ample aigrette de héron; à sa ceinture était un poignard richement monté en brillants. Son aspect, abstraction faite du prestige de la toute-puissance, était plein de majesté.

En revenant dans la seconde cour du sérail, Babis-Séadet (la porte de la Félicité),—les étrangers ne franchissent jamais au-delà,—on repasse devant le Dôme où le grand-vizir rend la justice. Nous avons vu l'immense autorité de ce premier dignitaire de l'Etat; dépositaire de la puissance souveraine, l'empire tremble sous lui, mais qu'il abuse à son tribunal de cette confiance, il va payer de sa tête un jugement inique; son maître l'écoute. Au-dessus de son siége une fenêtre, symbole d'une lumière supérieure à la sienne, est masquée par un grillage d'or, et permet au Sultan d'assister aux audiences sans qu'on puisse soupçonner sa présence.

Dans cette même cour du Dôme, en avant du palais, s'élève un portique dont la splendeur frappe les regards. Ce sont six immenses colonnes de marbre blanc qui supportent une toiture saillante de plusieurs pieds; les bases, les chapiteaux, les frises, leurs supports, sont sculptés, dorés, peints de couleurs brillantes; c'est le somptueux péristyle d'un édifice décoré d'arceaux mauresques à bases étroites, dont les courbes de marbre s'élargissent, puis se rejoignent en s'élevant; leurs arêtes découpées en dentelle sont sculptées. Au dehors, et près de là, on nous fit remarquer un grand bloc de marbre creusé en forme de mortier; voici ce qu'on nous apprit à ce sujet : La loi interdit de décapiter ou d'étrangler le mufti, premier ministre de la religion; cette inviolabilité ayant entraîné cet interprète de la loi et le corps des

Digitized by Google

ulémas dont il dispose dans une insubordination manifeste, on imagina de piler les coupables, prétendant par là respecter la loi établie. La barbarie de cette coutume, et surtout le crédit de quelques muftis, la fit tomber en désuétude; les mortiers furent enfouis en terre. Dans la suite, le mufti ayant repris un ascendant inquiétant pour l'autorité, l'un des derniers Sultans fit sortir de terre un mortier, tout aussitôt l'opposition cessa.

Nous repassâmes par Babis-Seadet, puis ensuite par cette porte fameuse, Baba-Humaïoun (la Sublime-Porte), qui, dans la langue diplomatique, donne son nom au gouvernement ottoman; c'est là qu'on a coutume d'exposer, dans des niches, les têtes des rebelles. Il n'y en avait aucune en ce moment, ce qui attestait la faiblesse du gouvernement, car l'empire était alors en proie à des dissensions multipliées. En sortant de cette cour immense nous sortîmes de l'enceinte du sérail dont les murailles, d'une extrême hauteur, surmontées de créneaux, formaient à peu près les limites de l'antique Byzance.

Au retour, le cortége traversa la ville dans le même ordre; une belle fontaine frappa nos regards: c'est le type le plus parfait du goût oriental; elle est isolée, et l'eau jaillit abondamment de ses flancs dans des bassins de marbre blanc: le corps de l'édifice, de même matière, est ciselé, doré et couvert de versets du Koran. Une toiture saillante, chargée dans sa partie inférieure de sculptures et des couleurs les plus brillantes, abrite magnifiquement de l'ardeur du soleil le pauvre qui vient s'y désaltérer. Près de là est un marché de légumes, de fleurs, de fruits superbes amoncelés sous des tentes. J'y vis la figue au goût exquis, le raisin de Grèce, la pastèque géante des jardins, à l'écorce verte et luisante, à la chair aqueuse et rosée; ces productions sont la nourriture du pauvre. Là, c'est l'orange, le limon, les amandes fraîches recherchées par la classe plus aisée; partout, et pour tous, l'abondance. Une quantité prodigieuse de tourterelles vole perpétuellement du dôme de plomb de la fontaine et s'abat à l'entour. Leur nombre l'eût fait prendre pour un colombier; elles ne sont à personne, et nul ne leur fait mal, elles ne trouvent que des mains qui les nourrissent.

Nous descendîmes enfin vers le port, au milieu d'une foule immense, et rien n'est plus pittoresque que les villes et la foule en Orient! Un ciel superbe, les couleurs vives et variées des vêtements, la majesté de leurs formes, la grâce des chales noués en ceintures ou roulés en turbans, la diversité des costumes de chaque nation, de chaque classe sociale; l'aspect singulier des femmes dont la tête voilée de mousseline blanche ne laisse apercevoir que les yeux, voilà ce qu'on rencontre partout. Pénétrez-vous dans la ville, ce sont des maisons inégales, élevées sur un terrain inégal aussi, garnies de vignes jusqu'au faîte; les

Digitized by Google

unes en retrait, les autres en saillie, de telle sorte que les toitures opposées se confondent. Des rues souvent tortueuses, dont l'obscurité est compensée par la fraîcheur, d'autres larges et brûlantes, dont l'alignement est sans cesse interrompu par des figuiers, des platanes, des fontaines de marbre blanc, tapissées de lierre. Puis çà et là des espaces couverts de cendres que la fréquence des incendies étend chaque jour. De loin en loin au milieu de ces nudités, d'élégantes coupoles de bains, ou les dômes de quelques mosquées et leurs grêles minarets respectés par le feu; des constructions récentes en bois peint, d'autres d'une matière superbe, mais d'un goût bizarre; ou de grandes masses d'un imposant aspect, ou de somptueuses ruines, décorées de noms illustres, tel est l'intérieur de Constantinople.

III.

MŒURS DES TURCS.

Que d'intérêt offre cette immense cité! Que de souvenirs elle évoque à chaque pas! Moderne pour les siècles de l'antiquité, antique pour les temps modernes, son existence est un flambeau pour l'histoire de l'un et l'autre temps. Quoique déchue depuis des siècles par l'ignorance et la barbarie, les pompeux débris de ses monuments décélaient encore une capitale de l'empire romain, et quelques usages, une héritière du Bas-Empire. Le cérémonial des Turcs est en partie calqué sur celui des Grecs de cette époque, qui eux-mêmes avaient tant de traditions de l'ancienne Grèce. Il nous souvient d'avoir vu lancer un vaisseau. On fit une prière sur le chantier, et des agneaux furent offerts en sacrifice pour se rendre le ciel favorable; tradition biblique et hellénique tout ensemble.

Mais si ces preuves parlantes de l'origine de cette ville commandent l'intérêt, elle ne l'excite pas moins par le peuple qui l'habite maintenant. Sous ce double rapport, elle a une prééminence incontestable sur toutes les cités. A quelque différence près dans l'humeur, les peuples modernes se ressemblent; ici, tout diffère et diffère essentiellement des autres; nous indiquerons à l'observateur l'étude de la religion qui influe si puissamment en ce pays sur les institutions; du gouvernement, des mœurs si mal connues et si dignes de l'être. S'il s'occupe d'histoire, d'antiquités, à chaque pierre il rattachera une idée. Tout dans cette terre, doublement classique, réveillera en lui de grands souvenirs, lui apportera des émotions vives: les autres villes modernes satisfont les yeux ou parlent à l'esprit; celle-ci émeut profondément l'âme et l'épuise en quelque sorte par la variété des sensations.

Digitized by Google

Passons aux mœurs et essayons de les faire connaître. Plus on remontait l'échelle sociale, plus les facultés intellectuelles se rencontraient aux dépens des qualités morales. Tout ce qui exerçait une fonction, un emploi, avait moins de préjugés, mais n'avait point les qualités estimables des masses. C'était généralement dans la classe moyenne que s'était réfugiée la moralité, et aucune nation n'est plus remarquable par la bonne foi, la charité, la résignation, parce que le sentiment religieux est profond et général chez elle.

Si vous pénétrez dans la famille, ses habitudes pleines de régularité et de douceur n'ont rien à envier aux mœurs de l'Europe. Toutes sont basées sur l'attachement aux siens et le respect pour l'âge. Jamais un fils ne s'exprimera légèrement devant son père, ou ne discutera avec lui d'une manière chaleureuse ou inconvenante; s'il est d'un avis contraire, il l'énonce avec déférence et garde ensuite le silence; en l'absence du chef, l'aîné de la famille reçoit à son tour ces marques de vénération que la supériorité de l'âge lui confère. Quand il se marie, la jeune épouse, devenue l'enfant de la nouvelle famille, imite envers les grands-parents la réserve tendre et respectueuse dont elle reçoit l'exemple. Partout les qualités du bon fils, du père tendre et de l'honnête homme.

Quant aux relations sociales des Turcs, elles diffèrent essentiellement des nôtres par le fait de la séquestration intérieure des femmes. Jamais de réceptions nombreuses; quelques réunions d'amis, de plus rares repas, car les Musulmans ne connaissent ni le luxe ni la recherche de la table. Ce qui y supplée, ce sont les rapports journaliers, dont les cafés et la pipe font les seuls frais. Assurément ils sont soumis aux imperfections et aux vices inhérents à l'humanité, mais ils échappent complétement à de nombreux défauts de nos sociétés civilisées. Ainsi, de l'indigent au riche, on se repose chez ce peuple des ridicules des autres peuples. On chercherait vainement chez un Musulman des prétentions à la fortune, à l'esprit, à la figure, à la toilette. L'ivresse est inconnue dans toutes les classes. Si les Turcs sont accessibles à la haine, ils ignorent la médisance; s'ils ont de l'orgueil, c'est sans les petitesses de la vanité. Aussi demeurent-ils étrangers aux sarcasmes, au persiflage, aux railleries cruelles de l'esprit. Quels hommes partout ailleurs ne vous imposent leurs jalousies, leur malveillance, leurs calomnies? On visite l'Europe sans trouver un peuple qui en soit exempt. Ces travers n'atteignent jamais un Musulman. Son extérieur grave est d'accord avec son caractère et explique la rareté de ses gestes. A-t-il satisfait aux devoirs de son état, est-il rendu à lui-même? Ennemi du mouvement il ne se promène guère, parle peu, ne rit pas ou du moins jamais avec éclat. C'est là l'homme de toutes les classes; sa gaieté n'est

Digitized by Google

point expansive. Il goûte un récit plaisant, une réflexion fine, un mot spirituel aussi bien qu'un Européen. C'est un penseur sans tristesse, plein de sérénité, qui se complaît dans une sentence, une maxime morale bien exprimée, qui s'émeut d'une image, d'une heureuse métaphore, d'une idée poétique, enfin de tout ce qui est du domaine de la pensée ou de l'imagination. On pressent cette organisation à ce goût immodéré pour les conteurs publics (medda), dont les récits captivent pendant les nuits du ramazan l'attention de leurs nombreux auditeurs, les ravissent et les jettent dans des enchantements continuels [1].

Est-il dans l'aisance, le Turc ne travaille point, lit fort peu, n'écrit pas. Pendant le temps que nous donnons à ces diverses occupations, il fume, il pense, il prie, il chérit ses enfants, il est avec ses femmes, voilà sa vie remplie. Pour lui leur pluralité est une simple coutume, et non le fait du libertinage. A cet égard son âme demeure exempte de toute souillure. Voluptueux par caractère, il ne l'est point avec calcul. Le culte des sens n'est point exclusif, ni le sentiment moral inconnu chez un peuple où cette maxime a pris naissance : « La plus belle main est la plus charitable. » Pour tout Musulman le bonheur est le repos, l'activité une raison de malheur [2]. Rejetant celle qui pourrait accroître ses jouissances, il admet à peine celle qui tend à sa conservation, sa religion le lui prescrit. Zélé pour ses préceptes et en paix avec sa conscience, il vit sans s'attacher à la vie; il la voit s'écouler sans s'y intéresser, et constamment prêt à faire le dernier voyage, il emploie le présent à être charitable, et aux inquiètudes de l'avenir il oppose avec calme cette parole d'une éternelle sagesse : « Dieu est grand! » (Allah-Khérim!)

Mais considéré sous un autre point de vue, ce peuple n'est plus le même. Un dogme de sa religion va changer ses goûts, mettre en œuvre ses facultés. Nous voulons parler de la prédestination. Il était apathique, efféminé, indolent dans la vie privée; est-il au camp? le voilà actif, brave, intrépide jusqu'au fanatisme. C'est un peuple de contrastes, a-t-on dit avec justesse; ce n'est point pour conquérir une vaine gloire qu'il s'arme contre l'Européen, mais pour défendre son pays, ses lois toutes religieuses. L'attachement au sol n'est pas un vain

[1] Dans une conférence au kiosque du reis-efendi sur le Bosphore, où assistait l'auteur de ce récit, l'ambassadeur rappela pompeusement l'antique amitié de la France pour l'empire Ottoman, etc. Un des conseillers opposants fit l'observation que cet ancien et fidèle ami, comme on se plaisait à le nommer, leur avait traitreusement enlevé l'Egypte en pleine paix! A quoi un partisan de la France répliqua par cette parabole : « Mon vêtement a été accidentellement déchiré. Maintenant qu'il est raccommodé, il est tout aussi solide que précédemment. » Le succès de ce mot triompha de l'objection.

[2] Les Turcs, en traitant les affaires, citent souvent ce proverbe : « La promptitude est une suggestion du diable; une sage lenteur est une inspiration de Dieu. » De là aussi cette réponse : (Bakalum) « Nous verrons, » qu'ils font si souvent.

Digitized by Google

mot chez un peuple où cette sentence est dans toutes les bouches : « L'amour de la patrie est un article de foi. »

De cette soumission sincère aux épreuves de la vie, que l'homme de toutes les classes accepte comme un ordre du ciel, il résulte une couleur de caractère qu'on cherche en vain chez un autre peuple. C'est là ce qui me plût, m'étonna et me toucha en celui-ci; tout Musulman est d'avance résigné à l'adversité, et chose plus rare encore, arrivé au pouvoir, la fortune ne l'éblouit pas ; il n'est ni surpris, ni plus vain, ni moins accessible ; son horizon est plus étendu, l'homme reste le même, et tel il se retrouve quand la fortune l'abandonne, car son indifférence pour la vie lui rend faciles les autres sacrifices. Etendez ce stoïcisme à la nation entière, et vous vous expliquerez la vive sympathie qu'elle a excitée en moi.

Les priviléges de la naissance dont nous sommes si vains en Europe n'existent pas chez les Orientaux, ou du moins sont restreints à un petit nombre de tribus arabes. A cet égard, les Musulmans disent : « Fils d'un père commun, nous naissons nus et pauvres; les vertus, les qualités, les talents seuls nous distinguent. » Ils ont des dignités, des emplois élevés, mais point de noblesse. La seule qui existe en Orient est théocratique, c'est celle des marabouts en Afrique, et des chérifs ou descendants du prophète en Turquie ; encore celle-ci n'a-t-elle d'autre prérogative sociale que de porter le turban vert. On voit souvent dans les rues de Constantinople des individus appartenant aux plus humbles classes, tels que des charbonniers ou des porte-faix, revêtus de cette coiffure; la noblesse comme nous l'entendons n'existe qu'à l'égard du sang impérial. C'est plutôt une indication des droits au trône qu'un privilége de la vanité, puisque les sœurs ou les filles du Sultan épousent des hommes sans naissance, considérables seulement par leurs dignités. Les jeunes hommes dans les plus hautes fonctions s'allient également avec des filles sans nom, et le plus souvent avec des esclaves dont la beauté, la santé, la jeunesse sont l'unique avantage. Le Sultan lui-même n'agit pas autrement; ce nom de : « fils de l'esclave » sous lequel on le désigne quelquefois par allusion à son origine réelle n'est que l'expression d'un fait, et n'a nullement en vue de contester ses droits au rang suprême. Loin de cacher leur origine, les Turcs la rappellent volontiers, soit par philosophie, soit par raffinement de fierté. C'est ainsi que la famille des *Kopruli*, qui présente cinq générations de grands-vizirs, a toujours conservé ce sobriquet de leur naissance obscure (pontonniers), fiers qu'ils étaient, partis de si bas, d'occuper le premier poste de l'État. Il y a en effet un sentiment élevé à pouvoir dire comme ils le font : « J'exerçais une profession vile ; mes talents m'ont porté au premier rang de mon pays. »

Digitized by Google

Après avoir considéré les masses, descendons aux individus; visitons la classe inférieure. N'est-elle pas la plus nombreuse, n'a-t-elle pas en dépôt le caractère national? Et pour plus de rigueur, arrêtons-nous à l'indigent; ici, comme partout ailleurs, la livrée de la misère est la même, mais ici plus qu'ailleurs, un extérieur hideux, des traits amaigris et fatigués sont l'effet de l'insouciance plus que du besoin. Cet homme dont l'aspect excite ma pitié va s'asseoir tranquillement à terre, les jambes nues et croisées, puis tirant une pipe de dessous sa mante, il fume et échange ainsi le travail d'une matinée, dont il dissipe le gain, contre quelques heures délicieuses. Essayez de le troubler; vous le tenterez en vain; l'or éloquent ailleurs sera muet pour lui, et nouveau Diogène, à toute chose c'est le repos qu'il préfère. Il est pauvre cependant! Transformez ce désintéressement en indolence grossière, j'y consens; mais je m'étonne d'avoir vu la misère ignorer l'intérêt.

Voyons l'homme de même classe que je rencontre sur une place publique dans une ville d'Europe. Son premier mot est pour me vendre ses services. Il a mille raisons pour me prouver qu'il m'est nécessaire; il me fatigue par ses instances; si l'impatience me fait céder, le voilà mon esclave; il n'attend plus que je commande pour satisfaire mes désirs; quoique déjà vieux il se presse, il se hâte à l'égal d'un jeune homme, il oublie son âge, il fait violence à la nature, et cette métamorphose est l'effet d'une pièce de monnaie!

Nous reconnaîtrons volontiers, qu'indépendamment du vice des institutions d'alors le pouvoir était à son tour mal secondé par la rareté des talents. Oui, tout manquait encore, mais hâtons-nous d'ajouter, que tout pouvait s'acquérir rapidement avec l'intelligence et le courage, ces deux véhicules de la pensée et de l'action, ces garants de tous progrès existaient. Rappelons qu'au quatorzième siècle cette nation se montrait l'égale des autres et sous quelques rapports leur était supérieure. Depuis lors l'Europe a marché, les Turcs s'étaient arrêtés, et ils étaient demeurés en arrière sur elle de tous les progrès qu'elle avait faits. En 1807, ils étaient encore ce qu'ils étaient trois siècles auparavant, sous le rapport de l'industrie et des arts. Ils bâtissaient des mosquées, construisaient et armaient des vaisseaux, fabriquaient des tissus précieux et des armes excellentes. Ils dépassaient de beaucoup les Orientaux leurs voisins sans atteindre aux Européens, car ils ignoraient les sciences les plus indispensables, la médecine, la chirurgie, la chimie, les mathématiques. Le Français leur créait une marine, les formait à l'art de la guerre; l'Allemand exerçait pour eux les utiles métiers; l'Italien ingénieux ployait son industrie à tout, tandis que l'Anglais leur apportait le commerce et les productions des deux mondes; l'univers satifaisait aux besoins ou à la mollesse de ce peuple.

Digitized by Google

On sait que le gouvernement était despotique et sans contrôle : tout Musulman au service du Grand-Seigneur perdait ses droits de sujet et devenait son esclave. Comme conséquence il lui soumettait sa liberté, sa fortune, sa vie, quelquefois son rang, depuis le grand-vizir jusqu'au simple janissaire qui, à l'aspect du maître, penche la tête sur l'épaule en signe de soumission et de dévouement. La mort et la confiscation planaient constamment sur la tête de tout fonctionnaire civil ou militaire. C'était un régime révolutionnaire permanent. On ne pouvait comparer cette rigueur d'action qu'à l'inflexible justice du champ de bataille, ou à celle d'un amiral à son bord pendant le combat. Mais il est à propos de dire qu'il n'en était pas ainsi à l'égard des sujets musulmans ou chrétiens non serviteurs de l'État. Ceux-ci n'étaient passibles que des lois existantes, appliquées par les tribunaux. Cependant, quoique l'autorité ne frappât ainsi que des fonctionnaires qu'elle tenait pour coupables, le flagrant délit assimilait tous les sujets indistinctement; plus d'exception alors, et les condamnations trop promptes créaient des doutes sur l'équité des jugements; elles inspiraient justement de l'intérêt pour les victimes.

Un état de choses aussi arbitraire, produit de la rudesse militaire et de l'enivrement de la conquête, étonnait par sa durée. Toutefois, le *Code Multcka*, sur lequel était basée cette législation, était rempli d'une sage prévoyance pour la grandeur et la prospérité de l'empire. Suivant l'application intelligente ou abusive qu'en ont faite les souverains, il s'est trouvé glorieux ou tyrannique. Tant que les Sultans ont porté l'épée avec énergie et commandé leurs armées, le succès a affermi leur pouvoir ; quand ils ont été sans caractère, et que, dépourvus de talents, ils ont manqué même de principes, l'Etat a rapidement marché à sa décadence. Le règne du grand Soliman était absolu, et ce mode n'a rien ôté à sa splendeur. Dans les succès, un pareil pouvoir pouvait se montrer généreux sans inconvénient; dans l'adversité, n'ayant que des rigueurs à exercer, il devenait terrible et en désaccord surtout avec les exigences morales de l'état de paix. Réduit à la défensive (et telle était la situation), l'empire s'affaissait à défaut de gloire ; il ne pouvait plus être sauvé que par les bienfaits de la civilisation.

Veut-on savoir ce qu'était l'administration, en 1806 et 1807, au moment où le Sultan Sélim se livrait courageusement à l'entreprise d'une réforme dans l'armée? Le pays jouissait alors de la paix, sous un prince d'un caractère humain, désireux du bien en tout genre, et impatient même du bonheur de ses peuples. Alors le fisc se montrait avide et inintelligent; la justice n'avait qu'un degré de juridiction, tant au civil qu'au criminel; dans quelques cas fort rares, le grand-vizir appelait les causes à son tribunal et prononçait en dernier ressort. De plus, la

Digitized by Google

justice était lente, peu éclairée et souvent vénale. Disons aussi qu'elle ne coûtait rien à l'Etat, et que les parties, qui la payaient, étaient admises à plaider elles-mêmes leurs causes. La police, fort expéditive, mais violente, était d'une sévérité hors de proportion avec les délits. L'armée et la marine, enfin, sur lesquelles portait presque exclusivement la réforme, étaient peu nombreuses, mais zélées à s'instruire, car le goût des armes était universel, aussi bien que la bravoure. L'expérience de quelques années répondait du succès, quoi qu'il fût constamment entravé par les janissaires et les ulémas. Ce qui manquait, c'était une direction énergique, des encouragements salutaires et de nobles exemples, qu'il appartenait surtout aux grands fonctionnaires de donner. Mais loin de là! La nation ne trouvait dans ses chefs que des corrupteurs ou des bourreaux. Ceux qui ont pu l'étudier à cette époque étaient unanimes dans leurs jugements. « Ses défauts, disaient-ils, sont de ses honteux gouvernants; ses qualités lui appartiennent. »

BARON PRÉVOST,
ancien secrétaire d'ambassade.

(*La suite à la prochaine livraison.*)

Digitized by Google

HISTOIRE LITTÉRAIRE

DE LA LÉGENDE

DE

ROBERT-LE-DIABLE

Si courbé qu'il soit vers la terre par le dénûment et l'ignorance, l'homme ne s'absorbe point tout entier dans ses labeurs manuels de tous les jours : il a des instants de repos où s'éveillent de plus nobles instincts, où son intelligence éprouve aussi des besoins qu'il lui faut satisfaire. Il cherche alors une cause logique aux phénomènes naturels qui se renouvellent sans cesse autour de lui, une raison morale aux événements qui influent irrésistiblement sur sa destinée, et les suppositions qui répondent le mieux à ses anxiétés et à ses désirs deviennent bientôt des croyances. Il veut conformer au moins ses actes les plus solennels à sa foi, et s'impose insensiblement des habitudes superstitieuses, sans rapport direct avec la nature des choses. Les récits auxquels son imagination se complaît se pénètrent de ses idées, et les mettent en action dans des légendes qui réagissent sur ses convictions et les fortifient. Quand ces croyances ne sont que les rêveries d'un individu isolé dans la foule, les pratiques qui en dépendent et les histoires qui s'y rattachent disparaissent avec lui; mais lorsque, par son esprit, il fait réellement partie du peuple auquel il appartient par le hasard de sa naissance et son existence tout entière, lorsqu'il en partage les opinions et les sentiments, sa personnalité se retrouve comme l'image d'un même type dans la personnalité de tous ses contemporains. Les superstitions auxquelles il a soumis sa vie satisfont à des exigences et à des croyances générales, et, si spontanés que semblent ses développements, si libres que soient les créations de son intelligence, il ne peut imaginer que des idées populaires.

Digitized by Google

Sans pouvoir prétendre à la valeur réelle des œuvres littéraires, les naïves traditions d'un peuple ont donc aussi des titres au plus légitime intérêt : peut-être même une critique plus désireuse d'obtenir des résultats sérieux que d'agiter des questions de pure forme devrait-elle les choisir de préférence pour objet de ses études, parce qu'elles sont moins arbitraires, moins fortuites, et par conséquent plus générales et plus vraies. C'est cependant une des conditions de leur nature de n'avoir en elles-mêmes qu'un mérite bien secondaire : on ne saurait y chercher que de la poésie au niveau du plus grand nombre. Tous les sentiments trop vifs, trop personnels au poète, s'y mettent, pour ainsi dire, une sourdine, et s'efforcent de rester dans le diapason général; au lieu d'aspirer à un éclat et une originalité qui les mettraient en relief, toutes les expressions s'y effacent et se rapprochent du langage vulgaire, afin de se mieux fondre dans l'ensemble. L'imagination s'y inspire de la mémoire et se tient respectueusement à sa suite; la pensée elle-même y devient un écho, qui reprend en sous-œuvre la phrase encore inachevée de la foule, et la complète. Mais c'est précisément cette nullité littéraire, c'est cette absence absolue d'originalité et de talent qui donne tant de valeur historique à la poésie populaire : le fond et la forme des idées qui s'y manifestent sont également communs à toutes les intelligences, et expriment la vie réelle du peuple dans ce qu'elle a de plus profond et de plus caractéristique.

Vico avait compris de quelle importance étaient ces poésies impersonnelles pour la philosophie de l'histoire; mais le génie lui-même doit venir à son heure ou se résigner à l'insuccès, et Vico relevait trop exclusivement de sa propre pensée pour être suffisamment compris de ses contemporains. Les Prolégomènes, où Wolf contesta si audacieusement l'individualité d'Homère, appelèrent enfin l'attention publique sur un sujet encore si neuf et déjà si fécond; mais des résultats profondément antipathiques aux doctrines les mieux établies compromirent pour un temps jusqu'à la croyance aux chants populaires : on les nia pour se dispenser de répondre à des raisonnements embarrassants qui présupposaient leur existence. L'histoire du Cid et les nombreuses romances encore traditionnelles en Espagne, l'admiration patriotique dont s'éprit l'Allemagne pour l'épopée des Nibelungues, et la connaissance des grands poèmes mythiques de l'Indoustan, finirent cependant par mettre la réalité d'une poésie populaire hors de question. Bientôt même on recueillit çà et là, par amour du passé, des traditions restées jusqu'alors dans la mémoire du peuple, et leur intérêt réel, le charme de la nouveauté, le désir de se venger sur la littérature officielle de sa propre ignorance et de son impuissance à la sentir, parvinrent à triompher de bien des répugnances. Les vues de Creuzer et les précieux travaux de son habile interprète, M. Gui-

Digitized by Google

gniaut, sur le symbolisme de la mythologie, se chargèrent enfin de prouver que toutes les idées généralement admises, les plus bizarres comme les plus plates en apparence, avaient un sens caché dans les croyances et la civilisation de leur temps, et l'on conclut de cette foule d'ingénieuses explications, que des traditions assez vivaces par elles-mêmes pour échapper à l'oubli malgré le flot toujours montant des idées nouvelles formaient un élément important de l'histoire. L'étude de ces poésies avait d'ailleurs pour les intelligences actives une séduction étrangère à toutes les œuvres purement littéraires, qui eût suffi pour assurer leur fortune. Le sens apparent n'y est qu'un symbole dont l'imagination peut seule apercevoir la vraie signification, et aucune donnée positive, aucun lien sensible entre l'expression et la pensée ne la gène dans ses interprétations; c'est elle qui les trouve par sa propre force, nous avons presque dit, qui les crée, et l'on s'éprend pour elles d'une sorte d'intérêt passionné qui tient à la fois du sentiment d'une difficulté vaincue et de l'attrait qu'un auteur éprouve toujours pour son œuvre.

Une liberté si illimitée discréditerait même d'avance tous les résultats, et autoriserait à n'y voir qu'une contrefaçon plus ou moins sérieuse des plaisants commentaires du docteur Mathanasius, s'ils ne trouvaient une espèce de preuve dans la nature et dans l'ensemble de la tradition elle-même. Ils n'acquièrent une vraisemblance suffisante qu'à la condition de s'appliquer à des traditions dont la popularité réelle n'ait été ni locale ni fortuite; il faut ensuite qu'une forme rhythmique les ait empêchées d'être complètement dénaturées et que le succès leur appartienne en propre; qu'il n'ait tenu ni au mérite extérieur de l'expression, ni au charme de la musique qu'on y avait associée, ni au piquant d'allusions politiques qui les auraient détournées de leur pensée première. Un peuple entier ne se passionne point à vide pour des symboles qu'il lui est impossible de comprendre : l'idée qu'ils enveloppent ne les eût pas rendus populaires si elle n'était à la fois assez profonde et assez claire pour se présenter en quelque sorte d'elle-même à toutes les intelligences et satisfaire les plus difficiles. Quelque indépendantes qu'elles paraissent, il y a toujours dans les diverses aventures dont se compose une tradition véritablement historique, sinon unité matérielle, au moins unité de pensée : les moindres circonstances ont leur signification et leur raison : elles concourent toutes à un but commun et contribuent, chacune pour sa part, au développement de la même idée. Enfin, la vie d'un peuple n'est point tellement mêlée de tendances et d'aspirations diverses, que ses différentes manifestations puissent s'isoler entièrement les unes des autres : à défaut de témoignages plus positifs de sa vérité dans la religion et dans l'ensemble de la civilisation, l'in-

Digitized by Google

terprétation d'une tradition populaire doit ainsi se légitimer par d'autres traditions qui se rattachent au même ordre de sentiments et de croyances.

Lors même que ces nombreuses conditions s'y trouvent réunies, le sens philosophique des traditions n'est pas encore universellement admis; beaucoup ne consentent à y voir que des faits réels défigurés par l'ignorance ; et les raisons souvent spécieuses avec lesquelles Voss combattit l'application du symbolisme à la mythologie se produisent ici avec bien plus de vraisemblance. Il n'est pas dans la nature positive du peuple de laisser aucun vague dans ses récits : tout y porte un nom, tout y prend une date et y reçoit une patrie. S'il est resté dans la mémoire publique quelque personnage qui se prête à y jouer un rôle, il en devient l'acteur principal et semble communiquer aux autres son existence historique. Le lieu de la scène est choisi parmi les plus célèbres, et concourt par sa notoriété et sa nature à l'authenticité et à l'effet du drame qui s'y passe. La plupart des traditions qui acquièrent de la généralité se renouent donc par un lien quelconque à l'histoire, et on les regarda pendant longtemps comme des souvenirs que le peuple avait conservés du passé : tous les détails fabuleux étaient attribués à des corruptions de la version primitive ou à de ridicules superfétations indignes d'occuper des gens sérieux, parce qu'elles n'avaient aucun fait pour base. Mais nous croirions plutôt le peuple fort indifférent à la vérité matérielle de ses traditions : quand il garde la mémoire d'un événement, ce n'est jamais pour son importance réelle, mais pour le sens souvent tout fortuit que les circonstances y ont attaché. L'histoire, même celle qu'il a faite la veille à la sueur de son front, lui semble une lettre morte si la pensée ne la vivifie, et il ne cherche dans les récits qu'il en arrange qu'une occasion de manifester ses sentiments, et un moyen de leur donner une forme plus saisissante. Loin d'abaisser la valeur des traditions, ce système les relève donc encore; il leur reconnaît même à toutes une vérité nécessaire; seulement il ne croit pas que l'histoire soit à la surface, et n'accepte point comme un souvenir naïf du passé des fictions poétiques qui n'expriment que des idées.

S'il est une tradition qui paraisse avoir une existence positive, indépendante de l'imagination populaire, c'est sans contredit celle de Robert-le-Diable. On montre encore sur les hauteurs de Moulineaux les ruines du château qu'il habitait à l'époque de ses brigandages: la plupart des savants eux-mêmes attribuent à cette légende un sens purement historique, en s'appuyant sûr des faits assez rapprochés de nous pour être facilement appréciés, et cependant il ne faudrait qu'une seule exception suffisamment constatée pour mettre en suspicion la légitimité des interprétations philosophiques et compromettre tous les résultats qu'on en pourrait obtenir. Ce travail ne cherche

Digitized by Google

donc pas seulement à retrouver la signification secrète de toutes les circonstances de l'histoire de Robert-le-Diable, et à en expliquer la composition et la popularité; sa pensée est plus générale et plus élevée; il se propose surtout de réfuter une des plus fortes objections que l'on puisse opposer au symbolisme des traditions. Peut-être ainsi, malgré la futilité apparente du sujet, a-t-il au fond une véritable importance, et doit-il compter sur la bienveillance des esprits qui portent quelque intérêt à la philosophie de l'histoire.

Dans son désespoir de ne pouvoir obtenir un enfant du Ciel, la duchesse de Normandie s'oublie un jour jusqu'à en demander un au diable, et neuf mois après elle met au monde un fils d'une force et d'une beauté extraordinaires, que l'on nomme Robert. Dès son plus jeune âge, il manifeste les plus mauvais instincts; il mord ses nourrices, tue son maître[1], s'acharne avec un plaisir tout particulier à maltraiter les prêtres. Chaque jour augmente sa force et sa méchanceté; et, après avoir essayé inutilement des réprimandes et des châtiments, son père cherche à éveiller en lui de meilleurs sentiments en lui conférant la Chevalerie. Mais sa méchanceté s'en accroît encore, et le jour même il massacre les seigneurs qui venaient honorer la cérémonie de leur présence : révolté de cette incorrigible perversité, son père le chasse de sa cour, et il devient bandit. Sa vie n'est plus alors qu'une suite de forfaits; il torture les pèlerins, assassine les ermites, pille et brûle les monastères, viole les religieuses; son nom seul répand l'épouvante dans tout le pays, et on ne l'appelle plus que Robert-le-Diable. Surpris de l'effroi qu'il inspire, effrayé des instincts pervers qu'il se sent, il vient

[1] Il y a seulement dans le *Romans :*

On le vaut faire aprendre letre;
Mes ne s'en porent entremetre
Ne uns, ne deus, ne trois, ne quatre;
Tant ne sorent ferir ne batre.

(B. I. Fonds de La Vallière, n° 80, fol. 174, v°, col. 2.)

Mais le *Dit* est beaucoup plus explicite :

Quant Robert ot sept ans, son pere l'apella

Et ly a dit : Beaux filz, tanz est des ores mais
Que soyez mis a lire; vestre livre est tout prest.
On ly baillia un mestre qui estoit moult bon clerc;
Mes sacheiz que Robert estoit si felonniers,

Que pour tant que son mestre le blamast ung petit,
En disans : Beaux doux sire, vous n'avés pas bien dit;
Il geta contre tere son livre pour despit,
Puis sacha son cutel; or entendés qu'il fit.

Per desoubz la boudine son mestre si frapa
Que des boyaulx du ventre tout pláin ly entama.

(B. I. Suppl. franç., n° 187, fol. 112, r°, col. 2.)

Digitized by Google

un jour en demander compte à sa mère, et la force, l'épée à la main, de lui révéler les circonstances de sa naissance. Une peur soudaine de l'enfer commence l'œuvre de son repentir et l'arrache à ses criminelles habitudes; il jette ses armes, revêt des habits de mendiant, et va chercher à Rome le pardon de ses péchés. Le Pape les trouve trop graves pour oser l'en absoudre, et l'adresse à un ermite qui, non moins épouvanté de l'énormité de ses crimes, décline également la responsabilité d'une telle absolution, et Robert est successivement renvoyé à deux autres ermites de plus en plus solitaires. Le dernier hésite d'abord aussi, puis sur un ordre spécial venu du Ciel, il lui impose pour pénitence de renoncer à la parole, de contrefaire l'insensé, et de ne se nourrir que d'aliments abandonnés aux chiens. Robert accepte avec joie ces conditions de son pardon, et s'y soumet avec reconnaissance. Il revient à Rome provoquer les rires et les mauvais traitements de la populace, et ne s'abrite contre l'intempérie des saisons que dans la loge d'un chien qui lui cède un peu de sa paille. Après plusieurs années de cette rude expiation, son repentir trouve grâce devant Dieu, et il est choisi entre tous pour sauver Rome d'une invasion des Turcs. Au moment de trois batailles décisives, un ange lui apporte des armes blanches [1], et trois grandes victoires, dues à son courage, délivrent enfin les Romains de tout danger. A peine le combat est-il fini, qu'il se dérobe à la reconnaissance de l'armée et revient à son chenil : c'est en vain que l'on suit ses pas, en vain qu'on essaye de le retenir même par la force, il échappe à toutes les recherches, et l'Empereur fait proclamer dans tout l'empire qu'il n'a qu'à se présenter pour obtenir la main de sa fille. Confiant dans sa force et l'absence de tout autre prétendant, le sénéchal se présente; mais la princesse, qui était muette de naissance, recouvre merveilleusement la parole, et déclare que le chevalier aux armes blanches est le fou qui ne vit que de la nourriture des chiens. Le sénéchal l'accuse de mensonge, jette orgueilleusement son gage de bataille, et demande le jugement de Dieu. La crainte qu'il inspire glace tous les courages; l'Empereur promet inutilement la moitié de son empire à quiconque entreprendra la défense de sa fille : déjà le brasier est allumé, et sans un nouveau miracle la princesse va y être précipitée. Mais le miracle se fait, Robert reparaît couvert de ses armes célestes; il combat le sénéchal, le force d'avouer son imposture, et l'abandonne à la justice du bourreau. Puis, quoique relevé de sa pénitence, il refuse la main de la princesse et la couronne impériale, renonce à son duché où le rappelaient la mort de son père et les dan-

[1] D'unes armes qui erent (étaient) blanches
Plus que la noif (neige) desor les brances.
(B. I. Suppl. franç., n° 187, fol. 189, r°, col. 2.)

Digitized by Google

gers de ses compatriotes, retourne auprès de l'ermite vivre dans la solitude, et y meurt en odeur de sainteté.

Quelques-uns de ces détails ont disparu de la légende telle qu'on la réimprime encore dans la *Bibliothèque bleue,* mais ils se trouvent tous dans la version la plus ancienne qui nous soit parvenue, et les bases fondamentales de la tradition doivent s'y être bien mieux conservées. Elle ajoute même une circonstance encore plus décisive :

A Rome enporterent le cors;
Enterré l'ont a Saint-Johan,
Chelui c'on (*lisez* que l'on) dist le Latran;
Com on entre el mostier, a destre,
L'enfouirent et clerc et prestre:
La est, la gist (*ajoutez* et) la remaint;
Encore i est, encore i maint (repose) [1].

Il est donc impossible de voir dans Robert-le-Diable un duc quelconque de Normandie, comme l'ont voulu des écrivains qui ne connaissaient sans doute que les versions postérieures où il revient gouverner son duché après avoir épousé la fille de l'Empereur. D'ailleurs, on lit au commencement du prologue des *Croniques de Normendie :* « Combien que les croniques font mention que Rollo fut le premier duc de Normendie, aucunes escritures nous recitent qu'au temps du roy Pepin, pere du roy Charlemaigne, qui lors gouvernoit le pays de Neustrie, a present appelle Normendie, fut un duc et gouverneur nomme Aubert[2]. » Cet Aubert est devenu dans la légende le père de Robert-le-Diable, qui serait ainsi antérieur à l'invasion des Normands, et si la plupart des archéologues se trompent en croyant ces chroniques du treizième siècle, on les a certainement beaucoup trop rajeunies en les attribuant à Jean Nagerel, qui n'en composa que la seconde partie [3]. A la vérité, une antiquité si reculée n'est pas indiquée d'une manière aussi explicite dans les autres remaniements, mais ils en ont tous gardé quelque souvenir en rattachant au cycle de Charlemagne Richard-sans-Peur, le fils de Robert-le-Diable. Nous nous bornerons à citer le *Dit* qui n'est encore connu que par une analyse assez incomplète de M. Pichard [4] :

La fille l'emperere ot de li un infant
C'on appella en France dant Richart le Normant,
Qui fist moult de prouesce tant comme il fu vivant;
De Fesquan l'abaïe ffonda, je vous créant.

[1] B. I. Fonds de La Vallière, n° 80, fol. 209, v°, col. 2.
[2] *Croniques de Normendie,* ch. I ; éd. de Rouen, 1552.
[3] Elle fut publiée pour la première fois à l'appendice de l'édition de 1578.
[4] *Revue de Paris,* du 6 juillet 1834.

Digitized by Google

Avecques Karlemagne passa outre la mer :
Les parents Guenelon ne le porrent amer ;
Car il ne volu onques a mauvaistié penser[1].

Une circonstance remarquable semble même autoriser à reporter l'origine de la légende jusqu'à une époque antérieure à l'érection de la Normandie en duché, c'est qu'il n'entre point dans la pénitence de Robert d'entreprendre un pieux pèlerinage en terre étrangère, et c'était là, dès le dixième siècle, le mode courant d'expiation pour les grands péchés. Ce fait, déjà si important par lui-même, devient ici d'autant plus significatif, que les deux seuls ducs de Normandie auxquels on ait pu rapporter les premiers éléments de cette tradition sont allés combattre les Sarrasins en Palestine.

Un examen détaillé des analogies qu'on s'est plu à signaler dans l'histoire de Robert-le-Magnifique et dans celle de Robert-Courte-Heuse, ne tarde pas à découvrir bien d'autres invraisemblances. D'abord, quoique la mort de ces deux souverains fût encore trop récente pour qu'une circonstance historique aussi capitale pût être généralement oubliée, et que les différentes versions ne s'accordent point sur le nom du père de Robert-le-Diable, ce n'est dans aucune ni *Richard*, ni *Guillaume*. Il y a, dans la plus ancienne de toutes, dans le *Romans* :

Quant li enfes parfu nés
Li dus a l'esvesques mandés :
Son propre non li enselent (imposent) ;
En baptesme Robert l'apelent[2],

et dans le *Dit* qu'ont suivi les remaniements postérieurs :

Un duc bon justicier et hardi et appert :
Les croniques tesmoingnent qu'il avoit non *Aubert*[3].

Les passions avaient habituellement en Normandie, pendant le onzième siècle, une violence dont la brutalité des mœurs exagérait encore les excès. Des cruautés, qui dans une civilisation plus avancée auraient dénoté une méchanceté vraiment infernale, s'y reproduisaient trop souvent pour étonner personne et surexciter l'indignation publique. Ce n'est donc point d'après nos impressions et la morale de notre époque qu'il faut juger Robert-le-Magnifique, mais d'après l'opinion des historiens les plus rapprochés de son temps, surtout de ceux

[1] B. I. Fonds de Notre-Dame, n° 198, fol. 215, r°, col. 2. Il y a aussi dans les *Croniques de Normendie*, l. l. : Le duc tantost apres alla en une guerre pour le roy Pepin, son seigneur, contre Griffon en Vermandois, en l'aide des Lorrains ; et on lit en note : Car sa femme Ide (*lisez* Inde) sy estoit du lignage au duc Garin et au duc Begues de Belin.

[2] B. I. Fonds de La Vallière, n° 80, fol 174, v°, col. 1.

[3] B. I. Fonds de Notre-Dame, n° 198, fol. 202, r°, col. 1.

Digitized by Google

qui écrivaient en langue vulgaire, et qui, se proposant plus particulièrement de plaire au peuple, devaient se mieux conformer à ses sentiments. On lit dans la *Chronique rimée* de Mouskès :

Cis dus Robiers, si com je truis (trouve),
Fu sos, diervés, et sainti puis[1];

mais elle avait dit auparavant :

Par l'estore (l'histoire), sui-je bien ciers (certain)
Que preudom fu cil dus Robiers[2].

Wace confirme ce jugement :

De largesce et de nobles murs (mœurs)
Surmunta tuz sez ancessurs (ancêtres)[3];

et Benois s'exprime d'une manière encore plus favorable :

Mais a ceus qu'il deveit amer
E chers tenir e honorer
Ert (était) si tres-duz, si debonaire
Cume l'om porreit plus retreire (exprimer)[4].

Il y a d'ailleurs des circonstances toutes spéciales à Robert Ier que, s'il avait eu la moindre liaison avec elle, la tradition de Robert-le-Diable se fût certainement appropriée. Il fut accusé d'avoir empoisonné son frère aîné Richard, et ce n'était pas une obscure rumeur dont la légende eût fort bien pu n'avoir aucune connaissance : c'était un bruit très accrédité, qui s'appuyait sur un fait au moins vraisemblable[5], et devint assez général et assez notoire pour être recueilli par six historiens[6]. Les détails réels de la pénitence de Robert-le-Magni-

[1] V. 16336.

[2] V. 16242. — On y trouve aussi, v. 15818 :

Bons chevaliers fu et crueus,
Larges, sages, vistes et preus.

[3] *Romans de Rou*, t. I, p. 373, v. 7461.

[4] *Histoire des ducs de Normandie*, l. II, v. 30032. On lit également dans les *Chroniques de Saint-Denys* : Ja soit ce que il fust fiers et corageus vers les rebelles et vers ses anemis, si estoit il douz et humbles vers sainte Église et vers ses menistres; dans le *Recueil des historiens de France*, t. X, p. 312. C'est aussi le jugement qu'en porte Guillaume de Jumiéges, l. VI, ch. 3 : Quamvis circa rebelles fuerit ferocior moribus, benevolis tamen exstitit lenis et benignus, et erga Dei cultum pius ac devotus; dans du Chesne, *Historiæ Normannorum scriptores*, p. 258.

[5] Assez tost apres morut et il (Richard) et plusor autre de sa gent, et cuida l'on certainement que il fust enpoisonnez; *Chroniques de Saint-Denys*, dans le *Recueil des historiens de France*, t. X, p. 312. La *Chronique de Normandie*, (*Ibidem*., t. XI, p. 321) et Mouskès, *Chronique rimée*, v. 15808, croient également à l'empoisonnement de Richard.

[6] Johannes Bromton, *Chronicon* (dans Twysden, *Historiæ anglicanæ scriptores decem*, t. I, col. 910); William de Malmesbury, *De gestis regum Anglorum*, l. II (dans le *Recueil des historiens de France*, t. X, p. 246), Henry de Knighton, *De eventibus Angliæ*, l. I (dans Twysden, *Historiæ anglicanæ scriptores decem*, t. II, col. 2318), le *Gesta consulum Andegavensium* (dans le *Recueil des historiens de France*, t. X, p. 256), le *Chronicon Turonense* (*Ibid*. p. 284), et la *Chronique de Saint-Martin-de-Tours* (*Ibid*. p. 225).

Digitized by Google

fique eussent aussi trop naturellement concouru au but de la légende pour avoir été si singulièrement transformés. Il ne se contenta pas d'aller à Jérusalem,

> Nuz piez, en langes (chemise), a tapin (incognito)
> Cum funt autre saint pelerin[1];

il visita tous les lieux

> Ou Jesu-Crist plus conversa,
> Nuz piez, la haire enpres sa char[2].

Frappé pendant son pèlerinage par le gardien d'une porte qui ne trouvait pas qu'il marchât assez vite, il dit qu'il aimait mieux son coup de bâton que sa ville de Rouen tout entière[3], et Henry de Knighton rapporte une autre circonstance qu'une tradition qui l'aurait concerné aurait sans doute prise à la lettre et racontée comme un fait positif: « Le duc tomba ensuite malade et ne put plus continuer son voyage ni à pied ni à cheval, c'est pourquoi il loua des Sarrasins qui le portaient dans une litière sur leurs épaules; et cela lui fit ordonner à un de ses sujets qui retournait en son duché, de dire à ceux qui demanderaient de ses nouvelles, qu'il avait vu des diables le porter au ciel. Il appelait les Sarrasins des *diables*, et Jérusalem *le ciel*[4]. »

Ménage[5] et les premiers auteurs de l'*Histoire littéraire de la France*[6] ont préféré voir dans la révolte de Robert-Courte-Heuse contre son père, et dans la part glorieuse qu'il prit à la première croisade, la base fondamentale de la tradition de Robert-le-Diable, et M. Deville a habilement groupé dans une dissertation spéciale[7] tous les rapprochements historiques qu'on pouvait invoquer à l'appui; mais les faits refusent aussi de se plier suffisamment à cette idée. D'abord, la courte taille du fils de Guillaume-le-Conquérant, devenue

[1] Benois, *Histoire des ducs de Normandie*, l. II, v. 31001 : le même détail se retrouve dans Henry de Knighton et dans le *Gesta consulum Andegavensium*, l. I.

[2] Benois, *Histoire des ducs de Normandie*, l. II, v. 31723.

[3] Dans Twysden, t. II, col. 2319.

[4] Post hæc dux ægrotavit in itinere quod neque ire neque equitare potuit; qua de causa conduxit Saracenos qui eum de die ferrent in feretro super humeros. Unde cuidam Normanno domum redeunti jussit dux ut Normannis rumores de duce quaerentibus dicereret quod viderat dæmones ducem ferre versus cœlum. Saracenos vocabat *dæmones*, Jerusalem *cœlum* (*Ibidem*). Malgré des raisons aussi décisives, quelques écrivains ont encore soutenu dans ces derniers temps que Robert-le-Diable n'était autre que Robert-le-Magnifique: voyez M. de Reiffenberg, *Chronique de Philippe Mouskès*, t. II, p. LVI et p. 136; M. Depping, *Histoire des Expéditions maritimes des Normands*, l. IV, ch. II, p. 328, éd. in-18, et M. Génin, *Chanson de Roland*, p. LXXII.

[5] *Ménagiana*, t. III, p. 229.

[6] T. VII, p. LXXIX.

[7] *Miracle de Notre-Dame de Robert-le-Dyable*, p. I-XXVIII.

Digitized by Google

proverbiale en Normandie[1], ne répond nullement à la haute stature que la légende attribue à Robert-le-Diable :

Mes plus en un seul jor croissoit
Q'uns autres en sept ne feist (*liaez* faisoit)[2]....
Qant Robert ot vint ans d'éage
Hon ne trovast en nul parage
Si grant home, che me samble,
Que Robert ne fust un piet graindre (plus grand)[3].

Si d'ailleurs l'histoire a gardé la mémoire des crimes de sa jeunesse[4], elle ne sait rien du fait capital de la tradition, de l'expiation par une dure pénitence, et de la sainte vie qui en fut le couronnement. Benois a même résumé son jugement en disant[5] :

Robert, qui fu dux des Normanz,
Fu chevaliers proz e vaillanz;
Mult sout d'armes, mult fu preisez
E mult par en fu essauciez (exalté);
Mais haut conseil n'ont unques cher,
Buen ne bel ne dreiturer (équitable).

Enfin, il y avait aussi dans les souvenirs laissés par Robert-Courte-Heuse des circonstances très significatives dont la légende de Robert-le-Diable n'eût pas manqué de s'emparer s'il en avait été le héros. Selon la Chronique saxonne, il se serait rencontré dans une bataille avec son père, et l'aurait blessé à la main[6].

[1] Erat enim loquax et prodigus, audax et in armis probissimus, fortis certusque sagittarius, voce clara et libera, lingua disserta, facie obesa, corpore pingui, brevique statura, unde vulgo *Gambarom* cognominatus est et *Brevis ocrea;* Orderic Vital, l. IV, p. 543, éd. de du Chesne.

[2] *Romans de Robert-le-Diable;* B. I. Fonds de La Vallière, n° 80, fol. 174, v°, col. 2. Il y a seulement dans le n° 38 du même Fonds, fol. 2, col. 2 :

Or enbarnist Robers et croist
Plus q'uns autres enfes assés;
Mais de biauté a tous passés
Les enfans qui sont el ducame.

[3] *Romans de Robert-le-Diable*; B. I. Fonds de La Vallière, n° 80, fol. 175, r°, col. 2.

[4] Benois dit seulement dans son *Histoire des ducs de Normandie*, l. II, v. 39235 :

Kiesi voleit le tot aveir
E de tot faire au suen voleir;
Mais li peres ne li laissout,
Kar par maintes feiz li desplout
Tens choses qu'il li véeit faire,
Qui a plusors genz ert contraire.

Mais Orderic Vital est beaucoup plus explicite : Normannia pejus a suis quam ab externis vexabatur, et intestina peste demoliebatur; l. V, p. 572. Voyez aussi le testament de Guillaume-le-Conquérant; *Ibid.*, p. 659.

[5] Benois, *Histoire des ducs de Normandie*, l. II, v. 59393.

[6] Hen Rodbert feht widh his feder widh-utan Normandige, be anum castele Garbonedh, hatte, and hine on tha hande gewundade; p. 285, éd. d'Ingram.

Digitized by Google

S'il éust son pere servi,
Amé, créeit e obéi,
Le regne éust entierement
E quant qu'a la corone apent (appartient);
Mais par sa coupe (faute) en est forsclos,

dit Benois[1] : tous les historiens rapportent également qu'il fut déshérité par Guillaume-le-Conquérant, et Robert-le-Diable succède tranquillement à son père. On lit même dans la continuation du *Brut* :

Treis contes esluz esteient
Ki treis cierges portereient
Devant le pople, en procession,
En priers od (avec) devotion,
E a ki del ciel lumer (feu) vendreit,
De Jerusalem cil rois serroit.
Le cierge Robert, veant la gent,
Del ciel receut embrasement.
Quant Robert feut apercéu
Ke la lumere li fu venu,
Du geron (pan) de son mantel
En air escuët (sécoua, éteignit) le lumer.
De richef funt la procession
Renoveler par devotion,
Lur cierges porter cum avant
E le pople apres tuit suviant.
Robert, ki fu de duer quer (dur cœur, esprit ferme),
En la chandeille ke deust porter
Un limingon (lumignon, mèche) de fer mist,
E ja le (*lisez* ne) mains le feu se prist,
Ki del ciel vint, véant la gent.
Ki dunke crient communement :
Robert nostre rois serra,
Le siege (trône) David par droit tendra[2].

Et ce miracle, qui manifeste avec tant d'éclat les prédilections que son courage lui avait méritées, n'est point une invention fortuite, toute personnelle à un poète à bout de souvenirs : il est aussi raconté d'une manière sommaire par Henry de Knighton[3], qui n'eût certes pas

[1] *Histoire des ducs de Normandie*, l. II, v. 40023.
[2] Dans Francisque Michel, *Chroniques anglo-normandes*, t. I, p. 100.
[3] Cum in sabbato paschali apud Jerosolymam inter caeteros astaret christianos, expectans ignem more solito de supernis in cereum alicujus descendere, cereus ejus divinitus accensus est, unde et ab omnibus in regem Jerosolymorum electus est. Set audita morte fratris sui regis Angliæ, regnum jerosolimitanum recusavit, non reverentiæ contuitu, sed aut laboris metu aut regni Anglicani cupidine; dans Twysden, *Historiæ anglicanæ auctores decem*, col. 2375. Des traditions d'une nature toute différente avaient même acquis assez de popularité pour avoir inspiré un livre islandais, imprimé à Holum en 1756, que nous ne connaissons que par une analyse extrêmement sommaire : *Rodhberts thattr Vilhjalmssonar ok Baldvina Jorsalakonungs*.

Digitized by Google

trouvé qu'un jongleur en langue vulgaire pût servir d'autorité suffisante à ses récits.

Il nous reste d'ailleurs plusieurs historiens trop rapprochés du règne de ces deux ducs pour avoir ignoré les inventions que les événements de leur vie auraient inspirées au peuple, et quoique plusieurs, comme Orderic Vital et Philippe Mouskès, fussent fort curieux des traditions de ce genre et en aient recueilli un grand nombre, il n'en est pas un seul qui fasse la moindre allusion à celle-ci. Ces raisons avaient paru décisives à M. Licquet[1], et l'impossibilité de voir dans le héros de la légende le père ou le fils de Guillaume-le-Conquérant, est également reconnue par Masseville[2] et par M. Trebutien[3]. Quant à leur croyance au fils d'un *dux Albertus* qui aurait vécu à une époque antérieure à tous les renseignements, c'est une supposition toute bénévole, qui prouve seulement le désir de rattacher Robert-le-Diable à l'histoire, et l'impuissance de citer à l'appui aucun fait qui mérite la moindre confiance. Un savant d'un esprit très pénétrant, M. Littré, est allé plus loin encore dans ses négations : il a rangé la plus vieille version parmi les romans d'aventure ou de pure imagination[4], et pourrait ainsi sembler ne lui reconnaître ni fondement historique ni aucune autre raison d'être que la fantaisie d'un poète.

L'origine de cette tradition est d'ailleurs beaucoup trop rapprochée du temps où vivaient les deux Robert, pour que l'imagination populaire eût déjà transformé si complètement les faits. L'écriture d'un des manuscrits de la Bibliothèque impériale qui nous ont conservé le *Roman* appartient encore au treizième siècle[5], et l'autre, plus mo-

[1] *Histoire de Normandie depuis les temps les plus reculés jusqu'à la conquête de l'Angleterre*, t. II, p. 33.

[2] *État géographique et histoire sommaire de Normandie*, t. I, p. 67.

[3] *Roman de Robert-le-Diable*, p. 9.

[4] *Histoire littéraire de la France*, t. XXII, p. 879. Mais il n'est pas resté dans tout le cours de son travail, fidèle à sa première idée, et dit, p. 880, par une heureuse inconséquence : Les seigneurs oppresseurs et tyranniques n'ont pas manqué pendant plusieurs siècles; et souvent aussi, après une vie pleine de violences, des hommes sont allés chercher, dans une sévère pénitence, le rachat d'actions qui pesaient sur leur conscience et les inquiétaient pour l'avenir. C'est une pensée de ce genre qui a inspiré à nos aïeux un *Roman*, un *Mystère* et un *Dit*.

[5] B. I. Fonds de La Vallière, n° 80, fol. 174, r°. Quoique le style ait quelques prétentions littéraires, de nombreuses fautes de versification témoignent d'une époque plus reculée que ne l'indiquent les caractères de l'écriture. On se contente quelquefois d'une simple assonance ou même d'un nombre approximatif de syllabes :

Ne vaut cesser onques nul ore;
Nuit et jor pleure, et crie, et braie;
(Fol. 174, v°, col. 1.)

Le cendre li rue en la bouche;
Qant chou a fait, en fuies torne;
(Fol. 174, v°, col. 2, et *Ibidem* :)

Digitized by Google

derne seulement d'une cinquantaine d'années[1], en diffère assez par l'expression et quelques menus détails, pour ne pouvoir se rattacher immédiatement à une source commune. La plus ancienne forme s'appuie même déjà sur des documents écrits :

Or vous dirai que font a Rome
Al conchille femes et home :
Si joiant sont et si haitié (contents),
Si com je l'truis en mon *treitté*[2],

et plus bas :

Si com je l'truis en mon *dité*,
De lui ont si tres grant pité[3].

A la vérité, ces sortes d'indications sont généralement fort suspectes; mais la multiplicité des versions dont aucun changement important, ni dans les idées ni dans la langue, n'explique le remaniement, leur insistance à s'en référer à de véritables annales[4], et le récit sommaire qu'on a pris au sérieux et ajouté aux *Croniques de Normendie*, ne permettent pas d'y voir une de ces vaines allégations dont s'autorisaient si souvent les romanciers du moyen-âge.

Tout semble aussi prouver que l'auteur du *Roman* n'était pas Normand et n'aurait pu recueillir les traditions de première main : les formes dialectales de sa langue ne sont ni assez mouillées ni assez grêles ; il place le Mont-Saint-Michel en Bretagne[5] et attribue complaisamment aux Bretons et aux Français une supériorité de loyauté que, ne fût-ce que par amour-propre national, un Normand n'eût pas

Les noriches cel aversier
Redoutent tant a alaitier,
C'un cornet li afaitierent,
C'onques puis ne l'atinrent (*lisez* l'alaitierent ?)

Il est difficile aussi de ne pas voir un souvenir d'une version moins littéraire dans la crainte de saint Georges, qui est si singulièrement prêtée aux Turcs :

Atant lor trancha pis et gorges :
Il quident que che soit saint Jorges;
S'en ont grant esmai et grant doute;
(Fol. 192, v°, col. 1.)

[1] B. I. Fonds de La Vallière, n° 38, fol. 1, r°.
[2] Fol. 206, r°, col. 1.
[3] Fol. 207, v°, col. 2.
[4] Les croniques tesmoignent qu'il avoit non Aubert;
(*Dit de Robert-le-Dyable;* B. I., Fonds de Notre-Dame, n° 198, fol. 202, r°, col. 1.)
Si con voir on le trovet en pluseurs lues escript;
(*Vie de Robert-le-Dyable;* B. I. Suppl. français, n° 187, fol. 111, v°, col. 1.)
[5] Al Mont-Saint-Michiel, en Bretaigne;
(B. I. Fonds de La Vallière, n° 80, fol. 175, v°, col. 2.)

Digitized by Google

sans doute reconnue[1]. Enfin, cette légende se répandit dans toute la France, et une popularité si générale ne serait nullement en rapport avec l'insignifiance des faits purement locaux qui lui auraient servi de base. A la forme narrative en vers de huit syllabes, qu'elle avait dès la fin du treizième siècle, on ajouta dans le quatorzième, d'abord une version dramatique[2], puis un remaniement semi-lyrique en stances de quatre alexandrins monorimes dont la Bibliothèque impériale possède jusqu'à trois exemplaires[3], et, quoique d'une date assez rapprochée, ils expriment trop souvent les mêmes idées d'une manière différente, pour avoir aucune liaison immédiate les uns avec les autres. Dès le commencement de l'Imprimerie, une nouvelle élaboration encore plus populaire sortit presque à la fois des presses de Lyon[4] et de Paris[5], et malgré le grand nombre d'éditions à bas prix qui en ont été faites, son succès n'est pas épuisé, et on la réimprime encore avec des rajeunissements qui ne portent que sur le style[6]. Sa vogue ne s'est pas même arrêtée à la frontière ; si, peut-être à cause du talent de Hartmann ze Ouwe, l'Allemagne du moyen-âge semble avoir préféré la tradition de *Gregorius uf Staine*, dont l'idée fondamentale était identique, la légende de Robert-le-Diable n'y devait pas moins circuler aussi sous une forme traditionnelle[7]. Sans une popularité véri-

[1] Qui que soiés Bres u Francois,
Ma fille n'aurés mie ancois
S'averons véu les ensegnes
Devant toutes les gens estranges.
(B. I. Fonds de La Vallière, n° 80, fol. 204, r°, col 1.)

[2] B. I. N° 7208 4, B. fol. 157 ; publiée à Rouen, in-8°, 1836, chez Frère.

[3] N° 7883 3, fol. 254, r° ; Fonds de Notre-Dame, n° 198, fol. 202, r°, et Supplément français, n° 187, fol. 111, r°. Selon La Croix du Maine, Jacques de La Hogue, qui vivait dans la première moitié du XVI° siècle, aurait aussi composé une Vie de Robert-le-Diable en vers, qui serait restée inédite.

[4] Chez Pierre Mareschal et Bernabe Chaussard, 1496, in-4° gothique.

[5] Chez maistre Nicole de La Barre, 1497, in-4° gothique. On en connaît d'autres également imprimées à Paris, par Jehan Herouf, s. d. (vers 1525), par Denys Janot (vers 1536), et par Claude Bihart (vers 1550). La *Ballade aux Lysans* qui précède la *Légende de Pierre Faifeu* prouverait d'ailleurs que *Robert-le-Diable* était encore fort populaire en 1531 :

De Pathelin n'oyez plus les cantiques,
De Jehan de Meun la grant jolyveté,
Ne de Villon les subtilles traficques :
Car pour tout vrai ils n'ont que cacquetté.
Robert-le-Dyable a la teste abolye ;
Bachus s'endort et ronfle sur la lye ;
Laissez ester Caillette le folastre,
Les Quatre filz Aymon vestuz de bleu,
Gargantua qui a cheveux de plastre :
Voyez les faits maistre Pierre Faifeu.

[6] Elle a encore été imprimée en 1842, dans une petite collection de légendes publiée par Charles Nodier et M. Leroux de Lincy.

[7] Dans une censure de l'évêque d'Anvers, du 16 avril 1621, on trouve même parmi les Boeken, die niet alleen voor de scholen maer ook verboden zyn generalyk onder de ghemeynte, le roman *Robrecht den Duyvel*.

Digitized by Google

table, on n'y eût pas publié naguère deux traductions de notre version à l'usage des campagnes [1]; M. Schwab n'y aurait pas pris le sujet d'un de ses poèmes légendaires [2], ni M. Raupach l'idée d'un drame [3]. Les premières presses anglaises imprimèrent aussi deux traductions : une en vers [4] et une en prose, dont six éditions sans notables différences n'ont point lassé l'empressement du public [5]. Il y eut également, en Espagne, au moins six éditions de la forme la moins élevée de cette légende [6], et non-seulement Viceno l'a dialoguée et mise au théâtre [7], mais les meilleurs auteurs dramatiques comptaient assez sur sa popularité pour y faire des allusions; Calderon lui-même s'en est permis dans deux de ses comédies profanes, dans *El Alcade de si mismo* [8] et *El conde Lucanor* [9]. Des mérites extraordinaires de style ne sauraient cependant expliquer une telle célébrité [10] : lors

[1] *Robert der Teufel, eine nicht blos schauerliche, sondern auch unterhaltende und erbauliche Historie*, Reutlingen, 1844, in-8°; *Robert der Teufel*, herausgegeben von Marbach, Leipzig, Otto Wigand, in-8°, sans date.

[2] *Romanzen von Robert dem Teufel :* une analyse assez développée en a été donnée dans la *Revue germanique* de 1835, t. IV, p. 191.

[3] *Robert der Teufel ;* dans le t. II du *Dramatische Werke ernster Gattung.*

[4] *Roberte the Devyll, a metrical romance from an ancient illuminated manuscript*, London, 1798, in-8° : c'est la réimpression d'une édition donnée par Wynkyn de Worde ou Pynson, dont on ne connaît plus qu'un fragment de six feuilles et une copie manuscrite.

[5] *Robert the Devyll*, enprynted by W. de Worde, in-4°, sans date; deux éditions sous le même titre, Londres, 1596, in-12, l'une par James Roberts, et l'autre par Nicholas Ling; *The famous, true and historical life of Robert, second Duke of Normandy, surnamed Robin the Divell*, Londres, Busbie, 1591, in-4°, réimprimé en 1596 (selon M. Brunet, peut être une des deux éditions ci-dessus) et en 1599, in-4°. Ces six éditions n'ont pas empêché M. Thoms de le republier de nouveau dans son *Collection of early prose Romances*, t. I, p. 3-56.

[6] Alcala de Henares, 1530, in-4°; Séville, 1582, in-4°; Séville, 1604, in-4°; Salamanque, 1627, in-4°; Jaen et Irun, 1628, in-8°, si toutefois ces deux éditions que nous n'avons pas vues sont réellement différentes.

[7] *Roberto el Diabolo.*

[8] ¿Y sos Roberto
El diablo?
(Journée II; *Comedias de don Pedro Calderon*, t. IV, p. 380, col. 2, éd. de Leipsick.)

[9] Un Roberto; que Roberto
Es del diablo para mi.
(Journée III; *Ibidem*, t. II, p. 502, col. 1.)

[10] Il y a un peu plus d'esprit poétique que dans la plupart des poésies du même temps : quoique le style y ait la banalité et la platitude habituelles, l'auteur y emploie volontiers des métaphores ou même des périphrases. Nous en citerons quelques exemples d'après l'édition de M. Trebutien, dont le seul défaut est une exactitude trop scrupuleuse :

Car se vous i mentes granment
Ceste espee tranchant et bele
Feroie boivre en vo cervele;
(Fol. A, 4, v°, col. 2.)

Esprevier qui vole a quaille
Ne destent de gringor ravine
Que il vers la gent sarrasine;
(Fol. D, 1, r°, col 1.)

Digitized by Google

même qu'ils n'eussent pas entièrement disparu des remaniements ultérieurs et des traductions en langues étrangères, le français n'était pas encore parvenu, même à la fin du treizième siècle, à un état de développement qui lui permît de prétendre à aucune valeur d'expression. L'art de la composition ni l'intérêt romanesque des aventures ne sauraient non plus en rendre une raison suffisante. L'idée chrétienne y est trop dominante pour laisser place à la moindre incertitude, et l'inhabileté de l'auteur s'y trahit à chaque instant avec une véritable naïveté. Pour peindre avec plus de force la méchanceté de Robert, il ne trouve rien de mieux que de multiplier outre mesure chaque espèce de crime ; il lui fait brûler, dans la même année, jusqu'à vingt abbayes [1], égorger à la fois jusqu'à cinquante religieuses [2], et quand il veut augmenter l'effet de son récit et donner plus de relief à quelque circonstance, il la reproduit invariablement trois fois [3]. C'est donc dans l'essence même de la tradition et dans la nature de ses détails qu'il faut chercher la cause de cette popularité qui s'est étendue dans la meilleure part de l'Europe, et qui dure déjà au moins depuis six cents ans.

Dès les premiers temps du christianisme, les fidèles aimaient à se raconter, dans leurs heures de repos, des histoires du Christ sans authenticité suffisante, que recueillirent soigneusement une foule de

El tant que li pres reverdist
Et la foille el boton norist,
Entrent paien en mer bruiant
Dont les ondes vont mult ruistant;
(Fol. E, 3, r°, col, 2.
Quant sont rengies, as plains s'en issent;
Li cheval braient et henissent,
Et les longes busines sonent;
Contre solailg grant clarte donent
Cil escu qui cler estinchelent,
Et cil penon al vent ventelent;
(Fol. F, 5, v°, col 2.)

[1] Ancois que li ans soit passés
A il vint abeies arssés.
(*Romans;* B. I. Fonds de La Vallière, n° 80, fol. 175, v°, col 1.)

[2] Venus est a une abéïe
O ses barons, o sa maisnie,
Ou il avoit soixante nonains;
Robers en ochist de ses mains
Plus de cinquante des plus beles;
Le fer lor met ens es mameles:
Si les ochist et si les tue,
Puis prent le feu, partout le rue;
(*Ibidem,* fol. 176, v°, col. 2.)

[3] Les Turcs assiégent Rome trois fois; trois fois l'ange apporte de la même manière des armes à Robert, et la fille de l'Empereur s'incline par trois fois devant lui et témoigne par ses signes qu'il est le chevalier aux armes blanches.

Digitized by Google

faux Évangiles, dont il nous reste encore quelques passages et de nombreuses indications. Plus tard, quand ces traditions eurent été repoussées par l'Église, on les remplaça dans les entretiens populaires par les Actes des martyrs et le récit des persécutions et des tortures qu'ils avaient victorieusement supportées. Le procès-verbal de l'épreuve et du triomphe satisfit d'abord à tous les besoins de l'intelligence comme à toutes les aspirations de la foi : c'était là toute la poésie du temps, et l'austère et hautain génie de saint Jérôme ne dédaignait pas de la signer de son nom. Mais quand la croyance ne fut plus aussi exclusive, ni l'enthousiasme aussi chaleureusement naïf, une simple relation du martyre n'impressionna plus suffisamment l'imagination du peuple, et elle y ajouta peu à peu des circonstances poétiques qui en rehaussaient l'effet et lui rendaient la puissance d'élever les âmes à Dieu. A l'origine, ces additions épisodiques peignaient de plus vives couleurs la sainte obstination du martyr, ou manifestaient par des témoignages surnaturels les grâces dont le Ciel l'avait comblé; mais les saints qui n'avaient consacré leur vie qu'à la pratique des vertus et à la propagation de la foi, finirent aussi par recevoir cette glorification populaire. On voulut mettre en rapport leurs mérites avec l'éclat de leurs récompenses, et on leur prêta des emportements de zèle et des exagérations de vertu qui répondaient au christianisme idéal du temps. Les mieux connus et les plus vénérés, saint Martin et saint Ambroise eux-mêmes, devinrent des personnages poétiques et prirent une forme légendaire. Bientôt le répertoire de ces traditions religieuses s'étendit : toutes les idées qu'agita le christianisme, toutes les croyances qui vinrent à s'y développer s'exprimèrent par des légendes spéciales où la poésie se mettait au service de la foi. Les plus fameuses nous ont été conservées par les premiers hagiographes et le compilateur de la *Légende dorée;* mais une foule d'autres, moins logiques et moins appropriées aux besoins du temps, n'ont trouvé qu'une popularité passagère et se sont fondues dans des traditions analogues, d'une inspiration plus heureuse. Dans le douzième et le treizième siècles, lorsque des idées plus littéraires eurent créé les poèmes chevaleresques, et que l'humeur frondeuse du peuple se fut mise à railler dans des fabliaux les sentiments auxquels il croyait avec une foi plus entière, et les autorités qu'il respectait davantage, la poésie légendaire gardait encore sa popularité. Les traditions sur saint Remacle[1], saint Nicolas[2], saint Georges[3], saint Thomas

[1] Chapeauville, *Leodiensium historia*, t. II, p. 561.

[2] Voyez nos *Poésies populaires latines, antérieures au XIIe siècle*, p. 185, et la *Vie* mise en vers français, par Wace.

[3] On lit dans la *Vie de saint Georges*, par Reinbote von Doren :

In eynem buche man uns lis
Das latinisch geschreben was,

Digitized by Google

Becket[1], et une foule d'autres Saints, étaient même en vers[2]. Orderic Vital nous apprend qu'encore en 1066, les jongleurs célébraient dans une cantilène saint Guillaume d'Aquitaine, que les romanciers en langue vulgaire ont appelé Guillaume-au-Cort-Nez[3], et le préambule d'une Vie en prose, qui semble composée vers ce temps, va jusqu'à dire : « Quels royaumes, quelles provinces, quelles régions, quelles villes ne parlent point de la puissance du duc Guillaume, de son courage, de sa force, de ses fréquentes et glorieuses victoires? Quels concerts, quelles vigiles des Saints ne retentissent pas de ses louanges et ne redisent pas dans des chants harmonieux sa vie et sa grandeur, ses glorieux exploits sous le glorieux Charles, la vaillance et le succès avec lesquels il combattit et dompta les Barbares, tout ce qu'il eut à en subir, tout ce qu'il leur fit souffrir, et leur expulsion définitive, après de nombreuses défaites, de toutes les terres du royaume des Francs[4]? » Un passage fort curieux d'une de ces petites chroniques si précieuses pour l'exactitude matérielle des faits, prouve qu'en 1173 la légende de saint

So bitterliche erbeyt
Dy der gute sante Jorge leit
Durch Cristum unseren herren Got.

Deux romances populaires sur le même sujet ont encore été recueillies dans le *Wunderhorn*, t. I, p. 151-156. On en connaît aussi des versions anglaises : voyez Warton, *History of english poetry*, t. II, p. 123, 125, 425, et t. III, p. 269.

[1] Garnier de Pont-Sainte-Maxence disait même, dans la *Vie* qui nous est parvenue :

Tut cel autre romaunz c'un ad fet del martyr,
Clerc u lai, muine u dame, mult les i oi mentir ;
Ne le veir ne le plein, ne les i oi furmir (*sic*) ;
Mes ci porreiz le veir et tut le plein oïr
N'isterai de verite pur perdre u pur murir ;
(B. I. Suppl. français, n° 2636, fol. 3, v°, v. 11.)

[2] Nous en citerons seulement quelques preuves : In arte musica praepollebat (Hucbald) ; cantus multorum Sanctorum dulci et regulari melodia composuit ; Sigbertus de Gemblours, *De scriptoribus ecclesiasticis*, ch. 107. Hymnos etiam et varios cantus in honore Sanctorum dulci et regulari melodia composuit (saint Odon, abbé de Cluny) ; Johannes de Trittenheim ; *De scriptoribus ecclesiasticis*, ch. 292.

Libenter, presbyteri, mane vigilate :
Quam leve sit Domini jugum degustate,
Distincte per ordinem psalmos decantate,
Saepe laborate, Vitas Patrum recitate.

De diversis ordinibus hominum, v. 129 ; dans M. Wright, *Poems commonly attributed to Walter Mapes*, p. 233.

[3] Vulgo canitur (en 1066) a joculatoribus de illo cantilena ; dans du Chesne, *Historiae Normannorum scriptores*, p. 598.

[4] Quae enim regna et quae provinciae, quae gentes, quae urbes Guil(l)elmi ducis potentiam non loquuntur, virtutem animi, corporis vires, gloriosos belli studio et frequentia triumphos? Qui c(h)ori, quae vigiliae Sanctorum dulce non resonant, et modulatis vocibus decantant qualis et quantus fuerit, quam gloriose sub Carolo glorioso militavit, quam fortiter quamque victoriose Barbaros domuit et expugnavit, quanta hab (*lisez* ab) eis pertulit, quanta intulit, ac demum de cunctis regni Francorum finibus crebro victos et refugas perturbavit et extulit (*lisez* expulit)? B. I., n° 1240, fol. 175, v°. Cette Vie a été publiée avec quelques changements par les Bollandistes ; *Acta Sanctorum*, Mai, t. VI, p. 811-820.

Digitized by Google

Alexis, qui, comme nous allons le voir, a la même idée fondamentale que celle de Robert-le-Diable, était récitée sur les places publiques pour l'édification des fidèles : « Un jour de dimanche, » dit-elle, « que Valdesius s'était approché d'un groupe qu'il avait vu amassé autour d'un jongleur, il fut touché de ses paroles, et le conduisant en sa maison, il se mit à l'écouter attentivement : car le sujet de son récit était l'heureuse fin du bienheureux Alexis dans la maison de son père [1]. » La plus ancienne version française de cette légende qui nous soit parvenue, finit encore par une prière adressée à Dieu :

Aiuns, seignors, cel saint home en memorie :
Si li preiuns que de toz mals nos tolget (délivre),
En icest siecle (monde) nus acat (obtienne) pais et glorie
Et en cel altra la plus durable glorie :
En ipse verbe sin dimes pater noster — amen [2].

[1] Is, quadam die dominica, cum declinasset ad turbam quam ante joculatorem viderat congregatam, ex verbis ipsius compunctus fuit, et eum ad domum suam deducens, intense eum audire curavit. Fuit enim locus narrationis ejus qualiter beatus Alexis in domo patris sui beato fine quievit; *Chronicon anonymi Canonici laudunensis;* dans le *Recueil des historiens de France*, t. XIII, p. 680. On lit aussi dans la *Vie* de saint Wandregesil : Quadam die audivit mimum cantando referentem vitam et conversionem sancti Theobaldi et asperitatem vitae ejus.

[2] Dans le *Zeitschrift für deutsches Alterthum*, t. V, p. 318. Peut-être faut-il lire en un seul mot *sindismes* ou *saintism;* mais cette ligne est trop corrompue pour qu'une restitution quelconque puisse avoir un caractère suffisant de certitude. Les autres versions ne manifestent pas moins l'idée dévote de cette légende ; tantôt elle commençait par le signe de la croix :

So wil ich beginnen
Eine rede fürbringen
Von einem heiligen man ;
(Dans Massmann, *Sanct Alexius Leben*, p. 45 ;)

tantôt elle finissait par une véritable prière :

Got lâze uns sîn geniezen noch,
Daz wir uns der sünden joch
Kunnen menlîche entslân
Unde ane tugenden bestân,
Sunder missewende,
Unz an unser ende — Amen !
(Dans Massmann, *Sanct Alexius Leben*, p. 117, et *Ibidem*, p. 146 :)

Got helfe uns ze den gnâden sîn
Durch Alexius den pilgerîn,
Der bit für uns für gots gewalt :
Amen sprechent jung und alt !

Le caractère dévot des légendes françaises n'est pas moins manifeste ; nous nous bornerons à citer le commencement de deux versions inédites :

Seignour et dames, entendez un sermon
D'un saintisme home qui Allessis ot non ;
(B. I. Supplément français, n° 632², fol. 51, v°.)

Ens (*sic*) en l'onneur de Dieu le pere tout puissant,
Qui nous fourma et fist du tout a son semblant,
Vous veulge recorder une mervelle grant
D'un mout vaillant preudomme et d'un sien chier enfant.
(B. I., n° 7595², fol. 108, v°)

Digitized by Google

Le *Dit de Florence de Rome* commence également par une invocation à la Vierge :

Pour ce que de bien faire ne puet nul mal venir,
Veil d'un fait merveilleus ma parole tenir:
La Vierge qui de grace sait les siens raemplir,
Gart trestouz ceulz et celles qui nous voudront oïr[1] !

Cet exorde dévot devint d'un usage si général qu'il était, pour ainsi dire, entré dans la poétique du genre; on lit même dans une version encore inédite du *Romanz de Floire et Blancheflor*, qui cependant n'était pas exclusivement destinée aux auditeurs de la place publique :

Seignor baron, or entendeiz;
Faites pais et si escoutez
Bone estoire, par tel senblant
Que Diex vos soit a toz garant
Et nos deffende de toz max
Et nos doint ennuit (aujourd'hui) bons ostax (hôtel)[2].

Cette poésie légendaire fut pendant longtemps si exclusive, et resta si dominante jusqu'au treizième siècle, qu'en l'absence d'une base historique et de toute liaison avec les grands cycles poétiques du moyen-âge, on serait suffisamment autorisé à ne voir qu'une légende pieuse dans le *Romans de Robert-le-Diable*, lors même qu'il ne témoignerait pas lui-même en termes formels de son caractère populaire :

Teus noveles n'oïstes onques
Con vous poriés ichi aprendre,
Se vous volés vers moi entendre[3].

Aussi ne sommes-nous point surpris que le traducteur espagnol ait cru se conformer plus scrupuleusement à la pensée-mère de la tradition en y ajoutant une invocation à Dieu, Notre-Seigneur, et à sa glorieuse mère, notre médiatrice[4]. Le rédacteur du *Dit* français avait déjà fini par une prière qui résumait en quelque sorte son idée :

Diex nous veille s'amour et sa grace donner! Amen[5] !

Avant que l'Église eût définitivement appliqué les principes du christianisme et en eût produit au grand jour toutes les conséquences, des dissensions intestines remettaient en question ses dogmes, et même

[1] B. I. Fonds de Notre-Dame, n° 198, fol. 215, v°, col. 1.
[2] B. I. Fonds de Saint-Germain français, n° 1239, fol. 193, r°, col. 1
[3] B. I. Fonds de La Vallière, n° 80, fol. 180, v°, col. 2.
[4] En el comienço de qualquier obra humilmente devemos llamar el ayuda y favor de Dios nuestro Señor.... y porque nos otros pecadores no podemos alcançar gracia alguna de Dios sin que su gloriosa madre sea nuestra medianera; édition de Salamanque, 1627.
[5] B. I. Fonds de Notre-Dame, n° 198, fol. 215, r°, col. 2.

Digitized by Google

ses enseignements les plus pratiques et les plus féconds. C'était une religion de miséricorde et d'amour que son fondateur avait évangélisée, et l'on en voulut faire un implacable système de haine et d'extermination. Un des plus ardents défenseurs de l'orthodoxie contre les entreprises de l'arianisme en Occident, Lucifer de Cagliari, ne craignit pas de proclamer, avec un zèle impitoyable, l'impuissance radicale du repentir et l'inanité des souffrances qu'il s'impose. Dans sa théologie draconienne, il n'y avait d'autre remède au mal que le glaive de la justice humaine et la mort du pécheur: c'était déjà, à un point de vue plus pratique, cette théorie de bourreaux providentiels qui devaient continuer et parfaire l'œuvre du Christ. De plus doux docteurs, parmi lesquels se distingua Paul, septième évêque de Paris, rappelèrent au contraire la pensée toute charitable du christianisme; ils soutenaient en montrant la croix que la souffrance était une expiation, et en concluaient, avec l'autorité d'une logique plus satisfaisante encore pour le cœur que pour la raison, que la clémence de Dieu répondait au repentir de l'homme. Cette croyance à la réhabilitation de l'âme par l'abaissement et la mortification du corps importait trop sérieusement à des populations toujours emportées vers le mal par la violence de leurs passions, et toujours désireuses de désarmer la justice de leur souverain juge, pour que la poésie populaire n'en prouvât point la vérité par quelque légende. Dans son exagération habituelle, elle choisit pour son type un jeune patricien qui, le jour même de son mariage avec une femme selon son cœur, s'arrache à toutes les joies de la famille, répudie toutes les jouissances de la fortune et du pouvoir, se fait pauvre et misérable parmi les plus misérables et les plus pauvres, et après de longues années de mortifications volontaires meurt, encore dans la force de l'âge, glorifié par Dieu et révéré des hommes sous le nom de saint Alexis. Malgré le succès de cette légende dans toute la chrétienté [1], le sujet en était trop exceptionnel et d'une application trop

[1] Pour ne pas étendre démesurément ces indications, nous nous bornerons à citer les Vies en vers. En latin, nous en connaissons une, attribuée à Marbod, dans l'*Acta Sanctorum*, Juillet, t. IV, p. 254; une conservée à la Bibliothèque de l'Université de Leipsick, dans l'*Altdeutsche Blætter*, t. III, p. 273; une troisième publiée d'après un MS. de Munich, par Massmann, *Sanct Alexius Leben*, p. 176, et une inédite, dont nous citerons le commencement et la fin :

Duxit romanus vir nobilis Eufemianus
Anglaen uxorem, se non ignobiliorem;
Q(u)os exaltatos et (h)onoribus amplificatos
Copia cun(c)tarum ditabat divitiarum....
Illic compositum bona sollicitudo Quiritum
Ornavit, livit regaliter et sepelivit,
Felicemque torum tantus favor ambit odorum
Tanquam si Roma multum spargatur aroma.

(B. I. N° 1687 (XIIe siècle), non paginé)

M. Massmann en a publié jusqu'à huit versions allemandes dans son *Sanct Alexius Leben*, et

Digitized by Google

bornée, pour qu'elle répondît entièrement à son idée; ce n'était au fond qu'une glorification du monachisme qui s'adressait surtout à des religieux déjà gagnés à la vie dévote [1]. Aussi l'imagination du peuple inventa-t-elle une foule d'autres légendes du même genre, mais plus pratiques, mieux adaptées aux besoins et à la moralité de chacun, et l'une d'elles, *Grégorius du Rocher*, jouit aussi, surtout en Allemagne, d'une popularité considérable [2]. Plus coupable qu'Œdipe, parce qu'il connaissait sa mère, le héros expie l'emportement brutal d'un moment, en vivant dix-sept ans sur un rocher perdu au milieu des mers, qui deux fois par jour disparaît presque tout entier sous les flots; enfin la pénitence efface le crime; Grégorius, miraculeusement conduit à Rome, est élevé au Saint-Siége, et absout lui-même sa mère, qui vient demander au Pape un pardon qu'aucun autre prêtre ne se croyait le pouvoir de lui accorder. Tout dans cette légende, le crime, la pénitence, et la preuve de la réconciliation du pécheur avec Dieu, était encore, comme on voit, trop exceptionnel et en même temps trop peu merveilleux pour frapper suffisamment l'imagination de la foule et devenir une de ces paraboles usuelles qui jouèrent un si grand rôle dans la moralité du moyen-âge.

Le sujet de *Robert-le-Diable* est beaucoup mieux approprié à son but; les moindres circonstances s'y inspirent d'une idée chrétienne, et concourent à l'impression religieuse de l'ensemble. Un fait dont peut-être on n'a pas suffisamment tenu compte dans l'appréciation

le poème de Konrad von Würzburg a été imprimé dans le premier cahier du *Sammlung altdeutschen Dichtungen* de Meyer et Mooyer. A la version en vieux-français, publiée dans le *Zeitschrift für deutsches Alterthum*, t. v, p. 302-318, nous ajouterons celles de la B. I., n° 7595², fol. 108, v°; Suppl. franç., n° 632³, fol. 51; fonds de Notre-Dame, n° 273 *bis*, fol 30, r°; et le *Mystère*, n° 7208⁴, B, fol. 280. Il existe aussi une version provençale, n° 7693, dont quelques extraits ont été publiés par M. Raynouard, *Lexique roman*, t. I, p. 575-576. On a déjà publié des fragments de deux ou trois versions en vieil-anglais; dans Warton, *History of english poetry*, t. II, p. 51; Swan, *Gesta Romanorum*, t. I, p. 298; *Reliquiae antiquae*, t. II, p. 64. Il y a trois romances sur la vie et la mort de saint Alexis dans le *Romancero general* (t. II, p. 322-326), qui forme le t. XVII du *Bibliotheca de autores españoles desde la formacion del lenguaje hasta nuestros dias*, et Moreto a fait un drame intitulé : *La vida de san Alejo*, qui se trouve au commencement du dixième volume de *Comedias nuevas escogidas de los mejores ingenios de la España*. Enfin un poème italien, à la vérité assez moderne, a été imprimé sans nom d'auteur à Trévise, à Bassano et à Trente. Nous ajouterons, comme preuve et explication de la popularité de cette légende, qu'elle forme le ch. 15 du *Gesta Romanorum*, l'histoire 89 (94, de l'édit. de Grœsse) du *Legenda aurea*, et que Vincent de Beauvais citait déjà le *Gesta Allexii*; voyez le *Speculum historiale*, l. XIX, ch. 48.

[1] Cette intention est même positivement exprimée dans le prologue d'une des Vies anglaises : Alexis is as moche as to saye as goynge out of the lawe of maryage for to keep virginite for Goddes sake, and to renounce all the pomp and rychesses of the worlde for to lyve in poverte; *Golden legend*, trad. de Williams Caxton, édit. de 1527.

[2] On en fit même une version populaire en prose : *Der heilige Gregor auf dem Steine*, imprimée à Cologne sans date : voyez Gœrres, *Deutsche Volksbuch*, p. 244; Greith, *Spicilegium vaticanum*, p. 137-179, et von der Hagen, *Minnesinger*, t. IV, p. 264 et suivantes. La même tradition se trouve, mais avec des circonstances un peu différentes, dans le *Gesta Romanorum*, ch. 81.

Digitized by Google

des causes qui préparèrent le succès du christianisme, c'est le malheur des temps, le spectacle de la barbarie triomphante et des souffrances de la vertu, qui eût jeté le désespoir dans les âmes et le trouble dans les consciences, sans l'espoir d'une autre vie et une foi aveugle dans l'optimisme final de l'histoire. Ces idées sur l'administration du monde par une providence divine, qui trouvèrent leur plus éloquente expression dans le livre de Salvien, avaient abouti pour la foule à un manichéisme grossier, à la croyance à une lutte incessante et par conséquent à l'active intervention d'un mauvais principe dans toutes les affaires humaines. Tout mal temporel, tout désordre physique et moral s'expliqua par la puissance du démon : il est même resté dans notre langue une preuve singulièrement significative de la foi du peuple à la Providence et à l'ordre régulier et systématique des choses. *Hasard* est un mot tudesque (*Haschart*) qui signifiait primitivement Mauvais esprit, diable, et l'Église, prenant cette étymologie à la lettre, proscrivit tous les jeux de hasard[1] : elle jugea que c'était manquer de respect à Dieu et pécher contre lui que de rechercher la faveur de cette puissance ennemie de toute loi qu'on appelle le *sort*, et de lui donner les occasions de se produire. Dans cette théologie populaire, la méchanceté de Robert ne pouvait être amenée par les mauvais penchants de sa nature, mais par la prédominance du diable sur son ange gardien, et il fallait expliquer par des raisons toutes spéciales une prépondérance si contraire à l'ordre général que Dieu avait établi dans le monde. A l'origine de cette légende, dans un temps où l'on croyait à la présence réelle du démon et à son intervention personnelle dans tous les événements, la raison de cette méchanceté surnaturelle était bien facile à trouver : Robert lui appartenait par sa naissance. On lit donc dans le *Romans* :

La duchoisse a le ceur dolant
Qu'ele ne pot avoir enfant :
Dieu, fait ele, comme haés (haïssez)
Que fruit doner ne me volés !
Une caitive, non-poissant,
Donés vous, Sire, leus[2] enfant
Et moi, Sire, que (qui) tant ai avoir
Ne puis, che m'est vis (certain), nul avoir :
Espoir que nul pooir avés,
Que (puisque) vous, Sire, nul me donés.

[1] Nous citerons entre autres l'édit de Rotharius de 379, le Concile de Tolède de 633, canon XXIX, le Concile tenu à Paris en 1212 (dans Labbe, *Sacrosancta Concilia*, t. XI, col. 77), et celui d'Albi de 1254 (*Ibid.*, col. 732).

[2] Il faut peut-être lire *lues*.

Digitized by Google

Diable, fait ele, je te proi
Que tu entenges ja vers moi:
Se tu me dones un enfant,
Che (*lisez* je) te proi des ore en avant[1].

La tradition est encore plus explicite quand Robert vient demander compte à sa mère de ses méchants instincts et de la terreur générale qu'il inspire :

Sa mere qui fu en fréour
Li reconte par grant paour
De sa naissanche toute l'evre:
En la fin li dist et descevre (découvre)
C'ainc (que jamais) ne sot tant a Dieu proier
Que d'enfant li vausist (voulût) aidier,
Et puis en requist le dïable:
Verités est ne mie fable,
Que lui méismes li dona
Si tost c'on l'en araisona (pria).
Por chou ne peut il faire bien,
Que Dieus n'a en lui nule rien (chose):
Car d'enfer vient u li mal (méchants) sont;
Li mal qu'en vient (*lisez* viennent) la r'iront[2].

C'est encore la raison qu'en donnent le *Dit* [3], le *Mystère* [4] et même

[1] B. I. Fonds de La Vallière, n° 80, fol. 174, r°, col. 2. La version du manuscrit fonds de La Vallière, n° 88, est, comme il arrive souvent, plus développée :

Dieux, fait elle, ce que poet estre?
Pour proiere ne pour promesse
Ne pour proier a sainte messe,
U je vous ay tant sermonné
Ne m'avés nul enfant donné.
Je cuich que pooir n'en avés,
Et que si estes meschavés
Que chil, qui dyable ont esté,
Vos ont tolu vo poesté
Que vous soliés devant avoir :
Tout avés pierdu vo savoir.
Dyables, fait elle, empenés;
Proi vous que d'enfant m'assenés :
Car pooir en avés greignour
De Jeshu Crist nostre seignour;
De vostre part le voel avoir
Soit a folie u a savoir;
(Fol. 1, r°, col. 2.)

[2] B. I. Fonds de La Vallière, n° 80, fol. 177, r°, col. 1.

[3] Puis qué il ne me veult nuz enfanz envoier
Si m'en envoit le dyable, sé il m'en puet aidier...
Puisque Diex n'a puissance que nus enfans nous doint,
Je le doins au déable s'en ai concéu point.
(B. I. Fonds de Notre-Dame, n° 198, fol. 202, r°, col. 1.)

Il ajoute même que le jour de la naissance de Robert :

Les croniques tesmoignent qu'il vint une nuée,
Si noire qu'il sambloit qu'il déust anuitier;
A tonner commenca et fort a esclairier;
Les quatre vens venterent : le plus maistre quartier
De la viex tour chaï : chascun s'ala mucier.

[4] Par ire dis : Puisque Dieu mettre
Ne veult enfant dedans mon corps

Digitized by Google

la version populaire[1]; mais les *Croniques de Normendie* la trouvent déjà trop merveilleuse et lui en substituent une autre, à la fois plus naturelle et plus chrétienne, la dégradation de l'âme par le péché et une exagération de la croyance à la tache originelle que tout homme apporte dans la vie. « Avint que le duc par un jour de samedi (le jour spécialement consacré au culte de la sainte Vierge) venoit de chasser en la forest de Rouveray et eust désir de coucher avec Inde sa femme; mais la dame voulut délayer la compagnie de son seigneur, lequel fut très fort embrasé de son amour. Et comme la dame n'oza désobéir à la volonté de son mary, par courroux lui dit, que ja Dieu n'eust part a chose qu'ils fissent. Et ainsi d'iceluy duc la bonne dame conceut fruict[2]. » Cette seconde idée, exprimée d'une manière encore plus claire, acquit même assez de popularité en France et en Allemagne pour y avoir servi de base à des poèmes spéciaux encore inédits[3].

La terreur qu'avaient répandue dans toute la France les déprédations et les violences des Normands, décida de la patrie de Robert; l'imagination était heureuse de lui en trouver une qui s'associât si bien avec sa renommée, et on lui donna un nom qui indiquait tout d'abord ses rapports avec le diable. Le nom de *Robert* signifiait sans doute en vieil-allemand Glorieux-défenseur ou Gloire-éclatante[4]; mais on l'avait aussi quelquefois donné à Odin, et c'était un procédé habituel aux prédicateurs du christianisme d'assimiler les dieux païens au diable. Puis quand l'usage eut altéré la forme primitive, un de ces grossiers calembourgs, si chers aux peuples sans

Sy l'i mette le dyable lors.....
Dis : Mais qu'au dyable puist-il estre!
Quant Dieu ne s'en veult entremettre
Que de vous puisse enfant avoir,
A li le doing.
(B. I., n° 7208[b] B. fol. 162, r°.)

[1] Le texte français est si connu que nous citerons de préférence la version anglaise, imprimée par Winkyn de Worde : As he (the good duke) came home, he toke her (his ladye) in his armes, and kyssed her, and dyde his will with her, sayenge his prayers to Lorde in this wyse : O! Lord Jhesu, I beseche the that I may get a chylde, at this houre, by the whiche thou mayst be honoured and served. — But the ladye being so sore moved, spake thus folyshly, and said : In the devyle's name be it, in so muche as God hath not the power that I conceyve; and yf I be conceyved with chylde in this houre, I gyve it to the devyll, body and soule. Robert-le-Diable n'est pas le seul personnage à qui l'on ait attribué une telle parenté : don Juan de Marana était aussi regardé comme le fils du démon, et selon une Chronique manuscrite des évêques de Cambrai, conservée à la Bibliothèque de cette ville, sous le n° 673, Jeanne de Flandre qui fit probablement pendre son père, le comte Baudoin, aurait été la fille d'un diable qui au moment de la mort d'une jeune demoiselle prit la place de son âme et vécut pendant neuf ans avec le comte de Flandre : voyez Me Clément, *Histoire des Fêtes civiles et religieuses du département du Nord*, t. I, p. 17-21.

[2] Ch. I, éd. de Rouen, 1558.

[3] *Miracle de Notre-Dame d'un enfant qui fu donne au Dyable quand il fu engendrez*, B. I., n° 7208[b] A, fol. 1, r°; *De verlorne sone*, poëme en bas-allemand, conservé à la Bibliothèque de Stockholm, sous le n° 29 : un extrait en a été publié par Dasent, *Theophilus in icelandic, low-german and other tongues*, p. XXIX-XXXII.

[4] *Rohberht*, ou *Hruodperaht*.

Digitized by Google

culture, fit attacher à ce nom la signification de Barbe rouge [1], et la tradition de Judas, secondée peut-être par de vagues réminiscences du celtique [2], inspirait pour cette couleur des répugnances qui se traduisaient par les plus malveillantes suppositions. On regardait les rouges comme ayant nécessairement un cœur faux et parjure [3]: on en vint à y voir une sorte de signalement diabolique [4], et par euphémisme on désigna le diable lui-même par le nom de *Robert* [5]. Une chanson composée en Angleterre, vers le milieu du treizième siècle, disait encore :

Competenter per Robert robbur (*sic*) designatur;
Robertus excoriat, extorquet et minatur.
Vir quicunque rabidus consors est Roberto [6],

[1] *Rot-Bart* : un autre composé de *Bart*, *Hage-Bart* s'employait également dans le sens de Mauvais-esprit : voyez Graff, *Althochdeutscher Sprachschatz*, t. IV, col. 762.

[2] Dans des gloses galliques d'un manuscrit du IXe siècle, conservé à la Bibliothèque impériale de Vienne, sous le n° 302, *Roth* est expliqué par *Violentus*; dans Endlicher, *Catalogus codicum latinorum*, p. 199.

[3] Im was der bart und daz har
Beidiu rot und viurvar :
Von den selben horich sagen,
Daz si valschiu herze tragen;
(*Wigalois*, v. 2841, éd. de Benecke)

Le *Coronemens-Looys* dit en parlant de Richard, duc de Normandie, qui était traître :
Atant ez vos le duc Richart, le ros;
(V. 2097, éd. de M. Jonckbloet;)

et le *Jocalis* cite comme deux raretés à peu près impossibles :
Albus si fuerit audax, rufusque fidelis;
(B. de Strasbourg, Fonds de St-Jean, col. 102 (XVe siècle), fol. 78, ve.)

Bibelius disait également dans ses *Facetiæ*, l. I, p. 55, éd. d'Amsterdam, 1660 :
Raro breves humiles vidi, rufosque fideles.

Le *Ruodlieb*, fragment III, v. 422-455, est encore plus explicite :
Non tibi sit rufus unquam specialis amicus!
Si fit iratus, non est fidei memoratus:
Nam vehemens dira sibi stat durabilis ira.
Tam bonus haut fuerit, aliqua fraus quin in eo sit.

Voyez aussi le *Facetus*, v. 75, et le *Vilkinasaga*, ch. CLXVII. Une foule d'histoires prouvient la nécessité de les éviter; ainsi, par exemple, la XXXIIe fable du l. II des *Rhythmicæ fabulæ* de M. Wright, a pour morale :
Monet nos hæc fabula rufos evitare;
Quos color et fama notat, illis sociare.
(*Selection of latin stories*, p. 168.)

Les Espagnols disent encore proverbialement : *Hombre roxo y hembra barbuda de lexos los saluda*, et notre proverbe : *Méchant comme un âne rouge*, se rattache sans doute à la même idée. Nous citerons encore Boner, *Edelstein*, fable LXXIII, et fable XCVI, v. 30.

[4] Voyez, Haupt, *Zeitschrift für deutsches Alterthum*, t. V, p. 482 et suivantes.

[5] Voyez J. Grimm, *Deutsche Mythologie*, p. 287, 1re édition. Probablement *Robin* est un diminutif de *Robert*; la qualification de *Goodfellow* qu'avait en anglais un lutin qui ne faisait point de mal, nous semble même donner à cette opinion une vraisemblance plus que suffisante: voyez Keightley, *The Fairy mythology*, p. 289 et suivantes; éd. de Bohn.

[6] Dans M. Wright, *Political songs*, p. 49. On trouve dans un autre document du XIIe siècle, *Bibliotheca*, p. 334 : Secundus dicebatur *Robertus*, quia a re nomen habuit: spoliator enim diu fuit et praeto.

Digitized by Google

et les voleurs y étaient appelés *Roberdes knaves*[1] et *Roberdes men*[2] En Allemagne, où les traditions primitives s'étaient mieux conservées, on donnait naguère encore le nom de *Rupert* à un méchant esprit qui apparaissait pendant la nuit, sous la forme d'un homme noir[3] : il figurait même dans les processions bouffonnes par lesquelles le peuple de plusieurs provinces célébrait la naissance du Christ[4] et on le brûlait au milieu de la joie publique pour exprimer d'une manière plus frappante l'avénement du christianisme et le triomphe de l'Humanité sur l'Esprit du mal[5]. A cette origine se rattachent aussi sans doute le *Robin Goodfellow* du peuple d'Angleterre[6] et le *Robin des bois* à qui le génie de Weber a su donner une popularité universelle. Si ces souvenirs ne se sont pas conservés en France d'une manière aussi générale, la trace en est restée dans le patois de plusieurs provinces, où

[1] *Vision of Piers Plougman*, v. 88 ; éd. de M. Wright.

[2] Diverses roberies, homicides et felonies ont este faitz eintz ces heures par gentz qui sont appellez Roberdesmen, Wastours et Draghelatche ; *Statut* v, Édouard III, ch. 14. La même expression a été employée dans le *Statut* VII, Richard II, ch. 5, et l'on retrouve *Robartes men* dans le *Creed of Piers Ploughman*, v. 143.

[3] Ex Spirituum quodam genere στοιχείων dicto, quod Rupertus ille repræsentat, quem dicunt, in caveis domesticis hominem veluti nigerrimi coloris, noctu sæpe, raro interdiu apparere ; Wernsdorf, *De originibus solemnium natalis Christi ex festivitate natalis invicti* ; dans Volbeding, *Thesaurus commentationum selectarum*, p. 149, note : voyez aussi J. Grimm, *Deutsche Mythologie*, p. 287 et 294.

[4] Diesen (Christ) begleiten die Engel, St-Peter mit dem Schlüssel, andere Apostel und dann etliche Rupert, oder verdammte Geister ; Chressulder (Drechsler), *De christianorum larvis natalitiis sancti Christi nomine commendatis*, p. 134. La preuve que ce *Rupert* était une personnification de l'Esprit du mal, ressort plus clairement encore d'une sorte de drame cité dans le *Weihnachtfrazzen* de Prætorius. Nous ne le connaissons malheureusement que par l'*Alsatia* de Stœber, p. 167, mais le Knecht Ruprecht y disait lui-même :

Jeh bin der alte bœse Mann
Der alle Kinder fressen kann,
Ich Ruprecht hab euch was zu sagen,
Wie mir der heilige Geist hat aufgetragen,
Er mit seinem Engel draussen,
Und ich will euch die Kolbe lausen.

Voyez aussi la pièce publiée par M. Hoffmann von Fallersleben, dans l'*Anzeiger für Kunde deutscher Vorzeit*, 1832, col. 308. Ce Ruprecht est remplacé dans quelques contrées par un autre mannequin appelé *Bartel* (Berchtolt), dont le caractère diabolique est encore plus évident : il a la figure et les mains noires, un masque de bois d'où sort une grosse langue rouge et deux cornes.

[5] Un usage semblable existait naguère encore à Florence, et la représentation du mauvais principe s'y appelait *la Fée Befana* ; voyez Müller, *Rom, Rœmer und Rœmerinn*, t. II, p. 69.

[6] Il figurait même dans le *Wily beguiled*, une des plus vieilles pièces du théâtre anglais, et y disait : I'll go put on my devilish robes, I mean my Christmas calf's-skin suit, and then walk to the woods : O I'll terrify him, I warrant ye ; dans Hawkins, *The origin of the english drama*, t. III, p. 336. Peut-être même la tradition du Rupert des Allemands n'y était-elle pas inconnue, au moins on lit dans Sandys, *Christmas carols*, p. LXXXVIII : There is a story of Roprecht the robber somewhere, where the hero is also hung for certain peccadilloes, but his body disappears miraculously from the gibbet, whether by good or evil agency, is doubtful ; however in no long time he suddenly appears again ready hung, but with the addition of a pair of boots and spurs.

Digitized by Google

le diable est familièrement désigné sous le nom de *Robert*. Voilà sans doute pourquoi le peuple attacha le nom de *Robert-le-Diable* à d'anciennes constructions[1] trop éloignées les unes des autres pour avoir de rapports avec le héros de la légende : il voulait dire seulement qu'elles étaient hantées par un Mauvais esprit.

La provenance diabolique de Robert devait se manifester non-seulement par sa perversité, mais par la nature de ses crimes : aussi recherchait-il de préférence ceux qu'aggravaient encore l'impiété et le sacrilége. Ses victimes favorites étaient des ermites et des religieuses: dès son plus jeune âge, il aimait à s'attaquer à Dieu lui-même et à briser les vitraux de ses temples; des meurtres, dit le *Romans*,

Chou est encore del mains;
Car en mostier ne en capeles
Ne véist verieres si beles,
Ne's (ne les) brisast toutes al ruer (en jetant des pierres),
Ains (avant) que se vausist remuer[2].

Le *Dit* l'accuse même positivement de n'avoir jamais obéi aux commandements de l'Église :

Robert fu moult maus hons
Que char vouloit mengier entre toutes saisons:
Il n'i espargnoit riens, veille ne quarantaine,
Vendredi n'autre jour qui fust en sa (*lisez* la) semainne[3];

et pour faire mieux ressortir la dégradation morale où il était tombé, le poète primitif ajoute, comme dernier coup de pinceau :

Li apostoiles (le pape) n'en rit mie;
Il le maldist et escumenie[4].

La connexité que la légende voulait établir entre la vertu et les pratiques du christianisme apparaît encore plus visiblement dans cette demande qu'adresse la mère de Robert au duc de Normandie, résolu enfin de faire droit aux plaintes de ses sujets :

Sire, merchi, dist la duchoise!
Se vous volés bien, ceste noisse
Poez esraument (sur-le-champ) abaissier,
Tout san faire ochire ne quassier:
Faites vo fil chevalier faire
Adont (*lisez* Adonques) le verez retraire

[1] Le fort de Moulineaux, à quatre lieues de Rouen, s'appelle encore *Château de Robert-le-Diable*, et l'on désigne par le nom de *Fossés de Robert-le-Diable* les anciens retranchements qui se trouvent dans le Maine, entre Méniers et Beaumont. John Bayley nous apprend même dans son *History and antiquities of the Tower of London*, qu'il y avait au XVIe siècle une tour qui portait aussi le nom de *Robert-le-Diable*.

[2] B. I. Fonds de La Vallière, n° 80, fol. 175, r°, col. 1.

[3] B. I. Fonds de Notre-Dame, n° 198, fol. 206, r°, col. 2.

[4] B. I. Fonds de La Vallière, n° 80, fol. 175, r°, col. 2.

Digitized by Google

Assés tost de ces grant malisse :
Tout en laira son malvais visse,
Sa crualté et son mesfait,
Puis (après) qu'il sera chevalier fait[1].

C'est que l'Ordre de la Chevalerie était dans l'opinion populaire une sorte de huitième sacrement auquel on se préparait par le jeûne, la veille et la prière ; un bain rappelait la purification des eaux du baptême, la colée était un symbole de l'expiation du passé et le parrain du nouveau chevalier l'initiait à une vie nouvelle[2].

Quand Robert se repent enfin de ses crimes, il en sent trop l'énormité pour en demander la rémission à un simple prêtre. Il n'attend de pardon que de la puissance supérieure, dont le Christ a investi son vicaire, et part en humble pénitent pour Rome. La croyance à des *cas réservés* est trop naturelle pour n'avoir pas été admise aussi pendant le moyen-âge ; ainsi pour n'en citer qu'une preuve, on lit dans la *Fable de l'Aronde et des Oyseaux :*

Dame arondelle, dist l'aloe (alouette),
Il n'est pas moult saige qui loe (conseille).
Faire dommaige a un preudomme :
Aler en convenroit a Romme,
Qui en voulroit estre absols[3].

Mais le Pape lui-même s'effraye du nombre et de la gravité des péchés de Robert, et n'ose prendre sur lui de l'en absoudre[4]. Touché enfin de la ferveur de son repentir, il l'adresse à un ermite, retiré loin des hommes dans une forêt déserte :

Il, de par Dieu et par sa grasse,
Saura moult tost a brief espasse
De tes pechiés la penitanche :
Or ne soies plus en doutanche[5].

On reconnaît sans peine ici une nouvelle expression de l'idée-mère du Christianisme, que la sainteté du médiateur doit correspondre à la grandeur de l'offense ; mais tout orthodoxe qu'en fût l'inspiration, elle tendait en réalité, non-seulement à l'exaltation du monachisme, mais

[1] B. I. Fonds de La Vallière, n° 80, fol. 175, v° col 1.

[2] Voyez l'*Ordre de la Chevalerie*, fol. 11, r° et v° ; le *Romans de Perceforest*, t. II, ch. 122, et Mabillon, *Annales Ordinis sancti Benedicti*, siècle III, préf. p. 144, par. XCVI.

[3] B. I. Fonds de Navarre, n° 85, fol. 16, r°.

[4] Esmaiés est, ne set que faire ;
Car tant a fait de malvaistés
Et pechiés et desloiautés,
Et moult se peut esmervellier
Tant par-est grief a consellier,
Qué il ne set qu'il en fache.
(B. I. Fonds de La Vallière, n° 80, fol. 178, r°, col. 2.)

[5] B. I. Fonds de La Vallière, n° 80, fol. 178, v°, col. 2.

Digitized by Google

à l'abaissement du clergé régulier dans la personne de son chef, et à la destruction de l'Église. Cette foi supérieure dans l'austérité et les souffrances du premier venu aboutissait nécessairement à la négation des puissances hiérarchiques. Ce fut là toujours l'idée de la démagogie chrétienne: dès les premiers siècles elle se formulait en demandant le retour à la primitive Église, et finit par devenir assez exigeante pour provoquer l'institution des Franciscains et leur assurer tout d'abord une popularité à laquelle n'atteignirent jamais les autres Ordres religieux. D'autres traces de cette disposition des esprits au radicalisme en matière ecclésiastique se retrouvent en grand nombre dans la littérature populaire : ainsi, par exemple, pour donner une haute idée du confesseur de Jovinien et du crédit céleste que ses vertus lui avaient acquis, le *Gesta Romanorum* en a fait un ermite [1]. Enfin, le scandale du péché parut exiger aussi une satisfaction publique, et sous l'influence de cette idée la pénitence ne fut plus seulement un témoignage de repentir; elle devint un acte purement matériel dont la pensée était indifférente, une compensation judaïque qui devait grandir à l'égal de la faute, et mettait bien avant la sainteté d'une âme chrétienne, purifiée par la douleur du péché et élevée à Dieu par l'amour, l'orgueilleuse abstention d'un disciple de Zénon et les douleurs toutes physiques d'un Fakir.

On glorifiait donc la souffrance, quelles que fussent sa nature et la moralité des circonstances qui l'amenaient. La poésie elle-même aimait à représenter d'honnêtes femmes, s'efforçant par des avances de prostituée à irriter des désirs qui rendissent la résistance plus pénible et mieux méritante. Un curieux exemple s'en trouve dans le *Fabliau du Provost d'Aquilée:* sur l'injonction de son mari, une femme y oblige un ermite dans la force de l'âge à partager sa couche, et après l'avoir, par des provocations éhontées, suffisamment induit à pécher [2] le plonge dans un bain d'eau froide et recommence par trois fois cette scandaleuse mortification de sa chair [3]. Cette œuvre d'une dévotion si singulièrement désordonnée n'est point une pure imagination de poète : les exaltations de l'amour platonique avaient reconcilié, même dans la vie réelle, avec ce qu'elle avait à la fois de licencieux et de stoïque [4], et il est difficile de ne pas croire qu'une idée de ce genre

[1] Ch. LIX.

[2] Vers lui se tret, si l'embraça,
Et li a dit : Traiez vous ça.
(V. 247.)

[3] Cele de ses bras le lia,
Si lui rechauffa tout le cors
Tant que la froidure en fu hors.
(V. 284.)

[4] On lit dans le *Livre du chevalier de La Tour* qu'une grande dame dit à l'heure de sa mort : L'on parle moult mal de moy et de Monseigneur de Craon ; mais par icelluy Dieu que je dois rece-

Digitized by Google

ait influé sur la fondation de la célèbre abbaye de Fontevrault, où saint Robert d'Arbrissel voulut que les hommes et les femmes vécussent en commun, ainsi que dans les premiers monastères de l'Irlande [1]. La pénitence de Robert-le-Diable a le mérite d'être beaucoup plus décente, mais peut-être sa bizarrerie semble-t-elle encore plus choquante, parce qu'on en comprend moins d'abord le sens :

Vous convient en la commenchaille
Que vous si fin dervé (parfaitement fou) vous faites
Et si sot c'as espées traites,
Et a bastons, et a machues
Vous fachiés chachier par les rues [2].
Gardés, quant de chi partirés,
En tous les lieus u vous serés,
Ne parlés por rien que véés,
Mes toudis mais (désormais) mueus (muet) serés [3].
Gardés que de nule vïande (nourriture)
Ne goustés par fain que vous viegne
Ne por chosse que vous aviegne,
Se ne l'rescovés (l'arrachez) as chïens [4].

Cette expiation par l'abaissement et la souffrance de l'orgueil, par la dégradation du coupable jusqu'à la condition d'un animal, paraissait trop naturelle aux hommes du moyen-âge pour n'avoir pas eu même quelque réalité historique. Une tradition très répandue raconte que Guillaume-le-Conquérant força la Reine Mathilde à parcourir les rues de Caen, marchant à quatre pattes et portant une selle sur son dos, et nous lisons dans le *Romans de Rou :*

Quant a Richart vint li quens (comte) Hue,
Une sele a sun col pendue,

voir, il ne me requist oncques ne fist violence. Je ne dis mie qu'il ne me touchast en mon lict, mais ce fut sans villenie et sans mal y penser; dans M. Paris, *Manuscrits françois de la Bibliothèque du Roi*, t. v, p. 77. Voyez aussi M. Diez, *Leben der Troubadours*, p. 443; le *Minnelied* du Roi Wenzel de Bohême, dans von der Hagen, *Minnesinger*, t. iv, p. 15, col. 2, et l'*Heptaméron de la Reine de Navarre*, IIe journ., nouv. 8.

[1] La fondation en fut commencée en 1094, mais elle ne devint définitive qu'en 1103. Geoffroy de Vendôme disait même dans une lettre adressée à saint Robert d'Arbrissel : Cum femina noctu frequenter cubare.... novum et inauditum, sed infructuosum martyrii genus.

[2] B. I. Fonds de La Vallière, no 80, fol. 180, ro, col. 1.

[3] *Ibidem*.

[4] *Ibidem*, col. 2. On lit également dans le *Miracle de Robert-le-Dyable*, p. 83 :

Le fol gist empres, ce sachiez,
Vostre chien qui s'est couchiez
Soubz le degré;

et p. 84.

Tres chier sire, oez que diray :
J'ay fait porter au fol un lit
Pour li couchier plus par delit;
Mais sachiez, sire, en vérité
Il l'a en sus de li bouté.

Digitized by Google

Sun dos offri a chevalchier;
Ne pout plus sei humelïer:
Si esteit custume a cel jur,
De querre (demander) merci a seignur [1].

La littérature a d'ailleurs recueilli trop de traditions qui rappellent la pénitence de Robert pour qu'elles n'aient pas eu une raison d'être dans les idées du temps. Ainsi dans le *Fabliau de l'ermite qui s'enivra,* le pénitent

Son chemin a Rome atorna
Nus et nuz piez comme desvez [2];
. . . . En une boue se mist,
Son lit d'un pou de fuerre (paille) fist
Que dedenz la boue trova [3].

On lit également dans le *Dit des trois chanoines :*

La boue li getoient et savates et fiens (ordures);
De quan que li faissoient ne dissoit nule riens;
Plus de sept ans entiers ne mengoit nulle riens,
Quant il vouloit menger il le toloit aus chiens [4].

La *Chanson de saint Alexis* n'est pas moins explicite :

Soz le degret (l'escalier) ou il gist sur sa nate,
Iluec (là) paist l'um del relef de la tabla [5];
Li serf sum pedre ki la maisnede (domesticité) servent,
Lur lavadures li getent sur la teste [6];
Tuz l'escarnissent (l'outragent), si l'tenent pur bricun (insensé) [7].

Et un exemple beaucoup plus moderne se trouve encore dans l'*Histoire des deux nobles et vaillants chevaliers Valentin et Orson:* « Premièrement donc tu changeras ton habit et pauvrement iras vestu. Ton corps tant travailleras que de nul tu ne puisse estre cogneu, puis apres iras en la cite de Constantinople et soubs les degrez de ton palais tu te logeras et y seras sept ans sans parler, si Dieu tant de vie te donne. Et ne mangeras, ne boiras fors du relief que l'on donne aux pauvres [8]. » C'est là aussi certainement une exagération des idées que

[1] T. I, p. 368; Wace dit aussi un peu plus loin (*Ibid.*, p. 379), en parlant de Guillaume Ier, comte de Bellesme, qui s'était révolté contre Robert-le-Magnifique :

Tant le destreint et assailli,
Ke Willame vint a merci,
Nuz piez, une sele a sun col.

Voyez aussi Wilhelmus de Malmesbury, *De gestis Anglorum,* l. III; dans Savile, *Rerum anglicarum scriptores post Bedam praecipui,* p. 97.

[2] V. 306.

[3] V. 323.

[4] B. I. Fonds de Notre-Dame, n° 198, fol. 87, v°.

[5] St. L, v. 1.

[6] St. LIII, v. 3.

[7] St. LIV, v. 1.

[8] P. 190, col. 2, éd. de Bonfons. Encore au commencement du XIVe siècle, le moine Jacopone de Todi, un des grands poètes religieux dont se glorifie l'Italie, contrefit le fou par humilité et se complut à provoquer les insultes des enfants.

Digitized by Google

le monachisme avait cherché à satisfaire, et à ce titre elles se recommandaient déjà au respect de populations enthousiastes des austérités et des mérites de la vie monastique. Mais cette recommandation indirecte n'a pas encore suffi à la tradition ; elle a exprimé d'une manière plus sensible le caractère profondément chrétien de la pénitence de Robert-le-Diable, et en a fait tracer les conditions par la main même de Dieu :

Atant vit une main estendre
Devant lui, qui prent a tendre
Un petit brief, et il l'a pris,
Lit les lestres qu'il ot el brif,
Tout en outre, de chief en c(h)ief[1].

Il fallait donc en montrer l'efficacité par des faits éclatants, et prouver qu'en la subissant avec un repentir si consciencieux, Robert s'était acquis non-seulement le pardon de ses crimes, mais la faveur toute spéciale du Ciel. Aussi est-il choisi de préférence aux chevaliers dont aucune faute n'avait souillé la vie, pour sauver la capitale du monde chrétien de l'invasion des Sarrasins. Ce n'est pas même assez non-plus pour la légende que de manifester indirectement par sa victoire l'élection que Dieu en avait fait pour son champion, elle en a voulu donner un témoignage irrécusable, et un ange lui apporte du ciel des armes dont la blancheur est un symbole de son retour à l'innocence.

Le dénouement de la tradition primitive continuait à exalter la vie solitaire et à montrer par l'exemple du héros combien la sainteté de l'âme était préférable aux grandeurs de la puissance. Robert y poussait le détachement des intérêts matériels jusqu'à rester insensible aux prières de ses anciens sujets, et à les abandonner sans défense au pillage des ennemis et aux exactions des barons[2]. L'Empereur vou-

[1] B. I. Fonds de La Vallière, n° 80, fol. 179, v°, col. 2.

[2] Quatre de ses vassaux lui disent en versant d'abondantes larmes :

Sire, ne vous demorés mie
Ne por ami, ne por amie,
Que vous ne lor ailliés aidier,
C'a tort les voillent enplaidier
Chil qui sont de vostre parage;
Cascun jor font grant damage
As homes de vostre terre
Que tous ont essilliés par guerre.
B. I. Fonds de La Vallière, n° 80, fol. 208, v°, col. 1.

Il leur répond, *Ibidem*, col. 2 :

Signor, oiés :
Par Dieu vous prie qu'en pais soiés.
En vostre terre alés ariere,
Que je sui chil qui jamais n'ere (ne serai)
Au siecle un jor, tant com je vive;
Ains garderai (*lisez* gardrai) m'arme la chaitive,
C'anemis ne la puist aesprendre
Ne faire a vanité entendre :
Ne voilg pas perdre paradis.

Digitized by Google

lait même en vain le récompenser, en lui donnant la main de sa fille et tout son empire :

Dist Robert : Sire, avoi tolés[1] !
Ja se Dieu plaist, le fieus Marie,
M'arme (mon âme) que par forche ai garie
Ne metrai a perdision :
Trestout vostre procession (*lisez* possession)
Vous gerpis et vo fille bele ;
Ja, se Dieu plaist, la damoisele
Ne sera par moi violée,
Ne baissie, né acolée,
Ne de nul deduit (plaisir) n'aurai cure
Tant comme l'arme el cors me dure.
Ains m'en irai avoec l'ermite
Qui en la forest grant abite[2].

Il trouve sa vraie récompense, la seule qui fût digne d'une pénitence aussi rude, dans une sainteté que de nombreux miracles attestent[3] et dans la vénération qu'inspirent ses reliques[4]. Mais quand les mérites, un peu égoïstes de la vie d'ermite, furent moins universellement appréciés ; quand les populations obéissantes à leurs seigneurs temporels regardèrent la supériorité politique comme une sorte de droit divin, et l'acceptèrent pour un signe de prééminence morale, Robert-le-Diable ne déserta plus le rang auquel Dieu l'avait appelé, et reprit le gouvernement de son duché aussitôt qu'il fut définitivement réhabilité de ses fautes. On peut même par un heureux hasard saisir, pour ainsi dire, sur le fait, le passage à cette seconde tradition. Après que Robert a dit dans le *Mystère* :

Des ores mais vie d'ermite
Voulray mener[5] ;

[1] B. I. Fonds de La Vallière, n° 38, fol. 25, r°, col. 1. Il y a dans le MS. n° 80 : avos colés.

[2] B. I. Fonds de La Vallière, n° 80, fol. 209, r° col. 1.

[3] Por lui fist Dieus mainte miracle
En cest siecle, ains qu'il finast
Ne que sa vie aterminast.
(*Ibidem*, fol. 209, v°, col. 1.)

[4] Elle était assez grande pour pousser les fidèles au vol :

A cel conchille issi avient
C'uns riches hom del Pui i vient ;
De saint Robert conquist la vie,
Et cil en sa tombe ravie
L'oïssement qu'il i trova.
(*Ibidem*, col. 2.)

[5] P. 122.

Digitized by Google

l'ermite, son confesseur, lui répond :

Robert, sachiez : Diex ordener
Autrement a voulu de toy.
Entens, il te mande par moy
Et m'en a bien fait mencion,
Que prengnes sans dilacion (délai)
La fille, et ne la laisses mie[1].

C'est encore par esprit de pénitence et de soumission chrétienne qu'il remonte à son rang naturel, épouse la fille de l'Empereur, et retourne gouverner les sujets qu'il avait hérités de son père.

Peut-être nous sommes-nous étendu sur cette légende plus longuement que n'y autorisaient son importance réelle et la nouveauté des idées que nous en avons tirées : on pouvait affirmer d'avance que l'inspiration d'une tradition du moyen-âge était chrétienne, et conclure de sa popularité que les moindres circonstances répondaient à sa pensée. Mais, nous l'avons dit au commencement de ce travail, nous voulions surtout, en introduisant le symbolisme dans l'étude de notre vieille littérature, la montrer sous une face nouvelle, et prouver aux intelligences trop exclusivement classiques qu'elle ne méritait pas tous leurs mépris. Il serait sans doute bien inutile de chercher dans des poésies populaires la régularité systématique d'une œuvre d'art, et ce cachet du talent qui se révèle par l'indépendance des pensées et l'originalité des expressions ; mais elles ont des mérites particuliers auxquels ne sauraient prétendre les poésies d'un caractère plus élevé qui aspirent à des créations idéales ; elles expriment des sentiments réels, des idées communes à tous, et donnent la vraie moyenne de la civilisation du temps. C'est d'elles surtout qu'Aristote n'a pas craint de déclarer, dans un livre admiré des esprits les plus positifs depuis deux mille ans, malgré dix révolutions qui ont changé la face du monde, que la poésie était beaucoup plus philosophique et plus instructive que l'histoire[2]. Au lieu de ces jouissances de bel-esprit, toujours un peu creuses, même pour les intelligences le plus savamment littéraires, on trouve dans les traditions, les plus insignifiantes en apparence, des renseignements sur le fond même des croyances, que ne saurait fausser aucune de ces mille circonstances individuelles qui trompent si souvent les historiens. Dans ces poésies si négligées de tous, et si dédaignées des demi-savants qui ne veulent rien comprendre du passé que les faits officiels et ne croient qu'à l'autorité des dates, il y a donc une source toute nouvelle et bien féconde d'enseignements. Depuis

[1] B. I. Fonds de Lavallière, fol. 209, v°, col. 2, p. 122.

[2] Διὸ καὶ φιλοσοφώτερον καὶ σπουδαιότερον Ποίησις ἱστορίας ἐστίν ; *Poetica*, c. IX.

Digitized by Google

les premières années du dix-neuvième siècle les bases de l'histoire se sont singulièrement élargies; on a senti quelles précieuses indications pouvaient fournir les langues sur l'origine et le mélange des peuples. Il reste à interroger les mœurs, les usages, les superstitions; à entreprendre sur les idées le travail si glorieusement poursuivi sur les mots par les Burnouf, les Grimm et les Bopp; à étudier la poésie populaire dans ses origines et dans son vrai sens. Elle n'aura plus rien à envier, même aux inspirations du génie, le jour où l'on sentira enfin généralement que l'importance de l'histoire est moins encore dans la vérité matérielle des détails, que dans l'esprit qui la vivifie, dans le développement progressif de l'Humanité, et, pour tout dire en un mot, dans la raison des événements par laquelle Dieu se manifeste dans le temps plus clairement encore qu'il ne se révèle dans l'espace par l'ordre immuable et l'éternelle variété des choses.

ÉDÉLESTAND DU MÉRIL.

Digitized by Google

VOYAGES

LE DANUBE

Danube, fleuve divin, qui t'en vas courant avec tes claires ondes vers de féroces nations[1]. C'est Garcilasso de la Vega, le Pétrarque espagnol, qui, dans le seizième siècle, adressait ces vers au fleuve germanique près duquel il avait combattu contre les Turcs, près duquel il était exilé. Depuis cette époque, le Danube a été chanté par une foule de poètes, et longuement décrit par les géographes et les touristes. A la place des lourdes, incommodes embarcations qui jadis suivaient péniblement ses sinuosités, d'agiles bateaux à vapeur sillonnent aujourd'hui ses flots, et chaque année ces bateaux emportent sur leurs ailes des milliers de voyageurs. Cependant, il n'est point encore aussi connu, aussi vanté qu'il devrait l'être, ce grand fleuve plus pittoresque souvent que le Rhin, plus imposant toujours. Nous qui avons passé do joyeuses semaines à le parcourir, d'heureux instants à nous arrêter çà et là sur ses rives, tantôt dans une des villes dont il arrose les murs, tantôt dans un des couvents gothiques dont il pare la solitude, tantôt dans un de ses sombres défilés, nous voudrions essayer de retracer quelques-uns de ses plus remarquables points de vue, et de relater ses principales illustrations historiques.

Quelques mots d'abord pour ceux qui, ayant la bonté de nous suivre dans cette exploration, voudraient en fixer exactement le point de départ. C'est dans les collines ombreuses de la Forêt-Noire qu'il faut

[1] Danubio, rio divino
Que por fieras naciones
Vas con tus claras ondas discurriendo.
(III CANZONE.)

Digitized by Google

chercher les sources du Danube. Quoique ces collines soient peu élevées et que nul glacier ne les couronne, il en découle une quantité de ruisseaux, qui, cheminant de côté et d'autre, comme de pauvres prolétaires, en viennent peu à peu à gagner du terrain, et finissent, comme de laborieux et honnêtes industriels, par conquérir une assez belle place dans le monde. Telle goutte d'eau qui tombe inaperçue de la toiture en bois de quelque charbonnier de la Forêt Noire, va, par le Necker et le Rhin, se joindre aux vagues de la mer du nord, et telle autre sera, par le Danube, emportée dans la Mer Noire, comme un grain de sable que le simoun enlève dans un de ses tourbillons, comme une chétive existence que le flot du temps engloutit dans l'océan de l'humanité.

La vraie source du Danube n'a cependant pas encore été découverte. Comme celle du Nil, elle repose au sein de ses montagnes de la lune; elle échappe à la curiosité sous un voile mystérieux. Mais on est convenu de l'accepter telle qu'elle se présente dans le limpide filet d'eau qui jaillit entre l'église et la palais de Donaueschingen. Le maître de ce domaine, le prince de Furstenberg, glorieux de posséder cet Hercule des fleuves à son berceau, a décoré son trésor d'une œuvre d'art, d'un groupe en pierre qui représente le Danube sous les traits d'une belle femme[1], assise entre deux enfants, symbole de ses deux principaux affluents. C'est donc de Donaueschingen que l'on commence à suivre le cours du Danube. C'est là qu'il prend son nom. C'est de là que de toutes parts lui arrivent ses tributaires. Trente-six mille petits cours d'eau et cent rivières ou ruisseaux se joignent à lui comme des soldats à leur général ou des vassaux à leur suzerain. C'est, par cette prodigieuse quantité d'affluents, le plus riche des fleuves d'Europe. C'est, par son cours de sept cents lieues, le plus long de tous ceux qui existent dans les deux hémisphères, après le Volga, l'Euphrate, et après les immenses amas d'eau de l'Amérique[2]. A Ulm, à soixante lieues de son étroit bassin de Donaueschingen, il est déjà navigable. A Vienne, il a trois mille cinquante pieds de largeur; à Galacs, quinze mille, et quand il arrive au terme de sa route, il envahit, il scinde un énorme terrain; il se jette dans la Mer Noire par sept embouchures[3].

[1] Le nom du Danube, en allemand Donau, est féminin. Il vient probablement de *Dan*-anglais *down* (bas), et *au*, qui, dans les langues scandinaves, signifie rivière, ainsi qu'on peut le remarquer dans les désignations suédoises d'Umeâ, Piteâ, etc.

[2] Cours du Mississipi, en y comprenant le Missouri, 3,610 milles anglais; des Amazones, 3,130; du Volga, 2,100; de l'Euphrate, 1,860; du Danube, 1,850; du Rhin, 830; de la Seine, 510; du Rhône, 430; de la Tamise, 240.

[3] De là les vers de l'illustre orientaliste, M. de Hammer :

« Danube, Danube, je voudrais chanter ce qui m'a ravi dans ton aspect, ce que je sais de tes voyages, ô noble femme à sept bouches, à sept langues, comme celles qui sont adorées par les disciples de Brahma. »

Digitized by Google

Les fleuves, a dit Pascal, sont des chemins qui marchent. Celui-ci marche comme la terre se meut, d'occident en orient. Après un circuit d'une centaine de lieues du côté du nord-est, il se dirige tout à coup vers le sud. On dirait qu'il est attiré par les rayons du soleil et qu'il invite, par les voies qu'il leur ouvre, les peuples germaniques à retourner comme des émigrés sur le sol d'Asie, où fut le berceau de leur race. Dans les degrés de longitude et de latitude où ses eaux serpentent, il passe par la plupart des différentes zones de la végétation. D'un côté il touche à l'humide région des Alpes; de l'autre à la terre des orangers. Sur ses rives, les forêts de sapins versent par leurs majestueux arceaux leurs ombres silencieuses; sur ses rives se déploient tour à tour les collines où mûrit le pampre joyeux, les champs de blé et de maïs, les vastes pâturages des pustas, ces steppes de la Hongrie; les chênes séculaires vénérés par les Serbes, et les fleurs odorantes, et les fruits savoureux des contrées méridionales. Entre ces dômes de verdure, ces champs féconds, ces guirlandes de raisin voisines de celles qui donnent le célèbre vin de Tokay, tantôt s'élève comme un éternel rempart une chaîne de rocs aux flancs noirs, à la tête chauve; tantôt, du milieu même des flots s'élance une pierre pyramidale, comme une dent de géant, ou comme la corne pétrifiée de quelque monstre fabuleux des temps antédiluviens. Tantôt, au bord du fleuve, apparaît une lande sablonneuse comme celle qu'on aperçoit dans la Marche de Brandebourg, ou un terrain marécageux comme celui de Hollande. C'est cette rapide succession de tant de couleurs et de tant de nuances; c'est cette continue transformation de la configuration du sol; ce sont ces contrastes de la nature du nord et du sud, qui font le charme du Danube, qui tour à tour lui donnent l'aspect le plus riant et le plus sévère. Ici, vous le voyez descendre mollement sa pente comme une idyllique rêverie, entre le frais gazon et les fleurs champêtres qui s'épanouissent sur ses bords; là, vaguer comme un songe flottant en de capricieux méandres; plus loin, se jeter de côté et d'autre par un subit élan, envahir l'espace comme un désir ambitieux, découper le terrain, enlacer des îles comme dans une amoureuse étreinte, puis se perdre comme une folle pensée humaine dans un archipel confus, dans un labyrinthe d'arbres épais et d'arbustes, où le pilote le plus expérimenté ne retrouve qu'avec peine sa juste direction. Puis soudain le voilà qui, après cette heure de somnolence et cette sorte de divagation, rassemble tout à coup en un même courant ses flots épars, recueille ses forces comme un athlète qui se prépare à une lutte difficile, et se précipite impatiemment, et bondit contre les masses de rochers qui resserrent son lit, et tombe en gémissant de cascade en cascade. C'est ainsi qu'il apparaît au-delà de Linz, dans son détroit de Grein, dans le défilé de Kazan, dans cet autre défilé plus orageux encore qu'on appelle les

Digitized by Google

Portes de Fer, où les mariniers d'Allemagne invoquent, comme ceux du Canada sur les rapides du Saint-Laurent, la pitié des saints et la protection de la Vierge. A la fin de ce combat dans l'ombre de ses Thermopyles, le Danube reparaît fier et superbe comme un soldat victorieux, et, à le voir alors épancher librement ses ondes, on dirait d'un Roi qui étend au loin son manteau de pourpre. De la vive émotion que l'on a éprouvée dans une de ces sombres gorges où une main infernale semble avoir planté des pieux de granit pour transpercer le fragile bateau, et resserrer les bois et les rocs pour l'écraser, on passe tout à coup à une douce impression de calme et de bien-être, quand on se retrouve au sein d'une vaste plaine, voguant sur une nappe d'eau limpide, dans le rayonnement du jour ou par les douces heures d'une nuit étoilée.

Aux créations grandioses de la nature sur les rives du Danube, la main de l'homme a joint ses œuvres d'art, de guerre, de religion, d'industrie, ses forteresses et ses couvents, ses villes et ses fabriques.

L'histoire du Danube se lie à celle des temps mythiques de l'antiquité. Les argonautes ont dans leur dramatique expédition remonté son courant; et Hésiode a certainement, dans sa *Théogonie*, désigné le Danube en parlant de l'Ister. Les Romains ont connu le Danube depuis sa source jusqu'à son embouchure. Ils y élevaient des digues contre l'invasion des barbares, ils y ont fait quelques-uns de ces travaux gigantesques dont on admire les vestiges à deux mille ans de distance. Dans les sauvages gorges de Kazan, sur les confins de la Valachie, on voit encore les restes de la route militaire ouverte par Trajan. Ce qui serait aujourd'hui par l'emploi de la poudre une œuvre facile nécessitait alors un rude et patient labeur. Il fallait tailler le roc à coups de ciseau. Pour faire une plus large voie à leurs soldats et à leurs bêtes de somme, les Romains adjoignirent à l'étroit sentier qu'ils creusèrent si péniblement une sorte de pont en bois, appendu comme une galerie aux flancs de la montagne. Sur la rive droite du fleuve est incrustée une table dont les ravages du temps n'ont point encore effacé complètement l'inscription[1]. Ce monument historique, qui date de l'année 105 de l'ère chrétienne, fut érigé par Trajan en mémoire de ses premières campagnes contre les Daces. D'autres constructions romaines d'une grandeur imposante ont été découvertes en Hongrie autour de la petite ville d'Illok, près des ruines de Thèbes, à cinq lieues de Presbourg; d'autres encore sur la limite de la Haute et de la Basse-Autriche, près de la bourgade d'Enns, désignée dans les anciennes chroniques sous le nom de Lauriacum (lequel nom se retrouve germanisé au village voi-

[1] Voici ce qui reste des caractères primitifs de cette inscription, gravée entre deux figures de dauphins : IMP. CAES. D. NERVAE FILIUS. NERVA. TRAIANUS. GERM. PONT. MA...

Digitized by Google

sin de Lorch). Le premier établissement de colonisation romaine sur les rives du Danube est probablement celui dont on remarque les vestiges à Sozoreny, au-delà des Portes-de-Fer. Là s'élève, comme une des colonnes milliaires de l'universel Empire, le mur encore tenace d'une tour mutilée, qu'on appelle la tour de Severus. Près de là sont les restes des arches d'un pont auquel la tradition a donné le nom de Trajan. Des archéologues disputent cependant au glorieux Trajan l'honneur d'avoir jeté d'une des rives à l'autre du Danube cette gigantesque construction. Ils l'attribuent à Sévère II qui de sa basse condition d'Illyrien s'éleva au premier rang de la hiérarchie militaire, fut créé César par Dioclétien, et associé à l'empire par Galère[1]. Les archéologues impitoyables entrent souvent comme une bande noire dans l'édifice des traditions.

A quatre cents lieues de là, Probus bâtit un rempart qui des bords du Danube entre Neustadt et Ratisbonne s'étendait à travers des collines, des vallées, des rivières et des marais jusqu'à Wimpfen sur le Necker, puis se terminait aux rives du Rhin après un circuit d'environ deux cent milles. Avec ses hautes murailles et ses fortes tours, placées de distance en distance, ce rempart occupait l'espace vide par lequel les barbares et les Allemands pouvaient plus aisément pénétrer au centre de l'Empire. « Mais, dit Gibbon, l'expérience de l'univers, depuis la Chine jusque dans la Bretagne, prouve combien il est inutile de fortifier une grande étendue de pays. Un ennemi actif, libre de varier l'attaque et de choisir le moment favorable, doit enfin découvrir quelque endroit faible ou profiter d'un instant de négligence. Les forces aussi bien que l'attention de ceux qui défendent cette chaîne de fortifications se trouvent divisées, et tels sont les effets d'une terreur aveugle sur les troupes les plus fermes, qu'une ligne rompue en un seul endroit est aussitôt abandonnée. Le sort qu'éprouva le mur de Probus peut confirmer l'observation générale[2]. »

Par ces remparts du nord entrèrent les Germains; par ceux du sud, les Goths et les Visigoths, les Avares et les Huns, les tribus slaves et mongoles. Les unes ont disparu du sol qu'elles avaient envahi; d'autres s'y sont perpétuées. De ces diverses invasions, il est resté sur les rives du Danube comme une marqueterie de peuples de différentes origines et de différents types. Des prairies du duché de Bade, le fleuve passe par le Wurtemberg, la Bavière, l'Autriche, la Hongrie, la Serbie, la Valachie, la Bulgarie, la Moldavie. Nul fleuve au monde ne sillonne tant de royaumes et de principautés, et nul fleuve n'arrose tant de riantes ou grandes cités.

[1] T. J. Sulzer. Geschichte der transalpinischen Daziens. Vienne, 1781. H. Franke. Zur Geschichte Trajan's. Gustrow, 1837.

[2] *Histoire de la décadence et de la chute de l'empire romain*, t. II.

Digitized by Google

C'est d'abord Ulm, la vieille libre cité, si riche autrefois par ses fabriques, qu'on disait : L'argent d'Ulm gouverne le monde (*Ulmer Geld regiert die Welt*), si bien fortifiée qu'on la croyait imprenable. Ses manufactures, qui occupaient au quinzième siècle quatre cents maîtres tisserands n'en comptent plus que soixante aujourd'hui, et ses remparts ont été pris en 1805 par nos régiments. C'est Ingolstadt où fut fondée l'une des premières universités d'Allemagne qui donna des leçons de théologie à Faust et fut remise entre les mains des jésuites [1]. C'est Ratisbonne qui fut jadis une des plus florissantes villes de l'empire germanique. Ville de guerre, elle inscrit dans ses annales dix-sept siéges qu'elle a vaillamment soutenus; le premier au dixième siècle, le dernier en 1809 contre l'armée de Napoléon; ville de commerce, elle étendait au moyen-âge ses relations jusqu'aux extrémités de l'Europe; elle avait des agents en Italie, en Angleterre, en France, et un comptoir en Russie; ville impériale, elle vit soixante-deux fois se réunir dans ses murs, en soixante-deux diètes, les hauts dignitaires de l'Allemagne et les envoyés des puissances étrangères. De ses anciennes grandeurs, il lu reste dans la solitude de ses rues, dans le délabrement de ses rempart sa cathédrale, l'un des plus beaux édifices du treizième siècle; ses églises de deux couvents de femmes dont les abbesses avaient le titre de princesses de l'Empire; son abbaye de Saint-Emeran dont le prince de Tour et Taxis a fait un large palais, son Hôtel-de-Ville avec ses sombres cachots et sa chambre de torture, dont un ouvrage, publié en 1769, révèle les cruelles scènes, par de minutieux détails et de nombreuses gravures [2]. De là, en passant au pied de la colline où le Roi Louis de Bavière a érigé son Valhalla, au pied de plusieurs couvents de Bénédictins, on arrive à l'imposant promontoire où s'élève la jolie ville de Passau à la jonction de l'Inn et du Danube. Puis bientôt voici Linz, la riante cité autrichienne, dont l'archiduc Charles a fait par ses constructions une place de guerre de premier ordre, puis Vienne, la capitale des Césars, et Presbourg, où l'on couronne les successeurs de saint Etienne; Raab, Komorn, qui se sont illustrées dans leurs combats contre les Turcs; Gratz, où trône sur ses collines à côté de sa magnifique cathédrale le primat de Hongrie, et Bude la majestueuse forteresse, et Pesth la grande métropole de la contrée des Magyars. Ici, l'on entre dans une région toute différente de celle qu'on vient de traverser,

[1] La plus ancienne université d'Allemagne est celle de Prague, qui date de 1348. Vient ensuite celle de Vienne, 1365; Heidelberg, 1386; Leipzig, 1409; Rostock, 1419; Greifswald, 1456; Fribourg, 1457; Ingolstadt, 1472; celles de Tubingen, Halle, Mayence, Wittenberg, Giessen. Iena, Gottingen, Erlangen, Berlin, Bonn sont d'une date plus récente. Celle d'Ingolstadt fut en 1802 transférée à Landshut.

[2] *Institutio criminalis theresiana.* Un exemplaire de ce livre est déposé dans la salle souterraine où les accusés subissaient leur martyre.

Digitized by Google

toute différente par la population qui l'occupe, par sa langue, par son origine, par ses mœurs et ses tendances. Plus loin s'élèvent des bourgades, des villes dont les chroniques locales se relient à quelque page mémorable de l'histoire d'Europe. C'est Mohacs où périt le malheureux Louis de Hongrie dans sa lutte audacieuse contre Soliman; Peterwardein, illustrée par une des victoires du prince Eugène; Carlowitz, où fut signé en 1699, avec la médiation de l'Angleterre et de la Hollande, le traité par lequel les Turcs abandonnèrent enfin les conquêtes qu'ils avaient faites en Hongrie et en Slavonie ; Semlin, qui garde avec ses colonies militaires les frontières de l'Autriche, Semlin qui est, dit M. Pirch, le point de transition entre la civilisation européenne et le régime de la puissance musulmane[1]. En face est Belgrade, la capitale actuelle de l'héroïque et poétique peuplade serbe. A quinze lieues plus loin sur la rive droite du Danube est Semendria, où l'un des despotes serbes, Georges Brancovitch, bâtit en 1433 une forteresse qui maintenant n'offre plus qu'un faible moyen de défense. D'ici, le bateau à vapeur conduit en quelques heures ses passagers à Orsova sur les dernières limites des possessions de l'Autriche. On entre alors dans les domaines de la Valachie et de la Bulgarie, où villes et villages, ports de commerce et forteresses, tout présente un triste caractère de misère, de faiblesse, d'inertie. De la rustique et attrayante bourgade d'Orsova, il faut faire un trajet de quarante lieues avant d'arriver à une cité de quelque importance, à Widdin le *Viminacium* des Romains, la résidence actuelle d'un pacha, la principale forteresse de la Bulgarie. A cinquante lieues plus loin sur la rive droite du fleuve est Nicopolis, sur le même côté la forte citadelle de Routschouk, et vers la rive gauche les pauvres maisons en terre de Giurgewo. De là, avant d'arriver à la Mer Noire, le voyageur n'a plus à noter que Silistrie qui est encore une des notables forteresses des Turcs ; puis Braila et Galacz, où la navigation a pris depuis une vingtaine d'années un remarquable accroissement.

A la plupart des villes dont nous venons de faire une rapide énumération se rattachent les souvenirs des jours de combat, souvenirs de deuil et de gloire, couronnés de lauriers et de rameaux funèbres de cyprès. Si dès les premiers temps de l'organisation européenne le Danube fut une des grandes voies commerciales de l'Occident en Orient, si dès le treizième siècle les bateliers d'Ulm s'étaient fait un renom par l'habileté avec laquelle ils dirigeaient leurs embarcations à travers les bas-fonds, les sables mouvants et les détours de ce fleuve difficile ; si par là les riches marchands de Cologne, de Francfort, de Ratisbonne, et plus tard les Fugger d'Augsbourg, ces Samuel Bernard de la maison

[1] *Reise in Serbien*, t. I.

Digitized by Google

d'Autriche, expédiaient dans le Levant leurs tissus de laine et de soie, leurs fers, leurs fourrures, et en tiraient l'or, la soie, les épices, les armes brillantes, les étoffes de luxe; par là aussi ont navigué les hordes farouches du Nord et du Sud, les bateaux des pirates et les légions des conquérants. Par là, de siècle en siècle, ont résonné les cris des populations épouvantées, les gémissements de la famille et les lamentations maternelles des pauvres Rachel. Depuis le commencement de l'ère chrétienne jusqu'à l'époque actuelle, les bords du Danube ont tour-à-tour tressailli au récit des ravages d'Attila, le fléau de Dieu, au bruit des marches de Charlemagne, des progrès de Rodolphe de Hapsbourg, des triomphes sanglants d'Amurat et de Soliman, des batailles de Gustave-Adolphe, des victoires du prince Eugène, des conquêtes merveilleuses de Napoléon, et, en dernier lieu, des soulèvements de la Hongrie contre la monarchie d'Autriche.

Lutte des Romains contre les barbares, et des Empereurs d'Orient contre leurs sujets rebelles de Bulgarie et de Serbie, expéditions des Croisés, invasion des Turcs, puis l'effroyable guerre de Trente-Ans, et les guerres de la succession d'Espagne, et celle qui fut si vaillamment soutenue par la noble Marie-Thérèse, et celle que le brandon de la révolution française alluma dans l'Europe entière, chacun de ces événements a produit sur le Danube, par un effet direct ou par contre-coup, une violente commotion, et çà et là, sur chaque rive du fleuve, on en retrouve quelque commémoration.

A Elchingen est le souvenir d'un des plus beaux faits d'armes du maréchal Ney, à Ulm celui de la capitulation; à quelques lieues de là, à Hochstedt, un mémorable champ de bataille où, en 1703, le maréchal de Villars remportait une éclatante victoire sur les Autrichiens, où l'année suivante nos troupes, unies à celles de l'électeur de Bavière, étaient écrasées par Marlborough et par le prince Eugène. Un peu plus loin, sur la rive gauche du fleuve, est Donauwerth, d'où jaillit le plan de formation de la ligue protestante; sur la rive droite, le village d'Oberhausen, où mourut, en 1800, Latour-d'Auvergne; Ingolstadt a été assiégée pas Gustave-Adolphe et par le général Moreau; Linz, bloquée au dix-septième siècle par une armée de paysans en révolte, envahie par nos soldats en 1805. Vienne a vu deux fois d'innombrables légions musulmanes camper sous ses murs, et deux fois le drapeau de la France flotter sur ses remparts (1805-1809). Près du village de Burkesdorf est un monument funéraire qui mérite d'être cité. C'est celui du général Loudon, l'un des plus braves et des plus aventureux officiers du dix-huitième siècle. Né en Livonie, il avait à l'âge de vingt ans pris part au siége de Dantzig et aux campagnes de Munich contre les Turcs. La paix étant faite de ce côté, il entra au service de l'Autriche, obtint le commandement d'un escadron de Pandours, fit sous le règne de Marie-

Digitized by Google

Thérèse toutes les campagnes de la guerre de Sept-Ans, et assiégea, sous le règne de Joseph, Belgrade et Semendria. A l'âge de soixante-quatorze ans, il entreprit encore une expédition guerrière en Moravie et il y mourut. Sur le tombeau qu'elle lui éleva, sa veuve fit graver cette fière et laconique inscription :

Non patria, non imperator, sed conjux[1].

A Presbourg fut signé, en 1805, le traité qui concédait les états vénitiens à la France et le Tyrol à la Bavière.

A Bude sont les traces encore visibles de la longue domination des Turcs; sur toute la côte de Serbie, les héroïques légendes de Lazare, de Marco Kralievitch, transmises d'âge en âge au foyer de famille, sont chantées à la porte des églises par les Guzlares.

Près de Nicopolis, l'antique ville fondée par Trajan en mémoire d'une de ses victoires, est la plaine à jamais marquée d'un signe funèbre, la plaine fatale où, en 1396, une armée chrétienne périt sous le glaive de Bajazet Ier. Il y avait là cent mille hommes de différentes régions de l'Europe, cent mille hommes commandés par le Roi Sigismond de Hongrie, par des princes et des ducs, par l'élite de la noblesse de France et d'Allemagne, par l'amiral Jean de Vienne, l'illustre Franc-Comtois, par les grands princes de l'ordre teutonique et des chevaliers de Rhodes; cent mille homme enflammés d'une telle ardeur qu'on entendait leurs jeunes chefs s'écrier : «Si la voûte du ciel venait à tomber, nous la soutiendrions à la pointe de nos lances.» Il furent victimes de leur présomption, ils furent mis en déroute, dispersés, écharpés, non pourtant sans avoir jonché le sol de cadavres musulmans. Bajazet, furieux d'une victoire qui lui avait coûté si cher, s'assit sur un trône, et fit assommer devant lui à coups de massue et égorger à coups de sabre ses prisonniers, jusqu'à ce que ses généraux, tombant à ses genoux, le conjurassent eux-mêmes de faire cesser un tel massacre.

A ces tragédies de bataille, il faut adjoindre dans un cercle d'idées très rétréci, mais parfois assez dramatique, les traditions des gothiques manoirs qui jadis effrayaient le peuple et souvent bravaient les menaces du suzerain. Ces forteresses étaient construites sur des escarpements sauvages, dans les défilés les plus étroits, au bord des écueils, des fleuves les plus difficiles à franchir. Le roc pyramidal servait de base à leurs murailles, les forêts sombres voilaient leurs créneaux, l'oiseau de proie planait comme un vivant symbole sur leurs tourelles, et les flots écumants mugissaient à leur pied. Là veillaient perpétuellement les sentinelles d'un clan rapace qui se faisait un jeu de ses cruautés et un honneur de ses pillages. De là, des hommes bardés de fer descendaient par un rocailleux sentier pour rançonner au passage le voyageur inoffensif et le marchand industrieux. C'étaient

[1] Ni la patrie, ni l'empereur, mais l'épouse.

Digitized by Google

les Burgraves de l'archiduché d'Autriche, les Uscoques du fleuve. Au-delà de la petite ville de Gran est un passage dont le nom indique la nature périlleuse. On l'appelle *le Strudel* (le tourbillon). Là, le Danube se précipite entre deux chaînes de granit qui resserrent son lit, s'entr'ouvre comme un compas et de ses deux branches enlace une île pyramidale, puis se jette avec fureur contre des pointes de roc qui divisent encore ses ondes et tombe en gémissant sur sa pente rapide. L'aspect de cette île parsemée de verts arbustes, au milieu des flots d'écume qui leur font comme une ceinture de neige, l'aspect des aiguilles de roc qui jaillissent du sein du fleuve comme des dolmens druidiques du sein des champs de la Bretagne, l'aspect des pauvres bateliers qui, au péril de leur vie, conduisent leurs barques sur ce torrent, et les rives silencieuses et les forêts profondes qui entourent cette sinistre cascade forment un des points de vue les plus pittoresques, les plus saisissants qu'il soit possible d'imaginer. Pour compléter ce tableau, sur la rive gauche du fleuve apparaissent les ruines du vieux château de Struden; à la cîme de l'île s'élève une croix en bois érigée par la piété des canotiers, et près de cette croix sont les noires murailles de la tour de Warfenstein, qui autrefois dans ce lieu sinistre adjoignait l'effroi de ses armes à l'effroi du tourbillon. L'histoire de ce repaire de bandits remonte jusqu'au onzième siècle. Attaqué par Rodolphe de Habsbourg et par plusieurs de ses successeurs, il continua pendant un long espace de temps à intimider la contrée, et ne fut complètement subjugué qu'au milieu du quinzième siècle.

A quelques lieues de distance sont les restes imposants d'un autre château, plus célèbre que celui de Warfenstein par ses longues luttes, par ses déprédations et par sa chute. C'est le château d'Aggstein, l'une des ruines féodales les plus curieuses du Danube. Il s'élève au-dessus du village d'Aggsbach, comme un nid de vautour, à la pointe d'une roche conique. Sur l'espace escarpé s'étendaient trois remparts, séparés l'un de l'autre par trois cours défendues par des portes de fer. Le premier de ces édifices date du temps des Babenberg, c'est-à-dire du onzième au douzième siècles. La tradition rapporte qu'il fut construit par un brigand nommé Schreckenwald [1], qui s'amusait, après une de ses orgies, à précipiter par une trappe ses prisonniers dans un abîme, en leur disant qu'il les envoyait coucher sur un lit de roses. Au douzième siècle, cette forteresse était occupée par deux hommes dignes de succéder à celui qui s'y était fait un terrible renom. C'étaient les deux fils de Hadmar de Kuennering. Honorés, dans leur jeunesse, de la confiance du duc d'Autriche Léopold VI, dotés par lui de plusieurs priviléges, quand ce prince fut mort, ils se crurent assez puissants pour ne

[1] Probablement un nom fictif, appliqué par le peuple à cette demeure redoutée Schreckenwald signifie la forêt de la Terreur.

Digitized by Google

plus reconnaître aucune suprématie. Ils levèrent contre son fils Frédéric l'étendard de la révolte, se raillèrent de sa faiblesse et s'en allèrent sur les deux rives du fleuve, pillant et ravageant la contrée comme des gens qui usent d'un droit légitime. Les paysans, en les voyant venir, s'écriaient : « Voilà les chiens de Kuennering, » et se sauvaient épouvantés. Un jour, en l'absence de Frédéric, ils s'avancèrent jusqu'à Vienne, s'emparèrent du trésor de la couronne et le rapportèrent dans une de leurs citadelles. L'évêque de Passau lança contre eux les anathèmes de l'Église. Frédéric les poursuivit avec ses troupes et leur enleva une partie de leurs possessions, mais ils se rirent de l'excommunication du prélat, et des conquêtes mêmes de Frédéric. Il leur restait deux fortes citadelles où ils pouvaient se croire à l'abri de tout danger. Frédéric aurait peut-être encore inutilement lutté contre eux; ils se laissèrent prendre, comme les Troyens, à un stratagème inventé par un habile Ulysse. Un marchand de Vienne, nommé Rudiger, qui avait à se venger de leurs rapines, après avoir fait part au jeune prince du plan qu'il avait conçu, partit pour Ratisbonne et en revint avec un bateau chargé de fines étoffes, de lingots d'or et d'autres denrées précieuses. Sous cette riche cargaison, dans les flancs de cet autre cheval de bois, il avait placé trente hommes vigoureux, résolus et armés de pied en cap. A peine est-il en vue du château d'Aggstein, que la sentinelle donne le signal de son approche. Les archers de la montagne se précipitent sur lui et lui ordonnent de s'arrêter. Puis, ayant découvert la valeur de sa cargaison, se hâtent d'en donner avis à leurs maîtres. L'un des deux frères accourt en toute hâte sur le rivage. Il ordonne à ses gens d'emporter une première part du riche butin, puis remonte sur le bateau pour y faire une nouvelle perquisition. Au même instant, les hommes cachés dans l'entrepont se jettent sur lui, le terrassent, l'enchaînent et le conduisent à Vienne. Frédéric se met aussitôt en campagne, surprend l'autre frère, s'empare de ses dernières citadelles et les incendie. Les deux farouches châtelains, naguère si fiers, demandèrent humblement grâce et l'obtinrent. L'un d'eux voulut aller à Passau, faire amende honorable devant l'évêque et le prier de lever son arrêt d'excommunication, mais il mourut en route. La honte de sa défaite lui avait brisé le cœur.

Le domaine d'Aggstein appartient aujourd'hui à un aimable gentilhomme autrichien qui s'est fait un devoir d'en conserver les ruines comme un curieux monument du passé, et d'en rendre l'accès plus facile. De cette colline, autrefois si redoutée, remontons encore le cours du Danube. A notre gauche s'étend une noire muraille de rocs, qu'on appelle la muraille du Diable. Partout où l'on retrouve de ces dénominations sataniques, on peut être sûr qu'il s'y joint une tradition; voici celle qu'on raconte sur ce rempart du fleuve : c'était, il y a longtemps, dans le temps où le diable exerçait un métier fort difficile, où, pour

Digitized by Google

gagner une âme, une seule âme qui bien souvent encore lui échappait, il prodiguait les trésors de ses grottes souterraines, et opérait des prodiges; à présent, il n'a pas besoin de courir le monde, la bourse à la main, comme un raccoleur; il se repose de ses premières fatigues comme un honnête courtier qui a su se faire une bonne clientèle, et les âmes n'attendent pas qu'il vienne les chercher, elles vont d'elles-mêmes à lui et se font peu marchander. Donc, en ces jours de splendides contrats diaboliques, il y avait au château de Spitz et au château d'Aggstein deux chevaliers épris à la fois de la même jeune fille; celui d'Aggstein était le préféré, mais la timide jeune fille n'osant se prononcer ouvertement entre deux puissants rivaux, déclara, pour prévenir une fatale collision, qu'elle épouserait celui qui remporterait le prix à un tournoi de Vienne; en même temps, elle priait ardemment le ciel de favoriser l'homme qu'elle aimait, et le ciel exauça ses prières. Le sire d'Aggstein revenait de la capitale de l'Autriche, heureux de sa victoire, heureux surtout d'avoir conquis, par sa couronne d'athlète, son triomphe de fiancé. Pendant qu'il rêvait joyeusement à son mariage, son pauvre antagoniste errait le soir sur les bords du fleuve dans l'humiliation de sa défaite et le désespoir de ses amours. — Pourquoi cet air sinistre? lui demanda un petit homme d'une figure étrange qui tout à coup apparut devant lui; il semblerait, à vous voir, que vous méditez quelque horrible projet. — Oui, répondit le chevalier, je projette de me précipiter dans cette onde pour y ensevelir ma honte et ma douleur. — Misérable idée! reprit avec un sourire sardonique le Méphistophélès du Danube, je puis vous en donner une meilleure; je connais la cause de votre sinistre résolution. En ce moment, votre rival navigue gaiement sur les flots au-devant de la riante petite tête d'enfant qu'on appelle la rose d'Aggsbach. Que me donnerez-vous si, par l'effet de ma puissance dont il est inutile de vous révéler le secret, je l'arrête ici même à son passage, et vous ramène à celle que vous aimez? — Tout, s'écrie le chevalier éperdu. — Votre âme? — Mon âme que j'allais vouer au démon du suicide. — Très bien, c'est convenu, cette nuit mon œuvre et demain votre mariage! Aussitôt le diable (car c'était le diable) se met à l'œuvre, et de son bras magique entasse pierre sur pierre, monticules sur monticules, pour étendre sur le fleuve une barrière contre laquelle viendraient se briser toutes les chaloupes. Déjà il avait accompli une grande partie de son œuvre maudite, il allait l'achever, quand soudain le coq d'Aggsbach chanta. L'infernal pontonnier lui lança une flèche dans la tête, mais au même instant le jour parut, et la lumière du jour mettait fin à ses maléfices; la digue resta inachevée. Le chevalier de Spitz se retira dans un couvent pour y expier en de rudes pénitences, jusqu'à la fin de ses jours, sa criminelle erreur; et, en mémoire de ce merveilleux événement, les habitants d'Aggs-

Digitized by Google

bach posèrent au faîte de leur clocher un coq dont la tête est traversée par une flèche.

Au dehors de la diabolique muraille s'élèvent les sommités bleuâtres du Wunderberg. Des flancs de cette montagne se détache une sorte de large pyramide de roc dont les maisons d'une petite bourgade ceignent la base, dont un rempart côtoye la pente, dont une large tour couronne la cime escarpée. C'est la petite cité, c'est le bastion, ce sont les créneaux en ruines de Durrenstein dont le nom se perpétue par la légende poétique, de siècle en siècle dans toutes les régions, tandis que ses murailles s'écroulent sur le sol qu'elles dominèrent. C'est là que Léopold d'Autriche, pour se venger de l'affront qu'il avait subi au siége de Saint-Jean-d'Acre, tint enfermé, pendant quinze mois, l'intrépide Roi d'Angleterre, le héros des croisades, le fier émule de Philippe-Auguste, le bouillant chevalier qu'on appela Richard-Cœur-de-Lion, et c'est là que Blondel finissait par le découvrir, après l'avoir cherché de donjon en donjon depuis les plages de l'Adriatique jusqu'au sein de l'Autriche. Il avait aimé la poésie, ce valeureux enfant d'une ère poétique; il avait, dans son séjour en Provence, écouté d'une oreille complaisante les douces *chanzos* et les belliqueux *strventes*. Il avait appelé à sa cour et honoré les ménestrels[1]; il avait même essayé, comme eux, de chanter son chant de guerre et son chant d'amour[2]. La poésie reconnaissante le cherchait dans son abandon, et lui venait en aide dans les rigueurs de sa captivité. On dit que Blondel, en s'arrêtant au pied de la citadelle de Durrenstein, modula la premier couplet d'une chanson composée par Richard :

Domna vostra beutas
Elas bellas faissos
Els bels oils amorosos
Els gens cor ben taillatz
Don sien empresenats
De vostra amor que me liats.

Il achevait à peine de chanter le dernier vers, quand du haut d'une tourelle une voix se fit entendre qui cadençait cette autre strophe :

Si bel trop affansia
Ja de vos non portrai
Que major honorai
Sol en votre deman
Que fautra, des beisan
Tot cam de vos volsai.

[1] Warton, *The History of english poetry*, t. I, p. 116.

[2] V. dans Simonde de Sismondi, *Histoire de la Littérature méridionale*, t. I, p. 151, le charmant sirvente qui lui est attribué.

Digitized by Google

Blondel jeta un cri de joie; c'était celui qu'il avait tant cherché, c'était le Roi lui-même qui lui répondait. Par deux stances galantes le vaillant soldat se révélait au poète ambulant; par un accord musical le cœur du captif se rejoignait à celui de son ami fidèle.

D'impitoyables critiques, qui portent le titre de savants, prétendent que cette aventure de Blondel n'est qu'une fable inventée à plaisir par les écrivains du moyen-âge. Je les plains d'appliquer leur science à démolir cette gracieuse tradition. Inclinons-nous devant les graves enseignements de l'histoire, mais dans les champs qu'elle laboure avec son soc de fer, laissons au moins fleurir pour les douces rêveries quelques innocentes fictions.

Le peuple allemand aime ces fictions. C'est la naïve explication des phénomènes dont le physicien ou l'astronome ne lui a pas encore révélé le secret. C'est l'enfantine chronique des lieux qu'il habite, la légende miraculeuse de ses aïeux. Depuis les grottes profondes du Kiffhauser où repose l'héroïque Empereur Frédéric Barberousse, jusqu'aux cîmes du Blocksberg où se réunissent les sorcières; depuis les vertes collines du pays de Bade où les fées apportent quelquefois un talisman surnaturel à l'heureux mortel qu'elles protègent, jusqu'aux vastes champs du Mecklembourg où elles dansent en cercle dans le silence des nuits; depuis les rameaux d'arbres de l'enclos fécond qui secouent la neige de leurs fleurs sur la demeure des *nixes* dans les flots du Rhin, jusqu'aux sombres forêts du Harz gardées par de redoutables génies, il n'est pas un site remarquable en Allemagne, pas un monument qui n'ait sa légende et ses hôtes mystérieux.

La tendre, mystique, rêveuse imagination de la vieille Germanie a peuplé d'une quantité d'aventures romanesques, de figures héroïques, et de conceptions fabuleuses, les riantes vallées du Necker, les pittoresques collines du Rhin, les charmantes plaines où la Meuse s'endort dans sa mollesse, et les bords mélancoliques de la Sprée, et les flots de l'Elbe qui de la noble capitale saxonne vont se noyer dans les brumes de la mer du Nord, et ceux du Danube qui courent vers le soleil d'Orient.

Déjà le Danube étincelle comme un autre Ilyssus dans l'épopée primitive des Allemands, dans le *Niebelungs lied*, ce poëme bardé de fer, inondé de sang, cette galerie gigantesque où les guerriers apparaissent avec une force surhumaine, où les femmes se ceignent les reins avec une ceinture d'acier. C'est dans le gothique édifice de Mœlk, aujourd'hui l'un des plus magnifiques couvents des rives du Danube, que les hommes d'armes des Niebelungen trouvent des vases d'or qu'ils remplissent d'un vin généreux. C'est une *nixe*, ou pour employer un terme consacré par les études classiques, une naïade prophétique du Danube qui prédit à Hagen la fin cruelle des Niebelungen. D'âge en âge, d'autres traditions se sont adjointes à celles-ci; par malheur nul

Digitized by Google

Brentano ne s'est encore appliqué à les réunir dans l'harmonieux ensemble de son *Wunderhorn*. Nul Van der Hagen ne les a prises à leurs origines, étudiées dans leurs différents points de comparaisons, et nul Simrock n'en a composé un recueil spécial. Il faut que le voyageur les cherche le long de son chemin et fasse lui-même la botanique de ces plantes éparses qui fleurissent comme des clématites sous les arceaux des cloîtres, et s'enracinent comme des pariétaires dans les crevasses des murailles en ruines.

Le diable joue dans ces traditions un grand rôle, le diable, ce fantasque, ce caustique, ce terrible personnage du moyen-âge dont Goëthe nous a, dans son drame de *Faust*, représenté la dernière incarnation, comme Cervantes représentait dans *Don Quichotte* la dernière aberration chevaleresque. C'est le diable qui, comme nous l'avons vu, voulait barrer le Danube pour conquérir l'âme d'un amant désespéré. C'est le diable qui, par une plus grave combinaison, voulut aussi près des rocs de Vilshofen barrer le même fleuve pour arrêter les barques des chrétiens qui se dirigeaient vers la Terre-Sainte. Les pieux pèlerins firent le signe de la croix, et par ce signe salutaire mirent en fuite leur ennemi. C'est le diable aussi qui vendit fort cher à un étudiant de Passau un talisman qui devait le préserver de toutes blessures, lequel talisman n'empêcha pas le crédule jeune homme de recevoir le lendemain en pleine poitrine une balle dont il mourut. C'est le diable encore qui construisit pour l'appât de quelques âmes le magnifique pont de Ratisbonne, et qui fut cruellement dupé. Quand on lit toutes ces histoires des déceptions du diable répandues à travers les plus beaux monuments de l'Europe, depuis la merveilleuse cathédrale de Cologne jusqu'à celle de Lund en Suède, on est vraiment tenté de plaindre le malheureux artisan de tant d'œuvres difficiles dont il a tiré si peu de bénéfices, et il me semble tout naturel de croire que de là vient la dénomination de pauvre-diable appliquée à l'homme qui se trompe dans ses spéculations et échoue dans ses tentatives.

Des légendes d'amour se perpétuent aussi parmi les honnêtes habitants des rives du Danube, les unes, mélancoliques et tendres comme une des méditations de Lamartine; d'autres, sombres et terribles comme un drame de Shakspeare. Telle est celle de Marie de Brabant que son époux, Louis de Bavière, surnommé le Sévère, fit égorger dans un accès de jalousie. Quelques temps après, il reconnaissait l'injustice de ses soupçons, et ceux qui l'avaient vu la veille dans l'éclat de sa verte jeunesse regardaient le lendemain avec une terreur superstitieuse sa figure décomposée et ses cheveux blanchis en une nuit. Telle est celle de la malheureuse Agnès Bernauer qui fut aimée d'un autre prince de Bavière, du fougueux Albert, fils du duc Ernest. Ce n'était qu'une simple bourgeoise d'Augsbourg, mais si belle, si pure, que le prince oublia en la voyant toute idée de mésalliance et l'épousa. A la

Digitized by Google

nouvelle de ce mariage qui lui semblait une infamie, le duc profita d'une absence d'Albert, fit enlever l'innocente jeune femme, et la livra à une troupe de satellites qui, formant entre eux un simulacre de tribunal, l'accusèrent de sorcellerie et la condamnèrent à mourir. Elle fut précipitée dans le Danube près du vieux château de Vohenburg. Ses bourreaux la regardèrent froidement se débattre dans les flots, et comme le courant la rejetait sur la plage, l'un d'eux, la saisissant par ses longues tresses de cheveux, la lança de nouveau au milieu du fleuve où elle expira. Cette mort barbare devait être vengée cruellement. Albert en l'apprenant courut se ranger sous l'étendard du plus implacable ennemi de son père, et engagea, dans l'égarement de sa douleur, une guerre sacrilége, une guerre acharnée, qui ne se termina qu'après plusieurs combats par l'intervention de l'Empereur. Ceux qui s'étaient constitués les juges et les exécuteurs de la pauvre Agnès furent à leur tour jugés et condamnés. Mais leur châtiment ne pouvait être pour Albert qu'une stérile satisfaction. Il s'affaissa dans ses regrets et mourut de chagrin. En ces temps passionnés du moyen âge on croyait encore au *Broken heart*, et l'on avait de bonnes raisons pour y croire. Les hommes alors portaient un cœur bouillant sous leur cuirasse de fer. Ils n'avaient que d'inflexibles pensées de haine ou d'amour, et ne pouvaient se distraire d'une catastrophe par une fantaisie. La douleur entrait dans leurs âmes comme la hache dans le tronc d'un chêne; ils se brisaient à son entaille ou s'éteignaient dans les austérités d'un cloître.

Sur un tertre de gazon, dans la plaine de Vienne, s'élève une flèche découpée en arceaux portant sur des colonnettes les bouquets de fleurs symboliques d'une religieuse époque, et à son sommet une croix. C'est une œuvre d'art d'un travail charmant, un *ex voto* d'un pieux autrichien. Il y a longtemps qu'une noble jeune fille de l'impériale cité venait là dire adieu à son fiancé qui se rendait à la croisade. A l'heure du départ, en se jetant à genoux pour implorer la protection de Dieu en faveur de celui qu'elle aimait, elle suspendit sa quenouille à la croix. Le chevalier tomba sur un des champs de bataille de la Terre-Sainte; sa fiancée se fit transporter au pied du saint monument où elle l'avait vu pour la dernière fois, et y exhala, avec une dernière parole d'amour, son dernier soupir. Les Autrichiens ont conservé ce naïf épisode des grandes guerres de Frédéric Barberousse. La croix sur laquelle la belle fiancée déposait comme un chaste offrande le lin qu'elle filait au foyer de la famille, s'appelle encore la croix de la fileuse. (*Das spinnerinn kreuz.*)

Sur les frontières de la Hongrie, du haut de la pyramide de rocs couronnée par les ruines du magnifique château de Thèbes, les regards plongent dans un abîme effroyable où mugissent les flots du Danube. Le maître de ce château venait de célébrer joyeusement ses noces

Digitized by Google

avec une jeune fille de la Carinthie. Dans l'ivresse de son bonheur, il oublia qu'autour de lui rôdaient d'implables ennemis. Ses sentinelles n'étaient point à leur poste, ses ponts-levis et ses portes n'étaient point gardés. Tout à coup un cri d'alarme et d'épouvante retentit dans sa demeure; c'est un de ses redoutables adversaires qui vient d'y entrer avec une troupe effrénée. En vain le comte de Thèbes, saisissant ses armes, essaie de se défendre, en vain il appelle à lui ses compagnons, les uns déjà sont égorgés, les autres, saisis d'épouvante, se dispersent et s'enfuient. Hors d'état de résister seul à une troupe formidable, le comte se réfugie avec sa jeune femme dans une tour solitaire, qui par l'épaisseur de ses murs lui offre encore un solide refuge. Son ennemi le suit, le somme de se rendre et de lui livrer sa femme.—Non, s'écrie elle-ci, non jamais, et prenant par la main celui à qui elle vient de jurer saintement une éternelle fidélité, elle monte avec lui sur la terrasse de la tour. En ce moment les soldats ont mis le feu à la porte de cette tour; elle s'enflamme, elle va éclater. Les deux époux lèvent les yeux au ciel, s'embrassent, et par une même pensée, par un même mouvement, se précipitent dans l'abîme.

Voici encore une de ces histoire d'amour moins dramatique que la précédente. Au delà de Semlin, près de Moldava, un rocher solitaire s'élève du milieu du fleuve à une assez longue distance des deux rives. On l'appelle *Babakai*, et l'on raconte qu'un Turc qui soupçonnait sa femme de l'avoir trahi, la lia sur la crête de ce roc et s'éloigna en ne répondant à ses supplications que par ce mot : *Babakai*, *Babakai* (repens-toi, repens-toi). La tradition ajoute que la malheureuse créature, ainsi exposée à devenir la pâture des oiseaux de proie, se repentit peu, et qu'un beau Léandre ne tarda pas à la délivrer.

Plus vaste est le cycle des légendes religieuses dans le noble Empire d'Autriche, dans le royaume de Hongrie, qui, à travers les invasions des Turcs et sous la pression du protestantisme, sont restés fidèles à la sévérité du dogme et à l'idéale poésie du catholicisme. Ces candides légendes, elles sourient à chaque pas à l'imagination des voyageurs; elles festonnent commes des clématites les murs de l'ermitage solitaire, les voûtes de la chapelle antique; elles s'épanouissent comme les guirlandes de la Pâques-Fleurie sous les arceaux des couvents autrichiens, les plus beaux couvents de l'Europe; elle suivent depuis des siècles, comme un flot de pieuses pensées, le cours limpide ou turbulent du Danube. Au delà de Belgrade est la grotte ténébreuse de Golubacz, d'où s'échappent perpétuellement des tourbillons d'insectes. On raconte que saint Georges ayant tué un dragon qui désolait la contrée jeta sa tête dans cette grotte, et que cette tête maudite enfante ces armées d'insectes sanguinaires. Près de Vienne est l'élégant édifice de Kloster-Neuburg. Sur le sol qu'il décore aujourd'hui de sa royale façade on ne voyait jadis qu'une épaisse forêt. Un jour le voile de la mar-

Digitized by Google

grave Agnès fut enlevé par un coup de vent, et on le chercha vainement de tout côté. Quelque temps après, dans une partie de chasse, le margrave Léopold IV vit le léger tissu flottant sur les rameaux d'un chêne, et, au lieu où il lui semblait que le souffle de Dieu même avait transporté ce voile nuptial, il érigea un monastère. Un autre, celui de Saint-Michel, a été construit, dit la chronique, par Charlemagne, à l'endroit où dans l'une de ses excursions il rencontra un saint ermite qui travaillait à faire une clairière dans le bois, et qui, à l'heure où il interrompait son utile labeur pour prier, suspendait sa hache à un rayon de soleil.

Au pied de la majestueuse colline qui s'élève sur la rive droite du Danube, en face de la petite ville de Krems, trois pauvres étudiants se reposaient un jour, dans une de leurs pédestres pérégrinations. Tous trois se destinaient à l'état ecclésiastique, et chacun d'eux, en parlant de sa vocation et de ses projets futurs, déclara que, si quelque jour il devenait évêque, sa joie serait de bâtir un beau couvent. C'était au onzième siècle, à cette époque de démocratie religieuse où l'Église plébéienne régentait les Empereurs, où le fils du paysan s'élevait de degré en degré jusqu'aux plus hautes dignités sacerdotales, et dominait à son tour les fiers seigneurs qui avaient dominé son père. Les trois pauvres étudiants arrivèrent à l'épiscopat et accomplirent leur vœu. L'un d'eux fut évêque de Wurzbourg ; l'autre archevêque de Saltzbourg, et le troisième étant promu au siége épiscopal de Passau, fonda le cloître de Gottweihe, dont la prospérité, pendant l'espace de huit siècles, n'a fait que s'accroître, et qui renferme aujourd'hui une bibliothèque de quarante mille volumes, des centaines d'incunables et de manuscrits, un musée d'antiquités, une collection de gravures, et un cabinet de physique.

Le même évêque de Passau, l'infatigable Altmann, qui fonda cette grandiose institution, reconstruisit, en l'an 1071, l'abbaye de Saint-Florian, la plus ancienne de l'Autriche. Saint Florian, dit la légende, servait comme officier dans une légion romaine, au temps de Dioclétien. Accusé de s'être converti au christianisme, quand Galère publia un de ses sanglants édits de persécution, le fidèle néophyte proclama hautement sa foi et fut condamné à mort. Les soldats païens le jetèrent dans le Danube avec une meule de moulin au cou. Par un miracle de Dieu, il surnagea encore longtemps à la surface des flots, adressant à ses bourreaux une exhortation évangélique ; puis il vint, en murmurant une dernière prière, expirer sur le rivage. A l'endroit où ses reliques avaient été recueillies par les fidèles, saint Séverin bâtit une chapelle. Par les tributs volontaires des habitants du voisinage, par les dotations des princes, cette chapelle a été transformée en un vaste édifice qui possède aussi une nombreuse bibliothèque et un riche cabinet de médailles.

Digitized by Google

Le plus splendide de ces établissements religieux est celui de Melk. Sur le plateau qu'il domine, les Romains avaient bâti une forteresse. Dans le poème des Niebelungen, ce même terrain de Melk est cité sous le nom de Medilik. Au dixième siècle, les farouches Magyars s'étaient fait là un redoutable retranchement. Le margrave Léopold Ier, le fondateur de la dynastie des Babenberg, s'empara de cette place en 984, y érigea un château et y fixa sa résidence. Ce prince et cinq de ses successeurs furent ensevelis dans la crypte de l'église.

L'édifice actuel ne date que du commencement du dix-huitième siècle. Le plan en fut tracé par un architecte des rives du Danube, et suivi sans restriction dans ses proportions gigantesques. Par sa magnifique façade, par ses deux grandes ailes, ses cours et ses jardins, il occupe toute la circonférence d'une colline qui s'élève à environ deux cents pieds au-dessus du rivage. Au centre est l'église dont la haute coupole apparaît de loin comme un phare aux bateliers du Danube. Le savant archéologue anglais, Dibdin, a fait une description enthousiaste des beautés de cet édifice, et pas un voyageur ne l'a vu sans l'admirer, et pas un artiste ne l'a regardé sans vouloir au moins en emporter une esquisse.

Il me souvient d'une journée que j'ai passée là avec deux amis dont le cœur et l'imagination me rendaient mes émotions meilleures en s'y associant. C'était un dimanche; dès le matin les cloches résonnaient harmonieusement dans les airs, et les habitants de la bourgade de Melk, fonctionnaires, bourgeois, ouvriers gravissaient pieusement avec leurs femmes et leurs enfants le sentier qui conduit à leur religieuse métropole. Nous suivîmes en silence cette foule recueillie. Après la messe qui fut célébrée comme dans une cathédrale, un prêtre à qui nous allions demander tout simplement la permission de visiter l'intérieur de l'abbaye voulut lui-même nous servir de guide. Nous ne pouvions en souhaiter un plus aimable. C'était un homme jeune encore, appartenant à une noble famille d'Autriche, très lettré, parlant plusieurs langues, et tout joyeux en ce moment d'acquérir une nouvelle instruction par la complaisance d'un hôte du couvent, d'un prélat de Hongrie qui lui enseignait les principes de l'idiome des Magyars.

En causant avec nous de la façon la plus agréable, notre excellent guide nous conduisit d'étage en étage à travers la vaste abbaye, dans les riches appartements réservés aux membres de la famille impériale, dans les chambres studieuses des religieux, dans la bibliothèque qui honorerait le palais d'un souverain, dans les serres et les jardins. A chaque pas nous admirions le luxe intelligent, l'élégante ordonnance de ce majestueux établissement, et nous restâmes longtemps appuyés sur son balcon de marbre, considérant dans une douce et muette rêverie le paysage qui se déployait sous nos yeux, les champs féconds, les forêts vertes, les blanches maisons des villages que le Danube enclave

Digitized by Google

dans ses capricieux contours, et les eaux limpides du fleuve étincelant aux rayons du soleil, se déroulant au loin comme une voie lactée, comme un sillon de lumière sous les rameaux des chênes, à l'ombre des clochers. C'était un merveilleux spectacle à contempler du haut de notre balustrade aérienne, la splendeur d'une œuvre de Dieu, autour de l'imposante sérénité d'une catholique institution. Les religieux de Melk, ainsi que ceux de Gottweihe et de Saint-Florian, appartiennent à l'ordre des Bénédictins. En 1848, le gouvernement révolutionnaire de l'Autriche leur a retranché une partie de leurs revenus. Ils font pourtant de nobles œuvres ces bons religieux des bords du Danube, et chaque hameau situé dans leur voisinage peut leur rendre cette justice. Ils desservent un grand nombre de paroisses, ils entretiennent des écoles gratuites, ils dirigent le laboureur dans ses travaux agronomiques; ils ont dans leur abbaye une pharmacie pour les malades, un cellier toujours ouvert pour le pauvre, des livres pour les enfants, un gymnase pour ceux qui veulent faire des études classiques, un séminaire pour ceux qui se destinent au sacerdoce. S'ils n'illustrent point leur maison par de grandes publications, comme nos anciens bénédictins de France, ils répandent autour d'eux, d'une main active, la semence des bonnes lettres et la semence de l'Evangile. Les paysans de leurs domaines se distinguent entre les autres paysans de l'Autriche par leur honnêteté et leur intelligence; les enfants de leur paroisse reçoivent tous au moins un premier élément d'instruction, et il en est plus d'un qui, après avoir suivi pendant quelques années les cours de l'abbaye, pourrait sans crainte se présenter à l'université.

Non loin de ce cloître de Melk, qui semble avoir été bâti pour servir de retraite à un Charles-Quint, il est un autre édifice religieux dont la modeste enceinte n'attirera point peut-être les regards des touristes, mais que les bateliers du Danube saluent avec respect. C'est l'église et l'hospice de Saint-Nicolas, fondés au douzième siècle par une charitabe femme, à l'un des endroits le plus périlleux du fleuve, au bord du Strudel, pour donner des secours à ceux qui sortaient épuisés de leur lutte contre l'orageux torrent, et une sépulture chrétienne à ceux qui y succombaient.

Ces pauvres bateliers du Danube! ils ont aussi leurs légendes, tristes légendes marquées çà et là par des croix funèbres ou des *ex voto*. Le puissant fleuve sur lequel ils transportaient autrefois les voyageurs, et où ils transportent encore tant de lourdes denrées, les condamne souvent, par ses nombreux détours, par ses bas-fonds, par ses îles d'où pendent de grands saules, par ses sables mouvants, à de rudes fatigues, et quelquefois les expose à de mortels dangers. A leurs embarcations chargées de grains, de sel ou de bois, sont attelés des chevaux choisis parmi les plus robustes. Sur chaque cheval est un homme vêtu d'un

Digitized by Google

simple pantalon de toile, la tête couverte d'un large feutre, et en avant de cette cavalcade s'avance un guide expérimenté qui dirige la marche du convoi et proclame ses ordres, que l'on répète de rang en rang jusqu'à ce qu'ils arrivent aux rameurs courbés sur leurs larges avirons. Ces laborieux manœuvres ne peuvent, comme sur les bords de la Saône ou du Rhône, suivre régulièrement un des deux côtés du fleuve. A tout instant il faut qu'ils aillent, tantôt à droite, tantôt à gauche, chercher le chemin qui leur échappe, qu'ils traversent un bras du Danube pour gagner une île, un banc de sable, et qu'ils lancent de nouveau leurs chevaux à la nage pour atteindre une autre rive. Si le fond du fleuve les trompe, si le courant trop rapide les entraîne, si leur monture n'est pas assez forte ou leur main assez ferme, il y va pour eux de la vie. Mais plus le passage est difficile, plus ils affectent de joie et de résolution. C'est dans ces moments critiques qu'ils crient et font claquer leurs fouets pour s'encourager mutuellement et se guider l'un l'autre à travers les flots. Le soir, ils amarrent leur bateau à un rocher et campent sur la grève. On tire les provisions de la cambuse, on allume un grand feu, et l'on prépare le souper en se racontant les vicissitudes de la journée. Les chevaux paissent en plein air, les hommes reposent sous leurs tentes. C'est, au centre de l'Europe civilisée, entre la royale ville de Munich et la capitale de l'Autriche, l'image d'une pérégrination dans les steppes, d'une caravane dans le désert.

D'importants travaux ont été faits pour faciliter la navigation du Danube, par les ordres de Marie-Thérèse, dans le défilé du Strudel, par ses successeurs sur plusieurs points essentiels, par l'ardente initiative du comte Seecheny près de Drencova. Chaque année, d'habiles ingénieurs, de nombreux ouvriers continuent cet utile labeur. S'ils n'ont point encore aplani partout le cours du fleuve, ils l'ont du moins dégagé de ses principales entraves, et le poète Campbell, qui, il y a un demi-siècle, chantait le Danube en ses beaux vers, n'aurait plus le droit, aujourd'hui, de dire « ces rivages non parcourus, inconnus, incultes, où le paysan trouve à peine un sentier, où le pêcheur tient à peine une rame[1] ». Ils sont animés maintenant chaque été par une foule de voyageurs. Maintenant de Ratisbonne à Sulina, le fleuve est sillonné par quantité de barques, de navires et de bateaux à vapeur. Maintenant il va s'y faire de nouvelles légendes.

X. MARMIER.

[1] Unknown, unploughed, untrodden shore
Where scarce the peasant finds a road
And scarce the fisher plies an oar.

Digitized by Google

CRITIQUE

LES SIX FEMMES D'HENRI VIII

SCÈNES HISTORIQUES

Par M. Empis, de l'Académie française *.

L'histoire est décidément une Californie littéraire. Jamais ses filons n'ont été exploités avec plus d'ardeur et d'émulation. Annalistes, anecdotiers, commentateurs, romanciers, abréviateurs, archéologues, traducteurs, auteurs dramatiques, compilateurs, biographes, faiseurs de dictionnaires et de mémoires, nous nous y jetons tous avec une âpreté, une affluence dont aucune autre époque n'avait donné l'exemple. L'auteur des trois siècles de la littérature, l'abbé Sabatier de Castres, dont l'esprit critique a été la providence de tant d'écrivains obscurs, n'en a trouvé que cent vingt sur cette route. Cela ne fait pas un demi-*remueur* d'histoires par année; et cependant il est allé du Marseillais Rufi qui n'était connu, dit-il, que dans sa ville natale, à l'auteur du siècle de Louis XIV, le plus éclatant et peut-être le plus véridique de tous. (J'ouvre ici une parenthèse sur le mot que j'ai souligné, parce qu'il n'a pas encore de passe-port signé par l'Académie. Je me suis même aperçu que les verbes remuer, fouiller, ressasser, compulser et autres qui me sont venus à l'esprit, n'avaient pas de substantif autorisé; et j'ai pris celui qui a le plus de chances pour le devenir, attendu que son féminin *remueuse* a déjà conquis ses lettres de naturalisation.) L'Académie fera ce qu'elle voudra de ma remarque, mais puisque j'ai

* 2 vol. in-8°.

Digitized by Google

parlé d'elle, et que la suite de mes idées m'y ramenait, je dirai que, sur les quarante actuels, nous sommes au moins trente à travailler aujourd'hui sur l'histoire; ajoutez-y ceux des Académies des inscriptions et des sciences morales et politiques, de la Société de l'histoire de France, de l'Institut historique, les nombreux concurrents aux prix Gobert, aux prix Monthion, et les auteurs qui n'aspirent ni à la gloire de les remporter, ni à l'honneur de les décerner; et vous trouverez dans la seule génération présente un chiffre plus considérable que celui des trois derniers siècles ensemble.

Je puis même en défalquer le grand nombre de ceux qui saisissent l'histoire au moment où elle se fait, qui sont là toujours prêts à happer le moindre personnage qui se révèle, à l'analyser, le disséquer dans un dictionnaire biographique; à s'emparer des événements à mesure qu'ils se déroulent, sans attendre que les causes en soient approfondies, que les détails en soient livrés par l'indiscrétion ou la vanité des hommes qui peuvent seuls leur donner de l'authenticité. L'essentiel est de devancer ses concurrents, au risque d'être contredit quinze ou vingt ans après par des correspondances ou des documents dont l'existence n'était pas même soupçonnée. Voyez ce qui arrive pour Charles-Quint. Sur la foi d'historiens célèbres, on se fait de cet Empereur une image que l'on croit vraie; douze ou quinze générations l'adoptent sans conteste; et au moment où on y pense le moins, jaillissent des archives de l'Espagne ou de la Belgique des parchemins ou des papiers poudreux qui donnent à ce prince une physionomie nouvelle, et à ses premiers historiens un démenti qui les relègue parmi les conteurs et les gobemouches. Combien d'histoires de Napoléon n'avons-nous pas déjà lues! Et nous voilà ébranlés dans quelques-unes de nos convictions par une correspondance exhumée du portefeuille d'un de ses frères.

Bayle a démontré avant moi les inconvénients qu'auraient à craindre ceux qui écriraient l'histoire de leur temps: « d'abord les piéges et les » surprises de leurs propres passions, les préjugés de l'enfance, les » opinions préconçues, la difficulté d'écrire le bien et le mal de chaque » parti, sans pencher d'aucun côté, et de trouver des juges assez équi- » tables pour leur rendre justice. Ne verront-ils pas avec chagrin ce » qu'on raconte au désavantage du parti qu'ils aiment et à l'avantage » du parti qu'ils n'aiment pas: ne rejetteront-ils pas comme faux ce » qui combattra leurs préjugés? Les lecteurs se rendent moins intrai- » tables sur des choses d'une date plus éloignée; mais ils n'entendent » pas raison à l'égard des nouveautés. » Tous ces inconvénients disparaissent devant une considération décisive; c'est la vogue qui s'attache aux histoires contemporaines. C'est qu'elles s'adressent aux passions du jour, à une malignité insatiable et constamment éveillée; c'est que les lecteurs ont l'espoir de voir dénigrer ce qu'ils détestent,

Digitized by Google

de trouver la condamnation de leurs adversaires, la justification de leurs propres sentences. Ce sont partout les biographies qu'on recherche; et Dieu sait s'il en manque! Ce sont ces galeries de noms propres, jetés en pâture à la jalousie des partis et des coteries. Les panégyriques ennuient, et comme on n'achète pas volontiers de l'ennui, les biographes ont en général plus de profit à débiter des satires et des calomnies. Tout y passe depuis les Rois jusqu'au plus mince des artistes; et quand l'esprit de parti s'en mêle, les Rois ne sont pas plus respectés que leurs sujets.

Nous avons fait à cet égard bien du chemin depuis l'historiographe Du Haillan qui, peu de temps après la mort d'Henri II, reprochait aux historiens de son temps de louer outre mesure les Rois qui venaient de mourir. « C'est, disait-il, le défaut de ceux qui écrivent l'histoire des » princes soubs lesquels ils vivent; car qui seroit celui qui oseroit tou- » cher aux vices de son prince, ny à blasmer ses actions, ny celles de » ses ministres, ny à racompter les menées, tromperies et desloyautés » qui se sont commises durant son règne, ny à dire que son prince fit » une telle injustice, que tel commit un larcin, tel autre une perfidie. » Il ne se trouvera aucun si hardi qui fasse cela. » Si ce bon Du Haillan revenait parmi nous, il reconnaîtrait avec plaisir que nous avons acquis de la hardiesse, et peut-être nous reprocherait-il d'aller un peu trop loin dans la direction qu'il semblait nous indiquer. Nous portons même l'esprit de notre temps dans l'examen des choses et des hommes du passé. C'est sous l'influence de nos idées nouvelles et même de no passions que nous jugeons les grands d'autrefois, et c'est là ce qui explique la multiplicité des histoires qu'on publie, et l'abondance des historiens qui recommencent à leur manière le récit des folies et des actes de sagesse, des revers et des triomphes, des perfidies et des traits de loyauté, des vices et des vertus de la race humaine. L'historiographe que j'ai cité tout à l'heure s'indignerait de cette ardeur qu'on met à refaire l'histoire. Il prétend que ce n'est pas honnête de piller et tuer ainsi ses devanciers. « On doit, ajoute-t-il, épargner aux lecteurs le dé- » plaisir d'acheter deux fois une même chose. Le respect qu'on doit » au public exige cela; la justice ne permet pas de copier les histoires » que d'autres ont faites. C'est voler le bien d'autrui; c'est un travail » trop facile pour être glorieux, et qui vous expose à l'infamie des pla- » giaires. » Je suis sûr que les conservateurs de nos Bibliothèques seront de cet avis, mais nos auteurs et nos libraires se moquent de ces principes surannés. Il s'agit bien aujourd'hui des égards qu'on doit au public, du respect des propriétés littéraires, de l'horreur pour les plagiats. Ces scrupules n'arrêtent personne et pour peu que cela dure, en moins de dix ans l'histoire toute entière sera refaite par la génération actuelle.

Digitized by Google

Nous évoquons à notre tribunal tout ce qui a laissé un nom sur la terre, et je ne réponds ni de l'unanimité des jugements ni de leur irrévocabilité. Ils se ressentiront de la variété des opinions qui nous divisent. Les républicains attribueront aux Rois tous les malheurs des peuples, les absolutistes s'en prendront aux sophistes, aux tribuns, aux agitateurs, aux révolutionnaires de toute espèce, et, en définitive, nous en viendrons à ne plus savoir ni ce qui est vrai, ni ce qui est juste. Il est si peu d'hommes qui joignent à un sens droit, à une conscience éclairée, l'énergie de caractère, la vigueur d'impartialité qui prémunit contre l'ascendant des préventions et des passions personnelles. Pour être digne d'écrire l'histoire il faut être convaincu que l'historien exerce une sorte de magistrature, et qu'il y a forfaiture à ne pas remplir cette mission avec la justice la plus rigoureuse. Il faut avoir même le courage de déplaire à son siècle, si l'opinion régnante est momentanément contraire aux principes éternels d'ordre et de justice qui dirigent tout homme de bien, et sur lesquels se fondent la durée et la prospérité des états. Ces principes s'oblitèrent de temps à autre; ils fléchissent sous la pression des révolutions politiques ou religieuses; mais ils reprennent tôt ou tard leur empire; et les écrivains qui leur sont restés fidèles n'en sont que plus estimés des générations que leur éloignement des faits rendent indifférentes aux controverses qu'ils ont soulevées, et dont les aberrations de l'esprit humain n'ont pu fausser le jugement. Bayle cite je ne sais où un amateur qui s'impatientait des éloges donnés par les libraires au style et à la matière des livres qu'ils débitaient, et qui jouissaient, disaient-ils, d'une vogue prodigieuse. Il s'informait seulement si l'auteur était un honnête homme et principalement s'il n'était pas un homme vain ni un ambitieux. Je crois à l'honnêteté des auteurs vivans, mais le dernier trait me ferait trembler pour le plus grand nombre si la prudence de cet amateur eût passé dans l'esprit de tous ceux qui achètent des livres, et si pour première condition de débit d'un ouvrage nous exigions de son auteur qu'il n'eût ni ambition, ni vanité.

Il est, du reste, assez peu de lecteurs qui s'intéressent à la fidélité de l'histoire; les innombrables remaniements qu'elle a subis depuis Hérodote leur inspirent des doutes sur l'exactitude des faits; et on trouve à ce sujet dans l'*Émile* cinq à six pages fort décourageantes pour les lecteurs qui tiennent encore à l'exactitude rigoureuse des récits historiques. Ces gens-là rejetteraient Tite-Live, car il est évident pour tous que les héros de cet historien n'ont pas tenu précisément les discours qu'il met dans leur bouche, et nous pourrions en juger par analogie en voyant les altérations qu'on a fait subir aux paroles de tant de gens que nous avons vus et entendus nous-mêmes. La grande majorité des lecteurs est moins difficile; elle se contente de la peinture

Digitized by Google

des mœurs et des caractères, de la vérité, même de la vraisemblance des principaux événements, surtout de la manière dont on les présente et les coordonne. L'histoire du passé doit être, disent-ils, la leçon de l'avenir. Bonnes gens qui croient à l'efficacité des exemples et des leçons de l'expérience, à la correction des passions humaines! Oui l'âge les tempère, les modifie, les éteint, mais à côté du vieillard qui se rassied, il se lève cent jeunes gens qui le recommencent; et à ne voir des choses de ce monde que le cœur humain, après avoir passé quarante ou cinquante ans à essayer de le corriger, on est tout surpris de le laisser en partant ce qu'il était à notre entrée dans la vie. Prenez Tacite qui, suivant M. Laurentie, le plus récent de ses biographes, « a fait » sortir du sein des victimes, du milieu des bûchers et du fond des » cachots, cette voix éternelle de la conscience du cœur humain, qui » retentit au travers des cris des mourants et du bruit des chaînes des » esclaves. » Ce juge sévère des Tibère et des Néron a-t-il empêché les Commode, les Caracalla, les Héliogabale d'avilir après lui la majesté de l'Empire et de tyranniser les peuples? Ce peintre énergique de la bassesse et de la servilité des Romains leur a-t-il rendu quelque énergie? A-t-il arrêté les hontes et les lâchetés qui précipitaient leur décadence? A-t-il réveillé un seul moment ce patriotisme dont l'absence est le plus effrayant symptôme de la mort des peuples?

Non, c'est trop demander à l'histoire, c'est trop présumer de sa puissance que la croire capable de sauver l'avenir des misères et des tyrannies du passé; et voilà sans doute pourquoi tant d'écrivains, désespérant de convertir le monde par l'histoire, ne s'en servent que pour l'amuser. Écoutez l'un de nos auteurs les plus féconds dans ses naïvetés excentriques, il n'y a pas de jour qu'on ne donne un démenti à sa plume, qu'on n'en relève une inexactitude, une erreur ou une distraction. Il rit de votre bonhomie. « N'est-ce pas que c'est amusant? » répond-il à ceux qui le blâment, et il se croit justifié, il amuse en effet, et le monde le prend pour ce qu'il veut être. C'est le besoin d'amusement qui a donné naissance au roman historique, qui a produit le *Cyrus* et la *Cléopâtre* du dix-septième siècle, qui a donné aux compositions de Walter-Scott une vogue si prodigieuse, un si fécond retentissement. Ce mélange de fictions et d'événements connus, de personnages historiques et de portraits imaginaires, ne donne pas une instruction bien solide. Il serait même dangereux de livrer de pareils livres aux jeunes gens qu'une étude préliminaire de l'histoire n'aurait pas mis à même de discerner le vrai et le faux. Mais pour celui qui sait ou qui ne tient pas à savoir, c'est une lecture agréable, attachante même, et je conçois la vogue de ces compositions chez un peuple fatigué peut-être de sa propre histoire et des matériaux qu'il fournit à celle du monde. Cela est d'ailleurs plus facile à faire que le roman de Fielding et de Richardson, de

Digitized by Google

madame de La Fayette et de Jean-Jacques, qui est, suivant l'expression de La Harpe, l'histoire du cœur humain; et dans un siècle où une année de silence fait oublier un auteur, il est essentiel de faire vite et beaucoup pour échapper à l'oubli et pour dominer le bruit que font les autres.

Les scènes historiques que publie M. Empis n'ont rien de commun avec le roman et avec notre siècle. Aucun récit ne se mèle au dialogue, et à l'exception d'un seul personnage qui représente John Bull en personne, il n'y en a pas qui ne soient donnés par les mémoires du temps. C'est l'histoire mise en action sous une forme dramatique; la satire s'y montre sans doute, car il est difficile de peindre Henri VIII et sa cour sans que le récit ou le dialogue ne prennent une teinte satirique. Mais ce n'est point à la manière de Lucien, de Swift et de Voltaire; l'auteur ne s'écarte point de son sujet pour se moquer des dieux de son temps ou pour développer une pensée philosophique; tous ses traits portent sur le caractère et les actions des personnages qu'il met en scène. C'est ainsi que dans les salons de Catherine d'Aragon, d'Henri VIII et de Wolsey, on devait parler des évènements que produisaient les passions de ce Roi, et l'ambition de son fastueux ministre. Il y a dans la vie conjugale de ce terrible épouseur, véritable type de notre *Barbe Bleue*, la matière de trois drames au moins, son mariage avec Anne de Boulen, la disgrâce et la mort de cette Reine, et le supplice de Catherine Howard. Le premier de ces trois sujets a été traité par Shakspeare, le second par Chénier, le troisième par quelque dramaturge de notre temps. Aucune pièce du nom de Catherine Howard n'étant restée sur aucun répertoire, et la tragédie de Chénier n'offrant qu'une peinture assez imparfaite de l'évènement qui l'a inspirée, M. Empis était en droit de reprendre ces deux sujets, de composer une trilogie de cet ensemble d'atrocités, comme Shakspeare l'avait fait de la vie d'Henri VI; et l'auteur des *Six Femmes d'Henri VIII* s'était déjà montré assez habile dans l'art d'approprier l'histoire à la scène et de la soumettre aux conditions du drame. Mais il eût fallu pour cela inventer des situations et des incidents, créer des péripéties, donner à ces scènes une marche régulière, combler quelques lacunes, et faire tout concourir au dénouement de chacune des trois pièces. L'auteur ne l'a point voulu; il a pris l'histoire telle qu'il l'a trouvée; il a donné à ses divers épisodes le développement dont ils lui ont paru susceptibles, et il a nommé tableaux ce qu'il eût appelé des actes dans un drame. L'ouvrage en renferme quinze dont la plupart seraient joués avec succès, écoutés avec intérêt par le parterre et les loges. L'auteur dramatique s'y montre avec tous ses avantages. Ces quinze tableaux renferment un espace de vingt années, depuis le moment où Henri VIII manifeste, par des scrupules mensongers, l'intention de

Digitized by Google

substituer Anne de Boulen à la Reine Catherine d'Aragon, jusqu'à la mort de ce fondateur de la religion anglicane; et les douze premières sont celles qu'a déroulées Shakspeare dans sa tragédie d'Henri VIII.

Il était difficile d'échapper à ce rapprochement, et même à des rencontres inévitables avec ce grand poète. Shakspeare s'écarte fort peu de l'histoire dans cette tragédie. Il la suit pas à pas, et M. Empis s'impose la même obligation; ne pouvant faire mieux que le poète anglais, il a pris le parti de le traduire dans plusieurs scènes, et ce qu'il y a ajouté est presque un témoignage qu'il eût tiré de son imagination ce qu'il emprunte au génie d'un autre. Anne de Boulen paraît fort peu dans la pièce anglaise, tandis qu'elle remplit pour ainsi dire les scènes de M. Empis. Shakspeare évite surtout de la poser en face de son royal amant qui veut la couronner, de la Reine dont elle convoite la place, du ministre dont elle se méfie. M. Empis aborde au contraire toutes ces difficultés, et s'en tire avec habileté.

Fidèle aux vieilles règles de notre scène, il nous présente dans son premier tableau, comme il l'eût fait dans l'exposition d'un drame, les principaux personnages qu'il doit faire agir et parler. Anne de Boulen, Jeanne Seymour, Catherine Howard et Catherine Parr, les futures épouses du Néron anglais, y figurent comme filles d'honneur de la Reine Catherine d'Aragon. Il y a bien là quelque péché contre la chronologie, quelque différence dans l'âge de ces filles d'honneur que l'amour et la fortune feront glisser l'une après l'autre sur le trône sanglant de l'Angleterre. Mais je passe volontiers sur un défaut dont se corrigent aujourd'hui les neuf dixièmes de nos auteurs dramatiques, et je suis tenté de louer M. Empis de son respect pour une règle qui tombe en désuétude. Quel que soit notre amour pour l'imprévu, le parterre n'est point faché de savoir à quels personnages il aura affaire. On connaît d'avance la part d'intérêt qu'ils vont apporter au développement de l'action, et on les attend avec un curiosité qui ne nuit en rien à la marche de l'ensemble. C'est par suite du même système que l'auteur fait paraître dès les premiers tableaux le gentilhomme de la chambre Norris, les pages Waston et Brereton, qui périssent plus tard avec Anne de Boulen, et le jeune Deheram qui partagea le sort de Catherine Howard.

C'est au milieu de cette cour que se montre la Reine d'Aragon, la tante de Charles-Quint, qui, après vingt ans de mariage, est menacée d'une honteuse répudiation. L'auteur nous la représente dans ses premiers tableaux telle qu'elle fut dans l'histoire, bonne épouse, bonne mère, et toujours Reine au milieu des humiliations dont elle est abreuvée, soutenant sa fille Marie contre le désespoir qui éclate autour d'elle, bravant l'ingrat époux qui la sacrifie à une rivale, refusant de répondre aux juges qu'on lui donne, repoussant leur juridiction dé-

Digitized by Google

gradante avec la majesté inébranlable de son rang et de son caractère, ne voulant reconnaître pour arbitre de son sort que celui dont elle a partagé le trône et la couche, et ne cédant qu'à une volonté brutale, qui, après avoir essayé de se couvrir des faux scrupules d'une conscience menteuse, dépose enfin la dissimulation et la contrainte pour accabler la victime d'une passion désordonnée. Là est reproduit le discours célèbre adressé par cette Reine au tyran qui l'a déjà condamnée, tel à peu près que Shakspeare l'a composé sans doute sur les indications du chroniqueur Stowe. Ce discours est entré dans tous les textes d'histoire qui ont suivi la tragédie de l'Eschyle anglais; Burnet et David Hume en ont donné la substance; et M. Empis s'en empare à son tour pour l'insérer dans la scène si dramatique dont il forme un des plus touchants épisodes.

Anne de Boulen tient plus de place dans les tableaux que j'analyse. Tout le premier volume parle d'elle. C'est d'abord la jeune élève de la cour de France et de l'esprit français; légère, étourdie, jouant avec l'amour d'un Roi, sans lui permettre aucune privauté, sans lui donner la moindre espérance; puisant dans ce manége d'une innocente coquetterie, dans la persistance de son maître, l'ambition de s'élever jusqu'à son trône. Elle est un moment combattue par le respect que la Reine lui inspire, par le remords anticipé de contribuer au malheur de sa royale maîtresse. Mais elle a pressenti qu'elle pourrait être Reine elle-même, et l'ambition domine ses scrupules. L'approche du but lui imprime une énergie qui semblait contraster avec sa nature enjouée. Elle pénètre la secrète inimitié du cardinal Wolsey, et brise en un moment ce pouvoir colossal qui a si longtemps maîtrisé tous les autres, devant lequel ont faibli le Parlement, le Roi et le peuple. Elle brave même la puissance du Vatican, et plutôt que d'abandonner l'objet de son ambition, elle arrache l'Angleterre au joug du Saint-Siége. Mais la main de Dieu pèse déjà sur elle. A peine au faîte des grandeurs, elle craint d'en être précipitée à son tour. Élevée par l'inconstance de son Roi, elle tremble de devoir sa chute à ce qui a fait son élévation. Elle parle déjà de Jeanne Seymour, de Catherine Howard, que cherchent les regards capricieux de son époux. C'est maladroit, peut-être, mais c'est assez conforme à la légèreté de son caractère. Son enjouement, son étourderie triomphent des soucis qui l'assiégent. Elle ne changera rien à ses habitudes; et ses familiarités avec son frère, avec Brereton et Norris, avec tous les compagnons des jeux de sa jeunesse, seront cruellement interprétées. Il n'y avait peut-être qu'un manque de dignité. Telle est du moins l'opinion de Burnet et de Hume, qui lui attribuent *une conduite honnête et même vertueuse*. Ils traitent de calomnies les dénonciations des courtisans, de la vicomtesse de Rocheford, et tel est aussi le sentiment de M. Empis. L'innocence d'Anne de Boulen éclate dans

Digitized by Google

toutes les scènes qui la mettent en face des amants que la calomnie lui suppose. Ses entretiens avec son frère la justifient pleinement aux yeux du lecteur des soupçons que la jalousie de sa belle-sœur jette sur elle. Mais Henri ne l'aime plus; Henri est maintenant amoureux de Jeanne Seymour, et les parents de la nouvelle favorite se joindront aux calomniateurs de la seconde Reine. Henri est préparé pour un nouveau divorce; et telle est la nature des griefs qu'on amasse dans son esprit, que son orgueil ne pourra plus se contenter d'une répudiation. L'assassin de Fisher, de Morus, ne reculera point devant un nouveau crime. Il enverra sans pitié au supplice celle qu'il a désirée quinze ans; et le même bourreau frappera tous ceux que la calomnie aura voulu associer aux prétendus adultères de sa victime.

On lira avec intérêt les tableaux, les scènes où se déroule ce drame si fertile en émotions, et que Chénier a si froidement écourté. On y voit déjà poindre l'amour et le triomphe de Jeanne Seymour et de Catherine Howard, triomphe éphémère que tranchera une mort douloureuse ou violente. L'histoire ne rend point à Catherine Howard le témoignage qu'elle a porté en faveur d'Anne de Boulen. Elle raconte que la cinquième femme d'Henri VIII avait eu, avant son mariage, des relations criminelles avec Deheram et Mannoc, et que la couche royale n'avait pas été plus respectée. M. Empis ne sera pas un témoin à décharge. La scène où il la met en situation de développer son caractère gagnerait sans doute à être raccourcie, car elle ne tient pas moins de quarante-deux pages. Mais elle est adroitement filée et spirituellement conduite. On ne s'impatiente pas trop de ses longueurs, et jamais coquette ambitieuse n'a mis autant d'art et de finesse au service de sa coquetterie et de son ambition. On suppose que dans sa première passion elle a écrit à Deheram des lettres qui peuvent la compromettre et lui faire manquer le trône qu'elle convoite. Il lui importe de les reprendre des mains d'un jeune homme qui l'aime avec cette ardeur juvénile qui se révolte à la seule pensée d'une infidélité et ne voit rien au-dessus de l'objet de ses adorations. Catherine Howard lui donne un rendez-vous, et, de concession en concession, elle l'amène non-seulement à la promesse d'une restitution, mais encore à lui faire presque préférer l'honneur d'être l'amant d'une Reine au plaisir d'être l'époux de la fille d'un grand seigneur. Ce n'est pas très moral, sans doute, mais le règne qui fait le sujet de ce livre n'est pas fécond en exemples de vertu; et la seule moralité qu'on en puisse extraire, c'est que Dieu ne laisse pas toujours sans châtiment les intrigues et les crimes dont cette cour est le théâtre.

Les deux femmes qui précèdent Catherine Howard sur le trône qu'Anne de Boulen a laissé vacant, ne sont pas de la même trempe, mais Jeanne Seymour n'y resta que le temps nécessaire pour donner

Digitized by Google

un héritier à son maître : une mort naturelle la mit à l'abri d'une répudiation, et le drame n'a rien à tirer de ce règne d'une année.

Mais il y a de la comédie dans celui d'Anne de Clèves. Le Roi se passionne pour une jeune princesse à la vue d'un portrait. Sa politique, d'accord avec l'amour, le presse de contracter cette alliance, qui lui promet l'amitié des protestants d'Allemagne. L'affaire est conclue. La princesse est conduite en Angleterre. Le Roi, dont l'impatience est connue, se rend incognito sur son passage, pour voir si le peintre ne l'a pas trop flattée. Surprise, indignation ! Cette beauté n'est qu'une *grande cavale flamande*. Le Roi n'en veut plus. Il assemble son conseil pour lui demander un expédient qui le délivre de sa fiancée et le dégage de sa parole. La politique, représentée par le premier ministre Thomas Cromwell, lui fait craindre pour son royaume les effets de cette rupture. Il épouse, et son dégoût s'en augmente; et sa passion naissante pour Catherine Howard redouble avec son aversion pour Anne de Clèves. Les parents de la favorite jettent leur ambition dans cette intrigue. Tous les dangers, tous les scrupules disparaissent devant le désir de posséder sa nouvelle conquête. Le ministre qui a négocié le mariage allemand est puni de sa complicité avec le peintre. Anne de Clèves est renvoyée, et Catherine Howard monte sur le trône, d'où elle descendra plus tard pour passer sur un échafaud. Ce second dénoûment mis à part, un auteur comique peut s'accommoder d'un pareil sujet, s'il trouve, toutefois, une comédienne assez la[illegible] pour prêter à l'illusion, et assez peu coquette ou assez spirituelle pour [illegible] prêter. Mais les scènes de M. Empis n'étant pas destinées au théâtre, [illegible] n'a point négligé cette partie comique de son sujet, et les trois premiers tableaux du second volume renferment cette comédie, qui n'est dépourvue ni de gaîté, ni d'intérêt. J'aurais souhaité cependant un peu plus de sobriété dans les manifestations de l'indignation royale. Les scènes de Rochester, où Henri reconnaît qu'il a été trompé, exigeraient peut-être plus de dignité. Les confidents du Roi ne sont pas tous du meilleur choix, et je crains que l'auteur n'ait oublié la dissimulation habituelle de son principal personnage. Mais ce serait tout au plus un tableau à remanier. Je n'ai que des éloges à donner aux deux autres, qu'animent les ambitions rivales de deux maisons puissantes, les prétentions et les exigences des deux femmes qui se disputent la succession d'Anne de Clèves. Elles y arriveront toutes les deux; avec un homme comme Henri VIII on ne perd rien pour attendre; il suffit de lui inspirer de l'amour; les obstacles ne l'arrêteront pas plus que les remords et les scrupules. Mais il trouve dans Catherine Parr une femme qui a étudié son caractère, et qui, douée de cette finesse dont la nature a fait la puissance de son sexe, a pris la résolution de ne point partager le sort de ses devancières. Elle en est cependant menacée; mais elle

Digitized by Google

n'hésite point devant le péril; elle le brave, elle lutte contre le terrible joûteur que l'hymen lui a opposé, et fait tomber sur la tête de ses calomniateurs la hache qu'ils tenaient suspendue sur la sienne. Ce combat à mort est habilement décrit par M. Empis. Il y a là deux ou trois scènes d'un intérêt puissant. Mais je demanderai à l'auteur s'il ne l'eût point rendu plus puissant encore en conservant à sa dernière héroïne toute la pureté dont l'histoire la gratifie. Je sais bien que, peu de jours après la mort du Roi, elle est devenue l'épouse de Thomas Seymour, et le système de l'auteur est de faire pressentir dans un tableau les événements du tableau qui doit le suivre; mais en montrant l'amour de Catherine Parr pour l'époux qui doit succéder à Henri VIII, en lui donnant pour ainsi dire un vernis d'adultère, n'a-t-il pas affaibli l'intérêt qu'inspire la situation de cette Reine? N'a-t-il pas prêté aux questions qu'elle adresse au médecin d'un Roi agonisant un motif moins honorable que celui d'échapper au supplice? J'ajouterai cependant que la force de la situation fait bientôt oublier la scène qui l'a précédée, et le dernier tableau que M. Empis fait passer sous nos yeux l'emporte encore par la vivacité des émotions, par la grandeur terrible du spectacle, par l'énergie des passions et du style.

La mort de Henri VIII est le sujet de ce tableau. Il va quitter enfin son trône sanglant et souillé, ce tyran qui n'eut de loi que ses caprices, qui fut l'oppresseur de son peuple, le bourreau de ses ministres, de ses courtisans et de ses maîtresses. Un libertinage effréné a été le mobile de ses actions, même de la plus importante, de la plus célèbre, de la plus féconde de toutes, de celle qui a donné à l'Angleterre une physionomie nouvelle, en l'isolant de toutes les puissances spirituelles qui allaient se disputer la famille chrétienne. Le mariage ne fut pour lui qu'un moyen de posséder les objets de ses fantaisies, et il a brisé ces liens sacrés avec la même facilité qu'il les a formés. Les agents de sa politique, les instruments de sa tyrannie ont été sacrifiés tour à tour à ses intérêts du moment. Il n'avait de pitié ni d'affection pour personne. Vicieux ou vertueux, indépendant ou servile, qui cessait de le servir devenait gênant, importun, et ce qui le gênait devait disparaître de sa route, avant d'être un danger pour son royaume ou même pour ses plaisirs. Il avait puisé dans les traditions des guerres civiles de son pays une indifférence cruelle pour la vie des hommes, et le supplice de tous les êtres qui l'avaient offusqué ou contrarié l'avait mis à l'abri des récriminations et des vengeances. Ce caractère néronien est gravé sur toutes les pages du livre. On y voit cette hypocrisie profonde qui cherche sans cesse des prétextes ou des justifications pour les violences qu'il exerce ou qu'il projette, cette dissimulation qui ne trompe personne, qui cependant ne décourage aucune ambition. C'est ainsi qu'on le voit arriver, de crime en crime, à ce jour terrible où il doit rendre compte

Digitized by Google

au Dieu qu'il a bravé. Cette scène est grande et belle. Pendant que le tyran se débat contre la mort, son agonie est troublée par les passions qu'il ne peut plus réduire au silence. Sa fille Marie y amène le cardinal de Campeggio, le légat du Saint-Siége, le représentant de la foi catholique; Elisabeth y appelle l'archevêque Cranmer, le pontife de la religion nouvelle. Les deux communions se disputent l'âme du mourant, les deux ambitions se disputent son héritage. Tourmenté par leurs prétentions rivales, par les haines qu'elles cherchent à réveiller dans son âme, il veut changer ses volontés dernières, déshériter celle de ses filles qui a gardé la foi de sa mère. La plume lui tombe des mains, et il expire au bruit de toutes ces passions, de tous ces intérêts qui vont encore troubler et ensanglanter l'Angleterre.

Autour du principal acteur du long drame dont cette mort fait le dénouement, l'auteur a mis en action une foule de personnages secondaires; là s'agitent les Seymour, les Norfolck, les Hereford, les familles que tourmente l'ambition de donner une Reine au despote qui en fait des victimes. La gloire de briller un moment auprès de ce trône si glissant et si périlleux, l'attrait de la domination, le désir de partager la puissance souveraine, l'espoir d'arrêter l'inconstance sanguinaire de ce redoutable épouseur, les aveuglent et les entraînent dans ce tourbillon d'adultères, de divorces et de supplices. A côté de ces courtisans qui se dénoncent et se renversent les uns les autres, se dessine, sous la figure historique de lord Wriothesley, le modèle de ces intrigants égoïstes qui flairent les chutes et les élévations, fervents adorateurs de tous les soleils levants, impitoyables pour tout ce qui tombe, plats valets de tout ce qui surgit, poussant à l'échafaud ceux qu'ils ont guindés sur un piédestal, accablant de calomnies et d'injures ceux qu'ils ont fatigués de leurs adulations, arrivant enfin au faîte des honneurs par la souplesse de leurs palinodies et l'habileté de leurs défections.

Le triomphe de ce gredin de haute volée forme un pénible contraste avec le sort du vertueux Morus, de l'évêque Fisher, aussi distingué par ses mœurs que par sa science, du malheureux Cromwell qui, après quelques années de grandeur, fut immolé à la haine publique comme le bouc émissaire des péchés de son maître. On plaint aussi la fin de cette Anne Ascue, qui circule dans ce livre à travers toutes ces intrigues comme une prophétesse de mauvais augure, qui expie si cruellement le malheur d'avoir, sur la présence réelle, une autre opinion que celle du casuiste couronné, et qui supporte avec tant de courage les tortures du plus horrible des supplices. Je ne puis oublier un personnage moins malheureux et plus gai qui est tout entier de la création de M. Empis, c'est le boutiquier Brands, cet autre John Bull, en qui se personnifie l'Anglaisde ce temps, si dévoué quand même à ses Rois, moins pourtant qu'à ses intérêts personnels. Il fronde quel-

Digitized by Google

quefois, mais il rampe sous la main qui le caresse; passionné pour la nouveauté, il les accueille toutes avec le même enthousiasme; accablé d'impôts et de misère, il paye et souffre pourvu qu'on lui jette de temps en temps quelque victime expiatoire. Il voit une espérance dans tous les pouvoirs qui s'élèvent, et une vengeance dans tous ceux qui tombent; il se moque des grands en général, mais il respecte infiniment ceux qui achalandent sa boutique et son industrie. Brands est marchand de vins-traiteur, il assiste à toutes les fêtes, à tous les banquets, sa curiosité le mèle à tout. On est parfois étonné des familiarités que le Roi tolère, des complaisances qu'on lui témoigne; mais on se rappelle ce que Brands représente, et le personnage est justifié. On passe tout à John Bull, les tyrans les plus fiers sentent la nécessité de le flatter, de lui persuader qu'on ne fait rien qu'en vue de son bien-être, qu'il est pour eux un objet perpétuel d'affection et de bienveillance; c'est son estime, c'est son amour qu'on ambitionne. On le châtie quand il se fâche et quand on le peut, mais on est charmé d'être bien avec lui. Ce personnage est amusant, je parle de celui qu'a inventé M. Empis, et j'en finis avec l'auteur en donnant de justes éloges à son style qui est tour à tour simple, élégant, énergique suivant les acteurs et les situations, mais toujours facile et rapide comme la scène l'exige. Il y a bien par-ci par-là, dans les scènes de coquetterie, quelque trace de marivaudage, mais voilà un siècle qu'en dépit des critiques il réussit au théâtre, pourquoi le blamerais-je dans un livre? J'ai entendu l'autre jour une discussion à ce sujet entre cinq à six femmes d'esprit et du beau monde; Marivaux était fort de leur goût, et une femme de bon sens, dont certains feuilletons ont eu grand tort de s'amuser, a fini par dire que dans le dévergondage, le pèle-mèle, l'excentricité des styles qui couraient le théâtre et les grisettes, on serait trop heureux d'en revenir au Marivaux.

Sur ce, je quitte le livre de M. Empis pour revenir au tyran qui en a fourni la matière, et en présence de tant d'injustices, d'exactions, de violences et de crimes, je suis tenté de me demander à quoi servent les institutions humaines; voilà un pays qui, depuis trois siècles, est en possession d'une charte, où sont réglés les devoirs du monarque et les droits du peuple, d'une constitution qui assure la liberté, la fortune, la vie des citoyens contre les atteintes du despotisme. Ce peuple a versé des flots de sang pour le maintien de ses priviléges, il participe, par ses délégués, au gouvernement de l'Etat; il partage la puissance législative; il a même imposé à l'autorité royale le serment de respecter ce qu'il plaira à son Parlement de décider. Les barons ne peuvent être jugés que par leurs pairs, aucun sujet du prince ne peut être arbitrairement détenu; le souverain n'est pas libre de garder auprès de lui des conseillers, des sénateurs qui déplaisent aux communes. L'in-

Digitized by Google

dépendance de la magistrature est garantie par la loi qui interdit d'en couvrir les prévarications par aucun ordre ou menace de la couronne. Les communes votent les subsides et nomment des commissaires pour en surveiller l'emploi; elles sont allées plus loin encore, elles ont acquis le droit d'accuser les ministres et de les mettre en jugement pour abus de pouvoir, pour concussion ou pour trahison. Le Parlement est enfin devenu l'arbitre de ses Rois, il a jugé entre Yorck et Lancastre, et sa décision a été acceptée. Certes, voilà de grands priviléges, voilà une puissance devant laquelle toute autre semble devoir fléchir. Eh bien, non, c'est elle-même, c'est cette puissance ombrageuse, superbe, qui s'humilie et se soumet, et ce n'est pas même devant un Roi. Henri VIII est un prince indolent, esclave de ses plaisirs, inhabile aux affaires; c'est un parvenu, un misérable fils de boucher qui se joue des lois et des constitutions, des lords et des communes; il opprime le peuple par des exactions, et se moque de ses murmures. Il acquiert, il étale une fortune scandaleuse qui contraste insolemment avec la misère des sujets; son faste efface celui de la couronne même, et le Roi le tolère, parce que rien ne manque à ses plaisirs ni à ses fantaisies. La tyrannie de ce favori provoque cependant des haines puissantes, et c'est seulement alors que le Roi se montre. Il a peur d'être troublé dans ses jouissances, et il soutient le ministre qui les lui procure, en lui épargnant les ennuis du gouvernement; il le soutient par des cruautés, et s'essaye lui-même à la tyrannie par le supplice d'un des plus grands seigneurs de sa cour, du connétable d'Angleterre, du duc de Buckingham. La docilité qu'il a trouvée dans les juges, dans les lords qui lui ont livré cette grande victime, lui fait pressentir qu'ils s'immoleront tous les uns les autres à son capricieux despotisme, et il les enverra successivement à l'échafaud en compagnie des femmes dont il se dégoûtera; il brisera ce Wolsey qu'il a soutenu contre tous, pour plaire à une favorite dont le ministre contrariera la fortune, et mettra désormais sa volonté à la place de la loi. Si les communes lui font prévoir le refus d'un subside, il lui suffira, pour l'obtenir, de menacer la tête d'un chef de l'opposition. Il changera enfin la religion de son pays, et la majorité des barons et des prélats le reconnaîtra pour pontife suprême, et le peuple battra des mains; John Bull criera à tue-tête : vive le Roi, à bas le Pape! Que sont devenues les institutions du pays au milieu de ces brutalités, de ces empiétements, de ces actes de sauvagerie despotique? Qui a donné cette puissance à Henri VIII? son énergie. Elle a eu sans doute pour auxiliaires le désaccord des défenseurs naturels des libertés anglaises, l'affaissement des esprits qu'avaient produit les agitations fébriles de la guerre civile. Le despotisme en avait profité; une volonté ferme, unique, avait brisé la résistance des masses que n'animait point une pensée commune.

Digitized by Google

Elles ne triomphent qu'en obéissant à la direction d'une énergie individuelle. Ne sortons pas de l'histoire d'Angleterre. Qui arrache la grande charte à Jean-sans-Terre? La fermeté du cardinal Lamgton. Les ministres d'Henri III veulent l'anéantir. Qui les arrêtera? L'énergie d'un aventurier, du second Simon de Monfort, devenu Anglais et comte de Leicester par un mariage royal. C'est lui qui, reconnaissant l'impuissance des barons à défendre seuls les libertés de sa patrie adoptive, fait arriver les communes au secours de l'aristocratie. Qui sauve ces mêmes libertés sous le règne d'Édouard II et de ses barons? C'est Lancastre; et dès qu'il tombe, ceux qu'il animait de son ambition sont dispersés et ne savent où chercher un refuge. Nulle part il n'y a de vie pour les insurrections sans chef et sans chef despotique. Voyez Rome après l'expulsion des Tarquins et l'institution du Tribunat. Dans toutes les révoltes contre le sénat, il y a un directeur unique, un Roi du moment. Il se nomme tribun, qu'importe! Ce peuple si ombrageux obéit sans cesse à l'ascendant tyrannique d'une énergie individuelle. Il arriva ainsi à Marius, à Sylla, à Pompée, à César, à quelque chose de pis que Tibère. Nous ferions ainsi le tour du monde, revenons à Londres. Que sont les institutions pour la Reine Marie, pour la Reine Élisabeth et plus tard pour Cromwell? L'une égorge les protestants, l'autre les catholiques; et le Parlement les encourage toutes deux par ses félicitations. Les députés que le peuple anglais y envoie appartiennent toujours à la secte qui domine; et les deux partis rivalisent de servilité. Cromwell fait du Parlement l'instrument de ses crimes, et à la première velléité d'indépendance qu'on manifeste, il fait vider la Chambre par ses soldats et emporte la clé dans sa poche.

A Dieu ne plaise que je préconise cette tyrannie; mais si j'avais vécu dans le pays et dans les temps où elle s'exerçait avec tant de facilité, je n'aurais pas eu la moindre pitié pour ceux qui se laissaient faire. Je me hâte de dire que je n'aurais pas eu plus de sympathie pour les oppresseurs; et il est probable que j'aurais battu des mains à la chute de chacun d'eux. Ce despotisme n'a été en général bon que pour ceux qui l'ont exercé. Il est fort doux de faire toutes ses volontés, de suivre tous ses caprices, de satisfaire toutes ses passions. Le jeu est dangereux, il ne réussit pas à tout le monde. Mais le ciel et les hommes furent pour Henri VIII d'une tolérance merveilleuse. Il dut être fort heureux sur la terre. Aucun scrupule n'a gêné ses désirs, aucun remords n'a troublé son sommeil. Je ne parle pas plus de son cœur que de sa consience. Ce sont des conseillers fort incommodes dont la nature l'avait débarrassé d'avance. Le Parlement ne l'inquiétait pas davantage. Ces gardiens des libertés publiques ne veillaient qu'au repos de son esprit. Un bill imposait silence aux mauvaises langues qui auraient eu la velléité de médire des femmes qu'il lui plaisait d'aimer et de couronner; et

Digitized by Google

quand il apprit que la cinquième n'était pas un modèle de vertu, par une contradiction assez ordinaire aux capricieux, il fit décréter par les lords spirituels et temporels que dans tous les accidents de même nature le silence de ses sujets serait un crime de lèse-majesté. Son peuple tout entier était ainsi dans l'obligation de veiller sur l'honneur de la couche royale. Le préambule du trente-septième statut de son règne est le plus beau témoignage de la servilité de l'illustre Assemblée. Ce statut lui octroie l'infaillibilité qu'il contestait au chef de l'Église romaine. On y déclare que sa volonté suprême peut se passer du concours du Parlement, que les déclarations émanées du trône auront non-seulement la puissance de la loi, mais aussi l'autorité de la révélation. Quant au peuple, voyez ce qu'en dit un historien philosophe : « Que » malgré sa cruauté, ses extorsions, ses emportements, son adminis- » tration despotique, ce prince s'est fait respecter de ses sujets, et n'en » a jamais été haï. Il semble même que vers la fin de sa vie il en ait été » aimé. » Tacite en aurait parlé autrement, mais les Tacites sont plus rares dans ce monde que les Nérons et les Busiris. A qui la faute? Je ne veux point blasphémer : mais il est bien étrange qu'Henri VIII meure dans son lit et que notre Henri IV soit assassiné.

VIENNET,
de l'Académie française.

Digitized by Google

POLÉMIQUE

RÉPONSE A M. VINET

La *Revue des Deux-Mondes*, dans sa livraison du 1er mai, a inséré un article de M. Ern. Vinet sur mon voyage autour de la Mer-Morte et dans les terres bibliques. Dans cet article, où je comptais trouver une appréciation des résultats généraux du voyage, je n'ai rencontré en réalité qu'une négation absolue des deux faits que j'ai établis à mon retour, à propos des tombeaux des Rois de Juda et des villes de la Pentapole. Ces deux questions, je les ai longuement débattues déjà, grâce aux attaques qu'elles m'ont valu; puisqu'une nouvelle discussion m'est offerte, je l'accepte très volontiers, malgré la répugnance que j'éprouve à répéter des arguments qui n'ont absolument rien perdu de leur force, parce qu'ils ont été repoussés, ou plutôt passés sous silence par mes adversaires, à plusieurs reprises. Je me vois donc forcé de reproduire ces arguments, puisque les objections qu'ils ont fait naître sont précisément reproduites elles-mêmes, sans aucune modification nouvelle; et, je le répète, si l'on ne se fatigue pas de m'attaquer, je ne vois pas pourquoi je me fatiguerais de me défendre. De la sorte, la lumière se fera tôt ou tard, et c'est tout ce que je désire.

Un préambule assez court précède la discussion de détails à laquelle se livre M. Vinet, et ce préambule contient des assertions contre lesquelles je dois réclamer. L'auteur dit que ce qu'il importe avant tout de signaler (car ce trait caractérise l'archéologie hébraïque et lui fait une place à part), « c'est l'absence complète de tous les éléments qui constituent » ce qu'on désigne habituellement, dans la langue de l'érudition, sous » le nom d'*antiquité figurée*. » Cette conclusion ne me paraît pas exacte. Il existe une importante série de monnaies hébraïques frappées

Digitized by Google

à Jérusalem, certainement pendant toute la durée des dynasties des Asmonéens et des Iduméens, et enfin pendant la tentative désespérée que le peuple Juif fit, sous le règne d'Hadrien, pour reconquérir sa liberté et son autonomie. De plus, je crois, sans oser l'affirmer encore, qu'il est possible de démontrer que les monnaies juives remontent jusqu'à l'époque d'Alexandre-le-Grand. Or, je ne pense pas que les médailles puissent être mises en dehors de ce que l'on entend par monuments de l'antiquité figurée; dès-lors, nous avons des monuments hébraïques de cette classe, répartis sur une étendue de trois siècles au moins et peut-être de cinq.

« Visitez la Judée, ajoute M. Vinet, vous y chercherez vainement » les restes de sa civilisation primitive et de son antique religion; c'est » que la race qui foula d'abord ce sol, comme toutes les races sémi- » tiques, n'avait que peu de goût pour les images et ne s'inocula jamais » le culte des beaux-arts. » Ceci me paraît encore inexact. Les Assyriens étaient positivement de race sémitique, et ils avaient tant de goût pour les images, que leurs édifices sacrés ou profanes en étaient pour ainsi dire couverts du haut en bas. Hérodote, Ctésias et Diodore, à défaut des monuments récemment exhumés du sol de la Mésopotamie, le prouveraient suffisamment. Du reste, les Juifs eux-mêmes n'avaient pas cette haine que leur prête M. Vinet; ils n'avaient que la haine de l'anthropomorphisme, haine qui passa dans leurs mœurs parce qu'elle leur était imposée par la loi mosaïque. En effet, Moïse lui-même fit faire un serpent d'airain dans le désert; Salomon multiplia les images des chérubins, des lions, des bœufs et des aigles, dans son temple et dans son palais; le palais qu'Hérode-Antipas s'était fait bâtir à Tibériade, fut détruit dans une sédition, précisément parce qu'il contenait des statues. Bien avant Hérode, Hyrcan, fils de Josèphe, construisit, sur les confins de la Judée et de l'Arabie, un autre palais qu'il nomma Tyr, et dont les murailles étaient couvertes de figures d'animaux. Ces renseignements, extraits de l'Ecriture Sainte et de Josèphe, me suffisent, et s'ils n'étaient pas suffisants, je rappellerais à M. Vinet les statues qui garnissaient la caabah de La Mecque, avant la venue de Mahomet; je lui rappellerais encore qu'à chaque instant la Bible mentionne les idoles d'Astaroth (Acherim) et de Hammon (Hammonim) en bois et en métal, qui étaient placées sur des autels. Ces idoles, que les Israélites trouvèrent partout dans le pays de Kenaan, furent par eux brisées d'abord, et relevées souvent, pendant toute la durée du royaume de Juda.

M. Vinet ajoute que « le seul monument des Juifs fut le temple de » Salomon, dont il ne reste rien, si ce n'est la description assez con- » fuse qu'on en lit dans l'Ecriture. » De l'aveu de tout le monde, il en reste quelque chose : c'est l'enceinte, dont les Juifs ont obtenu la permission d'approcher le pied, pour y gémir sur les ruines de leur

Digitized by Google

patrie. La portion de mur nommée Heit-el-Morharby, qui constitue pour eux ce sanctuaire de désolation, est indubitablement, pour les Juifs comme pour tous ceux qui l'ont vue avec des yeux quelque peu exercés, un fragment de l'époque de Salomon. Sa construction est d'une nature telle et si nettement caractérisée, qu'au premier abord on reconnaît, partout où ils se présentent, les fragments contemporains. En passant, je ferai remarquer que le fruit réparti par assises en retraite les unes sur les autres, est précisément celui qu'assignent aux murailles même du temple les chiffres donnés par l'Ecriture Sainte. Une pareille coïncidence ne peut être un simple effet du hasard, et, quoi qu'on puisse dire, il y a, dans ce seul fait, un caractère essentiel, qui spécifie les constructions salomoniennes.

Il n'est pas exact non plus de dire que le temple fût le seul monument des Juifs. Et les portiques splendides qui l'entouraient et qui furent embellis sous tant de règnes? Et le palais de Salomon, nommé la Forêt du Liban? Et le palais de la Reine, fille de Pharaon? Et les petits temples ou chapelles élevés par l'ordre de Salomon aux dieux de toutes ses femmes? Et tant d'autres constructions grandioses, comme tombeaux, citernes et aqueducs, mentionnés dans la Sainte Bible, ce n'étaient donc pas des monuments?

M. Vinet avance que « copier les Phéniciens fut le but de tous les » efforts des Hébreux. Or, comme les Phéniciens n'ont pas laissé de » monuments, on peut juger d'après cela de l'énorme difficulté de se » rendre un compte exact et sévère de l'architecture des Hébreux. » De ce que l'on n'a pas encore trouvé de ruines de monuments phéniciens, en suivant, comme l'ont fait jusqu'ici tous les voyageurs, la route battue de la côte, il ne résulte pas du tout qu'il n'en existe pas; et j'ai d'autant plus le droit de le dire, que l'on vient d'en découvrir dans la ville phénicienne ruinée d'Omm-el-Aamid, dont toutes les constructions sont cyclopéennes. On a prétendu que j'avais rêvé l'existence de cette ville antique, en m'exagérant l'importance de ses ruines, et voici que deux jeunes voyageurs, MM. de Vogué et Anisson, guidés par mes indications, ont exploré ces immenses ruines et y ont découvert une belle porte phénicienne, dont le dessin sera bientôt publié et prouvera, en étonnant tout le monde, qu'il y a des ruines phéniciennes à retrouver. Qui eût dit, il y a douze ans, qu'on découvrirait des monuments ninivites de la plus grande magnificence et contemporains des Rois de Juda? Et d'ailleurs, pourquoi passer sous silence les monuments d'*antiquité figurée*, et qui appartiennent à la Phénicie, tels que les médailles et les pierres gravées? Pourquoi ne pas citer le beau cachet du Roi de Tyr, Abibâal, père d'Hiram, l'ami de Salomon, puisque ce cachet a été publié depuis plusieurs années déjà par M. le duc de Luynes? Au reste, il n'est pas plus exact de dire que les efforts cons-

Digitized by Google

tants des Hébreux ont eu pour but de copier les Phéniciens. Il eût fallu nommer avec ceux-ci, et au premier rang, les Egyptiens et les Assyriens. En effet, le temple de Salomon était à très peu près la copie d'un temple égyptien (celui de Khons à Karnac, par exemple) : ceci est démontré ; et les chérubins n'étaient que les taureaux ailés à face humaine des Assyriens : ceci est tout aussi nettement prouvé aujourd'hui.

« C'est, dit M. Vinet, une terre cruellement bouleversée que la terre » de Judée. » Moralement j'en demeure d'accord; mais physiquement je ne puis pas aussi facilement l'admettre, moi qui l'ai parcourue, parce que la terre, en Judée, ne se rencontre guère que dans le fond des vallées, et qu'il n'y a pas d'autre exemple connu de cité biblique bâtie en plaine ou dans un fond de vallée, que Beit-Hadjlah, qui défendait le gué du Jourdain, à l'est de Jéricho, et dont, par conséquent, la construction était à peu près forcée. La raison en est parfaitement simple : c'est que là où la terre est rare, on la réserve à la culture qui fait vivre; c'est, de plus, que là où les citernes sont indispensables parce que l'eau manque, on les taille le plus souvent dans le roc vif; c'est enfin que, grâce aux pluies de l'hivernage, les plaines sont absolument impraticables pendant trois mois de l'année. Donc tous les raisonnements qui sont établis sur les bouleversements cruels de la terre judaïque, sont des raisonnements qui portent à faux. Ajoutons que les dévastateurs les plus furieux peuvent bien renverser et démolir, mais qu'ils ne s'avisent guère d'emporter des pierres de taille; donc, à moins qu'on n'ait pulvérisé soigneusement ces pierres, si toutes n'ont pas été utilisées dans des constructions postérieures, ce qui permettrait toujours de les retrouver, celles qui ne l'ont pas été ont dû forcément rester sur un terrain où le roc affleure presque partout.

Je ne puis que repousser de toutes mes forces l'argument que M. Vinet emprunte à MM. Hirt et Winer; le voici : « Tout ce » qu'on peut conjecturer sur l'art hébraïque, c'est qu'il ne mérita » jamais d'être considéré comme un art, puisqu'il ne dépassa point les » limites d'un mécanisme grossier. » J'ignore par quelles études ces messieurs sont arrivés au degré d'assurance qui leur permet d'avancer comme un axiome un fait réellement inexact, et les deux derniers en jurant sur la simple parole du premier. Sur pareil sujet, la confiance, très louable sans doute en toute occasion, n'est pas de la prudence, et quand les faits abondent pour éclaircir une question, il n'est pas sage de s'en référer purement et simplement à la parole de qui que ce soit. Et d'ailleurs, puisque M. Vinet a parlé d'*antiquité figurée*, dont l'étude a bien son importance, il doit savoir à merveille que, ni M. Hirt, ni M. Winer ne s'en sont jamais occupés. Quant à M. Vinet lui-même, nous attendrons qu'il ait fait une bonne fois ses preuves, pour admettre

Digitized by Google

qu'il l'ait étudiée ailleurs que dans le livre de Creuzer. Ceux des lecteurs de la *Revue Contemporaine* qui ont eu le courage de me suivre dans le long et pénible dépouillement que j'ai fait de la Sainte Ecriture, afin de prouver que l'art judaïque a réellement existé, savent parfaitement à quoi s'en tenir, et je doute qu'ils acceptent aujourd'hui, les yeux fermés, les jugements, sur ce point, de MM. Winer, Hirt et Vinet.

Le préambule conclut de la manière suivante : « Ne voit-on pas que » l'antiquité hébraïque se trouve ainsi rejetée dans des profondeurs » inconnues, où nul antiquaire, à cette heure, ne peut aller la cher- » cher? Voilà ce que chacun sait, voilà ce dont on est convaincu; voilà » ce que traditions, histoire, pèlerins, voyageurs, savants, poètes » même répètent à l'envi. Voilà néanmoins ce que, dans une publica- » tion récente, on est venu combattre, ce qu'on a voulu nier. » Ceci, à mon sens, est très vrai; j'ai combattu l'erreur et proclamé la vérité, lorsque ma conviction a été bien établie, après un assez long examen sur place, examen qui, quelque infructueux qu'il ait été, par suite de mon insuffisance personnelle, n'en doit pas moins peser autant dans la balance que des affirmations énoncées de loin, et par ceux qui n'ont vu que ce que leur a présenté leur imagination. Je le répète, ce que je désire avant tout, c'est que la vérité se fasse jour; aussi, quelque passionnées que soient les attaques qui me seront adressées dorénavant, je n'y répondrai plus qu'avec calme et sangfroid. Si j'ai répondu trop vivement dès le début de ces discussions auxquelles je parais condamné *à vie*, je le regrette aujourd'hui de toutes mes forces. Je laisse donc l'emploi des personnalités à mes adversaires, quels qu'ils soient et doivent être encore. Mon livre a froissé les uns, à cause de sa tendance religieuse et du respect profond que j'y ai conservé constamment pour les Saintes Écritures : ceux-là je les plains de tout mon cœur; il a blessé les autres, parce qu'il dérangeait singulièrement des théories toutes faites ; ceux-là je n'ai pas l'espoir de les convertir, mais j'ai la prétention de les combattre à armes courtoises, et, par respect pour eux-mêmes, je les prie en grâce d'en faire autant à mon égard.

Je ne pense pas que M. Vinet soit dans le vrai, quand il affirme qu'il a pour lui tout et tous, excepté moi. Les traditions que j'ai recueillies, sur place, je les ai préférées, et pour cause, aux traditions faites de toutes pièces au fond des cabinets d'étude. Les traditions locales sont obstinément contre M. Vinet; l'histoire est contre lui : il suffit pour s'en convaincre de lire la Bible et Josèphe sans parti pris; les pèlerins dont les dires sont les plus respectables, sont probablement les plus anciens; le premier de tous, le Pèlerin de Bordeaux, qui a visité Jérusalem en 333, est contre M. Vinet; les voyageurs, abstraction faite de mes compagnons et de moi, ne sont pas tous de l'avis de M. Vinet, ni les savants

Digitized by Google

non plus. Quant aux poètes, j'avoue que je les mets à part, et que je leur reconnais le droit de dire tout ce que l'inspiration du moment leur dicte, sans avoir l'idée d'en tirer jamais parti pour appuyer telle ou telle opinion.

Au reste, je ne puis résister au désir de constater ici un fait physiologique fort curieux, mais en même temps fort triste : c'est que, parmi nous, celui qui affirme un fait scientifique, n'a guère la chance d'être cru sur parole, tandis que celui qui le nie, coûte que coûte, est à peu près assuré d'entraîner la majorité de ceux qui attendent l'apparition de l'opinion d'autrui, pour se faire une opinion; mais à coup sûr il aura pour lui tous ceux qui, ne trouvant rien par eux-mêmes, ne pardonnent pas aux autres d'avoir trouvé des faits neufs, tout simplement parce qu'ils sont allés les chercher. Occupez pour quelque cause que ce soit l'attention publique, et, parmi les gens même que vous n'aurez jamais vus, surgiront à foison des adversaires, et quelquefois pis encore, des ennemis, parce que leur médiocrité ne peut en faire que des envieux.

Maintenant que j'ai répondu au préambule de M. Vinet, je vais le suivre pas à pas dans la double réfutation scientifique qu'il m'adresse.

Le tombeau des Rois est le sujet de la première partie du Mémoire. Voyons donc quels sont les arguments nouveaux qui paraissent aujourd'hui. M. Vinet dit : « Pockoke, Niebuhr, Yrby et Mangles, enfin » MM. Robinson et Smith, ont tous pris le soin de lever le plan du » tombeau des Rois. C'est ce que M. de Saulcy paraît avoir oublié, lors- » qu'il assure que l'incertitude qui règne sur l'origine de ce tombeau, » provient de ce que personne avant lui ne l'avait examiné attentive- » ment. » Je crois que M. Vinet est dans l'erreur; ni Pockoke, ni Niebuhr, ni Yrby et Mangles, n'ont donné de plan du tombeau des Rois; Robinson en a donné un, dans lequel : 1° les tombes sont inexactement représentées; 2° une chambre basse entière manque; 3° tout le système de clôture du vestibule manque. La conclusion forcée de ceci, c'est que le plan de Robinson était à refaire, et je l'ai refait, après l'avoir contrôlé *de visu*, le mètre à la main.

M. Vinet a tort de croire que c'est la population arabe qui donne à cette excavation le nom de Qbour-el-Molouk. C'est, et je l'ai dit expressément, toute la population du pays, juive, musulmane et chrétienne, qui se sert de cette dénominatien. C'est, et je l'ai dit aussi, Josèphe, l'historien des Juifs, qui appelle ce monument les caves royales. Pourquoi M. Vinet ne tient-il pas compte de ce fait capital auquel du reste personne jusqu'ici n'a jugé à propos de répondre, quand je l'ai opposé aux attaques qu'on m'adressait?

« Depuis bien longtemps, dit M. Vinet, on dispute sur la destination » funéraire d'un monument dont la dénomination à la fois si pompeuse

Digitized by Google

» et si vague laisse errer l'imagination. En effet, de quels Rois s'agit-
» il? Les uns veulent y voir le sépulcre d'Hérode le Tétrarque, les autres
» celui d'Hélène Reine d'Adiabène. Nous croyons savoir que telle est
» l'opinion de M. Raoul Rochette, opinion qu'il aurait développée avec
» beaucoup d'érudition et de critique dans une séance de l'Académie
» des Inscriptions et Belles-Lettres. M. de Saulcy est le premier qui
» *se soit avisé* d'y reconnaître les tombes authentiques des Rois de
» Juda. »

Voici la réponse : C'est Josèphe le premier qui nomme ce monument les *caves royales*, et il le fait précisément *dans la même phrase* où il place ces caves royales loin du tombeau d'Hélène, Reine d'Adiabène. Cette *seule phrase* opposée à l'attribution proposée par M. Raoul Rochette, dans un article lu devant l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et inséré dans la *Revue archéologique*, la lui a fait abandonner. Je ne saurais en douter, car parmi les savants, mon illustre confrère peut, à bon droit, être placé en tête de ceux qui aiment la science pour la science, et qui sont toujours prêts à sacrifier à la vérité leurs opinions personnelles, dès que celles-ci ne leur semblent pas comporter cette noble vérité, objet de leur culte loyal. Reste le Tétrarque Hérode, car il ne peut évidemment être question d'Hérode-le-Grand qui fut enterré, par suite de ses dispositions testamentaires, dans le sépulcre somptueux qu'il s'était fait élever à Hérodium, à soixante stades de Jérusalem. Où fut enterré Hérode le Tétrarque? Josèphe va nous l'apprendre. Hérode le Tétrarque, souverain de la *Galilée* et de la *Perée*, fut exilé dans les Gaules et alla mourir en *Espagne*. Hérode le Tétrarque n'a donc que faire ici. (Jos. Bell, Jud. II, IX, 6.) Josèphe nous parle d'un monument d'Hérode (B. Jud. V, XII, 2), dans la description si précise qu'il nous a laissée des lignes de circonvallation de Titus. Or, ce monument d'Hérode, désigné sans autre spécification, est placé par Josèphe près de la maison des pois (ἱερεῖον οἶκος). Celle-ci est incontestablement, et de l'aveu de tout le monde, au sud de Jérusalem, sur le revers de la vallée de Hinnom, au point même où la route de Beit-Lehm, après avoir traversé cette vallée, se dirige à travers la plaine vers le couvent de Mar-Elias. Donc le monument d'un Hérode, quel que fût ce prince de la dynastie hérodienne, n'a rien de commun avec les caves royales, ni topographiquement, ni nominalement, pour Josèphe, qui assurément connaissait assez Jérusalem pour que nous ayons le droit de nous fier à sa description. Des deux hypothèses de M. Vinet il n'en reste donc pas une debout, et cependant il faut attribuer à quelques dynastes les caves royales de Josèphe, c'est-à-dire les Qbour-el-Molouk. J'ai amplement démontré ailleurs que les Asmonéens, c'est-à-dire les Macabées, n'ont pas de meilleurs droits à faire valoir sur la possession de ces somptueux sépulcres. Probable-

Digitized by Google

ment ce point m'est accordé, puisque M. Vinet n'en parle pas. Dès lors à qui peuvent appartenir les caves royales de Josèphe, puisqu'il ne reste plus que la dynastie de David? Je n'ai pas besoin de répondre moi-même. Si donc je suis le premier qui me *suis avisé* de voir aux Qbour-el-Moloûk les tombes authentiques des Rois de Juda, je ne l'ai fait qu'à bon escient. Ou ces caves ne sont pas des caves royales, et alors explique qui le pourra le nom que leur donne l'historien des Juifs, et le luxe inouï de leur structure, ou si ce sont bien réellement des caves royales, ce sont celles des Rois de Juda. Tel est le dilemme dont je mets tous mes adversaires au défi de se tirer.

« Deux raisons, dit M. Vinet, ont empêché tous ceux qui ont visité » ce monument de concevoir une semblable idée; deux raisons bien » graves, il le faut croire : la première, c'est que l'Ecriture-Sainte et » le sentiment universel placent les tombeaux des Rois de Juda sur la » montagne de Sion; la seconde, c'est que l'architecture du tombeau » des Rois est bien plus dans le goût grec que dans celui de l'Orient.

Il est facile de démontrer qu'ici encore les assertions de M. Vinet ne sont pas exactes. D'abord, l'Ecriture-Sainte n'a jamais placé les tombeaux des Rois sur le montagne de Sion; ce sont les commentateurs qui le lui ont fait dire à tort. Ensuite l'architecture du tombeau des Rois n'a que peu de rapports avec le goût grec, et en a beaucoup avec celui de l'Orient. Qu'on cite une seule cave sépulcrale grecque construite ainsi, quand toute la côte de Phénicie, quand Jérusalem, Héhron, Sichem, Djebaâ et tant d'autres lieux de la Syrie en offrent des milliers. Qu'on explique donc la présence et le système de la clôture des Qbour-el-Moloûk; quel rapport, même aussi éloigné qu'on le voudra, a-t-elle avec le goût grec? En revanche n'est-elle pas calquée sur les dispositions à l'aide desquelles les Egyptiens mettaient les tombes à l'abri des profanateurs? Disons-le donc hardiment, il n'y a qu'une partie du tombeau des Rois qui, tant bien que mal, offre un reflet du goût des Grecs, c'est la frise ornée de triglyphes et de patères, et encore cette frise comment s'agence-t-elle avec la partie centrale qui la rompt, pour recevoir des palmes, des couronnes et la grappe de raisin; est-ce, par hasard, selon le goût grec? Et cette délicieuse guirlande de feuillages et de fruits, ciselés au caprice de l'artiste, et qui encadre le vestibule sans symétrie aucune, est-ce elle qui rappelle le goût grec? Est-ce enfin cette corniche qui surmonte le tout et qui, beaucoup plus rétrécie que la frise inférieure, donne à toute l'ordonnance une forme pyramidale que complétait peut-être, sur le terre-plein qui domine le monument, une véritable pyramide? N'est-ce pas abuser de sa vénération pour l'art grec, que de prétendre que tout cela en dérive? Vous voulez que ce monument soit postérieur aux Macabées, lisez donc alors la description que le livre des Macabées et l'historien Josèphe font du ma-

Digitized by Google

gnifique sépulcre de Modin; celui-là, à n'en pas douter, est grec de forme, et vous voulez que ce soit au contact des Romains, que de pareils monuments aient été conçus, quand les ruines des constructions des Hérodes abondent à Samarie, à Tibériade, à Beit-Sayda-Julias et à Jérusalem même, et nous prouvent ce qu'était l'art juif à l'époque d'Hérode? Disons-le franchement, cette thèse n'est pas soutenable. Qu'on s'obstine à juger les monuments sans les avoir vus, j'y consens; mais ce à quoi je ne puis aussi facilement consentir, c'est qu'après avoir étudié, dessiné et mesuré tous ces monuments, j'aie été dupe d'une illusion dont ceux-là seuls sont à l'abri qui ne les ont pas vus.

M. Vinet continue ainsi : « Il y a des personnes qui s'effrayeraient, » sur une matière si délicate, de se trouver seules de leur opinion. » Cette crainte n'a point troublé M. de Saulcy. Enlever les tombes des » Rois de Juda de la colline de Sion, où chacun croit qu'elles sont en- » fouies depuis des centaines de siècles, c'était un vrai tour de force » dont l'idée lui a souri. » — Je ne puis prendre ceci pour un éloge de ma bonne foi de voyageur, quelque complaisance que j'y mette. Non, je n'ai pas été le moins du monde effrayé de me trouver seul de mon opinion, sûr que j'étais à l'avance que ma solitude cesserait assez vite. Cet espoir n'a pas été déçu. Il n'est pas exact de dire que chacun croit que les tombes des Rois de Juda sont enfouies dans la colline de Sion, depuis des centaines de siècles. Des centaines de siècles impliquent au moins deux centaines, ce qui fait vingt mille ans. Certes, cette locution peut passer pour trop poétique... Mais là sans doute se trouve un *lapsus calami* sur lequel je me garderai bien d'insister. J'aime mieux rappeler à M. Vinet que saint Jérôme écrivant à sainte Paule, lui dit qu'ils iront prier ensemble dans le sépulcre de David; que Dion Cassius parle de l'écroulement du tombeau de Salomon, accident qui terrifia les habitants de Jérusalem; que saint Pierre parle dans les actes des apôtres du tombeau de David, comme d'un monument connu de tous ses interlocuteurs. Cela suffit-il pour prouver à M. Vinet, qui a eu tort de ne pas se préoccuper de ces trois témoignages invoqués par moi dans mon livre, que le tombeau de David n'est pas enfoui dans la colline de Sion, depuis un grand nombre de siècles?

« Continuons : « Quand, dit M. Vinet, on cherche à ramener cette » question à son vrai point de départ, on reconnaît que toutes les hy- » pothèses du savant académicien reposent uniquement sur une pure » interprétation, sur le sens qu'il attribue à ces mots, *la ville de David*, » locution fréquemment employée dans le corps des écritures hé- » braïques, pour désigner la partie la plus ancienne et la mieux forti- » fiée de Jérusalem. Selon M. de Saulcy, le nom de ville de David » n'appartient point exclusivement, comme on l'avait pensé jusqu'ici,

Digitized by Google

» à cette portion de la cité qui était assise sur le rocher de Sion; il » veut que cette dénomination s'applique à Jérusalem tout entière. » M. de Saulcy a ses raisons comme on va le voir. Il est clair que du » moment où la montagne de Sion ne peut plus être considérée comme » étant spécialement l'assiette de la cité de David, les sépulcres des » Rois de Juda peuvent se rencontrer partout ailleurs, etc. »

M. Vinet s'est fait une illusion, facile, il est vrai, avec la préoccupation qui le dominait, c'est-à-dire celle de prouver qu'il a raison et que j'ai tort. Je ne veux croire qu'à une illusion, et je me fais alors un devoir de la détruire. Le point de départ que M. Vinet choisit pour moi, a été si loin d'être pris par moi-même pour le point de départ de ma discussion, qu'il en a été en réalité la conclusion. Voici comment j'ai raisonné, et il sera facile à M. Vinet de s'assurer, en me relisant avec un peu plus d'attention, que j'ai procédé plus logiquement qu'il ne l'a cru au premier abord. En face d'un monument d'un luxe merveilleux, dont la frise porte des couronnes royales, dont la tradition, constante depuis Josèphe jusqu'à nos jours, fait un sépulcre royal, je me suis dit : Dans ce sépulcre ont reposé des Rois. Est-ce là une hypothèse?

J'ai construit la liste des monuments royaux de ce genre qui pouvaient exister à Jérusalem, et en procédant par élimination, textes authentiques en main, cette liste s'est trouvée réduite à la dynastie de Juda. Est-ce encore là une hypothèse?

J'ai dressé la liste des Rois qui ont été ensevelis dans le caveau sépulcral de David, et celle des Rois qui n'y ont point été ensevelis. Trois nombres résumaient cette double liste, un nombre total et deux nombres partiels. Autant il y avait de Rois enterrés, de science certaine, dans le caveau de David, autant je trouvais de tombes achevées et qui avaient été occupées. Autant il y avait de Rois qui avaient reçu la sépulture hors du caveau dynastique, autant je trouvais de tombes inachevées. Enfin, en suivant l'ordre naturel dans lequel ces tombes achevées et inachevées ont été taillées successivement, je trouvais que partout où la liste royale mentionnait un Roi absent du sépulcre de famille, se présentait une tombe ébauchée. Est-ce là une hypothèse? Que M. Vinet croie que le hasard seul ait procédé à l'enchevêtrement de ces tombes, occupées ou ébauchées, je ne m'y oppose pas; mais qu'au moins il me permette à moi-même, qui ai étudié les mathématiques et qui sais ce que c'est que le calcul des probabilités, qu'il me permette, dis-je, de n'en rien croire.

Voilà ce que M. Vinet appelle mes hypothèses, sans prendre la peine de dire en quoi elles consistent; il reconnaîtra, j'en suis sûr, que dans ces trois faits il n'y a rien d'hypothétique, et qu'il les a mal jugés au premier coup-d'œil. L'examen de ces trois faits est précisément ce qui a constitué mon point de départ. Une fois averti par cet examen, et

Digitized by Google

seulement alors, je me suis demandé : Le nom de cité de David s'applique-t-il exclusivement à la forteresse de Sion, et n'y a-t-il point de passages de l'Ecriture-Sainte qui prouvent que Jérusalem tout entière s'appelait ainsi. J'ai cherché et j'ai trouvé ce que je cherchais. Je ne citerai qu'un seul des passages bibliques qui m'ont édifié sur le sens plus ou moins absolu de l'expression *cité de David*. Le voici : Salomon fait sortir la Reine sa femme de la cité de David, et la force d'aller habiter un palais qu'il lui a construit à Melouah (Millo). Puis dans un autre verset on fortifie Melouah (Millo) qui est la *cité de David*. Melouah ne pouvant être à la fois au-dehors et au-dedans de la cité de David, il a bien fallu admettre que l'expression que l'on invoquait contre moi, était moins absolue qu'on ne le prétendait. Pourquoi M. Vinet a-t-il oublié de mentionner ces passages que mon livre lui fournissait? Pourquoi a-t-il négligé de citer un autre passage biblique que mon livre lui fournissait également, et où le texte sacré dit qu'un Roi fut enterré avec ses pères dans la cité de Juda? La forteresse du mont Sion s'appelait donc aussi *cité de Juda?* Pour moi, j'aurais cru que cette expression désignait la capitale du royaume de Juda. Pourquoi encore M. Vinet a-t-il oublié de citer un autre passage biblique que j'ai rapporté et où il est dit qu'un des Rois de la dynastie de David fut enterré dans *le champ* où se trouvait le tombeau de ses pères? M. Vinet croit-il que la forteresse du mont Sion contenait des champs?

Afin de me prouver d'une manière définitive que j'ai tort, M. Vinet invoque un verset du livre des Macabées, et se figure avoir trouvé contre moi une arme assez puissante pour ne plus me laisser de chance de salut! Je connaissais ce verset des Macabées, et comme je devinais que quelqu'un de mes futurs critiques s'en servirait tôt ou tard, je m'étais bien gardé de montrer à l'avance que ce verset me donnait pleinement raison; je l'ai donc tenu en réserve, afin de l'utiliser à l'occasion pour montrer à celui qui le citerait, ou qu'il n'a pas lu le livre des Macabées, ou que s'il l'a lu il ne l'a pas compris. Je suis fâché que ce petit piége tendu par moi ait attiré précisément M. Vinet; mais il faut bien maintenant que je lui prouve qu'il a commis une grande imprudence en s'y laissant prendre. La preuve, la voici. Ouvrons le livre des Macabées, nous y lisons : (I, I, 38) « et ædificaverunt civitatem David muro magno et firmo, et turribus firmis, et facta est illis in arcem. » Il s'agit ici d'Antiochus IV Epiphanes, qui construisit la citadelle qui resta entre les mains des Syriens, jusqu'à la seconde année du gouvernement de Simon, frère de Judas Macabée. Voilà qui est bien entendu : cette forteresse c'est la *cité de David*. Où était-elle cette forteresse? Josèphe va nous l'apprendre. (Ant. Jud. XII, V, 4.) « Il (Antiochus IV Epiphanes) incendia les parties les plus belles de la ville, et en ayant jeté les murailles à bas, il bâtit la citadelle

Digitized by Google

dans la ville basse (ἐν τῇ κάτω πόλει). Cette citadelle était très haute, et elle dominait le temple; il y plaça une garnison macédonienne.» La conclusion de ceci est que la *cité de David*, dans le livre des Macabées, signifie la citadelle bâtie dans la *ville basse*, par Antiochus Epiphanes. Mais ce n'est pas tout encore. Voici qui va prouver à M. Vinet qu'il aurait bien fait de ne pas s'en tenir à un seul verset choisi au hasard.

Que lisons-nous de plus dans le livre des Macabées? (I, VII, 32.) «Et ceciderunt de Nicanoris exercitu fere quinque millia viri, et fugerunt in civitatem David.» — M. Vinet en conclura-t-il que la cité de David, c'est la forteresse de Sion? Voici qui va encore lui prouver le contraire : D'abord le verset suivant (33) commence ainsi : «Et post hæc verba adscendit Nicanor in montem Sion...» S'il eût été enfermé dans une citadelle, bâtie sur le mont Sion, il n'eût pas eu besoin de *monter* sur cette montagne. Mais un fait est toujours plus décisif qu'un mot, et voici un fait : nous lisons encore (I, IV, 60.) «Et ædificaverunt in tempore illo montem Sion, et per circuitum muros altos, et turres firmas ne quando venirent gentes, et conculcarent eum sicut anteà fecerunt.» — C'est Judas Macabée qui fortifia le mont Sion, et auquel ce verset se rapporte. Plus loin nous lisons encore (I, VI, 62) : «Et intravit Rex montem Sion et vidit munitionem loci, et rupit citius juramentum quod juravit et mandavit destruere murum in gyro.» — C'est Antiochus Eupator, fils d'Antiochus IV, Epiphanes, qui ordonna de démanteler cette forteresse de Sion; il n'avait garde sans doute de détruire la citadelle construite par son père, dans laquelle étaient enfermés ses soldats, et de laquelle Judas Maccabée entreprit vainement le siége. J'espère que maintenant M. Vinet m'accordera que la citadelle nommée *cité de David* dans le livre des Macabées, n'était pas une forteresse bâtie sur le mont Sion, ainsi qu'il a eu tort de le croire et de le dire.

Si M. Vinet n'a pas cité les textes bibliques qui gênaient sa critique, il a pensé s'en débarrasser en disant qu'il est « certain que quand on » trouve, dans les poètes et chez les prophètes, le nom de ville de David » appliqué à Jérusalem tout entière, ceci n'est qu'une expression em» phatique, une pure licence poétique que l'on aurait tort, en pré» sence des témoignages de l'histoire, de vouloir prendre au sérieux.» — D'abord, les passages que je viens de rappeler ne sont tirés ni des poètes, ni des prophètes, mais bien du Livre des Rois et de celui des Paralipomènes; dès-lors je n'accepte pas l'hypothèse d'une licence poétique. Ensuite quels sont les témoignages de l'histoire que M. Vinet invoque? je l'ignore. Est-ce celui de l'historien Josèphe? Josèphe dit simplement que David fut enterré à Jérusalem, et rien de plus : c'est donc l'argument de M. Vinet qui n'est pas sérieux. Ai-je un seul instant contesté que le nom de cité de David ait été donné primili-

Digitized by Google

vement à la forteresse du mont Sion? pas le moins du monde; j'ai dit, parce que l'Ecriture m'y autorisait, que ce nom s'était étendu à la ville entière : peut-on prouver le contraire? Non, mille fois non. Josèphe, dit M. Vinet lui-même, mais sans l'expliquer, affecte de ne se servir jamais du nom de ville de David. Pourquoi cela, si ce n'est pour éviter de n'être pas compris, et parce que pour lui Jérusalem c'était la cité de David. Pouvons-nous avoir la prétention de connaître mieux que Josèphe la Jérusalem de son temps? Continuons :

« Sur quoi M. de Saulcy se fonde-t-il pour repousser tous les témoi-
» gnages qui établissent que jamais on n'a confondu la ville de David,
» c'est-à-dire l'enceinte fortifiée de Sion, avec le reste de Jérusalem?
» Sur quoi se fonde-t-il pour méconnaître l'autorité des Gesenius, des
» Winer et de notre Danville? Sur le passage suivant, extrait d'une note
» de M. Cahen, le traducteur de la Bible : David fut enterré à Jérusalem,
» appelée cité de David, parce que c'était le siége de sa cour et le ber-
» ceau de sa dynastie. »

Il me semble que j'ai tout-à-l'heure amplement répondu aux deux questions que pose M. Vinet, et je ne saurais encore accepter comme sérieuse, ni comme digne de réfutation, la réponse que mon critique s'est faite à lui-même, et dans laquelle je ne puis voir qu'une plaisanterie à laquelle il n'a pas eu la pensée d'attacher la moindre importance.

« On le voit clairement, ajoute M. Vinet, s'il faut chercher le tom-
» beau de David quelque part, ce ne peut être que sur la montagne de
» Sion; en voici une preuve non moins forte que nous devons si-
» gnaler. » Je viens de faire voir *clairement* aussi, je crois, que les premières preuves données par M. Vinet, à l'appui de son système, n'ont pas du tout la portée qu'il n'a pu leur attribuer qu'en laissant de côté tout ce qui contrariait ce système. Si donc la nouvelle preuve alléguée est mise en avant parce qu'elle est *non moins forte* que les précédentes, il est à craindre qu'elle n'entraîne pas la conviction de tout le monde, et à coup sûr elle n'ébranlera pas la mienne. Cette preuve, c'est celle qui est tirée du Livre de Néhémie; voici ce qu'en dit M. Vinet :
« Sellum, fils de Choloza, fut chargé de reconstruire *la muraille de la*
» *piscine de Siloë, le long du jardin du Roi, et jusqu'aux degrés qui*
» *descendent de la ville de David.* Après lui Nehemias, fils d'Azboc,
» continua la restauration du mur d'enceinte de la ville de David
» *jusqu'en face des Tombeaux de David, jusqu'à la piscine, et jusqu'à*
» *la maison des forts de David.* Nous le demandons, est-il possible
» de trouver rien de plus concluant que ces deux passages de l'histoire
» hébraïque? N'en ressort-il pas que le tombeau de David se trou-
» vait placé à l'extrémité méridionale de la ville de David? Ici la
» topographie antique est indiquée par un témoin muet, mais irré-

Digitized by Google

» cusable, par la piscine de Siloë qui se voit encore aujourd'hui au » sud-est du rocher de Sion, là où la vallée des enfans d'Hinnom et le » ravin du Tyropœon se rejoignent, là où était jadis l'emplacement du » jardin du Roi. »

Et d'abord disons que M. Vinet, dans les passages qu'il a soulignés comme étant la traduction littérale du texte de Néhémie, prouve que ce texte lui est absolument étranger, et qu'il s'est servi d'une traduction fort médiocre. Le Sellum, fils de Kholoza, est appelé en hébreu Saloun, fils de Kolkhozeh : les mots la piscine de Siloë, *le long* du jardin du Roi, impliquent un contre-sens; le texte porte littéralement : l'étang de Siloë (Selakh), *au-dessus* du jardin du Roi. Le second verset cité n'est pas mieux respecté que le premier, car il porte en réalité : Jusqu'en face des tombeaux de David, jusqu'à l'étang d'Asouïah, et jusqu'à la maison des Héros; mais laissons ces minuties de traduction. Ne semble t-il pas, à entendre M. Vinet, que j'aie mis de côté le témoignage de Néhémie, et que je l'aie passé sous silence, afin de me rendre prudemment la victoire plus facile? Ce serait pourtant une erreur de le croire, car j'ai très longuement discuté l'importance du Livre de Néhémie, dans la question du tombeau des Rois, et quatre pages entières ont été consacrées à cette discussion (t. II, p. 274 à 277). Je demande la permission de reproduire quelques passages très courts de ce qui, dans mon livre, concerne Néhémie. Voici comment j'entre en matière (p. 274) : « L'objection la plus sérieuse contre » l'identité des Qbour-el-Molouk et du tombeau de David, et des » princes de sa dynastie, est tirée du Livre de Néhémie. C'est un livre » bien difficile à comprendre que le Livre de Néhémie; car plus on » l'étudie, moins on en saisit la valeur, en tant que description des » lieux. » — Je pense que ces lignes suffisent pour montrer que je n'ai pas eu un seul instant l'idée de dissimuler ce que le Livre de Néhémie paraissait présenter de contraire à la thèse nouvelle que je cherchais à établir. Je n'insisterai pas ici sur les invraisemblances capitales qui se trouvent dans cet écrit, et je me bornerai à transcrire encore deux extraits de mon livre; voici le premier : « Vient ensuite l'énumération » des ateliers différents qui travaillèrent à la reconstruction des mu- » railles, et je déclare, en toute humilité, qu'il m'a été impossible d'y » rien comprendre. » — Puis je donne tout au long les versets dont M. Vinet s'est servi, et je termine ainsi : « Voilà l'autorité sur laquelle » on s'appuie pour mettre sur le mont Sion les tombeaux de David » et des Rois de Juda; il est fâcheux que cette mention soit faite au » milieu de noms insolites, et qui ne se trouvent employés que dans » le Livre de Néhémie, car, je le répète, il n'y a pas l'ombre de possi- » bilité de reconnaître quoi que ce soit dans les lieux qui se trouvent » énumérés dans ce chapitre. » Je vais avoir à revenir sur cette dernière citation de mon livre.

Digitized by Google

M. Vinet ajoute : « L'esprit de système a un grand inconvénient, » c'est de rendre obscur ce qui est clair, et clair ce qui est obscur. » Quand on a découvert les restes de Sodome, on ne peut plus être » admis à prétendre qu'il n'y a pas l'ombre de possibilité de recon- » naître quoi que ce soit dans les lieux qui se trouvent énumérés dans » cette partie du récit de Nehemias. » A ce passage dépourvu d'urbanité, je me bornerai à répondre qu'à la page 276 de mon livre, M. Vinet a dû lire les lignes suivantes : « *Les efforts du révérend Ro-* » *binson, l'auteur du meilleur livre que je connaisse sur la Judée,* » *n'ont pas été plus heureux que les miens ; il en convient tout aussi* » *facilement que je le fais moi-même.* » Ces efforts sont ceux qu'il fit pour comprendre sur place le livre de Néhémie; qu'en conclut M. Vinet ?

Poursuivons : « C'est encore l'esprit de système qui, peu scrupuleux » sur le choix des arguments, enregistre au nombre des preuves qu'il » croit pouvoir citer, le fait que nous allons rapporter : Un jour, un » certain Antiochus, un de ces voisins incommodes qui harcelaient » sans cesse le peuple de Dieu, vint mettre le siége devant Jérusalem, » et déclara qu'il ne battrait en retraite qu'à la condition de recevoir » des assiégés une énorme contribution de guerre; or, à ce moment, » les finances de la ville étant épuisées, le pontife Hyrcan, qui la gou- » vernait, ne put offrir au Roi Syrien que la moitié du tribut imposé » par l'esprit de rapine. Le croirait-on ? c'est de cette particularité » qu'on s'autorise pour soutenir que l'enceinte de Sion n'a jamais » renfermé le tombeau de David. Si ce tombeau avait eu son empla- » cement dans l'enceinte de Sion, répète-t-on avec insistance, nul » doute, comme il contenait d'immenses richesses, qu'Hyrcan ne » l'eût mis à sec pour éloigner l'ennemi. »

Je regrette bien sincèrement que M. Vinet ait eu le triste courage d'employer un pareil mode d'attaque; l'écrivain qui se respecte doit reproduire fidèlement les arguments qu'il veut battre en brèche, et ne pas élaguer de ces arguments ce à quoi il ne peut pas répondre, afin de se donner le facile honneur de renverser le reste, c'est-à-dire ce qui ne signifie absolument rien. C'est du fond du cœur, je le dis en toute sincérité, que je déplore la nécessité où je me vois d'adresser un semblable reproche à M. Vinet. Je fais abstraction, bien entendu, du ton qui règne dans le paragraphe que je viens de transcrire, paragraphe qui constitue la fiction, et auquel je vais substituer la vérité. Voici ce que raconte textuellement Josèphe et ce que j'ai imprimé : « Après » un laps de temps de treize cents ans, le pontife Hyrcan, assiégé par » Antiochus, surnommé Eusèbes, fils de Demetrius, voulut lui donner » de l'argent pour qu'il levât le siége et s'éloignât avec son armée; » mais ne sachant comment compléter la somme dont il avait besoin,

Digitized by Google

» il fit ouvrir une des chambres du tombeau de David, et en ayant » emporté trois mille talents, en donna une partie à Antiochus, et se » délivra ainsi des assiégeants, comme je l'ai dit ailleurs. » — Voyons le second passage que Josèphe nous fournit : « Mais au lieu de recevoir » une garnison dans la ville, ils offrirent des otages et cinq cents ta- » lents d'argent dont ils versèrent de suite trois cents, en donnant les » otages qu'il plut au Roi Antiochus d'accepter. Parmi eux se trouvait » le frère d'Hyrcan; cela fait, Antiochus leva le siége et se retira. » — Voici maintenant ce que je déduis de la comparaison de ces deux pas- sages. « Que conclure de ce fait? que Hyrcan, enfermé dans ses mu- » railles, n'avait que trois cents talents à sa disposition, et qu'il dut ob- » tenir la levée du siége, pour extraire du tombeau des Rois de quoi » parfaire la somme promise; si le tombeau à violer eût été sur le mont » Sion, le pontife des juifs eût-il payé un à-compte aux assiégeants? » certainement non. »

Franchement, je ne crois pas que ce que j'ai dit ressemble suffisamment à ce que M. Vinet me fait dire; celui-ci continue de la sorte : « Mais comment n'a-t-on pas vu que de ce récit de Josèphe résultait la » condamnation la plus formelle de tout ce qu'on met en avant au » sujet des grottes royales? vraiment les juifs auraient perdu le sens, » s'il leur fut venu seulement dans l'idée de placer un monument si » vénérable, si utile dans les moments de crise, comme l'histoire l'at- » teste, ce qu'on pourrait appeler un trésor funéraire, de le placer, » disons-nous, aux portes d'une ville si souvent assiégée, et justement » sous la main de l'ennemi. »

Je me bornerai à rappeler à M. Vinet l'histoire, qu'il connaît sans doute, du tombeau de Cyrus, tombeau qui n'était pas dans une ville, et qui fut violé et spolié, malgré la défense d'Alexandre. Les anciens, je l'ai dit ailleurs et je le répète ici, n'étaient pas des spoliateurs de tombeaux, et les trésors que l'on y renfermait n'avaient rien à craindre, ils étaient sacrés pour tous, amis et ennemis.

« Enfin, dit encore M. Vinet, car pourquoi argumenter plus long- » temps en faveur de l'évidence? l'esprit de système seul pouvait se » prévaloir de l'usage judaïque qui consistait à exclure les tombeaux » de l'intérieur des villes, pour cause d'impureté. A cette coutume » générale dans l'antiquité nous en opposerons une autre non moins » bien établie en Palestine, c'est que de tout temps les tombes des » Rois et celles des prophètes y furent affranchies de cette loi d'im- » pureté; c'était une sorte d'hommage rendu à la sainteté et à la » puissance. » — Je reconnais que j'ai réellement un esprit de système, c'est celui de ne pas laisser passer une assertion monstrueuse, sans demander les preuves à l'appui. Je somme donc M. Vinet de trouver un seul fait à l'appui de l'usage, si bien établi en Palestine, d'affranchir

Digitized by Google

les tombes des Rois et des prophètes de la loi d'impureté. J'attendrai cette preuve, et quand elle aura été fournie je m'inclinerai.

Cette preuve, M. Vinet pense-t-il l'avoir fournie en disant : « Les » exemples en sont nombreux; où Samuël fut-il enseveli ? dans sa » maison à Ramatha ; et Basa, général des armées de Nadab, et devenu » Roi par trahison ? dans la ville de Thersa dont il avait fait sa capi- » tale ; et Amri, fondateur de Samarie, et Joachas, roi d'Israël, et Joas, » son fils, où furent-ils ensevelis ? dans leur bonne ville de Samarie. » En présence de faits pareils, comment croire que Jérusalem seule » aurait été déclarée impure à perpétuité, ainsi qu'on l'affirme, en » conservant dans son acropole le corps de son fondateur et de son » prophète ? Ce serait là assurément une étrange loi d'impureté ; mais » non, cette loi n'existe point, si ce n'est dans l'imagination de ceux » qui prétendent que toutes les fois qu'on lit dans la Bible qu'un Roi » de Juda fut enterré dans la ville de David, cela signifie qu'on l'en- » terra hors de la ville de David. »

Je regrette vivement que M. Vinet ne sache pas assez d'hébreu pour pouvoir consulter un dictionnaire, le premier venu, et pour pouvoir y chercher lui-même ce que veut dire la préposition *bi* qu'il traduit par *dans* en toute circonstance ; il se convaincrait, par ses propres yeux, que ce que je vais transcrire est exact.

« *Bi*, præpositio loci : *inter*, *intrà*, *propè*, *coram*, etc. » etc.[1]. Or, comme c'est précisément cette préposition qui est employée partout, qu'il s'agisse de la ville de David, de la maison de Samuël, de Rama (et non Ramatha), de Tirsah, et enfin de Samarie, la série des preuves que M. Vinet pense avoir données à l'appui de son systéme, sur l'usage général qui voulait que les tombes des Rois et des prophètes fussent pures, n'a aucune espèce de valeur, et je l'engage fortement à en chercher d'autres qui soient acceptables.

« M. de Saulcy, se demande M. Vinet, est-il mieux fondé dans son ap- » préciation sur le caractère architectural du tombeau des Rois ? M. de » Chateaubriand en a esquissé l'ornementation, avec cette précision » singulière, l'une des grandes qualités de son style, qualité assez rare » chez les hommes d'imagination : Au centre de la muraille du midi, » vous apercevez une grande porte carrée d'ordre *dorique*, creusée de » plusieurs pieds de profondeur dans le roc ; une frise un peu capri- » cieuse, mais d'une *délicatesse exquise*, est sculptée au-dessus de la » porte. C'est d'abord un triglyphe suivi d'une métope ornée d'un » simple anneau ; ensuite vient une grappe de raisin entre deux cou- » ronnes et deux patères ; à dix-huit pouces de cette frise règne un

[1] Lexicon hebraicum et Chaldaicum ad usum scholarum ; Lipsiæ, 1852, page 32. — J'ai choisi le lexique le plus vulgaire et le plus répandu.

Digitized by Google

» feuillage entremêlé de pommes de pin. Ecoutez un autre voyageur, » le docteur Robinson, l'auteur du meilleur livre sur la Judée, comme » M. de Saulcy s'empresse loyalement de le reconnaître : Ce roc est » élégamment sculpté, mais il est de la dernière époque de l'art chez » les Romains; au centre du portique on a représenté de larges grappes » de raisin entre des guirlandes de fleurs, mêlées de chapiteaux *co-* » *rinthiens.* »

Ceci lu, je suis forcé d'affirmer que je suis mieux fondé que M. Vinet dans mes appréciations sur le caractère architectural du tombeau des Rois, et je le prouve par la teneur même des descriptions qui lui ont fourni les siennes. Voyons d'abord ce qui constitue la *précision singulière* de M. de Chateaubriand. Au centre de la muraille du *midi*, dit l'illustre poète (la Boussole dit : au centre de la muraille de l'*ouest*) vous apercevez une grande porte d'ordre dorique... une frise un peu capricieuse, mais d'une délicatesse exquise, est sculptée au-dessus de la porte (ceci n'est plus exact, comme on va le voir dans un instant.) C'est d'abord un triglyphe suivi d'une métope ornée d'un simple anneau; ensuite vient une grappe de raisin entre deux couronnes et deux patères (lisez, pour vous faire une idée exacte du monument tel qu'il est et tel qu'il est *photographié :* Ce sont d'abord trois triglyphes séparés par des métopes ornées de simples patères; vient ensuite une grappe de raisin entre deux couronnes et deux triples palmes) ; à dix-huit pouces de cette frise règne un feuillage entremêlé de pommes de pin. — (A dix-huit pouces au-dessus ou au-dessous? M. de Chateaubriand ne le disant pas, où est la précision? Il y a plus, si la frise si mal décrite est au-dessus de la porte, comme elle a été décrite après celle-ci, M. de Chateaubriand procède du bas en haut dans son inspection du monument; ce qu'il appelle un feuillage entremêlé de pommes de pin (quelle précision singulière !), est donc au-dessus de la frise, et cette fois encore la *photographie* rectifie la description si précise de M. de Chateaubriand. Son feuillage entremêlé de pommes de pin est justement au-dessus de la porte; au-dessus du feuillage règne la frise, et enfin au-dessus de la frise, se voit une corniche d'une très forte saillie, surchargée de moulures, et dont la *précision singulière* de M. de Chateaubriand n'a pas tenu compte.

Passons maintenant à la description que M. Vinet emprunte au docteur Robinson. Celle-là, il est vrai, ne lui a pas paru mériter la qualification de *singulièrement précise*, et je crois la réticence justifiée.

Ce roc est élégamment sculpté, d'accord, mais il est, dit-on, de la dernière époque de l'art chez les Romains. Quelle est cette dernière époque? Apparemment celle de Constantin et d'Hélène pour Jérusalem. Qui donc, à cette époque, se fut permis, dans cette ville, de faire

Digitized by Google

sculpter à grands frais des emblèmes hébraïques, comme la triple palme et la grappe de raisin ? On a oublié de le dire.

Au centre du portique, ajoute M. Robinson, on a représenté de larges grappes de raisin, entre des guirlandes de fleurs, mêlées de chapiteaux corinthiens. Que l'on compare cette description à celle de M. de Chateaubriand, et l'on sera frappé de l'accord étonnant qui règne entre elles. La première parle d'une porte *dorique*, la seconde de chapiteaux *corinthiens;* la première, d'une grappe de raisin entre deux couronnes et deux patères; la seconde, de larges grappes de raisin entre des guirlandes de fleurs, mêlées de chapiteaux corinthiens. — Dorique ou corinthien, quel est celui des deux ordres que M. Vinet adopte, puisqu'il a reproduit ces deux descriptions qui se choquent et se contredisent ? Laquelle, à son sens, est la bonne? Sur laquelle des deux a-t-il fondé ses propres appréciations sur le caractère architectonique du Tombeau des Rois? Espérons qu'il voudra bien le dire.

« C'est dans ce tombeau, continue M. Vinet, que M. de Chateau-
» briand comparait à des bains d'architecture romaine, c'est dans ce
» riche échantillon de l'abaissement du génie de la Grèce, que M. de
» Saulcy croit avoir retrouvé un merveilleux spécimen d'architecture
» hébraïque. Comment M. de Saulcy a-t-il été amené à proclamer
» cette nouveauté hardie ? Voilà ce qu'il faut examiner, etc. »

M. Vinet rapporte alors ce que je dis d'un chapiteau antique que j'ai trouvé dans les ruines de Schihan. « La vue de ce chapiteau sur
» le sol arabe, au milieu des ruines que M. de Saulcy considère *à*
» *priori* comme antérieures aux civilisations grecque et romaine,
» paraît avoir été pour le savant voyageur un véritable trait de lu-
» mière. De là découle en grande partie sa théorie si neuve sur l'ar-
» chitecture hébraïque en général, etc. »

Je ne dirai rien de la pensée qu'a eue M. Vinet de rappeler la comparaison bizarre que M. de Chateaubriand a faite d'une magnifique excavation funéraire taillée dans le roc, avec des bains d'architecture romaine. Je n'ai pas le goût assez exercé pour saisir la finesse de cette comparaison. Maintenant, je reprocherai à M. Vinet l'entraînement peu généreux avec lequel, cette fois encore, il a choisi, dans une masse de preuves alléguées par moi, un seul fait qui, pris isolément, n'a aucune portée, afin de m'attribuer une légèreté inqualifiable, pour ne pas dire pis, comme écrivain et comme archéologue. Est-ce donc de la discussion scientifique, que celle qui met à l'écart toutes les objections qu'elle ne croit pas pouvoir vaincre, et qui se ménage une victoire facile, en ne s'en prenant qu'aux misérables détails auxquels celui que l'on attaque n'a pas attaché l'importance qu'on lui reproche ?

Pour M. Vinet, toute ma théorie si nouvelle sur l'arthitecture hé-

Digitized by Google

braïque a découlé de la trouvaille d'un chapiteau rencontré par moi dans la Moabitide, au milieu de ruines qu'*à priori* je déclare antérieures aux civilisations grecque et romaine. Eh bien! parlons d'abord de ce chapiteau. Que M. Vinet insinue qu'en archéologie je suis un véritable écolier, cela me touche peu; tout le monde peut-être ne sera pas de son avis, et je m'en contente. Depuis plus de trente ans j'ai assez étudié de monuments antiques, dans toute l'Europe et dans une partie de l'Asie, pour que je paraisse excusable, si je me crois en état de discerner une construction grecque ou romaine, d'une construction antérieure ou postérieure à l'époque grecque ou romaine. J'ai *forcément* étudié l'architecture pendant une année à l'Ecole Polytechnique; j'ai forcément encore étudié l'art des constructions pendant une année, à l'École d'application de Metz; j'espère donc n'être pas taxé d'outrecuidance, si je me figure que je sais discerner, *grosso modo*, l'âge relatif des monuments que je compare entre eux. Dans la Moabitide, les points de comparaison ne m'ont pas manqué, M. Vinet le sait parfaitement, puisque j'ai, à deux lieues de Schihan, où j'ai trouvé mon chapiteau, levé et dessiné le temple de Beit-el-Kerm; puisqu'à deux lieues plus loin encore j'ai étudié de mon mieux les ruines romaines d'Areopolis, la Rabbat-Moab de l'Écriture. Si donc j'ai jugé les ruines de Schihan antérieures aux ruines grecques ou romaines de la Moabitide, je ne l'ai fait qu'après mûr examen, et non *à priori*. Juger de l'âge d'uneconstruction sans l'avoir vue, c'est bien là, je crois, juger *à priori*. Dès lors, c'est sur M. Vinet lui-même que retombe de plein droit le reproche injuste qu'il m'adresse. Il eut été plus habile de déclarer franchement que je suis incapable de juger de l'âge des monuments que je rencontre, car sur ce point, au moins, on me rendait le débat impossible.

Mais que M. Vinet se rassure; ma théorie s'étaie sur quelques appuis plus solides que le seul qu'il lui concède. Sans doute il m'aura lu trop précipitamment pour que les faits qui l'ont contrarié se soient gravés dans sa mémoire. Je saisis donc avec empressement l'occasion de les lui rappeler, afin qu'il puisse en détruire la portée aussi aisément qu'il l'a fait tout à l'heure, pour le chapiteau de Schihan. Poursuivons : « M. de Saulcy dit : Qui pourrait affirmer que les ordres » dorique et ionique sont d'invention grecque? Qui pourrait affirmer, » dirons-nous de notre côté, que les ordres dorique et ionique sont » d'invention hébraïque, ou du moins ont passé par la Judée, avant » d'arriver à la Grèce? Personne, nous avons le regret d'être con- » traint de le dire; personne, si ce n'est M. de Saulcy, s'appuyant sur » une autorité toute récente, celle de M. Prisse d'Avesnes, qu'il cite » un peu trop longuement. »

A mon tour, j'ai le regret d'être contraint de le dire, personne au-

Digitized by Google

jourd'hui ne peut plus affirmer que les ordres dorique et ionique sont d'origine grecque, pas même M. Vinet; et c'est ici que je lui rappellerai les preuves qu'il a cru devoir passer sous silence. Si l'ordre dorique était d'origine grecque, comment Champollion eût-il retrouvé l'ordre dorique employé aux grottes de Beni-Hassan, dès la douzième dynastie? Comme ce fait était consigné avec détail dans la citation que j'ai empruntée à M. Prisse, je conçois que cette citation ait paru à M. Vinet trop longue de tout ce qu'elle contenait de probant contre son système.

M. Prisse, artiste, architecte, et ingénieur civil sorti de l'une de nos grandes écoles de France, a pendant plus de quinze ans étudié les monuments de l'Égypte entière; il est dessinateur du plus grand mérite; son autorité n'est donc trop récente pour personne, et à coup sûr c'est M. Prisse qui trouverait l'autorité de M. Vinet beaucoup trop récente. Au reste, pour édifier mieux encore M. Vinet sur l'emploi de l'ordre dorique en Égypte, je le prie de lire l'article de M. Edward Falkener, inséré dans le numéro de janvier 1851 de « The Museum of classical antiquities, » pages 88 à 92.

Voilà pour l'ordre dorique. Passons à l'ordre ionique. M. Vinet, je le répète, a oublié que j'ai mentionné un bas-relief de Ninive, assurément antérieur à l'an 625 avant Jésus-Christ, et qui représente un monument à colonnes ioniques. Il a oublié encore que j'ai signalé le fait réellement important que, dans l'Écriture-Sainte, les soutiens du temple de Salomon sont appelés des *Béliers*, d'où je conclus, avec quelque apparence de raison, que leurs chapiteaux devaient avoir des volutes. Enfin, j'ai encore signalé un témoignage que M. Vinet passe tout aussi complètement sous silence; c'est celui du Pèlerin de Bordeaux qui, visitant Jérusalem en 333, précisément au moment que M. Robinson assigne comme date aux monuments de la vallée de Josaphat, déclare que ces monuments sont de l'époque des Rois de Juda.

Sans doute, ce témoignage dérange un peu la théorie de M. Vinet; mais quand on est, comme lui, si confiant dans la sûreté de ses propres vues, on n'esquive pas les objections, on les prend corps à corps, et on les détruit... si on peut.

On voit maintenant que j'avais quelque chose de mieux que l'existence du pauvre chapiteau de Schihan, pour soutenir ma théorie de l'architecture hébraïque.

M. Vinet sait parfaitement que *Ioniqae* veut dire *d'Ionie*, et la carte géographique suffit pour prouver que l'ordre Ionique, pour venir de l'Ionie chez les Grecs, n'a certainement pas pris le chemin de la Judée. Qu'il soit arrivé d'Orient en Judée et en Ionie, avant d'arriver en Grèce, c'est ce que je soutiens, même malgré le jugement de M. Vinet.

Digitized by Google

Je ne suivrai pas mon critique dans l'appréciation un peu trop sans façon qu'il fait de l'opinion des *savants, gens de mérite*, qui croient que l'art grec n'est pas autre chose que le perfectionnement d'un art antérieur à celui de la civilisation grecque, comme par exemple l'art égyptien et l'art assyrien.

Ces savants, *gens de mérite*, sont tellement au-dessus du rappel dédaigneux aux principes de la saine critique, qu'ils reçoivent aujourd'hui, que je croirais manquer au respect confraternel que je leur dois, si je prenais leur défense. La vérité qu'ils ont proclamée se défendra bien toute seule.

Je laisse encore à M. Vinet toute la responsabilité du jugement qu'il porte sur le couvercle de sarcophage que j'ai extrait des Qbour-el-Molouk, et qui se voit aujourd'hui au Louvre.

« Avouons, dit M. Vinet, que s'il ne s'y voyait pas, la perte n'eût pas » été irréparable. Rien que pour sauver l'honneur de la sculpture hé- » braïque, il faudrait contester l'origine donnée à ce morceau. Qu'on » se figure une longue bière, dont le couvercle arrondi est orné de » larges bandes où se déroulent des rameaux de pampres, entremêlés » de grenades et de coloquintes; ciseau maladroit, ornementation » recherchée, goût douteux, détails trop nombreux, voilà ce que » montre cette œuvre bizarre, marquée du sceau de la décadence. » C'est de Byzance, mais non de Jérusalem, qu'elle évoque le sou- » venir. »

J'avertis M. Vinet que, sur le compte de ce monument, il n'y a encore qu'une seule voix dans le sens de la sienne, et que c'est malheureusement la sienne. Je le prie aussi de mieux étudier, une seconde fois, le travail de ce couvercle, et il reconnaîtra, je n'en doute pas, que le *ciseau maladroit* dont il y a découvert la trace évidente, était tout autre chose qu'un *ciseau*.

Je ne veux pas trop insister sur la note relative au sarcophage phénicien dont le musée du Louvre vient de s'enrichir. Cependant, je ne puis me dispenser d'en dire quelques mots. S'il était phénicien, il dérangerait fort la théorie de M. Vinet; aussi M. Vinet déclare-t-il, en opposition avec tous les antiquaires, que : « Il est impossible cepen- » dant de reconnaître dans cette tête l'art phénicien. » — Ordinairement, on ne reconnaît que ce que l'on connaît, et voilà que M. Vinet, dans la même note, écrit la phrase suivante : « Il nous semble que la » première condition, pour décider qu'un monument appartient à l'art » phénicien, c'est de connaître cet art. Or, en est-on là? » — Et pour affirmer qu'il ne lui appartient pas, que faut-il donc? M. Vinet oublie malheureusement de le dire. Sur quoi se fonde-t-il, lui demanderai-je à mon tour, pour déclarer que dans le sarcophage qu'il appelle le monument de Beyrout, tout exclut toute idée de l'art phéni-

Digitized by Google

cien. Quelle idée peut se faire M. Vinet de la chose qu'il déclare *ne pas connaître*, après avoir dit d'abord qu'il ne la *reconnaît* pas?

Son raisonnement sur la Beryte phénicienne devenue romaine sous Auguste, et dont l'art mélangé a pu produire ce curieux monument, tombe de lui-même devant une seule considération; c'est que ce sarcophage provient d'une grotte sépulcrale, creusée dans le flanc de la montagne, près de Tripoli.

M. Vinet me reproche d'avoir admis la tradition au nombre des arguments dont je me sers, pour faire naître la conviction dans l'esprit de ceux qui me lisent. « Que cette tradition soit juive, chrétienne ou » musulmane, cela lui importe peu. Du moment où elle tient au pays, » il n'en faut pas davantage pour que le voyageur l'accueille sans dé- » fiance. » J'ai, je le confesse, recueilli avec le plus grand soin toutes les traditions; mais est-il vrai que je les aie toutes acceptées pour bonnes? M. Vinet seul le dit; mais s'il m'a lu avec attention, il doit avoir reconnu en des cas fort nombreux que je sais, quand il le faut, faire bon marché de la tradition.

J'ai vainement cherché à deviner ce que prouve, contre la tradition, l'anecdote tirée d'Ibn Batoutah, à propos du tombeau d'Abraham, tombeau qu'un vieil Arabe reconnaît pour authentique, parce que pas un de ceux qu'il interroge séparément, n'hésite à lui montrer la tombe d'Abraham. Je ne le devine pas encore, maintenant que j'ai relu dix fois ce passage. Qu'est-ce que la tradition? La transmission de la connaissance d'un fait, de père en fils, de génération en génération; et, de plus, l'acceptation de ce fait, comme certain, par tous les habitants d'un pays sans exception, et en remontant aussi haut dans les âges que le souvenir humain permet de le faire. A ce compte, l'imam qui après avoir interrogé le vieillard, l'homme mûr et l'enfant, sur le compte de la tombe d'Abraham, reçut la même réponse des représentants des trois générations, s'il n'avait aucune preuve venant d'ailleurs, que ses interlocuteurs se trompaient ou le trompaient, a eu cent fois raison de conclure comme il l'a fait. En quoi donc cette anecdote fait-elle le procès à la tradition arabe?

L'Ecriture nous apprend, de science certaine, qu'Abraham repose dans la grotte de Makfelah, à Hèbron. Hèbron n'a jamais cessé un seul instant d'être habité par la race qui regarde Abraham comme son père; en quoi cette fois la tradition peut-elle se tromper? Une grotte taillée dans le rocher ne disparaît pas à l'improviste; donc, en bonne logique, rien de plus naturel à ce que la tradition sur le tombeau d'Abraham soit accueillie avec confiance. Il est vrai que M. Vinet est de l'école qui compte pour fort peu de chose les assertions bibliques, lorsqu'elles contrarient ses propres idées, ainsi que je le tiens de lui-même; dès lors, il y a beaucoup de faits sur lesquels je ne puis accepter de discussion avec lui.

Digitized by Google

M. Vinet déclare que toutes les légendes recueillies par moi et « empruntées à la tradition orale, sur les tombeaux d'Absalom, de Josa-» phat, de Zacharie, des juges *de Juda* (sic) et cent autres encore, sont » des plus suspectes. » Mais en faisant cela M. Vinet vient trop tard, car je l'ai fait avant lui, et je regrette qu'il se soit fait illusion au point de croire que cette suspicion était pour la première fois mise en pratique par lui.

M. Vinet se récrie à propos du tombeau d'Absalom, qui est bien probablement celui que Josèphe désigne, et qui dans tous les cas passait à Jérusalem en 333, c'est-à-dire il y a plus de quinze cents ans, pour un monument du temps des Rois de Juda, et pour la tombe du Roi Ezéchias. M. Vinet dit que comme j'ai « eu occasion de remarquer que » ce tombeau, prétendu monument d'un fils rebelle, orné de colonnes » ioniques et d'une frise dorique, était surmonté d'une sorte de pyra-» midion dans le goût de l'Égypte (lisez d'une corniche égyptienne » pure), il est parti de ce point pour conclure que ce qu'il voyait, n'é-» tait autre que quelque petit chef-d'œuvre sorti des mains des artistes » de la cour du Roi David. » Il est très vrai que j'ai conclu cela de ce que j'avais *eu occasion de remarquer*, en prenant mathématiquement le plan, la coupe et l'élévation du monument. « Il affirme même, con-» tinue M. Vinet, qu'il n'a jamais vu ailleurs le mélange bizarre que » présente le tombeau d'Absalom; » comme le fait est vrai, je n'avais garde d'affirmer autre chose. M. Vinet m'oppose alors triomphalement les monuments de Petra, monuments qu'il attribue tous sans hésitation au siècle d'Adrien. De quel droit le fait-il? Est-ce par hasard à cause de la présence d'une inscription latine sur un monument peut-être beaucoup plus ancien que ce prince? Ce serait une preuve médiocre, car il ne manque pas d'exemples de ces sortes de rénovations. Témoins tous les palimpsestes, témoins les médailles surfrappées, témoins les tombeaux antiques de la vallée d'Hinnom portant l'inscription ΤΗΣ ΑΓΙΑΣ ΣΙΩΝ, avec l'épitaphe de Thecla fille de Marulfe l'Allemand, témoins tous les sarcophages romains tirés des arènes d'Arles, pour servir de tombe à Louis-le-Débonnaire et à tant d'autres hauts personnages, témoin l'inscription hiéroglyphique en l'honneur du Roi de Prusse, gravée à grands frais sur les flancs de la grande pyramide, et reproduite sur un scarabée antique qui a paru dernièrement à Paris, dans une vente d'antiquités; témoins enfin la statue de Memnon avec ses inscriptions de toutes les époques.

M. Vinet déclare encore sans hésiter que Petra, capitale de l'Idumée, n'était qu'une ville arabe devenue complètement romaine sous Trajan, qui réunit l'Idumée à l'Empire. Petra était la capitale des Arabes Nabatéens, disent encore Pline et Strabon, et ils ont raison; c'était la capitale du Roi Aretas; c'était en un mot la métropole des

Digitized by Google

fils de Nabaïouth, fils d'Ismaël; dans la Bible elle porte le nom de Sela. M. Vinet semble croire que parce qu'elle était une ville arabe, elle n'avait et ne pouvait avoir de monuments; cette opinion est complètement fausse. M. Vinet ignore-t-il donc que les Hymiarites étaient des Arabes, et que nous avons la certitude qu'il existe beaucoup de monuments hymiarites à étudier, et des monuments de la plus haute importance? Petra est devenue ville romaine sous Trajan, comme Jérusalem sous Hadrien, et personne ne saurait prouver que ce sont les Romains qui ont imaginé de créer ce genre hybride d'architecture, pour le faire servir concurremment avec les ordres à peu près purs qu'ils avaient apportés de chez eux. Je permets de tout mon cœur aux autres de le dire et de le croire, car je ne veux pas leur imposer ma conviction; mais de grâce qu'ils renoncent à m'imposer la leur. J'ai dit mon avis, ils ont dit le leur; le public jugera, et je doute fort qu'il adopte la phrase par laquelle M. Vinet termine sa dissertation sur le tombeau des Rois; la voici : « L'histoire de l'art grec aux jours de dé» cadence suffit amplement à expliquer ce mélange de styles divers, » que M. de Saulcy érige en problème dont il croit avoir trouvé la so» lution. » Sans aucun doute, je le crois aujourd'hui bien plus fermement encore qu'avant l'apparition de l'article de M. Vinet, et je me flatte que beaucoup de mes lecteurs seront de mon avis.

Après les tombeaux des Rois, vient la Mer-Morte. Nous allons voir si je dois cette fois m'incliner de meilleure grâce devant la critique de M. Vinet. Voici comment il entre en matière : « Les découvertes de » M. de Saulcy s'étendent bien au-delà de Jérusalem, et il faut le » suivre maintenant sur les bords de la Mer-Morte... Un fait qui semble » incontestable, même en réduisant à sa juste valeur l'exagération à » laquelle les voyageurs et *les exégètes bibliques* ne sont que trop en» clins, c'est que ce lac fameux a été le théâtre d'une grande ca» tastrophe. Le caractère si remarquable de ses eaux, les phénomènes » singuliers qu'elles présentent et qui sont attestés par des témoins » *dignes de toute confiance*, l'incomparable désolation de sa rive mé» ridionale, désolation qui est telle que tous ceux qui la visitent sont » frappés de stupeur, tout ici se réunit pour montrer les traces de » quelque révolution physique. A ces puissants indices d'un évène» ment perdu dans la nuit du passé, vient se joindre *un récit curieux*, » significatif et plein d'enseignements; *ce récit est celui de la tradition* » *hébraïque*, qui nous apprend que dans ce lieu même cinq villes qui » avaient excité la colère de Jéhovah, furent foudroyées et détruites. » On voit que les récits de la Genèse sont pour M. Vinet les récits de la tradition judaïque; j'ai déjà dit que je n'accepterais pas de discussion sur ce terrain, et je tiendrai parole. J'ai puisé, dans les recherches de mon voyage, le respect le plus profond pour les livres saints que

Digitized by Google

M. Vinet appelle la tradition judaïque. Je ne prétends en aucune façon forcer qui que ce soit à vénérer la Bible comme je le fais moi-même, mais je commence à deviner que beaucoup des attaques qui me sont adressées, sont pour moi la conséquence de la foi pleine et entière que, grâce à Dieu, je donne aujourd'hui aux récits bibliques. Heureusement ces attaques ne me feront pas reculer d'une ligne dans le chemin où je suis entré.

M. Vinet rappelle les différentes hypothèses émises sur le compte du bassin de la Mer-Morte. Les uns le prétendent antérieur à la catastrophe de la Pentapole, catastrophe qui n'aurait fait que l'agrandir. Les autres, comme Michaëlis et Busching, « se fondant sur le passage » de l'Écriture où il est dit que la vallée de Siddim ou de Sodome, » *devenue depuis la mer de Sel* ou lac asphaltite, comme l'indique un » des versets suivants, renfermait sur une vaste étendue des sources » de bitume; qu'en outre, comme en Égypte, de nombreux canaux la » fertilisaient, ils ont tiré cette conclusion : c'est qu'une portion des » eaux du Jourdain, après avoir alimenté ces mêmes canaux, for- » maient un lac souterrain, et que le jour où la foudre alluma ces » sources de bitume sur divers points du territoire, le sol venant à » céder au milieu de cet incendie, les villes s'abimèrent avec lui dans » les profondeurs du lac. Il y a trente ans cette hypothèse pouvait pa- » raître purement gratuite, aujourd'hui elle a acquis une certaine va- » leur, depuis qu'un observateur habile qui a visité le lac asphaltite » l'a reprise en la modifiant. » Vient alors une description de la partie méridionale du lac, description qui a le malheur de ne ressembler en rien à la réalité. Le prétendu promontoire de Sodome est une montagne de près de douze kilomètres de longueur, et les bords du lac à l'est et au sud-est sont plats sur une largeur de deux ou trois kilomètres, mais parfaitement couverts. Je n'ose pas en vérité dire à M. Vinet que j'ai fait la carte de ce terrain, en reprenant mon ancien métier d'officier d'artillerie, parce que je ne puis pas le forcer à accorder la moindre confiance à mes observations; c'est tout naturel puisque je ne suis pas de son avis.

« Vue des montagnes de l'ouest, poursuit M. Vinet, elle ressemble » à l'embouchure d'une rivière quand la marée est descendue. » Du haut des montagnes c'est possible, mais pour ceux qui traversent ce terrain, que M. Robinson n'a pas traversé, il est clair qu'il s'élève insensiblement vers le sud, et se trouve coupé de plusieurs cours d'eau rapides et larges, qui descendent des montagnes formant une barrière au fond de cette plaine. Le pied de ces montagnes, sur une largeur considérable, est garni d'un fourré semblable à celui du Rhôr-Safieh, et d'une zone de roseaux immenses qui viennent s'arrêter au point où commence la plaine de limon détrempée et sans végétation.

Digitized by Google

Cette contrée, dit M. Vinet, est toute volcanique; ceci est une erreur grave. Cette contrée est toute entière de calcaire jurassique et de craie, et recouverte d'innombrables monticules de sable gris verdâtre, que j'ai pris sur place pour de la cendre, et qui, examiné au microscope, s'est trouvé n'être qu'un amas de coquilles marines, connues sous le nom de foraminifères. « Les traces de cette nature volcanique, » ajoute M. Vinet, sont pour ainsi dire toutes fraîches dans la région » du lac Tiberias, qui n'en est pas éloigné. » Il est très vrai que sur la rive occidentale du lac de Tiberiade, on voit affleurer partout les roches basaltiques, notamment vers les sommets de la plaine de Hattin; mais, quoiqu'en dise M. Vinet, de la partie sud de la Mer-Morte à la partie la plus rapprochée du lac de Tibériade, il y a environ quarante lieues, et je ne pense pas que deux points situés à quarante lieues l'un de l'autre puissent être considérés comme n'étant pas éloignés.

« Troisièmement, l'asphalte qui est maintenant beaucoup moins » abondant que du temps des anciens, ne se trouve que dans la partie » méridionale du lac; quand il s'y montre flottant sur les eaux, c'est » à la suite de quelque convulsion de la nature. » Ici encore il y a une simple erreur de fait, c'est que l'asphalte et le soufre ne se ramassent que dans la partie septentrionale du lac; mes Arabes m'en ont ramassé depuis la pointe nord jusqu'à Sebbeh, et plus du tout au-delà. Je me fais encore un plaisir d'apprendre à M. Vinet que j'ai rapporté une ample collection de toutes les roches des parties du littoral qu'il m'a été permis d'explorer, que ces roches ont été étudiées par MM. Elie de Beaumont et de Francq, et que ces messieurs m'ont déclaré qu'il n'y avait absolument rien de volcanique sur la rive occidentale du lac, tandis que la rive orientale présentait au contraire des roches volcaniques qui avaient percé à travers la craie.

J'ai déjà dit que les prétendus puits de bitume des commentateurs qui voulaient du fantastique physique, pour correspondre au fantastique terrible de la catastrophe de Sodome, étaient de simples fosses de boue, comme le dit l'hébreu, précisément parce que la Bible dit aussi que les Rois de la Pentapole, battus par les Rois d'Aram, tombèrent dans ces fosses dont ils réussirent à se tirer, et que je doute fort qu'ils se fussent tirés aussi aisément de puits de bitume. Dès lors tout le tableau hypothétique que M. Vinet nous fait de la vallée de Siddim, se détruisant *par une cause ou par une autre*, s'évanouit tout seul. J'ai déjà prouvé que des couches souterraines de bitume ne pouvaient pas brûler, faute d'oxigène. Je ne veux pas rentrer dans la discussion de ces prétendus phénomènes de combustion, d'écroulement et de submersion, qu'un écolier déclarerait impossibles, pour peu qu'il eût étudié la physique et la chimie pendant quinze jours.

M. Vinet dit que le savant célèbre, M. Léopold de Buch, consulté

Digitized by Google

par le prudent voyageur (M. Robinson), s'est empressé de confirmer en beaucoup de points sa théorie. Toutefois, M. de Buch n'a pas répondu et pour cause à la question suivante (Robinson, t. II, p. 691) : « But » the pits of asphaltum are no longer to be seen. Did they disappear in » consequence of the catastrophe of the plain? » à moins que M Vinet ne prenne pour la réponse ce passage de la lettre de M. de Buch : « Et si des actions volcaniques, une élévation du terrain, et des trem- » blements de terre, ont mis au jour des masses d'asphalte analogues » à celle que vous avez décrite (*phénomène de la plus haute importance,* » *inconnu jusqu'ici*), on peut très bien concevoir la conflagration de » cités entières, par l'inflammation de matières si éminemment com- » bustibles. » Je ne conçois pas cette conflagration de cités aussi aisément que M. de Buch, je l'avoue, le bitume étant en réalité d'une combustibilité médiocre. Avec cette cause d'incendie, tout le monde eût pu se sauver des villes maudites, même sans se presser beaucoup.

M. Vinet prend ensuite à partie l'illustre Reland, qui a prétendu que les villes de la Pentapole n'avaient point été englouties dans les flots du lac asphaltite. Michaëlis, a, sur ce point, attaqué Reland, et comme M. Vinet est de l'avis de Michaëlis, Reland a tort. « Malte-Brun avait » lu Michaëlis, dit M. Vinet, et cependant, sans être touché des solides » arguments d'un bon esprit, il incline vers l'opinion de Reland. Or, » c'est dans la voie tracée par Reland et suivie par Malte-Brun, que » M. de Saulcy s'est engagé. » Rien n'est plus vrai, et si je me suis trompé, ce dont je doute fort, je me suis trompé en trop bonne compagnie pour avoir à regretter celle de Michaëlis et de M. Vinet.

Dans le paragraphe suivant il n'est question que de moi; je n'aurai donc pas à m'en occuper, si ce n'est pour réclamer contre la phrase où M. Vinet déclare sans hésiter que Michaëlis, Rosenmuller et Robinson *sont tous comme critiques bien supérieurs à Reland.* Je demande la permission de retourner la phrase et de dire que Reland, comme critique, est bien supérieur à Michaëlis, à Rosenmuller, et à Robinson : on peut être encore un savant illustre, et avoir appris tout ce qu'on sait de la Palestine dans l'admirable livre de Reland.

M. Vinet dit ensuite : « Si vous demandez à M. de Saulcy en vertu de » quelle autorité il tranche nettement une question de géologie dont » la difficulté est extrême, il répondra que les écrits sacrés et profanes » sont unanimes pour démontrer que jamais les villes maudites n'ont » été englouties dans les eaux du lac. Mais est-il bien certain que cette » unanimité soit telle qu'on nous l'affirme? On a quelques raisons d'en » douter. »

Il semble clair qu'après un semblable préambule, il va être démontré, textes en mains, que j'ai trompé mes lecteurs. Voyons donc cette démonstration. Il est d'abord question du verset où il est dit que

Digitized by Google

les Rois de la Pentapole s'assemblèrent dans la vallée de Siddim, qui est la Mer Salée, et non *qui est maintenant* la Mer Salée comme on l'a dit souvent, et bien moins encore *qui est devenue depuis* la Mer Salée ou lac asphaltite, comme le dit M. Vinet (page 618, lignes 17 et 18). Jusqu'à Reland on avait conclu de ce verset ainsi compris, « qu'au » temps de Moïse le lac asphaltite occupait l'emplacement de Sodome » et des autres villes coupables. Il paraît qu'on était complètement » dans l'erreur. Voici le raisonnement du docte hollandais : Puisqu'il » est dit que les Rois de la Pentapole se réunirent dans la vallée de » Siddim, il suit de là que cette vallée était distincte de la Pentapole » elle-même. Un philologue *de bon sens* a répondu que ce n'était point » entre leurs murailles et en restant isolés, que ces petits Rois pou- » vaient combattre l'ennemi, qu'il était tout simple qu'ils se fussent » donné rendez-vous sur l'un des points de leur territoire, c'est-à-dire » dans la vallée de Siddim elle-même. Peut-être que l'auteur du » *Voyage dans les terres bibliques*, s'il eût approfondi davantage cette » minime question de stratégie, ne se serait point écrié que l'illustre » Reland, avec son tact ordinaire, avait parfaitement deviné que les » villes de la Pentapole devaient être sur les bords du lac asphaltite, » et que leurs ruines pouvaient, devaient même s'y retrouver. »

Sans doute M. Vinet regarde ce passage de sa critique comme parfaitement démonstratif, et j'ai le regret de dire qu'il ne l'est pas du tout. Examinons-le donc d'un peu près. Le sens littéral des mots hébreux *âl âmik hesedim*, est : vers la vallée de Sedim. Reland l'avait parfaitement fait remarquer, mais ce *sens forcé* n'étant pas à la convenance de M. Vinet, celui-ci a préféré le sens *dans la vallée de Sedim*. Toutefois ceci ne fait absolument rien à l'affaire. Les cinq armées des roitelets de Sodome, de Gomorrhe, de Seboïm, d'Adamah et de Zoar, prirent un rendez-vous assigné dans la vallée de Sedim, et pour s'y rejoindre, elles durent nécessairement sortir, au moins quatre d'entre-elles, de leurs territoires respectifs; car probablement M. Vinet n'admet pas que ces villes, si petites qu'elles fussent, étaient les unes sur les autres, puisque entre Sodome et Zoar, la plus petite des cinq, il y avait, suivant l'Écriture, à peu près une demi-heure de chemin [1]. Il devait donc y en avoir plus entre les villes plus considérables. Je ne suppose pas non plus que M. Vinet admette que pour cinq villes qui avaient des Rois distincts, les champs de la vallée de Sedim fussent une sorte de biens communaux qui appartenaient à tous, et dont la culture fournissait aux besoins de tous, sans distinction de proprié-

[1] MM. Robinson et Van de Velde mettent Zoar sur la côte orientale, vers El-Mesraah; donc Sodome était à une demi-lieue de là, en pleine Moabitide orientale; dès lors pas de ville maudite possible pour ces messieurs sur la rive occidentale.

Digitized by Google

taires. Donc pour aller au rendez-vous, quatre au moins des armées sortirent de leur territoire. L'Écriture dit positivement que Zoar était à l'entrée de la montagne, en voilà déjà une hors de la vallée. Cent textes positifs placent Zoar à l'extrémité sud de la Mer-Morte; et vers ce point, à l'ouest comme à l'est, le pied des montagnes est à plus d'une demi-lieue du bord de l'eau, donc Sodome, qui était à moins d'une demi-lieue de Zoar, ne peut pas être sous l'eau, même avec son niveau actuel, que l'on regarde comme plus élevé que le niveau ancien. Voilà donc encore Sodome tirée de l'eau. Pour les trois autres, les textes nous manquent, mais il nous reste une preuve que j'ai déjà donnée à M. Vinet, sans espérer toutefois qu'il la trouverait bonne. Je lui ai dit que dans la Syrie entière il est inutile, et pour beaucoup de raisons que j'ai énumérées, de chercher les ruines des cités bibliques dans les fonds de vallées et ailleurs que sur des tertres ou des collines. Pour moi, qui ai parcouru le pays, cette observation me suffit pour conclure que les villes de la Pentapole n'étaient pas dans la vallée des Champs ou de Sedim, qui était réservée à la culture. Dans tous les cas, que l'on y place si l'on veut Seboïm, Adamah et Gomorrhe, mais il est interdit d'y placer désormais Sodome et Zoar.

Le philologue de bon sens dont M. Vinet rappelle le raisonnement a montré le bon sens de M. la Palisse, et rien de plus. Évidenment ce n'était pas en restant chacun *chez eux*, que les petits rois de la Pentapole pouvaient se trouver *réunis* pour combattre l'ennemi. Il ne fallait pas un bon sens exceptionnel pour trouver cela, pas plus que cette autre conclusion, qu'il fallait qu'ils se fussent donné un *rendez-vous* pour *se retrouver*. Mais ici malheureusement s'éclipse un peu le bon sens du philologue; ce rendez-vous, je l'ai montré tout à l'heure, ne pouvait être donné sur l'un des points de *leur* territoire, mais bien sur le territoire particulier de l'un d'eux, sinon dans un terrain abandonné de tous, comme impropre à la culture. Encore une fois, la vallée de Sedim n'était et ne pouvait être *leur* territoire. Le territoire de chacun d'eux pouvait en faire partie, voilà tout.

Je ne devine pas ce qu'il y a de question stratégique, même minime, dans ce fait que pour que cinq personnes habitant chacune un lieu différent se réunissent, il faut qu'au moins quatre d'entre elles sortent de chez elles. Je le répète, c'est de la stratégie de M. de la Palisse.

« M. de Saulcy, dit M. Vinet, a rassemblé plusieurs passages des pro-
» phéties de Jérémie, de Sophonie et d'Amos, où l'on remarque qu'en
» parlant des villes coupables il n'est question que de soufre, de
» ruines, de tisons d'incendie. Nous croyons que le langage des pro-
» phètes, qui souvent n'est pas beaucoup plus clair que celui des ora-
» cles, est trop vague en général pour servir de point d'appui, quand
» il s'agit de caractériser un fait qui se rattache à la physique. »

Digitized by Google

M. Vinet me permettra de lui faire observer que cet argument n'est pas sérieux et ne touchera personne. Que les paroles des prophètes, en ce qui concerne l'avenir, soient obscures, je l'accorde de grand cœur; mais quand il s'agit de faits accomplis, c'est une autre affaire. Quand Jérémie, Sophonie et Amos parlaient à ceux qui les écoutaient, de l'histoire des villes maudites, histoire que chacun savait à merveille, il ne leur était pas possible d'être obscurs ni incompréhensibles. Au reste, M. Vinet, en laissant de côté les textes de la Genèse et du Deutéronome, qui ne sont pas des *prophéties*, a fait preuve de prudence, et cette prudence il l'a signalée encore, en analysant, ainsi qu'il le fait, les passages des prophètes eux-mêmes, et en négligeant également les passages du Nouveau-Testament que j'ai rapportés dans mon livre.

« Voici un argument plus nouveau, continue M. Vinet, il consiste à » prétendre que Sodome, dans les premiers siècles de l'Église, n'était » rien moins qu'un évêché. On annonce que le fait a été attesté par les » actes du premier concile de Nicée. Toutefois, il a paru si extraor- » dinaire à Reland qui l'a discuté, etc. »

Si Reland a discuté ce fait, il est clair qu'il n'est pas *nouveau* et que je n'ai pas eu la prétention de l'annoncer. Je regrette pour M. Vinet, qu'en face d'un fait devant la brutalité duquel il faut bien qu'il s'incline, il se soit laissé aller à écrire les phrases suivantes: « Aujourd'hui que la ver- » sion copte des actes de ce concile a été publiée et commentée par un » confrère de M. de Saulcy, nous avons la joie d'apprendre que le doute » n'est plus possible, et qu'en effet un saint personnage a reçu le titre » d'évêque de Sodome. Seulement, comme il est plus que douteux » que la ville maudite, se relevant de ses ruines, se soit transformée » en une Sodome repentante et chrétienne, M. de Saulcy propose de » voir dans cet évêque, nommé Sévère, un de ces dignitaires ecclésias- » tiques que le clergé désigne par la qualification d'évêques *in par- » tibus*, c'est-à-dire sans évêché. » De ces phrases, il ne résulte qu'une chose, c'est que M. Vinet ignore pourquoi la dénomination tronquée d'évêque *in partibus* dont il se sert, signifie un évêque sans évêché où le prélat puisse résider.

Mais passons aux auteurs profanes, dit M. Vinet; faisons donc comme lui, bien qu'après l'accord des auteurs sacrés, accord que j'ai constaté et que M. Vinet conteste *grosso modo*, en se dispensant d'entrer dans la discussion des textes invoqués, j'attache assez peu de prix aux témoignages des écrivains profanes.

« On s'est prévalu de ce que Strabon rapporte que les ruines de » Sodome n'avaient pas moins de soixante stades de tour. Il était im- » possible de citer Strabon plus mal à propos. » Il est certain que Strabon, qui décrit assez bien la contrée située entre Massada et Sodome, vient fort mal à propos pour la thèse de M. Vinet. Que cet

Digitized by Google

écrivain ait exagéré, sur les rapports qu'il recevait, l'étendue des ruines de Sodome, je suis loin de le contester ; mais qu'il soit permis de dire qu'il eût été bien plus simple de convenir que Strabon, qui n'avait pas visité la Judée, a confondu deux lacs situés à plus de soixante lieues l'un de l'autre, le lac Asphaltite et le lac Sirbon, c'est ce qu'il m'est impossible d'accorder. Que le nom Sirbon ait pris la place du nom Asphaltite, rien de plus certain ; mais que les localités que Strabon décrit sous les noms de Massada et de Sodome soient ailleurs que sur les bords du lac Asphaltite, rien de plus impossible.

« Nous ne nous arrêterons pas, dit M. Vinet, au témoignage de Tacite, » qui fait mention de grandes villes maintenant réduites en cendres » par la foudre et dont il reste des vestiges. » Et pourquoi M. Vinet ne veut-il pas s'y arrêter? Parce que Tacite *raconte sur l'origine des Juifs, la version qui courait de son temps, sur la foi d'une méchante étymologie*. Cette fois encore je ne saisis pas le raisonnement de M. Vinet, car si Tacite, pour le fait qui le gêne, ne mérite pas de confiance en raison du fait allégué, il n'en mérite nulle part, et je ne crois pas, cependant, que M. Vinet ait la pensée de mettre les écrits de Tacite au rebut.

« Pausanias, Justin, Pline, oui, Pline lui-même, si abondant en ren» seignements de toute espèce, gardent sur ce point le silence le plus » éloquent. » M. Vinet en conclut que les ruines non citées n'existent pas. J'en conclus, moi, que pour ces auteurs, les abîmes du lac dont ils parlent, n'ont pas englouti les villes maudites. Qu'ils aient oublié de parler de ruines insignifiantes, rien de plus simple ; mais qu'ils aient omis de dire quelques mots d'une submersion pareille, et de la formation subite du lac, à la suite d'une catastrophe, rien de plus invraisemblable.

« C'est surtout Josèphe qui doit nous occuper, poursuit M. Vinet, » c'est lui qui est invoqué, en ce débat, comme l'autorité la plus res» pectable. » J'en demande pardon à mon critique, mais ceci n'est pas exact. Je crois, en effet, avoir fait suffisamment sentir que la seule assertion éminemment respectable pour moi, c'est celle de l'Ecriture Sainte. Voici, en effet, la phrase qui commence ce que je dis de Josèphe (tome II, p. 27) : « Ces témoignages sacrés seraient bien suffi» sants, sans doute ; mais abondance de preuves ne nuit pas. »

M. Vinet veut mettre Josèphe en contradiction avec lui-même, et pour cela faire, il cite, comme je l'ai fait moi-même, le passage de la Guerre judaïque où l'historien des Juifs parle de la Sodomitide, où l'on peut voir encore les traces du feu divin et les ombres des cinq villes, en ajoutant *qu'on peut le croire sur parole, parce qu'il parle de choses qu'il a vues de ses yeux*. Voici le second passage invoqué (Antiquités judaïques, VIII, 3) : « Mais Loth habita la plaine située contre le Jourdain, non loin de la ville des Sodomites, laquelle plaine était bonne

Digitized by Google

alors, et maintenant a disparu par la volonté et la colère de Dieu. » Et un peu plus loin (chapitre IX) : « Mais maintenant, depuis que la ville de Sodome a disparu, cette vallée est devenue le lac qui se nomme Asphaltite. Ici M. Vinet traduit : « Cette vallée *se trouve occupée* par le lac Asphaltite » ; et comme cette traduction n'est pas du tout exacte, je lui substitue celle que je viens de donner à l'instant, et qui paraît bien plus positive contre ma théorie. M. Vinet ne s'en formalisera donc pas.

« Nous demandons, dit M. Vinet, lequel il faut croire de l'historien » ou de l'antiquaire ? Pour ma part, je crois pouvoir accorder plus » de confiance à l'antiquaire. » Je demande la permission de prendre le parti contraire, 1° parce que, dans un cas, Josèphe parle de faits qu'il a vus de ses yeux, et dans l'autre, de faits qu'il n'a pu voir ; 2° parce que les preuves tirées de la géographie physique et de la géologie, s'opposent de la manière la plus absolue à ce que le fait que Josèphe raconte, sans l'avoir vérifié de ses yeux, soit la vérité, au détriment de ce qu'il a vu, avant de le raconter. Au reste, si nous prenions à la lettre le sens des passages invoqués par M. Vinet et tirés du premier livre des Antiquités judaïques, qu'en résulterait-il ? D'abord, Sodome étant indiquée comme *peu éloignée* de la plaine, n'aurait, par cela même, pas été dans la plaine. Ensuite, la portion de la Mer Morte actuelle placée au sud de la presqu'île d'El-Liçan, et qui n'est qu'un immense bas-fond, est très probablement au-dessus d'une bonne partie de la vallée de Sedim. J'ai dit et imprimé cela il y a longtemps. Quant à ce que le Jourdain ait coulé jusqu'à Sodome, au moment de la catastrophe de la Pentapole, géologiquement cela est impossible, puisque la vallée du Jourdain, qui participe de l'abaissement effrayant du niveau de la Mer Morte, n'a pas souffert lors de la ruine des cinq villes. Le second passage parle encore de la vallée voisine de Sodome, qui a disparu sous l'eau du lac depuis la disparition de Sodome. Il est donc bien vrai qu'elle est devenue une portion du lac Asphaltite, mais non pas ce lac tout entier.

A mon tour, je dirai à M. Vinet qu'il ne pouvait plus mal à propos ajouter ce qui suit : « Du reste, l'opinion de Josèphe sur la disparition » des villes coupables, se trouve confirmée par un savant géographe » de la fin du cinquième siècle, par Etienne de Byzance, qui, parlant » de Sodome, s'exprime ainsi : Elle était la métropole des dix cités qui » furent ensevelies dans le lac Asphaltite. » — D'abord, le texte porte καταστρεφείσαι, qui ne veut pas dire ensevelies, mais bien renversées. Quand on se sert d'un texte en le traduisant, il faut le rendre exactement. Reland, à qui M. Vinet a emprunté cette citation (p. 1119), s'est servi, en traduisant, de l'expression *subversarum*, et il eût été sage de le copier sans modification ; il eût été plus sage encore de tourner la page, et de lire la première et la seconde ligne de cette nouvelle page ; voici ces deux lignes : « Eusebius etiam περὶ, juxtà mare

Digitized by Google

Mortuum scribit eam sitam fuisse » ; et Eusèbe parle de Sodome. En voilà, je pense, assez pour le géographe dont les dix villes, au lieu de cinq, n'ont pas excité la moindre méfiance dans l'esprit de M. Vinet. Il eût pu cependant trouver étrange qu'un pays fût nommé *Pentapole* parce qu'il contenait *dix* villes, et dès lors suspecter la source à laquelle Etienne avait puisé ses renseignements sur les villes maudites.

« Il est impossible, on le voit, dit M. Vinet, de tirer des écri-
» vains sacrés et profanes des preuves suffisantes à l'appui de
» l'opinion que M. de Saulcy cherche à faire prévaloir. » — En faisant comme M. Vinet, qui écarte tous les témoignages sacrés et tous les témoignages profanes qui le gênent, oui, sans doute ; mais en les pesant tous une bonne fois et sans *esprit de système*, rien n'est plus aisé et la conclusion est forcée. — « Les souvenirs de son voyage se-
» ront-ils plus conclants? » — Je n'ai pas cette prétention ; mais j'ai celle d'avoir rapporté des souvenirs de voyage que j'ai recueillis sans idées préconçues et qui, parce qu'ils concordent avec les Saintes Écritures, sont préférables et seront infailliblement préférés aux hypothèses que M. Vinet et ses amis ont adoptées, pour cette seule raison qu'elles donneraient tort à un homme qui proclame hautement l'infaillibilité des Écritures.

Je ne puis deviner pourquoi M. Vinet, dans la phrase suivante, souligne le nom *Montagne de Sel*, et se sert immédiatement après, en caractères ordinaires, du nom promontoire d'Usdom. Parce que le savant Robinson a laissé échapper de sa plume une expression tout à fait impropre, celle-ci est-elle donc consacrée et incontestable? M. Vinet sait parfaitement qu'un promontoire est une pointe de terre avançant dans la mer ; ce qu'il sait aussi bien, j'en suis sûr, mais ce qu'il oublie, c'est que son promontoire d'Usdom est une vraie montagne qui court *parallèlement* à la plage, sur une longueur de trois lieues.

« Seetzen, Irby et Mangles, Robinson et M. Lynch, qui, dans la re-
» lation de son voyage, nous a donné une vue de la Montagne de Sel
» (quelle vue, bon Dieu!), ne paraissent point avoir eu la moindre
» révélation de ces décombres immenses qui ont si vivement frappé
» l'attention du savant académicien ; celui-ci est le seul qui ait eu le
» bonheur de les apercevoir. »

Et d'abord je ne les ai pas aperçus à mon premier passage, puisque ce ne fut qu'à la vue du Redjom-el-Mezorrhel que je demandai ce que c'était et que je l'appris de cet Abou-Daouk que l'on dépeint comme si empressé de me fournir des renseignements perfides ; il devait lui être malaisé de satisfaire ce désir, puisqu'il éclairait constamment notre marche, avec Hamdan et ses cavaliers, à quelques centaines de pas en avant de la caravane. J'avais donc fait, à mon premier passage, ce qu'ont fait les voyageurs qui m'ont précédé et qui n'ont vu qu'une

Digitized by Google

fois les pentes nord du Djebel-Esdoum. J'ai été plus heureux qu'eux, puisque j'ai pu, quelques jours après, revoir les mêmes lieux et constater l'existence des décombres immenses dont on nie aujourd'hui l'existence, pour en pouvoir nier l'origine. « M. de Saulcy est le seul, dit M. Vinet, qui ait eu le bonheur d'apercevoir ces ruines, » et M. Vinet se trompe. M. Ed. Delessert, qui m'accompagnait, les a vus comme moi, et dans son livre intitulé *Voyage aux villes maudites*, il en a parlé fort explicitement. Ce n'est pas tout encore, six autres voyageurs m'accompagnaient : c'étaient MM. Belly, Loysel et Gustave de Rotschild, plus deux serviteurs français fort intelligents; tous ces messieurs, qui ont vu ce que j'ai vu, et qui l'ont jugé comme moi, peuvent être consultés par M. Vinet, si bon lui semble, et comme il n'a pas une haute opinion de mes succès à façonner l'opinion d'autrui, il faudra bien qu'il admette que l'opinion contre laquelle il se heurtera, s'est formée d'elle-même. « Tout ce que le docteur Robinson, passant dans le même » endroit, aurait aperçu, ne serait rien autre qu'un gros monceau de » pierres. C'est ce monticule, avec ses pierres brutes et à l'aspect cal- » ciné, qui a mis sans doute M. de Saulcy sur la voie de son hypothèse. » M. Vinet ne cite pas entièrement Robinson, car voici ce qu'il dit (t. II, p. 482) : « At 6″ 10′ a heap of stones betwenn us and the shore, called » um — Zôghal. » et en note : « Apparently the Tell-el-Msoggal of » Seetzen. » Dans le même alinéa M. Robinson dit : « The very stones beneath our feet were pure salt »; et il a raison; il n'y a pas une véritable pierre sur cette plage étrange, hors du Redjom-el-Mezorrhel. Donc ce gros monceau de blocs de construction est tellement dépaysé, sur un terrain pareil, qu'il est tout naturel qu'il ait éveillé ma curiosité, tout comme il a fixé l'attention de Seetzen, de Robinson et des gens du pays, qui ont cru devoir lui appliquer un nom fort significatif : le tas de pierres bouleversées. Je viens de dire avec Robinson qu'il n'y a pas de pierres, autres que celles-là, sur la plage. Escaladez les pentes nord de ce bloc de sel qu'on appelle le Djebel-Esdoum, et au lieu de ces amas de sable gris qui recouvrent tout le reste de la montagne, jusqu'à sa pointe sud, vous trouvez d'innombrables tas de décombres en *vraies pierres*, semblables à ceux des ruines de Benamerium, de Loueith, d'Engaddi, de Thamara, de Zoar et de Gomorrhe, tels enfin que doivent être, dans ce pays, les ruines d'une ville quelque antique qu'elle soit. M. Van de Velde, qui se vante d'avoir si bien étudié cette localité, a déclaré que ces décombres étaient des pierres *naturelles* apportées là par les torrents de l'hiver. Franchement M. Van de Velde nous croit trop naïfs; les torrents ne portent pas de pierres sur le dos des collines; il en déposent au pied, je le veux bien; mais voilà tout.

Que dire de la phrase suivante : « Qu'est-il résulté de cette absence » de bons matériaux? l'impossibilité de trouver dans toute la Palestine » et les contrées voisines un seul monument dont l'existence remonte

Digitized by Google

» à l'époque d'Abraham et même à celle de David. » Dans un pays qui est à vrai dire un rocher, qui d'un bout à l'autre peut servir de carrière, les matériaux manquent-ils? Et des constructeurs qui emploient des blocs énormes, comme le fit Salomon pour niveler le Mont-Moriah et pour construire le Temple, manquent-ils de matériaux? L'Écriture-Sainte n'est-elle pas assez positive sur ce point, elle qui donne les dimensions des blocs employés? Mais j'oublie que ce témoignage de l'Écriture-Sainte n'est pas acceptable, lorsqu'il est en opposition avec la théorie de M. Vinet.

« Ce n'est point parce qu'une opinion prend une forme dogmatique, » — opinion contre laquelle l'observation physique, l'histoire et la rai- » son des choses conspirent d'un commun accord, — qu'elle a plus de » chances de se faire accepter. » Je ne puis mieux faire que de retourner sans en retrancher une syllabe, cette phrase à M. Vinet; puisqu'il l'a trouvé polie lorsqu'elle était à mon adresse, il ne peut la trouver impolie quand je la lui applique telle quelle.

Un peu plus loin M. Vinet commet une erreur chronologique de plus de deux mille ans sur quatre, à propos de la destruction de Sodome et de la construction des pyramides; un erreur de deux mille ans, c'est beaucoup!

« M. Vinet parle de l'obséquieuse complaisance des Arabes, en cer- » tains cas, et de l'empressement des guides à répondre d'une façon » affirmative aux questions qui leur sont adressées, dans l'espoir » fondé qu'ils augmenteront ainsi leur salaire. » Quand M. Vinet aura voyagé en Arabie pour son propre compte, je doute fort qu'il conserve cette agréable illusion.

M. Vinet cite la conversation que j'ai pu avoir avec Abou-Daouk, au sujet des ruines de Sodome, parce que j'étais en mesure de converser avec ce scheikh, et il cite, immédiatement après, une anecdote qui constate qu'en Algérie les officiers français qui demandaient *en français* aux Arabes[1] le nom des localités qu'ils rencontraient, ne recueillaient jamais en réponse que les mots « je ne comprends pas, » ou « je ne sais pas ce que vous dites. » Quelle est la liaison que M. Vinet trouve entre ces deux faits qu'il accouple? et quelle conclusion tire-t-il de leur rapprochement? Je l'ignore.

M. Vinet parle de la *perfidie* d'Abou-Daouk, qui ressort clairement d'une lettre adressée d'Édimbourg (par M. Van de Velde), il y a trois mois à peine, à un savant français (M. Isambert). M. Van de Velde, que j'ai reçu souvent à ma table, à qui j'ai *offert* de prendre une copie

[1] Puisqu'ils ne comprenaient pas la réponse qu'ils recevaient, réponse que M. Vinet entreprie affreusement, il est clair que ces officiers ne faisaient pas leurs questions en arabe. De plus ceux de ces officiers qui ont rapporté cette anecdote à M. Vinet, n'ont guère fait de progrès dans l'étude de l'idiome arabe, car le mot *Manarf* devrait être écrit Ma-Nâaref-Chey, en trois mots distincts.

Digitized by Google

de ma carte du littoral de la Mer-Morte, à qui enfin j'ai rendu tous les services qu'il m'était possible de lui rendre, en échange des témoignages d'affection intéressée qu'il me prodiguait alors, M. Van de Velde écrit la lettre suivante que M. Vinet, qui m'a serré la main pendant douze années, comme on la serre à un ami, a eu le triste courage de copier et de publier. Voici la lettre de M. Van de Velde :

« Je trouve que l'ouvrage de M. de Saulcy n'est qu'un tissu d'erreurs. » Je suis peiné de voir que la géographie biblique ait été traitée par » ce voyageur avec tant de légèreté et d'une façon si frivole; mais ce » qui est plus grave, ce sont les fables que M. de Saulcy a débitées au » sujet de la découverte de Sodome. J'avais une copie de la carte ma- » nuscrite de M. de Saulcy autour de la Mer-Morte, et c'est avec cette » carte que j'ai été sur les lieux mêmes. J'ai pris pour guide ce même » Abou-Daouk qui avait accompagné M. de Saulcy. Je déclare avec » toute la solennité possible, qu'on n'apperçoit de ruines d'aucune » sorte *dans la plaine*, et qu'on n'en voit pas davantage *à la base* du » Djebel-Esdoum (la Montagne de Sel) du côté du nord... Je ferai voir » dans mon ouvrage que les erreurs de M. de Saulcy sont le résultat » d'une imagination inquiète, qui se laisse entraîner hors de toute » mesure. A mon retour de Palestine, l'année dernière, j'écrivis deux » lettres, l'une à M. de Saulcy, l'autre à M. Quatremère, afin de faire » connaître à ce dernier les fautes de M. de Saulcy; celui-ci, le seul » qui m'ait répondu, m'adressa une lettre très affable, mais dans la- » quelle il ne me donnait aucun éclaircissement au sujet des questions » que je lui avais posées, et il n'en a pas moins continué son étrange » et fantastique publication. Je regrette de voir qu'une grande partie » du public ait confiance dans ce qu'on lui dit de Sodome et du tom- » beau des Rois... »

Je n'ai rien à dire sur le contenu de cette lettre, dont la publication sera la plus dure punition; car M. Vinet ne pouvait rendre un plus mauvais service à M. Van de Velde que de publier cette pièce de correspondance, qui, en fait de perfidie, laisse tous les Bedouins du monde à cent lieues en arrière de son auteur.

« Le voyage dans les terres bibliques, dit en terminant M. Vinet, a » été très prôné; dans quel état laisse-t-il les deux questions soulevées » aujourd'hui par l'archéologie à Jérusalem, par la science sur les » bords du lac Asphaltite? Nous croyons avoir équitablement apprécié » le résultat de cette excursion. » — Je crois, moi, avoir montré ce que l'on doit penser de l'équité des critiques qui viennent de m'être adressées. Le public a maintenant entre les mains les pièces du procès pendant devant lui; attaque et défense il peut et doit tout peser. J'attends avec une entière confiance son jugement qui seul est sans appel.

F. DE SAULCY.
membre de l'Institut.

Digitized by Google

BEAUX-ARTS

LE POÈME DE L'AME

EN PEINTURE ET EN VERS, PAR M. LOUIS JANMOT

Eloignons-nous par la pensée de ce monde au milieu duquel nous nous agitons; écartons de nos regards fatigués le spectacle de cette vie monotone et prosaïque où les paroles et les gestes sont d'avance calculés, où les heures s'écoulent dans la fièvre des intérêts, où les journées s'achèvent comme elles ont commencé, dans le tumulte vain des petites passions et des appétits matériels; cherchons un horizon plus pur que celui de nos rues fangeuses, une atmosphère meilleure que celle qui pèse sur nos têtes, un soleil plus radieux et plus chaud que celui qui perce de ses rayons malades les brouillards fétides des cités. Prenons des ailes, montons, s'il est possible, jusqu'aux sommets d'où un peintre, un artiste, un poète a suivi dans l'espace l'émigration de l'âme humaine sur la terre, contemplons avec lui les splendeurs éthérées d'où elle est sortie, regardons-la descendre au lieu de son exil et courir les sentiers périlleux de la vie, trébuchant quelquefois, s'égarant à la recherche d'un idéal impossible ici-bas et se heurtant dès les premiers pas au tertre d'une tombe récemment ouverte et fermée.

Avant tout, c'est une chose digne et bonne à voir que cette existence entière d'un artiste vouée au culte de l'art dans sa plus haute expression, et de la pensée dans ses plus nobles et ses plus religieuses aspirations. Nous ne répéterons pas une phrase devenue banale, à force d'être vraie, sur les tendances matérialistes de nos écoles modernes, sur l'indigence intellectuelle de nos peintres et même de nos poètes, sur l'abaissement successif de l'art, dénué aujourd'hui de ce qui faisait jadis et sa force et sa splendeur, la simplicité et la foi; mais il nous sera bien permis de témoigner à ceux qui sont restés au milieu du dix-neuvième siècle dépositaires et gardiens fidèles du feu sacré, une prédilection même un peu partiale, une sorte de tendresse qui nous porte vers eux, sans attendre qu'ils viennent à nous, un respect enfin auquel n'ont aucun droit, on l'avouera, le plus grand nombre de nos artistes modernes.

M. Louis Janmot a tracé le *Poème de l'Ame* avec ses deux mains; de l'une il tenait la plume, de l'autre le pinceau; dix-huit toiles et un premier volume

Digitized by Google

conduisent l'âme humaine depuis le sein du créateur jusqu'aux premières années de la jeunesse. C'est la plus douce et la plus charmante partie de la vie, celle qui offre à la palette les plus brillants tableaux, celle où la beauté resplendit, où la candeur rayonne, où la grâce s'épanouit. Plus tard, n'en doutez pas, l'ouvrier laborieux de cette belle pensée continuera son œuvre, il reprendra l'âme où il l'a laissée, devant une tombe nouvelle, première douleur et première épreuve, pour la mener à travers de plus rudes chemins et de plus cruelles tortures; il nous la montrera se débattant au milieu des péripéties du drame, comme parle la logomachie moderne, jusqu'à ce qu'elle ait atteint cette limite extrême, cette réalité absolue où l'âme rend compte devant son créateur de l'emploi qu'elle a fait de sa liberté. Tel est, croyons-nous, l'entier horizon que l'artiste a entrevu des hauteurs de sa pensée. Il ne nous en donne aujourd'hui qu'un fragment, ce que dans un premier coup-d'œil son rayon visuel a mesuré; suivons-le pas à pas dans le développement successif de cette phase première.

N° 1. — *Génération divine.* — Le séjour céleste, tel du moins que nos sens bornés peuvent le percevoir, et que notre intelligence finie peut se le figurer, apparaît à nos yeux : c'est une chaude atmosphère peuplée de légères vapeurs et de végétations au feuillage blond, traversée par les âmes des justes qui voltigent et se fondent en de chastes étreintes; les unes forment des rondes et se perdent au sein des vapeurs dorées, les autres volent au-devant de leurs compagnes qui arrivent d'exil portées sur les ailes de leurs anges gardiens. Au centre Dieu le Père est assis ayant à sa droite son fils bien-aimé, à sa gauche l'Esprit représenté sous des formes féminines à force de souplesse et de grâce. Les trois figures s'enlacent et se confondent pour donner le souffle à un petit être bercé sur les genoux du Père; ce groupe, c'est le Dieu en trois personnes appelant du néant l'âme humaine, ce que le poète exprime en ces termes :

« A l'instant qu'a choisi la sagesse infinie,
Le néant vaincu cède et fait place à la vie;
De l'abîme entr'ouvert sombre et silencieux,
Une âme humaine monte à la clarté des cieux. »

Cet abîme du néant qui s'ouvre au pied du Créateur voit se détacher sur son ombre trois personnages symboliques; l'un, au centre, qui semble s'arrêter et qui se présente de face : c'est le Présent, tête admirable et pleine d'expression, à laquelle il semble manquer un corps; est-ce une intention de l'auteur ? Celui de droite, assis et le visage à moitié voilé, est un vieillard drapé dans un vaste linceul, et dont les mains ridées roulent sans relâche le philactère que porte le Présent et que déroule l'Avenir; cette figure est celle du Passé : l'Avenir voltige à droite, le corps enseveli dans une épaisse draperie et la tête retournée pour qu'on ne puisse pas saisir ses traits. Au-dessus et au-dessous du trône céleste les anges, les archanges, les chérubins, les trônes et les dominations, forment la garde du parvis éternel et les chœurs des concerts divins. Les premières figures à droite manquent d'élévation et de poésie, mais combien ces qualités respirent dans le groupe de la Sainte-Trinité ! comme la tête du Père céleste est noble, grande, impassible dans sa puissance, celle de Jésus-Christ douce et ardente à la fois, et toute la figure de l'Esprit imprégnée de grâce et de sen-

Digitized by Google

timent! Je sais les objections que les peintres de profession peuvent formuler contre cette peinture où l'idée conduit la main, où l'intelligence domine la matière; je sais qu'on peut reprocher à M. Janmot l'inhabileté de ses procédés, la timidité de sa brosse, la maladresse de son pinceau, les hésitations de sa palette; toutefois il résulte pour moi, d'un examen très attentif de ses peintures, que nul de ceux qui par la nature de leur talent seraient le plus portés à les critiquer, ne possède au même degré que lui la variété dans les procédés d'exécution, et que même là où les forces du peintre trahissent la volonté du penseur, il leur reste encore supérieur par la simplicité et par l'expression.

Cette remarque faite pour le premier tableau de la série peut s'étendre à tous les autres.

N° 2. — *Le Passage des âmes.* — Ce titre, bien qu'il soit emprunté à l'antiquité païenne, exprime précisément l'idée d'un fait tout contraire à celui du voyage après la mort, puisqu'il s'agit du voyage avant la vie. L'âme humaine, confiée à son ange gardien, descend, portée dans les bras de l'envoyé céleste, de sa patrie vers l'exil de la terre. En passant, elle rencontre les âmes bienheureuses qui ont accompli leurs destinées et qui remontent; elle voit ses compagnes du même jour qui descendent comme elle, elle entend les cris menaçants des mauvais esprits que l'archange éloigne de son glaive de feu, elle aperçoit le criminel antique, l'orgueil personnifié dans Prométhée que son rocher retient, que son vautour dévore éternellement. Ce souvenir de l'antiquité, mêlé aux pures pensées du Christianisme, est un point de ressemblance qu'a M. Janmot avec les peintres pieux du moyen-âge, et ce n'est pas le seul. En parlant de lui, on a nommé Fra Angelico; il conviendrait de ne pas oublier non plus ses intimités avec Lesueur, Orcagna et Giotto. Je me hâte d'ajouter cependant que M. Janmot n'a rien d'archaïque dans sa manière; élève de M. Ingres, il ne néglige pas plus l'étude des peintres modernes que celle des peintres anciens, il fréquente à la fois, bien qu'avec un inégal succès, et les pères du dessin et ceux du coloris. Ses fautes ne sont pas calculées en vue d'un effet à produire, ses erreurs sont franches et sincères; il ne prémédite pas la naïveté, il ne prépare pas de longue main la maladresse, et, en ce point essentiel, il rompt complètement avec cette école néo-gothique, la plus absurde et la plus servile qui se puisse imaginer, école qui feint la raideur et l'inhabileté pour dissimuler la nullité et l'ignorance. Aussi M. Janmot me plait jusque dans ses fautes, parce que celles-ci se manifestent sans parti pris et sans prétention. Sous sa brosse, l'ange qui descend tenant l'âme dans ses bras aurait été plus beau, plus noble, et surtout d'une forme plus aérienne si l'imagination du peintre, un moment assoupie, lui en avait fourni le modèle. Mais cette figure maladroite ne me choque pas, parce que je sens au premier coup d'œil que l'artiste n'a pas voulu qu'elle fût telle. Cette figure exceptée, toute la composition est d'ailleurs conçue et exécutée avec un si haut sentiment de poésie, que cette tache ne saurait en amoindrir le mérite et la valeur.

N° 3. — *L'Ange et la Mère.* — Ceci est un tableau délicieux; le paysage est triste, il est sombre, car l'aube apparaît seulement derrière la frange des collines, et les feuilles jaunies annoncent l'automne. Au bord d'un lac, parmi les fleurs et les buissons, la mère est assise berçant son nouveau-né sur ses genoux. Il serait difficile de concevoir une tête plus charmante et plus douce, une pose

Digitized by Google

plus gracieuse et plus attentive que la sienne. Je lui cherche vainement un équivalent dans mes souvenirs des expositions dernières. Près d'elle, et au bord du lac, le front tourné vers l'orient qui l'éclaire, l'ange gardien s'est agenouillé pour prier, mais ses genoux ne touchent pas la terre; les oiseaux chantent le retour de l'aurore, les fleurs entr'ouvent leurs calices, les feuilles secouent les pleurs de la nuit. Ainsi, la joie et la mélancolie, l'espérance et la prière saluent et accompagnent tout ensemble la venue de l'âme sur la terre. Combien de fois le soleil se lèvera-t-il sur cet être chéri? quelles douleurs et quelles épreuves lui sont réservées?

« Des ombres du passé tout l'avenir s'éclaire,
Ce n'est point un vrai mal, le mal qui peut finir;
Car vous êtes, seigneur, bien moins juge que père,
Si vous frappez, c'est pour bénir. »

N° 4. — *Le Printemps.* — Le soleil s'est levé, il rayonne dans la clairière et caresse les buissons; l'automne et l'hiver sont passés, le printemps est venu; il est venu pour la nature qui se pare et pour l'âme qui déjà préélude parmi la verdure et les fleurs aux tendresses futures. A peine au seuil de l'enfance, l'âme a trouvé sa compagne; le jeune garçon et la jeune fille cueillent les primevères et poursuivent les papillons. Image entrevue de l'avenir, c'est déjà la jeune fille qui appelle et le jeune garçon qui se laisse conduire:

« Viens ici, les fleurs sont plus belles,
Les oiseaux plus brillants encor.
. . . . . .
Suis-moi jusque sur la colline,
Et, dans le bois qui la domine,
Nous trouverons d'autres sentiers;
En les suivant dans notre course,
Peut-être verrons-nous la source
Du ruisseau qui coule à nos pieds. »

J'aurais beaucoup à critiquer dans ce tableau, dont le sens allégorique n'échappera pas au lecteur et que d'ailleurs le poète explique en ces termes:

« Enfant, plus vous marcherez vite,
Plus tôt vous verrez la limite
Où finit le sentier fleuri. »

Bien que l'on ne puisse demander, dans un genre aussi essentiellement idéal que la reproduction matérielle de la nature soit saisissante et irréprochable, je voudrais pourtant plus de réalisme dans ces arbres, plus de vérité dans ces horizons trop bleus, plus de désordre dans ces fleurs et dans ces buissons. L'arrangement est trop sensible, la recherche du détail trop manifeste.

N° 5. — *Souvenir du ciel.* — Le ciel est sa patrie!... Un soir bercé sur les genoux de sa mère, l'enfant rêve et dans son rêve il se voit au milieu d'un lac, porté sur un flot verdoyant. Au loin les feux du soleil couchant embrasent les toits d'une ville immense; dans l'air des ombres blanches qui dansent et voltigent autour de sa couche; là haut, le ciel s'est ouvert:

« Des anges radieux sur deux yeux, au front pur,
Du ciel [illegible] jouent dans le limpide azur. »

Digitized by Google

Le murmure des harmonies célestes arrive jusqu'à son oreille. Il voudrait s'élancer dans l'espace et remonter vers cette source infinie de bonheur et d'espérance :

« Atteindre dans son vol le nuage qui passe,
Le mettre sous ses pieds comme un échelon d'or,
Et de là vers les cieux reprendre son essor. »

La vierge Marie avec l'enfant Jésus descendent vers lui et lui sourient. Il semble que sa prière ait été exaucée, ses genoux ont quitté la terre, il monte et revoit de loin sa patrie :

« . . . . . mais, hélas ! même en rêve,
Le bonheur s'entrevoit et jamais ne s'achève. »

Il serait difficile de concevoir une composition plus poétique et plus pure, et j'oublie volontiers les défauts du groupe principal, la lourdeur de la Vierge et du divin Enfant, leurs mains opaques, leurs têtes sans délicatesse, pour ne plus songer qu'à cette idée charmante du souvenir traversant en rêve l'espace pour se retremper aux sources célestes. Les groupes d'anges dans les vapeurs du lac, la mère berçant l'enfant sur son sein, la ville enflammée au loin par les rayons du soleil, ont ce caractère vague et merveilleux des choses vues en songe, et leur contraste avec la ligne rude et droite du terrain sur le premier plan est bien établi.

N° 6. — *Le toit paternel.* — Les deux enfants sont à la fenêtre : le ciel est noir, l'orage gronde. Au milieu de la pièce une table et autour de cette table la mère lisant l'Écriture ; ses deux filles au fond, le fils à droite, tous trois attentifs ; à gauche, dans l'ombre, l'aïeule filant son lin. Ceci doit être un souvenir personnel du peintre dont il nous semble retrouver la figure mélancolique dans l'homme assis à droite en face du spectateur. Il y a du calme et de la naïveté dans ces deux filles qui écoutent en travaillant, mais encore ici une couleur plus franche et plus vraie ne nuirait pas au tableau.

N° 7. — *Le Mauvais sentier.* — L'artiste aurait dû intituler cette toile le sentier difficile. Il est difficile en effet, car il est rude à gravir entre ces noirs rochers d'un côté et ces niches occupées de l'autre par de sinistres personnages. Au pied de l'âpre escalier, à gauche, s'élève l'arbre de la science, rude d'écorce et sans feuillage. Du haut de ses branches l'oiseau de Minerve regarde les deux enfants qui posent le pied sur les premières marches. En face une vieille et noire édentée dans sa niche garde l'entrée de ce domaine redoutable ; avec ses clés elle tient la bourse de cuir où s'entassent les rétributions des passants. Cette vieille, c'est la pédagogie, et tous ces sombres personnages revêtus de la toge, le bonnet de docteur sur la tête, un vieux papier d'une main, un flambeau fumeux de l'autre, ce sont les docteurs, les professeurs barbouillés qui ont un enseignement pour chaque chose et une sentence à formuler sur chacun de vos actes. Montez, pauvres enfants, et entendez toutes les sornettes qu'ils vont vous débiter, lisez tous les grimoires qu'ils vous présentent ; montez le sombre escalier, de tout ce qu'ils vous enseignent tâchez de ne retenir que le bon et de vous garder du mauvais, de n'aspirer que l'arôme et de laisser l'amertume, de ne boire que la pure liqueur et de dédaigner la lie.

Digitized by Google

Il y a du Shakspeare dans cette toile très vigoureuse, très pittoresque et franchement marquée au sceau de l'originalité. N'eût-il fait que cette page, M. Janmot serait encore un artiste distingué, un penseur éminent. Mais poursuivons.

N° 8. — *Le Cauchemar.* — La vieille mégère que nous apercevions tout à l'heure, assise au pied de son méchant escalier, la voilà tenant dans ses bras la pauvre jeune fille évanouie, morte, que sais-je! qui poursuit le malheureux jeune homme à travers de longues et froides galeries. Aux fenêtres extérieures des figures s'accrochent et ricanent en le voyant passer, un gouffre va s'ouvrir sous ses pieds... Qu'est-il donc advenu? La science en lui ouvrant des perspectives défendues lui a-t-elle soufflé au cœur le désir de les atteindre? En lui disant tout bas le mot de chaque chose lui a-t-elle donné la soif de les connaître? Pour avoir à peine touché au fruit—qui hélas! n'est plus le fruit défendu, — la jeune âme a-t-elle déjà perdu sa candeur et sa pureté? Heureusement il n'en est rien. Ce n'est pas une scène de la réalité que l'artiste a reproduite, c'est un cauchemar, — le rêve sinistre après le rêve charmant des premiers jours. La pensée était difficile à traduire et l'exécution de ce tableau est au-dessous de celle du précédent. Le jeune homme fait un geste d'épouvante qui sent trop le mélodrame; l'expression de la figure aurait suffi, je crois, pour exprimer l'effroi.

Ce n'est pas un reproche que l'on puisse adresser souvent à M. Janmot que d'avoir demandé ses inspirations au théâtre; il est au contraire un des rares peintres qui ne mettent pas leurs tableaux en scène comme on le fait d'un drame ou d'une comédie.

N° 9. — *Le Grain de blé.* — En regard de la science âpre et dangereuse des pédagogues, l'artiste devait nécessairement placer la science douce et charmante du père de famille ou du prêtre. Il a préféré ce dernier et il a eu raison; nous avons eu déjà l'éducation de famille dans le tableau du foyer paternel, et d'ailleurs le prêtre est l'instituteur le mieux fait pour suppléer le père. Il est ici représenté comme un homme jeune encore, mais dont les cheveux ont blanchi avant l'âge. Assis sur un tertre de gazon dans un joli paysage, au pied des forêts, en face des moissons jaunissantes, il enseigne aux deux jeunes gens assis devant lui, les mains enlacées, comment le grain de blé devient tige, feuillage, épis, et comment sous la meule il donne la farine dont le pauvre et le riche se nourrissent également. Les jeunes gens attentifs écoutent avec émotion et recueillent avec respect les enseignements du bon prêtre. Celui-ci, dont on n'aperçoit pas même le visage, a le geste heureux, la pose naturelle et une certaine distinction gracieuse que nous n'avons jamais encore trouvée dans aucun des prêtres à soutane moderne que nos artistes introduisent quelquefois si maladroitement dans leurs tableaux. Cette figure est complétement remarquable et forme un contraste heureux par sa douce sévérité de costume, de caractère et de pose avec celles des deux jeunes gens qui respirent la candeur, l'abandon et la grâce.

Cette toile qui est l'une des plus belles de la série, est aisée à comprendre. Le prêtre puise dans l'exemple du blé une analogie morale. Si la culture du blé demande à l'homme tant de labeurs et tant de soins, combien n'en faut-il

Digitized by Google

pas pour faire germer et fructifier dans le cœur la semence du bien? Quand l'homme a soumis la terre à ses lois, rien n'est fait encore tant il lui reste à faire;

« Si, domptée à son tour, la matière docile
Apprend à le servir,
Une œuvre reste encore, et la plus difficile;
Lui-même à conquérir.

Tout progrès est retard, toute conquête est vaine
Qui ne rendent meilleurs;
Le bien trouve ici-bas une lutte certaine,
Sa récompense ailleurs. »

N° 10. — *Première communion.* — Dans une vaste église du style gothique de la transition, voici des figures vêtues de blanc, qui prient agenouillées ou s'acheminent lentement et pieds nus, symbole de sainteté, vers le chœur. Le jeune garçon, celui que jusqu'ici nous avons suivi, revient, le front baissé, les mains jointes, de la sainte table vers laquelle marche la jeune fille. Leurs pas se sont rencontrés, mais leurs regards ne se rencontrent pas. Leurs fronts n'auraient pas besoin de voiles pour s'abriter, la candeur les revêt et les protége. Sur le visage du jeune garçon s'est répandu un doux incarnat qui trahit l'émotion dont son âme est remplie.

Nous ne devons pas nous montrer aussi sévères pour ce tableau que pour les précédents; il était difficile de flatter le regard avec ces voiles blancs, ces fronts baissés et ces attitudes presque toutes identiques. L'artiste a tâché d'atténuer la crudité et la monotonie du blanc en le colorant de reflets bistrés et de transparences jaunâtres, mais sans triompher complétement de l'obstacle connu, il a touché contre un autre écueil, il a donné à ses draperies une teinte livide. Je crois cependant qu'il aurait pu faire jaillir quelques contrastes de coloris des rayons lumineux qui traversent les vitraux peints des croisées, et accentuer davantage les premiers plans en projetant quelques fortes ombres motivées par les piliers du transcept. L'architecture enfin me paraît de petites proportions comparée aux figures. Construite sur une plus grande échelle, elle aurait pu donner aussi de ces ombres plus vigoureuses et plus amples qui manquent dans la composition. Il y a dans nos vieilles églises gothiques de ces profondeurs mystérieuses qui se prêtent admirablement aux fantaisies de la palette.

N° 11. — *Virginitas.* — Les deux adolescents sont assis sur un tertre devant une eau limpide où leur image se reproduit. La robe blanche les enveloppe, leurs fronts sont purs comme l'azur du ciel, leurs yeux et leurs lèvres sont chastes comme ceux des anges. La main droite de la jeune fille s'appuie sur la tête d'un tigre,—la faiblesse candide dompte la férocité, — pendant que la gauche du jeune homme caresse une timide tourterelle, — la force simple et naïve triomphe de la crainte elle-même. Entre les deux jeunes gens s'élève un lys, symbole de pureté, dont la jeune fille tient la tige et le jeune homme la fleur immaculée. Le paysage est riant, les arbres sont verts, les gazons émaillés de fleurs; dans leur ignorance du mal tout ce qui les environne leur semble bon et beau; depuis l'insecte jusqu'à la bête fauve tout pour eux est doux et soumis.

Digitized by Google

On sait quelles critiques j'ai déjà faites à propos des premiers paysages que j'ai rencontrés; je les renouvelle ici avec cette correction toutefois, que cette nature propre et parfumée ne messied pas à cet idéal de la virginité. Il n'y a pas jusqu'à la raideur de la jeune fille qui ne me semble ici très acceptable; la figure du jeune homme est au contraire pleine de grâce et d'élégance juvénile.

N° 12. — *L'Echelle d'or.* — Ce n'est pas l'échelle de Jacob, mais c'en est un souvenir. Les deux jeunes gens se sont égarés dans les bois, et fatigués ils se sont endormis sur la mousse. Pendant leur sommeil ils ont une vision; l'échelle d'or se déroule devant eux et va se perdre dans l'infini de l'espace, au sein même de Dieu; sur cette échelle montent et descendent des anges ou des génies tenant en main des emblêmes qui les font reconnaître. Ici, c'est la Musique, là, la Poésie, plus loin, la Peinture, l'Architecture, l'Astronomie, la Philosophie, la Science; toutes viennent aux oreilles des deux jeunes gens murmurer leurs plaintes et leurs misères; toutes ont rêvé l'idéal, l'absolu, et aucune d'elles ici-bas ne saurait l'atteindre; toutes aspirent vers la divinité et essaient d'en exprimer l'essence, toutes ont échoué et échoueront toujours dans cette vaine tentative. Seule heureuse au milieu de ses compagnes, plus belle et plus radieuse qu'elles, la Sainteté se penche, la palme d'or à la main, et dit :

« Je n'ai rien à chercher, seigneur, car je vous aime. »

S'il faut pardonner un peu à la forme négligée des vers que M. Janmot met sur les lèvres de la Sainteté en faveur de l'idée élevée qu'ils expriment, il faut être également indulgent pour les longues figures couchées sous l'ombrage. Toute la partie surnaturelle du tableau, tout le groupe de la vision est, en revanche, fort bien réussi; à distance il semble que les figures nagent dans une atmosphère tiède et dorée, et à les voir monter et descendre on se surprend à rêver aussi.

N° 13. — *Rayons de soleil.* — Ceci est l'été de la jeunesse; un ciel ardent, une végétation déjà brûlée, une pelouse déjà desséchée, et sur cette pelouse une ronde de jeunes filles et de jeunes garçons. C'est l'heure de l'insouciance et du bonheur, l'heure où l'on chante, l'heure où l'on danse.

« Dansez, chantez, troupe rieuse,
Avant que de ses rudes mains
La douleur ne touche et ne creuse
Vos fronts aujourd'hui si sereins. »

Dans ce groupe, et parmi les types divers qui nous montrent leurs blanches dents, leurs cheveux blonds ou bruns, leurs yeux bleus ou noirs, je reconnais le jeune homme que nous avons suivi et la compagne qui, depuis le jour du printemps renaissant et des primevères écloses, ne l'a plus quitté. Ces ébats de la jeunesse auront une fin prochaine; mais qu'au moins il nous en reste le souvenir.

Je compte plusieurs têtes charmantes dans cette toile, la blonde à gauche, la brune à droite, celle-ci dont la jambe relevée est trop courte, mais dont l'œil vif, le teint bistré et les cheveux noirs ont un éclat remarquable.

N° 14. — *Sur la montagne.* — Au flanc d'une colline escarpée qui se présente

Digitized by Google

de profil et que les bruyères et les buissons revêtent comme d'un rude manteau, le couple juvénile s'attache et monte avec effort. Les deux figures, souvèrainement élégantes et gracieuses, se pènchent en avant pour tenir l'équilibre, et se détachent sur un ciel qu'illuminent les premières clartés du jour. Le jeune homme marche en avant plus hardi et plus fort; d'une main il tient celle de sa compagne, de l'autre il montre dans le lointain un vaste et magnifique paysage pendant que son regard et sa bouche appellent la jeune fille:

« Et nous découvrirons du haut de la montagne
Des horizons nouveaux. »

Rien de plus naturel et de plus simple que ce geste, rien de plus élégant que cette attitude; elle n'a pas été composée, inventée dans l'atelier, elle a été saisie au passage, inspirée sur l'heure dans un moment d'extase et de bonheur.

La figure de la jeune fille est au moins aussi parfaitement réussie; ses voiles blancs frémissent au souffle de la brise matinale; son corps souple et svelte se ploie en avant pour mieux gravir la rampe, mais la tête en même temps se dresse pour mieux voir, pour mieux voir et pour mieux entendre aussi son compagnon qui l'encourage. Les premiers rayons du jour dorent son profil et lui font autour de la tête comme une charmante auréole.

Ce tableau tout entier, auquel rien ne manque, ni le souffle inspirateur, ni l'art souverain dans sa simplicité, ni l'exécution solide et franche, est, à mes yeux, le plus beau de toute la série, et l'un des meilleurs qu'une palette moderne ait produit. On monte avec ces jeunes gens, on traverse avec eux une atmosphère plus pure et plus lumineuse, on respire avec eux le parfum des bruyères, on contemple les splendeurs du jour naissant au milieu d'un magnifique paysage.

N° 15. — *Un soir.* — Arrivés au sommet de la montagne ils se sont assis, et, oublieux dans leur bonheur, ils ont laissé les heures s'écouler et le soleil redescendre à l'horizon. La lune blanchit derrière eux les ténèbres qui montent, et leurs fronts s'illuminent des feux du couchant. La jeune fille rêveuse tient encore dans sa main droite les fleurs cueillies au bord du sentier, et sa gauche s'appuie avec une familiarité pudique sur celle du jeune homme. La nuit vient, qu'attendent-ils ainsi quand le toit paternel les réclame? — En gravissant la montagne ils pressaient le pas pour découvrir de plus vastes horizons, arrivés au sommet ils ont contemplé longtemps le spectacle qui se déroulait à leurs pieds et sur leurs têtes; mais bientôt, si beau qu'il fût, ce spectacle ne leur a plus suffi, leur âme, altérée d'idéal, a rêvé des horizons plus larges, des clartés plus radieuses:

« D'un regret ou d'un vœu faut-il donc voir la trace
Sur vos yeux vaguement dans l'espace perdus?
Aviez-vous espéré de ce jour qui s'efface
Quelque chose de plus? »

Maintenant ils se noient dans leur muette contemplation, ils appellent un songe plus beau que la réalité, ils vont s'élancer dans l'espace à la recherche d'un inconnu qui les fuit, d'un bonheur qui leur échappe encore.

Pourquoi faut-il que dans quelques-unes de ses parties une composition si poétique laisse à la critique le droit de s'exercer? Le peintre qui a fait la mère

Digitized by Google

berçant son enfant, les deux enfants attentifs à l'enseignement du prêtre, et surtout les deux jeunes gens qui gravissent la montagne, n'aurait-il pas pu assouplir ici le corps de la jeune fille, lui prêter moins de longueur sans lui rien ôter de son élégance, soutenir davantage ses draperies et les rendre moins adhérentes aux formes? Ces draperies mouillées, qui s'expliquent jusqu'à un certain point dans les marbres antiques où la beauté matérielle joue le premier rôle, ont peu de sévérité en peinture, parce que leur transparence en dit trop et pas assez; elles altèrent la pureté du galbe sans le voiler, et lorsqu'un chaste pinceau comme celui de M. Janmot en fait usage, il est naturellement porté à combattre les effets de cette transparence par des tons opaques ou par une double draperie, comme dans la figure qui nous occupe, ce qui a l'inconvénient d'allourdir les formes et de leur enlever toute élégance.

N° 16. — *Le Vol de l'âme.* — Après s'être assise un moment au sommet de la montagne d'où le regard plonge dans l'espace infini, après avoir atteint dans la poésie, dans la science ou dans l'art le faîte élevé où les forces trouvent leur limite, l'âme insatiable d'idéal conçoit encore des mondes plus beaux et meilleurs; le souvenir de la patrie céleste flotte toujours dans sa mémoire, et sans cesse une aspiration vers ce beau, vers ce vrai, entrevus au ciel, la pousse à en rechercher la source pour s'y désaltérer. La voilà donc qui s'envole, cette âme fiévreuse et impatiente, et qui plane avec sa compagne au-dessus de la terre qu'elle va quitter :

« Vers l'inconnu qui vous entraîne,
Sans le savoir, pauvre âme humaine;
Marchez donc jusqu'à ce qu'enfin
La réalité vous rencontre,
Et d'un doigt dédaigneux vous montre.
La tombe en travers du chemin. »

Telle est l'idée du poète. Le peintre l'a réalisée comme le poète l'a conçue. En bas, une immense vallée, un fleuve perdu dans la brume, des fumées qui montent, le toit paternel qui s'éloigne; en haut, le soleil qui se lève, les nuages qui s'écartent, le ciel qui semble cacher dans les nuages son sein profond et mystérieux; à travers l'espace, les deux figures amies s'envolent et traversent les airs, emportées sur les ailes de la brise. La jeune fille a enlacé son bras autour des reins du jeune homme, dont la tête seule nous apparaît. Le front tourné vers lui, elle ne montre qu'un fragment de son visage, mais il suffit pour en faire comprendre toute l'expression. Je voudrais qu'à distance le ciel eût plus de transparence, plus de limpidité, mais peut-être l'auteur a-t-il eu ses bonnes raisons pour lui donner cette opacité dont je me plains.

N° 17. — *L'Idéal.* — Le sujet de cette toile, aussi bien que celui de la précédente, n'appartient pas directement à la peinture. J'aurais même pu faire cette réflexion plus tôt, car dans cette noble histoire de l'âme humaine, les moyens matériels dont le peintre fait usage sont rarement capables d'en interpréter clairement les phases. Ici, toutefois, l'infirmité du pinceau se révèle plus haut que partout ailleurs; les moyens dont dispose le peintre ne sauraient plus servir suffisamment la pensée du poète. Essayons cependant de décrire le tableau.

En nageant dans l'espace et en montant toujours, l'âme et sa compagne

Digitized by Google

fidèle ont atteint les plus hauts sommets de la terre; on voit les montagnes qui déchirent par lambeaux les nuages avec leurs ongles de granit; on voit l'étendue infinie du ciel noyée dans les brumes profondes; on voit la terre dont les saillies et les creux s'effacent dans le lointain. Un rayon lumineux a déchiré la nue qui voilait l'azur du ciel, et vient colorer d'une teinte orangée les draperies flottantes et le visage des deux jeunes gens. Les rôles sont changés, ce n'est plus le jeune homme qui entraîne, il est entraîné lui-même par la jeune fille, ou plutôt par l'idéal qu'elle symbolise. Le corps allongé dans l'espace, la main serrée sur son cœur, il éprouve un trouble, un bonheur qu'il n'a jamais senti. Sa poitrine se dilate, son cœur bondit; va-t-il toucher à ces sublimes extases qu'il a si longtemps rêvées? Va-t-il enfin découvrir la vérité dans son germe, le beau dans son essence? Non, car si loin de la terre que l'âme ait emporté le corps, celui-ci appartient encore au limon, et celle-là n'a pas accompli son voyage. La compagne de ses jeunes années, l'âme sœur que Dieu lui avait donnée dès le berceau, déliée seule des entraves terrestres, s'élève encore et monte radieuse vers les régions éthérées :

« Adieu ! car où je vais vous ne pouvez me suivre. »

lui dit-elle. C'est le mot suprême, le dernier.

On en conviendra, il faut plus qu'une palette, plus qu'un pinceau pour dire clairement toutes ces choses à l'esprit. La plume elle-même n'en laisse entrevoir que la moitié; et qui donc nous apprendra le reste? Notre propre rêve, notre propre amour de l'idéal, notre propre soif des choses célestes, si nous sommes assez détachés de la terre pour l'éprouver. Ceci nous explique pourquoi certaines intelligences, d'ailleurs bien ouvertes mais trop accoutumées à raser le sol pour pouvoir s'élever dans l'espace, trop habituées à remuer la matière pour pouvoir mesurer des idées, doivent s'arrêter devant ces tableaux sans en saisir la portée, sans en comprendre la valeur, sans s'apercevoir qu'ils ne sont que d'habiles ouvriers, et que M. Janmot, en dépit ne son inhabileté, est presque toujours un grand artiste. Pour les hommes du métier et du métier, les toiles de M. Janmot sont lettre close; qu'ils s'épargnent donc la disgrâce de les voir.

N° 18. — *Réalité.* — Après avoir monté si haut, il faut bien que la pauvre âme exilée retombe sur la terre. Et combien la chute est cruelle! Ce n'est là pourtant qu'une première épreuve.

Nous retrouvons la pauvre âme blessée au pied d'une croix de bois que décore une couronne virginale. Une tombe, triste réalité! La tête penche, les larmes inondent le visage, mais le bâton du voyageur est là qui attend la main pour soutenir des pas trop souvent chancelants à travers les misères de la vie. A l'entour le paysage est triste; l'horizon est prochain, clos par des collines d'un vert sombre; des ifs, des sapins, tous arbres amis des tombeaux épaississent leurs rameaux et ferment leurs ceintures comme pour interdire aux profanes l'accès de ce lieu de douleur. Dans l'herbe pas une fleur, au ciel pas un rayon; le silence plane, le recueillement s'étend sur la nature entière. Cette simple croix isolée, cette terre fraîchement remuée, ce jeune homme agenouillé et qui pleure, mais surtout ce paysage sévère et désolé ont un haut caractère de poésie.

On pourrait trouver parmi nos tableaux de genre modernes des figures dra-

Digitized by Google

pées avec plus d'art, des mains mieux dessinées, des profils plus nets et plus incisifs, des gazons mieux imités et des cimetières peints d'un pinceau plus délibéré, mais je doute que l'on rencontrât, toutes ces qualités précieuses fussent-elles réunies, un ensemble plus touchant et plus profondément mélancolique que celui-ci. Et pourtant, prises isolément, aucune de ses parties ne sera digne, soyez-en certains, d'inspirer aucun éloge aux peintres qui les examineront avec soin. Qu'est-ce que cela prouve? Cela prouve que sans la pensée la peinture n'est qu'un indigne métier, indigne parce qu'il est inutile; cela prouve que celui-là est peintre qui sait peindre, mais que celui-là seul est artiste qui sait penser. En pouvons-nous compter beaucoup avec M. Louis Janmot?

L'œuvre que nous venons d'analyser et de décrire, trop rapidement sans doute, n'est, comme nous l'avons dit, que le premier chapitre de la vie humaine, de ce poème de l'âme si noblement commencé. Pour écrire ce premier chapitre, l'auteur a donné déjà la moitié de sa vie et dépensé la moitié de ses forces. Et pourtant son talent, nié par plusieurs, n'est connu que d'un petit nombre d'initiés. Son nom a peu figuré sur les livrets d'expositions, il n'a pas été mis en lumière par ces succès de mode ou par ces inadvertances de la renommée qui font le plus souvent toute la valeur de certaines réputations. Mais est-ce bien pour cette gloire éphémère que M. Janmot a travaillé? Est-ce en vue d'un lucre qu'il a semé tant de peines et tant de labeurs qui resteront privés de cette moisson d'or, but unique de tant d'hommes qui se disent artistes? Qui achèterait une pareille collection de dix-huit grands tableaux? Où les placer si on les achetait? Est-il parmi ceux qui sont riches entre les riches une intelligence assez élevée pour mettre son ambition à posséder ce poème? — Ne calomnions pas, même au plus profond de notre pensée, ceux à qui est confié le soin de faire revivre parmi nous l'ombre lointaine des Mécènes ou des Jules II, et si nous ne croyons pas absolument ne nions pas absolument non plus. « Qui sait! » a dit Montaigne, et je veux arrêter à ce mot l'écart de ma pensée.

Il est pourtant un désir que je ne puis m'empêcher de manifester.

Que le poème de l'âme, après avoir été exposé deux mois durant [1] à Paris, dans cette capitale du monde intellectuel, comme on se plaît à dire, aille ensuite parer à Lyon les murailles de l'atelier où il a vu le jour, soit; je m'en afflige, mais je ne m'en étonne pas. Ce qui m'étonnerait, c'est que M. Janmot, qui appartient si complétement et de cœur et de pensée à cette noble lignée des peintres religieux qu'Orsel, MM. Perrin et Hip. Flandrin ont récemment fait revivre, n'eût pas quelque jour l'honneur de réaliser auprès d'eux sa grande page monumentale, cette œuvre qui suffit à la vie d'un homme et à la gloire d'un artiste. Lorsque je vois tant de peintres, habiles dans toute l'extension du mot, transporter les débauches de leur palette sur les murailles des églises, je me demande si nous sommes donc descendus si bas l'échelle de la poésie et si bien noyés dans la matière que nous ne puissions trouver un petit pan de mur pour l'un des talents les plus élevés et les plus chrétiens de notre époque.

ALPHONSE DE CALONNE.

[1] Au passage du Saumon où l'on peut encore le voir.

Digitized by Google

THÉATRES.

L'Opéra vient de représenter un nouveau ballet, dont le livret est de M. Théophile Gautier, la danse de madame Fanny Cerrito, et la musique de M. Gabrielli. Son titre est *Gemma*. Le magnétisme y joue le principal rôle, madame Cerrito le second, et les décors le troisième. En se faisant maître de ballet, madame Cerrito nous a prouvé qu'elle avait la mémoire aussi heureuse que l'imagination, et que la grâce chez elle n'excluait pas la gravité de ses nouvelles fonctions. *Gemma* plaît, au premier acte surtout. Faut-il en demander davantage? Pour un ballet, plaire c'est déjà beaucoup; on se contenterait qu'il ne fût pas ennuyeux, et lorsque par surcroît on y rencontre une musique élégante, on doit s'estimer trop heureux.

Un nouveau ballet n'est pas une grande affaire, fût-il imaginé par M. Théophile Gautier et réglé par madame Cerrito; mais ce qui est plus grave, pour l'auteur surtout, c'est le premier ouvrage en trois actes d'un compositeur qui a déjà obtenu des succès dans des œuvres de moins longue haleine, et que l'on attend à cette épreuve décisive pour juger définitivement si oui ou non il a le talent qu'on lui supposait. Cette épreuve, M. Victor Massé vient de la traverser, et, hâtons-nous de le dire, avec le plus grand succès. Après nous avoir donné trois œuvres charmantes bien qu'à des degrés différents, *la Chanteuse voilée, Galathée, les Noces de Jeannette*, toutes trois en un acte, — car *Galathée* n'a qu'un acte partagé en deux, — il s'agissait pour l'auteur de prouver qu'il savait suivre une action, en graduer les développements, en ménager les effets et les surprises, et qu'il pouvait puiser quatre heures durant dans son imagination sans en tarir la source. Entre un opéra-comique en un acte et un opéra-comique en trois actes il y a un abîme. Quelques romances bien tournées et deux jolis duos peuvent faire tous les frais du premier; il faut au second de grands morceaux d'ensemble, de grands airs, des scènes tout entières où la musique doit tout dire et suppléer complétement aux paroles que l'on n'entend jamais; il faut surtout une certaine gradation dans les effets, et une variété infinie dans l'emploi des instruments et des voix, dans le choix des mélodies. Une redite, si elle n'est pas motivée, peut tout compromettre; une teinte uniforme fatigue, de trop grandes disparates blessent, des développements disproportionnés mettent l'esprit à la torture. Il faut un tact infini pour ménager la fibre du spectateur, de la clarté dans le style pour être compris, un certain goût pour ne pas encourir le reproche de viser au grand-opéra, une certaine sévérité d'allure pour ne pas mériter à sa partition celui de musique légère; il faut enfin de l'invention, du goût et du savoir.

M. Victor Massé possède ces qualités qu'il est si rare de rencontrer réunies, et il y joint une fraîcheur d'idées, une grâce naturelle et facile, une rondeur charmante qui séduisent depuis le musicien le plus sévère et le plus difficile, jusqu'au plus simple de ses auditeurs. Je l'ai dit il y a longtemps, M. Victor Massé appartient à la bonne école de musique française, musique vive, pétillante, spirituelle, et pourtant si aisément émue, si facilement sensible, muse aimable, muse élégante, qui a tour à tour le sourire aux lèvres et des pleurs dans les yeux.

La Fiancée du Diable, tel est le titre de l'opéra préparé par MM. Scribe et

Digitized by Google

Romand aux inspirations de M. Victor Massé. Le diable n'y figure que pour faire peur aux jeunes filles et pour épouvanter les amoureux. Il n'est autre que le seigneur du village épris des charmes d'une fillette, et qui pour écarter ses nombreux prétendants ne trouve rien de mieux que de la faire passer pour promise au diable par son propre père. Tous ceux qui veulent tenter l'aventure et conduire à l'autel la fiancée du diable sont châtiés d'importance, sont poursuivis par des apparitions, appréhendés au corps par des fantômes, et rompus à coups de bâton. Il en est un, non plus brave, mais plus amoureux que les autres, qui persiste malgré bâtons et fantômes, et qui s'enfuit au presbytère avec son épousée quand le diable fait son entrée triomphale par la cheminée. La sœur, restée en tête à tête avec Belzebuth, reconnaît en lui un ancien séducteur, et, le pistolet au poing, elle se fait signer une promesse de mariage en bonne forme qui la fera marquise.

Le second et le troisième acte surtout sont fort amusants; il en est résulté naturellement aussi qu'ils sont supérieurs au premier pour la musique. On doit toutefois remarquer dans ce premier acte, outre l'ouverture qui est bien écrite, formée de jolis motifs, mais sans liaison assez intime entre eux, l'introduction composée de deux chants de mesures différentes, qui se réunissent et s'accompagnent ensuite réciproquement; un air de basse: *Humble toit*, plein d'ampleur et de style : un chœur brillant, une romance mélancolique et tendre de la fiancée, et particulièrement un duo léger et moitié comique, de la meilleure facture, soutenu par un accompagnement de la plus spirituelle instrumentation. Un final avec chœur et accompagnement de cloches sonnant *fa* naturel et *mi* bémol termine très bien ce premier acte. Au second il faudrait tout signaler. L'air fort bien chanté par mademoiselle Boulard :

Ah! qu'on a de peine
A trouver un mari!

est d'une originalité et d'une grâce piquantes. Un trio entre le ténor et les deux sopranos est également d'une forme neuve, et son accompagnement regorge de détails excellents. M. Victor Massé a fait de grands progrès dans l'art difficile de l'instrumentation; il sait aujourd'hui manier ses timbres et nuancer ses effets comme un vieux symphoniste rompu à toutes les ressources du métier. Dans un excellent quatuor qui commence gravement pour finir dans l'expression de la joie et de la gaîté, on remarque les vocalises du soprano qui se détachent fort heureusement sur un fond d'ensemble où les basses dominent et dont la mesure est martelée par le tambourin. C'est un des heureux effets de la partition. Il y a plus d'originalité encore dans le finale que caractérisent d'une façon toute particulière les couplets du forgeron chantés tour à tour par tous les personnages, et dont le refrain est vigoureusement enlevé par les chœurs. Le troisième acte est court; il ne contient que cinq ou six morceaux, mais tous sont de premier ordre. Le chœur : *Ils sont unis*, avec ses entrées successives, peut passer pour un des meilleurs que l'on ait fait depuis longtemps. Le trio qui le suit : *Voici sa gourde, sa bouteille*, est à notre sens le morceau capital de la partition; il est découpé avec un art exquis, dialogué avec un soin scrupuleux du sens et de l'expression, et toujours soutenu dans toutes ses parties à la même hauteur d'inspiration. Il faut signaler dans la scène muette où le marquis pénètre dans la maison des nouveaux époux un duo charmant entre le hautbois et le violoncelle. Il est suivi d'un duo comique entre le marquis et

Digitized by Google

la jeune paysanne Gilette, qui se termine par un air de bravoure excellent : *Le Diable est mort!* Le finale a de bons effets de voix et d'instrumentation dans le lointain. Enfin, la partition est close par de jolis et gracieux couplets : *Le Diable n'est plus au village,* fort bien dits par mademoiselle Boulard, qui est une jeune et charmante cantatrice dans le genre de madame Miolan, mais avec plus de voix et moins de délicatesse. MM. Bussine et Puget méritent aussi nos éloges ; ce dernier a fait depuis six mois de grands et incontestables progrès ; sa méthode s'épure, son style se forme, il crie moins et chante davantage.

La franche réussite de *la Fiancée du Diable* est le sceau mis à la réputation de l'auteur. M. Victor Massé, malgré sa jeunesse et son talent, est maintenant accepté par tous. Ce n'est pas un petit mérite pour l'administration actuelle d'avoir découvert ce filon d'or et d'en avoir tiré, en trois ans, tant de métal précieux.

ALPHONSE DE CALONNE.

CORRESPONDANCE

La lettre suivante, que nous a adressée M. le comte Beugnot, nous est parvenue trop tard pour être insérée, ainsi que le désirait l'auteur, dans la livraison du 31 mai de la *Revue;* nous nous empressons de lui donner place ici, avec une satisfaction d'autant plus grande qu'elle apporte à nos lecteurs la promesse d'un nouvel article sur les *Mémoires et la Correspondance du Roi Joseph.*

L.-C. DE BELLEVAL.

Monsieur le Rédacteur en chef,

En examinant, dans la dernière livraison de la *Revue contemporaine,* les *Mémoires du Roi Joseph,* j'ai rapporté, sans l'adopter aucunement comme certain, un fait que j'avais entendu affirmer par des personnes d'ordinaire bien instruites, à savoir que les lettres de Napoléon, contenues dans le cinquième volume et les volumes suivants de ces *Mémoires,* avaient subi des retranchements, imposés à M. le colonel du Casse par une volonté supérieure à la sienne; j'ajoutais que je continuerais peut-être l'examen auquel je venais de me livrer, si je pouvais acquérir la preuve que cette assertion manquait de fondement. M. du Casse m'a fait l'honneur de m'adresser une lettre où il la contredit de la manière la plus formelle, en déclarant qu'il a joui, pour la composition de cet ouvrage, d'une liberté entière, et qu'il n'a retranché des lettres dont il s'agit que trois ou quatre personnalités blessantes et inutiles à l'histoire.

Cette preuve incontestable de l'authenticité d'une des publications historiques les plus curieuses de ce temps me paraît avoir trop d'importance pour que j'attende, afin de la rendre publique, le moment où vous pourrez insérer dans la *Revue Contemporaine* le second article que je vous ai promis sur les *Mémoires du Roi Joseph.*

Agréez, Monsieur le Rédacteur en chef, l'assurance de ma considération très distinguée.

Cte BEUGNOT.

Paris, le 28 mai 1864.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

I. Guillaume d'Orange, publié par M. W.-J.-A. Jonckbloet. — II. Réfutation inédite de Spinosa, par Leibniz; Lettres et Opuscules inédits de Leibniz, publiés par M. Foucher de Careil. — III. De l'Homme et des races humaines, par M. Hollard. — IV. Supplément à l'Anthologie grecque, par M. Piccolos. — V. Alcuin, par M. Francis Monnier,

Guillaume d'Orange, *Chansons de geste des onzième et douzième siècles*, publiées pour la première fois et dédiées à Sa Majesté Guillaume, Roi des Pays-Bas, prince d'Orange, etc., par M. W.-J.-A. Jonckbloet, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Groningue. — La Haye, Martinus Nyhoff, 1854; en dépôt chez V. Didron, libraire, rue Hautefeuille, à Paris; 2 vol. in-8° de 427 et 312 pages. Prix : 12 fr.—L'éditeur de ces anciens poèmes, M. Jonckbloet, était connu depuis longtemps, même en France, par d'estimables travaux sur l'ancienne littérature française; il avait obtenu, il y a six ans, une première mention très honorable dans les concours de l'Académie des inscriptions pour la publication du *Roman de la Charrette*, dont l'auteur, Chrétien de Troyes, vivait sous le règne de Louis VII, père de Philippe-Auguste. Ce roman, dont notre savant compatriote, M. Prosper Tarbé, donnait en même temps une autre édition, avait d'autant plus d'importance pour l'étude de notre ancienne langue et de nos origines littéraires, qu'il était un des premiers qu'on eût fait en France pour être lus, et qu'il joignait une extrême pureté de versification à la plus singulière délicatesse de pensées. Chrétien de Troyes n'est pas moins subtil que le berger normand Fontenelle : dans sa métaphysique amoureuse, son vers est souple et facile; ses pensées ont toute la recherche du *Pastor-Fido*. M. Jonckbloet avait donc compris l'intérêt d'un pareil ouvrage, il en avait pris occasion d'ajouter de nouvelles recherches à toutes celles dont les *Romans de la Table-Ronde* avaient été déjà l'objet, et, plus d'une fois, il avait contraint ceux dont il combattait le sentiment à rendre les armes devant son argumentation nourrie d'une érudition solide, et forte d'une certaine rudesse de style non déplaisante chez un Hollandais.

Aujourd'hui, M. Jonckbloet quitte les domaines enchantés de la cour d'Artus; il pénètre au-delà du douzième siècle dans notre poésie du moyen-âge, et il se va prendre à l'une de ces anciennes *Chansons de geste* qui précédèrent chez nous le réveil de la littérature écrite. Cela, pour les lecteurs de la *Revue Contemporaine*, a besoin de quelques explications. En France, avant d'écrire on chantait; avant de rimer pour les yeux, on cadençait des vers pour l'oreille et sans le moindre égard pour la science orthographique, alors bien loin de naître. Comment aurait-on suivi des règles pour écrire correctement, quand personne dans le monde ne s'avisait encore de perdre son temps à lire? Les ouvrages composés à cette première époque, et destinés à continuer ces milliers de vers que les vieux Gaulois faisaient apprendre par cœur à leurs enfants, ces ouvrages, dis-je, appartenaient tous à la narration épique ; ils sont pour nous, sous le nom de *Chansons de geste*, ce que les *Rapsodies* étaient pour les Grecs, des récits dont on ne soupçonnait pas la sincérité et qui donnaient l'histoire des anciens héros. L'épopée française forme plusieurs grands cycles, et les deux principaux comprennent la *Geste de Charlemagne* et de ses douze pairs, Roland, Naime, Ogier, etc., et la *Geste d'Aimeri de Narbonne*, savoir : Guillaume d'Orange, Garin de Monglave, Girard de Vienne, Beuve de Comarchis, Vivien d'Aleschans, Foulque de Candie, etc., etc.

Digitized by Google

M. Jonckbloet a choisi, pour sujet particulier de ses études, les *Chansons de Guillaume d'Orange*, et nous l'en félicitons. Ces poèmes présentent, en effet, un intérêt particulier, soit par leur caractère de haute ancienneté, soit par les beautés de détail dont ils abondent, soit enfin par les précieuses lumières qu'ils nous donnent sur les mœurs et l'histoire de l'époque carlovingienne. Son premier volume est entièrement consacré à la publication d'environ seize mille vers. Nous avons à peine ici le droit d'en citer une seule ligne, tant la langue que nous parlons aujourd'hui diffère de celle qu'on parlait du temps du Roi Hugon. Voici pourtant le début, et d'abord nous prenons la sage précaution de le traduire :

« Seigneurs barons, vous plairait-il écouter l'exemple d'une belle et agréable » chanson ? Quand Dieu fit le partage de quatre-vingt-dix royaumes, il fit le » meilleur de la douce France; le plus grand Roi se nomma Charlemagne, » lequel se plut à rendre notre pays glorieux de tous ! Dieu ne fit pas » une terre qui ne dépendit de lui ; il alla saisir Bavière, Allemagne, Anjou, » Bretagne et Normandie, Lombardie, Navarre et Toscane. Le Roi qui porte la » couronne de France doit être prud'homme et vaillant de son corps; s'il » est un seul qui lui résiste, il ne doit prendre aucun repos jusqu'à ce qu'il » l'ait soumis ou mis à mort. S'il fait autrement, il est injustement couronné, » et la France déchoît de sa renommée. »

Quant Dex eslut nonante et dis roiaumes,
Tot le meillor torna en douce France...
Rois qui de France porte corone d'or
Preudons doit estre et hardis de son cor ;
Et s'il est homs qui li face nul tort
Ne doit garir né à plains né à bors,
De si qu'il l'ait ou recréant ou mort.
S'ainsi nel fet, dont pert France son los,
Ce dist l'estoire, coronnés est à tort.

La rime n'est pas riche, dirait le bonhomme Chrysale; mais telle qu'elle est, j'avoue que je préfère de beaucoup cette chanson à tous les flon-flons de notre Opéra-Comique. J'en demande bien humblement pardon à qui de droit.

Le second volume de M. Jonckbloet renferme à vrai dire tout le travail du savant éditeur, sous le titre général : *Examen critique des Chansons de geste de Guillaume d'Orange*. Sans manquer d'une certaine bienveillance pour la critique française, sans négliger de rendre justice à plusieurs grands travaux entrepris chez nous pour mieux éclairer l'histoire de nos origines nationales, le savant Hollandais semble persuadé que l'on a jusqu'à présent assez mal connu, assez mal étudié, assez mal compris le caractère de la *Chanson de geste*. Sans vouloir le suivre dans une polémique qui ne nous permettrait pas de rester impartial, nous avons le droit de regretter qu'après avoir tant réduit le petit domaine déjà parcouru par la critique française, M. Jonckbloet n'ait pas fait de plus grands pas dans la route déjà frayée. Il semble perdre haleine à l'entrée de la carrière, et c'est des yeux qu'il se contente de la parcourir. Car, enfin, ce n'est pas assez de reproduire les résultats déjà obtenus et de les reproduire dans un style qui conserve bien le goût de terroir; il faudrait passer outre, prendre l'initiative, faire mieux, ou du moins autrement que n'avaient fait les autres. Il faudrait surtout mieux employer le dépouillement des variantes de tous les manuscrits, et ne pas rejeter les meilleures leçons à la suite

Digitized by Google

du texte que l'on a tort de préférer; car de tous c'est le plus incorrect. Maintenant, hâtons-nous de le dire, M. Jonckbloet a cependant rendu le plus grand service à la littérature française, en donnant cette première édition d'un des plus vénérables monuments de notre ancienne poésie. Il a bien mérité de notre pays, et du fond de la Hollande il nous donne un exemple qu'il serait bien de notre honneur de suivre. Comment, en effet, ne pas étudier nos *temps fabuleux et héroïques* dans les épopées qui nous en transmettent la mémoire, quand on voit les *barbares* eux-mêmes, j'entends les étrangers, s'incliner devant cette grande et large poésie, ne reculer devant aucun sacrifice de temps et de voyages pour la mieux remettre en lumière, et ne demander d'autre récompense que l'espoir de ranimer la gloire oubliée de nos anciens héros, de nos *Roland*, de nos *Ogier* et de nos *Guillaume d'Orange !*

P. Paris.

—Réfutation inédite de Spinosa par Leibniz, précédée d'un mémoire par M. A. Foucher de Careil, 1 vol. in-8°, 1854, chez Ladrange; Lettres et Opuscules inédits de Leibniz, publiés par A. Foucher de Careil, 1 vol. in-8°, 1854, Ladrange. — Il paraît que la philosophie a ses touristes comme l'art a les siens. Si c'est le fait d'une éducation libérale et la marque d'un esprit distingué de rechercher avec curiosité les moindres ouvrages des maîtres de la peinture, est-ce donc un signe moins assuré des nobles goûts de l'intelligence que de se montrer constamment préoccupé des grands problèmes de la pensée et animé d'une sorte de piété filiale à l'égard des maîtres de la philosophie? On loue ces amateurs qui, dans leurs voyages, poursuivent comme une idée fixe la trace des grands peintres et des écoles célèbres. Louera-t-on moins ces voyageurs de la science qui consacrent leur temps et leur peine à rechercher dans l'ombre et la poussière des bibliothèques les reliques du génie?

M. Foucher de Careil est incontestablement au nombre des plus intrépides et des plus heureux. Il nous rapporte d'Allemagne un butin rare et vraiment exquis, des pages nombreuses, entièrement inédites, de Leibniz. Ce qu'il a fallu de patience intelligente et d'obstination ingénieuse pour faire cette conquête sur l'Allemagne et sur le temps, nous le devinons sans peine, si nous songeons que ce précieux trésor avait échappé à des inquisiteurs tels que MM. Guhraner, Grotefend, Erdmann. M. de Careil a eu la main heureuse. D'accord; mais de pareilles bonnes fortunes n'arrivent qu'à ceux qui les méritent. Que d'amateurs même distingués auraient passé à côté de ces feuilles glorieuses sans deviner le génie dans ce vaste cimetière de manuscrits oubliés!

Il y a des prédestinations singulières, et pour ainsi dire de naissance, dans la grande famille des intelligences. Chacun de nous rend un culte particulier, au moins dans le fond de son cœur, à tel ou tel écrivain dont nous faisons, par une idolâtrie toute littéraire, notre dieu domestique, notre génie inspirateur. La haute métaphysique de Leibniz exerce une sorte de fascination sur tous les penchants intellectuels de M. de Careil. Il s'est préparé par de fortes et solitaires études à comprendre Leibniz et à le faire comprendre aux autres. Et si tous les systèmes de philosophie réclament, pour être saisis dans leur dernier secret, un sorte d'initiation préalable, il est juste de dire que M. de Careil est un initié. Il s'est établi dans la pensée de Leibniz comme dans son domaine propre. Il vous dira le nom de tous les adversaires et le nom de tous les amis

Digitized by Google

savants, et des plus distingués, ont travaillé à restaurer et à compléter le texte de cet immense monument!

Voilà que nous avons encore à signaler un nouveau travail de révision et un supplément nouveau de pièces jusqu'ici inédites. L'auteur de l'ouvrage que nous annonçons, M. Piccolos, a pensé que, même après Brunck et Jacobs, il y avait quelque chose à faire pour perfectionner l'Anthologie. A-t-il eu raison de le croire? Quiconque aura lu ses remarques n'en doutera pas. Non que je veuille dire que toutes les corrections qu'il propose doivent être adoptées; il en est peut-être quelques-unes qui n'auront pas le bonheur de réunir tous les suffrages, mais c'est le plus petit nombre; et en pareille matière qui pourrait se flatter de plaire à tout le monde? Quoi qu'il en soit, la plus grande partie de ces observations nous paraissent faites avec une sûreté de goût et une connaissance de la langue grecque qui ne permettront pas, nous le croyons, aux futurs éditeurs de l'*Anthologie* de n'en pas tenir le plus grand compte, et qui les forceront le plus souvent de les adopter. C'est que M. Piccolos, à toutes les qualités qu'un érudit peut acquérir par le travail, joint le plus précieux avantage dans une œuvre de ce genre, celui d'être né Grec. En vain vous pâlirez sur Homère ou sur Sophocle, sur Pindare ou sur Aristophane, il est un point auquel rien ne supplée, à mon sens, c'est de descendre des anciens Hellènes et de parler la langue fille de la leur. Sans doute la Grèce d'aujourd'hui et son idiôme actuel sont loin de la Grèce de Périclès et de l'idiome de Démosthène; mais nous, n'en sommes-nous pas plus loin encore?

Ajoutez à cet avantage immense, que M. Piccolos n'est pas un annotateur de profession; il n'a pas cherché dans ses travaux critiques sur l'*Anthologie* les occasions de faire montre de son esprit ou de son érudition; non, toutes les corrections qu'il propose, il les a trouvées à loisir; ce sont elles qui se sont offertes à lui, il n'a pas couru après; et s'il les publie aujourd'hui, ce n'est pas pour une vaine satisfaction d'amour-propre, ni pour l'honneur assurément bien mérité qui peut lui en revenir, mais c'est par un sentiment tout désintéressé. En vrai fils de la Grèce, il souffre de tout ce qui a porté atteinte aux monuments de la gloire de ses ancêtres; la vue des dégradations qu'ils ont subies lui fait mal; quand il y touche, ce n'est qu'avec respect; quand il les répare, c'est par patriotisme.

Ajouterons-nous que ce livre, empreint d'une si profonde connaissance de la langue grecque, est écrit dans notre langue avec une pureté et une élégance qui feraient honneur à un Français? Nous ne voulons pas trop insister sur ce mérite du style qui rend attrayant un sujet dont le fonds ne comporte guère d'agrément; mais nous ne pouvons nous empêcher de dire pour terminer, qu'après avoir lu tant de pensées et de remarques tout attiques exprimées en si bon français, on hésite à décider si l'auteur est un Parisien d'Athènes ou un Athénien de Paris.

F. Meunier.

— Alcuin et son influence religieuse et politique chez les Francs, par Francis Monnier. Un volume in-8°. Paris, Durand, 1853. — On n'ignore point que pour obtenir grade de docteur ès-lettres, il faut subir une sérieuse épreuve devant les pro-

Digitized by Google

toujours prête, d'une critique toujours supérieure dans les débats les plus ardus, les plus épineux. Le second volume de M. de Careil nous fournit de nouvelles preuves à l'appui. Ce volume, intitulé *Lettres et opuscules inédits de Leibniz*, nous offre la primeur d'un très remarquable morceau où le philosophe allemand résume la grande querelle de l'évêque de Worcester et de Locke sur les idées, et en particulier sur l'idée de substance, la correspondance presque complète de Leibniz avec Foucher, Bayle et Fontenelle, des réflexions très profondes et très fines sur l'art de connaître les hommes, un résumé excellent *De la Consolation* de Boëce, et des fragments divers de littérature et de morale. A l'autre bout de l'Europe, en Angleterre, un débat très vif s'engage entre le pur déisme réprésenté par Toland, et le dogme chrétien représenté par l'évêque de Worcester. Bientôt Locke entre lice, et dès lors l'arène s'agrandit, Toland est relégué au second plan, et une discussion fondamentale s'établit sur l'idée de substance que mutilait étrangement l'étroit empirisme de Locke. Question immense, car il n'y allait de rien moins que du mystère de la Trinité. Leibniz recueille les échos de cette grande querelle, et notant avec un scrupule minutieux les arguments des deux parties adverses, il nous laisse un résumé très fidèle du débat, malheureusement sans y joindre ses conclusions personnelles qu'il faut aller chercher ailleurs. En même temps Leibniz ne perd pas de vue la France, cette patrie d'adoption dont il a enrichi d'un chef-d'œuvre la littérature philosophique. Il vit en Allemagne, mais il est en commerce perpétuel avec les savants français, avec Arnaud, avec l'abbé Nicaise, avec Malebranche, avec Foucher. Joignez-y ses relations presque officielles avec l'Académie des sciences et Fontenelle, et sa grande discussion avec Bossuet. Quelle prodigieuse activité d'esprit! Questions épineuses de mathématiques, problèmes ardus de la plus haute métaphysique, discussions philosophiques, théologiques, scientifiques, morales, il veut tout savoir, il sait tout. Croirait-on que ce grand esprit descend des sommets de la science jusqu'aux infiniment petits de la littérature? Il consacre dans quelques feuilles littéraires une notice très élogieuse à la mémoire de mademoiselle de Scudéri, un article à *Thésée*, tragédie de M. Delafosse, un autre article à la tragédie d'*Absalon* de M. Duché. Oui, ne vous en déplaise, Leibniz a lu *Cyrus et Clélie!* Il a fait à Delafosse et à Duché l'honneur de lire et d'analyser leurs rapsodies pseudo-tragiques! Quelle curiosité en éveil pour tout ce qui vient de la France!

La pièce la plus curieuse du recueil, à mon sens, c'est la belle et ferme réponse de Leibniz au livre trop vanté de l'abbé Esprit, ce terne et lourd rival de La Rochefoucauld. Les *Réflexions sur l'art de connaître les hommes* sont adressées à madame l'Électrice de Brunswick. Rien de plus simple dans la forme, mais rien de plus net, de plus ferme et de plus élevé que cette protestation contre la désolante doctrine qui nous apprend à mépriser la nature humaine, sous prétexte de préparer à la grâce l'occasion et la matière d'un plus beau triomphe. « La condition humaine, dit excellement Leibniz, ne mérite pas d'être si ravalée, et ce n'est pas assez connaître la divine bonté envers nous que de nous représenter si mauvais et si misérables. » Puis Leibniz s'attache à suivre pas à pas son auteur, vengeant à chaque occasion la dignité, la vertu, l'honneur, relevant avec une naïve et forte indignation ces outrages perpétuels à tout ce qui nous semble beau et grand sur terre, réconciliant l'homme avec l'homme, et le confirmant dans cette noble conviction que tout n'est pas hypo-

Digitized by Google

crisie, égoïsme et lâcheté sur la terre. Quelle admirable réfutation, si l'abbé Esprit en eût été digne! Pourquoi ne s'adresse-t-elle pas à La Rochefoucauld?

Nous n'avons donné qu'un avant-goût de ce recueil, que nous recommandons hardiment comme le complément nécessaire de toutes les éditions de Leibniz. Nous aurions voulu parler un peu longuement et à notre aise des deux introductions très remarquables qui servent de préambule naturel aux deux volumes publiés par M. de Careil. Ces introductions ne sont pas seulement un résumé énergique et fidèle, M. de Careil n'est pas seulement rapporteur, il est juge. Il ne s'est pas borné à éclaircir les questions spéciales traitées dans les manuscrits découverts, il les a très hardiment rattachées au reste du système de Leibniz, qu'il juge avec une grande hauteur de vues et une remarquable fermeté de style. Nous n'admettons pas toutes ses idées, en particulier une assimilation qui nous semble plus ingénieuse que juste entre les *Idées* de Platon et les *Monades* de Leibnitz. Nous aurions aussi à reprendre parfois un excès d'énergie et de condensation dans le style, qui fait que la pensée, trop ramassée, manque d'air et de lumière. Mais ce n'est là qu'un heureux défaut, l'abus de la force. M. de Careil vient de faire ses preuves en philosophie. Il nous doit maintenant une grande exposition de la philosophie de Leibniz.

E. Caro.

— De l'Homme et des races humaines, par H. Hollard. Paris, Labé, 1 vol. — Rien de plus funeste au développement de la vérité et de plus nuisible à ses progrès que l'esprit de parti. Les fausses inductions, les assertions anticipées, les vues hypothétiques, toutes ces armes d'adversaires ardents ou de défenseurs passionnés se tournent contre la vérité et entravent les recherches de la vraie science.

On discute la question de l'unité des races et les questions cosmogoniques, comme si la géologie et l'anthropologie étaient des sciences fixes et complètes; et comme on ne trouve nulle part des arguments décisifs et des lois certaines, on supplée par l'imagination à l'observation, et par l'hypothèse aux faits généraux.

L'anthropologie est une science très incomplète, et, en nous basant sur elle, nous n'arriverons encore qu'à une solution relative sur la question des races humaines. Qu'on veuille bien remarquer que les naturalistes ne sont pas fixés sur la question de l'espèce et de ses variations; qu'ils ne connaissent qu'imparfaitement la plupart des races du globe; que les observations anatomiques les plus exactes, celles de Blumenbach, par exemple, ont été faites sur des crânes appartenant à des individus isolés, dont on ne connaissait souvent ni l'âge, ni le sexe, ni le genre de vie; qu'on n'a pas les collections complètes des crânes de chaque nation, et qu'on n'a jamais pu étudier les variations du cerveau ou de tout autre organe dans les races humaines. Nous ne parlons pas de l'incertitude qui règne en philologie et dans l'étude des mœurs des peuples.

Le problème de l'unité des races est encore insoluble d'une manière absolue. Toutefois, l'application logique des connaissances actuelles nous autorise déjà à soutenir l'unité spécifique du genre humain.

C'est cette thèse que M. Hollard veut démontrer, en s'appuyant surtout sur les variations bien connues qu'impriment aux espèces animales les croisements et les circonstances extérieures.

Si nous voyons tous les jours, dans l'espèce des chiens, des moutons, des porcs, des bœufs, des chevaux, etc., des modifications considérables qui portent sur la taille, les rapports du crâne et de la face, et les couleurs, pourquoi nous

Digitized by Google

refuser à croire que le temps et les circonstances aient apporté les mêmes modifications dans l'espèce humaine? Où sont les caractères fixes et invariables qui autorisent à soutenir la pluralité des berceaux du genre humain? En est-il un seul dont la constance puisse caractériser une espèce et lui servir de limite? Toutes les nuances, tous les degrés ne s'observent-ils pas dans les races, sans qu'on puisse saisir ce critérium absolu par où se séparent nettement les espèces? Le prognatisme, la couleur de la peau, la nature du poil, ne s'associent pas nécessairement, et subissent les plus extrêmes modifications.

On objecte la persistance des types et l'impossibilité d'expliquer, par l'influence des agents extérieurs, les caractères différentiels des races. Si la persistance des types doit conduire à multiplier les espèces, il n'y a pas de raison, dit judicieusement M. Hollard, pour qu'on ne regarde pas les Juifs, les Basques, les Bretons et les Provençaux comme autant d'espèces distinctes, puisque leur type a toujours persisté. L'auteur, après avoir démontré l'influence des modificateurs externes, insiste sur les causes internes et les tendances spontanées qui diversifient les types. Il montre comment, dans la famille, chaque membre a sa taille, sa constitution, sa physionomie propre; comment un individu peut devenir type de famille; et un type de famille, fortifié par des alliances exclusives, devient un type de race.

L'ouvrage dont nous avons cherché à mettre en relief l'idée fondamentale dans le cadre restreint qui nous est tracé à notre grand regret, a le mérite, en rendant classique la question des races humaines, d'appeler l'attention sur cet important sujet; il peut contribuer à l'avancement de l'anthropologie positive, et, par conséquent, à la solution du plus important de ses problèmes. La dignité humaine est engagée dans le débat; à la suite des Blumenbach, des Geoffroy-Saint-Hilaire, des Cuvier, des Blainville, des Prichard, il se trouvera encore d'illustres savants pour la défendre.

Dr Ernest Faivre.

— Supplément a l'Anthologie Grecque, par M. Piccolos. Paris, 1835, Reinwald. Un volume in-octavo. — Quand on étudie l'histoire de la poésie chez les Grecs, on est frappé de ce fait, que chaque genre y eut sa saison, et une seule saison, passée laquelle il ne refleurit plus, il végète. Pour nous, l'épopée est tout entière circonscrite aux temps d'Homère et d'Hésiode; l'ode à ceux de Sapho et de Pindare; la tragédie ne cite qu'Eschyle, Sophocle et Euripide; et la comédie qu'Aristophane et Ménandre. Un seul genre fait exception, celui dans lequel nous rangeons toutes les poésies légères ou fugitives: l'épigramme, chez les Grecs, dans le sens large où ils prenaient ce mot, se montre brillante dès les premiers temps de l'écriture, et ingénieuse à travers tous les âges; elle est la dernière inspiration des poètes du Bas-Empire, elle survit à toutes les autres.

Quelque temps avant l'ère chrétienne, la Grèce avait depuis plus d'un siècle perdu le dernier de ses grands poètes, Théocrite, quand celui que l'on pourrait appeler le premier des petits, Méléagre de Gadare, eut l'idée de réunir en un seul corps ce que les muses de l'antiquité et celles de son époque avaient produit de plus beau en fait d'épigrammes et de poésies badines, et il intitula son recueil : *la Couronne*.

Qu'entendait-il par là? C'est ce qu'apprenait aux amateurs en vers très ingé-

Digitized by Google

nieux, trop ingénieux peut-être, une préface qui n'est pas sans analogie avec la fameuse *Guirlande de Julie* :

« Muse chérie, à qui portes-tu ce chant cueilli de toutes parts? Quelle main a tressé cette couronne de poésie? C'est Méléagre qui la donne, et c'est pour l'heureux Dioclès qu'il a composé ce charmant souvenir. Il y a entrelacé beaucoup de lys d'Anyté et beaucoup de Mœro, peu de Sapho, mais ce sont des roses... Pêle-mêle, il a tressé ensemble et l'iris odorant de Nossis, sur les tablettes de laquelle Amour lui-même enduisit la cire, et la marjolaine de Rhiancos aux doux parfums, et le safran d'Erinne aux couleurs virginales... On y voit et Damagète, la violette noire, et Callimaque, le doux myrte, toujours chargé d'un miel épais... Il a cueilli aussi la grappe enivrante d'Hégésippe... Et la pomme mûre des rameaux de Diotime, et la grenade à peine en fleur de Ménécrate... La ronce d'Archiloque aux dards sanglants, et quelques gouttes de son amertume y relèvent la chanson de Nector et les mille brins d'élégie d'Anacréon... Le bluet foncé de Polyclète... et le jeune troëne d'Antipatéra n'y manquent pas... Il n'a pas oublié non plus les bourgeons du sublime palmier d'Aratus, qui embrasse les cieux... et le frais serpolet de Théodoridès, dont on couronne les amphores, et beaucoup d'autres rejetons nés d'hier, parmi lesquels il a semé aussi çà et là les premières violettes matinales de sa propre muse. C'est un présent que j'offre surtout à mes amis, mais tous les initiés ont part commune à cette gracieuse couronne des muses. »

Ainsi chacun des quarante-six poètes, groupés dans la couronne de Méléagre, était offert au lecteur sous l'emblême d'une fleur plus ou moins bien appropriée à la nature de son talent.

Telle fut l'origine de l'Anthologie, mais telle n'est malheureusement pas notre Anthologie. Remaniée, vers le siècle de Trajan, par Philippe de Thessalonique, la couronne de Méléagre a subi plus d'une transformation dans les temps du Bas-Empire. La guirlande est allée s'accroissant toujours, il est vrai, mais toujours aussi perdant de son prix avec les âges. Après le règne de Justinien, Agathias y ajoute les plus belles fleurs écloses depuis Philippe, et quatre siècles plus tard, Constantin Céphalas amasse de toutes parts une si abondante récolte, qu'entre ses mains le recueil dépasse le chiffre de trois mille pièces. Pourquoi faut-il qu'au fur et à mesure qu'ils accueillaient des poètes nouveaux, les éditeurs de l'*Anthologie* aient éliminé chaque fois quelque chose des anciens? Et pourquoi faut-il que des différents recueils le dernier seul nous soit parvenu? Encore l'*Anthologie* de Céphalas, celle que l'on appelle l'*Anthologie palatine*, parce que l'unique manuscrit qui nous l'a transmise a été trouvé à Heidelberg, ne nous fut-elle longtemps connue que par la compilation de Maxime Planudès, faite dans le quatorzième siècle! C'est assez dire combien de pièces nous avons perdues, combien de recherches aussi ont été tentées pour en retrouver quelques-unes. C'est assez dire encore dans quel état de dégradation devait se trouver ce précieux manuscrit, et quels efforts ont dû être faits pour en restaurer les débris mutilés par le temps.

Sans parler de Claude Saumaise, à qui revient l'honneur d'avoir signalé dès 1606 le célèbre manuscrit d'Heidelberg, ni des *Analecta* de Brunck, publiés en trois volumes en 1776, ni des treize volumes et des vingt années que Jacobs consacra, de 1794 à 1814, aux *Anthologies* de Céphalas et de Planudès, que de

Digitized by Google

de son philosophe. Il vous citera toutes les éditions, tous les commentaires, tous les travaux dont Leibniz a été l'occasion et l'objet. Il défendra l'intégrité et l'orthodoxie de cette grande philosophie comme s'il s'agissait pour lui d'une affaire d'honneur et d'une querelle de famille. Nous aimons les nobles emportements de la passion intellectuelle, qui valent bien après tout les enthousiasmes du *turf*.

On ne fait quelque chose dans le monde des idées qu'avec un peu de fanatisme. C'est à cette ardente curiosité pour l'œuvre de Leibniz que nous devons ces deux volumes très curieux qui dormaient depuis un siècle et demi dans un coin de la bibliothèque de Hanovre.

Le premier en date est la *Réfutation inédite de Spinosa par Leibniz*. Ce manuscrit, heureusement retrouvé et habilement commenté par M. de Careil, est venu jeter une lumière toute nouvelle sur une question fort controversée, au moins en Allemagne, celle des rapports de Leibniz et de Spinosa. La critique allemande, avec Mendelsohn, Jacobi, M. Erdmann, inclinait à créer une sorte de parenté philosophique fort compromettante entre l'auteur du Système de l'harmonie préalable et le grand panthéiste du dix-septième siècle. La critique française, beaucoup plus circonspecte, s'arrêtait à marquer quelques rapprochements curieux entre certaines théories des deux philosophes, mais en insistant avec force sur la différence des principes. Après la publication de M. de Careil, il ne sera plus loisible aux Allemands de se faire ce Leibniz de fantaisie, presque disciple de Spinosa et précurseur de Hegel. Le panthéisme germanique pourra gémir de se voir enlever un si glorieux aïeul, mais les vrais amis de Leibniz se réjouiront de voir son orthodoxie philosophique à tout jamais sauvegardée par un document d'une force irrésistible. Les ingénieuses inventions de la critique allemande, qui sait faire subir aux textes les plus savantes tortures, ne prévaudront pas contre un fait aussi explicite, la réfutation de quelques principes fondamentaux de Spinosa par Leibniz.

Ce n'est pas cependant une réfutation directe qu'il faut chercher dans le manuscrit mis en lumière par M. de Careil : c'est une réfutation indirecte, et, si je puis dire, accidentelle, qui se trouve enclavée dans un travail critique de Leibniz à propos d'un livre oublié sur la *Kabbale*. La liasse où reposait en paix le manuscrit porte le nom peu attractif de *Wachter*, ce qui sans doute avait contribué à éloigner les curieux, jusqu'au jour où un curieux plus intrépide a flairé Leibniz sous ces paperasses poudreuses. Leibniz, le plus grand liseur peut-être de son siècle, ne laissait passer aucun livre un peu sérieux sans y joindre quelques remarques approbatives ou critiques. Le livre de Wachter, qui se proposait de faire voir que tout le spinosisme était en germe dans la Kabbale, lui fut une occasion toute naturelle de parler de Spinosa, de réfuter quelques-unes de ses propositions principales, et d'y substituer les siennes, beaucoup plus conformes à la dignité de la nature humaine et à la vraie grandeur de Dieu. Merveilleux privilége d'un riche génie, qui, dans des notes rapides et inachevées, jette comme en se jouant les germes de la plus haute métaphysique!

Rien du reste de ce qui se passait quelque part que ce fût dans l'Europe savante ne trouvait Leibniz distrait ou ne le laissait indifférent. Il avait au plus haut degré le don de l'universalité et de l'ubiquité scientifique. Nous connaissons déjà dans Leibniz ce privilége unique d'une attention toujours éveillée,

Digitized by Google

fesseurs de nos Facultés. Le candidat fait choix d'un point d'histoire ou de littérature, il le développe par écrit, et cette thèse (c'est le nom consacré dans l'Université) est imprimée avant le jour où elle doit être soutenue par son auteur contre les critiques de ses juges. Depuis quelques années, les jeunes aspirans ont apporté à cette composition un plus grand soin, et, imitant en cela, je crois, une excellente coutume d'au-delà du Rhin, ils ont produit un véritable ouvrage. Telle est l'origine du livre de M. Francis Monnier sur Alcuin.

C'était là un sujet heureusement choisi. Alcuin est un de ces hommes dont le nom est connu, mais dont la vie est ignorée. Il est utile de savoir ce que fut ce moine, que Charlemagne fit venir du fond de la Northumbrie pour en faire son professeur et son ami; il est intéressant de montrer quelle influence littéraire et religieuse il exerça sur son temps. Le règne de Charlemagne est condamné à rester entouré d'une certaine obscurité. Précédé et suivi de siècles d'une barbarie profonde, la vive lumière jetée par le grand homme qui voulut civiliser les Barbares et sauver ce qui restait de civilisation après tant d'invasions successives, ne suffit pas pour éclairer une époque enveloppée d'épaisses ténèbres. C'est donc un service réel rendu à l'histoire que tout effort fait pour arriver à la connaissance d'un des plus grands monarques qui aient commandé au monde et des auxiliaires qui travaillèrent avec lui à une œuvre restée incomplète, il est vrai, mais dont le profond souvenir se conserva au travers des siècles suivants, et mérite de vivre dans la mémoire des hommes.

M. Monnier a consciencieusement étudié Alcuin, et dans ses ouvrages et dans les écrits contemporains. Il expose avec soin la méthode suivie par lui dans l'enseignement du *trivium* et du *quadrivium*, cet ensemble de la science au moyen-âge; il recherche la part qu'il a prise au gouvernement de l'Eglise et aux querelles théologiques de son temps; il rend compte de ses combats contre les hérésiarques, de ses relations avec Charlemagne et les membres de la famille impériale; enfin, de l'action qu'il a exercée sur les affaires publiques.

Ce travail consciencieux nous semble contenir tout ce qui peut être dit sur Alcuin; l'auteur a tiré parti de tous les documents qui existent sur le temps et sur l'homme dont il s'est occupé, et si, dans cette biographie, quelques points ne paraissent pas suffisamment éclaircis, il faut s'en prendre, non à l'auteur, mais à la rareté des documents qu'ont laissé subsister sur le règne de Charlemagne, les invasions, les guerres civiles, les calamités de toute sorte qui l'ont immédiatement suivi.

F. de Bourgoing.

L. C. de Belleval,

Directeur-Rédacteur en chef.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. BRIÈRE, RUE SAINT-ANNE, 55.

Digitized by Google

HISTOIRE

CONSTANTINOPLE

EN

1806 ET 1807*

IV.

POLITIQUE DE L'AMBASSADEUR.

J'ai essayé d'esquisser, fort imparfaitement sans doute, les mœurs et l'administration turque, à l'époque où Napoléon songeait à resserrer ses liens avec cet Empire pour le faire coopérer à ses vues politiques. Dès le printemps de 1806, il pressentait la guerre avec la Prusse, alors sous l'influence de la Russie, et jugeait avec raison qu'elle ne s'y déciderait qu'assurée de ce puissant auxiliaire. Les sentiments d'Alexandre pour Guillaume, les motifs politiques qui l'année précédente avaient déterminé l'intervention du monarque russe en faveur de l'Autriche, subsistaient encore dans toute leur force; les dispositions personnelles, où Napoléon savait le jeune Empereur à son égard, tout, jusqu'au ressentiment de l'issue malheureuse de ses armes à Austerlitz, était des indices assurés de sa participation à une guerre contre la France. Plus la crise approchait, plus le cabinet de Berlin redoublait d'assurances pacifiques. Mais la sagacité de l'Empereur lui décéla rapidement que

* Voir le présent volume, page 5.

Digitized by Google

les engagements étaient déjà pris et que la marche des armées russes serait le seul signal des hostilités. Ce fut pour faire face à cette éventualité qu'il confia l'ambassade de Constantinople au général Sébastiani, plein d'activité, d'audace, de ressources, et qui semblait créé pour tirer les Turcs de leur apathie, en mettant en valeur leurs ressentiments et leurs qualités.

C'était, sous tous les rapports, un des généraux les plus brillants de l'Empire. Il avait alors trente-deux ans et paraissait plus jeune que son âge. De petite stature, mais d'une figure charmante, la distinction de ses manières, celle de son langage, de sa mise même, tout dans son extérieur annonçait plutôt l'homme à bonnes fortunes que l'homme de guerre ou d'Etat, bien qu'il fût l'un et l'autre. Il avait en effet des vues, du caractère, le goût des matières sérieuses, sous des formes élégantes et frivoles. Causeur spirituel, homme d'imagination avant tout, agissant sur lui-même pour convaincre les autres, son débit pittoresque devenait souvent emphatique. En public, il affectait la gravité par des dehors hautains et froids. Sans cesse en représentation et visant à l'effet, *il posait* et semblait vouloir qu'on dît en le quittant : « C'est un grand seigneur de beaucoup d'esprit! »

Dans la vie privée, malgré ses prétentions à la politique, à l'histoire, à la littérature, au bon goût du langage, à toutes les formes de l'intelligence, il était poli et facile. A ces prétentions près, qu'il justifiait par une conversation brillante, il rendait à toutes les connaissances un sincère et constant hommage. Quant à son mérite réel, l'influence qu'il obtint dès les débuts de son ambassade, son énergie à repousser la flotte anglaise, sont des faits irrécusables. Voilà l'homme intellectuel. Dans l'intimité, je le répète, ses formes descendaient jusqu'à la bienveillance sans être entièrement exemptes de hauteur. Plein d'ambition, il comprenait celle des autres, et en aurait eu pour eux au besoin; pour peu qu'il s'intéressât à quelqu'un, il le guidait, le stimulait, le patronait volontiers en tous temps avec chaleur et souvent avec succès.

Sa mission près de la Porte était d'exalter la puissance de Napoléon; de ruiner l'influence de la Russie et de l'Angleterre; de leur susciter des embarras; de renverser leurs partisans au profit de leurs ennemis, et de ne s'arrêter dans cette voie qu'après avoir entraîné le Divan à leur déclarer la guerre. Quant aux autres puissances, il devait surveiller de fort près la Prusse et l'Autriche, et traiter la Suède, la Sardaigne, les amis des anciennes dynasties de Naples et de Hollande avec une rigueur inflexible. Voilà le sens, sinon la lettre des instructions de cet ambassadeur.

Ses auxiliaires pour une telle tâche, indépendamment des secrétaires d'ambassade, étaient M. Ruffin (né à Salonique, en août 1742, mort à

Digitized by Google

Constantinople, en janvier 1824, à l'âge de 82 ans), conseiller d'ambassade, homme d'une expérience consommée dans les affaires du Levant, et également honoré des Turcs et des étrangers pour sa science et ses vertus. Agé alors de soixante-cinq ans (il servit dix-sept ans encore!) il était atteint d'une surdité cruelle qui le rendait impropre à la négociation active, mais ses utiles services retrouvaient toute leur valeur dans les conseils du cabinet.

Puis le chancelier de l'ambassade [1], M. Adanson, neveu du célèbre voyageur et naturaliste, homme remarquable par son intégrité, la droiture de son caractère et de son jugement. Plus d'une fois il fut choisi comme arbitre par le corps diplomatique étranger, pour prononcer sur des intérêts délicats, tant on appréciait ses lumières et sa loyauté. C'était une de ces organisations distinguées, maladives et discrètes, que les natures fortes et vulgaires détestent volontiers faute de les comprendre ou à dessein parce qu'elles les redoutent. C'est précisément ce qui eut lieu à l'égardde M. Adanson par ceux qui avaient intérêt à capter la confiance de l'ambassadeur.

Enfin les six drogmans de l'ambassade [2], parmi lesquels figuraient les deux frères Franchini, de Venise, autrefois au service de cette république, maintenant sujets de la France.

L'aîné, Franceseo, premier drogman, dans la force de l'âge, aimait avec passion les affaires sans s'effrayer jamais des difficultés, pourvu qu'elles eussent de la portée. Intrigant de haute classe, il regardait les principes comme des entraves. D'un physique superbe, toujours richement vêtu, portant avec aisance le costume oriental, c'était à cette époque le prince des drogmans. Il imposait par ses formes majestueuses, son éloquence hardie, parfois un peu sauvage, et quelques

[1] Le chancelier à Constantinople exerçait les fonctions de premier officier de l'état civil, comme le fait en France un maire. Il remplissait de plus un rôle de notaire; ainsi il dressait les actes de naissance et de décès et procédait à ceux du mariage, sous le double rapport de l'acte public et du contrat privé. Comme chancelier, il recevait les dépôts en général ou les fonds provenant de successions en l'absence des héritiers. Enfin il rendait la justice entre nationaux, ce qui constituait une véritable magistrature.

L'ordonnance de 1781, rendue sous le ministère de M. de Vergennes, détermine les attributions des consuls dans le Levant et contient en outre une clause pleine de sollicitude pour les nationaux. Elle porte que « le chancelier de l'ambassade à Constantinople, ainsi que ceux des » consulats en Turquie, sont tenus de recevoir les plaintes et d'enregistrer les déclarations qui » pourraient leur être faites *contre les abus d'autorité de l'ambassadeur et des consuls!* » Dans le cas où les chanceliers se refuseraient à cette prescription, le chapelain de l'église française est tenu de les remplacer et de transmettre en France les plaintes des sujets français, dirigées *contre l'ambassadeur, les consuls et vice-consuls.*

M. de Vergennes, qui avait été longtemps ambassadeur à Constantinople, connaissait parfaitement les besoins des populations françaises en ce pays; l'ordonnance rendue sous son ministère perfectionna seulement celle de 1772, qui elle-même est une amélioration des règlements faits par Colbert sur la même matière.

[2] C'étaient MM. Fonton, jeune, Fleurat, Dantan, Battus et les deux Franchini.

Digitized by Google

vues élevées. Antonio, son jeune frère, médiocre et vicieux, plus à l'aise dans le mal et dans les ruses subalternes, était l'esprit de l'intrigue, dont l'autre était le génie. Tous deux n'avaient de pensées, d'actions, de commerce que dans le but d'enlacer leurs rivaux et d'abattre leurs ennemis. Ils régnaient à l'ambassade, et dominant leurs collègues de leur caractère, de leur crédit, de leur audace, ils les avaient réduits à une humiliante et complète servitude. C'étaient les deux seuls collaborateurs que l'ambassadeur employât dans ses relations politiques avec la Porte. Eux, à leur tour, se posaient comme ses séïdes, et la similitude de leur organisation sur quelques points avec celle de leur chef leur donnait de mutuelles sympathies. Mais en réalité, et quoique le général les accablât hautement d'éloges et secrètement d'argent, son esprit italien demeurait constamment en réserve pour étendre ou restreindre, suivant l'occurrence, ses épanchements, sa confiance ou ses largesses.

Lorsqu'il arriva à son poste, le 10 août 1806, il trouva le terrain occupé par les ennemis de la France. Ceux-ci, inquiets en ce moment du rapprochement des deux États, s'efforçaient, faute de mieux, de retenir la Porte dans une stricte neutralité. Mais trop longtemps elle avait subi les hauteurs et presque les dédains de la Russie. Dans l'impatience de secouer son joug, elle se tourna enfin vers son ancienne et puissante alliée, la France, dont l'ambassadeur s'attacha à convaincre le Divan, qu'en paix comme en guerre, il avait tout à redouter des Russes; que Napoléon, au contraire, avait un intérêt réel à la gloire de l'empire Ottoman, et qu'il lui importait de l'affranchir de l'humiliante tutelle où le retenaient leurs ennemis communs. D'autre part, la Porte n'ignorait ni la force ni l'attitude imposante des armées françaises, qui se disposaient à entrer en lice avec la Prusse et la Russie. Aussi les ministres de ces puissances, secondés par celui d'Angleterre, s'efforçaient-ils d'associer la Turquie à leur querelle. De son côté, l'ambassadeur redoublait de soins, de promesses, de cajoleries et de présents envers les personnages influents du Divan. Il appliqua d'abord ces moyens de succès à l'importante affaire des *Barats*.

On sait qu'on nommait ainsi les brevets de protection accordés aux chrétiens sujets de la Porte par les puissances européennes. Ce droit ne concernait primitivement que des Chrétiens, Grecs ou Arméniens, au service particulier des agents diplomatiques étrangers; les capitulations en avaient fixé le nombre à quinze pour chacun d'eux, et dans le but de mieux constater leur privilége authentique, la Porte consentit à abandonner toute juridiction à l'égard de ces rayas. Dans la suite, au renouvellement des traités, le nombre des barataires cessa d'être fixé, et l'abus s'en suivit. Il était tel en 1806, que pour être sous la protection d'une puissance européenne, il suffisait d'un brevet d'employé délivré à la chancellerie. Or, comme les chefs de missions, en

Digitized by Google

augmentant le nombre de leurs barataires, accroissaient d'autant leur influence; que de plus, ils n'accordaient ce droit qu'à prix d'argent, cet inconcevable abus d'exercer la souveraineté sous les yeux et aux dépens du Sultan s'était soigneusement maintenu. Indépendamment des inconvénients signalés, l'exercice de ce privilége donnait lieu à de continuelles réclamations fort blessantes pour la dignité du gouvernement Ottoman; aussi ne le supportait-il qu'avec une extrême impatience. La suppression de cet abus devait donc être fort goûtée; l'ambassadeur en prit d'autant plus aisément l'initiative, que depuis longtemps les circonstances avaient fort diminué le nombre des barataires de la France et accru considérablement au contraire celui de la Russie. Après avoir fait ressortir tout ce que cet usage avait de nuisible aux droits comme aux intérêts du Sultan, il déclara officiellement que la France renonçait pour toujours à ses barataires. Cette adroite démarche eut un grand retentissement, et causa quelques embarras aux ennemis de la France avec une satisfaction infinie au gouvernement Ottoman. Ce fut alors que l'ambassadeur crut la conjoncture favorable pour exciter l'orgueil musulman, de manière à le commettre sérieusement avec la Russie; la révocation des gouverneurs des provinces du Danube en fournit l'occasion. Il s'agissait en apparence de mesures d'administration intérieure; mais comme elles déterminèrent la guerre, il convient de les faire connaître en revenant en arrière.

Le général Sébastiani avait quitté Paris avec des préventions vives contre le prince Ypsilanti, hospodar de Valachie, l'agent le plus puissant, le plus actif et le plus intelligent des partisans de la Russie. Le hospodar de Moldavie, le prince Morousi, était dans les mêmes voies politiques, mais individuellement moins hostile et moins redoutable de crédit et de facultés. On sait que les gouvernements de ces provinces étaient toujours confiés à d'anciens premiers drogmans de la Porte, en récompense de leurs services diplomatiques. Tant qu'ils partageaient les vues du Divan, c'étaient des sentinelles vigilantes pour la garde de ses intérêts; mais comme en ce moment le Divan se rapprochait de la France, le prince Ypsilanti se montrait fort contraire à cette politique nouvelle. La complication de la crise lui faisait redouter un fâcheux dénouement, et le choix du général Sébastiani, comme ambassadeur près du Grand-Seigneur, acheva de l'inquiéter. Il connaissait sa mission de 1803, en Égypte, et avec quelle énergie il avait signalé, dans un rapport rendu public, les tendances agressives de l'Angleterre contre la France, quoiqu'alors en pleine paix avec elle. Le prince savait aussi à quoi s'en tenir sur le caractère, les opinions, l'habileté de ce personnage. Nul ne se préoccupait plus que le hospodar du crédit que lui obtiendraient infailliblement près de la Porte les victoires de Napoléon, si, comme tout portait à le croire, la guerre recommençait sur le continent. Il

Digitized by Google

s'alarmait donc sur la politique générale qu'il affectionnait, et sur ses intérêts privés qui lui paraissaient menacés. L'ensemble de ces circonstances lui fit désirer de se mettre en contact avec l'ambassadeur, dans l'espoir que, s'il ne pouvait changer ses dispositions, il pourrait du moins les modifier de manière à les rendre moins défavorables.

A cet effet, il envoya un officier de sa maison à la frontière de Valachie, pour complimenter l'ambassadeur à son passage, et l'inviter à s'arrêter quelques jours à Bucharest. Ce n'est pas tout, il mit un palais meublé à sa disposition, avec un nombreux personnel de service. Pendant trois jours ce ne furent que festins, bals, concerts et divertissements de tout genre à la ville et à la campagne, où une fête en plein jour surprit agréablement les invités. La princesse Ypsilanti, très belle encore, ainsi que ses sœurs et trois jeunes filles charmantes parlant le français à merveille, en firent les honneurs. Plusieurs fils, alors en bas âge, et qui depuis ont joué un rôle honorable dans la révolution grecque, complétaient cette belle et nombreuse famille. Parmi elle se trouvait une émigrée française, possédant ces traditions du bon ton et des bonnes manières qui méritèrent à la France la suprématie en ce genre sur les autres nations; cette dame présidait moins à l'instruction des jeunes princesses qu'à leur éducation, et y avait obtenu un véritable succès. Madame Sébastiani, née de Coigny, si bon juge en ces matières, étant elle-même un type de grâce et de distinction, connaissait intimement la famille de sa compatriote. L'une et l'autre avaient ressenti les douleurs de l'exil, ses épreuves, ses rigueurs. Pour l'ambassadrice, elles avaient récemment cessé par le fait de son mariage. Pour sa compatriote, le sort était resté inflexible. Des natures vulgaires eussent maintenu les distances sociales; ces esprits distingués s'émurent au contraire de la similitude de leurs antécédents et du contraste de leurs situations présentes. Le passé devint un lien que resserrèrent les sentiments élevés de la plus heureuse. Tout rang disparut; de douces et bienveillantes relations, qui entre personnes bien élevées ressemblent pleinement à de l'intimité, firent oublier un moment à ces jeunes femmes, amies au début de la vie, qu'elles devaient la parcourir si différemment.

Nous l'avons dit, dans ces plaisirs variés, une fête fut remarquable entre toutes; commencée hors de la ville, au jour, dans les jardins du prince, elle se prolongea fort avant dans la nuit. Partout ces passe-temps se ressemblent. Celui-ci eut un caractère particulier; les spectateurs y formaient eux-mêmes spectacle, par la variété et l'éclat de leurs costumes nationaux.

Quant aux femmes, ceux qui ont habité le Levant connaissent le charme indicible de la beauté grecque, dont le type s'est conservé pur dans quelques localités et dans quelques familles. Celle du prince

Digitized by Google

Ypsilanti était de ce nombre; ses filles, et quelques-unes de leurs compagnes du Fanar[1], possédaient à un haut degré les charmes distinctifs de leur nation: l'élévation de la taille, la régularité des traits et une admirable carnation, contrastant avec leurs chevelures généralement brunes. Dans ces fêtes, où cet essaim de jeunes femmes inspire encore longtemps après de gracieux souvenirs, plusieurs rappelaient le beau portrait de la *Joconde;* même air de tête, même pureté de lignes, et même coiffure à quelques fleurs près, retenues par des tresses abondantes d'un même côté de la tête. On ne saurait décrire le goût particulier de leur mise qui, par la noblesse, tenait moins de la mode que du costume. Plus ou moins jolies, toutes ces femmes étaient belles; toutes remarquables par la forme irréprochable de leurs bras, chargés de bracelets d'or dans le goût mauresque, ou par leurs mains, non moins parfaites, et dont les doigts effilés offraient à leurs extrémités de légères teintes rosées, suivant le caprice de la mode. — « L'Aurore aux doigts de rose, » a dit un poète de l'antiquité; ces jeunes femmes mettaient toutes l'épithète en action. Peut-on passer sous silence l'arrangement particulier de leurs sourcils? Finement arqués, ils sont presque joints entre eux; cela étonne d'abord, et semble même une singularité, mais elle est toutefois d'un goût moins contestable pour celui qui en a vu l'effet général; pour compléter enfin les secrets intelligents de la coquetterie grecque, disons qu'une teinte noire à la naissance des cils semble en accroître l'abondance, et explique le charme pénétrant de ces regards féminins.

Cherchons maintenant à mieux faire connaître le principal personnage de ces scènes, le prince Ypsilanti. — Pendant ce séjour, il déploya tout ce que le luxe et la vanité peuvent inspirer pour simuler la puissance souveraine. Des ministres de l'intérieur, des finances, des affaires étrangères, un maréchal de la cour, des chambellans, un service d'honneur enfin! La réalité de cette puissance se bornait à l'administration de la Valachie, qui alors comptait un peu plus d'un million d'âmes, à la charge de payer un fermage à la Porte. Si la taxe était de cinq millions de piastres (la piastre alors valait trente sous), l'art de gouverner consistait à tourmenter l'agriculture, la propriété, l'industrie, à pressurer les administrés pour en retirer, toutes dépenses payées, sept, huit, neuf millions, plus s'il était possible; l'excédant de la somme stipulée profitait au prince. Voilà toute l'administration.

En ce moment, le rôle obséquieux du hospodar, son faste, ses souplesses, avaient pour but de montrer une admiration mensongère pour la France, qu'il détestait, tout en dissimulant son dévouement intéressé à la Russie, à laquelle il devait sa position élevée, et qu'il servait sans

[1] Quartier des Grecs à Constantinople.

Digitized by Google

réserve. Cette puissance excellait à pratiquer d'utiles intelligences chez ses ennemis, relations toujours basées sur des intérêts qui en garantissaient la durée. Le cabinet russe appréciait fort l'avantage du voisinage tranquille de la Valachie et de la Moldavie, surtout quand les exigences militaires le forçaient à dégarnir de troupes cette frontière. Comme moyen donc d'éviter les contacts toujours difficiles des autorités turques, il avait obtenu en 1792, par le traité d'Yassy, de faire gouverner ces deux provinces par des princes grecs dont la docilité lui était acquise. Leur maintien dans ces mêmes fonctions pendant sept années était également stipulé; c'était un pacte cimenté par l'intérêt des protecteurs et celui des protégés, dans lequel la Porte était entièrement sacrifiée. On jugea à propos de voiler de telles exigences du besoin de préserver des violences des Turcs et de toute avanie les populations chrétiennes chez lesquelles les Russes comptaient de nombreux partisans. C'est ainsi qu'à l'aide d'une philanthropie peu sincère la Russie avait transformé deux grands fonctionnaires ottomans en agents prêts à devenir des traîtres, ce dont le passé offrait de nombreux exemples.

Le prince Ypsilanti sortait d'une grande famille grecque de Constantinople, vouée au drogmanat de la Porte, et qui comptait plusieurs hospodars. Or, sait-on ce que c'était qu'un drogman de la Porte? C'était un homme qui, eût-il été doué des plus hautes facultés, aurait été encore à peine au niveau des fonctions qu'il exerçait. — Responsable, et comment! de la politique extérieure de l'État, sans être seul chargé de la diriger; point de mire continuel des agents étrangers, soit pour le perdre, soit pour le séduire; constamment obsédé d'intrigues ou entouré d'embûches, exposant chaque jour sa fortune et sa vie, non-seulement par le fait des affaires, mais encore par la haine, la calomnie, la corruption, qui l'assiégeaient, forcé qu'il était de les écouter et souvent de pactiser avec elles pour conjurer sa perte; c'était un homme n'ayant jamais assez de prudence, d'aiguisement d'esprit, de vigilance; passant sa vie avec des maîtres qu'il haïssait et que sa destinée le contraignait à flatter humblement, comme moyen de les désarmer, de les diriger, de les dominer, bien que malgré son habileté il fut le plus souvent sacrifié par eux, pour racheter leurs fautes! Eh bien! ces périlleuses fonctions étaient vivement recherchées par mille ambitieux, devenus bientôt autant de victimes. Disons-le aussi, les femmes surtout stimulaient l'ambition de leurs maris ou de leurs fils dans ces dangereuses carrières. A l'appui de cette observation, on citait l'ambitieuse femme d'un Callimachi, répondant résolument aux craintes de ses entours: «Eh, qu'importe notre mort, si nous dotons notre famille de la dignité princière! »

Le prince Ypsilanti, qui nous occupe, était d'un extérieur remar-

Digitized by Google

quable, quoiqu'il eut environ cinquante ans; plein d'instruction, d'expérience, d'esprit, il parlait bien toutes les langues. Placé alors dans une position brillante pour son orgueil et pour sa fortune, le goût des affaires le dominait; il se trouvait à l'étroit à Bucharest, et, dans sa dévorante activité, il entretenait des agents dans les principales cours de l'Europe pour servir les intérêts de la Porte, et, par suite, les siens. D'un caractère altier et vindicatif, ses dehors étaient pleins d'aménité, quoique ses passions politiques dégénérassent en haines personnelles. Ces dispositions, au surplus, sont assez fréquentes sur ce théâtre, et les hommes d'affaires ont tous entre eux ce point de ressemblance, qu'ils abhorrent leurs antagonistes de la meilleure foi du monde; en sorte qu'au fond d'un succès, ils rencontrent les satisfactions de la vengeance. C'est ainsi que le prince Ypsilanti détestait instinctivement les frères Franchini. Il voyait en eux les agents du mal que pourrait lui faire l'ambassadeur, assuré qu'en fait de rigueur chez eux la passion dépasserait le devoir. Les mêmes sentiments animaient ceux-ci contre le prince Ypsilanti, comme partisan déclaré de la Russie. De même aussi les Franchini s'en prenaient moins à M. d'Italinski, ministre de cette puissance, qu'à M. Fonton, conseiller de sa légation, au service de la France avant la révolution, homme supérieur et le seul drogman que leur orgueil acceptât pour rival à Constantinople. C'est dans une situation analogue que se trouvait le prince Ypsilanti à l'égard de l'ambassadeur, dont les dispositions et les facultés élevées l'enflammèrent de haine dès la première conférence. En vain s'efforça-t-il de séduire son adversaire; il sentit même son insuffisance à le contenir. Dans l'énivrement d'une brillante position, dans la présomption des futurs succès de Napoléon, le jeune ambassadeur lançait des sarcasmes pleins de verve contre les ennemis de la France. Son langage mettait le hospodar au désespoir, et c'était la rougeur au front qu'il gardait le silence devant sa famille, sa cour, la noblesse de la province, témoins choisis à dessein par l'ambassadeur pour le compromettre davantage. Souffrance honorable s'il avait eu le courage de l'avouer hautement, mais qu'il cherchait bassement à dissimuler par des protestations mensongères. Le jour du départ arriva enfin et fit cesser des relations qui n'avaient de vrai que leur fausseté. Les adieux, le croirait-on, furent accompagnés de riches et nombreux présents. Un officier de la cour du prince présenta à l'ambassadeur des chevaux de race et des armes de prix; à l'ambassadrice, une parure en brillants et de magnifiques cachemires; des sabres de damas aux aides-de-camp, et des boîtes d'or aux autres personnes de la mission. Tout fut accepté, et, ce qui est curieux à dire, sans aucune réciprocité.

Arrivé à Constantinople, jamais changement plus prompt ne se manifesta. Le prince Ypsilanti fut un traître dont l'ambassadeur demanda chaleureusement la destitution. Elle fut non-seulement accordée, mais

Digitized by Google

la Porte confisqua ses biens et ceux de sa famille; son père, ancien hospodar, après avoir été soumis, malgré son grand âge, à d'affreux tourments [1], fut décapité. Mais le prince son fils échappa à la mort par sa fuite en Russie. Thérapia, charmante maison de plaisance sur le Bosphore, appartenant à cette famille, fut donnée par la Porte à l'ambassade de France, et la France la possède encore aujourd'hui.

Aussitôt après cette destitution et sans déclaration préalable, le général russe Michelson occupa Bucharest, ce fut la seule réponse du cabinet de Pétersbourg. Cette rupture ne tarda pas à en amener une de la Porte avec l'Angleterre; succès immense pour l'ambassadeur, dont les difficiles instructions se trouvaient littéralement accomplies. Remarquons à cette occasion que l'entraînement du Divan compromit les intérêts réels de l'État; s'il eût au contraire résisté aux demandes de la France, en maintenant les hospodars, dont la destitution était une infraction manifeste au traité d'Yassy, que pouvait-il craindre de Napoléon? Rien. Le parti contraire le jeta dans une guerre nouvelle avec la Russie et dans de grands et longs embarras avec l'Angleterre; au dedans, la guerre et ses dépenses, concurremment avec une tentative de réforme, devenait une fâcheuse complication. On peut en juger par la situation intérieure : partout les revenus diminuaient : quelques provinces étaient improductives, telles que l'Egypte, longtemps affranchie de l'autorité de la Porte [2]. Passawan-Oglou avait suivi cet exemple en Servie; en Albanie, Ali Pacha d'Yanina s'essayait au même rôle. De toutes parts, les liens du gouvernement avec les populations se relâchaient, et ces dispositions trop générales attestaient l'indépendance des esprits. D'autre part, le pouvoir était vénal, sans énergie, sans suite; les finances sans système; les provinces du Danube, mécontentes du poids des impôts et de l'arbitraire de l'administration; or, ces deux provinces, avec la Grèce continentale et ses îles, pourvoyaient la marine de matelots excellents. Leur revenu était la meilleure ressource de ce gouvernement prodigue, dont les dépenses dépassaient toujours les recettes. Voilà la Turquie en 1806, sans que l'opinion signalât alors pour la sauver un homme de capacité ou de caractère à opposer à ceux de cette trempe qui se trouvaient dans les rangs des rebelles.

A ce moment, la rupture avec la Russie parlait assez haut. Cette puissance était représentée par M. d'Italinski, homme de mérite et orientaliste distingué. Grec d'origine [3], il avait conservé sa finesse native, jointe à une connaissance profonde des mœurs de l'Orient. Jamais agent

[1] On le mit à la torture pour lui faire avouer ses richesses ; on lui enfonça des chevilles de bois entre chaque doigt.

[2] Après l'évacuation de l'Egypte par la France, en 1802, l'Angleterre occupa cette province jusqu'en 1805. Par ces motifs, les revenus pour la Porte furent nuls les années suivantes.

[3] Né à Kioff, de parents grecs.

Digitized by Google

ne porta mieux la défaveur de représenter une puissance toujours redoutée et qui excitait constamment la haine nationale. Le ministre d'Angleterre, M. Arbuthnot, avait plus d'honorabilité que d'énergie. Alors en proie à un violent chagrin domestique par la perte d'une femme digne de tous ses regrets, il quitta, six mois plus tard, les affaires pour ne plus les reprendre. Ces deux ministres, agissant dans un parfait accord de vues, obsédaient le Divan de menaces plus significatives que toutes les promesses de la France. Mais l'activité incessante de son représentant parvint à lui maintenir tous ses avantages. La partie était d'ailleurs trop engagée, les passions trop habilement mises en jeu pour qu'il fût possible de retenir leur impulsion; assurément, la destitution du prince Ypsilanti pouvait se défendre, se faire accepter même, en établissant plus ou moins formellement sa trahison. A cet égard, la Russie avait intérêt à se montrer peu sévère, tant il lui importait d'éviter une rupture, au moment où, comme auxiliaire de la Prusse, elle allait marcher contre la France. Mais la violence de la destitution, de la confiscation, du supplice du vieil Ypsilanti, dont le crime était d'avoir prévenu à temps son fils des dangers qui le menaçaient, dénotait une grande exaspération. De même aussi, l'entrée des Russes dans les principautés, sans aucune explication, causa à Constantinople un ressentiment bien légitime[1]. Il alla si loin, que le Divan se disposait à faire jeter en prison M. d'Italinski, sans l'intervention du général Sébastiani, qui eut le bonheur de l'empêcher. Habileté heureuse envers un ennemi politique. Aussi, le ministre, avant de quitter son poste, s'empressa-t-il d'en faire remercier son généreux rival. Quant à M. Arbuthnot, jugeant la situation politique sans remède, il s'embarqua furtivement sur un bâtiment de sa nation, *l'Endymion*, pour se rendre aux Dardanelles. Ses dernières notes diplomatiques furent datées de près de Ténédos, à bord d'un vaisseau de l'amiral Duckworth, au moment même où se préméditait un coup de main dont il est à propos de rendre compte.

V.

EXPÉDITION NAVALE DE L'ANGLETERRE CONTRE CONSTANTINOPLE.

Le 20 février 1807, quatorze voiles anglaises, commandées par l'amiral Duckworth[2], parurent en vue de la capitale, et jetèrent les habitants

[1] Il y eut une péripétie de peu d'intérêt, dont le résultat fut le rétablissement nominal des princes Ypsilanti et Morousi, à la demande du ministre d'Angleterre. Mais la Russie ne tint aucun compte de cette tardive réparation, et donna l'ordre au général Michelson d'envahir les provinces moldaves et valaques, ce qu'il fit. Cette invasion inattendue ranima la haine des Turcs contre les Russes, qu'ils regardèrent comme d'injustes agresseurs.

[2] Cette escadre, composée de huit vaisseaux de ligne, quatre frégates, deux corvettes, six brûlots et galiotes à bombes, était commandée par le vice-amiral Duckworth, les contre-amiraux Louis et sir Sidney-Smith.

Digitized by Google

du sérail et le ministère dans la consternation. La terreur était sur tous les visages, et le peu d'énergie du sultan Sélim lui fit partager au plus haut degré le trouble de ses entours. A bord de cette flotte se trouvait M. Arbuthnot, qui ne tarda pas à signifier ses exigences. Il demandait le renvoi immédiat de l'ambassadeur de France, la livraison de quinze vaisseaux et d'un même nombre de frégates, pourvus de vivres pour six mois; l'occupation des Dardanelles et du Bosphore par une garnison anglaise; enfin, le renouvellement du traité d'alliance avec l'Angleterre et la Russie.

Un grand conseil aussitôt convoqué ne trouva de salut que dans l'acceptation de ces conditions. Toutefois, leur laconisme plein de hauteur, et surtout le fait violent de l'incendie d'un vaisseau turc et de cinq frégates, embossées sans prévoyance près des Dardanelles, blessèrent fortement le sentiment national. La demande de la flotte le révolta. Quelques membres du conseil agitent si une négociation ne pourrait pas conjurer de telles rigueurs. Dans cette pensée, on députe plusieurs parlementaires, et des pourparlers s'établissent. M. Arbuthnot, pénétrant promptement les dispositions pacifiques du Divan, se montre plein d'égard pour une ancienne alliée. Le conseil, à son tour, espère désarmer son redoutable adversaire en ne faisant aucune objection sur le renvoi de l'ambassadeur de France. Tout s'annonçait à souhait; c'était partie gagnée pour le négociateur anglais, qui se disposait à faire bon marché de la plupart de ses demandes, alors qu'on accédait à la plus importante.

L'avis du Divan fut bientôt soutenu par les ennemis de la France, qui, depuis cette crise, avaient repris subitement courage. Pas une voix ne s'élevait en faveur de cette puissance dans le sein du ministère; le silence du Sultan devenait la condamnation de ce système. Tcheleby-Efendi, homme considéré dans le conseil, grand partisan de la puissance anglaise et de la paix en général, opina dans ce sens, et les dignitaires de l'Etat l'imitèrent. A l'issue du conseil, le Sultan chargea Isaac-Bey, l'un de ses favoris, de se rendre au palais de France pour annoncer à l'ambassadeur la nécessité où il se trouvait d'acquiescer à des exigences commandées par une force irrésistible. Le général Sébastiani, qui avait une parfaite connaissance de la faiblesse de Sélim, ne se fit aucune illusion sur la gravité des circonstances. Il jugea tout d'abord que le gouvernement ottoman adhérerait à toutes les demandes, et que la peur ruinerait sa position, plus que les actes même de l'ennemi. Il en eut effectivement la preuve, lorsqu'Isaac se présenta chez lui pour lui faire sa communication. Ce personnage, élevé à Versailles par les bontés de Louis XVI, parlait le français à merveille et conservait une vive reconnaissance pour la famille des Bourbons, circonstance particulière qui l'avait constitué depuis du parti anti-français.

Digitized by Google

Après avoir exposé la décision du Divan, il demanda à l'ambassadeur s'il était décidé à partir, et hasarda même un blâme sur l'imprudence où le rapprochement de la Porte avec la France avait jeté l'Empire ottoman, tant il est vrai que nos opinions prêtent une couleur plus vive à l'accomplissement de nos devoirs! Le ton froid et précis avec lequel il accomplit sa mission confirma les inquiétudes du général, qui se contenta de répondre avec dignité «que la présence de la flotte anglaise ne l'intimidait nullement; qu'accrédité près de Sa Hautesse, il se trouvait sous la sauvegarde de la Porte et ne quitterait Constantinople que sur un ordre formel du Grand-Seigneur.» Mais la fierté de ce langage n'était qu'un masque qui cachait une douleur profonde du renversement de notre position politique. L'ambassadeur se disposa donc, quoique dans le plus grand secret, à partir, projet que M. Ruffin combattit avec force; mais la conviction du général ayant prévalu, il agit en conséquence et se décida à détruire ses instructions, sa correspondance et ses papiers importants. Il y a parfois dans les crises des actes sans valeur, qui peignent merveilleusement l'anxiété de la situation. Celui que nous rapportons est de ce nombre. Assurément, brûler ses papiers en pareil cas est chose naturelle; mais la précipitation de ce soin fut telle que l'ambassadeur brûla aussi son contrat de mariage. Le départ exigeait qu'on s'assurât d'un petit bâtiment pour gagner la mer, et de chevaux, sur plusieurs points, pour toutes les éventualités. C'est à quoi l'on pourvut aussi avec un extrême secret. Dans cette situation critique, la prévoyance du général se défiait des menées possibles du parti russe ou anglais, aussi bien que des maladresses des agents de la Porte. Il redoutait surtout d'ajouter un ridicule à un revers politique, et la perte de sa liberté aurait eu infailliblement ce caractère. Enfin, à ces épreuves de l'homme public se joignaient celles de l'homme privé. Madame Sébastiani étant sur le point d'accoucher, ne pouvait quitter le palais de France. Le général n'hésita pas à la recommander par une lettre au ministre d'Angleterre. Tels furent les soins, les angoisses de cette première journée. Jamais en quelques heures renversement de position plus complet et plus imprévu!

Mais ici admirons l'incroyable influence d'un conseil salutaire: le vaisseau périssait, une main habile, bien qu'obscure, s'empare du gouvernail, soudain il est sauvé! Ce que nous disons-là n'est point une stérile métaphore, mais l'expression vraie de la situation; c'est à un homme modeste, M. Ruffin, dont le nom ne fut prononcé ni dans les récits officiels de cette époque, ni depuis lors, qu'il faut rapporter ce brillant changement de fortune. Tous les témoins de cet épisode en sont instruits; tout ce qui a habité Constantinople l'attesterait au besoin s'il s'élevait un doute, mais il n'y en a point. Trente ans on a gardé le silence, sans qu'il ait été rompu par aucun document historique, et ce

Digitized by Google

silence sur un fait que la génération contemporaine tenait pour certain, est devenu de l'oubli, tant les traditions les plus avérées s'effacent en s'éloignant. C'est donc à la fois pour éclairer la génération actuelle, et pour rendre hommage à la vérité, que nous consignons les détails suivants[1] :

On connaît la situation topographique de Constantinople placée entre deux mers réunies par le Bosphore; là il est des changements subits de vents que la science est impuissante à expliquer, mais que l'observation recueille comme des faits constants. M. Ruffin, par son long séjour dans cette capitale, avait une parfaite connaissance des variations atmosphériques de ces localités, et principalement de celles des vents et des courants. Depuis l'apparition de la flotte anglaise, il avait remarqué que le vent du *sud-ouest* qui l'avait portée jusqu'aux îles des Princes était subitement passé au *nord-est*, et s'opposait à ce qu'elle s'approchât davantage de la côte. Ordinairement ces deux vents alternent et se succèdent; celui du *nord-est*, qui soufflait alors, accroissant la force du Bosphore, créait une insurmontable difficulté à s'approcher de terre. Ce fut en vain qu'une frégate anglaise s'efforça toute une journée de remonter le courant du canal; entraînée par la mer et par le vent, elle se trouva promptement dans une position critique, à portée d'une batterie turque qui la canonna vivement, et elle dut renoncer à son entreprise. L'expérience du judicieux Ruffin lui fit prévoir à l'instant que tant que régnerait ce vent du nord-est, aucun bâtiment ne pourrait serrer la terre, bien que la flotte anglaise n'en fût qu'à quatre lieues.

Il communique sa remarque au général Sébastiani qui en reconnaît la justesse et la sagacité; la conséquence en est immense : si le vent tient quelques jours dans cette direction, l'expédition est manquée !... Il faut donc ouvrir une négociation, la traîner en longueur, et mettre ce temps à profit pour la défense. M. Ruffin insiste aussi pour que l'ambassadeur voie sur-le-champ le reiss-effendi, le grand-vizir, et qu'il demande une visite au Grand-Seigneur, afin de l'initier à ses espérances et de les lui faire partager. Galib-Effendi, qui occupait le poste de reiss-effendi, était un esprit intelligent et même distingué; il avait voué sa vie aux affaires, ne trouvant de satisfaction qu'à les conduire avec succès. Cet homme, austère dans ses mœurs, était d'une santé délicate, petit, chétif, bossu; ses talents seuls lui avaient valu sa place, et il tenait à conserver cette position éminente que le changement de

[1] A la mort de M. Ruffin, en 1824, il parut une excellente brochure de M. Bianchi, secrétaire interprète du Roi, sur ce savant recommandable, où il est fait mention de cette circonstance. L'auteur, parfaitement au courant des faits, était Jeune de Langue à Constantinople, en 1807; c'est depuis cette époque l'unique publication conforme à nos convictions et à la vérité.

Digitized by Google

système renversait; il accueillit donc avidement l'ouverture, et la fit goûter au grand-vizir. Quant à lui, pour mieux cacher son jeu, il se montra favorable aux demandes de M. Arbuthnot, en même temps qu'il intervenait avec chaleur pour que l'audience du Sultan fut promptement accordée à l'ambassadeur.

L'accueil du Grand-Seigneur fut empressé et tout amical; il sembla vouloir faire oublier la mission d'Isaac-Bey. Aux premiers mots le général reconnut qu'on était au courant de son plan; à la bienveillance du langage, qu'il en coûtait à ce prince de renoncer à l'alliance de la France; mais pouvait-il faire autrement? telle était la question. Encouragé par ce premier succès, l'ambassadeur jugea qu'on saisirait volontiers une planche de salut; la seule était d'organiser la défense, et il en montra l'importance et la possibilité que l'on sentit. La question fut alors pleinement approfondie; le grand-vizir, le reiss-effendi et quelques conseillers, furent mandés; la discussion s'engagea librement, et admit toute liberté d'objection. Ce fut alors que le général termina cette audience par ces paroles énergiques : « Vous ne pouvez accéder » à une aussi insolente intimation sans être rayé du rang des nations! » La flotte anglaise brûlera votre ville, dites-vous? eh bien, vous la » rebâtirez, et votre honneur, du moins, sera demeuré intact! Mais » remarquez-le bien, l'ennemi ne peut vous atteindre sans s'exposer à » vos batteries, et ses dangers sont centuples des vôtres. Eût-il anéanti » votre glorieuse capitale, comment l'occuperait-il avec une poignée » d'hommes? Votre agresseur a contre cette chance les hasards du » combat, de la mer, des vents surtout! qu'ils leur manquent, non-» seulement il ne peut agir, mais il demeure à votre merci! Tempo-» risez donc, négociez lentement, car le temps est pour vous; votre » salut et la honte de vos ennemis dépendent uniquement de votre » conduite! »

Ce langage généreux releva les courages, et ce texte de négociation simulée fut pleinement adopté. L'ambassadeur, initié à toutes ses phases, la dirigea; ce qui secondait particulièrement ce plan de défense, et lui présageait de grandes chances de succès, c'est que le peuple de Constantinople, loin de s'effrayer de l'escadre anglaise, poussait des cris de fureur et de vengeance contre un ennemi qu'il traitait d'infâme et de perfide; qui, en pleine paix, et sans provocation, avait brûlé une flottille turque, puis menaçait de détruire la capitale de l'Empire. On mit donc à profit l'indignation populaire qui instinctivement s'était manifestée contre l'ennemi. Honorable sentiment, en parfait contraste avec la pusillanimité du palais et du ministère! L'élan une fois donné, le pouvoir n'osa y résister; il seconda sincèrement, au contraire, tous les moyens de défense. Dès cet instant aussi la ville changea subitement d'aspect; partout était répandu un peuple rempli d'énergie,

Digitized by Google

d'activité, d'enthousiasme. De nombreuses batteries formées d'un épaulement en terre, avec fascines, s'élevèrent sur les terrasses et toutes les sommités de la ville comme par enchantement. Les côtes d'Europe, celles d'Asie, la tour de Léandre, si heureusement placée à l'entrée du Bosphore pour repousser l'agression, furent également fortifiées, et ce dernier poste muni de fourneaux à boulets rouges. Une ligne formidable de vaisseaux et de chaloupes canonnières fermait le port depuis Top-hana jusqu'à la pointe du sérail, indépendamment d'un grand nombre de brûlots prêts à incendier la flotte ennemie si elle osait avancer. Le Sultan, les ministres, les personnages marquants de la Cour et du Divan stimulaient le zèle des travailleurs par leurs paroles, leurs exemples et leurs générosités. Parmi les légations amies de la France se distinguait celle d'Espagne; son chef[1], M. d'Hervas, marquis d'Alménara, avait rendu à Paris des services d'argent au ministre actuel de la marine Esseid-Ali-Effendi, alors ambassadeur de la Porte près du Directoire. Ces antécédents donnèrent à l'envoyé d'Espagne une grande facilité d'accès près de ce ministre, qui tourna au profit de la défense. Partout le zèle du peuple était guidé, soit par des Européens au service de la Porte, soit par des officiers du corps du général Marmont, pour l'instant en mission à Constantinople, ou, à leur défaut, par des membres civils des légations française ou alliées; en sorte que le Divan, d'abord plein d'effroi, partagea bientôt l'enthousiasme populaire. Répétons qu'il en fût devenu la victime par un rôle contraire.

Trois jours s'étaient écoulés en négociations avec M. Arbuthnot, quand forcé par sa santé d'abandonner les affaires, il en laissa la conduite à l'amiral Duckworth. Sous ce nouveau négociateur cinq jours se passèrent encore sans qu'elles eussent avancé d'un pas. Ce temps avait suffi pour rendre imposants les travaux de défense. Trois cents pièces de canons étaient en batteries, et les emplacements préparés pour un nombre trois fois plus grand encore. A une sommation plus menaçante de l'amiral, toujours en vue mais non à portée de Constantinople, le Divan répondit : « Vous nous menacez sans motifs plausibles de bombarder notre capitale; eh bien! agissez donc! Nous sommes prêts maintenant, et douze cents bouches à feu vous répondront! »

Dans la même journée du 28 février, deux cents canonniers exercés,

[1] M. d'Hervas avait à Paris, sous le Directoire, une maison de banque considérable; sa fille épousa le grand-maréchal du palais Duroc, et cette alliance lui procura le poste élevé de ministre plénipotentiaire d'Espagne que lui conféra Charles IV. C'était d'ailleurs un homme d'une grande capacité d'affaires, et possédant des connaissances variées; tant que dura la crise, lui et ses nationaux demeurèrent sur le terrain. Un zèle si désintéressé fut récompensé par l'*Ordre du Croissant* de première classe; les membres de sa légation reçurent des décorations *de seconde et troisième classe*.

Digitized by Google

et quelques officiers français partirent en hâte pour les Dardanelles[1]. Cette mesure bientôt connue de l'amiral, et l'énergique réponse qu'il avait reçue, lui firent craindre de se trouver enfermé dans la mer de Marmara. Ce fut alors qu'il s'aperçut de la conduite insidieusement habile de la Porte, qui l'avait leurré d'une entrevue, puis avait fait naître des difficultés sur le lieu des conférences, et finalement n'en avait point fixé. Voyant enfin, mais trop tard, que l'occasion lui échappait, il modifia beaucoup ses premières demandes. Ces concessions portaient atteinte à la dignité britannique, et son inaction au salut de la flotte sans autre résultat que d'exalter l'orgueil ottoman. Ce fut alors qu'il prit résolument son parti. Le 2 mars l'escadre appareilla des îles des Princes; le 3, elle mouilla à Lamsaki (Lampsaque); le 4, favorisée par le vent et par les courants, elle franchit de nouveau les Dardanelles.

Le but de cette entreprise était d'intimider le Divan, afin de lui dicter des lois devant la capitale. Son exécution présente deux points distincts; l'un militaire, l'autre diplomatique. Le premier caractère ne se déploya qu'à soixante-dix lieues de Constantinople, ce qui nous a déterminé à nous abstenir de tout détail stratégique, puisque devant cette ville on ne brûla pas une amorce. Mais les Anglais donnèrent la preuve, sans exemple encore, de la possibilité de forcer le détroit des Dardanelles, et l'exécutèrent avec une rare énergie. Exposés au feu des châteaux, très mal armés il est vrai, ils eurent au moment du danger l'admirable sangfroid de marcher sans répondre aux batteries turques. Le mode militaire de ce pays était tellement imparfait, que les forts étaient munis de pièces sans affûts, couchées sur le sable. Dans cet état, les canonniers, ne pouvant les mouvoir, attendaient pour tirer que les bâtiments ennemis fussent exactement placés dans la direction de leurs pièces. C'était, on le voit, l'absence de théorie opposée à ce que la science et l'expérience peuvent ajouter au plus intrépide courage. N'est-il pas permis de dire que sans ce mauvais système d'armement, et la maladresse de la défense, ce passage devait être le tombeau de la flotte anglaise?

Toutefois, l'ignorance complète de l'art pouvait encore être redoutable; à Négara, seule batterie nouvellement construite en état de servir, *le Windsor-Castle*, de cent dix canons, reçut un boulet de marbre gigantesque, qui coupa son grand mât dans l'entrepont et tua vingt-un hommes; *le Standart*, de soixante-quatorze, reçut un de ces formidables projectiles dont l'effet fut désastreux; son choc sur le fer en-

[1] MM. les capitaines Boutin et Courtaillat; ils trouvèrent aux Dardanelles MM. Foy, Haxo, de Tracy, officiers supérieurs, ainsi que le lieutenant de Lascours, aide de camp du général Sébastiani. Tous rivalisèrent de zèle et de bons services.

Digitized by Google

flamma des munitions qui firent explosion, et en détruisant le pont du vaisseau, blessa soixante hommes. Il est vrai que ce boulet était du poids de sept à huit cents livres.

Au second passage de la flotte, une foule de défenseurs intrépides et de canonniers exercés desservaient les batteries à fleur d'eau. Aussi, la perte des Anglais (qui d'après leurs journaux avait été, en allant, de trente-huit tués et de cent blessés) fut de cent trente-sept tués et de quatre cent douze blessés au retour.

Quant aux Turcs, leur perte en hommes fut nulle, mais ils eurent un vaisseau et cinq frégates incendiées. Les Anglais perdirent deux corvettes et le vaisseau de soixante-quatorze *l'Ajax*, qui prit feu avant de tenter le passage.

Cette expédition, considérée sous le point de vue politique, fut moins dirigée contre la Turquie que contre la France. Militairement elle fut bien conduite, mais échoua par les impérities diplomatiques. A son début, tout marcha favorablement pour les Anglais; la terreur causée par la présence de leur escadre contraignit le Sultan à signifier à l'ambassadeur son éloignement, démarche à laquelle cet envoyé refusa avec dignité d'obtempérer, la regardant comme étant imposée au Sultan. A ce moment l'attitude du général Sébastiani fut d'autant plus louable, que ses convictions intimes lui faisaient considérer la partie comme perdue. Tout à coup la chance tourne, l'espoir renaît! Nous avons signalé le moteur de ce changement inespéré[1]. La flotte s'éloigne enfin, et l'ambassadeur ressaisit plus de crédit qu'il n'en avait précédemment. Dès lors, on le considère comme « le sauveur de l'Empire, » et ce surnom glorieux est dans toutes les bouches. — Tel fut le résultat final de cette malencontreuse entreprise de l'Angleterre.

VI.

INTRIGUES A L'INTÉRIEUR.

Revenons aux affaires de l'intérieur.

Indépendamment des exigences de la guerre, les embarras du gouvernement s'accroissaient de la révolte des pachas. On n'osait même joindre à l'armée du Danube aucune troupe de nouvelle formation, pour éviter de les mettre en contact, depuis le mauvais succès éprouvé

[1] Le succès obtenu, le Sultan conféra trois décorations de l'ordre du Croissant *de première classe*, au général Sébastiani, au marquis d'Alménara, ainsi que nous l'avons dit, et au conseiller d'ambassade Ruffin. Or, l'âge et les infirmités de ce dernier ne lui ayant pas permis de paraître sur le terrain, on ne pouvait récompenser en lui des services militaires. Les siens étaient donc d'une autre nature, et bien favorablement appréciés pour être assimilés à ceux des ambassadeurs.

Digitized by Google

l'année précédente en Romélie, voici à quelle occasion : Dans le cours de 1805, lors de la coalition de l'Autriche et de la Russie contre la France, la Porte s'était déterminée à garder envers cette puissance une parfaite neutralité. Pour la faire respecter, aussi bien que pour réprimer la révolte en Servie, elle réunit en Romélie des troupes qu'elle voulut renforcer d'un corps de seize mille nizam-djedid, formés en Caramanie par Kadi-Pacha[1]. Dans ce but, elle envoya des commissaires à Andrinople pour disposer des logements, mais ils furent chassés par le peuple à l'instigation des janissaires. Bientôt ces bandes indisciplinées prirent les armes et commencèrent une opposition ouverte. A cette nouvelle, un capidji-bachi se rendit sur les lieux pour rétablir l'ordre, mais il fut massacré. Les révoltés prirent position dans la petite ville de Babas-Eski, et s'y retranchèrent pour attendre leurs adversaires. Kadi-Pacha tenta en vain de les en déloger. S'étant engagé sans prévoyance dans les rues de cette ville, il dut, malgré l'extrême bravoure et l'ardeur de ses soldats, renoncer à s'en emparer après avoir perdu beaucoup de monde. Cet événement eut deux conséquences fâcheuses, le discrédit des nizam-djedid, uniquement parce qu'ils avaient été fort mal commandés, et le triomphe de ces janissaires pleins d'ignorance et d'orgueil.

Le contre-coup de leurs succès se fit promptement sentir dans la capitale. Leurs camarades y éclatèrent en injures contre les ministres et même contre le Sultan. Ce fut en cette occasion que le mufti Véli-Zadi-Effendi calma habilement ces dispositions inquiétantes en conseillant son propre exil, le renvoi du ministère, et l'élévation de l'aga des janissaires à la dignité de grand-vizir. La tranquillité se rétablit aussitôt, mais on verra qu'elle fut plus apparente que réelle. Comme toutes les situations transitoires, celle-ci n'offrait les avantages ni de l'ancien ni du nouveau système. Son effet fut de diviser et de passionner les esprits par le manque d'énergie du pouvoir, tant les habitudes d'un peuple sont difficiles à rompre, quand il s'agit surtout d'en substituer d'autres ponctuelles, pénibles, rigoureuses même, comme celles de la discipline militaire. L'opinion se montrait malveillante et jalouse chez les janissaires, insouciante et moqueuse dans les masses, sourde et inflexible chez les ulémas. Les revers qui désolaient l'Empire et les passions qui le divisaient depuis l'établissement de cette réforme étaient peu propres à lui faire des prosélytes.

Malgré la difficulté de la situation, les soins du gouvernement se concentraient courageusement vers la guerre; après l'incident de la

[1] Il avait été kadi (juge). Son goût lui ayant fait prendre la carrière des armes, on continua à le désigner par le titre de sa première fonction. Son nom était Abdurahman. Il joua, en 1808, un rôle important.

Digitized by Google

flotte anglaise, il sut récompenser et punir à propos. L'administration se montra plus active et la discipline plus rigoureuse. Feizi-Effendi, le commandant des Dardanelles, avait laissé les châteaux dans un déplorable état et déserté leur défense, il fut décapité. Le capitan-pacha, dont l'imprévoyance avait causé la destruction de la flottille, fut destitué, exilé, et remplacé par Séïd-Ali, Algérien qui, dans la dernière guerre contre les Russes, s'était distingué par un courage éclatant. En anticipant quelque peu sur l'époque que nous retraçons, disons qu'à peine en fonction, ce grand-amiral avait attaqué [1] à nombre égal dix-huit vaisseaux russes; le combat fut long et opiniâtre, et quoique les Ottomans eussent été vaincus, l'amiral Siniavin fut assez maltraité pour quitter ces parages afin d'éviter une nouvelle rencontre. Cet engagement, malgré son résultat, fit grand honneur au nouveau capitan-pacha. On lui sut gré de l'avoir si courageusemnt tenté. C'est en cette circonstance que cet amiral fit décapiter Chérémet-Bey, son vice-amiral, sous prétexte d'indiscipline, mais en réalité parce qu'il s'était laissé battre; acte d'une énergique rigueur qui produisit un bon effet, tant le courage de ce peuple était impatient de gloire.

Revenons aux préparatifs de guerre contre la Russie, en mars 1807. De toutes parts les levées marchaient sur le Danube. Leur rendez-vous était à Schumla, où devaient également se rendre le grand-vizir, son état-major, l'administration, et enfin les ministres, qui, selon l'usage, devaient toujours le suivre. Schumla est à moitié chemin de Silistrie à Andrinople, à la rencontre de la route de Varna, place d'où l'armée tirait ses approvisionnements par la mer Noire. Au nombre des dispositions urgentes était la répression de la révolte de Servie, fomentée par les Russes. C'était une guerre civile acharnée. On s'y battait avec la fureur du désespoir, et le pacha de Bosnie avait ordre de pousser cette guerre avec vigueur. Son corps d'armée, réuni dans la direction de Belgrade, formait l'extrême gauche de la ligne des Turcs. Sur le Danube, le plan d'opération était de placer l'armée russe entre deux feux, en effectuant des passages simultanés, l'un vers le bas fleuve, l'autre à Routschouck, où les Turcs avaient des têtes de pont sur la rive gauche. Le Sultan confiant dans le courage et l'intelligence militaire [2] de Mustapha-Baïrakdar, fort dévoué à sa personne, lui conféra la dignité de pacha à trois queues pour le rendre moins dépendant du grand-vizir.

Vers le 15 avril, après une brillante revue, les janissaires quittèrent Constantinople pour se rendre au camp. Leur nouvel aga était un an-

[1] 20 juin 1807.

[2] Baïrakdar signifie porte-étendard. Il garda ce surnom pendant toute sa carrière, même étant grand-vizir.

Digitized by Google

cien colonel du régiment qui fournissait des gardes au palais de France. Très admirateur de l'esprit militaire de ce pays, il était familiarisé avec les usages européens, et par suite grand partisan de la réforme, motifs qui avaient puissamment influé sur sa nomination à ce poste élevé.

A la même époque, il faut placer un événement naturel, mais qui eut de grandes conséquences. Ce fut la mort inopinée du mufti Véli-Zadi-Effendi; ses vertus, ses lumières, son expérience, et surtout sa prudence, avaient utilement servi la réforme. Le Sultan l'aimait comme un frère. On explique cette vive affection par le fait suivant : Le père du mufti possédait une esclave d'une grande beauté dont il fit présent à Mustapha III. Elle devint la mère de Sélim. Cette circonstance créa entre ce prince et le mufti un lien rare en Orient, celui de la reconnaissance du souverain envers son sujet. Ce personnage, véritablement homme de bien, avait jusqu'alors tenu en échec l'opposition des ulémas. Compagnon d'enfance de Sélim, c'était un ami sûr et expérimenté, difficile à remplacer. Afin donc de ménager la susceptibilité d'un corps aussi influent, ce prince se décida à choisir le nouveau mufti dans les rangs les plus élevés de cet ordre. A leur tête étaient les deux casiaskiers d'Anatolie et de Romélie. Ce dernier passait pour le plus éclairé, il affichait des opinions généreuses et favorables à la réforme, dont au fond il était l'ennemi déclaré, comme ayant tout à perdre à son établissement. Malheureusement pour Sélim et pour l'Empire ce fut en sa faveur qu'il se décida.

Il était d'usage, quand le grand-vizir s'éloignait du Sultan, de le remplacer par un substitut de son choix; lors donc que le grand-vizir Ibrahim-Pacha quitta la capitale pour prendre le commandement de l'armée, il nomma un kaïm-mékam (ou substitut) et des vékils (remplaçants) à la place des ministres titulaires qui l'accompagnaient. L'autorité du kaïm-mékam s'étendait partout où n'était pas le vizir, et le pouvoir de ce dernier était au contraire restreint à l'armée qu'il commandait et à la localité qu'il habitait. C'était, comme on le voit, un gouvernement double dont la responsabilité demeurait tout entière au vizir qui le nommait; il importait donc à ce dignitaire de bien rencontrer pour les affaires générales et pour ses intérêts privés. Mais ce personnage, comme militaire et comme politique, n'était nullement à la hauteur de ses fonctions; sans cesse occupé à maintenir son crédit, le motif qui le détermina à choisir Mustapha-Pacha pour kaïm-mékam, c'est qu'il l'avait jugé incapable de le supplanter. Son substitut avait en effet, pour ennemi particulier, la faction du sérail, et personne n'ayant plus d'intérêt que lui à la bien surveiller, le vizir pensa que son zèle s'accroîtrait au besoin de sa passion personnelle. Cet homme n'ava t que trop l'habileté du rôle qu'on lui assignait, mais on ne soup-

Digitized by Google

çonna ni sa profonde dissimulation, ni son audace, ni l'ambition dont il était dévoré. A peine aux affaires avec le nouveau mufti, ces deux caractères se devinèrent, et par suite s'entendirent pour renverser, à tout prix, les nouvelles institutions. Dans l'opinion du *chéikh-ul-islam*[1] elles devaient un jour anéantir leurs priviléges et ruiner leur crédit. De là son opposition et sa haine contre Sélim, le plus ferme appui de ces innovations, ce prince ayant déclaré qu'aucune considération ne le détournerait de son but, et qu'il mettait au succès de cette entreprise la gloire de son règne.

Quant au kaïm-mékam il puisait à la fois ses déterminations dans ses intérêts privés et dans ses mauvaises passions. Fort supérieur en facultés au vizir, il espérait qu'un revers militaire précipiterait celui-ci de son rang, et qu'il recueillerait son héritage politique; mais la prudence de Sélim et son peu de goût pour le kaïm-mékam Moustapha-Pacha avaient tout d'abord limité l'influence de ses récentes fonctions. Jamais ce prince n'agréait aucune mesure gouvernementale qu'elle n'eût été discutée, et toujours en sa présence. Trop délié pour se méprendre à ces preuves restrictives de la confiance du souverain, le kaïm-mékan les attribua aux entours du Sultan qui en effet le desservaient. C'était d'abord le secrétaire particulier de Sa Hautesse Ibrahim-Effendi; son esprit cultivé détestait l'ignorance des ulémas, l'indiscipline des janissaires, et, comme conséquence, était partisan du nizam-djédid; puis Achmet-Bey, un de ses écuyers, ainsi qu'Ibrahim-Effendi et Hadjy-Effendi, tous deux conseillers d'Etat, éloignés des affaires en 1806 lors du changement de ministère conseillé par le mufti; l'un avait été ministre de l'intérieur, l'autre intendant général du nizam-djedid, tous deux, soutenus par la faction du sérail, jouissaient de l'entière confiance de leur souverain, quoique par des motifs de prudence leur crédit ne fut pas officiellement avoué.

Pour un ministre ambitieux la pire de toutes les positions est d'être mal en cour, et sans influence au conseil; chaque jour irritait l'orgueil du kaïm-mékam en proclamant davantage son discrédit. Ne pouvant changer les sentiments du Sultan, il résolut, en désespoir de cause, de renverser la situation, et son audace lui suggéra d'accabler ses ennemis sous les débris du trône, afin de s'assurer le premier rang sous un nouveau règne; moyen terrible, mais qui satisfaisait pleinement sa vengeance et son ambition.

Il ne lui fut pas difficile, on le pense bien, d'associer le mufti à son projet en le voilant de l'intérêt du bien public en ce qui touchait la réforme. Comme preuve d'une entière sincérité sur ce point, il s'engagea à servir la querelle des ulémas et des janissaires contre le

[1] Le mufti est nommé *chéikh-ul-islam*, l'interprète de la loi.

Digitized by Google

Sultan jusqu'à complète réussite; tous deux s'entendirent vite, et si secrètement, que ce pacte de haine échappa à tous les yeux; le succès seul en révéla l'existence.

De tous les moyens d'exécution, le plus efficace et le plus facile était de raviver les ressentiments des janissaires et des classes inférieures, car malgré les soins, les dépenses et la sollicitude du Sultan, c'était dans la classe éclairée, et par conséquent la moins nombreuse, que la réforme comptait des partisans. Quant aux régiments mêmes qui y étaient soumis, il est certain que les soldats prenaient goût aux nouvelles manœuvres; ils étaient mieux logés, mieux armés, plus commodément vêtus, recevaient une plus forte paye, et, ce qui était facile à voir, les mouvements militaires s'opéraient plus vite et avec plus d'ordre. Leur esprit était donc pleinement convaincu, sans toutefois qu'il leur fût possible de s'affranchir de cette fausse honte que leur causait le blâme des masses. Tant était grand chez ce peuple l'attachement aux vieilles coutumes, tant les innovations lui étaient antipathiques! rien ne changeait chez les Orientaux, ni les lois, ni les usages, ni le costume. Les transformations du vêtement étaient rares, lentes, peu variées, et ne s'appliquaient guère qu'à des détails insignifiants; jamais de ces caprices nombreux qui s'imposent avec une fougue irrésistible, d'une manière générale, subite, et qui en Europe constituent la mode. Ce sont de simples modifications de ce qui est, propres à attester, au besoin, que rien n'est immuable chez l'homme, quoique depuis cinq siècles ces variations soient à peine appréciables chez les Musulmans. C'était donc avant tout le charme puissant de l'habitude qu'il fallait vaincre pour les civiliser; si quelques esprits distingués en triomphaient facilement, les facultés vulgaires demeuraient sous son joug, surtout quand il s'y mêlait quelques scrupules religieux; un chef de parti s'emparant de ce texte était donc sûr d'être écouté, et c'est sur ce terrain que les conspirateurs placèrent leurs leviers.

Les nouveaux régiments occupaient dans les faubourgs de la capitale de somptueuses casernes, où l'on avait su concilier le goût national avec les exigences d'un service bien entendu; il en était de même des établissements de cavalerie et d'artillerie. Cette dernière arme n'avait rien à envier, comme adresse, aux régiments européens; le nombre seul était moindre, comparé aux forces de l'ancien système qui formaient la majeure partie de l'armée. On tint compte du passé, et par une sage prévoyance, afin de prévenir toute collision, les régiments modèles ne furent point envoyés sur le Danube; le plus grand nombre fut cantonné en Asie, d'autres dans les faubourgs de la capitale, quelques-uns enfin sur les rives du Bosphore. A ces derniers l'on adjoignit deux mille yamacks-tabiélis (aides-canonniers); c'étaient des aventuriers employés aux ouvrages de fortifications, originaires

Digitized by Google

des rives de la mer Noire et de l'Albanie, qui, casernés et payés comme les nouveaux régiments, n'étaient point soumis à leur discipline, et ne portaient point l'uniforme. On espérait leur inspirer le goût des mêmes manœuvres, et plus tard les incorporer aux nizam-djedid; tel était le plan du gouvernement lors de l'entrée aux affaires du mufti et du kaïm-mékam.

Les yamacks étaient tous à ces fonctions, quand ce dernier personnage envoya quelques émissaires aux batteries pour faire échouer ce projet, en faisant naître des divisions entre les deux corps. Des querelles et des voies de fait eurent bientôt lieu; c'est dans ces dispositions, et au moment où l'irritation était la plus vive, que l'ordre fut donné, en payant un arriéré de solde aux yamacks, de leur faire revêtir les uniformes du nizam-djedid. Mahmoud-Effendi, commandant sur le Bosphore, était dans la plus entière ignorance de cette perfidie; à peine arrivé à la batterie de Rouméli-Kavack[1] il acquitte la solde, puis fait déployer de nouveaux uniformes, et invite à les revêtir; aussitôt des murmures éclatent, Mahmoud-Effendi insiste avec fermeté; les yamacks s'y refusent avec emportement, l'injurient, et se jettent sur lui pour le tuer. Grâce à l'intervention des nizam-djedid, il échappe à la rage des rebelles en se sauvant dans un bateau avec son secrétaire; mais on les poursuit sur le Bosphore, et au moment où ils débarquent près Buyuk-Déré[2], ils sont égorgés et on se retire en laissant leurs cadavres sur le rivage sans dérober ni armes, ni vêtements, ni bijoux. Cette horrible scène, toute calculée, se passa le mardi 26 mai, à une heure après midi. Ce fut le premier acte sanglant de la révolution et le signal qui mit aux prises les yamacks avec les nouvelles troupes; mais les premiers ayant l'avantage de la préméditation et du nombre, chassèrent leurs adversaires des forts et batteries. Après avoir massacré le commandant de celle d'Asie, ils jetèrent son cadavre à la mer. Expulsés des châteaux, les nizam-djedid rentrent d'un commun accord à Constantinople, où ils reçoivent de l'autorité l'ordre de demeurer dans leurs casernes.

C'est alors que le kaïm-mékam dissimula avec soin à son maître la gravité des faits et les représenta comme sans importance. « Ce n'étaient, selon lui, que des actes faciles à réprimer et dont il se faisait fort de triompher promptement. » L'indolence et l'incapacité des ministres leur fit ajouter foi à ces rapports perfides et mensongers. Cependant, aux premiers mots, le bostandji-bachi, gouverneur du sérail, et en cette qualité commandant supérieur du Bosphore, se rend à la batterie où s'est commis l'assassinat de Mahmoud-Effendi. Il s'y présente dans son

[1] Château d'Europe.
[2] Buyuk-Déré, charmant village sur le Bosphore, dont le nom veut dire grand vallon.

Digitized by Google

bateau à sept paires de rames, marque officielle de sa dignité; mais il y est reçu à coups de canon par les yamacks, seuls maîtres des batteries. De la mer il veut les haranguer, mais il est bravé et injurié. Ces hommes ne reconnaissent donc plus les agents de l'autorité impériale? Son rapport aurait dû ouvrir les yeux, mais il n'en fut rien. Dès le soir, des nouvelles forgées par le kaïm-mékam calmèrent des esprits qui ne demandaient qu'à être abusés et non à savoir la vérité. Selon ce personnage, les yamacks n'avaient d'autre but que de ne point faire partie du nizam-djedid, et la simple assurance qu'on ne les y contraindrait pas les ramènerait à leurs devoirs. On le crut. En ce moment, on eût triomphé des rebelles en agissant avec quelque vigueur; mais nul ordre ne fut donné que de la part des traîtres. Dans le sérail, près de son maître, se trouvait ce même bostandji-bachi, dont le nom (Chékir-Bey) doit être conservé comme l'expression d'un dévoûment sublime. Pendant la crise, l'unique pensée de défense se rattacha à lui. Il fit armer tout ce qu'il trouva de disponible, les bostandjis, les itschoglans (pages), et organisa la défense en cas d'agression. Mais le danger était au-dehors du palais, et Sélim persista à attendre les événements quand il lui appartenait de les diriger. Son incurie transforma un trouble partiel et local en une insurrection générale. Grâce à l'intrigue, un moment suffit pour persuader à la populace que la religion et les lois étaient menacées. L'exaltation des esprits fut électrique. A ce moment on fit aussi comprendre aux insurgés qu'ils s'étaient trop avancés pour reculer, et qu'ils étaient perdus s'ils faiblissaient; qu'en profitant au contraire de la crise, ils renversaient le nizam-djeddid; mais que, pour en arriver là, il fallait, sans faiblesse ni pitié, punir de mort les hommes qui l'avaient établi. Ce langage ne trouva que trop d'adhérents. Les rebelles n'ignoraient pas qu'une seule mesure bien calculée pouvait les anéantir. Comme moyen donc d'accroître leur énergie en concentrant leur action, leurs guides occultes leur suggérèrent de se choisir un chef.

Parmi les yamacks qui avaient pris le plus activement part à l'insurrection, se trouvait un certain Kabaktchi-Oglou, homme obscur, comme l'indique son nom (marchand de courges, fruitier), mais d'un grand caractère. D'ailleurs sans appui ni entours, véritable aventurier de camp, prêt à exécuter avec bravoure et dévouement une pensée toute tracée. De tels hommes, rares en Europe, ne l'étaient point en Orient, et porteraient à croire que l'intelligence nuit à l'énergie, ou du moins la tempère. C'est que, dans ces combinaisons hasardées et ces tentatives hardies où la vie sert d'enjeu, il est naturel que des Musulmans, imbus de fatalisme, et mettant moins de prix à l'existence, la prodiguent plus volontiers au but qu'ils poursuivent. Ce fut un homme de cette trempe qu'ils élurent pour chef.

Digitized by Google

Dès le lendemain de l'événement, sur des avis secrets venus de la capitale, les insurgés quittèrent leurs batteries, en en confiant la défense à de simples détachements. Mais le gros de leurs forces, dans la prévision qu'on marcherait pour les réduire, se retira en rase campagne. Dans cette position, ils pouvaient se recruter facilement de tous les mécontents, ou se dissoudre en cas de danger. Ils demeurèrent ainsi dans la plaine de Buyuk-Déré, le 27 et le 28 mai; là, après avoir juré de défendre leur religion et leurs lois, ils promirent une obéissance absolue à leur chef, l'autorisant à punir de mort les lâches ou les traîtres. Kabaktchi-Oglou imposa l'ordre unique, mais absolu, de demeurer calmes, sans se permettre ni un cri, ni un acte répréhensible. Par cette singulière attitude, ces séditieux armés passèrent aux yeux de la population pour des victimes. S'emparant avec adresse de cette inaction imposée, le kalm-mékam la représenta à son maître comme une preuve d'éloignement de toute idée de révolte. Selon lui, cette conduite était de nature à mériter le pardon à des hommes qui n'étaient qu'égarés; mais, en réalité, cette apparente tranquillité lui était nécessaire, ainsi qu'au mufti, pour compléter leurs mesures, et recruter des partisans en faisant appel à toutes les passions de la populace.

BARON PRÉVOST.
ancien secrétaire d'ambassade.

(*La suite à la prochaine livraison.*)

Digitized by Google

INDUSTRIE PISCICOLE

LA LAGUNE DE COMACCHIO

SES PÊCHERIES, SON COMMERCE

I.

APERÇU GÉNÉRAL.

Lorsqu'on a parcouru la terre riante, fertile et peuplée de la Lombardie et qu'on arrive à Ferrare, il suffit de quelques heures de marche, dans la direction de l'Adriatique, pour se trouver tout à coup au cœur d'une campagne plate, sablonneuse, désolée, où règnent le silence et la misère. Les rares habitants de cette plaine déserte ont si peu de communications avec les contrées environnantes, que, pour se rendre aux confins de leur territoire, il n'y a pas même une seule voiture publique, quoique le chemin qui le traverse soit l'unique voie de la colonie industrielle la plus curieuse, mais la moins connue peut-être de toutes celles qui existent à la surface du globe : je veux parler de cette population intéressante de Comacchio qui, dans les temps anciens, au moment sans doute où les barbares chassaient devant eux les peuples civilisés, vint, comme les fondateurs de Venise, se réfugier au sein de l'immense marécage que, depuis des siècles, elle est

Digitized by Google

occupée à transformer en un véritable instrument d'exploitation de la mer, et où son ingénieuse industrie attire le jeune poisson éclos dans l'Adriatique, et le récolte, quand il est adulte, par des procédés aussi rationnels que ceux des agriculteurs pour ensemencer la terre et en cueillir les fruits.

Moins favorisée que Venise, sa voisine, et ne pouvant, à cause de l'infériorité de sa position, aspirer comme elle à la souveraineté commerciale, ni aux bénéfices des conquêtes, elle appliqua son génie à combiner un admirable système de digues formées avec la fange de ses lacs, affermies avec les débris des coquillages qui en habitent les eaux, coupées par de nombreuses écluses, reliées à des canaux bien ménagés qui, en donnant accès aux flots de l'Adriatique et à ceux des deux rivières qui bordent deux côtés de la lagune, permettent d'opérer à volonté sur cette lagune tout entière, ou sur chacun de ses compartiments, avec autant de facilité que s'il s'agissait d'un simple appareil de laboratoire : travail gigantesque, mais jusqu'ici sans gloire, modestement accompli par des hommes simples, résignés à la rude discipline du vaisseau, à la vie monotone et sobre de la caserne, au sacrifice de leur sommeil pendant ces nuits orageuses où la tempête tourmente la lagune et en soulève les flots; satisfaits, pour prix de tant de labeur, d'un modique salaire et de la part de poisson qu'une administration paternelle leur distribue chaque jour.

La médiocrité de leur condition ne les porte jamais à chercher ailleurs une existence plus lucrative, ni à y contracter des alliances. Ils naissent et meurent dans le lieu qui les a vus naître, prenant pour un exil temporaire tout ce qui les éloigne du clocher natal ou de la bourgade hospitalière. Mais les devoirs de l'hospitalité ne s'étendent pas, chez eux, jusqu'à une facile concession du droit de cité. Les nouveaux venus, qui aspirent à la faveur de s'incorporer à la colonie, doivent justifier d'un riche patrimoine et d'un séjour non interrompu de plusieurs années, et encore sont-ils toujours considérés comme des étrangers. De longues générations suffisent à peine pour consacrer leur adoption; car leur intronisation est un empiétement sur un privilége héréditaire, *le droit au travail*, que la féodalité légua aux habitants comme une transformation *de la glèbe*.

Il y a cependant, à l'heure qu'il est, une exception à cette règle ordinairement inflexible. Mais il n'a fallu rien moins que des services rendus à la communauté pour apaiser les susceptibilités d'une répugnance instinctive.

La famille qui a eu les honneurs de ce rare privilége est originaire de Marseille. Son chef, Claude Girard de Bayon, vint à Comacchio en 1810, chargé par Napoléon d'y organiser des salines qui, sur l'injonction de la République de Venise et d'après les termes d'une

Digitized by Google

transaction conservée dans les archives de la maison d'Este [1], avaient été détruites vers la fin du quatorzième siècle, et que le duc Alphonse, l'implacable ennemi du Tasse, n'eût pas manqué de rétablir au commencement du seizième, si, dans l'intérêt de celles de Cervia, le Pape Adrien VI ne l'eût contraint de renoncer à ses desseins, et de signer l'engagement de ne jamais rien entreprendre sur aucune autre partie de son territoire [2]. L'établissement que fonda Claude Girard de Bayon était déjà, dès 1813, en mesure de fournir, comme aujourd'hui, vingt millions de kilogrammes d'un sel aussi blanc, aussi grené, aussi consistant que ceux du midi de la France, malgré la différence des climats. Sans les événements politiques de 1814, cet établissement aurait pris de bien plus grandes proportions; mais, tel qu'il est, ses produits suffisent à la consommation des États pontificaux, à celle d'une partie de Venise, au duché de Modène qui, en vertu d'une convention à perpétuité conclue entre les deux gouvernements, y fait des provisions.

La création de cette nouvelle industrie est devenue pour la colonie, dont les habitants, à l'exception des membres de quelques familles aisées, vivent tous du travail de leurs mains, une ressource de plus qui concourt à l'amélioration de leur sort. M. Édouard Casatelli, directeur actuel de la fabrique et membre de la famille adoptive, perfectionne les procédés tout en conservant les traditions de son aïeul, et, par ses bons offices, n'a pas peu contribué à serrer les liens qui unissent désormais sa maison à la population dont il sert les intérêts.

Les habitants de Comacchio, presque exclusivement occupés de la pêche, n'ont pas, après le vin, la polenta et quelques fruits, d'autre nourriture que le poisson de la lagune et surtout que l'anguille, dont ils font un grand commerce. Cependant ce genre d'alimentation, loin de nuire à la santé publique, l'entretient au contraire dans l'état le plus florissant. Les individus, soumis à la permanente influence de ce régime, sont robustes et poussent aussi loin leur carrière que ceux des contrées où l'on ne mange que de la viande. Leur stature élevée, l'ampleur de leur poitrine, la muscularité de leurs membres, la souplesse de leur corps, leur regard vif, leur teint animé, leurs cheveux noirs et épais, annoncent une vigueur dont on ne voit pas de plus frappants exemples dans tout le reste de l'Italie.

On remarque aussi de belles natures de femmes au profil grec, à la taille élancée, à la chevelure abondante, aux formes correctes, fine-

[1] En 1405, le marquis Nicolo d'Este souscrivit à une convention formulée en ces termes: « Quod de cætero in dicto Comacli, vel in alio loco dicti domini Marchionis non possint componi, » nec denuo fieri, nec elevari, aut reflci, vel alique salinæ, vel levari aliquod sal. » Bonaveri, *della citta di Comacchio*, p. 39.

[2] En 1514 et 1522, le duc Alphonse s'engagea à n'établir aucune saline: « In civitate, comi- » tatu, sive valle Comacli, aut alio loco in territorio, aut dominio. » Bonaveri, *Op. cit.* p. 93.

Digitized by Google

ment accusées, et dont les admirables proportions ne subissent jamais les disgrâces de l'obésité. Ce sont des mères fécondes qui, après avoir payé leur tribut à la race dont elles conservent l'intégrité, arrivent souvent jusqu'à la décrépitude sans qu'aucune infirmité vienne condamner à l'inaction leur verte vieillesse.

Exclusivement vouées à l'éducation de leur famille et au soin du ménage, elles ne sont point admises à quitter le foyer domestique pour prendre part aux travaux d'exploitation de la lagune, ni même à y visiter leurs pères, leurs maris, leurs frères, leurs enfants, qui y vivent en commun dans les nombreuses casernes de ce singulier phalanstère. Les sévères prescriptions d'un réglement dont la volonté souveraine du gouverneur peut seule, dans les occasions graves, tempérer la rigueur, leur interdisent d'avoir avec eux aucun commerce, si ce n'est aux jours de *permission*, où les hommes sont autorisés, à tour de rôle, à rentrer à la ville où elles restent solitaires. Mais à ce retour périodique au sein de la famille ne tarde pas à succéder une nouvelle absence; car, pour que d'autres puissent jouir du même privilége, il faut que ceux qui en ont déjà goûté les douceurs viennent bientôt au poste pour y reprendre le service.

Comme les femmes de l'Orient, elles ne sortent jamais sans être enveloppées d'un voile qui couvre leur front, encadre leur figure régulière, et donne un charme de plus à l'expression pleine de mélancolie dont leur douce physionomie est empreinte. Les couleurs vives leur plaisent; leur chaussure, garnie d'un fond de bois, semble, comme le berret grec et le bonnet à long flocon dont les hommes sont coiffés, le dernier vestige du costume de ces colonies pélasges qui, sous la domination romaine, peuplèrent le littoral de l'Adriatique.

Ces obscurs pêcheurs seraient-ils les descendants de l'une de ces colonies célèbres?

Cette pensée se présente naturellement à l'esprit, non-seulement lorsqu'on a égard au caractère physique de la race, mais surtout quand on se rappelle que non loin de là, près de l'embouchure la plus méridionale du Pô, au voisinage de Ravenne, une cité grecque, du nom de Spina, florissait jadis dans ces parages [1].

Il n'y aurait donc rien d'étonnant que les habitants de cette ville, à laquelle on donne Diomède pour fondateur, et dont le reflux de l'Adriatique découvre quelquefois les ruines, fussent venus, par suite d'une invasion des barbares ou par un excès de population, se réfugier sur l'île de Comacchio, comme ceux d'Aquilée sur celle de Rialto où ils assirent Venise. Mais ce n'est là qu'une conjecture probable, en fa-

[1] Pline, liv. III, chap. XVI,

Digitized by Google

veur de laquelle on ne peut invoquer encore le témoignage d'aucune médaille, d'aucune inscription, d'aucun monument historique. C'est un curieux problème qui mérite l'attention des antiquaires.

Le plus ancien document sur cette question est celui qu'on trouve consigné dans la grande collection des Actes des Conciles publiée par Labbe. On y voit qu'au commencement du sixième siècle, sous le pontificat de Simmaco, un évêque de Comacchio, du nom de Pacaziano, a souscrit au troisième et au quatrième conciles romains. Or, si à cette époque il y avait déjà un siége épiscopal à Comacchio, il est probable que sa création devait remonter à des temps plus reculés; car alors l'Eglise, dans le but d'asseoir son action civile sur les contrées où la loi romaine avait régné, mettait sa politique à n'instituer ses prélats que dans les villes anciennes, afin d'y effacer jusqu'aux dernières traces de la civilisation mourante dont elle recueillait l'héritage.

Pacaziano avait donc eu des prédécesseurs, et, en se plaçant à ce point de vue, l'antiquité de la ville de Comacchio serait mise hors de toute contestation, si une inscription latine, gravée à l'entrée de sa cathédrale, ne semblait, au premier abord, prendre la forme d'une objection. On y lit, en effet, que le fondateur de cette basilique, construite au commencement du huitième siècle, en fut le premier pasteur sous le nom de Vincent. « *Tempore domini Fœlicis ter beatissimi archiep.* » *sanctæ ecclesiæ Ravvenatium, favente Deo, fecit Vincentius primus* » *episcopus cathedralis ecclesiæ sancti Cassiani Cymacli cum primum* » *ædificium posuit. Indictione sexta* † *fœliciter.* » Mais il est évident, quand on va au fond de la pensée de cette inscription, qu'elle exprime, de la manière la plus formelle, que c'est de la cathédrale, *attendu qu'il en fut le fondateur*, et non de la ville, que Vincent fut le premier évêque. Il n'y a donc en réalité aucune contradiction entre son vrai sens et le fait de l'existence antérieure d'autres pasteurs.

Si je m'attache avec une certaine insistance à mettre en relief l'antiquité de la ville de Comacchio, ce n'est pas pour répondre à une simple question de curiosité : une entreprise plus sérieuse me préoccupe. Je veux démontrer qu'une colonie tout entière, réfugiée dans une île solitaire qu'une immense lagune isole de toutes les contrées voisines, réduite pour vivre à exploiter les eaux comme les autres exploitent leurs champs, soumise à un régime alimentaire toujours identique, et à un régime presque exclusivement formé de trois espèces de poissons, le Muge, l'Anguille, l'Acquadelle, a pu traverser une longue série de siècles en conservant le type de sa race dans un état aussi florissant que les populations des plus riches territoires.

Ce mémorable exemple des bienfaits d'un pareil régime semble être resté là en réserve dans ce coin obscur du globe, comme pour faire

Digitized by Google

éclater aux yeux de tous, quand il en serait temps, la preuve des services qu'on peut rendre à l'hygiène publique en favorisant la multiplication d'un aliment qui n'entre presque plus pour rien dans la nourriture des peuples.

Sans doute, même à Comacchio, ce mode d'alimentation n'opère pas seul cette merveille. Un air salubre, renouvelé sans cesse par les vents qui soufflent dans ces parages, vivifié par son contact perpétuel avec des eaux salées que le flux et le reflux de l'Adriatique épurent en les agitant, fortifie les organismes; mais son influence salutaire s'exercerait en vain, si la digestion ne faisait pénétrer dans ces mêmes organismes tous les éléments capables de suffire à la plus active nutrition.

C'est à cette double source que la ville de Comacchio puise les conditions de sa prospérité physique et de l'état sanitaire de ses habitants. Les fièvres intermittentes, à l'invasion desquelles sont en général vouées les populations qui vivent au sein des marécages, n'y sont pas fréquentes, et, d'après le témoignage de Bonaveri, qui y exerça longtemps la médecine au commencement du dernier siècle, le scorbut lui-même ne s'y montre que par exception. Aussi, lorsqu'il se rencontre dans les pays environnants quelques jeunes gens d'une constitution débile ou menacés de consomption, les envoie-t-on se rétablir dans ces marécages, en leur faisant partager la table et les travaux des pêcheurs.

Quand des épidémies se développent, leur cause tient à des émanations putrides accidentelles, qui ne se produiraient jamais si l'on creusait assez profondément les canaux de communication avec l'Adriatique pour pouvoir, au temps des grandes chaleurs et des fortes gelées, inonder largement la lagune, et prévenir ainsi la mortalité du poisson, comme j'aurai soin de l'expliquer en faisant connaître les motifs de ces désastres. Mais ces rares malheurs n'infirment en rien l'efficacité d'un régime qui est démontrée par la plus éclatante de toutes les expériences et par une expérience unique dans l'histoire du monde civilisé.

On objectera peut-être qu'en prenant des mesures pour multiplier le poisson et le faire entrer en grande proportion dans l'alimentation au lieu de subvenir aux besoins suscités par l'accroissement des populations, on ne réussira qu'à aggraver ces besoins, à cause de la prétendue puissance prolifique que l'usage continu de cet aliment développe. Et, pour en donner la preuve, on ne manquera pas de citer l'éternel exemple des populations maritimes, que la crédulité publique investit de ce redoutable privilége.

Ce préjugé, introduit par Hippocrate, accueilli par Montesquieu et propagé sans examen par tous ceux qui ont écrit sur cette matière,

Digitized by Google

avait conduit l'immortel auteur de l'*Esprit des Lois* à se demander si les règles monastiques, qui imposent à des religieux voués au célibat le poisson pour nourriture, ne seraient pas contraires aux vues même du législateur, dont les prescriptions inopportunes, au lieu d'être une cause d'apaisement, condamneraient leurs innocentes victimes au supplice de la pénitence[1]. L'autorité d'un si grand nom, la confiance absolue que son sentiment sur cette question a partout rencontrée, ne permettent pas de laisser échapper l'occasion de demander à des observations précises jusqu'à quel point cette opinion concorde avec les données de l'expérience, et si elle ne serait pas tout simplement l'écho d'un préjugé vulgaire. J'aborderai donc librement ce sujet, comme c'est le droit de la physiologie.

Sans me préoccuper des causes générales, diverses, mal définies, qui concourent à l'accroissement de la population, et parmi lesquelles la volonté de l'homme prend une part qui déjoue tous les calculs, il me suffira, pour répondre à l'objection dont je viens de parler, d'ouvrir les registres de l'état civil de Comacchio. J'y vois d'abord qu'au commencement du dix-huitième siècle le nombre des habitants s'élevait à cinq mille, chiffre invariable alors aux yeux de ceux-là même qui, comme Bonaveri, croyaient le plus fermement à l'excessive fécondité de la colonie. Je cite textuellement, afin qu'on puisse juger de la légèreté avec laquelle cette question a toujours été envisagée : « La » citta di Comacchio non conta piu di cinque mila anima, essendo in» variabile per altro il tenore della populazione sebbene col riflettere, » cun coi ogni uno si congiunge in matrimonio fosse regio navole, che » il populo avesse à reuscire assai piu numeroso[2]. »

Depuis le moment où Bonaveri écrivait ces lignes jusqu'en 1833, c'est-à-dire dans l'espace de cent trente ans environ, cette population ne s'est accrue que de quatre cents âmes; mais, à partir de 1834, elle prit un tel essor, qu'en ces vingt dernières années elle a éprouvé une augmentation de mille trois cent quarante-cinq habitants, ce qui a porté son chiffre de cinq mille quatre cents à six mille six cent soixante-un. Cependant, malgré cet élan inaccoutumé et soutenu, le nombre des naissances n'y est point encore arrivé au niveau de

[1] Dans les ports de mer, où les hommes s'exposent à mille dangers, et vont mourir ou vivre dans des climats reculés, il y a moins d'hommes que de femmes. Cependant, on y voit plus d'enfants qu'ailleurs : cela vient de la facilité de la subsistance. Peut-être même que les parties huileuses du poisson sont plus propres à fournir cette matière qui sert à la génération. Ce serait une des causes de ce nombre infini de peuples qui est au Japon et à la Chine, où l'on ne vit presque que de poisson : si cela était, certaines règles monastiques qui obligent à vivre de poisson seraient contraires à l'esprit du législateur même. (Montesquieu, *Esprit des Lois*, chapitre XIII, livre XXIII).

[2] Bonaveri, *Op. cit.*, page 20.

Digitized by Google

celui des contrées de l'Italie où on ne mange que de la viande, ainsi que j'aurai le soin de le montrer, après avoir fait connaître le relevé officiel de la période exceptionnelle dont je viens de parler.

Tableau des naissances, des décès et des doubles naissances de la ville de Comacchio, depuis 1834 jusqu'en décembre 1853.

ANNÉES	NAISSANCES	DÉCÈS	DOUBLES NAISSANCES	DIFFÉRENCE en plus des naissances
1834	204	116	»	88
1835	203	188	8	15
1836	211	115	2	96
1837	223	143	4	80
1838	204	203	6	1
1839	220	177	6	13
1840	201	178	2	23
1841	216	137	4	79
1842	222	166	6	56
1843	212	186	4	26
1844	240	140	10	100
1845	225	130	4	95
1846	216	153	8	63
1847	252	160	4	92
1848	216	180	»	36
1849	279	176	4	103
1850	245	143	»	102
1851	252	168	4	84
1852	286	202	10	84
1853	218	139	2	79
TOTAL des différences en plus des naissances				1,345

OBSERVATIONS

La population totale de la ville de Comacchio, au 30 novembre 1853, était de 6,661 âmes, dont : 3,375 hommes. 3,286 femmes.

TOTAL 6,661

En prenant la moyenne des chiffres contenus dans ce tableau, on trouve qu'elle s'est élevée, pendant la période dont il est l'expression, à deux cent vingt-sept par an, ce qui donne une naissance pour vingt-neuf habitants, et, par conséquent, la preuve directe de l'infériorité

Digitized by Google

de la ville de Comacchio sur les provinces de l'intérieur des terres; car, en Lombardie, pays limitrophe, les naissances sont de un sur vingt-six un sixième, et, dans le reste de l'Italie, de un sur vingt-sept[1]. Les faits sont donc ici en opposition formelle avec l'opinion de Montesquieu. Ils démontrent que le mouvement ascensionnel de la population a moins tenu, pendant cette période de vingt ans, à l'augmentation des naissances qu'à la réduction de la mortalité, dont la proportion n'a été que de un sur quarante.

Comme toutes les contrées où la crédulité publique nourrit quelque vieux préjugé, la lagune de Comacchio a aussi sa légende, et, par conséquent, son île de la fécondité, restée célèbre par l'aventure dont on raconte qu'elle fut le théâtre. Un gentilhomme de Ferrare, le marquis de Volta Guorano, ayant cédé au conseil d'aller s'établir pendant quelque temps, avec son épouse qui avait jusque-là été stérile, sur cette île privilégiée où, dit-on, les femmes deviennent si facilement enceintes, y obtint un héritier qui, par ses exploits, fut l'honneur de sa race, et donna son nom au lieu de sa naissance, comme l'assure Bragis Albertini, dans son oraison funèbre du vaillant capitaine[2]. Mais, en prenant la légende pour une réalité, il n'y aurait rien dans ce fait qui impliquât l'existence d'une vertu prolifique de l'alimentation par le poisson, car l'influence du milieu ambiant sur l'ensemble de l'organisme a pu, en rétablissant l'harmonie de toutes les fonctions, éveiller celle qui n'avait point encore été mise en jeu, sans qu'on soit obligé d'en attribuer pour cela le résultat à une action spécifique. Toutes les femmes doivent être fécondes : celles qui sont stériles ne se trouvent pas dans l'état normal, et il ne serait pas rationnel de dire d'une cause générale qui guérit une maladie, il ne serait pas rationnel de dire qu'elle exagère la fécondité.

Ce n'est point par des preuves directes ou par des calculs statistiques réguliers qu'on a été conduit à admettre que les populations ichthyophages étaient plus fécondes que les autres, et qu'elles devaient cette fécondité à l'action spécifique de leur mode d'alimentation. On a déduit cette conséquence du simple soupçon que la chair du poisson posséderait des propriétés aphrodisiaques, comme si l'orgasme sexuel dans la race humaine, et surtout dans la race humaine civilisée, était, comme chez les femelles des animaux, le signe certain de la maturité des germes que les ovaires renferment; comme si la maturité préalable de ces germes n'était pas la condition nécessaire de la conception; comme si cette maturité n'était pas indépendante de l'acte; comme si le penchant sexuel lui-même ne survivait pas à l'âge de la stérilité

[1] *Annuario statistico d'Italia.*
[2] Sancassoni *Scanzia Cinellana Sc.*, 19, page 20, et Bonaveri, *Op. cit.*, page 144,

Digitized by Google

naturelle, c'est-à-dire à l'âge où il ne saurait avoir aucun résultat pour la propagation de l'espèce.

Mais il ne s'agit ici, en ce qui concerne Comacchio, d'aucune influence de la nature de celles dont je viens de parler. Si un air vif et salé, une nourriture substantielle, un travail modéré, y entretiennent la santé publique dans un état florissant, et y développent tous les attributs de la force, ce sont des bienfaits à la réalisation desquels l'alimentation par le poisson concourt au même titre que pourrait le faire le régime exclusif de la viande.

Si donc l'instinct sexuel prenait réellement, comme on le suppose, une certaine place dans la vie de cette population robuste, ce n'est point à une prétendue influence aphrodisiaque de son régime qu'il faudrait l'attribuer, mais à une vigueur normale qui n'a, pour se partager, ni les inquiétudes des transactions commerciales, ni la concurrence de l'ambition, ni les agitations de la politique, ni ces luttes ardentes de la pensée pour lesquelles se passionnent les hommes des contrées que l'esprit énervant du siècle a visitées. Qu'on suppose une flotte sous le gouvernement absolu d'un amiral chargé de pourvoir à tous les besoins, ayant jeté l'ancre au milieu de l'Océan, condamnée à y vivre du produit de sa pêche, ne communiquant avec le reste du monde que pour transborder le poisson dans les barques qui viennent le chercher, et l'on aura l'image de cette colonie, dont les établissements sont disséminés, sur les îles de son lac immense, comme les vaisseaux d'une escadre. Placée toujours entre le ciel et l'eau, au milieu de l'éternel silence que trouble seul, pendant le calme, le bruit monotone des rames, et, pendant l'orage, le mugissement des flots, elle n'a d'autre soin et d'autre souci que ceux de la vie matérielle.

En réduisant donc les choses à leur juste valeur, et en prenant l'histoire entière de cette colonie comme point de départ, on arrive à cette conséquence : que la chair de poisson est une substance alimentaire aussi bienfaisante que la viande, dont nos préjugés nous font estimer plus haut la valeur. Pourquoi en serait-il autrement? La fibre musculaire, ce riche composé de matière nutritive, n'y est-elle pas plus abondante encore?

II.

DESCRIPTION DE LA LAGUNE.

La lagune de Comacchio, autrefois partie intégrante des domaines de la maison d'Este, incorporée à ceux de l'Église depuis 1598, époque à laquelle le Pape Clément VIII s'empara de Ferrare après la mort du duc Alphonse II, est située sur les bords de l'Adriatique, entre l'em-

Digitized by Google

bouchure du Pô et le territoire de Ravenne, à 12 lieues de Ferrare. Elle forme là un immense marécage, de 140 milles de circonférence, de 1 à 2 mètres de profondeur, qu'une simple bande de terre sépare de la mer, avec laquelle le port de Magnavacca lui ouvre une permanente communication.

Deux rivières, le Reno et le Volano, qui furent jadis des branches du Pô, mais qui naissent maintenant d'un canal commun situé hors de Ferrare, près de Saint-Georges, célèbre monastère des pères olivétains, embrassent ce vaste marécage dans une espèce de Delta, comme le Rhône ceux de la Camargue. Elles en cotoient les rives, du sud au nord et descendent à la mer, où leurs embouchures forment deux ports, distants l'un de l'autre de 20 kilomètres, entre lesquels se trouve celui de Magnavacca.

Bordée par ces deux rivières limitrophes; donnant jadis accès aux flots de l'Adriatique par des fossés irréguliers qu'inondait le canal Magnavacca; alimentée, durant l'hiver, par les eaux pluviales qu'y introduisent de nombreux canaux d'écoulement, la lagune de Comacchio offrait donc, dans les temps anciens, les conditions les plus favorables pour que la main de l'homme pût facilement la convertir en un champ d'exploitation, où le mélange des eaux douces et des eaux salées devint la base de l'industrie. Ce fut en effet dans cet état que ses premiers habitants la rencontrèrent, quand ils vinrent s'y établir.

Parmi les îles nombreuses qui s'élèvent à la surface de ses eaux, il en est une, étroite et longue, un peu plus spacieuse que les autres, placée au cœur même de la lagune, à 2 milles du littoral de la mer vers le levant, à 3 milles du continent vers le Nord, à plus de 15 milles vers le couchant et le midi. C'est là que ces pêcheurs industrieux vinrent chercher un refuge, et fondèrent, sur un ruban de terre de 1,250 mètres de long, de 200 mètres de large dans sa partie moyenne qui est la plus renflée, une ville qui compte aujourd'hui 6,661 habitants, et dont la forme générale fut évidemment déterminée par celle du sol sur lequel ils l'établirent.

Elle s'allonge donc, d'un bout à l'autre de cette île, en une seule rue, qui commence par un monastère et finissait naguère encore par une forteresse dont la révolution de 1848 a fait disparaître jusqu'aux derniers vestiges. Les maisons qui la composent, ordinairement à un seul étage à cause de la violence des vents, sont uniformes et d'une assez modeste apparence.

Vers le milieu de sa longueur, là où le terrain sur lequel elle repose est un peu moins étroit qu'à ses deux extrémités, cette rue principale s'élargit en une place irrégulière sur laquelle s'élève la cathédrale, vaisseau sans caractère, modifiée à plusieurs reprises selon les besoins de la population; une tour isolée, autrefois, sans doute, un

Digitized by Google

moyen de défense ou un clocher, et du haut de laquelle on découvre le panorama de la lagune; une grande auberge, vieux palais humide dont les fresques dégradées, les pavés disjoints, les portes mal fermées, annoncent que les étrangers ne viennent pas souvent visiter ces parages où aucune voiture ne les conduit, et d'où les dépêches elles-mêmes ne partent que deux fois par semaine; c'est dans ce palais que Dom Massari de Ferrare, alors fermier-général, donna l'hospitalité à Spallanzani, lorsque l'auteur du *Voyage dans les Deux-Siciles* vint à Comacchio pour y étudier la génération des Anguilles.

Enfin, à droite et à gauche de cette place, un certain nombre de maisons, alignées sur quelques rues transversales, donnent à la cité, qu'un fossé d'enceinte protége, la forme de la croix.

Les descendants de cette race antique, solitaires et sans ambition dans l'obscure retraite où les pêches de la lagune suffisent à leurs besoins, y sont restés jusqu'à ces derniers temps, sans établir de communication directe avec les contrées environnantes. Leurs barques furent toujours leur unique moyen d'aborder le continent, dont les populations n'avaient pas d'autre voie pour venir à leur rencontre. Mais à mesure que les membres de la famille se multiplièrent, et que le perfectionnement de l'industrie fit naître le besoin de donner à l'exportation un plus grand développement, un chemin régulier conduisit de l'une des extrémités de l'île vers Ravenne, et, de l'autre, une digue étroite, formée avec la vase extraite des bassins, s'étendit vers le territoire de Ferrare, comme un cable qui attache le navire au rivage.

Ces deux voies de communication, dont la dernière n'a été construite qu'en 1844, amenèrent à Comacchio quelques marchands de plus, mais contribuèrent peu à sortir son industrie de l'obscurité où la dissertation confuse de son historien Bonaveri, et les documents incomplets publiés par Spallanzani l'ont laissée. Il me suffira, pour lui donner toute la célébrité qu'elle mérite, de dire clairement par quelle ingénieuse combinaison le bon sens pratique de ces modestes pêcheurs a transformé un marécage de 30,000 hectares en un appareil hydraulique qu'ils manœuvrent comme une armée d'exploitation. Et je ne doute pas que désormais les curieux ou les artistes qui se dirigent vers Ravenne ou Ferrare, pour y faire leur pèlerinage aux reliques du Dante, à celles de l'Arioste ou au cachot du Tasse, ne se détournent de leur chemin pour admirer l'œuvre immense de cette colonie sans pareille.

L'idée d'une si ingénieuse organisation leur fut inspirée par la découverte de l'instinct particulier qui porte certaines espèces de poissons à remonter les cours d'eau, par légions innombrables, quelque temps après leur éclosion, et à regagner la mer quand ils sont

Digitized by Google

adultes; curieux phénomène, qui se répète chaque année, sur tous les points du globe, aux embouchures des canaux qui se déchargent dans la mer ou que la mer alimente.

On voit, en effet, vers des époques fixes, aux embouchures de ces canaux, s'élever à la surface des myriades de très petits poissons diaphanes, qui s'avancent par masses plus ou moins compactes, et qui suffiraient au repeuplement de toutes les eaux de la terre, si une protection efficace les préservait des causes de destruction, ou si on les transportait dans des réserves où ils pussent, comme à Comacchio, se convertir en abondantes récoltes de chair alimentaire. Mais il n'en est pas ainsi.

Aussi, dans certaines contrées, les populations riveraines accourent-elles aux lieux où ces apparitions se manifestent, armées de longues perches au bout desquelles sont emmanchés des tamis, pour se livrer à ce plaisir de destruction. Elles plongent ces tamis dans l'eau jusqu'au tiers de leur diamètre, et, après les avoir promenés quelques instants afin d'écumer tout ce qui surnage, elles les retirent chargés de cette matière vivante qu'on verse dans des barriques où l'on l'entasse.

Cette matière vivante, quand on l'examine de près, se montre exclusivement formée, tantôt par des animalcules filiformes, qui ne sont autre chose que de jeunes Anguilles nouvellement écloses, quittant le lieu de leur naissance pour se disperser dans les ruisseaux et les lacs qui communiquent avec les fleuves dont elles remontent le cours; tantôt des Soles, des Plies, des Muges, des Loups, des Dorades, etc., etc., dont on détruit des générations entières.

C'est à ces migrations périodiques qu'on donne le nom de *montées*. Elles durent depuis le mois de février jusqu'à celui d'avril ou de mai, selon la température ou la différence des climats.

Frappés de ce fait immense et toujours en présence de ce grand spectacle, les habitants de Comacchio furent naturellement conduits à se préoccuper des moyens de le faire tourner au profit de leur industrie. Ils imaginèrent donc, pour atteindre ce but, d'avoir recours à un double mécanisme qui, après avoir attiré ces bancs de semence dans leur lagune, les entraînerait ensuite, quand les jeunes seraient adultes, vers des magasins où la récolte irait elle-même se rendre, et voici par quelle combinaison leur bon sens réalisa cet admirable projet.

Pour donner à cette semence un accès facile dans la lagune et l'inciter à y entrer, ils ouvrirent, en plusieurs endroits, de larges tranchées à travers les digues naturelles qui séparent cette lagune des deux rivières qui en bordent les côtés. Sur ces larges tranchées, dont plusieurs forment d'assez longs canaux, ils jetèrent des ponts, ordi-

Digitized by Google

nairement à double arcade, et à ces ponts ils articulèrent de fortes écluses, mises en jeu par une manivelle ou une vis. Ces écluses sont autant de portes qu'on ouvre à la semence, et qu'on referme dès que cette dernière s'est répandue dans les bassins de la lagune.

Les ponts à double arcade qui supportent ces écluses monumentales, soutenus par des assises profondes, entièrement construits en pierres de taille qui leur donnent une solidité suffisante pour résister aux plus grandes crues, ont été élevés, à grands frais, par la munificence des Papes, ou bien par des subsides que la chambre apostolique ajoute aux contributions spéciales que certaines clauses du contrat de fermage imposent aux entrepreneurs des pêches. Dans le premier cas, c'est le nom du Pontife qu'on leur donne; dans le second, c'est celui du fermier général, et quelquefois une inscription consacre le souvenir de cet acte de bienfaisance, rappelle les conditions dans lesquelles il fut accompli. L'écluse Lepri est ainsi désignée du nom du fermier général qui, en 1719, la fit construire à ses frais, avec une subvention de deux mille *scudi* (dix mille huit cent francs). Celle de Pédone porte quelquefois le nom de l'entrepreneur Thomasi, qui, en 1726, l'érigea aux frais du trésor pontifical.

En résumé, l'organisation de toutes ces écluses, espacées sur une longueur de seize kilomètres environ du côté du Volano, de vingt kilomètres du côté de Reno, mettent au service de l'exploitation vingt courants qui permettent de mêler aux eaux salées de la lagune celles des deux rivières qui en suivent les bords, et de concourir, pour la part qui revient à ces deux rivières, à l'ensemencement de cette lagune. Voyons maintenant quel rôle doivent jouer les eaux de l'Adriatique dans cette opération importante.

Entre l'embouchure du Volano et celle du Reno, à neuf kilomètres de la première, et à douze de la seconde, se trouve, avons-nous déjà dit, le port de Magnavacca, canal antique, de quarante-quatre mètres de large, qui remonte vers la lagune à travers l'isthme étroit qui la sépare de la mer. Ce canal, si peu profond que des navires d'un port supérieur aux grandes barques de pêche ne peuvent y entrer, conduisait autrefois, après un trajet de mille mètres, les eaux de l'Adriatique à des fossés irréguliers, tortueux, qui les amenaient dans Comacchio, ou dans la lagune elle-même, par des voies dont les atterrissements menaçaient de compromettre l'industrie, si on n'avait pris des mesures pour conjurer le péril.

Le cardinal Palotta, frappé des inconvénients d'un pareil état de choses, et voulant, dans sa sollicitude pour la colonie, porter remède à un mal qui s'aggravait sans cesse, forma le hardi projet, pendant sa légation de Ferrare, de 1631 à 1634, de prolonger le port de Magnavacca, non-seulement jusqu'à la ville de Comacchio, mais de le con-

Digitized by Google

duire, à travers toute la lagune, au-delà même des limites de cette dernière, le creusant dans des langues de terre quand il s'en rencontrait, l'enfermant dans des digues artificielles quand la terre ferme faisait défaut, afin d'aller, sur la rive opposée, chercher à dix mille mètres du point de départ un vaste bassin d'eau douce, le Mezzano, qu'il incorpora, en l'inondant d'eau salée, à l'appareil hydraulique dans lequel son œuvre concourait si puissamment à transformer cette mer intérieure. Ce canal, dont le tronc principal n'a pas moins, comme je viens de le dire, de dix mille mètres de long sur six ou sept de large, fournit, à droite et à gauche, sur tout son trajet, des branches principales qui vont se divisant et se subdivisant, sans jamais diminuer de calibre, porter les flots de l'Adriatique vers tous les points de la lagune qui ont paru les plus commodes pour le rôle qu'on leur assigne dans le jeu de l'immense machine.

C'est en général vers les principales îles dont cette lagune est parsemée que ces branches ont été dirigées, afin que l'embouchure de chacune d'elles pût y être encaissée dans l'une des tranchées rectilignes qui coupent ces îles de part en part, et où leurs extrémités, béantes au bout de ces tranchées, permissent d'articuler chaque année, aux époques des pêches, un curieux appareil (*lavorieri*), à droite et à gauche duquel se trouvât assez de terre ferme pour y établir une caserne, un magasin pour les instruments d'exploitation, et, dans les grands quartiers, une chapelle.

Ces embouchures béantes au bout des tranchées où on les a pour ainsi dire soudées, forment une centaine de bouches toujours prêtes à vomir dans la lagune les eaux de l'Adriatique qui, à chaque reflux, traversent les ramifications du canal Palotta comme le sang les artères d'un organisme à chaque pulsation du cœur.

Chacune des îles choisies pour l'établissement de ces *lavorieri* devient donc une espèce de métairie, ayant, comme je le dirai plus loin, son chef d'exploitation, ses valets de ferme, ses instruments de travail, sa maison d'habitation, ses magasins pour la récolte, car c'est là que le jeu de l'appareil la fait aboutir tout entière. Cette comparaison se présente si naturellement à l'esprit, que les habitants de Comacchio, frappés eux-mêmes de l'analogie de leur industrie avec l'art agricole, ont désigné de tout temps les bassins dont ces îles reçoivent les produits, sous le nom de *champs* (campi), comme s'il s'agissait de la culture de la terre, et, pour eux, la montée devient la semence de ces champs.

Aussi les *Vallanti* ne se tiennent-ils pas pour des pêcheurs ordinaires. Dans l'estime qu'ils ont de la dignité de leur art, ils considèrent ce nom comme une qualification humiliante pour la profession qu'ils exercent; si on le leur donne, on ne tarde pas à s'apercevoir que, malgré

Digitized by Google

leur respectueux maintien, au fond leur fierté s'en offense. Honorés de donner leurs soins à une industrie dont toutes les pratiques reposent sur des procédés ou des mécanismes dont ils sont les artisans, ou dont leurs ancêtres furent les inventeurs, ils ne permettent pas qu'on déchire ainsi leur blason. Je dis leur blason, car parmi ces travailleurs il est une famille qui porte sur son écu une *Otela* d'or sur fond d'azur, en mémoire du perfectionnement que l'un de ses aïeux introduisit dans l'art de la pêche.

Les travaux de canalisation et d'ajustement dont, il y a deux cents vingt ans, le prélat novateur dota l'industrie de Comacchio, furent le pas le plus décisif vers la transfiguration définitive de la lagune en un mécanisme entièrement soumis à la volonté de l'homme[1]. Ils livraient, en effet, à son omnipotence la masse des eaux, car en abaissant à la fois toutes les écluses, celles des deux rivières comme celles du canal Palotta, cette lagune devenait une mer intérieure complétement indépendante, et, en les ouvrant, les flots de l'Adriatique venaient s'y mêler à ceux du Reno et du Volano, dans des proportions qu'on était désormais en mesure de régler. Mais pour que cette omnipotence pût s'exercer aussi bien sur chaque point particulier de l'immense machine que sur l'ensemble, il fallait encore ajouter un perfectionnement de plus à ceux qu'on avait déjà réalisés, et c'est ici que commence une entreprise non moins considérable que la première, celle de l'endiguement.

Ce dernier perfectionnement eut pour but de diviser la lagune en un

[1] Le souvenir de cette grande œuvre et de ce grand bienfait a été conservé dans la cathédrale par les soins de l'évêque Pandolfe, sur une table de marbre blanc, où on lit l'inscription suivante :

« Jo Baptistæ S. R. E. presbitero card. Pallotto cum enim in Comaclensem urbem singuleri » arderet amore, ipsam diuturnam cæreingestate fatigatam, copioso sei frumentariæ provisa » procreavit.

» Mox Caprasiæ portum connexis trabibus, et sicoillirico solidatum, in ulterioris maris sinum » ad allicienda navigia, et densiores piscium phalanges in vallium campos educendos produxit.

» Canalem insigni latitudine, et longitudine conspicuum utrinque aggere septum construxit, et » ut a mari naves marcimoniis onustæ intra pennates faucibus deducerent ac remearent.

» Aliaque receptacula aquarum arundinibus coacta cancellis per medium vallium ferendis na» vigiis, et civium desideriis accomodata composuit.

» Ex Pineto portu lebentibus aquis ostium in valles pandit, in quas copiosiores caterva e mari » pisces erumpunt.

» Urbis canales expurgatos lateritis margine aquarum opulenti salubritate, et formæ ocasibus » amplificavit.

» Super quibus ingentes pontes magnifice constructos in magnam antiquissimæ civitatis pul» chritudinem imposuit.

» Qui tanquam triumphales arcus suæ beneficentiæ sistantur.

» Monialium condendo cœnobio situm, et pecuniam, atque loca in urbano collegio ad Coma» clensem adolescentiam, excolendam decoravit.

» Assiduo in ovium augmenta decora emolumenta patrocinio Alphonsus Pandulfus Ferrariensis » hujus ecclesiæ antistes, tanto principi, ac patrono beneficentissimo grati et obsequientissimo » animi ergo. P. M.

« A. M. DC. XXXVIII. »

Digitized by Google

grand nombre de compartiments, et de faire que chacun de ces compartiments fut en communication directe avec un ou plusieurs rameaux de l'Adriatique, et, en même temps, avec les eaux douces de l'une ou de l'autre des deux rivières limitrophes. C'est-à-dire que chacun d'eux devint l'image raccourcie de la lagune elle-même ; en sorte que les manœuvres d'exploitation se trouvant par là *réparties et concentrées*, l'action devient plus intense dans ces loges restreintes que si l'on avait été réduit à la nécessité d'opérer sur un espace immense, où l'on n'aurait jamais réussi à faire sentir partout également l'artifice du mécanisme.

On a donc, pour atteindre ce but, fait des levées de vase que l'on a encaissées dans de doubles haies de roseaux ou de fascines, soutenues de distance en distance par de forts piquets. Cette vase, coulée, si je puis ainsi dire, dans ces espèces de moules à claire-voie, affermie par les débris de coquillages qui s'y trouvent mêlés en abondance, se dessèche au bout d'un certain temps, et finit par former des cloisons solides, d'un ou deux mètres d'épaisseur, qui s'élèvent de cinquante centimètres au-dessus du plus haut niveau des eaux, et deviennent, quand cela est utile, des voies de communication avec les autres quartiers de ce vaste champ d'exploitation.

Ces digues artificielles, dont l'ensemble représente une longueur de quarante mille mètres, ont été combinées de manière à relier entre elles les diverses îles à travers lesquelles s'ouvrent dans la lagune, les rameaux du canal de l'Adriatique, puis, ces îles aux langues de terre qui se détachent du rivage, et, à défaut de langues de terre, au rivage lui-même. Celles qu'on a dirigées vers les parties de ce rivage que longent le Reno et le Volano y ont été rattachées de façon à comprendre toujours dans les bassins qu'elles concourent à circonscrire, une ou deux écluses destinées à y verser les eaux douces, ou à en précipiter les eaux salées aux époques de l'année où le niveau des unes est plus élevé que celui des autres. Quant aux compartiments du centre, ils ne reçoivent ces eaux que par l'intermédiaire de ceux de la circonférence, au moyen de portes qu'on n'ouvre qu'à l'époque de l'ensemencement.

On compte dans toute la lagune environ quarante de ces bassins ou champs d'exploitation (*campi*). Le plus grand nombre et les plus importants appartiennent à l'Etat. Les autres sont des propriétés communales ou privées.

En résumé, après la triple modification introduite par la rupture des rives des deux rivières limitrophes et la construction des écluses destinées tour à tour à livrer passage à leurs eaux, ou à opérer l'interruption de leur cours; après le creusement du canal Paletta et la soudure de l'extrémité de ses rameaux aux îles où ce canal conduit les flots de l'Adriatique; après les travaux d'endiguement qui divisent une lagune

Digitized by Google

de trente mille hectares en quarante bassins où le mécanisme hydraulique le plus simple attire le jeune poisson qui vient d'éclore dans le golfe et le conduit ensuite au lieu de la récolte, on peut bien dire que ces travaux ont organisé sur le rivage un véritable appareil d'exploitation de la mer.

En présence de cette merveille anonyme, qu'on me permette cette expression, c'est moins la grandeur de l'œuvre qui étonne que la raison supérieure et pratique qui en a réglé les travaux. Il n'y a pas un seul détail, dans ce singulier organisme, qui ne réponde à quelque susceptibilité de l'instinct des êtres qu'il s'agit d'inciter à se rendre peu de temps après leur naissance en un lieu déterminé, de contraindre à y rester jusqu'à l'âge adulte, de solliciter à en sortir à des époques fixes pour les diriger vers des embûches où ils viennent se livrer à la main de l'homme.

La manœuvre qui met à la fois en communication, par toutes les écluses ouvertes, les eaux de la lagune avec celles du canal Palotta et des deux rivières limitrophes, satisfait à la première de ces conditions : c'est l'opération de l'ensemencement.

Celle qui abaisse toutes ces écluses après l'entrée de la semence, ferme hermétiquement toutes les issues, retient la montée prisonnière, satisfait à la seconde condition : c'est l'opération préparatoire à l'élève du poisson.

Celle qui ouvre seulement les portes du canal Palotta, et livre passage aux courants salés qui attirent le poisson adulte vers les embouchures béantes des branches de ce canal où se trouvent les labyrinthes, répond à la troisième indication : c'est l'opération de la récolte.

Cet appareil hydraulique, unique dans le monde, met donc aux mains de ces obscurs pêcheurs un instrument de production dont la puissance serait illimitée, si, aux pratiques consacrées par le temps, ils ajoutaient, comme je leur en ai déjà donné le conseil, les ressources que l'application du procédé de fécondation artificielle peut fournir. Il n'y a pas sur la terre une seule contrée où se trouve un pareil laboratoire pour cette entreprise gigantesque.

En voyant ces hommes simples et doux se livrer à leurs travaux, j'éprouvais, dans ma vive sympathie pour la prospérité de leur ingénieuse industrie, une véritable joie à la pensée qu'il me serait peut-être donné d'appeler sur eux la faveur publique, lorsque, la veille de mon départ, au moment où, monté sur la gondole municipale, que le gonfalonnier de la ville, M. Ducati, avait bien voulu mettre à ma disposition pour visiter les différents postes de la lagune où on m'initiait à toutes les pratiques, l'un des *Vallanti* rompit les rangs et m'adressa ces paroles pleines d'une mélancolique résignation : « Que Dieu vous » accompagne, et qu'il fasse que vous soyez venu parmi nous pour

Digitized by Google

» l'amélioration de notre sort. » C'est sous l'impression de ces paroles que j'écris ces lignes. Puissent-elles réaliser les espérances de celui qui les a prononcées!

III.

CONTRAT DE FERMAGE.

La portion des habitants de Spina qui, pour échapper à la malheureuse destinée de la patrie, prit refuge sur l'île de Comacchio, fut d'abord, de la part de ses voisins, l'objet d'une profonde pitié pour s'être choisi une demeure où elle ne pourrait rencontrer que la misère; mais lorsqu'on s'aperçut que son courage, supérieur à son infortune, avait fait naître l'abondance là où on la croyait condamnée à un éternel dénûment, la pitié se changea en convoitise, et la convoitise en tentatives de spoliation. L'instinct de la rapine déchaîna, contre ce peuple sans défense, ceux-là même qui la veille le prenaient en commisération, et fit de tous ses voisins des ennemis ou des assaillants.

Ne pouvant donc se préserver des malheurs d'une invasion sans cesse renaissante, et contre laquelle l'alliance de Ravenne ne lui donnait pas un appui suffisant, cette colonie industrieuse, voyant le succès des armes d'Azzo d'Este, le proclama seigneur de Comacchio, au treizième siècle, en 1229[1]; confiant ainsi le soin de sa défense à la bravoure d'un prince redouté des étrangers, respecté des Ferrarais, qu'en sa qualité de vicaire du Saint-Siége il tenait sous sa dépendance. Mais, en retour de ce puissant protectorat, elle fit, au souverain de son choix, la concession de tous les bassins du pourtour de sa poissonneuse lagune, qui prirent le nom de *Valli* du Prince, ne se réservant que ceux du centre, c'est-à-dire le Campo et le Fattibello, où la ville se trouve comprise.

L'intervention des ducs dans le gouvernement de la lagune ne fut pas seulement un bienfait pour l'industrie, elle devint pour la population une source de richesse. Leur royale munificence mit à la disposition des habitants de ce nouveau domaine les sommes d'argent nécessaires à une organisation plus régulière des *Valli*, en même temps qu'elle leur laissait la jouissance de tous les produits de la pêche, afin que les profits qu'ils en retireraient pussent les encourager à y introduire tous les perfectionnements qu'ils jugeraient utiles, l'état ne se réservant qu'un simple tribut en nature, dont la contribution était plutôt le symbole que l'exercice réel de son droit. Grâce à cette géné-

[1] Ferry, *Istoria delle antica città di Comacchio*, Ferrare, 1701, page 315.

Digitized by Google

reuse impulsion, la lagune fut bientôt convertie en une mer fermée où un membre de la famille des Guidi, élevant tout à coup l'art de la pêche au niveau de la plus ingénieuse industrie, substitua aux anciennes pratiques ce merveilleux labyrinthe que le Tasse célébra dans ses vers, et qui fut pour les ducs une occasion d'honorer le travail en créant dans la famille de l'inventeur un titre héréditaire de noblesse.

Les récoltes de la lagune, progressivement accrues par les soins que ces encouragements firent donner à sa culture, devinrent peu à peu assez abondantes pour que, dès 1597, la maison d'Este, après avoir distribué à chacun sa large part dans les bénéfices, en retirat un revenu annuel de 55,000 *scudi* (297,000 fr.). Les habitants de la colonie n'eurent donc qu'à s'applaudir d'avoir souscrit au pacte qui leur assurait un si bienveillant patronage.

Par cette habile convention, ils se mirent, en effet, à l'abri de tous les agresseurs, attendu que pour arriver jusqu'à eux, il fallait désormais traverser le nouveau domaine seigneurial, dont les armes du duc leur interdisait l'entrée. Mais ce pacte protecteur, en donnant la sécurité à la colonie, la mettait en état de servage; il attachait ses habitants à la glèbe de leur lagune aliénée, car, confinés sur une île dont le territoire suffisait à leurs habitations, il ne leur restait plus, après cette abdication volontaire, d'autre ressource que celle de devenir les instruments d'exploitation des *Valli* de la couronne, et d'y obtenir le droit au travail, dont le temps a fait un privilége héréditaire, qui ne s'éteint encore aujourd'hui dans les familles qu'à défaut de succession mâle.

C'est dans des conditions impliquant une si bizarre conséquence que le Saint-Siége trouva Comacchio, lorsqu'à la fin du seizième siècle le Pape Clément VIII s'empara de Ferrare. Le Souverain Pontife fut donc obligé de tenir compte, dans son mode d'administration de la lagune, de ce développement historique, et voilà pourquoi l'on remarque, dans le contrat de fermage, ces clauses singulières qui paraissent des anomalies, mais qui, au fond, ne sont que le respect d'un droit aussi exceptionnel que la contrée où un précédent féodal l'a créé.

Le gouvernement pontifical ayant trouvé des inconvénients à exploiter lui-même les pêches de la lagune de Comacchio, délégua ses pouvoirs à des fermiers généraux, qui, moyennant une redevance et la garantie de tous les droits des habitants, firent de cette entreprise une spéculation commerciale. L'acte par lequel il constitua cette délégation est le même que celui de la location d'un immeuble quelconque; il commence par un état des lieux, que le tenancier s'engage à entretenir en bon père de famille et à rendre plutôt améliorés que détériorés. On dresse, après évaluations d'experts, un inventaire détaillé des écluses, des chaussées, des canaux, des maisons d'exploitation, des meubles que ces maisons renferment, des barques, des

Digitized by Google

ustensiles de pêche, sans en excepter le bois de construction, le bois à brûler, le vinaigre, l'huile d'olive, les roseaux, etc., afin que, à l'expiration du bail une contre-expertise de confrontation établisse la différance.

Si, par suite de quelque accident dont le gouvernement doit supporter le dommage, l'entrepreneur se trouve créancier de l'État, il peut, à défaut de remboursement, prolonger sa gestion jusqu'à ce que, en retenant sur le prix du loyer qui reste son gage, ils soit complétement couvert de ses avances. Il a droit à dédommagement dans le cas d'augmentation d'impôts sur l'exportation du poisson salé, mariné, fumé, établie par les États limitrophes; dans le cas de débordement du Pô, de guerre, d'émeute, de pestilence, qui seraient un obstacle à ses débouchés.

La chambre apostolique s'oblige à obtenir de l'Autriche une réduction, sur le pied antérieur, des droits qu'elle perçoit, et, en cas de non succès, le Saint-Siége est redevable d'une bonification de la différence de l'ancien au nouveau tarif, pour toute la quantité de poisson exporté. Elle lui accorde aussi l'exemption du droit de douane ou d'octroi sur le vinaigre qu'il fait venir de Vasto pour les préparations de sa manufacture, et lui fournit, au prix de fabrique, le sel gris de Cervia.

A ces conditions, le fermier général se substitue à l'Etat dans l'administration souveraine de la lagune, en possession de laquelle il entre comme un haut baron du moyen-âge, recevant l'investiture de son fief. Mais il est obligé d'exploiter ce fief à l'aide d'un personnel dont le nombre, la hiérarchie, les fonctions, la solde, les rations, la part dans les bénéfices, sont réglés sur le principe héréditaire d'un droit dont la déchéance n'a lieu dans les familles qu'à défaut de succession mâle ou pour cause d'indignité. Le nouveau gouverneur ne peut donc rien changer, ni au fond ni à la forme de ce droit, quoique cependant son pouvoir soit une véritable dictature. Si, pour sa convenance, il juge à propos d'employer quelques ouvriers étrangers, ces ouvriers, le bail expiré, n'ont aucun titre à la considération de l'Etat, dont le devoir est de respecter les priviléges héréditaires de ses sujets. Leur admission provisoire ne saurait donc porter aucune atteinte aux droits légitimes des *fonctionnaires* qui sont au service caméral.

Le fermier général, en outre des priviléges des cinq cents *fonctionnaires* attachés au service de l'exploitation, doit maintenir aussi ceux des familles de la ville qui sont investies du droit de fabrication, c'est-à-dire du droit de préparer du poisson pour le compte de l'administration, moyennant un bénéfice déterminé par le règlement et proportionné à la quantité que ce règlement leur accorde. Si, par défaut de succession mâle, le nombre de ces familles vient à diminuer, il propose de les remplacer par d'autres, en tenant compte, dans ses ta-

Digitized by Google

bleaux de présentation, des services rendus par les compétiteurs ou par leurs ancêtres.

Mais, pour que la tradition des bons procédés de fabrication ne se perde pas, il entretient lui-même une manufacture modèle, la plus considérable de toutes, à laquelle il ne doit cependant donner qu'une certaine extension, afin qu'il reste aux usines particulières une quantité suffisante de poisson pour occuper leur activité et remplir les prescriptions du règlement.

Les intérêts des orphelins, des veuves, des infirmes et des pauvres n'étant jamais oubliés dans aucun des actes où le Souverain Pontife stipule pour ses sujets, le fermier général est tenu de consacrer tous les ans, sur le revenu de la lagune, une somme de sept cents scudi pour constituer des pensions aux uns, et deux *valli* spéciales sont livrées aux autres pour y exercer le droit de pêche, au temps et suivant des règles déterminées. S'il s'agit d'une veuve ou d'un impotent, la pension est viagère; si c'est un orphelin, elle dure jusqu'à l'âge de dix-huit ans; si c'est une orpheline, jusqu'à celui de vingt, et, en cas de mariage, elle touche deux annuités.

Enfin, aux diverses clauses de ce contrat bilatéral, vient se joindre celle de la redevance, qui se compose d'une certaine quantité des plus beaux poissons de la récolte, distribués en offrande aux membres de la Chambre apostolique, bienveillants protecteurs de l'industrie, et d'une contribution en argent, dont le chiffre s'élevait, en 1792, sous la gestisn de dom Massari de Ferrare, à soixante-cinq mille scudi romains (trois cent trente-un mille francs). Une clause du contrat laissant à cet entrepreneur la faculté de payer son fermage en papier, lui donnait, chaque année, en outre des bénéfices ordinaires de l'exploitation, un gain de cinquante mille francs, qu'il percevait sur *le change*.

Aujourd'hui que la fertilité de la lagune a été affaiblie pour un certain temps, à cause des désastres survenus depuis le commencement du siècle, la redevance des fermiers généraux est provisoirement réduite à dix-huit mille scudi, dont quinze mille sont versés dans le trésor pontifical et trois mille dans la caisse de la commune. C'est M. le prince Torlonia qui en est le dernier tenancier : il est représenté à Comacchio par Chersoni, homme intelligent et ferme qui exerce le pouvoir en son nom. L'Etat ne se réserve que le droit d'inspection, afin de s'assurer que la foi des traités n'est pas violée, et qu'aucune innovation dans le mode d'exploitation ne s'introduit sans son consentement; car l'entrepreneur des pêches s'engage à se conformer, dans ce mode d'exploitation, aux usages établis.

Digitized by Google

IV.

GOUVERNEMENT DE LA LAGUNE.

Le gouvernement de la lagune appartient donc exclusivement au fermier général ou à son représentant, qui, en vertu des clauses de son contrat, exerce le pouvoir absolu, à la charge par lui de remplir toutes les obligations que ce contrat impose.

Parmi ces obligations, la plus importante est, sans contredit, celle qui fixe irrévocablement, pendant la durée entière du bail, les cadres du personnel et lui prescrit de garder à sa solde les cinq cents hommes dont ce personnel se compose; véritable armée de travailleurs, soumise aux règles de la hiérarchie militaire, à la discipline de la caserne, au régime de l'obéissance passive.

Cette armée de travailleurs a été divisée, pour suffire aux divers besoins du service, en trois brigades distinctes :

1° La brigade d'exploitation de la lagune, dont le contingent est d'environ trois cents hommes;

2° La brigade de police, dont le contingent est de cent vingt hommes;

3° La brigade administrative et manufacturière, dont le contingent est de cent hommes environ.

BRIGADE D'EXPLOITATION.

Les trois cents travailleurs qui composent la brigade d'exploitation sont préposés à l'entretien et à la construction des digues, à la manœuvre des écluses aux époques de l'ensemencement, à l'organisation des labyrinthes aux époques des pêches, au transbordement de la récolte dans les barques qui doivent la porter à la fabrique, ou à son entrepôt dans les *borgazzi*, espèces de reservoirs en osier où ils conservent le poisson vivant, en attendant que les marchands viennent l'acheter sur place.

Pour que toutes ces opérations marchent régulièrement, s'accomplissent partout sans confusion, et qu'il n'y ait pas un seul acte dont l'administration ne soit à l'instant informée, cette brigade a été subdivisée en autant de pelotons qu'il y a de métairies d'exploitation, c'est-à-dire en trente-cinq *familles*, car c'est ainsi que l'on désigne le personnel attaché au service de chaque *valle*.

Chacune de ces *familles*, qui se composent de dix ou douze travailleurs selon l'importance du quartier, est à demeure dans la *valle*, dont elle habite la caserne sous le régime de la discipline la plus sévère et de la vie en commun. Elle a pour chef un *caporione* (maître), qui exerce le pouvoir absolu sur son domaine, comme le fermier-gé-

Digitized by Google

néral de la lagune tout entière, reçoit pour salaire quatre *scudi* soixante-quinze *baiocchi* par mois, deux livres et demi de poisson par jour (*cibaria*), et aux époques où la pêche manque, durant l'été par exemple, un supplément de solde en compensation. Il a, en outre, comme du reste la plupart des employés de l'administration, un bénéfice sur le produit des pêches qui, dans les bonnes années, s'élève, pour chacun de ces employés, jusqu'à douze écus romains. Responsable de tout ce qui se passe dans la *valle* qu'il commande, c'est lui qui donne l'exemple de la bonne conduite morale, de la tenue du costume, de l'activité; il se montre le premier à l'œuvre, fait régner partout l'ordre et la discipline, conserve soigneusement les instruments de travail que l'administration confie à sa garde, en fait tous les samedis le recensement, en ordonne la réparation quand ils se dégradent, en propose la suppression lorsqu'il les juge hors d'état de service. Si quelqu'un de ces ustensiles manque, il fait une enquête, et si on ne découvre pas l'auteur de la soustraction frauduleuse, la *famille* est tenue de remplacer l'objet dérobé. Dans le cas où ses subordonnés sont indociles ou manquent à la discipline, il est obligé, pour ne pas enfreindre lui-même le règlement et encourir une punition, d'en faire son rapport impartial au chef de la division de la lagune dans laquelle sa *valle* se trouve comprise. Il est tenu, en outre, de se rendre, à des jours fixes, au siége de l'administration pour y donner une relation verbale des opérations qu'il dirige, et l'informer de celles qu'il conviendrait d'entreprendre.

Le caporione, chef suprême de la valle, a sous ses ordres un *sotto-caporione* (contre-maître), qui reçoit ses instructions pour les transmettre à la *famille*, et un *scrivano* (secrétaire), tenant les registres des opérations. Ces deux fonctionnaires ont l'un et l'autre pour solde quatre scudi soixante-dix baiocchi par mois, et, comme le caporione, deux livres et demie de poisson par jour.

Les ordres du caporione, transmis par le sotto-caporione ou le scrivano, qui peuvent le remplacer au besoin, sont exécutés, sous les yeux de l'un ou de l'autre, par les vallanti, travailleurs dociles, à quatre scudi quarante baiocchi par mois, en outre de la part quotidienne de poisson qui leur revient.

Enfin, pour compléter la *famille*, il y a aussi, dans chaque *valle*, des *raggazzi* et des *sotto-raggazzi*, espèces de mousses ou d'apprentis, les premiers à vingt-deux paoli, les seconds à un écu de gages par mois, et un *alunno*, qui est comme le serviteur ou le messager de la communauté. C'est lui qui approprie la maison, balaye les salles, va chercher les provisions à la ville, se charge de toutes les commissions qui intéressent l'administration.

Exilée dans la *valle* qu'elle exploite, chaque *famille* s'y trouve dans

Digitized by Google

la nécessité de vaquer elle-même à tous les soins de sa vie matérielle. Les vallanti sont donc, à tour de rôle, de service à la cuisine, comme nos soldats dans celle de leur caserne. Ils mettent en commun la portion de poisson (cibaria) qui fait partie de leurs gages, y ajoutent les provisions que l'alunno rapporte de la ville, préparent le repas, auquel ils doivent tous prendre part, depuis le chef jusqu'au plus humble serviteur, mais où les droits de la hiérarchie sont aussi rigoureusement observés que dans les occasions les plus solennelles.

Le caporione occupe la place d'honneur à l'une des extrémités de la table commune, ayant le sotto-caporione et le scrivano à ses côtés, et, à la suite de ces deux fonctionnaires, les vallanti, les ragazzi, les sotto-ragazzi; puis, après la bénédiction d'usage, il exerce l'un des priviléges de son patriarchat en se servant le premier, et distribue ensuite à chacun sa portion, en respectant le droit de préséance avec autant de scrupule qu'il l'a fait pour son propre compte. L'Anguille forme le fond de ce repas. Ils apprêtent ce poisson de la manière la plus simple : après lui avoir ouvert le ventre de la tête à la queue pour enlever l'intestin et l'épine dorsale, ils lui font plusieurs entailles, la saupoudrent, le mettent sur le gril, le tournent et le retournent, jusqu'à ce que la cuisson en ait pénétré toutes les parties. La graisse qui en découle constitue seule l'assaisonnement, car on n'emploie jamais ni l'huile, ni le beurre. Comme Spallanzani, qui visita cette contrée vers la fin du siècle dernier, j'ai goûté sur place ce poisson, et j'ai trouvé sa chair non-seulement très délicate, mais encore d'une digestion facile, ce qui provient sans doute de l'habitude dans laquelle sont ces pêcheurs de l'apprêter vivant, c'est-à-dire avant qu'il n'ait souffert de longs jeûnes ou séjourné longuement dans les barques où on l'entasse pour l'exportation. La polenta, gâteau de farine de maïs, figure aussi, en guise de pain, sur cette table frugale, à côté du vin du Campo-Eliseo, le meilleur que l'on récolte dans la province de Ferrare, et qui complète le menu de ce régime salutaire.

Le repas terminé, les travailleurs se remettent à l'œuvre, et, quand vient le soir, les uns veillent assis dans de grandes chaises de paille à bras, les autres se couchent dans les lits assez durs du dortoir de la caserne.

Aucun des employés de la *valle* ne peut s'en absenter ni se rendre à Comacchio pendant la semaine sous aucun prétexte, à moins qu'une circonstance impérieuse, dont le chef de la famille est seul juge, n'en fasse une nécessité. Dans ce cas, le caporione délivre un permis écrit, indiquant le jour, l'heure et le motif du départ, que l'employé autorisé est tenu d'aller présenter à l'administration centrale. On profite alors de ces occasions exceptionnelles pour charger cet employé de faire les provisions que l'alunno va chercher ordinairement à la ville tous

Digitized by Google

les mercredis, et, dans ce cas, l'alunno reste à la *valle* afin que le service n'y souffre pas d'une double absence. Selon l'usage, on accorde au suppléant temporaire une demi-journée de vacance si la *valle* est proche, une journée tout entière si elle est éloignée.

Celui qui est surpris en route pour Comacchio sans une autorisation écrite, ou à Comacchio même sans avoir présenté cette autorisation à l'administration, ou dont l'absence se prolonge au-delà du terme qui lui a été accordé, est puni, la première fois, d'une suspension d'emploi, la seconde, d'une retenue d'un à six mois de gages, selon la gravité de l'infraction, et, à la troisième récidive, d'une expulsion définitive. Les mêmes peines sont applicables au chef de la *famille* qui, le sachant, n'informe pas l'administration de la désertion temporaire d'un subordonné qui aurait quitté la *valle* sans permission.

Cependant, pour que les travailleurs cantonnés dans ces *valli* n'y soient pas condamnés à un éternel exil, l'administration leur concède le droit de venir, à tour de rôle, tous les quinze jours, passer le samedi et le dimanche au sein de leurs familles, pourvu que la répartition des congés soit faite de manière à laisser dans la *valle* la moitié des employés de service. Les chefs règlent cette répartition chaque vendredi soir, délivrent les congés, et le lendemain matin la moitié de la brigade d'exploitation se met en marche pour la ville, où les mères, les sœurs, les filles, les épouses les attendent. Toutefois, ils ne rentrent à leur domicile qu'après avoir présenté à l'administration centrale leurs cartes de libre circulation.

Ceux qui viennent des *valli* les plus proches ne sont tenus d'y retourner que le lundi matin de très bonne heure; mais ceux qui arrivent des *valli* plus éloignées, comme celles de Cona, de Venighi, de Rillo, de Spavola, d'Isola, de Fatibello, sont obligés de s'y rendre le dimanche soir après le salut, parce que, s'ils ne partaient que le lundi, ils ne seraient à leur poste qu'à une heure avancée de la journée, ce qui pourrait nuire à la régularité du service.

Les chefs de chaque *valle* ont soin de déposer tous les samedis à l'administration centrale un relevé exact du nombre d'hommes en permission et de ceux qui sont restés au travail; en sorte que cette administration se trouve ainsi au courant de tous les mouvements du personnel et en mesure de faire observer les règles établies sur cette partie de la discipline, de découvrir toutes les supercheries qu'on pourrait imaginer pour les enfreindre, car les heures de rentrée à la caserne lui sont aussi bien notifiées que celles du départ.

Pendant l'absence des vallanti qui sont en congé, ceux qui restent aux *valli* y travaillent jusqu'à midi, nettoient les barques, plient les cordages, mettent les manteaux de garde en bon ordre, font, en un mot, tout ce qui peut être utile à l'économie de l'exploitation. Le di-

Digitized by Google

manche, s'il n'y a pas d'oratoire dans le quartier où ils demeurent, ils vont à celui du voisinage, assistent à l'office divin, et retournent immédiatement après à leur poste, car le règlement leur inflige une punition s'ils y manquent.

QUARTIERS GÉNÉRAUX DE LA LAGUNE.

Le personnel de chaque *valle*, constitué comme je viens de le dire, soumis à l'autorité d'un patriarchat qui dispose à son gré des serviteurs qu'on lui donne, forme un corps dont tous les membres concourent à mettre en jeu le rouage spécial confié à ses soins; mais ce rouage n'étant qu'une partie intégrante d'un organisme plus complexe, il fallait, pour assurer la fonction de l'ensemble, que ce rouage fût enchaîné à tous les autres, de manière à aboutir à un moteur commun. C'est pour cela que toutes les *valli* dont la lagune se compose ont été groupées en cinq quartiers généraux : le Caldirolo, le Paisolo, le Guagnino, le San-Carlo, le Pega, qui sont la résidence de cinq officiers supérieurs ayant une autorité plus haute, et qui émane directement du pouvoir central dont ils sont les agents.

Ces officiers supérieurs, qui ont de dix à douze scudi d'appointements par mois, portent le nom de *fattori* (directeurs); ils sont, par rapport à la division qu'ils commandent, ce qu'est le caporione par rapport à la *valle* qu'il dirige. Tous les caporioni de leur département deviennent, par conséquent, les intermédiaires à l'aide desquels leur pouvoir s'exerce sur chaque *famille*, en fait concourir tous les membres aux manœuvres générales. Ils veillent à l'économie de tout le matériel, à l'observation de la discipline et du bon ordre dans les différents postes, reçoivent les rapports des officiers subalternes, conservent les remblais, font la provision de roseaux et de piquets nécessaires pour la construction des labyrinthes à l'organisation desquels ils président chaque année sous la direction des ingénieurs, et, de concert avec ces derniers, font ouvrir les écluses au moment de la montée et à celui des pêches.

La supériorité de leur grade et les rapports fréquents que les besoins du service les obligent d'avoir avec l'administration centrale, leur donnent le privilége de venir à la ville, sans autorisation préalable, toutes les fois qu'ils le jugent utile aux besoins de l'exploitation, et, de plus que tous les autres employés, les jours de fête obligatoire. Mais, en dehors de ces circonstances particulières, ils ne peuvent, à l'exception des samedis et des dimanches, quitter les quartiers généraux où, en signe de leur suprématie, ils habitent un appartement particulier et même une maison distincte. Ils ont sous leurs ordres un *sotto-fattore* (sous-directeur), qui les remplace en cas d'absence, jouit

Digitized by Google

d'une solde et de droits analogues. Tous les soirs ils font au fermier-général un rapport écrit sur les opérations de la journée, et reçoivent ses ordres pour celles du lendemain.

Jusque-là le pouvoir, en s'élevant du chef de la famille (caporione) aux directeurs (fattori), a bien été en se concentrant, mais il est resté divisé cependant entre les mains de cinq personnes dont les résidences sont éloignées les unes des autres. L'unité n'existe par conséquent pas encore : il s'agit donc de la constituer.

Un conseil supérieur, formé par les ingénieurs de la lagune, les fattori, les sotto-fattori, les surveillants, se réunit tous les dimanches au siége de l'administration, sous la présidence du fermier-général ou de son représentant; là sont discutées toutes les affaires qui concernent le gouvernement de la lagune, les travaux à entreprendre pour l'accroissement de ses produits, les mauvaises pratiques à réformer, les désordres à réprimer.

Le conseil entendu, le fermier-général, qui a pris part à ses délibérations, guidé par l'expérience d'un état-major qui est la représentation intelligente de tous les travailleurs, exerce alors son pouvoir absolu. Sa volonté, portée par ces officiers d'ordonnance qui la veille faisaient partie de son conseil, s'irradie, en suivant la voie hiérarchique, dans tous les quartiers de la lagune, comme à travers un fil électrique qui en mettrait les divers rouages en mouvement, et, au premier appel, chacun se trouve à son poste pour exécuter ses ordres.

BRIGADE DE POLICE.

Les cent-vingt gardiens (*guardiani*) préposés à la surveillance de la lagune ont une organisation à peu près analogue à celle des douaniers de nos côtes maritimes : ils font des rondes de jour et de nuit, sous le commandement général d'un inspecteur qui reçoit directement les ordres de l'administration centrale, les transmet aux cinq *capitoni* et aux sept *sotto-capitoni* dont il est le chef, espèces de sergents et de caporaux qui dirigent chacun une des douze escouades dont ce bataillon se compose.

Ces gardiens ont donc un service distinct de celui de l'exploitation des *champs*. Ils se bornent, et ce n'est pas pour eux une tâche facile, à défendre la lagune contre les tentatives des maraudeurs ou les abus de confiance dont les employés eux-mêmes pourraient se rendre coupables. Leur surveillance permanente et active ne réussit cependant que d'une manière incomplète à préserver la récolte. La police qu'ils exercent s'étend à une si grande surface, que l'administration se tient pour satisfaite quand ses pertes annuelles ne s'élèvent pas au-delà de la moitié de ses produits.

Digitized by Google

Cette brigade a une demeure à part, qu'on nomme *Apostamento*. La solde des employés qui la composent est, selon le grade, de cinq, six ou six écus et demi par mois.

BRIGADE ADMINISTRATIVE ET MANUFACTURIÈRE.

Le personnel des bureaux chargé de toutes les affaires de l'administration de la lagune et des transactions commerciales compte vingt-cinq employés : un directeur, un secrétaire-général, un secrétaire adjoint, un teneur de livres, six adjoints à ce teneur de livres, deux adjoints de commerce, deux aspirants, quatre copistes expéditionnaires, un archiviste, un caissier, un sous-caissier, trois inspecteurs de fabrication. Ces employés ont leur résidence à Comacchio, dans l'un des bâtiments de la manufacture.

Les trois inspecteurs de fabrication qui font partie de ce personnel administratif dirigent toutes les opérations qui se rattachent à la préparation du poisson, à sa conservation, à son exportation. Ils ont sous leurs ordres un certain nombre d'ouvriers chargés des manipulations de ce vaste laboratoire, où les femmes sont admises à prendre part aux travaux; mais comme les procédés qu'on y met en pratique doivent faire l'objet d'un chapitre spécial, j'en parlerai plus loin avec tous les détails que leur importance mérite.

COSTE.
membre de l'Institut.

(*La suite à la prochaine livraison.*)

Digitized by Google

VOYAGES

LES ILES HÉBRIDES*

IV

SKYE.

Je suis allé à Skye par vanité, pour y être allé, et parce qu'on n'y va pas. Skye est une des plus lointaines Hébrides et la plus grande; on m'en avait dit tant de mal que je me sentais assez le désir de la voir. Si ceux qui nous calomnient savaient le bien qu'ils nous font... ce serait leur punition... mais alors ils ne nous calomnieraient pas.

Il y a loin de Tobermory à Skye; c'est un voyage semé d'incidents et de péripéties. Il faut quitter ces longs défilés des Archipels qui font des Hébrides une sorte de continent percé à jour par des canaux. Quand on a doublé la pointe de Morven et franchi le cap d'Ardnamurchen,—aussi difficile à passer qu'à écrire,—on prend la pleine mer.—Nous mettons le cap sur l'ouest; en face de nous, maintenant, la terre la plus voisine c'est l'Amérique. Cette idée me donne une certaine émotion, il me semble que l'Océan Atlantique tout entier se déroule devant moi, et que cette grosse vague s'est formée sur les bancs de Terre-Neuve, à deux mille lieues d'ici. Le ciel et la mer qui se baisent, ferment l'horizon.—En me retournant, j'aperçois les sommets de Morven, chauves et tristes, tristes parce qu'ils sont chauves. — Je profite de ma vie de bord, qui va durer un jour, pour écrire les mémoires de ma traversée.

Huit heures et demie. — Il y a déjà deux heures que nous sommes

* Voir le tome XIII, page 382.

Digitized by Google

partis;—je trouve que nous nous sommes levés trop matin;—je fais le tour de mon bateau, que je ne connaissais pas encore;—il s'appelle le *Duntroon-Castle*. Je n'aime pas ce nom-là, je le trouve un peu lourd, —tel nom, tel bateau; enfin il est solide et résiste bien aux grosses mers, c'est quelque chose pour un navire qui doit subir trois tempêtes en quatre voyages.—C'est vraiment grande imprudence de s'embarquer quand il serait si facile de rester chez soi.—Jamais je ne prends la mer sans faire cette réflexion; il est vrai que je l'oublie dès que je suis à terre.

Un jour,—c'était à Pontorson,—sur les limites de la Bretagne et de la Normandie,—je causais avec une paysanne de Fougères.

— Etes-vous quelquefois allée à Avranches? lui demandai-je.

— Jamais.

— Et à Dôle?

— Jamais.

Or, ce sont les deux villes les plus voisines.

— Vous ne voyagez guère!...

— A quoi bon voyager, reprit-elle d'un air étonné, à quoi bon voyager quand on a un chez soi?

Je médite toujours ce mot-là quand je fais une traversée. Aujourd'hui la mer est calme... et pourtant à chaque palpitation de sa poitrine le vieil Océan se soulève d'une façon inquiétante.—Je fais des observations astronomiques et autres avec la lunette du capitaine.

Dix heures.—La respiration de l'Océan s'embarrasse, elle est forte et irrégulière; je lis avec ferveur une dissertation de *Blair* sur les poèmes d'Ossian, pour ne penser à rien.—Les dissertations de Blair sont des remèdes héroïques, je m'en trouve bien.

J'emporterai toujours Blair avec moi dans mes voyages maritimes.

Onze heures.—Le capitaine me fait monter sur son banc pour voir une baleine.—Je n'ai jamais vu de baleine, j'accours: c'est grand, mais ce n'est pas beau.—Notre baleine peut avoir une centaine de pieds de longueur, c'est une petite taille pour une baleine..... elle s'approche de nous, nous devance, revient, vogue de conserve ou dans nos eaux. Je la trouve bien familière, serait-ce une baleine privée?—il y a bien des phoques savants!—Fourrier a prédit que dans la période d'harmonie, quand les animaux, séduits par les charmes du travail attrayant, seraient les serviteurs volontaires de l'homme, les baleines s'attelleraient aux vaisseaux (nous ferons alors le tour du monde en quinze jours). Les Grecs, qui ont pressenti tout ce qu'ils n'ont pas su, ont poétiquement peint le char d'Amphitrite traîné par des monstres marins à travers les Cyclades charmées. Notre baleine plonge, elle nage à fleur d'eau, elle s'ébat, elle est folâtre, elle est gaie, elle est légère: parfois elle s'élance comme une flèche, disparaît sous

Digitized by Google

les flots en laissant derrière elle un sillon d'écume phosphorescente, puis remonte à la surface avec tous les signes d'une vive satisfaction. Elle vient d'engloutir un millier de harengs, elle avale le hareng comme l'eau. — Le hareng est le plus infortuné des êtres; si j'étais poète je chanterais ses malheurs dans une élégie qui ferait pleurer tous les requins. — Le hareng n'a que des ennemis; la baleine au fond des eaux, les oiseaux à la surface, et l'homme près des côtes, c'est à qui le mangera. — Quel malheur d'avoir la chair délicate! Quant à la baleine d'Ecosse, c'est tellement sa position sociale de se livrer à la pêche du hareng qu'on l'appelle sur toute la côte « *herring-whale,* » la baleine au hareng.

Le *Duntroon-Castle* fait le tour des Hébrides, il parcourt toutes les côtes d'Ecosse, il échange les produits des îles et du continent; c'est un vaisseau marchand, ce qu'il lui faut avant tout ce sont des colis.— Quoiqu'il ait de magnifiques salons, il ne prend les touristes que par grâce.

Le hasard des voyages m'a donné pour compagnons de hauts et puissants seigneurs; j'ai le droit d'en parler : leur nom appartient à l'histoire.

Le *Duntroon-Castle* emportait avec moi lord et lady Mac Donald qui retournaient à leur terre de l'île de Skye. Lord Mac Donald descend de cette très noble et très antique race qui, au quatorzième siècle, donna aux Hébrides des monarques indépendants; leur nom se trouve à toutes les pages des chroniques, dans toutes les strophes des poèmes. Fils des Rois, lord Mac Donald, dans cette Angleterre immuablement soumise aux règles de la hiérarchie, est aujourd'hui un des féaux de la Reine Victoria; chaque année, à la saison de Londres, dans les salons de Saint-James ou de Windsor, il renouvelle la foi et l'hommage entre les blanches mains de sa suzeraine.

Lord Mac Donald est grand, il a l'élégance et les grâces natives des races privilégiées; il porte la tête comme un homme qui se souvient de la couronne. Il est jeune encore, mais ses cheveux blonds s'argentent avant l'âge, comme chez tous ceux dont la pensée ou les soucis ont effleuré la tempe précoce.

Lady Mac Donald est le type de la grande dame anglaise, elle doit au sang des Anglesea, le plus pur de l'Angleterre, une beauté sereine et calme; c'est un de ces visages que le souverain artiste sculpte dans un marbre vivant : jamais le contraste n'a mieux fait ressortir l'éclat noir des cheveux et la pâleur aristocratique du front; — de jolis enfants, à qui elle a donné un reflet de sa grâce, jouent à ses pieds sur le pont vacillant.

Cependant, nous entrons dans le détroit de Sleat : nous retrouvons la terre oubliée des deux côtés à la fois, spectacle rassurant; — déjà

Digitized by Google

nous apercevons des cîmes pyramidales baignées dans la lumière bleuâtre des horizons lointains. — Ce sont les monts Cuchullins, — c'est l'île de Skye, — c'est le terme du voyage, — mais on l'aperçoit longtemps, bien longtemps avant de l'atteindre. Cependant, nous effleurons des côtes bizarres, déchiquetées, fouillées, entourées de colonnes ou percées à jour par de gigantesques portiques, nous entrons dans des lochs inconnus aux géographies classiques, et qui mériteraient pour la plupart un long séjour, et au moins une courte description. Tels sont, — je cite au hasard, — le loch Moris, le loch Nevish, le loch Hourn. Mais le *Duntroon-Castle* est pressé — comme un homme d'affaires, — il est insensible aux beautés du paysage : — il ne s'arrête même pas aux stations qu'il doit toucher... — Il fait un signal, — dix barques se détachent de la rive, l'équipage jette à la mer ses colis flottants, chacun repêche et reconnaît son bien ; — lui, il est déjà en route, il va, il va... il faut qu'il arrive... et quand il est arrivé... — il repart.

Cependant, matelots et passagers, tout le monde se réunissait sur le pont ; une jeune femme, placée au centre d'un cercle curieux, chantait des chansons gaéliques qui paraissaient intéresser vivement l'auditoire. Je ne pouvais juger que la musique, — elle était simple, mais pleine de charme et d'émotion, comme toute la vieille musique écossaise. La voix de la chanteuse était sans artifice ; ce n'était pas une *vocaliste*, mais ce timbre avait je ne sais quoi de vibrant et de passionné, comme il convient à ces *coronachs*[1] remplis de lamentations amoureuses : tantôt c'était la mélodie lente et doucement plaintive, et le chant balancé de la jeune mère qui veut endormir son enfant et lui donner de doux rêves ; tantôt, — et sans qu'aucune transition eût ménagé le changement, — c'était des retentissements éclatants et presque sauvages, et des fusées de notes suraiguës qui semblaient à chaque instant déchirer les frêles tissus du larynx. — Elle s'arrêta enfin à demi épuisée, s'appuya sur le bord du bateau, et regarda la mer ; son chapeau, à peine retenu par des rubans bleus fripés, tomba sur ses épaules ; elle resta la tête nue, le vent fouettait ses longs cheveux noirs, — elle ramena brusquement son plaid sur sa poitrine, se retourna vers nous et promena sur toute l'assistance un œil vague et morne. — puis un éclat de rire commencé sans cause s'éteignit dans un sanglot. — Elle était folle !

Mais dans un pays qui croit aux sorciers et à la seconde vue, la folie est chose sacrée comme en Orient ; on écoute religieusement les paroles du fou, on épie ses gestes comme s'ils pouvaient soulever le voile de l'avenir obscur.

[1] Les *coronachs* sont des espèces d'élégies écossaises.

Digitized by Google

Bientôt elle redressa la tête, se croisa les bras, et du ton monotone et grave de certains prédicateurs au début de leurs sermons, elle commença je ne sais quel discours, dont les phrases se succédaient sans interruption comme sans effort. Bientôt la parole s'anima, et le geste vint, pressé, abondant, — c'était une éloquence pleine d'action. — Je vis un marin qui s'essuyait les yeux.

— Cette pauvre fille paraît vous intéresser, lui dis-je ?

— Je crois bien, répondit-il, elle prêche comme un ministre.

— Ah ! elle prêche ?

— Vous ne comprenez donc pas le gaël? me dit le matelot.

J'avouai mon ignorance.

Alors un passager s'approchant de moi :

— L'histoire de cette jeune fille est des plus étranges; vous ne devineriez pas comment elle est devenue folle...

— Je ne devine jamais : — par amour?

— Dans ce cas, je n'en parlerais pas, cela se voit tous les jours...

— En Ecosse donc ?...

— Partout, si on cherchait bien... mais celle-ci est devenue folle par religion.

— Vous aviez raison, le cas est assez rare.

— Effie est de l'île de Skye... on la reconduit à ses parents, — reprit mon interlocuteur, — elle était allée à Glascow en *condition*, ou à peu près; on l'avait placée dans je ne sais quelle maison de commerce... honnête d'ailleurs, elle était très pieuse et fréquentait assidûment les temples et les chapelles. Elle vint un jour à Inverary; elle y entendit un missionnaire gaélic prêchant au bord du lac, comme ils font souvent; il prêchait sur le péché, sur la mort, sur ces vies pleines de jeunesse et d'espérances, soudainement interrompues; il parlait de ces âmes oublieuses de Dieu, et jetées, comme par un coup de tonnerre, en face de ses jugements... Que vous dirai-je ? il était jeune, entraînant, plein d'images, et doué de cette éloquence à la fois simple et grandiose qui impressionne si vivement l'organisation enthousiaste des Gaëls. Tout à coup Effie porta la main à son front, poussa un grand cri et tomba entre les bras de ses compagnes. On l'emporta, au milieu de l'émotion des assistants et du prédicateur lui-même, fier et malheureux de son triomphe. — Depuis, la pauvre Effie n'a jamais retrouvé sa raison, elle a oublié tout le passé, elle ne se rappelle qu'une chose, le sermon d'Inverary; elle le récite avec une fidélité de paroles, une imitation de gestes et une justesse d'accent, qui ne sont pas moins étonnantes que sa folie, folie assez calme ordinairement qui n'inspire ni l'horreur, ni l'effroi, mais seulement une compassion tendre.

— Qnand Effie eut achevé son sermon, elle retomba anéantie sur un monceau de filets et de cordages, — on l'enveloppa dans un tartan et elle parut s'endormir paisiblement.

Digitized by Google

Nous entrâmes à quatre heures dans les eaux de Skye. Le capitaine fit ranger la côte et hisser le pavillon de commandement. La côte répondit à son signal par une salve d'artillerie, et le drapeau des Mac Donald flotta dans les airs [1]. Le *Duntroon-Castle* vira et présenta son tribord à la terre. Vingt barques pavoisées se détachèrent du rivage et entourèrent le bateau. Lady Mac Donald parut sur le pont; une nouvelle salve d'artillerie salua sa présence; elle descendit, sa flottille semblait fière de la recevoir... Le *Duntroon* resta immobile jusqu'à ce qu'elle eût abordé; — elle, s'appuyant au bras de son mari, au milieu des applaudissements et du vivat national :

« Hep! hep! hep! hurrah!! »

mit enfin le pied sur cette terre de Skye qui tressaille en la portant. — Lady Mac Donald est la Victoria des Hébrides.

Quelques tours de roues nous mirent devant le château d'Armadale. C'est une construction gothique, élevée sur des ruines danoises, comme l'indique son nom [2]. Ce château crénelé, flanqué de tours octogones, d'un aspect imposant, est assis au milieu des jardins, ombragé de hautes futaies de frênes, et entouré de bosquets verdoyants. Il domine le détroit; les perspectives de la rive opposée lui montrent un paysage dont la sécheresse et la désolation contrastent avec la riante fraîcheur de son propre site.

Armadale est bâti dans ce système architectural pour lequel les Anglais ont fait le mot *castellates*, — c'est une sorte de gothique moderne avec ogives, lancettes, trèfles, croisillons et tourelles; le tout flambant neuf! ce qui d'abord ne laisse pas que de nous étonner un peu, accoutumés que nous sommes à voir ces formes architectoniques à demi-voilées et comme éteintes sous les couches grises que déposent les longues années. — Les Mac Donald avaient jeté le plan de leur château sur des bases gigantesques, ce devait être d'une magnificence royale et vraiment digne des anciens Lords des îles, Rois de la mer. Malheureusement, on ne fait pas tout ce que l'on veut, et l'on n'a jusqu'ici exécuté que le tiers du devis primitif. C'est un rectangle assez massif: au milieu, un vaste portail est flanqué de deux gosses tours octogones; la façade principale, tournée vers l'est, domine la Manche de Sleat, et a pour perspectives les montagnes rocheuses, — aussi hérissées que leurs noms, — de Glenelg, Knoidart, Morar et Arisaige,

[1] Ce drapeau, que nous avons retrouvé devant plusieurs châteaux de la *nobility* anglaise, s'appelle le drapeau de la *présence*; il indique que le seigneur est dans ses terres.

[2] La terminaison en *dale*, que l'on retrouve souvent dans la Géographie écossaise, indique une occupation ou une origine danoise. Nous avons pu vérifier également depuis la justesse de cette observation dans la Géographie des Orcades, que nous ne connaissions point alors.

Digitized by Google

et çà et là quelques échappées de vue sur les profondeurs du loch Hourn et du loch Nevish. On a planté autour du château de jeunes bosquets qui viennent à ravir autour de quelque grand et bel arbre centenaire. Quoique assez imposant par sa masse, le château d'Armadale n'a cependant rien de monumental, si l'on excepte pourtant le vaste escalier, dont la large fenêtre a pris pour motif de son vitrail colorié *Somerled-des-Iles*, le chef et le fondateur de la famille au douzième siècle, — vraiment beau dans son costume de higlander, avec la hache, la targe et l'épée.

Le domaine de lord Mac Donald se développe sur une étendue de côtes de plus de neuf cents milles; il y a environ seize mille paysans sur la propriété.

Mais bientôt nous perdîmes de vue les bosquets et les clochetons d'Armadale; — après avoir longtemps suivi les plis de la Manche de Sleat, nous doublâmes la pointe de Moil. Le loch Alsh fut bientôt franchi; nous arrivâmes avec la nuit dans la petite baie de Broadford, — Le *Dumtroon Castle* prit à peine le temps de me mettre à terre, et continua sa course vers le Nord.

Le voyageur qu'on débarque dans l'île de Skye, seul, le soir, parlant la langue du pays... si peu, si peu!... ne laisse pas que d'éprouver tout d'abord une certaine inquiétude.

La partie de l'île où l'on m'avait débarqué, — je devrais dire abandonné, — était triste et nue; je trouvai d'abord une rivière immobile, qui pense sans doute qu'on ne lui a donné un lit que pour dormir, et qui ne coule pas plus qu'un étang. La route, assez large, vient jusqu'à la mer; elle ne montre aucun vestige humain, rien qui annonce une créature vivante; ajoutez au tableau, comme détail final, un ciel gris et terne rasant le sol. Cependant, vous reprenez votre courage, — tout chemin mène quelque part, sinon à Rome, — vous marchez et bientôt vous apercevez une maison de mine honnête, c'est l'auberge de Broadford.

L'auberge de Broadford tiendra toujours une place à part dans mes souvenirs, — une place d'honneur; on trouve là toutes les prévenances et toute la grâce (de la grâce aux Hébrides!) de l'hospitalité qu'on ne paie pas; on vous accueille, on vous fête, on est heureux de vous avoir; on vous le laisse deviner, on vous le dit si vous ne le devinez pas; toute la famille est aimable et elle est nombreuse; le landlord n'est pas très familier avec la langue anglaise, mais c'est un docteur ès-lettres gaéliques, ce qui vaut beaucoup mieux quand on demeure à Skye que d'être bachelier ès-lettres grecques; — miss Juana, sa fille aînée, est allée à la ville, elle y a passé une saison et elle parle anglais; elle nous traduit réciproquement son père et moi quand nous ne pouvons pas nous entendre.

Digitized by Google

Je fis annoncer par miss Juana que mon intention était de passer plusieurs jours à l'hôtel, si on me le permettait; — les aubergistes permettent toujours. On m'installa dans la plus belle chambre de la maison, chambre assez confortable vraiment, avec tapis de Birmingham et doubles rideaux. L'auberge appartient au lord des îles, qui ne veut pas que les voyageurs se plaignent de lui.

Je redescendis dans la salle commune pour voir un peu, comme on dit, la figure de mes hôtes; de leur côté, je crois bien qu'ils n'étaient pas fâchés de faire connaissance avec la mienne, car ils se groupèrent autour de moi avec une curiosité bienveillante, mais peu dissimulée.

— Plaise à Votre Honneur, dit le père de famille, je voudrais bien savoir de quel pays vous venez?

— De France, pour vous servir, mon cher hôte!

— Oh! un Français! s'écria-t-il, il en vient bien peu ici... Je n'en avais jamais vu...; mais j'ai beaucoup entendu parler de la France... Les Français..., ce sont des gens qui font toujours des révolutions!... Et il se mit à rire à la façon des héros d'Homère.

Voilà comment on nous juge à Skye.

Dès le lendemain de mon arrivée, je voulus commencer mes explorations et je tentai une promenade matinale. Le premier objet qui me frappa, quand je descendis dans la cour de l'auberge, ce fut une jeune chèvre blanche, aux yeux noirs, brillants comme des escarboucles, qui broutait l'herbe tendre en poussant de petits cris plaintifs; je choisis quelques touffes de gazon qu'elle mangea délicatement dans ma main, pendant que je la retenais par ses cornes recourbées. Je l'appelai Djali, en souvenir d'Esméralda... depuis,

« Que de pleurs m'a coûté cette tête charmante! »

J'entrai dans le jardin dont la porte était ouverte, — triste jardin! quelques rares légumes, peu de fruits, et pas une fleur; quelques grappes de groseille pendaient çà et là à des branches malingres, — si aigres, qu'on est obligé de les faire cuire pour les manger; on remplace le soleil par le coke, — leur pulpe est peu abondante et leur pellicule dure et rugueuse comme une peau trop tendre gercée par le froid.

Ma promenade suivit un instant le cours de la rivière à travers un marais monotone; je regrettais l'absence complète des arbres; si encore, me disais-je parfois, il y avait sur ces bords seulement une rangée de saules pleureurs! — ces arbres mélancoliques donnent tout de suite une physionomie aux paysages les plus insignifiants.

On ne s'imagine pas tout le parti que la Flandre ou la Hollande

Digitized by Google

savent tirer d'un saule qui penche, au bord des canaux, ses longues branches à demi-effeuillées. — Je regagnai la côte et j'allai m'asseoir au pied d'une montagne, le Ben-Blaven, en face de l'île de Scalpa, où venaient incessamment s'abattre des vols de mouettes et de goélands. — Le Ben était enveloppé de vapeurs, — la mer était terne, — la vague déferlait sans que la lumière se jouât dans son écume; — on eût dit que le soleil avait oublié de se lever, et que nous n'étions éclairés que par une lueur crépusculaire. C'est le jour de Skye et des Hébrides; — je l'avoue, — même après l'Écosse, où je n'étais pas venu chercher des splendeurs orientales, — j'avais quelque peine à m'habituer à ce ciel éteint et à cette nature en deuil; — toute ma promenade fut triste.

Quand je rentrai à Broadford, je trouvai Djali dans la cour, elle vint à moi en bondissant: nous étions déjà des amis; — les chèvres s'attachent facilement mais leur amour dure peu. Djali m'accompagna jusqu'au seuil de la maison où m'attendait Juana.

Je lus du premier coup d'œil un peu d'embarras sur ce jeune visage, qui ne sait encore rien cacher, — cela viendra assez vite.

— Monsieur, me dit-elle, en rougissant un peu, vous nous avez promis de rester quelques jours ici... Est-ce que Votre Honneur est bien difficile à nourrir? Nous sommes quelquefois mieux pourvus que dans ce moment-ci... Nous avons eu la semaine dernière une famille anglaise..., ils ont tout mangé... et Juana se mit à rire comme une jeune fille qui a de jolies dents. Ces sourires-là ont les lueurs humides d'un écrin qui s'entrouvre.

— Mon honneur n'est pas difficile du tout, Juana; ce que vous voudrez le matin..., et la même chose le soir...

— Aimez-vous la venaison?

— C'est une chère de Roi; — va pour la venaison!

Juana me fit une révérence et rentra.

Juana, dont le nom espagnol s'est égaré dans les Hébrides, je ne sais trop comment, est une soubrette qui jouerait fort bien les premiers rôles partout.

Juana est l'idole de la famille; son père ne jure que par elle, et sa mère l'appelle miss Juana. Juana n'est pas encore coquette..... elle est si jeune qu'il n'y a pas de temps perdu, — elle le deviendra. Il n'y a pas d'île si déserte qu'il ne s'y rencontre quelqu'un pour dire à une fille qu'elle est jolie. On ferait plutôt le voyage exprès.

Un droskey [1], attelé de deux poneys noirs, et conduit par le fils de la maison, — tout se passe en famille, — m'attendait à la porte de l'auberge. Je partis pour aller rendre visite au docteur Mac Allistar, qui

[1] On retrouve le mot russe dans la langue gaélique.

Digitized by Google

demeure de l'autre côté de l'île, à l'extrémité du loch Slapin.—J'étais introduit auprès du docteur par un ami commun, M. David Hutcheson, un des plus riches armateurs de Glasgow.

De Broadfort au loch Slapin, on ne rencontre pas ces belles et solides routes qu'on appelle *parlementaires*, routes conquises à coups de canon sur la nature, et conduites, boulet rouge et mèche allumée, à travers les montagnes éventrées.

A vrai dire, la voie n'est pas faite, elle n'est qu'indiquée entre des marais qu'on défriche et des bois abandonnés à la vaine pâture; où les troupeaux noirs (*black-cattle*) broutent d'une dent meurtrière les pousses renaissantes de l'automne et les chèvrefeuilles odorants.

La route est une propriété privée : on passe par tolérance. A chaque bout de champ il faut ouvrir et fermer une barrière. Je dois ajouter que l'on ne vous fait rien payer.

De loin en loin, sur la lisière du bois ou sur le bord du marais, nous trouvons quelques chaumières d'aspect assez misérable. Souvent, accroupies sur le seuil de la porte, deux jeunes filles font tourner la meule du *quern*, pour écraser l'avoine ou le froment.

Le loch Slapin nous arrêta. — Il coupe pour ainsi dire l'île en deux parties, du nord au sud. — Le docteur Mac Allistar demeure sur l'autre rive, précisément en face de nous. Il fallut remonter jusqu'à la tête du lac. — Ici, plus de sentier tracé, plus même de projet de route, partout une bruyère épaisse et courte qui assoupit le pas des chevaux; les roues muettes semblent tourner sur du coton. — L'horizon s'entr'ouvre et se referme à chaque instant au gré des montagnes, après des échappées de vue subites. — D'innombrables troupeaux descendent des collines, — ce sont des petits bœufs noirs des Hébrides, souvent sans cornes[1] : ils entourent la voiture; ils bondissent comme des chevreaux; ils suivent sans efforts nos poneys lancés à toute vitesse... De temps en temps ils s'arrêtent et poussent de longs mugissements. De grands corbeaux volent au-dessus de nos têtes avec des croassements lugubres. — C'est ainsi qu'ils devaient suivre Mazeppa emporté à travers les steppes de l'Ukraine. — Ces montagnes arides, cette eau qui dort, cette bruyère fauve, cette vallée où la nature *fronce le sourcil*, — comme disent si bien les Anglais, — tout cela semble la mise en scène d'un drame fantastique. On s'attend à chaque instant à voir sortir de terre les *Brownies* et les *Urisks*, ou bien à voir arriver, chevauchant sur leur balai, quelques sorcières qui vont se livrer à des

[1] On enlève un assez grand nombre de troupeaux maigres des Hébrides et on les transporte dans les prairies artificielles de l'Angleterre, où, à force de soins et de bonne direction, on les change en roast-beefs et en beefsteaks. — C'est une métamorphose dont les Hébridiens n'ont pas le secret. On a remarqué que les troupeaux n'engraissent pas dans un pays accidenté. Ils ont sans doute trop de distractions.

Digitized by Google

incantations magiques. — On voit seulement quelque petite fille aux pieds nus, aux cheveux emprisonnés dans le *snood* de laine bleue, qui vous regarde de loin, et, si elle croit que vous la regardez aussi, s'enfuit aussitôt d'un air de biche effarée.

Enfin, nous avons doublé la pointe extrême du lac, qui s'enfonce comme un coin dans la terre ferme. Nous gravissons, sur la rive gauche, la montagne Camasanary; une route serpente à ses flancs, suspendue à cinq cents pieds au-dessus du lac. — En réalité, c'est moins une route que le bord d'un précipice. On serait perdu pour un faux pas. Mais les poneys des Highlands sont comme les chevaux des Pyrénées ; ils ne font jamais de faux pas.

Un glen contourné, qui prend la montagne à revers, nous conduisit jusqu'à la maison du docteur.

Le docteur Mac Allistar est un des plus grands personnages de l'île. C'est un médecin parmi des ignorants et un propriétaire parmi des pauvres. Il a fait le tour du monde et il est revenu à Skye; il y veut mourir; il fait plus, — il y veut vivre! — après avoir vu les deux Indes et ces paysages baignés dans la lumière d'or des tropiques, où les fleurs ont des senteurs enivrantes, où les insectes secouent dans l'air tiède leurs ailes d'émeraude et de rubis, il revient à ses brouillards et à ses nuages. O patrie!

Il est vrai que M. Mac Allistar a su faire un petit paradis, — sans soleil, hélas! — de sa résidence de Kirkibost. Au milieu de ces solitudes et de ces désolations, on est ravi de rencontrer une villa, avec toutes les élégances, toutes les recherches, tout le bien-être des civilisations les plus exquises. C'est la confortabilité anglaise et la grâce italienne. Les plantes les plus rares sont rassemblées dans les vastes serres, où on leur arrange un été à leur guise; — des abris impénétrables défendent contre tous les vents des arbres précieux qui ne reçoivent plus que le souffle du midi. La maison, bâtie au milieu même des montagnes, regarde par toutes ses fenêtres des paysages de fantaisie qui sont vrais. Les terrasses du jardin ont à leurs pieds le loch Slapin, qui, s'élargissant comme une conque évasée, décharge ses eaux dans la mer.

J'arrivai bien : la maison était en fête; on dansait devant la porte. Un jeune homme en costume de Gaël (ce qui est assez rare aux Hébrides, où l'on se met fort mal) sautait d'un pied sur l'autre, portant un panier suspendu à son cou par un nœud coulant. Chaque femme jetait un caillou dans le panier; la corde se serrait toujours... Le pauvre garçon était d'un bleu violet; ses yeux s'injectaient de sang, et si je n'avais pas été rassuré par le voisinage du docteur (que peut-on craindre près d'un médecin?) j'aurais conçu les plus sérieuses inquiétudes. Enfin, une jeune fille, qu'on cherchait vainement à contenir

Digitized by Google

depuis un instant, s'avança résolument, le couteau à la main... Je crus qu'elle allait lui donner le coup de grâce... elle se contenta de couper la corde... Le panier tomba.—Le jeune homme respira bruyamment, prit la jeune fille, et, passant un bras autour de sa taille, lui donna sur les joues deux baisers retentissants, — et chacun de rire et d'applaudir, et le piper de jouer ses *reels*[1] les plus entraînants.

Tout cela s'était passé en un clin d'œil... Il ne faut pas beaucoup de temps pour étouffer un homme,—et l'on n'avait pas encore pris garde à moi, au milieu de ces vives préoccupations du plaisir. — Je priai cependant qu'on m'indiquât M. Mac Allistar. On me montra un homme d'une cinquantaine d'années, habillé à l'anglaise, l'air tout à fait *gentleman*, et qui suivait les jeux d'un œil complaisant, — l'œil d'un maître qui serait un père. Je me nommai et je remis mes lettres. Le docteur les parcourut rapidement, me tendit la main et me dit : « Vous êtes chez vous! »

— Vous nous surprenez en liesse, ajouta-t-il ; nous venons d'*accorder* une de nos jeunes fermières, et nous soumettons le fiancé aux *épreuves*... Il subissait, comme vous arriviez, l'épreuve du panier...

— C'est une épreuve dangereuse! Si la jeune fille ne coupait pas la corde ?

— Oh! elle coupe toujours, dit le docteur. L'épreuve serait beaucoup plus douteuse si elle avait lieu après le mariage... mais avant...

Les médecins sont de grands moralistes, comme chacun sait.

— Si le fiancé défaillant met lui-même la main au panier, avant que la jeune fille ait coupé la corde, le mariage est rompu. La fiancée qui veut se dégager laisse le futur s'étrangler tout à son aise : c'est une manière comme une autre de dire non ; mais, reprit le docteur, la fiancée dit presque toujours oui, comme aujourd'hui, en coupant la corde. Il faudrait être bien cruelle pour vouloir la mort d'un pauvre garçon dont le plus grand tort est de vous aimer. Si vous y prenez quelque intérêt, poursuivit-il, je vous demanderai la permission de faire continuer les jeux, car toute espèce d'interruption est considérée comme un mauvais augure pour le mariage qui va suivre, et vous ne voudriez pas le malheur de ces jeunesses. Ici, mon cher hôte, nous croyons encore aux augures... et nous nous regardons sans rire.

Je pus, en effet, remarquer la physionomie inquiète de ces braves gens, qui se tenaient à distance, m'épiant du coin de l'œil, et, du fond du cœur, envoyant, j'en suis sûr, le trouble-fête à tous les diables.

J'insistai pour que l'on ne changeât rien au programme.

— A la prairie! mes enfants, dit le docteur.

[1] Air de danse écossais.

Digitized by Google

Il passa son bras sous le mien, et nous descendîmes tous ensemble vers le lac. Le piper nous précédait, en jouant ses plus beaux airs sur la cornemuse rebondie.

—Vous retrouvez ici, me dit M. Mac Allistar, les mœurs homériques. Si nous avions un plus beau ciel, ajouta-t-il en soupirant, vous pourriez vous croire dans l'île de Crète, le jour de quelque fête de Jupiter. Nous avons de la musique partout. Nous ne faisons point un pas sans être accompagnés de notre cornemuse danoise. Nos jeux eux-mêmes ont un cachet antique. L'enfance des peuples est la même sous toutes les latitudes. Il y a du reste des habitudes d'enfance qu'il est bon de prolonger le plus possible ; et les Grecs de Périclès, dans leur culte intelligent du corps, de l'esprit et de la beauté, étaient beaucoup plus près du vrai que les Parisiens ou les Londonners de 1852 !

Les Hébridiens ont en effet maintenu en grand honneur les jeux agonistiques des anciens. Ils renouvellent les luttes olympiques. Le *cloch-neart* auquel on me conviait est le disque barbare. Il est vrai que les discoboles de l'île de Skye ne font pas ruisseler l'huile de Minerve sur leurs membres nus, il est vrai que leur disque n'est pas soigneusement poli, et qu'on ne l'a pas creusé pour recevoir le pouce et les doigts; — c'est un détail; — les Hébridiens se contentent des pierres du rivage, choisies sur l'heure et laissées là quand les jeux sont finis.

Le docteur me fit malicieusement offrir la *pierre de force,* — un vieux rocher, — que les plus robustes seuls peuvent manier. Je ne l'aurais pas soulevée.

Le fiancé se débarrassa de son kelt[1], montra des bras puissants et des épaules vigoureuses, saisit le disque, le balança trois fois, et le lança sans effort à une distance qu'aucun rival n'atteignit.

— Eh! voilà, dis-je à mon hôte, le meilleur de tous les augures pour un mariage : — une belle fille et un robuste garçon !

Le docteur en convint.

— Vous ne pouvez pas, me dit M. Mac Allistar, venir à Kirkibost sans visiter la Cave de Strathaird, une de nos curiosités, comme disent les touristes. Je vais vous donner une barque et des rameurs; partez vite, et revenez tôt.

Ce fut dit et fait en même temps.

Le lac jouait à la tempête. Quatre robustes montagnards pouvaient à peine tenir tête à la vague. Je n'étais plus occupé qu'à vider l'embarcation, qui menaçait à chaque instant de s'emplir. Il eût été prudent de prendre terre ; c'était impossible : le loch Slapin n'a pas de rives abordables; il est entouré de rochers nus et escarpés.

[1] Espèce de veste assez courte.

Digitized by Google

Tous ces rochers sont percés à de grandes profondeurs, — leurs flancs bruns se creusent en larges cavernes que la mer emplit de mugissements, de colères et d'écume.

Ces cavernes préparent à la grande Cave de Strathaird. La nature n'improvise pas ses caprices; elle prélude comme un artiste, elle s'essaie à plusieurs reprises avant d'adopter complètement une forme insolite. Le monde physique est plein de transitions admirablement ménagées.

V.

La Cave de Strathaird est située à l'extrémité même du loch Slapin, dans le promontoire qui le sépare de la pleine mer. On n'a pas négligé les détails. Ainsi on accède par un long portique de rochers immenses, surplombant, fouillés d'innombrables crevasses, et projetant sur le lac leurs voûtes audacieuses. Une porte bâtarde et un misérable mur, maçonné par des paysans au milieu de cette magnifique architecture de Dieu, n'a pu cependant en détruire l'effet. Le mot un peu compromis de « sublime horreur » est pourtant celui qui traduit le mieux l'impression ressentie.

L'abordage est pénible : il se fait dans un chenal étroit, au lit inégal où l'agitation des vagues resserrées imprime aux barques des oscillations redoutables. Il y a toujours une tempête dans cet Océan de vingt pieds de large.

Le chenal a été taillé (par qui ?) dans le vif du rocher; la transparence des eaux en laisse voir le fond, vert comme la malachite de Russie, avec des veines de porphyre, et parsemé de coquilles de toutes les formes et de toutes les couleurs; et çà et là, parmi les détritus marins, quelques grappes isolées de corail blanc : une rampe étroite vous conduit jusqu'à la maçonnerie ridicule. — C'est la barrière d'octroi où l'on acquitte les droits d'entrée de sa curiosité. Les concierges ne sont pas des artistes, et ce ne sont pas précisément les effets de décoration qu'ils recherchent.

Cette porte bâtarde une fois franchie, vous êtes à l'entrée de la cave. Les difficultés sérieuses ne font que de commencer. La cave semble divisée en deux compartiments. Le premier est l'antichambre du second. Seulement, il est fort difficile de faire antichambre.—Cette pièce serait très incommode pour les solliciteurs, quoiqu'ils aient bon pied. — Le parquet est presque à pic. Il a des renflements et des abaissements soudains. Il se relève et il ondule, il se gonfle en mille petites vagues irrégulières. On dirait que ce sol a coulé; c'est une cascade gelée en tombant, et où l'on retrouve, à travers une éternelle immobilité, l'image du mouvement des eaux. Du reste, sans toutes

Digitized by Google

ces aspérités, on n'escaladerait pas cette hauteur perpendiculaire. Les parois latérales présentent les mêmes ondulations et le même mouvement.

La voûte descend vers vous en stalactites capricieuses. La lueur tremblante des torches leur donne je ne sais quel aspect fantasque. Là où tombe la lumière, leur blancheur étincelle et leur forme se détache en vive saillie : le reste de la voûte est plongé dans une sorte de pénombre. On ne voit pas les objets, on les devine, et ce qu'on devine est toujours plus beau que ce que l'on voit. La pierre spongieuse laisse lentement passer, à travers ses filtres poreux, la goutte d'eau qui tremble et se cristallise en facette brillante. Quand la veine est trop abondante, l'eau tombe, et elle est reçue dans les excavations naturelles du rocher, coupe qui attend toujours des lèvres, et où l'eau prend vite une douceur savoureuse que je n'ai trouvée nulle part ailleurs, quoique j'aie bu beaucoup d'eau en ma vie. Cette eau coule sur les mains sans les mouiller, comme l'huile sur le marbre. Mais, quoiqu'elle soit très fraîche, on voit fumer la main qui l'a touchée.

Après de longs efforts et quelques chutes, on atteint le haut de l'antichambre ; on est à l'entrée de la grotte véritable... Malheureusement on n'entre pas : il faut se contenter de voir du seuil. — Il ne manque qu'une chose à la grotte, — c'est un sol où l'on puisse marcher. — Ici, on ne descend pas : on tombe, — et l'on aperçoit tout au fond certain petit lac qui rendrait la chute assez inquiétante. — Cette grotte est merveilleusement décorée : les pendentifs exagérés descendent jusqu'au lac, surchargés d'ornements sans modèles, et qui n'ont aucun nom dans la langue des architectures connues. Jamais la main capricieuse et follement prodigue de la Renaissance italienne ne jeta, sans compter, plus de trésors aux voûtes étoilées de ses palais. L'eau claire et transparente au-dessus de laquelle nous penchions nos torches de résine reflétait toutes les féeries de la voûte : on eût dit deux grottes pareilles, séparées par une glace sans tain, et qui voulaient se rejoindre et se toucher à travers le fragile et brillant obstacle.

Cependant, le flamboiement de la résine les incendiait toutes deux de lueurs ardentes et mobiles, éclairant la profondeur du lac et se brisant, avec mille éclairs et mille rayons, aux facettes prismatiques des parois et des voûtes. — Telle est sans doute la grotte mystérieuse préparée par les ondines pour le bain de Titania, la Reine des Fées.

Nous apercevions confusément, de l'autre côté de ce petit lac souterrain, d'autres sculptures et une décoration aussi originale. Ici encore, nous supposions plutôt que nous n'apercevions, nos torches ne faisant pénétrer à cette distance qu'une lueur passagère et trop affaiblie ; mais le docteur avait pourvu à tout.

Digitized by Google

— Attention ! me dit le guide, car cela ne va pas durer.

Au même instant, il lança sur l'autre bord une fusée préparée à cette fin.

Je vis, comme on voit dans les ténèbres d'une nuit d'orage, quand l'éclair sillonne la nue, — je vis un portail taillé dans le roc, avec des arches géminées, triplées et contrastées, des ornements de tous les goûts et de tous les styles possibles et surtout impossibles. Les cristallisations prenaient alors de nouvelles formes; tantôt elles se projetaient hardiment, comme la statue qui s'élance du bloc, — marbre vivant, prêt à marcher;— tantôt elles sortaient à demi de la muraille, dans l'immobilité figée d'un bas-relief. Sous le portique même, un bloc ébauché comme par un ciseau rapide présentait je ne sais quelle vague ressemblance avec la figure humaine; on dirait le Génie des lacs, retiré près de sa source cachée. Sa barbe argentée tombe sur sa poitrine, ses cheveux sont poudrés à frimats, et sa robe blanche descend jusqu'à terre par de longs plis majestueux.

Voilà ce qu'on voit quand la bombe éclate; elle s'éteint: on n'est pas très sûr d'avoir vu. Tout retombe, après cette lueur brillante, dans une obscurité plus profonde.

Après une heure d'étonnement et d'admiration, il fallut se rendre. Le froid et l'humidité m'avaient saisi; mon admiration était à la température de la glace fondante. Descendre cependant n'était pas chose aisée. Cette pente rapide est rendue plus difficile encore par son humidité même; les murs ne vous offrent que des appuis trompeurs. Sans le bras d'un de mes rameurs, je crois que je ne serais jamais revenu; j'habiterais à l'heure qu'il est la cave de Strathaird à l'état de cristallisation, pareil aux blanches momies de Shona, que les voyageurs visitent si curieusement dans les Orcades. Les prochains touristes auraient fait mention de ma mort, j'aurais passé pour une victime de la science, et peut-être le conseil du municipe où je suis né aurait décoré la maison de mon père d'un marbre monumental. Tant d'honneur ne m'était pas destiné. Je redescendis.

Une fois au pied de la rampe, je me retournai avec un sentiment de bien-être et de délivrance indicibles. On m'avait ménagé une dernière surprise. On avait échelonné d'étage en étage nos torches à demi consumées : la grotte était illuminée *a giorno*. Je n'avais aperçu que les détails, je pus saisir l'ensemble. — Puis, successivement, les torches s'éteignirent, les ténèbres descendirent des voûtes glacées, et tout rentra dans l'ombre.

Je revis avec bonheur la douce lumière du ciel et le soleil couchant qui illuminait de ses derniers rayons les vagues dorées du loch Slapin. Je mis mon plaid à la treizième position (il fait alors six fois le tour du cou), et je me fis conduire à Kir Kebost. La fête continuait, la

Digitized by Google

maison était pleine, le parloir et le *drawing-room* étaient ouverts aux plus humbles tenanciers. C'était l'heure de la danse; les Hébridiens, comme toute la race gaélique, ont le fanatisme de la danse. Le fiancé dansait seul un pas de caractère; il faillit deux ou trois fois prendre sa mesure sur le parquet glissant du docteur. Chaque glissade était accompagnée des hurrahs et des cheerings[1] de l'assistance.— Cependant, je m'étonnais un peu à part-moi qu'un garçon aussi souple et aussi bien découplé ne sût pas mieux garder son équilibre sur un plancher de sapin médiocrement ciré. Mais je m'aperçus, après un nouveau faux-pas, qu'il y avait un grand mérite de difficulté vaincue; le pauvre diable était à moitié *déchaux*. Le pied gauche n'était qu'à demi engagé dans le brodequin, dont les lacets, longs comme ceux du cothurne antique, traînaient sur le sol et l'arrêtaient à chaque instant quand il avait posé le pied dessus au milieu d'un mouvement rapide.

C'était là surtout ce qui excitait si vivement l'hilarité ruyante de la compagnie. La pauvre fiancée, une bonne âme, suivait d'un œil inquiet toutes les péripéties de ce *fling*[2] de fantaisie.

Je voulus questionner une sorte de yeoman de six pieds, suisse colossal de sir Mac Allistar, armé d'une gigantesque hache de Lochaber, qui ne faisait même pas semblant de garder la porte, car il s'était sans façon mêlé aux invités. Par malheur ce brave Gaël ne savait pas un mot d'anglais, et à ma question il se mit à rire un peu plus fort qu'auparavant, ce qui ne saurait, dans aucun pays, passer pour une réponse.

Le docteur, qui vit mon embarras, vint à moi.

— Le *fling déchaux*, me dit-il, est encore un de ces usages que les Hébrides ont conservé plus longtemps que les Highlands. C'est une épreuve de plus à laquelle on soumet le futur. Le *bonheur* doit s'acheter! — L'accent souligna le mot dans la bouche du docteur.

Le jeune homme, du reste, subissait l'épreuve avec une parfaite bonne grâce.

— Vous voyez, me dit mon hôte, il va peut-être se casser le cou, mais vous ne lui feriez pas remettre son soulier pour les diamants des trois royaumes.

— Eh! pourquoi donc?

— A cause des sorts.

— Je ne comprends pas.

— Eh bien! dit le docteur, il y aurait un maléfice jeté sur le fiancé qui ne danserait pas le *fling* un pied déchaux le soir des fiançailles....

— Quel maléfice?

[1] Le *cheering* est un applaudissement joyeux.
[2] Le *fling* est une danse écossaise.

Digitized by Google

Eh mais, dit le docteur en donnant à son visage une expression mythologique, si l'amour ne dénoue pas son soulier, l'hymen ne s'accomplit point.

— C'est ce que nous appellions en France le sort des aiguillettes?

— Oui bien! mais cela n'existe plus en France.

— Il est vrai...

— Non plus que la *merchetta mulieris* [1]...

— Existerait-elle encore dans les Hébrides?...

— J'ose le croire, répondit le docteur en rengorgeant....

— Et elle se rachète?

— Presque toujours. Celle-ci coûtera une brebis à son mari. — Les pauvres s'en tirent avec une poule ou une vieille oie. — Le privilége est sauvé. La prescription ne court pas.... et nous sommes moraux, ajouta-t-il avec un soupir comique.

Le lendemain, toujours avec la barque et les gens du docteur, je partis pour aller visiter la baie de Scavaig et le loch Coruishk. La marée, qui se retirait, entraînait notre barque avec elle; nous n'avions qu'à nous laisser aller au courant, l'eau nous portait. Mais quoique le temps fût assez calme quand nous entrâmes dans la baie de Scavaig, nous n'eûmes pas trop de nos quatre avirons pour nous maintenir. Cette baie a bien les plus étranges rivages que l'on puisse imaginer : D'un côté de grands rochers nus, sombres, déchirés, qui semblent mordre l'horizon avec leurs dents de pierre, de l'autre les monts Cuchullins (les Anglais ont trouvé le moyen de prononcer Coulins), tronqués, isolés comme des pyramides gigantesques dont la base est dans la mer et le sommet dans le ciel. Partout ailleurs les montagnes se prolongent comme des chaînes dont les anneaux se scellent les uns aux autres; ici ce sont des pics qui se séparent et s'isolent, — pics anguleux, amincis par les vents, aiguisés par les tempêtes, — leurs arêtes sont coupées nettement et par tranches vives, tout est brusque et heurté, tout se sépare et se déchire, rien ne se joint, rien ne se lie harmonieusement, les pentes sont déchirées en crevasses, les cônes s'échelonnent en pinacles inégaux comme les pyramidions qui flanquent un beffroi flamand. J'avais fait arrêter ma barque au milieu même de la baie. Tout l'horizon autour de moi se fermait donc par cette ceinture de défense hérissée de pointes; çà et là, entre les fentes des rochers, un arbre rabougri tend vers le ciel, comme des bras décharnés, ses rameaux chétifs et tordus; au-dessus de la baie, l'atmo-

[1] La *merchetta mulieris* ne fut jamais appliquée qu'aux paysans; mais, jusqu'au temps de Jacques V, les premiers mois du mariage des lords étaient conditionnels. L'appréciation n'était permise qu'au mari. Il n'y avait pas de forme consacrée pour envoyer le *repudium*. La femme dont on ne voulait pas était tout simplement reconduite à ses parents. Mais c'était une mortelle injure et la cause des guerres les plus sanglantes entre deux classes.

Digitized by Google

sphère elle-même prend une teinte plus triste et plus sombre, le ciel n'est pas gris, il est noir.

Je me fis descendre au fond de la baie, au pied même des monts Cuchullins. Ces monts, quand on les approche, ne perdent rien de la netteté de leur aspect lointain, c'est dur, sec et tourmenté. Le vent s'était apaisé, et la vague était tombée avec lui; c'était un silence de mort, — pas une barque sur le lac, pas une voile à l'horizon. Au fond de la baie un bateau de pêche, qui respectait le repos du dimanche, dormait sur ses ancres, voiles repliées, immobile: ses filets noirs séchaient étendus sur les vergues et les cordages. Ce bateau-fantôme sombre et muet, avait je ne sais quel aspect lugubre, on eût dit un navire enchanté dans un sommeil séculaire, il ajoutait une tristesse à toutes ces tristesses. Je ne sais pourquoi, mais ce calme me parut plus effrayant qu'une tempête, cette tranquillité me semblait grosse de menaces, je m'en défiais comme on se défie de l'eau qui dort.

Je cherchai longtemps une place de débarquement possible. — Je n'en trouvai pas. Il me fallut en venir à l'escalade. Jamais citadelle, avec remparts, bastions et créneaux ne fût défendue comme cette baie... que personne ne songe à prendre. Enfin, quand tous les obstacles sont franchis, on se trouve sur la margelle d'un petit lac. C'est le loch Coruishk.

Je ne crois pas qu'il y ait dans toute l'Europe un paysage qui présente un plus mortel aspect de désolation. L'Averne, première station des enfers, est une vraie scène d'idylle printanière en comparaison. Le loch Coruishk n'a pas de bords: la nature lui a refusé cette consolation, qu'elle accorde cependant à tous les lacs. Il y a un trou à la base de quatre montagnes. Il y a de l'eau dans ce trou : c'est le lac Coruishk. — Ce lac, sans cesse alimenté par les torrents tombés des pics voisins, et qui d'ailleurs peut toujours s'élever avec les montagnes qui l'enchassent, atteint une immense profondeur. Les eaux pesantes ont l'aspect terne du plomb fondu : tout à l'entour les montagnes revêtent des teintes fauves et métalliques : — Rien qui caresse et repose le regard. Ordinairement, auprès des lacs une Flore souriante s'épanouit avec toutes les richesses et toute l'abondance des végétations les plus folles; mille plantes s'enroulent autour de leurs bords et les brodent de festons fleuris, pendant que les rameaux touffus étendent sur les flots leur ombre, leur fraîcheur, leur murmure et leurs chansons. — Ici, pas un arbre, pas un buisson, pas une fleur, pas une plante, pas un brin d'herbe. — Des rochers nus, abruptes, violemment arrachés de leur base, gisent épars sur les flancs et au pied de la montagne. — Ces rochers eux-mêmes durs, scorifiés, noirs de fumée, portent sur toutes leurs faces la trace d'un feu dévorant. — Ce sont des pierres calcinées qui semblent sortir à peine de la fournaise ardente.

Digitized by Google

Je parlais de l'Averne! l'Averne avait du moins son rameau d'or.— C'est plutôt la mer Morte qu'il fallait dire. On cherche à découvrir au fond de ses eaux les coupoles et les terrasses de quelque Sodome ensevelie. — On trouve du moins dans le voisinage une forêt pétrifiée, dont les arbres, — famille aujourd'hui détruite, — ne s'épanouissent plus sous aucun soleil. — Cependant, les oiseaux se détournent pour ne pas effleurer ce lac même de leur vol le plus rapide. Aucune vie ne s'y reflète : c'est l'image de la mort, d'une mort sans espérance. Les nuages qui glissent sur les flancs des montagnes voisines ressemblent à des linceuls funèbres.

A côté du lac, les monts Cuchullins, dont les teintes gris de cendre rappellent les montagnes volcaniques. — On se demande s'ils sont bien éteints : on doute qu'ils soient refroidis tout à fait. — Souvent autour de la pyramide centrale s'élancent de ses flancs cinq à six pyramides plus petites. — C'est ainsi que les clochetons légers fleuronnent la couronne de tour de quelque ville gothique. Ces montagnes ainsi groupées rappellent l'idée d'une architecture gigantesque et comme Dieu seul peut la comprendre et l'exécuter.

Je m'assis sur un quartier de rocher, et je lus, au lieu même où il fut écrit, un chant du *Lord des Iles*, — et je me dis comme Robert Bruce : « Par la Vierge, j'ai franchi plus d'une montagne, j'ai erré sur plus d'un abîme, j'ai parcouru plus d'une bruyère, mais par mon salut, jamais mon pied n'a foulé une scène aussi rude, aussi sauvage, et cependant aussi sublime dans sa sauvagerie même! »

A la saison prochaine, dans le glen le plus sévère de la montagne, on trouvera, m'assure-t-on, bâti comme par miracle, un hôtel anglais, — confortable! — Assis mollement dans son feuteuil, à la fenêtre d'une chambre tapissée, le touriste humera son thé en contemplant l'Averne et la mer Morte.

On gâte tout!

Je n'aime pas à revenir par le même chemin. — Je franchis donc, assez péniblement, il est vrai, le col des Cuchullins, et j'entrai dans le glen Sligachan.

—Que pensez-vous du glen Sligachan, demandai-je un jour à un touriste anglais?

— C'est la beauté reposant dans le sein de la terreur, me répondit-il.

C'était prétentieux, comme l'est parfois la poésie anglaise, mais c'était vrai. Çà et là je trouvai une scène gracieuse, encadrée dans une scène terrible. Au bord des nombreux ruisseaux qui arrosent le glen, et de temps en temps, sur la pente adoucie d'une vallée, des gazons verts, des bruyères roses et des bouquets d'arbres; au-dessus une montagne de rochers. — Le squelette de la terre perçant la peau. — Mais j'eus l'insigne bonheur de trouver dans un de ces petits lacs d'eau

Digitized by Google

douce un assez beau spécimen de l'*Eriocaulum septangulare*, aussi rare, assure-t-on, que la Mandragore qui chante. Le glen est large et n'a pas de sentier : on va au hasard de sa bonne étoile : on passe par où l'on peut; les seules créatures vivantes à qui l'on puisse demander son chemin sont des troupeaux de chèvres suspendus entre les escarpements, à quelques maigres pâturages. — Mais elles sont si loin! Cependant, les crêtes ardues des Cuchullins retiennent les nuages floconneux, comme les épines arrachent au passage les blanches toisons des brebis.

Il y a une ferme dans le glen Sligachan; j'y arrivai bientôt : elle n'est pas très loin du loch Coruishk, — belle apparence vraiment; murs blancs et larges pierres, fenêtres vitrées, grande rareté aux Hébrides! persiennes et portes vertes, enfin mille promesses de civilisation réjouissantes pour un voyageur presque égaré et à égale distance de son déjeuner et de son dîner.

Je pénétrai jusqu'au petit parloir, si cher aux habitudes anglaises. Je n'y trouvai qu'une femme en négligé... très négligé. Sa chevelure brune s'échappait de sa coiffe, dans un désordre assez rare chez ces puritains du costume. Je pense qu'elle était seule au logis; elle parut assez effrayée à ma vue. Je déposai mon bâton derrière la porte, et pour ramener la confiance je lui montrai ma bourse. Je tirai un schelling et je demandai un morceau de pain en échange.

— Je ne sais pas si cela se peut, me répondit-elle, et elle monta rapidement l'escalier. J'attendis bien un quart-d'heure dans le parloir en regardant des gravures qui représentaient les aventures du vicomte Horatio Nelson. — J'étais devant le troisième cadre qui porte cette légende imprimée à l'encre rouge : « Comment Nelson, âgé de quinze ans, fit la rencontre d'un ours blanc, et désira en envoyer la peau à son père. » Nelson qui avait lu les fables de La Fontaine, savait qu'il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué; il attaque le sien résolument avec une hache d'abordage. L'ours trouve le procédé peu délicat et prend un temps pour s'élancer sur le futur vainqueur de Trafalgar, qui n'est encore que le jeune Horatio. — Cependant, la fermière reparut assez élégamment ajustée et coiffée à la dernière mode de Skye, c'est-à-dire la tête emprisonnée dans de larges bandeaux de lin. Cette dernière mode dure depuis cinq à six cents ans.

— On ne vend pas de pain ici, monsieur, me dit-elle avec une révérence.

Ainsi elle avait voulu se faire belle pour me refuser. C'était par trop d'attention.

Je repris mon bâton et je secouai la poussière de mes pieds sur le seuil inhospitalier.

On assure que les éléments se livrent parfois des batailles terribles

Digitized by Google

dans les profondeurs du glen Sligachan. — Les vents doivent faire rage, déchaînés et enfermés dans ces longs couloirs étroits. Les hautes cimes des Cuchullins et du Ben-Blaven arrêtent au passage la vapeur que l'Atlantique rassemble pour les pluies de l'Europe. Souvent ces vapeurs se résolvent en larges ondées et ruissellent en avalanches sur les pentes dépouillées : elles noient le glen d'un déluge nouveau; il faut se sauver à la nage. — Quand ils ont la force de ne pas tomber, ces nuages couvrent le glen d'une demi-obscurité. — Les beaux jours à Skye sont des jours de brouillards; ils sont rares; il y pleut douze jours sur quinze dans toute la partie des montagnes; je ne connais pas de pays plus mouillé. — La nécessité qu'on appelle ordinairement la mère de l'industrie n'a pas été féconde aux Hébrides. — Une colonie anglaise, exposée à ce ciel inclément, improviserait en huit jours un système de résistance imperméable. L'averse glisserait sur la toile cirée, — la pluie la plus obstinée ne pénétrerait pas la fine transparence de la gutta-percha, — et le caout-chouc permettrait de marcher toute une nuit dans le marais, sans que le *pied* attrapât le moindre *rhume de cerveau*. Mais ces pauvres Hébrides sont vraiment sans défense. L'eau s'infiltre et demeure dans le tartan de laine; au bout d'un quart-d'heure d'orage ils ont une rivière dans le dos. Le bonnet, d'un feutre lâche, se colle aux tempes; quant à la chaussure mal protégée par le tannin d'Irlande, elle vous laisse prendre un bain de pied dans toutes les mares. Cette chaussure que les gens du pays appellent *broggle*, est faite d'un cuir assez peu apprêté, auquel on laisse le poil, en prenant seulement le soin de le tourner en dehors. — Ces broggles font regretter à ceux qui les portent de ne pas aller pieds nus; ils empêchent l'eau de sortir et ne l'empêchent pas d'entrer.

Je trouvai à la sortie du glen, — attention délicate de l'excellent docteur, — un guide et deux chevaux.

C'étaient deux poneys de l'île de Rum. A l'exception du cheval de Java de la princesse Alice, je n'avais rien vu d'aussi petit. Nos jambes et leur crinière touchaient le sol. Mais cette race, qui s'élève toute seule dans les rochers et les montagnes, est d'une vigueur peu commune. Au premier appel de langue ces braves chevaux prirent le galop qu'ils ne quittèrent plus un instant. Comme nous traversions des prairies et des landes de bruyères où l'on ne trouve pas le moindre chemin battu, nous n'entendions point le bruit de nos pas, et ce n'était qu'au mouvement de notre ombre courant devant nous, que nous pouvions juger de la rapidité de notre course. Nous passions sur la bruyère comme des fantômes sans corps; il y a si peu de routes à Skye, que très souvent, comme dans les steppes de l'Ukraine, on néglige de ferrer les chevaux, et ces pieds libres ont des bon-

Digitized by Google

dissements sauvages propres à réjouir le cœur d'un centaure; il ne faut pas monter ces chevaux-là par la méthode Baucher. — Il faut se contenter de ne pas tomber, et les laisser faire à leur guise. Après deux heures d'un véritable voyage de fantaisie où je vis peu de choses, mais où je rêvai beaucoup, je rentrai assez tard dans la nuit à mon auberge de Broadford, où on ne m'avait pas vu depuis deux jours: l'on me faisait l'honneur de s'inquiéter de moi, — quoique j'eusse laissé mes effets en gage.

On m'avait préparé un souper magnifique, — le hotch-potch[1] fumant et copieux; comme relevé de potage une de ces truites saumonées du lac Slapin, dont la chair rose et délicate flatte autant la vue que le goût; venait enfin une sorte de gigot qui rappelait assez bien le mouton dur de cinquième ou sixième qualité.

— Qu'est-ce cela?

— C'est de la venaison, me dit Juana qui emportait mon couvert et veillait à ce que ses frères, métamorphosés en valets de pieds, changeassent à propos les assiettes.

Ce n'était pas du chevreuil, la chair était moins courte (et puis, y a-t-il du chevreuil à Skye); ce n'était pas du daim, le morceau était trop petit; qu'était-ce donc? — je me perdais en conjectures.

— Vous ne me donnez pas de nouvelles de Djali; comment se porte-t-elle aujourd'hui?

— Djali!... nous n'avons personne de ce nom-là dans l'île, me répondit Juana en ouvrant de grands yeux.

— Djali, *my dear* Juana, c'est la petite chèvre blanche que je caressais hier matin, et qui venait prendre l'herbe dans le creux de ma main.

— Ah! c'était elle... Djali!

C'était, — cet imparfait me parut gros d'atrocités, — j'eus le frisson, et je pressentis d'affreux malheurs.

— Ah! c'était elle! Djali! eh bien, vous la mangez maintenant! dit Juana avec un méchant rire dont je ne l'aurais pas crue capable.

Il me sembla que ces jolies dents nacrées étaient moins blanches et qu'elles s'allongeaient formidablement comme des crocs. Cette révélation fut un coup de foudre, je me crus assis au festin d'Atrée et de Thyeste, chaque bouchée me faisait entendre un bêlement plaintif.

J'avais été la cause involontaire de la mort de ma pauvre Djali, je voulus, comme dernière marque d'attachement, servir moi-même de tombe à cette victime infortunée, — à l'exemple de cette in-

[1] Potage écossais aussi solide que liquide; — *olla podrida* du nord qui exige l'emploi de la fourchette comme de la cuiller.

Digitized by Google

consolable Artémise, qui mangea son mari pour lui prouver qu'elle l'aimait. Toute ma nuit fut en proie aux remords.

Le lendemain mon hôte, qui parlait anglais beaucoup mieux qu'il n'avait jugé à propos de le laisser paraître tout d'abord, se mit très courtoisement à ma disposition pour une promenade matinale.

— Comment trouvez-vous notre île ?

— Belle.

— Mais pauvre, reprit-il, très pauvre, il n'y a pas assez de soleil, il y a trop de pluie, rien n'y mûrit.

— Ne faites-vous pas de commerce ?

— Nous n'avons pas le moyen d'acheter, et nous n'avons pas l'esprit de vendre. Sur le rivage on fait parfois d'excellentes pêches; il y a, pendant deux ou trois jours, abondance de biens, la disette vient après; nous ne ménageons pas pour le lendemain.

— C'est là le tort.

Que voulez-vous? on a toujours fait de même, il faut bien suivre l'usage. Ceux de la côte d'Ecosse viennent pêcher le hareng et le poisson blanc qu'on expédie en Irlande, en Angleterre et en France, nous autres nous n'avons jamais eu l'idée de faire comme eux, nous mangeons tant que nous pouvons, le reste est perdu. D'ailleurs, ajouta-t-il d'un ton sec, lady Mac Donald, — que Dieu la bénisse ! — passe trop souvent d'une île dans l'autre.

— Et quel rapport, je vous prie, peut-il y avoir entre lady Mac Donald et le poisson blanc ?

— Quand une femme passe le détroit, le poisson s'en va, c'est sûr !

Les voyageurs sont comme Solon, ils apprennent tous les jours quelque chose en vieillissant.

— *Autrefois*, reprit le Gaël, valait mieux qu'*aujourd'hui*, nos pères le disaient, et nos pères disaient vrai; autrefois, nous avions la moisson de la mer que nous faisions tous les trois ans, c'était du moins une bonne année d'assurée; nos varechs rendaient la meilleure soude d'Europe... maintenant, on a tant d'inventions partout, qu'on ne vient presque plus chez nous, on a l'air de nous faire une grâce en nous payant mal. Ce que j'en dis c'est pour les autres, ajouta-t-il avec un bon rire, car pour moi je ne récolte que des voyageurs.

— Et vous n'avez pas la peine de les semer...

— Mais cela ne pousse pas dans toutes les saisons...

— Aussi, quand vous en voyez pousser un !...

— Dame ! on fait ce que l'on peut.

— Votre île n'a-t-elle aucune espèce d'industrie ?

— Non, aucune ! seulement dans la saison d'été *nos jeunesses* vont à la terre ferme, et se louent pour deux ou trois mois aux grands ateliers

Digitized by Google

de moisson[1],— ils en rapportent un peu d'argent et beaucoup de mauvaises idées; ils en reviennent moins pauvres, mais moins honnêtes... les miens n'iront pas !

Comme nous devisions ainsi, un homme passa courbé sous un fardeau, assez léger pourtant, mais qu'il n'avait pas mesuré à ses épaules; c'était quelques gerbes de cette avoine courte et noire que j'avais déjà vue dans la campagne d'Iona. Cet homme pouvait avoir cinquante ans; on voyait qu'il avait souffert, mais on lisait aussi sur son visage qu'il avait souffert avec résignation, et en faisant une vertu de ses malheurs; en un mot, c'était un de ces bons pauvres pour lesquels, je sens dans mon cœur que Dieu lui-même, avec toutes ses magnificences, n'aura pas trop de couronnes... Il s'arrêta tout près de nous comme un homme qui n'en peut mais.

— Le fardeau est pesant, père Daniel, lui dit mon compagnon de route...

— C'est la vie qui est pesante, Mac Angus, répondit-il en nous saluant, — Dieu vous bénisse, Monsieur !

Nous nous assîmes tous trois au bord de la route, et nous causâmes; nous causâmes des misères amenées par le temps[2] : je ne connais pas de sujet qui soit plus à la portée de tous.

— Je ne suis pas riche, dit le père Daniel, mais je sais bien que je n'ai pas le droit de me plaindre ! lord Mac Donald n'est pas un mauvais lord, — s'il ne fait pas mieux c'est qu'il ne peut pas. — J'ai une petite maison, oh ! bien petite ! — avec un bout de champ à côté, — dont la moisson d'avoine et la récolte de pommes de terre suffisent à peu près à nourrir mes enfants...

— Oh ! à peu près ! — me dis-je à moi-même. Quelles révélations dans ce seul mot !

— Et avez-vous une lourde rente à payer pour ce champ et cette maison !

— Mais oui, assez lourde... pour moi, du moins; je paie sept schillings[3].

— Allons ! ce n'est pas exagéré... Pensez donc ! toute une famille nourrie à ce prix...

— Nourrie ! fit-il en hochant la tête. Oh ! j'aimerais mieux payer le double et avoir le double de terres.

[1] En Ecosse, comme en Angleterre, comme en Irlande et dans le pays de Galles, les exploitations agricoles ne retiennent jamais beaucoup de domestiques à la ferme; tout se fait par corvée, avec des bras qu'on loue.

[2] Tous les fléaux ont successivement assailli les Hébrides; il y a des famines périodiques, des pluies continuelles, et parfois des trombes de sable qui couvrent les îles d'un linceul mouvant, et font rétrograder les limites de la nature conquise pour le travail. Ce sable est si fin qu'il n'offre aucun appui, il engloutit comme l'eau.

[3] La rente descend à un taux fabuleux dans toutes les Hébrides. Le propriétaire de l'île de Rum disait à un de nos amis qu'il s'estimerait heureux s'il pouvait louer sa terre deux sous et demi l'acre !

Digitized by Google

— Eh bien! demandez à lord Mac Donald...

— Oh! il ne pourrait pas m'augmenter, répondit-il; nous sommes si nombreux! Son *Etat*[1] est grand; mais nous sommes plus de seize mille, monsieur, plus de seize mille à vivre dessus! Ce sont nos enfants qui nous perdent, monsieur. — Je ne sais pas comment cela va dans les Highlands...

— J'en viens... Cela va comme ici...

— Eh bien! cela va mal partout... et cela augmentera... toujours à cause des enfants!...

— A cause des enfants?

— Oui, monsieur! Nous nous marions trop! Moi, j'ai onze enfants! Mon père en avait eu neuf... Quand ces enfants deviennent grands, ils veulent avoir leur nid à part;—c'est la loi de la nature, quoi!—On prie le lord de diviser la ferme... et, au lieu d'un fermier aisé, il y a dix fermiers pauvres...

— N'y a-t-il point un remède?

— Pire que le mal, monsieur!... Mais qui aurait le courage de quitter sa terre? On aime mieux être malheureux ici et tous ensemble.— Mais encore une fois, chez nous ce n'est pas la faute du lord... Il y en a... et j'ai été de ceux-là, à qui lady Mac Donald — que Dieu la sauve! — rend plus d'argent que son facteur n'en a reçu d'eux... Elle nourrit les plus pauvres, soigne les plus malades, et quand sa bourse est vide, elle trouve encore une bonne parole pour les bonnes gens!

Milady! je sais que ces pages tomberont un jour sous vos yeux. J'aurais voulu les faire assez éloquentes pour que vous fussiez fière d'y voir votre nom... Je veux du moins que mon livre traverse la mer lointaine, pour vous porter l'hommage d'un pèlerin oublié. Non pas, milady, parce que vous êtes noble et belle entre les plus belles et les plus nobles des trois royaumes, mais parce que vous êtes bonne entre les meilleures, parce que vous êtes bénie sous le chaume, parce que j'ai vu des larmes dans les yeux des pauvres qui me parlaient de vous!

— Et dans votre pays, monsieur, est-ce la même chose, reprit le paysan, êtes-vous aussi malheureux?

— Mon pays, lui dis-je, est privilégié entre tous; il réunit sous ses vastes cieux les climats du nord et du midi. Chez nous, le sol fécond porte tous les fruits et toutes les fleurs; ses moissons abondantes lui permettent la charité, ce bonheur des riches. Mais dans mon pays souvent les hommes ont été méchants quand Dieu était bon.

— Mac Angus, — reprit le vieux Daniel, — remets ma gerbe sur mon épaule.

— Voilà ce que c'est que de nous, dit Mac Angus, quand un coude

[1] L'*État* est pris dans cette langue comme synonyme de la propriété foncière.

Digitized by Google

de la route nous eut dérobé le pauvre homme qui cheminait lentement sous son faix.

— Maintenant, ajouta-t-il, si Votre Honneur le permet, nous irons voir un peu ce que l'on fait à mon champ.

Or, on faisait la moisson dans le champ de Mac Angus.

Sa terre se compose de quelques sillons de blé et de quelques sillons d'avoine. On les avait fauchés le matin même, et comme on ne peut espérer des soleils assez constants pour sécher de suite et à ciel ouvert la moisson coupée, on la resserre, à mesure qu'on la coupe dans des huttes roulantes qui passent d'un champ à l'autre. — On guette le beau temps; dès qu'on aperçoit un rayon, on dénoue la gerbe; à la première goutte d'eau on rassemble les épis; femmes et enfants se précipitent sur le sillon et entassent le blé dans la grange. Cette moisson est sans poésie, sans gaîté et sans chansons. Ruth aux pieds nus ne vient jamais recueillir les glanes éparses dans le champ de Booz. Booz n'est pas assez riche pour laisser tomber des épis. — Chacun est son pauvre à soi-même. On arrache l'orge et on scie l'avoine. Le mouvement des faucilles est mesuré par les modulations d'un chant doux et monotone, auquel les travailleurs paraissent prendre un très grand plaisir. — Tous les exercices susceptibles d'une certaine régularité reçoivent ainsi l'accompagnement de la musique, qui abrège et charme les heures pénibles.

La petite culture ici est misérable; elle manque complètement d'instruments. — Un fermier de sept schillings n'a pas le moyen d'acheter une charrue perfectionnée: ce serait le prix de sa ferme pendant vingt ans. Avec l'argent d'une herse il paierait sa terre, — on se contente de bêcher le sol, assez léger d'ailleurs; on se sert, pour l'unir et l'égaliser, d'un large rateau à dents de bois, que le laboureur fait traîner par ses enfants et par sa femme. — Dans la campagne, quand on emploie les poneys comme bêtes de trait,—au lieu de les atteler à une voiture souvent absente, — on leur attache le fardeau à la queue avec un lien de paille. Le pauvre animal traîne comme il peut et tant qu'il peut!

Les paysans sont tous pythagoriciens; ils ne font jamais usage de viande. — De la viande! j'en ai mangé une fois, me disait un homme de trente ans.

— Allons, dit Mac Angus en soulevant ses gerbes brunies, — je ne suis pas trop malheureux cette année, et le pain sera bon quand ce blé aura été bien rôti.

Et il m'expliqua, en effet, que c'était l'usage dans l'île, avant de moudre le grain, de le faire brûler dans de grands vases de fonte ou de terre, pour achever de chasser l'humidité.

En France, nous réservons ce procédé pour le café exclusivement.

Si les habitants de Skye ne s'endormaient pas dans cette apathie

Digitized by Google

indifférente et dans ce découragement accablé, s'ils répondaient aux avances de la nature, ils vivraient mieux. Les flots qui pénètrent leur île de tous côtés, lui apportent des richesses qu'ils ne se donnent pas la peine de ramasser; ils ne recueillent pas ces fruits de la mer, — *frutti di mare*, comme on dit à Naples et à Venise, — que la mer laisse sur sa côte à chacun de ses reflux; ils ne demandent pas à vivre, ils se contentent de ne pas mourir. Il y a parmi eux une foule de poètes, c'est ce qui les perd; — ils se récitent des poèmes intérieurement, ils n'agissent pas, ils contemplent; quand ils ont fini de contempler, leur veste est percée au coude. Ils ne se donnent même pas la peine de se baisser pour prendre ces saumons et ces truites à la robe brillante qui bondissent dans une rivière. J'ai déjà dit que ce sont les plus mauvais laboureurs du monde, ils n'aiment tant la pomme de terre que parce que c'est un pain qui vient tout fait.

L'organisation des Hébrides comprend au sommet le laird, possesseur du sol, puis le tacksman, qui le représente, et lui sert d'intermédiaire; il est responsable des locations qu'il a faites; enfin viennent les tenanciers qui afferment les terres, — tantôt séparément, et chacun pour son compte, tantôt par compagnie, — on les appelle alors *tenantslown* et il s'obligent solidairement.

Nous revînmes à Broadford à la fin de la journée; — ces heures du soir sont les heures les plus calmes, l'accès de pluie est passé, les nuages s'entr'ouvent par larges intervalles et laissent voir ce ciel du Nord, toujours pâle, même quand il veut être bleu.

Je me suis rappelé plusieurs fois ce petit tableau.

Le soleil inondait la maison de ses effluves d'or; la mer s'endormait dans le golfe. C'était partout un profond silence et une paix profonde; —cadre à la foi sauvage et riant,—deux jeunes filles, Juana et une de ses compagnes. Les figures étaient faites pour le paysage.

Elles se tenaient sur le devant de la porte, à genoux par terre l'une devant l'autre; entre elles deux, le moulin, le moulin à bras primitif, — que les Gaëls appellent *muileann bràdh*[1]. Rien de plus simple que ce moulin dont on retrouve dans nos campagnes des imitations assez perfectionnées, — à Skye, on en est encore à l'idée originale sans

[1] S'il nous était permis de faire ici, en courant, une remarque philologique, nous signalerions la ressemblance très frappante qui existe dans les cinq ou six langues voisines de la nôtre, entre certains mots exprimant la même idée :

Moulin se dit	en grec.	Mula.
—	en latin.	Mola.
—	en anglais	Mill.
—	en allemand	Mallen.
—	en anglo-saxon	Mylen.
—	en gaëlic	Muilean,

On voit que les deux lettres M et L sont les radicales de tous ces mots, et qu'elles se retrouvent toujours dans le même ordre, assez conforme, comme on peut s'en convaincre aux lois souvent obscures, mais toujours existantes de l'*Onomatopée*.

Digitized by Google

perfectionnement. Deux larges pierres juxta-posées, mobiles, qu'un bâton passé dans la pierre supérieure permet de faire tourner l'une sur l'autre, le grain est broyé entre deux, et voilà toute la machine; mais la femme c'est la grâce et tout d'elle est gracieux. Rien n'était charmant comme le groupe de ces deux jeunes filles; tour à tour suivant le mouvement de la meule, elles semblaient se poursuivre et se fuir; ces corps souples et beaux avaient des ondulations serpentines, tantôt à demi-repliés sur eux-mêmes, et tantôt allongés l'un vers l'autre, — les mains, du haut en bas, couraient tout le long du bâton, s'évitant ou se cherchant, — l'autre bras cependant à demi détendu, immobile, retenait sur le sein les plis flottants du tartan, la farine bise s'échappait de tous côtés, et tombait sur une large pièce d'étoffe, tandis que le son plus léger voltigeait autour de leurs têtes en tourbillons d'or. De temps en temps elles s'arrêtaient pour relever leur lourde chevelure qui s'échappait d'un snood de laine rouge, ou pour essuyer d'un revers de main quelques gouttes de sueur qui perlaient sur leurs tempes fines et polies.

Juana, nature vaillante, brave à la peine, riait sous la lourde tâche, — sa compagne baissait la tête avec une résignation mélancolique.

Je demandai à Mac Angus pourquoi, à la maison comme aux champs, la plus rude besogne était toujours réservée à la femme.

— C'est l'usage qui veut cela, me répondit-il; cela se fait ainsi partout et tout n'en va que mieux : Il ne faut pas que la femme soit trop heureuse, elle deviendrait ingouvernable ; n'est-il pas vrai Juana?

Juana me regarda, et ne fit pas d'autre réponse; ce regard avait suffi.

— C'est encore mieux dans le Caithness, où on les attèle aux charrues.

— Pour ménager les chevaux, dit Juana en imprimant un mouvement plus vif à son moulin.

Voilà pourtant ce que l'homme fait de la femme partout où la civilisation ne le surveille pas, — une esclave comme en Orient, — ou une bête de somme comme dans le Nord!

LOUIS ENAULT.

(*La suite à une prochaine livraison.*)

Digitized by Google

LITTÉRATURE

LA SŒUR AINÉE

I.

Les siècles, pour ce qui est des mœurs et du costume, ne sont pas à beaucoup près si tranchés entre eux que les font l'histoire et l'almanach. Sans doute ils n'adhèrent pas non plus l'un à l'autre, entrecroisés comme le sont les générations qui les représentent : s'il se trouve quelques jeunes gens que leur caractère et leur éducation rattachent à une époque dont ils ne datent pas, il y a encore plus de gens mûrs, et plus que mûrs, qui préfèrent être de leur temps et ne pas être de leur âge. Néanmoins le siècle qui s'en va, écorné encore par ces défections, ne cède jamais tout d'un coup le terrain à son successeur. Celui-ci est déjà à son apogée, parfois même à son déclin et menacé à son tour, que l'autre subsiste, retranché dans quelque ville de province, quelque quartier de Paris, quelques familles arriérées, d'où il n'a plus de raison pour déloger, semblable à ces vieillards que leur décrépitude même garantit en quelque sorte de la mort.

Ainsi ceux qui, comme nous, remontent à la Restauration, ont pu voir le dix-huitième siècle le tricorne sous le bras, les mollets au vent et le dos blanchi par la poudre à la maréchale, essayer encore sa pirouette traditionnelle dans plus d'un salon du Marais ou du faubourg Saint-Germain, ou se pavaner, avec des poses de menuet, sous les ombrages de Versailles. En cherchant bien, il ne serait peut-être pas impossible de le retrouver, même aujourd'hui, tapi dans quelque boudoir plus mystérieux que perfide, où, papillon octogénaire, il voltige en idée autour d'une vieille rose artificielle parfumée de musc et d'ambre.

A présent toutefois, les siècles vont vite, ainsi que tout le reste. A

Digitized by Google

prendre ce mot comme synonyme d'époque, on peut dire que depuis cinquante ans nous en avons eu trois bien caractérisés, bien définis et finis. Nous voici au quatrième. Pour représenter le temps convenablement, il faut aujourd'hui adjoindre un seconde paire d'ailes, sinon une troisième, à celle qui l'a décoré de toute antiquité. Autrement son vol emblématique ne se trouverait plus en rapport avec la vapeur et tous les procédés modernes d'accélération. Mais, pour mieux dire, il n'y a point désormais à le représenter, car il passe sans qu'on le voie.

Jadis, s'il ne marchait pas à pas comptés, on pouvait du moins suivre et apprécier son essor. Il menaçait le plus souvent avant de frapper; on entendait craquer un édifice avant qu'il l'eut jeté par terre. Il avait de la logique enfin, et, jusqu'à un certain point, des procédés. Mais à présent c'est bien à coup sûr le vieillard le plus absurde, le plus brutal et le moins rassurant qu'on puisse imaginer. Il ne doit pas être beau.

Autrefois donc que tout, jusqu'à la mode elle-même, avait des allures plus posées, des évolutions moins brusques, il était donné aux représentants d'une époque nouvelle de connaître beaucoup mieux leurs prédécesseurs immédiats. Aucun abîme ne les séparait les uns des autres. Moralement parlant, il y avait loin sans doute de la place Royale aux Tuileries, et des Tuileries au Cours-la-Reine, mais c'était encore un voyage qu'on pouvait faire sans se trouver absolument dépaysé et décontenancé. Aussi les vieillards, soit qu'ils le fûssent par l'âge ou par le caractère, étaient-ils beaucoup moins enclins qu'ils ne le sont aujourd'hui à renier les formes et les habitudes de leur époque réelle ou adoptive. Ils gardaient le costume de leurs idées; on pouvait les trouver surannés, mais non ridicules; importuns, mais non odieux.

II.

Au cœur même de ce dix-huitième siècle si pimpant, si évaporé, dont il nous a été donné de contempler le fantôme avarié, mais toujours ressemblant, il n'était pas rare de rencontrer dans le monde des figures discrètes et prudes, au type amoindri de madame de Maintenon, dont les sobres ajustements, le petit bonnet cachant presque entièrement les cheveux, les vêtements de couleur sombre tranchaient complétement, mais sans exciter d'ailleurs la moindre surprise, au milieu de toutes ces femmes poudrées, fardées, pomponnées, décolletées, en rose, en bleu, en vert, en lilas, dont les bonnets passaient par dessus tous les moulins, délicats produits dont Watteau, de son pinceau léger, a immortalisé les grâces artificielles et l'insouciante afféterie.

Mademoiselle Antoinette-Corisande-Glossine de Prully était un de ces anachronismes féminins qui rappelaient en deça de la Régence

Digitized by Google

l'époque de la vieillesse de Louis XIV. Elle ne comptait guère pourtant, vers 1750, qu'une quarantaine de printemps, si toutefois elle en avait jamais compté un seul. C'était une de ces personnes qui n'ont pas d'âge, à peine de sexe, ce qu'elle avait eu, sinon le bon goût, du moins l'instinct de comprendre. Fille unique d'un premier mariage du comte de Prully, elle avait hérité de sa mère une assez jolie fortune qui, si elle l'eut voulu, l'aurait facilement dispensée de coiffer sainte Catherine; mais vraiment c'eut été dommage. Elle aurait été déplacée dans le rôle de mère de famille; dans celui de vieille fille elle était parfaite. Sa figure jaune, sèche, ses petits yeux froids, ses lèvres minces et incolores, sa voix aigrelette, qui faussait même en disant oui ou non, ses formes anguleuses, sa démarche raide, son esprit disgracieux et tracassier, enfin tout son être moral et physique lui donnait raison dans le parti qu'elle avait pris et dont jamais, par un seul mot, elle n'avait témoigné qu'elle se fût repentie. Était-elle blonde, rousse ou brune, c'est ce qui importe peu : personne, parmi ses contemporains, ne s'en inquiéta jamais. Elle-même se regardait si peu au miroir, qu'elle pouvait ignorer la nuance de ses cheveux. Les seules parties de sa personne pour lesquelles elle affichait quelque prétention, étaient ses mains et ses pieds, qui, en effet, chez toute autre femme, auraient pu d'eux-mêmes se faire remarquer.

Elle avait beaucoup d'autres prétentions sans doute, mais elles étaient d'un ordre différent et infiniment plus accusées.

Outre cette fille que nous lui connaissons déjà, M. de Prully avait laissé deux fils d'un second mariage, lesquels s'étaient trouvés dans leur bas âge orphelins de père et de mère, et remis aux soins de leur demi-sœur, plus âgée de vingt ans que le plus jeune. Il y en avait cinq entre les deux frères. Mademoiselle Antoinette s'était peu occupée de leur première éducation. Elle s'en était déchargée sur une gouvernante et ensuite sur un précepteur qui avait convenablement instruit ses élèves; c'est-à-dire qu'il leur avait enseigné le latin, les mathématiques, l'histoire, la géographie, le tout à doses modérées. Ils avaient fait d'ailleurs tous leurs exercices, comme on disait alors, et ils savaient danser, monter à cheval et faire des armes, ainsi qu'il était nécessaire à des jeunes gens de leur condition. Quant à la science du monde et de la vie, l'abbé Dumont (car naturellement ce précepteur était un prêtre) n'avait jamais présumé de la leur inculquer. Leur sœur, moins modeste s'était réservée cette troisième partie de leur éducation.

III.

Le début des leçons de mademoiselle de Prully n'avait pas été heureux. A l'âge de quinze ans, le comte Armand de Prully avait résolument jeté la tutelle aux orties et était entré dans les chevau-légers du

Digitized by Google

Roi. Après y avoir fait pendant trois années son apprentissage militaire, il avait acheté une compagnie de cavalerie dans le régiment Dauphin, et depuis lors il n'avait plus reparu à l'hôtel de Prully où, depuis son entrée au service, il avait cessé de demeurer. Dans sa rébellion contre l'autorité que voulait s'arroger sur lui sa sœur aînée, il avait été soutenu par son tuteur légal, le chevalier de Prully, frère cadet de son père, qui avait apprécié l'insupportable caractère de l'estimable demoiselle. A dix-huit ans le jeune comte avait été mis en possession de son patrimoine; mais ne comptant pas habiter son hôtel, il avait désiré que sa sœur continuât à l'occuper, ce que celle-ci avait accepté sans l'en remercier, car elle s'était peu à peu habituée à s'en regarder comme la véritable propriétaire et l'héritière en chef de la famille. La loi salique était pour elle comme non avenue.

Quoique mademoiselle Antoinette ne fut pas sans rancune envers son oncle, le chevalier de Prully, ce n'avait pas été à lui cependant qu'elle avait particulièrement attribué la responsabilité de ce qu'elle appelait l'ingratitude et les mauvais procédés de son frère. Une autre personne avait été l'objet spécial de son ressentiment. C'était une jeune femme, sa parente éloignée, et fort éloignée surtout de lui ressembler. Elle se nommait la marquise de Banle, et, bien que son mari comptât une trentaine d'années de plus qu'elle, sa conduite était restée irréprochable. Les nombreux soupirants que sa beauté et ses grâces toutes charmantes lui avaient attirés, en avaient été pour leurs frais. Ni la médisance, ni la calomnie même n'avaient trouvé à mordre sur elle.

Armand avait peu vu sa cousine jusqu'à l'époque où il s'était trouve émancipé. A cette époque il devint tout naturellement commensal de la maison, et il ne tarda pas à s'éprendre pour la marquise d'une passion non moins indiscrète que précoce. Madame de Banle ne fit d'abord qu'en rire ; puis, lorsque le jeune chevau-léger se fût rendu un peu trop incommode, elle tâcha de lui faire entendre raison, en le chapitrant avec toute la gravité de ses vingt-huit ans; mais Armand ne répondit à ses affectueuses remontrances que par de nouveaux aveux et de nouvelles folies. Cela en vint au point que son mari fut contraint d'intervenir et de congédier très formellement, quoique avec les façons les plus paternelles, cet amoureux obstiné. Peu de temps après, le marquis fut nommé ambassadeur auprès du Saint-Siége, et sa femme partit pour Rome avec lui.

Elle y était depuis quatre ans et devait se croire désormais bien à l'abri des poursuites de son cousin, lorsqu'un jour elle le vit arriver chez elle à l'improviste. Pourtant, quoique ce voyage en Italie fut assez singulier, elle ne s'inquiéta pas outre mesure et accueillit Armand en bonne parente. Celui-ci de son côté ne donna pas lieu au marquis de se rappeler ses anciens griefs; mais madame de Banle pût bientôt se

Digitized by Google

convaincre que, s'il était changé, c'était uniquement en apparence, et qu'il avait seulement plus de savoir-vivre et de réserve. Pour elle, comme elle n'était changée en aucune façon, et que la plaisanterie passait enfin toutes les bornes, elle traita le jeune comte de manière à le guérir sinon de sa passion, du moins de toute espérance. Armand, plus au fait alors des femmes et du monde, ne pouvait plus s'abuser comme autrefois sur la sincérité des résolutions de sa cousine. Il renonça donc définitivement à essayer d'en triompher, et chercha à se distraire auprès des belles Romaines, ce à quoi il réussit si bien que trois mois après il fut tué de trois coups de stylet, comme il sortait à deux heures du matin du palais de la princesse G...

IV.

La mort tragique du jeune comte de Prully, parent de l'ambassadeur de France, ne pouvait manquer de produire une vive sensation dans la société romaine, quoique de tels accidents n'y fussent pas ignorés; mais il fut impossible de découvrir les auteurs immédiats du crime, ni de remonter à ceux qui avaient pu l'ordonner. Fallait-il l'attribuer au mari de la princesse, à son précédent amant, ou à la dernière maîtresse du comte? C'est ce qu'il était impossible de décider, t, suivant le précepte du sage, dans le doute, on s'abstint. Le marquis de Banle dut se contenter, pour toute réparation, des compliments de condoléance et des expressions de regret que le Pape lui fit porter par son camérier-major. Il n'y avait pas du reste à méconnaître que son parent n'eût été le premier auteur de la déplorable fin qu'il avait faite. Il en fut affligé, mais il ne pouvait ni s'en étonner, ni s'en courroucer. La marquise regretta amèrement de n'avoir pas engagé son mari à le faire partir de Rome; mais ses regrets n'allèrent pas jusqu'à la faire repentir de sa sévérité envers son cousin; elle était d'une vertu trop éclairée et trop pure pour penser qu'on soit jamais autorisé à faire le mal afin d'éviter d'en causer aux autres ou à soi-même.

Mademoiselle de Prully apprit la mort de son frère avec une véritable douleur, qui cependant ne l'empêcha pas de penser et de dire que c'était un châtiment bien rigoureux sans doute, mais assez naturel de l'outrecuidance d'Armand, et de sa confiance imprudente dans une personne artificieuse et sans principes. C'était madame de Banle qu'elle qualifiait ainsi. Elle l'avait déjà accusée d'avoir séduit son frère et de l'avoir séparé d'elle; elle n'hésita pas maintenant à affirmer que c'était elle qui l'avait attiré à Rome et qui l'y avait fait assassiner. Elle était de bonne foi dans ces atroces imputations. En effet madame de Banle avait un frère auquel les domaines de Prully étaient substitués, le chevalier de Prully ne comptant pas, vu son âge et sa profession, et

Digitized by Google

c'était dans l'intérêt de ce frère qu'elle avait agi. Un coquin de valet qui avait suivi Armand en Italie fut interrogé par mademoiselle Antoinette, et comprenant ses préventions, il abonda entièrement dans son sens, afin de gagner ses bonnes grâces. La machination fut dès-lors complètement avérée et le crime établi aux yeux de la vieille fille. Il lui parut également évident que la marquise ne s'en tiendrait pas là, qu'elle ne voudrait pas laisser son œuvre incomplète, et qu'elle chercherait, par tous les moyens possibles, à briser le dernier obstacle qui séparât son frère de l'héritage des comtes de Prully. C'était à elle, mademoiselle de Prully, de déjouer cet odieux complot, en veillant, avec toute sa sagesse et sa clairvoyance, à la sûreté de son jeune frère. Elle débuta par écrire à madame de Banle la lettre suivante :

« Madame la marquise,

» Pénétrée de la plus profonde douleur et de l'indignation la plus légitime, je viens, au nom de Dieu, au nom de mon père que je représente, essayer de vous arrêter dans la carrière du crime. Puissé-je enfin éveiller le remords dans votre cœur endurci! S'il vous reste encore quelque sentiment d'humanité, quelque respect pour le nom que vous avez porté et pour celui de votre trop crédule époux, cessez de poursuivre la ruine d'une famille que vous avez déjà si cruellement frappée. A défaut de la vengeance céleste, craignez du moins celle des lois; car je sais tout, madame. Ne me forcez donc pas, par la moindre tentative, à employer les armes que je possède contre vous. Je ne reculerai devant rien, je vous en préviens, pour protéger l'orphelin qui n'a au monde que moi seule pour soutien.

» ANTOINETTE DE PRULLY. »

La marquise ne comprit rien à cette étrange épître. Elle pensa tout naturellement que le chagrin avait achevé de troubler la raison de sa cousine. Elle se dispensa donc de lui répondre à elle-même; mais elle écrivit au chevalier de Prully, en joignant à sa lettre la pièce justificative, afin qu'il vit quelles mesures il était convenable de prendre à l'égard de l'infortunée Antoinette.

V.

Le chevalier de Prully, de l'ordre de Malte, et capitaine des vaisseaux du Roi, était un grand vieillard, sérieux et peu causeur, si ce n'est lorsqu'il s'agissait de blason et de généalogie, science où il était des plus versés. Il se trouvait absent de Paris lorsque la nouvelle de la mort de son neveu y arriva. Instruit de ce douloureux événement par

Digitized by Google

une lettre de sa nièce, il avait hâté son retour, et, à son arrivée chez lui, on lui avait remis l'envoi de madame de Banle. Après en avoir pris connaissance, il était resté pendant près de deux heures immobile dans son fauteuil, le regard mélancoliquement fixé sur l'écusson de sa famille, peint au-dessus de sa cheminée : un sautoir de sable, cantonné de quatre fers de lance de même en champ d'or; pour supports, deux lions au naturel; la devise : *Vienne qui veult*. De belles armes, sans contredit, et que le vieux capitaine pouvait contempler sans crainte, noblement abritées sous le chef de l'ordre de Saint-Jean, de la religion, comme on disait alors. Pour sa part, il n'avait pas dégénéré des chevaliers croisés dont le sang coulait dans ses veines et de qui il avait hérité ces emblèmes glorieux, lesquels semblaient pour lui si attachants, si éloquents. Que ce fut à tort ou à raison qu'il y cherchât conseil dans la cruelle épreuve qui atteignait sa maison, il n'avait du moins aucun reproche à en redouter.

Après s'être ainsi recueilli, le chevalier se leva, fit le signe de la croix, et, ayant demandé son carosse, il se rendit à la place Royale, à l'hôtel de Prully.

C'était bien là que devait demeurer mademoiselle Antoinette de Prully. Là, le dix-huitième siècle ne s'était pas plus impatronisé que dans sa personne. C'étaient toujours les grandes pièces en enfilade, froidement dorées, l'ornementation sobre, les hauts fauteuils rectangulaires, les tables majestueuses du siècle de Louis XIV. Tout cela était alors, suivant l'usage de l'époque, voilé de draperies et de housses noires ou grises, jusqu'à l'antichambre. Tous les valets portaient également le grand deuil. Mademoiselle de Prully avait remplacé sa robe de soie par une robe d'étamine avec des pleureuses de crêpe, et recouvert d'un voile son bonnet sans dentelles. Ainsi vêtue, elle apparut aux regards du vieux chevalier comme la personnification de l'agonie de sa famille.

— Ah ! monsieur, s'écria-t-elle dès qu'elle aperçut son oncle, voilà un bien grand malheur ! Mon pauvre frère ! j'en avais le pressentiment. J'étais sûre, je vous l'avais dit, que cette femme lui serait funeste; mais je n'aurais jamais cru qu'elle en serait venue là.

— Venue où ?

— Ah oui, j'oubliais, vous ne savez rien. Elle l'a fait tuer, monsieur le chevalier, elle l'a fait tuer !

Le chevalier haussa légèrement les épaules.

— Voudriez-vous, mademoiselle, dit-il, faire avertir le comte de Prully.

Pendant les quelques minutes qui s'écoulèrent jusqu'à l'arrivée du jeune homme, Antoinette continua ses exclamations et ses divagations, que son oncle écouta sans y répondre davantage, mais avec plus de tristesse encore que de patience.

Digitized by Google

Étienne de Prully, qui avait alors dix-huit ans, avait été destiné à l'état ecclésiastique. Quoiqu'il ressemblât de traits et de taille à son frère, c'était, comme l'indiquait l'expression de sa physionomie, une organisation et un caractère tout différents. Autant Armand était turbulent, indiscipliné, fougueux, autant celui-ci se montrait doux, studieux, docile. Sa sœur, jusqu'alors, n'avait pas trouvé à se plaindre de lui, malgré son humeur pointilleuse. Il n'avait jamais eu l'air de s'étonner d'aucune de ses exigences, ni d'être blessé d'aucun de ses continuels avis, si puérils et si aigrement formulés qu'ils pussent être.

En le voyant entrer, le chevalier se leva, et, s'avançant à sa rencontre, s'inclina profondément devant lui; puis il lui prit la main et la lui baisa.

— Étienne, lui dit-il gravement, comme le jeune homme restait tout interdit d'un pareil hommage, vous êtes maintenant le chef de la famille, et, comme tel, vous avez droit à mon respect. Que Dieu vous protège, monsieur le comte.

Le jeune homme ne répondit qu'en fondant en larmes, et le vieillard le serra alors dans ses bras. Ses larmes, à lui, pour rester enfermées dans son cœur, n'en étaient pas moins certaines.

Après cette muette effusion, le chevalier se mit immédiatement à parler affaires; car s'il n'était point insensible, il était bien incapable de doléances.

— Comme vous l'avez déjà compris sans doute, dit-il à son neveu, il faut maintenant laisser là le petit collet.

— Oui, monsieur.

— On peut être bon chrétien en portant l'épée.

— Je le sais, monsieur.

— Vous n'éprouverez donc aucune répugnance à prendre du service?

— Bien loin de là: je n'étais rien moins que décidé à entrer dans les ordres.

— Que dites-vous donc là, Étienne? interrompit sa sœur. Il n'est pas nécessaire de nier votre vocation. Vous n'êtes pas le moins du monde obligé non plus d'entrer dans l'armée. Je ne le désire pas. Dans quelques années d'ici, je vous marierai. En attendant, vous pourrez continuer vos études avec l'abbé Dumont. Cela vous sera plus utile que d'aller fainéanter à Versailles ou dans quelque garnison.

— Avec votre permission, ma sœur, puisque je dois maintenant porter l'épée, je désire apprendre à m'en servir.

— Très bien, monsieur, abandonnez-moi, outragez-moi, comme a fait votre frère. Je le vois bien, Dieu a condamné notre famille, et tous mes efforts seront impuissants à empêcher que l'arrêt s'accomplisse.

— De loin comme de près, ma sœur, je garderai toujours pour vous

Digitized by Google

le respect que vous méritez. Ma tendresse ni ma reconnaissance ne seront pas diminuées par notre séparation.

— J'ai fait mon devoir envers vous, Étienne, comme envers votre frère : ma conscience ne peut rien me reprocher; cela me suffit. Allez donc, je tâcherai de continuer à veiller sur vous. Vous en avez grand besoin. Fasse le ciel, monsieur le chevalier, que vous n'ayez pas à vous repentir amèrement encore de votre imprudence et de votre obstination.

VI.

Cinq années s'étaient écoulées depuis les événements que nous venons d'esquisser. Étienne, malgré l'opposition et les acerbes instances de sa sœur, était entré dans la Maison du Roi, comme mousquetaire. Au bout de deux ans, il avait acheté une compagnie de cavalerie, et était allé faire la guerre en Allemagne. Blessé dangereusement à la bataille de Bergen, il avait été obligé de revenir à Paris pour se guérir, ce à quoi il avait réussi, malgré les soins tracassiers de sa sœur, qui avait appelé successivement près de lui tous les médecins en renom de la ville.

Celle-ci n'était point changée extérieurement; mais son humeur altière et ombrageuse n'avait fait que croître encore. Cela prouvait chez elle une faculté progressive bien remarquable assurément, car on aurait pu croire qu'elle était sous ce rapport arrivée depuis longtemps à la perfection. Après le départ de son frère, n'ayant plus à régenter que l'abbé Dumont, elle l'avait si bien tracassé, rabroué, morigéné, que, malgré sa patience éprouvée, le vieux précepteur avait été contraint de vider les lieux. Ainsi, la gracieuse demoiselle n'ayant trouvé chez tout le monde qu'ingratitude, était enfin demeurée dans une majestueuse solitude, entourée de valets retors et fripons, qui flattaient son orgueil et sa manie de domination par des respects exagérés, l'appelaient Madame la comtesse, tout en se moquant d'elle par derrière, et la volaient ensuite sans difficulté. A la tête de ces adroits coquins se trouvait un nommé Raillard. C'était ce valet qui avait suivi Armand en Italie, et qui, pris en gré par mademoiselle de Prully, était devenu dans la maison comme une sorte d'intendant. Il avait trouvé le véritable secret pour charmer et divertir sa maîtresse : c'était de lui présenter chaque chose sous le jour le plus fâcheux, de renchérir sans cesse sur les prévisions les plus lugubres auxquelles elle s'abandonnait à propos de tout et de rien, et particulièrement d'évoquer à ses yeux le spectre menaçant de madame de Banle.

La marquise n'était pas morte, toutefois : les terribles anathèmes d'Antoinette ne l'avaient pas foudroyée sur le coup; mais depuis trois

Digitized by Google

ans elle était veuve. A son retour d'Italie, elle s'était vue accueillie dans le monde avec une froideur et une curiosité singulièrement réunies et qui lui avaient causé un profond étonnement. Elle n'était point, il s'en fallait, accoutumée à de telles façons.

Cette déconsidération qui venait l'atteindre, et dont sa conscience était inhabile à lui révéler l'énigme, était le résultat de la haine fantasque que lui avait vouée sa cousine. Mademoiselle de Prully, si fougueuse dans son intérieur, savait mieux se contenir vis-à-vis du monde. Elle y était regardée comme une personne un peu pédante, mais sensée du reste, et, lorsque d'une voix discrète et d'un air contrit, elle se livrait à l'égard d'une parente à des imputations de la plus sombre gravité, il eût été absurde qu'on ne l'écoutât pas et qu'on ne la crût pas sur parole. Plus l'invention était monstrueuse, plus elle devait trouver de crédit. Comment, en effet, concevoir qu'une personne qui n'avait commis elle-même aucun crime, pût avoir de si atroces visions? On n'était pas habitué alors à des romans si compliqués et si noirs. Et puis, bien des gens avaient à se venger de la vertu de madame de Banle, bien des hommes avaient été repoussés et bien des femmes humiliées par elle; les uns et les autres étaient donc tout portés à favoriser des calomnies qui la ravalaient au-dessous de ce qu'il y avait de plus méprisable. C'était donc cela, disait-on. Voilà ce qui la rendait si inaccessible. Une pareille femme, à coup sûr, ne devait rien comprendre aux tendres faiblesses et aux entraînements du cœur. Elle avait des pensées bien autrement sérieuses. Du reste, on devait s'attendre à tout de la part de ces personnes si couvertes et si austères.

Comme toutes les âmes dignes et fières, la marquise voyant le vide se faire autour d'elle, ne chercha point à parlementer ni à s'expliquer. Elle accepta vaillamment cette espèce d'ostracisme dont on la frappait, et tourna le dos au monde qui s'éloignait d'elle. Elle se résolut, sans plus de regret, à quitter Paris, et à aller, avec sa fille unique, qui avait alors quatorze ans, habiter le château de Banle, situé en Normandie, au bord de la mer.

Avant de partir, toutefois, elle voulut connaître au juste ce dont elle était coupable. Elle ne pouvait se renseigner auprès du chevalier de Prully, qui était alors occupé à combattre les Anglais en Amérique; mais comme elle se doutait que ses méfaits avaient dû être fabriqués à l'hôtel de Prully, elle fit chercher l'abbé Dumont, de qui elle parvint, non sans peine, à tirer la vérité. Elle ne put s'empêcher d'abord de rire en apprenant avec quelle généreuse noirceur elle avait été traitée par sa cousine.

— Je serais donc une Médée, une Cléopâtre, à ce compte? dit-elle. Regardez-moi donc, monsieur l'abbé, est-ce là l'effet que je vous produis?

Digitized by Google

— Oh! madame la marquise, je puis vous affirmer que je n'ai jamais douté un instant que vous ne fussiez complètement innocente de tout ce qu'on vous impute. Je connais depuis longtemps votre piété, votre attachement à tous vos devoirs. J'ai essayé bien des fois de faire sentir à mademoiselle de Prully à quel point elle vous méconnaissait et combien elle se faisait tort à elle-même en outrageant ainsi une personne de sa famille; mais toutes mes remontrances n'ont eu d'autre résultat que de l'irriter encore davantage et de redoubler la passion qu'elle met à vous déchirer. C'est à la suite d'une de ces tentatives de ma part que j'ai dû me résoudre à quitter l'hôtel. J'avais espéré cependant d'y finir mes jours.

— Vous n'êtes pas encore mort, mon cher abbé. En attendant que cet asile vous soit rendu, si un voyage en Normandie ne vous fait pas peur, je serais heureuse que vous voulussiez bien accepter l'hospitalité du château de Banle. Je suis de la famille, comme vous l'avez dit, et, puisque mon cousin est maintenant empêché, j'ai le droit d'acquitter ses dettes. Vous ne me le dénierez pas, j'espère?

— Non, madame la marquise, j'accepte de grand cœur, bien sûr que monsieur le comte partagera ma reconnaissance envers vous.

— Il ne me croit donc pas un monstre, lui?

— Pas plus que moi-même. Il n'a jamais voulu souffrir près de lui le valet de son frère, dont sa sœur invoque le témoignage mensonger contre vous. Il a trop de bon sens, d'ailleurs, pour ne pas comprendre.....

— Qu'elle est folle! Pauvre fille! Je lui pardonne, assurément; mais j'ai une fille qui pourrait souffrir un jour de la folie de cette aimable personne. Il faut donc que je tâche de réparer le mal qui a été fait. Vous pouvez m'y aider, monsieur l'abbé, et je compte sur vous.

— Je suis à votre dévotion, madame.

Quelques jours après, la marquise était partie pour ses terres avec sa jeune fille et l'abbé Dumont.

VII.

Maintenant, nous nous permettrons d'entrer un matin dans la chambre de mademoiselle de Prully et d'y assister à sa toilette, en tout bien tout honneur, s'entend. La scène est, en effet, plus solennelle qu'agréable, plus bizarre que séduisante. Les oreilles seules peuvent y être indiscrètes.

Avez-vous lu dans quelque *Etat de France* ou dans quelques Mémoires de cour le détail du lever de Louis XIV, de cette pièce d'étiquette dont, pendant soixante années, le grand Roi donna à sa cour la représentation journalière, avec une exactitude et une régularité à

Digitized by Google

confondre les acteurs les plus patients et les plus ponctuels? Ceux qui connaissent la scène, l'auront trouvée, je pense, assez curieuse pour en voir avec plaisir une imitation : dans le cas contraire, le lever de la noble vieille fille en donnera une idée assez fidèle. C'était, sur un théâtre moins éclatant, et dans des proportions restreintes, le même ordre, le même flegme, le même individualisme, infiniment moins motivés, j'en conviens.

Mademoiselle Antoinette se levait tous les jours invariablement à sept heures en été, à huit heures en hiver, ce qui n'empêchait que chaque soir elle ne prévint sa première femme de chambre de l'heure à laquelle on devait l'éveiller.

Ce jour donc que nous avons choisi, comme on était alors au mois de mai, à sept heures moins un quart, mademoiselle Lacaille (ainsi se nommait la première femme) était entrée *doucement* dans la chambre de sa maîtresse, suivie d'un garçon de service qui avait allumé le feu dans la cheminée. En même temps un autre valet avait ouvert *doucement* les volets des fenêtres, éteint la lampe qui brûlait dans un coin de la chambre, et enlevé la collation de nuit, placée sur une table à portée du lit, à laquelle mademoiselle de Prully ne touchait néanmoins jamais.

Sept heures sonnant à la grande pendule de Boule qui s'élevait entre les deux fenêtres, mademoiselle Lacaille s'était approchée du lit, et avait dit : Madame la comtesse, il est l'heure; puis elle était allée avertir les autres femmes et filles de chambre, au nombre de quatre, qui attendaient dans la pièce précédente : une d'elles était allée à l'office pour chercher le déjeuner; une autre était restée pour veiller à la porte; les deux autres qui étaient la coiffeuse et l'habilleuse, étaient entrées dans la chambre. Alors mademoiselle Lacaille avait écarté les rideaux du lit, avait versé sur les mains de sa maîtresse quelques gouttes d'eau de senteur et lui avait présenté le bénitier. Après y avoir trempé le bout de ses doigts maigres et avoir fait le signe de la croix, mademoiselle de Prully était sortie de son lit; mais qu'on se rassure, je n'ai pas l'intention de faire entrer dans la description le tableau qu'elle offrait dans ce simple appareil. Mademoiselle Lacaille lui avait chaussé ses mules et mis sa robe de chambre et Antoinette était allée s'asseoir près de la cheminée dans un fauteuil, devant lequel Rose, la coiffeuse, avait fait rouler une toilette portative et du reste assez modestement garnie; puis elle avait ôté le bonnet de nuit de sa maîtresse et l'avait peignée.

C'était alors le moment du petit jour, et de la première entrée, à laquelle Raillard avait droit par sa charge d'intendant. Il ne manquait jamais de s'en prévaloir. Il fut donc introduit, comme à l'ordinaire, dans la chambre. Après trois profondes révérences, il attendit modestement près de a fenêtre que sa maîtresse l'interrogeât.

Digitized by Google

— Approchez, monsieur Raillard, lui dit-elle. Vous avez à me dire quelque chose ?

— Oui, madame la comtesse, avec votre permission. Ainsi que vous me l'aviez ordonné, j'ai réglé les mémoires des réparations de l'hôtel. Il y avait eu erreur de compte.

— Je le pensais bien.

— Seulement, madame la comtesse, l'erreur, au lieu d'être en plus, était en moins.

— En vérité, je ne l'aurais pas cru; mais vous vous y connaissez mieux que moi. Et mon frère, savez-vous ce qu'il a fait hier? Je ne l'ai pas vu de la journée.

— Si madame veut jeter les yeux sur ces pièces, elle verra qu'en effet la somme totale se monte à trois mille six cent quarante-sept livres huit sous neuf deniers, et non pas seulement...

— Très bien, monsieur, je vous crois, et je pourrai voir cela tantôt d'ailleurs. Mais mon frère, n'avez-vous rien appris de lui?

— Madame la comtesse peut être tranquille, il est, je pense, en bonne santé.

— Oui, je le sais. Ce n'est pas cela qui m'inquiète. Mais comment se gouverne-t-il?

— Madame la comtesse sait que les jeunes gens comme lui ne sont pas très aptes à se gouverner eux-mêmes. Ils se révoltent contre l'influence des personnes sages et capables; mais ils sont toujours prêts à subir celle des mauvais et petits esprits.

— Raillard, au nom du ciel, vous m'épouvantez. Parlez, ne me tenez pas ainsi en suspens. Vous avez découvert quelque chose?

— Oui, madame la comtesse, par hasard, en m'occupant de vos affaires, j'ai su que M. le comte avait reçu hier la visite de quelques-uns de ses anciens camarades des mousquetaires, MM. D'Arifat, d'Aigrubers et de Pensier. Ils sont allés dîner ensemble dans la cité, au cabaret du *Puits sans Vin*, où il y a, dit-on, une hôtelière nommée la belle Renaude, qui est très prisée de tous les gens d'épée. De là ces messieurs, fort animés, s'en sont allés faire une partie de longue paume chez Léveillé, où votre frère a eu querelle avec un officier suisse, haut de six pieds : ils doivent se battre ce matin. Après le jeu qui, je crois, a coûté cher, on s'en est allé à la comédie et de là souper dans la petite maison de M. D'Arifat, à Chaillot, en compagnie de quelques demoiselles, si bien que votre frère n'est rentré qu'au petit jour.

— Ah! je respire. En vérité, Raillard, vous m'avez effrayée. Mon frère peut se battre; il sait manier son épée; il peut perdre au jeu, il a de quoi payer : il peut même souper avec qui il voudra; de telles séductions sont trop grossières pour être dangereuses. Ce que je craindrais pour lui, c'est le contact du vice décent et délicat, qui ne

Digitized by Google

s'offre pas, qui attire. Dites-moi : l'hôtel de Barle est toujours inhabité?

— Oui, madame la comtesse; seulement, il y a quelques jours, j'en ai vu les fenêtres ouvertes. Je me suis informé : j'ai appris que le portier avait reçu l'ordre de faire aérer et approprier les appartements, mais qu'on ne savait pas si la marquise avait l'intention d'y revenir.

— Il faudra y veiller, monsieur Raillard. Voyez-vous, j'ai un pressentiment que nous n'en avons pas fini avec elle, et, comme je l'ai malheureusement éprouvé, mes pressentiments ne me trompent pas. Vous êtes un bon serviteur. Allez, vous pouvez vous retirer.

Pendant ce colloque, Rose avait achevé de coiffer sa maîtresse. Celle-ci, ses ablutions faites, était occupée à prendre un bouillon, lorsque le valet de chambre du comte se présenta à son tour à l'audience.

— Eh bien! monsieur Labranche, lui dit Antoinette, il paraît que votre maître se dissipe étrangement.

— Hélas! madame la comtesse, j'en suis au désespoir. Hier, il a passé toute sa matinée à s'entretenir avec un vieux prêtre qu'il a fait entrer et ressortir par la porte du jardin. Je ne sais ce qu'ils complotaient ensemble; mais M. le comte avait pris ses précautions pour que je ne pusse écouter à la porte de sa chambre. Ils sont sortis ensemble et, comme je me préparais à le suivre, il m'a commandé de rester et de tout préparer pour un voyage qu'il veut faire sans délai. Il est rentré le soir à la nuit, et il s'est couché après avoir vérifié si j'avais obéi à ses ordres. Il se défie de moi, madame la comtesse. Que veut-il faire?

— Ah ça, que me dis-tu? un prêtre! Mais ton maître n'est donc pas allé dîner avec des officiers, MM. d'Arifat, Pensier, et je ne sais qui encore?

— Je n'en sais rien, madame, ces messieurs sont bien venus pour le voir, mais il était déjà sorti.

— Ah! voilà qui est inouï; comment concilier cela avec ce que m'a dit Raillard? Prenez garde, monsieur Labranche, on ne me trompe pas longtemps, ni impunément.

— Madame la comtesse, que le ciel m'écrase si je ne dis pas l'exacte vérité.

— Des serments ne prouvent rien; allez, je saurai ce qui en est.

En attendant, la vieille demoiselle restait singulièrement perplexe entre ces deux rapports si discordants. Naturellement elle devait ajouter foi au premier; mais, en dépit des paroles sévères qu'elle avait adressées à Labranche, elle était plus disposée à inculper sa clairvoyance que sa fidélité; il lui répugnait de penser qu'aucun de ses agents osât se permettre de trahir sa confiance et pût prétendre à lui en imposer. Elle était d'ailleurs assez débonnaire pour ses subalternes, et se montrait en général avec eux d'une majestueuse crédulité, ré-

Digitized by Google

servant pour ses égaux, et surtout pour ses parents, toute sa malveillance et tous ses soupçons. Plus on lui tenait de près, plus on la trouvait prompte à se hérisser et à s'aigrir, ce qui n'était du reste chez elle que l'excès d'une disposition presque générale. Nul n'est prophète dans son pays, à plus forte raison personne n'est-il jamais considéré par sa famille. Aussi Mahomet, quand il eut converti la sienne, regarda-t-il son succès comme désormais infaillible.

Tandis que mademoiselle de Prully essayait de s'expliquer comment et pourquoi son frère avait abusé les surveillants qu'elle lui avait donnés, ses regards errants à travers la chambre s'arrêtèrent sur la figure de mademoiselle Nichon, sa seconde fille de chambre, qui, après avoir préparé la toilette de sa maîtresse, attendait qu'il lui fût permis de s'acquitter de son office. C'était une jolie soubrette, au nez retroussé, aux joues roses, à la bouche en cœur, très souriante, très éveillée, et qui eût été digne assurément d'un service plus gracieux et plus juvénile que celui où elle était engagée. Elle se dédommageait du peu d'emploi qu'y trouvaient son goût et ses talents en les appliquant à ses ajustements particuliers qui étaient toujours aussi frais, aussi pimpants que son visage et sa tournure; elle se permettait même la poudre, cette charmante supercherie qui pare également la jeunesse et la vieillesse.

Au moment où mademoiselle de Prully rencontra les yeux noirs et brillants de l'élégante soubrette, ils prirent une expression futée qui provoquait évidemment une interrogation.

— Est-ce que tu sais quelque chose toi, Nichon, demanda la vieille fille; tu peux parler, mon enfant.

— Madame la comtesse est bien bonne : non, je ne sais rien.

— Alors pourquoi fais-tu une mine si malicieuse?

— C'est que, sans rien savoir, on peut deviner.

— Sans doute, et il faudra bien que j'y arrive; mais voyons ce que tu as cru deviner; est-ce Raillard ou Labranche qui se trompe?

— Tous les deux, madame, j'en mettrais ma main au feu. Je ne sais pas si monsieur le comte a soupé avec des mousquetaires, ou s'il a causé avec un prêtre; il se peut qu'il ait fait l'un et l'autre, mais ce n'est pas là ce qui l'occupe, je puis vous l'assurer.

— Qu'est-ce alors? parle vite; veux-tu m'assassiner?

— Eh bien, madame, monsieur Etienne est amoureux.

— Amoureux, de qui?

— De qui, je ne puis le deviner; mais pour amoureux et très amoureux, j'en suis certaine, il l'est.

— Tu as donc vu des lettres, des messages alors?

— Rien de tout cela, madame la comtesse; mais j'ai vu monsieur le comte se promener pendant des heures dans le jardin de l'hôtel sans

Digitized by Google

rien voir, sans rien regarder. Plusieurs fois je suis passée à côté de lui sans qu'il ait fait la moindre attention à moi.

— Eh bien ?

— C'est que, madame, quand cela arrivait dans les commencements, après son retour, monsieur le comte s'arrêtait toujours pour me dire quelques mots : Bonjour, Nichon ; bonjour, ma petite ; tu est vraiment jolie comme un cœur : c'était monsieur le comte qui me disait cela, madame.

— Mon frère est fou, et toi, tu es une petite sotte. Mais comment cela prouve-t-il que mon frère soit amoureux ?

— Comment, madame ! je ne pourrais pas expliquer cela à madame la comtesse, mais elle doit bien sentir que pour être ainsi distrait à l'âge de monsieur le comte, il faut...

— Avoir quelque chose en tête ?

— Non, madame, mais dans le cœur.

— Quelles billevesées ! Est-ce là tous les renseignements que tu as à me donner ?

— Non, madame, j'ai vu aussi plusieurs fois monsieur le comte rester le soir à sa fenêtre, pendant plus d'une heure, comme s'il regardait la lune et les étoiles.

— Mais c'est tout simple, Nichon, mon frère a étudié l'astronomie ; cela peut te paraître étrange à toi qu'on regarde les étoiles.

— Oh non, madame la comtesse, je les regarde bien aussi sans avoir étudié l'astronomie ; mais c'est qu'en les regardant, je pense... je ne sais pas trop à quoi je pense, mais enfin je suis sûre que, quand on est amoureux, on doit avoir de ces idées-là.

— En vérité, cette petite est tout à fait folle, s'écria Antoinette, ne comprenant absolument rien à ce babillage. Voyons, Lacaille, toi qui es une fille raisonnable, peux-tu m'aider un peu mieux dans l'embarras où je me trouve ? crois-tu aussi que mon frère soit amoureux ?

— Je ne crois rien, madame la comtesse, répondit la première femme de chambre, discrète et mûre personne d'assez bonne mine pourtant, mais du reste tout l'opposé de la petite Nichon, et qui se plaisait à copier la mise austère et les airs rechignés de sa maîtresse ; je ne crois rien et je ne devine rien. Je n'ai pas l'esprit si pénétrant que mademoiselle Nichon, et je n'ai pas non plus le loisir comme elle de me promener au jardin et de prendre le frais à ma fenêtre.

— Non, mais vous avez bien celui de rester tous les soirs jusqu'à onze heures à causer dans l'office avec M. Raillard, répartit vivement la soubrette.

— Quel mal y a-t-il à cela, Nichon, demanda mademoiselle de Prully.

— Je ne dis pas qu'il y en ait, madame la comtesse, mais s'il y avait

Digitized by Google

à dire, ce serait plutôt sur des conversations à deux que sur des promenades toute seule.

— Tu es une mauvaise langue, Lacaille a besoin de s'entretenir avec Raillard pour le service de ma maison; n'est-ce pas vrai, Lacaille ?

— Certainement, madame la comtesse, et hier soir encore...

— C'est bien, vous n'avez pas besoin de vous justifier : habillez-moi. Rose, dites qu'on fasse prévenir mon frère que je désire lui parler après ma toilette.

La discussion étant ainsi close, le lever de mademoiselle Antoinette s'acheva sans autre incident et avec la même solennité que d'habitude; mademoiselle Lacaille tenant la droite, et mademoiselle Nichon la gauche, sans que l'une d'elles se permît jamais d'aider à la toilette de sa maîtresse, sinon du côté qui lui était attribué.

VIII.

Une heure après environ, le comte de Prully entrait dans le salon de sa sœur, où celle-ci l'attendait depuis quelques instants, montée sur ses plus hauts talons et décorée de sa mine la plus revêche et la plus pincée.

Le comte était en habit de voyage, en bottes, avec un habit de drap vert sans broderies et un chapeau uni, les cheveux renoués derrière la tête. C'était alors un grand jeune homme, à l'air doux et sérieux, au front élevé, aux traits réguliers; il avait les yeux noirs, le teint d'un brun pâle, sur lequel tranchait une légère moustache brune, ornement que se permettaient seuls à cette époque les militaires servant dans la cavalerie. Après avoir salué sa sœur et fait le simulacre de lui baiser la main, il se mit, tout en lui parlant, à se promener de long en large dans la pièce.

— Vous avez à me parler, lui dit-il, ma chère sœur, justement je m'apprêtais moi-même à venir prendre congé de vous.

— Est-ce que vous avez l'intention de rejoindre votre régiment?

— Non, ma sœur; comme je crois vous l'avoir dit, mon régiment est rentré en France depuis quelques mois. Il avait, comme moi, grand besoin de se refaire. Je pars simplement pour un petit voyage.

— Et je ne puis savoir où vous allez?

— Je ne le sais pas bien exactement moi-même. J'ai promis à M. D'Arifat d'aller lui faire visite en Normandie; c'est donc chez lui que je compte me rendre d'abord; comme je ne connais pas sa famille, je ne m'y arrêterai probablement pas longtemps. J'irai peut-être ensuite à Prully; c'est la route.

— Ainsi vous allez seulement vous promener?

— Comme vous le dites, ma sœur.

Digitized by Google

— Je ne l'aurais pas cru, en voyant la hâte et le mystère que vous mettez à ce voyage.

— Pourquoi ne me hâterais-je pas? Rien ne me retient ici.

— J'aurais désiré cependant vous présenter prochainement, aujourd'hui ou demain, chez madame de Lestrie. Sa fille est héritière unique, elle a de grands biens; c'est d'ailleurs une jeune personne sensée et bien faite, et à tous égards la femme qu'il vous faut. La mère et la fille sont toutes disposées pour vous; le mariage pourrait donc se conclure sans délai; mais, si vous partez, vous devez comprendre que mademoiselle de Lestrie ne se croira pas obligée d'attendre votre retour.

— Et elle aura raison, ma sœur. Si je ne me trompe, d'après ce que vous me dites, et d'après mes propres souvenirs, elle ne doit pas tenir à un parti plus qu'à un autre, pourvu que les convenances de nom et de fortune s'y rencontrent.

— Comme je vous l'ai dit, c'est une personne des plus sensées.

— Je ne suis pas pour ma part tout à fait si raisonnable. L'idée d'une union ainsi arrangée à l'avance m'a toujours profondément répugné. Sans parler du reste, je trouve quelque chose de souverainement ridicule dans le fait d'un homme qui s'en vient dire à une personne qu'il ne connaît en aucune façon : me voici; marions-nous.

— Vous avez une manière singulière de voir les choses. Quand on est de notre qualité, on ne se marie pas autrement.

— Tant pis; car je ne me marierai jamais uniquement pour me marier et de propos délibéré. Si je rencontre une jeune fille dont il arrive que je m'éprenne, et qui conçoive pour moi des sentiments pareils, alors seulement je songerai à changer de condition.

— Mais, mon frère, vous n'y pensez pas; et si cette jeune fille est au-dessous de vous par sa naissance?

— Ce sera un malheur; mais soyez tranquille; je ne ferai jamais rien qui me rende indigne du nom que je porte.

— Vous ne pouvez pas cependant le laisser périr, ce nom!

— Je n'en ai point d'envie; mais c'est à Dieu d'y pourvoir. De plus grands noms que le nôtre se sont éteints. D'ailleurs nous ne sommes pas encore les seuls de notre maison.

— Je ne reconnais, et vous ne devez reconnaître d'autre parent que le chevalier de Prully.

— Et il est hors de cause, je le sais; mais il y a encore le baron de Prully qui a des enfants.

— Ne me parlez jamais de lui, mon frère; pour votre propre honneur, n'en parlez pas.

— C'est un homme d'honneur et un brave officier; vous reviendrez, j'espère, des préventions que vous avez contre lui et contre sa sœur.

Digitized by Google

— Ne me parlez pas surtout de cette femme; je vous l'ai dit, c'est un monstre véritable. Etienne, Etienne, vous me cachez quelque chose. Que signifie ce voyage?

— Je vous le répète, je désire seulement changer d'air.

— Attendez du moins quelques jours; nous irons ensemble à Prully.

— Je préfère voyager seul. Qu'est-ce qui peut vous inquiéter? J'ai fait la guerre; vous ne me prenez pas pour un enfant, j'imagine.

— Vous emmènerez Labranche avec vous du moins.

— Je ne crois pas.

— Pourquoi?

— Ses airs curieux me déplaisent. Sans avoir rien à cacher, on n'aime pas à avoir près de soi quelqu'un qui semble épier toutes vos actions. Adieu, ma sœur; vous n'avez plus rien à me dire?

— Non, Etienne; car, je le vois, tout ce que je pourrais vous dire serait inutile. Vous n'avez plus de confiance en moi. Que Dieu vous conduise!

Le comte prit alors congé de son auguste sœur. En sortant, il rencontra Nichon dans l'antichambre; cette fois la jeune fille n'eût pas à se plaindre de son inattention.

— Te voilà, ma petite, lui dit-il; il y avait bien longtemps que je ne t'avais aperçue.

— Monsieur le comte est bien bon; mais il avait sans doute des raisons pour ne pas me voir.

— Comment, aurais-je été assez malotru pour rencontrer ton joli minois sans y prendre garde? En ce cas, je te dois une réparation.

— Monsieur le comte ne peut rien devoir à une pauvre fille comme moi; mais, avec sa permission, j'aurais une requête à lui adresser.

— Et laquelle?

— C'est, lorsque Monsieur le comte se mariera, qu'il veuille bien me donner à madame la comtesse pour femme de chambre.

— Je te le promets, et voici les arrhes du marché.

Disant cela, le comte embrassa la jeune fille sur ses deux joues roses qui se colorèrent plus vivement encore. Quelques instants après, il quittait l'hôtel, précédé d'un postillon et suivi d'un domestique qui était arrivé seulement avec les chevaux, et qui lui avait été cédé par M. d'Arifat; car il avait réellement dîné la veille avec ce gentilhomme. Tout le reste était une pure invention de M. Raillard, qui avait passé la journée à se divertir pour son propre compte, et au compte de ses maîtres.

Digitized by Google

IX.

Labranche avait été, ce jour là du moins, beaucoup plus consciencieux et n'avait pas cru devoir se mettre en frais d'imagination. Il n'avait dit que l'exacte vérité, et il s'était aperçu que cela ne suffisait pas. C'est une observation que tous les employés d'une police quelconque sont bientôt amenés à faire.

Le comte de Prully avait donc passé sa matinée avec un ecclésiastique, qui, nous n'avons nulle raison de le dissimuler, n'était autre que l'abbé Dumont. Labranche, entré à l'hôtel depuis le départ de l'abbé, ne le connaissait pas. Etienne avait beaucoup d'affection pour son vieux précepteur, homme d'une simplicité et d'une candeur d'enfant, qui cependant n'excluaient pas une certaine fermeté. Celui-ci, en quittant l'hôtel de Prully, avait écrit au comte, avec lequel il était resté en correspondance, et l'avait instruit de l'impossibilité où il se trouvait de continuer à vivre sous le même toit que mademoiselle Antoinette, sans compromettre la dignité de son habit et même de son caractère. Etienne, aussitôt que l'éloignement et les courriers le lui avaient permis, avait répondu par une lettre qui n'arriva à l'abbé que lorsque celui-ci se trouvait déjà l'hôte de madame de Banle. Nous ne rapporterons pas cette lettre, la teneur s'en trouvant implicitement comprise dans la réponse qu'y fit l'abbé Dumont :

« Du château de Banle, le 9 avril 1758.

» Mon cher Etienne (puisque vous voulez que je vous appelle toujours ainsi), j'ai été on ne peut plus touché de la part que vous prenez à mes chagrins. Je n'avais pas douté un instant, croyez-le bien, que vous n'y fussiez très sensible. Je craignais seulement que vous ne me soupçonniez d'avoir manqué de patience et de longanimité; mais en cela même, je vois que je vous faisais tort. Ainsi que vous me le dites, ce n'est pas l'homme en moi, mais le prêtre qui n'a pu aller plus loin que je ne suis allé. Mademoiselle votre sœur, quoiqu'elle soit très attachée à la religion, avait fini par oublier complètement sans doute, que j'étais un ministre de l'Église, et elle traitait ma robe avec moins de considération que sa livrée. C'est à quoi il ne m'était pas permis de me prêter plus longtemps, sans un préjudice réel pour la religion elle-même. En outre, son caractère s'est tellement aigri depuis le triste événement qui a éprouvé votre famille, que, sans se rendre compte de la portée de ses paroles, à ce que j'espère, elle se portait sans cesse contre une personne des plus respectables, à des calomnies qu'il m'était également impossible de réfuter, et d'avoir l'air d'autoriser par mon silence. Mes remontrances, quoique faites en particulier et avec tous les ménagements possibles, n'ayant eu d'autre résultat que d'irri-

Digitized by Google

ter encore sa passion, il a bien fallu alors me résigner à la retraite.

» J'avais le cœur bien gros, je vous assure, en quittant cette chambre où j'avais déjà passé tant d'années, et où j'espérais que vous fermeriez les yeux à votre pauvre vieil ami. Cette bibliothèque que nous avions arrangée ensemble; ce beau jardin, si calme, où les oiseaux chantent si bien, où les fleurs sont si belles, c'était bien triste de m'en voir ainsi banni, à mon âge, moi qui, grâce à votre affection, avais fini par me regarder comme étant de votre famille. Enfin, je m'en suis allé demandant à Dieu la force dont j'avais besoin pour supporter cette affliction; car il me semblait qu'il n'y aurait plus de soleil pour moi quand j'aurais passé sans retour le seuil de votre maison.

» Dieu, cependant, ne m'a pas abandonné : votre lettre a été pour moi une grande consolation, la plus précieuse que je pusse recevoir; mais la divine Providence m'en avait déjà ménagé une autre. J'ai trouvé chez une de vos parentes, madame la marquise de Banle, une hospitalité qui m'est d'autant plus douce qu'elle m'a été offerte en votre nom. C'est de chez cette charmante et excellente personne, non pas de son hôtel de Paris, mais du château qu'elle possède en Normandie, que je vous écris cette lettre. J'ai retrouvé ici une chambre avec des croisées au midi, une belle bibliothèque (car le marquis était lettré) et des jardins avec de grandes charmilles, des oiseaux et des fleurs. Le château n'est pas si grand ni si beau à mon goût que celui de Prully, car il est entièrement moderne. Il y en avait un vieux; mais il était resté si longtemps inhabité et il se trouvait dans un tel état de délabrement que le feu marquis, au lieu de le réparer, a préféré en faire construire un autre en face. C'est une construction assez élégante, mais qui n'offre pas l'aspect imposant des châteaux féodaux et n'a pas non plus la noblesse de style des édifices du siècle dernier. Il n'y a qu'un rez-de-chaussée élevé, surmonté d'un étage bas en forme d'attique. L'ornementation en est dans ce goût maniéré et contourné qui a prévalu depuis le règne actuel. Du côté extérieur, on y arrive par une double allée circulaire qui entoure un boulingrin bordé de rosiers de Bengale. Un large perron occupe toute la façade et remplit la profondeur des deux ailes. Du vestibule on entre dans un vaste salon dont les trois portes-fenêtres s'ouvrent sur un autre perron par lequel on descend dans les jardins, qui sont garnis d'orangers, de grenadiers et de lauriers roses presque aussi beaux que ceux de Versailles. A gauche, du côté où est placée la salle à manger, se trouvent les communs et l'orangerie, et à droite le parc, qui est très étendu et très bien coupé, avec des bosquets agréablement décorés. En dehors de la grille du parc et exactement en face de la nouvelle habitation, s'élèvent, comme je vous l'ai dit, les débris du vieux château, que l'on a conservés et qui forment fabrique, d'autant mieux qu'ils servent à présent de ferme. L'ancien

Digitized by Google

portail subsiste toujours, ainsi que les deux tours massives qui le défendaient; mais les créneaux en ont été rasés par le temps, et l'on a remplacé le pont-levis par un pont en pierre. Au lieu des hommes d'armes et des brillants cortéges qui le traversaient jadis, on n'y voit plus entrer et sortir que les paisibles laboureurs avec leurs bœufs et leurs attelages rustiques. Seuls de tous les hôtes qui hantaient autrefois ce manoir, les paons éblouissants lui sont demeurés fidèles et traînent toujours sur ses remparts leur manteau d'azur et d'or.

» Le château n'est guère qu'à trois lieues de la mer, de sorte que, le soir, lorsque le vent porte à la côte, j'entends de mon lit le mugissement des vagues, ce qui me rappelle ces vers d'un poète célèbre, qui, malheureusement, n'était pas même païen :

> Suave mari magno turbantibus æquora ventis,
> E terrâ magnum alterius spectare laborem.

» Dieu merci, cependant, le sentiment que j'éprouve à ce bruit redoutable, s'il n'est pas entièrement dépouillé d'égoïsme, n'est pas non plus si complètement personnel, et je ne manque jamais d'ajouter à mon bréviaire du soir les litanies de la Sainte-Vierge pour les pauvres gens qui sont en mer.

» Il y a au château une petite chapelle, à côté de la bibliothèque. Les jours de la semaine, j'y dis la messe, à laquelle assistent madame de Banle et sa fille. Le dimanche, ces dames vont aux offices au village de C..., qui n'est éloigné que d'un quart de lieue, et moi-même j'y chante la grand'messe pour soulager le curé, dont la poitrine est bien délicate. C'est dommage, car c'est un excellent prêtre, instruit et plein de charité; mais ses forces le trahissent, et il ne lui sera pas possible bien longtemps de continuer son ministère. Je suis heureux de pouvoir du moins le soulager un peu. Je l'aime déjà véritablement.

» Après vous avoir parlé du château et de sa situation, je devrais vous entretenir des personnes à qui il appartient, et de celles en petit nombre qui y viennent; mais ma lettre est déjà si longue que je suis obligé de remettre ces détails à la prochaine. Je vous dirai seulement qu'il est impossible, je ne dis pas de rencontrer, mais d'imaginer des personnes plus aimables que la marquise et que mademoiselle de Banle. La première est la vertu et la bonté mêmes, unies à la grâce et à la dignité la plus exquise. La seconde est ce que sa mère a été : on ne peut faire de toutes deux un plus grand et plus juste éloge qu'en les comparant l'une à l'autre.

» Il ne me reste plus de place, mon cher enfant, que pour vous remercier du souci que vous avez bien voulu prendre pour assurer mon existence. Je ne me ferais pas scrupule d'accepter vos dons; mais vous savez que je suis à l'abri du besoin. Ce n'était pas là ce qui m'in-

Digitized by Google

quiétait; la solitude seule m'effrayait un peu, et, grâce à Dieu, je m'en trouve garanti. J'espère que Dieu vous garantira aussi de tous les dangers auxquels vous êtes exposé dans votre profession, et que je vous reverrai sain et sauf de toute façon.

» En attendant ce jour où je pourrai vous serrer dans mes bras, je vous embrasse d'intention bien tendrement.»

X.

Le comte Etienne de Prully à l'abbé Damont.

«Je ne vous plains pas, mon cher abbé, d'avoir échangé l'orageuse monotonie de l'hôtel de Prully contre les agréables loisirs du château de Banle. Je ne veux pas médire de ma sœur, mais vraiment son air et ses discours ont une étrange puissance pour resserrer l'âme et l'estomac. Enfant, il me semblait qu'en sa présence il y avait toujours des nuages sur le soleil, et ma gaîté s'enfuyait, dès que je la voyais, avec la moitié de mon appétit. Elle m'aime pourtant; mais comme vous le disiez, à sa manière. Il faut convenir que c'est une manière étrange, qui n'est pas et ne sera jamais la mienne, ni la vôtre, heureusement, mon cher abbé. Je ne puis comprendre plus que vous la haine persévérante dont elle est animée contre madame de Banle, car vous pensez bien que je n'ai jamais cru un mot de ce que raconte ce fripon de Raillard au sujet des relations de mon malheureux frère avec cette dame. Comment se fait-il que ma sœur se soit trouvée si disposée à les adopter comme des vérités incontestables et qu'elle ait mis une telle passion à les répandre, en y ajoutant sans cesse des détails plus noirs et plus circonstanciés? Depuis le mariage de notre cousine, elle l'avait à peine revue. Je me suis quelquefois demandé si Antoinette n'avait pas eu elle-même la pensée d'épouser le marquis de Banle; mais c'est peu vraisemblable. Ne vous semblerait-il pas presque burlesque, en effet, que ma sœur eût jamais pu vouloir se marier et qu'elle eût été accessible à des sentiments de rivalité féminine? Il est vrai qu'elle aurait pu seulement désirer de devenir ambassadrice; mais comment se serait-elle déterminée à abandonner son hôtel? Je croirais donc plutôt que sa malveillance première pour la marquise provient uniquement du peu de déférence que celle-ci aura montrée pour ses admonestations et ses avis, pendant les quelques mois où, comme pupille de mon père, elle a demeuré avec nous. Il serait insensé, sans doute, de supposer une cause si puérile à un ressentiment si long et si violent, s'il s'agissait d'une autre personne que ma sœur; mais vous savez quelle mémoire elle conserve des plus légers griefs. Ne se plaint-elle pas encore maintenant avec la plus sincère amertume de quelques railleries de notre

Digitized by Google

père, de quelques boutades de notre oncle et de l'irrévérence de mon pauvre frère envers elle? Vous voilà maintenant rangé parmi ses ennemis capitaux, ces traîtres et ces ingrats qui sont conjurés pour tourmenter sa vie et pour ruiner notre maison. Elle ne se doute guère qu'elle est elle-même notre ennemie la plus redoutable, et qu'elle sera peut-être la cause de l'extinction de notre famille. Comment oserais-je me marier et amener ma femme à l'hôtel de Prully? Soit que ma sœur continuât à l'habiter avec nous; soit, comme il est plus probable, qu'elle s'y refusât, j'aurais également lieu de la redouter. Mais il est inutile de m'attrister par l'idée d'une alternative qui ne se pésentera peut-être jamais, puisque, dès demain, une balle ou un boulet peut me délivrer de tous soucis à cet égard. Je ne vous entretiendrai pas non plus des opérations de nos troupes : je n'aurais rien à vous dire que les gazettes ne puissent également vous apprendre. Dans la position médiocre que j'occupe, on ne voit pas grand'chose et l'on n'est informé de rien. Je m'étais fait d'étranges illusions sur la guerre. Je me la figurais comme quelque chose de resplendissant, sonore, animé, à ciel ouvert. Au lieu de cela, c'est terne, monotone, couvert et désespérément mélancolique. On va, on vient, on avance, on recule sans savoir pourquoi; on se bat dans un petit coin. Après une affaire, on entend dire que nous avons gagné ou perdu; mais ce gain ou cette perte, on ne les voit jamais de ses yeux. Tenez, mon cher abbé, je ne puis m'empêcher de déplorer profondément l'invention de la poudre et de l'artillerie, qui ont détruit sans retour la prouesse avec la chevalerie. Puisque la guerre est un mal inévitable, il valait mieux qu'elle se fît toujours comme autrefois, avec tout ce que l'action individuelle y apportait d'imprévu, d'aventureux et de brillant. Peut-être ne sommes-nous pas encore au bout de cette déchéance, ou, comme on dit, de ces perfectionnements. Peut-être un jour viendra-t-il où les batailles ne seront plus que de grandes parties d'échecs, dont le succès dépendra uniquement du cerveau d'un seul homme. Il ne s'en faut de guère déjà qu'il en soit ainsi, et j'avoue que le rôle de pion ou même de cavalier de bois ne me paraît pas précisément celui d'un gentilhomme. Quand les mathématiciens auront définitivement conquis la prépondérance, il ne leur faudra plus que des instruments purement mécaniques.

» J'ai été charmé que vous me donniez la description de votre nouveau séjour, qui me paraît tout simplement délicieux; mais j'ai regretté que vous n'y joigniez pas le portrait de votre belle hôtesse et celui de sa fille. N'oubliez pas de réparer cette omission dans votre prochaine lettre. J'avais à peine cinq ou six ans lorsque j'ai vu ma cousine pour la dernière fois, et il y a de cela près de vingt ans. C'est à peine si je puis me rappeler si elle est brune ou blonde. Je crois pourtant qu'elle est blonde. Vous trouverez je pense fort naturelle cette curiosité que

Digitized by Google

j'éprouve de connaître un peu mieux une personne qui se trouve, quoique bien innocemment, exercer une si grande influence sur les destinées de notre famille. Faites bien attention que c'est un portrait que je vous demande. Je vous en demande même deux, car la ressemblance que vous me dites exister entre mademoiselle de Banle et sa mère, si grande qu'elle soit, ne peut pas être absolue; il s'y trouve tout au moins la différence de l'âge et celle de la jeune fille à la femme. Parlez-moi aussi des hôtes qui sont reçus au château et de la façon dont on y passe le temps. Mademoiselle de Banle ne s'appelle-t-elle pas Cécile? Quel âge a-t-elle donc au juste? Soyez assez bon, mon cher abbé, pour répondre à toutes ces questions, tout insignifiantes qu'elles peuvent vous paraître, et ne me faites pas attendre trop longtemps une nouvelle lettre.

» Je termine en me recommandant à vos prières et en vous embrassant bien cordialement.

» E. DE PRULLY. »

XI.

L'abbé Dumont au comte de Prully.

« Vous m'avez gravement embarrassé, mon cher Etienne, en me demandant les portraits de la marquise de Banle et de sa fille; car c'est par là, j'imagine, qu'il faut que je commence. J'avais peut-être de grandes dispositions pour le métier de peintre; mais je ne les ai jamais mises à l'essai, et il est bien tard pour revenir sur cette lacune de mon éducation. Je ferai de mon mieux, cependant, pour vous satisfaire. J'espère que vous voudrez bien m'excuser si ma description se trouve n'être qu'un signalement et n'arrive pas à vous mettre devant les yeux les personnes qui en sont l'objet.

» Votre souvenir ne vous trompe pas: la marquise est effectivement blonde, et très blonde, non pas, pourtant, comme les blés; la couleur de ses cheveux se rapprocherait plutôt de celle du chanvre quand il est sur la quenouille. La comparaison est moins poétique, mais plus exacte. C'est, je crois, ce qu'on appelle des cheveux cendrés, lorsque les femmes sont jolies, et, dans le cas contraire, des cheveux filasse. Par une singularité que je n'avais pas encore observée avant d'examiner la marquise pour vous la dépeindre, son teint, que j'aurais cru très blanc, est d'une nuance qui se rapporte à celle des cheveux, à ce point qu'autour du front, où ils deviennent plus clairs, la séparation est presque insaisissable. Depuis qu'elle habite la campagne, elle ne met ni poudre, ni rouge; c'est pourquoi je puis apprécier dans son visage des détails qui sont maintenant déguisés chez toutes les femmes. Elle

Digitized by Google

est de taille moyenne et assez grasse, elle a les yeux bleus, le nez presque droit, la bouche moyenne et des couleurs légères, encore aussi mobiles que celles d'une jeune personne.

» Jusqu'ici je m'en suis assez bien tiré, ce me semble; c'était de beaucoup le moins difficile, il est vrai : les adjectifs ordinaires suffisent à caractériser les traits purement extérieurs; mais pour ceux qui tiennent de plus près à l'âme, la physionomie, le maintien, le sourire, le son de la voix, mon vocabulaire habituel devient tout à fait insuffisant. Il faut donc que vous y suppléiez avec votre jeune imagination. Figurez-vous tout ce qu'il y a de plus noble et en même temps de plus simple, de plus gracieux et de plus pur, de plus spirituel et de plus doux, et vous resterez encore en-deçà de la vérité. La perfection se sent; mais il est aussi difficile de se la représenter à soi-même que de la décrire aux autres.

« Mademoiselle de Banle se nomme en effet Cécile, et elle a au juste quinze ans, deux mois et quelques jours. J'ai été fort surpris de découvrir à l'examen qu'elle ne ressemble pas à sa mère aussi exactement que je vous l'ai dit et que je le croyais. Ce sont bien réellement les mêmes traits, le même sourire, la même voix; mais d'abord mademoiselle Cécile a les cheveux châtains et ses yeux ne sont pas bleus. Ils ne sont cependant pas noirs non plus : ils sont d'une nuance entre deux et qui varie suivant la façon dont ils s'éclairent, soit du dehors, soit intérieurement. Son teint est aussi plus blanc et plus brun à la fois que celui de sa mère. Elle a le visage moins plein, cela va sans dire, et les contours en sont par conséquent plus sinueux. Je ne crois pas, cependant, que madame de Banle ait jamais eu sur les joues les deux fossettes qui marquètent si délicatement celles de sa fille, à moins que ce ne soit un agrément particulier au jeune âge, ce dont je suis inhabile à me rendre compte. Quant aux manières, mademoiselle Cécile les a plus vives et a aussi le caractère moins égal que sa mère. J'ignore si c'est pareillement un apanage de son âge. Quoique la marquise soit pour elle d'une tendresse qui exclut toute marque d'autorité, et prenne plutôt à son égard le rôle d'une sœur aînée que celui d'une mère, on ne peut pas dire cependant qu'elle soit un enfant gâté; mais elle a parfois des caprices bien innocents, il est vrai, et des idées singulières. Il y a quelques jours, elle a voulu aller se promener le soir dans le parc, au clair de lune. Nous nous sommes assis un instant sur un banc, dans un rond-point, pour écouter un rossignol qui chantait dans la charmille, précisément au-dessus de nos têtes. Nous étions tout charmés de ce concert nocturne. Tout-à-coup, mademoiselle Cécile s'est mise à sanglotter et à fondre en larmes. Je crus d'abord qu'elle se trouvait indisposée; mais comme sa mère l'interrogeait, elle lui répondit qu'elle s'était rappelé avoir entendu pour la première fois le rossignol,

Digitized by Google

en allant en Italie, et que cela l'avait fait penser à son père. D'autres fois, elle est prise, sans motif aucun, de rires immodérés qui me déconcertent beaucoup, je l'avoue, ainsi que quelques-uns de nos hôtes. Ceux-ci ne sont pas fort nombreux : il y a d'abord le curé de C..., dont je vous ai déjà parlé ; puis quelques gentilshommes du voisinage et leurs familles. Les plus notoires sont le comte et la comtesse de Roulleville, que la marquise a connus à Versailles. Le comte occupait une charge à la cour, dont il a été forcé de se démettre par suite de quelques revers de fortune. Il a un fils de votre âge à peu près, qui est présentement enseigne au régiment des gardes, et une fille du même âge que mademoiselle de Banle qui l'a prise en grande amitié. Le comte et sa femme sont très assidus auprès de la marquise. Leur fils est attendu ici prochainement. On en fait un grand éloge. Il est, ainsi que vous, assez ennuyé du service. Mademoiselle Cécile est encore un peu jeune pour que sa mère songe à la marier ; mais si M. de Roulleville lui plaisait, le peu de fortune de ce gentilhomme ne serait pas un obstacle aux yeux de la marquise, qui, au contraire, serait ravie que son alliance empêchât la déchéance d'une famille ancienne et toute des plus honorables.

» Je ne pouvais, comme vous me le dites, trouver extraordinaire la curiosité que vous m'avez témoignée au sujet de madame de Banle. Vous voyez que j'ai fait de mon mieux pour la contenter. Quant à mes occupations ici, vous pouviez facilement les deviner. Ma vie est partagée entre mes fonctions d'aumônier, la bibliothèque et le jardin. Mademoiselle Cécile a voulu aussi que je lui donnasse des leçons de grammaire et d'histoire. C'est une écolière fort agréable, car elle a beaucoup de mémoire et l'esprit fort logique. La marquise dirige elle-même sa maison ; son intendant est tenu de prendre ses ordres et de lui rendre compte de tout. C'est déjà une occupation assez grande. Joignez-y des visites chez ses fermiers et chez les pauvres de C..., celles qu'elle fait plus rarement aux gens de sa condition ou bien qu'elle reçoit d'eux, des promenades, des lectures, quelques travaux d'aiguille, et vous aurez énuméré tout ce qui remplit son existence, qui la remplit véritablement ; car je n'ai jamais aperçu en elle le moindre symptôme d'ennui, je ne lui ai jamais entendu exprimer le moindre regret de la vie brillante et animée qu'elle a menée si longtemps et qui lui convenait pourtant si bien. Mais c'est un de ces caractères faits pour résister à toutes les épreuves, une de ces personnes qui restent toujours elles-mêmes, quelle que soit la situation où elles se trouvent.

» Au surplus, elle a éprouvé à votre égard le sentiment qu'elle vous a inspiré, car elle m'a longuement et minutieusement interrogé sur votre caractère, vos goûts, votre esprit et même sur votre personne.

Digitized by Google

Elle ne pouvait certainement mieux s'adresser pour vous connaître. Je n'ai pas cherché à faire votre éloge. Elle a paru cependant satisfaite des détails que je lui ai donnés, car elle m'a dit qu'elle ne doutait pas, sur ce que je lui disais, que vous ne fissiez honneur à votre nom.

» Je conçois que vous soyez un peu désenchanté par la façon dont la guerre est faite actuellement. D'après ce que j'entends dire au comte de Roulleville, elle est plutôt conduite au hasard que trop mathématiquement; mais cela ne concerne que ceux qui sont en chef. Quoiqu'il en soit, ce n'est pas pour vous une affaire de goût, mais de devoir, il faut vous dire cela. Un gentilhomme qui se dispense du service militaire commet une véritable forfaiture. Il n'est exempté de contribuer autrement aux charges de l'État, qu'à la condition de le défendre de son épée, d'acquitter l'impôt du sang. J'espère que cependant vous serez préservé des conséquences extrêmes de cette obligation. Il n'y a guère d'apparence malheureusement que vous en soyez quitte dans un délai rapproché, par la conclusion de la paix. Vous reverrai-je jamais, mon cher enfant? Je veux le croire, quoique, à mon âge, ce ne soit peut-être pas sans présomption. Soyez sûr du moins que jusqu'à mon dernier soupir, je penserai à vous et prierai Dieu qu'il vous garde et vous donne tout le bonheur dont vous êtes digne. »

XII.

Nous ne pousserons pas plus loin les extraits de cette correspondance entre le jeune officier et son vieil ami. Elle se continua pendant toute la durée des deux campagnes de 1757 et 1758, c'est-à-dire jusqu'au retour du comte de Prully en France. Dès qu'il s'était trouvé en convalescence, celui-ci s'était hâté d'écrire à l'abbé Dumont, qui n'avait pas hésité de son côté à se rendre à Paris, dans l'empressement de revoir son ancien élève; mais l'entrée de l'hôtel lui avait été interdite par les ordres de mademoiselle Antoinette, qui, pour plus de sûreté, avait fait ajouter que son frère était beaucoup trop malade pour recevoir personne de bien longtemps. Il s'était donc retiré discrètement et s'était résigné à attendre à Paris que la santé du comte fut assez raffermie pour lui permettre de revoir ses amis; mais chaque fois qu'il en allait demander des nouvelles, on lui reproduisait la première réponse qui lui avait été faite. Deux mois se passèrent ainsi; le pauvre abbé était au désespoir, bien qu'il ne se rebutât pas, lorsque, un jour, à sa grande surprise, il rencontra Etienne lui-même qui se promenait à pied dans Paris. Il fut si saisi de cette apparition inattendue que le comte se vit obligé de le reconduire chez lui, où le vieillard resta plusieurs jours malade à son tour. Il est évident toutefois que mademoiselle de Prully ignorait qu'il fût devenu le commensal de madame de

Digitized by Google

Banle; car, en ce cas, au lieu de se borner à le laisser faire le pied de grue à sa porte, elle eût été capable de le faire enlever. Quant au comte, il avait été d'abord surpris, puis inquiet de n'avoir pas reçu de réponse à la dernière lettre qu'il avait écrite, et, au moment où il avait rencontré son vieil ami, il projetait déjà depuis quelques jours d'aller lui-même en Normandie chercher de ses nouvelles. Il aurait pu, il est vrai, s'adresser tout simplement à la marquise pour en avoir; mais il s'était dit qu'elle n'eût pas manqué de lui écrire, s'il était arrivé quelque chose de fâcheux à l'abbé. D'ailleurs, et c'était là son motif réel, quoiqu'il ne se l'avouât pas nettement, il craignait que la réponse que lui ferait la marquise ne fût telle qu'elle lui ôtât tout prétexte pour se présenter au château de Banle, sans qu'il s'expliquât comment cela aurait pu se faire. Aussi sa joie, en retrouvant son ancien précepteur sain et sauf, malgré ses soixante-dix ans accomplis, n'avait-elle pas été sans quelque mélange de contrariété. Mais, après quelques instants, un prétexte nouveau n'avait pas manqué de se présenter à son esprit, comme il arrive pour tout ce qu'on désire particulièrement tout en l'appréhendant un peu. Mais le désir chez l'homme n'est-il pas presque toujours mélangé d'un sentiment de crainte?

Bien que madame de Banle eût, en tout état de choses, été touchée de l'abandon où se trouvait l'abbé Dumont et toute portée à le recueillir, son offre hospitalière n'avait pas été complètement désintéressée, comme elle le lui avait dit tout d'abord à lui-même. Pour l'avenir de sa fille et pour la mémoire de son mari, il ne lui était pas permis de dédaigner des calomnies dont elle eut été disposée, pour son propre compte, à ne pas s'occuper. Elle ne voyait de moyen pour les infirmer, que dans un rapprochement éclatant entre elle et ses parents, c'est-à-dire le mariage de sa fille avec le comte de Prully. Elle avait compté sur les lettres de l'abbé pour préparer le jeune homme à cette alliance, non pas en la lui faisant pressentir, mais en la lui faisant désirer.

Avec une adresse féminine très légitimement employée dans le cas présent, la marquise avait donc un peu soufflé au candide vieillard la matière de sa correspondance, sans lui révéler explicitement l'idée qui la dirigeait. Ainsi qu'on a pu le voir, elle n'avait pas eu de peine à faire revenir le comte des préventions de mademoiselle de Prully, par la raison toute simple qu'il ne les avait jamais partagées; il connaissait trop bien sa sœur pour qu'il en fut autrement. Madame de Banle n'avait donc en aucune façon partagé la pensée qui avait pu venir au comte et à la comtesse de Roulleville d'une alliance entre sa fille et leur fils. Elle n'avait parlé dans ce sens à l'abbé Dumont que dans le but d'éveiller la jalousie d'Etienne, et si, comme il était probable, il était disposé à se préoccuper de sa fille, de favoriser cette disposition par le plus actif des stimulants.

Digitized by Google

Assurément la marquise avait on ne peut mieux calculé. Cécile était sans contredit une des jeunes filles les plus charmantes qu'il fût possible de rencontrer, une de ces délicates et suaves créatures que leur âme illumine et parfume sans cesse, mélanges exquis de sensibilité, de gaieté, de langueur, de vivacité, et qui, à travers toutes ces variations, n'en demeurent pas moins elles-mêmes, gracieux phénomènes d'innocence et d'ingénuité, que l'on peut contempler au milieu des sociétés et des époques les plus affectées, les plus dépravées. Il faut le dire même, il n'y a guère de jeunes filles qui n'aient au moins un moment de cette angélique fraîcheur, un moment de grâce intacte et suprême où s'effacent tous les mauvais instincts de l'enfant, et où les *défauts* de la femme ne sont pas encore évoqués.

Étienne de Prully, de son côté, était bien de nature à s'éprendre d'un sentiment romanesque pour une personne qu'il ne connaissait que par ouï-dire. C'est là du reste une disposition moins rare qu'on ne serait peut-être tenté de le croire. Comment, en effet, en serait-il autrement, comment tout ce qui nous apparaît entouré d'un voile de mystère n'exercerait-il pas sur notre esprit une certaine attraction, puisque notre véritable but, placé en dehors du monde sensible, ne peut jamais nous être montré, mais seulement révélé? L'amour, l'ambition, l'idéalisme ne sont en quelque sorte que des abréviations de cet essor vers l'inconnu qui est essentiel à notre nature. Aussi à toutes les époques d'exaltation, trouverait-on de plus nombreux exemples de passions éveillées par la vue d'un portrait, par quelque récit, ou seulement par un nom seul; mais, à aucune époque, ce n'a été une chose complètement inouïe et fabuleuse. Toutes les femmes sont ravissantes sous le masque, comme nous en avons pu faire nous-même l'expérience au bal de l'Opéra.

XIII.

Certes le dix-huitième siècle ne fut pas l'ère des bergeries ni du donquichottisme amoureux; mais Étienne de Prully, quoi qu'il eût porté la casaque des mousquetaires, était d'une réserve de caractère et d'une vivacité naturelle d'imagination que son éducation première et son enfance concentrée n'avaient pas contribué à émousser. De plus, éloigné de la cour et de la ville, égaré dans le dédale d'une guerre obscure et infructueuse, il se trouvait dans une situation où son goût de rêverie et ses penchants romanesques, surexcités faute d'aliment et de distraction, devaient se prendre au seul objet qui leur fût offert. Tout cela faisait que la marquise, à l'aide de l'abbé Dumont, avait promptement réussi à rendre son jeune cousin épris d'elle-même. C'était là qu'avaient abouti ses savantes combinaisons. Bien innocem-

Digitized by Google

ment, elle avait donc justifié les méfiances de mademoiselle de Prully.

L'abbé, on le croira sans peine, n'y avait mis aucune malice; mais il était naturellement plus touché des grâces sereines et des vertus épanouies de la mère, que de la gentillesse et des agréments fantasques de la fille, qui avec ses rires et ses larmes inconsidérées, et toutes ses échappées soudaines, lui faisait autant l'effet d'un lutin que d'un ange. Aussi le nom de celle-ci se rencontrait-il rarement sous sa plume, et, tandis que la marquise était sans cesse divinisée dans ses lettres, il n'avait fait apparaître Cécile aux regards du comte que comme une enfant, et une enfant turbulente et irrévérencieuse, bref une jeune fille des plus ordinaires.

D'autres motifs concouraient à attirer les pensées d'Étienne vers madame de Banle, c'était d'abord la connaissance qu'il avait de la passion violente inspirée par elle à Armand. Il subissait l'influence de ce sentiment d'imitation qui est si puissant dans le cœur de l'homme, et qui s'y combine étrangement avec le sentiment de la contrariété. La haine de sa sœur pour la marquise réagissait donc aussi par opposition sur ses sentiments, et tout se réunissait pour le pousser vers l'abîme où s'était perdu son malheureux frère.

Ce n'était pas néanmoins sans résistance qu'il avait cédé à cette fascination. L'idée de venir à son tour troubler l'existence d'une personne à qui deux des siens avaient déjà été si funestes, lui avait causé d'abord une véritable horreur, une honte sincère. Mais bientôt il avait réfléchi que la situation de madame de Banle était changée, et que si elle y voulait consentir, rien n'empêcherait qu'il l'épousât. Cette réflexion avait du moins calmé ses remords, si elle n'avait pas banni toute inquiétude de son esprit. Naturellement les douze ans que la marquise avait de plus que lui n'étaient rien à ses yeux, mais il ne pouvait se dissimuler qu'elle serait difficilement du même avis. Il espérait cependant qu'afin de rétablir l'union de leur famille et de réparer le mal qui avait été fait, elle voudrait bien passer par dessus l'inconvénient de l'âge. Toutefois, quand il s'était trouvé à portée d'essayer de réaliser ce rêve qu'il avait si longuement caressé, la chose lui avait paru beaucoup plus compliquée de près que de loin, et il s'était senti, à l'idée de se présenter au château de Banle dans un but semblable, pris d'une hésitation et d'un trouble comme il en eut éprouvé s'il se fut préparé à commettre une mauvaise action. Pourtant il s'était décidé, ainsi qu'on l'a vu, à tenter l'aventure, lorsqu'il avait rencontré son ancien précepteur.

— Hé bien! lui dit-il, quand le vieillard se trouva en état de répondre à ses questions, le vicomte de Roulleville est-il enfin agréé par madame de Banle pour sa fille?

— Pas encore, que je sache.

Digitized by Google

— Mademoiselle Cécile paraît-elle le voir de bon œil?

— Elle ne lui fait pas un mauvais accueil. Le vicomte est aimable, et elle aime beaucoup sa sœur; mais je ne pense pas qu'elle ait encore songé à se marier. Elle n'est point pressée de se séparer de sa mère.

— C'est d'ailleurs encore un enfant, à ce qu'il me semble.

— Elle a bientôt dix-sept ans, et, quant au caractère, elle est, je suppose, comme la plupart des jeunes filles qui se marient. Le mariage lui donnerait sans doute la solidité qui lui manque. Vous avez vingt-quatre ans, mon cher Étienne, et, sans ces malheureux dissentiments qui vous séparent d'elle, vous auriez pu l'épouser vous-même.

— C'est là une chose dont il ne peut être question.

— Comment?

— Mais vous savez du reste, mon cher abbé, si j'ai pour ma part la moindre prévention contre madame de Banle. Je serais heureux de pouvoir l'en assurer en personne. J'ai d'ailleurs à la remercier de ce qu'elle a bien voulu faire pour vous, et si je ne craignais pas que ma présence ne lui rappelât de pénibles souvenirs.....

— A cet égard, vous pouvez être bien rassuré. La marquise, à cause de votre sœur, n'aurait pas voulu vous engager à cette démarche; mais je suis certain qu'elle sera très heureuse que vous la fassiez de votre propre impulsion.

— En vérité : alors je profiterai de l'occasion d'un petit voyage que j'ai dessein de faire en Normandie, pour pousser jusqu'au château de Banle. Comme je voyagerai en poste, je ne vous proposerai pas de m'accompagner. Reposez-vous bien de toutes vos fatigues avant de quitter Paris.

— J'aurais pourtant voulu entrer encore une fois à l'hôtel de Prully avant de m'en aller : car Dieu sait si je reviendrai jamais maintenant.

— Votre désir est facile à satisfaire, mon cher abbé. Seulement, pour ne pas exciter les ombrages de ma sœur, je vous introduirai moi-même par la porte du jardin. Nous avons encore à causer longuement, et demain même nous n'aurons pas épuisé la matière; mais je vous promets d'attendre au village de C... que vous soyez vous-même de retour au château.

Tel était tout le mystère de cette entrevue d'Étienne avec un vieil ecclésiastique, que Labranche avait éventée et qu'il avait signalée à mademoiselle de Prully. Celle-ci avait bien pensé que ce prêtre devait être l'abbé Dumont; mais, ignorant qu'il fût l'hôte de madame de Banle, elle ne s'en était pas autrement inquiétée. Elle n'avait pas craint davantage que son frère se formalisât de son outrecuidant despotisme dans cette occasion plutôt que dans toutes les autres. Elle l'avait vu s'enfuir sans en être étonnée : c'était un mouvement qu'elle était de

Digitized by Google

longue date accoutumée à voir s'exécuter autour d'elle; mais elle ne l'était pas à ce qu'on lui tînt tête, et elle ne croyait pas la chose possible : elle ne s'abusait, au reste, que sur les motifs de la patience qu'on lui témoignait.

XIV.

J'ignore si cette disposition est générale; mais quoique je sache, d'après les dires des professeurs d'almanach, que le cours des saisons a toujours été, dans notre beau pays de France, à peu près tel qu'aujourd'hui, il m'est impossible de ne pas attribuer une température particulière à chacune de nos époques historiques; par exemple, celle de l'hiver aux temps mérovingiens, celle de la canicule aux croisades, de brouillard et de pluie au règne de Charles VI, d'orage à la Ligue, de giboulées à la Fronde.

Quant au dix-huitième siècle, au vrai dix-huitième siècle, alors que Louis XV était jeune encore et n'était pas tombé plus bas que madame de Pompadour, je ne saurais me le représenter que dans le costume du mois de mai. Tout ce qui nous reste de cette époque, peintures, meubles, étoffes, bijoux, porcelaines, éventails, est en effet si frais, si clair, si rose, si fleuri, si printanier, qu'il serait bien difficile de croire que la triste et nébuleuse température qui nous revêt à présent ait jamais assombri les regards et l'imagination des Watteau, des Lancret et de tous les maîtres du rococo.

Il y avait, il est vrai, sous ce printemps extérieur, bien de la décrépitude, et bien des germes infects parmi tous ces charmants bouquets; mais l'innocence n'en était pourtant pas entièrement bannie, et peut-on rien se figurer de plus gracieux que l'innocence en costume Pompadour?

Écartez donc tous les sombres souvenirs, toutes les réflexions amères, pour vous en tenir aux trumeaux et aux biscuits, et sans écouter Gilbert, ne regardez que Watteau.

L'air est rose, les arbres sont bleus, le ciel est voilé d'une gaze argentine qui empêche les rayons du soleil de se rendre incommodes et fait flotter le contour de tous les objets. Elle se colore, dans les lointains, de toutes les nuances les plus délicates que le goût des femmes ait jamais employées à leur parure. Une brise légère (je n'ose dire un zéphyr) respire discrètement par intervalles, comme échappée de l'éventail d'une divinité invisible et nonchalante. Les champs, les prés, en se plissant à ce souffle, ressemblent à des étoffes de moire; le feuillage papillotte doucement, sans que les arbres s'agitent; les oiseaux fredonnent plutôt qu'ils ne chantent. Entrez dans ce jardin aux larges allées bien sablées, bien ratissées, bordées de caisses d'oran-

Digitized by Google

gers dont s'épanouissent les premières fleurs. Suivez lentement celle du milieu, en respirant les parfums émanés, par cette belle journée et à cette tiède température, de tous ces heureux arbustes qui, venus avant la science, ne sont pas exclus de la poésie par un nom en *um* ou en *os*, les lilas, les chèvre-feuilles, les aubépines, les cytises. A l'extrémité de cette longue et droite allée, vous trouverez nécessairement un bassin rempli d'une eau calme et limpide où nagent, et sautillent quelques poissons aux écailles nacrées. Près de ce bassin, sur un banc ombragé par un massif, vous verrez assises deux charmantes jeunes filles, l'une brune et l'autre blonde, qui ne sont autres que mesdemoiselles de Banle et de Roulleville, et vous assisterez à leur entrevue avec le comte de Prully.

Étienne était arrivé la veille au village de C..., et après s'être reposé pendant la nuit et avoir modifié un peu sa toilette de voyage, il s'était fait conduire au château. L'aubergiste chez lequel il s'était arrêté, ainsi que sa femme et le guide qu'on lui avait donné, lui avaient parlé de la marquise avec des termes de vénération qui l'avaient presque choqué. Elle était la mère de tout le pays, une vraie sainte du bon Dieu, etc. Enfin la naïve reconnaissance de ces braves gens la lui présentait comme une sorte de patriarche féminin : c'était à coup sûr fort estimable ; mais, si l'on songe aux sentiments que le jeune homme nachait dans son cœur, on comprendra que ce n'était pas sous cet aspect qu'il eût aimé à se voir dépeindre l'objet de ses rêves, cette miraculeuse beauté qui inspirait des passions si effrénées, tant d'amour et tant de haine.

La marquise était absente lorsqu'Étienne arriva au château. Il ne voulut pas qu'on dérangeât mademoiselle de Banle ; mais il accepta la proposition qu'on lui fit de le conduire vers elle. En voyant approcher un étranger, les deux jeunes filles se levèrent, et Cécile, s'avançant la première, dit au jeune homme :

— Vous êtes le comte de Prully?

— Oui, mademoiselle.

— Mon cousin.

— Votre cousin.

— Veuillez donc, en cette qualité, vous permettre de m'embrasser.

Et elle tendit, en riant, ses deux joues rondes et roses à Étienne ; puis elle lui présenta son amie, blanche et timide personne qui semblait toute déconcertée de l'enfantine hardiesse de sa compagne. Toutes deux formaient un de ces contrastes charmants si souvent remarqués entre les jeunes filles que réunit l'amitié. Obéissent-elles en cela à une loi générale qui, au moral comme au physique, cache les affinités sous les dissemblances? Est-ce seulement coquetterie instinctive? Quoiqu'il en soit, la chose est constatée, et nul ne saurait s'en plaindre. Blonde

Digitized by Google

et brune, langueur et vivacité, éclat et charme voilé se font valoir réciproquement. L'une en devient plus touchante, l'autre plus séduisante. Chacune et chacun y trouve son compte.

En l'absence de sa mère, Cécile fit à son cousin les honneurs du château, du jardin, du parc et de son amie dont plus d'une fois elle excita l'embarras par ses éloges et ses effusions spontanées. La connaissance était complète lorsque la marquise revint. Certes, madame de Baule était bien aussi parfaitement belle que le comte se l'était figurée. Ni l'abbé Dumont, ni personne n'avaient rien dit de trop à cet égard, et l'imagination même d'Etienne n'était pas allée au-delà de la vérité. Néanmoins, à sa grande surprise, l'effet que produisit sur lui cette rare beauté, ne fut pas tel qu'il s'y était attendu. Il ne fut ni saisi, ni enivré, ni foudroyé. Il y avait dans la personne de la marquise tant de sérénité, de calme et, si l'on peut s'exprimer ainsi, tant de maternité qu'elle excluait tout autre sentiment que celui d'une respectueuse admiration. Dès les premières paroles qu'elle adressa à son cousin, celui-ci se sentit l'âme rassurée, comme rafraîchie. Loin de vouloir s'obstiner dans l'illusion qu'il s'était faite, il fut heureux de la voir s'évanouir et de reconnaître immédiatement l'absurdité des projets qu'il avait formés. Ce fut donc avec joie, mais sans aucun trouble ni remords, qu'il accepta l'hospitalité que madame de Baule se hâta de lui offrir.

XV.

On se méprendrait pourtant si l'on supposait qu'il songeât à transférer à la fille l'amour, bien hypothétique toutefois, qu'il avait eu pour la mère. Par une délicatesse que j'espère qu'on ne trouvera pas exagérée, il eut répugné à un pareil revirement, quand même son cœur y eut été disposé; mais quoiqu'il rendit toute justice aux charmes de sa jeune cousine, mademoiselle de Roulleville, moins différente de l'image qu'il avait si longtemps évoquée, était mieux faite pour en recueillir l'héritage. Il ne tarda pas non plus à s'apercevoir que Cécile était beaucoup plus à son aise avec lui qu'avec le frère de son amie, et le sentiment de la rivalité ne le porta pas à s'affliger de cette découverte. Etienne et le vicomte s'étaient rencontrés à Versailles et se connaissaient légèrement.

— Parlez-moi avec franchise, lui dit un jour le jeune de Roulleville. Avez-vous des vues sur mademoiselle de Baule?

— Permettez-moi, vicomte, quoique ce ne soit pas très poli, de répondre à votre question par une autre. Pourquoi me demande-vous cela?

— Parce que si votre réponse était affirmative, je partirais immédiatement et j'irais reprendre mon service. Je n'ai pas, vous le comprenez, la prétention de lutter ici contre vous.

Digitized by Google

— Vous êtes trop modeste; pourtant rassurez-vous : ma cousine est charmante; mais je n'ai nulle envie de l'épouser.

— Si cependant la marquise vous offrait elle-même la main de sa fille?

— Dans ce cas, je refuserais; mais je n'aurai pas cette peine.

— Ce n'est pas bien sûr : une telle proposition n'aurait rien que de fort sensé; mais j'ai votre parole et je vous remercie cordialement de m'avoir tiré d'inquiétude, du moins de votre côté : car il reste bien d'autres obstacles.

— Je ferai plus, vicomte : je vais, ainsi que m'y autorise ma qualité de parent, prier la marquise de consentir à votre bonheur.

— Ah! mon cher comte, vous me comblez. Je n'aurais pas osé vous demander un pareil service. En vérité, je voudrais pouvoir vous exprimer ma reconnaissance autrement que par des mots.

— Soyez satisfait alors. J'ai moi-même un service à vous demander.

— Parlez : je suis à vous.

— J'espère donc que vous serez assez bon pour prier le comte et la comtesse de Roulleville de m'accorder la main de mademoiselle Isabelle, de votre sœur.

Le vicomte lui répondit en le serrant dans ses bras.

— Allons, dit-il ensuite, tous les bonheurs m'arrivent à la fois : car, s'il faut vous le dire, c'est aussi un peu pour ma sœur que je désire épouser mademoiselle de Banle. J'aurais été au désespoir de la voir réduite au couvent, pour éviter d'épouser quelque petit hobereau. Elle n'était pas née pour un pareil sort; le choix que vous faites d'elle le prouve assez.

Les deux jeunes gens se séparèrent : le vicomte retournant chez lui et Etienne se rendant auprès de la marquise. En rentrant dans le salon où il pensait la rencontrer, il fut stupéfait de se trouver en présence de sa sœur. Celle-ci, en le voyant, se précipita vers lui et l'embrassant étroitement :

— Voyez, Etienne, lui dit-elle tout en larmes, à quoi vous me réduisez.

Le comte se mit à rire, et, se dégageant des étreintes de sa sœur, il la pria de lui permettre de s'acquitter envers la marquise d'une mission dont il était chargé pour elle, et il se mit à plaider la cause de son futur beau-frère avec toute la chaleur et le zèle qu'il eût voulu qu'on déployât pour lui-même en pareille occasion. Il termina en expliquant ses propres projets.

— Mais c'est impossible, s'écria Antoinette. Je me suis engagée pour vous vis-à-vis de madame de Lestrie.

— Cela vous regarde, ma chère sœur. Je ne vous avais donné à ce sujet aucune procuration.

— Je l'avais tout naturellement, et j'en ai usé pour votre bien.

Digitized by Google

— Allons, c'est toujours la même plaisanterie; mais le moment est mal choisi pour la renouveler : je suis ici doublement occupé et d'une façon sérieuse. Vous êtes bien grave, ma cousine. J'espère que ce n'est pas mauvais signe et que je n'aurai pas la douleur d'avoir à porter un refus au vicomte.

— Non, mon cousin : j'ai eu, il est vrai, d'autres pensées; mais c'est Dieu qui dispose. Soyez donc heureux, doublement heureux.

— Merci, merci mille fois. Oui, nous allons être tous bien heureux. Allons, ma sœur, laissez-vous gagner à la joie commune. Déridez-vous une fois dans votre vie. Laissez-là toutes vos visions.

— Vous me traitez de visionnaire maintenant, mon frère. Pensez-vous donc que je sois la dupe de toute cette comédie de mariages? Je l'avais prévue; j'avais tout prévu. Une dernière fois, voulez-vous, oui ou non, revenir avec moi à Paris?

— Ma pauvre sœur, vous êtes incorrigible. De grâce, puisqu'il en est ainsi, ne vous occupez plus de moi. Vous le voyez, c'est inutile.

— Peut-être, nous verrons; mais j'ai eu du moins un tort, ç'a été de venir ici. Veuillez appeler Raillard qui est là dans le jardin, afin qu'il me donne le bras jusqu'à mon carosse.

— Ah! vous avez amené Raillard avec vous. Eh bien! attendez; je vais en effet le chercher.

Un instant après, Etienne ramenait le pauvre intendant par l'oreille, et le faisait agenouiller au milieu du salon, en dépit des protestations de sa sœur indignée qu'il osât ainsi traiter un homme qui était à elle.

— Tu vas, dit le comte, avouer que tu es un fripon qui t'es moqué impudemment de ma sœur et qui la voles non moins impudemment, qu'il n'y a pas un mot de vrai dans tout ce que tu as eu l'infamie de lui raconter d'une personne dont tu n'aurais pas dû avoir seulement la hardiesse de prononcer le nom, et à qui je ne ferai pas l'insulte de te contraindre à lui demander pardon. Avoue, misérable, ou sinon...

— J'avoue, monsieur le comte; mais, au nom du ciel, ne m'arrachez pas l'oreille.

— Ce serait justice; mais je ne veux pas me salir d'une telle exécution. Sauve-toi maintenant, et si jamais je te retrouve sur mon chemin, je te promets pour début de te casser les reins.

Raillard se releva et sortit du salon d'un air tout penaud; mais dès qu'il se fût éloigné de quelques pas, il se retourna et cria insolemment au comte :

— Est-ce ma faute à moi si votre sœur est folle?

Puis il s'éloigna en courant, monta dans le carosse de mademoiselle de Prully, lequel était resté sur la route et retourna dedans jusqu'à C.... où il le laissa. On put croire d'abord qu'il se l'était approprié; mais il n'en était pas à commettre un larcin si peu important et qui aurait pu lui faire perdre le fruit de ses autres rapines. Le comte lui pardonna

Digitized by Google

tout, en faveur de son dernier mot qui seul avait été capable de désabuser Antoinette : non pas qu'elle fût contente; mais enfin elle se résignait.

Etienne aurait désiré que le double mariage pût être célébré à la chapelle du château : car on pense bien que monsieur et madame de Roulleville n'avaient trouvé aucune objection à la demande qu'il leur avait adressée par l'intermédiaire de leur fils; mais la marquise avait ses raisons pour vouloir que cette cérémonie fût aussi solennelle que possible et constatât aux yeux du public sa réunion avec sa famille et l'amende honorable que lui faisait tacitement la sœur d'Armand de Prully. Ce fut l'abbé Dumont qui donna la bénédiction nuptiale aux deux jeunes couples. Le chevalier de Prully était justement revenu des Indes quelques jours auparavant, et il eut ainsi le bonheur d'être le premier à rendre hommage à la femme du chef de sa maison.

Il est à peine nécessaire d'expliquer comment Antoinette avait été instruite de la présence de son frère au château de Banle. Parmi les nombreux témoins des récriminations auxquelles elle s'était livrée et où naturellement l'abbé Dumont avait eu sa part, il s'était trouvé quelqu'un pour lui révéler que ledit abbé était depuis longtemps le commensal de la marquise. Avec sa vivacité habituelle d'imagination, Antoinette avait fait passer immédiatement le digne vieillard à l'état d'émissaire chargé d'entraîner le dernier rejeton des Prully vers le repaire de l'implacable sirène; et elle était partie héroïquement pour disputer à celle-ci sa proie, après avoir, pour ainsi dire, touché au doigt l'imminence du danger. Il ne lui avait pas été difficile, en effet, de faire suivre la trace de son frère à la poste par Labranche.

Ce dernier partagea, bien entendu, le sort de Raillard. Nichon passa au service de la comtesse de Prully, ce qui fut le premier grief d'Antoinette contre la jeune femme. Beaucoup d'autres s'y ajoutèrent rapidement, et deux mois s'étaient à peine écoulés que l'infortunée demoiselle, poussée à bout, avait reconnu qu'il lui était impossible de vivre avec sa belle-sœur. Elle se détermina donc à accomplir son dernier sacrifice, en abandonnant son hôtel et en se retirant dans un couvent. Elle en changea bientôt, et comme si elle eût entrepris d'enseigner la patience à toutes les religieuses de France, elle était à son neuvième lorsqu'elle mourut, quelques années après avoir commencé cette odyssée.

Quant aux autres personnages, nous les avons laissés jeunes, heureux, amoureux; ne poussons pas leur histoire plus loin : ils ne pourraient qu'y perdre.

F. DE GRAMONT.

Digitized by Google

CRITIQUE

UNE PRINCESSE ALLEMANDE

A LA COUR DE FRANCE*

Avez-vous quelquefois visité sur les bords du Rhin, dans l'ouest de l'Allemagne, quelques-unes de ces résidences princières où l'imitation du siècle de Louis XIV se mêle bizarrement à la rudesse primitive du vieil esprit teutonique ? Au dehors, le donjon féodal s'élève à côté des constructions modernes qui trahissent la prétention, plus ou moins bien justifiée, de reproduire l'architecture des châteaux français du dix-septième siècle. Parcourez ces jardins qu'on croirait dessinés par Lenôtre, ne semble-t-il pas qu'on ait voulu renchérir sur la raideur et sur la solennité de nos allées et de nos bosquets! Là vécurent ces personnages singuliers dont les portraits décorent la grande galerie, Princes-Palatins, Electeurs, Grands-Ducs, en cuirasse et en perruque, tenant à la fois du moyen-âge et des temps nouveaux, qui, au sortir de la guerre de Trente-Ans, avaient parcouru les cours étrangères en aventuriers ou en officiers de fortune, servi contre les Turcs, assisté, à Versailles, au lever du Roi de France, ou dont la vieillesse casanière s'était écoulée entre les soins d'un gouvernement paternel et absolu, les préoccupations de l'étiquette, et trop souvent les excès de la table; car, dans ces existences princières de l'Allemagne, la coupe jouait un grand rôle, comme dans la ballade du *Roi de Thulé*. A côté d'eux fi-

* *Nouvelles Lettres de Madame la duchesse d'Orléans, princesse Palatine, mère du Régent*, traduites pour la première fois par G. Brunet, et accompagnées de notes historiques et de fragments inédits. — Paris, 1853. 1 vol. in-12.

Digitized by Google

gurent, en vertugadins ou en galants déshabillés, leurs épouses, leurs sœurs ou leurs maîtresses, Palatines altières ou bonnes ménagères allemandes, chanoinesses prudes ou mondaines, car on se piquait de copier le grand Roi dans ses faiblesses comme dans ses magnificences, et il n'était si mince Raugrave qui ne voulût avoir, avec son Marly, sa La Vallière ou sa Maintenon. Les châteaux de la Saxe galante et du Hanovre amoureux, Moritzbourg, Herrenhausen, redisent encore les tendres faiblesses des Sophie-Dorothée, des Aurore de Kœnigsmarck. En vain, dans les deux sexes, quelques rares représentants des anciennes mœurs protestaient contre ces légèretés scandaleuses, leur vertu avait quelque chose de rude et de grossier; à la raideur du formalisme allemand se mêlait un laisser-aller tout patriarchal : c'est ainsi que la baronne d'Oberkirch nous représente la cour grand'-ducale de Wurtemberg passant ses soirées à jouer au colin-maillard, et que dans ses *Mémoires*, comme dans les *Lettres de Madame*, la pruderie allemande aborde les crudités et les gros mots avec une désinvolture qui laisse bien loin derrière elle le goût de madame de Sévigné pour la gaudriole. D'un autre côté, nos vices, ainsi que nos arts et notre littérature, semblaient perdre de leur élégance en passant le Rhin. On parodiait les amours de Louis XIV, comme l'architecture de Mansard et les vers de Quinault. Un prince allemand croyait imiter les galanteries et les élégances de la cour de Versailles en brutalisant sa femme, en installant à sa place quelque aventurière, et en s'enivrant du matin au soir.

Telle était à peu près la cour de l'Électeur-Palatin Charles-Louis, où la raison d'État fit chercher en 1671 une épouse à Monsieur, duc d'Orléans, frère de Louis XIV. Le temps n'était plus de ces vieux Palatins du seizième siècle, rudes champions du Protestantisme qui, dans leur aire féodale, entourés de leurs farouches coreligionnaires, bravaient en face la puissance d'un prince de France et d'un Roi de Pologne, tout tremblant de leur menaçante hospitalité [1]. En imposant cette alliance au faible État toujours menacé par ses armes, Louis XIV se ménageait des droits éventuels sur le Palatinat du Rhin, peut-être sur celui de Bavière, qui en avait été séparé depuis peu, et la jeune princesse, qui se flattait d'être le gage d'une alliance protectrice pour ce pays qu'elle aimait tant, eut la douleur de voir son nom servir de prétexte à la guerre qui le désola plus tard.

C'est donc dans ce Palatinat, qui porte encore aujourd'hui les traces de notre passage, dans cette ville si pittoresque de Heidelberg, dans

[1] Voy. dans Mézerai, *Histoire de France*, III, 341, la peinture saisissante de la réception faite par l'Électeur palatin à Henri III, lorsque, peu d'années après la Saint-Barthélemy, il traversa l'Allemagne pour se rendre en Pologne.

Digitized by Google

ce château dont les ruines font l'admiration des touristes, que naquit, le 7 juillet 1652, la jeune Élisabeth-Charlotte, depuis Madame, duchesse d'Orléans. Elle avait cinq ans environ, lorsque son père se sépara de la princesse de Hesse-Cassel, son épouse légitime, et contracta un mariage de la main gauche avec sa maîtresse, Louise de Degenfeld, à la suite d'une scène scandaleuse sur laquelle il existe plusieurs versions différentes. Ce qui paraît certain, c'est qu'il y eut une altercation publique entre l'Électrice et la favorite, et qu'un soufflet fut donné. Par qui? Les uns affirment que ce fut par la favorite elle-même, dont ils font une Montespan du Palatinat. D'autres, parmi lesquels il faut compter l'éditeur allemand des *Nouvelles Lettres de Madame*, qui à la vérité les tient de la famille de Degenfeld, renversent les rôles, et affirment que l'avantage de la douceur était tout du côté de la maîtresse. Quelques-uns, enfin, prétendent que l'Électeur, outré du mépris que témoignait à sa rivale l'épouse légitime, la souffleta de cette même main droite avec laquelle il l'avait épousée. Il est certain qu'on avait la main prompte dans la famille palatine, et ce qui pourrait faire hésiter à mettre tous les torts du côté de l'étrangère qui venait prendre la place de l'épouse, c'est que Madame, si affectueuse pour ses parents, et en particulier pour les enfants de cette seconde union, n'a pas un souvenir pour sa malheureuse mère, privée de ses droits et renvoyée dans sa famille, où elle mourut précisément la même année que cette fille à laquelle elle paraît être devenue tout à fait étrangère.

Quoi qu'il en soit, si l'on rapproche de cette scène d'intérieur les singuliers détails que donne plus tard le baron de Pœlnitz[1] sur les habitudes de la cour palatine, bien digne, à ce qu'il paraît, de prendre pour armes parlantes la fameuse tonne qui faisait le principal ornement de sa résidence; si l'on considère la manière dont Madame elle-même parle d'un de ses frères consanguins, qui mourut des excès de boisson auxquels il s'était livré[2], on comprendra que la jeune princesse ne trouvait ni à cette cour, ni dans sa famille, les soins et les exemples convenables à son âge et à son sexe. A défaut de la réserve et de la retenue, ces vertus de la femme qui n'étaient ni dans son caractère ni dans ses habitudes, elle se forma de bonne heure, au sein de la solitude, un esprit droit, hardi, sans préjugés, un peu masculin, comme son visage et ses manières. Elle se crut dispensée, par des principes solides, de ces ménagements extérieurs qui en sont l'accompagnement ordinaire; et le respect d'elle-même lui tint lieu de respect humain. Enfin, elle eut de la vertu sans grâce et sans modestie, nous dirons presque de la chasteté sans pudeur.

[1] *Lettres et Mémoires*, III, 386.
[2] *Nouvelles Lettres de Madame*, p. 20.

Digitized by Google

Elle s'est peinte elle-même retirée dans sa chambre à Heidelberg, dans cette chambre « où l'on avait si bon air, » en compagnie d'une tortue favorite (car elle aima toujours les animaux), ou errant librement sur les hauteurs qui entourent la ville, dans les campagnes arrosées par le Neckar : « Mon Dieu! combien de fois ai-je mangé des cerises sur la montagne, avec un bon morceau de pain, à cinq heures du matin! J'étais alors plus gaie qu'aujourd'hui. » Telles sont les fraîches impressions que notre jeune Allemande emportera du pays natal, et qui, soixante ans plus tard, lui reviendront au milieu des pompes de cette cour où elle se sentit toujours un peu étrangère. Du reste, son père l'envoya de bonne heure auprès de sa tante Sophie, l'électrice de Hanovre, mère du roi d'Angleterre Georges Ier, et bisaïeule du grand Frédéric. C'est à ce séjour que se rapportent la plupart de ses souvenirs de jeunesse : les parties de cache-cache avec le jeune Bulau et Haxthausen ; les visites au couvent d'Ibourg, dont les religieux lui faisaient boire du vin blanc pour de l'eau (il n'y a que les moines allemands pour ces sortes de plaisanteries); enfin, certain voyage à La Haye, où l'on a peine à reconnaître dans cette Lisbeth si vive et si légère, dont les espiègleries étonnaient la cour formaliste de Hollande, l'auguste douairière qui réprimait si vertement à Versailles les moindres atteintes portées au décorum et à l'étiquette[1]. Cependant l'éducation corrigeait en partie ce qu'il y avait d'irrégulier dans ces premières années. Au lieu de la vieille gouvernante que lui avait donnée son père et dont elle s'était débarrassée en lui administrant des coups de pied dans le ventre, sa tante mit auprès d'elle mademoiselle d'Offen, depuis madame de Harling, qui sut s'en faire aimer et lui donna autant d'instruction qu'en recevaient les princesses à cette époque et dans ce pays. Elle revint, au moins par intervalles, à Heidelberg avant son mariage. C'est là qu'elle jouait la comédie avec son frère et un certain prince de Dourlach, qu'on avait songé à lui donner pour époux. Elle le revit plus tard à la cour de France. Il y a là évidemment pour elle un souvenir de jeunesse qui n'est pas sans charme : « Nous aurons le joli petit prince de Dourlach de retour ici dans deux jours ; quand je l'aurai revu, je vous dirai s'il est grandi; il me fait l'effet d'un nain. Nous avons autrefois joué le *Pastor fido;* Seyller avait le rôle d'Ergaste et mon frère celui de Silvio : j'ai tout cela devant les yeux comme si cela s'était passé aujourd'hui même. Le théâtre m'a toujours trop amusée pour que je perde le souvenir de ce qui s'y rattache, quoique j'aie une mauvaise mémoire. » (*Lettre du 11 septembre* 1718.) Elle vit aussi à la cour de son père le bel esprit français

[1] *Mémoires et correspondances de madame la duchesse d'Orléans*, Paris, Paulin, 1832, in-8, p. 4 et suiv.

Digitized by Google

Urbain Chevreau. Il s'est vanté depuis d'avoir préparé de longue main la conversion de la jeune princesse; d'ailleurs, il ne faut pas oublier que sa tante l'électrice était catholique.

Telle était, à dix-neuf ans, Élisabeth-Charlotte, lorsqu'un mariage tout politique l'unit, comme nous l'avons vu, au frère de Louis XIV, et l'amena en France où elle devait rester jusqu'à sa mort. Nous avons insisté à dessein sur cette première partie de sa vie, sur ce côté allemand qu'ont négligé ses biographes français, et qui seuls peuvent donner la clé de son caractère et de ses jugements. A peine eut-elle franchi la frontière, qu'on lui fit abjurer le protestantisme, signer un contrat de mariage dressé d'avance, puis on la jeta dans les bras de Monsieur, veuf depuis un an de la charmante Henriette d'Angleterre, mais de qui l'on a pu dire avec discrétion que « le miracle d'attendrir son cœur n'était réservé à aucune femme. » Du reste, la nouvelle Madame ne se piquait ni d'élégance ni de beauté. Elle laissait à son époux le goût de la toilette; quant à son physique, on n'a que le choix parmi les portraits ou plutôt les caricatures qu'elle s'est plu à tracer d'elle-même : « Il faut bien que je sois laide; je n'ai point de traits; de petits yeux, un nez court et gros, des lèvres longues et plates, tout cela ne peut former une physionomie; j'ai de grandes joues pendantes et un grand visage; ma taille est courte et ramassée.... Je suis carrée comme un cube, etc.... On ne trouverait probablement pas sur toute la terre des mains plus vilaines que les miennes. Le roi m'en a souvent fait l'observation, et m'a fait rire de bon cœur; car n'ayant pu me flatter, en conscience, d'avoir quelque chose de joli, j'ai pris le parti de rire la première de ma laideur; cela m'a très bien réussi. » Madame trahit dans ces derniers mots et la tactique qui lui faisait exagérer sa laideur, et son penchant à la charge en toutes choses. Nous n'opposerons à ces descriptions de sa personne, ni celle qu'en traça le baron de Pœlnitz alors qu'elle était sexagénaire, ni surtout le passage que reproduit le nouvel éditeur d'après Saint-Simon, et qui s'applique à sa belle-fille, la duchesse d'Orléans [1]. Mais il est certain qu'au rebours des autres femmes, elle s'est peinte en laid. Les témoignages de quelques contemporains, parmi lesquels on peut citer mademoiselle de Montpensier et Louis XIV, et surtout le beau portrait de Rigaud, gravé par Drevet, dont elle-même a reconnu l'exactitude [2], peuvent nous donner la mesure de la vérité à cet égard. Quelques lignes de Saint-Simon achèveront de la caractériser au physique et au moral; c'est aussi un de ces portraits qui sortent du cadre et qui marchent devant

[1] Voyez la note de M. G. Brunet, p. 14, des *Nouvelles lettres de Madame*, et Saint-Simon, *Mémoires*, in-12, t. XXIII, p. 27.

[2] « De la vie, on n'a rien vu de ressemblant comme le portrait que Rigaud a fait de moi. » Lettre du 18 juin 1713 (retranchée par l'éditeur français), p. 167 de l'édition allemande.

Digitized by Google

vous. « Madame tenait beaucoup plus de l'homme que de la femme; elle était forte, courageuse, Allemande au dernier point, franche, droite, bonne, bienfaisante, noble et grande en toutes ses manières; petite au dernier point sur tout ce qui regardait ce qui lui était dû; elle était sauvage, toujours renfermée à écrire, dure, rude, se prenant aisément d'aversion; nulle complaisance, nul tour dans l'esprit, quoiqu'elle ne manquât pas d'esprit; la figure et le rustre d'un Suisse; capable avec cela d'une amitié inviolable. » Et ailleurs : « Madame était une princesse de l'ancien temps, attachée à l'honneur, à la vertu, au rang, à la grandeur, inexorable sur les bienséances. Elle ne manquait pas d'esprit, et ce qu'elle voyait, elle le voyait très bien. »

Ajoutons que « tombée des nues, » comme elle le dit, au milieu d'une cour dont elle ne partageait les idées presque sur rien, restée Allemande et un peu protestante au fond du cœur, mariée à un époux peu *aimable*, quoi qu'en dise Massillon [1]. elle sut garder, dans cette position difficile, une convenance, une dignité parfaites. Plus tard, mère du Régent et aïeule de petits enfants qui ne brillaient pas par la régularité de la conduite et des mœurs, elle ne réclama jamais d'influence politique, trouvant « que la France avait été trop gouvernée par les femmes, » et ne désirant d'autre initiative que celle qui lui aurait permis d'élever à sa guise tous ces enfants, dont elle ne se dissimulait, malgré ses préventions maternelles, ni l'éducation détestable ni les vices nombreux. Voilà sans doute de quoi faire oublier des jugements passionnés, des rancunes injustes, des excentricités un peu fortes, et souvent une grossièreté d'expressions qui semble rivaliser de cynisme avec l'immoralité qu'elle flétrit.

Du vivant de son époux et même pendant toute la durée du règne de Louis XIV, Madame se renferma dans une retraite, moitié forcée, moitié volontaire; sa société habituelle se bornait à trois ou quatre personnes : d'abord une vieille dame d'honneur allemande, madame de Rathsamhausen, ou, comme elle l'appelait familièrement, Lénore, qui ne l'avait pas quittée depuis l'âge de deux ans; la princesse de Tarente, Allemande de vieille roche, « avec qui, dit madame de Sévigné, elles baragouinaient de l'allemand depuis le matin jusqu'au soir; » après la mort de Monsieur, la maréchale de Clérambault et la comtesse de Beuvron qu'elle « aimait fort; » telle était sa compagnie ordinaire, sans compter deux perroquets, un serin, huit petits chiens et un nombre indéfini de chats, qu'elle trouvait « les plus jolies bêtes du monde. » Après la Régence, elle vécut un peu moins retirée; indépendamment de ses intimes, elle eut des réceptions auquelles ne

[1] *Oraison funèbre de Madame.*

Digitized by Google

manquaient pas de se faire présenter tous les Allemands qui se trouvaient en France, depuis les princes souverains jusqu'au moindre aventurier pouvant se prévaloir auprès d'elle du titre, toujours cher à ses yeux, de compatriote. Le baron de Pœlnitz raconte que l'ayant suppliée de l'honorer de sa protection auprès du Régent, en lui faisant entendre qu'il était pressé, elle lui répondit : « J'ai résolu de ne me mêler de rien ; mais il y a remède à tout : Trouvez-vous demain dans mon cabinet à l'issue de mon dîner. » Il s'y rendit et la trouva seule : « Je suis, dit-elle en me voyant, une pauvre veuve qui ne peux pas faire de grands biens ; mais j'ai intention de vous faire plaisir. — Elle m'ordonna ensuite d'ouvrir un bureau dont elle me donna la clé, et d'en tirer un sac qui était dans un coin et dans lequel il y avait trois mille livres en or. »

Pour apprécier cette bonté de la princesse, il faut se rappeler à combien de semblables demandes elle devait être exposée, avec des revenus assez restreints, sujet qui lui tenait fort à cœur, et sur lequel elle revient souvent, car elle était, en ces matières, à la fois intéressée, bienfaisante et scrupuleuse. « Il ne me sert de rien, dit-elle quelque part, que mon fils soit Régent ; l'argent du Roi n'est pas le sien, et je ne voudrais pas en toucher un seul liard ; lors même que mon fils en serait capable, ma conscience ne le souffrirait pas ; qu'importe l'argent, quand on n'a pas l'esprit tranquille ? (24 juillet 1718). » Malgré la prédilection de Madame pour tout ce qui venait d'outre-Rhin, il y avait un article sur lequel les Allemands eux-mêmes, les Allemands surtout, la trouvaient intraitable, celui des généalogies. Elle leur eût pardonné l'allégation de besoins imaginaires, jamais l'usurpation d'un titre. Elle connaissait toutes les familles nobles de la Confédération germanique, et ne plaisantait pas sur ce chapitre, témoin la manière dont elle traita deux aventurières qui osaient se donner pour comtesses palatines.

Parmi les traits dont se compose cette physionomie originale, il en est un que nous devons signaler particulièrement, parce que c'est le plus caractéristique, et le côté par lequel en définitive elle se rattache à la littérature. Saint Simon nous l'a représentée « toujours occupée à écrire. » Dans un autre endroit, il revient encore sur ce détail : « Elle passait toute la journée dans un cabinet qu'elle s'était choisi, où les fenêtres étaient à plus de dix pieds de terre, à considérer les portraits des Palatins et autres princes allemands dont elle l'avait tapissé, et à écrire des volumes de lettres tous les jours de sa vie, et de sa main, dont elle faisait elle-même les copies qu'elle gardait[1]. » Tous les contemporains, tous ceux qui ont recueilli les traditions de la

[1] *Mémoires*, v, 220.

Digitized by Google

vieille cour sur Madame, Pœlnitz, Thiébault et autres, sont d'accord sur cette manie d'écrire, pour laquelle les Allemands ont un mot spécial (*schreibseligkeit*). Tous nous la montrent écrivant le matin, après la messe, le soir; écrivant seule, en compagnie; écrivant en donnant audience, en regardant jouer ses dames, en grondant ses petits enfants, nous allions dire en dormant. Du moins l'un d'eux affirme l'avoir vue une fois s'endormir, et, un instant d'après, se réveiller en sursaut et continuer d'écrire. « Et ce n'était point, ajoute-t-il, de petites lettres, mais elle remplissait fort bien vingt ou trente feuillets de papier. » Elle même se plaint quelque part de la fatigue qu'elle éprouvait après avoir griffonné en un jour cinquante à soixante feuillets. « Quatre fois par semaine, dit-elle, j'ai mes jours de courrier, le lundi en Savoie; le mercredi à Modène; le jeudi et le dimanche j'écris de très longues lettres à ma tante à Hanovre. » Le samedi était mis à part pour combler l'arriéré de la semaine; enfin tous les jours elle écrivait à ses amies qui demeuraient à Paris. Ainsi tout le temps qu'elle ne passait pas avec le Roi, à la chasse ou au spectacle, à remplir ses devoirs de religion, de famille ou d'étiquette, et quelquefois même une partie de celui-là, était employé à écrire.

A qui s'adressait cette volumineuse correspondance? D'abord, comme nous venons de le voir, à sa tante, l'électrice de Hanovre, qui avait toute sa confiance, et ne cessa, jusqu'en 1714, époque de sa mort, d'échanger avec elle les confidences les plus intimes. Par une fatalité qu'on ne saurait trop déplorer, de ce commerce épistolaire, on ne connaît que deux lettres, que M. G. Brunet aurait pu laisser à l'état de rareté bibliographique, et dont nous osons à peine indiquer ici le sujet, tant il rappelle certain chapitre de Rabelais, et l'une des scènes les plus incongrues du *Malade imaginaire* [1]. L'éditeur allemand des *Nouvelles lettres de Madame* appelle de tous ses vœux la publication de la correspondance avec l'Électrice de Hanovre, dans le cas où elle existerait encore dans ce dernier pays ou en Angleterre, ce qu'il n'a pu vérifier. Venaient ensuite, parmi les autres correspondants de Madame, ses frères et sœurs consanguins; sa fille, la duchesse de Lorraine (une partie de ces lettres a pu être détruite dans l'incendie du château de Lunéville, en 1719); ses deux belles-filles, Marie-Louise, mariée à Charles II, Roi d'Espagne, et Anne-Marie, épouse de Victor-Amédée, Roi de Sardaigne; la duchesse de Modène et la Reine de Prusse ses cousines; madame de Harling, son ancienne institutrice à Hanovre; le duc de Brunswick et la princesse de Galles, l'abbé de Polier, le célèbre Leibnitz, etc. Que sont devenues la plupart de ces correspondances? L'éditeur allemand déclare qu'il n'en

[1] Les curieux trouveront ces deux lettres à la page 332 du volume publié par M. Brunet.

Digitized by Google

sait rien. Seulement il dit, en parlant de celle adressée à Leibnitz : « Des copies de ces lettres existent, *à ce qu'il paraît*, à Munich. » La chose valait bien la peine qu'il s'en assurât; peut-être même aurait-il pu rencontrer les originaux à la Bibliothèque de Hanovre, qui renferme les papiers et les correspondances de Leibnitz [1], notamment celle avec l'électrice Sophie. De son côté, le traducteur français, ardent et zélé bibliographe comme il l'est, pouvait, sans trop de peine, trouver dans nos collections publiques et particulières un assez bon nombre de lettres françaises de Madame, adressées à Louis XIV, à madame de Maintenon, au maréchal de Noailles, à son neveu, à une dame qu'elle appelle « sa belle *Dondon*, » et qui paraît être une de ces amies de Paris à qui elle écrivait si souvent, probablement la maréchale de Clérambault ou la comtesse de Beuvron, etc., etc. D'ailleurs, à défaut des originaux dispersés ou perdus, ne serait-il pas possible de retrouver ces copies que Madame gardait, au rapport de Saint-Simon, et qui ont dû rester en France. Alors on pourrait, de ces diverses séries de correspondances, former, avec choix et discrétion, un ensemble définitif, dans le genre de ce qu'on a fait en Angleterre pour les lettres d'Horace Walpole.

Parmi toutes ces correspondances, deux seulement avaient été publiées jusqu'à ce jour : 1° celle adressée, de 1715 à 1720, au duc Antoine Ulrich de Brunswick et à Wilhelmine-Caroline-Dorothée [2], née princesse d'Anspach, mariée en 1705 à l'électeur de Brunswick-Hanovre, depuis prince de Galles, puis Roi d'Angleterre sous le nom de George II. Elle parut en allemand sous ce titre : *Anecdoten von Franzœsischen hofe, vorzuglich aus den zeiten Ludwigs XIV und des duc Regent aus briefen des Madame d'Orléans Charlotte-Elisabeth*, Strasbourg (ou plutôt Brunswick), 1789, in-8°; — 2° celle que la princesse entretint, de 1702 à 1722, avec madame de Harling, son ancienne institutrice à Hanovre, et plus tard avec le mari de cette dame, le conseiller de Harling, publiée à Dantzig, 1791, in-8°, sous le titre de : *Bekentnisse des prinzessin Elisabeth-Charlotte aus ihren original briefen*. Disons tout de suite que ces deux volumes sont le résultat d'un choix plus ou moins heureux, fait dans les deux recueils manuscrits originaux, dont le premier, à ce qu'on assure, renfermait jusqu'à huit cents lettres, et le second quatre cents.

Voyons maintenant dans quel état ces publications allemandes, ainsi réduites, sont parvenues en France. Et d'abord, la dernière, renfermant les lettres à M. et Mme de Harling, n'a jamais été traduite, et,

[1] Il résulte des renseignements que nous avons pris, qu'une partie de ces documents, considérée comme papiers d'état, a été récemment transportée aux archives, où le public n'a que peu ou point d'accès.

[2] Nous croyons que ce sont là les vrais noms et titres de la princesse, rapportés inexactement par les éditeurs allemands et français. L'ombre de Madame a dû s'en indigner.

Digitized by Google

malgré les prétentions affichées par les éditeurs français de refondre tout ce qu'on avait publié précédemment de Madame, nous croyons pouvoir affirmer qu'ils n'en ont fait aucun usage, non plus que M. G. Brunet. Quant à la correspondance avec le duc de Brunswick et la princesse de Galles, trouvée dans la succession de la duchesse Elisabeth de Brunswick, morte en 1767, il en paraissait une traduction française dès 1788, c'est-à-dire un an avant l'édition allemande, sous ce titre : *Fragments de Lettres originales*, etc., Hambourg et Paris, Maradan, 2 vol. in-12. L'auteur de cette traduction, qui ne se nommait pas, mais qu'on croit être J. de Maimieux, disait l'avoir faite « sur une copie manuscrite trouvée parmi les papiers d'une dame morte depuis peu d'années ; dame de la plus haute naissance, très instruite, et qui, tant par ses attestations réitérées de vive voix que par des notes marginales de sa propre main, avait garanti l'authenticité de ces extraits et leur exacte conformité avec les originaux réunis dans les archives de la maison de Brunswick. » La suppression des noms propres, l'altération de certains passages, l'absence complète de notes et d'éclaircissements empêchèrent d'abord de reconnaître la valeur de ce document, où l'on voulut voir une espèce de pastiche historique qu'on attribua à Senac de Meilhan, probablement parce qu'il avait déjà publié les Mémoires apocryphes d'une autre princesse palatine, tante de celle qui nous occupe. Quelques-uns de ces défauts ont été corrigés d'abord dans l'édition allemande[1], puis dans les éditions françaises de 1823 et de 1832. Mais toutes présentent le grave inconvénient qui consiste à remplacer l'ordre chronologique des lettres par des chapitres où l'on a réuni, sans égard à la date de la mention, tout ce qui concerne un même personnage, à peu près comme dans les *Historiettes* de Tallemant des Réaux. On comprend que toute la physionomie de l'original est changée, en même temps que la valeur du témoignage historique. A la place d'une correspondance journalière où se reflètent des impressions successives, souvent contraires, avec toute leur incohérence et leur spontanéité, on a de prétendus *Mémoires* qui se contredisent souvent sur les hommes et sur les choses, en annonçant la prétention de formuler sur eux un jugement définitif. C'est ainsi, pour n'en citer qu'un exemple, qu'au chapitre de Law, se trouvent rapprochés des passages tels que ceux-ci, qu'on est étonné de rencontrer à quelques pages de distance : « Law a beaucoup d'esprit... Il faut convenir que Law est un homme admirable pour les finances... » Puis : « Depuis l'arrivée de ce maudit Law, on déteste mon fils tous les jours davantage... Je voudrais que Law fût au diable avec son système. » Avec l'ordre chronologique, nous eussions eu le

[1] Schiller avait publié quelques nouveaux fragments de ces Lettres, et M. Brunet en a traduit quelques autres d'après un recueil périodique allemand, dans un appendice de son volume.

Digitized by Google

bulletin journalier de la baisse des actions, et par suite la clef de ces jugements si divers portés sur le même personnage.

Ainsi, deux recueils en allemand, un seul en français, remanié à plusieurs reprises, le tout tronqué, mal digéré, voilà ce que le public connaissait de la correspondance si nombreuse et si variée de Madame, lorsqu'en 1843 la société littéraire de Stuttgard publia une nouvelle série de lettres adressées par la princesse à ses frères et sœurs consanguins, et communiquées par la famille de Degenfeld. Il fallut dix ans pour que la France s'inquiétât de ce document si utile à son histoire, et pour qu'en 1853 un littérateur instruit et curieux entreprît d'en donner la traduction. Nous ne saurions trop l'en remercier et encourager ces éditions, sous une forme accessible à tous, d'ouvrages qui, à raison de leur rareté ou de la langue dans laquelle ils sont écrits, demeurent lettre close pour la majorité des lecteurs. Nous avons comparé avec soin la version de M. G. Brunet avec l'original ; il nous a semblé qu'elle était généralement exacte [1]. L'éditeur allemand, M. Menzel, reconnaît qu'il a retranché les deux tiers du manuscrit mis à sa disposition, et le traducteur français, qui ne le dit pas, a encore, sur ce texte restreint, opéré de nombreuses suppressions. Nous ne l'en blâmons point ; mais nous n'aurions pas voulu qu'elles l'entraînassent à refondre, comme cela lui est arrivé souvent, plusieurs lettres en une seule, ce qui introduit du désordre dans les dates. Du reste, il a dû laisser dans le texte allemand des détails sans intérêt pour nous ; de plus, il est certain que Madame se répétait souvent dans ses diverses correspondances et quelquefois dans la même. Ainsi, les anecdotes sur madame de Longueville « qui n'aime pas les plaisirs innocents » ; sur la mort de la première duchesse d'Orléans, sur l'intrigue de Turenne et de madame de Coatquen, la plupart de celles qui concernent Law et son système, et d'autres encore, se trouvent presque textuellement dans les lettres précédemment publiées. C'est donc moins le nombre que le choix des passages élagués qui pourrait être sujet à contestation. S'il n'était pas encore possible de refondre toutes les lettres de Madame dans une édition définitive, il fallait comparer avec soin les nouvelles avec les anciennes, soit pour éviter les répétitions, soit pour éclairer les unes par les autres. Ainsi, quand on lit dans les *Fragments historiques* publiés en 1832 : « J'ai profité du vol de madame de Verrue ; elle m'a vendu cent-soixante médailles d'or : c'était la moitié de toutes celles qu'elle avait volées au Roi de Sicile » ; on s'étonne, dans une princesse, de cette singulière manière d'enrichir sa collection et du ton leste dont elle en parle. Tout s'explique à l'honneur de l'auguste

[1] Seulement, quand Madame emploie l'expression *mensch* en parlant d'un homme, il a tort de la traduire littéralement (p. 23 et 46), et d'y voir une singularité de l'écrivain. Tous les dictionnaires allemands lui indiqueront ce terme, employé au féminin dans le sens de : *être, créature.*

Digitized by Google

collectrice, quand on lit dans les *Nouvelles Lettres :* « Il y a peu de médailles antiques que je n'aie déjà, car j'en ai déjà près de neuf cents. J'ai commencé par deux cent soixante, que j'ai achetées à madame de Verrue et qui avaient été volées au duc de Savoie ; j'écrivis à la Reine actuelle de Sardaigne, et j'offris de les renvoyer au Roi. La Reine me répondit qu'elle était enchantée de pouvoir m'engager à garder celles que j'avais acquises ; je les avais eues à bon marché, rien que pour le poids, et il y en avait de rares parmi elles. »

M. G. Brunet n'a pas mérité le reproche, encouru par ses prédécesseurs, d'avoir été trop sobre de notes et d'éclaircissements. On lui reprocherait plutôt de les avoir trop multipliés, et sur des points souvent étrangers à son texte. Bibliographe instruit et fureteur friand de curiosités littéraires, il cède trop à l'envie de faire parade de ses recherches et d'utiliser ses découvertes plus ou moins neuves. Il n'était pas besoin de refaire, après Sautreau de Marsy et tant d'autres compilateurs, l'histoire anecdotique et chansonnière du siècle de Louis XIV et de la Régence, à propos des Lettres de Madame. La collection de Maurepas n'est pas tellement inconnue qu'il fallût lui emprunter un si grand nombre de citations. Enfin, M. Brunet nous paraît s'appuyer trop souvent sur des autorités suspectes, telles que les *Mémoires de Dubois, de Maurepas, du maréchal de Richelieu*, etc. Un peu de sévérité et de sobriété siérait à l'éditeur d'un ouvrage historique. Malgré ces défauts, peut-être à cause de ces défauts même, le volume publié par lui plaira au plus grand nombre des lecteurs, et il lui restera, auprès de ceux d'un goût plus sévère, l'initiative d'une publication utile.

Nous en avons assez dit sur Madame elle-même, sur son caractère, sur l'ensemble de sa correspondance, pour n'avoir pas besoin d'analyser longuement les *Nouvelles Lettres*, qui ont été l'occasion et le point de départ de notre travail. Bornons-nous à rappeler qu'elles s'étendent de 1677 à 1722, qu'adressées d'abord à des enfants, elles montrent surtout le caractère affectueux de celle qui les écrit, mais que l'intérêt historique y va croissant avec l'âge des correspondants. Ces correspondants sont d'abord Charles-Louis et Charles-Maurice, puis Amélie et Louise, frères et sœurs consanguins de Madame et nés du second mariage de son père avec madame de Degenfeld. Elle y parle d'elle-même, des affaires d'Allemagne, d'Angleterre, d'Espagne, de la cour de Louis XIV, de la régence, des mœurs du temps, tout cela un peu pêle-mêle, et vu, comme elle le disait, à travers des lunettes allemandes, ce qui fait l'originalité du livre. Après tant de points de vue différents, suivant que l'observateur s'appelle Dangeau, Saint-Simon, Caylus ou Sévigné, celui-là plaît par son étrangeté même, et quoiqu'on ait goûté à des mets plus délicats, on ne hait pas cette prédilection franchement avouée, en pleine cour de Versailles,

Digitized by Google

pour la soupe à la bière et pour le vin du Rhin. On aime surtout cette douleur si bien sentie, si souvent et si fortement exprimée[1] pour les malheurs du Palatinat ravagé par nos armes, qui ne l'empêche d'ailleurs ni d'aimer Louis XIV, ni d'estimer Turenne; la femme de Monsieur, la mère du Régent, sait se montrer Française au besoin. Tout en estropiant un peu leurs vers, elle se plaît à citer nos grands écrivains, et surtout (car le théâtre fut un de ses goûts les plus vifs) nos poètes dramatiques : Quinault, Racine, Molière; malgré son faible, déjà signalé, pour certains détails du *Malade imaginaire*, elle ne méconnaît pas les beautés plus élevées du *Misanthrope*. Disons à ce propos, sans parler de son style allemand, loué par Leibnitz, qu'elle n'écrivait pas plus mal en français que beaucoup de ses contemporaines nées de ce côté du Rhin. Quant à son jugement, il était sain et même assez élevé toutes les fois que la passion ne l'égarait pas. Lorsqu'on a lu dans Saint-Simon ses querelles et surtout sa réconciliation avec madame de Maintenon, il ne faut pas attendre d'elle de l'impartialité sur ce chapitre.

Ses peintures des vices de la cour ont souvent été exploitées par les adversaires de l'ancienne monarchie, et l'on a vu, sous la Restauration, un de ses éditeurs, rédacteur du *National*, si nous ne nous trompons, condamné, à raison de cette publication, pour outrage à la morale publique et religieuse. Il faut bien s'entendre, et c'est par là que nous terminerons, sur la portée des arguments qu'on a voulu tirer, contre une société tout entière, du témoignage de Madame et d'autres semblables. Il est bien certain que nulle part peut-être on ne voit apparaître plus clairement la corruption qui, dès la fin du règne de Louis XIV, minait toutes les classes de la société : le mépris de la famille et du lien conjugal, la débauche, l'irréligion. Mais Tallemant des Réaux nous donne-t-il une meilleure idée du commencement de ce règne, et, en remontant dans le passé, Lestoile ne nous montre-t-il pas les mêmes désordres existant à des époques d'ardentes croyances et de caractères fortement trempés? Et remarquez que ces derniers, chroniqueurs bourgeois, ne se bornent pas à enregistrer des scandales de cour, et n'épargnent pas davantage la classe à laquelle ils appar-

[1] Madame revient encore sur ce sujet dans une lettre inédite, au maréchal duc de Noailles, que nous rapporterons ici, pour donner une idée de son style en français.

« Paris, ce mercredi 24 juin 1693.

» En arrivant de Saint-Cloud ici, j'ai appris la conquête que vous venez de faire de Rose, mon bon duc, dont j'ai été ravie pour l'amour de vous, je vous assure, et sachez m'en bon gré, car en vérité, il faut que vous soyez autant de mes amis que vous en êtes, pour que je puisse me réjouir, (en l'humeur où je suis de l'horrible cruauté qu'on a faite en dernier lieu à Heidelberg), de ce qui vous est arrivé, et y prendre part; car je frémis encore quand j'y songe!... N'en parlons plus. Je vous dirai seulement, mon bon duc, qu'en quelque état que je puisse être, je m'intéresserai à tout ce qui vous regarde, car je vous estime fort et ai beaucoup d'amitié pour vous : je vous prie d'en être persuadé.

» ELISABETH CHARLOTTE. »

Digitized by Google

tiennent. Qu'en faut-il conclure? Que ces calomnies, ces médisances, si l'on veut, ne nous montrent qu'un côté de l'humanité dans tous les temps et dans tous les lieux. Qu'on lise avec attention les mémoires sur les cours d'Allemagne et d'Angleterre, du seizième au dix-septième siècle, tels que ceux du chevalier Hans de Schweinischen, de Von Lang, de la famille de Kœnigsmarck, des margraves d'Anspach et de Bareith, de Grammont, d'Horace Walpole, de lord Hervey, etc., et les Lettres même de Madame, on se convaincra que l'immoralité dont elle se plaint n'était particulière ni au siècle et à la cour de Louis XIV, ni à une classe de la société, ni à une forme de gouvernement. Dailleurs, si ce n'était pas une tactique habile, il y avait une grande naïveté à vouloir faire prononcer la condamnation des cours par le personnage le plus foncièrement aristocratique et princier qui fut jamais. Ajoutons que c'était le cas de faire quelques exceptions à cette condamnation générale, ne fût-ce qu'en faveur de celle dont on invoquait la sévérité, la franchise et l'honnêteté, pour s'en faire une arme contre les siens. Qu'on nous permette encore une citation, ce sera la dernière; c'est le baron de Pœlnitz qui nous la fournira : « Madame étant venue aux Tuileries pour faire sa cour, ne fit qu'une très courte visite, parce qu'elle allait entendre la messe; elle dit au Roi en se retirant qu'elle allait voir un plus grand seigneur que lui. Ce jeune prince parut un peu surpris; mais après un moment de réflexion, il répondit à Madame : sans doute, Madame, que vous allez prier Dieu. »

Eh! bien, que dit-on de cette manière de *faire sa cour*, de cette dignité d'attitude et de langage dont la vieille Palatine donne ici l'exemple? Tout n'était donc pas servile et irréligieux à une époque où l'on pouvait ainsi parler au Roi de France. Il y avait encore d'honnêtes femmes, dans tous les sens du mot, à une cour où cette même princesse écrivait à la mère du prince de Piémont, pour s'opposer au mariage de celui-ci avec sa petite-fille, en disant : « Qu'elle l'aimait trop pour lui faire un si mauvais présent; » ce que Saint-Simon appelle un trait de *férocité allemande*, et où elle trouvait des termes si vifs, des accents si indignés pour flétrir le vice jusques dans sa propre famille. Voici une très grande dame, une contemporaine de la Régence, qui a osé se peindre autrement qu'*en buste*, dont la vertu est sortie victorieuse de cette épreuve, et dont le panégyriste chrétien, moins éloquent, mais plus heureux que celui du Grand-Condé, a pu dire au moment suprême : « Ici nous n'avons ni années à oublier, ni intrigues à taire [1]. »

E.-J.-B. RATHERY.

[1] Le P. Cathalan, *Eloge de Madame Elisabeth Charlotte de Bavière.*

Digitized by Google

LETTRES CRITIQUES

SUR

LA LITTÉRATURE CONTEMPORAINE *.

IV.

Quelques personnes trouvent mauvais que les écrivains qui, dans les journaux, critiquent les œuvres littéraires, rassemblent leurs articles pour en faire en volumes une nouvelle édition ; cette manière de voir est chagrine et injuste. Dans ses formes, la critique est soumise aux mêmes vicissitudes que tous les autres genres de la littérature. Au seizième siècle elle se développait dans les in-folios ; au dix-neuvième elle se loge dans les colonnes d'un journal. En acceptant ces métamorphoses, nous n'entendons rien retrancher des conditions essentielles de la critique ; pour elle, les devoirs restent les mêmes, mais il faut tenir compte de la mobilité des circonstances au milieu desquelles elle travaille à les remplir.

Il y a pour la critique, comme pour la poésie, un idéal, et si la poésie ne peut s'élever à la beauté suprême, la critique n'atteint pas non plus l'absolue vérité. Critiquer, c'est juger et donner de ses jugements des raisons victorieuses ; juger, c'est appliquer à une œuvre les lois de l'esprit et les décisions délicates qui sont suggérées par le sentiment et le goût. On voit à quelles conditions d'indépendance et de fermeté de raison, de connaissances positives, étendues, puisées aux sources, aux origines mêmes des choses, doit répondre le critique. Il doit de plus être puissamment animé de l'esprit de son temps, sans en être asservi, le juger à son tour, en saisir les travers, comme

* Voir tome x, page 626 ; tome xi, page 298 ; tome xii, page 613.

Digitized by Google

aussi en pénétrer les aptitudes et les qualités; et voilà le point difficile. Par sa charge de juge, le critique doit avoir l'impassibilité de la loi, et cependant il vit au milieu de passions, d'idées et de théories pour lesquelles inévitablement il a des préférences et des antipathies. Plus que tout autre notre siècle a eu la prétention de l'impartialité : il y a trente ans un journal, *le Globe*, en arbora le drapeau. On crut un moment au culte désintéressé de la pensée et à son long avenir; mais hélas ! quelques années s'étaient à peine écoulées que les révolutions ramenaient au sein des lettres les divisions et la guerre. Après avoir été invoquée comme la loi, et pour ainsi dire comme la muse de notre siècle, l'impartialité devint sinon impossible, du moins fort rare; on ne la rencontra plus que chez quelques esprits élevés, trop indépendants pour s'enrôler sous une bannière, et que la liberté de leur intelligence isolait.

La critique, dans notre siècle, a donc eu, comme la littérature d'imagination, des fortunes, des physionomies diverses. Pour peu que nous voulions indiquer les principales, il nous faudrait parler ici de la critique érudite et éloquente que sous la Restauration M. Villemain portait à sa chaire de la Sorbonne, de la critique ingénieusement discursive de M. Sainte-Beuve, de la critique didactique, d'une sécheresse souvent cruelle, de M. Gustave Planche. Mais nous devons surtout, on le sait, nous occuper des sujets que nous fournit une publicité toute récente, et nous ne pouvons aujourd'hui sacrifier à leurs devanciers que sans doute au surplus nous retrouverons plus tard, trois écrivains, MM. Cuvillier-Fleury, Paulin Limayrac et Armand de Pontmartin, dont les livres viennent de paraître.

M. Cuvillier-Fleury appartient au groupe d'écrivains qui ont pour tribune littéraire *le Journal des Débats;* là, les critiques abondent. Nous rencontrons d'abord M. Saint-Marc Girardin, dont la plume spirituelle se plaît souvent à donner à des idées de bon sens l'apparence d'un paradoxe; M. John Lemoinne, qu'à sa verve, à son *humour* britannique, on serait parfois tenté de prendre pour un Anglais distingué écrivant en français; M. Jules Janin qui, depuis vingt ans, tient avec la même vigueur le sceptre du feuilleton, et qui a pu tirer de ses improvisations quotidiennes une véritable histoire de la littérature dramatique[1]; M. Philarète Chasles, dont les *Études* attestent assez la fécondité brillante; enfin, M. Sylvestre de Sacy, que ses amis ont mis à leur tête comme leur doyen, et que l'Académie française vient d'appeler à elle; seul, M. de Sacy n'a pas encore rassemblé ses articles; en ce point il doit suivre l'exemple, non-seulement des collaborateurs dont il est entouré, mais de Dussault et de l'abbé de Feletz, dont aujourd'hui

[1] Tomes 1 et 2, in-12. 1853. — Chez Michel Lévy.

Digitized by Google

il a recueilli tout l'héritage. La distinction dont il vient d'être l'objet, lui impose l'obligation de réunir ses titres sous les yeux du public, afin qu'on puisse en constater la valeur, et vérifier si l'étendue et la force des idées répondent toujours à l'excellence d'un style qui fait, comme on le sait, de M. de Sacy un rival de M. Cousin dans la studieuse imitation de la prose du dix-septième siècle.

Les Études historiques et littéraires[1] de M. Cuvillier-Fleury offrent une grande variété de sujets. Depuis six ans M. Fleury est, de tous les écrivains du *Journal des Débats*, celui qui a le plus remué de questions; cette fécondité, provoquée, pour ainsi dire, par les événements, lui permit de tracer des *Portraits politiques et révolutionnaires*[2] dont le succès fut grand, mais dont nous n'avons pas à nous occuper ici. Après ses *Portraits* viennent ses *Études;* nous avons relu avec plaisir la plupart des jugements portés par M. Fleury; équitables au fond, ils sont rédigés avec verve et netteté; la part de chacun est loyalement faite, et les éloges ont leurs correctifs nécessaires. C'est ainsi qu'après avoir largement reconnu tous les mérites du brillant livre de M. Cousin sur mademoiselle de Longueville, il défend contre lui la gloire de Louis XIV, auquel le célèbre académicien a eu la singulière fantaisie de contester cette grandeur proclamée d'une voix si unanime et si haute par la postérité. Pour exhausser encore Henri IV, Richelieu et Mazarin, M. Cousin s'attache à rapetisser Louis XIV; c'est le même procédé qu'à l'égard de Racine pour la glorification de Corneille. Il a suffi à M. Cuvillier-Fleury de citer quelques dates pour renverser la thèse de M. Cousin, qu'il appelle un historien *sui generis*, sans doute pour adoucir la réfutation. Peut-être s'est-il volontairement trompé de terme, et a-t-il voulu dire orateur.

Après M. Cousin, vient le tour de M. Ponsard. Ce ne sont pas les vers du poète qui se trouvent en cause, mais sa prose. L'auteur de *Lucrèce* imagina, il y a deux ans, de publier une sorte de poétique et de dogmatiser sur Homère. Il n'est pas défendu aux poètes de donner leurs réflexions sur l'art dont ils sont les représentants. Corneille et Goëthe ont été, quand ils l'ont voulu, de grands critiques. Seulement, il ne faut pas que le poète se trompe, car le critique de profession est là qui le guette, et se venge des excursions faites sur son domaine, s'il en trouve l'occasion. M. Cuvillier-Fleury guettait M. Ponsard; il lui a démontré qu'il s'était étrangement mépris sur la simplicité homérique, et dans cette démonstration, il a mis une sobriété de bon goût. Que de preuves il eût pu accumuler de l'existence d'une poésie anti-homérique, dont le contraste avec les chants de l'*Iliade*

[1] 2 vol. in-12, Michel Lévy, 1854.
[2] 2 vol. in-12, 2e édition. Michel Lévy.

Digitized by Google

atteste les développements et l'éclat de la civilisation hellénique ! Au surplus, le poète n'est pas obligé de connaître toutes ces choses; nous ne demandons pas à M. Ponsard des considérations sur l'art, mais de beaux vers, dignes de ceux qu'il a déjà si heureusement frappés.

La critique de M. Cuvillier-Fleury est saine et franchement classique. Elle fait bonne guerre aux écrivains qui, soit en vers, soit en prose, entreprennent des tours de force avec le style. M. Fleury remarque très bien que la langue française est plus forte que les empiriques, et que si elle a pu descendre, se familiariser, se commettre, elle n'a jamais volontairement subi l'extravagance. La poésie matérialiste est aussi l'objet de ses justes sévérités; elle a, dit-il spirituellement, une manière de déguiser son impuissance, c'est d'aborder l'impossible. En général, il y a dans l'allure de M. Fleury quelque chose de vif, parfois même de véhément, qui a le double mérite d'entraîner le lecteur et de montrer la conviction sincère de l'écrivain. Mais aussi l'inconvénient de sa manière est de prendre quelquefois le ton d'une argumentation en forme, et d'une sorte de plaidoyer, en faveur de quelque thèse exclusive, absolue. Pour en donner un exemple, M. Cuvillier-Fleury, en s'occupant des quinze dernières années de Louis XIV, attribue exclusivement la décadence de ce grand règne à la cour et à la noblesse. Un écrivain avait exprimé l'idée, à nos yeux assez juste, que dans la décadence de la monarchie et de la société française, il y avait aussi une part à faire aux Parlements et à la bourgeoisie. M. Fleury ne veut pas de cette répartition, et il met tout à la charge de la noblesse. Nous croyons que s'il revenait sur cette époque, s'il l'étudiait non-seulement avec les documents les plus connus, mais aussi avec les écrits d'une publicité clandestine, mémoires, pamphlets, libelles, chansons, qui s'imprimaient à l'étranger, ou circulaient copiés à la main, il reconnaîtrait quels germes d'opposition, de révolte et de licence fermentaient déjà dans tous les rangs de la nation.

Tout en vivant de discussions, la critique ne doit pas s'abandonner à la pente qui peut la conduire à se confondre avec la polémique. Mais de nos jours combien il est difficile de se tenir ferme sur cette pente! Il arrive même aux écrivains qui ont le mieux reconnu et signalé l'écueil d'y tomber. Dans quelques pages judicieuses sur l'esprit critique qui servent de préface à ses *Coups de plume sincères*[1], M. Paulin Limayrac remarque qu'aux dix-huitième siècle la critique fut presque toujours une critique de parti, et dès lors, ajoute-t-il, l'impartialité et le goût n'ont plus voix au conseil, et la passion seule dirige ses coups. Il semblerait qu'une pareille observation dût être pour

[1] Victor Lecou, 10, rue du Bouloi.

Digitized by Google

celui qui l'a faite une sorte de préservatif qui l'empêchât de se heurter au même rescif. Mais non, c'est avec la préméditation la plus résolue que M. Paulin Limayrac juge toute chose à des points de vue exclusifs. C'est dire assez que si on aime les malicieuses attaques, les spirituelles injustices, on prendra plaisir aux *Coups de plume*. Nous ne nous arrêterons pas à défendre quelques-uns de ceux contre lesquels ces coups sont dirigés, leur nom et leur talent les protègent assez. Nous ne nous amuserons pas non plus à démontrer à M. Limayrac qu'il n'est pas dans les conditions de la véritable critique; il ne l'ignore pas, puisqu'il en est sorti volontairement. Il fait, non pas de l'art, mais la guerre; il est avant tout agressif et satirique. Non qu'il n'ait un sentiment très vif des choses littéraires, mais il apporte l'intention constante de subordonner la littérature à la politique, et c'est de propos délibéré qu'à côté de M. et de Mme de Girardin, il se montre journaliste partial et mordant. Je remplis ici stoïquement mon devoir de critique, car dans ses ingénieux *Coups de plume*, M. Paulin Limayrac a parlé avec la plus bienveillante courtoisie d'un de mes livres, de l'*Histoire des Législations et des Constitutions de la Grèce antique*. Mais il n'ignore pas sur quels points nous ne pouvons nous entendre, et il a trop d'esprit pour crier à l'ingratitude.

Les *Causeries littéraires*[1], de M. de Pontmartin, tiennent tout ce que ce titre annonce. Voilà bien le causeur instruit et spirituel, l'homme du monde plein de convenance et de goût, qui sait parler de chaque chose avec tact et à propos. En s'abandonnant à la pente naturelle et facile de son esprit, en n'en forçant pas la mesure, M. de Pontmartin a eu l'art et la bonne fortune de se créer une place à part, il s'est fait pour ainsi dire le représentant des salons auprès de la littérature, il apprend aux auteurs ce qu'on pense d'eux dans un monde où ils ne vont pas toujours, et en même temps il indique, à ce qu'il appelle la société polie, dans sa portion la plus élevée et la plus pure, les œuvres dignes de son suffrage, de ses encouragements. C'est une des médiations les plus utiles. M. de Pontmartin engage « les honnêtes gens, » nous parlons ici la langue du dix-septième siècle, à ne pas laisser à d'autres le soin de représenter la civilisation moderne dans ses rapports avec les lettres et avec l'art, et de ressaisir l'initiative. Puisse-t-il être entendu! Puissent aussi ses avertissements déterminer certains écrivains à s'amender, à remonter peu à peu vers des points de vue plus élevés, vers des sources plus pures d'émotions et de sentiments!

La manière de M. de Pontmartin est aisée, abondante, agréablement chaleureuse. Seulement, à force de se rapprocher du ton de la

[1] Michel Lévy; 1 vol. in-12.

Digitized by Google

conversation, son style tombe parfois dans des locutions, dans des façons de dire qui sentent trop le parler familier. Ainsi, pour nous faire remarquer que madame de Girardin, lorsquelle était mademoiselle Delphine Gay, reçut de la Restauration et de ses écoles poétiques certaines impressions, certaines empreintes qui ne se sont jamais effacées, M. de Pontmartin nous dit : « Mademoiselle Gay, vers cette époque, de 1820 à 1830, s'imprégna si bien de cet élément Malek-Adhel et Botzaris, Oswald et général Foy, que plus tard elle n'a jamais pu s'en guérir entièrement... » L'élément Malek-Adhel! l'élément général Foy! C'est par trop de sans-gêne. Sans doute il est bien de causer, mais aussi il faut écrire, et la critique surtout ne doit pas, comme certains romanciers, laisser descendre le style jusqu'à l'emprunt des formules et des ellipses banales du jargon de société. M. de Pontmartin nous pardonnera cette observation; nous la lui soumettons avec franchise, en raison même de notre estime pour son talent, pour les services qu'il a déjà rendus, et dans l'attente de ceux qu'il peut rendre dans la position intermédiaire qu'il a si bien prise entre les salons et les lettres. Nous n'avons pas de plus vif désir que de voir sa critique gagner encore en consistance et en autorité.

« L'esprit humain ne peut s'arrêter, nous dit M. Clément de Ris dans ses *Portraits à la plume*[1]. Il faut aux générations qui arrivent autre chose que des paroles sonores et vides. Les jeunes gens demandent le mot d'ordre à leurs amis, et ceux-ci ne peuvent le leur donner; ils n'en ont pas. » C'est un appel à la révolte contre les anciens romantiques, dont l'auteur connaît d'autant mieux les théories et les prétentions, qu'il paraît avoir vécu longtemps avec eux. Il n'a pu y tenir, et continuer d'assister sans protestation à ce débordement d'images sans idées et de paradoxes bizarres.

Semper ego auditor tantum?

Les *Portraits à la plume* sont une véritable rupture. Et cependant tel est l'ascendant des premières habitudes et des anciennes liaisons, que souvent le critique hésite, sa plume faiblit, son jugement reste encore indécis. Il y a combat dans l'esprit de l'auteur, mais les bonnes tendances, nous le croyons, finiront par l'emporter. Plusieurs fragments, entre autres une intéressante étude sur Rotrou, montrent qu'il y a dans M. Clément de Ris l'étoffe d'un historien littéraire. S'il approfondit les idées dont il n'a encore qu'une première intuition, s'il affermit son style en le châtiant, il pourra devenir un remarquable interprête de la critique dans les lettres et dans les arts.

[1] Eugène Didier, 6, rue des Beaux-Arts; 1 vol. in-12.

Digitized by Google

Nous venons de parler de l'histoire littéraire; nous pouvons en offrir à nos lecteurs un notable échantillon dans le nouvel ouvrage qu'a publié récemment M. Adolphe de Puibusque. Après avoir, dans son *Histoire comparée des littératures espagnole et française*, tracé un grand tableau, M. de Puibusque a voulu faire connaître à la France un monument ignoré. Dans la première moitié du quatorzième siècle vivait en Espagne un prince appartenant à la race royale, qui déploya son activité et ses talents dans la politique, la guerre et les lettres. C'est don Juan Manuel. A douze ans, il faisait ses premières armes, à vingt-huit, il avait le gouvernement du royaume de Murcie, et, dans une époque orageuse, agitée de dissensions civiles, il mania l'épée avec un vaillance admirée de ses contemporains, et la plume avec une singulière fécondité. Voilà pour nous une figure historique toute nouvelle que nous devons à M. de Puibusque, dont on connaît la compétence supérieure pour tout ce qui concerne l'histoire et la critique de la littérature espagnole. Celui des ouvrages de don Juan Manuel qu'il met aujourd'hui en lumière, est un recueil d'apologues et fabliaux intitulé *le Comte Lucanor* [1]. M. de Puibusque ne s'est pas contenté d'en donner une traduction élégante et fidèle, mais il l'a fait précéder d'une remarquable biographie de don Juan Manuel, et d'une dissertation sur l'introduction de l'apologue d'Orient en Occident, de façon que le lecteur arrive bien préparé à la lecture du fabuliste espagnol.

L'époque où écrivit don Juan Manuel ne contribue pas médiocrement, c'est du moins notre avis, à rehausser sa valeur littéraire. Il écrivait au quatorzième siècle, temps de déchéance, d'anarchie et d'obscurité sanglante. Le grand moyen âge avait disparu, on n'apercevait pas encore la première aube des temps modernes. La papauté, qu'Innocent III avait faite si grande, désertait Rome pour siéger à Avignon; la glorieuse monarchie de Philippe-Auguste et de saint Louis était envahie par les Anglais; entre plusieurs Empereurs, l'Allemagne était déchirée. Tout périssait, et, au milieu de ces ruines, l'esprit ne savait plus où se prendre. Plus de ces poèmes historiques et populaires qui enchantaient l'imagination; plus de ces grands enseignements qui conciliaient puissamment la religion et la science. N'est-il pas remarquable de voir au milieu d'une si triste stérilité un prince se montrer auteur fécond, fabuliste ingénieux, philosophe pratique?

Les apologues auxquels don Juan Manuel adonné la plupart du temps une forme attrayante et dramatique sont de véritables leçons de prudence et d'habileté, de cette habileté qui s'accorde avec la raison et que tout honnête homme peut employer pour se tirer des épreuves et

[1] Amyot, éditeur, 1 vol. in-8.

Digitized by Google

des difficultés de la vie. Sous ce rapport, *le Comte Lucanor* est comme un livre de philosophie élémentaire qui provoque l'esprit aux plus profitables réflexions. Il est un autre aspect sous lequel l'œuvre de don Juan Manuel n'offre pas moins d'intérêt; on y constate, en effet, comment à travers les civilisations diverses, le bon sens de l'humanité a suivi les mêmes inspirations, les mêmes conseils, et donné à ces conseils, à ces inspirations, la forme du conte et de l'apologue. L'érudition de M. de Puibusque lui a permis d'indiquer avec exactitude cette filiation littéraire et morale. Rien de plus instructif. Nous désirons que *le Comte Lucanor*, qui désormais a droit de bourgeoisie dans la littérature française, soit de plus en plus connu. Pourquoi M. de Puibusque ne songerait-il pas un jour à tirer de son beau travail une édition populaire?

Du moyen-âge espagnol nous passons au moyen-âge germanique, avec les *Études sur l'Allemagne ancienne et moderne* de M. Philarète Chasles [1]. Ces *Études* font partie des travaux dont M. Chasles a eu l'heureuse idée de nous donner la collection complète, et qui, depuis plus de vingt ans, occupent son active et brillante imagination. Oui, ce critique encyclopédique est surtout remarquable par son imagination, par cette faculté vive et charmante qui, du même coup, comprend et illumine tout ce qu'elle voit. M. Chasles est savant, mais aussi il est poète, et poète d'une façon qui a bien ses avantages, poète sans faire de vers. Il est au moment de terminer une sorte de voyage littéraire à travers le monde, où il a saisi et vigoureusement mis en relief les traits principaux des civilisations diverses, peint leurs grands hommes, signalé leurs progrés, leurs langueurs, leur décadence, en appelant en témoignage, en soumettant à sa critique les monuments de la pensée humaine. On voit que l'éloquent professeur au Collége de France s'est développé sur un immense front de bataille, et, en vérité, nous ne serions pas surpris que cette compréhension si vaste lui eût suscité des adversaires. Il y a des gens qui tiennent pour suspects les esprits trop étendus. La richesse des autres les rend chagrins et envieux. Si M. Chasles n'eût pas tant écrit, s'il n'eût pas donné tant de preuves de son érudition puisée aux sources de son inépuisable verve, il serait peut-être déjà de l'Académie.

Le volume qu'il nous donne aujourd'hui a un intérêt différent mais égal pour ceux qui connaissent l'Allemagne et pour ceux qui ne l'ont pas étudiée. Ceux qui la savent un peu repasseront avec un singulier plaisir les développements du génie germanique, les phases et les influences diverses qu'il a traversées, et ses œuvres principales appréciées dans de brillantes analyses. Nous pouvons promettre à ceux pour

[1] Amyot, éditeur. Première série; 1 vol. in-12.

Digitized by Google

qui l'Allemagne est encore un pays inexploré, de vives jouissances. Ils se promèneront avec une facilité pleine d'attraits dans un monde nouveau, toujours réputé si obscur. Du fond des origines de la littérature allemande, ils seront conduits jusqu'à l'éclatante époque de Schiller et de Goëthe, par d'ingénieuses expositions, des citations bien choisies, des résumés concis et piquants.

On a demandé quelle était l'unité de tous les fragments rassemblés par M. Chasles avec tant d'industrie. Suivant la pensée de l'auteur, elle est dans une théorie, dans un fil conducteur dont on retrouve à chaque instant la trace. Nous croyons M. Chasles armé de bons arguments pour défendre cette prétention; mais à nos yeux, nous l'avouerons, l'unité des *Etudes* de M. Chasles est surtout dans son talent si fécond et si dispos, si vif à tout saisir, si habile pour la mise en œuvre, et signalant avec une spirituelle impartialité les défauts et les beautés d'une œuvre littéraire, aussi bien que les travers, les vices et les nobles tendances de l'homme même.

Une large critique de principes, se déduisant avec fermeté d'une forte philosophie, voilà l'espérance de l'avenir. Aujourd'hui, nous vivons encore au milieu des ruines des faux systèmes, et il faut entièrement en déblayer le sol. Les bons esprits s'en occupent, chacun à sa façon et dans sa ligne. Plus tard viendra le temps de l'unité, qui, des rayons supérieurs d'une saine et grande philosophie, pourra descendre dans la critique.

Mais pour nous en tenir au présent, nous manquerions à nos devoirs si nous terminions cette lettre sans appeler l'attention de nos lecteurs sur quelques productions remarquables, au premier rang desquelles nous mettrons le nouvel ouvrage de M. Alfred Michiels, qui a pour titre : *le Capitaine Firmin*[1]. Ce livre est un tableau de la vie des nègres en Afrique. Il s'est trouvé qu'au moment où le célèbre auteur de *la Cabane de l'Oncle Tom*, madame Henriette Stowe, publiait son récit qui devait être si populaire, M. Michiels se livrait à de consciencieuses études sur la race noire africaine. Invité à traduire l'ouvrage de madame Stowe, il put en apprécier exactement les beautés, et aussi les exagérations. Dès qu'il se fut acquitté de sa tâche de traducteur, il reprit avec une ardeur nouvelle ses propres travaux sur la race nègre, et il acheva la peinture qu'il avait commencée.

Le *Capitaine Firmin* n'est pas à vrai dire un roman; c'est un récit disposé de façon à mettre en lumière les faits et les traits de mœurs consignés dans les livres des voyageurs. M. Michiels nous livre la vérité, sans hyperboles comme sans faiblesse, avec une simplicité mâle, parfois éloquente. Aux singulières illusions de madame Stowe, qui pré-

[1] Garnier frères, 10, rue Richelieu; 315, Palais-Royal. Un volume in-12.

Digitized by Google

tend dans son enthousiasme que la race nègre africaine n'étant plus méprisée ni foulée aux pieds, nous montrera peut-être les dernières et les plus magnifiques révélations de la nature humaine, il oppose des faits historiques, dont l'étude le conduit à une conclusion bien différente, c'est qu'en Afrique même, loin des côtes, loin de toute influence européenne, les noirs ont formé jusqu'ici la plus stupide, la plus perverse, la plus sanguinaire des races humaines. L'auteur du *Capitaine Firmin* déclare que s'il avait pu mettre sous les yeux du lecteur tous ses documents, on reconnaîtrait que, loin de calomnier les nègres, il avait souvent voilé leur dépravation. A côté de ses héros à la peau noire, M. Michiels fait figurer quelques Européens; — le chirurgien Cabanel, par exemple, dont l'humanité toute pratique et pour ainsi dire toute naïve forme un heureux contraste avec la dureté du capitaine Firmin et de son lieutenant Marnix. Faire comprendre de plus en plus la justice philosophique, la maintenir, la revendiquer contre tous, tel est le noble but que s'est proposé dans son livre M. Alfred Michiels. Ceux qui voudront étudier à fond cette grande question historique de l'esclavage devront mettre dans leur bibliothèque, à côté de *l'Oncle Tom, le Capitaine Firmin.*

Il y a dans le *Georges III*[1] de M. Léon Gozlan un intérêt, un mouvement dramatique qui attache le lecteur. Que n'a-t-on pas dit sur la frivolité de la France au dix-huitième siècle! Mais en vérité l'Angleterre et son aristocratie ne s'abandonnaient pas moins à toutes les ivresses futiles du luxe et du plaisir, à la veille de la grande explosion de 89. «Les succès des Anglais dans l'Inde, dit M. Léon Gozlan, avaient mis les perles et les cachemires à la mode. Au lieu de tapis il parut original au prince de Galles d'étendre des cachemires aux larges palmes sous les pieds de ses visiteurs. Carlton-House fut drapé dans ses principales pièces des plus doux cachemires de Delhi et des Gondalour. L'ivresse tombait sur les tissus du Bengale, et le bal foulait les roses d'Orixa.» Le héros du livre de Gozlan n'est pas Georges III, mais son fils le prince de Galles, depuis Georges IV. La voluptueuse vie de l'héritier du trône, ses brillants amis, Fox et Sheridan, ses belles maîtresses, madame Fitz-Herbert et lady Jersey, sa jeune femme Caroline de Brunswick, arrivant à la cour d'Angleterre avec l'imprudente naïveté d'une Allemande, enfin la grave et triste figure de Georges III qui préludait à la folie par une mélancolie profonde, viennent tour à tour divertir, émouvoir le lecteur. Seulement il y a des endroits où M. Gozlan n'a pas assez fondu dans son récit les citations qu'il emprunte aux mémoires du temps, et cette négligence nuit un peu à l'effet général.

[1] Victor Lecou, 10, rue du Bouloy.

Digitized by Google

Plusieurs écrivains s'attachent aujourd'hui à resserrer en quelques pages soit une aventure, soit l'expression dramatique d'une idée, d'un sentiment. C'est une réaction que nous goûtons fort contre ces interminables récits qui conduisaient un héros jusqu'au dixième volume, et ce n'était encore qu'une première partie ! Diderot pensait que la peinture de genre exigeait autant d'esprit, d'imagination, de poésie et de science que la peinture historique. On pourrait en dire autant du conte comparé aux longs romans. Combien un cadre resserré demande à celui qui se l'est tracé, d'art et de délicatesse ! Là il faut que tous les traits soient heureux. Demandez à M. Louis Lurine, si pour écrire quelques-unes des nouvelles et des *histoires* qu'il a rassemblées sous ce titre : *Ici l'on aime* [1], il n'a pas eu besoin de plus de temps que pour amplifier démesurément une narration. Nous avons surtout remarqué une heureuse analyse des sentiments moraux dans *l'Ame du Violon*, et dans *le Cœur et l'Esprit*. Le principal morceau du livre de M. Edmond Texier, intitulé : *Contes et Voyages* [2] s'appelle *la Toison d'Or*. La scène se passe dans la vallée de Sacramento et dans la ville de San-Francisco. C'est une peinture de l'ardente poursuite de l'or, compliquée d'une histoire d'amour ; le récit est dramatiquement coupé, et il se termine par un dénouement tragique qui a le mérite d'être imprévu sans trop d'invraisemblance. M. Albéric Second, dans ses *Contes sans prétention* [3], ne laisse pas languir le lecteur, sa manière est vive et rapide avec un peu de causticité. Je ne m'explique pas bien le titre d'*Amoureux et Grands hommes* [4], donné par M. Emmanuel de Lerne à un livre où il a essayé quelques esquisses sur Louis XI, le cardinal de Richelieu, et le Père Joseph. Il est vrai qu'il y parle aussi de Molière et d'Armande Béjart, ainsi que des femmes aimées de Goethe. Nous craignons qu'avant d'écrire, M. Emmanuel de Lerne n'ait pas assez approfondi, délimité ses différents sujets. Plusieurs pages de son livre ne manquent ni d'intérêt ni d'élégance, mais nous l'engageons quand il reprendra la plume, à plus méditer sur l'ensemble.

Qu'est-ce que *le Vieux Paris* [5] de M. Pierre Zaccone ? Est-ce un roman, une histoire, une description ? Il y aurait, il en faut convenir, un heureux à propos à nous donner un bon livre sur le vieux Paris qui disparaît tous les jours, et à fixer sur le papier des souvenirs qui tombent sous l'inflexible marteau. N'est-il pas singulier qu'un aussi grand sujet n'ait pas encore inspiré un ouvrage digne d'être populaire ? Je n'oublie pas les pages de *Notre-Dame de Paris* et leur touche

[1] Victor Lecou, 1 vol. in-12.
[2] Michel Lévy, 1 vol. in-12.
[3] Victor Lecou, 1 vol. in-12.
[4] Eugène Didier, 25, rue Guénégaud.
[5] Victor Lecou, 1 vol. in-12.

Digitized by Google

vigoureuse; mais elles ne suffisent pas, et nous ne pouvons pas non plus prendre pour une véritable histoire l'insipide élucubration de Dulaure. Quant à M. Pierre Zaccone, il n'a eu d'autre prétention que de nous peindre les écoliers de l'Université de Paris, au seizième siècle, leurs escapades auxquelles il a mêlé une tragique aventure avec assez d'habileté.

Mais si nous manquons encore d'une bonne histoire de Paris, n'avons-nous pas, pour nous consoler de cette lacune, les mémoires de deux bourgeois de la grande ville? Nous ne parlerons ici que de Bilboquet, et il est assez riche de son propre fond pour payer pour deux. Oui, dans les doux loisirs qu'il doit à sa merveilleuse fortune, Bilboquet s'est mis à penser que c'était pour lui un devoir de nous faire connaître sa vie.

Examinez ma vie, et songez qui je suis.

Noble orgueil! il a chargé de ce soin trois hommes d'esprit, connus dans la presse, et nous sommes en possession aujourd'hui des *Mémoires de Bilboquet recueillis par un bourgeois de Paris*[1].

Bilboquet n'est pas un homme ordinaire; nous l'avons vu poindre, s'élever, et nous ne le verrons pas mourir. C'est désormais un type, un *masque* populaire dont la légende s'allongera sans cesse. Nous avons fait sa connaissance au théâtre sous les traits d'un admirable saltimbanque qui avait l'instinct, le génie de la force. Une fois lancé dans le monde, Bilboquet vit sa renommée s'étendre avec une rapidité surprenante. Que ne lui attribuait-on pas? Si quelque charlatan paraissait à l'horizon, plus audacieux, plus vain, plus ridicule que ses rivaux, chacun de s'écrier : c'est Bilboquet! Nouvel Hercule, Bilboquet endosse la gloire des actions des autres, et peut-être dans deux cents ans causera-t-il des insomnies aux savants qui s'épuiseront en conjectures sur le sens de son nom et de son histoire.

LERMINIER.

[1] *Librairie nouvelle*, 3 vol. in-12

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Des Niebelungen, par M. Louis de Baecker, un vol. in-8°; Paris, 1853, Dideron.—Il est fort de mode aujourd'hui, par toute l'Europe, de prétendre que tous les hommes qui parlent le même dialecte appartiennent au même peuple. Nous avons vu, dans ces dernières années, apparaître des nationalités (le mot n'est peut-être pas très français, mais il est de ceux qu'il faut bien admettre puisqu'ils représentent une idée nouvelle) fort ignorées, et qui réclamaient impérieusement leur place au soleil. Voici que dans une partie de la Belgique se produit, à l'heure qu'il est, un mouvement de cette nature qui mérite l'attention de l'observateur. On sait que dans les Flandres belge et française le peuple se sert d'un dialecte qu'on nomme le Flamand; des érudits, qui se piquent de patriotisme, prétendent que cet idiome n'est autre que l'ancien germain, et qu'il ne diffère que d'une façon peu appréciable du Hollandais, et même du patois connu sous le nom de bas-allemand, qui est en usage dans tout le nord de l'Allemagne. Selon eux, il n'y a, à vrai dire, ni flamand, ni hollandais, ni bas-allemand, il n'y a qu'une seule langue, le néerlandais, qui s'est légèrement et diversement altérée dans les différentes provinces où on l'emploie, mais qu'il serait très facile de rendre à son ancienne unité. Il y a plus, quelques-uns des plus chauds adeptes de cette doctrine voudraient tenter un effort pour rapprocher le néerlandais, moyennant quelques sacrifices d'orthographe, du haut allemand, de l'allemand littéraire, de l'allemand de Goëthe et de Schiller. On s'est mis à l'œuvre, et à Gand par exemple, on a publié un petit volume intitulé en flamand, *Knopjes en Blœmen,* en allemand, *Knospen und Blumen,* qui contient un choix de poésies allemandes et flamandes traduites réciproquement dans l'une et l'autre langue d'après le nouveau système d'orthographe. Deux morceaux, tirés de ce recueil, ont été placés dans le livre de M. de Baecker dont nous allons nous occuper, c'est la ballade si justement célèbre de Goëthe, *le Roi des Aulnes,* et la chanson patriotique : Quelle est la patrie de l'Allemand (*Was ist des Deutschen Vaterland*). En comparant les deux versions, on reconnaît, ce que personne ne peut contester une minute, que l'allemand et le néerlandais sortent de la même souche; qu'ils sont moins éloignés entre eux que ne le sont parfois des langues sœurs, comme le français et l'italien par exemple, mais aussi que ce sont deux dialectes qui diffèrent parfaitement l'un de l'autre, et tout au moins autant que l'espagnol du portugais qu'on n'a jamais songé à confondre.

Quoi qu'il en soit, les idées dont nous venons de parler ont fait leur chemin, et naguères, on demandait hautement, en Belgique, que des encouragement publics fussent donnés à l'enseignement du flamand. On voit quel changement s'est opéré dans certains esprits, depuis la révolution de 1830,

Digitized by Google

époque à laquelle, parmi les griefs mis en avant contre le Roi des Pays-Bas, l'accusation qu'on portait contre lui de vouloir imposer l'usage du hollandais à ses sujets des provinces méridionales, tenait une grande place. Les langues, comme toutes les choses humaines, sont donc soumises à la grande loi de l'action et de la réaction. Mais voici que le mouvement néerlandais paraît gagner jusqu'à la partie flamingeante de la France. Nous n'en voulons d'autre preuve que le livre de notre compatriote M. de Baecker. Le but apparent de l'ouvrage est de prouver que la fameuse épopée teutonique, les Niebelungen, a été primitivement écrite, non pas en dialecte souabe comme elle nous est parvenue, mais en bas-allemand ou plutôt en néerlandais. L'auteur fonde son opinion sur la découverte faite, il y a quelques années, en Belgique, d'un fragment d'une version néerlandaise des Niebelungen, écrite évidemment au douzième ou au treizième siècle. Il ajoute que les événements du poëme se passent sur les bords de la Meuse et de l'Escaut et que les héros ne sont autres que les chefs germains de la race de Clovis, établis dans ces contrées après la grande invasion barbare. Mais ce qui, à notre avis, est plus piquant que cette dissertation écrite par un homme convaincu et instruit de ce dont il parle, c'est l'étude préliminaire sur la langue néerlandaise. Là se trouvent développées les théories dont nous avons parlé plus haut, et M. de Baecker expose avec chaleur les raisons qui lui font croire utile qu'une chaire soit consacrée en France à l'étude du flamand. Mais si on professait le flamand à Paris, pourquoi refuser la même faveur aux autres dialectes d'origine tudesque, au suédois, au danois, au norwégien, voire même à l'islandais?

Il est une autre espérance de M. de Baecker, dont, pour notre part, nous regretterions fort la réalisation, c'est de voir l'Académie Française accorder à des poésies flamandes la même couronne qu'elle posait naguère sur la tête d'un poète gascon, de M. Jasmin. Une pareille prétention est peut-être bien de nature à faire réfléchir la docte compagnie sur les conséquences de la résolution qu'elle a prise en cette circonstance. Toutefois, entre le flamand, dialecte purement teutonique, et nos patois méridionaux, la distance est grande, et récompenser un héritier des troubadours, c'est encore s'occuper de la littérature nationale. A coup sûr, c'est de la langue d'*oyl* que vient en ligne directe le français moderne; mais plus d'un des grands hommes qui l'ont fait ce qu'il est a été élevé au milieu de nos frères du Midi, et a gardé dans son style quelques souvenirs des mots que balbutiait sa bouche enfantine, des formes qu'ont revêtues ses premières pensées. C'est là ce que le secrétaire perpétuel de l'Académie Française exprimait dans des termes dignes du corps dont il est l'organe, alors que, le 20 août 1852, il disait, en proclamant le nom de M. Jasmin:

«L'Académie n'a pas craint de ramener ici, dans un rang fort élevé par la récompense, le recueil, et nous dirons presque la vie entière d'un écrivain français, autant qu'on peut l'être d'intention et d'esprit, mais qui ne parle dans ses vers qu'un des patois provinciaux d'où est sortie notre langue et qu'elle a rejeté. Lorsque le choix de l'Académie paraît s'écarter ainsi de la loi grammaticale qu'elle-même impose, ou du moins recommande, il faut prévenir, chez quelques bons esprits, un doute qui serait une injustice pour le talent que nous voulons honorer.

. . . . . .

Digitized by Google

» Racine ne nous en blâmerait pas, lui qui durant ses loisirs solitaires de jeunesse, dans le prieuré d'Uzès, prenait à l'école antique et moderne des idiômes du midi et aux accents sonores des deux Italie le langage dont il nous a charmés; et de nos jours, l'Académie française, et pour dire plus encore, l'Institut national, peuvent-ils oublier que c'est un des leurs et des plus illustres, M. Raynouard, érudit, poète et législateur citoyen, qui a rendu à l'Europe savante et à nous une moitié de l'ancien esprit français, par la restitution de cette langue romane du treizième siècle, dont les monumens s'étaient comme perdus sous la gloire du français de Rouen et de Paris, du français de Corneille et de Molière.

» Aujourd'hui, ce n'est plus le souvenir lointain, et l'écho retrouvé des anciennes chansons du Languedoc, c'est la voix même, la voix vivante de son enfance et de son peuple qu'il nous est donné de saluer et de reconnaître sous une forme agrandie. Ce réveil poétique et populaire, nous le devons au talent d'un homme qui marque de l'empreinte de l'art et du feu de la passion les formes longtemps dédaignées du langage vulgaire de l'ancienne Provence, et en fait une langue écrite, parce qu'il en fait une langue éloquente, et une langue éloquente, parce qu'il en fait un instrument d'œuvres honnêtes et de vertueuses pensées de charité fraternelle et de patriotisme méridional et français.

. . . . . .

» Tel dans les joies ou dans les douleurs publiques, dans le luxe des riches et commerçantes cités, dans les châteaux, dans les villages, de Bordeaux à Toulouse, de Lyon à Marseille et à Pau, de Lectoure et de Marmande à Vaucluse et à Nérac, Jasmin a mérité de plaire et de plaire toujours à cette brillante et spirituelle population du Midi, à cette contrée que Rome victorieuse se plaisait à nommer, non pas une province de l'Italie, mais, comme dit Pline l'ancien, une continuation de l'Italie elle-même, et que nous tous, au souvenir de Montaigne et de Henri IV, de Fénelon, de Massillon, de Montesquieu, de Mirabeau, de Masséna et de tant d'autres, passés, présents et à venir, vous nommez avec orgueil une des plus belles régions de la France éloquente, libérale et guerrière. »

M. Jasmin a pris soin lui-même de justifier la distinction dont il a été l'objet; dans les vers gracieux qu'il a adressés en remercîment à M. Villemain, les sentiments du plus pur patriotisme éclatent presque à chaque période, et le poète parle de la gloire de la langue française avec l'orgueil d'un fils. Citons quelques fragments de la traduction de cette pièce :

« Quel bruit dans Agen se répand? Quel bourdonnement dans la prairie? La muse des champs, baptisée par les quarante savants de Paris! O mon berceau! d'un concert fête mon oreille; rossignol, chante fort; bourdonne fort, abeille; Garonne fais résonner ton flot vivant et pur, des ormeaux du Gravier je dépasse la cîme, non de gloire, mais de bonheur.

» Un jour, au matin de ma vie, à l'heure où la joie nous quitte, je songeais seulet; un ange vint vers moi, il était fleuri de chèvrefeuille, et d'une voix flûtée il me dit affectueusement : L'honneur du Midi t'y convie. Chante, fais retentir notre langue obscurcie. Cette langue a quitté le château, le palais, mais elle garde la maison, la petite famille. Qu'elle peigne la joie et les larmes : dans le peuple, elle deviendra plus jolie encore. Elle embaumera toute l'année

Digitized by Google

comme le mois de mai. La langue de Paris, du trône où tant elle brille, un jour baptisera son génie qui renaît. Langue de fleurs, de miel, ne doit mourir jamais, des troubadours elle est la fille, d'Henri IV elle est la mère.

. . . . . .

» Maintenant de mon bonheur tous les rameaux fleurissent; le dernier les vaut tous; aussi je m'en pavane : nos vieux parchemins du Midi reluisent. Cela est signé, timbré par les princes du savoir. — Reine à la bouche d'or, langue française aimée, langue si pure, si habile, glorifie-toi dans ta bonté. Il est beau de caresser qui l'on a détrôné, surtout quand dans son berceau, celle qui perd la partie, toute vieille, demeure gracieuse et jolie, et en cela ma langue a le double rameau. Elle joue de l'orgue en parlant; pour ses chanteurs, elle a des milliers de mots doux et sonores qui peignent tout à faire tableau Toi tu es riche aussi, bien plus qu'elle peut-être, mais les Reines qui nous maîtrisent, pétries de richesses, empruntent plus d'une fois. Or, quand tu voudras chanter, si tu cherchais un mot, un de ces mots qui musiquent, notre langue est à toi, prends-le lui, elle peut te donner sans s'appauvrir. — Dans mille ans peut-être, elle mourra à force d'âge, en attendant, s'il le fallait, tu pourrais prendre d'avance un peu de l'héritage, notre langue s'y prêterait, car si elle est Gasconne par le langage, elle est toute Française par le cœur. Son honneur, tu l'as fait tien, et ta gloire est la sienne. »

Eh bien! nous déflons un Flamand, eût-il dans le cœur tout le patriotisme de son compatriote Jean Bart, de jamais rien dire de pareil en langue flamande. L'éloge du français dans un dialecte tudesque aurait quelque chose de choquant. Que diraient, grand Dieu! les érudits patriotes de Gottingue ou d'Iéna, si, dans un idiome germanique, on proclamait la royauté d'un idiome latin? Dans les *Knopjes en Bloemen*, ce n'est point une poésie en l'honneur de notre pays, c'est une chanson inspirée par les passions haineuses de 1813, qu'on a été choisir pour faire l'essai de la fusion des deux langues.

L'Académie a pu accorder le droit de cité à un patois d'outre-Loire, mais il doit, croyons-nous, être impitoyablement refusé à tout dialecte qui, bien que parlé sur notre sol, n'a point une origine vraiment française; le flamand ne doit pas y être admis, ni le patois allemand d'Alsace, ni le patois italien de Corse, ni même le basque ou le bas-breton, ces vieilles langues des Ibères et des Kymris, qui sont cependant indigènes sur le sol antique des Gaules.

Le vœu exprimé par M. de Baecker nous semble donc empreint de ce vague esprit de bienveillance cosmopolite si répandu dans notre siècle, il n'eut pu se faire entendre à une autre époque, s'imagine-t-on, ce qu'eussent pensé et Racine et Bossuet, si on leur eût proposé de faire relever de leur tribunal le patois qu'on parlait dans quelques-unes des bourgades que le grand Roi venait de conquérir : A une pareille idée, le sévère Boileau se fut déridé, lui qui, dans ses vers, ne pouvait suivre Louis XIV en Hollande, à cause de la dureté des noms.

En vain pour te louer, ma muse toujours prête,
Vingt fois de la Hollande a tenté la conquête;
Ce pays où cent murs n'ont pu te résister
Grand Roi, n'est pas en vers si facile à dompter.

Digitized by Google

Des villes que tu prends, les noms durs et barbares,
N'offrent de toutes parts que syllabes bizarres,
Et l'oreille effrayée il faut depuis l'Yssel,
Pour trouver un beau mot courir jusqu'au Texel.
Oui, partout de son nom chaque place munie,
Tient bon contre le vers et contre l'harmonie.
Qui ne peut sans frémir aborder Wœrden.
Quel vers ne tomberait au seul nom de Heusden ?
Quelle muse à rimer en tout lieu disposée
Oserait approcher des noms du Zuyderzée ?
Comment en vers heureux assiéger Dœsbourg ?
Zutphen, Wageninghen, Hardewic, Knotzembourg ?
Il n'est fort, entre ceux, que tu prends par centaines,
Qui ne puisse arrêter un rimeur six semaines ·
Et partout sur le Whal ainsi que snr le Leck,
Le vers est en déroute et le poète à sec.

Et plus loin :

Wurts, ah ! quel nom, grand Roi, quel Hector que ce Wurts !
Sans ce terrible nom, mal né pour les oreilles,
Que j'allais à tes yeux étaler de merveilles !
Bientôt on eut vu Schenck dans mes vers emporté,
De ses fameux remparts démentir la fierté :
Bientôt... mais Wurts s'oppose à l'ardeur qui m'anime.
Finissons : il est temps ; aussi bien si la rime
Allait mal à propos m'engager dans Arnheim,
Je ne sais pour sortir de porte qu'Hildesheim.

De quel éclat de rire ne fût pas parti Voltaire, si on lui eût demandé de couronner des vers écrits dans le langage que parlait le baron de Thunder ten Thronck dans le plus beau des châteaux possibles.

Nous sommes pleins d'estime pour les ouvrages consciencieux comme ceux de M. de Baecker, mais cela ne peut faire que nous nous rangions aux opinions qu'inspire à un auteur laborieux l'amour d'un sujet soigneusement étudié. Non, il n'y a en France qu'une langue nationale, c'est celle qui, née directement du latin, s'est formée entre la Loire et la Seine, a été perfectionnée par des génies, dont le genre humain s'honore, et est devenue par son universalité un des moyens les plus puissants d'action de notre patrie sur le monde.

François de Bourgoing.

Digitized by Google

BULLETIN SCIENTIFIQUE

La Lune et les Tremblements de terre.—Machine électro-magnétique. — Influence des nerfs sur la nutrition des os. — Expérience du Dr Schiff relative aux esprits frappeurs. — Ce que pensait Bernard Palissy des pétrifications et des puits artésiens. — La benzine. — Les fanaux électriques.

Il y a un certain nombre d'axiomes, plus ou moins justes, qui circulent depuis des siècles dans le monde, sans qu'on sache au juste où et quand ils sont nés, mais on les a tant de fois entendu poser par des hommes d'expérience, qu'on s'est habitué à les entendre et qu'on les a répétés soi-même comme articles de foi. Les phénomènes extérieurs de la climatologie ont, pour leur part, donné naissance à une multitude de ces dictons que les générations reçoivent et transmettent avec vénération. Les uns sont vrais et se vérifient tous les jours, la science en rend compte ou s'efforce d'en rendre compte. Mais il en est que rien ne justifie, par exemple, l'influence de la lune sur le temps; des statistiques très précises tenues dans plusieurs observatoires pendant plusieurs années ont démontré que notre satellite n'a aucune influence sur la pluie et le beau temps, et cependant, combien de gens vous affirment encore que lorsqu'il pleut avec la nouvelle lune, ce temps doit durer pendant toute la lunaison? Il est vrai qu'en accordant à la lune une influence de six jours en arrière ou de six jours en avant, on profite d'une élasticité d'une quinzaine de jours fort commode pour accorder les faits avec la théorie.

La lune, dans les positions relatives qu'elle occupe à l'égard de la terre et du soleil, agit sur les masses liquides des océans; ce n'est pas une raison pour qu'elle ait de l'influence sur le temps, mais c'en pourrait être une pour que les tremblements de terre lui fussent au moins en partie subordonnés.

C'est ce que M. Alexis Perrey résolut de vérifier. Et sa supposition, tout extraordinaire qu'elle paraît au premier abord, est pourtant très rationnelle. En effet, si, comme les géologues le pensent généralement aujourd'hui, l'intérieur de la terre, à cause de sa haute température, se trouve à l'état liquide ou pâteux, et si la croûte extérieure solide du globe n'est qu'une écorce comparativement très mince, la masse intérieure doit subir, comme la masse superficielle des eaux marines, l'influence des forces attractives exercées par le soleil et la lune, et elle doit éprouver une tendance à se gonfler dans les directions des rayons vecteurs des deux astres; mais l'écorce solide oppose à cette tendance une résistance qui est une cause de ruptures et de secousses. On conçoit très bien que cette cause varie, de même que celle des marées de l'Océan, avec la position relative du soleil et de la lune, et par conséquent avec l'âge de la lune; et il faut remarquer aussi que, de même que les eaux de l'Océan montent et descendent deux fois dans la durée d'un jour lunaire, à des heures qui sont en rapport avec celle du passage de la lune au méridien, de même aussi, le sens de l'action exercée sur un point de la masse interne du globe doit changer deux fois par jour, suivant que ce point s'écarte ou se rapproche du méridien, dont le plan passe par le centre de la lune.

Digitized by Google

On concevra facilement que si la masse fluide interne du globe joue un rôle parmi les causes des tremblements de terre, et cela n'est pas douteux, son influence peut se trahir par une dépendance susceptible d'observation, entre l'apparition des tremblements de terre et les circonstances qui modifient l'action de la lune sur l'ensemble du globe ou sur un de ses points, savoir : sa distance angulaire au soleil, sa distance réelle à la terre, et sa distance angulaire au méridien du point, ou, en d'autres termes, l'âge de la lune, le moment du périhélie et l'heure du jour lunaire.

Telles sont les considérations qui ont guidé M. Alexis Perrey dans la marche à suivre dans ses recherches, dont l'objet essentiel a dû être la date précise, rapportée au mois et au jour lunaire, de chacun des tremblements de terre dont l'histoire a conservé le souvenir, et même de chacune des secousses dont ces tremblements se sont composés.

Le laborieux professeur de la faculté de Dijon a dressé de volumineux catalogues divisés en quatre catégories, et qui embrassent un total de cinq mille trois cent quatre-vingt-huit jours de tremblements de terre, depuis 1801 jusqu'à 1850. — Par la simple discussion de ces catalogues, M. Perrey est arrivé à constater, sous trois formes diverses et indépendantes l'une de l'autre, l'influence de la marche de la lune sur la production du tremblement de terre, en faisant voir :

1° Que la fréquence des tremblements de terre augmente vers les syzygies;

2° Que leur fréquence augmente aussi dans le voisinage du périgée de la lune, et diminue, au contraire, vers l'apogée;

3° Que les secousses de tremblements de terre sont plus fréquentes lorsque la lune est dans le voisinage du méridien, que lorsqu'elle en est éloignée de quatre-vingt-dix degrés.

La conclusion qui ressort le plus nettement du travail de M. Alexis Perrey est que, *depuis un demi-siècle, les tremblements de terre sont plus fréquents aux syzygies qu'aux quadratures.*

— L'influence des nerfs sur la nutrition du système osseux n'est pas encore exactement connue des physiologistes; aussi les résultats que M. Schiff, de Francfort, a obtenus ont-ils un intérêt véritable. Le physiologiste allemand s'est appliqué à reconnaître si la suppression de l'influence nerveuse provoque, du côté des vaisseaux et de la nutrition des os, des effets analogues à ceux que cette suppression amène dans l'œil, les poumons, la langue et dans beaucoup de membranes muqueuses.

Si l'on coupe tous les nerfs qui aboutissent à un membre supérieur et inférieur, les petits vaisseaux du périoste et de la moelle osseuse se dilatent notablement. Cette dilatation des vaisseaux, des muscles et du tissu cellulaire amène, après un certain temps, une exsudation et une altération de la nutrition; altération plus profonde chez les jeunes animaux que chez les adultes, parce que la nutrition des os s'y fait plus énergiquement et plus rapidement.

Mais, puisque la section des nerfs d'un membre détermine la paralysie des organes locomoteurs, cette paralysie des mouvements doit aussi avoir son influence sur la nutrition des os; aussi trouve-t-on, dans les os des membres dont les nerfs ont été reséqués, deux altérations opposées correspondant chacune à une de ces causes différentes.

Digitized by Google

L'immobilité des muscles produit l'amincissement des os, leur atrophie, non-seulement dans les membres, mais aussi dans le pelvis et le sacrum, si le plexus sacré lombaire a été détruit. — L'amincissement paralytique se rencontre aussi sur des grenouilles adultes; mais on peut l'empêcher de se produire en imprimant un mouvement artificiel au membre soumis à l'expérience; ainsi, M. Schiff a vu l'amincissement paralytique manquer après la résection du plexis-sciatique chez une grenouille dont il galvanisait le pied une heure par jour, pendant quatre mois. Par contre, plusieurs opérations chirurgicales ont montré que, lorsque, sans qu'il existât de paralysie des nerfs, le pied ou le bras ont été maintenus pendant quelque temps dans une immobilité forcée, les os sont devenus plus minces.

L'altération caractéristique de la nutrition provenant de la paralysie des nerfs vasculaires est l'hypertrophie, analogue à l'exsudation dans l'œil, le poumon, le péricarde, après la section de leurs nerfs. L'atrophie, résultat de l'immobilité prolongée, manquait tout à l'heure chez une grenouille dont le membre était galvanisé; mais l'hypertrophie ne manquait pas même lorsque M. Schiff galvanisait l'œil d'un jeune pigeon pendant quinze jours. Ainsi, elle ne vient pas de l'immobilité; c'est elle qui, par conséquent, comme l'altération de la nutrition, est d'autant plus prononcée que celle-ci est plus active.

L'hypertrophie et l'atrophie se contrebalancent pendant quelque temps, après la section des nerfs d'un membre; aussi doit-on attendre que l'une ou l'autre des altérations se prononce.

Une expérience décisive devait confirmer encore la distinction des deux altérations. Si l'on coupe le nerf maxillaire inférieur d'un côté, d'après la distinction établie entre les deux altérations, puisque les mouvements de la mâchoire sont conservés par l'intégrité du système nerveux de l'autre côté, c'est l'hypertrophie paralytique qui doit se montrer tout d'abord et dominer d'une manière prononcée, et il ne doit jamais y avoir trace d'atrophie ou d'amincissement; l'expérience a pleinement confirmé les suppositions du physiologiste de Francfort. Peu de jours après la section on voit déjà, du côté lésé, des couches superposées du périoste avec une ossification incomplète. Après trois semaines, dans un chien presque adulte, à une époque où les os des membres présentent à peine une altération sensible, on a déjà une hypertrophie énorme du côté paralysé; et, dans un autre chien plus jeune, quatre semaines après la section du nerf maxillaire, la mâchoire paralysée est devenue comme monstrueuse. Dans l'un et l'autre cas il n'y avait pas trace d'amincissement.

Le même docteur Schiff a eu l'occasion de trouver l'explication d'un bruit particulier qui rentre dans la classe de ceux que l'on attribue aux *esprits-frappeurs*. Chez une jeune fille qu'il a eu l'occasion d'observer, M. Schiff est arrivé à reconnaître que le *frappement* avait lieu dans le corps de cette jeune personne, et non au dehors; et il a démontré expérimentalement qu'un tel bruit peut être produit par le déplacement réitéré du tendon du muscle long péronnier de la gaîne dans laquelle il glisse en passant derrière la malléole externe.

Le phénomène est d'autant plus facile à produire que la gaîne fibreuse dans laquelle le tendon du long péronnier est plus faible ou plus relâchée. Et le frappement s'accomplit, du reste, ainsi que M. Schiff l'a montré par lui-même,

Digitized by Google

sans qu'on observe un mouvement très appréciable dans le pied. Seulement, si l'on applique le doigt derrière la malléole externe, au moment où le bruit se produit, on sent parfaitement le déplacement alternatif et réitéré du tendon, animé d'un mouvement d'élévation et d'abaissement très brusque.

M. le docteur Rayer, qui a communiqué l'observation du physiologiste allemand, n'en a parlé d'ailleurs qu'au point de vue de l'intérêt physiologique qu'il présente.

— Lorsque M. Marcel de Serres annonçait dernièrement que certains corps organisés se pétrifient dans les mers actuelles comme dans celles de l'ancien monde, il était loin de se douter que ce fait fût connu depuis trois siècles. Il ne fut donc pas peu surpris, lorsque, parcourant les œuvres de Bernard Palissy, il y trouva le fait consigné dans le chapitre consacré aux substances pierreuses. « Il se forme tous les jours des pierres et des métaux, et les bois » et les herbes peuvent se réduire en pierre. » Puis, dans le même chapitre, Bernard Palisssy parle « des coquilles pétrifiées que l'on trouve en grand » nombre jusqu'au sommet des montagnes et même dans les rochers. Il dit » que la terre ne produit guère moins de poissons portant coquilles que la » mer, comprenant en icelle les rivières, fontaines et ruisseaux. L'on voit aux » étangs et ruisseaux plusieurs espèces de moules et autres poissons portant » coquilles; quand lesdites coquilles sont jetées en terre, si en icelle il y a » quelque semence saline, elles se pétrifient bientôt. »

Si l'on ouvrait plus souvent les vieux livres, on trouverait l'extrait de naissance de bien des découvertes que l'on présente tous les jours comme neuves. C'est là le secret d'une foule d'inventeurs de notre connaissance.

Une chose digne de remarque, c'est que dans le seizième siècle, Bernard Palissy donnait la véritable théorie des fontaines et des puits artésiens, théorie à laquelle il n'y a rien à modifier aujourd'hui, et qui était surtout plus exacte que celle que Bacon proposa cinquante ans plus tard. D'après Palissy, les fontaines sont produites par l'infiltration des eaux de pluies, qui tendent à descendre dans l'intérieur de la terre, jusqu'à ce qu'elles rencontrent un fond de roc ou une argile imperméable qui les contraigne de s'arrêter et de se faire jour à la partie la plus déclive du terrain qu'elles ont traversé.

Il n'y a rien à objecter à cela.

— On cherche depuis plus de vingt ans à recueillir la puissance magnétique développée dans le fer doux par un courant électrique agissant à distance, et à l'utiliser comme force motrice. Jusqu'à présent les tentatives ont échoué, puisque tous les électromoteurs imaginés sont loin de présenter de l'économie sur les machines à vapeur, mais des progrès successifs se réalisent, et peut-être conduiront-ils un jour à la vraie solution du problème : produire économiquement une grande quantité d'électricité, quel que soit le mode de production, chimique, calorique, magnétique ou autre. On entrevoit du reste la possibilité d'y arriver en songeant aux quantités énormes d'électricité qui sont associées aux molécules des corps dans les combinaisons et dont on ne peut encore rendre libres que des proportions infiniment petites.

Toute machine électromagnétique se compose essentiellement d'une série d'électro-aimants en fer doux, d'armatures également en fer doux ou disposées en électro-aimants, de divers accessoires destinés à transmettre l'électricité

Digitized by Google

fournie par une pile ou une machine magnéto-électrique, d'un commutateur ou d'un interrupteur, afin d'obtenir un mouvement circulaire continu, ou un mouvement rectiligne alternatif de va et vient.

En dehors de l'impossibilité actuelle de puiser économiquement l'électricité à une source abondante et régulière, divers obstacles s'opposent à l'utilisation totale de la force mise en action; le fer doux n'étant ni assez pur ni suffisamment malléable conserve à chaque interruption du courant électrique et pendant un temps plus ou moins long une portion de l'aimantation passagère que le courant lui a communiquée; il en résulte que le courant primitif de l'extra-courant produisent des effets contraires qui se nuisent réciproquement; en outre, les commutateurs ou interrupteurs présentent souvent des altérations lorsque l'on ferme le circuit.

M. Marié-Davy a trouvé, par le calcul et l'expérience, que la force électro-magnétique décroît si rapidement avec la distance, qu'en employant deux électro-aimants, lorsque ceux-ci s'approchent jusqu'au contact, ils développent une quantité de travail telle, que les cinq-sixièmes sont développés dans le dernier millimètre, et moitié du reste dans l'avant-dernier, et qu'en remplaçant le deuxième électro-aimant par une armature en fer doux, les trois-quarts de la quantité de travail sont produits dans le dernier millimètre de parcours de l'armature, et plus de la moitié du reste dans l'avant-dernier. D'où il résulte que pour obtenir le maximum d'effet, il faut que les électro-aimants agissent jusqu'au contact. Cette condition est difficile à satisfaire dans les machines électro-magnétiques rotatives construites jusqu'à ce jour, dans lesquelles les armatures mobiles passent rapidement devant les électro-aimants fixes, dans un plan perpendiculaire à l'axe de rotation, à cause des chocs qui résultent du contact successif des surfaces aimantées.

Dans la nouvelle machine de M. Marié-Davy, les électro-aimants mobiles ou les armatures roulent dans le sens de l'axe de manière à s'approcher des électro-aimants fixes jusqu'au contact et sans secousse.

Nous empruntons à M. Becquerel la description d'une machine à rotation continue établie par M. Marié sur ce principe. Elle se compose de soixante-trois électro-aimants disposés à égale distance autour d'un cercle en bois, garni intérieurement d'un cercle de cuivre. Dans l'intérieur de cette grande roue, il s'en trouve deux autres non concentriques avec la première et dont le rayon est le tiers de celui de la grande roue; elles sont également garnies d'un cercle en cuivre, et portent toutes deux vingt et un électro-aimants équidistants, dont les axes sont dirigés vers leur centre réciproque et dont les surfaces polaires coïncident avec la surface concave des roues en cuivre. Les petites roues peuvent donc rouler sans glissement dans l'intérieur de la grande, et entraîner dans leur mouvement l'arbre de la machine qui coïncide avec l'axe de la grande roue. Les électro-aimants mobiles viennent se mettre successivement en contact avec les électro-aimants fixes. Des engrenages appliqués contre les roues maintiennent la coïncidence une fois établie. La machine est pourvue en outre de diverses pièces destinées à mettre sucessivement chacun des électro-aimants en communication avec la pile, et à donner une aimantation différente aux deux électro-aimants en présence à l'instant où ils agissent l'un sur l'autre.

Digitized by Google

MM. Regnault de Senarmont et Becquerel ont vu fonctionner la machine de M. Marié, et ils ont pu constater que, moyennant quelques modifications avantageuses que l'auteur avait introduites, sa machine avait pu utiliser les trois-quarts de la force magnétique développée dans l'électro-aimant. C'est une approximation satisfaisante qu'une meilleure construction permettra de dépasser sans doute, surtout si l'inventeur applique les électro-aimants circulaires de M. Nicklès.

— Depuis l'apparition de la maladie des pommes de terre, depuis surtout que l'*oïdium* a infesté les vignes, l'attention des agronomes s'est portée sur toutes les infirmités qui frappent les plantes. Quelle que soit d'ailleurs la cause générale de tous ces phénomènes, il est toujours intéressant de les étudier, et, à cet égard, le rapport de MM. Brongniart, de Quatrefages et Milne-Edwards, sur une note de M. Bazin, fait connaître un moyen des plus simples pour délivrer certaines plantes potagères cultivées sur couches et sous châssis des insectes qui les dévorent.

Depuis plusieurs semaines les haricots, les melons et les laitues cultivées sous châssis subissent une altération qui se manifeste dans le tissus des feuilles, et qui est caractérisée par l'apparition de taches jaunâtres. Ces taches sont produites par une multitude de petits insectes assez semblables à des punaises, et qui piquent avec leur bec, ou suçoir, le parenchyme des feuilles pour en extraire les sucs dont ils se nourrissent; les plaies microscopiques qui résultent de ces piqûres s'élargissent et forment les taches jaunâtres. Il ne peut y avoir de doute sur la cause de ces taches, puisque pour déterminer à volonté cette affection sur une plante saine et vigoureuse, il a suffi à M. Bazin de placer sur celle-ci un certain nombre de parasites empruntés aux plantes malades.

L'insecte étudié par M. Bazin est le *cicada aptera* de Linné. Son organisation le rapproche beaucoup des pucerons qui s'abattent généralement sur les rosiers, et depuis quelque temps sur les pommiers des environs de Caen; comme eux il pique les tissus mous du végétal pour en extraire les sucs, mais au lieu de se fixer sur l'écorce et d'y rester sédentaire, il se promène avec beaucoup d'agilité sur les feuilles, et en flétrit le parenchyme. Il n'y a là aucune assimilation entre l'altération produite par le *cicada aptera* et celle due à l'*oïdium*. Il n'y a en effet aucun indice de champignon parasite.

Les plantes qu'il s'agit de protéger étant renfermées dans un espace borné et clos, le moyen le plus simple et le plus efficace à appliquer est l'emploi de fumigations de tabac, comme cela se pratique dans les serres, ou la vapeur de benzine[1]. — M. Milne-Edwards a en effet substitué avantageusement l'emploi de cette substance au procédé de chauffage usité jusqu'alors au Muséum d'histoire naturelle pour détruire les insectes qui attaquent les collections entomologiques. Quelques gouttes de benzine, versées dans les tiroirs, détruisaient promptement les larves. Il suffirait donc, dans les cas analogues à celui que signale M. Bazin, de placer de distance en distance, sous les châssis, un peu de benzine dans des vases ouverts, ou mieux encore, quelques poignées

[1] Substance neutre, liquide, répandant une odeur aromatique particulière, que M. Faraday a découverte dans les produits de la distillation de la houille; elle est composée, d'après M. Mitscherlich, de 92,46 de carbone et de 7,54 d'hydrogène; c'est donc un quadri-carbure d'hydrogène.

Digitized by Google

d'étoupe imbibée de ce liquide, et de boucher aussi bien que possible le tour de chaque châssis. La vapeur de benzine, en remplissant l'espace, empoisonnerait promptement les myriades d'insectes.

— La plupart des accidents de mer, dus à la rencontre des navires pendant la nuit, proviennent de l'insuffisance des signaux lumineux ; les lampes suspendues aux vergues ne tardent pas à s'éteindre par les gros temps, et la lumière qu'elles répandent est souvent voilée par les brouillards. On pourrait sans doute, ainsi que le proposait dernièrement M. Élie de Beaumont, remplacer les fanaux ordinaires par l'éclairage électrique dans les circonstances où les premiers sont insuffisants. On préviendrait ainsi bien des sinistres malheureusement si fréquents, et, en outre, la lumière éclatante que répandrait le foyer électrique sur toutes les parties du bâtiment, faciliterait singulièrement l'exécution des manœuvres.

L'année dernière, M. Flachat avait eu l'idée d'établir dans la gare commune des chemins de fer de Saint-Germain, de Versailles, de l'Ouest et du Havre, un foyer électrique destiné à éclairer d'une manière complète tout le mouvement si actif qui s'opère à l'arrivée et au départ des trains, dans la gare et sous le premier tunnel, un foyer de Dubosq que nous avions placé en avant du pont de Stockholm, et que cinquante éléments de Bunsen alimentaient, répandait une telle masse de lumière jusqu'au delà du tunnel, qu'on pouvait parfaitement y lire un journal. Deux locomotives furent ensuite arrêtées sous le tunnel et lachèrent leur vapeur, cela pouvait tenir lieu d'un brouillard des plus épais, le foyer lumineux n'avait pas encore perdu toute son influence, et les flots de vapeur qui s'échappaient des locomotives étaient parfaitement visibles par la lueur blafarde qui les éclairait.

Nul doute qu'un foyer électrique serait encore parfaitement visible, par les temps de brouillards, à une distance suffisante pour qu'on eût le temps d'éviter une rencontre.

On a calculé que les deux appareils électriques qui éclairaient chaque soir les travaux de déblais que huit cents ouvriers exécutaient au chemin de fer de Rouen, occasionnaient une dépense de 38 francs 8 centimes par soirée, soit 4 1/2 centimes par homme. Un seul appareil coûterait donc environ 5 francs par heure.

ANDRÉ BOUCARD.

L. C. de Belleval,

Directeur-Rédacteur en chef.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. BRIÈRE, RUE SAINT-ANNE, 55.

Digitized by Google

HISTOIRE

CONSTANTINOPLE

EN

1806 ET 1807*

VII.

LA RÉVOLUTION.

Le 29 mai, de grand matin, six cents yamacks campés dans la plaine de Buyuk-Déré marchent, leur chef en tête, sur la capitale. Ils observent le plus grand ordre, ne poussent aucun cri, n'insultent personne. Ils ont juré de respecter la propriété; ils ne veulent que punir les ennemis du peuple, qu'on va bientôt leur faire connaître. Il y a quatre lieues jusqu'à Constantinople, et ils emploient quatre heures à les franchir. A peine leur marche est-elle connue, qu'elle répand la terreur dans la capitale. Punir les ennemis du peuple ! Quels sont-ils ? On s'inquiète de cette expression vague, susceptible d'une effrayante extension. Est-ce ainsi que procède la vengeance populaire ? — Non. Elle connaît et nomme hautement ses ennemis. Il y avait donc derrière ce mouvement calculé et contenu une main habile et puissante. Quelle était-elle ? Voilà ce qu'on se demandait de toutes parts.

L'ordre ayant été donné aux toptchis (canonniers) et aux galioudjis (marins) de rester dans leurs casernes, rien ne s'opposa à l'arrivée des rebelles. Ils se rendent directement chez le seymen-bachi (colonel des janissaires), qui les commande en l'absence de l'aga. C'est pour abolir

* Voir le présent volume, pages 5, 161.

Digitized by Google

le nizam-djedid et punir d'infidèles ministres qu'ils se sont levés. C'est pour maintenir leur religion et leurs lois qu'ils sont armés. L'élite des janissaires étant à l'armée, il ne restait que les volontaires inscrits sur les registres du corps, hommes sans habitudes, ni dispositions militaires. Dans cette circonstance critique, leur colonel ne prend aucun parti, et laisse les soldats libres de leur action. Cette conduite donne à Kabaktchi-Oglou huit cents auxiliaires. Voilà ses forces presque triplées. De là, il se porte à la caserne des galioudjis. Le capitan-pacha était en mer. Les officiers, inquiets, rentrent à leur domicile pour fuir tout contact avec les rebelles, et éviter par là de se prononcer. Kabaktchi-Oglou s'adresse à ceux qu'il rencontre à leur caserne, mais sans produire grand effet. Pour les convaincre alors de la pureté de ses intentions, il déclare vouloir punir les ennemis du peuple, rien de plus; si parmi ses compagnons il en était qui se livrassent au désordre, au pillage, il leur réserve la mort. Deux cents marins le suivent. Sans cette sévérité de langage, a t-on remarqué, il en aurait eu dix fois davantage!

Quant aux toptchis, ils inquiétaient fort les meneurs. C'était le corps le plus ancien, le plus instruit et le plus affectionné au Sultan; aussi les amis de l'ordre comptaient-ils sur sa résistance et son dévouement. Plus qu'aucun autre, il appréciait les avantages de la nouvelle tactique, et les améliorations de tout genre qui s'y rapportaient. Quoique travaillés depuis plusieurs jours par les émissaires de la faction insurgée, leur fidélité ne s'en montrait point ébranlée. Tous demeuraient sous les armes dans leur caserne de Top-hana, déterminés à défendre leur souverain. Les rebelles le savaient, et, à leur instigation, l'avis fut ouvert et adopté : « d'attendre des ordres pour agir. » On n'en envoya point, et cet insidieux conseil paralysa de si fidèles résolutions. Le succès de cette ruse engagea les mêmes agents à s'adresser ensuite aux intérêts privés. La place de toptchi-bachi (colonel d'artillerie) était vacante. Elle fut secrètement et simultanément promise à ceux des officiers supérieurs qui serviraient le plus utilement l'entreprise. Une fois éveillée, l'ambition fit le reste. Bientôt le chef des insurgés se présente; on lui ouvre les portes, et les yamacks fraternisent avec les toptchis.

Restaient les nizam-djédid, dont l'humiliation des jours précédents avait accru l'énergie. Ignorant la conduite des toptchis, ils comptaient sur leur concours, et se préparaient à une vigoureuse résistance. Aussi n'essaya-t-on pas de les séduire. Kabaktchi trouvant suffisant le nombre de ses adhérents, traversa le port, et se rendit à la grande place de l'Etméidani. Là, ce dictateur manda devant lui les chefs de corps, en leur enjoignant d'y paraître avec leurs «kazans» (marmites), emblèmes de la subsistance qu'ils reçoivent du souverain. Les Otto-

Digitized by Google

mans avaient pour ce signe un plus grand respect que les Européens pour le drapeau; s'ils tenaient conseil, c'était rangés autour du kazan qu'ils délibéraient, et sa perte à la guerre eut été considérée comme un extrême déshonneur. Lorsqu'ils le renversaient solennellement, c'était l'indice d'une insurrection; quand ils le transportaient hors des casernes, il devenait obligatoire pour tout militaire de l'accompagner. Aussitôt donc que les crieurs publics eurent annoncé la sortie des kazans, les officiers et soldats présents se rendirent en hâte à l'Etméidani[1]. On ne rencontrait dans la ville que des hommes en armes; partout régnait une agitation extraordinaire.

La marche s'effectua avec une véritable solennité, et chaque kazan fut porté par des officiers supérieurs jusqu'au rendez-vous. Les volontaires et soldats des régiments les accompagnaient avec gravité, à pas lents, gardant un profond silence en signe de deuil. Au fur et à mesure de l'arrivée des kazans, ils furent placés de manière à former un cercle, au centre duquel se tint Kabaktchi-Oglou. Cette scène, un peu théâtrale, semblait pénétrer les spectateurs d'un respect profond. Au moment où elle s'achevait, le chef audacieux des insurgés s'entretenait avec les plus intimes de ses complices, et leur persuada aisément qu'ils jouaient tous leurs têtes, aussi bien que lui, s'ils n'achevaient leur entreprise. Puis, élevant la voix, et s'adressant aux troupes réunies: « Janissaires, leur dit-il, le ciel nous favorise! Que le nizam-» djédid soit à jamais aboli! que la vengeance du peuple tombe sur » les traîtres qui l'ont voulu établir! que ces grands coupables reçoi-» vent la mort qu'ils ont mille fois méritée! »

Des cris de joie accueillent longuement ces prescriptions; puis Kabaktchi indique par un signe qu'il veut continuer à parler. Tirant alors de son kaftan une liste des victimes, dressée par le kaïm-mékam, il la lit à haute voix. Chaque nom excite la joie féroce des spectateurs; aussitôt yamacks, peuple, janissaires, accueillent par des applaudissements tumultueux ces propositions sanguinaires. Les plus exaltés s'éloignent immédiatement pour rechercher les victimes qu'aucune main ne pouvait plus défendre. Depuis trois jours, l'action protectrice du gouvernement ayant été nulle, celle du mal seule avait prévalu.

Cependant Sélim, enfermé dans le sérail, ignorait ce qui se passait au dehors, tant le kaïm-mékam l'avait odieusement abusé. « C'était à » lui, disait-il jusqu'aux derniers moments, à châtier quelques misé-» rables, et non au Sultan à exposer sa précieuse vie. » Sous prétexte donc de la préserver de dangers éventuels, il avait fortement engagé ce prince à se garder militairement, avec des soins minutieux et pué-

[1] « *Etméidani*, » qu'il ne faut pas confondre avec l'*Atméidan*, ou place de l'hippodrome, ainsi que l'ont fait plusieurs écrivains ou voyageurs.

Digitized by Google

rils, car le danger n'était point au palais. En conséquence, les communications du dedans au dehors étaient rares et difficiles. Les émissaires envoyés par le Sultan étaient gagnés ou retenus. Il ne revenait que ceux qui pouvaient accroître les inquiétudes d'une cour partagée entre l'indécision et l'effroi.

Il est à remarquer que ce 29 mai était un vendredi, et que le Sultan a l'habitude de se rendre, ce jour de la semaine, à la mosquée, pour y faire publiquement sa prière. Dans l'exaspération des esprits, sortir du sérail était beaucoup risquer; y demeurer était perdre la partie, en reculant devant l'insurrection. Les fonctionnaires, la cour, l'armée, le peuple, tous, amis et ennemis, attendaient avec anxiété. Il était peu probable qu'une vaine cérémonie inspirât au Sultan une énergie qu'il n'avait pas trouvée pour défendre son trône. Tout parti devenait donc décisif. Sélim, le faible Sélim, ne quitta point son palais! Ses ennemis exploitèrent cette pusillanimité avec une joie indicible. Dès lors, ils assimilèrent le souverain à ses ministres, non dans les formes du langage, qui continuèrent à être respectueuses, mais par le sort qu'ils lui réservaient. A ce moment leur parti fut pris : évidemment, ils s'attaqueraient à d'autres qu'aux conseillers de la couronne.

Quand l'heure où devait paraître le Sultan fut écoulée, on vit affluer à l'Etméidani des bandes de la plus vile populace. C'était au moment où l'on recherchait les proscrits, dont bientôt on apporta les têtes à Kabaktchi-Oglou. Il est des victimes dont le nom seul suffit pour qu'elles soient frappées. D'autres sont traînées devant lui pour y être égorgées. —Quelques heures avant ces scènes sanglantes de la rue, et lorsque les rebelles se disposaient à traverser le port, le kaïm-mékam avait mandé à son palais le grand-trésorier, le directeur de la monnaie, plusieurs ministres en fonctions, d'autres qui l'avaient été, et quelques-uns de ses collègues au conseil. « Sa sollicitude, leur fit-il dire, s'inquiétant de ce qui se passait, et surtout des desseins de ces turbulents yamacks, il désirait les consulter. » La plupart de ces personnages, mais non pas tous, se rendirent chez lui; il les remercia par l'accueil le plus amical de l'appui qu'ils lui donnaient en de tels moments, s'entretint confidentiellement avec eux, leur fit servir le café et les pipes. Après de longs moments écoulés dans cette intimité, à leur sortie de son salon, il les fait étrangler!

Revenons à l'Etméidani, converti, comme l'indique son nom (place de la Boucherie), en champ de massacre. La liste des victimes était épuisée, hormis deux, fort marquantes, qu'on cherchait activement. L'une était Tchélébi-Effendi, ancien ministre de l'intérieur; l'autre Achmet-Bey, intendant actuel du nizam-djédid. Le premier, dans sa haute expérience, avait tout d'abord pressenti le rôle que s'attribuait Mustapha-Pacha, de tout temps son ennemi politique, devenu kaïm-

Digitized by Google

mékam en un pareil moment. Il avait également jugé que le renversement du nouveau système entraînerait la chute de son souverain; en conséquence, dès les premiers troubles, il s'était immédiatement dérobé au danger dans une retraite impénétrable. Là, il juge la nature de ce mouvement; il apprend la proscription, la ruine et le massacre de ses amis. Dès lors sa sécurité lui pèse, et, dans son détachement de la vie, il quitte son asile et se présente sur l'Etméidani à Kabaktchi-Oglou. C'était à la fin de la journée, le triomphe obtenu, et quand la férocité du vainqueur se trouvait émoussée par la vengeance, que parut cette nouvelle victime. Son grand âge, ses dehors vénérables, sa résignation imposent à tous. Il s'avance vers le dictateur surpris d'un courage si calme, et lui dit : « C'est Tchélébi-Effendi qui t'apporte sa tête ! » On s'étonne, on s'émeut; une voix généreuse s'élève en faveur du noble vieillard, et cent voix y répondent. Le peuple proclame sa grâce et le reconduit à sa demeure avec des acclamations générales. Au moment même où il rentrait, on venait de saisir Achmet-Bey pour le conduire à la mort. Les deux amis se rencontrent sous deux fortunes bien diverses ! Quel sort différent ! Cette pensée frappe tous les esprits. Le peuple, si susceptible de s'exalter en bien comme en mal, est touché du hasard de ce rapprochement. Il avait été généreux pour l'un; il étend sa clémence à l'autre. Ce furent les seuls pr oscritsqui échappèrent à la mort.

Une tête manquait encore à celles qu'on venait d'abattre; mais elle était hors de la portée des rebelles. C'était celle du bostandji-bachi, Chékir-Bey, alors dans le sérail près de son maître. Seul il s'était présenté, trois jours avant, aux batteries du Bosphore, berceau de la révolte; seul il voulait qu'on punît exemplairement le meurtre de Mahmoud-Effendi; mais il n'avait pu faire prévaloir son avis; depuis lors, il soutenait son souverain par d'énergiques conseils, trop peu goûtés, et faisait bonne garde dans le palais avec ses bostandjis. A peine les scènes de l'Etméidani terminées, la populace se porte en foule à la porte Impériale (Babi-Humaïoum), et demande avec des cris de fureur la tête de ce serviteur fidèle. Sur le refus du Sultan, l'exaspération s'accroît tellement, que les faibles conseillers du prince, dans l'espoir de le sauver peut-être, l'engagent à céder aux exigences du peuple. Sélim les écoute, et ne résiste plus qu'avec embarras. Chékir-Bey s'en aperçoit, et devinant la pensée secrète de son maître, le supplie de se sauver lui-même en l'offrant en sacrifice aux rebelles. Ces paroles de dévouement arrachent à Sélim quelques larmes, quand, se couvrant le visage de ses mains : « Puisque tu consens, lui dit-il, à ce douloureux » sacrifice, meurs, mon enfant, et que la bénédiction d'Allah t'accom» pagne ! » A l'instant, le bourreau fait tomber sa tête, qui est jetée à la populace par dessus les murs du sérail ! Lâcheté inutile qui ne tarda

Digitized by Google

pas à porter ses fruits. Il nous souvient de la douloureuse impression produite par cette honteuse faiblesse de Sélim, qui rappela trop le supplice immérité d'Haçan-Pacha, son grand-vizir, au début de son règne. On savait ce prince dépourvu de talents et de caractère; on lui croyait du cœur; maintenant l'homme et le souverain étaient également avilis. Le monarque était détrôné aux yeux de qui savait prévoir et penser.

Pendant ces divers incidents, Kabaktchi-Oglou continuait à siéger à son tribunal de sang. En l'absence de toute autorité, sa dictature apparaissait seule et terrible. En signe de sa toute puissance, il avait fait ranger près de lui les dix-sept têtes de ses victimes, et disposer ces hideux trophées parallèlement aux kasans, moyen indirect d'associer l'armée à ses assassinats. Cet homme, inconnu trois jours plutôt, régnait aujourd'hui dans la capitale, disposant de la vie des plus grands personnages. Il était devenu l'arbitre de son souverain. L'audace de ses actes surprenait moins encore que la continuité de leurs succès. Sa volonté ne trouvait nul obstacle. On s'étonnait aussi, faut-il le dire? de la dignité sans forfanterie de ses manières; de l'éloquente simplicité de son langage, et surtout de sa facilité à contenir les mauvaises passions du peuple, à le rendre le docile instrument de ses vengeances envers les grands, auxquels il réservait exclusivement ses rigueurs. Quant aux classes laborieuses, elles savaient que le vol et le pillage serait puni de mort; cette assurance leur suffisait; elles s'occupaient peu des meurtres politiques. La classe moyenne resta donc calme et patiente; les propriétaires et les marchands fermèrent leurs maisons et leurs boutiques; tous attendirent tranquillement la fin de la crise.

A ce moment, les plus puissants partisans de la réforme avaient succombé. Cela ne put suffire aux vainqueurs. Il exigèrent du Sultan un hatti-chérif (ordonnance) qui abolît officiellement le nizam-djédid, et ce fantôme de monarque se hâta de donner cette humiliante et dernière preuve de souveraineté. Mais les concessions du pouvoir l'avilissaient et accroissaient l'audace de ceux qui les obtenaient. Dès lors, les ennemis de Sélim ne songèrent plus qu'à le renverser du trône. On hésita beaucoup sur les moyens à employer; l'embarras était extrême. Comment motiver une déposition sur le danger d'un système maintenant aboli, et comment se venger de son existence passée comme contraire à l'esprit du Coran, alors qu'elle avait été sanctionnée par deux muftis successifs? Mais, avec ses complices subalternes, l'interprète suprême de la loi ne s'en tint pas à des théories aussi abstraites. Il fit ressortir avec perfidie les actes malheureux du règne de Sélim; la faiblesse de son caractère; son obstination à poursuivre de dangereuses réformes, si contraires aux lois et aux usages de la nation. Ce langage,

Digitized by Google

il le tint sans dépouiller jamais les formes hypocrites et respectueuses dont il ne cessa de s'envelopper.

Il fallait un dénouement à cette seconde et épouvantable journée du 30 mai. Un million d'âmes l'attendait. Vers trois heures après midi, Kabaktchi-Oglou jugea le moment venu de consulter ses complices et de compromettre la populace à l'égard de Sélim. Dans un discours habile, il exposa la situation, et la résuma par ces paroles énergiques : « Janissaires, vous voilà vengés! Vos ennemis ont vécu; le nizam-» djédid est à jamais aboli; la religion et nos anciennes lois seront dé-» sormais respectées. Le Sultan ne nous refuse rien, maintenant que » nous sommes sous les armes. Qui sait si plus tard nous ne serons » pas forcés de les reprendre? Eh bien! l'avenir serait sans inquiétude » si Sultan Sélim cessait de régner.... Consultons sur cette importante » question le mufti, oracle de la loi. » Or, ainsi que nous l'avons dit, le dernier mufti ayant autorisé la réforme, son successeur ne pouvait la condamner ouvertement aujourd'hui. Afin donc de sauver l'infaillibilité de cet interprète de la loi, on généralisa la question, au lieu d'en restreindre l'application aux changements purement militaires. Voici les termes insidieux dans lesquels le mufti se fit consulter par son tout-puissant subalterne.

« Un Padischah qui, par sa conduite et ses régléments, combat les » principes religieux consacrés par le Coran, mérite-t-il de rester » sur le trône? » En recevant ce message, le mufti feignit une profonde douleur; après s'être affligé de la situation du monarque égaré par de perfides conseillers, il déclara que le prophète abandonnait le Padischah, parce qu'au lieu de mettre sa confiance en Dieu, il voulait assimiler les Osmanlis aux infidèles. Puis il écrivit le fetwa suivant en réponse à la question qui lui avait été adressée : « Non, cela ne peut » être; » ajoutant : « mais Allah sait ce qui vaut le mieux. » Réponse sans violence et sans inimitié apparentes, mais qui se prêtait à une application terrible pour son maître, et que depuis trois jours le rôle joué par le mufti indiquait suffisamment. Kabaktchi communiqua au peuple ce fetwa si impatiement attendu, en le sommant de se prononcer catégoriquement. « Voulez-vous, dit-il à la foule et aux janissaires, garder le » Sultan Sélim pour votre souverain? — Non! non! s'écrièrent-ils, » c'est l'ennemi du peuple. Qu'il descende du trône! » Alors le chef des rebelles, s'adressant solennellement à la masse attentive et silencieuse, dit à haute voix : « Je déclare, d'après le fetwa du mufti, la » volonté des janissaires et celle des bons Osmanlis, que le Sultan » Sélim, fils du Sultan Mustapha, a cessé de régner, et que le Sultan » Mustapha, fils du Sultan Abdulhamid, est le légitime Padischah des » Osmanlis. » A ces mots, l'air retentit des cris mille fois répétés : Vive le Sultan Mustapha!

Digitized by Google

Restait à exécuter cette décision; ce n'était pas chose facile. Sélim avait en son pouvoir le prince désigné pour lui succéder, et en outre son jeune frère Mahmoud. Il disposait aussi de troupes fidèles et nombreuses, abritées par une formidable enceinte. C'était une tentative dangereuse que de l'assiéger dans son palais. Les conjonctures voulaient un dénouement prompt, qui ne laissât rien aux hasards de la fortune, car les intéressés étaient bien convaincus qu'ils paieraient de leurs têtes le moindre revers. Enfin, comme il arrive souvent en pareil cas, les meneurs ne pouvaient s'attendre à une inaction aussi complète du Sultan pour défendre son trône et sa vie. A l'heure où il perdait la toute-puissance, il pouvait trouver dans le désespoir le courage de vendre chèrement son existence. Toute attaque de vive force avait donc ses incertitudes, et partant ses dangers. D'autre part, la voie de mer était libre, et si Sélim s'échappait avec les jeunes princes, une terrible réaction pouvait surgir de cette fuite. Des Dardanelles il gagnait le Danube, et pouvait reparaître à la tête des troupes dans sa capitale asservie par une poignée de scélérats, mais demeurée, en quelque sorte, étrangère à la révolte. Hormis les janissaires et la plus basse classe du peuple, personne n'y avait pris part; aucun nom honorable n'y était mêlé, si ce n'est comme victimes. Les gens honnêtes s'en étaient vivement effrayés; les esprits éclairés la déploraient; tous s'inquiétaient. Aussi, depuis les premiers symptômes de désordre, musulmans, chrétiens, juifs se tenaient enfermés chez eux; les rues étaient désertes, aucune boutique ouverte, et la vente en détail, quoique toujours, dans le Levant, exercée par des hommes, également interrompue. Quant à l'armée, ainsi qu'on l'a vu, la grande majorité était restée inactive, aussi bien que les employés civils de tout ordre. Ces caractères généraux n'avaient échappé ni au mufti ni au kaïm-mékam. Connaissant l'instabilité du peuple, ils avaient hâte à leur tour d'abréger la crise; le mufti s'en chargea. Il n'hésita point, d'après le caractère doux et humain de son souverain, à se présenter devant lui. Ce fut avec les dehors de la plus profonde douleur que, dans la salle des ministres où Sélim se trouvait alors, il s'approcha de lui à pas lents, les yeux baissés, en poussant des sanglots mal contenus. Puis se prosternant aux pieds de son bienfaiteur, assis sur un sopha, qu'entouraient les officiers de sa cour et ses serviteurs consternés : « Mon maître, lui » dit-il, j'ai accepté cette douloureuse mission pour empêcher une po» pulace égarée et furieuse de paraître devant vous. Le peuple a pro» clamé pour souverain le Sultan Mustapha, votre cousin; toute rési» stance compromettrait votre vie et ferait couler le sang de vos plus » devoués serviteurs. Cet événement, hélas! était écrit. La volonté de » Dieu se manifeste; humilions-nous devant elle, et adorons la en nous » y soumettant. » A ces paroles du mufti, Sélim répondit avec calme :

Digitized by Google

« Que la volonté d'Allah s'accomplisse ! » Puis du geste et du regard, faisant ses adieux à ceux qui l'entouraient, il se rendit dans les appartements (kafiss) qu'il avait occupés avant de monter sur le trône.

Tel fut le dernier acte des rebelles qui consomma la révolution. Une fois effectuée, ses chefs étaient trop habiles pour ne pas conjurer au plus tôt tout désordre. Les janissaires rentrèrent chez eux avec leurs kasans; les yamacks reçurent une gratification et réoccupèrent les châteaux et batteries du Bosphore. L'audacieux instrument de ce hardi coup de main, Kabacktchi-Oglou, fut nommé commandant des forts où l'insurrection avait éclaté. Ce même jour, des salves d'artillerie annoncèrent à la capitale une révolution à laquelle elle avait pris si peu de part; des crieurs publics proclamèrent la cessation du règne de Sélim, et l'avénement du Sultan Mustapha IV.

Puis, selon l'usage, des monnaies frappées à son chiffre furent jetées au peuple. On publia également que les ministres fidèles avaient été maintenus et les traîtres punis de mort, assertion, comme on l'a vu, peu conforme à la vérité. Le lendemain 31 mai, le kaïm-mékam, Mustapha-Pacha, fut élevé à la dignité de grand-vizir, promotion qui révéla seulement alors la participation de ce personnage aux événements survenus. Son premier acte fut de faire donner l'assurance au corps diplomatique que ses membres seraient protégés et leurs priviléges respectés. L'ordre se rétablit, en effet, comme par enchantement. Musulmans ou étrangers, personne ne fut insulté. Un calme complet succéda aux agitations précédentes, et les portes de Constantinople, fermées pendant cinq jours, furent ouvertes le 1er juin; la marche des affaires publiques et privées reprit son cours sans qu'il demeurât trace d'une révolution si violente et d'un changement de trône aussi prompt qu'imprévu. Elle justifia pleinement cette réflexion faite par Machiavel : « Un prince faible peut se maintenir après un prince ferme et sage, » mais un royaume ne peut subsister quand deux princes faibles suc- » cèdent l'un à l'autre. »

VIII.

VOYAGE ET AUDIENCES.

La révolution accomplie, l'ambassadeur m'envoya en courrier pour l'annoncer au ministre des relations extérieures, à Varsovie.

Mes chevaux étaient sellés depuis deux jours, et j'attendais l'ouverture des portes de Constantinople pour en partir. La veille, on avait appris à l'ambassade qu'à la porte des Sept-Tours, se trouvait le lieutenant-colonel Foy, aide de camp du général Marmont, commandant le corps d'armée à Raguse. Cet officier attendait hors de la ville pour

Digitized by Google

y entrer, moi en dedans pour en sortir; tout s'accomplit suivant nos vœux. Le 1er juin, à trois heures du matin, je partis par la porte d'Andrinople. Le 13, j'atteignis le Danube, vers Widdin, et je le remontai jusqu'à l'île d'Orsova qui appartient aux Turcs; en face, sur la rive gauche, est le vieil Orsova, premier village autrichien où est établie la quarantaine. Plus bas, en Valachie, se trouvait l'armée russe; vis-à-vis, sur le littoral opposé, l'armée turque, avec quelques têtes de pont sur la gauche du Danube. Le 14 juin, je passai le fleuve, et me dirigeai par Vienne sur Varsovie. C'est en cette dernière ville que j'appris, mais sans détail ni indication de lieu, une victoire de l'Empereur sur les Russes, par suite de laquelle le ministre, prince de Bénévent, avait été mandé au quartier-général. Où se trouvait-il? On ne put me le dire : « Allez en avant; vous le trouverez près de l'Empereur. » Singulière époque, où les renseignements du champ de bataille consistaient en ces mots : « Allez en avant! » Ce furent les seuls qu'on me donna, les seuls que je suivis avec confiance, car ces indications vagues, mais uniformes, présageaient des succès que chaque pas confirmait, sans toutefois m'en révéler l'importance. Vers deux heures du matin, je traversai le champ de bataille de Friedland, peu de temps avant si bruyant, si tumultueux, maintenant silencieux et désert. Je marchais lentement, un peu au hasard, étant hors de la route de poste, et ne rencontrai pendant vingt-quatre heures ni troupes, ni voyageurs, ni habitants. J'aperçus enfin, vers cinq heures après midi, une calèche de courrier. C'était l'adjudant du génie Guilleminot qui se rendait à Constantinople. Nous mîmes aussitôt pied à terre, pour échanger des nouvelles dont chacun de nous était avide. Je lui appris la révolution, il m'apprit l'armistice, et que Napoléon avait son quartier-général à Tilsitt, d'où nous étions à dix lieues. En effet, j'y arrivai le même jour, 24 juin, entre onze heures et minuit. On sait qu'en cette saison, et sous cette latitude, il fait encore jour à cette heure. La ville était dans un sommeil profond. Apercevant de loin une guérite, je me dirigeai de ce côté. La sentinelle n'entendait ni le français, ni l'allemand, et répondit à mes questions par le mot « *Croate* » prononcé d'une voix étrange. Je ne savais où me diriger, quand sur une maison de modeste apparence, je lus ces mots tracés à la craie : « Prince de Bénévent, » c'était la demeure de ce ministre.

Après avoir recommandé par signe ma voiture à la sentinelle, je poussai une porte à loquet, et montai un petit étage. Sur le palier étaient deux portes fermées. J'ouvris celle de droite; la chambre était complètement obscure, et sur ma demande :

— Y a-t-il quelqu'un ici? Une voix enrouée me répondit :

— Oui, que voulez-vous?

— Croyant alors reconnaître celle de M. de Talleyrand, est-ce ici,

Digitized by Google

demandai-je, que loge le prince de Bénévent? Je viens de Constantinople; j'ai des dépêches pour lui. A ces mots, il me reconnut à son tour.

— Quoi, c'est vous! me dit-il avec bienveillance et étonnement; ce n'est pas possible, vous venez de me quitter?

— Oui, prince, c'est bien moi; j'arrive à l'instant, et n'ayant trouvé personne pour m'introduire, je suis entré sans trop savoir où j'allais; mais pardon : si je gêne votre Excellence, je vais me retirer.

— Non, non assurément; puisque je suis éveillé, causons sans lumière. Eh bien donc! de quoi s'agit-il?

— D'une révolution effroyable faite par les janissaires! Ils ont déposé le Sultan, et mis sur le trône son neveu. C'est la discipline à l'européenne qui en est cause. Ils n'en veulent plus, elle est abolie; le peuple a pillé les casernes des nouvelles milices, et tué leurs chefs et leurs partisans.

— Ah! dit avec calme le ministre.

— Ce sont, repris-je, deux membres du conseil, le délégué du grand-vizir et le Mufti qui ont tout dirigé. Le Sultan n'a donné aucun ordre, n'a fait aucune résistance; on l'a déposé et enfermé.

— Ah! reprit de nouveau le prince, sans ajouter un mot d'intérêt ou de curiosité.

Surpris d'un tel flegme, et excité par la fatigue et l'extrême chaleur de la saison, l'avouerai-je? je fus choqué de voir qu'une catastrophe aussi grande, aussi imprévue, apportée de si loin à travers mille dangers, fût reçue avec cette insouciance. La solitude d'une longue route, me demandai-je, a-t-elle exagéré en moi l'importance de l'évènement? Est-ce à tort que j'y ai trouvé l'intérêt d'un drame terrible? Sa moindre conséquence n'est-elle pas de remettre en question tout le bien obtenu, de le détruire, et de rétrograder sous tous les rapports? Trois jours ont suffi, par des moyens de sauvages il est vrai, mais ils ont réussi! Enfin, pour ne voir que le côté politique, l'influence de la France se trouve ruinée à Constantinople. Evidemment, pensai-je, un de nous deux, du ministre ou de moi, se trompe! Ces considérations jaillissaient de toutes parts de mon esprit; je m'en voulais de ne pas réussir à les faire mieux partager, quoique je fusse d'ailleurs sans timidité, rien n'étant moins susceptible d'en inspirer que cette audience donnée dans l'obscurité par un ministre au lit.

— Mais, repris-je avec un découragement intérieur, votre Excellence conçoit-elle que ce trône soit tombé en trois jours? Au début de la révolte ils n'étaient pas cinq cents; le lendemain ils sont deux mille, cela leur suffit pour maîtriser la capitale; leur nombre s'accroît d'une populace féroce et brutale, et la trahison fait le reste en consignant les troupes fidèles. De son côté, le Sultan reste enfermé dans son palais,

Digitized by Google

sans donner aucun ordre. Pendant ce temps, on décapite sur la place publique tout ce qu'il y a de personnages considérables, instruits, expérimentés, généreux ou partisans de la réforme; cette soldatesque sème la terreur et fait trembler un million d'âmes. Quant aux auteurs, tout a été tramé par le kaïm-mékam (le délégué du vizir), et par le Mufti. Comme chef du conseil, le premier convoque les membres de ce corps pour les consulter. Ils en reçoivent le meilleur accueil; la conférence terminée, ils passent dans le salon voisin où il les fait tous étrangler.

— Qui?... les ministres? dit avec émotion M. de Talleyrand.

— Oui, les ministres, ses collègues, qui sous la foi de l'hospitalité délibéraient l'instant d'avant avec lui.

— Ah! c'est horrible!

— Attendez; au même moment il fait massacrer ses rivaux, et dix-sept têtes sont exposés sur la place publique. L'un d'eux, Achmet-Bey, homme influent dans les affaires de l'intérieur, et en qui Sélim avait une entière confiance, est tué au moment où le danger le rappelait près du Sultan. On le coupe par morceaux, la populace mange ses chairs palpitantes! L'autre, Ibrahim-Effendi, ancien ministre de l'intérieur, est livré par un juif, mis en pièces et son cœur dévoré!...

— Mais c'est épouvantable! dit le prince.

J'avais apparemment touché la corde sensible, car dès lors les questions se pressèrent. Il était deux heures du matin et le grand jour éclairait la chambre, que la séance durait encore, mais les rôles étaient changés; exténué de fatigue je tournais court alors que le ministre eût volontiers continué.

— C'est effroyable! répétait-il sur tous les tons...; demain nous reprendrons tout cela; logez chez moi, et casez-vous le moins mal possible. A demain donc!

Effectivement, dès le matin nous reprîmes notre conversation, après quoi le ministre se rendit chez l'Empereur.

L'une des dépêches dont j'étais porteur contenait le récit des faits et des évènements accomplis, exposé sans réflexion; on avait réservé au chiffre le développement des intrigues et des trahisons du kaïm-mékam et du mufti. Elles étaient trop secrètes, trop infâmes et trop récemment connues pour oser s'en expliquer hautement. L'ambassadeur avait donc cru à propos de chiffrer son jugement sur les auteurs de la révolution. C'était entre leurs mains que reposait présentement la toute-puissance; et l'inexpérience du jeune Sultan, peut-être autant que sa gratitude, constituaient ces deux ambitieux les maîtres absolus de l'empire.

Au moment où je partis, on doutait que je pusse arriver sain et sauf. Deux janissaires du palais me furent donnés pour guides; l'un

Digitized by Google

très expérimenté, l'autre plus jeune et plein d'énergie, tous les deux fort dévoués. L'ambassade avait douze de ces janissaires affectés à ce genre de service; ils avaient leur logement au corps de garde du palais, et étaient payés par l'ambassade. C'étaient tous sujets choisis, mettant leur point d'honneur à protéger efficacement ceux qu'on leur confiait. En temps ordinaire on n'en donne jamais plus d'un. Disons enfin que je partis l'objet de la vive sollicitude de tous mes amis de l'ambassade; au moment du départ, tous me le témoignèrent par un serrement de main silencieux très significatif. Toutefois, malgré la quantité de troupes qui couvraient les chemins, et l'état désordonné des esprits excités par une révolution si récente, j'eus l'insigne bonheur de n'être ni attaqué, ni arrêté; peu importait apparemment aux gouvernants qu'on connût des intrigues que le succès avait transformées, selon l'opinion des masses, en combinaisons pleines de patriotisme. En résumé, l'ambassadeur faisait connaître que la conséquence immanquable de cette révolution serait la perte de son crédit, et l'affaiblissement de l'empire ottoman au profit de la Russie. Jugement qui par la suite devint une prophétie. Il était midi, et j'étais occupé à déchiffrer cette dépêche, quand un officier du palais, M. de Turenne, vint me chercher de la part de l'Empereur. Je l'accompagnai aussitôt; j'avais à peine cinq cents pas à parcourir.

Tilsitt est une petite ville régulière et nouvellement bâtie; ses rues sont larges et tirées au cordeau; ses maisons peu élevées et coquettement peintes de couleurs vert-pomme, blanches et rosées. Celle où logeait l'Empereur, située sur un grand espace irrégulier formant place, avait deux étages à l'exposition du plein midi, ce qui, par une chaleur de plus de trente degrés Réaumur, était moins un avantage qu'un inconvénient. Ce n'était point un palais, mais une habitation dans de bonnes et agréables conditions. En avant se présentait un perron à double rampe circulaire en fer, chargé, suivant le goût du nord, d'ornements contournés en cuivre et de pommes luisantes du même métal. Il conduisait à un rez-de-chaussée, puis à un premier étage, vaste et élevé, décoré à l'extérieur de hauts pilastres cannelés supportant un comble à l'italienne qui masquait les toitures. Mon excuse de parler de cette demeure illustrée par le séjour de Napoléon, c'est qu'elle fut plus tard détruite par un incendie. Au dehors, il y avait deux guérites pour les sentinelles de service et un poste de grenadiers de la garde; plus loin sur la place, à l'ombre, étaient des bancs garnis de nombreux soldats.

J'entrai au premier étage dans un grand salon boisé peint en blanc. A droite, s'ouvraient deux croisées dont les persiennes étaient fermées, mais l'ardeur du soleil faisait régner un jour suffisant; entre les fenêtres, une large console contournée en marbre blanc portait un vase de cristal garni de fleurs. Au fond de la pièce était un bureau chargé de papiers. J'étais dans le salon de l'Empereur; il marchait avec ani-

Digitized by Google

nation; dès qu'il me vit, il s'arrêta et me regarda fixement quand je l'eus salué.

— Qui êtes-vous? me dit-il.

— Je suis attaché à l'ambassade de Votre Majesté à Constantinople, et je me nommai. Quittant alors la porte où j'étais demeuré, je m'avançai à quelques pas de lui pour être plus à portée de l'entendre.

— Eh! bien, que se passe-t-il là-bas?

— Les janissaires ont déposé le Sultan; puis j'exposai rapidement cette catastrophe. Ce mot de déposition, si mal sonnant à toute oreille souveraine, devint magique par l'indignation qu'il souleva.

— Quelle abominable chose! quels misérables que ces gens-là!

Puis, après quelques moments de réflexion, il reprit avec un mécontentement contenu : « Mais bon Dieu! comment cela a-t-il pu aller si vite? »

Il y avait loin de là à l'insouciance de son ministre! sa vive intelligence avait rapidement senti la portée de l'évènement; il était impatient, curieux, passionné. Evidemment, depuis qu'il avait appris ces nouvelles elles l'avaient uniquement occupé. Sa contenance le témoignait, et l'emploi de sa matinée confirmait cette conjecture. En effet, j'avais quitté à neuf heures M. de Talleyrand, qui était resté jusqu'à onze heures avec lui; mais ni cette conversation, ni la dépêche du général Sébastiani, n'avaient pu suffire à Napoléon. A l'issue de son déjeuner il m'avait mandé, tant il avait besoin de pénétrer les causes fatales qui dérangeaient sa politique. Il y a pour les esprits supérieurs une étude salutaire dans la méditation des faits, qui atténue ou détourne leurs conséquences fâcheuses; mais quand ils sont relatifs au renversement d'un trône, les Souverains seuls éprouvent des sollicitudes particulières que n'éveillent pas en eux d'autres évènements. L'esprit le plus élevé n'en pénètre pas les conséquences avec autant de sagacité. C'est dans cette disposition intellectuelle que se trouvait alors Napoléon; nous avons fait connaître celle de son ministre.

Bien que l'Empereur eût peu de foi dans la puissance des Turcs, il fut touché du brusque renversement de Sélim. Il aimait ce prince; il lui avait su gré de sa docilité politique, de son succès récent à repousser la flotte anglaise, de sa confiance dans la fortune de la France que ce prince personnifiait en lui Napoléon, de sa constante admiration, qui remontait à l'expédition d'Egypte, et l'avait porté enfin à se déclarer contre leurs communs ennemis, la Russie et l'Angleterre. Sélim était donc pour lui un allié plein de zèle, utile dans la mesure de ses moyens, et sur la fidélité duquel il pouvait compter. Sa chute du trône et surtout ce qu'elle avait d'imprévu durent le surprendre et l'affliger tout ensemble.

C'est ce qui inspirait à Napoléon ces énergiques interruptions : « Les misérables! les barbares! » Bientôt il porta son investigation sur les motifs de cette révolution.

Digitized by Google

— Mais la cause, la cause, quelle est-elle?

— La cause, c'est pour les masses, l'horreur du changement; pour les janissaires, l'orgueil militaire humilié; pour les ulémas, leurs intérêts menacés, qu'ils couvrent habilement d'une atteinte portée aux sentiments religieux. Ils redoutent les sciences, les arts, les progrès en toutes choses; ils représentent la réforme comme une violation du Coran, argument puissant chez un peuple dont la croyance est facile à alarmer. Ils savent que tout s'enchaîne dans l'intelligence, et que l'esprit d'examen une fois éveillé, ruinerait le Coran, et par suite leur influence. Aussi, tant qu'on s'est borné aux améliorations de l'artillerie, de la marine, des manœuvres, de la discipline en général, ils ont laissé faire; lorsqu'on a institué des écoles de sciences, l'opposition s'est ravivée, et l'ignorance du peuple l'a pleinement secondée.

— La cause est donc religieuse?

— C'est du moins la plus grande force de l'attaque qui cherche à lui conserver cette apparence, bien qu'en réalité l'ambition et la cupidité y aient la plus grande part. Les ulémas ne concourent point aux charges publiques, ne paient aucune taxe, sont à l'abri des confiscations, et, privilége immense, ne peuvent être punis de mort. Voilà ce qu'ils défendent; tout ce qui tend à porter atteinte à leurs droits les inquiète, et ils ont recours aux idées religieuses pour entraver ces innovations et les renverser au besoin. Sans l'alarme des consciences la tentative d'une révolution eût été vaine; en d'autres termes le kaïmméklam aurait échoué sans le concours du mufti.

— Y a-t-il longtemps que ce mufti est en place?

— Environ deux mois; le précédent, dont l'esprit était élevé, secondait la réforme; celui-ci, pour arriver, a d'abord feint de lui être favorable alors qu'il l'attaquait constamment, mais sourdement. Une fois en fonction, il a préparé la révolution. Ce sont les maximes suivantes mises en avant par lui et ses adhérents qui ont tout fait : « Qui imite les infidèles est un infidèle! » Axiôme dont la conséquence a été plus tard cette question posée au mufti : « Le souverain qui combat l'esprit du Coran doit-il rester sur le trône? » A quoi le mufti n'a pas manqué de répondre négativement. Voilà le genre d'attaque employé par les ennemis de la réforme et du Sultan.

— Mais pour arriver à de tels résultats, il a fallu des menées de longue main; comment ont-elles échappé à Sébastiani?

— Elles sont parties de trop haut pour être aperçues. Les deux plus grands fonctionnaires de l'empire conspirant contre le Sultan, comment soupçonner cela? Lorsqu'au début de l'insurrection, le corps diplomatique fit connaître au Divan la dangereuse tendance des rebelles et de leur chef, c'est à ce substitut du vizir qu'on s'adressa pour la combattre, alors qu'il agissait, lui, pour la propager. Il répondit : « Que le gouvernement surveillait ce mouvement avec prévoyance et sollici-

Digitized by Google

tude. » C'est seulement le succès de cette révolution dont le kaïm-mékam et le mufti ont profité qui a révélé leur complicité et leur trahison; Sélim lui-même a perdu le trône sans soupçonner leur duplicité. Il a cru amicale et sincère la dernière démarche du mufti pour l'engager à abdiquer, et sa résignation l'a acceptée comme une preuve de dévouement.

— Pauvre Sélim! reprit Napoléon, c'est vraiment incroyable!

— Et à quoi cela a-t-il tenu! Lors du départ des troupes pour le Danube, l'ambassadeur engagea le Sultan à commander ses armées, mais l'insinuation fut complètement déclinée. Ce parti l'eût sauvé. Quant à toutes ces intrigues, elles ont à peine duré un mois, en voici la preuve. C'est dans le courant d'avril qu'est mort le précédent mufti, le sage ami de Sélim; c'est à la fin du même mois que son successeur est entré en fonctions. A ce même moment, le grand-vizir est parti pour le Danube et a nommé son substitut son kaïm-mékam; or, une fois au pouvoir, un mois a suffi à ces deux ambitieux pour satisfaire leurs mauvaises passions. Ce sont eux qui ont fomenté la révolte aux châteaux du Bosphore, qui ont consigné les troupes régulières dans leurs casernes; eux qui ont fait mettre à mort les ministres et autres hommes d'Etat, dévoués au Sultan. Eux enfin, qui seuls ont recueilli les fruits de ce grand complot. Maintenant ils sont sans rivaux et plus maîtres que le Sultan Mustapha, prince de vingt ans, dont on ignore les facultés, le caractère, et sans aucune expérience d'ailleurs. Comment soupçonner la trahison de fonctionnaires si près du trône? Non, Sire, cette révolution, qui bouleverse l'empire ottoman, a été ourdie ténébreusement et sans complices. Il n'y a eu que des instruments. Elle était impossible à prévenir!

— Mais lorsqu'elle éclata, comment n'a-t-on rien fait? Personne n'a donc fait son devoir?

— Sultan Sélim, en demeurant dans son palais, s'est abandonné lui-même. Il a laissé le champ libre à ses ennemis, et dans sa déplorable confiance, c'est sur eux qu'il comptait pour le sauver. L'un s'est vengé et est grand-vizir; l'autre, le mufti, en ruinant la réforme et en renversant Sélim, son plus ferme appui, s'est constitué l'homme le plus important de l'empire.

Quant à l'insurrection, j'ai été témoin de ses premières violences. Elle a commencé sur le Bosphore, à la batterie de Kéredji-Bournou; c'était le mardi 26 mai; j'étais à Thérapia, chez le ministre d'Espagne, marquis d'Alménara, dont le jardin donne sur le Bosphore même. Là, nous vîmes apparaître à l'horizon le bateau d'un haut fonctionnaire, reconnaissable au nombre de ses rameurs. Il passe à cent pieds de nous, rasant la côte d'Europe avec une extrême vitesse. C'était Mahmoud-Effendi avec son secrétaire. L'ayant reconnu, je le saluai de la main. Tous deux me rendirent amicalement mon salut. Ce fut le:

Digitized by Google

te morituri salutant. Les malheureux fuyaient devant leurs assassins!

De retour à l'ambassade, le bruit se répandit aussitôt que Mahmoud-Effendi venait d'être assassiné à sa batterie.

— Ce n'est pas possible, m'écriai-je, je viens de le voir sur le canal, il y a une demi-heure!...

On insista, car suivant d'autres renseignements il avait été tué en débarquant au village de Buyuck-Déré. Cette dernière version était exacte. En ce moment une forte fièvre retenait l'ambassadeur au lit; je m'offris à aller aux informations, et je partis accompagné d'un janissaire du palais. Arrivé à la prairie de Buyuck-Déré, je vis deux corps gisant à terre, à six pas du rivage. Les deux fugitifs avaient reçu la mort en débarquant. Leurs corps étaient couverts.

— Qu'est-ce? demandai-je.

— C'est Mahmoud-Effendi et son secrétaire.

— Voyons-les; et je levai avec l'assentiment du gardien la natte de jonc jetée sur leurs cadavres.

Ce soldat en pantoufles et à jambes nues me laissa faire. Son calme attestait qu'il était étranger au meurtre. Il n'avait d'autre arme qu'un bâton et d'autre fonction que de garder ces corps près d'une petite masure et d'un berceau de vigne attenant, où l'on prenait le café.

— Mais à ce moment, dit l'Empereur, ne pouvait-on étouffer l'insurrection? Il y a loin de là à une révolution!

— Assurément, on le pouvait. Si le Sultan eût fait marcher ses Nizam-Djédid et une compagnie d'artillerie, il eût eu bon marché des rebelles; mais on le trompait, et il a secondé la trahison par son inaction: Il n'a donné aucun ordre. Sa grande faute est d'être resté enfermé dans le sérail : au dire de tous, c'est ce qui l'a perdu.

— Pauvre Sélim! répéta Napoléon avec intérêt; puis il se promenait, il s'arrêtait, et après un moment il me questionnait de nouveau.

— Mais ces compagnies d'artillerie dont vous parlez, est-ce quelque chose? Qu'y a-t-il de vrai dans leurs progrès?

— Généralement on les trouve belles, ainsi que les batteries. Le colonel du génie Leclerc, du corps du général Marmont, avec qui je les ai visitées, les a trouvées irréprochables.

— De quelle force?

— Deux batteries de douze pièces chaque. Celle d'Europe, de Kéredji-Bournou, où a commencé l'insurrection, et celle d'Asie, toutes les deux à fleur d'eau. A l'entrée de la mer Noire, des deux côtés du canal, sont deux châteaux armés, Rouméli-Fénéri et Anatoli-Fénéri (fanaux d'Europe et d'Asie), puis enfin deux autres batteries plus rapprochées de Constantinople.

— A celles dont vous parlez, quelle largeur a le Bosphore?

Digitized by Google

— Il a, je crois, sept à huit cents toises entre les points les plus rapprochés, et douze à quinze cents dans la plus grande largeur; les feux se croisent, mais sont trop éloignés, dit-on, pour que le tir soit sûr. L'emplacement était choisi depuis longtemps par des ingénieurs européens, mais il n'existait aucuns travaux. Le général Sébastiani a fait comprendre au Divan, que si les Anglais avaient échoué aux Dardanelles les Russes pourraient réussir sur le Bosphore. Maintenant, il est à l'abri d'un coup de main. On s'est mis à l'œuvre, et cela a été promptement terminé. C'est précisément quatre jours avant la révolte que j'ai visité ces batteries, en commençant par celle d'Asie, en face de Thérapia. Ce fut Mahmoud-Effendi, la première victime de ce mouvement, qui nous en fit les honneurs. Il parlait bien français, avait voyagé en Europe et résidé comme ministre à Londres. Ces postes, au dire du colonel Leclerc, étaient établis dans de bonnes conditions et armés de belles pièces en bronze. Les hommes portaient bien leur nouvel uniforme. En les voyant obéir avec ponctualité et intelligence, nous ne pûmes qu'être fort étonnés de leurs progrès. Notre visite était prévue, il est vrai; le zèle était sûrement stimulé par des récompenses, moyen magique chez les Turcs, mais il y avait de la vivacité, de l'adresse et un esprit militaire prononcé. Le moral de l'armée avait été retrempé par le succès obtenu contre la flotte anglaise, et aussi par la discipline qui s'était montrée sévère. Le capitan-pacha, ayant abandonné son poste, fut destitué et exilé. Feizi-Ali, commandant des Dardanelles, eut la tête tranchée.

— Mais, dit l'Empereur, que sont devenues les nouvelles troupes dans cette bagarre?

— Les nizam-djédid sont entièrement dispersés et rentrés dans leurs foyers. Leurs casernes étaient au pillage quand j'ai quitté Constantinople; l'opinion est exaspérée contre le nizam-djédid. Toutes les révolutions ont un mot de ralliement: A bas le nizam-djédid est le mot de celle-ci. Les meneurs exploitent l'attachement du peuple à ses vieux usages. Ailleurs, il faut des idées nouvelles pour remuer les masses, là c'est le contraire. Les populations sympathisent avec tout défenseur des vieilles coutumes, et lui prêtent appui au besoin. Depuis que le gouvernement s'occupe d'améliorations tous les chefs de révolte ont suivi cette voie. Plus les idées marchent, plus ils se montrent immobiles. Ce fut la tactique de Passawan-Oglou, qui vient de mourir, certainement le plus redoutable et le plus habile d'entre eux; Passawan-Oglou ne fut point novateur.

— C'est juste, dit l'Empereur.

— Sultan Sélim l'était, mais il manqua de génie pour fonder ce qu'il entreprit.

— Et vous pensez que ces innovations seules sont cause de l'insurrection?

Digitized by Google

— Cause pour le peuple, prétexte pour les chefs; la population de Constantinople est moins ignorante que celle des provinces; cependant on voit ce qu'elle fait. Tous les partisans de la réforme, ministres, généraux, administrateurs ont été proscrits, massacrés, mis en pièces; il en est dont on a dévoré les chairs palpitantes! Une fois les passions excitées, elles ont dépassé le but; voilà pour l'institution : quant au détrônement de Sélim, la population n'y pensait point; il appartient exclusivement au kaïm-mékam et au mufti. Ils y ont vu la garantie de leur vie et n'ont plus hésité. On aurait pu pressentir ce résultat aux paroles du mufti, propres à égarer l'opinion contre ce prince. L'interruption du voyage de la Mecque avait été signalée par lui comme la preuve d'un règne privé de la faveur céleste. Hardiesse significative dans la bouche de ce personnage!

— Mais, reprit l'Empereur, qu'est-ce que tout cela deviendra?

— C'est trop récent pour en juger; on se demande ce que feront les chefs de l'armée du Danube. L'ancien grand-vizir est un homme médiocre, sans valeur politique; l'aga des janissaires a un grand dévouement pour Sélim; Mustapha-Baïractar, qui commande à Routschouk, a plus d'énergie et d'habileté que les deux autres; il est tout particulièrement attaché à Sélim qui l'a comblé.

— Ses sujets sont des barbares, des brutes, dit Napoléon! Sultan Sélim était trop bon, trop supérieur à eux, ils le renversent! Qu'est-ce que tout cela deviendra? répétait-il en se promenant. Puis, s'arrêtant, il me regarda fixement, et reprit : Quelle est votre opinion à vous?

— Sire, je crois mieux faire en donnant à Votre Majesté celle de M. Ruffin, conseiller de son ambassade, l'homme qui possède le mieux les affaires du Levant : « Le trait saillant de cette horrible catastrophe, m'a-t-il dit, c'est qu'on a détrôné le Sultan, et qu'on ne l'a point tué; cela est rare dans les révolutions de l'Orient : ainsi, celle-ci s'est faite pour combattre la civilisation, et dans ses plus grands excès elle lui rend hommage. C'est l'indice que la semence a pénétré; le plus terrible ouragan passe, mais pour reprendre l'œuvre il faudra de l'habileté et un grand caractère. Les janissaires et les ulémas ont été plus forts que Sélim, et quoiqu'il fut aimé, les autres classes ont laissé faire. »

— Cependant, dans Constantinople le peuple a reconnu son successeur?

— On l'y a proclamé, oui, mais la classe qui répond chez nous à la bourgeoisie n'y est pour rien; les propriétaires, les commerçants, les hommes éclairés, ont gardé le silence, contenus qu'ils étaient par les janissaires et la plus vile populace.

— Mais le nouveau Sultan, qu'est-il donc à Sélim?

— Son neveu; Sultan Sélim n'a point eu d'enfants; une opinion généralement répandue, mais qui n'est basée sur aucun document légal, c'est que tout souverain qui, après sept ans de règne, n'a point de postérité, est indigne du trône. Votre Majesté sait que l'héritier pré-

Digitized by Google

somptif est toujours enfermé. En appelant au trône Sultan Mustapha, on a agi pour lui, mais sans lui; la chose faite, il n'avait d'autre alternative que de régner ou d'être mis à mort par ordre de Sélim. Ce prince sans énergie, mais plein d'humanité, n'a pas eu la pensée de s'en défaire, et a préféré abdiquer.

Napoléon passa ensuite à un autre ordre d'idées :

— Quand êtes-vous parti de là-bas?

— Le premier juin, dès que les portes ont été ouvertes; j'ai des nouvelles du Danube, par un M. Timoni, drogman de la légation de Danemark avec lequel j'ai fait la route. Il paraîtrait que les événements de la capitale ont causé quelqu'agitation à l'armée du Danube; le bruit en courait à Widdin, mais on ne sait rien de certain. Comme les chemins étaient peu sûrs en arrivant vers cette ville, nous avons eu jusqu'à quatre-vingts hommes d'escorte. Des bandes indisciplinées, dirigées contre les Serviens, dévastaient tout; en avant de Widdin les deux partis étaient aux prises; on y est barricadé, et sous ces murs les chiens mangent les cadavres.

— Fi l'horreur!

— Ne pouvant plus continuer par terre, nous avons obtenu du pacha un bateau ponté, à l'aide duquel nous avons remonté bien péniblement le Danube pendant quarante-huit heures: Le jour nous restions couchés pour n'être point aperçus; la nuit nous jettions une pierre, en guise d'ancre, loin du rivage, comme moyen de n'être pas surpris et égorgés; tout cela nous a fort retardés, mais il s'agissait moins d'aller vite que de passer sûrement.

— Quel diable de voyage!

— A Vienne nous nous sommes quittés pour nous diriger, lui sur Copenhague, et moi sur Varsovie.

— Etait-ce donc votre chemin de passer par Vienne?

— Non, il est vrai; aussi, il y a deux mois, en retournant de Varsovie en Turquie, ai-je pris la haute Hongrie pour rejoindre à Pesth la grande route de Constantinople; mais alors, j'ai failli disparaître dans les neiges et les fondrières des Krapacks. Cette fois, j'ai préféré prendre par Vienne pour être plus tôt renseigné sur Votre Majesté.

— Où avez-vous appris la bataille de Friedland?

— Les premiers bruits à Varsovie; on l'ignorait complétement à Vienne.

— C'est étonnant! quoi, pas avant Varsovie?

— Non, j'ai passé le Danube à Orsova, le 14 juin, jour même de la bataille : il y a moins loin de là à Vienne que de cette ville à Friedland.

— Oui, oui!

— Je n'ai même su ni le nom de la bataille, ni son importance, c'est à dix lieues d'ici seulement que l'adjudant Guilleminot me les a fait connaître.

Digitized by Google

L'Empereur garda quelques moments le silence, puis il dit en me regardant :

— L'Empereur Alexandre ne sait pas un mot de tous ces événements; je vais l'en instruire, cela l'intéresse.

C'était la première fois que je parlais à Napoléon, et la pensée de le voir me troubla plus que sa présence même. Le premier étonnement passé, son ton naturel et attentif me mit pleinement à l'aise; il questionnait bien, écoutait de même, et par là faisait valoir son interlocuteur. On m'avait prévenu qu'il aimait volontiers les détails; à cet égard, je me tins d'abord dans une grande réserve, attendant que le cours de la conversation m'autorisât à lui en donner; je répondais et ne dialoguais pas. Cette façon d'être, toute mesurée, toute respectueuse, ma familiarisait avec un tel tête à tête. Bientôt l'ordre et la nature de ses questions donnèrent à cette audience une marche vive et sincère, qui me rendit les réponses faciles; serait-ce que dans les contacts de l'intelligence on emprunte des reflets à son interlocuteur? Au moment où un court silence me fit pressentir l'instant de me retirer, l'Empereur fit un pas vers moi, et me dit avec bonté :

— Vous êtes attaché à Constantinople?

— Oui, Sire; et je risquai d'ajouter : je l'ai été à Saint-Pétersbourg pendant deux années, de 1802 à 1804.

— Avec Hédouville?

— Oui.

— Et vous n'êtes pas secrétaire?

— Non, Sire.

Alors, par un léger mouvement de tête il indiqua la fin de cette audience, qui avait duré une heure et demie, et la termina par ces mots : « Allez vous reposer, vous devez être fatigué. »

Au moment où je sortais, M. de Talleyrand entra; il apportait la dépêche dont j'avais commencé le déchiffrement. En me revoyant à dîner, ce ministre me dit : « Vous avez fait une longue séance avec » l'Empereur, il a été content de vous, et me l'a dit deux fois; vous » irez à Saint-Pétersbourg comme secrétaire d'ambassade. »

BARON PRÉVOST.
ancien secrétaire d'ambassade.

Digitized by Google

MALTE

DEPUIS 1798.

I

On sait comment l'île de Malte passa, en 1798, au pouvoir de la République française. L'ordre illustre qui, depuis près de trois siècles, y dominait, souvent avec licence et tyrannie, avait pour grand-maître un certain Hompesch, créature de l'Autriche. Bonaparte, cinglant vers l'Egypte, fit chemin faisant cette conquête, si tant est que cette facile prise de possession mérite ce nom.

Selon M. Miége, dans son *Histoire de Malte*, et toutes les pièces qu'il apporte à l'appui de son sentiment nous paraissent renfermer de grands éléments de conviction, le projet de la conquête de Malte, par la France, remonterait au traité de Campo-Formio (17 octobre 1797). Non que le Directoire eût la pensée de prévenir les puissances rivales, en assurant ainsi notre prépondérance dans la Méditerranée; mais la possession de cette île rendait seule possible l'expédition que le jeune vainqueur de l'Italie rêvait depuis longtemps, en Égypte et dans les contrées mystérieuses de l'Orient. Malte fut donc la compensation que Bonaparte exigea de l'Autriche pour la cession des États-Vénitiens; et l'Empereur, qui n'avait favorisé l'élection de Hompesch [1], sa docile créature, que dans l'espérance d'en faire un jour l'instrument de sa domination, s'applaudit sans doute de s'être par là mis en mesure de ratifier l'une des conditions secrètes du traité. L'on peut supposer aussi qu'en abandonnant à la France cette pomme de discorde, l'Autriche espérait rallumer bientôt la guerre sur le continent, et profiter de l'éloignement de Bonaparte pour recouvrer toutes ses anciennes possessions en Italie.

[1] Elle eut lieu le 16 juillet 1797.

Digitized by Google

Quoi qu'il en soit, maître par le traité de Campo-Formio de Corfou, de Zante, de Céphalonie, de Sainte-Maure, de Cérigo et des villes et ports de l'Albanie; pourvu de tous les agrès, chanvres, cordages, etc., qu'il avait exigés cinq mois auparavant du gouvernement vénitien avec trois millions en espèces, Bonaparte chargea Berthier, son major-général, de faire transporter à Corfou, à Ancône et en France, toute l'artillerie et les munitions de guerre et de bouche qu'il trouverait dans la métropole de la République déchue, ainsi que dans ses places de terre-ferme; de diriger sur Corfou tous les bâtiments à flot dans le port de Venise, et d'échelonner sur les côtes, où devait s'effectuer leur embarquement, les différents corps de l'armée d'Italie qui allaient participer à l'expédition d'Égypte.

L'attention publique, celle des Maltais en particulier, ne tarda pas à se préoccuper vivement de tous ces préparatifs militaires qui emplissaient de leurs rumeurs les ports de Toulon, de Gênes et de Civita-Vecchia. Hompesch, s'en tenant à la dénomination « d'armée d'Angleterre, » donnée aux troupes expéditionnaires, n'en prit ou feignit de n'en prendre aucun ombrage. « Je sais tout, — disait-il à ceux qui l'avertissaient du danger, — j'ai tout prévu; soyez tranquilles! »

L'apparition de l'amiral Brueys (24 février 1798), avec vingt vaisseaux et frégates, vint ôter tout prétexte à cette fausse sécurité. Ce ne fut là, du reste, qu'une reconnaissance, déguisée sous la nécessité d'une relâche dans le port de La Valette; l'escadre française s'éloigna presque aussitôt; mais il n'en fallut pas moins songer à quelques préparatifs de défense. L'Ordre possédait un matériel de quinze mille canons, mortiers et obusiers; trente-cinq mille fusils, douze mille barils de poudre, un immense approvisionnement de bombes et de boulets, deux vaisseaux de soixante-quatre, une frégate, trois galères, deux demi-galions et plusieurs galiottes. L'effectif du personnel se composait de dix-sept mille deux cent quatre-vingt-deux hommes, y compris trois cent trente-deux chevaliers.

Admis dans le sein de la congrégation de guerre, le servant d'armes Tousard, ingénieur en chef de l'Ordre, lui proposa un plan qui l'eût sauvé; car Bonaparte, poursuivi par Nelson, ne se fût certes pas engagé intempestivement dans les opérations d'un siége dont la longueur était évidente et la réussite au moins douteuse. Ce plan consistait à concentrer la défense dans les forts des quatre cités, en y appelant tous les habitants de la campagne, avec leurs familles et leurs bestiaux; à les armer et à les répartir, avec la milice, dans les fortifications. Mais Tousard était véhémentement suspecté de pencher vers les principes de la Révolution française, et la congrégation de guerre, comptant peu d'ailleurs sur la fidélité douteuse des Mal-

Digitized by Google

tais, repoussa ce plan judicieux et adopta la résolution insensée de soutenir la lutte, non-seulement dans les cités et les forts, mais encore sur les côtes de l'île.

Le 6 juin, la première division de la flotte française vint se déployer, à portée de canon, devant le port de La Valette; puis elle vira de bord, et fut rejointe le 8 par une seconde division, à laquelle la troisième se rallia dès le 9 au matin. Bonaparte et Brueys ouvraient la marche, montés sur le vaisseau l'*Orient*. A une heure après midi, la flotte tout entière, composée de cinq cents voiles, s'étendait de Gozze jusqu'à Marsa-Scirocco, menaçant la côte sur tous les points susceptibles d'attaque.

Bonaparte essaya d'abord une négociation : il demanda que toute sa flotte entrât dans le port pour y faire de l'eau et s'approvisionner de vivres. Hompesch, tout troublé, convoqua le conseil, auquel fut soumise la demande du général. Le traité d'Utrecht (art. 13) avait établi qu'il ne pourrait jamais être reçu dans le port de Malte plus de quatre bâtiments à la fois, appartenant aux parties belligérantes[1]. Cette considération, alléguée par le bailli Vento des Pennes, l'emporta sur les avis plus sages du vieux commandeur de Vargas, qui représenta vainement au conseil combien les circonstances étaient changées. Un refus formel fut donc signifié à Bonaparte; et aussitôt le général, éclairé par l'agent français Canuson sur la véritable situation de la place, ainsi que sur l'esprit de la population, ouvrit un feu terrible sur toute la ligne.

Des quatre plans de conquête communiqués au Directoire, par des Maltais eux-mêmes auxquels la domination de la France semblait plus avantageuse que toute autre, il n'y en avait qu'un qui fut alors praticable : celui qui combinait un brusque envahissement de la campagne et une escalade d'emblée, avec plusieurs attaques simulées sur divers points, afin de diviser les forces de l'ennemi. D'après ce plan, exécuté avec une audace extraordinaire, l'armée française effectua son débarquement sur tous les points du littoral, le 10 juin (22 prairial an VI), malgré le feu des batteries et de quelques bâtiments sortis du port. Nos soldats enlevèrent au pas de course les redoutes et les tours; la campagne fut envahie, et les habitants refluèrent en foule, avec leurs femmes et leurs enfants, vers la ville. Tout n'était pas perdu cependant, car ces hommes réclamaient énergiquement des armes pour combattre. On leur distribua de la poudre vieille et des balles de différents calibres, afin de confectionner des cartouches, tandis que nul n'ignorait que les magasins de l'artillerie en

[1] M. Thiers s'est trompé, en disant que les règlements ne permettaient pas d'admettre plus de *deux* vaisseaux à la fois (*Histoire de la Révolution française*, t. X.) Voir le traité d'Utrecht.

Digitized by Google

contenaient plus de quarante mille toutes prêtes. Le peuple alors cria à la trahison. Et le grand-maître, — sans qu'on doive pourtant faire précisément peser une aussi sévère accusation sur sa tête, — ne fit, il faut bien le reconnaître, rien qui rappelât l'ancienne réputation de fermeté, de bravoure et de dignité de ses vaillants et glorieux prédécesseurs.

Malte, sauf la Cité Valette tout entière, fut bientôt au pouvoir de Bonaparte. Pendant que ses lieutenants Desaix et Baraguay-d'Hilliers s'emparaient, l'un de la partie orientale, l'autre de la partie occidentale de l'île, lui-même, placé au centre avec Vaubois, emportait la cale de Saint-Julien, balayant devant lui la milice indigène et marchant sur la Cité Vieille, qui s'empressa de capituler. Le Gozze, en même temps, ne pouvant résister aux deux demi-brigades d'infanterie, conduites par le général Régnier, capitulait également. A la cité Valette, toute intention sérieuse de résistance n'était pas encore abandonnée; mais il y régnait une confusion, un découragement, qui paralysaient tout plan de défense. La populace, exaspérée, accueillait sans réflexion les récits les plus faux, les nouvelles les plus sinistres. Quant au gouvernement, il avait ordonné une procession générale, dans laquelle la statue de saint Paul, patron du pays, devait, portée par tout le clergé de la ville, parcourir les bastions opposés à l'ennemi. Les Français, en effet, ayant investi la place, depuis le fort Risacoli jusqu'au fort Tigné, avaient disposé tout avec une admirable célérité pour donner à la fois l'assaut à ce dernier fort, bombarder la cité et ouvrir une brèche dans les bastions du fort Saint-Elme. Tousard insistait encore pour faire adopter son plan de défense; et le peuple, passant tour à tour, avec sa mobilité accoutumée, d'une extrémité à l'autre, tombait tantôt dans un profond découragement, tantôt se livrait à des actes de violence contre ceux qu'il soupçonnait de favoriser, soit par des signaux, soit même par de simples vœux, les armes des Français.

C'était le moment pour le corps des jurats d'intervenir au nom de la nation maltaise, puisque le gouvernement semblait s'abandonner lui-même. Une députation, conduite par Joseph Guido, suppléant à la cour criminelle de la cité Valette, se présenta donc devant le conseil, afin de le prier de conclure avec Bonaparte une suspension d'armes, motivée sur l'ignorance où l'on était des causes d'une pareille guerre, les chevaliers et les Maltais ayant été jusqu'alors regardés comme amis de la France. Cette démarche, conforme d'ailleurs aux prescriptions du code municipal promulgué par le Code Rohan, excita un effroyable orage dans le conseil. Le vice-chancelier bailli Caravaglio ne parlait de rien moins que de faire pendre tous les membres de la députation; mais Hompesch, qui voulait gagner du temps, leur com-

Digitized by Google

manda seulement de se retirer, en leur promettant que l'on aurait égard à leur supplique.

Sur ces entrefaites, deux chevaliers ayant été massacrés, au poste de la *Cotonera*, par les habitants de Burmola, chargés de le défendre, et que, dans leur intolérable orgueil, ils avaient eu l'imprudence de frapper, cette nouvelle acheva de faire perdre la tête au grand-maître. Croyant dès lors sa vie menacée, aussi bien que celle de tous les membres de l'Ordre, il accéda à la demande d'une suspension d'armes, formulée par les jurats, et dépêcha au général en chef de l'armée française, afin d'en obtenir des conditions meilleures, le commandeur Bosredon de Ransijat, trésorier de l'Ordre, qu'il avait emprisonné la veille au fort Saint-Ange, comme partisan déclaré de l'invasion [1]. Bonaparte, pressé d'en finir, réduisit la durée de l'armistice à vingt-quatre heures, et y attacha la condition expresse que le grand-maître nommerait des plénipotentiaires pour traiter de la capitulation. Le mot une fois prononcé, Hompesch permit aux jurats de choisir eux-mêmes quatre députés, auxquels serait remis le soin des intérêts propres du peuple maltais. Par ménagement pour « l'honneur chevaleresque, » Bonaparte voulut bien écarter toute expression blessante, et se servit, pour qualifier cette véritable reddition, du terme *convention*. L'article premier, qui abandonnait la souveraineté de Malte et de ses dépendances à la République française, passa d'abord sans la moindre objection de la part du bailli Frisari, représentant accrédité du Roi des Deux-Siciles auprès de l'ordre de Saint-Jean, non plus que de la part des Maltais eux-mêmes; Frisari avait pourtant à réserver le haut domaine de son maître; les autres pouvaient contester la légitimité de cette cession, qu'il n'appartenait nullement à l'Ordre de faire. Bonaparte, en retour, et tout en déclarant que la France ne reconnaissait plus ni corporations ni priviléges, agréa que l'article sept de la convention portât que le peuple de Malte et de Gozze conserverait intactes ses propriétés, ses franchises, avec le libre exercice de la religion catholique. Quant aux chevaliers de la langue de France, dont le commandeur de Ransijat avait longuement débattu les intérêts politiques et pécuniaires, il leur alloua, dans l'article quatre, une pension de sept cents francs, qui, pour les sexagénaires, fut élevée à mille francs; il offrit, en outre, aux chevaliers des autres langues sa médiation pour leur faire obtenir dans leur patrie la jouissance des biens magistraux. Restait à statuer sur le sort

[1] On ne peut nier que les jeunes chevaliers, imbus des idées de 89 et convaincus que leur Ordre était menacé d'une ruine imminente, n'eussent le désir de voir Malte au pouvoir de la France; mais il est absolument impossible d'apporter contre eux aucune preuve sérieuse de trahison.

Digitized by Google

du grand-maître [1]. Bonaparte promit, à cet égard, d'intervenir au congrès de Rastadt pour que le comte de Hompesch fut investi, en Allemagne, d'une principauté égale en revenu à ce qu'il touchait à Malte, lui assurant, à son défaut, une pension viagère de trois cent mille francs et une indemnité de six cent mille comptant (art. 2).

Le bailli Frisari ayant, à la signature du traité, manifesté de tardifs scrupules, le vainqueur lui ferma la bouche par ces mots : « Que » votre Roi, dit-il, ose réclamer, et la République française l'aura » bientôt fait taire à coups de canon. » Lorsque vint le tour de signer du chef de la secrétairerie d'Etat, M. Doublet, à qui Hompesch avait confié ses intérêts personnels, il refusa la plume et rien ne put vaincre sa résistance. Rentré à La Valette, l'intrépide plénipotentiaire essaya de communiquer un peu de son énergie au grand-maître. On pouvait encore, comme il le lui dit, se retrancher avec succès dans la cité, y mourir les armes à la main, ou arracher du moins au vainqueur une capitulation plus honorable. Cependant, si les citadins gardaient une attitude impassible, toutes les passions populaires ne cessaient de fermenter à la Colonera et à Burmala ; si bien qu'après que la capitulation eut été signée, sans modification aucune, et publiée au son du tambour, il ne fallut rien moins que l'intervention de l'évêque pour engager les gens de la campagne à rentrer chez eux.

Le 13 juin au soir, Bonaparte, précédé d'une demi-brigade et escorté de son état-major, prit possession de la cité Valette. « Nous » sommes heureux qu'il y ait eu quelqu'un dans la place pour nous » en ouvrir les portes ! » s'écria Caffarelli-Dufalga frappé d'étonnement à l'aspect de ces formidables fortifications ; mot spirituel, et qui témoigne bien de la conviction où chacun était, dans l'entourage du général en chef, que le grand-maître, s'il n'était pas réellement d'intelligence avec lui, n'avait rien fait non plus qui dût le mettre à l'abri du soupçon. — « Les chevaliers ne firent rien de honteux, a dit » Napoléon à Sainte-Hélène, mais ils furent livrés ; le succès de la » prise de Malte était assuré avant de quitter Toulon. » — Contre qui interprétera-t-on cet aveu ? que le lecteur en décide. La connivence de Hompesch restant même douteuse, ce fait seul d'une pension et d'une indemnité pécuniaire stipulés à son profit laisse la porte ouverte aux suppositions. — Ce qui demeure positif, incontestable, c'est que toute sa conduite, dans des circonstances si critiques et si grandes, fut em-

[1] Faisons ici une simple remarque : Malgré les énormes réductions que l'ordre avait subies dans ses revenus, puisque, dans l'espace de dix ans, les recettes étaient tombées de deux millions cinq cent trente mille cinq cent quatre-vingt-dix-neuf francs à neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille cent dix-neuf ; le grand-maître Hompesch n'en perçut pas moins, pendant toute la durée de son magistère, pour son budget particulier, et sans diminution aucune, la somme annuelle de *cinq cent trente-sept mille sept cent quatre-vingt-quatorze francs*

Digitized by Google

preinte de la plus déplorable faiblesse ; il ne sut pas même tomber avec dignité, ni conserver dans sa chute au moins une apparence de noblesse et de fierté. Il sollicita, le 15 juin, une audience de Bonaparte, et eut le triste courage de se présenter à cette entrevue suivi de tous ses chevaliers, qui avaient la rage dans le cœur et la rougeur sur le front. Trois jours après, car on l'avait invité à quitter Malte dans le plus bref délai, le dernier grand-maître de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, revêtu du manteau de pointe et entouré de ses gardes, sortit pendant la nuit du palais magistral, et alla s'embarquer dans le port de La Valette, sur un vaisseau marchand que devait escorter une frégate française. Ce n'était pas ainsi que, plus de deux siècles auparavant (1er janvier 1523) Villiers de l'Isle-Adam, après avoir tenu tête à cent cinquante mille turcs, pendant un siége de six mois, s'était éloigné de Rhodes, accompagné de cinq mille hommes, et emportant avec lui l'estime et l'admiration de Soliman.

Le séjour de Bonaparte à Malte fut très court. Craignant, non sans raison, d'y être atteint par Nelson, et retardé dans sa marche vers l'Egypte, il en partit le 18 juin, laissant le commandement militaire de l'île au général de division Vaubois, qui, après avoir déployé une grande habileté dans les opérations du débarquement, s'était concilié l'affection des indigènes, charmés de sa sagesse et de sa douceur. Malte reçut, pour la mettre à l'abri d'un coup de main, une garnison de quatre à cinq mille hommes, et en même temps il fut pourvu, par des réglements administratifs, à l'établissement du régime municipal dont les habitants devaient jouir sous la protection de la République. Ces réglements divisaient le territoire tout entier en huit cantons, savoir : — deux (est et ouest) dans la *cité de Malte*, nouvelle dénomination qui comprit les cités Valette, Floriane, La Sangle, Victorieuse et Burmola ; un dans la Cité-Vieille, englobant son faubourg et ses dépendances, et cinq dans tous les casaux. Chaque canton fut doté d'une municipalité, composée d'un maire, de quatre adjoints et d'un secrétaire ; on y plaça aussi un juge-de-paix avec son greffier.

Le jour même où Bonaparte entrait à La Valette, c'est-à-dire le 13 juin, l'amiral anglais était en vue de l'île de Corse. On s'est étonné qu'au lieu de cingler immédiatement sur Malte, il ait dirigé son escadre sur Naples, se contentant d'envoyer dans diverses directions quelques bâtiments. S'il eût pris le premier parti, une bataille navale était sans doute inévitable, car le vainqueur de l'Italie, qui disposait d'ailleurs de forces supérieures, n'eût certes pas reculé devant un combat. D'un autre côté, peut-on supposer que Nelson, dont l'audace était bien connue, ait été arrêté par la crainte d'un revers ? Tout prouve, au contraire, que s'il ne chercha pas à troubler la fortune de l'heureux capitaine français, il ne fit en cela qu'obéir à un calcul et

Digitized by Google

aux instructions positives de son gouvernement. Les Anglais, en effet, comptaient d'avance sur les embarras intérieurs qui ne pouvaient manquer de compromettre la situation des Français après le départ de leur flotte; et, comme l'a très sainement remarqué M. Miège, ils jugèrent plus facile de se saisir ultérieurement de cette conquête que de la disputer à toutes les forces d'une expédition commandée par Bonaparte en personne. Il le faut d'ailleurs avouer, de grandes fautes furent commises. Bonaparte avait, il est vrai, tout prévu, tout réglé avec son coup d'œil et sa précision accoutumés, mais une fatale division éclata bientôt entre le commandant militaire Vaubois et le commissaire civil Regnault de Saint-Jean d'Angely, mésintelligence entretenue avec un art perfide par quelques membres de l'Ordre déchu, à qui l'on avait eu l'imprudence d'accorder un permis de séjour dans l'île. Le Directoire, de son côté, ne songea pas même à profiter de l'éloignement de Nelson pour ravitailler Malte et pour compléter l'effectif de l'armée que nous y avions laissée; et lorsque, après le désastre d'Aboukir, un blocus devint imminent, il ne fit qu'aggraver le mal en investissant des pouvoirs les plus étendus des hommes avides ou incapables.

Vaubois et la commission du gouvernement semblaient frappés d'un esprit de vertige; on ne saurait être plus violent et plus impolitique qu'ils ne le furent. C'est ainsi que, sur un premier refus des marins maltais de s'enrôler au service de la France, on en décréta d'arrestation plus de deux cents. Ces hommes, étant parvenus à s'échapper, se réfugièrent dans les casaux et y semèrent le trouble. Vint ensuite le désarmement général des habitants, et cette mesure, en témoignant d'une excessive défiance, ne pouvait que blesser profondément leur juste fierté. La nomination de plusieurs chevaliers à des emplois importants avait excité des réclamations assez vives; on ne prit que des précautions insuffisantes pour calmer le mécontentement; il fallait des ménagements infinis pour habituer peu à peu ce peuple, rempli de préjugés, au jeu pacifique et régulier des institutions nouvelles dont l'avait doté Bonaparte : si libérales et si larges qu'elles fussent, il leur eût préféré peut-être le maintien définitif du Code Rohan, où il retrouvait du moins comme une ombre de ses vieux priviléges. Au lieu de procéder avec circonspection, Regnault de Saint-Jean-d'Angely, emporté par la fougue de l'âge, du caractère, et sans doute aussi d'une conviction alors toute républicaine, voulut lui imposer de haute-main un système administratif et politique que la population n'était pas en état de comprendre. Foulant aux pieds brutalement tous les souvenirs du passé, souvenirs de dépendance mais de gloire en même temps, et chers, à ce titre, aux Maltais, le commissaire civil alla jusqu'à décréter la destruction, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur

Digitized by Google

des édifices publics et des maisons particulières, de toutes les couronnes, fleurs-de-lys et autres emblêmes du blason et de la féodalité, auxquels dut être substitué un drapeau tricolore orné du bonnet phrygien. Il saisit également les biens des communautés supprimées, et ordonna que les religieux du même ordre fussent réunis dans un seul couvent.

C'en était assez pour que la désaffection, la colère, la haine, fissent de rapides progrès parmi les habitants de toute classe; la France devint l'ennemi commun contre lequel se tournèrent en secret les vœux et les efforts. On ne lui tint pas même compte des innovations et des réformes utiles qu'elle seule pouvait concevoir et accomplir : telles, par exemple, que la protection dont furent entourés, par la loi nouvelle, les bâtards nés de père et de mère libres; le bénéfice de la loi française accordé aux enfants naturels que les chevaliers avaient laissés à Malte; l'application des biens de tous les couvents supprimés au soulagement des pauvres; l'abolition des tribunaux de l'inquisiteur, celle des substitutions et de l'impôt inique que l'Ordre avait fait peser sur tout laboureur qui attelait deux animaux de même espèce à sa charrue. Les préventions furent poussées si loin, que, sur les registres ouverts dans les municipalités pour que chaque Maltais y exprimât son sentiment sur la réunion de l'île à la France, on ne trouva pas plus de vingt-huit signatures, et lorsque les Anglais se furent emparés, aux attérages de la Sicile, de l'une de nos frégates, *la Sensible*, où étaient déposés tous les trophées de la conquête, « cette capture, dit M. Miège, » fut regardée, par les Maltais superstitieux, comme un acte de la » justice divine. »

La nouvelle de la défaite d'Aboukir n'était pas encore parvenue à Malte, qu'il y courait déjà comme une sourde rumeur que l'île serait prochainement bombardée par les Anglais. Nul ne croyait plus à la durée de notre domination; les biens nationaux ne trouvaient pas d'acheteurs; la fermeture des couvents passait pour une spoliation et un sacrilége; la malveillance avait aussi répandu le bruit d'une augmentation dans le prix du blé. Regnault de Saint-Jean-d'Angely, dans ces circonstances difficiles, eut le tort de promulguer, sur les baux des terres appartenant au domaine public, deux arrêtés qui, nécessaires en droit, n'en portaient pas moins un notable préjudice aux anciens fermiers. Le journal que le gouvernement avait fondé à Malte se permit, à la même époque, d'indécentes railleries contre le Pape, et l'on apprit en même temps la protestation du grand-prieuré de Russie contre la capitulation de Hompesch (3, 10 fructidor an VI, — 20, 27 août 1798).

Toutes les rancunes amassées contre les Français éclatèrent soudainement; l'insurrection commença le 2 septembre (16 fructidor), au

Digitized by Google

Rabatto, faubourg de la Cité-Vieille. Le capitaine Masson, qui en avait le commandement, y fut massacré. Maîtres de l'église Saint-Paul, les insurgés ameutèrent aux sons du tocsin les paysans des casaux, et, arrachant de tous les édifices publics le drapeau de la République française, y arborèrent l'étendard à deux couleurs de l'île de Malte. La révolte s'étendit en quelques heures sur tous les points, et Vaubois, qui avait en vain essayé de dégager la garnison de la Cité-Vieille, considérant que ses troupes suffisaient à peine pour garder l'immense étendue des fortifications, prit le parti d'abandonner la campagne aux Maltais, et de concentrer la résistance dans les autres cités et dans les forts [1].

L'une des premières mesures dont s'occupèrent les chefs de l'insurrection fut de déclarer que l'île de Malte rentrait sous l'autorité de son ancien suzerain, le Roi des Deux-Siciles. En conséquence, on envoya au Roi Ferdinand des députés chargés de lui demander son approbation et des secours. Peu de jours après une escadre portugaise, conduite par le marquis de Nizza, se présentait devant Malte au nom de ce Prince, et en commençait le blocus (18 septembre).

Aux quatre vaisseaux et aux deux frégates dont elle se composait, vinrent se rallier bientôt les quatorze vaisseaux, presque tous désemparés, que Nelson ramenait d'Aboukir. Les forces des insurgés furent dès lors organisées militairement; toutefois, l'amiral anglais ne fit d'abord que se montrer; il alla à Naples réparer ses avaries et persuader à Ferdinand de prendre de nouveau les armes contre la France. Le 24 octobre il était de retour à Malte, et sommait Vaubois de capituler, offrant au général de transporter en France, sur trois de nos vaisseaux, *le Guillaume Tell, la Diane* et *la Justice*, dont il demandait que *délivrance lui fut faite*, « toutes les troupes et tous les marins » français actuellement à Malte et au Gozze, sans qu'ils fussent con- » sidérés comme prisonniers de guerre. » La lettre de Nelson était, du reste, conçue dans un style assez singulier : il y protestait que sa démarche ne lui avait pas été dictée par une *curiosité impertinente*, et que son intention n'était autre que de remettre Malte *entre les mains de son souverain légitime;* déclarant que « si ses offres étaient re- » jetées, ou si quelques-uns des vaisseaux venaient à s'échapper, » malgré sa vigilance, il n'entendrait à aucune capitulation que le » général pourrait, par la suite, être obligé de demander aux habitants » de Malte, et que, bien moins, il ne s'intéresserait d'aucune manière

[1] Le baron Azzopardi a prétendu, dans une relation des événements, que les insurgés contraignirent les Français à se renfermer dans les murs. Ceci est tout simplement une forfanterie; si Vaubois, au premier signal du danger, se retira dans les quatre cités et dans les forteresses qui les entourent, quoiqu'il disposât de six mille hommes y compris deux mille marins, c'est parce que la possession de l'île dépend de leur occupation, et que la tactique le voulait ainsi.

Digitized by Google

» pour le pardon de ceux qui avaient trahi leurs devoirs envers leur » pays.» — «Je vous prie de croire, disait en terminant Nelson, que telle » est la détermination d'un amiral anglais. » Vaubois repondit à cette sommation par un billet laconique, dans lequel, lui et le contre-amiral Villeneuve, commandant de la marine, déclaraient que, « jaloux de mériter l'estime de leur nation, ils défendraient La Valette » jusqu'à la dernière extrémité; qu'ils plaignaient les rebelles de la » campagne d'être dupes des conseils de quelques ambitieux, et qu'ils » étaient résolus à repousser leurs efforts avec tout le courage dont » les gens d'honneur peuvent être susceptibles. »

Convaincu dès-lors qu'il serait impossible de réduire la garnison de La Valette autrement que par la famine, Nelson prit immédiatement toutes les dispositions nécessaires au blocus. Il en confia le commandement au commodore Alexandre Ball, et s'éloigna lui-même le lendemain, 25 octobre, emmenant à sa suite l'escadre portugaise, qu'il ne voulait pas laisser devant la place, afin que l'Angleterre eût ses coudées franches dans les évènements qui se préparaient. Oter le premier rôle aux insurgés, s'emparer avec adresse de la direction du mouvement, tout en gardant envers le Roi de Naples les apparences d'un allié sincère, réussir ainsi peu à peu à établir et à faire accepter la domination anglaise, tel était le plan, profondément calculé, du cabinet de Saint-James. On n'a qu'à jeter les yeux sur un opuscule anonyme de cette époque, intitulé : *Conversations*, pour voir en effet la main de l'Angleterre dans l'insurrection des Maltais; seulement, la mine, ayant trop tôt fait explosion, faillit déconcerter ses desseins. Ball, que l'auteur des *Conversations* met en scène avec le marquis de Nizza, qualifie l'insurrection de sotte et extravagante entreprise; il dit que le coup ne fut pas bien prémédité; qu'en restant tranquilles, les insulaires, dont il porte le chiffre à quatre-vingt mille âmes, eussent épuisé les approvisionnements de Vaubois, obligé de les alimenter, et qu'alors on aurait pu contraindre les Français à évacuer la place, au moyen d'un soulèvement général. «Si j'ai flatté leur folle idée d'indé» pendance, dit Ball dans cette pièce, c'est pour les engager à arborer » insensiblement d'abord le pavillon napolitain et ensuite le pavillon de » l'Angleterre..... Il eût été à désirer, je le répète, que l'insurrection » n'eût pas lieu; mais, puisqu'elle existe et ne peut pas nous procurer » la reddition de la place, il convient d'en tirer un autre parti; et, le » plus avantageux, dans tous les cas, sera celui de la faire servir à la » ruine et à la destruction de ses auteurs, sans qu'ils s'en aperçoivent.»

Comme la conduite de l'Angleterre a été de tout point conforme aux paroles attribuées à Ball dans ce document, on serait mal venu, ce nous semble, d'en nier absolument l'authenticité. La surveillance des trois principaux chefs du mouvement pouvait être gênante; mais

Digitized by Google

Nelson les avait déjà gagnés, en faisant briller la mître épiscopale aux regards éblouis du chanoine Caruana et en flattant la petite vanité de ses deux collègues, Vincent Borg et Emmanuele Vitale, qu'il savait dévoués au Roi de Naples. De ces trois hommes, séparés, non par des divergences de vues, mais de caractères, le commodore acheva de faire les créatures aveugles de la Grande-Bretagne, les instruments dociles de ses volontés, lorsque, par la création d'un congrès national, il rendit aux Maltais comme un simulacre de leur ancien conseil populaire. Caruana y représenta le clergé, Vitale la Cité-Vieille, Borg le casal Bircharcara. Ball, qui s'en était attribué la présidence, prit, peu de temps après, afin d'écarter tout soupçon, le titre de gouverneur au nom de Sa Majesté Sicilienne.

Les limites étroites d'un résumé historique nous empêchent de suivre pas à pas la marche persévérante et habile de l'Angleterre dans toute cette affaire de Malte. Elle se mit à l'abri d'abord des prétentions de la Russie, dont l'Empereur s'était fait proclamer récemment grand-maître de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, par la grande-maîtrise de Saint-Pétersbourg (27 octobre 1798), et voulait envoyer à Malte un corps de troupes, afin d'y contrebalancer la prépondérance des forces anglaises. Ball n'eut qu'un mot à dire au congrès, dont tous les membres regardaient les Moscovites comme des barbares et des schismatiques, pour lui faire repousser cette prétention. Il se fortifia, en même temps, d'un secours de treize cents hommes, que lui envoya son gouvernement, sous les ordres du général Graham; si bien, qu'une escadre russe de trois vaisseaux, une frégate et deux bricks, s'étant montrée à l'est, le commodore lui fit enjoindre de s'éloigner; et, obéissant à ses signaux, elle cingla vers la Sicile. L'escadre de blocus se renforça aussi d'un vaisseau, monté par Nelson, qui jeta l'ancre dans le port Saint-Paul, puis d'une frégate et de cinq transports anglais, qui débarquèrent de nouvelles troupes à Marsa-Scirocco. La Valette fut alors serrée de plus près, et l'on démasqua de nouvelles batteries entre les forts Manoel, Tigné et Risacoli; mais le feu de la place y répondit avec une vigueur extraordinaire, et c'est à peine si quelques bombes des assiégeants parvinrent à tomber dans la Cité. Fatigué de ces lenteurs, Nelson reprit la route de Naples (mars, avril, mai 1800).

Il y avait deux ans environ que les Anglais, soutenus par un corps de troupes portugaises et napolitaines, réunis à plus de vingt-cinq mille insurgés, attaquaient en pure perte le seul point qui restât aux Français dans toute l'île de Malte; le blocus en était à son vingtième mois de durée. La garnison, soumise aux privations les plus horribles, menacée en outre d'une conspiration que le Corse Lorenzo, agent de la Russie, avait tramée dans l'intérieur de la place (janvier 1799),

Digitized by Google

avait opposé à tous les périls, à toutes les souffrances, un sang-froid et une fermeté inébranlables. « Dans l'espace de deux années, dit » Boisgelin, il déserta à peine vingt hommes, dont la plupart étaient » des volontaires et des marins. » Vaubois, enfin, sur qui pesait une si lourde responsabilité, s'était montré toujours à la hauteur de la situation : bon soldat, bon administrateur, général même irréprochable aux yeux de tous les hommes du métier, si, usant des droits de la guerre, il eût dès l'origine du blocus expulsé des quatre cités dont il était maître la population de quarante-cinq mille âmes qu'elles renfermaient, et conservé par cette mesure énergique assez de vivres à ses propres soldats pour pouvoir atteindre jusqu'à la signature du traité d'Amiens[1]. N'eût-il pas dû présumer aussi que, se voyant négligés par les Anglais, les insurgés songeraient peut-être à se rapprocher de la France? Cette supposition était d'autant plus raisonnable que, dans les derniers mois du siége, Ball découvrit un vaste projet d'insurrection formé contre lui parmi les habitants de la campagne. Son parti fut dès-lors arrêté : il congédia le congrès, afin de se débarrasser d'un surveillant incommode, et, appréhendant qu'une plus longue résistance n'eût pour résultat de mettre la Cité-Valette entre les mains d'une autre puissance que l'Angleterre, il fit offrir au général français les mêmes conditions honorables que Nelson lui avait déjà proposées.

II.

Le 4 septembre 1800, Vaubois, ayant perdu tout espoir de ravitaillement, resserré d'ailleurs par les batteries ennemies qui s'étaient multipliées autour des ports, crut avoir assez fait pour la dignité de la France et adressa au général-major Henri Pigot, qui avait remplacé Graham, une demande de capitulation. Le même jour, à onze heures et demie du matin, les plénipotentiaires du général anglais se rendirent à La Valette, où ils dressèrent promptement, avec le brave défenseur de la place et le contre-amiral Villeneuve, les principaux articles de la convention. Il fut arrêté que tous les honneurs de la guerre seraient accordés à la garnison; qu'on transporterait nos soldats à Marseille, avec ceux des habitants qui voudraient quitter l'île; que les anciens partisans de notre domination auraient droit à la protection des lois, et que les propriétés des Français établis à Malte seraient respectées.

[1] Vaubois, voyant chaque jour diminuer ses approvisionnements, s'était enfin décidé à renvoyer des cités une partie de leurs habitants. Le général Graham eut la barbarie de refouler sous les remparts de La Valette ces malheureux citadins, dont le nombre ne s'élevait pas à moins de deux mille cinq cents. Ils demeurèrent ainsi exposés au feu des batteries françaises. Vaubois ne put soutenir longtemps un si cruel spectacle et rouvrit les portes aux survivants ; acte d'humanité qui l'honore, mais qui accéléra nécessairement la reddition d'une place déjà affamée.

Digitized by Google

Les Anglais avaient tellement hâte de s'emparer des forteresses, et de les faire occuper par leurs propres troupes à l'exclusion des Napolitains et des Maltais, qu'ils accédèrent sans difficulté à toutes ces conditions. Le lendemain, le général Pigot, brusquant l'affaire, ratifia la convention avec Vaubois; il s'assura aussi dès le soir même des forteresses, et le commodore Ball, en sa qualité de gouverneur pour le Roi des Deux-Siciles, fit son entrée dans la Cité-Valette, accompagné du capitaine de la verge, des jurats, des autres autorités constituées et de la population.

Le mécontentement des Maltais et des Napolitains, leurs auxiliaires, pouvant être une occasion de troubles, le commodore avait eu grand soin de leur faire déposer les armes sur les glacis de la place, avant d'entrer dans la Cité-Valette. Au surplus, toute résistance de leur part eût été inutile depuis que les forteresses et le port étaient au pouvoir des Anglais.

Ainsi que le remarque M. Miége, dans son excellente Histoire de Malte, la principale cause du soulèvement des Maltais avait été leur peu d'aptitude à apprécier les institutions libérales dont les avait dotés le général Bonaparte. Passant trop précipitamment de la domination étroite que leur imposaient les chevaliers à des mœurs, à un régime politique tout nouveau, ils avaient cru leurs droits violés, ils s'étaient, en quelque sorte, sentis froissés dans leurs sentiments et leurs idées religieuses. En réalité, cependant, les institutions créées à Malte par Bonaparte contenaient les éléments d'une grande prospérité, et la preuve, c'est que les Anglais, une fois maîtres de l'île, leur empruntèrent tout ce qui fut à leur convenance et put être adopté sans péril.

Le premier soin du commodore Ball fut de rétablir les lois qui étaient en vigueur avant l'occupation française, acte d'autorité dont les indigènes éprouvèrent d'abord un assez vif mécontentement, parce qu'ils n'avaient pris les armes que pour rentrer dans la jouissance de leurs priviléges usurpés par les chevaliers. Ball, pour les apaiser, eut recours à une mesure assez adroite : il proclama le retour au domaine des biens que la capitulation avait affectés au paiement des dettes du grand-maître Hompesch, et ordonna que les revenus déjà perçus fussent versés dans le trésor public. Hâtons-nous néanmoins d'ajouter que ceci était tout à fait dans l'intérêt de l'Angleterre; car ignorant encore si Malte ne lui serait pas seulement remise en dépôt par les puissances ennemies de la France, elle ne voulait pas que ce dépôt lui devînt trop onéreux. L'argent manquait, en effet; quand les caisses du trésor furent remplies, un embarras tout aussi grave se présenta : les Siciliens, commençant à voir clair dans les intentions du commodore, refusèrent aux Maltais leurs grains, peu soucieux de contribuer à l'approvisionnement d'une île qu'ils voyaient clairement

Digitized by Google

alors destinée à échapper tôt ou tard au gouvernement même nominal de leur prince.

Pour obvier à cette nouvelle difficulté, Ball affranchit de tous droits d'entrée l'importation des blés des autres pays ; il fixa le prix de consommation à quarante écus la salme (quatre-vingts francs les deux mille cinq-cent-soixante-huit hectolitres), mais les arrivages demeurant insuffisants, la misère continua. Un pareil état de choses exigeait impérieusement la diminution du nombre des consommateurs, lorsque heureusement les préparatifs de l'expédition d'Égypte fournirent au commodore un moyen de sortir d'embarras dont il s'empressa de profiter. Sur sa demande, lord Keith, commandant de l'escadre, fit publier un enrôlement de marins maltais ; et, de son côté, sir J. Abercrombie, général des troupes de débarquement, leva dans l'île quatre brigades de pionniers, aux conditions les plus avantageuses. Entre autres avantages, ces pionniers eurent la faculté de déléguer à leurs familles la moitié de la solde très élevée qu'on leur alloua. De plus, comme le Roi des Deux-Siciles, afin de sauvegarder ses droits de suzeraineté, avait aussi prétendu recruter des marins pour ses vaisseaux, Ball, alléguant la nécessité de pourvoir à la défense du territoire confié à son administration, décréta la formation d'un corps d'infanterie et d'artillerie entièrement composé de Maltais, auxquels il accorda les franchises les plus étendues. L'une des plus précieuses consistait à ne pouvoir être arrêtés que par leurs propres compagnons lorsqu'ils auraient à répondre devant la justice de quelque délit.

Toutes ces mesures avaient fini par concilier à l'Angleterre une partie de la population, et ses partisans figuraient parmi les hommes les plus influents et les plus capables, persuadés que, sous la protection de cette puissance, leur patrie atteindrait bientôt à son plus haut point de prospérité.

Toutefois, les mécontents n'en étaient pas moins en majorité, et les plus habiles d'entre ceux qui regrettaient les anciens priviléges de Malte exploitaient le mépris que l'Angleterre paraissait faire des droits de suzeraineté du Roi des Deux-Siciles, pour irriter contre elle jusqu'à cette classe de citoyens que les Français, pendant l'insurrection, avaient contraints de fuir les cités. Le cabinet anglais appréhendant tout le parti que l'on pourrait tirer un jour d'une opposition de cette nature, résolut enfin de lever le masque, sans s'expliquer pourtant encore d'une manière positive. Il commença par substituer au titre que prenait Ball de *gouverneur au nom de Sa Majesté Sicilienne* celui de *commissaire de Sa Majesté Britannique*. Certes, il n'était guère plus permis, dès lors, de conserver le moindre doute sur les intentions de l'Angleterre, bien que tout faux-fuyant ne fut pas pourtant impossible, car cette désignation de *commissaire* n'offrait

Digitized by Google

rien dont l'interprétation put embarrasser dans le cas où les alliés en demanderaient la signification. Cependant, et sans doute pour se conformer aux instructions de son gouvernement, Ball, comprenant fort bien qu'après les promesses faites aux Maltais dans les premiers jours de son gouvernement il ne lui était pas possible d'administrer le pays sous un titre nouveau qui impliquait tout un changement de politique, quitta l'île après avoir résigné ses pouvoirs entre les mains du général Pigot, en attendant l'arrivée à Malte de sir Charles Cameron, son successeur désigné.

L'administration du général Pigot, d'abord commandant supérieur de la garnison, ne dura pas plus de cinq mois, du 15 février au 15 juillet 1801, un peu moins que celle de Ball, qui, en réalité, n'ayant été maître de l'île qu'après la capitulation de Vaubois, en date du 4 septembre 1800, n'avait exercé cette sorte de souveraineté que pendant un espace de cent-soixante-quatre jours.

Dans une proclamation assez ambiguë adressée aux Maltais, le commissaire intérimaire sembla leur promettre la restitution de leurs priviléges. Cette pièce officielle leur assurait du moins, sous la protection britannique, la liberté, la sûreté des propriétés et le libre exercice de leur religion. C'en était assez pour faire concevoir à ce peuple, si fier de son passé, les plus flatteuses espérances. Deux autres mesures achevèrent de bien disposer les esprits : 1° la création d'un tribunal chargé de faire rentrer les sommes dues au fisc; 2° l'abaissement du prix des blés à trente-quatre écus huit tharis la salme (soixante-neuf francs trente-trois centimes les deux mille cinq-cent soixante-huit hectolitres).

A peine installé dans ses fonctions, sir Charles Cameron publia à son tour une proclamation plus explicite encore que celle de Pigot, dans laquelle toutes les assurances que pouvaient désirer les habitants, de protection pour les églises, de respect pour la religion et les propriétés, d'extension du commerce, d'encouragement aux sciences, aux arts, à l'agriculture, à l'industrie, étaient suivies de la promesse que Malte serait ultérieurement réintégrée dans ses droits les plus chers. C'était faire espèrer aux Maltais la restitution de leurs priviléges. Mais le premier décret qui suivit cette proclamation maintint les lois en vigueur, et assujettit aux tribunaux existants toute personne domiciliée à Malte, de quelque caractère politique qu'elle fût revêtue, et à quelque nation qu'elle appartînt.

Cameron atténua le mauvais effet produit par ce décret, en suspendant les poursuites commencées contre les commandants des bataillons et les chefs des casaux, qui n'avaient pas encore rendu les sommes par eux perçues sur les domaines des citadins pour parer aux frais de la guerre contre les Français. Il créa en outre un tribunal particulier

Digitized by Google

chargé de prononcer en première instance sur toutes les causes où le fisc serait intéressé, et dont il se réserva l'appel. Deux juges à sa nomination devaient prononcer en dernier ressort.

Le cabinet de Saint-James, auquel l'importance commerciale de Malte n'avait pas plus échappé que les avantages de sa position militaire, avait décidé déjà que La Valette serait port franc jusqu'à la paix définitive, pour les navires marchands de tous les États amis de l'Angleterre, sous l'unique mais expresse condition d'observer les règlements nécessaires à la tranquille possession de l'île et à la santé de la garnison et des habitants (juillet 1801). Vers la fin de la même année, de nombreux transports de grains étant arrivés de la mer Noire, sir Charles Cameron reporta le prix du blé à quarante écus la salme, au lieu de trente-quatre écus et huit tharis, tarif du commissaire intérimaire Pigot.

L'arrêté le plus considérable qui signala la fin de son administration fut celui par lequel tout exilé rentrant à Malte sans avoir obtenu sa grâce dut encourir la peine des galères à perpétuité. Il fallait, pour motiver une semblable mesure, que l'Angleterrre craignît encore beaucoup pour sa conquête, et une crainte de cette nature pouvait à peine excuser une telle sévérité. Rappelé en 1802, sir Charles Cameron quitta Malte le 17 juillet, laissant pour adieu aux Maltais une preuve du haut intérêt qu'ils lui avaient inspiré : Tous les indigènes qui avaient servi dans les bataillons insurrectionnels furent admis, sur le même pied d'égalité que les milices anglaise et sicilienne, à la répartition des prises faites sur les Français après la reddition de la Cité-Valette.

Cependant, depuis l'avénement de Bonaparte au Consulat et la sortie de Pitt du ministère, le sort de Malte ne semblait plus dépendre que des combinaisons de la diplomatie. D'un côté, le plénipotentiaire anglais envoyé à Lunéville, Wart, avait, il est vrai, refusé de souscrire à l'armistisce dans lequel l'île de Malte et l'Égypte devaient être comprises; mais, de l'autre côté, le nouvel Empereur de Russie, Alexandre, avait par un ukase placé l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem sous sa protection, et confirmé les deux grands prieurés russe et catholique, s'engageant à rétablir l'Ordre tout entier dans son ancienne existence, « aussitôt que, de concert avec les autres puissances, on aurait pu déterminer le lieu et les moyens de convoquer un chapitre général (mars 1801). »

Cette déclaration était bien faite pour inquiéter l'Angleterre. De plus, les droits de suzeraineté du Roi des Deux-Siciles pouvant être invoqués d'un moment à l'autre, elle s'était, comme nous l'avons vu, affranchie de cette gêne en remplaçant Ball par Cameron, investi du titre de commissaire de Sa Majesté Britannique. Puis, comme la paix

Digitized by Google

venait d'être conclue entre Naples et la France, elle avait contraint le Roi Ferdinand à rappeler ses troupes, qui furent évacuées sur Messine. Enfin, par un bill du 11 juin 1801, le parlement anglais décida que l'île de Malte, considérée jusqu'alors comme terre africaine, serait désormais enclavée dans la carte d'Europe.

Après toutes ces mesures, habilement dirigées par une politique que rien n'avait pu détourner de son but, la conservation de sa précieuse conquête, restaient encore les prétentions du grand-maître Hompesch. De sa retraite à Porto di Fermo, dans les États pontificaux, non-seulement il ne cessait d'agir activement auprès de la cour de Vienne pour obtenir, par toutes les voies possibles, que l'île de Malte fut restituée à l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, mais il avait su encore intéresser à ses réclamations le premier Consul. Cette dernière considération et l'éloignement qu'avait l'Angleterre pour l'ancien grand-maître, créature avouée de l'Autriche, déterminèrent le cabinet de Saint-James à renouer les négociations entamées à Lunéville.

Lord Hawkesbury, successeur de Pitt, voulut d'abord retenir Malte; puis, il consentit à l'évacuer, sous la condition que la France abandonnerait aussi l'Italie. Le premier Consul, qui n'avait qu'une médiocre estime pour les talents de Hompesch, proposa à son tour la restitution de Malte aux chevaliers, après qu'on en aurait rasé les fortifications. Lord Hawkesbury, agrandissant alors la question, répliqua par la demande d'un arrangement raisonnable au sujet des Indes-Orientales, offrant, quant à Malte, de se concerter avec le premier Consul sur les moyens d'assurer son indépendance. Ces conférences finirent par aboutir au traité préliminaire du 8 octobre 1801, lequel restituait les îles de Malte, de Gozze et de Cumin aux chevaliers, et les plaçait sous la protection d'une puissance tierce, qui devait être désignée par le traité définitif; on avait en vue la Russie.

Ce qui avait amené le ministère anglais à une pareille concession, c'était évidemment la fin des hostilités sur le continent, et l'isolement où se trouvait l'Angleterre depuis qu'elle y avait perdu tous ses alliés. Lord Hawkesbury, attaqué dans le Parlement, feignit un grand dédain pour la valeur commerciale de Malte tout en reconnaissant pourtant ses avantages comme point militaire. Nelson alla plus loin encore; et lui, qui avait tant poussé à cette conquête, il déclara nettement qu'elle n'était d'aucune importance. Pitt, lui-même, approuvant la politique de son successeur, assura que la dissolution de la ligue continentale devait avoir la paix pour conséquence nécessaire (séance du Parlement du 3 novembre).

L'opinion publique ne s'en prononça pas moins contre l'abandon de Malte, et le ministère, afin de calmer l'orage, se détermina à y envoyer quelques émissaires. Dès leur arrivée, ceux-ci mirent tout en

Digitized by Google

œuvre pour entretenir parmi les insulaires le sourd mécontentement que leur inspirait la restauration de l'Ordre de Saint-Jean. Acquéreurs de l'île, comme nous le sommes depuis 1448, disaient les Maltais, la prise de possession par les chevaliers d'un territoire qui nous appartient n'a été qu'une violation flagrante de la charte du Roi Alphonse. Nous avons reconquis notre pays sur la France avec l'aide de la Grande-Bretagne sans doute; mais la promesse que nous serions réintégrés dans nos anciens priviléges a pu seule nous faire accepter son intervention et son appui. Quel droit peut-elle donc avoir à disposer de nous sans notre consentement? A ces raisons les agents anglais avaient l'air de se rendre, tout en rappelant aux insulaires les engagements si libéraux qu'avait pris envers eux sir Charles Cameron, et qui étaient comme le prélude du gouvernement paternel dont Malte devait jouir un jour, en qualité d'annexe du Royaume-Uni.

Cette question de l'abandon de Malte était si capitale pour l'Angleterre, que le cabinet de Saint-James, retardant aussi longtemps qu'il lui fut possible la signature du traité définitif, ne laissa partir son plénipotentiaire, lord Cornwalis, que dans les derniers jours du mois de novembre. Pendant que la négociation, ouverte d'abord à Paris, se continuait à Amiens, une députation maltaise arrivait à Londres; elle y présentait un mémoire au Roi sur les griefs de la nation, et, dans une audience officielle, exprimait à lord Hobart son vœu le plus cher de retourner au domaine de Sicile, et de reconquérir une indépendance véritable sous la protection de l'Angleterre et des autres puissances, ajoutant, par entraînement peut-être et pour intéresser le ministère anglais à sa cause, que le plus grand désir des Maltais était de devenir sujets britanniques.

Joseph Bonaparte, notre plénipotentiaire, avait écarté en dernier lieu la suzeraineté du Roi des Deux-Siciles, admise par lui dans les premières conférences. Lord Cornwalis, armé d'une nouvelle note de son gouvernement, y revint avec insistance; adversaire déclaré des chevaliers de Saint-Jean, contre lesquels la population nourrissait, dit-il, une violente animosité, il stipula l'établissement temporaire d'une garnison napolitaine de deux mille hommes; la neutralité permanente de l'Ordre; la création d'une *langue maltaise*; l'ouverture du port et du lazaret à toutes les nations excepté les barbaresques; et, enfin, le maintien de tous les droits, franchises et priviléges des Maltais. Joseph Bonaparte répliqua à cette note en faisant remarquer que, par l'article quatre des préliminaires, l'île devant être rendue aux chevaliers, sous la protection et garantie des six principales puissances, on ne pouvait souffrir que Sa Majesté Sicilienne y mît garnison; toutefois, il consentit à l'occupation des forteresses par un corps de troupes

Digitized by Google

napolitaines, pourvu que cette occupation ne fût que d'une année, et qu'on réduisît ce corps à mille hommes.

Après une suspension des conférences, puis une reprise de la négociation et de longs pourparlers, les préliminaires signés, comme nous l'avons dit, dès le 8 octobre 1801, aboutirent enfin au traité du 25 mars 1802, portant entr'autres clauses : 1° restitution des îles de Malte, Gozze et Cumin à l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, sous les mêmes conditions antérieures aux hostilités [1]; 2° exclusion de tout grand-maître élu avant l'échange des ratifications du traité préliminaire; 3° création d'une langue maltaise, à laquelle seraient affectés les revenus territoriaux et les droits commerciaux de l'île avec dispense de preuves de noblesse pour en faire partie, et admission de ses membres à tous les emplois et prérogatives de l'Ordre; 4° indépendance de Malte, sous la protection et la garantie de la France, de l'Angleterre, de l'Autriche, de l'Espagne, de la Russie et de la Prusse; 5° neutralité de l'Ordre et de l'île; 6° garnison napolitaine de deux mille hommes pendant une année [2]; 7° admission des insulaires, mais pour une moitié seulement, dans toutes les charges municipales, administratives, civiles et judiciaires du gouvernement. Article qui supprimait d'un trait de plume les priviléges du peuple Maltais, fruit d'une lutte de trois siècles, qu'il avait espéré reconquérir en s'insurgeant contre les Français.

Le traité d'Amiens avait également stipulé l'évacuation par l'Angleterre de l'île d'Elbe et de l'Égypte, ainsi que notre sortie du royaume de Naples et des États pontificaux. Les ratifications furent à peine échangées, que le premier Consul s'exécuta de bonne grâce; mais, le ministère anglais, arguant de la nécessité où il était de soumettre le traité à l'approbation du Parlement, ne l'imita pas. Ses adversaires saisirent une si belle occasion de le battre en brèche; soutenus par l'opinion publique, ils firent surtout valoir contre lui deux objections; la population de Malte, disaient-ils, presque toute composée d'industriels et d'agriculteurs, ne parlant qu'un arabe corrompu, la création d'une *langue* en leur faveur aurait pour résultat le refus des autres *langues* de la reconnaître, et le rappel des Français par les indigènes; de plus, l'Ordre ne pouvait, en aucun état de cause, se

[1] Dans une de ses premières entrevues avec lord Cornwalis, Joseph Bonaparte, afin de couper court à la discussion, avait proposé que désormais l'Ordre de Saint-Jean fût simplement hospitalier, que l'on démolît les fortifications de Malte, et qu'on transformât l'île en un grand lazaret; à quoi le plénipotentiaire anglais s'opposa formellement.

[2] *La garantie* de Naples avait été d'abord offerte à la Russie qui la refusa, d'après l'aveu fait par lord Hawkesbury dans la Chambre des Communes (séance du 13 mai 1802). Il ne paraît pas cependant que l'Empereur Alexandre eût renoncé à prendre le titre de grand-maître dont avait été revêtu son père, Paul Ier.

Digitized by Google

maintenir longtemps, puisque ses dépenses montaient à deux millions cinquante mille francs, et que l'île n'en fournissait que six cent vingt-cinq mille de revenu.

A ces deux objections, les ministres répliquaient que des ports ou des positions maritimes dans la Méditerranée n'étaient plus nécessaires à la Grande-Bretagne; que, s'il eût été préférable, sous certains rapports, que Malte fût occupée par la Russie, la protection de Naples, puissance neutre et dévouée, leur offrait des garanties beaucoup plus sûres; que cette dernière puissance avait en outre un intérêt majeur à la défense de l'île, dont les habitants étaient d'ailleurs plus attachés à l'Angleterre qu'à la France; et qu'enfin les fonds des deux nouvelles langues, russe et maltaise, réunis à ceux des anciennes commanderies qui n'avaient pas été supprimées, constituaient à l'Ordre de Saint-Jean un revenu de sept millions cinq cents mille francs.

L'ardeur des partisans de la guerre était néanmoins si grande, qu'une rupture avec la France semblait inévitable quoique Pitt lui-même, pénétré des difficultés de la situation, fût encore venu en aide au ministère, se réservant de l'attaquer ouvertement lorsque les circonstances seraient meilleures. De son côté, lord Hawkesbury, sentant le pouvoir lui échapper, résolut d'éluder l'exécution du traité. Tout en ordonnant la proclamation de la paix dans l'île de Malte, il y envoya Ball, en qualité de résident, pour s'entendre avec les commissaires de l'Ordre et de la France, au sujet du départ des troupes anglaises. A ce titre de résident fut ajouté celui de commissaire royal, pour que Ball pût ainsi succéder à Cameron dans l'administration civile du pays. Les députés de Malte, congédiés par lord Hobart, quittèrent Londres peu de jours après, emportant la promesse de sa Seigneurie que le Roi veillerait attentivement à l'exécution du traité d'Amiens, en ce qui regardait leur pays, *selon la véritable intention et le véritable esprit de ce même traité;* et, en outre, l'assurance positive que la bonne conduite du peuple maltais lui donnait droit à *toute espèce de protection qu'il serait au pouvoir de sa Majesté de lui accorder*[1].

Ce n'étaient point là de vagues paroles que le ministère eût pu désavouer; lord Hobart les avait consignées dans une lettre officielle dont la lecture, cimentée, rapprochée de la discussion que le cabinet venait de soutenir dans le Parlement, ranima les espérances des Maltais, d'abord désappointés par la restitution de l'île à l'Ordre de Saint-Jean. Les députés, à leur retour, n'avaient pas manqué d'ajouter à ce document, en publiant les paroles qu'ils avaient recueillies. Les anciens membres du congrès national s'assemblèrent aussitôt pour pro-

[1] La députation partit à la fin d'avril 1802, et la paix fut proclamée à Malte le 18 mai.

Digitized by Google

tester contre cette prétendue restitution, formellement opposée aux droits bien clairs et bien définis de la nation; et, confirmant par écrit l'offre verbale de souveraineté que la députation avait adressée au Roi d'Angleterre, ils expliquèrent nettement sous quelles conditions les Maltais consentaient à devenir sujets britanniques (15 juin 1802).

Ce mot de *conditions* déplut à Ball; inquiet surtout de l'influence que les citadins, autrefois suspects aux insurgés, commençaient à reprendre, il sentit le besoin de ranimer le moral de la faction anglaise. Défense fut donc intimée par lui à tous autres individus que les ministres et consuls étrangers, les lieutenants des cités et des casaux, les soldats et employés au service de terre et de mer, de se montrer en uniforme et avec des cocardes (16 août), de porter les insignes de l'Ordre de Saint-Jean (11 septembre), et même des armes (18 octobre). Ce n'est pas tout: le général Vial, plénipotentiaire de la France, ayant conduit à Malte le corps napolitain qui devait en former la garnison, Ball déclara qu'il ne lui était pas possible de remettre les forteresses aux troupes de Sa Majesté Sicilienne, parce que ni l'Ordre de Saint-Jean ni la Russie n'y avaient encore envoyé leurs commissaires.

On était au mois de mars 1803, et le commandeur de Buzi, arrivé de Messine pour prendre possession de Malte au nom du nouveau grand-maître Thomasi [1], réclamait à son tour l'évacuation des troupes anglaises, ainsi que la remise des forteresses à la garnison napolitaine. Ball, sans se déconcerter, lui répondait que les six principales puissances n'ayant pas encore accédé au traité d'Amiens [2], il attendait des *instructions spéciales de sa cour*, avant d'opérer cette remise et de cesser lui-même ses fonctions. Comme il était à craindre que la présence du grand-maître ne fît évanouir tous ces prétextes, il insinuait, en même temps, qu'une résidence un peu plus longue en Sicile serait aussi bien convenable pour Son Eminence, car l'expédition des affaires l'obligeait lui-même à ne pas quitter le palais du gouvernement dans la Cité-Valette, et en outre le palais Boschetta, propre à tous égards à l'habitation d'un souverain, n'était pas encore meublé. Sur la demande de Buzi, le plénipotentiaire français écrivit au commissaire britannique, pour se plaindre d'une violation aussi manifeste du traité, l'avertissant que « si, contre toute apparence, le cabinet

[1] Le grand-prieuré de Saint-Pétersbourg, pour faire échouer les démarches de Hompesch qui était revenu sur son abdication, avait élevé le bailli Ruspoli à la dignité de grand-maître. Ce choix, outre qu'il démasquait trop les vues ultérieures de la Russie, fut cassé comme contraire aux stipulations du traité d'Amiens, et le Pape, à qui les parties étaient convenues de remettre l'élection, nomma le bailli Thomasi. Le nouveau grand-maître se rendit à Messine; c'est là que devaient le rejoindre les anciens membres de l'Ordre, afin de se transporter ensuite à Malte.

[2] Le Roi de Prusse se taisait au sujet de la garantie qu'on lui avait demandée; l'Empereur Alexandre exigeait, avant de donner la sienne, que la langue maltaise fût abolie; quant à l'Autriche, son accession datait du 19 août 1802.

Digitized by Google

» anglais ne désavouait point une conduite aussi peu conforme à son » honneur, le premier Consul se verrait dans le cas d'en appeler au » tribunal de l'Europe et y trouverait indubitablement autant d'alliés » qu'il y avait de puissances amies de la paix et jalouses de leur di- » gnité. » Ball n'en persista pas moins dans son refus : il s'en suivit des murmures et une certaine émotion parmi ceux-là même qui, sans avoir souhaité le retour des chevaliers, ne nourrissaient pas contre eux toutes les préventions des partisans de l'Angleterre. Feignant alors de croire que certains émissaires répandaient de faux bruits dans les cités et dans les casaux, il ordonna l'arrestation de tous les perturbateurs, afin de déjouer les ennemis du *gouvernement actuel* (2, 3, 5 et 8 mars).

On comprend assez que Ball devait avoir des instructions secrètes de sa cour pour agir ainsi. La virulente hostilité de la presse anglaise avait, dès l'année précédente, éveillé les méfiances du premier Consul; mais, à une note de son plénipotentiaire, Otto, le cabinet Hawkesbury n'avait répondu que par un *discours de la couronne*, dans lequel on pouvait pressentir déjà une rupture très prochaine (16 août, 24 novembre 1802). L'horizon politique était gros d'orages; l'Angleterre travaillait le continent avec une sourde activité, afin d'y reformer une troisième coalition. Rien pourtant n'indiquait encore que la guerre dût éclater sitôt, lorsque tout à coup le Roi Georges adressa, le 8 mars 1803, un message à la Chambre des Communes, dans lequel, se fondant sur les préparatifs considérables que le premier Consul de la République française faisait dans ses ports et ceux de la Hollande, il demandait que les moyens lui fussent donnés « de prendre, pour » l'honneur de sa couronne et les intérêts essentiels de son peuple, » toutes les mesures que les circonstances pourraient exiger. » Le *Morning-Chronicle* du même jour publiait que le message royal avait trait à une négociation pendante au sujet de l'île de Malte, et parlait des « insolentes prétentions de la France. »

Cette assertion singulière relativement à une négociation qui n'existait pas, jointe aux menaces de guerre contenues dans le message, méritait assurément une prompte explication. Lord Hawkesbury la fit attendre sept jours. Quand il y répondit enfin, ce fut pour récriminer contre les accroissements territoriaux de la République française, affirmant que « les parties contractantes d'un traité ne pouvant être » liées que relativement à l'état de possession respective à l'époque » de la conclusion, Sa Majesté Britannique, d'après ces principes, de- » vait retenir une compensation sur ses propres conquêtes. » Le ministre terminait par un refus péremptoire d'abandonner Malte, tant qu'il y aurait dommage et péril à le faire pour l'honneur et les intérêts du Roi d'Angleterre et de son peuple.

Digitized by Google

La situation était délicate : elle ne tarda pas à s'envenimer par un échange de notes entre le ministre des relations extérieures, Talleyrand, et l'ambassadeur de la Grande-Bretagne, lord Whitworth. Après diverses propositions avancées, repoussées de part et d'autre, l'ambassadeur anglais déclara, dans un ultimatum sans date et sans signature, que si, dans un délai de sept jours, le droit n'était point reconnu à son souverain de conserver pendant dix ans une garnison à Malte, et si nos troupes n'évacuaient point la Hollande, il avait ordre de son gouvernement de quitter Paris et la France. Le premier Consul avait autant d'intérêt à disputer Malte à l'Angleterre que celle-ci à s'en assurer la possession. Toutefois, appréhendant que cette cause d'une nouvelle guerre ne parût bien minime, il fit offrir à lord Whitworth, sans se formaliser de l'irrégularité de son ultimatum, 1° d'évacuer la Hollande dès que toutes les parties contractantes du traité d'Amiens en auraient exécuté les conventions; 2° de remettre l'île de Malte entre les mains de l'une des trois puissances qui en avaient jusque-là garanti l'indépendance. Toutes ces concessions ne servirent qu'à provoquer, de la part de l'Angleterre, de nouvelles prétentions auxquelles il était absolument impossible d'accéder. Lord Whitworth insista pour avoir ses passeports et quitta Paris. Le premier Consul, qui l'avait forcé à se charger d'une dernière note remplie des intentions les plus conciliantes, dut bientôt aussi rappeler son ambassadeur (mai 1803). Enfin, la déclaration de guerre du gouvernement anglais ayant été proclamée à Malte, le 10 juin, notre plénipotentiaire en partit avec celui de l'Ordre de Saint-Jean, pour se rendre l'un à Naples, l'autre à Messine (1er juillet).

III.

La dernière note, remise le 15 mai 1803, par ordre du premier Consul, à l'ambassadeur de la Grande-Bretagne, avait été lue la veille même en plein sénat. C'était un résumé impartial de toute la négociation; l'on y voyait que le gouvernement français, s'en référant à sa note du 4 courant, proposait une fois encore de confier la garde de l'île de Malte à l'une des trois puissances garantes, et d'ouvrir une conférence sur les autres objets non spécifiés dans le traité d'Amiens. Comme l'Autriche était une de ces puissances, une pareille concession du premier Consul était assurément un vrai sacrifice de sa part. Ajoutons qu'il s'était empressé de consentir à la médiation offerte par la Russie. Malgré toutes ces preuves des intentions conciliantes du gouvernement français, George III adressa, dès le 16 mai, un nouveau message à la Chambre des Communes, pour lui annoncer la rupture des relations entre la France et l'Angleterre. Le conseil privé s'as-

Digitized by Google

sembla le même jour, et défense fut faite à « tous navires ou vais-» seaux appartenant à Sa Majesté d'entrer jusqu'à nouvel ordre dans » aucun port des Républiques française ou batave, ou dans ceux » occupés par les armées de France. » L'embargo fut mis en même temps sur tous les bâtiments de ces deux Républiques « qui se trouvaient présentement ou qui pourraient venir dans les ports, havres ou rades du Royaume-Uni. » Mesures violentes que le cabinet britannique s'efforça vainement de justifier dans un long manifeste, roulant presque tout entier sur les outrages, les agressions, les empiétements de la France, opposés à la modération, à la bonne foi, à l'équité politique de l'Angleterre. La question de Malte avait surtout été embrouillée avec un art infini. Le cabinet, arguant de la suppression d'une partie de la langue d'Italie, de la séparation des langues d'Aragon et de Castille, de la séparation probable des langues de Russie et du séquestre non moins probable des biens de la langue de Bavière, en tirait la conséquence que *le droit de Sa Majesté de continuer à occuper l'île ne pouvait être que difficilement contesté*, tant que ces changements et d'autres qu'il mentionnait avec le plus grand détail, intervenus dans la constitution de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, le rendaient incapable de maintenir son indépendance, nettement stipulée dans le traité d'Amiens. Les représailles du premier Consul ne se firent pas attendre; il délivra des lettres de marque contre le commerce de la Grande-Bretagne et fit arrêter tous les Anglais qui se trouvaient en France (24 mai 1803).

L'opinion publique, décidément favorable en Angleterre à la reprise des hostilités, y comptait cependant quelques partisans de la paix; c'était : dans la Chambre des Communes, lord Fohktone, qui déclara que tous les motifs allégués par Ball ne suffisaient pas pour garder Malte, et le célèbre Fox à qui la médiation de la Russie parut le moyen terme *le meilleur et le plus conforme à l'équité*; dans la Chambre des Pairs, le duc de Richmond, le marquis de Landsdowne, le duc de Norfolk et le comte de Moira, qui demandèrent, non-seulement qu'on renouât les négociations, mais encore que la conduite des ministres fût sévèrement examinée. Ces protestations de quelques hommes d'État, aussi éclairés que généreux, allèrent se perdre dans les clameurs soulevées par les ardents promoteurs de la guerre. L'opinion émise par lord Melvill, que l'Angleterre, *tant dans son propre intérêt que dans celui des autres puissances, devait retenir Malte pour toujours*[1], devint sur-le-champ le cri de ralliement de tout le parti. L'on doit avouer, il est vrai, que l'Angleterre aurait pu, dès l'origine, présenter d'assez graves objections au sujet de Malte. Bonaparte, en

[1] Chambre des Pairs. — Séance du 24 mai.

Digitized by Google

effet, ayant renversé l'Ordre de Saint-Jean, pour faciliter son expédition d'Egypte, et voulant le rétablir alors qu'une insurrection venait d'arracher l'île à la France, n'avait pas d'autre raison plausible à alléguer qu'un changement de rôle et les nécessités de sa politique. Mais l'Angleterre avait aidé l'insurrection de son argent et de ses soldats, tout en reconnaissant la suzeraineté de la Sicile et la liberté du peuple maltais : n'avait-elle pas le droit d'objecter que l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem ne se relèverait jamais du coup que lui avait porté un si rude adversaire, et qu'elle seule, attendu l'immense développement de sa marine, était assez forte pour garantir l'indépendance de l'île et des habitants? Si donc le cabinet Hawkesbury consentit à négocier la paix, en 1801, c'est que la Grande-Bretagne, comme nous l'avons dit déjà, n'avait plus d'alliés sur le continent.

Nous entrons en guerre pour retenir Malte, s'était écrié lord Melvill en plein Parlement; et la nation, presque toute entière, avait applaudi à ces paroles. C'est pour Malte, en effet, pour ce rocher dont elle savait bien toute l'importance, que l'Angleterre n'hésita point à se précipiter, et l'Europe avec elle, dans une guerre à mort contre le chef de la France; c'est pour lui en disputer la possession que Bonaparte, relevant le défi, essaya d'abord d'attaquer chez elle son irréconciliable ennemie; puis, ne pouvant l'atteindre de son épée, s'efforça de la frapper au cœur, en l'isolant du continent : — projet gigantesque, cause première de sa chute, et dont la conception eût fait peser sur toute autre tête que la sienne une accusation méritée de vertige et de folie !

Une fois délivrés de la crainte des Français et de celle que leur inspirait le retour des chevaliers, les Maltais, à qui la souveraineté de l'Angleterre semblait un sûr garant du rétablissement de leurs priviléges, durent bientôt ouvrir les yeux sur la vanité de leurs espérances. Ball continua de s'arroger, sans contrôle aucun, l'exercice du pouvoir exécutif et législatif, inhérent à son titre de commissaire royal. La nécessité de pourvoir à la situation nouvelle de l'île, comme quartier-général des forces de terre et de mer de la Grande-Bretagne, comme point de relâche et de ravitaillement, comme entrepôt de son commerce, comme refuge et lieu d'armement de ses corsaires, l'obligea néanmoins à opérer quelques modifications dans les anciennes lois. C'est ainsi que toutes les attributions relatives à la police de la navigation marchande furent ôtées au *grand-visconte*, et qu'on en investit une intendance de police maritime. Il fut institué un office d'enchères publiques concernant les prises des corsaires, sur la vente desquelles le fisc ne devait percevoir que deux pour cent; enfin, Ball remit à un comité la direction du service des ports et du lazaret, et recruta parmi les indigènes un régiment dont les soldats furent en

Digitized by Google

tout et pour tout, paie, uniforme, nourriture, etc., assimilés aux troupes régulières de la Grande-Bretagne. S'occupant, en même temps, de l'amélioration intellectuelle de ce peuple si arriéré, Ball créa un jardin de botanique, et fonda dans l'Université des chaires de nautique, de chimie, d'histoire naturelle et d'agriculture. Le seul reproche sérieux qu'on puisse lui adresser, durant tout le cours de son administration, nécessairement un peu arbitraire, c'est d'avoir aggravé la rigueur des prescriptions de police, et menacé du fouet et de l'exil, sans distinction d'âge ni de rang, non-seulement tous ceux qui auraient tenu des propos tendant à troubler la tranquillité publique, mais encore ceux qui les auraient répétés comme simple objet de conversation, ou même les auraient entendus et n'auraient ni désabusé les assistants, ni informé le tribunal de la grande cour de La Valette.

Une des premières mesures prises par Ball avait été de répartir aux Maltais la somme de cent soixante-sept mille écus (trois cent trente-quatre mille francs) dont leur avait fait présent Sa Majesté Britannique, pour les indemniser des pertes qu'ils avaient essuyées pendant la guerre (11 décembre 1803). Cette munificence ne parut nullement aux indigènes une compensation suffisante de la perte de leurs priviléges. L'excessive sévérité des peines applicables aux délits de la parole, l'envahissement des emplois publics par les Anglais, excitèrent un mécontentement général. Les vols, les assassinats, la désertion des soldats du régiment indigène, témoignaient assez du relâchement des liens politiques et des méfiances de la population. L'explosion de la poudrière du Coradino et la révolte du régiment de Frohberg achevèrent de déconsidérer le gouvernement de Ball, ébranlé déjà par les doléances qu'avait fait entendre, auprès de l'administration de la métropole, l'agent que la députation maltaise avait laissé à Londres (1806-1807). Une épée d'honneur lui avait été offerte après la reddition de La Valette; mais il l'avait égarée. Pour donner le change au ministère sur les véritables sentiments du peuple à son égard, il s'en fit présenter une autre, et, à l'adresse, officiellement louangeuse, d'une députation des cités et des casaux, il répondit en termes non moins emphatiques, entremêlés de puériles déclamations contre les Français, qu'il n'avait pourtant qu'affamés, sans pouvoir les vaincre. Mais l'heure de la disgrâce allait sonner : — tout lui annonçait la ruine prochaine de son crédit sur *ses bien-aimés Maltais*, comme il se plaisait à les appeler dans ses proclamations. Il n'en put supporter la pensée, et mourut de chagrin le 25 octobre 1808.

Nous venons de dire que le gouvernement de Ball avait été entaché d'arbitraire. Il s'était exclusivement emparé de la haute direction : et un secrétaire-général, recevant son impulsion souveraine, la commu-

Digitized by Google

niquait aux divers rouages de l'administration, dont le siége se trouvait à La Valette. Cette administration était divisée en dix-sept départements, savoir : une cour capitaniale, où fonctionnaient un juge et un avocat fiscal; une grande cour, composée de sept membres, dont un président avec six juges; trois tribunaux d'appel, un criminel et deux civils; une cour suprême d'appel; une intendance de la marine; une trésorerie; un bureau des revenus publics; une cour d'amirauté pour statuer sur les prises; une direction de la douane; une intendance de la police; un commissariat de la santé; un autre des hôpitaux et des hospices; un autre du mont de piété; une capitainerie des ports et lazarets; une banque, ou université, gérée par des jurats; une direction de l'imprimerie; une grande aumônerie et rectorerie de l'instruction publique; un conservatoire de la bibliothèque de Malte. Les cités avaient conservé leurs jurats. Outre son capitaine de la verge, la Cité-Vieille en possédait quatre avec un juge. Chaque casal avait enfin sa municipalité, administrée par un lieutenant. Quant à l'île de Gozze, il y avait un gouverneur particulier, un tribunal d'appel, un avocat fiscal, deux juges, quatre jurats, et aussi, comme à Malte, plusieurs lieutenants des casaux. Pas n'est besoin d'ajouter que les forces de terre et de mer obéissaient, la garnison à un officier-général anglais, l'escadre à un amiral de la même nation. Tous les emplois importants, tels que ceux de secrétaire du gouvernement, de médecins de la santé, de directeur de la trésorerie, d'abord réservés aux indigènes, passèrent eux-mêmes, après la rupture du traité d'Amiens, entre les mains des émigrants de la métropole.

A la mort de Ball, les Maltais ayant vivement réclamé contre cet état de choses, le général Villette, commandant de la garnison, consentit, pour éviter de plus longs débats qui pouvaient dégénérer en révolte, à partager avec le secrétaire du gouvernement les attributions civiles dévolues au commissaire royal. Cette modération lui eût concilié toutes les sympathies si, cédant à de mauvais conseils, il ne se fût bientôt aliéné l'affection des indigènes, en déférant la connaissance des causes commerciales à des tribunaux composés de juges étrangers. Une pareille atteinte à leurs priviléges irrita profondément les Maltais. Les quatre-vingt-six habitants les plus notables de l'île rédigèrent une adresse qui fut envoyée à l'agent maltais de Londres, sir John Richard, pour être remise au ministère. « Nous ne demandons, y était-il dit, que ce qui nous a été promis solennellement » lorsque nous avons consigné notre île aux officiers du Roi, avec une » confiance illimitée : — Libre représentation du peuple, pouvoir » donné au conseil populaire d'envoyer des députés ou des mémoires » à Sa Majesté, tribunaux indépendants, liberté de la presse, moins la » licence d'attaquer notre religion catholique; jury comme en An-

Digitized by Google

» gleterre, ou conformément à notre usage, qui, dans tous les cas, » accorde l'appel au conseil populaire de toutes les sentences des » juges. Enfin, une constitution participant tout à la fois de notre » gouvernement légitime et de la constitution anglaise (28 février » 1810). »

Encouragés par lord Liverpool, qui leur avait fait écrire de remettre une pétition au commissaire royal pour qu'elle parvînt au Roi, en son conseil, les signataires de cette adresse en rédigèrent une seconde, dans laquelle, après avoir énuméré tous les griefs de la population[1], ils demandaient, à part les autres articles que nous avons déjà spécifiés, que l'autorité du commissaire royal fût nettement définie (10 juillet 1811).

Le général Oakes, nommé successeur du général Villette, sous l'expresse condition que le pouvoir civil serait, entre ses mains, entièrement séparé du pouvoir militaire, se formalisa beaucoup de cette pétition. Se croyant l'objet d'une méfiance particulière, il traita de turbulent l'un des principaux signataires de la pétition, le marquis de Testaferrata: il s'efforça d'intimider les autres par des menaces ou des destitutions, et même, à ce que l'on prétend, épancha son dépit et sa colère dans des couplets injurieux qu'il eut à tout le moins la légèreté de laisser sortir des presses du gouvernement. Cependant, un double de la pétition avait été envoyé à Londres; Testaferrata s'y rendit lui-même, afin d'obtenir du ministère justice pour la nation maltaise. Mais, tout ce qu'obtint le marquis, malgré l'activité de ses démarches et l'éloquente lucidité de ses requêtes et de ses mémoires, malgré l'appui du duc de Sussex et le patronage du célèbre Whitebread, ce fut la nomination de deux commissaires chargés d'une enquête sur les torts et les abus reprochés à Oakes.

On comprendra facilement que ce n'était là qu'une défaite du ministère, quand on saura qu'il avait associé Oakes lui-même à cette commission, ce qui l'établissait à la fois juge et partie dans sa propre cause. Il n'y eut donc ni instruction ni déposition contre le commissaire royal; la peur de l'offenser avait paralysé tous les témoins. Un membre du clergé, Honoré Brès, le chevalier Parisi et l'un des anciens chefs de l'insurrection, Vincent Borg, osèrent, il est vrai, protester contre ce silence; le prélat Brès surtout, qui, dans un plaidoyer patriotique, composé de six lettres à la commission, soutint le droit qu'avaient les Maltais, quoiqu'ils ne prétendissent pas à cette

[1] L'un des principaux était le sacrifice injuste et inutile que Ball avait fait, disaient-ils, de leurs propriétés individuelles et de leurs moyens de subsistance, pour obtenir la capitulation de Vaubois. Ils ajoutaient que la terreur qu'avait inspirée le commissaire royal par toute sorte d'outrages et de mesures despotiques, non moins que la distance qui les séparait de Sa Majesté, était la seule cause qui les eût empêchés de lui exposer plus tôt leurs légitimes doléances.

Digitized by Google

magistrature, d'exercer le haut-commissariat de l'île, puisque les Anglais, à l'époque du blocus, avaient maintenu le hakem en qualité de lieutenant du gouverneur. Ce cri eut même quelque retentissement dans les journaux de Londres, et plusieurs d'entre eux parurent appréhender que toutes ces contestations, si l'on n'y avait promptement égard, ne nuisissent beaucoup à l'influence de l'Angleterre dans la Méditerranée (1811-1813). Les désastres de la France relevèrent le cœur du ministère, et le système des ménagements fut abandonné. On n'avait rien à redouter, en effet, des autres puissances pour la possession de Malte. L'article sept du traité de Paris assura l'île, *en toute propriété et souveraineté, à Sa Majesté Britannique* (1814-1815).

La mobilité des Maltais, l'énergie fiévreuse de leurs réclamations, suivie tout à coup d'une prostration servile, conséquence de la soumission à laquelle les avait habitués l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, inspiraient depuis longtemps un profond dédain aux hommes d'État de l'Angleterre; l'opinion prévalut bientôt parmi les membres du gouvernement, que *ce peuple inquiet et turbulent devait être conduit avec une verge de fer;* c'est pourquoi le commissaire Oakes fut destitué comme trop peu capable de remplir une semblable mission, et remplacé par le lieutenant-général sir Thomas Maitland. Celui-ci procéda, dès son entrée en fonctions, comme revêtu à la fois des pouvoirs de gouverneur civil et de commandant militaire. Remettant à une époque plus favorable l'organisation administrative du pays, son premier soin fut d'étouffer une peste horrible[1] qui ravageait alors l'île de Malte. Il ne négligea pas néanmoins d'annoncer aux Maltais qu'afin de dissiper toute incertitude sur leur état politique, le prince régent venait de les déclarer, au nom de Sa Majesté, sujets de la couronne britannique, et avait reconnu leurs droits à *sa plus ample protection* (5 octobre 1813). L'année suivante Maitland faisait enlever partout les armoiries et emblèmes des puissances qui avaient successivement occupé Malte, et y substituait l'écusson d'Angleterre (4 février 1814).

Les Maltais durent reconnaître dès lors qu'ils avaient véritablement un maître, d'autant plus résolu à maintenir son autorité, qu'il s'empressa de faire toutes les concessions qui ne pouvaient la compromettre. Le nouveau commissaire, définissant ses attributions comme ils l'avaient demandé, renonça en partie au pouvoir judiciaire, mais il se réserva tout entiers les pouvoirs exécutif et législatif. La vie et les propriétés des indigènes cessèrent dès lors d'être à la disposition du

[1] De Malte le fléau s'était réfugié à Gozze; on porte à six mille le nombre des victimes qu'il fit dans les deux îles.

Digitized by Google

souverain, comme on l'avait vu sous les grands-maîtres, que la prérogative de suspendre ou de réformer les jugements investissait en réalité d'une puissance sans limite et sans contrôle. Maitland garda seulement le droit de grâce avec celui de suspendre les agents de tous les services, mais sous l'expresse obligation de rendre compte de ses motifs au gouvernement de la métropole. Il prit aussi pour lui-même la présidence du conseil suprême de justice, et, en outre, déclara qu'il ne permettrait à qui que ce fût d'adresser des pétitions à Sa Majesté Britannique que pour en appeler des décisions de ce conseil. Comme une secrète intention de sa part de s'immiscer ainsi dans l'administration judiciaire semblait ressortir de ces deux mesures, Maitland devança tout soupçon en proclamant que s'il était inébranlablement déterminé à ne jamais souffrir qu'on empiétât sur le pouvoir législatif et exécutif, il se garderait, par la même raison, de s'ingérer en rien dans les affaires de la justice, ses propres attributions étant définies comme celles des juges, et la loi, d'ailleurs, devant être la règle de chacun. C'est, à vrai dire, du gouvernement de cet homme, non moins habile et ferme que prudent et libéral, que date la constitution actuelle du peuple maltais, ainsi que la division territoriale de l'île. Nous y reviendrons en son lieu; bornons-nous à constater, quant à présent, que si les indigènes ne lui parurent pas assez mûrs pour passer tout d'un coup du despotisme des grands-maîtres à un régime de liberté, il fit cependant, dans ce sens, tous les progrès qu'il jugeait praticables. Sa politique fut un système de sage et prévoyante transition. Aucune réforme, aucune amélioration ne furent dédaignées, nul encouragement, nulle récompense refusés à l'esprit de modération et de concorde, d'entreprise et de travail. Divers règlements administratifs pourvurent successivement à l'entretien des routes, à la propreté des rues, à l'exportation et à l'importation des produits indigènes et étrangers, aux approvisionnements de grains, au tarif sur la consommation, à la vérification des poids et mesures, au contrôle des actes notariés, à la création d'un bureau des hypothèques, à la garantie et à la surveillance des états professionnels, tels que ceux de médecin, de chirurgien et de pharmacien. Il ordonna aussi la suppression de toute espèce d'immunités; il renouvela l'abolition de l'esclavage décrétée déjà par Bonaparte, et, afin de ne pas heurter de front les usages religieux des Maltais, il se contenta d'obtenir du Pape un bref, par lequel leurs fêtes si nombreuses furent réduites à douze, et les habitants des casaux dispensés d'en observer les jours titulaires comme fériés. Rien de ce qui pouvait faire attendre plus patiemment aux Maltais l'établissement définitif d'un gouvernement plus en harmonie encore avec leurs vœux et leurs besoins, ne fut oublié par le commissaire royal; il se montra curieux de toutes les découvertes de vases,

Digitized by Google

médailles et sépultures antiques que l'on venait de faire dans l'île; il envoya à l'école de Rome quelques jeunes Maltais qui avaient montré de l'aptitude pour les beaux-arts; il ne fut pas, enfin, sans influence sur l'institution de l'Ordre de Saint-Michel et Saint-George, destiné, par le Roi d'Angleterre, à remplacer celui de Saint-Jean de Jérusalem, et à récompenser le dévouement et les services de ses nouveaux sujets.

Tant de soins auraient sans doute désarmé les préventions et les rancunes des Maltais, si la paix de 1815 n'eût appauvri ce peuple, alors peu industrieux, en le privant des ressources que les armements maritimes lui avaient jusque-là procurées. La misère rendit les Maltais ingrats envers Maitland; ce droit de pétition qu'il leur avait toujours dénié, ils en usèrent malgré lui, en réclamant auprès de la Chambre des Communes la formation d'un conseil colonial qui seul, à leur avis, pouvait les protéger contre son despotisme. Maitland eut consenti peut-être à la création de ce conseil, mais la mort le surprit le 17 janvier 1824, au retour d'une excursion aux îles Ioniennes, dont il avait aussi la direction.

Le marquis d'Hastings, son successeur, après s'être relâché un peu de sa sévérité au sujet de ce droit de pétition, s'occupa d'abord de mesures diverses ou réformes administratives qui ne pouvaient être différées davantage. Il définit, d'une manière plus exacte, la juridiction criminelle pour les délits maritimes, tarifa les monnaies étrangères, liquida toutes les dépenses relatives au blocus, surveilla le vagabondage, révisa le système d'instruction publique, et étendit le droit d'hypothèque des immeubles aux marchandises; le marquis, ensuite, s'attacha spécialement à réaliser le projet conçu jadis par Bonaparte, qui consistait à faire de Malte le lazaret et l'entrepôt de presque tout le commerce de la Méditerranée. L'exécution de ce plan lui tenait si fort à cœur, qu'il alla poursuivre en personne, sur le continent, une longue et difficile négociation, afin que les provenances de l'île y fussent désormais reçues en libre pratique. Malte lui fut également redevable de l'introduction du murier, de l'industrie séricicole, et de l'admission de ses habitants dans l'armée et la marine militaire de la métropole.

La bienveillance toute paternelle du marquis d'Hastings, le zèle éclairé de son gouvernement, lui avaient acquis une grande popularité; une seule démarche fausse faillit la lui faire perdre: ce fut l'autorisation par lui accordée aux méthodistes de fonder un temple à Malte. Ceux-ci voulurent paraître en public; dès lors l'indignation des habitants ne connut plus de bornes. Il y eut une rixe, et les prédicants, échappés non sans peine aux fureurs de la populace, durent

Digitized by Google

renoncer à toute cérémonie extérieure. Ce ne fut là pourtant qu'un nuage bientôt dissipé : lord Hastings mourut, sincèrement regretté des Maltais, le 28 novembre 1826.

IV.

Le major-général sir Frédérick Cavendish Ponsonby, nommé commissaire royal après le marquis d'Hastings, loin de continuer le système de son prédécesseur, annula au contraire toutes ses ordonnances. Plein de confiance en Hankey, le secrétaire en chef du gouvernement, il suivit en aveugle le penchant qu'avait ce fonctionnaire à suivre les errements administratifs de sir Thomas Maitland, son ancien protecteur. Il oubliait que les temps et les choses étaient bien changés, et qu'un homme aussi droit et aussi éminent que l'avait été Maitland, son modèle, aurait eu sans doute égard au degré plus avancé de civilisation atteint par les indigènes depuis leur contact avec les Anglais. La lutte héroïque qu'une poignée d'Hellènes soutenait alors contre toutes les forces de l'empire turc avait, d'ailleurs, exalté singulièrement le peuple de Malte. Certes, il ne fallait pas une intelligence bien profonde de la situation pour comprendre qu'au milieu du conflit élevé alors en Orient, certaines éventualités pouvaient se présenter, qui raviveraient les prétentions de la Russie sur une position maritime de cette importance. L'Angleterre avait donc un intérêt évident à ménager les susceptibilités de ses nouveaux sujets, à se préoccuper de leurs besoins, pour déjouer toutes les secrètes tentatives et anéantir jusqu'aux espérances les plus enracinées de sa redoutable rivale. N'était-il pas permis, en outre, de compter sur l'intervention de la France, si le débat venait à s'envenimer; et l'étonnante promptitude avec laquelle cette puissance avait réparé tous ses désastres, sa vieille renommée, ne devaient-ils pas peser d'un grand poids dans la balance?

Aucune de ces considérations n'arrêta sir Frédérick Ponsonby. La présence de l'escadre russe à Malte, après la bataille de Navarin, son départ subit, son retour presque immédiat, l'or que ses officiers semèrent avec une étrange prodigalité dans les classes pauvres de la population, la demande au moins extraordinaire que lui adressa l'amiral pour obtenir un terrain où il débarquerait ses troupes et les ferait manœuvrer, toutes ces circonstances éveillèrent à la fin les craintes du haut-commissaire; mais il se contenta de prendre quelques mesures de précaution contre les Russes, en armant plusieurs batteries du Grand-Port et en ordonnant qu'un piquet de trois cents hommes fût toujours de garde dans les casernes de La Valette.

Digitized by Google

Quant aux Maltais, pas une concession, pas une promesse; un joug écrasant, un mépris encore plus insupportable. Sachant, plus tard, qu'ils se proposaient d'adresser de nouvelles doléances au ministère, il les avertit, dans une proclamation dédaigneuse, qu'ils eussent à y renoncer, car le secrétaire d'Etat des colonies n'admettrait aucune pétition qui n'aurait pas été préalablement soumise à l'approbation du haut-commissaire (28 juin 1830).

De pareilles rigueurs étaient d'autant plus impolitiques, que si les Maltais n'aimaient pas les Russes, il n'en était pas de même des Français, sur qui la généreuse expédition de Morée avait reporté toutes leurs sympathies. On regrettait tout bas la domination de la France; on se disait que cette puissance n'aurait pas fait moins pour Malte que pour la Corse, et que l'identité de religion aurait rendu l'assimilation des deux races plus facile. La conquête d'Alger acheva d'exalter les esprits. On était vengé enfin de ces terribles forbans qui avaient jadis ravagé les casaux, réduit les femmes et les enfants en esclavage. Un pays tout neuf, presque inconnu, s'ouvrait à l'activité de tous ces paysans, si sobres, si ardents, si aventureux. L'entraînement fut général, l'émigration immense. Ponsonby se garda bien d'y mettre opposition, trop heureux de délivrer ainsi les deux îles d'une surabondance de population qui l'inquiétait et le gênait.

La révolution de 1830 fit enfin réfléchir le gouvernement anglais. Dès l'année précédente, le peuple de Malte avait arraché au commissaire impérial la concession d'un jury conforme à celui de la métropole, mais dans le cas de certains crimes seulement (octobre 1829). Cette innovation entraînait une réforme des codes : on la discuta dans une commission où la langue et la loi anglaises furent proposées par le chef de la justice pour bases de la nouvelle jurisprudence. Mais il n'y eut qu'un cri contre un semblable projet. Des jurisconsultes indigènes furent exclusivement appelés à le débattre : ils adoptèrent la langue italienne et le Code Napoléon. L'unité était désormais faite dans la loi.

L'intrusion des Anglais dans tous les emplois supérieurs blessait aussi la fierté nationale; et le commerce, l'agriculture, l'instruction publique, ne recevaient aucun encouragement. Au lieu de se montrer coulant sur quelques-uns de ces griefs, Ponsonby, s'en rapportant aux conseils du secrétaire en chef du gouvernement, n'y répondit que par des admonitions menaçantes ou par des dédains irritants. Les réformateurs, assez nombreux, s'étaient réunis en comité pour rédiger une adresse au cabinet britannique, dans laquelle ils insistaient particulièrement sur la création d'un conseil libre d'indigènes, ayant sa part du pouvoir législatif : il les en punit par une modification du

Digitized by Google

jury, par un amoindrissement des attributions du chef de la justice. Ne pouvant empêcher le projet de pétition, il tâcha d'en diviser les auteurs par des intrigues, des lenteurs calculées.

Peu à peu cependant le mouvement commençait à gagner le peuple tout entier. Le cabinet britannique avait l'œil sur Ponsonby, il le rappela, lui demanda des explications et accorda aux Maltais la formation d'un conseil de sept membres, présidé par le gouverneur (1835). La concession fut jugée dérisoire, car sur ces huit voix il n'y en avait que trois, tout au plus, y compris l'évêque, qui appartenaient aux indigènes. Les autres siéges étaient remplis par l'officier-général le plus ancien de la garnison, le secrétaire en chef du gouvernement, le chef de la justice, et un Anglais domicilié dans l'île dont le choix était laissé au gouvernement. Celui-ci avait en outre l'initiative sur toutes les propositions; quand le conseil avait délibéré, il adoptait ou rejetait son avis, sans avoir à s'expliquer envers personne que le ministère. Sommé de prêter serment d'après la formule anglaise, l'évêque Carnana s'y refusa péremptoirement; le Pape approuva sa résolution, et le conseil convoqué dans les derniers jours de décembre 1835 ne fut définitivement installé qu'au mois de février de l'année suivante.

Trompés dans leurs vœux par le ministère, les réformateurs s'assemblèrent en comité général, au nombre de quatre-vingt-dix-sept membres, choisis parmi les représentants les plus recommandables du clergé, de la noblesse, de la robe, de la propriété, du commerce et des arts libéraux. On y rédigea une pétition à la Chambre des Communes, et l'on envoya à Londres un délégué chargé de la soutenir. George Mitrovich, cet agent, avait de la persévérance et du savoir. L'appui des radicaux ne lui fit pas défaut dans le Parlement; et le droit que prétendaient les Maltais à jouir d'une forme d'administration mieux priée à leur caractère et à leur progrès reçut une autorité toute nouvelle de l'éloquente énergie, de la clarté toute pénétrante avec lesquelles il établit que la protection de l'Angleterre, consentie par eux, s'était changée en une lourde et intolérable souveraineté. Ces écrits, traduits en langue maltaise, étaient lus avec appareil dans les casaux; l'effervescence y était à son comble. Pour l'apaiser, le ministère se décida à faire jouir les indigènes de la liberté de la presse. Il en expédia l'ordre au gouvernement de Malte; mais cette mesure rencontra une violente opposition dans le Conseil d'État, dont l'institution ne datait que de quelques années. Sur ces entrefaites, le Parlement britannique ayant été convoqué, le comité général maltais fit présenter par M. Ewart, à la Chambre des Communes, une pétition dans laquelle, après s'être élevé contre ce conseil qui, fondé pour prêter assistance au gouvernement de l'île, ne lui était et ne

Digitized by Google

pouvait lui être d'aucune utilité à cause de son incompatibilité avec l'esprit nouveau de la population, il attribuait toutes les dissensions à l'absence d'une représentation populaire indépendante, et au manque d'un Code plus rationnel, aux entraves qui pesaient sur la pensée, au système arriéré de l'instruction publique, à l'injurieuse exclusion des emplois publics prononcée contre tous les habitants. Plusieurs négociants anglais, de leur côté, voyant que les droits de quarantaine et de douane frappés sur les navires et les marchandises éloignaient de Malte tout le commerce de transit, rédigèrent à ce sujet une pétition qui fut remise aux Communes par M. Holland, et dans une autre pétition, dont se chargea lord Sandon, quelques armateurs et négociants indigènes sollicitèrent la franchise du port de Malte.

Le gouvernement, ému déjà de toutes ces doléances qui faisaient remonter jusqu'à la Grande-Bretagne une accusation d'iniquité, prit le parti d'envoyer à Malte deux commissaires pour y dresser une enquête sur les griefs de la population et se livrer à un examen approfondi de ses besoins. Il n'y avait pas de temps à perdre, car l'opposition, s'étendant chaque jour, menaçait de renverser toutes les digues. Caruana lui-même, dont le refus de serment avait été d'abord fort applaudi, était devenu impopulaire pour avoir désapprouvé la liberté de la presse. Mitrovich, revenu à Malte, y trouvait des ovations populaires; chef des radicaux, il semblait aspirer au rôle d'O'Connell. L'agitation avait fini pourtant par se calmer un peu grâce aux avis du conseiller d'état Augustin Portelli, qui s'était prononcé pour la légalité et la modération, lorsque arrivèrent les deux commissaires anglais John Austin et Georges Cornewall-Lewis. La population presque tout entière des cités et des casaux courut à leur rencontre, enseignes déployées, et les accompagna jusqu'à leur hôtel au milieu des acclamations les plus enthousiastes (novembre 1836).

Quelques jours auparavant, le ministère avait donné un successeur à sir Frédérick Ponsonby, que son incurable faiblesse devait écarter du gouvernement dans de pareilles circonstances. Le général Bouverie, au contraire, doué d'un caractère énergique, d'un esprit ferme à la fois et impartial, était véritablement l'homme de la situation. Il débuta pourtant par une faute, ce fut de s'en rapporter, comme son prédécesseur, aux suggestions de Hankey, le secrétaire en chef du gouvernement. De là le silence et la réserve qu'il garda d'abord envers les Maltais, au lieu de leur annoncer franchement les intentions bienveillantes de la Couronne et de réclamer leur confiance pour lui-même. Mieux informé sur les hommes et les choses, il accepta bientôt la démission de Hankey, qui, par ses discours violents, ses vexations fiscales, avait encouru l'animadversion publique. Mais l'irritation populaire, accrue par les lenteurs qu'on reprochait à la commission,

Digitized by Google

avait déjà repris une tournure fâcheuse. On avait vu près de six cents paysans envahir la Cité-Valette et se diriger en deux bandes, l'une sur l'hôtel des commissaires, l'autre sur le palais du gouverneur, en proférant ce cri bien connu : *Du travail ou du pain* (1er janvier 1837). Ces vains symptômes d'une révolte impossible alarmèrent à tort Bouverie; quelques précautions militaires, qu'on pouvait croire exagérées, lui parurent à lui indispensables. Puis, calculant avec plus de sang-froid tous les moyens de répression dont il disposait, il prit le parti beaucoup plus sage de laisser toute cette agitation factice se consumer en vaines démonstrations.

Des appréhensions plus sérieuses préoccupaient le gouverneur : c'étaient les intrigues de la Russie. Le comte Matuszévich, ambassadeur à Naples, le comte Kreptovich, beau-père de M. de Boutenieff, ambassadeur à Constantinople, et enfin le général Yermoloff avaient successivement visité Malte. Dans quel but et sous quel prétexte? L'enquête faite par la Commission sur la misère du peuple venait de fournir la preuve qu'une souscription au profit des pauvres avait été ouverte à bord de l'escadre qui s'était présentée devant l'île après la bataille de Navarin. Bouverie en conclut l'existence d'un parti russe, très remuant, dont il fallait surveiller sévèrement toutes les menées.

Les choses en étaient là lorsque les deux commissaires, après une longue information sur toutes les plaintes, et une étude réfléchie de toutes les réformes demandées, adressèrent un premier rapport au ministère (mars 1837). La question de la liberté de la presse y était envisagée sous toutes ses faces, et les commissaires y soutenaient cette thèse : 1° que la censure provoquait à la haine contre le gouvernement, et préjudiciait non moins au commerce qu'au progrès des sciences et des arts; 2° que le gouvernement serait toujours assez fort pour braver l'hostilité de certains journaux ou déjouer leurs indiscrétions au sujet de la défense militaire de l'île; 3° que les appréhensions des Etats italiens n'offraient aucun fondement, puisque en adoptant la loi anglaise on pourrait sévir contre l'auteur de toute agression qui tendrait à troubler les relations politiques ou commerciales de l'Angleterre avec les puissances amies; 4° qu'une garantie suffisante serait donnée à la religion catholique des indigènes par la défense formelle d'attaquer, non-seulement les doctrines communes à toutes les Eglises chrétiennes, mais encore particulières à l'une d'elles. Les commissaires rédigèrent en même temps deux ordonnances, portant : Concession de la liberté de la presse aux Maltais; définition de ses délits; désignation des tribunaux chargés d'en connaître, ainsi que des peines qu'ils auraient à appliquer. Le ministère, ayant approuvé les deux ordonnances, enjoignit au gouverneur de Malte de les exécuter.

Digitized by Google

Ce rapport était suivi d'un autre dans lequel étaient traitées toutes les matières relatives au fisc et au commerce (mai 1837). Les commissaires, persuadés qu'une économie proportionnelle sur les dépenses pouvait seule opérer une réduction des revenus du Trésor, dont les droits d'importation, de tonnage et de quarantaine constituaient les deux tiers; considérant en outre que la suppression du monopole des grains et l'établissement d'un droit fixe sur tous les articles importés pour la consommation équivaudrait à une franchise de port; les commissaires, disons-nous, proposèrent : « 1° La suppression des » droits d'importation sur vingt-quatre articles qui formaient les ob- » jets principaux du commerce de transit; 2° l'application d'un droit » d'importation fixe et mitigé sur huit articles seulement, mais tous » de première nécessité; 3° la liberté et franchise pour tous les autres » articles; 4° la prohibition de la distillation des esprits; 5° la réduc- » tion du droit de tonnage; 6° la modération du droit de magasinage » à l'entrepôt. »

Ces divers changements ne pouvaient avoir force de loi, qu'autant que le gouvernement de la métropole y donnerait les mains. Consultés par le secrétaire d'Etat des colonies, les lords commissaires de la Trésorerie et les lords du Conseil privé pour le commerce en ordonnèrent l'exécution. Restait à régler tout ce qui était relatif aux hospices des fous, des vieillards et des enfants trouvés, dont les subventions, jointes à celles du mont de piété et d'une maison d'industrie pour les vieillards et les enfants des deux sexes[1], s'élevaient à la somme annuelle de deux cent mille écus (quatre cent mille francs). Les aumônes que le gouvernement allouait aux personnes jugées dignes d'intérêt constituaient une dépense supplémentaire de cinquante mille écus. Pour obvier aux abus, non moins qu'à la complication des affaires, toutes ces institutions de charité furent placées sous la direction d'un comité unique, non salarié, et tout individu déclaré admissible dans l'un de ces établissements; les aumônes furent supprimées, les subventions limitées, les admissions dans l'hospice des Enfants-Trouvés restreintes à ceux d'entre eux qui avaient été exposés. Le Comité reçut en outre l'autorisation de pourvoir par des règlements administratifs aux besoins des personnes les plus nécessiteuses. Les commissaires ne bornaient pas là leur tâche : ils accordèrent satisfaction aux autres griefs des Maltais en décrétant la réunion de la police des deux ports sous un seul capitaine; l'abolition de l'intendance de la police de marine et celle de la surintendance des grains, la première remplacée par un magistrat de police judiciaire, la seconde

[1] Elle avait été fondée en 1824 par le marquis d'Hastings; une partie des dépenses était couverte par les travaux de ceux qui y étaient reçus.

Digitized by Google

annexée à la douane; la suppression du surintendant de la poste, du surintendant de l'imprimerie, de l'attorney-général et des lords-lieutenants. Un grand nombre d'écoles primaires furent enfin instituées, l'emploi de chef de la justice confié à un juge maltais, et les indigènes admis dans la plupart des fonctions publiques qui devaient faire partie du nouveau gouvernement.

Toutes ces réformes avaient excité le mécontentement des tories: ils se livrèrent à de si violentes récriminations dans le Parlement que le ministère dut rappeler les deux commissaires pour répondre. John Austin et George Cornewal-Lewis, dont un travail immense avait épuisé la santé, partirent de Malte le 17 juin 1838, emportant avec eux l'estime et la reconnaissance de toute la partie saine de la population.

C'est de cette époque, à proprement parler, que date le gouvernement actuel de l'île de Malte; mais la division territoriale et le système administratif remontent, ainsi que nous l'avons déjà dit, au commissariat de sir Thomas Maitland. — Nous terminerons cet aperçu historique par un résumé général de l'état présent de Malte.

Malte et le Gozze comptent six districts : ceux de la *Cité-Valette*, de la *Cité-Vieille* ou *Notable*, de *Saint-Antoine*, de *Zeitun*, de *Kurmi* et de *Gozze*. On trouve dans le premier cinq cités : *La Valette*, *La Victorieuse* ou *le Bourg*, *La Sangle*, *Burmola* ou *Cospicua*, et *Vilhena* ou *Floriana;* dans le second, une cité, la *Cité-Vieille* ou *Notable* avec *Rabatto*, et quatre casaux, qui sont ceux de *Dingkli*, *Mosta*, *Zebug*, *Siggevi*. Le troisième renferme six casaux : *Biscarcara*, *Nasciar*, *Ghargur*, *Lia*, *Balzan* et *Attard*; le quatrième sept : *Zeitun*, *Zabbar*, *Tarscien*, *Paola* dit *Nuovo*, *Asciack*, *Gudia* et *Luca;* le cinquième six : *Kurim*, *Zorrick*, *Krendi*, *Micabba*, *Safi* et *Quercop*. Dans le sixième ont été réunis le *château de Gozze* avec le *Rabatto*, la *Cité-Chambray*, et six casaux, savoir : *Nadur*, *Sceukia*, *Sciagra*, *Gharb*, *Sannat* et *Zebug*; L'îlôt de *Cumin* a été compris dans la même circonscription.

Toute l'autorité réside entre les mains d'un gouverneur civil et militaire. Comme chef militaire, il a le commandement supérieur de la garnison; comme chef civil, il dispose du pouvoir exécutif, avec l'assistance d'un conseil et sous la haute approbation du Roi. Le droit de grâce et de commutation lui appartient; il peut allouer des pensions; il confère tous les emplois, hormis ceux de chef de département, dont Sa Majesté s'est réservé la nomination; il accorde ou refuse les licences nécessaires à l'exercice des professions libérales et même des métiers. Tous les services administratifs lui doivent obéissance. Nul recours n'a lieu contre lui dans la métropole, s'il ne lui a été préalablement soumis et s'il n'a passé par son intermédiaire. Il a, de plus, la présidence du conseil, et sous

Digitized by Google

ses ordres un secrétaire en chef du gouvernement, qui est comme le levier du pouvoir exécutif. Le conseil, après lui, ne compte que six membres, qualifiés d'*honorables* comme le président : ce sont l'officier de la garnison, le plus élevé à la fois et le plus ancien en grade; le secrétaire en chef du gouvernement; l'auditeur des comptes; deux des plus notables Maltais, l'un propriétaire, l'autre négociant, et l'un d'entre les premiers négociants établis à Malte mais nés en Angleterre. Le gouverneur jouit seul du droit d'initiative; le conseil ne vote, après discussion, que sur les affaires qui lui sont proposées. Tout membre a pourtant le droit de demander au gouvernement qu'on débatte telle question jugée par lui opportune, et d'en requérir l'insertion aux registres; en cas de refus, le Roi prononce en dernier ressort. Le conseil est aussi investi du droit d'enquête, mais seulement à propos des affaires sur lesquelles le gouvernement l'appelle à délibérer.

Le système judiciaire se compose de cours ordinaires, qui sont supérieures ou inférieures, selon l'importance de leur juridiction, et de cours extraordinaires, dont l'une, le *Suprême conseil de justice*, équivaut à une Cour de cassation; l'autre, la *Cour de piraterie*, statue sur les délits de cette nature, et la troisième, la *Cour du vescovile*, connaît de toutes les causes purement spirituelles. Dans les premiers temps de la prise de possession de l'île, le gouvernement avait élevé la prétention que toutes les plaidoiries se fissent, devant ces différentes cours, dans la langue de la métropole, mais d'unanimes réclamations l'ont obligé d'y renoncer : l'italien est aujourd'hui la langue des tribunaux.

Les Anglais n'entretiennent à Malte que deux ministres du culte protestant, l'un pour le civil, l'autre pour la garnison; ils n'y ont même, en quelque sorte, qu'un seul temple. Celui des Méthodistes, desservi par un ministre de cette secte, réussit à s'y établir sous le patronage du marquis d'Hastings, que son administration toute paternelle recommandait à l'estime et à l'attachement des indigènes; mais cet édifice est construit et disposé de telle manière, que toutes les cérémonies y sont condamnées à un véritable huis-clos. Quant au culte catholique, nulle entrave, nulle restriction; les confréries elles-mêmes jouissent d'une pleine et entière liberté. L'île seule de Malte, dont l'évêque se qualifie d'archevêque de Rhodes, possède, à part sa cathédrale, trois collégiales et trente cures, deux cent cinquante-sept églises, sur lesquelles il en est deux où l'on observe le rit grec, et quatorze couvents et monastères. Le Gozze a deux collégiales, sept paroisses, trente-neuf églises et quatre maisons religieuses. On évalue, pour les deux îles, le nombre des prêtres et des moines à cinq mille. Les droits et bénéfices du clergé, tant séculier que régulier, fournissent à ses membres un revenu suffisant pour rendre inu-

Digitized by Google

tile toute subvention du gouvernement. Du reste, cette différence d'expansion entre les deux cultes s'explique par le chiffre des deux populations catholique et protestante. La première, dans les deux îles de Malte et de Gozze et l'îlot de Cumin, ne compte pas moins de cent quatorze mille âmes; la seconde, en procédant à la même répartition, en a tout au plus quatorze cents. Il faut y joindre sans doute la garnison britannique, qui est de deux mille quatre cent soixante-dix-neuf hommes et sept cent vingt-huit femmes; en tout trois mille deux cent sept protestants, ce qui porte la population totale, soit des résidants, soit de la garnison, à quatre mille six cent sept; mais on voit que ce n'est encore là qu'une infime minorité. Le nombre des étrangers ne dépasse guère quatre mille six cents, et, dans la population indigène, les Juifs ne figurent que pour trois cent soixante et les Turcs pour soixante-treize. En rassemblant tous ces chiffres, on trouve que la population totale forme de nos jours un contingent de cent vingt-trois mille six cent trente-neuf habitants. Elle n'était en 1530, époque à laquelle l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem prit possession de Malte et de ses dépendances, que de quinze mille âmes, suivant Boisgelin[1], et de vingt-cinq mille, suivant Bosio[2].

CHARLES ROMEY.

[1] *Malte ancienne et moderne.*
[2] *Histoire de la Sainte Religion et Milice de Saint-Jean de Jérusalem.*

Digitized by Google

VOYAGES

SIX MOIS EN SICILE

(1852)

I.

LES COMPAGNIES D'ARMES.

Dès mes premières excursions aux environs de Palerme, j'avais eu l'occasion de rencontrer fréquemment sur les routes certains promeneurs, moitié soldats, moitié manants, tantôt à pied, tantôt à cheval, dont les allures singulières avaient particulièrement attiré mon attention. Un jour entr'autres, ou plutôt un soir, apercevant quatre de ces promeneurs perpétuels qui serraient d'assez près une misérable charrette, attelée de deux mules et chargée en apparence d'autres choses que de soufres, d'oranges ou de sumac :

— Qu'est-ce que ces gens, dis-je à un Sicilien pur-sang, mon compagnon de promenade ce soir-là, et que porte donc de précieux ce char si étrangement accompagné?

— Ce sont des gendarmes escortant un convoi de finances, me répondit d'un air grave et indifférent mon Sicilien, qui ne croyait pouvoir mieux traduire que par le mot de gendarmes celui de compagnons d'armes, *compagni d'armi*, dont il se serait naturellement servi, si notre conversation eût été entamée en italien.

Vous comprendrez si, en ma qualité d'ancien officier, je dus sourire, et sourire d'une incrédule pitié, en entendant décorer ainsi du nom pompeux de gendarmes les quatre gaillards d'assez mauvaise mine dont je passais en ce moment une rapide inspection. Tous quatre portaient bien, il est vrai, une casquette-uniforme leur donnant l'air

Digitized by Google

d'appartenir à quelque corps organisé; mais l'un avait un sabre et l'autre n'en avait point; un avait des éperons et un pantalon de cotonnade bleue, tandis que ses camarades portaient des pantalons de drap, avec des bottes sans éperons; deux étaient en veste, deux autres se drapaient dans leurs manteaux. Les chevaux, très bons d'ailleurs, étaient de taille et de robe différentes; les harnachements, plus que négligés. Les mousquetons que j'apercevais à l'arçon de leurs selles me faisaient l'effet de tromblons de coureurs de routes, plutôt que d'armes d'ordonnance. Point de buffleterie blanche ou jaune symétriquement croisée sur la poitrine, point d'aiguillettes et encore moins de gants, point de porte-manteaux bien paquetés sur la selle, point de sévérité dans les allures, rien enfin de ce je ne sais quoi de majestueux et de cadencé, de militaire et de magistral, de menaçant et de protecteur, qui fait ressembler une de nos brigades de gendarmerie départementale en fonction à un vrai tribunal armé en promenade.

— Cela des gendarmes! fis-je à mon compagnon de l'air le plus dédaigneusement incrédule; cela un convoi de finances! Vous me la donnez belle! et pour qui me prenez-vous? Ces gaillards-là auraient enlevé à quelque pauvre diable la charrette, les mules et le chargement, ils conduiraient leur capture dans une gorge écartée pour se la partager, que je n'en serais point surpris. Mais admettre que ce soit là une escorte, et une escorte de gendarmerie royale avec un convoi de finances; oh! pour cela, jamais je ne le croirai! Des gendarmes équipés de la sorte ressemblent beaucoup à des gens contre qui l'on doit se mettre en défense, si on les rencontre à ces heures-ci en lieux suspects, et nullement à de braves et anciens militaires chargés de défendre la vie et les propriétés d'autrui.

— Rien n'est plus vrai, cependant, reprit d'un air piqué mon interlocuteur : ce sont nos gendarmes de Sicile, et nos gendarmes sont les meilleurs du monde; demandez plutôt à *Son Excellence*, qui s'y connaît, et vous verrez si je vous trompe.

La conversation n'alla pas plus loin sur ce sujet. L'amour-propre du Sicilien, quoique piqué au vif, n'avait rien trouvé à répondre, quand je lui avais dit, de ce ton français auquel les étrangers qui veulent bien parler notre langue ne peuvent jamais riposter : « Eh bien! mon cher, vos gendarmes peuvent être les meilleurs gendarmes du monde, mais vous m'avouerez bien qu'ils en sont aussi les plus sales et les plus laids. » Mon interlocuteur croyait d'ailleurs m'avoir renvoyé devant un juge compétent de notre différent, en invoquant le nom et le témoignage de *Son Excellence* (c'est toujours par cette appellation qu'on désigne, à Palerme, le lieutenant-général gouverneur); et il pensait, sans doute, que le prince de Satriano, vieux soldat des armées impériales, plus connu en France sous le nom de général Filan-

Digitized by Google

gieri, qui m'avait fait l'honneur de m'appeler en Sicile, viendrait à bout mieux que lui de mon ironique incrédulité.

Après cette promenade, comme je rentrais à l'hôtel de France, situé sur la place Marine : « Peut-être ai-je eu tort, me dis-je, en voyant passer une patrouille de soldats napolitains très bien équipés, de juger si sévèrement la gendarmerie sicilienne, si gendarmerie il y a. Elle ne paie pas de mine, il est vrai; mais pour que le Roi de Naples, si fort amateur d'uniformes brillants et chamarrés, n'ait pas introduit en Sicile quelques bataillons ou escadrons de ces beaux gendarmes à dragonnes, à épaulettes et à aiguillettes rouges, à chapeaux brassés carré, à moustaches noires et à mines si relevées, que j'ai rencontrés souvent à Naples et sur les routes des Abruzzes, il faut qu'il y ait quelque raison péremptoire; cette raison, je ne l'ai point encore trouvée ici; je la chercherai. » — Or, voici ce que j'appris bientôt de M. Scibona, employé supérieur du gouvernement à Palerme, ami précieux que je crois avoir laissé derrière moi en Sicile, et dont la véracité et la précision en toutes choses m'ont si souvent confondu d'admiration pendant mon séjour dans ce pays de fables et de mythologiques imaginations.

— Quelques années avant l'insurrection de 1848, me dit M. Scibona, on avait essayé d'établir en Sicile un corps de gendarmerie napolitaine. Cet essai n'a pas réussi. Les gendarmes furent vaincus et expulsés, avec les autres troupes napolitaines, dans le grand mouvement populaire de Palerme, qui devint peu à peu, comme vous le savez, une insurrection victorieuse, puis un gouvernement provisoire, puis un gouvernement indépendant, salué même un beau jour, mais un seul jour, par les canons des vaisseaux de France et d'Angleterre.

» La victoire ayant ramené les troupes napolitaines dans Palerme, le prince de Satriano, notre habile gouverneur, comprit qu'il fallait avant tout, et dans l'intérêt même du pouvoir victorieux, pacifier l'île dont il venait de faire véritablement la conquête. La tâche était difficile; le brigandage, presque endémique chez nous, pouvait se recruter dans les derniers rangs du parti vaincu et dispersé. Il fallait opposer à ce fléau national des obstacles efficaces, le combattre sur tous les points du territoire, et partout à la fois. La gendarmerie napolitaine n'avait pas réussi en Sicile; le général résolut de confier exclusivement la sécurité intérieure et civile de la Sicile, dont il répondait militairement, à une institution moins brillante et moins militaire, sans doute, que celle qu'elle était destinée à remplacer, mais qui n'en rend pas moins les plus grands services. Il ordonna que l'ancien corps national des *compagnons d'armes*, fut rétabli. Les compagnons d'armes veillent à la sûreté des routes, ils accompagnent au besoin les voyageurs, ils surveillent et protègent la rentrée des impôts, ils escortent les détenus et les condamnés, exécutent les mandats et les ordres des autorités

Digitized by Google

judiciaires; ils veillent au maintien de la tranquillité publique en cas d'émeutes ou de mouvements populaires dans les villes et villages; ils ont l'œil sur les employés de la mouture, dans l'intérêt du fisc et dans l'intérêt des consommateurs; ils sont, enfin, de véritables agents de police judiciaire. Sous tous ces rapports, ce sont donc de vrais gendarmes; mais s'ils diffèrent des gendarmes français par l'uniforme et la tenue, qui n'est pas brillante, ils en diffèrent plus encore par leur organisation et par la responsabilité réelle qu'ils encourent en cas de vols ou d'attaques à main armée. »

A ces mots de responsabilité réelle, mon attention fut vivement excitée.

— Cette responsabilité qui surtout les distingue et qui vous étonne n'est pas, croyez-le bien, une responsabilité illusoire, ajouta M. Scibona, et je pourrais vous citer maintes personnes à qui les compagnons d'armes de Sicile ont bel et bien remboursé l'argent qu'ils leur avaient laissé voler. Demandez à M. Guibert. »

Je ne connaissais pas alors ce M. Guibert que M. Scibona appelait en témoignage; ce ne fut que plus tard que je pus, selon son invitation, *demander à M. Guibert*, négociant français établi en Sicile depuis 1839, chouan de 1832, qui me raconta effectivement comment il avait été remboursé par les compagnons d'armes d'une somme d'environ treize mille francs, qui lui avait été volée.

Pour le moment, ces détails historiques, ces faits attestés par un homme grave, que, malgré son ardent amour de la patrie, les préjugés nationaux n'aveuglent pas, me donnèrent à penser et me mirent en goût de connaître plus particulièrement l'organisation de cette gendarmerie modèle, qui ne se borne pas à arrêter les voleurs, mais qui encore rembourse les volés. Je commençai à me dire tout bas que, malgré leur mauvaise mine, les gendarmes de Sicile pourraient bien être, comme me l'avait dit mon compagnon de promenade, l'idéal du gendarme, puisqu'ils réparent le mal qu'ils n'ont pas su empêcher.

L'institution des compagnies d'armes en Sicile ne date pas d'hier. Une association d'hommes armés, réunis d'abord par un chef dans un sentiment et par un besoin communs de défense et de préservation mutuelle, a dû se former naturellement dans un pays comme la Sicile, découpé en vallées profondes et entrecroisées où les malfaiteurs savent trouver de nombreuses et faciles retraites, et entouré de tous côtés par la mer qui pouvait et peut encore à tout moment favoriser les invasions d'ennemis de toutes espèces. Autre hypothèse: ce mode d'association pour la défense commune n'a t-il pas été importé en Sicile au temps de la domination espagnole, et ne fût-il pas une imitation de la Hermandad castillane que les conquérants, possesseurs de fiefs immenses dans l'île, établirent pour jouir plus paisiblement

Digitized by Google

des biens que la victoire leur avait donnés? Je ne saurais fixer ce point d'histoire. Je n'ai cherché à recueillir sur les compagnies d'armes que les documents indispensables pour me rendre compte de leur organisation actuelle. Je l'ai trouvée très appropriée aux mœurs et coutumes, à l'état de la population et de la viabilité du pays. Je constate les résultats et laisse à quelque faiseur passionné d'une *Histoire de la Gendarmerie en Europe*, l'étude des origines dont je n'ai pas à m'occuper.

Quoiqu'il en soit, en me bornant à examiner l'état actuel des choses, et pour ne pas laisser attribuer au présent tout le mérite des avantages dont il profite, je dois dire que l'ordonnance du 16 juin 1849 qui rétablit en Sicile les compagnies d'armes m'a paru calquée sur celle du 16 décembre 1813, ayant pour titre : *Plan d'instructions pour les vingt-trois nouvelles compagnies d'armes à former dans le royaume de Sicile*. La plus récente est seulement plus riche en détails réglementaires et militaires. Je tiens à constater cette filiation, parce que dans les considérants par lesquels débute l'ordonnance de 1813, Son Altesse Royale, le prince vicaire général, *ordonne d'établir les vingt-trois compagnies conformément à ce qui a été proposé et sanctionné dans les Parlements nationaux*. Les compagnons d'armes ou gens d'armes siciliens sont donc bien une institution essentiellement sicilienne, dont il est question dans les *Parlements nationaux*, et à laquelle la gendarmerie française, importée à Naples un peu avant cette époque, n'a pu servir de modèle.

Voici les éléments de l'organisation en vigueur d'après l'ordonnance du 16 juin 1849 :

Il y a en Sicile vingt-cinq compagnies d'armes.

L'effectif total de ces compagnies réunies est de sept cents hommes.

Chaque compagnie est commandée par un capitaine sans autres grades intermédiaires pour la transmission des ordres de celui-ci à ses soldats ou compagnons.

Il y a dans les compagnies un sergent et deux caporaux *ad honores*.

Ce corps ne possède ni colonels, ni chefs de légion, ni état-major, ni administration générale ou particulière.

Le capitaine et les compagnons d'armes ont des intérêts identiques et solidaires par suite de la responsabilité pécuniaire qui, le cas échéant, pèse sur tous les membres de la compagnie, sur la circonscription de laquelle un vol a été commis. La hiérarchie des grades indispensables dans d'autres corps armés pour la sécurité publique est inutile dans celui-ci, dont la destination militaire s'efface sous son caractère de protecteur responsable.

Un arrondissement territorial est spécialement confié à la garde et à la surveillance de chaque compagnie.

Digitized by Google

Les compagnies sont à la disposition de toutes les autorités gouvernementales, mais elles sont plus particulièrement placées sous la surveillance des intendants ou préfets de chaque province.

Les capitaines sont choisis par le gouvernement, sans condition d'âge ni de services civils ou militaires; mais on a soin de ne confier ces emplois si importants pour la sécurité publique qu'à des hommes influents, actifs, bien posés, en un mot, dans leur arrondissement.

Les capitaines d'armes sont essentiellement révocables; ils peuvent de leur côté se démettre purement et simplement de leurs fonctions, en prévenant le gouvernement deux mois à l'avance.

La faculté de choisir et de congédier leurs soldats ou compagnons d'armes appartient exclusivement aux capitaines des compagnies. Les intendants de provinces ou départements n'interviennent que pour vérifier la présence des individus qui doivent toucher la solde, pour donner leur avis sur le mérite des hommes désignés par les capitaines pour entrer dans les compagnies, en un mot, pour régulariser simplement les feuilles d'admission, de présence ou de libération.

Les compagnons d'armes peuvent quitter le service quand ils veulent. Si leur conduite a été irréprochable, ils conservent leurs armes, et ce qui est si recherché et si apprécié en Sicile, ils ont acquis le droit de les porter leur vie durant.

Les capitaines et les compagnons d'armes, comme officiers de police judiciaire, sont assermentés.

Le capitaine reçoit douze cents ducats, soit cinq mille deux cent quatre-vingts francs par an.

Le compagnon reçoit deux cent quatre-vingt-huit ducats, soit mille deux cent cinquante francs par an.

Les frais de logement, de nourriture, d'armement, d'habillement, d'équipement et d'entretien sont à la charge de chacun; chacun se loge où il veut et comme il peut.

Les appointements peuvent paraître modestes si l'on pense à ce qu'entraînent de dépenses ailleurs qu'en Sicile l'achat et l'entretien d'un cheval, la fourniture d'uniformes, la nourriture et le logement du cheval et du cavalier, sans parler des frais que peut occasionner la responsabilité; mais il est bon de faire observer que la tenue militaire est, ainsi que je l'ai dit, peu brillante chez ces gens d'armes; que le Sicilien, comme tous les méridionaux, vit de peu; que les logements sont partout très bon marché, et qu'avoir une monture dans son écurie est un luxe facile là-bas; quel est le Sicilien un peu considérable qui n'ait au moins une mule à l'écurie? Aussi, les places de capitaines d'armes sont-elles très recherchées; celles des simples compagnons ne le sont pas moins.

Digitized by Google

Ici vient se placer tout naturellement dans cet aperçu résumé de l'organisation de la gendarmerie responsable le chapitre essentiel de la responsabilité. Je ne crois pouvoir mieux faire pour en bien indiquer la portée et les conditions que de copier littéralement le texte même de l'ordonnance de 1849 :

Art. 9. Les capitaines d'armes devront rembourser le montant des vols et les dommages causés par les voleurs sur la voie publique dans les campagnes, y compris les maisons rurales, les fermes, les greniers, granges et étables.

Art. 16. Pour assurer ces remboursements et pour rendre effective la responsabilité imposée aux compagnies d'armes, les capitaines et leurs compagnons doivent subir une retenue mensuelle du quart de leurs appointements, et de plus les capitaines doivent fournir, de la manière indiquée dans les règlements en vigueur pour les agents financiers, un cautionnement de *six mille ducats* (26,400 fr. environ) sur le grand-livre de la dette inscrite.

Voilà pour la solvabilité des gendarmes responsables. Voici maintenant comment s'exerce l'action en réparation de dommages soufferts ; je traduis encore l'ordonnance :

Art. 17. L'action des personnes qui auront été volées est une action civile, qui s'exerce devant les magistrats ordinaires.

Pour jouir ou user de son droit, la personne volée doit faire, sous la foi du serment, une déclaration du dommage éprouvé, et ce, dans les trois jours de l'événement, par devant le juge de l'arrondissement où a été commis le crime ou délit. Ce juge en donne immédiatement avis au capitaine du ressort. Après avoir fait cette déclaration, l'intéressé présente sa demande à la Cour criminelle qui dans les huit jours appelle par devant elle le capitaine d'armes et rend son jugement contradictoire.

En cas de condamnation, la Cour fixe la valeur du vol, en ordonne le remboursement, et transmet avis de son jugement à l'administration du Trésor public.

L'ordonnance ou arrêt est exécutoire sur simple extrait, et n'est susceptible d'aucun appel.

Il était fort juste que des garanties fussent données par l'ordonnance aux compagnons d'armes contre les fausses déclarations des victimes de vols supposés. On conçoit qu'avec un peu d'adresse les voleurs de profession auraient été trop souvent tentés de jouer ce rôle lucratif. Mais l'ordonnance a prévu le cas ; elle veille aux intérêts de l'une et de l'autre des parties ; elle prévient les abus de la responsabilité, comme aussi elle stipule des pénalités spéciales contre toute personne qui tenterait, par voie d'intimidation, de paralyser le recours ouvert contre les compagnies d'armes.

Digitized by Google

Quant au paiement ou remboursement, voici comment il est assuré. Je copie toujours le décret :

La retenue du quart des appointements de chaque compagnie conservée par l'administration du Trésor public et le cautionnement du capitaine servent à payer les remboursements ordonnés. Le cautionnement n'étant qu'entamé par une condamnation, le capitaine doit le compléter dans le plus bref délai ; si le cautionnement est absorbé par la condamnation, le capitaine doit en fournir un autre sous peine de perdre sa place. Il est alors pourvu purement et simplement à son remplacement.

Tout compagnon d'armes ou capitaine de compagnie qui quitte le service dans le courant de l'année ne peut recevoir la part lui revenant de la retenue exercée sur sa compagnie qu'après qu'il a été produit un certificat de la Cour Criminelle attestant qu'il n'y a au moment de la retraite de ce compagnon ou capitaine aucune instance en remboursement entamée contre cette compagnie.

Il n'y a et ne peut y avoir aucun avancement dans ce corps, dont l'organisation repose sur la solidarité d'intérêts et la confiance mutuelle du chef unique et des soldats associés à sa mission. Mais à défaut d'avancement, on a sagement établi des récompenses ou du moins des compensations aux sacrifices faits et aux devoirs accomplis.

Pour des actions d'éclat, ce sont des médailles données par le Roi, des mentions honorables dans la province ; pour des blessures reçues en service et rendant impropre au travail, le compagnon est assuré d'avoir une pension viagère ; de même la femme et les enfants savent que si le chef de la famille périt en accomplissant sa mission, leur avenir est garanti par l'Etat.

Je passe sous silence le chapitre réglementaire sur l'habillement, l'équipement, les revues d'inspection, comme sur tout ce qui est plus particulièrement militaire et administratif dans l'organisation des compagnies. On a eu soin d'ailleurs de réduire le tout à sa plus simple expression.

Maintenant voici comment se recrute ce corps et comment il fonctionne ; comment on le trouve toujours et partout quand on voyage en Sicile, et comment, avec son apparence peu brillante, il m'a paru peu à peu mériter, sinon tout l'éloge que m'en avait fait en quelques mots hyperboliques mon Sicilien de Palerme, du moins la reconnaissance de ceux qui comme moi ont pu y avoir recours et ont dû s'en très bien trouver.

Un capitaine d'armes est nommé. Il doit exercer sa surveillance sur une partie de territoire qu'il connaît, et où il est lui-même connu et apprécié. Il choisit dans les différentes localités de son ressort des hommes en qui il puisse avoir toute confiance. Ceux-ci à leur tour ont d'autant plus d'empressement à être choisis qu'ils comptent de

Digitized by Google

vantage sur les qualités du chef qui forme sa compagnie. Les compagnons, une fois enrôlés par le capitaine, correspondent directement avec lui, ils correspondent entre eux par eux-mêmes, par leurs familles, par les gens de leur connaissance. Ainsi, c'est en collaboration qu'ils étudient à fond quelles sont les ressources de certains habitants suspects. Pendant que les femmes et les filles bavardent, et Dieu sait si on bavarde en Sicile! les maris parcourent les routes, ils fréquentent les sentiers les plus sinueux des montagnes dont ils connaissent tous les contreforts. Peu à peu ils parviennent ainsi à savoir exactement l'envers et l'endroit des populations au milieu desquelles ils vivent et la topographie complète du pays qu'ils protégent. Depuis Cacus le vol des troupeaux semble avoir été traditionnel en Sicile. Un berger d'une vallée a-t-il à se plaindre du vol de quelque partie de son gros bétail? le compagnon d'armes le plus proche est à peine prévenu, que par lui-même ou par quelque affidé il est informé presqu'en même temps de l'augmentation frauduleuse qu'un autre berger a su procurer à son troupeau. Un mauvais sujet a-t-il l'habitude de passer la nuit hors de son domicile? ses absences sont signalées à tous les compagnons voisins : intéressés à prévenir un méfait de la part du rôdeur, ils multiplient les rondes de nuit et de jour, ils mettent leur parenté, leur clientèle, si l'on peut se servir de cette expression, aux aguets; toute piste suspecte est aussitôt suivie; rien n'est épargné. Les affûts prolongés, les courses multipliées, les relais de chevaux et d'hommes, les interrogations aux passants, les déguisements, les fausses attaques, tous les moyens leur sont bons, car le voleur, ou celui qui aspire à l'être, est ou va devenir pour eux un ennemi personnel, et l'on est en Sicile très peu disposé à ménager ses ennemis. N'ayant à faire que très rarement un service réglé, n'étant pas assujettis aux mille petits détails de tenue, de discipline et de vie militaire en commun, les compagnons d'armes exercent leur surveillance quand et comme ils le jugent le plus convenable, on peut même dire le plus profitable à leurs intérêts, et je ne saurais en vérité mieux les comparer qu'à ces chasseurs américains dont Cooper nous a fait des portraits si saisissants.

Je me souviens que dans une de mes courses sur la route de Messine, je pris un certain plaisir à voir comme toute une contrée était préoccupée de la chasse que donnaient alors les compagnies de deux ou trois arrondissements voisins à un voleur récemment échappé de prison. C'était à qui forcerait ce malheureux dans sa retraite. Les femmes faisaient le guet à certains passages découverts des montagnes; la lisière des bois, car il y a de grands et beaux bois dans cette partie de la Sicile, était éclairée par des enfants, les vallées étaient fouillées par des compagnons déguisés en bergers et en muletiers. Pas

Digitized by Google

un individu ne passait se dirigeant vers la montagne qui ne fût soupçonné de porter quelque avis, quelque secours, au fugitif blotti dans sa cachette, et la surveillance accompagnait le passant jusqu'à ce qu'il fût arrivé au terme de sa course. La bête du Gévaudan, de lamentable mémoire, ne fut certes pas plus obstinément ni plus habilement traquée.

J'ai su depuis que le fugitif avait été forcé après dix-sept jours de chasse ouverte; et qu'auparavant ses compagnons d'évasion, désespérant de pouvoir mettre en défaut d'aussi rudes limiers, s'étaient volontairement rendus prisonniers.

On comprend qu'avec de pareils hommes, à qui viennent prêter main forte, au besoin, les détachements des troupes royales des garnisons voisines, le prince de Satriano ait réussi à établir sur les routes, en Sicile, une sécurité parfaite; sécurité dont l'histoire de l'île n'avait pas fait jusqu'alors une mention bien honorable, et que la dernière révolution avait semblé, au contraire, devoir compromettre davantage et pour longtemps. Je ne prétends pas dire que cette grande amélioration ait été obtenue sans de nombreux et sanglants sacrifices. J'ai même quelques raisons de croire que certains des détenteurs d'armes qui ont été fusillés pendant les années 1849, 1850 et 1851, ne destinaient pas précisément leur poudre et leurs balles à l'attaque des simples voyageurs; mais enfin le résultat était acquis quand j'ai fait connaissance avec les gendarmes de Sicile; j'ai profité de leurs travaux antérieurs, et j'ai pu de plus me convaincre que dans certaines conditions ils contribuent autant à l'agrément ou du moins à la facilité d'un voyage dans leur île qu'à la sécurité, pour laquelle il ne leur reste en vérité plus rien à faire.

Ces précieux compagnons de route qui, suivant l'expression du poète latin, savent mêler *utile dulci* ne sont pas avares de leurs bons offices. Avec une recommandation spéciale du prince-gouverneur, on peut requérir des compagnons d'armes beaucoup plus que la stricte protection qu'ils sont intéressés à donner à tout le monde; et la coquetterie d'hospitalité du pacificateur de la Sicile est si grande, si attentive et si prodigue, qu'il n'est en vérité besoin d'être ni duc ni prince pour y avoir recours, et pour être assuré d'avoir quelque chose de plus dans son portefeuille de voyage que le simple passeport du préfet ou directeur de police de Palerme, ce qui est déjà fort respectable et fort suffisant; car M. Maniscalco, le directeur de la police de Palerme, est à la fois la terreur du banditisme, qu'il a tant contribué à extirper, et le guide le plus sûr que l'on puisse consulter quand on a quelque chose à démêler avec la Sicile et les Siciliens.

Qu'on ne s'imagine pas que le prince de Satriano et son directeur de la police soient seuls en Sicile à exercer cette accueillante hospitalité

Digitized by Google

qui rend si cher aux étrangers un pays où tout semble cependant manquer pour l'agrément et la commodité du voyage. A chaque degré de l'échelle sociale, en bas comme en haut, on reconnaît cette espèce de culte pour les voyageurs qui honore ceux qui le pratiquent. Je trouve dans mes souvenirs un mot tombé des lèvres d'un enfant, — n'est-ce pas là une source de vérité? — qui peint bien cette religion d'hospitalité.

J'étais allé visiter le beau temple de Ségeste avec M. Luigi di Pace, fils de l'entrepreneur des postes, qui avait voulu m'en faire les honneurs. Un enfant cheminait près de nous, talonnant nos mules — un enfant comme tous les enfants; mais il allait me fournir, dans sa naïveté, un renseignement précieux sur ce que j'appellerai la *viabilité morale* du pays. Nous marchions gaiement le long du sentier rapide qui conduit de Calatafimi à Ségeste, nous devisions sur l'aspect plus que pittoresque de notre petite cavalcade, sur la beauté du pays, dont toutes les misères n'ont pu parvenir à effacer l'ancienne splendeur; nous admirions tantôt les horizons colorés de la mer Tyrrhénienne venant former le beau golfe de Castellamare, tantôt la richesse de la végétation, là où quelque filet d'eau vient la raviver. Nous avions traversé des plantations de vignes qui produisent un certain vin blanc de Ségeste, clair, limpide et savoureux, inconnu sans doute aux gourmets de la Maison Dorée ou des Provençaux, mais que je ne saurais mieux leur faire apprécier qu'en l'appelant le vin du Rhin de la Sicile, quand, je ne sais à quel propos, le guide de M. di Pace lui parla d'un accident dernièrement arrivé à un voyageur. Ma mule commettait en ce moment un faux pas, je crus qu'il s'agissait d'une chute dans quelque ravin, et je prêtai plus d'attention à ma monture et à la conversation qui se faisait en sicilien.

— Comment! dis-je enfin à l'enfant qui encourageait du geste et de la voix ma mule récalcitrante, ces vilaines bêtes tombent donc quelquefois? Il faut donc se défier d'elles?

— Non, excellence, me répondit le petit Sicilien en appliquant un vigoureux coup de plus sur une échine habituée à de pareils présents, les bêtes sont excellentes et il n'y a aucun danger de ce côté; mais l'étranger dont parle le signor Luigino a été volé sur la route à quelques milles d'ici, et on ne sait pas encore quel est le voleur. Oh! c'est bien malheureux! *Il forestiere è roba che non si tocca*, un étranger est une chose à laquelle on ne doit pas toucher.

Cela dit, il continua à frapper de plus belle sur ma mule.

Cet aphorisme à l'usage d'un petit muletier était-il inspiré par la consigne protectrice qui recommande tout spécialement les voyageurs aux compagnons d'armes, ou bien n'était-il que l'écho et l'expression d'un sentiment national d'hospitalité? Je n'en sais rien; toujours est-il

Digitized by Google

que ce descendant en bas âge des Sicules, jaloux de réhabiliter son pays, se hâta de me raconter les détails de l'aventure, en ayant bien soin de plaider les circonstances atténuantes. C'est ainsi que je sus que ce n'était pas sur la route, en pleine campagne, que le crime avait été commis, mais que le *forestiere* avait été volé, sans doute par des gens de la ville, aux environs de Trapani, où nous allions; encore le *forestiere* était-il en état d'ivresse; c'était le capitaine d'un navire marchand américain. On m'apprit le soir même à Trapani que le pauvre capitaine avait été plutôt escroqué que volé. Les compagnons d'armes n'y pouvaient donc rien. Comme l'orgueil national de mon petit muletier se fût rengorgé s'il avait entendu cette justification !

Quant à moi, je n'ai eu aucun incident de ce genre à noter sur mes tablettes pendant mes courses en Sicile. En revanche, il m'est services que ne m'aient rendus à l'envi les compagnons d'armes, et ce serait de ma part une ingratitude noire si je ne faisais en toute occasion amende honorable de la première impression qu'ils produisirent sur moi. J'avais, il est vrai, dans mes excursions en Sicile, un caractère tout particulier qui me donnait droit à quelques égards, à quelques frais extraordinaires de bonnes grâces de la part des habitants. Je m'occupais avec mon ami, M. Sciama, jeune ingénieur français des ponts-et-chaussées, d'une étude générale des routes à construire dans ce beau pays, où il y en a si peu et où il en faudrait tant. Or, parler de routes à un Sicilien des montagnes, c'est parler de la terre promise aux Hébreux. J'étais donc porteur d'une lettre-circulaire du prince gouverneur ainsi conçue :

« *A toutes les autorités civiles et militaires de la Sicile.*

» Les autorités civiles et militaires des provinces que parcoureront messieurs Sala, Taix et Sciama, sont invitées à leur donner telle aide et protection que ces voyageurs pourront requérir. Ces messieurs ayant pour but dans leur voyage de faire les études nécessaires à la construction des routes et des ponts *dont nous avons tant besoin*, chacun comprendra combien mes recommandés doivent compter sur un bon accueil et sur toutes les facilités désirables.

» *Le général en chef lieutenant de S. M.,*

» PRINCE DE SATRIANO,

» Palerme, 7 février 1852. »

Avec un pareil firman, avec le mot magique de *faiseurs de projets de routes*, écrit par *Son Excellence* en personne, et qui à lui seul valait cent passeports, nous ne pouvions manquer d'être accueillis, je ne

Digitized by Google

dis pas avec bienveillance, mais avec enthousiasme par les autorités civiles et militaires, par les populations des villes et par celles des campagnes; tout voyageur qui a traversé la Sicile à cheval, à pied, en litière ou même en voiture, là où les voitures peuvent rouler, le comprendra sans peine. Mais ni l'enthousiasme, ni la bonne volonté ne suffisent en ce monde. Je dois donc dire comment, grâce aux compagnons d'armes, de bonnes intentions stériles se sont transformées souvent en facilités de toutes sortes pour nos travaux, et comment tout ce qui aurait paru impossible à d'autres qu'à nous devint presque aisé dans nos rapides et laborieuses excursions. Quelques épisodes montreront ici leur dévouement.

Un soir nous étions partis de Palerme pour Girgenti (l'ancienne Agrigente), nous nous disposions à passer la nuit dans une épouvantable auberge de Lercara, où cessait la route carossable, et nous nous occupions à faire décharger notre équipage de la voiture pour le recharger le lendemain sur des mules, quand tout à coup mon ingénieur, en faisant l'inventaire du bagage, s'aperçoit que le pied de son niveau manque à l'appel. Il avait dû tomber de la voiture pendant la route; où et comment le retrouver? Le compagnon d'armes que nous avions avec nous était en train de disposer mules et litière pour le lendemain; il apprend l'accident, il en comprend l'importance; il n'hésite pas un instant, il se remet en selle et part en nous recommandant de dormir tranquilles.

Il faisait nuit noire, les charretiers et muletiers répandus sur la route, et que nous avions pu rencontrer en grand nombre, avaient dû prendre gîte dans leurs stations habituelles. Les ouvriers des champs qui, eux aussi, traversant ou suivant la route, auraient pu trouver le trépied indispensable pour nos travaux du lendemain, devaient être rentrés chez eux depuis longtemps; si quelqu'un l'avait ramassé, dans quelles mains avait pu tomber ce morceau de bois sans valeur? S'il était resté sur la route, quelle chance avait notre compagnon de le découvrir sur un espace de dix milles au moins que nous avions parcouru depuis un certain endroit où des cahots très rudes avaient pu faire sauter hors de la voiture l'instrument regretté? Comment, pendant une de ces nuits de pluie que la Sicile connaît, notre providence opéra sur la route et le long des ornières, nous n'en sûmes rien; toujours est-il que lendemain matin à notre réveil, la première personne qui apparut, ce fut cet ange secourable qui, d'un air triomphant, nous présenta le fruit de ses recherches nocturnes.

Ce n'est pas tout, et nous n'en avions pas fini avec les soins de ce brave homme, qui nous escorta jusqu'à Casteltermini. Il présida à toutes les opérations qui signalèrent notre route : faisions-nous faire un sondage, il gourmandait les terrassiers qui ne creusaient pas assez

Digitized by Google

vite; prenions-nous un niveau, il avisait aussitôt à remplacer, aux dépens de sa gourde, le liquide des bouteilles qui s'était perdu; s'agissait-il d'une mesure, il chaînait avec nous. Il congédiait cavalièrement les ouvriers qui demandaient un salaire trop élevé, surveillait les montures, caracolait autour de nous, protégeait sous son parapluie nos carnets et nos papiers, et se croyait pour ainsi dire tout aussi responsable du succès de nos travaux que de notre sûreté personnelle. Nous ne pensions plus retrouver son pareil quand il nous quitta à la limite du territoire de la compagnie. Celui qui le remplaça auprès de nous le lendemain n'était ni moins intelligent, ni moins attentif que son prédécesseur, et nous rendit les mêmes services avec la même complaisance et le même entrain.

Lorsque nous parcourions les routes fréquentées de l'île nous ne mettions pas toujours ainsi en réquisition ces excellents gendarmes, mais dès qu'une difficulté se présentait, dès qu'il fallait se frayer passage à travers des gorges impraticables, franchir des cols dont les chevriers seuls connaissent les accès et les sentiers, trouver quelque gîte à la fin de la journée, le *campiere* voisin était par nous aussitôt appelé, et à la lecture de l'ordre de Son Excellence, il devenait le plus dévoué de nos serviteurs. La vue du cachet rouge suffisait souvent. Ainsi que je l'ai déjà dit, le mot magique de faiseurs de routes et la qualité d'ingénieurs français contribuaient pour beaucoup au bon accueil qui nous était fait dans toute la Sicile. Je vois encore entrer dans notre auberge, à Barcellona, M. le maire et M. le curé, qui avaient appris par la voix publique que des étrangers demandaient pour le lendemain, non pas une escorte, mais un compagnon d'armes. Il n'est offre de services que ces messieurs ne nous fissent, et nous eussions voulu que la ville entière fût mise à notre disposition, que nous l'eussions certainement obtenue.

C'est à Barcellona que j'eus pour la première fois l'occasion de causer avec le capitaine d'une compagnie d'armes. M. Bedini, dont je fis ainsi la connaissance, est un propriétaire fort aimable et fort bien vu dans son pays. Il s'occupe des progrès que l'agriculture et surtout les arts agricoles peuvent et doivent faire dans la patrie de Triptolème et de Cérès, et il s'en occupe avec succès. M. Bedini nous força d'accepter à notre souper une bouteille d'huile d'olive de son cru faite à l'*uso di Marsiglia*, à laquelle aucune huile superfine d'Aix n'est en vérité supérieure; et la qualité d'un sien vin qu'il voulût bien ajouter à notre cantine de voyage nous prouva le lendemain que chez lui les fonctions politico-militaires n'étaient nullement incompatibles avec les études et les travaux de l'œnotechnie la plus avancée.

Pendant la soirée que nous passâmes avec lui, M. Bedini nous donna

Digitized by Google

beaucoup de détails sur le corps auquel il appartenait. Comme il connaissait les difficultés des chemins que nous avions à parcourir dans son arrondissement, car malgré des pluies torrentielles, nous tenions à continuer notre voyage d'exploration entre Messine et Palerme par la route de terre inachevée, il nous confia à un de ses compagnons choisi parmi l'élite. Ce fut le dernier de ces braves gens que nous eûmes occasion d'attacher à notre fortune errante; ce fut aussi, on va le voir, le plus accompli de ces phénix enrégimentés que nous ayons connus.

Nous partîmes de Barcellona pour Patti en voiture; à Patti, il fut encore facile de se procurer des montures, et notre compagnon n'eut qu'à prononcer les mots sacramentels dans la misérable auberge où nous avions mis pied à terre; mais quand nous nous trouvâmes à quelques milles plus loin, dans une auberge isolée à Gioiosa, ce fut une autre affaire; là nous étions cernés de tous côtés par des impossibilités : impossibilité de franchir à gué le premier torrent que nous allions reconnaître; impossibilité de mettre une embarcation à la mer pour doubler au moins en bateau le cap Orlando qu'il n'était pas prudent de franchir à cheval, qu'il était ridicule de passer à pied avec une pluie battante et des instruments devenus inutiles dans nos mains; — alors plus que jamais nous reconnûmes l'excellence du gendarme sicilien.

Il n'y avait exactement rien à manger dans l'auberge de Gioiosa, par la raison bien simple, que personne ne s'y arrête, que personne n'y passe, sinon quelques muletiers dévoyés. Cependant notre gendarme trouva dans les environs les éléments d'un excellent dîner, que je le soupçonne d'avoir préparé lui-même. Nos vêtements et tout notre attirail étaient dans un état de délabrement complet; notre excellent gendarme ne crut pas déroger en séchant nos habits devant le feu qu'il avait allumé, en graissant nos bottes, en raccommodant nos chaînes et nos mires, et en préparant nos porte-manteaux et notre cantine pour le jour suivant; malgré son bon diner, malgré la toilette réparatrice qu'il nous avait aidés à faire, malgré les assurances d'une meilleure journée pour le lendemain, que les pilotes de la côte se plaisaient à nous donner, l'ennui ou plutôt le dépit d'une excursion manquée nous saisissait à la gorge dans notre dernière étape, et nous nous prenions à maudire la Sicile et les routes de Sicile. Eh! qu'y serions nous venus faire, mon Dieu, si elles avaient existé? Alors notre gendarme se mit à nous raconter des histoires du temps de la révolution; il nous redisait quelqu'arrestation de contrebandiers, quelque capture importante à laquelle il avait pris part; enfin, il faisait de son mieux pour nous distraire; et avant que nous ne fussions couchés il était devenu un véritable enchanteur, avec qui nous au-

Digitized by Google

rions volontiers tenté les excursions les plus fantastiques. Malheureusement, la pluie continuant à tomber à torrents nous força de remonter à cheval pour rejoindre à quelques lieues en arrière la voiture qui, depuis deux jours, n'avait pas trouvé d'autres voyageurs que nous à ramener à Messine, et dans laquelle nous fîmes notre retour, en saluant amicalement M. Bedini au passage.

L'expérience que j'ai ainsi faite des qualités précieuses de tous les compagnons d'armes avec qui nous avions par hasard voyagé, m'a amené à conclure que si nous avions été aussi heureux à Lercara qu'à Castel-Termini, à Caltanisetta qu'à Girgenti, à Catane qu'à Messine, et enfin qu'à Barcellona, je ne compromettrais pas beaucoup ma responsabilité de narrateur véridique en disant tout le bien que j'ai pu dire de la gendarmerie sicilienne. J'ai cru pouvoir généraliser mes éloges et ma reconnaissance pour les soldats, puisque j'ai été à même de généraliser mes observations. Maintenant, je dois dire que, n'ayant pas eu aussi souvent que j'aurais pu le désirer l'occasion de rencontrer MM. les chefs des compagnies dont les soldats nous ont si souvent servi d'escorte, de guides ou de compagnons, je n'oserais en vérité mettre tous les capitaines de la gendarmerie sicilienne sur le même rang que M. Bedini. Cependant, si un proverbe latin peut être de mise en Sicile, *Ab uno disce omnes* devrait signifier pour moi que les capitaines des compagnies d'armes sont les meilleurs, les plus aimables et les plus hospitaliers capitaines du monde. Je n'oserais pourtant pas les donner tous en exemple au monde, et tel lecteur de journaux qui a entendu parler du fameux Scordato, l'un des héros de la dernière révolution sicilienne, serait fort scandalisé d'apprendre qu'il figure au nombre des capitaines de cette gendarmerie modèle, lui qui, pendant plus d'un an, a fait trembler Palerme. En 1852, le capitaine Scordato était chargé de la surveillance de la circonscription occidentale du territoire de Palerme; faisant respecter l'autorité par ceux-là même qu'il avait le plus compromis à sa suite dans les sanglants évènements auxquels il a pris une si grande part.

Il signor Scordato était réputé un fort habile homme à l'époque de mon voyage en Sicile, et je l'aurais volontiers rencontré, ne fût-ce que pour le complimenter sur l'excellence de l'escorte que nous dûmes un jour à deux de ses compagnons avec qui nous fîmes une de nos plus pittoresques et de nos plus hasardeuses expéditions. C'était entre Termini et l'embouchure de la rivière ou torrent que l'on appelle Fiume-Grande; nous étions allés reconnaître cette embouchure, mince filet d'eau dans les temps de sécheresses, mais qui, dans la saison des pluies, prend les proportions d'un fleuve large, profond et impétueux. Nous revenions vers Termini en côtoyant tantôt la mer, tantôt un autre torrent sinueux, le Fiume-Torto qui, avec son

Digitized by Google

redoutable voisin, inonde quelquefois toutes les basses terres, quand nous fûmes surpris par une de ces averses torrentielles comme il n'en tombe que dans les pays chauds. La voiture qui nous avait conduits à Termini avait dû venir à notre rencontre sur la route de la montagne aussi loin qu'elle avait pu avancer, et nous attendre devant une maison qui s'intitulait une auberge. Quelle voiture, quelle route, quelle auberge! encore fallait-il y arriver par le plus court chemin, et ce n'était pas chose facile. Embarrassés dans nos manteaux parisiens, avec surcroît de couvertures pour nous garantir tant bien que mal du déluge qui menaçait de nous noyer, nous ne pouvions parvenir, même à force de coups, à ranimer l'ardeur de nos montures, plus qu'ébranlées par la fatigue et par la tempête. La pluie les aveuglait littéralement; il fallait cependant remonter la montagne presqu'à pic, ou risquer d'être surpris par l'inondation; là où les pieds de nos chevaux trouvaient la terre, c'était une terre argileuse et glissante, comme il y en a tant en Sicile, et sur laquelle ils reculaient au lieu d'avancer; là où nous rencontrions des pierres pouvant offrir plus de résistance, elles roulaient sous nos pas. La situation devenait grave, la nuit approchait, et que faire de nuit dans un pareil pays et en pareil équipage? Heureusement nos deux compagnons d'armes avaient des chevaux capables d'escalader l'Etna, et ils veillaient sur nous; il saisissent l'un, ils entraînent l'autre, ils nous remorquent à leur suite. Pour nous couvrir ils se dépouillent de leurs scapulaires (grands manteaux de gros drap à capuchons pointus, vêtement national en Sicile, et dont l'usage est indispensable au voyageur à cheval); enfin, après des efforts inouis, ils parvinrent à nous hisser, sinon sains, du moins saufs, sur la route où, grâce à eux, un triomphe national nous attendait. Quinze ou vingt paysans s'étaient abrités dans le hangard décoré du doux nom d'hôtellerie; un grand feu brillait au milieu de cette halle enfumée; chacun assis, silencieux à sa place, baissait la tête pour se préserver de la fumée qui, comme dans les huttes des sauvages, sortait par un trou pratiqué au plafond, et personne ne semblait disposé à quitter pour de nouveaux arrivants la pierre sur laquelle il était accroupi en guise d'escabeau. La présence de nos compagnons d'armes mit tout le monde en émoi; on s'écarte à droite, on serre les rangs à gauche, enfin on laisse approcher du foyer réparateur les tard — venus dont l'équipage annonce suffisamment qu'ils sont des étrangers fourvoyés. Tout à coup, sur quelques mots dits à voix basse par un de nos compagnons, voici qu'un hourra général nous salue : *Viva la nazione francesa!* s'écrient à l'unisson les descendants de ceux qui ont fait les Vêpres siciliennes. — Cette acclamation, — vous jugez si nous en fûmes fiers! — nous prouva que notre incognito avait été trahi, et nous apprit une fois de plus quelle recon-

Digitized by Google

naissance ces braves gens tenaient en réserve pour ceux qui les mettraient à même de communiquer aisément de village à village par des chemins praticables et par tous les temps. Nous étions des faiseurs de projets de route, à ce qu'avait révélé notre compagnon d'armes, nous devenions aussitôt des héros populaires et acclamés.

Par les détails que je viens de donner sur la composition et le caractère des compagnies d'armes de Sicile, sur les services qu'ils nous ont rendus en maintes circonstances, je crois avoir fait à ce corps respectable, que d'abord j'avais méconnu, suffisante réparation d'honneur. Si les lignes que je viens d'écrire tombent jamais sous les yeux du Sicilien devant lequel je m'étais exprimé trop légèrement sur le compte de sa gendarmerie nationale, j'aime à penser qu'il se tiendra pour satisfait. Mais il me reste encore une expiation à accomplir; je dois dire, pour l'édification des voyageurs, et surtout des voyageurs français naturellement enclins à juger par les apparences, que les compagnons d'armes n'ont pas toujours la tenue plus que négligée que j'ai esquissée tout d'abord.

L'ordonnance oblige ces braves gens à avoir un uniforme, et ils observent, autant qu'ils le peuvent, ce réglement; je ne dis pas qu'ils l'observent tous les jours, mais enfin ils l'observent quelquefois. J'avouerai pourtant que leur tenue, dans ces beaux jours, laisse encore beaucoup à désirer; ce n'est pas avec de modestes vestes bleues à collets rouges, avec des pantalons à simples liserés et une casquette passementée portant un numéro de compagnie que les compagnons peuvent prétendre rivaliser avec notre gendarmerie française par exemple; mais enfin, quand ils sont en tenue complète, et il n'est pas impossible de les voir en tenue; quand ils escortent un intendant ou quelqu'étranger de distinction; quand ils passent leurs revues mensuelles; quand, enfin, ils mettent leurs habits des dimanches, l'étranger, si prévenu qu'il puisse être pour ou contre la Sicile et les Siciliens, ne serait pas excusable de les confondre, comme je le fis les premiers jours de mon arrivée à Palerme, avec les gens qu'ils ont mission de surveiller. Je me souviens d'avoir fait, en sortant de Caltanisetta, une promenade en compagnie de l'intendant de la province, qui voulut bien nous faire les honneurs du beau pont de Capo d'Arso, construit par Charles-Quint, et d'un certain volcan de boue que personne ne va voir, entre Caltanisetta et Capo d'Arso; et certes, les quatre compagnons qui nous escortaient officiellement avaient l'air assez militaire pour que, grâce à eux, notre cavalcade, d'ailleurs passablement grotesque, composée qu'elle était d'ânes, de mulets et de chevaux, ne ressemblât pas trop à une véritable mascarade. Ce qui me frappa surtout ce jour-là, et j'ai déjà eu l'occasion de le faire remarquer, ce sont les qualités précieuses des chevaux montés par nos quatre com-

Digitized by Google

pagnons. Sur les pentes les plus rapides, dans les passages les plus difficiles des torrents, sur les pierres glissantes des escarpements, ou dans les fondrières les plus profondes des vallées, jamais un faux pas, jamais un arrêt, jamais une hésitation; tous les obstacles étaient également franchis, et l'allure dans la plaine n'était nullement ralentie par la fatigue des escalades auxquelles étaient souvent condamnés ces excellents chevaux.

De quelle race sont ces animaux précieux, dignes de leurs cavaliers? je ne suis pas assez connaisseur pour me prononcer sur ce point, et je ne saurais affirmer ni dans quelle proportion le sang arabe circule dans les veines des montures des compagnons d'armes, ni quelle part de leurs mérites il faut attribuer au sang normand-espagnol ou mauresque déposé dans l'île par les conquêtes ou les occupations successives.

Pour remonter des bêtes aux cavaliers, quelques mots maintenant sur leur existence personnelle et sur une des raisons qui, selon moi, rendent moins onéreuse qu'on ne pourrait le supposer leur responsabilité pécuniaire. — En général, un bon nombre des compagnons d'armes sont mariés. Pendant qu'ils battent les champs et les routes, leurs femmes, — filles ou sœurs de gens du même pays, apparentées avec d'autres familles, — s'entretiennent souvent des risques que peuvent courir les maris. Aux risques personnels, l'ordonnance a pourvu; le Roi indemnise pour les blessures reçues au service, comme pour la perte des chevaux; mais c'est quant aux risques que court la solde que la famille est toujours en émoi. De la sécurité de la route dépend l'entretien du pot-au-feu de la famille. Certains membres de familles voisines voleraient bien peut-être quelqu'un qu'ils ne connaîtraient pas, mais comme en volant un étranger on vole indirectement un parent, un allié, ou un ami d'un parent ou d'un allié, on s'abstient, non pas peut-être par crainte de la loi, mais par esprit de clocher, de famille ou de concitoyenneté. Cela doit être ainsi, j'en ai la conviction, quoique personne ne me l'ait enseigné, et voici comment cette conviction m'est venue. Nous parlions un jour de nos projets de routes et de l'utilité qu'il y aurait, selon nous, à les planter d'arbres. M. Taix, notre ami, habitué depuis longues années aux mœurs de la Sicile, nous faisait observer que toute plantation serait inutile.

— Le Sicilien, dit-il, semble avoir les arbres en horreur, quoiqu'il ait si souvent besoin d'ombre. Un arbre ne serait pas plutôt planté qu'il serait aussitôt arraché ou cassé. Vingt fois on a essayé des plantations, et toujours on a échoué; vos plantations ne réussiront pas.

— Je sais bien comment il faudra faire pour réussir, nous dit gravement M. Serio, une des personnalités les plus remarquables de Pa-

Digitized by Google

lerme, dont j'entretiendrai plus longuement mes lecteurs dans une autre partie de ces souvenirs. — Je suis certain, dit M. Serio, que si nous faisons les routes, — car il disait *nous*, tant il était dévoué à notre entreprise! — nous ferons pousser les arbres et nous les ferons rester en place, à moins que le diable en personne ne vienne les emporter.

— Vraiment, Serio! lui dit M. Taix, qui nous avait procuré ce factotum incomparable que tout Palerme connaît, et dont tout Palerme réclame si souvent les conseils et les excellents services. — Et comment ferons-nous donc?

— Signor Taix, c'est bien simple. Quand nous planterons des arbres sur nos routes, nous dirons que ces arbres sont sous la responsabilité de tels et tels bons *compagni*, qui devront les remplacer à leurs frais. Et quel Sicilien voudra faire du tort à d'autres bons Siciliens? *Guai!* (malheur).

La réponse de M. Serio, accompagnée d'un geste très significatif, sembla persuader notre ami Taix, et sa confiance sicilienne dans l'efficacité du procédé conseillé par M. Serio me fit comprendre que plus d'un malfaiteur pouvait être tenu en bride par la crainte de faire retomber le poids de ses méfaits sur un voisin ou un ami, en sa qualité de responsable des délits commis.

De ce que les compagnons d'armes ne sont pas astreints à un domicile commun, le voyageur qui n'a pas parcouru comme nous la Sicile pourrait conclure qu'ils n'ont jamais un service de postes à faire. Il se tromperait; dans certains endroits inhabités, à quelques rares relais de poste (sur la route où il y a des relais de poste), on trouve quelquefois un ou deux de ces batteurs d'estrade établis là, et tout prêts à vous donner main-forte. C'est ce qui nous arriva fort heureusement, un soir qu'après avoir expédié le compagnon qui nous escortait à la recherche d'un instrument oublié, nous arrivâmes au relais préparé pour la malle-poste entre Leonforte et Villarosa, sur la route de Palerme à Catane. Et bien nous en prit de nous arrêter là et de réclamer le secours des compagnons présents. Nous étions harrassés, et nos bêtes l'étaient plus que nous; elles ne pouvaient littéralement plus mettre un pied devant l'autre, leurs conducteurs désespéraient de parvenir à faire les douze ou quinze milles qui nous restaient à parcourir pour aller coucher à Leonforte; nous résolûmes donc de coucher là. Notre cantine était assez bien garnie; nous étions assurés d'un souper suffisant. Il y avait une table dans cette espèce d'auberge, où l'un de nous pouvait, plus tard, établir son lit; — cette place était réservée au plus délicat. Les deux autres (M. Serio étant de la partie) se feraient un assez bon coucher sur la paille du grenier. Les deux compagnons de

Digitized by Google

la station veilleraient à la sûreté commune. Mais de la résolution à l'exécution il y a loin, disent les Espagnols. L'événement nous prouva la vérité du proverbe castillan. Quand le souper fut fini, et quand nous vîmes en détail dans quel bouge nous allions passer la nuit avec nos mules et nos muletiers, et Dieu sait quoi encore; quand mes velléités de bivouaquer par une très belle nuit de février eurent été un peu amorties par la fraîcheur de la saison, l'idée nous vint que nous eussions pu mieux faire que de vouloir ainsi épargner les jambes de nos bêtes de somme, que nous aurions au moins dû remonter à deux milles dans la montagne, pour prendre gîte à Calatascibetta, ville de six à sept mille âmes, perchée sur le sommet de la montagne qui fait face à Castro-Giovanni. Une ville de sept mille âmes devait avoir une auberge, pensions-nous, et nous aurions eu raison si par Calatascibetta il passait quelquefois un voyageur.

Une fois cette nouvelle résolution adoptée, un des compagnons fut expédié en avant, muni de la lettre du prince de Satriano pour ses hôtes si bien recommandés. Il devait nous faire le logement.

Le compagnon était parti à cheval depuis plus d'une heure, et nous rêvions, en fumant, les douceurs d'une meilleure hôtellerie. Cependant nous ne voyons rien revenir. La nuit était assez avancée; l'impatience nous prit, et malgré notre fatigue nous nous mîmes, à notre tour, à monter la côte à pied, comptant presque que le retard apporté au retour de notre messager provenait de son désir de vouloir trop bien faire faire les choses. Quel fut notre désappointement quand, à l'entrée de la ville, il nous dit que le cabaret qui sert d'auberge était fermé; qu'il avait couru chez M. le juge, et que le juge était absent; que du juge il était allé chez le maire, de chez le maire chez un négociant en soufres de l'endroit; mais que ni chez le juge, ni chez le maire, ni chez le négociant il n'avait trouvé personne. Nous pensions à l'envoyer chez le curé, quand nous avisâmes successivement des groupes de deux ou trois personnes masquées qui passaient silencieusement devant nous, dans les costumes les plus étranges.

Il y avait un bal masqué ce soir-là à Calatascibetta, voilà pourquoi personne n'était resté chez soi, pas même l'aubergiste, que nous retrouvâmes enfin grotesquement déguisé comme les autres. Quoi qu'il en fût, nous pouvions enfin compter sur un bon gîte et sur les agréments de l'auberge d'une ville à bal masqué. Par malheur l'auberge n'avait pas de lit pour des hôtes impossibles. Il y avait un coucher pour le maître de la maison, un autre pour le reste de la famille. Il fallait voir alors comment s'ingénia notre fourrier des logis, pendant que l'hôte se confondait en excuses de ne pouvoir mieux nous faire les honneurs de sa ville natale. Aller chez l'un prendre des draps, courir chez l'autre chercher des coussins, faire apporter par

Digitized by Google

celui-ci des matelas, par celui-là quelque paillasse, tout cela fut l'affaire de quelques minutes. Pas un masque ne passait plus qu'il ne fût immédiatement mis en réquisition à notre profit. Enfin, tout fut rangé tant bien que mal dans une salle commune où l'on buvait pendant le jour, et quand cet établissement, qui aurait suffi à fournir deux chapitres à Scarron, pour un roman comique d'un autre genre, fut achevé, notre compagnon, satisfait, nous souhaita modestement le bonsoir, et regagna son poste militaire sur la route, d'où il nous expédia, le lendemain, notre équipage au complet, reposé et dispos.

J'ai dit, en commençant à recueillir ces souvenirs sur les compagnies d'armes siciliennes, que je laissais aux chercheurs plus patients l'honneur de découvrir si cette organisation est d'origine sicilienne ou étrangère, de fondation féodale ou communale. J'aurais dû peut-être aussi indiquer au lecteur certains soupçons qui me sont venus à l'esprit en lisant la relation d'un voyage fait en Sicile en 1770, par un Anglais, M. Brydone. D'après ce que raconte ce voyageur britannique, l'escorte, très nécessaire alors, que le prince de Villa-Franca lui donna à son départ de Messine, pour chevaucher en Sicile, était tout simplement composée de brigands patentés, ayant fait leurs arrangements particuliers avec le gouvernement, pour assurer la vie et la bourse de certains voyageurs et de certaines personnes à de certaines conditions. L'origine de mes braves compagnies d'armes serait ainsi singulièrement entachée. Mais j'ai mieux aimé m'en tenir au présent; j'ai seulement voulu raconter aujourd'hui ce que j'ai vu par moi-même et en tirer cette conclusion que si en tout pays autrefois on a pu dire : *l'habit ne fait pas le moine*, la Sicile aujourd'hui prouve que l'habit ne fait pas le gendarme.

A. Sala.

Digitized by Google

INDUSTRIE PISCICOLE

LA LAGUNE DE COMACCHIO

SES PÊCHERIES, SON COMMERCE *

V.

ENSEMENCEMENT DE LA LAGUNE.

Le 2 février de chaque année, les vallanti sont dirigés vers tous les points de la lagune où se trouvent des écluses. Les uns vont sur les rives du Volano, les autres sur celles du Reno, et d'autres enfin sur le trajet du canal Palotta. Là, sous la direction des ingénieurs, et après avoir préalablement placé des filets destinés à retenir les poissons adultes qui pourraient tenter de s'évader, ils ouvrent ces écluses et laissent tous les passages libres jusqu'à la fin d'avril.

Grâce à cette manœuvre, les eaux de la lagune, dont les pluies d'hiver ont élevé le niveau au-dessus de celles de l'Adriatique, déterminent, en s'écoulant par les tranchées qui les mettent en communication avec celles du Reno, du Volano, du canal Palotta, des courants que l'on peut modérer ou activer à volonté. Or, comme c'est précisément à cette époque que les jeunes poissons nouvellement éclos quittent spontanément la mer pour s'engager dans les canaux dont leur instinct précoce les porte constamment à remonter le cours, il s'ensuit que, incités par cet instinct, ils affluent dans la lagune, guidés par les nombreux courants qui en descendent. Ils s'accumulent donc, trois mois durant, dans tous les champs d'exploitation, comme les grains dont on jonche la terre au temps des semailles.

* Voir le présent volume, page 187.

Digitized by Google

Cette première opération, de la bonne direction de laquelle dépend la fertilité des eaux et la fortune de l'industrie, a une trop grande importance pour qu'on ne l'entoure pas de toutes les précautions qui peuvent en assurer le succès. Aussi l'administration et l'État rivalisent-ils de zèle, l'une pour lui donner ses soins les plus minutieux, l'autre pour lui garantir une efficace protection. Une législation prévoyante, qui fait honneur à la sagesse du gouvernement pontifical, interdit, sous les peines les plus sévères, sur toute la portion du littoral qui correspond à la lagune, l'usage des filets traînants à petites mailles, avec lesquels, en tout autre temps, on a coutume de pêcher jusqu'aux bords du rivage, tandis que, au moment de la montée, les filets à larges mailles ne sont tolérés eux-mêmes qu'à une certaine distance de la côte.

La mise en vigueur de ce règlement salutaire, à l'exécution duquel la vigilance de l'administration de la lagune est intéressée à tenir la main, préserve la *montée* du jeune poisson de toutes les perturbations qui, en troublant le libre développement de ses instincts, pourraient la détourner de sa marche, l'empêcher de s'engager dans les embouchures vers lesquelles ces mêmes instincts la dirigent.

Quand la tête de colonne de ces longues traînées de semence en a pris le chemin, tout le reste continue à suivre, à moins qu'un incident imprévu ne vienne rompre cette chaîne sans fin. Il faut donc redoubler d'attention au moment où elle arrive au niveau des écluses ouvertes, afin que rien n'y fasse obstacle à son passage; des vallanti préposés à la garde de chacune de ces écluses sont chargés de ce soin. Ils éloignent toutes les barques, et si les besoins du service exigent qu'on en laisse circuler quelques-unes, c'est par des canaux spéciaux, pratiqués à cet usage à côté de ceux d'ensemencement, qu'ils les dirigent.

Ils ont cependant, en ce qui concerne les Anguilles, un moyen de reconnaître, sans troubler sa marche, si la montée en est abondante ou clair-semée. Ce moyen de reconnaissance consiste à former avec des branches de menu bois des fascines qu'ils descendent à l'aide de pieux au fond des canaux d'ensemencement, où elles restent jour et nuit. Le vallanti de garde les retire de temps en temps, les secoue contre terre, fait ainsi tomber toutes les jeunes anguilles qui sont prises entre les branches, et, selon que le nombre en est plus ou moins grand, il juge de l'abondance ou de la médiocrité des semailles.

On a recours à cet artifice, comme je viens de le dire, en ce qui concerne la montée d'Anguille, parce qu'elle rase toujours le fond et ne se montre point à la surface, du moins pendant le jour, tandis que les jeunes du Muge, de la Sole, de la Dorade, etc., c'est-à-dire de toutes les autres espèces dont les migrations ont lieu à la même époque, se

Digitized by Google

font voir à fleur d'eau, ou à peu de profondeur, et qu'on peut, à leur égard, juger par les yeux de la quantité dont les eaux sont chargées. Cependant, vers le soir, quand vient l'obscurité, les jeunes Anguilles elles-mêmes s'élèvent aussi vers la surface, comme le savent en France les habitants des bords de l'Orne, qui, au temps de ces apparitions nocturnes, en écument la rivière, et se livrent ainsi au plaisir de la pêche aux flambeaux. Si, à Comacchio, les vallanti de garde avaient recours au même procédé, il leur serait facile de se faire une idée du véritable état de choses, mais une semblable opération pourrait porter le trouble dans les rangs de ces légions en mouvement, et ils s'en abstiennent.

Le mélange d'une certaine proportion d'eau douce avec les flots salés de la lagune est une opération qui concourt à en augmenter la fertilité, par le double motif qu'il y introduit de la semence et que son action, favorable au développement du jeune poisson, donne à sa chair un meilleur goût. Mais, dans les crues excessives, quand la fonte des neiges des Apennins ou des pluies diluviennes menacent de l'inondation, l'excès de ce mélange peut devenir une cause de désastre. Il dépose alors, sur le fond gras des bassins dans lequel les Anguilles aiment tant à s'enfouir, et où, comme toutes les autres espèces, elles trouvent une nourriture abondante, un limon malsain, qui porte quelquefois, pendant plusieurs années, un préjudice sensible à la récolte.

On n'aurait, pour remédier à ce grave inconvénient qui, heureusement, n'afflige la contrée qu'en de rares occasions, qu'à introduire dans la lagune, en quantité proportionnelle, les eaux de l'Adriatique, afin de maintenir ainsi un certain équilibre; mais le port de Magnavacca et le canal Palotta n'ont pas une suffisante profondeur pour permettre à l'industrie de lutter ainsi avec les éléments. Le résultat, cependant, ne serait pas difficile à obtenir. Ce n'est, en définitive, qu'une question d'argent, qui mérite bien qu'on en fasse l'objet d'une étude sérieuse; car on réussirait ainsi à donner à cet appareil, unique dans le monde, toute la perfection dont il est susceptible.

Quoiqu'il en soit, après trois ou quatre mois de durée, le phénomène de la montée cesse. L'Adriatique ne fournissant plus alors de semence à la lagune, il serait à craindre que, si on continuait trop longtemps à laisser les passages libres, les jeunes poissons ne désertassent, avant l'époque normale des pêches, à travers les mailles des filets d'attente, les lieux où ils grandissent.

Pour prévenir ces migrations, préjudiciables à l'industrie, on abaisse donc toutes les écluses, et, vers la fin d'avril, la lagune se trouve de nouveau convertie en un bassin hermétiquement clos, où la montée est retenue prisonnière dans chacun des compartiments où, pêle-mêle, se sont répartis les jeunes de toutes les espèces.

Digitized by Google

Ces troupeaux aquatiques, séquestrés désormais dans les limites des champs particuliers dont on ferme aussi les portes de communication, sont contraints de les habiter jusqu'au moment où le fermier général juge à propos de les mettre en vente. Ils y vivent, chaque espèce selon son penchant, cherchant leur pâture au milieu des conditions qui leur sont imposées.

Les Soles, ordinairement couchées sur la vase, y font la chasse aux vers et aux insectes dont elles se nourrissent; les Muges, voyageurs intrépides, vont et viennent en tout sens, comme des curieux en perpétuelle exploration, donnant aussi la chasse aux animaux plus faibles qu'eux, mais dévorant surtout les plantes marines ou les matières organiques qui les couvrent. J'ai vu ces êtres singuliers, quand ils se sentent pris dans les grands compartiments des labyrinthes, monter à la surface, sortir leur tête volumineuse de l'eau, tracer un sillon bruyant, et, dans leur détresse, suivre tous les mouvements des vallanti qui marchent sur la rive, comme s'ils en attendaient leur délivrance. J'ai compris, en assistant à ce spectacle étrange, comment les nomenclateurs de piscines de Lucullus, d'Hortensius, de Pollion, avaient pu reussir à dresser ces espèces de manière à les faire obéir à la voix : « *Nomenclator mugilem citat notum, et adesse jussi pro-* » *deunt multi.* »

L'Acquadelle [1], poisson nain qui n'atteint pas la taille du Goujon, mais qui forme dans ces bassins des bancs innombrables, y semble la victime prédestinée de cette population carnassière. Les Anguilles, surtout, lui livrent des assauts cruels. Elles se rassemblent, pour lui donner la chasse, dans les endroits où il y a des chutes d'eau, et où ces petits poissons se plaisent; s'élancent à leur poursuite, fondent sur leur proie en s'entrelaçant les unes les autres de manière à former de volumineux pelotons. La passion qui les domine alors est poussée si loin, qu'elle n'ont plus même souci des dangers qui peuvent les menacer; ni le bruit des barques qui passent et repassent sur leurs têtes, ni l'approche des filets ne les détournent de leur but. Elles persévèrent jusqu'à complète satisfaction de leur appétit féroce; puis, quand elles sont repues, elles vont s'enfouir dans la vase, où elles gisent tant que la faim ne les pousse plus à sortir de leurs retraites.

Chacune de ces retraites est un canal à deux ouvertures, qu'elles creusent en se glissant sous la fange, et à l'une des extrémités duquel

[1] L'Acquadelle est une espèce du genre *Atherina* Lin. Elle se multiplie en si grande abondance dans la lagune de Comacchio, qu'indépendamment de la quantité que l'on prépare pour le commerce, on en consomme encore des masses prodigieuses pour les engrais. J'ai vu de grandes barques entièrement pleines de fretin de cette espèce, transporter cet engrais animal vers le territoire de Ferrare.

Digitized by Google

on voit la tête et à l'autre la queue de l'animal. Un léger soulèvement du sol en indique quelquefois la place; en sorte que, pour en retirer l'Anguille qui s'y cache, on n'a qu'à traverser la tumeur au moyen d'un trident, exercice auquel les vallanti se livrent avec un succès constant : c'est de ce gîte qu'elle guette les proies vivantes sur lesquelles elle s'élance à mesure qu'elles passent à sa portée. Si on la force à déloger, elle s'éloigne de quelques pas seulement, puis disparaît de nouveau dans la fange, où elle se creuse une autre demeure. Quand la température s'élève où s'abaisse d'une manière sensible et incommode pour elle, son instinct la porte à se mettre à l'abri de ces variations de l'atmosphère en s'avançant davantage dans le sol, soit avec la tête, soit avec la queue, dont elle se sert également pour se frayer un chemin, choisissant les parties de ce sol où la terre est assez tendre pour lui permettre de descendre plus profondément.

Il faut que les bassins de la lagune soient pour les Anguilles et les autres espèces qui l'habitent un lieu de délices, puisqu'elles y entrent peu de temps après leur naissance, et qu'elles ne cherchent réellement à en sortir qu'à l'âge adulte. L'instinct de la reproduction les incite alors à retourner à la mer, d'où elles sont venues; et comme, à cette époque de leur vie, elles ont déjà une assez grande taille pour être comestibles, on profite de cet instinct pour en faire la récolte. Mais jusque-là elles se trouvent si bien dans cette lagune, que, à part un certain nombre d'exceptions, elle persévèrent à y rester, même dans le cas où les communications avec l'Adriatique ou avec le Pô sont rétablies. Spallanzani rapporte qu'à une époque de grande crue, le fleuve, ayant grossi plus qu'à l'ordinaire, surmonta les digues des bassins, de manière qu'ils ne formaient plus ensemble qu'un seul lac. On craignait qu'à l'exemple de tous les autres poissons, les Anguilles ne se fussent évadées pour suivre le torrent de ce fleuve débordé; mais l'événement ne justifia pas ces craintes, la récolte fut aussi abondante que celle des années précédentes.

Si l'on consulte les pêcheurs de Comacchio pour savoir avec précision combien de temps mettent les Anguilles à prendre tout leur accroissement, on trouve que leur expérience ne fournit sur ce point aucune donnée certaine. Les uns veulent que ce soit cinq ans, les autres six, huit ou dix, mais sans qu'aucun d'eux ait jamais fait un essai pour arriver à une détermination rigoureuse.

En 1848, lorsque j'ai appelé l'attention publique sur les bénéfices qu'il y aurait en France à utiliser la *montée* dont les embouchures de la plupart de nos fleuves abondent, et à la faire transporter, par des moyens éprouvés, dans nos étangs, dans nos lacs ou dans nos marécages de la Sologne, j'ai publié un série de recherches dont les résul-

Digitized by Google

tats ont été vérifiés depuis par un grand nombre de propriétaires. Ces résultats, qui ont donné naissance à quelques industries privées, démontrent qu'il suffit de quatre ou cinq années pour que de jeunes Anguilles de sept millimètres de long, mises dans des bassins où on leur donne une nourriture suffisante, y acquièrent un poids de quatre, cinq ou six livres; accroissement inespéré quand on réfléchit qu'on peut en accumuler un si grand nombre dans un espace restreint, ce qui conduit à cette conséquence qu'une livre de *montée*, composée de dix-huit cents jeunes, peut, au bout du laps de temps dont je viens de parler, produire trois mille kilogrammes de chair. Les récoltes de la lagune de Comacchio attestent que ce calcul n'est point exagéré : or, au prix où, dans l'état actuel des choses, ce poisson se vend sur nos marchés, trois mille kilogrammes ne représentent pas moins d'une somme de dix à douze mille francs. On peut juger par là des bénéfices qu'on doit attendre d'une pareille industrie.

Dans les *valli* de la lagune comme dans les bureaux de l'administration, on a coutume de donner aux Anguilles des noms différents, selon leur taille, en prenant pour des caractères spécifiques ce qui n'est au fond qu'une variété de couleur ou de corpulence. L'on appelle *Miglioramenti*, celles de cinq à six livres; *Rocche*, celles de quatre livres; *Anguillacci*, celles de trois livres; Anguilles communes et *Priscetti*, celles qui n'ont pas encore atteint tout leur développement, mais dont le poids, pour les premières au moins, s'élève cependant à une livre. Ces noms, qui ont une véritable utilité dans les transactions commerciales, attendu qu'ils expriment la valeur mercantile de chaque catégorie, ne sauraient être pris en considération par la science, car toutes ces variétés ne forment, en réalité, qu'une seule et même espèce.

Si les pêcheurs de Comacchio ne sont pas en mesure de fournir des renseignements précis sur le temps que mettent les Anguilles à prendre tout leur accroissement, il n'en est pas de même en ce qui concerne les Muges, qui, après les Anguilles, sont les poissons dont ils font la plus grande récolte. Cette appréciation est devenue facile depuis que l'un des ingénieurs, M. Baroni, a eu l'heureuse idée de creuser un vivier spécial, disposé en labyrinthe, offrant sur son trajet des puits plus ou moins profonds où les poissons descendent pour se mettre à l'abri des fortes gelées ou des chaleurs excessives. Ce vivier est destiné à recevoir les éclosions tardives que les vallanti vont glaner, si je puis ainsi dire, au bord de l'Adriatique ou aux embouchures des fleuves, lorsque les écluses sont refermées, et que l'ensemencement naturel de la lagune est terminé; aussi a-t-on l'habitude de désigner cette *montée* tardive sous le nom de semence artificielle (*semine arti-*

Digitized by Google

ficiale), par opposition à celle qui est introduite par la voie ordinaire. Ils se servent, pour la recueillir, de petits filets en canevas ou en étamine dont les mailles sont assez serrées pour retenir des poissons qui n'ont pas plus d'un centimètre de long et de deux millimètres d'épaisseur; poissons qu'ils apportent dans ce vivier spécial où on les laisse une année entière. Il est donc possible, pendant cette période, de suivre leur accroissement successif, de les mesurer, de les peser jour par jour, en quelque sorte, semaine par semaine, mois par mois. M. Chersoni, représentant du prince Torlonia, m'ayant permis d'en prendre une série complète, que je conserve dans ma collection, je me trouve, grâce à sa courtoisie, en mesure de donner sur ce point les renseignements les plus exacts et les plus circonstanciés. Ils seront la preuve que cette espèce est l'une de celles dont l'élève peut fournir les plus grands produits, car non-seulement elle pullule à l'infini, mais son développement est assez rapide pour qu'elle devienne l'objet d'une récolte annuelle. Voici le tableau des dimensions qu'elle prend dans les douze premiers mois de son existence :

	1 mois		2 mois		3 mois		5 mois		6 mois		7 mois		9 mois		10 mois		12 mois		OBSERVATIONS
	c.	m.	c.	m.	c.	m.	c.	m.	c.	m.	c.	m.	c.	m.	c.	m.	c.	m.	
Longueur totale de l'extrémité du museau à celle de la queue.	3	0	5	0	8	5	13	8	16	5	19	0	21	0	24	0	26	5	Ces chiffres expriment une moyenne resultant de mesures prises sur plusieurs sujets.
Circonférence prise dans la plus grande épaisseur	1	3	2	0	4	2	7	0	8	0	9	5	21	0	12	0	13	5	

Quand le Muge est parvenu à cette dernière taille, il pèse alors, en moyenne, de cent trente à cent cinquante grammes, c'est-à-dire qu'il n'en faut pas plus de quatre pour un livre, tandis qu'il en fallait six mille environ à l'époque où il était à l'état de *montée*. Par conséquent, une livre de *montée* de Muge, introduite dans la lagune de Comacchio, s'y transforme, au bout d'un an, en autant de livres de substance alimentaire que le nombre quatre est contenu de fois dans le nombre six mille, ce qui donne, somme toute, sept cents cinquante kilogrammes.

L'agriculture n'a rien qui, avec si peu de frais d'exploitation, puisse lui fournir de pareilles récoltes; elle obtient ses produits à grands frais. Ceux de la pisciculture, au contraire, se développent sans qu'il soit nécessaire d'avoir recours à ces moyens dispendieux qui absorbent la plus grande partie du revenu.

Digitized by Google

VI.

RÉCOLTE DE LA LAGUNE.

—

ORGANISATION DES LABYRINTHES.

L'administration possède, sur les bords de la lagune, des terres où on cultive des roseaux (*arundo phragmites*) pour l'une des opérations les plus importantes de l'exploitation, celle de la pêche, dont on renouvelle tous les ans les appareils. Si ces roseaux ne sont pas assez abondants pour suffire aux besoins du service, on en fait venir des contrées environnantes, que l'on conserve dans des magasins, en attendant le moment où il conviendra de les mettre en œuvre.

Lorsque ce moment arrive, une activité nouvelle se déploie sur tous les points de la lagune, et chaque *valle* s'y transforme en un double atelier de vannerie et de charpenterie. Les vallanti, les ragazzi, les sotto-ragazzi y sont occupés, les uns, à tresser des nattes ou des claies destinées à former les parois des labyrinthes où le jeu des eaux salées doit attirer le poisson, les autres, à dresser les piquets qui doivent soutenir ces cloisons perméables.

Chacune de ces claies a environ quatre pieds de long et sept pieds de hauteur; mais, en les ajustant et les reliant étroitement entre elles, on peut en faire des bandes aussi étendues qu'on le désire; en les superposant comme les feuillets d'un livre, on les rend aussi épaisses que l'exige le but qu'on se propose. Elles sont toutes garnies, sur l'une de leurs faces, de deux traverses en bois parallèles qui s'étendent d'une extrémité à l'autre, et, verticalement, de deux forts piquets qui dépassent leur bord inférieur de manière à pouvoir être fichés en terre.

Quand on a fabriqué un nombre suffisant de ces pièces, on commence alors à les mettre en œuvre, c'est-à-dire à organiser les labyrinthes, dont la construction, quoique fort simple, exige cependant assez de soins pour qu'elle soit confiée aux vallanti les plus expérimentés, et quelquefois même à un architecte. L'on ajuste donc bout à bout plusieurs de ces claies de manière à en former des bandes ou des palissades plus ou moins longues selon les besoins; puis, prenant deux de ces palissades, on les descend verticalement dans chacune des tranchées rectilignes où débouchent les ramifications du canal Palotta; on applique ensuite l'extrémité antérieure de l'une de ces palissades contre la rive gauche, et celle de l'autre contre la rive droite de la tranchée.

Digitized by Google

Ces deux cloisons verticales étant ainsi appuyées en avant, et écartées l'une de l'autre autant que le permet la largeur du canal, on ramène leurs extrémités postérieures vers l'axe de ce même canal, où on les met en contact sans les appliquer fortement l'une contre l'autre. En sorte que ces deux palissades ainsi disposées forment un angle rentrant dont l'ouverture regarde le champ d'exploitation, et dont le sommet s'enfonce en arrière dans la direction par où arrivent les eaux de l'Adriatique.

Les choses se trouvant en cet état, et sans rien changer à la disposition dont je viens de parler, on enfonce dans le sol les piquets dont les palissades sont armées, jusqu'à ce que le bord inférieur de ces cloisons appuie assez fortement sur la vase pour que rien ne puisse passer en dessous. Or, comme les embouchures des canaux où l'on organise ces appareils sont ménagées de façon à n'avoir pas plus de trois ou quatre pieds de profondeur, il s'ensuit que les claies implantées, qui en ont six ou sept de hauteur, dépassent le niveau des eaux de deux pieds au moins, et quelquefois de trois.

Si donc maintenant un poisson venu d'un bassin quelconque de la lagune s'engageait dans une des embouchures du canal Palotta pour se diriger vers l'Adriatique, il serait forcément conduit jusqu'à l'extrémité de l'angle aigu où les deux cloisons se touchent sans être adhérentes l'une à l'autre. Là, s'il faisait un effort pour passer outre, ces deux cloisons, cédant légèrement à son impulsion, s'écarteraient pour se rapprocher ensuite dès qu'il aurait franchi l'espace qu'elles circonscrivent, refermant ainsi l'issue, à travers laquelle il lui serait impossible de revenir; mais il resterait libre de gagner la mer s'il ne se trouvait déjà dans un second compartiment du labyrinthe, dont il est désormais l'irrévocable prisonnier.

Il rencontre, en effet, derrière l'angle entre-baillé qu'il vient de franchir, une chambre en forme de cœur, adaptée par sa base à cet angle aigu qui fait saillie dans sa cavité; chambre dont la pointe, entre-baillée aussi, permettra bien au prisonnier de s'avancer vers des compartiments plus éloignés, mais ne lui laissera aucune chance d'évasion.

Derrière cette chambre, dont la paroi est formée aussi de roseaux et soutenue extérieurement par des piquets comme celles du labyrinthe tout entier, se trouvent deux autres palissades, disposées en angle, dont l'ouverture embrasse également, à la manière des premières, toute la largeur du canal, et qui s'ouvre aussi en arrière, par un angle aigu entrebaillé, dans une seconde chambre où le poisson peut se rendre après avoir traversé l'espace que ces secondes palissades circonscrivent.

Parvenu dans cette seconde chambre, non-seulement il ne pourra

Digitized by Google

plus rebrousser chemin, mais n'y trouvant pas d'extrémité entre-baillée, puisque les parois en sont continues, il y restera définitivement captif si c'est un Muge, une Sole, un Loup, une Dorade; car ces animaux ne sauraient écarter les mailles du tissu pour le traverser. Si au contraire c'est une Anguille, elle insinuera la tête ou la queue entre les roseaux, et, à l'aide des efforts vigoureux dont elle est capable, elle glissera à travers les parois de l'enceinte, laissant derrière elle tous ceux de ses compagnons qui ne sont pas conformés pour se livrer à un pareil exercice. Mais ce tour de force ou d'adresse ne lui vaudra pas pour cela la liberté. Elle tombera dans un espace triangulaire, vestibule de sa prison définitive, où, après avoir erré plus ou moins longtemps, sans jamais réussir à traverser des parois dont l'épaisseur et la consistance ont été calculées ici pour résister à toutes ses entreprises, elle ne trouvera plus que trois issues semblables à celles qui ont été ménagées ailleurs, et qui sont aux trois sommets de l'espace triangulaire où toutes ses tentatives d'évasion échouent. Ne rencontrant donc pas d'autre voie praticable, elle finit, de guerre lasse, par prendre les seules qui soient ouvertes. Mais derrière chacune de ces trois issues, une dernière chambre, à parois aussi infranchissables que l'espace triangulaire qu'elle quitte, la livre sans retour aux mains de l'industrie.

Ces ingénieux rouages, que les courants de l'Adriatique doivent mettre seuls en action, ne se borneront donc plus à attirer les poissons de la lagune dans leurs défilés, ils opéreront encore le triage des espèces, comme les mécanismes de certaines manufactures la séparation des matières qui sont l'objet de leur exploitation. L'art de la pêche s'élève donc ici jusqu'à la hauteur d'une industrie qui repose sur des principes dont l'application conduit à des résultats prévus d'avance et toujours identiques. Cette industrie marque les places où la récolte doit se rendre, et chaque espèce arrive au compartiment du magasin qu'elle lui assigne. Elle n'a qu'à ouvrir une écluse pour opérer cette merveille, qui, trois mois durant, lui porte chaque année tous les fruits mûrs de la lagune.

OUVERTURE DES PÊCHES.

Le jour où cette opération commence est, pour la ville de Comacchio, l'événement le plus important de sa vie intérieure, puisqu'il lui apporte ou l'abondance ou la misère. Elle en célèbre chaque année le retour par une solennité religieuse. Les vallanti, prosternés dans les oratoires de leurs valli, appellent les faveurs du ciel sur leurs tra-

Digitized by Google

vaux en adressant des prières à saint Gratien, patron de la colonie; puis, quand le prêtre officiant a béni les champs d'exploitation, ils vont ouvrir toutes les écluses du canal Palotta, pour que les eaux de l'Adriatique puissent pénétrer librement dans les bassins de la lagune, dont toutes les issues sont maintenant garnies de labyrinthes.

Aussitôt que ces écluses sont ouvertes, les flots de la mer, dont à chaque flux le cours était arrêté par des barrières qui n'existent plus, se précipitent sans obstacle à travers les parois perméables des labyrinthes. Ils arrivent ainsi, sous forme de courants plus ou moins rapides, dans des bassins dont l'évaporation, accélérée par les chaleurs de l'été, a diminué le niveau des eaux en même temps qu'elle en a augmenté la salure.

Ces courants d'eau fraîche se faisant sentir partout à la fois, à cause de la multiplicité des bouches qui les vomissent, éveillent partout l'instinct de l'émigration, auquel les poissons obéissent d'autant plus volontiers, que ces courants les sollicitent à quitter un milieu dont l'excès de salure les importune, et leur en promettent un autre où se trouvent des conditions meilleures. Ils remontent donc ces courants qui les guident vers l'Adriatique; mais comme c'est à travers les parois perméables des labyrinthes qu'ils leur arrivent, ils ne peuvent continuer à les suivre qu'à la condition de s'engager dans les défilés de ces labyrinthes. Ils en parcourent tous les détours jusqu'aux derniers compartiments, et ils s'y accumulent quelquefois en si grand nombre, qu'il ne reste plus une seule goutte d'eau dans les chambres qu'ils remplissent.

Les motifs qui ont porté à placer les labyrinthes aux embouchures des canaux à travers lesquels ont peut, à volonté, faire passer des courants salés, sont donc rigoureusement déduits d'une connaissance approfondie des mœurs des poissons.

Cependant, malgré l'influence déterminante de cet ingénieux mécanisme, tous les temps ne sont pas également favorables au succès de l'opération. Les nuits sombres et pluvieuses, durant lesquelles les vents glacés du nord, soufflant avec violence, soulèvent les flots de la mer et ceux de la lagune, sont les plus propices. Les habitants de la colonie les attendent comme l'agriculteur le soleil radieux qui doit mûrir les fruits de la terre. Ils prennent sans doute ces bouleversements de la nature pour une manifestation de la souveraine harmonie, puisqu'ils les désignent sous le nom d'ordre (*ordine*), et quand la tempête fait voler en éclats les toits de leurs demeures, ils s'écrient avec satisfaction : *ordine! ordine!* comme d'autres diraient, la belle journée! ce qui les a fait appeler par l'Arioste : *Gente desiosa che il mar si turbi, e sieno i venti atroci.*

La nuit venue, tous les membres de la famille, chefs et vallanti, sont

Digitized by Google

à leur poste autour des labyrinthes et y veillent dans le plus profond silence pour ne pas donner l'alarme aux troupeaux aquatiques qui s'engagent dans les routes insidieuses que leurs soins ont préparées. Ils attendent que les chambres se remplissent, et dès qu'ils s'aperçoivent de l'encombrement, ils se hâtent de les dégager à mesure ; car si, par suite de cet encombrement, les Anguilles venaient à éprouver une trop grande gêne, elles pourraient se mettre en tumulte et briser les parois des chambres où elles sont captives.

Leur extraction s'opère au moyen d'une bourse emmanchée qui sert à les transborder dans les *borgazzi*, espèces de corbeilles d'osier en forme de globe, un peu comprimées dans le sens de la hauteur, s'ouvrant par une boucle circulaire à petit diamètre à laquelle s'adapte un couvercle qu'on assure par un cadenas. On introduit dans cette ouverture un entonnoir en forte toile, de quatre pieds de long (*saccone*), par lequel on verse les Anguilles, puis l'on ferme les couvercles, et toutes les corbeilles pleines, attachées à un câble soutenu par des poteaux, sont maintenues immergées, afin que le poisson puisse s'y conserver vivant jusqu'au moment de la vente, ou jusqu'à celui de sa translation à la manufacture.

Bonaveri raconte que, pendant la nuit du 4 octobre 1697, par un orage des plus impétueux, on pêcha dans la lagune plus de mille borgazzi de poisson, et, dans une seule valle, deux cents borgazzi d'Anguilles. Or, chaque corbeille pleine renfermant quarante *pesi*, et le *pesi* se composant de huit kilogrammes soixante-trois grammes, il s'en suit que, dans la seule nuit dont parle Bonaveri, la *valle* qu'il signale a donné soixante-quatre mille cinq cent quatre kilogrammes et la lagune entière près de trois cent vingt-deux mille cinq cent vingt kilog.

Pendant l'automne de 1792, Spallanzani a vu prendre, en une seule nuit d'octobre, dans le bassin de Caldirolo, qui a soixante milles de circonférence, huit cents *rubi* pesant[1], ce qui, ajoute le grand naturaliste, est encore peu en comparaison d'une pêche de deux mille cinq cents *rubi* et d'une autre de mille deux cents *rubi*, qui se firent quelques années auparavant dans le même bassin et dans le même espace de temps.

Lorsque ces pêches surabondantes ont lieu, et que la récolte d'une seule *valle* s'élève, en une nuit, jusqu'à trois mille pesi, le canon en donne le signal à la ville, afin que ses habitants reçoivent la bonne nouvelle au milieu de leur sommeil. Ils sont ainsi prévenus d'avance que la part proportionnelle dont certains priviléges leur garantissent les bénéfices, sera moins restreinte que dans les années communes.

C'est aussi une coutume et presque une solennité à laquelle les

[1] Le *rubi* équivaut au *pesi* (huit kil. soixante-trois gram.).

Digitized by Google

étrangers, les femmes de distinction, la famille du fermier général et l'évêque lui-même ne dédaignent pas de prendre part; c'est une coutume, dis-je, dans ces heureuses occasions, d'aller visiter, en signe de réjouissance, la *valle* privilégiée qui a été le théâtre de ces pêches extraordinaires. Le caporione y fait les honneurs de son domaine en étalant aux yeux de tous les richesses d'une moisson dont les vallanti transforment les fruits en un copieux festin. Le brouet d'Anguille, si estimé des grecs, un peu dépoétisé peut-être par le choux vulgaire qu'on y mêle, figure en première ligne sur la table de la *valle* hospitalière. On le prépare en faisant bouillir les tronçons des plus grosses Anguilles dans l'eau salée du canal Palotta, et, pendant une vive ébullition, on y jette des choux à peine découpés. Ce brouet servi, viennent ensuite, également bouillis, les Muges, les Plies, les Dorades, etc., et puis de nouveau les *Miglioramenti*, et toutes les espèces de la *valle*, grillées ou rôties à la broche. Le vin du Bosco-Eliseo prête son charme à cette fête de l'abondance [1].

Si, au moment où les vallanti sont occupés à débarrasser les labyrinthes du poisson qui s'y accumule, et continue à y affluer à mesure qu'on l'enlève; si, dis-je, le temps s'éclaircit tout à coup et que la lune paraisse à l'horizon, les Anguilles s'arrêtent aussitôt, suspendent leur marche jusqu'à la nuit suivante, et attendent le retour de l'obscurité pour se remettre en route. Cette répugnance à se mettre en voyage toutes les fois que cette planète brille, tandis que les autres espèces n'en poursuivent pas moins leur chemin, a inspiré aux vallanti l'idée d'user d'un artifice destiné à diminuer les embarras que leur suscite un trop rapide encombrement. Il peut arriver, en effet, qu'après en avoir pêché une certaine quantité, ils n'en veuillent pas davantage pour le moment. Ils se bornent alors à se faire accompagner d'une lumière ou bien à allumer des feux sur les deux rives, et les animaux s'arrêtent : puis, quand les chambres sont vidées, ils éteignent les feux et la migration continue jusqu'au lendemain. Quand vient le jour, il y en a encore quelquefois dans les labyrinthes, malgré la récolte de la nuit, une telle quantité, qu'à midi les ouvriers n'ont pas fini de les extraire.

Quant aux autres espèces, la contexture spéciale des labyrinthes les retenant dans les chambres antérieures, c'est là qu'on va les prendre à loisir; car elles ne sont pas, comme les anguilles, capables de briser les parois des loges qui les renferment. Malgré leur encombrement dans un aussi étroit espace, elles ne souffrent pas cependant, attendu que l'eau y est sans cesse renouvelée par le mouvement de la marée. Il y a un cas pourtant où elles peuvent y mourir, c'est lorsque leur

[1] Bonaveri, page 236.

Digitized by Google

affluence est assez grande pour qu'elles s'accumulent au point de dépasser le niveau du liquide, et se trouver à sec au-dessus de la surface de ce dernier.

Cette récolte dure trois ou quatre mois de l'année, depuis août jusqu'en décembre, et l'on peut déjà, par la quantité de poisson qu'on prend dans la pêche d'une seule nuit, se faire une idée de ce que doit être le produit de la saison tout entière. Ce produit, d'après les documents fournis à Spallanzani par le fermier général Massari, qui exploitait la lagune à l'époque où ce naturaliste visita Comacchio, fut:

En 1781 de. . . .	97,441 pesi	(785,666 kil.).
En 1782 de. . . .	110,996	(894,960 kil.).
En 1783 de. . . .	78,589	(633,664 kil.).
En 1784 de. . . .	88,173	(710,988 kil.).
En 1785 de. . . .	67,568	(544,800 kil.).

De 1798 à 1813, dans l'espace de seize ans, la lagune a produit, d'après les relevés conservés à la mairie ou dans les bureaux de l'administration, un million huit cent quatre-vingt-quatorze mille deux cent vingt-deux pesi, c'est-à-dire chaque année, en moyenne, près de cent vingt mille pesi (neuf cent soixante-sept mille cinq cent soixante kilogrammes).

De 1813 jusqu'en 1825, elle a fourni de quatre-vingt-dix mille à cent mille pesi (de sept cent vingt-cinq mille six cent soixante-dix à huit cent six mille trois cents kilogrammes). Mais, en 1825, un désastre survint, et la mortalité du poisson fut si considérable, comme je l'expliquerai plus loin, que le produit de la pêche descendit à quarante mille pesi, et se maintint à ce chiffre pendant huit années consécutives.

A partir de 1833, et malgré trois accidents successifs qui ont fait périr plus de six cent mille pesi (quatre millions huit cent trente-sept mille huit cents kilogrammes) de poisson, la production remonte vers son niveau, mais elle n'a encore atteint, à l'heure qu'il est, que le chiffre de soixante mille pesi (quatre cent quatre-vingt-trois mille sept cent quatre-vingts kilogrammes).

En prenant les chiffres officiels des pêches de la lagune, on n'a encore que ceux de la moitié de sa production réelle. En effet, tout le monde sait, à Comacchio, que, vu l'impossibilité d'exercer sur un périmètre de cent quarante milles une surveillance suffisante, et, malgré le soin que prend l'administration de préposer une brigade de cent vingt hommes à cette garde, on dérobe, tous les ans, une quantité de poisson égale à celle que l'on récolte. Le produit réel est donc au moins le double du produit officiel. Quand donc ce produit est de cent vingt mille pesi pour le fermier général, on peut hardiment estimer le

Digitized by Google

produit réel à deux cent quarante mille ou deux cent cinquante mille pesi (un million neuf cent trente-cinq mille cent vingt kilogrammes, ou deux millions quinze mille sept cent cinquante kilogrammes).

On pourrait croire que ce chiffre est exagéré, si on n'avait pas la preuve directe et pour ainsi dire expérimentale que la lagune peut nourrir une quantité de poisson de beaucoup supérieure à celle que je viens d'indiquer; car, en un seul jour, la mortalité en a quelquefois amené à la surface un poids de beaucoup plus considérable. Il n'y a pas bien longtemps que les habitants de la colonie ont été les témoins d'un de ces désastres, à la suite duquel on fut obligé d'enterrer plus de trois cent mille pesi de poisson (deux millions neuf cent soixante-trois mille quatre cents kilogrammes). Le gonfalonnier de la ville, M. Ducati, qui a assisté à ces étranges funérailles, m'a donné lui-même cette appréciation dans l'une des salles du palais municipal, où il avait bien voulu réunir ses employés pour m'aider au dépouillement des dossiers des archives.

Si l'on suppose maintenant que, dans une pareille lagune, la fécondation artificielle vienne, par une heureuse innovation, ajouter ses produits à ceux que l'industrie actuelle y introduit, l'on aura réalisé, par la pensée, l'une des plus grandes entreprises que le génie de l'homme puisse tenter sur la nature vivante. Ce serait un spectacle attachant que de voir ces obscurs pêcheurs recevoir ce procédé des mains de la science, pour en faire les premières applications à leur admirable piscine.

MORTALITÉ DU POISSON.

Les causes de ces désastres sont tantôt la véhémence de la chaleur, tantôt la rigueur excessive du froid, les bassins de la lagune se trouvant d'autant plus accessibles à l'une ou à l'autre de ces influences, qu'ils n'ont que quelques pieds de profondeur. Les Anguilles elles-mêmes, dans ces moments de crise, ont beau s'enfoncer dans la vase pour échapper au péril qui les menace, le malaise qu'elles y éprouvent les oblige bientôt à quitter ces retraites où elles ne trouvent plus un abri suffisant, et on les voit à leur tour venir sous la glace mêler leurs cadavres à ceux des autres espèces qui n'avaient pas eu comme elles la ressource de se réfugier dans la fange.

Dans le siècle dernier, on connaissait un accident de cette nature qui avait occasionné une perte de deux cent mille pesi. Il y eut même alors un des bassins qui fut complètement dépeuplé.

Le désastre de 1850 a fait périr une quantité de poisson à peu près égale à celle dont je viens de parler; mais la cause qui a produit ces tristes résultats n'amena pas d'aussi funestes conséquences que celles d'un excès de la température, dont il existe un exemple qui donna lieu

Digitized by Google

à un procès-verbal, signé des directeurs et des chefs des bassins; on ne lira pas sans intérêt les curieux détails qui s'y rapportent.

C'est en 1789 que cette catastrophe affligea la contrée. Dès le mois de février, au moment où l'on ouvre les écluses pour l'ensemencement de la lagune, les eaux du Reno et du Volano étaient déjà si basses qu'on fut obligé de fermer les clefs dont l'ouverture devenait inutile. Cette sécheresse prématurée inspira des inquiétudes qui allèrent s'aggravant à mesure que les chaleurs du printemps commencèrent à se faire sentir, et menacèrent de tarir les bassins épuisés par une évaporation croissante.

Craignant donc d'y voir périr tous les poissons, on vint à leur secours en employant des moyens proportionnés à la grandeur du danger. Mais ce fut inutilement, car, vers la fin de juillet, on voyait près des digues des milliers d'Anguilles qui essayaient de se dérober à l'intolérable salure de ces eaux brûlantes. Ne pouvant plus en supporter le séjour et la chaleur devenant de plus en plus véhémente, tous les poissons, haletants, souffrants, s'assemblaient en foule autour du rivage, sur le fond mis à nu duquel le sel cristallisé formait une croûte épaisse dans une étendue de trois cents ou quatre cents mètres. Les plantes aquatiques, pourries sur leurs tiges, ajoutaient encore à la corruption de ces fonds infects.

Ce spectacle, dont on n'avait jamais eu jusque-là d'exemple, détermina le fermier général Massari à faire percer les digues en plusieurs endroits, afin que ces malheureux animaux pussent gagner le petit nombre de bassins où l'eau, venant directement de la mer, devait être plus supportable. Mais, malgré cette opération, exécutée à grands frais, et qui n'a pas duré moins d'un mois tout entier, on perdit trente mille pesi d'Anguilles (deux cent quatre-vingt-seize mille trois cents kilogrammes), sans compter une multitude de poissons des autres espèces qui habitent la lagune. En 1825, dans une occasion semblable, la mortalité fut bien plus grande encore; elle dépassa trois cent mille pesi, et les habitants de la colonie, pour se préserver de la peste, fléau qui avait déjà décimé la population en 1671, furent obligés de creuser d'immenses fosses où ils ensevelirent ces monceaux de chair et les brûlèrent dans de la chaux vive.

VII.

MANUFACTURE POUR LA PRÉPARATION DU POISSON.

Dans chacune des îles consacrées à l'exploitation de la lagune, on a eu le soin de creuser à côté des labyrinthes, en terre ferme, un petit canal de navigation par lequel les barques passent sans gêner les opé-

Digitized by Google

rations de la pêche. Les deux portes mobiles qui en garnissent les extrémités s'ouvrent, quand ces barques arrivent, et se referment dès qu'elles ont franchi les points où ces portes sont articulées. Les *batelli* des vallanti peuvent donc glisser sur les eaux les plus basses de ce vaste domaine, et s'engager dans les plus petits méandres sans jamais laisser derrière eux aucune issue ouverte. Il n'y a, par conséquent, pas un seul point d'où on ne soit en mesure de ramener, par ces voies latérales, le produit de la récolte vers le canal Palotta, et, au moyen de ce dernier, dans la ville de Comacchio. Là, un appendice de ce canal les conduit sous une darse, petit port couvert, qui fait partie de la manufacture.

Ce petit port couvert, qui doit recevoir successivement toute la portion de la récolte destinée à subir une préparation dans les ateliers de l'administration, est formé par un bassin quadrangulaire, revêtu d'une bonne maçonnerie, et d'une profondeur égale à celle du canal d'où lui vient l'eau de la mer. Il est muni, à son point de communication avec ce canal, d'une herse solide, s'élevant du fond de l'eau jusqu'à hauteur d'homme au-dessus du rez-de-chaussée, comme celles qui défendaient l'entrée des forteresses du moyen-âge; précaution dont l'expérience a démontré l'urgence, car, à l'époque où cette porte ne descendait pas jusqu'au fond, d'habiles plongeurs se glissaient par-dessous et revenaient chargés de butin.

Autour de la darse et de son débarcadère, se trouvent la cuisine, qui communique avec ce débarcadère; le cellier, qui renferme des tonneaux remplis d'huile d'olive et de vinaigre de Vasto; un magasin pour les barils et autres vases destinés à recevoir le poisson préparé; une pièce pour les manipulations; un vaste chantier pour le bois à brûler, dont on consomme deux cents chars. Ce chantier ne se compose que de chêne, de noyer, de frêne, de mûrier, c'est-à-dire de toutes les espèces qui développent par la combustion une forte chaleur. On en fait chaque année la provision en terre ferme.

C'est dans les ateliers de cette vaste manufacture et dans les succursales, qui sont le privilége d'un certain nombre de familles de la ville, que se prépare le poisson destiné à l'exportation.

On fait, à Comacchio, deux espèces de commerces de poisson : le commerce du poisson frais, le commerce du poisson préparé.

Le commerce du poisson préparé a donné naissance à une industrie dont les procédés se rapportent à trois méthodes générales de conservation, pratiquées concurremment dans les mêmes laboratoires; mais dont chacune forme une branche spéciale de travail, et, pour ainsi dire, une classe particulière de manipulations. Je vais faire connaître successivement ces diverses méthodes.

Digitized by Google

PREMIÈRE MÉTHODE DE CONSERVATION.

CUISSON ET SALAISON ACÉTIQUE.

—

LES CHEMINÉES.

La cuisine, centre d'activité de la manufacture, est une vaste pièce, garnie de plusieurs cheminées semblables à celles qu'on rencontre dans les édifices du moyen âge, et où l'on mettait des troncs d'arbres à brûler. De vastes fourneaux, adossés à une paroi de ce laboratoire, y laissent encore assez de place libre pour les opérations qui précèdent la cuisson ou lui succèdent immédiatement.

L'embouchure des cheminées a ordinairement cinq pieds de haut et une largeur à peu près égale : leur profondeur, déterminée par la saillie des ailes, est de deux pieds environ ; ces ailes s'avançant d'autant dans le laboratoire.

Chacune de ces ailes est armée, sur toute sa hauteur, d'une plaque en fer, portant une rangée de six à sept crochets, destinés à recevoir un nombre égal de broches disposées parallèlement les unes au-dessus des autres, comme les barreaux transversaux d'une fenêtre.

Une grille en fer, élevée de quelques pouces au-dessus du sol, supporte le bois, afin d'en rendre la combustion plus active.

Sur le devant de ces cheminées, il y a, au-dessous des broches, un canal transversal incliné de ses deux extrémités vers le milieu, où il forme une fossette. Ce canal et cette fossette, construits en briques et revêtus d'un ciment formé de chaux et de briques pilées, sert de récipient à la graisse qui, pendant la cuisson, transsude des Anguilles rôties, et que l'on conserve pour d'autres manipulations.

ANGUILLES A LA BROCHE.

Avant d'être exposées a l'action du feu, les Anguilles subissent, sur le débarcadère de la darse qui communique avec la cuisine ou dans la cuisine elle-même, une première opération. Un ouvrier (*tagliatore*) assis devant un billot, une petite hache à la main, les saisit une à une dans une corbeille placée à sa gauche, coupe et met de côté, avec une adresse surprenante, la tête et la queue, qui sont le profit des pauvres; fait du tronc, selon la grosseur des individus, un ou deux tronçons égaux qu'il jette dans une corbeille vide qui est à sa droite.

Digitized by Google

Chaque tronçon reçoit en même temps une légère entaille destinée à faciliter la besogne d'autres ouvriers (*inspiedatori*), qui, avec une vitesse égale, enfilent tous ces tronçons de manière à en charger les broches.

Les *Miglioramenti* et les *Morelli*, qui viennent des *valli* supérieures, sont les seules qui subissent la décapitation et les sections dont je viens de parler. C'est à leur grosseur et à la difficulté qu'il y aurait à les tordre qu'elles doivent de n'être pas embrochées vivantes; mais celles d'une taille moindre, qui viennent des *valli* inférieures, sont vouées à ce supplice, après avoir subi une ou deux entailles qui en rendent la torsion plus facile. On les replie ensuite en zigzag, et les ouvriers chargés de cette opération les traversent en trois ou quatre endroits avec une dextérité qui étonne tous ceux qui en sont les témoins.

Cette coutume de faire cuire les Anguilles à la broche, soit coupées par tronçons, soit entières, remonte aux anciens Romains, comme le prouvent deux peintures trouvées à Pompéi, sur le pilier extérieur d'une hôtellerie découverte près des Thermes. Les figures qui y servaient d'enseigne représentent, l'une, une anguille entière, repliée sur elle-même et embrochée, l'autre, trois tronçons enfilés à la même broche.

SURVEILLANCE DES BROCHES.

Les broches, chargées comme je viens de le dire, passent aux mains des femmes attachées au service des cheminées, qui les posent sur les crochets des armures dont les ailes de ces cheminées sont garnies.

Ces femmes, au nombre de trois pour chaque cheminée, ont des fonctions diverses : l'une règle le feu, le maintient toujours à un égal degré d'intensité, retire du foyer les cendres, qu'elle met en réserve pour d'autres usages, sépare les braises qui excèdent la consommation des fourneaux, demeurant responsable des unes et des autres; la seconde veille aux broches et préside à la cuisson des Anguilles; la troisième décharge ces broches, emporte les Anguilles rôties qu'elle en retire, et les dépose dans des corbeilles où on les égoutte avant de les mariner.

L'art de gouverner les broches est la plus importante de toutes les opérations de la manufacture; de son succès dépend celui de toutes les manipulations subséquentes; il les rend efficaces ou les fait échouer, suivant qu'il est habilement ou maladroitement exercé. Il consiste à descendre successivement, et en temps opportun, chacune des broches d'un échelon à l'autre, depuis le premier jusqu'au dernier.

La femme qui est chargée de cette difficile manœuvre doit donc, sans jamais perdre de vue les rangs supérieurs, veiller sur la broche la plus

Digitized by Google

inférieure, exposée aux plus fortes atteintes du feu, et la tourner plus fréquemment que les autres. Il y a un degré de rissolé et de cuisson qu'il faut obtenir et qu'il ne faut pas dépasser. Ce degré est celui qu'on donne aux poissons quand on les apprête pour un repas.

A mesure que le rang inférieur arrive au degré de cuisson qui convient au but qu'on se propose, on retire la broche qui le porte, les rangs supérieurs descendent tous d'un cran, et l'on continue ce manège, en ayant soin de remplir les vides, tant que la lagune fournit des éléments à la manufacture.

Les Anguilles amenées sous la darse passent donc successivement de la barque aux mains de l'ouvrier qui les taille, des mains de cet ouvrier à celui qui les embroche, des mains de ce dernier à celles des femmes qui les rôtissent, des cheminées au séchoir, du séchoir aux barils, des barils à la salaison acétique.

La graisse qui tombe des broches pendant la cuisson s'accumule dans la fossette située au-dessous et en est retirée par la troisième femme, qui la met en réserve dans des vases particuliers. Cette graisse, mêlée à l'huile d'olive, sert à la friture des espèces qui n'ont pas une assez grande taille pour être préparées comme les *miglioramenti* et les *morelli*; elle est également employée à l'éclairage des ateliers et à plusieurs autres usages. C'est ainsi que, par une économie bien entendue, rien ne se perd dans l'ordonnance de ce laboratoire modèle.

LES FOURNEAUX.

Tandis que les femmes sont exclusivement attachées au service des cheminées, les hommes procèdent à celui des fourneaux, dont les opérations exigent une plus grande force.

Ces fourneaux sont proportionnés à de larges poêles circulaires qui n'ont pas moins de deux pieds et demi de diamètre et de vingt-cinq centimètres de profondeur. Les Muges, les Dorades, les Soles, les petites Anguilles, les Acquadelles, et en général toutes les espèces qui ne peuvent être mises à la broche, y sont frites dans un mélange formé avec de la graisse des grosses Anguilles rôties et une certaine quantité d'huile d'olive apportée par mer, d'Ancône ou de Lermo, sur des barques venues de ces contrées.

La profondeur de ces poêles gigantesques, tenues en ébullition par les braises extraites des cheminées, indique d'avance que ces espèces doivent être complètement immergées dans le liquide où s'en opère la cuisson. Elles n'y sont point mises vivantes comme les grosses Anguilles à la broche. On leur fait subir, au contraire, quelques préparations préliminaires, qui consistent à les étendre sur des claies en roseaux supportées par des chevalets, à les exposer à l'air pendant quelque

Digitized by Google

temps, même à l'époque des fortes chaleurs. Ce n'est point pour les dessécher qu'on les traite ainsi, mais simplement pour les essuyer de toute humidité, et obtenir de la sorte une économie d'huile et une meilleure conservation.

Les Acquadelles font seules exception à cette règle. On les enduit, toutes fraîches, d'une couche de farine de froment pour les agglutiner ensemble par groupes réguliers qui facilitent leur arrangement dans les barils où on les expédie. Voici les détails de cette manipulation :

Dans une salle adjacente à la cuisine, on voit une longue table couverte de farine et d'Acquadelles, et, autour de cette table, des femmes, la plupart jeunes filles dans la fleur de l'âge et de la beauté, animant le travail par leurs contes joyeux. Elles tournent et retournent ces petits poissons dans cette farine, les tenant par la queue, assemblés en bouquets, dont tous les individus s'attachent ensemble au moyen de la pâte trempée de leur humidité. On appelle ces bouquets d'Acquadelles *chioppes*, et les femmes employées à les faire, *chiopparise*; expressions pittoresques, empruntées au patois de la colonie, et que je ne puis traduire que par le mot prosaïque d'*assembleuses*.

D'autres femmes regarnissent la table de farine et d'Acquadelles à mesure que les premières provisions s'épuisent, ramassent les bouquets déjà formés (*chioppe*) dans des corbeilles, les apportent aux fourneaux, allant ainsi alternativement de la table à la cuisine et de la cuisine à la table.

BARILLAGE ET SALAISON ACÉTIQUE.

Après avoir retiré les Anguilles des broches et, au moyen d'une écumoire, les poissons frits des poêles, on les laisse égoutter et refroidir dans des corbeilles à claire-voie; puis on les arrange méthodiquement dans des barils de formes diverses, favorables à leur conservation et à leur transport.

L'administration emploie une quantité si prodigieuse de ces vases, qu'elle occupe à les construire un grand nombre d'ouvriers spéciaux (*bottacchieri*), dont la bruyante industrie contraste avec le silence et la tranquillité qui règnent ordinairement dans la ville. Des patrons, venus des côtes de la Dalmatie, leur apportent sur leurs barques les petites planches de sapin dont ils font les douves. Les cerceaux sont faits avec des perches de saule, dépouillées d'écorce, qu'on va chercher dans le Ferrarais et la Romagne.

Ces barils sont de deux sortes : les plus grands, qui ont la forme des tonneaux ordinaires et renferment six *pesi* au moins, huit *pesi* au plus de poisson mariné; les autres, beaucoup plus petits, connus sous

Digitized by Google

le nom de *zangoli*, sont des espèces de cuves en forme de cône tronqué, à deux fonds circulaires, dont le supérieur est plus grand que l'inférieur.

En déplaçant les cercles de ces barils et de ces *zangoli*, on enlève leur fond supérieur, qui fait fonction de couvercle ; c'est le plus large pour les *zangole*, et, pour les barils, celui où l'on a eu la précaution de pratiquer une ouverture qu'on ferme avec un bouchon dès que toutes les opérations sont terminées.

Les couvercles enlevés, on dispose les tronçons d'Anguilles ou les poissons entiers dans ces vases avec la même régularité que les Harengs dans ceux où on les conserve, en ayant le soin de les serrer les uns contre les autres, et d'en faire monter les couches assez haut pour que la pression du couvercle les tasse encore davantage; puis on les arrose d'un mélange particulier de sel et de vinaigre, dont je vais dire les proportions, mélange qu'on verse en assez grande quantité pour que l'imbibition atteigne le fond avant la fermeture du couvercle.

Le vinaigre qui entre dans la composition de ce liquide conservateur doit être des plus énergiques : celui des terrains du Ferrarais étant trop faible, des barques de Comacchio vont chercher dans les Pouilles ceux d'Ortona et du Vasto, qui se font remarquer par leur agréable parfum.

Au lieu de sel blanc, on se sert de sel gris et terreux, parce qu'on lui suppose la propriété de modérer la trop mordante acidité du vinaigre, ou peut-être parce qu'il est moins cher; on croit aussi que la couche terreuse qu'il dépose en se fondant sur les poissons préparés contribue à les préserver de la putréfaction. Le gouvernement s'étant réservé, par une clause du contrat, le droit d'approvisionner l'administration, lui envoie ce sel de ses salines de Cervia.

Pour six pesi, dix-huit livres ferrarais (cinquante-sept kilogrammes quatre-vingt-dix-neuf grammes) de vinaigre, on met dix-huit livres (six kilogrammes deux grammes) de sel gris, s'il s'agit de faire un mélange destiné à mariner du gros poisson; mais si c'est pour du poisson plus petit, on n'emploie que dix-sept livres de sel et un vinaigre un peu moins fort.

Ce mélange s'opère dans un cuvier placé sur un piédestal, afin qu'on puisse plus commodément le tirer à l'aide d'un robinet, mais où l'on puise aussi avec un vase, ce qui rend les manipulations plus rapides; on agite ensuite le liquide au moyen d'une espèce de rame ou de palette, pour que la dissolution du sel s'opère, et, quand on s'aperçoit qu'elle est accomplie, on arrose, comme je le disais plus haut, les poissons cuits dont les barils ou les *zangoli* défoncés sont remplis, et le tonnelier cercle de nouveau ces barils et ces zangoles après avoir remis les couvercles.

Cette opération faite et les vases restant debout, on verse sur les

Digitized by Google

couvercles, qui sont surmontés tout autour par le rebord des douves, une couche du mélange que ce rebord retient. Ce liquide, pénétrant peu à peu par le trou dont les couvercles sont percés, est remplacé à mesure que la chair du poisson contenu dans les barils l'absorbe, jusqu'à ce que la saturation soit telle, que ces barils n'en puissent plus admettre; on ferme ensuite le trou avec un bouchon qu'on y enfonce tout entier, et l'on procède à une dernière opération (*fondare*), qui consiste à obstruer toutes les fissures avec des lanières de roseaux, afin de s'opposer à l'évaporation du liquide conservateur ou à l'introduction de l'air.

Avant d'expédier, on marque les barils et les *zangoli* des lettres *M*, si ce sont des *Miglioramenti* ou *Morelli* (tronçons d'Anguilles rôties); *AR*, si ce sont des *arrosti* (Anguilles entières); *B*, si ce sont des *buratelli*; *A*, des *acquadelles*.

LE CARPIONE ET LA GÉLATINE.

En outre des préparations en grand et pour le commerce, on fait, avec plus de recherche et presque exclusivement pour des cadeaux, d'autres préparations dites au *carpione* et à la *gelatina*.

Le *carpione* se distingue de la dissolution ordinaire par l'addition de quelques feuilles de sauge, de petites branches de romarin et d'un peu de safran, ce qui donne au poisson un aspect, un goût, un parfum plus agréables.

La *gelatina* est une liqueur coagulable, comme son nom l'indique, d'un usage plus rare encore que le *carpione*; les poissons de premier choix sont les seuls qu'on immerge dans cette espèce de crême ou de *consommé*.

Les espèces préparées avec l'une ou l'autre de ces liqueurs sont mises dans des *zangolini*, vases en forme de cône tronqué, à base circulaire comme les zangoles, ou à base elliptique, laquelle s'adapte mieux à la forme de certains poissons, de la Sole, par exemple.

DEUXIÈME MÉTHODE DE CONSERVATION.

—

SALAISON SIMPLE.

Cette méthode a donné naissance au procédé du *basto* qu'on applique aux Anguilles et aux Muges, les autres espèces n'étant pas assez abondantes pour en former des meules comme celles du bois de nos chantiers.

Digitized by Google

La pièce consacrée à l'application de ce procédé, pavée en briques bien jointes, offre un espace quadrangulaire exhaussé et incliné de façon à avoir un écoulement vers une fosse d'un mètre de profondeur, revêtue de ciment comme celles qui, dans la cuisine, reçoivent la graisse des broches; c'est sur cet exhaussement qu'on prépare le *basto*.

Pour construire ce *basto*, on commence par recouvrir le pavé de l'espace quadrangulaire sur lequel on l'élève, d'une couche de sel, qui est toujours du sel gris et terreux; on pose ensuite sur cette couche de sel une première couche d'Anguilles étendues de toute leur longueur, disposées par rangées parallèles, et étroitement serrées les unes contre les autres.

Cette première couche donne au *basto* sa forme, qui est toujours quadrangulaire comme la portion exhaussée du pavé sur laquelle on l'établit; ses dimensions varient suivant la quantité de poisson dont on dispose; on la recouvre d'une couche de sel, sur laquelle on place une seconde couche d'Anguilles, dont les rangs croisent les rangs de la couche précédente, et, ainsi de suite, l'on alterne les couches de sel, les couches d'Anguilles, en croisant toujours les rangs d'un étage à l'autre.

Quand cette meule de chair a atteint toute la hauteur qu'elle doit avoir, on la couvre d'une dernière couche de sel, et on la couronne d'un plancher alourdi par des poids dont la pression serre de plus en plus les rangs et empêche la pénétration de l'air.

Le sel, dissous par l'humidité des Anguilles, les pénètre entièrement, déposant à leur surface, à mesure qu'elles l'absorbent, l'enduit terreux qui, dit-on, en les garantissant de l'action de l'air extérieur, est un préservatif de plus contre les chances de putréfaction. L'excès d'humeur salée qui transpire du *basto* coule en suivant le plan incliné sur lequel ce *basto* s'élève, se dirige vers la fosse qui règne sous le bord de sa partie la plus déclive, et s'y accumule pour d'autres manipulations.

Lorsque les Anguilles sont suffisamment pénétrées et saturées de sel, ce qui, selon la grosseur, exige un temps de douze à quinze jours, on dit que le *basto* est mûr, et on le démonte pour encaisser les Anguilles dans les barils ou les zangoles, comme on le fait pour les poissons cuits, mais sans y mêler aucun liquide.

On applique aux Muges un procédé tout à fait analogue à celui que je viens de décrire pour la salaison simple des Anguilles, mais avec des modifications qui méritent d'être signalées.

On commence d'abord par en retirer toutes les entrailles, puis on les arrange, par couches alternatives de sel et de poisson, dans des corbeilles où on les comprime, comme les Anguilles du *basto*, au moyen

Digitized by Google

de poids superposés; l'humeur salée que les Muges n'absorbent pas s'écoule à travers les mailles de ces corbeilles.

C'est surtout aux époques des grandes mortalités qu'on a recours à ce procédé; lorsqu'en effet, par suite de chaleurs excessives ou de froids rigoureux, les poissons de la lagune montent à la surface des eaux, on se hâte de les recueillir par masses avant qu'ils ne périssent, et, pour n'en pas perdre des monceaux, on leur fait subir cette préparation, parce qu'elle est plus expéditive et moins dispendieuse que les autres.

TROISIÈME MÉTHODE DE PRÉPARATION.

—

DESSICCATION.

Cette troisième et dernière méthode s'applique à toutes les espèces de la lagune, Miglioramenti, Anguilles communes, Muges, Soles, Plies, Dorades, Acquadelles, etc., etc.; elle commence toujours par une opération que l'on désigne sous le nom de *salamoja*.

SALAMOJA.

La salaison qui doit être suivie de dessiccation se fait par immersion dans la *salamoja*, *salamova* ou *mova*, qui n'est autre chose que la liqueur écoulée du *basto* et des corbeilles où l'on sale les Muges, et conservée dans le récipient disposé pour la recevoir; liqueur qu'on peut remplacer au besoin par une dissolution très concentrée de sel, mais qui, dans ce dernier cas, n'a pas un pouvoir égal de conservation.

On immerge donc les poissons dans un bassin rempli de cette liqueur concentrée, dont la quantité doit être suffisante pour les recouvrir complètement; on les laisse ensuite dans ce bain pendant un espace de temps qui varie de huit à douze jours pour les grandes espèces, de quatre à six pour les espèces moyennes.

Pour les Acquadelles, la durée de l'immersion est de cinq à six heures seulement, après lesquelles on les met à sécher au soleil. Ainsi desséchées, elles deviennent un aliment pour le peuple, qui les apprête d'une façon fort simple; il les rôtit d'abord sur la pierre du foyer, et en achève ensuite la cuisson sous les cendres chaudes. Les Muges, les Soles, les Dorades, etc., deviennent si durs par la dessiccation que, pour les manger après cette préparation, on est obligé de les amollir par une longue macération. On les plonge pour cela, pen-

Digitized by Google

dant une nuit entière dans de l'eau douce et tiède; ils y dégorgent une partie du sel absorbé, et sont ensuite susceptibles de la cuisson ordinaire.

Les Miglioramenti et les Anguilles communes peuvent aussi être soumises à cette préparation, mais on est obligé de les mettre vivantes dans le bain, car, ici comme à la broche, cette espèce est vouée au supplice d'une longue et douloureuse agonie. C'est pitié de les voir buvant et rejetant cette liqueur brûlante, s'épuisant en efforts inutiles pour se dérober par la fuite à sa cuisante acreté, et, dans leur impuissance, se tordre à la surface comme pour se suspendre au-dessus de ce gouffre, où la durée de leur souffrance est la condition même du succès de l'opération. L'industrie ne peut en effet se soustraire à cette cruelle nécessité sans s'exposer à perdre le fruit de son travail.

Si l'immersion n'avait lieu qu'après la mort, les entrailles de ces animaux, n'absorbant pas assez de sel, se corrompraient pendant que les chairs extérieures conserveraient une apparence trompeuse; on serait donc exposé, si on renonçait aux usages établis, à voir sur les tables de superbes Anguilles qui, une fois ouvertes, exhaleraient une odeur fétide; aussi l'immersion après la mort est-elle considérée par les marchands comme une fraude dont ils se garantissent en ouvrant et en flairant la bouche des Miglioramenti qu'ils achètent.

La durée de l'immersion est d'autant plus courte que la salamoja est plus cencentrée; mais une excessive concentration devient nuisible, en causant une mort trop prompte qui empêche que l'absorption ne pénètre jusqu'aux entrailles.

La connaissance que donne une longue pratique et l'essai qu'on en fait chaque fois en goûtant les poissons, indique le moment où il convient de les retirer du bain. Pour les Miglioramenti, il faut naturellement, à cause de leur grosseur, une immersion plus longue que pour les Anguilles communes; mais dix, douze ou quinze jours suffisent pour celles de la plus grande taille.

Après qu'on les a sorties du bain, ordinairement on les *embouche* (imboccare), c'est-à-dire qu'on introduit, avec une baguette en bois, du sel en poudre dans leur intestin; opération préventive qui ne serait peut-être pas toujours indispensable, mais qui assure le succès. Puis on les lave à l'eau tiède, on les attache deux par deux, et on les suspend à de longues perches sous le plafond de la cuisine ou d'une chambre à feu quelconque.

En séchant ainsi, les Miglioramenti et les Anguilles ordinaires prennent une couleur bronzée qui les fait appeler *fumées;* nom qui, par extension, s'applique à tous les poissons préparés par dessiccation, quoique la fumée n'entre pour rien dans cette opération, pas plus que dans la dessiccation faite au grand air et au soleil.

Digitized by Google

L'air chaud d'une chambre à feu remplace avec avantage le grand air et le soleil, parce que sa température, à peu près constante, produit une dessiccation plus régulière, plus sûre. Mais, celle-ci obtenue, on n'est pas pour cela à bout de soins. Il faut encore conserver les poissons aussi bien à l'abri d'une atmosphère trop chaude et trop sèche, que d'une atmosphère trop humide. La siccité excessive les durcit; la trop forte chaleur les fait rancir; l'humidité, dissolvant le sel, favorise davantage la rancissure. Il est donc essentiel de les mettre en magasin dans un lieu où ils soient à l'abri de tous ces inconvénients. C'est pour cela qu'on les enveloppe de paille ou qu'on les renferme dans des caisses qui, le moment venu, servent aussi à leur exportation.

La dessiccation est le complément ordinaire de l'immersion dans la *salamoja;* complément indispensable toutes les fois que ce mode de salaison doit suffire à une conservation durable; mais dans les cas où les Anguilles ne sont pas destinées à être transportées au loin, alors, après les avoir lavées à l'eau tiède et sans les faire sécher entièrement, on les arrange avec art, dans des *zangolini*. Le ventre, qui, par sa blancheur offre un aspect plus agréable à la vue que le dos noirâtre, est présenté au-dessus. On les replie en spirale et on saupoudre chaque couche de sel blanc.

Cette préparation de luxe, qui fait exception à la règle et rentre dans le procédé de salaison simple, ne suffisant pas, je le répète, aux besoins d'une longue conservation, n'est réservée que pour les cadeaux, ou pour les circonstances où on les livre promptement à la consommation.

J'ai passé en revue la série des manipulations en usage à Comacchio pour la conservation des poissons comestibles. Chacune de ces manipulations se rapporte à un procédé spécial, et chaque procédé à une méthode générique.

Les trois méthodes distinctes dans lesquelles rentrent tous ces procédés divers se résument dans ces trois noms : *mariné, salé, fumé,* qui caractérisent les pratiques d'une industrie qui transforme les poissons frais et corruptibles en aliments durables.

On voit d'un coup d'œil pourquoi ces trois méthodes de conservation se font pour ainsi dire concurrence entre elles dans les laboratoires d'une même manufacture; pourquoi les procédés se remplacent et se succèdent. La raison en est dans une économie bien entendue, qui sait mettre à profit tous les résidus de la fabrique, afin d'obtenir à peu de frais, dans l'unité d'industrie, une grande variété de produits, et d'assortir ces produits aux besoins du commerce, au goût des consommateurs.

Digitized by Google

VIII.

COMMERCE, EXPORTATION.

—

VENTE DU POISSON FRAIS.

Bonaveri, qui écrivait à la fin du dix-septième siècle et au commencement du dix-huitème, ne dit rien de l'exportation, si ce n'est que, de son temps, le commerce du poisson frais se faisait avec les villes de la Lombardie, de la Romagne, de la Marche, et surtout avec Venise. Le marché de cette dernière ville était approvisionné par un entrepreneur dit *partitante*, qui venait tous les ans faire le *parti*, c'est-à-dire le contrat de vente, qui était le *contrat par excellence*.

Il est donc probable, puisque l'historien fait à peine mention des débouchés du poisson préparé, que l'exportation en avait lieu aussi, comme celle du poisson frais, par l'intermédiaire de Venise, qui était encore alors, non-seulement pour toute l'Italie, mais pour une grande partie de l'Europe, l'entrepôt général du commerce et surtout du commerce maritime. Il n'en est plus de même aujourd'hui, et, déjà depuis longtemps, l'industrie de Comacchio a conquis son indépendance. Elle écoule ses produits elle-même, expédie directement ses marchandises dans toutes les contrées où ses relations s'étendent. Le personnel administratif de ses bureaux est organisé sur une assez grande échelle pour suffire à toutes ses transactions. Il n'y a donc plus d'intermédiaire entre elle et le consommateur, qui reste libre de recevoir de première main les produits de sa manufacture. Elle se charge même de faire parvenir à destination, sur un point quelconque du littoral de l'Adriatique, au moyen de viviers flottants qu'on fabrique dans ses ateliers, les Anguilles vivantes.

Ces viviers mobiles sont d'immenses caisses en forme de barques closes, appelées *marottes* ou *burchi*, percées de trous ou de petites meurtrières qui les rendent perméables à l'eau. Une cloison transversale les partage à l'intérieur en deux chambres s'ouvrant chacune par un guichet pratiqué sur le couvercle et fermé par un cadenas. La construction de ces caisses flottantes est combinée de telle façon que, lorsqu'on les charge, leur pont effleure la surface de l'eau. Celles qui ont quarante pieds de long et douze de large, peuvent emporter douze cents *pesi* d'Anguilles vivantes, que l'on conduit en les remorquant, soit à travers l'Adriatique, soit à travers les fleuves qui s'y rendent, soit enfin à travers les canaux qui prolongent ces fleuves dans des directions diverses.

Digitized by Google

Les marchands étrangers qui viennent eux-mêmes faire leurs approvisionnements à Comacchio, y amènent ordinairement des *marottes* qui leur appartiennent. Leurs viviers sont alors, après les formalités requises pour en obtenir l'autorisation, conduits jusqu'aux *valli*, dont le canal Palotta leur ouvre le chemin. Là commence l'opération de la vente, dont je vais dire les curieux détails.

VENTE DU POISSON FRAIS.

Il est formellement défendu à tous les employés des *valli*, depuis le dernier des mousses jusqu'aux fattori, de livrer du poisson à personne, sous aucun prétexte, à moins que ce ne soit pour la consommation du personnel, sans un ordre de l'administration centrale; quand donc les marchands se présentent, ils sont tenus d'aller d'abord à Comacchio se munir d'un bulletin imprimé, signé du fermier général ou de son représentant, bulletin qui est à la fois un ordre de livraison et une première inscription de la quantité de marchandise demandée. Munis de ce bulletin, les acheteurs se dirigent vers la *valle* qui leur est désignée, et, sur l'exhibition de l'ordre dont ils sont porteurs, on fait droit à leur demande.

La cérémonie de la vente,—qu'on me permette cette expression,—est mêlée d'une foule de pratiques imaginées pour sauvegarder les intérêts de l'administration et préserver ses employés de toutes les tentations de fraude auxquelles la cupidité des marchands ou leur propre initiative pourrait les faire succomber. L'ordre de vente doit d'abord, et avant tout, être attaché au rôle, afin qu'on soit toujours en mesure de le représenter; le poisson est pesé à la vue de tout le monde, et les pesées appelées à plusieurs reprises à haute et intelligible voix par le chef de la *valle* chargé de ce soin, répétées par le scrivano, qui les proclame à son tour en les inscrivant sur son registre; ces opérations, pour plus de sécurité, ne se font jamais avant le lever ni après le coucher du soleil, les portes des *valli* se trouvant fermées alors et les clefs en étant remises entre les mains du caporione.

Ces premières formalités remplies, une autre série de précautions commence. Le scrivano prend alors un bulletin imprimé à triple compartiment, et dans chacun de ces compartiments il détaille, tant en lettres qu'en chiffres, l'heure, le jour, le mois de l'année de la livraison et le poids réel du poisson vendu; le tout écrit nettement, lisiblement, sans la moindre rature. Quant aux équivoques, s'il y en a, ils doivent être partout soulignés et non effacés. Le scrivano détache ensuite de la feuille le compartiment qu'on appelle souche, et qui doit rester à la *valle*. Les deux autres, désignés sous les noms de bulletins de sortie et de circulation, sont remis intacts à l'acheteur qui, muni de

Digitized by Google

ses pièces, emporte sa marchandise jusqu'à la frontière de la lagune. Là, il rencontre un des douze *Dasioli*, vérificateurs des bulletins, ou un des douaniers de garde. Il lui présente son double bulletin, au dos duquel ce vérificateur appose sa signature, après en avoir constaté la régularité. Puis il détache le bulletin de circulation, qu'il conserve, ne laissant au marchand que le bulletin de sortie, le seul qui lui soit nécessaire pour justifier, en tous lieux, la légitime possession de sa marchandise.

Tous les samedis, les chefs de *valli* apportent à l'administration, avec les ordres de vente envoyés par le fermier général, les bulletins de vente recueillis pendant la semaine. Les Dasioli y déposent les bulletins de circulation qui ont été retenus à la frontière. Tous ces bulletins sont remis à un vérificateur qui examine, sur l'heure, si les ordres de vente concordent avec les souches et les souches avec les bulletins de circulation. Cette vérification terminée, il en fait son rapport au fermier général, qui avise s'il y a quelque contravention.

Le bulletin de sortie, que l'acheteur conserve jusqu'à sa destination, doit être exhibé par lui, à première réquisition, aux agents de la force publique, qui ont le droit d'en vérifier la régularité, de s'assurer si la quantité de poisson emportée ne dépasse pas celle qui est inscrite. En cas de contravention, on arrête le délinquant, l'on saisit sa marchandise, ainsi que ses moyens de transport, et on le livre aux tribunaux ordinaires, qui lui appliquent les lois spéciales qui protègent la lagune.

Son procès instruit, s'il est reconnu coupable, on le condamne à une amende de dix écus romains pour chaque peso d'Anguilles passé en contrebande, et à la vente de tous les objets saisis. Le produit de cette vente est ensuite partagé en trois parts égales. L'une revient à l'agent de la force publique qui a fait l'arrestation, l'autre à l'administration de la lagune, la troisième au juge qui a prononcé l'arrêt.

On pèse les Anguilles vivantes dans une espèce particulière de borgazzi qui porte le nom de *corbella*. Cette corbella diffère des borgazzi ordinaires par une capacité moindre et par sa forme qui, au lieu d'être sphéroïdale comme celle de la borgazze, est à peu près cylindrique. Elle en diffère aussi par l'embouchure, dont le diamètre égale presque celui de la corbella elle-même.

Après la pesée, on hisse ces corbella pleines de poisson le long des poutrelles, jusqu'aux barques dans lesquelles on les vide, et l'on répète l'opération autant de fois que cela est nécessaire pour compléter le poids inscrit sur l'ordre de vente émané de l'administration centrale.

Ce poids atteint, le marchand, même en offrant de le payer sur place aux yeux de tous, n'en obtiendrait pas une livre de plus, à moins qu'un nouveau bulletin de l'administration n'en intimât l'ordre.

Si, en même temps que l'autorisation d'emporter des Anguilles vivantes, le marchand a obtenu de l'administration celle d'acheter

Digitized by Google

d'autres poissons frais, mais morts, comme le Muge, la Sole, la Dorade, etc., ce n'est pas dans son vivier flottant qu'il leur donne place. La barque qui doit lui servir à remorquer ce vivier les reçoit, et il les y arrange dans des conditions différentes.

Sur le pont de ce remorqueur, il fait disposer des caisses plates, quadrangulaires. Dans ces caisses il met une couche de glace; sur cette glace, une couche de poissons alignés par rangées parallèles, toutes les têtes étant dans le même sens. Sur cette couche de poissons, il dépose une seconde couche de glace, et sur cette seconde couche de glace une seconde couche de poissons, et ainsi de suite jusqu'à ce que la caisse n'en puisse plus tenir. Alors il la fait descendre à fond de cale, et prépare ensuite de la même manière toutes celles qui doivent faire partie de son convoi.

Mais comme ce moyen de conservation n'a qu'une durée très limitée, les poissons ainsi disposés ne sont pas conduits jusqu'au lieu de destination des Anguilles, à moins que, par rencontre, ce lieu ne soit très rapproché. Le marchand les revend donc en route, soit en remontant les fleuves, soit en touchant à quelque point du littoral, et continue ensuite son chemin vers la contrée où il dirige son principal convoi.

Dans un certain nombre de ces contrées, comme à Naples par exemple, où j'ai eu l'occasion de m'en assurer, quand les Anguilles sont arrivées, au lieu de les livrer immédiatement à la consommation, on les emmagasine dans des caves où se trouvent des bassins qui permettent de les conserver jusqu'au carême, époque de la plus grande cherté de ce genre d'aliment.

Quant au poisson cuit, mariné, salé, fumé, comme il se conserve pour ainsi dire indéfiniment, on peut le transporter aussi loin qu'on le désire. La ville de Comacchio en fait le commerce non-seulement avec toutes les parties de l'Italie, telles que la Lombardie, la Vénétie, le Piémont, la Toscane, Parme, Plaisance, les États pontificaux, Naples, Trieste, mais encore avec l'Allemagne et la Russie. Vienne, Prague, Varsovie consomment, à elles seules, plus de mille barils par an d'Anguilles marinées.

Le baril d'Anguilles de huit pesi ferrarais (soixante-neuf kilogrammes), pris à Comacchio, en fabrique, coûte :

1re qualité.	18 écus romains.
2e qualité.	16 écus.
3e qualité.	14 écus.
4e qualité.	12 et 13 écus.

COSTE,
membre de l'Institut.

Digitized by Google

LITTÉRATURE

LES PLUMES DU GEAI

(PROVERBE.)

PERSONNAGES :

MADAME DE FLAMMIN.
LE COLONEL DE FLAMMIN, son oncle.
LE VICOMTE DE FONT-PERTUIS.
ALBERT LAVAL.
FRANÇOIS.

La scène est au château de madame de Flammin, à vingt lieues de Paris.

SCÈNE PREMIÈRE.

(Un salon de campagne au rez-de-chaussée avec portes au fond, ouvertes sur le jardin, et portes latérales. Une table sur laquelle sont des livres, un album, etc.)

FRANÇOIS, seul, achevant de lire son journal, le plumeau à la main.

Ce soir, à l'Académie impériale de Musique, reprise du *Prophète*. — Grâce au ciel! voilà une reprise dont la campagne nous dispense. Comment peut-on aimer la musique de M. Meyerbeer? Des opéras qui font coucher une demi-heure plus tard que tous les autres! Mais, ce musicien n'a donc pas de domestique, pour lui dire : « *Maèstro*, c'est trop long! » — Passons à un autre exercice. (Il laisse le journal et regarde dans le jardin.) J'aperçois ces messieurs : notre jeune cousin le vicomte de Font-Pertuis, et ce M. Laval qui ne fait pas sa barbe, et qu'ils appellent un poète. Ils se promènent bras dessus bras dessous, comme une paire d'amis, comme deux inséparables, deux égaux! Si ça ne fait pas pitié! Un vicomte et un... un homme enfin qui après un mois de séjour chez ma-

Digitized by Google

dame a eu le courage de me donner un louis d'indemnité, tandis que M. de Font-Pertuis m'offrait gracieusement cinquante francs. Ah! monsieur le vicomte, tenez mieux votre rang; il y a trente francs de distance entre vous et cet écrivailleur.

SCÈNE II.

LE COLONEL, FRANÇOIS.

LE COLONEL.

Les journaux sont-ils arrivés? Y a-t-il des lettres?

FRANÇOIS.

Oui, monsieur.

LE COLONEL.

Donne.

LE COLONEL, ouvrant une lettre.

Timbre d'Alger... C'est de mon neveu, de ce brave Auguste. Il annonce son prochain retour. Ah! tant mieux; j'étais impatient de serrer la main à un héros de Zaatcha. Dans ma lettre, une autre pour sa Cécile qu'il chérit plus que jamais, qu'il brûle de revoir, et cœtera... Pauvre épitre amoureuse, écrite avec des baisers, dans quelles mains vais-je te remettre! Cécile est pure; une pensée d'infidélité n'a jamais terni son âme. Mais cette enveloppe où je crois sentir les battements d'un cœur, cette flamme sincère qui se traduit en pattes de mouches, dont le contact me réchauffe, quel accueil leur est réservé! Je vois d'ici de petits doigts nonchalants briser tranquillement le cachet, de grands yeux parcourir les pages sans plus s'émouvoir que s'il s'agissait de faire sauter la bande d'un de ces journaux. — Il faut en convenir: c'est une singulière idée qu'il a eue, mon neveu, après quelques mois à peine de mariage de laisser là une lune de miel encore dans son plein pour aller montrer aux Arabes sa moustache noire. A l'issue de ses promenades militaires, il compte retrouver l'astre conjugal à son apogée, comme si le temps n'avait pas marché, comme si les nuages de l'absence avaient attendu sa permission pour envahir le ciel du ménage abandonné. — François! suis-je descendu le premier, ce matin? As-tu déjà vu madame?

FRANÇOIS.

Madame n'est pas encore venue au salon. Quant à ces messieurs; tenez! les voyez-vous marcher dans le parc, enchaînés l'un à l'autre, comme toujours?

LE COLONEL.

Ah! monsieur François a remarqué le lien étroit qui unit nos jeunes hôtes?

FRANÇOIS.

C'est facile à voir!

LE COLONEL.

François, tu es un brave garçon; je m'en souviendrai en temps et lieu. Tu as un mérite rare...

Digitized by Google

FRANÇOIS.

Monsieur le colonel est bien bon.

LE COLONEL, riant.

Un mérite rare chez un domestique; tu n'y vois pas plus loin que ton nez dans les affaires de tes maîtres, toi... — Mais voici ma nièce, laisse-nous.

(François sort.)

SCÈNE III.

MADAME DE FLAMMIN, LE COLONEL.

LE COLONEL, lui baisant la main.

Toujours fraîche comme la rosée, belle nièce.

MADAME DE FLAMMIN.

Et vous toujours galant, mon bon oncle. Mon Dieu! combien votre amabilité ne compte-t-elle pas de campagnes! Ne prendra-t-elle pas quelque jour sa retraite?

LE COLONEL.

Je ne serai jamais las du service des dames. — Mais, laissons ce badinage, voulez-vous? J'ai à vous parler raison.

MADAME DE FLAMMIN.

Mon oncle, les gazons sont encore bien humides; et vous ne voudriez pas m'enrhumer.

LE COLONEL.

Qu'est-ce à dire?

MADAME DE FLAMMIN.

Vous le savez bien; quand la raison veut entrer chez moi par une porte, il faut que je sorte par l'autre. Attendez au moins que le soleil ait séché la pelouse; avec ces pantoufles de satin... (Elle découvre le bout de son pied.)

LE COLONEL.

Un pied, si adorable qu'il soit, n'est pas un argument; et ce piége en satin bleu que vous tendez à ma morale est un moyen de gagner les mauvaises causes très renouvelé des Grecs.

MADAME DE FLAMMIN.

Vraiment!

LE COLONEL.

J'ai ouï parler d'une coquette d'Athènes qui métamorphosa un arrêt sur les lèvres de ses juges en entr'ouvrant assez immodestement son peignoir au pied du tribunal. J'ai dans l'idée, ma nièce, qu'avec infiniment plus de retenue votre pantoufle est un peu cousine de ce peignoir.

MADAME DE FLAMMIN.

J'ai dans l'idée, moi, que je devrais me fâcher.

Digitized by Google

LE COLONEL.

A quoi bon? Je vous répondrais encore en m'inspirant des Grecs: Vous vous fâchez, donc vous avez tort. Ecoutez-moi; j'ai le cœur sensible comme un oncle du Gymnase, et puisqu'il faut absolument vous gronder, je vais déguiser mon sermon du mieux que je pourrai. Aimez-vous les apologues?

MADAME DE FLAMMIN.

J'ai toujours pensé que si La Fontaine n'avait pas écrit de fables...

LE COLONEL.

Il ne serait pas le premier des fabulistes; je suis de votre avis.

MADAME DE FLAMMIN.

Vous voulez parler raison, et c'est vous qui m'interrompez par des folies! Je déteste les fables, monsieur.

LE COLONEL.

Très bien; en voici une: Il était une fois une étoile brillante en plein midi comme à minuit, que j'appellerais Vénus, si la mythologie était moins passée de mode. Vers cette lumineuse planète, deux satellites gravitaient. La planète, distraite par leurs orbes gracieux, détourna ses yeux du soleil dont elle était appelée par la loi qui régit le monde, à réfléchir la lumière...

MADAME DE FLAMMIN.

Si vous continuez à prendre ma maison de campagne pour l'Observatoire, je vous cède la place. (Elle fait mine de sortir.)

LE COLONEL.

Autre chose alors: Avez-vous quelquefois réfléchi à la position de la Turquie entre....

MADAME DE FLAMMIN.

De la politique, à présent! mais vous violez tous nos statuts!

LE COLONEL.

Alors, c'est vous qui me rejetez sur le terrain de la fable; très bien: Imaginez un bel oiseau que nous parerons, s'il vous plait, de toutes les séductions du ramage et du plumage; deux chasseurs vigilants, épris de ce phénix, l'entourent d'un réseau de lacs. Au lieu de fuir à tire d'ailes, l'imprudent s'amuse du piège; il roucoule, il s'attife, il fait chatoyer ses plumes sous les yeux ardents qui le guettent, sans crainte du dénouement suspendu sur sa tête. Je connais cet oiseau, gracieux hôte de votre parc; vous le connaissez aussi: avis à lui.

MADAME DE FLAMMIN.

Je ne comprends rien à cet apologue, colonel, sinon que les lauriers de M. Viennet doivent exercer une fâcheuse influence sur votre sommeil.

LE COLONEL.

Je mettrai donc les points sur les i: Je suis l'oncle de l'oiseau qui n'est autre que la châtelaine de votre château; Font-Pertuis, le dandy, et M. Laval, le poète,

Digitized by Google

sont les nemrods en question. Comprenez-vous, maintenant? En deux mots comme en cent, ma nièce, ces messieurs vous font la cour.

MADAME DE FLAMMIN.

La belle découverte ! c'est aussi neuf qu'un journal de l'an passé.

LE COLONEL.

Mais c'est précisément, ma Cécile, parce que leurs soupirs ne datent pas d'hier que vous me voyez m'en alarmer. L'été dernier je riais avec vous de ce duo de galants; je comptais sur l'hiver pour diriger ailleurs leur ardeur conquérante; point ! voici le printemps et je les retrouve aux pieds de ma nièce plus entêtés que jamais à l'assaut. En l'absence d'Auguste, c'est moi qui suis gouverneur de la place, et pardonnez-moi si la durée du siége me fait peur.

MADAME DE FLAMMIN, piquée.

Merci de la confiance que vous me témoignez; heureusement la place, comme vous dites, saurait mieux se défendre, au besoin, que vous ne le croyez; et M. de Flammin, dont vous invoquez le nom, l'a sans doute pensé ainsi, puisqu'il n'a pas jugé nécessaire de rester pour veiller lui-même à la sûreté commune... Oh ! la fatuité masculine ! qui pourrait lui assigner des limites? Attaquer et vaincre, c'est tout un pour ces messieurs; chacun, bien entendu, est intimement persuadé que s'il paraissait dans la lice ses rivaux n'auraient qu'à baisser pavillon; vous tout le premier, colonel, vous êtes convaincu, j'en suis sûre, que malgré vos cheveux blancs il vous serait aisé d'enlever leur victime à MM. Laval et de Font-Pertuis; par malheur pour votre gloire, cette victime est femme de votre neveu, et vous êtes hors de concours. Alors, c'est par esprit de corps que vous me condamnez à succomber. En vérité, puisque nous sommes à la merci des moindres attentions, s'il est encore des femmes honnêtes, est-ce à votre dédain ou à votre magnanimité qu'elles doivent leur salut? Et dites-moi par quelle cuisante ironie, vous qui n'avez qu'à vouloir pour imposer votre joug, vous vous abaissez quelquefois à tomber à nos genoux?

LE COLONEL.

Ma foi, si les hommes sont fats, c'est que les femmes sont faibles; si les femmes sont faibles, c'est qu'elles ont trop de confiance en leur force. Oh! vertus qui vous prétendez infaillibles, providences des jeunes célibats!..... Croyez-en mon expérience, j'ai assisté dans les salons à plus d'un sinistre; j'ai appris qu'il y avait danger à jouer avec les écueils, et qu'un jour ou l'autre la flamme mordait ceux qui badinent avec elle. S'enorgueillir de cette revanche c'est un tort dont sont forcément exempts les tisons éteints, et dont je n'ai pas à me justifier par conséquent. Quant à tomber à genoux, c'est la tradition qui commande cette attitude, et l'absence de goutte qui la permet.

MADAME DE FLAMMIN.

Enfin, vous me croyez sérieusement en péril?

LE COLONEL, lui prenant la main.

Je crois au péril, mais je crois en vous de tout mon cœur.

Digitized by Google

MADAME DE FLAMMIN.

Voilà qui est mieux. Voyons, sévère Mentor, faut-il donc, à votre avis, que quand une distraction vient à moi, mon domestique lui dise, comme à un visiteur maussade : madame n'y est pas ? Ne croyez-vous la vertu bien armée en guerre que si elle ferme sur elle les grilles et les verroux qui réussissent si mal aux tuteurs du vieux répertoire de la Comédie-Française ? N'ai-je le choix qu'entre deux abîmes : déplaire ou être perdue ?

LE COLONEL.

S'il en était ainsi, mon enfant, votre perte serait trop sûre ; mais...

MADAME DE FLAMMIN.

Mais alors ne m'en veuillez pas si je plais à vos deux terreurs, mon cousin de Font-Pertuis et M. Laval. D'abord, ces messieurs sont-ils bien vraiment occupés de moi ? vous le dites, ils le disent... qu'importe ! Pour vous, c'est la peur qui grossit leurs soupirs ; pour eux, la campagne, le désœuvrement, la rivalité surtout les attachent à la chaîne qu'ils se sont forgée. Je ne m'y trompe pas, c'est à M. Laval, bien plus qu'à ma chétive personne, que je dois être reconnaissante des hommages de M. de Font-Pertuis ; et M. Laval, à son tour, combat moins pour moi que contre M. de Font-Pertuis. C'est tout simple, l'un est un dandy qui met sa gloire à effacer son esprit derrière ses chevaux et sa cravate ; l'autre est un écrivain en renom dont l'imagination plane trop haut pour descendre à de petits soins vulgaires qui cependant ont bien leur mérite. Celui-là, mondain par essence, frivole par nature et par ton, dépouille pour moi sa cuirasse de gentleman blasé ; il oublierait parfois à mes pieds son écurie..... Comment n'être point touchée de pareilles preuves d'amour ? Celui-ci, qui ne connaît le monde qu'à travers l'optique du théâtre et du roman, abjure en ma faveur ses préventions d'artiste ; il détrônerait pour moi la Dame aux Camélias, et m'élèverait en son lieu et place sur le pavois !..... Enfin, c'est le cercle de la rue Royale et la Société des Gens de Lettres, de vieux ennemis incarnés dans deux de leurs plus brillants représentants, qui s'escriment ici en champ clos : moi, prétexte de la lutte, j'y assiste, et je ne vous cache pas que le spectacle m'amuse.

LE COLONEL.

Il y a du vrai dans ce tableau, mais...

MADAME DE FLAMMIN.

Mais le plus divertissant, — et cent fois vous en avez plaisanté avec moi, — c'est la comédie d'amitié qui se joue entre les deux antipathiques adversaires. L'ombre ne tient pas au corps plus fidèle compagnie que M. Laval à M. de Font-Pertuis ; la fumée n'est pas plus étroitement unie au feu, ils font un comme le soleil et ses rayons ; ils se détestent, se raillent, se déchirent, et se cherchent sans cesse. Un lien bien autrement exigeant que celui de la plus étroite sympathie les attache l'un à l'autre, celui de la méfiance. Chacun d'eux s'inflige du matin au soir le bras de son rival, pour être bien sûr que ce rival ne pourra m'offrir son bras dans la bonne fortune de quelque tête-à-tête. L'autre jour il pleuvait à verse, M. Laval s'avise de sortir dans le parc, — sans doute pour

Digitized by Google

rimer quelque ode au déluge; aussitôt, j'aperçois, de ma fenêtre, mon cousin de Font-Pertuis qui s'élance sur la pointe de ses bottes vernies, et tous deux de se noyer de concert.—Vous rappelez-vous, mon oncle, cette paire de chiens de chasse qui, bon gré mal gré, partout vous suivaient de front, attelés aux deux bouts d'une même chaîne?

LE COLONEL.

Angélique et Médor.

MADAME DE FLAMMIN.

Justement; eh bien! ces messieurs ont retrouvé dans quelque coin l'attache commune à Angélique et à Médor... Vous riez?

LE COLONEL.

Je ne suis pas pour cela désarmé.

MADAME DE FLAMMIN.

Désarmez au plus vite, et n'allez pas en guerre contre d'innocentes folies qui me distrayent, et voilà tout. Le vicomte et le poète que vous me reprochez sont gentilshommes tous deux, chacun à sa façon, et tous deux dignes de notre hospitalité.

LE COLONEL.

Ma nièce n'oublie qu'une chose, c'est qu'elle n'est pas veuve, et qu'Auguste, à son retour, aurait le droit de s'étonner d'une hospitalité d'ailleurs honorable.

MADAME DE FLAMMIN, froidement.

Auriez-vous reçu des nouvelles de M. de Flammin?

LE COLONEL.

Ce matin même.

MADAME DE FLAMMIN.

Il va bien? Ne me communiquerez-vous pas sa lettre?

LE COLONEL.

Quand vous voudrez.

MADAME DE FLAMMIN.

Sur-le-champ, alors; profitons de notre solitude (On entend la cloche du déjeuner.); mais non, voici une cloche qui en ordonne autrement. Nos convives vont arriver —ensemble bien entendu,—j'ai à peine le temps de donner à ma toilette du matin un dernier coup d'œil. Remettons cette lecture.

LE COLONEL.

J'ai mieux encore à vous offrir; ma lettre en contenait une à votre adresse.

MADAME DE FLAMMIN, sans empressement.

Donnez, je vais la lire.

Digitized by Google

LE COLONEL.

Elle serait mal venue maintenant, vous êtes si pressée !

MADAME DE FLAMMIN.

Comme il vous plaira.

LE COLONEL, à part.

Légèreté ! ton nom est Cécile.

(Elle sort.)

SCÈNE IV.

LE COLONEL, LE VICOMTE DE FONT-PERTUIS, ALBERT LAVAL. (Ces derniers entrent au bras l'un de l'autre par la porte qui donne sur le jardin.)

FONT-PERTUIS, continuant une conversation commencée.

Poète, poète, vous n'êtes pas poète le moins du monde.

ALBERT LAVAL.

Vicomte, ceci n'est pas une question de *turf*, je récuse votre jugement.

FONT-PERTUIS.

Vous me renvoyez toujours à mes chevaux ; que diable ! cherchez donc une nouvelle épigramme, celle-ci est émoussée et elle est de mauvais goût, qui plus est ; elle date de la naissance du monde ; elle a vu le jour sur les lèvres envieuses du premier piéton aveuglé par la poussière du premier cavalier qui ait galopé sur le globe.

ALBERT.

J'accepte la filiation ; soit ! mes épigrammes et moi nous descendons de Piéton Ier, et vous de Centaure, fondateur d'un Jockey-Club mythologique ; mettez la noble image de votre ancêtre en tête de la galerie de vos portraits de famille ! seulement, je vous en préviens, c'est un ancêtre à quatre pattes.

LE COLONEL.

Allons, vicomte, alerte à la riposte !

FONT-PERTUIS.

Riposter ! Vous en parlez bien à votre aise ; je suis écrasé, anéanti de la généalogie que Monsieur m'a découverte. Riposter ! J'entendrais M. Laval lire des vers, comme hier soir chez cette respectable comtesse de Létours, que c'est à peine si j'aurais la force de protester.

ALBERT.

Vous voulez vous venger des suffrages qu'un auditoire, trop bienveillant sans doute, m'a accordés hier.

FONT-PERTUIS.

Je ne peux pas me venger : je n'écris pas, je n'ai rien à vous déclamer, moi.

Digitized by Google

LE COLONEL.

Que disiez-vous donc, en entrant, à M. Albert, vicomte? Il m'a semblé que vous lui reprochiez de n'être pas poète; dans votre bouche ce blâme m'a surpris; je ne vous savais pas si épris de poésie.

FONT-PERTUIS.

C'est bien simple : Monsieur est poète de profession, deux mots qui se contredisent; Monsieur bat monnaie avec des rimes sonores de compte à demi avec des banquiers qui s'intitulent éditeurs; Monsieur tient vers et prose, au service du public; c'est un industriel dont l'usine est dans son cerveau. Ses produits, je me plais à lui rendre cet hommage, ont un bon renom, et c'est, dans le genre qu'il exploite, un de nos gros fabricants. Grand bien lui fasse! et puisque l'État n'a pas encore jugé à propos de prohiber ce commerce, qu'il le continue! Mais dans un siècle comme le nôtre, où tout travail a pour but l'enrichissement, vous qui, bon an, mal an, vous faites cinquante, — que sais-je, moi! — cent, deux cent mille lignes de revenu, vous êtes des spéculateurs, pas autre chose. Le poète, est-ce à moi de vous l'apprendre? est un rêveur qui marche la tête dans l'empyrée, sans souci du boire ni du manger,—deux choses très matérielles que le service du café de Paris idéalise pourtant assez bien... Soyez francs, chers Messieurs, prétendus poètes, vous n'êtes pas tellement perdus dans les nues que la vapeur des mets ne monte pas à votre odorat, ni si détachés des choses de la terre que le roulement des voitures sur le macadam ne parvienne à vos oreilles. Je ris beaucoup, à part moi, quand, dans vos préfaces, vous racontez que votre cœur ayant besoin de s'épancher en des flots d'encre, votre plume a couru le long d'une douzaine de volumes. Les besoins du cœur! Traduction libre de ces belles phrases: Je me suis rendu coupable de ce roman indigeste parce que je devais deux termes à mon propriétaire; ce volume de vers, c'est l'envie que j'avais d'un cheval anglais de chez Crémieux qui me l'a inspiré; ce drame échevelé, pardonnez-moi de l'avoir commis, c'était pour ma femme ou ma maîtresse, à qui un bracelet de diamants avait tourné la tête; mes cinq actes ont fait deux heureux: le bijoutier qui a vendu, la coquette qui a acheté.

ALBERT.

Mais, permettez, Monsieur.....

LE COLONEL.

Le vicomte est en cours de paradoxes; laissez-le achever; — d'un ami comme lui rien ne peut vous blesser.

FONT-PERTUIS.

Pour abréger, je conclus que du jour où chacun a mis sa gloire à monter les Champs-Élysées au fond d'une voiture bien suspendue, jusqu'à ce Capitole autour duquel l'élégance et le luxe se donnent rendez-vous, et qui s'appelle l'Arc-de-Triomphe de l'Étoile, depuis ce jour là, la poésie est morte. On peut encore amasser des gros sous avec son nom, mais on n'a plus le droit de prétendre

Digitized by Google

marcher le front ceint d'une auréole au milieu de la foule ébahie. Ne dédaignez plus le vil troupeau; au fond, il a les mêmes visées que vous et se hâte vers le même but. Abaissez-vous à parler notre langue, et surtout trêve de médisances à l'encontre de la fortune et de l'oisiveté, quand vous seriez si contents de leur donner l'hospitalité dans vos pénates.

ALBERT.

Pénates! le mot est joli; il accuse plus de lettres que je ne vous en aurais cru, vicomte. Continuez, je vous prie; le colonel et moi nous sommes ravis de ce petit morceau d'éloquence. Mais, tachez de continuer sur le même ton.

FONT-PERTUIS.

Monsieur le railleur, vous vous abusez étrangement si vous croyez le monde dupe des grands airs que vous prenez avec lui. Bien entendu, ce n'est pas à M. Albert Laval, ma plus chère société, que s'adresse cette Philippique, c'est à ses confrères que je parle.

LE COLONEL, entre ses dents.

« C'est à vous que je parle, ma sœur. »

FONT-PERTUIS.

Par le temps qui court, quand tous les efforts font voile vers une Californie quelconque, je soutiens qu'il ne peut y avoir de poètes que parmi les bohêmes ou les millionnaires. Exemple: Ce matin, un rayon de soleil, plus diligent que mon valet-de-chambre, m'avait réveillé à une heure étrangement villageoise: il était cinq heures, six heures, que sais-je? Bref, c'était le moment où les Parisiens qui se respectent rentrent chez eux, tandis que l'aurore convoque les cœurs purs à son petit lever. Je m'enveloppe d'une robe de chambre, j'allume un cigare, je roule un fauteuil près de ma fenêtre, je m'épanouis dans ses bras, sous les feux naissants du jour. Eh bien! que faisais-je au fond de ma bergère?

LE COLONEL.

Mais vous étiez à peu près aussi occupé qu'un boa qui se chauffe au soleil.

FONT-PERTUIS.

Je faisais des rêves, de la poésie, ne vous en déplaise. Cependant, comment Monsieur, qui est poète, passait-il son temps? Assis dans un coin du parc, couché sur un petit pupitre, absorbé par une écritoire, Monsieur tournait le dos au ciel et n'avait d'yeux que pour le papier qu'il noircissait. Beau spectacle! Aussi suis-je bien vite descendu le rejoindre, me plaignant qu'il ne m'eût pas appelé pour jouir près de lui de cette scène curieuse: un aveugle qui fait tranquillement *de la copie*, — pour parler comme vous, — au milieu des splendeurs de la nature!

ALBERT.

Allons, de par M. le vicomte de Font-Pertuis, voilà le vieil Homère convaincu de n'être plus que le roi des flâneurs.

Digitized by Google

SCÈNE V.

LES MÊMES, MADAME DE FLAMMIN.

MADAME DE FLAMMIN.

Bonjour, Messieurs. — De quoi parliez-vous en attendant le déjeûner?

LE VICOMTE, ironiquement.

Je faisais mes compliments à M. Laval sur son succès d'hier soir chez la comtesse, votre voisine.

ALBERT.

Heureusement, il n'en est rien, madame; pour moi les compliments du vicomte ont des griffes, et je serais tout meurtri. Non, c'était son amour-propre que M. de Font-Pertuis était en train de couronner, et cette fois les roses de ses paroles ne cachaient pas d'épines.

MADAME DE FLAMMIN.

Vous ne serez donc jamais d'accord, Messieurs?

LE COLONEL.

Jamais, c'est beaucoup dire. Souvent pour trop bien s'entendre sur un point, on est en discussion sur les autres, et je leur connais un point de ralliement.

MADAME DE FLAMMIN.

Leur amitié, sans doute. — Aujourd'hui, Messieurs, il faut deviner mon oncle; sa conversation, comme celle du Sphinx, charie des logogriphes et des paraboles. — Monsieur Laval, n'en déplaise à M. de Font-Pertuis, vous nous avez dit hier des choses charmantes; si la mémoire n'était pas la dernière des ingrates, on se souviendrait, sans en perdre un mot, de tous ces vers, qui sont autant de bienfaits pour l'esprit. Mais voici mon album sur lequel j'ai l'indiscrétion d'appeler vos regards. L'écrin est vide et attend de vous sa parure.

ALBERT.

Je suis tout à vos ordres, Madame.

FONT-PERTUIS, à part.

Ses maudits vers font leur chemin! (Haut.) Un de mes amis soutenait l'autre jour que de toutes les comédies que le monde se donne à lui-même, une des plus comiques était assurément celle des albums. Ce qu'il y a de plus plaisant dans cette scène, disait mon ami, c'est que chacun y est à la fois victime et sacrificateur. La maîtresse de maison, en ouvrant son album à un nouvel hôte, dissimule à grand' peine, sous un sourire gracieux, le bâillement que lui inspire la seule vue du fatal volume; tandis que le poète, qui a horreur de cette publicité à huis-clos, le malheureux poète, la rage dans le cœur, sourit aussi de son mieux à la corvée reliée en maroquin doré. L'album, toujours selon mon ami, est une arme à deux tranchants. Est-ce votre avis, colonel?

Digitized by Google

LE COLONEL, riant.

Il est un troisième tranchant que vous oubliez, et ce n'est pas le moins cruel; celui qui frappe les mines allongées qui n'ont rien à offrir à l'album, et à qui l'album ne demande rien.

ALBERT.

Avez-vous fait un choix, Madame, dans les morceaux qui ont trouvé grâce devant vous; en est-il que vous préfériez?

MADAME DE FLAMMIN.

Oui; ces deux pièces de vers, — elles sont courtes, — que vous intitulez, je crois, *Déclarations*, et dont l'une est adressée à une brune, l'autre à une blonde. Cette dernière surtout m'a enchantée; c'est un sonnet, si je ne me trompe; il commence ainsi : « L'amour est un rayon, une fête, un sourire. »

ALBERT, enchanté.

Comment, Madame, vous me faites l'honneur de vous rappeler?...

MADAME DE FLAMMIN.

J'en citerais bien d'autres, si je ne craignais de vous écorcher tout vif..... Or, un bête est sacré..... Mais pendant que nous sommes entre nous, faites-nous vos confidences. Je voudrais, à propos de ces deux pièces, entendre votre inspiration à confesse : cette brune et cette blonde qui ont fait éclore votre poésie ont-elles un nom? Je suis sûre qu'en cherchant bien dans notre monde nous trouverions à les baptiser. D'abord, ou vous n'avez pas de cœur, ou bien il est une de ces déesses que vous préférez à l'autre. Deux divinités, c'est impossible, c'est absurde; tous les philosophes vous diront cela. Il n'y a que mon cousin de Font-Pertuis qui soit capable d'admettre un pareil pluriel.....

FONT-PERTUIS.

Grand merci, ma cousine.

MADAME DE FLAMMIN..

Dites-nous au moins si vous êtes plus content de votre sonnet ou de votre élégie? Les meilleurs vers à vos yeux doivent être ceux qu'a dictés l'amour.

ALBERT.

Je crois que mon sonnet.....

MADAME DE FLAMMIN.

Ah! c'est une blonde!.... (Ayant l'air de chercher.) C'est madame de Blangy, alors, j'en suis sûre. Avouez, et je vous pardonnerai la médiocrité de votre goût.

ALBERT.

Mais, Madame.....

MADAME DE FLAMMIN.

Ne vous en défendez pas. C'est entendu, votre prédilection est blonde.

FONT-PERTUIS.

Voilà qui n'est pas galant, monsieur Albert. Parbleu! je n'eusse par cru cela, et ce trait de franchise me raccommode avec vous. Touchez là, mon cher ami!

Digitized by Google

Proclamer à la barbe des bandeaux d'ébène de ma cousine la supériorité des tresses d'or. Ce n'est peut-être ni très aimable, ni très adroit; mais c'est beau, c'est antique ! O Poesie, ce sont là de tes coups de boutoir!

MADAME DE FLAMMIN.

Alors, moi je suis brune, à présent! Voilà qui est nouveau..... Dieu merci, et pour l'honneur du corps, il y a cependant d'autres blondes que madame de Blangy..... On ne les remarque pas derrière elle, soit! Elles n'en sont pas moins blondes, grâce au ciel! — Mon oncle, vous qui êtes ici avec mission de me protéger, dites donc à ces Messieurs de quelle couleur sont mes cheveux?

LE COLONEL.

En boucles ils sont blonds; en bandeaux ils paraissent noirs. D'où je conclus qu'ils sont châtains, ma chère Cécile.

MADAME DE FLAMMIN.

Taisez-vous; vous êtes mon plus cruel ennemi..... Châtains! Belle couleur, ma foi! Aussi, à qui vais-je songer de m'adresser à vous! De votre temps, Monsieur, il y avait peut-être de ces têtes incolores; du nôtre il n'y en a plus, et la preuve c'est que le mot n'est pas français, c'est qu'il gêne la langue et embarrasse les lèvres. A votre compte, pour compléter sa série de déclarations, monsieur Laval aurait dû, n'est-ce pas, intituler ainsi la troisième : *A une châtaine!* C'eût été plaisant.... *Châtaine!*.... Vous avez quelquefois des idées, colonel, qui auraient tout aussi bien fait de ne pas échapper à la campagne de Russie... Il faut s'y résigner, mes pauvres cheveux auront le temps de blanchir avant que ces messieurs aient daigné les apercevoir.

FONT-PERTUIS.

A propos de neiges, cousine, vîtes-vous jamais aussi respectable collection de frimas qu'hier soir, autour de la table que M. Laval tenait sous le charme de sa diction? — En vérité, Monsieur, si jamais on forme un musée de douairières, vous en serez nommé conservateur, ou j'y perdrai ma jument *Aquila*.

ALBERT.

Pourquoi, s'il vous plaît?

FONT-PERTUIS.

Mais, pour le bonheur de cet annexe de la salle des momies. Rappelez-vous les frémissements qui répondaient hier à vos accents. Moi, à votre place, quand même j'en arriverais à compter mes années par centaines, comme Mathusalem, quand même je vivrais deux fois autant que la plus vieille de vos admiratrices, cette soirée-là ne me sortirait jamais de la mémoire. L'applaudissement remplaçait le tricot dans les mains enthousiastes; les carlins, — les derniers cependant qui restent à notre globe appauvri, — suçaient, oubliés tristement dans un coin, les pralines de la résignation, tandis que pour vous étaient les soins, les prévenances, les caresses!

MADAME DE FLAMMIN, riant.

Il est de fait, Monsieur, que, mieux partagé que les autres poètes, vous charmez les siècles de votre vivant.

Digitized by Google

ALBERT, à part.

Elle aussi! Elle me raille sans pitié, elle qui tout-à-l'heure..... Les femmes sont toutes les mêmes; les plats propos d'un fat, en dernier ressort, voilà ce qui les captive.

FONT-PERTUIS.

Que dirai-je de l'extase qui ravissait au septième ciel cette brave comtesse de Létours? En sa qualité de maîtresse de maison, c'était elle qui donnait le *la* dans ce concert de sympathiques pamoisons. Attentive à la cadence de vos vers, elle branlait le chef en mesure, et, grâce à la chute éclatante de je ne sais quelle strophe, il me fut donné, pour la première fois, de voir que les lunettes et le front de cette vénérable dame formaient deux pièces détachées; ses lunettes émues glissèrent le long de son nez... Au même moment, elle saisissait l'étui toujours vide de ce meuble, et j'ai cru qu'elle allait, éperdue, vous le jeter à la tête.

MADAME DE FLAMMIN, riant toujours.

C'est ainsi qu'aux Italiens les dilettanti lancent leurs bouquets à l'Alboni, après le rondo de *Cenerentola*.

ALBERT, à part.

Encore un trait qu'elle me décoche! Le vicomte l'amuse, c'est trop clair; le vicomte lui plaît!

FONT-PERTUIS, riant plus fort.

Ah! ma cousine, le mot est impayable.

FRANÇOIS, entrant.

Madame est servie.

(M. de Font-Pertuis et Albert s'élancent, chacun de son côté, pour offrir leur bras à madame de Flammin.)

MADAME DE FLAMMIN, entre eux deux.

Je ne puis cependant pas, Messieurs.... Il faut que l'un de vous ait la complaisance de se sacrifier, si la chose mérite ce mot... Personne ne se retire..... Alors, mon oncle, c'est à vous de mener dans la salle à manger cette nièce infortunée dont les cheveux ne rentrent dans aucune catégorie connue des naturalistes.

(Albert et Font-Pertuis se prennent par le bras; le colonel offre le sien à sa nièce.)

LE COLONEL, passant devant les jeunes gens.

Place au troisième larron!

SCÈNE VI.

FRANÇOIS, seul.

Ensemble toujours les deux amis! Ils s'offrent le bras pour aller à table; ils laissent Madame à son oncle! Quelle rage! Et puis, sur la moindre chose, ces inséparables se contredisent. A dîner, si l'un mange d'un plat, l'autre le refuse!

Digitized by Google

c'est de règle; et de tout la même chose. Ah! les proverbes sont, — sauf mon respect, — bien plus menteurs que les laquais: *Qui se ressemble s'assemble!* en voilà une fausseté!.... Ce soir, il n'y aura qu'un potage; eh bien! je parierais mes gages contre une rime du poète que Castor ou Pollux se passera de soupe à dîner.

SCÈNE VII.

MADAME DE FLAMMIN, LE COLONEL, ALBERT, FONT-PERTUIS, rentrant ensemble. — FRANÇOIS sort derrière eux.

LE COLONEL.

Après déjeuner, à la campagne surtout, un cigare en plein air est de rigueur. Pour moi, j'ai vingt ans quand je me promène en faisant monter vers l'azur des spirales parfumées. Venez-vous, mes jeunes amis?

ALBERT.

Je vous remercie; je ne fume jamais.

FONT-PERTUIS.

Moi, encore moins, et même la fumée des autres m'incommode.

LE COLONEL.

Cécile, rendez donc à ces Messieurs leur liberté; ils veulent se priver pour vous tenir compagnie d'une habitude qui leur est chère... Ne protestez pas, je vous ai vus tous deux à l'œuvre.

MADAME DE FLAMMIN.

Messieurs, pas de cérémonies, je vous en conjure. Vous êtes libres comme l'air que j'entends d'ici souffler sur les feuilles.

ALBERT.

En ce cas, Madame, nous restons près de vous.

FONT-PERTUIS.

Tous les deux.

MADAME DE FLAMMIN.

Vous ne pouvez abandonner mon oncle à sa solitude. Fumer seul n'est pas fumer, ai-je entendu dire à des sages. Vous me permettez de disposer de vous à ma guise?... Eh bien! que l'un suive le colonel; l'autre voudra bien se résigner à rester avec moi.

FONT-PERTUIS.

Je me rappelle que l'an dernier, en pareille occurrence, un partage semblable eut lieu entre M. Albert et moi; le cigare tomba dans mon lot, si je ne me trompe, de sorte qu'en bonne justice c'est à M. Albert qu'il doit échoir cette année... (Tirant un étui de sa poche). Mon cher, goûtez mes *prensados*.

Digitized by Google

ALBERT.

Permettez... Si jamais loterie de ce genre a eu lieu entre nous, ce que je suis loin de garantir, je suis sûr que l'issue a été toute autre..... C'est à moi que la fortune a présenté un *Panatelas*. Donc, à votre tour. (Tirant un étui de sa poche). Les miens sont très secs; vous pouvez accepter de confiance.

MADAME DE FLAMMIN.

Pour couper court à cette lutte de générosité, je propose de s'en remettre à la voie du sort. Vous prenez un livre, n'importe lequel; chacun de vous l'ouvre au hasard, et lit une phrase. Cette phrase sera l'arrêt qui tranchera la question en litige.

ALBERT, prenant un livre.

Je commence... Ah! ce sont les *Mémoires de Bilboquet*... Grande ombre d'Odry, viens guider ma main!... (Il lit). « Atala, mise en belle humeur par la perspective du numéraire, se hasarda à exécuter au milieu de la chambre la plus effrénée des cachucha. » Je crois qu'il n'y a rien là qui me condamne au cigare forcé. Aucun rapport entre...

FONT-PERTUIS.

C'est selon... Cette Atala doit être une créature à allumer au moins une cigarette dans l'occasion... A moi. (Il lit): « Qu'est-ce qu'une revue? Un journal pâteux qui ressemble beaucoup pour la forme à l'ancienne brochure du temps de feu Marchangy, feu... »

ALBERT, l'interrompant.

Il n'y a pas de feu sans fumée. Armez-vous, vaincu. (Il lui tend de nouveau sa boîte à cigares).

FONT-PERTUIS, en colère.

Le calembourg est détestable.

ALBERT.

Le cigare sera meilleur et la compagnie du colonel meilleure encore.

FONT-PERTUIS.

Ma cousine, mon médecin m'a interdit le cigare.

MADAME DE FLAMMIN.

Je ne puis rien contre les arrêts du sort, mon cousin.

FONT-PERTUIS.

Ma cousine, j'ai la poitrine malade, et vous me ferez mourir.

ALBERT, fredonnant.

« Mourir pour la patrie. »

FONT-PERTUIS, très irrité.

Monsieur, cette raillerie...

LE COLONEL, l'emmenant.

N'allez-vous pas vous fâcher?... Ces deux amis oublient toujours qu'ils s'adorent!

(Ils sortent).

Digitized by Google

SCÈNE VIII.

MADAME DE FLAMMIN, ALBERT.

(Un moment de silence. — Albert embarrassé ne sait comment entamer la conversation.)

MADAME DE FLAMMIN.

C'est bien vrai que dans les mœurs nouvelles telles que vous les avez faites à votre usage, Messieurs, il n'y a plus de place pour l'empire traditionnel des femmes. Une habitude qui sent mauvais nous a détrônées; désormais, si on nous la sacrifie, c'est à contre-cœur; et vous, qui prétendez quelquefois être de mes sujets, pour une fantaisie que j'ai eue de mettre dans la balance un sceptre que je n'ai guère, voilà que vous me punissez par votre attitude et votre silence.

ALBERT.

Permettez-moi de vous dire, Madame, que vous interprétriez très mal mes sentiments si, par bonheur, votre pensée n'était en contradiction flagrante avec vos paroles.

MADAME DE FLAMMIN.

Vous croyez que je fais de la diplomatie? C'est possible... En tout cas, je parle, moi, et en prenant, d'après votre système, l'envers de mes mots, on peut soupçonner l'endroit de mes idées. Montrez-moi, fût-ce sous un déguisement, quelque chose de votre esprit ou de votre cœur; je n'en demande pas davantage.

ALBERT.

J'ai un malheur; mon esprit et surtout mon cœur sont comme ces artistes peu complaisants qui ne sont jamais en doigts à l'heure où on les sollicite de s'asseoir au piano. C'est quand mon âme est la plus pleine que rien d'elle ne peut monter vers mes lèvres.

(Un nouveau silence).

MADAME DE FLAMMIN.

Mais, c'est intolérable; parlez-moi, Monsieur, je l'exige.

ALBERT.

Quelle charmante toilette vous avez ce matin! Ce blanc, ce rose, ces légers volants grimpant, comme le lierre, autour de votre jupe...

MADAME DE FLAMMIN.

Oui, ma robe est assez gentille; mais, je le savais quand je l'ai achetée, et le commis des *Villes de France* qui me l'a vendue l'expliquait mieux que vous ne sauriez le faire. Le sujet a été traité par lui de manière à ce qu'il ne soit pas permis d'y revenir. Vous pourriez en aborder d'autres où vous auriez des rivaux moins redoutables... Non? votre langue ne se déliera pas?... Refaites du moins pour moi un de vos feuilletons... Tenez; parlez-moi de la *Dame aux Camélias*; je vous avouerai, entre nous, que j'en raffolais; j'y ai été trois fois

Digitized by Google

de suite, cachée dans une baignoire, pour pleurer bien à mon aise. Surtout, n'allez pas divulguer le secret de mes prédilections dramatiques; il n'en faudrait pas davantage ici pour me perdre dans l'estime de deux ou trois châteaux.

ALBERT.

Vous ne préférez pas *Diane de Lys?*

MADAME DE FLAMMIN.

Fi donc! *Diane de Lys*, c'est une calomnie; tandis que l'autre pièce n'était qu'une inconvenance, une porte ouverte sur une avenue de l'enfer, où s'engagent si souvent nos maris, nos frères ou nos fils, qu'on était naturellement bien aise de s'y risquer un peu à leur suite. On allait là entre femmes, avec quelque grande tante pour chaperon; c'était charmant! Il fallait bien se garder surtout d'emmener avec soi un de ces messieurs pour contrôler la ressemblance des portraits ou la vraisemblance des syrènes. Avec leurs « ce n'est pas exact; ce n'est pas ainsi que cela se passe, » ils se plaisaient à rappeler leurs terribles accointances; alors, on avait le frisson, ou souffrait trop pour pleurer; et, en même temps que les larmes s'arrêtaient sur le bord des yeux, le plaisir s'évanouissait. C'est si doux de pleurer, — au théâtre!

ALBERT.

Et la comtesse de Lys ne vous arrachait pas quelques-unes de ces douces larmes?

MADAME DE FLAMMIN.

Vous tenez à votre *Diane de Lys*; eh bien! vous avez tort; les salons du vrai monde ne sont pas peuplés d'êtres aussi mauvais et aussi ridicules que vos salons de théâtre; aussi presque tous les drames qui ont des comtesses pour héroïnes ne peuvent être appréciés que par ceux qui n'ont jamais frôlé ailleurs que dans la rue une robe de comtesse. C'est nous, — je le confesse à notre honte, — qui avons consacré de nos mains le succès de *la Dame aux Camélias*. Portrait ou figure de fantaisie? Peu nous importait, et nous n'en savions rien. Quant à Diane de Lys, c'est autre chose; on nous l'imposait; on nous disait : Elle est des vôtres.—Non pas!... La plupart de nos poètes d'aujourd'hui, qui ne mettent jamais les pieds dans ce monde qu'ils ont la prétention de représenter, me font l'effet d'un peintre de portraits qui tournerait le dos à ses modèles... Tenez! dès la première scène, votre Diane de Lys est jugée, et elle répugne à toutes les femmes comme il faut, quand elle arrive à son rendez-vous dans l'atelier du peintre avec la toilette la plus éclatante : robe rose et mantelet blanc! S'engager dans une pareille escapade, c'est certainement une grande faute; mais au moins fallait-il se tailler une robe invisible, une circonstance atténuante, dans le manteau couleur de muraille du comte Almaviva. Il est malheureusement prouvé qu'une femme du monde peut être légère; mais elle n'en a pas moins du goût, ou une femme de chambre qui en a pour elle. Tout le reste est à la hauteur de cette inconvenance révoltante.

Digitized by Google

ALBERT.

Sans doute, vous ne pardonnez pas davantage à la pauvre Diane de choisir pour son héros l'artiste Paul Aubry ?

MADAME DE FLAMMIN.

Pourquoi lui plutôt qu'un autre, plutôt que ce duc qui rôde autour d'elle, et qui est un bien plus galant homme que l'artiste ? — Elle connaît moins le peintre ; voilà la seule raison qu'elle puisse donner de sa préférence pour lui.

ALBERT.

Il me semble pourtant que si, parmi les amours coupables, il en est un noble et intéressant, c'est celui qui tend la main au talent. S'il faut que le cœur se prenne, qui l'attirera mieux que le génie ? J'estime, même dans leurs fautes, — souvent excusables, — celles qui, fermant les yeux sur les mérites pommadés d'un essaim de fats qui font la roue à leurs pieds, se laissent séduire par le front pensif d'un travailleur. Tout à l'heure, je vous entendais reprocher à mes confrères d'ignorer le monde qu'ils reproduisent ; eh bien ! n'est-ce pas pour une femme élever sa faiblesse à la hauteur d'une mission que de révéler à l'artiste de son cœur cette société à laquelle elle appartient, et dont lui, pauvre déshérité, a besoin que les portes lui soient ouvertes ? L'artiste alors verra le monde à l'ombre des blanches ailes de l'ange qui l'y introduit, et le monde n'aura plus à se plaindre que son pinceau est malveillant et irrité. Oh non ! le monde est désormais sacré aux yeux de l'artiste, il n'a plus pour lui que des paroles d'amour, puisque celle qu'il aime appartient à ce monde. Les salons qu'il s'apprêtait à juger, à flétrir, peut-être avec colère, peut-être avec injustice, une âme les a rachetés en se donnant.... Et croyez-le, Madame, ce don précieux d'une âme ne peut être fait en de moins indignes mains ; malgré nos erreurs, si souvent blâmées, malgré nos chutes, c'est encore dans les cœurs des courtisans de l'art que l'amour s'est conservé le plus jeune. La poésie est sœur de l'amour : nous qui passons nos vies à nous mettre à genoux devant un idéal, nous qui, épris de songes, poursuivons haletants les chimères souhaitées, nous qui nous bâtissons un ciel à l'image de nos désirs, une incomparable, et parfois contagieuse, ivresse s'empare de nous, quand notre bonne étoile nous met en face d'une réalité divine qui dépasse nos rêves les plus éblouissants. Alors, éperdus, en extase, le reste du monde disparaît à nos yeux, nous nous agenouillons....

MADAME DE FLAMMIN.

Pardon, c'est toujours de *Diane de Lys* que vous parlez ?

ALBERT, avec amertume.

Et de quelle autre oserais-je ainsi parler que de cette folle comtesse désavouée par ses pairs ? Que ne livrait-elle plutôt son cœur, comme vous le demandiez tout à l'heure, à je ne sais quel duc... ou quel vicomte ! Au lieu de s'irriter, chacun alors eût souri avec bienveillance, et le pistolet du mari aurait

Digitized by Google

fait long feu. Un poète, c'est un passe temps entre les mains des belles désœuvrées; quand on a fini de l'applaudir du bout des doigts, on le raille du bout des lèvres; on lui crève le cœur à coups d'épingles, à peu près comme ces dilettanti barbares qui crèvent les yeux au rossignol.

MADAME DE FLAMMIN, enjouée.

Je vous demande pardon, Monsieur, de ne pas partager tous vos sentiments, — en littérature. Vous êtes peu habitué, à ce qu'il paraît, à la contradiction, car vos paroles deviennent sévères sans motif, et votre front s'assombrit. Jusqu'à ce que l'orage soit passé, trouvez bon que je vous laisse; et, pendant que vous serez seul, pensez à ce que je réclame pour mon album.... Chantez, monsieur le rossignol dont mon château est la cage..... Vous allez chanter, n'est-ce pas? Vous n'aurez pas le courage de me faire sentir mon impuissance en désobéissant.

(Elle sort par une porte latérale.)

ALBERT, resté seul.

Elle m'a compris et elle s'enfuit en me lançant, dans une dernière raillerie, le trait du Parthe!... Suis-je donc perdu sans retour? Faut-il éteindre en moi tout espoir?... Non, par ma foi, je ne renonce pas à tenter la fortune. L'enjeu, c'est madame de Flammin, ma Diane de Lys à moi. Si le sort ne m'a pas envoyé de bonnes cartes, eh bien! je corrigerai le sort.

(Il sort par la porte du fond.)

SCÈNE IX.

Une allée au fond du parc.

FONT-PERTUIS, arrive en courant; tout en marchant sans relâche, il se retourne, et appelle:

Colonel!... Colonel!... Je ne vois plus le guerrier invalide, et il ne m'entend pas. Ouf! me voilà débarrassé de la vieille garde; ce n'est pas sans peine! Le diable d'homme! je n'ai jamais vu marche si lente, ni si interminable cigare. J'avais beau lui dire à chaque pas : « un peu plus vite, colonel, nous aurons froid, vous vous enrhumerez. » Bah! au lieu de se consumer, le cigare augmentait à vue d'œil, et le fumeur au lieu d'avancer vers la maison me faisait l'effet de reculer. Je n'y tenais plus, j'ai pris les devants au pas gymnastique, laissant derrière moi, comme une bouée, mon impassible compagnon... Maintenant, je l'ai appelé, il n'a pas répondu, ma conscience est en repos... Ça orientons-nous : (Il s'arrête un instant, et regarde autour de lui en s'essuyant le front). Le château est là en face de moi; mais à un quart de lieue, au moins! et pendant que j'arpenterai ce quart de lieue, M. Albert Laval a le temps, avec du sentiment à toute vapeur, de lancer ma cousine dans bien des régions!... En marche, juif-errant!... Maudit tête-à-tête! je suis harassé... Ils riraient bien au club s'ils pouvaient me voir, le mouchoir à la main, et dans la poussière jusqu'au genou, courant, comme un écolier, après une cousine et son poète!... Ils riraient bien plus encore, s'ils savaient à quelle extrémité l'amour va me réduire!... O bal-

Digitized by Google

lades à la lune, soupirs aux étoiles, poésie et poètes, qu'avez-vous fait des femmes de nos cousins? Grâce à vous, voici où nous en sommes : un honnête homme a une jolie cousine; il l'aime, comme c'est son devoir, et un autre la lui soufflera du droit que lui donnent un physique incohérent, une toilette incorrecte, des cheveux lamentables, et un langage ébouriffé!.. Ces messieurs n'ont pas été maladroits, quand ils ont proclamé leur devise : « Le beau, c'est le laid! » Parbleu! ils préparaient leurs succès. — Bref, le goût est à l'agonie, si bien qu'on me préfère un M. Laval, qui aveugle ma petite cousine en lui jetant des rimes à la tête, — à peu près comme ces voleurs qui lancent un nuage de tabac sur les yeux d'un marchand d'or... Tout à l'heure, quand je languissais près de l'oncle, il m'est venu une idée, — honteuse, humiliante pour elle et pour moi, — mais qui pourrait bien couper sous le pied mal chaussé de mon indigne rival sa gloire en herbe. Puisque madame de Flammin aime les ridicules, pensais-je, ornons-nous de ridicules; mon insupportable ami est en fond, rien de plus aisé que de lui en emprunter. Cette fois, ce serait le paon qui se parerait des plumes du geai... C'est absurde; j'en rougis... mais, que voulez-vous! ma cousine préfère les geais : à geai, geai et demi! — Cette allée, je n'en verrai donc jamais le bout! — Oui, si je battais mon rival avec ses propres armes, sur son terrain?.. Ma cousine aime la poésie; on lui en donnera, mon dieu!... Quel abaissement! Ce vilain soleil à l'air de me regarder rougir, et il me semble que les feuilles, secouées par le vent, me ricanent au nez... Bah! qui veut la fin, veut les moyens; c'est décidé : je me plonge dans le ridicule et dans l'élégie; un de ces jours je me taillerai une plume délirante. Voilez-vous mes aïeux! mes amis, prenez le deuil de Raoul de Font-Pertuis, *que l'amour a fait poète en ce jour*... Tiens! je rime déjà; ce n'est pas plus difficile que ça.

SCÈNE X.

FONT-PERTUIS; ALBERT, arrivant par une autre allée, se trouve en face de lui.

ALBERT.

Je vous cherchais, vicomte.

FONT-PERTUIS.

C'est le ciel qui vous envoie..... Asseyons-nous. (Le vicomte s'assied sur le bord du chemin.)

ALBERT.

Vicomte, êtes-vous mon ami?

FONT-PERTUIS.

Cela dépend. — Madame de Flammin n'est plus avec vous?

ALBERT.

Vous voyez.

FONT-PERTUIS.

Quoi! vous l'avez quittée?

Digitized by Google

ALBERT.

C'est elle qui m'a laissé.

FONT-PERTUIS, enchanté.

Elle vous a laissé! — Je suis votre ami.

ALBERT.

Vicomte, je vais être franc; j'ai un service à vous demander.

FONT-PERTUIS, à part.

Tenons-nous sur nos gardes.

ALBERT.

Mon cher monsieur de Font-Pertuis, je vous porte envie (Mouvement de Font-Pertuis). Le mot vous étonne dans ma bouche; il est sincère pourtant. C'est pour moi l'heure de la confession : nous étions tous deux ici épris du même bien; nous visions au même but avec des armes différentes : vous, pour continuer la métaphore, avec une fine carabine de chez Devisme, moi avec un vieux pistolet d'arçon rouillé! Entre nous, la lutte était trop inégale; je me retire. Jouissez en paix d'un triomphe qui vous est acquis.

FONT-PERTUIS, à part.

Où veut-il en arriver?

ALBERT.

Je désire, en m'éloignant, que cette défaite profite à ma fortune à venir. Vous m'avez battu; apprenez-moi à mieux me défendre désormais en de pareilles rencontres. En dépit de mes efforts, vous m'avez prouvé que la poésie brûlait aux pieds des femmes un inutile encens, et que les mérites rares auxquels se rendent les cœurs sont ceux que bottiers, tailleurs et équipages prêtent aux gens de goût qui ne lésinent pas sur les factures.

FONT-PERTUIS.

Monsieur veut railler, je pense?

ALBERT.

D'honneur, je parle sérieusement. Permettez-moi, Font-Pertuis, de prendre un calque de votre personne; laissez-moi décomposer à mon profit ces charmes qui vous distinguent, et qui m'ont perdu; en d'autres termes, puisque vous tenez toute votre valeur de ceux qui vous habillent des pieds à la tête, vous, vos chevaux et vos voitures, livrez-moi les adresses de ces grands artistes; et surtout, oh! surtout, Font-Pertuis, — il faut être généreux dans le bonheur; — ne me cachez pas le secret de vos nœuds de cravate.

FONT-PERTUIS.

Mon cher monsieur Laval, je ne serai pas moins franc que vous. (A part.) Je l'ai ébloui, à ce qu'il paraît; il y a du bon chez ce jeune homme. — Moi aussi, puisque vous m'en donnez l'exemple, je vous ouvrirai mon cœur. Je n'ai

Digitized by Google

pu vivre près de vous sans abjurer aux pieds de la poésie de mesquines rancunes. Vous m'avez détourné des frivolités pour me convertir au culte saint de l'art. En un mot, j'aspire à me modeler sur vous. J'ignore, dans une rivalité sans grandeur qui nous a divisés jusqu'à ce jour, de quel côté reste l'avantage. C'est, à l'heure qu'il est, le moindre de mes soucis. Ce que je sais, c'est que je vous envie ce noble dédain des formes reçues qui signale votre personne à l'attention depuis les bottes jusqu'au chapeau; c'est que je souhaite de vous emprunter cette noble simplicité de langage qui dit aux auditeurs, dès que s'ouvre votre grande bouche : « Ecoutez-moi. » Je ne vous demanderai pas de m'indiquer les sources où vous puisez vos agrêments physiques, attendu que la pure nature se révèle dans toutes les parties de votre costume; je ne solliciterai pas davantage l'adresse des fournisseurs ordinaires de votre esprit, vu qu'il n'y a qu'à chercher parmi vos devanciers. Du reste, je suis impatient, sinon de vous égaler, au moins de marcher sur vos traces, et me déclare passionnément à votre service.

ALBERT.

Quoi! vous voulez adorer ce que vous avez brûlé?

FONT-PERTUIS.

Et brûler ce que j'ai adoré.

ALBERT.

Sérieusement ?

FONT-PERTUIS.

Très sérieusement.

ALBERT.

Peut-on savoir le motif de cette conversion subite?

FONT-PERTUIS.

Mais, votre exemple; le désir de vous ressembler.

ALBERT.

C'est comme moi; l'émulation me pousse sur vos pas (A part.); il ne s'imagine pas combien sa plaisanterie me rend service. — Ainsi, plus de divisions entre nous?

FONT-PERTUIS.

Entente cordiale. Ce cher Albert... (Ils se serrent la main.) A propos, vous partez? quand partez-vous?

ALBERT.

Seriez-vous impatient de me voir m'éloigner? Songez que je ne suis plus un rival, mais votre élève.

FONT-PERTUIS.

Moi, appeler votre départ de mes vœux; non pas!... Mais, c'est à Paris seulement que se trouvent les éléments de votre métamorphose.

Digitized by Google

ALBERT.

Avec vos conseils, ne puis-je dès-aujourd'hui?...

FONT-PERTUIS.

Sans doute, mes conseils et mon valet de chambre vous sont acquis. (A part.) Il va se faire friser; un poète frisé sera fade comme lapin de choux.

ALBERT.

Vous me mettrez ma cravate?

FONT-PERTUIS.

Toutes vos cravates!.. Vous, en échange, vous vous chargez de me poétiser?

ALBERT.

Marché conclu. — Ce bon Font-Pertuis! (A part.) Je ne le comprends pas, mais il me fait de la peine.

FONT-PERTUIS.

Ce brave Albert!... (Il lui serre la main.) il m'a rendu mes jambes; me voilà tout dispos. Nous remettons-nous en marche?

(Ils s'en vont bras dessus bras dessous vers le château.)

ALBERT, à part, tout en marchant.

Il se noie sa plaisanterie au cou.

FONT-PERTUIS, de même.

Il ne se doute pas qu'il étrangle son succès en serrant sa cravate.

(Tous deux disparaissent dans les détours du parc.)

SCÈNE XI.

Le salon comme précédemment.

MADAME DE FLAMMIN, assise près de la table. LE COLONEL, debout devant elle.

MADAME DE FLAMMIN, feuilletant son album.

Rien!... C'est impossible; une telle désobéissance!.... Si fait, vraiment (Elle repousse l'album.) c'est humiliant: c'est à désespérer de l'univers et de soi.

LE COLONEL.

Qu'est-ce donc?

MADAME DE FLAMMIN.

Ne me questionnez pas; je souffre; j'ai mal aux nerfs. — C'est votre faute.

LE COLONEL.

C'est ma faute! Quelle est ma faute?

Digitized by Google

MADAME DE FLAMMIN.

A quoi songiez-vous de me laisser seule avec ce monsieur Laval qui ne sait pas dire deux mots de suite, qui ne sait pas même écrire ce qu'on lui demande! et de m'enlever mon cousin de Font-Pertuis. Si vous saviez de quelle ennuyeuse longueur m'a été ce tête-à-tête! D'ailleurs, ce n'était pas convenable, cela avait un air prémédité... Mais vous, surveillant si importun parfois, vous ne sauriez me sacrifier une mauvaise habitude.

LE COLONEL.

C'est vous même qui, tantôt...

MADAME DE FLAMMIN.

Ne me contrariez pas; pour un rien je pleurerais. — Et ces Messieurs, où sont-ils? En vérité, c'est bien la peine d'avoir des hôtes pour rester seule... Je m'ennuie.

LE COLONEL.

Merci. — (Avec intention.) Si vous le vouliez, nous pourrions être trois, ou du moins deux et un absent, représenté par un message que j'ai toujours là...

MADAME DE FLAMMIN, sans l'écouter.

Et mon cousin! qui a suivi tranquillement mon oncle, sans rien dire, me laissant seule avec... On désobéit dans ces cas là; on reste avec les gens en dépit d'eux-mêmes et du sort.

SCÈNE XII.

LES MÊMES, FONT-PERTUIS, ALBERT. (On doit s'apercevoir de quelque changement dans leurs allures.)

LE COLONEL.

Arrivez donc, monsieur le vicomte, qui m'abandonnez si aimablement au milieu du parc. Quel fantasque compagnon vous faites! Vous me pressiez, vous me harceliez! — si c'est ainsi que vous traitez vos chevaux, quelque jour ils vous casseront la tête; — puis, tout à coup, personne: disparu, envolé!

FONT-PERTUIS.

Excusez-moi; en vérité, mon esprit était ailleurs.

LE COLONEL.

C'est très flatteur pour moi.

MADAME DE FLAMMIN.

Et vous, monsieur Laval, votre esprit était aussi ailleurs, à ce qu'il paraît, quand je vous ai prié de transcrire sur mon album des vers qui m'avaient plu?

Digitized by Google

ALBERT.

Pardonnez-moi, Madame ; mais soyons francs tous deux : n'est-il pas vrai que vers et albums sont faits pour donner des nausées aux honnêtes gens? Je vous rends mille grâces d'avoir offert à mes vers accès dans cette..... nécropole élégante, mais c'est là une de ces politesses comme il y en a tant dans le monde, auxquelles les mal-appris seuls donnent suite, et je serais ridicule à mes propres yeux si j'usais de la permission que vous m'avez accordée.

MADAME DE FLAMMIN.

Est-ce vous qui parlez ainsi? C'est une mauvaise défaite après un oubli dont je me souviendrai. — Vous voilà bien silencieux, mon cousin.

FONT-PERTUIS, gravement.

Je réfléchis ; je cherche.

MADAME DE FLAMMIN.

Mon pauvre cousin, seriez-vous malade ? Votre jument favorite boîterait-elle ? Ou bien encore serait-il arrivé malheur à votre jockey Tom, pour qu'on vous voie réduit à une pareille extrémité ? Vous m'inquiétez.

FONT-PERTUIS, toujours sérieux.

J'accepte vos plaisanteries ; elles sont la juste expiation d'un passé que j'abjure. Jusqu'à ce jour j'avais vécu terre à terre, niant les sphères idéales, raillant, moi qui rampais, ceux qui planent dans les célestes régions. Aujourd'hui, le bandeau qui couvrait mes yeux est tombé ; moi aussi je me sens pousser des ailes.

LE COLONEL.

Du moment que vous volez, je ne m'étonne plus de vous avoir tantôt perdu de vue... vous m'aurez passé sur la tête.

FONT-PERTUIS.

Votre exemple, ma cousine, l'atmosphère épurée qu'on respire près de vous, le voisinage de M. Laval, notre cygne, m'ont guéri de mes frivolités. Mon âme dormait, elle se réveille ; ma tête tressaille : elle va enfanter. Monsieur Albert, je compte sur vous pour tendre la main à un néophyte qui bégaye ses premiers accents ; vous ne refuserez pas de tenir les lisières de sa muse?

ALBERT.

Mener les jeunes muses s'ébattre sous ma surveillance me sourit peu, je l'avoue.

FONT-PERTUIS.

Cœur froid ! — Vous, du moins, ma cousine, — mon inspiration, — vous me soutiendrez de vos conseils ; c'est de vous que ma poésie naissante recevra le baptême. Cet album que Monsieur dédaigne, je le réclame, moi ; sur ses pages blanches, j'alignerai en votre honneur sonnets, élégies. Je vous chanterai sur tous les modes. Ce sera charmant.

Digitized by Google

MADAME DE FLAMMIN, froidement.

Charmant.

ALBERT.

Charmant, pour qui ? Raisonnons un peu, vicomte, car c'est le moins de crier gare à un ami sur le bord de l'abîme. Vous me faites l'effet d'un fou, — passez-moi l'expression. — qui serait en train d'armer le pistolet qu'il va appliquer contre sa tempe. Si en ce moment, par miracle, survenait un des fous qui, avant lui, se sont fait sauter la cervelle, quel langage ce revenant tiendrait-il à celui qui aspire à devenir son confrère ?

FONT-PERTUIS, mélancoliquement.

Que ne m'est-il donné d'entamer un pareil dialogue, et d'écouter ainsi une voix m'apportant d'outre-tombe des mots inconnus !

ALBERT.

Le revenant dirait tout bonnement : Cher ami, croyez-en mon expérience, remettez votre arme dans sa boîte, ou mieux chez l'armurier, pour n'être plus exposé à de vilaines tentations, et prenez-moi vite vos gants jaunes pour aller entendre la Cruvelli. Eh bien ! ici, le revenant c'est moi ; — je reviens de mes erreurs, de mes songes creux ; — et c'est vous qu'il s'agit de détourner de votre perte. On est très mal dans les nuages, je vous en avertis ; la poésie, l'art, fumée et mensonge ! ne cherchez pas à escalader des sommets ridicules, restez avec la bonne compagnie au pied de la montagne. Je nageais dans le vide, c'est à vous en partie que je dois de l'avoir compris ; j'étais malade, vous m'avez guéri ; en retour de ce service, laissez-moi vous préserver de la contagion.

LE COLONEL.

Quel changement de langage !... Ça, Messieurs, vous n'êtes pourtant pas des girouettes!.. (A madame de Flammin) On dirait d'une gageure.

MADAME DE FLAMMIN, bâillant à moitié.

Je déteste les gageures.

FONT-PERTUIS.

Pas un mot de plus, monsieur Laval ; s'il vous plaît de déserter votre drapeau, il m'est sacré, et je ne souffrirai point qu'on l'insulte ; ma cousine m'approuvera, j'en suis sûr.

MADAME DE FLAMMIN, distraite

Oh ! très fort. — Mon oncle, quelle heure est-il ?

LE COLONEL.

Trois heures, je pense.

MADAME DE FLAMMIN.

A quelle heure passe le train du chemin de fer qui va à Lyon ?

LE COLONEL.

Tous les jours à quatre heures.

Digitized by Google

SCÈNE XIII.

LES MÊMES, FRANÇOIS, arrivant avec une couronne de fleurs.

LE COLONEL.

Qu'est-ce donc ?

FRANÇOIS.

C'est une couronne, comme M. le colonel me fait l'honneur de le voir, qui vient de chez madame la comtesse de Létours, avec ces mots sur un papier : *Au poète*; alors j'ai pensé que c'était pour monsieur Laval, et je lui apporte.

ALBERT.

Donnez à M. de Font-Pertuis, ces fleurs sont pour lui.

FRANÇOIS, étonné.

Bah ! (Il remet les fleurs à Font-Pertuis.)

FONT-PERTUIS, les prenant (à part.)

Ces roses ont l'air de douairières !

MADAME DE FLAMMIN, riant.

Voyez, mon cousin, votre conversion est promptement récompensée; mais soyez discret, n'allez pas compromettre ma bonne voisine en publiant vos succès.

FONT-PERTUIS, regardant mélancoliquement sa couronne.

Fleurs fanées;—pas un bouton surtout!—fleurs sans parfum; couronne tressée sans doute en collaboration par toutes les mains tremblottantes du voisinage... (Avec explosion.) Pouah ! je descends d'un trône où il faut porter de pareilles couronnes; l'effort est au-dessus de mon courage, et j'abdique; je redeviens Font-Pertuis à l'état naturel. — François, rendez à M. Laval ce qui appartient à M. Laval.

(François présente les fleurs à Albert, qui les repousse.)

MADAME DE FLAMMIN.

Les courtes métamorphoses sont les meilleures, mon cousin, et vous faites d'autant mieux d'abréger la vôtre, qu'elle eût trop prêté à rire à vos amis de Paris; or, vous ne tarderez pas à aller les rejoindre, je pense. Mon château reste à sa place, et tout à votre disposition; s'il vous plaisait par hasard d'y continuer votre séjour, vous en pourriez faire les honneurs à M. Laval, à moins qu'il ne soit impatient de rendre Paris témoin de ses dédains pour sa propre gloire. Pour moi, Messieurs, je vous fais mes adieux; demain, mon oncle et moi, nous partons pour Marseille où mon mari va débarquer à son retour d'Afrique. Une lettre que mon oncle a reçue pour moi (elle tend la main vers son oncle qui lui remet une lettre) me prévient de l'arrivée de M. de Flammin.

Digitized by Google

ALBERT, ému.

Ainsi, Madame, nous allons nous quitter... pour toujours peut-être.

MADAME DE FLAMMIN.

Non pas, je compte avoir le plaisir de vous présenter à mon mari. Il est très aimable.

FONT-PERTUIS.

Allons ! j'y perds une cousine, j'y gagne un cousin ; le gain ne balance pas la perte.

LE COLONEL.

Ma chère Cécile !... François, tu as entendu ? nous partons demain ; va faire tes préparatifs.

FRANÇOIS, embarrassé de la couronne qu'il tient toujours.

Et ça ?

LE COLONEL.

C'est juste... mets-la dans la bibliothèque, sur la tête de mon vieux buste de Socrate.

(François sort.)

FONT-PERTUIS.

Que vous a-t-il fait le pauvre Socrate ? (A Albert.) Nous partons donc, dangereux poète ?

ALBERT.

Ce soir, irrésistible dandy.

FONT-PERTUIS.

Pour mettre le comble à nos disgrâces, si nous faisions route ensemble ?

ALBERT.

Non pas.

HENRY DE PÈNE

Digitized by Google

LES THÉATRES ET LES ARTS

Il est peu de figures qui se prêtent moins que celle de Sapho à l'action dramatique; il n'en est pas cependant dont le drame se soit plus souvent inspiré dans ces derniers temps. Pourquoi cela? C'est que dans ces derniers temps aussi l'art dramatique a voulu chercher sa régénération dans le lyrisme; c'est que, remontant le cours des âges, il a voulu, non pour le développement des caractères, mais pour les procédés d'exécution, prendre conseil des modèles antiques où le monologue joue un si grand rôle et où les personnages ont l'habitude d'interpeller fleuves et rochers et de prendre la nature à témoin de leurs menaces ou de leurs douleurs. Conséquences nécessaires d'une religion polythéiste, ces longues invocations, ces interminables monologues, ces odes mêlées à l'action et la dominant presque toujours, ne peuvent plus nous satisfaire, nous qui ne voyons plus autour de nous qu'une création, nous qui avons rendu à un Dieu unique tous les attributs dispersés et matérialisés par le paganisme, nous enfin qui vivons moins concentrés en nous-mêmes que les peuples de l'antiquité, nous dont la vie active, fiévreuse, expansive se complique de tant d'incidents quotidiens et de tant d'intérêts divers. Aussi nous faut-il à nous une action rapide, énergique, composée comme notre existence, comme elle enchevêtrée dans les fils compliqués d'une foule de petits événements, comme elle marchant d'un pas sûr et prompt vers un but bien précis et bien déterminé. Tout ce qui reste dans le vague, tout ce qui se repaît de rêveries et s'exhale en aspirations lyriques est incompatible avec les exigences de notre scène moderne. Est-ce un mérite, est-ce un défaut? Je ne discute pas, je constate seulement le fait. Tous ceux de nos jeunes auteurs, — car il n'y a guère que des jeunes gens qui aient commis cette faute, — tous ceux de nos jeunes auteurs qui ont méconnu cette vérité et qui se sont laissé entraîner par le courant d'une mode nouvelle ou renouvelée, ont payé d'un échec leur erreur. Le personnage de Sapho a été constamment pour eux un appât trompeur et un piége : Sapho, consumée d'amour pour Phaon qui la dédaigne, pousse des cris de douleur qui sont venus d'échos en échos jusqu'à nous. L'amour qui s'indigne, la passion qui gémit, le désespoir qui s'en prend à la nature entière, c'est là du lyrisme par excellence, et j'y cherche en vain les éléments d'une action dramatique. L'auteur de la nouvelle Sapho qui vient de surgir au Théâtre-Français sous le

Digitized by Google

titre de *la Reine de Lesbos*, M. Paul Juillerat l'a compris comme nous, et pour donner un intérêt à sa pièce, il a créé une action toute moderne, il a peint nos mœurs dans un cadre grec, il a mis un tableau politique au revers du panneau érotique. Sapho, aidée d'Alcée que l'auteur a rajeuni de quelques dixaines d'années, détrône Pittacus, dans l'espoir que Phaon délaissera pour elle Clymène, la fille du tyran. Mais Phaon reste fidèle, Sapho, désabusée, rend le sceptre à Pittacus et va chercher dans les flots le seul remède qu'elle connaisse à sa douleur. Cette fable, on le comprend, devait intéresser plus que la simple et sèche vérité. Des vers bien faits, facilement faits surtout, un certain souffle très rare chez nos lyriques modernes, une forme souvent élevée, placent la *Reine de Lesbos* un peu plus haut que toutes les Saphos que nous avons vu naître et mourir dans ces dernières années, sans en excepter celles de Pradier. Nous voulons citer quelques-uns des vers que l'auteur a mis dans la bouche de Sapho au début de la pièce :

« Salut, belle Lesbos, salut, île féconde,
Qui déroules au loin les plis de tes coteaux !
Flore les a brodés comme de frais manteaux,
Et Cérès les parcourt avec sa gerbe blonde.
Salut, ceps de Lesbos, dont le sang radieux,
Jusqu'au bord de la coupe aspire à se répandre ;
Sol plein du marbre aimé des héros et des dieux,
Echos toujours émus des accords de Terpandre,
Qui, vainqueur quatre fois, là-bas, sous ce palmier,
A sa lyre donna sept cordes le premier.
Or mouvant des épis, bois qu'émonde la serpe,
Salut ! A te doter l'Olympe se complut,
Lesbos, chère à Bacchus, séjour choisi d'Euterpe,
Salut, riche Lesbos, Mytilène, salut ! »

On voit si nous avions tort de parler de l'invasion du lyrisme sur la scène française. C'est sur ce ton de l'ode que la pièce est écrite jusqu'au bout, sauf les parties où il a fallu sacrifier aux exigences du dialogue.

Si c'est un danger pour les jeunes gens qui se sentent un certain souffle poétique que de s'égarer de leur voie et d'écrire pour le théâtre alors qu'ils n'y sont pas aptes, c'en est un autre et plus dangereux encore pour un homme de talent que de gaspiller ses facultés dans ces œuvres éphémères, dans ces entreprises du moment qu'on appelle des *pièces d'actualité*. C'est toujours avec un profond regret que nous voyons des écrivains sérieux, comme l'auteur de *Schamyl*, s'appliquer à ce genre de travail où trop souvent, l'histoire du théâtre nous l'apprend, il a fallu pour réussir altérer les faits, défigurer la vérité et la présenter sous un certain jour et sous de certains costumes d'emprunt ; où plus d'une fois les dramaturges de tous les temps ont dû, coûte que coûte, répandre beaucoup de lieux communs, fallût-il pour cela mettre un bâillon à leur verve et pratiquer l'amputation de leur originalité.

D'après les règles particulières à la poétique de cette sorte de pièces, nous avons aujourd'hui un héros grand seigneur, chatouilleux sur le point d'honneur, galant envers les dames, généreux envers ses ennemis, protecteur

Digitized by Google

des femmes et des orphelins, sachant son histoire et sa géographie, parlant toutes les langues civilisées, fort comme un lion, adroit comme un homme, beau comme un ange, amoureux comme Roland, séduisant comme Alcibiade, républicain comme Aristogiton, éloquent comme Démosthène.

Une fois cette base acceptée, l'auteur s'est proposé de donner aux développements de son drame la nuance et la vigueur particulièrement propres à flatter le goût parisien. Schamyl, iman et prophète, interprète de la loi musulmane, oublie le koran pour parler en chrétien, pour discourir sur les intérêts des nations et dire là-dessus de fort belles et fort bonnes choses. Dans ces passages, le chef des bandes caucasiennes, ou pour mieux dire l'auteur lui-même qui parle par sa bouche et qui semble n'avoir fait choix de ce personnage que pour mieux répandre ses idées, l'auteur, dis-je, s'élève à des effets de passion très remarquables, et il a des mouvements de véritable éloquence. Le drame de M. Paul Meurice est plein d'énergie et de vérité, non de vérité locale qui est ici, ainsi que nous l'avons vu, singulièrement altérée, mais de cette vérité permanente, immuable, absolue qui fait la force et la durée des œuvres d'art. Ne cherchons pas ailleurs la cause de la vive impression que l'on subit à la représentation de *Schamyl*, nous ne la trouverions pas.

La fable elle-même qui constitue la trame de la pièce n'offre rien de ces puissantes combinaisons qui piquent la curiosité et tiennent l'intérêt en suspens. Schamyl, suivant une prophétie de la prêtresse, — une femme prêtresse chez les Musulmans! — doit triompher des ennemis de sa patrie, mais chacun de ses succès sera marqué par une perte cruelle. L'homme qui s'est voué à l'affranchissement de son pays ne doit s'arrêter devant aucun sacrifice, il ne doit plus avoir ni famille, ni amis, ni amante, ni épouse; les joies de la terre lui sont refusées, la pitié ne doit pas entrer dans son âme, et tout ce qui fait obstacle à sa mission il doit l'écarter. Ainsi, Schamyl condamnera par la fatalité de sa destinée et sa mère, et son frère, et celle qu'il aime; il triomphera du mensonge et de la duplicité, mais ceux qu'il chérit succomberont; chacune de ses victoires lui coûtera une nouvelle blessure, et ces blessures ne se fermeront plus. Telle est, en somme, la fable et l'idée fondamentale du drame; nous n'entrerons pas dans de plus grands détails; les œuvres de cette nature, compliquées de mille événements liés plus ou moins étroitement à la chaîne du sujet, échappent à l'analyse, parce qu'elles la demanderaient trop développée. Il nous suffit d'avoir indiqué les grandes lignes, et d'avoir surtout éveillé l'attention du lecteur sur les défauts inhérents à ce genre de composition.

Il nous reste à faire la part du style, et elle serait grande si nous ne consultions ici que les convenances de la critique. M. Paul Meurice appartient au très petit nombre parmi les auteurs dramatiques qui aient vraiment du style, et chez qui le culte de la forme soit resté au niveau du culte de l'idée. La phrase est ferme, concise, toujours imagée dans sa concision; quelquefois elle trébuche contre une expression vulgaire, mais pour se relever aussitôt et reprendre son vol plus haut. Quelques scènes entières sont traitées de main de maître, quelques dialogues sont *filés* avec art; les parties énergiques sont les meilleures, et cependant nous leur préférons une scène pleine de charme et de pathétique entre la mère et son fils au troisième acte. Le comique fait presqu'absolument défaut, car il ne repose que dans le personnage d'un officier

Digitized by Google

russe poltron et ridicule. Sauf l'accent russe assez bien imité par un acteur de talent, du nom de Valnay, qui a longtemps habité Pétersbourg, ce personnage n'excite guère le rire; l'auteur avait cependant trouvé la source d'où il aurait pu faire jaillir la gaieté. Il a introduit dans son drame un médecin français voyageant à la recherche de blessés à panser et d'amputations à pratiquer; le docteur a trouvé dans le Caucase ce qu'il cherchait et il s'y est arrêté. Il est devenu naturellement l'ami le plus intime de Schamyl, et il apprend à ses soldats des chansons françaises. Si M. Paul Meurice avait davantage accusé ce caractère, et qu'il en eût tracé une silhouette plus vive et mieux éclairée, je ne fais pas dificulté de croire qu'il en eût tiré d'excellents effets comiques, suffisants du moins pour tenir son public en éveil et lui ménager des endroits de repos au sortir de scènes de passion et de situations émouvantes. M. Paul Meurice, qui a écrit l'un des romans les plus énergiques et les plus profondément fouillés qui aient paru depuis la mort de Balzac, *la Famille Aubry*, M. Paul Meurice sait aussi bien que personne la loi de ces contrastes, et, s'il n'en a pas appliqué les règles en cette circonstance, c'est que sans doute il craignait de compromettre la dignité du caractère national.

A. DE CALONNE.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

I. Histoire du Mexique, par D. Alvaro Tezozomoc, traduite par M. Ternaux-Compans. — II. L'Acropole d'Athènes, par M E. Beulé — III. Recherches sur les Monnaies et les Jetons des maîtres échevins, et Description de Jetons divers, par M. Ch. Robert. — IV. Les Enceintes successives d'Amiens, par M. A. Goze. — V. Essai sur l'Histoire du commerce maritime de Narbonne, par M. Célestin Port. — VI. Louis XV ou la société au dix-huitième siècle, par M. Capefigue. — VII. De la météorologie dans ses rapports avec la science de l'homme, etc., par M. le Dr Foissac.

Histoire du Mexique, par don Alvaro Tezozomoc, traduite sur un manuscrit inédit, par M. Ternaux Compans, 2 volumes in-8°. Paris, Jannet, 28, rue des Bon.-Enfants, 1853. — M. Ternaux Compans a rendu de précieux services à l'histoire en publiant, sur des manuscrits inédits ou des exemplaires devenus extrêmement rares dans l'édition castillane, unique et très ancienne, une partie fort considérable des documents primitifs sur lesquels il serait possible de composer les annales authentiques de l'Amérique espagnole. Oubliés dans le Nouveau-Monde, inconnus en Espagne, ces traités, dont le reste de l'Europe ne soupçonnait même pas l'existence, ont, dans la traduction de M. Ternaux, servi, pour la première fois, à donner des idées justes sur les institutions et les vicissitudes des races indigènes avant la transformation qui leur fut violemment imposée par les conquérants espagnols. Plusieurs de ces documents émanent d'Indiens, soit personnellement convertis au Christianisme, soit, du moins, fils de « Caciques » et de « Caracas, » baptisés au moment de la conquête. D'autres sont l'ouvrage d'Espagnols, les uns, hommes d'armes, ayant pris part à cet événement; les autres, magistrats envoyés par la couronne d'Espagne pour régulariser l'état civil des nouveaux sujets et l'administration des provinces d'outre-mer. Il y a généralement, dans ces travaux, plus de candeur et moins d'esprit de système qu'on ne serait porté à le soupçonner, d'après le caractère altier et les opinions ardentes des Castillans du seizième siècle. Ces mémoires sont tantôt des confessions naïves, tantôt des rapports élaborés avec un soin consciencieux, et destinés, d'ailleurs, à n'être connus que du conseil des Indes, ou des ministres du « Roi catholique. » Les Chroniques Indiennes portent le cachet intellectuel du peuple dont elles proviennent, tel qu'il était demeuré même après l'introduction du Christianisme et la diffusion de l'éducation européenne, après même l'adoption par les écrivains de l'idiome castillan; c'est qu'en créant, dans l'ordre religieux et moral, des hommes véritablement nouveaux, cette grande transformation n'avait que médiocrement étendu l'intelligence et rectifié le jugement des races qui venaient de la subir. Pour ne parler aujourd'hui que des Indiens de la Nouvelle-Espagne, les annalistes de Tezcuco et de Mexico, dont M. Ternaux Compans nous a donné les mémoires, Fernand Ixtlilxochitl et Alvar Tezozomoc, maudissent bien la sanguinaire idolâtrie de leurs pères; mais

Digitized by Google

ils semblent partager la plupart des instincts et des superstitions de ceux-ci; ils accordent pleine confiance aux œuvres surnaturelles qu'on attribuait qu'aux divinités prophètes, interprétant ces prodiges comme autant d'artifices des démons; ils croient aux songes prophétiques, aux enchantements, aux évocations des génies et des mânes. Ils conservent l'orgueil dominateur de leur race, son mépris inhumain pour les peuples qu'elle avait assujettis, et tous les préjugés brutaux qu'un état de guerre presque universelle, systématiquement entretenue pendant plusieurs siècles, jusqu'à l'invasion espagnole, invariablement couronné par le succès, avait enraciné dans l'esprit des trois tribus confédérées et belliqueuses, qu'on serait fondé à nommer les Spartiates, et, mieux encore, les Romains du Nouveau-Monde.

C'étaient les Aztéques, très anciennement fondus avec les Culuas, les Chichiméques, semblablement mêlés aux aborigènes d'Acoluacan, et les Tecpanéques; leurs lots de territoires, convergents sur le plateau d'Anahuac vers la vallée de Chalco, avaient pour chefs-lieux trois villes bâties autour d'un même lac, à savoir: Tenochtitlan, dont les habitants portaient le surnom de Mexicains[1], Tezcuco et Tlacopan, que les Espagnols appelèrent Tacuba. La suprématie politique et l'hégémonie de toutes les peuplades d'origine commune[2] qui se partageaient l'Anahuac furent longtemps disputées par les armes entre les Rois de Tezcuco et ceux de Tenochtitlan: la fortune venait de se prononcer définitivement au profit de ces derniers, quand l'empire Indien périt tout entier brisé par l'irrésistible élan de l'invasion espagnole. Les annales de Tezcuco, écrites par Ixtlilxochitl, descendant d'un des chefs héréditaires des Chichiméques, nous ont été données d'abord par le jugement éclairé et le zèle laborieux de M. Ternaux; le tour d'Alvar Tezozomoc est venu plus tard: celui-ci, né à Mexico, et tout imbu des passions particulières aux Aztéques, présente les événements sous un aspect exclusivement favorable à ceux-ci. Sa Chronologie est incomplète et confuse, mais les annales municipales de Tenochtitlan n'ont point de narrateur plus explicite et plus digne de foi. La connaissance de ce curieux document aurait fourni à M. Prescott quelques traits additionnels d'une véritable valeur pour son admirable tableau du « Mexique avant la domination européenne. »

Tezozomoc, suivant le témoignage de Veytia (seul chroniqueur Espagnol qui en fasse mention), descendait des chefs héréditaires d'Atzaputzalco; il terminait la composition de son ouvrage après 1590, ainsi qu'il résulte d'un passage où il compte plus de cent vingt ans écoulés depuis un événement fixé par lui-même à l'an 1470[3]. Nous ignorons pour quel motif l'histoire de Tezozomoc, évidemment destinée à être conduite jusqu'à la catastrophe où périt l'indépendance Mexicaine, s'arrête brusquement après le récit des premières marches de Cortez. Au surplus, cette fin abrupte ne manque pas d'une sorte de dignité mélancolique: « Ces nouvelles plongèrent Moctezuma dans une profonde tris- » tesse: Le temps est venu, dit-il à ses messagers, où vous serez traités, non

[1] Ce surnom dérive de l'appellation donnée au Dieu de la guerre chez les Aztéques, *Mexitli*.
[2] On a proposé, pour les désigner par une désignation générale et clairement définie, le nom de Nahualtéques.
[3] T. II, p. 67.

Digitized by Google

» comme des sujets, mais comme des esclaves; c'est avec moi que finiront la » puissance et l'éclat que nous avaient transmis nos aïeux, les chefs suprêmes » d'Anahuac. »

Tezozomoc fait remonter sa chronique jusqu'à l'immigration des Aztéques, lesquels venaient d'une région désignée dans leurs traditions par le nom d'Aztlan[1], « région devenue trop étroite pour leur nombre constamment » croissant. » En arrivant sur le plateau d'Anahuac, les Aztéques, « conduits » par les prophètes et les interprètes de leurs divinités nationales », trouvèrent plusieurs couches de population, superposées, pour ainsi dire, l'une à l'autre par des migrations et des conquêtes successives : les Otomies semblaient être les plus anciennes; venaient ensuite les Toltéques, au moment de disparaître des villes de refuge qu'ils avaient bâties dans le sud; puis les Culuas; enfin les Chichiméques[2], avec qui les derniers venus firent alliance. Les Aztéques, pendant leur marche, étaient divisés en sept tribus, dont une partie s'arrêta dans la contrée de Méchoacan. Chapultepec fut leur dernière station avant l'édification de Tenochtitlan. Entre cet événement, d'où date leur chronique régulière et l'entrée de Cortez dans la capitale indienne, les Mexicains comptaient neuf règnes[3]; la moyenne de chacun d'eux fut d'à peu près vingt-deux ans.

L'histoire de Tezozomoc donne plus que tout autre une explication plausible et complète de la supériorité d'organisation militaire sur qui se fondait la domination cruelle des Aztéques; ce peuple, animé par un fanatisme inextinguible autant que sanguinaire, se croyait sous la protection spéciale d'une divinité supérieure et irrésistible, Huitzilopochtli, qui le dirigeait dans ses migrations, le conduisait dans ses expéditions de guerre, s'entretenait avec ses chefs, par la bouche des prêtres, et garantissait une félicité sans terme aux âmes des Indiens qui, après l'avoir servi fidèlement, mourraient, les armes à la main, sous sa bannière. Ces missionnaires exterminateurs combattaient pour agrandir les domaines de leurs nobles, entre lesquels la portion la plus considérable et la plus riche des terres conquises était partagée; pour assurer à leur chef suprême des tributs qui le rendissent opulent; mais surtout pour acquérir des esclaves et amener des captifs qui pussent, aux solennités de Huitzilopochtli, être immolés sur l'autel de ce Dieu. La frénésie des sacrifices humains, qui n'existait encore qu'en germe pendant les premiers règnes (correspondant au quatorzième siècle de notre ère) alla se développant rapidement pendant les campagnes victorieuses de Moctezuma « l'ancien », et d'Axayacatl, jusqu'à ce qu'elle atteignit sous Ahuitzotl et le dernier Moctezuma, un excès qui demeurerait inimaginable s'il n'était mis hors de doute par les témoignages concordants des *conquistadores* castillans et les annalistes indigènes. Sur ce point Ixtlilxochitl est plus explicite encore que Tezozomoc, et son indignation est plus sincère : car les Chichiméques n'avaient été entraînés que

[1] Tezozomoc interprète ce mot par « pays des hérons »; d'autres annalistes en font le pays des « cerfs, » et « le pays de l'eau. »

[2] Tezozomoc explique ce nom par le mot espagnol *salvages*, équivalent peut-être à *braves* : hommes belliqueux et jaloux de leur indépendance.

[3] Voici les noms des chefs suprêmes des Aztéques, suivant le récit de Tezozomoc : Acamapichtli, Huitzilihuitl, Chimalpopoca, Itzcoatle, Moctezuma I (Ilhuicamina), Axayacatl, Ticotzic, Ahuitzotl et Moctezuma II (Tlacochcalcatl.)

Digitized by Google

tard et à regret dans ces exécrables pratiques; mais les aveux du chroniqueur Aztéque, dans leur naïveté pittoresque, font véritablement frémir. « Ahuitzotl, » montant au sommet des trois cent soixante marches du *Teocalli*, égorgea les » premières victimes. Le Roi était jeune; malgré les exhortations des prêtres, » ses forces l'abandonnèrent promptement. Après lui, le grand sacrificateur, » qui portait les attributs de son Dieu, prit les couteaux de caillou tranchant » qui servaient à ouvrir la poitrine de la victime pour en arracher le cœur. » Mais il fallut que treize autres ministres fussent appelés successivement pour » accomplir le massacre, chacun ne se retirant que lorsqu'il se sentait complé- » tement épuisé. Le sang coulait comme un double fleuve des deux côtés » du temple; les murs de la *Maison des Vierges* en furent teints, et une » vapeur pestilentielle enveloppa toute la ville [1]. »

Convaincus de la nécessité, mais aussi de la toute puissance des expiations douloureuses et des sacrifices sanglants, les Mexicains, surtout ceux d'un rang élevé, n'accomplissaient presque aucune action sans avoir invoqué leurs divinités, et avoir acheté leur protection par quelque souffrance infligée, soit à eux-mêmes, soit à d'autres hommes, soit enfin à de moindres victimes. La chronique de Tezozomoc répète avec une rebutante et souvent effrayante uniformité ces actes de propitiation, qui commençaient avec des incisions pratiquées par le sacrificateur sur sa personne, au moyen d'un os effilé de jaguar, et finissaient avec le meurtre d'enfants ou de prisonniers de guerre, dont les cœurs palpitants étaient jetés soit dans l'eau, soit dans le feu, entassés au pied de la statue de Huitzélapotchli, ou bien encore mystérieusement enterrés « pour servir de » nourriture aux génies des ténèbres, aux esprits du neuvième enfer, région » du silence éternel. » Le caractère de rudesse farouche, entretenu par ces institutions, assombrissait tous les actes de la vie civile, pervertissait la législation pénale, et se manifestait principalement dans la guerre, exercice dont les Mexicains des classes supérieures faisaient leur unique occupation. Surprendre l'ennemi, massacrer la portion principale de la population vaincue, n'épargnant les hommes faits que pour les réserver aux sacrifices solennels, les femmes et les enfants que pour les réduire en esclavage, telle était la pratique constante des expéditions, le but pour lequel se croyait créé « la race privilégiée et des- » tinée à dominer le monde, le peuple de Huitzilopochtli. » Chaque ligne du Code pénal était tracée avec du sang, les familles entières étaient, pour la transgression d'un seul de leurs membres, exterminées ou condamnées à la servitude. L'éducation des enfants des deux sexes, enlevés à leurs parents, était calculée de manière à pousser au dernier dégré le fanatisme de l'esprit, l'endurcissement du cœur et l'abjection de l'obéissance. Cependant, le commandement despotique du monarque, étranger aux institutions primitives, et jusqu'à un certain dégré, opposé au caractère fondamental de ces Indiens, n'était souffert que pendant les expéditions de guerre; hors des camps, ce chef suprême ne pouvait agir que conformément aux avis d'une sorte de sénat dont le président se trouvait associé en partie à la dignité royale. Du reste, la participation aux affaires publiques n'appartenait qu'aux membres principaux d'un corps de noblesse héréditaire; la grande masse de Aztéques, vouée aux

[1] Tome premier, dernier chapitre.

Digitized by Google

travaux mécaniques et au commerce, vivait dans un état de dégradation qui tendait à s'empirer de génération en génération; déjà même, au moment où l'invasion des Espagnols s'accomplit, il ne demeurait plus entre les plébéiens (ou Macehuales) et les esclaves qu'une distinction assez légère qui n'a pas toujours été aperçue clairement par les conquérants. Pour être exact, on pourrait dire qu'à Mexico le plébéien n'avait pas de maître spécial, mais était traité comme serf de l'Etat.

Condamnés au labeur, plutôt que laborieux, les Indiens de la Nouvelle-Espagne s'adonnaient volontiers à des rêveries lugubres, et de constantes dispositions à une tristesse mortelle les poursuivaient au sein même d'une pompe barbare et d'orgies périodiques, lesquelles contrastaient étrangement avec la discipline austère qui régnait sur toutes les classes de la société. « Voici » ma statue, dit Ahuitzotl à son peuple; ceux qui me succéderont verront là » mon image. Je vais descendre aux demeures sans lumières ni sentiers, où » règne la déesse qui plonge à son gré les chefs les plus puissants dans les » ténèbres et le silence sans fin. Et peu de temps après, le chagrin qui dévo- » rait le monarque le conduisit au tombeau. »

L'ouvrage de Tezozomoc ajoute quelques détails aux renseignements, d'ailleurs fort étendus, que nous possédions sur la civilisation matérielle à laquelle les Mexicains étaient parvenus, civilisation plus compliquée que véritablement avancée, dans laquelle on observait un mélange choquant de raffinements voluptueux et de grossièreté sauvage. Il y aurait de l'importance à reconnaître si la civilisation des Aztèques, au moment où elle fut violemment transformée par la conquête, suivait une marche progressive ou rétrograde, et, par conséquent, si les institutions dont nous venons d'esquisser quelque portion avaient accéléré ou comprimé le développement régulier de la société indienne. En comparant les monuments de toute espèce laissés par les Aztèques avec ceux qui sont l'ouvrage des Toltèques ou d'autres races antérieures à la fondation de Tenochtitlan, on acquiert la preuve que, pendant le laps de temps qui sépara ces créations différentes, plusieurs arts s'étaient perdus chez les Indiens, plusieurs connaissances étaient tombées dans l'oubli. Capables encore d'exécuter des œuvres gigantesques, pour lesquelles suffisaient la volonté obstinée d'un chef et l'obéissance résignée des sujets, les tribus de la Nouvelle-Espagne n'avaient plus, au commencement du seizième siècle, ni le savoir, ni le goût, ni l'adresse dont les productions des générations antérieures portent l'empreinte. Les sociétés naissantes ou renaissantes sont capables de prodigieux efforts, quelquefois même sans aucune utilité matérielle et sans aucun but rationnel (comme fut la construction des pyramides en Egypte); mais les véritables progrès de la civilisation se reconnaissent à l'instinct de la noblesse, au sentiment de l'harmonie, à l'amour du beau, dans les témoignages de la pensée et les ouvrages de la main. C'est ainsi qu'un abîme sépare, en Grèce et en Italie, l'érection des murailles cyclopéennes de la construction des temples d'Athènes, même de ceux de Pœstum. Il y a presque autant de distance entre le palais d'Axayacatl, où Cortez reçut une perfide hospitalité, et les élégantes fabriques de Palenqué, entre les assises monstrueuses du Téocalli de Cholula, et les sanctuaires délicatement ciselés que voile maintenant, près de Guatemala et de Merida, la végétation puissante des tropiques. La race fanatique et toujours

Digitized by Google

belligérante de Mexico nous paraît n'avoir possédé qu'un débris de civilisation antique, mais en avoir tiré, sous l'implacable aiguillon de ses maîtres, un parti démesuré comme tout le reste, difforme, d'ailleurs, et violent.

Les Indiens du plateau d'Anahuac étaient complètement étrangers à la science de la navigation. Commerçants par instinct, et sans cesse, au risque de leur vie, parcourant les sentiers de leurs montagnes, d'une bande à l'autre les « terres brûlantes » qui enserrent le massif de la cordillière, ils n'envisageaient qu'avec une terreur superstitieuse « cette grande mer qui touche au ciel et dont » personne ne connaissait les limites. » Aussi, quand ils apprirent que des « montagnes mouvantes » avaient amené sur ces côtes « des hommes de forme » étrange, et semblables aux dieux des régions lointaines », les pressentiments les plus sombres s'emparèrent de tous les esprits; l'oligarchie sacerdotale et militaire de Mexico ne douta point que sa perte fût désormais prochaine. Il n'en faut qu'admirer davantage la résolution héroïque avec laquelle, sans espérance et seulement pour satisfaire à l'honneur, ces classes valeureuses s'engagèrent dans la lutte la plus inégale, Cortez ayant soulevé contre eux et conduit à l'assaut de leur ville presque toute la population virile des provinces, sur qui, pendant les années précédentes, avait pesé le despotisme méprisant et sanguinaire des Aztèques.

ADOLPHE DE CIRCOURT.

— L'ACROPOLE D'ATHÈNES, par E. Beulé, ancien membre de l'école d'Athènes, 2 vol. in-8°, Paris, Firmin Didot frères; 1853 et 1854. — Tout le monde a entendu parler des découvertes faites par M. E. Beulé à l'Acropole d'Athènes; comment arrivait-on aux Propylées, aux beaux temps d'Athènes? tel était le problème que naguère la vue des lieux rendait impossible à résoudre. Bien souvent j'avais moi-même gravi la rampe moderne qui conduisait à l'Acropole, et chaque fois je m'étais demandé s'il était possible d'admettre que ce chemin tortueux, et si mesquinement tracé, eût jamais abouti à un des plus somptueux monuments de l'architecture grecque. A cette question, que je laissais prudemment sans réponse, M. Beulé, avec cet instinct du beau et cette logique serrée qui caractérisent son talent d'archéologue et d'écrivain, a nettement répondu *non*. Animé par cette noble obstination qui pousse l'homme convaincu, M. Beulé a, d'abord à ses frais, entrepris des fouilles au pied de l'escalier apparent, assuré qu'il était à l'avance que cet escalier si splendide devait se continuer en ligne droite dans toute sa majesté. Il reconnut bientôt qu'il avait deviné juste, et cette découverte émut le monde savant; le gouvernement français n'hésita pas dès lors à s'associer aux recherches de notre jeune antiquaire; des fonds furent mis à sa disposition, et en peu de mois la vie fut rendue au chef-d'œuvre de Mnésiclès. Aujourd'hui donc le problème, naguère insoluble, est résolu de la manière la plus précise et la plus irréfragable.

M. Beulé ne s'est pas contenté d'avoir fait une belle découverte qui suffisait à elle seule pour illustrer son nom, il a voulu faire un beau livre sur l'Acropole d'Athènes, sur cette Acropole qu'il connaît comme on connaît une maîtresse adorée, et cette fois encore il a pleinement réussi. Dans ce livre l'importance des faits n'est pas au-dessus de l'éclat et de la solidité du style, et il

Digitized by Google

semble que Mnésiclès, satisfait de l'hommage rendu si tardivement à son génie, se soit chargé d'inspirer celui qui lui rendait toute sa gloire d'artiste, afin de lui donner à son tour la gloire d'écrivain et d'antiquaire.

Je me contenterai d'indiquer sommairement les divisions de l'ouvrage de M. Beulé, et d'affirmer qu'il n'y a pas un seul des chapitres de son livre qui ne soit traité de main de maître, c'est-à-dire constamment appuyé sur les textes et les monuments, de façon à entraîner toujours la conviction du lecteur. Voici les titres de ces divisions : l'Acropole avant les guerres médiques; — l'Acropole au siècle de Périclès; — l'Acropole jusqu'aux temps modernes; — Fortifications de l'Acropole; — Entrée de l'Acropole; — l'Escalier des Propylées; — Description des Propylées; — du Caractère des Propylées; — la Pinacothèque; — le Piédestal d'Agrippa; — le Temple de la Victoire sans ailes; — Intérieur de l'Acropole; — des Propylées au temple de Diane; — Enceinte de Diane Brauronia; — Enceinte de Minerve Egané; — Route des Propylées au Parthenon; — le Parthenon; — les Frontons; — les Métopes; — la Frise de la Cella; — la Statue d'or et d'ivoire; — Extrémité orientale de l'Acropole; — l'Erechteïon d'après l'état actuel; — l'Erechteïon d'après les textes anciens; — Déviation de l'Erechteïon; — Retour de l'Erechteïon aux Propylées; — Appendice; — Sculptures et inscriptions trouvées dans les fouilles de 1852-1853. — Joignez à cela huit belles planches, et vous saurez ce que vous êtes certain de trouver dans un livre digne de figurer au premier rang dans toutes les bibliothèques d'élite.

— Recherches sur les Monnaies et les Jetons des maîtres échevins, et Description de Jetons divers, par Ch. Robert — Metz, Nouvian, 1853; grand in-4° de 90 pages, avec 6 planches de monnaies et médailles. — M. Robert a depuis quelques années habitué les numismatistes à l'apparition d'ouvrages qu'il publie à l'improviste sur les monnaies de l'est de la France, et dans lesquels on ne sait trop ce que l'on doit le plus admirer, de la valeur du travail comme document historique, ou du mérite du livre comme exécutiou typographique; aussi est-il moins embarrassant de dire que ces livres sont aussi bons que beaux. Celui dont je viens de transcrire le titre semble au premier abord destiné à traiter un sujet bien secondaire, et cependant, si on se rappelle ce qu'était la ville de Metz avant son annexion forcée à la France, on est conduit à modifier son opinion et à comprendre qu'il peut être fort curieux d'étudier la numismatique des maîtres échevins de Metz, de ces souverains élus par leurs concitoyens et investis de toutes les prérogatives du pouvoir absolu, qui entretenaient à leur solde une petite armée composée des cadets de toutes les plus nobles familles de l'Allemagne, et qui enfin pouvaient jusqu'à un certain point justifier, par la splendeur de leur règne d'un an, ce souhait étrange que les mères messines adressaient à leurs nouveaux-nés : « Puisses-tu être un jour maître échevin, ou au moins Roi de France. » Certes, un pareil souhait comportait un orgueil national extra-hyperbolique, mais le patriotisme messin a été proverbial de tout temps, et ceux-là pouvaient énoncer avec simplicité le souhait que je viens de transcrire, qui écrivaient avec tout autant de simplicité sur l'une des portes de

Digitized by Google

la ville (la porte Sainte-Barbe, aujourd'hui condamnée et enclavée dans l'enceinte de l'arsenal d'artillerie) cet autre souhait non moins outrecuidant qui s'y lit encore en caractères du quinzième siècle :

« Dieu nous doint paix dedans, nous avons paix dehors! »

Au reste, l'existence seule d'une monnaie purement échevinale est un fait tellement isolé, tellement en dehors de tout ce que nous savons de l'histoire des cités libres du moyen-âge, que la description et l'explication des monnaies frappées par les maîtres échevins de Metz, méritaient bien un travail spécial. M. Ch. Robert s'est acquitté avec un véritable talent de la tâche qu'il s'était imposée, et il a eu parfaitement raison de relever une erreur que j'ai commise moi-même il y a quelques années, en attribuant à des maîtres échevins de Metz deux petites pièces du quinzième siècle, qui appartiennent en réalité à Guillaume II de Sombreffe et à Jean Ier de Piermont, seigneurs de Reckheim. M. Ch. Robert établit que la numismatique nominale des maîtres échevins n'a pu prendre naissance que vers 1552, c'est-à-dire qu'après l'occupation française. En effet, il constate que la première monnaie échevinale connue jusqu'ici est celle de Jean-le-Braconnier, qui fut maître échevin en 1561. Les dernières pièces de cette classe, portant le nom de monnaie, sont d'Abraham Fabert, et frappées en 1624. Jusqu'en 1633, les pièces échevinales rentrèrent bien dans le système monétaire des espèces émises par la cité de Metz, mais à partir de cette année, bien que la cité jouît encore jusqu'en 1662 du droit de frapper monnaie à son coin, il ne parut plus que des jetons véritables, portant le nom des maîtres échevins de Metz. En résumé, de 1553 à 1738, M. Robert a réuni et publié des monnaies et jetons de vingt-deux maîtres échevins. La seconde partie de son livre concerne quelques jetons qui n'ont certainement pas autant d'intérêt que les pièces échevinales, mais qui, néanmoins, méritaient d'être décrits et figurés. Pour finir, je répéterai ce que j'ai dit en commençant: M. Robert a fait un livre aussi bon que beau.

— Les Enceintes successives d'Amiens, par M. A. Goze, brochure petit in-8° de 207 pages. Amiens, Alfred Caron, 1854. Tiré à cent exemplaires. Prix de vente, 2 francs. — C'est un fort curieux petit livre que celui de M. Goze, et il se fait lire avec intérêt, même par les antiquaires qui ne sont pas d'Amiens. On y peut suivre toutes les modifications que les enceintes défensives de la ville subirent successivement à mesure que les perfectionnements de l'attaque des places rendaient nécessaires les améliorations à introduire dans l'art de la défense. Les archives communales ont été fructueusement mises à contribution par M. Goze, et les renseignements si variés, qu'il y a puisés ne contribuent pas peu à faire le mérite de son petit livre. L'auteur a le bon goût, et je lui en fais mon sincère compliment, de reconnaître loyalement les nombreux emprunts qu'il a faits aux manuscrits de la bibliothèque communale d'Amiens, tels que ceux des historiens locaux, Pagès, Décourt et Machart, et aux livres de Lamorlière, de Daire et de M. H. Dusevel, l'un des fondateurs et des membres les plus distingués de la société des antiquaires de Picardie. M. Goze ajoute ensuite : « Si nous sommes » très sobres d'affirmations, c'est que nous savons que l'érudition a ses dan-

Digitized by Google

» gers et que plus d'un savant dont nous respectons le mérite, s'est égaré plus » ou moins, soit par ses propres investigations, soit en s'en rapportant trop à » l'opinion des autres. » — M. Goze, dès la première page de son livre, nous fournit un exemple de ce danger. Je transcris : « Ainsi de Court (est-ce le même que l'écrivain nommé Décourt, et cité à la page suivante parmi les auteurs d'histoires manuscrites, mis à contribution par M. Goze? J'avoue que je l'ignore complètement, vu que je n'ai pas la prétention d'être au courant de toutes les bibliographies particulières des villes de France.) avance » que les Amiénois ont contribué à la fondation de Picenum en Phrygie, et de » Milan en Italie. 277 ans avant l'ère chrétienne, réunis à d'autres peuples de » la Gaule, ils formèrent, en Asie-Mineure, des établissements dans une con- » trée qui prit le nom de Galatée (lisez Galatie) ou Gallo-Grèce. » — Je déclare que je n'ai pas la moindre confiance dans l'authenticité de ces faits qui ressemblent trop aux fables Gallo-troyennes qui furent à la mode il y a quelques siècles, parmi les rédacteurs de chroniques locales. Je trouve encore à la page 54 de ce petit livre une théorie peu satisfaisante sur l'inconvénient d'employer des vieux matériaux dans les constructions postérieures. « Ces » pierres, dit-il, se détériorent assez promptement, si on les dispose en pare- » ments extérieurs et si la taille les a privées de cet épiderme que le temps a » formé à leur surface. » Il me semble que dans ce cas le temps doit se mettre à l'œuvre pour reconstituer l'épiderme enlevé. « Les pierres finissent par » perdre, par l'ancienneté, leur eau de carrière, qui est l'eau de cristallisation » unissant entre elles les molécules de carbonate de chaux dont leur masse est » composée, etc.» D'abord, l'eau de carrière est tout autre chose que l'eau de cristallisation, chimiquement parlant, et je ne vois pas que ce raisonnement puisse s'appliquer aux grés, aux granits, aux schistes, etc., qui ne contiennent pas de carbonate de chaux. Mais c'est là une chicane de détail, dont je fais bon marché, parce qu'elle ne concerne qu'une petite tâche facile à enlever et qu'elle n'est qu'un hors d'œuvre sans aucune influence sur le mérite réel de ce livre.

F. de Saulcy.

Essai sur l'histoire du Commerce maritime de Narbonne, par M. Célestin Port ; — un volume in-8°. Paris, chez Durand. — Un jeune archiviste paléographe, M. Célestin Port, vient de débuter dans l'érudition par ce livre, que l'Institut (académie des inscriptions et belles-lettres) a honoré de ses distinctions. C'est une publication d'un grand intérêt et d'un genre tout à fait nouveau. Il serait à souhaiter qu'elle fût le signal et le modèle d'autres travaux semblables, destinés à nous faire connaître l'histoire de nos anciennes cités. Le succès ne manquerait assurément à aucune de ces monographies, si elles étaient rédigées avec le savoir et le mérite qu'a montrés M. Port. Grâce à lui, grâce à ses investigations patientes, mises en œuvre par un talent plein d'avenir, les destinées de Narbonne se déroulent sous nos yeux avec l'attrait du tableau le plus animé. Peu de nos villes remontent à une antiquité aussi reculée, et ont eu une aussi brillante fortune. Si l'on en croit les annalistes du vieux temps, amis il est vrai des tradi-

Digitized by Google

tions merveilleuses, c'était déjà, au temps de David, « une place murée, avec laquelle le Roi de Judée était fier de contracter alliance. » Ce qui est certain, c'est que la cité de Narbonne était célèbre par son commerce, lorsque vers la fin du deuxième siècle avant Jésus-Christ les Romains y envoyèrent une colonie, la première qui vint d'Italie en Gaule; et telle fut, par l'effet des grands travaux qu'ils y entreprirent, le haut degré de prospérité où elle était arrivée sous les Empereurs, que le poète Ausone l'apostrophait en ces termes : « O Narbonne, je ne tairai point ta gloire! Qui rappellera dignement tes ports, tes montagnes, tes lacs, et tes peuples si divers de costumes et de langage? C'est à toi que les marchands de l'aurore, que les mers de l'Ibérie envoient leurs trésors; pour toi voguent les flottes de Sicile et de Lybie, et tous les vaisseaux qui traversent les fleuves et les mers ne parcourent le monde que pour revenir à tes rives. » Florissante encore sous la domination des Goths, dont le nom est devenu bien mal à propos le synonyme de barbares, Narbonne, après avoir traversé avec éclat les temps du moyen-âge funeste à tant d'autres contrées, ne vit sa fortune s'éclipser, par beaucoup de raisons qu'énumère l'auteur, que dans la seconde partie du quatorzième siècle.

Le style de M. Port, hardi et même aventureux, parfois brusque et heurté, est le plus souvent heureux dans sa rapidité énergique. La page suivante, où il expose et résume l'objet de son travail, donnera une idée de la manière de l'auteur à ses meilleurs moments : « La Provence et le Languedoc, quoique limitrophes, n'en sont pas moins dans des conditions inégales pour le commerce. La Provence, bordée de côtes profondes et sûres, possède d'excellents ports creusés par la nature et qui semblent éternels : Marseille, Antibes, Toulon, célèbres dès l'antiquité, ne connaissent pas encore les tristesses, les mauvais jours. Le Languedoc au contraire, terre féconde, est né pour l'industrie, n'a qu'une plage ouverte à tous les vents, battue par une mer orageuse, et semée d'étangs immobiles. Si quelque part l'énergie de l'homme, stimulée par l'espoir du gain, est parvenue, à force d'art et de fatigues, à creuser un port, les limons qu'apporte le Rhône, et qu'un courant puissant de l'est à l'ouest pousse sur ses côtes, l'ont bientôt ensablé et rendu désert. C'est l'histoire d'Agde, de Maguelones et d'Aigues-Mortes; c'est l'histoire aussi de Narbonne, autrefois Reine de ces parages, aujourd'hui déchue, sans espoir de destinées nouvelles, sans souvenir peut-être des grandeurs passées. »

LÉON FEUGÈRE.

— LOUIS XV OU LA SOCIÉTÉ AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE, par Capefigue, un vol. in-12; Paris, Amyot, 1854. — M. Capefigue vient de publier une nouvelle édition de son livre de *Louis XV ou la Société au dix-huitième siècle*; comme dans toutes ses publications, on y retrouve un certain art dans la façon de présenter les faits, une hardiesse quelquefois heureuse à combattre les opinions reçues en histoire; mais il est plus d'un reproche que l'on est en droit d'adresser à l'auteur : il se presse trop en composant, et faute de recherches suffisantes, il

Digitized by Google

manque d'exactitude; parfois aussi, pour donner du piquant aux réflexions qui accompagnent son récit, il soutient des thèses qu'il serait mieux d'abandonner.

Prenons dans le volume qui est sous nos yeux quelques exemples de ce que nous avançons. — En parlant des Condé, M. Capefigue les appelle *cadets de Gascogne issus des princes de Navarre*. C'est là une erreur; les Condé ne descendaient point du père d'Henri IV, Antoine de Bourbon, et de sa femme Jeanne d'Albret, héritière des Rois de Navarre et des sires d'Albret, seigneurs féodaux puissants dans le midi; mais leur auteur était Louis de Bourbon, frère d'Antoine et premier prince de Condé, qui n'avait, lui, rien de commun avec la Navarre et la Gascogne. — Plus bas, Louis de Gonzague est présenté comme un jeune cavalier de la cour de Philippe V; or le saint est mort en 1591, et Philippe V est monté sur le trône en 1700. — Ailleurs, la duchesse de Choiseul est donnée comme une Gontaut-Biron, tandis qu'elle était simplement fille du fermier général Crozat.—Plus loin, en parlant de l'ambassade du Turc Zaïd-Effendi à Paris, il est dit : « Bientôt la poésie ne vint que du noble musulman, tout prit la mode orientale, même dans les costumes. Cette manie d'Orient se révèle au théâtre; Voltaire donne coup sur coup trois tragédies : *Zaïre* d'abord, où apparaît Orosmane, copié sans doute sur Zaïd-Effendi que Lekain imitait dans son costume; *Zulime* ensuite; ici la scène se passe en Afrique et le langage est tout musulman; puis vient *Mahomet*. » Il était assez tentant, il faut en convenir, de signaler cette inspiration apportée à Paris des bords du Bosphore en plein dix-huitième siècle; malheureusement les faits viennent à la traverse. Orosmane n'a pu être copié sur Zaïd-Effendi, car la première représentation de *Zaïre* est du 13 août 1732, et Zaïd-Effendi n'est arrivé en France que dix ans plus tard, en 1742. Quant aux tragédies de *Zulime* et de *Mahomet*, elles ont été jouées, la première en 1740, la seconde en 1741, et elles avaient été composées antérieurement, pendant le séjour de Voltaire à Cirey, en 1736, époque à laquelle le poète avait peu entendu parler, suivant toute apparence, du diplomate ottoman.

M. Capefigue a entrepris de réhabiliter Louis XV et sa politique; nous admettons sans grande difficulté que ce prince a été sévèrement jugé par l'école révolutionnaire, et que son règne n'a pas été aussi désastreux que l'ont prétendu certains historiens; mais pour faire prévaloir un système historique qui contrarie les idées préconçues de la plupart des lecteurs, il faudrait s'abstenir de jugement hazardé et de tout ce qui peut, sans exagération, être appelé paradoxe. Pourquoi, par exemple, présenter une défense même timide de Madame Dubarry? Est-ce qu'il n'y a pas certains faits que tout le monde s'accorde à condamner? Qu'on jette, si l'on veut, un voile sur les tristes faiblesses d'un vieux Roi, mais si on en parle, que ce soit avec l'indignation que doit inspirer l'étalage éhonté d'un libertinage sans excuse.

— DE LA MÉTÉOROLOGIE DANS SES RAPPORTS AVEC LA SCIENCE DE L'HOMME, ET PRINCIPALEMENT AVEC LA MÉDECINE ET L'HYGIÈNE PUBLIQUE, par le docteur Foissac. 2 vol. in-8°; Paris, Baillère, 1854. — M. le docteur Foissac appartient à l'école la plus respectable des médecins, à celle qui professe ouvertement les doctrines spiritualistes, et qui, tout en étudiant l'influence souvent terrible de la matière sur notre frêle machine, recon-

Digitized by Google

nait néanmoins qu'un souffle divin l'anime et que nous sommes mieux qu'un composé d'atômes réunis par le hasard et que le temps doit disperser. A ces opinions élevées, il joint une haute idée de la science à laquelle il s'est consacré; il croit qu'elle touche à plusieurs autres par des points communs, et que les connaissances les plus variées et les plus étendues sont nécessaires à celui qui veut guérir ou alléger les maux si nombreux de l'humanité souffrante. Comme pour joindre l'exemple au précepte, il vient de faire paraître un traité de météorologie envisagée surtout dans ses rapports avec l'hygiène. Les fluides impondérables, les eaux, l'atmosphère, la température, les révolutions du globe et les changements de climat sont tour à tour examinés par l'auteur qui recherche surtout les effets produits sur la santé par ces causes naturelles.

Nous n'avons pas qualité pour apprécier la valeur spéciale d'un ouvrage qui implique chez son auteur des études variées et d'immenses lectures. Tout ce qu'il nous appartient de louer, ce sont les saines idées de philosophie qui y dominent, ce sont aussi des penchants littéraires, une intelligente familiarité avec les grands écrivains de l'antiquité qui éclatent à chaque page. Dans un temps où le goût et la connaissance approfondie de ces grands modèles semblent faire place à des préoccupations d'une utilité plus pratique peut-être, mais à coup sûr d'un ordre moins relevé, on retrouve avec plaisir quelques fidèles admirateurs des chefs-d'œuvres qui sont l'honneur de l'esprit humain; à une époque où trop souvent ceux qui cultivent les sciences expérimentales témoignent un dédain peu fondé pour les études qui n'ont pas la matière pour objet, on aime à rencontrer quelque gardien des traditions des grands hommes du dix-septième siècle, des Descartes, des Newton, des Leibniz qui, tout en dérobant à la nature ses secrets, pensaient qu'il est pour une âme immortelle des sujets plus important encore de méditation.

Fr. de Bourgoing.

L. C. de Belleval,
Directeur-Rédacteur en chef.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. BRIÈRE, RUE SAINT-ANNE, 55.

Digitized by Google

HISTOIRE

CONSTANTINOPLE

EN 1808*

La chute de Sultan Sélim, en 1807, a ouvert un drame dont les événements de l'année suivante forment le dénouement. Ils en sont un si curieux complément, que nous pensons devoir les rapporter ici[1].

La première partie de notre récit a fait connaître ce souverain comme ayant des mœurs douces, sans être accessible aux faiblesses du harem; modéré jusqu'à la résignation, il avait, chose rare pour un Musulman, une vive curiosité de tout connaître. Il voulait avec vivacité plus qu'avec énergie et persévérance. Or, le rôle de réformateur exigeait un caractère fort; il eût admis au besoin celui de tyran. Rien n'était moins le fait de Sélim. Tout le monde, au contraire, rendait justice à sa raison bienveillante, à son amour du bien, à sa parfaite équité. Egalement éloigné de l'avarice et de la prodigalité, il n'était ni violent, ni cruel, ni cupide. En des temps ordinaires il eût suffi à sa tâche, et on l'eût adoré. Dans les circonstances difficiles de son règne, un seul défaut, le manque de caractère, effaça toutes ses qualités et lui coûta l'Empire et la vie.

[1] On a joint à ces renseignements, tirés des meilleures sources, des détails verbaux, dus à des personnes véridiques.

* Voir le présent volume, pages 5, 161 et 321.

Digitized by Google

Sultan Mustapha qui lui succéda avait vingt ans à peine lors de son avénement. Malgré son inexpérience, la droiture du cœur ou la noblesse du caractère eussent suppléé à tout, mais, à cet égard, la déception fut complète. Dès la première heure de son règne on sut à quoi s'en tenir, alors que ce jeune prince, quittant son appartement pour monter sur le trône, rencontra le vieux souverain qui en descendait: — « Frère, lui dit Sélim, la volonté de Dieu m'a fait descendre du » trône. J'ai voulu constamment faire le bonheur de mes sujets. Mes » intentions étaient pures. Cependant ce peuple est irrité contre moi! » Ne pouvant plus faire son bonheur, je quitte le trône sans chagrin, » et c'est sincèrement que je vous félicite sur votre élévation, convaincu » que vous travaillerez sans cesse à la gloire et à la prospérité de cet » Empire. »

Ces mots touchants de l'infortuné monarque furent à peine écoutés par un prince frivole. Ils ne lui inspirèrent aucune parole consolante. La grandeur du revers n'émut point cette âme vulgaire, et ce fut avec une distraction marquée que Sultan Mustapha reçut l'embrassement affectueux d'un parent qui, maître de sa vie pendant sa souveraineté, s'était toujours montré tendre et indulgent. Plus tard, ces sentiments peu favorables se confirmèrent pleinement et firent un fâcheux contraste avec les dispositions de son frère Mahmoud, dont la déférence était affectueuse et toute filiale; aussi Sélim, vivement attaché à ce neveu, profita-t-il d'une expérience si chèrement achetée pour initier aux affaires son esprit précoce, mais sans culture. Quant au Sultan Mustapha, il demeura constamment adonné aux plaisirs, sans goût pour les occupations sérieuses et sans affection pour les personnes.

La terreur d'une révolution effectuée par la lie du peuple, le massacre des personnages les plus considérables et les plus éclairés de l'Empire avaient comprimé les esprits. Aucune voix n'osait s'élever ouvertement dans la capitale contre de tels excès. Il en fut tout autrement à l'armée du Danube, dont les chefs étaient ou dévoués à Sélim ou partisans déclarés de la réforme. C'était d'abord l'aga des janissaires, choisi pour son dévouement à son souverain, sa bravoure et la préférence qu'il donnait à la tactique européenne. Il ne cacha point son indignation généreuse contre les janissaires qui selon lui s'étaient déshonorés en se joignant aux yamacks pour déposer leur maître. Ces discours, fort mal reçus des troupes, excitèrent une révolte qu'il s'efforça vainement de réprimer en sabrant les mutins; abandonné par ses officiers, il périt victime de ses convictions et de sa loyauté.

Le grand-vizir, peu habile et sans énergie, ne reçut pas mieux une révolution tramée par son kaïm-mékam. Jaloux de ses succès et blessé à la fois dans ses opinions et dans ses intérêts, il en exprima un mé-

Digitized by Google

contentement qui le perdit. Cependant, grâce à ses nombreux amis parmi les janissaires dont il avait été l'aga, sa nullité lui sauva la vie. Un ancien ministre fut nommé au commandement des troupes.

Quant à Mustapha-Baïrakdar [1], pacha de Routchouk, plus habile chef militaire et plus renommé qu'eux tous, comme eux il était profondément blessé; mais plus maître de lui, il contenait son ressentiment pour satisfaire sa vengeance, décidé qu'il était à saisir l'occasion ou à la faire naître. Jusque-là, il avait usé de dissimulation et adressé de grandes protestations de dévouement à son souverain et de zèle au nouveau gouvernement. « On pouvait, avait-il fait savoir, compter sur lui pour maintenir l'armée dans la discipline, tout en se montrant redoutable à l'ennemi. » Trois semaines après, à la fin de juin 1807, les immenses succès de Napoléon contre les Russes ayant amené une trève sur le Danube entre ces derniers et les Turcs, Mustapha-Baïrakdar en profita pour se créer des partisans et observer les partis à l'intérieur, en évitant soigneusement, par son attitude, de porter ombrage au pouvoir.

Dans la capitale, les dépositaires de la puissance souveraine étaient le grand-vizir et le mufti, tous deux auteurs de la révolution précédente. Ils disposaient de l'Empire sans pondération ni contrôle. Leurs créatures seules occupaient les emplois, mais ces hommes habiles à détruire étaient impuissants à gouverner. Le jugement, la droiture, le désintéressement leur manquaient. C'étaient des ambitieux sans vues élevées, sans générosité d'âme, sans les facultés qui subjuguent ou les qualités qui attachent. Ils n'avaient rien à substituer à ce qu'ils avaient détruit. Faux et avides de richesses, l'ambition les rendit perfides. Ils se divisèrent d'abord et se brouillèrent ensuite. Chacun d'eux, pour abattre son rival, s'efforçait d'attirer à lui Kabaktchi-Oglou, l'objet de l'admiration populaire. C'est que cet homme, obscur jusque-là, était devenu une puissance par l'énergie de son caractère, l'importance de ses succès, le dévouement de ses soldats; se montrant insensible aux fumées de l'ambition, il s'était contenté de commander les batteries du Bosphore, et attendait en silence. En cette occasion, son grand sens lui fit préférer l'alliance du mufti, soutenu par le corps riche et puissant des ulémas, à son antagoniste que la hauteur de caractère, l'astuce et l'avarice devaient un jour priver de tout appui. Le premier fruit de cette alliance pour le mufti fut de faire demander par les redoutables soldats de Kabaktchi la destitution du grand-vizir Mousta-Pacha, « ce fourbe qui avait renversé Sélim son maître. » Il succomba immé-

[1] Il était fils d'un laboureur, et fut d'abord marchand de chevaux; son goût lui fit bientôt embrasser la carrière des armes, où il s'éleva par son intelligence et sa bravoure au grade de porte-étendard (en turc, Baïrakdar), dénomination qu'il conserva toute sa vie.

Digitized by Google

diatement à cette démonstration hostile, mais par un reste d'égards pour un ancien collègue devenu son complice, le mufti se contenta d'exiler son rival et lui fit grâce de la vie.

Tchélébi-Effendi le remplaça à l'armée comme grand-vizir, et Taïar-Pacha fut nommé kaïm-mékam. Ce dernier, esprit souple, insinuant, sans principes ni scrupules pour arriver à ses fins, plein de pénétration et de ruse, s'attacha à convaincre son jeune souverain du profond dévouement qu'il professait pour sa personne, et y réussit, puis à complaire bassement au mufti et à Kabaktchi. Il avait jugé ce dernier un homme d'avenir; et en effet, quoiqu'il ne fût encore revêtu d'aucune puissance officielle, on le consultait dans toutes les affaires importantes. Le commandant des forts préférait sagement son crédit à une fonction élevée, qu'il obtiendrait dès qu'il la voudrait sérieusement. Déjà le corps diplomatique avait également deviné sa force. Le général Sébastiani se l'était rendu favorable par des éloges, des présents et un appui imaginaire qu'il faisait briller à ses yeux; en fait, par lui, cet ambassadeur regagna une partie de son influence sous le nouveau règne. On trouvait généralement ce chef de yamacks plus modéré, plus accessible et plus loyal dans ses engagements que les membres même du Divan. Ici se présente l'occasion de faire connaître le kaïm-mékam par ses actes.

Aux plus vives espérances avaient bientôt succédé dans le gouvernement de grandes inquiétudes politiques. La Porte craignait d'être sacrifiée à la Russie. Le cabinet de Londres ayant rapidement pressenti que les engagements de Tilsitt auraient ce résultat, mit à profit les mécontentements de la Turquie pour rétablir avec elle d'amicales relations auxquelles les deux puissances étaient également intéressées. Depuis sa rupture, l'Angleterre avait usé des plus grands ménagements envers la Porte. C'est ainsi qu'après l'évacuation d'Alexandrie, en août 1807, elle s'était abstenue de toute hostilité. Le Divan, par réciprocité, n'avait point fait vendre les propriétés anglaises, séquestrées par le fait de la déclaration de guerre, ainsi qu'il avait coutume d'en agir en pareille circonstance. Tout annonçait donc des deux parts le désir de s'entendre. Le moment venu, un envoyé anglais, sir Arthur Paget, arriva aux Dardanelles et ouvrit une négociation dans le plus profond mystère. La corruption lui ayant rendu le kaïm-mékam favorable, il voulut par les mêmes voies s'appuyer de la faction du sérail, entièrement composée de favoris du Sultan et particulièrement du buyuk-imrokhor (grand-écuyer). Le plus entier secret pouvait seul mener à bien cette entreprise, et il fut si complet que le traité allait être signé, quand le prince Alexandre Suzzo, premier drogman de la Porte, chargé de traduire en turc cette pièce diplomatique, vint dévoiler le mystère à l'ambassadeur de France.

Digitized by Google

L'importance de cette démarche montre suffisamment les sympathies de ce haut fonctionnaire pour ce pays, et il est à croire qu'elles empruntaient quelque chose des sentiments politiques de Kabaktchi, son protecteur et son ami. Quant à la liaison d'un personnage aussi considérable que le prince Suzzo avec un homme jusque-là obscur, et dont la position était si récente, elle s'explique par un besoin mutuel. Les hauts fonctionnaires grecsétaient des parvenus politiques qui ne renoncaient jamais aux moyens de succès qui avaient été l'origine de leur grandeur. Arrivés par l'intrigue, ils se maintenaient ou tombaient par l'intrigue. En cette occasion, il y avait un pacte d'ambition entre le chef des yamacks et le premier drogman; l'un prêtait un appui à l'autre, qui, en échange, le guidait de son expérience et de ses utiles conseils.

Ce qui donne à penser que le service du prince Suzzo fut volontaire à l'égard de la France et non le fait d'une corruption, c'est la réponse qui lui fut faite par le général Sébastiani, lors de son importante révélation. — « Prince, lui dit-il, vous avez bien fait de vous confier à la France. La reconnaissance de l'Empereur Napoléon vous sera utile et vous mènera loin. » — Puis se rendant aussitôt à la Porte l'ambassadeur fulmina contre les ministres qui trahissaient leur souverain en renouant des relations avec l'Angleterre, au moment où Napoléon s'occupait de rendre à l'Empire ottoman sa première grandeur. «Si donc, déclara-t-il, la négociation avec l'Angleterre n'est sur-le-champ rompue, il demandera ses passeports!... » Les ministres, surpris de cette découverte, autant qu'effrayés de la menace de départ, ne peuvent croire à son exécution; alors le général fait ses apprêts pour quitter Constantinople dès le lendemain. Convaincue de la réalité de la démonstration, la Porte adressa à sir Arthur Paget une note qui détermina son départ; immense et nouveau succès pour le représentant de la France.

On pense bien que les instigateurs du traité, le kaïm-mékam et le buyuk-imrokhor, ne tardèrent pas à apprendre qui avait donné cette information à l'ambassadeur. Dès le lendemain matin, 31 octobre 1807, un hatti-chériff impérial prononça la mort du prince Alexandre Suzzo, comme traitre à son souverain. En ce moment, le premier drogman était à la Porte, dans la pièce étroite et obscure où se tiennent ces fonctionnaires. Le reiss-effendi l'ayant fait appeler, lui dit avec calme de l'accompagner chez le kaïm-mékam. A peine en sa présence, celui-ci donna l'ordre de le saisir, et le livra aux bourreaux. En vain l'infortuné prince demande ce qu'il a fait. On le frappe sur la tête sans lui répondre; on l'accable de coups pour hâter sa marche, et il arrive ainsi en dehors de la première cour du sérail. Là, sa tête tombe sous l'yatagan de l'exécuteur. Ses restes, entièrement nus, demeurent pen-

Digitized by Google

dant trois jours sur les lieux du meurtre comme un exemple du châtiment réservé aux traîtres [1].

Les paroles de l'ambassadeur au malheureux Suzzo forment un douloureux contraste avec la fatale destinée de ce prince. Nous n'y changeons rien. Elles sont restées gravées dans la mémoire de tout ce qui habitait alors Constantinople. Ajoutons que la famille du prince Suzzo demeura plongée dans l'indigence.

La violence de cet acte indigna Kabaktchi et lui inspira le désir de la vengeance. Il connaissait la perfidie du kaïm-mékam (Taïar-Pacha); il ne soupçonnait pas sa férocité. Dès lors il poursuivit sans relâche son renversement et s'en ouvrit au mufti. Celui-ci, qui le redoutait, y consentit; mais ils avaient affaire à forte partie, soutenu qu'était leur adversaire par la faction du sérail. Indépendamment du grand-écuyer et du bostandji-bachi, du kislar-aga (chef des eunuques noirs) et du séliktar-aga (porte-glaive), favoris dont il payait l'appui, le délégué du vizir plaisait à son maître, on en fit bientôt l'épreuve. Les yamacks ayant demandé tumultueusement sa destitution, le Sultan les reçut avec bienveillance, mais s'y refusa. Il avait accordé plus facilement le renvoi du grand-vizir Mousta-Pacha à qui il devait le trône; cette fois il congédia les yamacks sans leur rien accorder.

Dans le but de supplanter Taïar-Pacha, ses ennemis avaient jeté leurs vues sur un ancien grand-vizir, Ismaël-Pacha, dont on louait généralement la capacité. Il dirigeait alors les travaux militaires des Dardanelles et paraissait convenir parfaitement au nouveau poste qu'on lui destinait, quand des paroles indiscrètes échappées à Kabaktchi et rapportées au kaïm-mékam lui révélèrent ce projet. Bientôt on apprit qu'Ismaël-Pacha était mort subitement par le poison, et personne n'eut de doute sur l'auteur de cette action détestable.

L'inimitié du mufti était dangereuse; comme moyen de l'atténuer, le kaïm-mékam travailla à opérer un refroidissement entre ce personnage et le chef des yamacks. Quand il y eut réussi, connaissant la cupidité du premier, il se rapprocha de lui à l'aide d'immenses sacrifices, mais ayant plus tard reconnu l'impossibilité de satisfaire cet homme insatiable, il y renonça pour se jeter dans la faction du sérail. Cette faction, plus nombreuse, n'était pas plus facile à contenter; chaque jour de nouvelles exigences commandaient de nouvelles exactions, et le peuple, accablé d'injustices, de violences et d'impôts, finit par prendre le kaïm-mékam en horreur. En butte à la haine du mufti, mal soutenu par ses nouveaux alliés du sérail, voyant surtout dans la versatilité du Sultan l'écueil le plus dangereux, cet ambitieux dut composer avec sa

[1] Chez les Musulmans, la tête tranchée aussi bien que le pal, est un supplice infâmant réservé aux traîtres. L'étranglement par le lacet est le supplice des personnages marquants.

Digitized by Google

situation. Il se démit volontairement de ses fonctions pour sauver sa tête et sa fortune; son successeur, complètement insignifiant, se montra soumis au mufti et à Kabaktchi. La chute de leur ennemi commun rétablit l'intimité entre ces derniers.

La carrière d'un homme ordinaire finit avec ses fonctions; la chute de Taïar-Pacha fut au contraire le signal du rôle important qu'il devait jouer encore. Il est donc à propos de suivre avec attention ce personnage qui, vicieux et plein d'astuce, sans avoir été habile dans l'exercice du pouvoir, se montra redoutable dans la vengeance.

C'est à Routschouk, près du pacha de cette ville, qu'il se réfugia; il connaissait son profond attachement pour Sélim et sa réprobation pour les auteurs de son renversement. L'ex-kaïm-mékam fut donc parfaitement accueilli du Baïrakdar. Fort supérieur à ce dernier par l'expérience des affaires, la connaissance des intrigues du divan et des hommes qui les dirigeaient, il reconnaissait d'ailleurs au pacha de Routschouk l'énergie nécessaire à tout chef de parti; de plus, ce pacha disposait de moyens militaires indispensables pour exécuter leurs projets. Après avoir gagné sa confiance, il se constitua son guide par l'adresse infinie de ses conseils; il ne tarda pas à l'enflammer de haine contre le Sultan et ses indignes favoris, et lui démontra la facilité de le renverser et de replacer Sélim sur le trône. A cet effet, il fut d'avis d'associer le grand-vizir à leur complot en excitant son mécontentement. « Concertez-vous, lui dit-il, avec le grand-vizir qui commande l'armée à Andrinople, vous pourrez alors renverser Kabaktchi et anéantir ses troupes; maître de la capitale, vous ferez le reste; mais surtout que le vizir ignore complètement vos intentions à l'égard de Sélim! » Mustapha-Baïrakdar n'était que trop disposé à une telle entreprise; les difficultés seules le retenaient, lorsqu'il trouva dans Taïar-Pacha à exploiter un ressentiment profond et un violent désir de vengeance contre un maître dont il avait à se plaindre et des rivaux qu'il abhorrait. Ces dispositions étant communes à ces deux hommes, l'alliance fut bientôt conclue.

Le premier soin du pacha fut d'envoyer près du grand-vizir Beïdji-Effendi, son intendant des vivres, homme intelligent, dévoué, et qui, élevé à l'école du génie fondée par Sélim, professait pour ce prince un grand attachement; il avait vu avec douleur accomplir une révolution qui lui avait coûté le trône, et consommé par là le triomphe des janissaires et des ulémas qu'il détestait. Les présents dont il était porteur, selon l'usage habituel des Turcs, disposèrent favorablement à entendre l'envoyé du Baïrakdar; mais lorsqu'il exprima son mécontentement de voir les vékils, résidants près du Sultan, s'affranchir de la dépendance naturelle du vizir, ce langage le conquit; l'adroit agent blâma surtout la nomination aux emplois importants enlevée à ce personnage, tandis

Digitized by Google

que le mufti et Kabaktchi s'arrogeaient le droit de tout faire sans même le consulter; c'était toucher l'endroit sensible. Encouragé par ces dispositions, il exposa combien il serait facile, en s'entendant avec le pacha de Routschouk, de renverser le mufti, les vékils, Kabaktchi, et toute cette faction, pour replacer le gouvernement dans la position où il devait être; mais à l'égard de Sélim, il garda un silence absolu.

Ces ouvertures ayant été accueillies, Beïdji-Effendi se rendit à Constantinople pour reconnaître l'état des esprits et s'assurer du zèle de ses amis. Le grand-vizir lui remit des recommandations pour nombre de mécontents qui, par opinion ou par intérêt, pourraient le seconder. Sa mission, accomplie avec adresse et succès, resserra les liens du grand-vizir et du Baïrakdar. Alors, sans plus différer, celui-ci se rendit avec une forte avant-garde à Andrinople, et ordonna à son corps de seize mille hommes de s'échelonner et de le suivre en cette ville. Il engageait, en même temps, le grand-vizir à marcher sur Constantinople en prenant pour prétexte son inutilité à l'armée du Danube, la paix avec les Russes étant désormais assurée par le fait des victoires de Napoléon. En cas de reprise des hostilités, sa présence dans la capitale était un moyen efficace de recruter l'armée. Baïrakdar, qui avait entraîné en quelque sorte malgré eux le grand-vizir et les ministres dans cette conspiration, acheva de les gagner par sa générosité, et en flattant l'ambition de tous. Comme il avait pressenti qu'ils éprouveraient quelqu'inquiétude de la présence de ses troupes, il la prévint en les disséminant aussitôt dans les villages environnant Andrinople, et en demeurant seul au milieu d'eux. — « Partez pour la capitale, dit-il au grand-vizir, reprenez-y vos fonctions, je vous suivrai pour vous soutenir. Les yamacks détruits, je resterai le temps que vous jugerez nécessaire pour affermir votre administration. » Le plan arrêté on s'occupa de l'exécution.

On allait commencer le mouvement des troupes, quand Ramis-Pacha, officier du génie, grand partisan de la réforme, ami et confident du pacha de Routschouk, proposa, à l'instigation de Taïar-Pacha, ennemi personnel de Kabaktchi, de le surprendre. On savait que le chef des yamacks demeurait au village grec de Fanaraki, sur le Bosphore, à portée de ses batteries et de ses troupes, mais non au milieu d'elles. — « Lui mort, disait Ramis-Pacha, on aurait bon marché de sa troupe. » — Un certain Hadji-Ali, homme de bravoure et d'énergie, se chargea de ce coup de main; il était porteur d'un firman signé du vizir, qui lui ordonnait de mettre à mort Kabaktchi, comme traître au Grand-Seigneur, et le nommait à sa place commandant des batteries du Bosphore. Cent cavaliers de choix, tous pris parmi les soldats du Baïrakdar, l'accompagnèrent, et il partit secrètement. Après une marche continue de trente-six heures, par des chemins de traverse, il

Digitized by Google

arriva au milieu de la nuit à Fanaraki, à peu de distance de la tour de ce nom, qui, au besoin, pouvait protéger la batterie; il cerne la maison de Kabaktchi, et, suivi de quatre hommes d'exécution, il frappe à sa porte, en annonçant une dépêche importante. On lui ouvre; Hadji-Ali pénètre avec ses quatre soldats, s'empare des domestiques qu'il livre à sa troupe restée à portée; puis, pénétrant dans le harem de Kabaktchi, il le saisit au milieu de ses femmes éplorées, et l'entraîne au dehors sans vêtemens. — « Que voulez-vous de moi, s'écria-t-il, qu'ai-je fait?... donnez-moi le temps de faire ma prière! » — « Il n'est plus temps pour toi de prier; meurs, scélérat, lui répond Hadji en le poignardant. » Il tombe sur le seuil; sa tête est aussitôt mise dans un sac, et donnée à des cavaliers pour la porter à Moustapha-Baïrakdar. Ainsi s'accomplit, en quelques moments, cette expédition habilement conçue et exécutée avec vigueur; toutefois, elle pensa devenir fatale à son chef ainsi qu'à ses complices, leur extrême énergie seule les sauva. En arrivant sur les lieux, Hadji avait eu soin d'empêcher toute communication entre le village et le fort. Aux premières lueurs du jour, il se présenta aux yamacks, qui tous ignoraient la mort de leur chef, et le firman du Grand-Seigneur à la main, il leur en donna connaissance, les sommant de le reconnaître pour leur commandant. Ils s'étonnent, hésitent, et allaient y adhérer, quand les femmes, les enfants, les parents du défunt, auxquels se joignent ses amis et ses partisans, quittent la maison où logeait Kabaktchi, jettent des cris de douleur, et s'adressant aux troupes leur demandent vengeance. Touchés de pitié, les yamacks courent aux armes et attaquent Hadji et les siens; ceux-ci, vivement pressés, se barricadent dans le village, en opposant une résistance désespérée. Ne pouvant les déloger, les yamacks incendient les maisons voisines; bientôt les flammes gagnent les assiégés, et les forcent à se faire jour et à se réfugier dans la tour, dont les murs de pierre leur présentent un abri assuré; les yamacks les y assiégent à l'aide de quelques pièces d'artillerie trop faibles cependant pour agir avec succès. Pendant trois jours ils persistent dans leur attaque, et n'y renoncent que lorsqu'ils en reconnaissent l'impuissance. Ne recevant d'ailleurs aucun ordre de Constantinople, le découragement s'en mêle, et ils abandonnent leur blocus; Hadji-Ali en profite habilement pour rejoindre Mustapha-Baïrakdar qu'il rencontre à une marche de Constantinople.

Cette capitale était dans une stupeur que chaque instant accroissait; la mort violente de Kabaktchi, la marche d'une armée à laquelle on n'avait aucune force à opposer, le canon de Fanaraki qu'on entendait depuis trois jours, acréditaient les bruits les plus fâcheux. Selon les uns, une bande de voleurs avait mis le feu au village où logeait ce chef de yamacks pour s'emparer de ses richesses; suivant d'autres, les brigands de la Romélie et des montagnes environnantes voulaient

Digitized by Google

piller Constantinople, et Hadji-Ali commandait leur avant-garde. L'inquiétude du gouvernement se ressentait de celle de la population : tout devient cause d'angoisses pour la faiblesse et l'incapacité.

Le frivole et lâche souverain, en apprenant la mort de Kabaktchi, la marche du Baïrakdar et du grand-vizir sur la capitale, se regarda comme perdu. Il assemble des Divans, tient des conseils, rien ne peut le rassurer contre le retour, sans ordres, de ces deux personnages, accompagnés des ministres titulaires, et soutenus par trente mille hommes; le mufti ne prend aucun parti. Les yamacks, depuis la mort de leur chef, étaient sans unité, divisés même, par conséquent peu redoutables. Les topchis, peu affectionnés au nouveau Sultan, n'avaient surtout aucune propension à marcher contre leurs camarades, qui, lors de la révolution, faisaient partie de l'armée du Danube, et étaient restés étrangers à leur humiliation. Le Sultan comprit, seulement alors, qu'il était à la merci du pacha de Routschouk et du grand-vizir; quant au mufti, aux vékils, au gouvernement entier, ils ne doutaient plus de la réalité de leurs projets depuis la marche sur la capitale; aussi n'osaient-ils, en ce moment critique, se compromettre envers le grand-vizir et le Baïrakdar en donnant à leur maître d'énergiques conseils. Ils l'engagèrent donc à temporiser, et à composer avec les redoutables chefs de ce mouvement, dès qu'on connaîtrait leurs exigences.

L'armée arrivée à quatre lieues de la ville, au *Grand-Pont*, on sut bientôt à quoi s'en tenir; le rusé reiss-effendi, Galeb-Effendi, le même qui avait négocié avec tant d'adresse lors de l'apparition de la flotte anglaise devant Constantinople, se présenta à Sa Hautesse, et protesta, au nom du grand-vizir et du pacha de Routschouk, « de leur fidélité et dévouement sans bornes. » Leur unique but, dit-il, était de délivrer le souverain et la capitale de l'insolence des yamack et des excès sans nombre qu'ils commettaient depuis treize mois. Si ces hauts fonctionnaires avaient dissimulé leur arrivée, c'était pour punir plus sûrement ceux des ministres suppléants qui, vendus à la faction dominante, déshonorent le nom musulman et conduisent l'Empire à sa ruine. N'ayant que ce moyen de remédier à de si grands maux, ils demandent humblement pardon à leur maître d'actes entrepris sans ses ordres, et osent le supplier de licencier ces misérables yamacks souillés de tous les crimes, et de révoquer le mufti plus occupé de satisfaire sa cupidité insatiable que de servir les intérêts de la religion. — Galeb-Effendi termina en demandant, au nom de ceux qui l'envoyaient, « la faveur inappréciable de verser leur sang, et celui de leurs soldats, pour la cause de leur souverain adoré. »

Le crédule Sultan, qui s'attendait à perdre le trône, fut au comble de la joie de voir se borner là leurs exigences; déjà, à la demande des soldats de Kabaktchi, il avait sacrifié son premier grand-vizir, peu après

Digitized by Google

Mousta-Pacha à qui il devait le trône. Il en fit autant du mufti et de la soldatesque qui l'avait secondé, lorsqu'il crut sa propre sûreté compromise. Je l'ai déjà dit : c'était un prince sans caractère, sans reconnaissance et sans pitié. Il exila le mufti, confisqua les biens des ministres suppléants et des conseillers qui faisaient ombrage aux vainqueurs; licencia les yamacks en révoquant l'ordonnance de leur création, et fit mettre à mort leurs officiers; puis, pour capter ceux dont il avait peur, il se rendit le lendemain en grande pompe au camp du vizir sous le prétexte de voir le sandjiak-schériff (l'étendard sacré), mais en réalité pour donner au pacha de Routschouk les marques d'un attachement et d'une confiance qu'il n'éprouvait pas, et auxquelles celui-ci répondit par l'expression aussi peu sincère du dévouement le plus tendre et le plus respectueux.

Cette réunion militaire de Daoüd-Pacha (nom de la localité) offrait l'aspect d'un camp de plaisance, et non de la halte d'une armée qui allait exécuter une révolution. Les hauts fonctionnaires accompagnaient le Sultan à cette visite, ainsi que les membres du corps diplomatique. En cette occasion, Mustapha-Baïrakdar dit hautement à tous : « Je rends » grâce à Dieu d'avoir délivré mon souverain des ministres qui le » trompaient et des yamacks qui tyrannisaient le peuple ; mon projet » accompli, je n'ai plus qu'à quitter Constantinople et à retourner aux » frontières du Danube. Je pars, dès que mon armée sera remise des » fatigues de son long voyage. » — Sa conduite extérieure était pleinement d'accord avec son langage. La parfaite discipline de son armée, son exactitude à tout payer, dissipèrent promptement toute trace d'inquiétude et achevèrent de gagner les esprits. La capitale reprit sur-le-champ sa tranquillité, et le Sultan son goût pour ses dissipations habituelles. De leur côté, les divers conjurés s'occupaient de leurs rôles, tandis que leur chef mettait la dernière main à ses plans. Il demanda même quelques faveurs pour ses partisans, comme moyen de faire prendre le change au pouvoir sur son dévouement et de détourner indirectement toute pensée de renversement. Beiji-Effendi fut élevé au ministère; Ramis-Effendi reçut la dignité de pacha; Seïd-Ali, cet Algérien qui devait à Sélim la haute dignité de capitan-pacha, demanda et obtint un rôle actif dans le complot qui se machinait. Pour Baïrakdar, sans jamais quitter son camp, il veillait à tout, car le moment d'agir était enfin venu. Depuis six jours devant la capitale, il attendait que, dans une trompeuse sécurité, le Sultan reprît le cours de ses plaisirs. Effectivement, ce prince frivole ayant désigné le 26 juillet 1808 pour *faire Bénich*[1] avec ses favoris dans une de ses maisons de plaisance

[1] On désigne par ce mot *une partie de plaisir à cheval ou en bateau* du Sultan à un de ses kiosques. Cette fois, elle eut lieu à celui de *Gueuk-Soüi*, sur le Bosphore. *Faire Bénich* est une expression proverbiale qui équivaut à « se divertir ».

Digitized by Google

sur le Bosphore, ce fut aussi le jour que l'on choisit. Le matin même, et au dernier moment où le Baraïkdar allait marcher sur le palais pour s'en emparer, il se décida à initier le grand-vizir à ses projets à l'égard de Sélim, et le fit prier de se rendre chez lui pour une importante communication. Aux premiers mots, le vizir se trouble et tombe dans l'hésitation. Baïrakdar, qui depuis longtemps avait mesuré son peu de capacité et ne cherchait qu'un prétexte pour s'en débarrasser, lui reproche sa lâcheté, s'empare de vive force des sceaux de l'Empire, et, après avoir remis le vizir à la garde d'hommes dévoués, marche immédiatement sur Constantinople.

Le bruit y avait été répandu à dessein qu'une paix avantageuse venait d'être conclue avec les Russes, et qu'en conséquence on reportait au sérail le sandjiak-schérif, ce drapeau sacré du prophète, que les Musulmans ne regardent jamais sans le plus grand respect. La satisfaction était générale; les acclamations populaires accompagnaient les troupes depuis le camp jusqu'à la principale porte du sérail (Bab-Humaïoun). A la vue de l'étendard sacré, les janissaires baissèrent la tête en signe de respect et laissèrent entrer les troupes nombreuses qui le suivaient. Mais au moment où elles allaient pénétrer plus loin, le bostandji-bachi, effrayé de ce mouvement, fit fermer la seconde porte (Orta-Kapou).

Les tchiaoux du Pacha frappaient violemment pour la faire ouvrir, quand Kapou-Aga (chef des eunuques blancs), sous le commandement duquel se trouve cette porte, parut, et, du haut de la muraille crénelée, demanda de sa voix grêle : « Que voulez-vous? » — « Ouvre la porte, » répondit d'une voix de tonnerre Mustapha-Baïrakdar; je viens à la » tête de mes braves soldats rapporter le sandjiack-schérif. » Le chef des eunuques blancs allait ouvrir, quand le bostandji-bachi, plus avisé, le repoussa vivement et répondit : « La porte ne s'ouvrira que sur l'ordre » du Sultan Mustapha! » — « Vil esclave, reprit avec fureur le Baïrakdar, » Il ne s'agit plus de Sultan Mustapha, c'est à Sultan Sélim à commander; » lui seul est notre maître; nous venons l'arracher à ses ennemis et le » remettre sur le trône d'Osman. » La voix énergique de ce chef de parti, ses menaces de battre en brèche les murailles et de renverser tous les obstacles à l'aide de son artillerie, les cris furieux de ses soldats et leur contenance intrépide, avaient glacé d'effroi les officiers du sérail. Ils allaient ouvrir, malgré les courageux efforts du bostandji-bachi, lorsque parut au milieu d'eux le Sultan Mustapha. Ce prince, averti par la Sultane Validé[1], était revenu aussitôt. La Sultane, en voyant le Baïrakdar à la tête des troupes se diriger vers la capitale, avait deviné ses projets. Elle manda au Sultan de rentrer au sérail, le plus

[1] Si la mère du Sultan vit encore lorsque son fils devient Empereur, elle prend le nom de Sultane Validé. Elle a beaucoup d'influence et joue un grand rôle dans les affaires.

Digitized by Google

léger retard pouvant lui coûter le trône. Ce prince se jeta dans un bateau à trois paires de rames et rentra incognito. Par une imprévoyance inouie, les conjurés avaient négligé de surveiller les abords du palais du côté de la mer, en sorte qu'on y entrait facilement par le Bosphore. C'est la voie qu'avait prise le Sultan. Instruit de tout à son arrivée par le bostandji-bachi, il fait dire par le kislar-aga d'attendre un moment, qu'on allait chercher Sultan Sélim. Ces mots rétablissent subitement le calme. Puis le Sultan signe la mort de Sélim, et charge le kislar-aga et quelques eunuques noirs de l'exécuter sur-le-champ. Les envoyés se rendent chez ce prince et le trouvent faisant ses prières. Agenouillé sur un tapis et tourné vers La Mecque, il commençait le *Namaz*, prière de l'après-midi. Sélim ne s'alarma point de leur présence, il les croyait porteurs d'un message du Sultan, comme cela arrivait quelquefois. Il continuait donc à prier, et se prosternait de nouveau la face contre terre, quand le kislar-aga lui passa rapidement un nœud coulant autour du cou. Trois eunuques le secondent; les autres contiennent les serviteurs de Sélim en les menaçant du poignard. Une lutte désespérée s'engage entre les bourreaux et la victime. Doué d'une grande force, Sélim se relève et renverse à ses pieds le kislar-aga, qui, dans cette position, le serre avec rage dans une partie secrète et lui fait perdre connaissance. Il tombe alors et est à l'instant poignardé. Son corps est aussitôt porté au Sultan Mustapha, qui le regarde en silence mais avec satisfaction. Puis, se retirant dans son harem, il dit avec une ironie mal contenue : — « Ouvrez la porte, et remettez Sultan Sélim au » Pacha de Routschouk puisqu'il le demande. » La porte s'ouvre, et au moment où le Baïrakdar s'avançait pour saluer son bienfaiteur, il n'aperçoit qu'un cadavre. — « Malheureux prince, s'écria-t-il, qu'ai-je » fait! C'est le plus fidèle de tes sujets qui a causé ta mort. Est-ce là le » sort réservé à tes vertus? » — Ses sanglots l'interrompent..... Il se jette sur ce corps inanimé, lui baise les pieds et les mains, verse d'abondantes larmes et s'abandonne au plus profond désespoir. Ses soldats consternés pleurent en silence près de lui.

Le moment était critique et l'inaction pouvait tout perdre. Le capitan-pacha, Seïd-Ali, relève le Baïrakdar et lui dit: « Convient-il » au Pacha de Routschouk de pleurer comme une femme? Vengeons » Sultan Sélim. Punissons ses assassins, et surtout sauvons Mahmoud, » qu'un nouveau crime peut nous enlever. » — Ces mots rendent au Baïrakdar toute son énergie. Suivi de ses soldats, il pénètre dans le palais, le parcourt et fait arrêter Sultan Mustapha, que l'on conduit dans l'appartement où Sélim venait d'expirer. Longtemps on cherche Mahmoud sans le trouver; quelques serviteurs fidèles, pour le dérober aux froides cruautés de son frère, l'avaient fait cacher; mais on le découvrit blotti sous des tapis et des nattes. Dès qu'il parut, Mustapha-

Digitized by Google

Baïrakdar se prosterna à ses pieds en le saluant du nom de Padischa (Empereur), baisa la terre, et, le front dans la poussière, attendit les ordres de son maître. Mahmoud le releva, et, après l'avoir proclamé son libérateur, il lui conféra au moment même la dignité de grand-vizir.

Ainsi s'accomplit cette révolution de palais, sans recourir cette fois aux séditions des janissaires ou aux sourdes menées des ulémas. Elle fut l'œuvre de l'armée, devenue par l'enthousiasme l'instrument passif d'un de ses chefs. Le gouvernement du mufti, porté au pouvoir par les ulémas et les janissaires, paraissait tout-puissant, mais en réalité ses appuis manquaient de force, et l'autorité n'était nulle part, ni chez le souverain, jeune homme sans expérience et dépourvu de toutes qualités, ni dans les institutions. L'armée nouvelle (le nizam-djedid) n'existait plus, sans qu'aucune force l'eût remplacée. De plus, les vainqueurs étaient divisés. Tout présageait donc un changement généralement désiré. Qui l'effectuerait? Voilà ce qu'on se demandait. Quand les esprits sont ainsi disposés, une révolution ne tarde pas à s'accomplir. C'est à ce moment que Mustapha-Baïrakdar, guidé par un ambitieux consommé (Taïar-Pacha), gagne à ses projets le grand-vizir, pour chasser un pouvoir inhabile et corrompu. Il quitte alors la frontière et marche sur la capitale pour y renverser un souverain incapable et cruel, et un misérable mufti, soutenu par un chef d'aventuriers que le meurtre seul a fait connaître. Aussi, avec quelle facilité Baïrakdar accomplit-il son œuvre! Quelques jours lui suffisent pour avoir raison de ce chef redoutable de yamacks, abolir son corps, si blessant pour l'orgueil musulman, et déposer enfin le souverain. Dans tous ses actes, il déploie l'habileté audacieuse qui séduit la foule et commande le succès. De toutes parts l'opinion et les vœux le secondent, il devient l'idole de la nation. N'omettons rien de ce qui est louable; le mal paraîtra assez tôt. Il a la pensée généreuse de délivrer Sélim, et, quoiqu'elle coûte la vie à ce prince, on l'absout d'avoir échoué, par la sincérité et la violence de ses regrets. Dans cette tentative hardie, l'unique sang répandu est celui de l'innocent monarque, versé par son indigne neveu couronné, auquel cette lâche cruauté coûte le trône au même moment. Aussi, dans son malheur, ce prince sans valeur n'est-il regretté de personne. Il régna quatorze mois[1], période pendant laquelle il laissa faire le mal sans avoir eu la moindre velléité louable. Les lieux qu'avait occupés Sélim furent ceux où l'on enferma Sultan Mustapha. On pouvait y voir un présage fatal de la destinée pareille qui l'attendait.

La fin affreusement tragique de Sultan Sélim n'était pas de nature à apaiser des passions si complètement soulevées. Aussi fut-ce après une

[1] Du 29 mai 1807 au 28 juillet 1808.

Digitized by Google

commotion terrible que le drame se termina, trois mois plus tard, avec le concours des mêmes acteurs. Le récit de ces incidents, indispensable complément des faits qui précèdent, a de plus l'avantage de signaler les débuts politiques du Sultan Mahmoud, ce glorieux fondateur de la réforme. C'est ce qui nous décide à les exposer.

Pendant les premiers mois de son règne, ce prince s'effaça entièrement derrière son vizir. La jeunesse et l'inexpérience de Mahmoud, non moins que sa reconnaissance, lui imposaient cette abnégation. Quant à cette grande réputation de Mustapha-Balrakdar, elle s'élevait sans rivale au-dessus de toutes les autres. Qu'allait-il faire? Ne serait-il qu'un ambitieux vulgaire, ou un homme supérieur appelé à sauver l'Empire? La confiance était dans les esprits, l'espérance dans les cœurs.

Les annales de l'Orient offrent fréquemment de grands caractères et de nobles actions. On peut, sans trop de désavantage, les comparer à celles de l'Europe. Dans ces crises qui mettent en jeu les passions populaires, les Turcs ont payé sans doute le tribut à l'imperfection humaine; mais, chose singulière, l'astuce et la dissimulation se sont rencontrées chez ces organisations violentes avec plus de force que chez les nations civilisées. Toutefois, cette analogie pour le mal avec les Européens n'a pas existé pour le bien. Ainsi, la modération dans le triomphe leur a été longtemps inconnue. La conduite postérieure de Mustapha-Balrakdar vient à l'appui de cette observation de mœurs.

Devenu maître de l'Empire, l'énergique vainqueur poursuivit la mort et la ruine de ses ennemis avec une férocité effroyable. Abandonnant toute prudence, il basa son gouvernement sur la cruauté; les fumées du sang l'enivrèrent. Ainsi, le jour de son installation comme grand-vizir, trente-trois têtes marquantes furent exposées à la porte du sérail. C'étaient, il est vrai, celles des meurtriers de Sélim et de leurs complices, favoris du Sultan Mustapha. On y remarquait celle du buyuk-imrokhor (grand-écuyer); du bostandji-bachi qui avait énergiquement refusé d'ouvrir la porte de la seconde cour du palais; celle du kislar-aga, principal acteur dans l'assassinat du Sultan Sélim; celles enfin de ses aides, aussi bien que du séliktar-aga (porte-glaive). La tête du kislar-aga fut placée, selon l'étiquette, sur un plat d'argent, et exposée aux regards de la foule. Elle applaudit au supplice de ces grands coupables, chez qui la lâcheté le disputait à la servilité. C'était, après tout, punir le sang par le sang; mais là ne s'arrêtèrent point les terribles représailles du succès. Tous les officiers de yamacks qu'on atteignit furent étranglés. Les femmes même du harem, qui avaient manifesté quelque joie à la mort de Sélim, furent cousues dans des sacs et jetées à la mer, près de la tour de Léandre. Le nombre de ces exécutions arbitraires s'éleva à plus de cent personnes de toutes

Digitized by Google

conditions et de tout sexe. Ajoutons, comme observation curieuse, que cette manière d'agir ne blessa la délicatesse de personne. Au théâtre, le goût général forme les acteurs; en serait-il de même sur la scène publique? Dans cette circonstance, l'opinion applaudit à ces rigueurs du nouveau règne, commandées par le premier ministre.

Dix jours après, on fit trève à ces cruautés pour s'occuper des funérailles de Sultan Sélim, dans lesquelles on déploya une grande magnificence. Le peuple, qui avait déchiré ce prince pendant sa vie, donna des pleurs à sa fin tragique. Pendant cette funèbre cérémonie, la ville entière fut dans les larmes, ainsi que l'attestaient les cris et les gémissements de la foule. Sur les places publiques, autour des mosquées, dans les cafés, les conteurs disaient les détails et moindres circonstances de ce drame sanglant. Ces récits excitaient la pitié et les sanglots des nombreux spectateurs. Les qualités de Sélim frappaient en ce moment tous les yeux. Il n'y avait qu'une voix pour louer la douceur de son gouvernement, son amour du bien et la constante bonté de son cœur. Cette pompe fut pour les uns l'expression de leurs respects; pour le pouvoir une réaction politique; pour tout le monde, ce fut une sanction du renversement de Sultan Mustapha, une occasion de signaler la répulsion générale inspirée par son règne.

Les obsèques terminées, Mahmoud se rendit à la mosquée d'Eyoub pour y ceindre le sabre d'Osman. Cette cérémonie équivaut en ce pays au couronnement chez les Européens. Le Sultan Mahmoud traversa la capitale en grand cortége, et, selon l'usage, le chef des émirs lui attacha le sabre, emblème du pouvoir suprême chez les Osmanlis.

C'est la coutume, en pareille occasion, et en général dans toutes les cérémonies publiques, de ne porter aucune arme de guerre. Le bâton blanc est la seule distinction des gardes de l'autorité souveraine. En ces circonstances, le Sultan se confie à son peuple ; cette déférence le flatte. On n'a donc garde de manquer à cette innocente fiction. Contrairement à cet usage, le nouveau grand-vizir accompagna le Sultan escorté de trois cents Albanais armés de toutes pièces, fusils, sabres, yatagans et le pistolet au poing. Cette innovation agressive blessa généralement. Le vizir ne l'ignora point; mais loin de profiter de l'avertissement, il sembla s'appliquer à braver l'opinion.

D'autre part, à mesure qu'il s'habituait au pouvoir, ses actes de sévérité redoublaient, et ils ne se bornaient pas à ses ennemis politiques. Le succès obtenu, il éloigna les hommes qui l'avaient servi et dont il redoutait la capacité. C'est ainsi que Séïd-Ali, le capitan-pacha, fut exilé dans l'Archipel et remplacé par Ramis-Pacha. Les hauts emplois du Divan et de l'armée furent livrés à ses créatures, sans que les titulaires eussent démérité. On a vu sa conduite avec le vizir. Quant à Taïar-

Digitized by Google

Pacha, son utile complice, à qui il avait promis le vizirat, il le fit décapiter. C'était un moyen de se dispenser de tenir sa promesse.

Libre de ses mouvement, grâce à l'inexpérience du jeune Sultan, il aborda sérieusement une grande mais difficile pensée. Dans la divergence qui passionnait la nation pour ou contre la réforme en général, il est à propos de dire que Mustapha-Baïrakdar était pleinement convaincu qu'on ne pouvait rien fonder sans elle; on retrouve dans cette opinion celle de ses amis politiques Ramis et Beiji-Efendi, ennemis prononcés des ulémas et des janissaires. En effet, de toutes les innovations, la réforme militaire était assurément la plus pressante. A l'aide des janissaires, le vizir avait renversé les yamacks et le souverain. Il pensa qu'avec leur appui, il pouvait également tenter le bien par la persuasion; ce fut franchement et sans arrière-pensée qu'en cette circonstance il s'adressa à eux pour obtenir leur appui. Dans ce but, il convoqua dans la capitale, à jour fixe et indiqué longtemps à l'avance, une assemblée solennelle des pachas et des personnages les plus importants et les plus éclairès de l'Empire. Là, il leur soumit, dans un discours étendu, les améliorations qu'il méditait, les invitant à s'en occuper avec lui. Cet exposé, qui fut livré à la publicité, est fort remarquable par la discussion judicieuse et approfondie de la matière, et par le ton de sincérité qui y règne constamment.

L'assemblée approuva la mesure présentée par le vizir, et chacun promit son concours d'hommes et d'argent pour la seconder. Les personnages absents la sanctionnèrent par écrit. Parmi les plus sincères approbateurs, se trouvait Kadi-Pacha, ancien pacha de Caramanie et autrefois généralissime du Nizam-Djedid, qui se fit remarquer par son zèle. Il avait amené trois mille hommes à Constantinople, et s'engagea à y demeurer à ses propres frais tant que le gouvernement jugerait son concours nécessaire. Fort de ces dispositions, le grand-vizir se mit à l'œuvre avec plus de zèle que de prudence. Les nouveaux régiments reçurent le nom de *seymens* réguliers. Nul doute qu'en procédant avec suite, mais avec patience et adresse, on n'eût réussi grâce a l'heureuse intervention du temps. A ce moment, les obstacles politiques étaient surmontés, la mesure était légalement autorisée, les intérêts particuliers seuls étaient à ménager. Malheureusement on n'en tint nul compte. Au lieu d'encourager la formation des nouveaux régiments par des faveurs, des priviléges, des séductions quelconques, on s'en remit uniquement pour le succès à l'ordonnance de leur création. Une circonstance toute secondaire eut aussi une fâcheuse influence. On les logea dans les casernes de Levend-Tchiflik à Péra, et dans celles de Scutari en Asie, bâties pour les nizam-djédid, et occupées par eux jusqu'à leur destruction. Dès ce moment la nation n'y vit plus des janissaires, mais des nizam-djédid sous un autre nom.

Digitized by Google

Une cause plus positive de difficultés fut que le vizir froissa tous les intérêts en poursuivant les abus, et par suite mécontenta toutes les classes de la société. A la haine des janissaires se joignit bientôt celle des ulémas, dont le chef, le scheik-ul-islam, avait cependant sanctionné la nouvelle mesure; mais le vizir s'était emparé avec une cupidité inouïe des *tamars* vacants (ce sont les biens des mosquées). La faction du sérail n'eut pas non plus à se louer du Baïrakdar en le voyant disposer, selon son caprice, des emplois et des honneurs de la cour. Le peuple, dont il avait été le favori, l'avait pris en haine; le Sultan lui-même souffrait impatiemment un vizir agissant sans le consulter, et dont la présomption ambitieuse lui enlevait toute autorité. Ces effrayants symptômes, qui demandaient tant de prudence, ne firent que stimuler son audace. Il répondit aux plaintes par les plus arrogants mépris.

Les forces sur lesquelles il s'appuyait montaient à seize mille hommes, qu'il avait amenés de Routschouk, et trois à quatre mille autres campés dans le voisinage de la capitale, à Scutari. Il pouvait compter sur le dévouement, la bravoure et les talents de Kadi-Pacha, qui les commandait. Les ennemis du Baïrakdar, n'ayant aucune force à lui opposer, employèrent une ruse qui eut un plein succès. Ils engagèrent le commandant de la ville de Philipopoli, Molla-Aga, renommé par sa valeur et ses brigandages, à commettre des désordres dans le pachalik de Routschouk et à menacer cette ville dont le grand-vizir s'était réservé les revenus. Tout aussitôt six mille hommes quittèrent la capitale et battirent Molla-Aga. Celui-ci, ayant reçu des renforts, recommença ses dévastations. Nouvelle nécessité pour le vizir de se dégarnir, et il le fit à tel point, que dans les premiers jours de novembre 1808 il ne lui restait plus que six mille de ses anciens soldats. La moindre prévoyance lui eut donné les moyens de réparer ses pertes. Il y avait sur le pavé de la capitale nombre d'Albanais, de Roméliotes et de montagnards à la merci de qui les paie. Or, le grand-vizir, disposant du trésor de l'Empire et dictant ses volontés aux ministres, pouvait en peu de temps former un corps nombreux. C'eût été à la fois une bonne mesure d'administration, utile à l'État et à sa propre sûreté. Il ne jugea pas à propos de la prendre. Une fois qu'il fut affaibli, on s'attacha à le rendre odieux. Les placards insultants, les bruits vrais ou controuvés, répandus sur son compte dans les cafés et autres lieux publics, exaspèrent à tel point la populace, qu'elle parlait hautement d'en finir avec ce ghiaour (infidèle). On afficha même sur les murs de son palais : «La mort du Baïrakdar et de ses adhérents pour les fêtes du Beïram.» Or, ces fêtes, qui succèdent au Ramazan, étaient fort prochaines. Vainement ses amis lui conseillèrent de se retirer à Andrinople en emmenant le Sultan Mahmoud. Il persista aveuglément dans une sécurité qui, d'après toutes les données, devait lui être fatale.

Digitized by Google

On était au 14 novembre, et l'étiquette veut que trois jours avant la fin du Ramazan le grand-vizir rende une visite de cérémonie au mufti. Il y allait avec une suite de deux cents hommes, quand une foule immense, répandue dans les rues, mais calme et inoffensive bien que curieuse, ralentit sa marche; impatient, il ordonna alors à son escorte de préparer ses armes et à ses tchiaoux de frapper indistinctement pour se faire place. Effrayé de cette conduite, le peuple, meurtri par le bâton des tchiaoux, se disperse avec indignation, cherchant au loin un refuge et maudissant une telle violence. D'un commun accord, des gens de toutes classes se rendirent chez l'aga des janissaires pour se plaindre et demander vengeance. Au même moment, on recueillit partout les blessés avec intérêt dans les boutiques et les nombreux cafés remplis de janissaires. « Qu'avons-nous fait, disaient-ils, pour » être traités de la sorte? Est-ce ainsi qu'on en agit avec les Musul- » mans? Un vil chef de brigands gouverne les Osmanlis, tient leur » Sultan sous sa dépendance, persécute les janissaires et les ulémas, » les deux appuis de cet Empire, et veut nous asservir au joug des » infidèles en nous assimilant à eux! Cessons de craindre ce tyran et la » poignée d'infames qui le soutiennent; nous sommes cent fois plus » nombreux qu'il ne faut pour les écraser tous. Allons chez notre aga » et demandons-lui de nous conduire pour attaquer nos ennemis. »

La foule se porte chez cet aga, et là on arrête que les janissaires attaqueraient au moment même les soldats du Baïrakdar, répandus dans la capitale où ils étaient logés chez les habitants, tandis que six mille janissaires se porteraient sur le palais du grand-vizir. Ce plan, dont on n'avait pas l'idée l'instant d'avant, s'exécuta avec un accord, une promptitude, un enthousiasme unanimes. Les troupes du vizir, disséminées, surprises, privées de leurs officiers, se défendirent mal. Presque toutes cherchèrent à se ménager une retraite plutôt qu'à combattre. On les laissa fuir hors de la ville. Il n'y avait de passion que contre le vizir, et d'ailleurs le but était atteint en le privant de défense.

D'autre part on attaqua le palais du vizir, et les janissaires imaginèrent, comme un moyen plus prompt, de mettre le feu à des maisons voisines. Les incendies sont si fréquents à Constantinople, que les gardes du vizir virent d'abord le feu sans s'en étonner. Mais bientôt le vent poussa les flammes vers le palais, et les janissaires empêchèrent l'arrivée des pompes en formant un cordon autour de l'édifice embrasé. Tout ce qui s'échappait des flammes y était repoussé ou était massacré.

Il est à propos de dire qu'en sortant de chez le mufti, le vizir s'était retiré dans son harem pour se livrer avec ses femmes au vin et à la bonne chère. Puis, en se couchant, il avait expressément défendu d'in-

Digitized by Google

terrompre son sommeil, hors le cas d'incendie qui exige toujours sa présence. On n'avait tenu aucun compte de la sédition, mais uniquement de l'incendie. Ce fut donc au moment où le feu gagna sa demeure que les entours du vizir le prévinrent des dangers qu'il courait. Réveillé en sursaut, il voit son palais en feu, lui et son monde cerné par les janissaires massacrant sans pitié ceux qui s'en échappent. En ce moment terrible, la tête manqua à cet homme jusqu'alors intrépide. Il ramassa à la hâte de l'or et des bijoux, et s'enferma avec une favorite et un eunuque noir dans une tour en pierre où il croyait être à l'abri des flammes. L'unique parti à prendre était de réunir quelques troupes fidèles et de forcer le cordon des janissaires pour se sauver ou périr. Il n'en fit rien. Encore une fois, le cœur faillit à cet homme jusque-là inaccessible à aucune crainte, mais qui à ce moment fut vaincu par la terreur de la situation.

A l'instant où il s'abandonnait ainsi lui-même si complétement, le capitan-pacha Ramis, ayant appris la révolte de la ville, l'incendie du palais, le massacre des soldats disséminés dans les rues, fit preuve d'une grande intelligence militaire et d'une bravoure remarquable. Usant de son ascendant sur les marins, il leur fit jurer de n'obéir qu'aux ordres du Grand-Seigneur. A l'aide du topchi-bachi (grand-maître de l'artillerie) qui devait sa place au vizir, il parvint également à maintenir ce corps dans des dispositions énergiques et fidèles. Puis il ordonna à deux vaisseaux de ligne armés dans le port de s'embosser vis-à-vis du quartier où se trouvait le palais de l'aga des janissaires, ainsi que la réserve de cette troupe, et de les foudroyer constamment. De plus, il fit dire à Kadi-Pacha, à Scutari, de laisser la moitié de ses troupes pour contenir les janissaires qui s'y trouvaient, et de passer avec l'autre à la pointe du Sérail pour défendre le Sultan Mahmoud. Mais l'objet de son inquiétude profonde était le Baïrakdar. Qu'était-il devenu ? Kadi-Pacha ordonna à quelques soldats de battre la campagne sur la route d'Andrinople et de Silivria, avec ordre de n'épargner aucun janissaire. Il répandit le bruit que le vizir avait rallié des forces et que plusieurs pachas et agas marchaient de toutes parts pour le soutenir. Le plein succès de ce stratagème découragea tellement les révoltés, qu'épouvantés ils fermèrent au plus tôt les portes de la ville, et dès ce moment se tinrent sur la défensive.

Les seymens réguliers de Kadi-Pacha étant arrivés quelques heures après, furent aussitôt répartis sur les murs d'enceinte du sérail, du côté de la ville. Les pages et les bostandjis occupèrent les principales portes. Ils avaient l'ordre de faire feu sur tout ce qui s'approcherait de cette enceinte. Kadi-Pacha, avec le gros de ses forces, occupa la seconde cour (Orta-Kapou) prêt à se porter en avant. Les premiers, les janissaires ouvrirent le feu. L'attaque commença par ces intrépides

Digitized by Google

fanatiques de chaque régiment, qui, par exaltation, recherchent la mort afin de posséder dans le paradis les voluptés promises par le prophète aux Osmanlis morts pour la religion. A ce moment, les ulémas avaient fait de eette guerre contre le vizir une guerre religieuse.

La journée du 15 novembre se passa ainsi à tirailler près des abords du sérail. Elle fut meurtrière en ce lieu, mais le feu des vaisseaux continuait sans cesse sur les rassemblements qui se montraient au bord de la mer. Les faubou de la ville ne bougeaient pas; ils étaient parfaitement calmes : cela donna à penser aux révoltés. Les marins non embarqués étaient également tranquilles. Les topchis (canonniers) se tenaient dans leurs casernes, ou leurs batteries, sans prendre parti; dans ce conflit sans exemple, ces divers corps attendaient pour se prononcer.

Cette complète tranquillité des faubourgs, le feu continuel des vaisseaux, l'attitude de Kadi-Pacha retranché dans le sérail pour défendre son Souverain avec des forces imposantes, et plus que tout cela, le bruit que Baïrakdar s'était sauvé sous des habits de femme; qu'il allait reparaître avec des forces irrésistibles pour massacrer ses ennemis jusqu'au dernier, épouvantèrent les meneurs des janissaires. Ils firent un retour sur la précipitation de leur conduite. Déjà les ulémas compromis se retiraient, laissant aux imans, et à leurs sous-ordres, le soin d'entretenir le fanatisme qu'ils avaient allumé au sein de la population.

Instruit de leur terreur, Ramis-Pacha qui, par son grand caractère, avait changé du tout au tout, et si heureusement, l'état des choses, ouvrit l'avis d'accorder une amnistie générale, en excluant toutefois l'aga des janissaires; Kadi-Pacha, par rancune, pensa-t-on, de sa défaite par ce corps en 1806, devant Babas-Eski, insista pour en finir avec eux en les exterminant. Il opina donc pour se porter dans tous les quartiers de la ville, et anéantir ce qui résisterait, afin d'imprimer une terreur salutaire, de nature à dégoûter désormais de toute sédition. Entre ces deux avis, il est certain que le Sultan Mahmoud penchait pour le plus clément, mais le parti de la sévérité prévalut. L'enthousiasme belliqueux de ses troupes entraîna Kadi-Pacha à suivre son penchant à écraser d'implacables ennemis. Les maisons des rebelles ne furent pas incendiées, ce fut la seule clémence du vainqueur.

Le 16 novembre, à la tête de quatre mille seymens réguliers et de quatre pièces de canon, il marcha droit aux janissaires qui attaquaient le sérail, les poursuivit vivement et s'empara d'une de leurs casernes près de Sainte-Sophie. Arrivé à l'hippodrome, il dissipa complètement le détachement qui cernait le palais du vizir dévoré par les flammes. Ne pouvant y pénétrer, et ignorant le sort de ce personnage, il laissa à portée un fort détachement de troupes, divisa le reste en trois co-

Digitized by Google

lonnes, et ordonna à deux d'entre elles de se porter vers le quartier des Sept-Tours au sud-ouest de Constantinople, et vers la mosquée Sulémanié, en faisant main basse sur tout ce qui ferait résistance. Il fixa le rendez-vous au palais de l'aga des janissaires, vers lequel il se dirigea à la tête de la troisième colonne. Se figure-t-on bien l'exécution d'un tel plan, dans une capitale d'un million d'âmes, qui sauf les édifices publics est bâtie en bois, et dont les rues étroites et tortueuses, jointes à la rareté de places publiques, rendent si redoutables les incendies, et les favorisent si puissamment? Vingt-cinq mille hommes au plus, dans la fureur de leurs passions, ruinaient, massacraient une population quarante fois plus considérable, sans qu'elle sût même le motif qui les mettaient aux prises! De tels excès exaspérèrent enfin le peuple, et, dans son désespoir, il prit parti pour les janissaires. Ceux-ci n'ayant pu chasser les seymens réguliers de leurs casernes, la population y mit le feu. Dès ce moment, la chance tourna complètement; les seymens périrent par le feu, ou écrasés sous les décombres. Après avoir perdu une partie de son monde, Kadi-Pacha, trouvant dans chaque habitant un ennemi à combattre, regagna à grand peine le sérail. L'incendie alors fit d'effrayants progrès, personne ne s'occupant de le combattre, ni de secourir les victimes. Il gagna si rapidement tous les quartiers, qu'il suspendit la rage des combattants. L'aspect de la ville présentait un quart de lieue de flammes en tout sens.

Cependant Sultan Mahmoud, du haut des murs du sérail, regardait cet affreux spectacle. Profondément ému, il ordonne à Kadi-Pacha et à l'aga des janissaires de cesser à l'instant tout combat, charge ce dernier d'éteindre l'incendie et l'en rend responsable sur sa tête. L'aga obéit, la fusillade cesse et les pompiers abattent nombre de maisons pour faire la part du feu. Moyen impuissant! Ce furent les places, les mosquées, leurs enceintes, qui seules l'arrêtèrent; tout ce qui n'était pas construit en pierre fut consumé, c'est-à-dire un huitième de la ville.

La cessation subite et imprévue des hostilités poussa la foule vers la première porte du sérail. Le peuple fit entendre des injures contre les seymens, et des cris de fureur contre Kadi-Pacha, leur commandant, auxquels se joignirent aussi des menaces contre le Sultan lui-même. Le mot de déposition fut prononcé, on fit hautement des vœux en faveur de Sultan Mustapha. Ces démonstrations très significatives furent l'arrêt de mort de ce prince. Mahmoud résistait depuis deux jours aux conseils de s'en défaire. Il se décida en ce moment à les suivre et la mort de Mustapha, son frère, fut résolue. Kadi-Pacha fut chargé de le faire étrangler par les bourreaux [1]. Ce prince mourut lâchement, et n'inspira aucun regret.

[1] 17 novembre 1808.

Digitized by Google

A ce moment encore, on ignorait le sort du grand-vizir. Deux jours après, quand les flammes eurent consumé son palais, des hommes poussés par la cupidité vinrent remuer ces débris encore brûlants, et découvrirent au pied d'une tour en maçonnerie une porte de fer. Après l'avoir enfoncée, ils arrivèrent par un passage étroit, pratiqué dans l'épaisseur du mur, à une seconde porte qui céda à leurs efforts, et les conduisit dans une chambre basse. Trois cadavres étaient étendus sur le sol, près de sacs remplis d'or, et de coffrets renfermant des pierreries. C'étaient le vizir Baïrakdar, sa favorite et un eunuque noir. Ils avaient été asphixiés.

L'aga des janissaires et son état major se rendirent aussitôt sur les lieux pour reconnaître l'implacable ennemi qu'ils redoutaient encore. Afin de jeter la consternation parmi ses partisans, son corps fut traîné dans la ville et placé sous les yeux des seymens qui défendaient l'enceinte du sérail. Puis, il traversa de nouveau la capitale jusqu'à l'Et-Méidani; là le corps fut empalé et demeura exposé sur cette place pendant trois jours.

Tel était l'état des partis affaiblis par leurs propres fureurs, que le Sultan Mahmoud allait seul profiter de leur ruine. Ce jeune prince, initié pendant sa captivité aux difficultés du gouvernement, par son oncle Sélim, s'était montré accessible à toutes les idées élevées. Il abhorrait les janissaires et les ulémas, et soutenait les seymens. Ces derniers, quoique vaincus dans cette terrible crise, s'étaient montrés fidèles. La mort d'un insolent vizir devenait un service rendu au Sultan, elle émancipait sa souveraineté. D'autre part, les janissaires à qui il la devait, sujets dangereux, et de tous temps instruments des ennemis du trône, avaient pendant trois jours attaqué son palais, et proféré des cris de mort contre sa personne. Maintenant, par la mort de son frère, le Sultan Mahmoud, se trouvant être le seul rejeton du sang impérial, ne redoutait plus ces dangereux soldats malgré leur alliance avec le gros de la populace. En ces graves circonstances, il eut, comme souverain, la grandeur d'âme de ne point écraser un parti par l'autre; il se posa entre eux en médiateur, et eut le bonheur de réussir. Il parvint à contenir, puis à réconcilier les seymens et les janissaires, en prêtant appui aux faibles. C'est que la lassitude des esprits dans toutes les classes les portait au repos. Quant aux habitants de la capitale, l'incendie et le meurtre, le pillage et la ruine, voilà la part que leur avaient faite ces trois jours de discordes intérieures. Ils aspiraient tous désormais à y demeurer étrangers.

Ce qui atteste la part honorable, et toute personnelle du Sultan Mahmoud à cette généreuse et clémente détermination, c'est qu'il fut le seul pouvoir qui apparut. Ni corporations, ni institutions, ni personnages marquants ne vinrent à son aide. Il était sans vizir, il ne consulta

Digitized by Google

point le mufti, qui favorisait ses ennemis, se priva de faire intervenir les chefs des seymens comme moyen de gagner la confiance des masses, et dédaigna également de flatter les passions populaires en sacrifiant les vaincus aux janissaires triomphans. Loin de là, il favorisa la fuite de tous les amis politiques du Baïrakdar, de Ramis-Effendi, de Kadi-Pacha et d'Ali-Effendi; de l'ancien intendant des vivres, Briji-Effendi devenu ministre, et d'autres; tous, par la protection de Mahmoud, s'embarquèrent à la pointe du sérail, sur une chaloupe à rames et se dirigèrent vers Silvrie et Rodosto.

Pour constater leur triomphe, et faire disparaître toute trace de réforme, les janissaires incendièrent les belles casernes occupées par les nizam-djédid, à Lewen-Tchiflik au-dessus de Péra, et à Scutari en Asie. Puis, ils envoyèrent une députation au Sultan Mahmoud pour implorer leur pardon d'avoir fait feu contre l'enceinte sacrée du sérail. Ils protestèrent à l'avenir du plus inviolable attachement pour sa personne adorée. — Le mufti se présenta également à la tête des ulémas pour adresser au Sultan leurs félicitations sur le triomphe de la religion et des anciennes lois de l'Empire. De toutes parts on s'empressa d'abandonner le parti des vaincus. Il n'est pas jusqu'aux pachas des provinces qui ne vinssent féliciter l'aga des janissaires et les chefs des ulémas sur de si prompts et de si heureux succès, bien qu'ils eussent solennellement juré (l'on s'en souvient), dans l'assemblée des notables, de soutenir la réforme militaire. En un mot, tout rentra subitement dans l'ordre, et les esprits frappés de terreur se montrèrent aussi disposés que jamais à l'obéissance.

La ville de Routschouk, reconnaissante d'avoir joui sous l'administration sévère et intelligente de son pacha d'une parfaite tranquillité, continua à obéir aux agents qu'il avait choisis; tous s'honorèrent en protégeant ses amis proscrits, Ramis-Pacha, Beiji-Effendi, Kadi-Pacha et autres victimes de la réaction politique. Mais plus tard, ils furent contraints d'y renoncer, et les exilés forcés de fuir pour trouver sécurité.

Elle fut de courte durée. Ramis-Pacha, élevé à Constantinople, mais né en Crimée, demanda asile à Saint-Pétersbourg, où il fut parfaitement accueilli. Plus tard, attiré en Valachie, à l'instigation de la Porte, par le prince Caradja, hospodar de cette province, il fut odieusement trahi et assassiné.

Kadi-Pacha retourna en Caramanie déguisé sous le costume d'un derviche. Il espérait, à l'aide de ses partisans et de ses amis, allumer la guerre dans cette province qu'il avait gouvernée, et où il était aimé et estimé. Arrêté à Kutaïar, un ordre de la Porte le fit exécuter sur-le-champ. Sa tête, envoyée à Constantinople, demeura exposée un mois à la porte du sérail.

Digitized by Google

Beiji-Effendi et Ali-Effendi, trompés par une promesse fallacieuse d'amnistie, furent arrêtés et étranglés par le bourreau.

Ajoutons que partout, les vainqueurs poursuivirent leur vengeance avec une inflexible énergie; aussi les amis et les partisans de ces mêmes personnages finirent-ils d'une manière également déplorable. Mais le succès, en exaltant l'orgueil des janissaires, avait aussi travaillé à leur chute. Mahmoud la poursuivit constamment, avec une patiente prudence; il eut enfin l'habileté et le bonheur de la consommer dix-huit ans plus tard. Ce fut seulement en 1826, après une lutte meurtrière et terrible, que ces dangereuses milices furent violemment détruites, et leur institution définitivement abolie [1].

Sultan Mahmoud mourut à cinquante-deux ans, après en avoir régné trente-deux. Ce prince imprima un essor irrésistible à l'œuvre glorieuse de la réforme, continuée avec bonheur par son fils Sultan Abdul-Medjid, qui lui succéda en 1839.

BARON PRÉVOST.
ancien secrétaire d'ambassade, etc.

[1] Voir l'ouvrage de M. Juchereau de Saint-Denis, sur le règne de Mahmoud. — Pendant mon séjour à Constantinople, j'avais rencontré l'auteur, alors au service de la Porte. L'ayant retrouvé à Paris, et le sachant curieux de matières historiques, nous mîmes en commun nos souvenirs et nos jugements sur quelques incidents de cette révolution. J'ai pu me convaincre de ses connaissances du pays, et de sa parfaite obligeance.

Digitized by Google

HISTOIRE

DES CONSEILS DU ROI

DEPUIS L'ORIGINE DE LA MONARCHIE JUSQU'A NOS JOURS.

(Suite *)

CHAPITRE IX.

SOMMAIRE : 1483-1498. — Louis XI a organisé le Pouvoir. — Jugement de ce Monarque. — Anne de Beaujeu. — Réunion du Conseil à Amboise. — Prétentions des Princes. — Ils demandent les États-Généraux. — Le Conseil en décide la convocation. — Actes du Conseil. — Habileté de la Régente. — États-Généraux de 1484. — Longues délibérations sur la formation du Conseil. — Reprise des travaux du Conseil. — Sacre du Roi. — Représentation des anciens Pairs. — Procès-verbal des séances du Conseil de Régence du mois d'août au mois de janvier 1484. — Lacune de ce procès-verbal. — Défaut de concordance avec le *Recueil des Ordonnances*. — Absence du Conseil du duc d'Orléans. — Le Parlement et l'Université lui refusent un appui factieux. — Actes du Conseil. — Soumission du duc d'Orléans. — Suppression du Parlement de Bourgogne. — Réunion de la Provence à la Couronne. — Actes du Conseil. — Victoire de Saint-Aubin. — Soumission du duc de Bretagne. — Sa mort. — Le Conseil livre Zizim au Pape Innocent VIII. — Maximilien épouse Anne de Bretagne par procureur. — Le Conseil déclare que ce mariage est nul. — Charles VIII délivre le duc d'Orléans. — Il épouse Anne de Bretagne. — Le Conseil ratifie les traités de paix. — Ordonnance sur la justice. — Sur la rédaction des Coutumes. — Sur un Emprunt. — Le Conseil opposé à l'expédition de Naples. — Mesures financières. — Une portion du Conseil suit le Roi. — L'autre portion continue à rendre des Ordonnances. — Traité de Verceil. — Dispute des ducs d'Orléans et de Lorraine au sein du Conseil. — Erection d'un Parlement en Bretagne — Le Conseil à Lyon. — Besoins d'argent. — Voyage du Roi en Touraine. — Retour à Lyon et Actes du Conseil. — Lettres d'organisation du Conseil. — Noms des Conseillers. — Autres Ordonnances importantes. — Réduction des Coutumes. — Inventaire des Chartres. — Justice personnelle du Roi.

DU CONSEIL SOUS CHARLES VIII.

Un enfant était appelé à recueillir le redoutable héritage de Louis XI, sous la tutelle de sa sœur, comme autrefois Saint Louis de sa mère.

Louis XI avait employé, pendant quarante années, sa puissance, son indomptable énergie et sa constante finesse à réduire les grands vassaux, à délivrer la France des entraves de la féodalité, à réunir en un

* Voir tome VII, pages 22, 161, 341 et 497; tome VIII, page 497; tome IX, pages 5, 177 et 337; tome XI, page 24; tome XII, page 321; tome XIII, page 481.

Digitized by Google

seul royaume toutes ces provinces séparées par des frontières seigneuriales; son habileté, les négociations de ses envoyés, les actes de son Conseil l'avaient mieux servi que les victoires de ses généraux. En concentrant de plus en plus l'administration par ses officiers et la justice par ses tribunaux, il organisait le pouvoir, et alors le pouvoir absolu était un bienfait.

Mais son œuvre n'était pas achevée lorsqu'il mourut. Les Grands ne jugeaient le terrible monarque que par ses sanglantes rigueurs contre eux, que par ses préférences pour les classes inférieures; le Parlement lui reprochait ses justices sommaires et les aliénations immodérées du domaine; le peuple murmurait de l'augmentation excessive des impôts; les ennemis extérieurs, vaincus ou trompés, étaient toujours disposés à prendre leur revanche.

Ces mécontentements, silencieux ou comprimés pendant la vie du Roi, devaient éclater lorsqu'il ne les contiendrait plus, lorsque, surtout, ceux qui les avaient éprouvés n'auraient à craindre qu'un Roi enfant et une femme.

Anne de Bretagne, désignée comme Régente par Louis XI, était digne de ce choix extraordinaire. Elle ressemblait à son père par la fermeté de son caractère et par son habileté. Dans sa prévoyance, elle avait depuis longtemps travaillé à s'emparer de l'esprit du Dauphin et à gagner le dévoûment des officiers, des capitaines et de la plupart des Conseillers de Louis XI. Elle était prête à régner pour Charles VIII.

Dès qu'il fut Roi, la Régente s'empressa de réunir le Conseil à Amboise même et d'y appeler les princes. Nous les trouvons, à la première séance, dans celle où, suivant l'habitude, le Parlement fut confirmé [1]. Le duc de Bourbon lui-même, qui avait si obstinément refusé de se rapprocher de Louis XI, était présent lorsque furent révoquées toutes les aliénations de domaines faites depuis la mort de Charles VII, « tant à aucunes particullieres eglises et hors icelles que à plusieurs » gens laiz qui les tiennent par les dons qu'ilz en ont obtenuz par nostre » dit feu seigneur et père, par leurs grans importunitez et autrement [2]. » Mais Anne de Beaujeu n'en vit pas moins son autorité contestée et la volonté de son père méconnue, même par le duc d'Orléans, qui avait juré de la respecter.

Charlotte de Savoie, Reine et femme oubliée de Louis XI, réclama ses droits de mère; le duc d'Orléans, ceux de premier prince du sang; le duc de Bourbon, ceux que lui donnaient son âge, son expérience,

[1] A Amboise, le 12 septembre 1483. Volume XIX des Ordonnances, p. 1.

[2] Par le Roy en son Conseil, auquel estoient Messieurs les ducs d'Orléans et de Bourbon, comte de Clermont, Dauphin d'Auvergne, comte de Dunoys, vous, les sires de Chastillon, de Torcy et autres présens. *Charbonnier*. A Amboise, le 22 septembre 1483, p. 140.

Digitized by Google

ses services, et que ne rendait pas suspects, comme pour le duc d'Orléans, la qualité d'héritier présomptif de la couronne. La mort de la mère de Charles VIII et d'Anne de Beaujeu simplifia bientôt la situation de la Régente, et elle n'eut plus qu'à se défendre contre les princes. Elle tenta d'abord de les gagner. Des Lettres du Conseil, nommant le duc d'Orléans à la lieutenance générale du royaume, pour l'Isle-de-France, la Champagne, le Beauvoisis, le Vermandois et d'autres pays, lui confèrent les pouvoirs les plus étendus et donnent les plus grands éloges aux bonnes et louables vertus de sa personne[1]. Ces Lettres sont solennelles, car le Roi, immédiatement après le décès de son père, a fait assembler à Amboise les princes du sang, plusieurs archevêques, évêques, prélats et gens d'église, avec les chevaliers de Saint-Michel et autres barons, chevaliers, écuyers et Conseillers en grand nombre, et c'est par leur avis et délibération qu'elles ont été rendues[2]. Ce qui prouve que la prudente Régente s'était empressée de s'entourer de ses partisans, pour les opposer au cortége menaçant des deux princes.

Le duc de Bourbon fut également bien traité. Les Lettres qui lui confèrent l'office de connétable de France, en lui conservant le riche gouvernement du Languedoc, exaltent « les sens, prudence, vaillance, » longue expérience qui sont et ont esté en sa personne dès son jeune » aage », et aussi ses « hauts, louables et recommandables services ». La conquête de la Normandie et de la Guyenne, la bataille de Formigny, des siéges et autres actes de guerre, rien n'était oublié pour flatter le vieillard et pour le satisfaire dans sa fortune comme dans son orgueil[3].

Enfin, le comte de Dunois, fils du célèbre bâtard d'Orléans, l'ami et le dangereux conseiller du duc d'Orléans, obtint le gouvernement du Dauphiné et le don des subsides annuels dus au Roi par les habitants du Briançonnais[4]. Nous ne ferons que mentionner les Lettres confirmatives des priviléges honorifiques accordés au comte de Laval par Louis XI[5].

Mais les honneurs ne dédommagent pas du pouvoir. Les ducs d'Orléans et de Bourbon ne furent ni dupes, ni satisfaits des faveurs que leur accordait la Régente; ils voulaient sa puissance entière. Plus ils se montrèrent jaloux et ambitieux, plus Anne de Beaujeu fut habile et résolue. Vainement ils appelèrent toutes leurs créatures au Conseil, ils ne purent l'entraîner dans leurs projets contre elle. Voyant donc toutes

[1] A Amboise, le 9 octobre 1843, p. 152.
[2] Ibid.
[3] A Blois, le 23 octobre 1483, p. 154.
[4] A Beaugency, le 13 novembre 1483, p. 171.
[5] A Blois, octobre 1483, p. 164.

Digitized by Google

leurs manœuvres déjouées, et désespérant d'enlever les rênes de l'Etat à des mains aussi fermes, ils eurent recours à un moyen extrême, dont ils n'avaient mesuré ni le danger pour l'Etat, ni l'avantage incertain pour eux, et, sous le prétexte du bien du peuple, toujours invoqué par les mécontents, le duc d'Orléans demanda au Conseil la convocation des Etats-Généraux, qui pourvoiraient au gouvernement disputé du royaume[1].

Il était aussi difficile que périlleux d'accorder cette imprudente demande ou de la refuser. La conduite des Flamands après la mort de Charles-le-Téméraire, vis-à-vis la princesse Marie et ses enfants; en Angleterre, le Parlement déclarant ceux d'Edouard incapables de lui succéder et les livrant au poignard de leur oncle, étaient des exemples peu rassurants de ce que les Etats pouvaient entreprendre ou laisser faire. D'un autre côté, s'opposer à leur réunion était montrer une répulsion ou une méfiance qui justifieraient les ennemis de la Régente et donneraient de nouveaux partisans à des princes, seuls disposés à soulager toutes les classes des maux du dernier règne. Anne comprit donc et le Conseil décida qu'il fallait se soumettre à une épreuve qu'on pouvait rendre favorable à l'autorité royale, et les trois Etats furent convoqués à Tours pour le mois de janvier.

En attendant, les travaux du Conseil nous font voir que la Régente ne négligea rien pour acquérir de l'influence et pour faire envoyer à l'assemblée de Tours des hommes amis de son pouvoir. A la confirmation du Parlement, il faut ajouter celle de la Cour des Aides[2] et de la Cour des Aides de Normandie[3]; celle du chancelier Guillaume de Rochefort[4], désigné comme *Conseiller spécial*, ce qui peut se traduire par président des Conseillers; et les nombreuses confirmations de priviléges pour Toulouse et son université, Tours, Montpellier, Compiègne, Amboise, Rouen, Beauvais, Paris, Valence, La Rochelle[5], pour d'autres villes encore, et enfin les faveurs accordées, entre autres, aux marchands de la Hanse-Teutonique[6], aux habitants du duché de Bourgogne[7], aux trésorier et chanoines de la Sainte-Chapelle[8]. Afin de soulager plus efficacement le peuple, Anne de Beaujeu renvoya hono-

[1] Philippe de Commines, liv. v, c. 19.
[2] A Amboise, 15 septembre 1483, p. 129, et à Cléry, le 8 décembre, p. 218.
[3] Ibid., p. 132.
[4] Ibid., 22 septembre, p. 134. . . . *Attendentes summam ipsius Guillermi de Rochefort integritatem, fidem, constantiam, vigilantiam, experientiam, prudentiam, doctrinam et justiciam, eum, ex consilio principum sanguinis nostri et aliorum procerum atque aliorum Consiliariorum nostrorum, elegimus, fecimus, ordinavimus et retinuimus nostrum ac regni nostri Francie cancellarium et Consiliarium specialem. . . .*
[5] Ibid., p. 143 - 224.
[6] A Amboise, septembre 1483. p. 135.
[7] A Blois, 5 novembre 1483, p. 168.
[8] A Notre-Dame de Cléry, 4 décembre 1483, p. 212.

Digitized by Google

rablement les six mille Suisses soldés par son père, et congédia quelques troupes nationales, ce qui lui permit de ne pas lever le dernier quartier des impositions de cette année, et de promettre, pour la suivante, une plus grande diminution des taxes. Enfin, elle rendit les bonnes grâces du Roi à plusieurs seigneurs injustement persécutés, et nous retrouvons parmi les Conseillers Philippe de Savoie, comte de Bresse, qui avait été forcé de chercher un asile en Allemagne [1]. Au contraire, elle livra aux sévérités de la justice les favoris de bas étage qui avaient dégradé Louis XI et soulevé tant d'hostilités contre lui. Olivier le Daim fut pendu ; Doyat, publiquement fouetté, eut les oreilles coupées et la langue percée d'un fer rouge, à Montferrand, le théâtre de son triomphe contre le duc de Bourbon, et le médecin Cottier fut dépouillé de ses immenses richesses.

Ces satisfactions aux princes, aux grands, au peuple, à la morale publique, prouvaient combien Louis XI était sagement inspiré lorsqu'il choisit sa fille pour lui confier le difficile gouvernement du royaume. Mais l'habileté d'Anne de Beaujeu se déploya surtout pendant l'assemblée des Etats-Généraux.

Au jour indiqué, ils se réunirent à Tours, en séance préparatoire [2]. Là furent discutées les questions de préséance et d'étiquette, futiles aux yeux des gens qui n'aperçoivent que la superficie des choses, sérieuses pour les esprits qui voient des principes là où trop souvent la légèreté du caractère français ne trouve que des fauteuils ou des costumes. Jehan de Cirey, docteur en théologie et député de Bourgogne, défendit vivement les prérogatives de sa province, la première pairie de la couronne, et le Roi, en Conseil, décida que les députés bourguignons seraient appelés après ceux de Paris, capitale du royaume [3]. Le dernier vassal dompté devenait le premier sujet.

Le *Journal des Etats*, ce premier et précieux document laissé par Jehan Masselin sur nos Assemblées nationales, constate soigneusement la place occupée, dans la salle de l'archevêché de Tours, par les princes, les grands, les évêques, les seigneurs, les officiers et les Conseillers qui entouraient le trône où s'était assis un Roi de treize ans, en face des députés de tout son royaume. Après un double appel des provinces et des députés, le chancelier, en ayant obtenu la permission du Roi, prononça un discours sur les nombreux avantages que la réunion des Etats devait produire, discours laborieusement préparé pour faire apprécier les actes de la Régente et connaître ses projets, œuvre

[1] Page 157 et suivantes.

[2] Journal des Etats-Généraux de France tenus à Tours en 1484, sous le règne de Charles VIII, rédigé en latin par Jehan Masselin, député du bailliage de Rouen, publié par A. Bernier. (Documents inédits de l'Histoire de France.)

[3] Gallia Christ., t. IV, col. 1,006 et suiv.

Digitized by Google

capitale de son Conseil. Le Chancelier développa les six causes principales qui devaient prouver les avantages annoncés : la première, dit-il aux députés, la pureté de notre foi envers le prince, et la volontaire et constante obéissance par laquelle vous semblez surpasser en quelque sorte les nations étrangères et vos prédécesseurs ; la seconde, c'est que le Roi a voulu voir ses sujets qu'il aime et de qui il est aimé, les connaître personnellement et se montrer à leurs yeux; la troisième est l'intention du Roi de communiquer ses affaires aux députés et de les faire participer au gouvernement, ce qui leur montrera que la justice est bien rendue, et les finances administrées avec probité ; qu'afin de soulager le peuple et de lui demander moins d'aides, les Suisses ont été renvoyés, un grand nombre de troupes licenciées, et que, pour assurer la paix, des ambassadeurs ont été envoyés en Italie, en Allemagne, à Rome, en Espagne, en Ecosse, en Flandre, en Angleterre, partout où il y avait lieu de confirmer les anciennes alliances, les vieux traités, et même, si l'utilité de l'Etat l'exigeait, d'en contracter de nouveaux; la quatrième, c'est que le Roi a résolu de s'enquérir, par soi-même et par les siens, et d'apprendre de la bouche des députés, si quelquefois des hommes revêtus de fonctions publiques, ou puissants à un autre titre, ont employé leur pouvoir ou la fraude à opprimer la nation. Le Roi prendra les avis qu'il demande en grande considération. La cinquième, c'est la promesse du Roi de bien gouverner, de maintenir partout l'ordre, afin que la main ne marche pas et que le pied ne manie pas, de se conformer aux lois et aux droits, de ne rien établir arbitrairement, de repousser les délateurs, de ne faire régner avec lui que la justice, cette reine des vertus; la sixième enfin, ce sont l'union et la concorde que le Roi exhorte et enjoint de conserver. Le chancelier termina son discours en indiquant à l'Assemblée l'ordre de ses délibérations.

Elle se réunit le lendemain pour les commencer et n'admit, dans la salle de ses séances, aucun étranger.

Pour régulariser les travaux, Messieurs de Paris proposèrent à l'Assemblée de se diviser en quatre ou en six sections. Leur orateur, le chantre Jean Henry, dit qu'une grande affaire ayant été, en quelque sorte, remise entre leurs mains, la disposition du gouvernement et la personne du Roi, il était nécessaire de ne procéder qu'avec ordre et maturité, et que le grand nombre des députés rendrait les discussions confuses et les conclusions difficiles.

Les avis furent partagés et longuement débattus. Enfin l'on adopta la division en six sections, à cause de l'étendue du royaume, à cause de six grandes généralités des finances, à cause de six points de la harangue du Chancelier, et enfin de la multitude des députés qui voulaient exposer l'état déplorable de leurs provinces, quoique le royaume entier eût des plaintes semblables à faire entendre.

Digitized by Google

Après cette formation des bureaux, après l'élection pour président de l'abbé de Saint-Denis et celle de deux secrétaires, l'Assemblée régla que chacune des six sections aurait une salle particulière pour délibérer séparément, la grande salle devant être réservée pour les réunions communes; que l'on s'occuperait d'abord des affaires générales du royaume, ensuite des affaires particulières de chaque province, et enfin de celles des individus, conformément à la marche tracée par le Chancelier; que chaque section rédigerait ses articles et qu'ils seraient rapportés en réunion générale, où l'on délibérerait des mesures ultérieures à prendre.

Pendant plusieurs jours, les sections s'occupèrent de la discussion et de la rédaction de leurs cahiers. Le 23 janvier seulement l'Assemblée fut appelée à les entendre. Les députés parisiens, les premiers, lurent leurs articles sur les abus et sur la réforme de l'Église. Les Bourguignons leur succédèrent, puis les autres, suivant leur rang. On lut successivement les chapitres concernant les plaintes de la noblesse, les griefs du peuple et les remèdes proposés, ainsi que les chapitres de la police, de la justice et de la marchandise.

Dans la séance suivante, on discuta trois questions importantes : la première, si on élirait dans chaque section quelques personnes habiles qui réduiraient les six cahiers en un seul. Il fut décidé que chaque section fournirait, pour ce travail, six de ses membres, deux de l'Eglise, deux de la Noblesse et deux du Tiers-Etat. Ils furent donc nommés, reçus, et jurèrent qu'ils transcriraient fidèlement les articles et qu'ils n'en révéleraient rien, mesure nécessitée par des indiscrétion qui avaient déjà mis les grands et même le public au courant des résolutions des États.

La seconde question, si on répliquerait au Chancelier par l'organe d'un seul député ou si chaque section aurait son orateur. Il paraît que la discussion de cette question fut longue et animée. On supputa le temps après lequel on fatiguerait l'attention du Roi et des princes, et on n'évalua pas à moins de quatre heures la durée de l'aride lecture des cahiers. D'un autre côté, chaque section avait à montrer et à satisfaire plus d'un homme éloquent et savant. Six orateurs cependant effrayèrent, et un seul, Jehan de Rely, célèbre docteur en théologie, fut chargé de la réponse entière, le cahier devant être lu le même jour ou ajourné au lendemain.

La troisième question, si les propositions relatives à la personne du Roi et à son Conseil devaient être maintenant traitées et mises par écrit. On décida qu'on ne s'en occuperait qu'après la lecture de tous les autres articles. Quoiqu'il fût en effet très urgent de délibérer sur le choix des personnes chargées de surveiller son éducation et d'assister aux Conseils, ce n'en était pas moins une affaire très difficile,

Digitized by Google

propre à exciter le ressentiment des princes surtout contre ceux qui chercheraient à la résoudre.

Pendant que les trente-six députés s'occupaient diligemment à coordonner les articles de tous les cahiers, les princes, qui voyaient avec dépit leurs bonnes dispositions envers la Régente, leur envoyèrent l'évêque du Mans, Pierre de Luxembourg, qui, au nom des ducs d'Orléans et d'Alençon, des comtes d'Angoulême, de Foix, de Dunois et de plusieurs autres seigneurs, les exhorta à persévérer sans crainte dans leur projet de soulager le peuple, accablé de pauvreté et de misère; de porter remède à ses souffrances; de pourvoir aux affaires du royaume; de supprimer les pensions, si onéreuses à l'Etat. Quant à celles dont ils jouissent, les princes souffriront, sans murmures, qu'on les retranche, pourvu qu'elles profitent au peuple. Ils demandent en outre que les Etats composent le Conseil du Roi d'hommes probes et expérimentés et qui ne soient aucunement décriés, car, dans ces derniers temps, les Conseillers ont trop porté préjudice au peuple, en inventant de pernicieuses nouveautés ou en recevant ces pensions excessives qu'ils ne méritaient pas le moins du monde; si de tels oppresseurs sont, dès à présent, admis dans le Conseil, il faut les chasser. A ces conditions, les princes susnommés promettent aux Etats qu'ils ne leur manqueront pas.

Les délégués ne firent pas seulement des remerciements à l'envoyé et aux princes, mais ils députèrent quatre d'entre eux vers les princes pour les remercier en personne et pour les confirmer dans leurs pieuses intentions et dans leur générosité.

Le 2 février, jour de la fête de la Purification, les Etats s'assemblèrent pour entendre la lecture du cahier général, compilé par les députés. En premier lieu fut lu le chapitre de l'Eglise, qui plut assez, si ce n'est à quelques évêques. C'était pour empêcher que presque tout l'argent du royaume ne fût porté à Rome et pourvoir au bien des Etats et des gens lettrés, qu'il avait été arrêté et écrit; mais il semblait retrancher un peu de la puissance apostolique, tout conforme qu'il était à la Pragmatique-Sanction, dont le rétablissement même était réclamé. Les évêques opposants furent rebutés et gourmandés par les gestes et par les cris de la majorité, et peu s'en fallut qu'alors ils ne sortissent spontanément de l'Assemblée ou même qu'ils n'en fussent expulsés.

Ensuite on lut les articles de la noblesse qui furent adoptés, après avoir reçu une légère addition.

Troisièmement on écouta les griefs du peuple et les remèdes proposés, mais d'une façon incomplète, parce que les articles sur ce sujet n'étaient pas encore terminés.

Quatrièmement, il fut question des abus et de la réformation de la

Digitized by Google

justice, de même que du rétablissement et du retour des officiers, de qui les charges avaient été impétrées par d'autres.

Après quoi l'Assemblée « reçut les pétitions » du seigneur de Croy, réclamant ses biens confisqués par Louis XI; de l'héritier d'Armagnac, demandant, par l'organe de l'évêque de Riez, qu'on eût égard aux services de sa maison et qu'on l'aidât à la relever de ses ruines; du duc de Lorraine, rappelant ses victoires, ses sacrifices, son dévouement et se plaignant que le Conseil du Roi ne voulût pas faire droit à sa revendication du duché de Bar et du comté de Provence, son incontestable héritage. Enfin plusieurs députés déposèrent des propositions pour qu'elles fussent insérées dans le cahier.

Ce fut à l'Assemblée du 4 février que se discuta la question de la composition du Conseil royal. Le président ouvrit la séance par un discours, qui en exposait artificieusement la gravité. Maintenant, dit-il, nous devons délibérer de la garde et de l'éducation de notre Roi, d'un Roi très grand et très chrétien et qui, en dignité, en force et en puissance, surpasse aisément les autres Rois. Mais, placé à un âge encore tendre et au-dessous des années de l'adolescence, il a besoin de la direction et du ministère des sages. En deuxième lieu, il faut procéder à l'élection de certains Conseillers, qui, à cause de la minorité du Roi, administrent, avec une souveraine autorité, les affaires de toute la France, et à qui, en qualité de tuteurs et de régents du royaume, les questions les plus importantes sont déférées en dernier ressort. La grandeur du sujet vous déclare de quelle probité, de quelle vertu, de quelle expérience vous devez les choisir.

Ce choix, en effet, était la grande difficulté; là se résumait tout le différend entre les princes et la Régente. Aussi, pour le décider, nulle démarche n'était épargnée de part et d'autre. Les brigues et les cabales se croisaient en tout sens et l'analyse des débats de l'Assemblée en pourra donner l'idée.

En finissant son discours, le président, dévoué aux princes, avait essayé de faire adopter une nouvelle manière de voter, qui leur aurait été plus favorable, en augmentant l'influence de la section de Paris, sur laquelle ils pouvaient compter. Notre division en six sections, avait-il dit, ne me paraît pas faite avec égalité, car la première, qui est celle des Parisiens et des députés adjoints, par le nombre de ses bailliages et de ses hommes et par l'étendue de ses provinces, surpasse indubitablement deux ou trois autres sections. Celle de la Langue d'Oil est dans le même cas. Conséquemment, il semble juste que les votes sur le sujet indiqué se donnent par bailliages ou par députés et non suivant la forme suivie jusqu'à ce jour.

Lorsque le président eut parlé, il y en eut qui se récrièrent, s'élevant, à vrai dire, contre cette nouveauté qu'ils jugeaient captieuse et

Digitized by Google

propre à empêcher l'affaire principale. D'autres l'approuvèrent et alléguaient qu'ils n'éprouvaient pas un petit préjudice, puisque probablement les sections susdites excédaient du quart celles de Normandie et de Bourgogne. Ces débats prirent plus d'une heure. Enfin nous nous retirâmes, dit Masselin, dans nos chambres ordinaires pour nous consulter là-dessus. La difficuté fut débattue jusqu'à une heure après midi, entre les Parisiens, qui s'avançaient plus loin que nous ne nous étions proposé [1].

On en vint à lire publiquement les conclusions. Les Parisiens, comme ayant oublié la contestation précédente, dirent, d'un commun accord et par l'organe de maître Jehan de Rely, *qu'il est plus honteux de chasser son hôte de la maison que de ne l'y pas admettre* [2]; que déjà quinze Conseillers avaient été nommés par les princes; que, selon le bruit public, c'était d'après les décisions et le ministère de ces Conseillers que les Etats avaient été convoqués et que tout avait été exécuté jusqu'alors; que l'opinion de la section était de les conserver dans le Conseil du Roi et dans l'administration et cependant de leur en adjoindre neuf autres, afin qu'ils fussent au nombre de vingt-quatre; que ces neuf devaient être choisis, de l'avis des princes, parmi douze ou seize que nous élirions [3]. Ils ajoutèrent en outre qu'ils apportaient l'opposition de trente-deux bailliages. Quant à la personne du Roi ils gardèrent un silence complet. Mais la majorité de cette section disait qu'on avait décidé de plus que les quinze Conseillers resteraient, pourvu qu'ils fussent agréables aux ducs d'Orléans et de Bourbon, qu'il fallait demander leur agrément et que ceux qui ne seraient pas agréés unanimement desdits seigneurs, ne seraient pas admis. Cette majorité empêcha ainsi qu'une conclusion différente eût lieu et fût enregistrée.

La discussion fut vive sur cette proposition; une infinité d'avis furent exprimés de part et d'autre, dit Masselin, et avec tant de variété qu'il y en eut autant que de députés, soit pour se contredire tour à tour, soit pour montrer de l'esprit.

Dans la section de Normandie, ajoute-t-il, nous délibérâmes, non pour déterminer lesquels auraient soin de la personne du Roi et le serviraient, mais pour élire des Conseillers. En délibérant, nous nous trouvions dans la perplexité, parce que peut-être, si nous acceptions les quinze Conseillers qu'avaient déjà nommés les Parisiens, on ne croirait pas les intérêts de l'Etat convenablement garantis. En effet,

[1] Journal de Masselin, page 101.

[2] Turpius ejicitur quàm non admittitur hospes. Ovid. Trist. v, eleg. vi, 13.

[3] Ces quinze Conseillers du Roi, ordonnés par les princes, étaient les seigneurs de Beaujeu, Albret, Dunois, Richebourg, Torcy, Alby, des Querdes, Gyé, Genlis, du Lau, Argenton, Baudricourt, Comminges, Saint-Vallier et de Perigueux.

Digitized by Google

nous savions que plusieurs d'entre eux étaient des administrateurs inutiles, et, de plus, dangereux, qui, pendant des temps désastreux, au vu et au su de tout le monde, avaient dilapidé la chose publique. Et plusieurs avaient résolu, s'il était possible, de les exclure du sein du Conseil. Pourtant il fallait craindre qu'en les improuvant par leurs noms et ouvertement, nous eussions pour ennemis eux et sans doute le prince qui y avait fait entrer chacun d'eux. Déjà, en effet, chaque Conseiller s'avouait l'ami d'un prince.

Au surplus, voici la conclusion adoptée :

Premièrement, nous protestâmes qu'en l'élection des membres du Conseil, nous ne prétendions, en aucune manière, préjudicier à l'autorité et aux prérogatives des princes; mais que notre désir était que chacun d'eux conservât son pouvoir et son rang, puisque, par leur bienveillance, nous avions liberté entière de parler, d'agir et de traiter nos affaires.

Pareillement, disions-nous, notre opinion ci-après mentionnée est non définitive, mais une espèce d'avis que nous pourrons changer contre un meilleur, après avoir entendu d'autres raisons. Nous ne voulons juger personne indigne du Conseil ni désapprouver personne. Pourtant on n'était pas sûr de la fixation de la liste des membres du Conseil au nombre de quinze, telle que l'avaient lue publiquement les Parisiens. Même nous avons été informés depuis qu'ils avaient commis une erreur et que les princes avaient accru ce nombre, en y mettant l'Evêque de Coutances, le seigneur de Boissy et d'autres.

Masselin, qui était président de cette section, avait été chargé de résumer les suffrages en un seul et l'avis des Normands fut donc ainsi formulé : Pour éviter la confusion, nous estimions convenable que chacune des sections nommât et députât trois personnages recommandables des Trois-Etats, pareillement huit d'entre les quinze susnommés, toutefois en ne désapprouvant pas leurs sept collègues qui resteraient encore éligibles. Ces huit conseillers, choisis avec nos dix-huit députés, ayant préalablement prêté un serment solennel et exprès, auront le pouvoir d'élire, en leurs consciences, des hommes de sainte vie et doués de toutes vertus, au nombre de vingt-quatre ou de trente-six, selon leur jugement et prudence; et ce pouvoir leur sera attribué à tous au nom des Etats. Les Conseillers élus nous seront ensuite présentés, pour les astreindre spécialement à des promesses et à un serment particulier; après, ce sera avec eux que nous nous livrerons au reste de nos travaux, au succès desquels ils pourvoiront.

Le jeudi 5, les Etats s'assemblèrent afin de rapporter publiquement les opinions des dites cinq sections, et de continuer la discussion. Elle n'aboutit pas à un résultat définitif, surtout par l'inhabileté ou le mauvais vouloir du président et par les intrigues des princes.

Digitized by Google

Le Sénéchal de Normandie rapporta, dans sa section, qu'après la séance du matin il avait été aux Montils; que là il avait eu une conférence avec messire de Beaujeu qui, entr'autres paroles, lui avait dit que toute crainte mise de côté, les députés des Etats devaient former la liste entière des Conseillers royaux; que, réduite à vingt-quatre, elle ne semblait pas sûrement assez étendue; que d'ailleurs, en donnant ou plutôt en abandonnant aux princes la faculté de nommer ceux qu'ils voudraient, nous offririons peut-être un sujet de discorde.

Nous étions poussés aussi à faire cela, continue Masselin, par les avis de plusieurs seigneurs dudit Conseil, où la prudence et la maturité de l'âge leur donnaient une supériorité. Il ne leur plaisait nullement d'y voir rester quelques Conseillers que l'on savait trop jeunes ou peu honnêtes. Mais ils n'apercevaient pas d'autre moyen de les séparer d'eux et de purger, comme on dit, le Conseil, que de recourir à l'autorité et à l'arbitrage des Etats et de leur remettre tout l'ensemble de cette affaire, d'autant que chacun de ces incapables était entré avec la faveur et sous l'aile de quelque prince. Mais les Conseillers ainsi attaqués n'ignorèrent en rien nos efforts dirigés contre eux et notre projet. Ils travaillèrent même à en empêcher l'exécution, soit à l'aide des princes, leurs amis, soit en s'appuyant sur un grand nombre de députés qu'ils n'avaient pas eu certainement beaucoup de peine à corrompre; et, à cause de ces partialités, il arriva à la fin que les entreprises des méchants vainquirent la probité et la vérité.

A l'ouverture de la séance suivante, avant que le président eût pris place, un bruit sourd et des chuchottements frappèrent les oreilles et les esprits d'un grand nombre, et déjà l'on disait dans les groupes qu'à l'instant allaient arriver des gens de la part des princes, chargés d'apporter un certain rôle contenant les Conseillers qu'ils avaient ci-devant délégués et qui alors leur convenaient. Or, cette annonce se réalisa; car, au commencement de l'assemblée, vinrent plusieurs personnages, entre autres l'évêque de Coutances, les seigneurs de Vaten, de Marigny, de Cullan et de Boissy, lequel, portant la parole pour eux tous, parla en ces termes : « Le Roi m'a envoyé vers vous, » en la compagnie de ces honorables seigneurs, qui viennent de la » part de Messeigneurs les ducs d'Orléans et de Bourbon. Le Roi et » les dits princes ont été surpris d'apprendre qu'hier on vous ait pré- » senté et lu publiquement un rôle portant des nominations de Con- » seillers, arrêtées comme si elles l'eussent été par eux. Et afin que » dorénavant vous ne croyiez pas à tort que les dires et les écrits d'un » tiers procèdent d'eux-mêmes, il vous envoient un rôle signé et » approuvé, contenant les Conseillers ci-devant nommés. »

Tel fut le discours trop bref et trop obscur du seigneur de Boissy. Il tira ensuite de son escarcelle le rôle et le remit au président.

Digitized by Google

Il n'y eut aucun député qui ne comprît que toutes ces difficultés étaient suscitées par la faction de quelques hommes, de qui la conscience était tourmentée à cause de leurs crimes passés, et qui ne doutaient pas que, condamnés au tribunal des honnêtes gens et de la multitude, ils ne dussent être expulsés, non-seulement du sein du Conseil, mais encore des autres places honorables de l'Etat, de la familiarité et de la cour du Roi. Il est vrai qu'il n'y avait qu'un petit nombre de Conseillers couverts de cette infamie.

Le rôle, qu'on supposait avoir été fait, incontinent après la mort de Louis XI et en attendant la convocation des Etats, par le Roi, la Reine-Mère et les princes, contenait exactement les mêmes noms que les quinze déjà connus. Mais, dans le Conseil, siégeaient comme Conseillers et étaient réputés tels par tout le monde, l'évêque de Coutances, le seigneur de Boissy et deux ou trois autres. En outre, les ducs d'Orléans et de Bourbon s'y faisaient toujours accompagner chacun d'un collègue, qui, non content d'assister au Conseil, avait voix comme le reste des délibérants. Le plus ordinairement le duc d'Orléans y venait en compagnie du seigneur de Vaten, et le duc de Bourbon en celle du seigneur de Cullan.

Deux délégués par section furent élus pour aller faire des remerciements au Roi et aux princes, et pour adroitement tirer des princes surtout, en usant de paroles mesurées, prudentes, respectueuses et douces, l'explication de l'envoi du rôle, afin de savoir s'ils entendaient ainsi que la totalité des Conseillers y dénommés dût rester dans le Conseil privé du Roi, sans en excepter un seul. Ces délégués chargèrent Masselin de porter la parole pour eux au Roi et aux princes, et le lendemain il rendit compte de sa mission aux Etats : « Conformément à vos ordres, dit-il, très illustre Assemblée, moi et vos députés, qui m'ont délégué pour parler en leur nom, nous sommes » allés vers la Majesté royale, qui nous a reçu bénignement et gracieusement dans sa chambre particulière. Alors étaient présents à » ses côtés les ducs d'Orléans et de Lorraine et une nombreuse compagnie de seigneurs. Voici le langage que j'ai tenu : Notre Souverain et naturel seigneur, les députés des Etats, vos fidèles sujets, » souhaitent que Votre Grandeur se maintienne toujours en bonne » prospérité, et vous rendent des grâces immortelles de ce que par » vos envoyés vous les avez fait visiter aujourd'hui. Ils en ont d'autant plus de reconnaissance, que vous leur avez communiqué les » secrets de votre Conseil avec une parfaite intimité, en leur faisant » remettre de votre part un certain écrit, dont le contenu leur a servi » à connaître l'extrême prudence et l'extrême sagesse qui, après la » mort de votre père, ont servi à l'établissement de votre Conseil, par » le ministère et par l'autorité duquel nous avons vu jusqu'à ce jour

Digitized by Google

» la chose publique administrée. Par vos lettres patentes vous avez » commandé que les Etats-Généraux de votre royaume fussent assem- » blés ici, afin que, selon Dieu et selon leur conscience, ils délibé- » rassent sincèrement et diligemment pour vous et pour le royaume, » laquelle délibération a déjà été conduite presqu'à la fin. Lorsque le » rôle des Conseillers nous a été présenté aujourd'hui, nous étions » occupés attentivement du sujet du dit Conseil. Comme il est difficile » et embarrassant, il nous tient depuis plusieurs jours; mais le vrai » Dieu aidant, tout sera par nos décisions terminé et expédié dans peu » de temps, de manière à ce que nous soyons sûrs d'avoir pourvu » convenablement à tout ce qui concerne Vous et la chose publique.

» Après que j'ai eu cessé de parler, le Roi et ceux qui étaient au- » près de sa personne se sont retirés un instant pour conférer en- » semble. Ensuite, à son commandement, le seigneur d'Alby a » répondu que le Roi a entendu et agréé volontiers ce que nous avons » dit et ce que nous avons fait, qu'il nous en tient pour recomman- » dés, et qu'il nous engage à employer toute notre diligence afin » d'accomplir cette affaire. Ensuite ledit d'Alby nous a demandé fa- » milièrement si, lundi prochain, nous serions prêts à rendre réponse. » J'ai répliqué que quoique nous eussions achevé la discussion de » toutes les affaires, hormis de celle du Conseil, cependant le cahier » qui la concernait et qui devait être lu n'était pas encore grossoyé, » et, comme on dit, mis au net; que néanmoins nous donnerions nos » soins pour hâter la conclusion, et que peut-être le mardi ou mer- » credi serions-nous à même de satisfaire le Roi.

» Après ces paroles, nous sommes entrés dans la chambre de Mon- » seigneur le duc de Bourbon, à qui, semblablement de votre part, » j'ai adressé des remerciements pour les faveurs qu'il nous a accor- » dées et pour sa bienveillance à notre égard. Je lui ai parlé aussi et » de la même manière dudit rôle, puis j'ai ajouté : le seigneur de » Boissy, qui nous a présenté ce rôle, ne s'est pas expliqué assez clai- » rement, et nous ne connaissons pas assez quel est à ce sujet votre » noble bon plaisir, savoir: si, d'après une telle présentation, vous » entendez que tous ceux nommés sur la liste et qui ont signé de- » meurent Conseillers, et si vous arrêtez qu'on n'en ajoutera pas da- » vantage; et non-seulement en ce point, mais encore pour le reste, » nous ne voulons pas aller à l'encontre de vos commandements.

» Le duc a répondu à chaque question; et surtout il a dit qu'ils » n'avaient pas la moindre intention de nous enlever la liberté d'oter » ou d'ajouter ce qu'il nous paraîtrait à propos de changer, et de » mettre le nombre de Conseillers que nous jugerions utile au Roi et » au royaume.

» Ensuite, pour en finir brièvement, et en peu de mots, une visite,

Digitized by Google

» qui s'est passée presque de même, a été faite à Monseigneur le duc » d'Orléans, dans la ville et à son logis, proche de Saint-Julien. Néan- » moins, il n'a pas déclaré aussi nettement sa pensée à l'égard du rôle. » D'ailleurs il se hâtait de se rendre au dîner, où plusieurs étaient in- » vités. C'est ce qui a fait que nous avons reçu une très courte ré- » ponse. »

Cette séance fut terminée par la supplique des avocats des enfants du duc de Nemours.

La discussion sur le Conseil du Roi, c'est-à-dire sur le gouvernement du royaume, fit naître naturellement la question du pouvoir des Etats, et cette question fondamentale suscita mille débats pendant toutes les séances et dans toutes les réunions publiques. Quelques-uns opinaient qu'alors l'autorité suprême du royaume était échue aux Etats, qu'ils ne devaient point recourir aux supplications, si ce n'est pour la forme et parce que chacun des députés est estimé individuellement inférieur à un prince; mais qu'il fallait plutôt décréter et commander, du moins jusqu'à ce que les Etats eussent institué le Conseil qui recevait d'eux la souveraine puissance. D'autres soutenaient, au contraire, que ce n'était pas aux Etats, que c'était aux princes du sang, comme à des tuteurs légitimes, que la loi remettait le gouvernement du royaume; que, dans la rigueur du droit, il n'était pas nécessaire de demander le consentement des Etats, sinon pour lever des impôts; et que si l'on accorde davantage, c'est pure faveur des princes et complaisance de leur part. Ces divers arguments sont reproduits dans le discours de Philippe Pot, seigneur de la Roche, et représentant de Bourgogne. Il commence par nier la loi qni confère aux princes du sang la direction du royaume et du Roi; il soutient que la royauté est une dignité, non une hérédité et qu'elle ne doit aucunement, comme les hérédités, passer toujours aux tuteurs naturels, savoir aux proches parents; que la chose publique doit être d'abord déférée à l'assemblée des Etats-Généraux, moins pour qu'ils l'administrent par eux mêmes que pour mettre à la tête les gens qu'ils jugeront les plus dignes; loin de lui cependant l'intention de dire que la capicité de régner ou la domination passe à tout autre qu'au Roi; mais l'administration du royaume et la tutelle, non le droit ou la propriété, sont accordés légalement pour un temps au peuple ou à ses élus. De nos jours, cette opposition révolutionnaire s'est appelée dynastique.

Chaque section fut appelée à lire ses conclusions; mais cette affaire ressemblait à l'hydre à sept têtes, coupez-en une il en naît deux; ainsi, une contestation mise de côté en enfantait bientôt deux nouvelles. Les nations de Paris, d'Aquitaine, de Languedoc et de Langue d'Oil persistaient à remettre aux princes du sang le choix du Conseil, et refusaient de procéder à aucune élection, par crainte d'offenser les

Digitized by Google

princes d'abord, et ensuite par la raison que la plupart des membres du Conseil leur appartenaient; les nations de Normandie et de Bourgogne, au contraire, appuyées par de nombreux partisans dans les quatre autres, défendaient opiniâtrement leur avis.

Enfin, la lassitude, l'ennui, la longueur de cette inextricable affaire du Conseil, amenèrent les sections à s'abstenir de toute discussion dans leur sein, et à s'en rapporter à des commissaires chargés de trouver une solution définitive; elle fut adoptée en ces termes, et lue, en séance générale, devant le Roi : « Et touchant le fait du Conseil, » l'advis des Estatz est tel, que considéré l'aage du Roy qui est prou- » chain de son quatorziesme an, aussy la prudence, sagesse, discrétion » et bonne inclinacion dudit Seigneur, il commandera toutes les » lettres, conclusions et choses nécessaires des matières, qui, en iceluy » Conseil, seront conclues par l'advis et déliberacion de sondit Conseil, » ou de la plus grande et seure partie d'iceluy, sans que autre que » luy face ne ait auctorité de faire quelque commandement, en » quelque manière que ce soit, en suppliant et requérant audit sei- » gneur Roi que le plus souvent qu'il pourra, son bon plaisir soit estre » en son dit Conseil; car en ce faisant il congnoistra de plus en plus » ses grans affaires, et à bien gouverner son royaume.

» Et après ledit seigneur en son absence, ilz entendent et est leur » advis, que monseigneur le duc d'Orléans, qui est la seconde per- » sonne au royaume de France, doit présider ou conclure audit » Conseil, par l'advis et deliberacion comme dessus et non autrement.

» Et en l'absence du Roy et de monseigneur d'Orléans, leur semble » que monseigneur de Bourbon, connestable de France, présidera et » conclura audit Conseil, en la façon dessusdite et non autrement.

» En outre, semble ausditz Estatz que monseigneur de Beaujeu, no- » nobstant que comme prouchain de sang, peut assister au Conseil du » Roy quand il lui plaira; toutefoiz les Estatz ont sçeu qu'il est mis au » nombre des douze premiers Conseillers : et puisqu'il lui a pleu, les » Estatz le louent très fort; car il leur semble que avecques ce qu'il » a congneu beaucoup des affaires du royaume, qu'il y a bon vouloir » et qu'il s'y est bien conduit jusques cy. Pourquoi les Estats lui prient » qu'il veuille assister audit Conseil continuellement et y présider en » l'absence de monseigneur d'Orléans et de mondit seigneur de » Bourbon.

» Et touchant les autres princes et seigneurs prouchains du sang, » pour ce que sont ceulx à qui le Roy doit avoir son principal recours, » en ses graces et hautx affaires, pourront venir audit Conseil, toutes » et quantes fois que bon leur semblera, chascun selon son degré.

» Oultre, lesditz Estatz ne veullent ou entendent aulcune chose dimi- » nuer du Roule et Ordonnance du Roy et de ses seigneurs, Conseilliers

Digitized by Google

» nommez en iceluy, envoyez par escript de par le Roy et lesdits sei-
» gneurs ausditz Estatz; et s'en rapportent au bon plaisir du Roy et
» desditz seigneurs et princes du sang et du Conseil, pour en disposer
» en leurs consciences comme ilz verront estre à faire.

» Et affin que le Conseil dudit seigneur soit entièrement accomply,
» considéré les grans affaires du royaume, semble aux Estatz que,
» oultre le contenu audit Roule, seroit expedient ou eslire et nommer
» jusques audit nombre de douze au plus, gens vertueux, sages et de
» bonne conscience, qui seront prins et esleuz de chascune des six as-
» semblées de divers Estatz, par le Roy, notre Sire, et messeigneurs
» de son Conseil.

» Lequel Conseil ainsi estably, et ce que par la délibéracion de celuy
» sera par le Roy commandé, lesditz Estatz entendent estre obéy de
» tous ceulx du royaume, Daulphiné et pays adjacents, en tout et
» partout, comme le Roy en sa personne, l'auctorité et commandement
» demourans toujours au Roy par la délibéracion dudit Conseil.

» Et pour ce que le singulier désir desditz Estatz est que le Roy,
» nostre dit Seigneur, ait longue durée, puissant règne, et que sa vie
» et son règne soit à la louange de Dieu, et si sont tant consolez que
» plus ne pevent, quand ils voient sa très noble personne, où tant
» de biens sont commencez et jà reluysant, sachans et voyans que par
» cy-devant, grace à Dieu, il a été bien doulcement nourri et entre-
» tenu; considerans que en la vie dudit seigneur est le salut de la
» chose publique et l'esperance des subjetz : semble qu'il doit estre
» doulcement nourry, et avoir autour de sa personne gens sages,
» vertueux et de bonne renommée, et conversacion, telz qu'il ap-
» partient à ung si noble et puissant prince, en suppliant nosditz sei-
» gneurs, nosseigneurs de son grant Conseil, qu'ilz y veuillent toujours
» avoir l'œil et regard, et avant ledit partement desditz Estatz, y
» donner bonne provision[1]. »

La lecture du cahier terminée, dit Masselin, nous baissâmes la tête et nous nous mîmes à genoux humblement, comme pour demander qu'approbation et effet fussent donnés à nos délibérations. En ce moment, le Chancelier monta auprès du Roi, et, après lui avoir dit quelques mots, descendit à gauche, à côté du trône, où étaient messeigneurs d'Orléans, d'Angoulême, de Beaujeu et de Vendôme; ils allèrent avec lui au fauteuil du duc de Bourbon, qui restait assis à droite du trône et qui ne pouvait marcher parce qu'il avait mal aux pieds; là ils conférèrent quelque temps ensemble, puis ils retournèrent chacun en leur place, et le Chancelier parla à peu près en ce sens, après avoir remercié et félicité les Etats, au nom du Roi, sur leurs

[1] *Journal de Masselin*, p. 701.

Digitized by Google

travaux : « Le Roi a appris avec satisfaction, avec la plus agréable » surprise, les dispositions précédentes et raisonnées que vous avez » adoptées au sujet du Conseil ; ni lui, ni les princes de son sang n'y » ont trouvé un seul défaut à reprendre, une seule ambiguité qui les » arrêtât ; aussi, se conformant à vos conclusions, à vos délibérations » et à vos avis, approuve-t-il, confirme-t-il et établit-il, dès ce moment, » son Conseil comme fixe, réel et incontestable. Il veut néanmoins, » comme vous l'avez demandé, que des hommes probes, tirés du corps » des Etats, soient adjoints à ce Conseil, et il souhaite et il entend qu'on » leur donne le pouvoir de statuer et de prescrire tout ce qu'ils verront » être utile à l'Etat, sauf toutefois sa prérogative d'ordonner toujours » et de tout exécuter en son propre nom. Enfin, pour les matières qui » resteront, on prendra dans votre assemblée des gens habiles et » experts qui se concerteront avec ledit Conseil, et mettront à vos » actes une fin avantageuse et profitable [1]. »

Malgré ces assurances, le Conseil fut maintenu tel qu'il était, sans l'adjonction des douze députés, et, par une confusion en quelque sorte insultante pour les Etats, l'on se contenta de désigner seize de leurs membres pour débattre avec le Conseil et arrêter les articles des cahiers, au lieu d'en laisser le choix et l'élection aux Etats eux-mêmes. Les députés firent entendre des murmures, que le Chancelier voulut calmer en les priant d'adjoindre encore six d'entre eux, un par section, aux seize appelés par le Roi, pour procéder ensemble ; mais l'Assemblée refusa de faire cette adjonction, n'entendant pas que les seize dussent agir ou prendre des résolutions au nom des Etats, et demandant au Roi de désigner les douze députés, qui devaient compléter son Conseil.

Il n'entre pas dans notre sujet de suivre les délibérations de l'Assemblée, qui devinrent si tumultueuses et si violentes quand il fallut s'occuper des finances ; nous nous contenterons de remarquer, en ce qui concerne le Conseil du Roi, l'esprit dans lequel on fut discutée la formation : ce sont des manœuvres, des passions, des discours modernes. Philippe Pot, seigneur de la Roche, chambellan et conseiller du Roi, chevalier de Saint-Michel, grand sénéchal de Bourgogne, avait été l'objet, avec l'abbé de Cîteaux, d'une lettre adressée par le Roi même aux gens des trois Etats de son duché de Bourgogne, pour les prier *affectueusement* de l'élire à la députation des Etats-Généraux [2], et c'est lui qui, le premier et le plus vivement, attaque l'autorité royale dont il est un des plus grands officiers ; c'est lui qui en subordonne l'exercice à l'autorité du peuple. Les légistes du moyen-âge

[1] Ibid., p. 269.
[2] Ibid., p. 789.

Digitized by Google

avaient exhumé les souvenirs et les lois de l'Empire romain en faveur de la monarchie; les docteurs de la renaissance remontaient plus avant dans le passé, et réveillaient, sans pouvoir les expliquer suffisamment, l'histoire et l'exemple des républiques de Rome et de la Grèce.

Les Etats s'étaient occupés encore du Conseil à l'occasion de la justice, et en avaient demandé l'organisation en ces termes généraux : « Et pour ce que avec les choses dessus dictes est nécessaire au Roy, » nostre sire, avoir avec lui son grant Conseil de la justice, auquel » sont souvent traictez des grandes matières, tant des droictures du » Roy comme des procès des grans personnages et autres de tous » Estatz; semble aux Estatz qu'il serait nécessaire de mettre avec mon- » seigneur le Chancelier certain nombre de notables personnages de » divers estatz et contrées de ce royaume, bien renommez et expers » en administracion de justice, sachans les usages et coustumes des » pays, pour ce que continuellement plusieurs baillifz, conseillers et » officiers royaulx et autres, sans ordre et sans nombre, entrent audit » Conseil, et souvent aux pourchatz des parties, affin de conclure ès » procès et matières èsquelles ilz n'ont pas esté présens à les démener, » dont souventesfoiz les conclusions et secrez desdiz conseils pourroient » estre révellez, lesquels Conseillers feront les sermens à ce appar- » tenans, et seront raisonnablement stipendiez, et nulz autres n'y » seront reçeuz [1]. »

La réponse faite par le Roy est ainsi conçue : « Selon l'advertis- » sement de ce présent article, le Roy y pourveoira si bien, que le » Conseil avec monseigneur le Chancelier sera garny de bons person- » nages et gens de bien [2]. »

Nous n'insisterons pas sur les conséquences à tirer de ces longs débats, nés de la discorde des princes. Afin de satisfaire une vaine ambition, dont le règne de Charles VI et la guerre du bien public auraient dû leur montrer les dangers pour l'Etat et pour eux, ils appellent, ils flattent, ils corrompent les députés, soit en leur reconnaissant imprudemment une puissance illimitée, soit en professant des doctrines que l'intérêt véritable de la royauté, du royaume et du peuple lui-même devaient leur faire comprendre et repousser. Nous nous contenterons de remarquer que ces paroles et ces promesses séduisantes étaient d'autant plus coupables dans la bouche des princes, qu'il étaient décidés à ne point se les rappeler au moment même où les députés encore réunis auraient pu leur en reprocher l'oubli; en effet, pendant le mois de février, les Lettres expédiées pour la confir-

[1] Ibid., p. 784.
[2] Ibid., p. 707.

Digitized by Google

mation des priviléges de plusieurs villes contiennent la mention de la présence au Conseil de personnes non comprises au rôle présenté à l'Assemblée, et, le 5 mars, alors que les Etats étaient violemment agités par la discussion des comptes, qu'ils accusaient les princes et les gens des finances d'avoir altérés, nous lisons, dans les Lettres de restitution de terres à la maison d'Armagnac, les noms de l'évêque de Coutances, des seigneurs de la Roche, de Vatan et de l'Isle, du premier président de Toulouse et de plusieurs autres, ajoutés aux noms des Conseillers avoués officiellement[1].

L'Assemblée de Tours n'a donc pas été, pour les princes, aussi favorable qu'ils l'avaient espéré. La Régente a conservé son pouvoir. Elle cherche aussitôt à conquérir le duc d'Orléans par des faveurs lucratives, par une compagnie de cent lances, par une pension considérable, par le don de tous les biens confisqués sur Olivier-le-Daim, lequel avait été condamné à être *pendu et étranglé*[2]; de semblable faveurs atteignaient les comtes de Dunois et d'Angoulême. La fille de Louis XI usait habilement de son triomphe; elle ne négligeait aucun soin du gouvernement. Les réunions du Conseil étaient fréquentes et ses travaux variés. Nous omettons comme superflues à citer les confirmations des priviléges des villes telles que Niort, Montargis, Louvain, Bourges, Angoulême, Le Puy, Béziers, Aigues-Mortes, et de plusieurs autres moins importantes, ainsi que d'un grand nombre d'églises et de communautés religieuses[3]. La même confirmation de priviléges est accordée aux habitants de la Franche-Comté, tant en commun qu'en particulier[4]; des concessions d'avantages le sont aux marchands étrangers qui s'établiraient à Montpellier[5] et à ceux qui fréquentent la Loire et les rivières affluentes[6]; les suppressions des entraves apportées à « la liberté, navigaige et entrecours du fait de » marchandise, » en Languedoc, à la supplication de Députés des trois États de cette province[7], ainsi que la reconnaissance de leur Droit écrit, de la juridiction de leur parlement et de leurs franchises[8].

Les États-Généraux avaient demandé que le Roi fût sacré le plus tôt possible. La cérémonie eut lieu à Reims, et nul des six anciens Pairs de France n'y assista; l'antique Pairie avait disparu. Le duc de Bourgogne fut représenté par le duc de Bretagne; les duc de Normandie

[1] Au Plessis du Parc-lès-Tours, le 5 mars 1483, p. 278.
[2] A Meaux, le 24 mai 1484, p. 337.
[3] P. 176 à 375.
[4] Aux Montils-les-Tours, février 1483, p. 259.
[5] Voir page 275.
[6] A Tours, le 26 mars 1483, p. 296.
[7] Ibid., p. 306.
[8] Ibid., p. 285, 288, 308, 310 et 374.

Digitized by Google

et de Guyenne, les comtes de Champagne, de Toulouse et de Flandre, par le duc d'Alençon, le sire de Beaujeu, le Dauphin d'Auvergne, le comte de Vendôme et Philippe de Savoie, comte de Bresse. Le maréchal de Gié porta l'épée de connétable à la place du duc de Bourbon, que la goutte avait empêché de venir à Reims. Les habitants de cette ville obtinrent, outre la confirmation de leurs priviléges, une exemption d'impôts pendant dix années [1], parce que « en l'Église de Saint-» Remy gist et repose la saincte et très pieuse Ampoule dont nos » predecesseurs et nous avons esté oints et consacrés en Roys de » France, » et que le Roi veut récompenser le courage et la fidélité des habitants et les soulager des pertes qu'ils ont faites par la guerre et par les « pilleries et rançonnements qui ont esté faicts par aulcuns » d'eulx se disant commissaires de nostre dict feu seigneur et père. » A Reims même, le comte de Vendôme demanda et obtint l'union à son comté de la seigneurie de Mondoubleau, et des priviléges pour sa famille [2]. Anne de Beaujeu ne négligeait aucun moyen ni aucune occasion de satisfaire les princes, sans rien leur sacrifier de ses droits et de son autorité. Jusque-là elle les avait exercés avec habileté; l'histoire dira bientôt avec prudence et avec courage; nous le lirons dans les actes du Conseil.

A l'époque où nous sommes parvenus, la composition et les travaux du Conseil nous seront, pendant quelque temps, mieux connus, puisque nous avons le procès-verbal même de ses séances, quelque inexact qu'il soit [3]. Il est d'un intérêt d'autant plus précieux pour l'histoire, qu'il nous donnera, sur la nature des attributions du Conseil et sur les formes de sa procédure, des lumières certaines.

Dans la séance du 5 août, tenue le matin au palais des Tournelles, on décide qu'il sera écrit à M. de Valengin que le Roi a été averti qu'il a fait *prendre et détrousser*, entre Châlons et Beaune, des marchands lorrains revenant de la foire de Lyon, que le Roi en est très mal content, attendu qu'il a enfreint, dans son pays, la sûreté du Royaume, et que le Roi lui déclare qu'il ne le permettra pas, et qu'il ne s'entremettra pas entre lui et le duc de Lorraine, si les marchands ne sont promptement mis en pleine délivrance et s'ils n'obtiennent la restitution de tout ce qui leur a été pris.

Une sauvegarde est accordée pour les Célestins de Paris et leurs maisons.

Défense à M. de Vergy de retirer des malfaiteurs en ses places, ou

[1] Au bois de Vincennes, le 1er juillet 1484, p. 371.

[2] A Reims, mai 1484, p. 350.

[3] Procès-verbal des séances du Conseil de régence du Roi Charles VIII pendant les mois d'août à janvier 1484, publiés d'après les manuscrits de la Bibliothèque royale par M. Bernier. — Documents inédits sur l'Histoire de France.

Digitized by Google

le Roi s'en prendra à lui de tous les dommages causés par ces malfaiteurs.

Désignation de quelques Conseillers pour entendre le rapport des Généraux des finances sur l'ordre à mettre du fait des monnaies [1].

Une autre séance a eu lieu *après dîner*, à laquelle assistaient le Roi, les princes, un plus grand nombre de Conseillers et de maîtres des requêtes, le premier président du Parlement de Paris, des présidents et des membres de cette Cour et de celle de Toulouse, des Généraux des finances.

Le Chancelier a exposé que les membres du Parlement étaient venus pour avertir le Roi de plusieurs choses touchant le bien et l'utilité du Royaume, surtout des pilleries des gens de guerre et autres pillards tenant les champs, et, pour le bien de la justice, de la contrariété qui s'élevait chaque jour entre les jugements du Parlement et du Grand Conseil, au sujet de matières bénéficiales et de la Pragmatique-Sanction, demandant en outre que les arrêts du Parlement de Paris fussent exécutoires en Bourgogne, malgré l'empêchement du Parlement de cette province, et s'appuyant sur des Lettres de Charles VI par lesquelles il défend audit Parlement de Paris d'obtempérer à aucune évocation si elle ne lui semble juste et raisonnable.

Il a été conclu, sur le premier point touchant les pilleries, que le maréchal de Gyé a déjà été envoyé pour punir les pillards et qu'on y pourvoira de manière à ce qu'elles cessent partout où elles seront commises. Et, au surplus, sur les autres points, que, attendu la grandeur des matières, une commission composée de six personnages du Conseil du Roi et de six membres du Parlement se réunira pour les discuter, en l'hôtel et sous la présidence du Chancelier.

Un sauf-conduit est accordé à deux marchands. Le Roi n'avait pas attendu la fin de la séance pour la quitter.

La séance suivante est commencée par la question de l'envoi de M. de Bresse pour réprimer les pilleries, et on lui donne quatre cent lances; puis il aura, comme lieutenant du Roi, mille livres tournois par mois, et recevra pour aider à soy habiller au partir de Paris, mille autres livres comptant.

En ce moment sont survenus au conseil M. le duc d'Orléans, M. de Bresse et M. le Chancelier [2].

[1] A ce conseil assistaient M. le cardinal de Lyon, M. de Beaujeu, M. de Bresse, M. d'Albi, M. de Périgueux, M. de Lambesc, M. de Torcy, M. de Baudricourt, M. du Lau, M. de Lisle, M. de Chasterlachier, Me Guillaume Dannet, Me Charles de la Vernade, maître des requêtes, Me Pierre de Sarcieges, maître des requêtes, et Me Jacques Connet; à la fin de la séance est venu M. de Dunois.

[2] A l'ouverture de la séance étaient présents M. de Bourbon, M. de Beaujeu, M. de Dunois, M. d'Albi, M. de Périgueux, M. de Lambesc, M. de Coutances, M. du Lau, M. de Montmorency, M. de Lisle.

Digitized by Google

M. de Coutances a exposé au Conseil que le cardinal Balue, légat *à latere* en France, accompagné du cardinal de Foix, et revenant ensemble de leur voyage en Bretagne, étaient à cinq ou six lieues de Paris; que le cardinal Balue entrerait aujourd'hui sans pompe, si l'on ne voulait pas le recevoir comme légat, ou qu'il différerait son entrée jusqu'à demain si on voulait l'accueillir comme il appartient à un légat de notre Saint-Père. L'évêque de Coutances a ajouté que le cardinal Balue, ainsi qu'il l'avait déclaré en arrivant de Rome, n'userait de ses pouvoirs, dont il envoyait les bulles au Conseil, que selon la faculté qui lui serait accordée.

Le Conseil, ayant mis en délibération s'il serait reçu à Paris comme légat ou simplement comme cardinal et comme ambassadeur du duc de Bretagne, considérant qu'il a été reçu comme légat à l'entrée du royaume et admis en la présence du Roi, au bois de Vincennes, *cum insignis*, sous la promesse de n'user de ses pouvoirs que selon le bon plaisir du Roi; qu'il vient aussi de la part du duc de Bretagne, qui pourrait s'imaginer qu'une mauvaise réception soit due au mécontentement de cette mission nouvelle; que le Roi, enfin, doit le traiter au moment de son départ comme à son arrivée; décide que l'entrée dudit légat ne peut être préjudiciable en aucune manière, « et qu'il entrera dedans Paris comme légat d'*usque sancti honoris*, sans avoir puissance de user de sa legacion, et que à lui, comme légat, seront faictes les honneurs et révérences telles qu'il appartient à ung légat *à latere*, ainsi que fut fait à monsieur le légat Saint-Pierre *ad vincula*, qui entra dedans Paris du vivant du feu Roy Loys, que Dieu absoille, *dempta facultate utendi legatione et aliis facultatibus*. »

» Toutefois, il a été advisé que messieurs de la Cour du Parlement ou de la ville de Paris pourraient faire quelques *murmuracion*, s'ils n'étaient avertis; » le Conseil chargea le Chancelier de leur faire connaître la déclaration du cardinal et les décisions qui l'avaient suivie. Enfin la forme de la réception du légat fut renvoyée au Conseil d'après dîner, où l'on consulterait le comte de Dunois et les autres seigneurs qui avaient reçu le cardinal de Saint-Pierre, pour faire pareillement audit cardinal Balue, légat, réception honnête en l'honneur de notre Saint-Père et du Saint-Siége apostolique.

La pension de trois cent-soixante livres accordée au prévôt des marchands de Paris, par Louis XI, fut confirmée.

Plus, pour Bernard Oudry, aumônier de M. de Bresse, lettres de recommandation au chapitre de Saint-Vincent de Macon pour la première prébende et chanoinie vacante en ladite église.

Item. Lettres de naturalité pour lui, sans payer finances, avec dispense de tenir bénéfices au royaume.

Ce jour sont venus au Conseil le prevôt des marchands, plusieurs

Digitized by Google

échevins et plusieurs marchands de la ville de Paris, demandant qu'on y transporte la foire de Lyon, parce que la ville de Paris est située sur toutes rivières, et que les marchands lombards, italiens, provençaux, flamands, hollandais, allemands, anglais et espagnols emploiront leurs deniers à Paris, qui n'est pas frontière comme Lyon, soit en dépenses, soit en achat de marchandises pour les transporter ailleurs par les rivières ou par mer; ce sont les guerres qui ont fait perdre aux marchands étrangers l'habitude de remonter la Seine jusqu'à Paris, et ils vont à Bruges, ce qui a enrichi cette ville et tout le pays de Flandres, tandis que le commerce de la France s'appauvrissait.

Il a été décidé que l'on s'en tiendrait à la résolution déjà prise, et que les foires de Lyon seraient tenues à Bourges pendant cinq ans.

Nous devons remarquer que les magistrats de Paris demandaient la réalisation d'un vœu exprimé par les Etats-Généraux de Tours. Leur *chapitre de la marchandise* disait que la multitude des foires est préjudiciable au royaume; que celles de Lyon se tiennent quatre fois l'an, et qu'il sort beaucoup d'argent du royaume, tant par l'achat de draps de soie que pour le change des monnaies étrangères introduites malgré les Ordonnances; qu'il serait utile de réduire le nombre de ces foires à deux seulement, à Pâques et à la Toussaint, et de les établir dans une autre ville, parce que Lyon est trop près de l'extrémité du royaume [1]. Le Roi avait répondu qu'il voulait que les Ordonnances susvisées fussent entretenues, et qu'il aviserait un lieu convenable autre que Lyon [2]. Deux foires furent donc établies à Bourges, par Lettres du 11 août 1484; mais bientôt elles seront rendues à Lyon [3].

Au Conseil de l'après-dîner [4], lettres aux trois Etats de Navarre, de Bigorre, de Foix et de Béarn, que le Roi a été averti du mariage de la fille de madame la princesse Reine de Navarre et du fils de M. d'Albret, et que le Roi a ledit mariage pour agréable.

Lettres de recommandation à Toulouse, pour un des gens de madame la princesse d'Orléans, Régent, à ce qu'on le laisse jouir en son absence du droit de maîtrise, ou qu'il y puisse admettre, attendu l'occupation au service de la dite dame.

Item. Lettre audit docteur médecin, qu'il serve lesdites dames pour leur santé.

[1] Journal de Masselin, p. 699. — Appendice.
[2] Ibid., p. 712.
[3] La Thaumassière, coutumes de Berry, p. 99.
[4] Etaient présents : M. de Beaujeu, M. de Bresse, M. Dunoyer, M. le chancelier, M. d'Albi, M. de Périgueux, M. de Lombez, M. de Torcy, M. de Curton, M. du Lau, M. de Lisle, M. de Chasterlarchier, Me Adam Fumée, Me Charles de la Vernade, Me Guillaume Dannet, Me Pierre de Sarcièges.

Digitized by Google

Lettres à M. de Comminge, comment le Roi envoie par delà M. de Bresse, pour chasser la pillerie qui a cours, à l'occasion du différend de la Reine de Navarre et de M. le vicomte de Narbonne, et que, s'il a affaire de lui quelque chose, il fasse ce qu'il lui ordonnera de par le Roi.

Lettres au seigneur de Caulmont, ès-mains du quel sont plusieurs places contentieuses, prétendues par madame la princesse et sa fille d'une part, et M. le vicomte de Narbonne, d'autre, que, sur sa vie et sous peine d'encourir l'indignation du Roi, il n'admette dans ces places aucunes gens, partisants d'un côté ni de l'autre, au préjudice de la neutralité en laquelle il les doit garder.

En cette séance ont été nommés les six personnages qui doivent communiquer et pratiquer avec messieurs du Parlement, le fait des évocations, nominations, censures et autres choses touchant l'ordre des matières bénéficiales, afin que sur le tout ils donnent un avis qui sera rapporté au Conseil du Roi : M. de Périgueux, messire Pierre Doriolle, premier président des Comptes, Me Gacien Faure, tiers-président de Toulouse, Mes Jean Chambon, Charles de la Vernade et Pierre de Sarciéges, maîtres des requêtes [1].

Telles sont les affaires dont s'occupe le Conseil, les personnes qui le composent, et les formalités qui en constatent les délibérations; les procès-verbaux sont réguliers et ressemblent à ceux de nos jours. Nous les analyserons rapidement pour nous rendre compte des principales affaires qui y sont traitées, et qui nous rappelleront les évènements majeurs de la régence de la fille de Louis XI et du règne de Charles VIII.

Une lettre annonce au maréchal de Gié qu'il est remplacé par le comte de Bresse, à qui l'on devra envoyer des troupes et obéir, en sa qualité de lieutenant du Roi [2]; les *mesnagiers* demeurant en la ville d'Arras, ayant omis de faire insérer dans leurs Lettres de franchises qu'ils seraient francs, quittes et exempts du huitième et du quart du vin de leur crû, qu'ils vendraient en détail d'ici à deux ans; le Conseil décide qu'ils en sont francs, et que les fermiers en auront leur acquit pour le dit temps; les réclamations du duc de Lorraine sont favorablement accueillies, et plusieurs terres lui sont restituées [3]; le Parlement n'ayant pas obtempéré à la décision du Conseil étroit du Roi, qui approuvait l'évocation des procès des offices en Grand-Conseil, les présidents et plusieurs conseillers du Parlement ont été mandés au Conseil étroit, et la matière ayant été longuement débattue en leur

[1] Procès-verbal, etc., p. 25.
[2] Séance du sixième jour d'août, p. 28, au palais des Tournelles.
[3] Séance du septième jour d'août, p. 26.

Digitized by Google

présence et les avis tant des princes et des Conseillers que des membres du Parlement recueillis, il a été conclu que, pour éviter la confusion, et pour qu'une justice plus expéditive que celle de la cour du Parlement fut rendue, tous les procès, titres et droits des parties seraient jugés *sommairement et de plain* par une commission siégeant en l'hôtel du Roi et composée de six membres de son Conseil et de six conseillers en Parlement [1]; sont soumises au Conseil les lettres par lesquelles le Roi demande au Roi d'Angleterre un sauf-conduit pour ses ambassadeurs, et les instructions données à M. de Richebourg, Conseiller et chambellan du Roi, et chevalier de son ordre, et à Me Adam Fumée, Conseiller et maître des requêtes ordinaire, sur ce qu'ils ont à dire, de par le Roi, au duc de Bretagne [2]; les Etats de Bourgogne et M. de Langres réclament contre les impôts et offrent un don; Olivier-le-Roux fait son rapport sur son ambassade en Castille; le duc d'Orléans et le sire de Beaujeu écrivent au duc de Lorraine, pour le convoquer, le jour de Saint-Michel, à la fête de l'ordre; deux Conseillers du Roi sont adjoints au comte de Bresse pour le servir, l'accompagner et le conseiller dans son expédition en Navarre [3]; une prise maritime est soumise par l'amiral au jugement du Conseil; le seigneur Durphé, grand écuyer, prête serment de Conseiller dudit Conseil; le duc d'Orléans et le cardinal de Foix offrent leur médiation entre les princes de Navarre, et le Conseil décide que si elle n'est pas acceptée, le comte de Bresse marchera contre eux [4]; le Conseil décide, sur la requête du cardinal Balue d'être *expédié honnêtement*, qu'on lui rendra, à son départ, les mêmes honneurs qu'à son arrivée, attendu qu'il est venu par rescription du Roi; à cette séance a été présenté le *roolle de l'escrutine et élection faicte* du prévôt des marchands à Paris et de deux échevins, et a été conclu que ceux qui avaient plus de voix auraient les dits offices; le Parlement ayant fait crier à son de trompe, sans commandement du Roi, la défense de recevoir le cardinal Balue comme légat, et de porter la croix devant lui, le Conseil commet M. de Lombez, M. de Périgueux et le tiers-président de Toulouse pour examiner, de concert avec plusieurs membres du Parlement, comment le cardinal pourra user de ses pouvoirs, et, comme réparation, le Conseil permet qu'il continue à porter la croix et à

[1] Séance du onzième jour d'août, p. 43. — Etaient présents, outre les princes et les seigneurs, et les membres ordinaires : M. le premier président du Parlement, Me Jehan de Vacquerie; M. le président, Me Thibault Baillet; le tiers président de Toulouse; Mes Jehan Avin, Jehan Bouchart, Jean de la Place, Jean le Viste, Claude Chanureux, Conseillers en Parlement; Mes Philippe Luillier, Jehan Magistri, Robert Thibault, avocats du Roi en Parlement; Me Jean de Nanterre, procureur du Roi en Parlement.

[2] Séance du douzième jour d'août, p. 46.

[3] Séance du treizième jour d'août, p. 50.

[4] Séance du seizième jour d'août, p. 53.

Digitized by Google

donner sa bénédiction[1]; il est ordonné à Messieurs des finances de faire payer maître Olivier-le-Roux, naguère envoyé par le Roi vers le cardinal d'Espagne, du reste de son voyage, suivant la taxation à lui faite par le Roi en son Conseil, à l'heure de son départ, et déduction opérée des six-vingt livres tournois qu'il a déjà touchées[2]; il a été ordonné que, suivant les Lettres octroyées à M. de Busset pour ses gages de la capitainerie de Nogent-le-Roi, en Bassigny, aucune réserve ne sera faite des guets appartenant à ladite place; mais qu'il en jouira, ainsi que faisait messire Tristan-l'Ermite du temps du feu Roi Charles VII; Jehan de Ronnay, requérant Lettres adressant au bailli de Caen ou à son lieutenant au siége de Falaise, pour le faire délivrer et mettre hors de la place de Carrouges, où il est détenu prisonnier pour raison de certaine somme de deniers que M. de Saint-Pierre lui demande, à cause des guets dudit Falaise qu'il a reçus quelque temps (et pareillement M. du Lau lui en a fait demande), a a été appointé en consignant en main de justice par ledit de Ronnay les deniers qu'il a reçus desdits guets, qu'il sera délivré, et cependant lesdits de Saint-Pierre et du Lau feront déclarer par ledit lieutenant auquel d'entre eux lesdits guets devront appartenir[3]; Lettres à l'abbé de Noyon pour recevoir en son abbaye un pauvre vieux fauconnier, qui fut au feu Roi, nommé Daniel Henri; pour Jehan Lenfermé, grenetier de Saint-Quentin, congé de marchander de toutes manières de bétail seulement, et non point de sel[4]; le cardinal Balue, pressé de retourner à Rouen par la mort du Pape Sixte IV, et requérant l'autorisation de visiter ses bénéfices pour en tirer l'argent nécessaire à son voyage, il est décidé que le Roi lui donnera le jour même son audience de congé, et lui fera compter la somme de mille écus d'or, par la considération qu'il n'a point usé de sa légation, et qu'il est venu à grands frais et à la requête du Roi; Lettres réitératives au Pape et cardinaux touchant l'archevêché de Tours, en faveur du neveu de M. de Baudricourt, et comment le Roi lui envoie le *renvoy et remission* qu'a fait le chapitre de Tours à notre Saint-Père dudit archevêché, au lieu d'élire[5]; l'ambassadeur de Portugal s'étant plaint d'actes de piraterie commis par les sujets du Roi, ordre est donné à l'amiral, au vice-amiral et à tous les officiers des ports de mer de surveiller tous les vaisseaux qui en sortiront, et de faire donner caution aux capitaines de ne courir sur aucun des amis et alliés du Roi, et pareillement sera envoyé un hérault pour prévenir le Roi de Portugal de

[1] Séance du dix-septième jour d'août, p. 57.
[2] Séance du dix-neuvième jour d'août, p. 62.
[3] Séance du vingtième jour d'août, p. 68.
[4] Séance du vintgt-unième jour d'août, p. 73.
[5] Séance du vingt-troisième jour d'août, p. 75.

Digitized by Google

ces dispositions et l'engager à en prendre de semblables, enfin des informations seront faites sur les pilleries dont plusieurs sont accusés, et entr'autres le seigneur de Saint-Germain; au même conseil a été conclue la *communication et entrecours* de marchandises entre les sujets du royaume de France et du royaume du Portugal, afin de vivre en paix entre eux, et avis en sera donné au Roi d'Espagne, afin qu'il ne pense pas que le Roi a fait quelque alliance avec le Roi de Portugal au préjudice de l'Espagne [1]; dispositions pour le service du jour du bout de l'année à Notre-Dame-de-Cléry et en l'église de Saint-Denis en France pour l'âme du feu Roy Loys, que Dieu absoille; pour Lancelot de Bacouel, serviteur de monseigneur des Guerdes, congé de résigner son office de receveur du domaine et aides à Amiens, au profit de Pierre Bacouel, son frère; pour Louis Penel, serviteur dudit sieur des Guerdes, congé de résigner son office de receveur des domaines et aides en Ponthieu au profit dudit Lancelot de Bacouel [2]; messieurs des finances choisiront deux notables hommes, gens de justice, pour faire le procès de Me Pierre Gaultier, receveur de Berry, à présent prisonnier en la Bastille Saint-Antoine, pour certaine somme de deniers qu'il doit au Roi et aux assignés sur la recette, et, comme on a rapporté au Conseil que ledit receveur possède les deniers et ne veut ni l'avouer ni payer personne, on procèdera contre lui jusqu'à le mettre à la question, pour lui faire confesser la vérité; pour Me Jehan Compaings, réservation du premier office de Général de la justice des aides de Paris qui vacquera, en faveur de ce que ledit Compaings a longuement servi, du temps des Rois Charles et Louis; une retenue de Conseiller aux honneurs pour un docteur en théologie nommé Me Guillaume Redon, dont M. de Bresse a fait la requête [3]; ce dit jour a été ordonné que M. de Culant sera du Conseil étroit du Roi au lieu de l'évêque de Coutances, et, en présence des Conseillers, il a prêté le serment ordinaire [4]. A cette séance assistait Philippe de Commines, seigneur d'Argenton; j'étais de ce Conseil, qui avait esté lors créé, tant par les proches parents que par les trois Estats du royaume [5].

Ce fut la dernière séance tenue dans l'antique palais des Tournelles, et il faut aller chercher, à Montargis, le Roi et son Conseil; que s'est-il donc passé?

A la première séance du Conseil, à Montargis, assistent le duc d'Orléans et le sire de Beaujeu, les autres princes et les Conseillers habi-

[1] Séance du vingt-cinquième jour d'août, p. 77.
[2] Séance du vingt-septième jour d'août, p. 81 et 82.
[3] Séance du sixième jour de septembre, p. 88.
[4] Séance du treizième jour de septembre, p. 98.
[5] *Mém. de Phil. de Com.*, t. II.

Digitized by Google

bituels; on y discute les affaires de Bretagne, l'envoi du comte de Dunois vers le vieux Duc, avec la mission de lui faire des remontrances, mais sous le prétexte de l'entretenir de la prochaine descente de six mille anglais dans ses Etats et de l'entrée du Roi d'Espagne en Roussillon, ainsi que de plusieurs autres sujets que le comte de Dunois saura bien trouver, afin de mieux entrer en la matière des divisions entre les barons et seigneurs bretons, poussés à la révolte par la conduite odieuse du favori Langlois; on y discute aussi le voyage en Guyenne du cardinal de Foix, accompagné de M. d'Albi, touchant le différend de la princesse de Viane et du vicomte de Narbonne[1], affaires déjà connues et qui n'offrent aucun incident nouveau. Mais à la séance suivante, en l'absence du duc d'Orléans, du comte de Dunois, de plusieurs de leurs partisans, le Conseil est exclusivement occupé d'une seule affaire; ce dit jour a été conclu que Guiot Pot ne serait plus à l'encontre de la personne du Roi, ni pareillement les seigneurs de Maillé et de Boissy, et que ledit Pot s'en irait en sa maison.

Item. Que ledit Pot sera entretenu en sa pension et bienfaits qu'il a du Roi.

Item. Réservation pour lui du premier bailliage ou sénéchaussée qui vaquera, et promesse de tenir la main pour son frère à l'évêché de Tournay[2].

C'était une mesure grave; il faut en rechercher l'explication dans l'histoire.

Le roi résidait à Vincennes, où il était facile de lui procurer les distractions de son âge. Mais à tous les amusements, il préférait les exercices militaires, et le duc d'Orléans, en favorisant son goût, n'eut pas de peine à gagner l'amitié d'un enfant que repoussait la sécheresse des entretiens de sa sœur, occupée sans cesse des soins de l'administration. Un complot fut donc formé pour soustraire le Roi à l'ennuyeuse tutelle d'Anne de Beaujeu; des membres du Conseil en firent partie, et les trois chambellans que nous venons de nommer se chargèrent de l'exécution. Mais la Régente, en ayant été informée, entra soudainement dans l'appartement du Roi, chassa les chambellans et s'emporta jusqu'à menacer le duc d'Orléans lui-même de sa colère.

[1] Séance du vingt-septième jour de septembre, p. 99.

« Estant au Conseil : monseigneur d'Orléans, M. de Bourbon, M. d'Alençon, M. de Beaujeu, M. de Bresse, M. de Dunois, M. le chancelier, M. d'Albi, de Perrigueux, M. de Lombez, M. de Richebourg, M. de Baudricourt, M. d'Argenton, M. de Montmorency, M. Burpué, M. de Vatan, M. de Cullant. »

[2] Séance du vingt-neuvième jour de septembre, p. 101.

[3] Il est probable que ce Guiot Pot était le même que Philippe Pot, le célèbre orateur des États-Généraux de Tours, également chambellan. Son discours fait aisément croire à sa conduite.

Digitized by Google

Aussitôt après cet éclat, elle voulut éloigner le jeune monarque de Paris, dont était gouverneur le duc d'Orléans, et le conduisit à Montargis; le Conseil dut y sanctionner l'acte énergique de sa surveillance.

Cependant, nous retrouvons le duc d'Orléans, dès le lendemain, assistant au Conseil. C'est que ce prince, qui ne cessait de comploter contre la Régente, avec tous ses partisans et tous les ennemis de l'Etat, n'avait pas osé soutenir ses complices à force ouverte, et qu'il avait été déconcerté, comme tous les factieux, par une résistance inattendue. Il reprit donc pacifiquement ses fonctions, et la séance fut extraordinairement présidée par le Roi. L'on y discuta encore des missions du cardinal de Foix, du comte de Bresse et du comte de Dunois; une rémission fut accordée, « à cause d'un obmicide par lui » commis en la personne d'ung de ses gens, » pour monseigneur le comte Charles d'Armagnac, atteint d'aliénation, et des Lettres patentes envoyées au Parlement de Toulouse pour lui nommer comme curateur le sire d'Albret [1]; dans les séances suivantes, des dispositions définitives sont prises pour apaiser les discordes des princes de Navarre, et « lesdits povoir, seureté, articles et lettres missives et ser» vantes à la matière ont été commandées par le Roy [2]; » les propositions des enfants du duc de Nemours sont envoyées au Chancelier qui, suivant la coutume, les fera remettre aux maîtres des requêtes, lesquels, après avoir jugé qu'elles sont recevables, les adresseront au Parlement, pour en faire ce qu'il appartient en tel cas; et au regard des autres requêtes par eux faites, tant de la restitution du comté de Castres que des autres provisions, il a été ordonné qu'on attendra à une autre fois « qu'il y ait plus grand nombre de gens au Conseil [3]; une évocation au Grand Conseil est accordée au cardinal d'Angers, touchant le procès qu'il a contre Me Auger de Brye, à cause de l'évêché d'Angers [4]; les affaires de Bretagne sont discutées de nouveau; le cardinal d'Angers, le Chancelier et Me Adam Fumée, maître des requêtes, travailleront aux instructions de M. de Dunois et avec lui [5]; « unes Lettres d'Estat de six moys entiers pour les causes de la vefve de feu monsieur du Lau [6] »; une provision pour M. de

[1] Séance du dernier jour de septembre, p. 101.
[2] Séance du premier jour d'octobre, p. 104; volume dix-neuvième des *Ord.*, p. 437.
[3] Séance du second jour d'octobre, p. 112.
« Étaient au Conseil : M. de Bourbon, M. d'Alençon, M. le cardinal d'Angers, M. le chancelier, M. d'Albi, M. de Périgueux, M. de Lombez, M. de Richebourg, M. d'Argenton, M. Durphé, M. de Cullant, M. le tiers-président de Toulouse, Me Charles de la Vernade, maître des requêtes. Et y sont arrivés pendant la séance : M. le cardinal de Foix, M. de Beaujeu, M. de Dunois, M. le maréchal de Gyé et M. le premier président des Comptes Deriolle.
[4] Ibid., p. 115,
[5] Séance du troisième jour d'octobre, p. 116.
[6] Séance du septième jour d'octobre, p. 121.

Digitized by Google

Candalle, à ce que la Cour du Parlement de Bordeaux connaisse d'une cause qui est pendante pardevant M. de Comminge, comme sénéchal du pays, attendu qu'il répute ledit de Comminge son *haynneulx*, et défense audit sénéchal ou son lieutenant d'en connaître[1]; honneurs à rendre à M. de Richemont, « qui est party de » Bretaigne pour s'en venir par deçà », et qui deviendra bientôt Henri VII, Roi d'Angleterre, par le gouverneur du Limousin, le bailli de Touraine et M. de Sées[2]; pour Guillaume Gallier, *praticien en cour laye*, demeurant à Fontenay-le-Comte, congé de patrociner, sans déroger à sa noblesse[3]; pour M. d'Alençon, Lettres adressant aux gens tenant l'échiquier de Rouen qu'ils renvoient à l'échiquier dudit sieur d'Alençon toutes les causes dont la connaissance lui appartient, ainsi qu'il fut fait du temps des Rois Charles VII et Louis XI, et en leur refus, soit mandé au grand sénéchal de Normandie, au bailli de Rouen, au premier maître des requêtes ou Conseiller de la Cour du Parlement de Paris de faire ledit renvoi[4]; réclamations de ceux de Lyon et de Bourges, ceux-là pour ravoir les foires, ceux-ci pour les conserver, et demande de mettre leurs raisons par écrit[5]; Lettres de recommandation à la Cour du Parlement de Paris, pour avoir pour recommandé maître Benoît Adam à l'élection qui se fera par ladite Cour du premier office de Conseiller vacant[6]; Lettres de recommandation à Rome pour M. de Verdun, pour le faire jouir paisiblement dudit évêché, et faire déporter sa partie adverse, nommée de Nicoluus, et le Roi est content que le Pape pourvoie ledit de Nicoluus du premier évêché et autre bénéfice qui vaquera en cour de Rome jusqu'à deux ou trois mille livres tournois, et d'en bailler Lettres de placet pour exécuter les bulles que notre Saint-Père en baillera[7]; sur ce que M. de Jonnelle a requis avoir pension du Roi, il a été remis à en parler au Roi[8]; des marchands lorrains s'étant plaint des homicides et brigandages commis par les gens du seigneur de Vergy, une Lettre du Roi, bien rigoureuse, adressant audit seigneur de Vergy comment le Roi est très mal-content qu'il n'en ait fait faire réparation, selon ce qu'il lui en a écrit plusieurs fois, en lui déclarant qu'il n'est délibéré souffrir telles choses avoir cours en son royaume, et une bonne Lettre à M. le gouverneur de Bourgogne, pour besogner vertueusement dans l'information et réparation desdits excès[9]; Lettres patentes et closes à la Cour de Parlement que le Roi

[1] Séance d'après dîner, ibid., p. 124.
[2] Séance du onzième jour d'octobre, p. 128. Le comte de Richemont repassait en Angleterre pour renverser Richard.
[3] Séance du quinzième jour d'octobre, p. 131.
[4] Séance du quatrième jour de novembre, p. 148.
[5] Séance du neuvième jour de novembre, p. 155.
[6] Séance du quatorzième jour de novembre, p. 158.
[7] Séance du vingt-huitième jour de novembre, p. 176.
[8] Séance du vingt-neuvième jour de novembre, p. 186.
[9] Ibid., p. 187.

Digitized by Google

leur interdit la connaissance de la matière de François de Genas, lequel, par arrêt du Grand Conseil, a été condamné, entr'autres choses, envers le Roi, en la somme de six mille huit cents livres tournois, et renvoyé en personne sur autres cas à lui imposés au Parlement de Toulouse, et qu'ils laissent sortir effet ledit arrêt, selon la forme et teneur[1]; Lettres missives à M. d'Orléans en faveur de M. le prince d'Orange à ce qu'il lui veuille faire faire la raison et restitution des ville et château de La Ferté-Milon, que mondit sieur le prince prétend lui appartenir; pour ce que Guillaume, cordonnier de Loches, fermier du huitième du vin vendu audit Loches de l'année dernière passée, a, comme il dit, perdu en ladite ferme, à l'occasion de la mortalité qui a été audit lieu, de cent à six vingt livres tournois, ainsi que les élus dudit Loches ont certifié, a été octroyé Lettres aux généraux et élus qu'ils fassent faire au dit cordonnier telle modération et rabais qu'en leur conscience ils verront être à faire par raison[2]; une surséance de six mois des arrêts donnés et prononcés en la Cour du Parlement de Paris, au profit du seigneur de La Tour contre le seigneur Dondon[3]; Lettres patentes et missives à « la Court de Parlement à Paris », pour évoquer, outre et par-dessus l'évocation générale des offices et édit général, la cause et matière étant pendante en ladite Cour entre maîtres Pierre Poignant et Etienne Pascal, pour raison de l'office de maître des requêtes de l'hôtel du Roi[4]; sur la matière mise en termes pour donner ordre au fait des monnaies, a été conclu qu'on écrira aux vingt-quatre villes où se font lesdites monnaies, et aux maîtres particuliers de ces monnaies, qu'ils débattent entre eux cette matière et assemblent à ce faire les gens marchands et gens de bien à ce connaissant, et qu'ils envoient leur avis écrit par homme bien instruit devers le Roi en son Conseil; et Lettres aux baillis et sénéchaux du royaume, qu'ils fassent publier que tout homme qui aura monnaie étrangère autre que du coin du Roi, ait à s'en défaire dans le temps et terme de trois mois[5]; des treizième, quinzième, seizième, dix-septième, dix-huitième, dix-neuvième, vingtième et vingt-unième jours de décembre, *nihil*, pour ce que messieurs besongnoient ès finances et en la guerre[6]; par Me Estienne Pascal, maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du Roi, a été dit et remontré au Roi et à messieurs « en » soy griefvement complaignant », que par la Court du Parlement et à la requête de Me Pierre Poignant, Jehan Du Plessis, huissier des re-

[1] Séance du premier jour de décembre, p. 195.
[2] Séance du quatrième jour de décembre, p. 201.
[3] Séance du cinquième jour de décembre, p. 205.
[4] Séance du septième jour de décembre, p. 206.
[5] Séance du septième jour de décembre, p. 211.
[6] Page 222.

Digitized by Google

quêtes de l'hôtel, avait été refusé à exécuter les Lettres d'évocation au Conseil obtenues par lui pour le fait de son office, et par icelle Court arrêté en la ville de Paris : dit a été que provision sera donnée audit Pascal, et que ledit huissier sera contraint réaument et de fait à lui faire et bailler relation de ce qu'il n'a mis sa provision en exécution, et les causes pourquoi ; et après fut envoyé quérir ledit huissier au Conseil, auquel fut ordonné accomplir l'Ordonnance dessus dite, sur peine de punition corporelle [1] ; un nommé messire Jehan de Jaucourt, chevalier, seigneur de Villernon, et son fils, ledit chevalier conseiller et chambellan du duc d'Autriche, ont été mis en prison par M. de Baudricourt, gouverneur de Bourgogne, avec plusieurs de leurs complices, pour avoir voulu suborner les gens dudit pays, les faire révolter contre le Roi et soustraire les archives de la Chambre des Comptes de Dijon; sur la réclamation de l'ambassadeur du duc d'Autriche, attendu que ledit de Jaucourt et ses complices sont accusés du crime de lèze-majesté, le Conseil, auquel avaient été appelés des gens du Parlement, déclare qu'ils sont, comme sujets du Roi, justiciables de ses officiers, et que justice leur sera faite [2].

Nous avons cherché, dans l'analyse du *Procès-verbal* des séances du Conseil de Charles VIII, à choisir les affaires qui offrent un intérêt spécial, soit par leur importance, soit par leur caractère générique; il nous a semblé que nous donnerions ainsi une idée suffisante de cette multitude et de cette répétition d'affaires qui constituent l'administration d'un vaste royaume. En les étudiant, en y retrouvant les mêmes intérêts, les mêmes besoins, quelquefois les mêmes passions, nous avons pu souvent croire que nous assistions encore nous-mêmes au Conseil du Roi. C'est que les actions, les lois, les hommes, en définitive, se ressemblent dans tous les siècles, par le but et par les moyens.

Mais le *procès-verbal* que nous étudions, quelqu'officiel qu'il paraisse, est loin d'offrir, comme il devrait le faire, le résumé de toutes les affaires traitées en Conseil. La mention de certaines mesures très importantes ne s'y trouve même pas, et il nous est impossible d'établir une concordance régulière entre ce document et le *Recueil des Ordonnances*. Ainsi nulle trace de délibération sur l'imposition, pour l'année 1485, de la même somme votée par les Etats-Généraux pour l'année 1484, et cependant l'Ordonnance a été rendue « par le Roi en son Conseil, » auquel assistaient les princes et les Conseillers également désignés dans la séance du même jour par le *procès-verbal* [3]. Il

[1] Séance du vingt-deuxième jour, p. 222.

[2] Séance du pénultième et du dernier jours de décembre, p. 230 et 231; et du cinquième jour de janvier, p. 236.

[3] Vol. XIX des Ordon., p. 398. — Séance du dix-septième jour d'août, p. 57. — A Paris, le 17 août 1484.

Digitized by Google

en est de même des Lettres concernant la confirmation des priviléges des Chartreux de Valbonne, des religieux de Vincennes, des échevins d'Ypres, de la mairie d'Angers, de plusieurs églises, villes et métiers, de l'Université de Paris et de celle de Toulouse; l'érection d'une foire franche à Dunkerque ; les aliénations du domaine du Roi sous Charles VII et depuis sa mort et d'autres encore [1]. Une fois seulement le *procès-verbal* contient la même Ordonnance que le *Recueil*, celle relative aux pays de Foix et de Bigorre.

Mais les Ordonnances du *Recueil*, délibérées en Conseil, devraient se retrouver exactement indiquées dans le *Procès-verbal*, au moins celles qui présentent quelqu'intérêt. Nous savons en effet, par expérience, que les autres, celles qui traitent des matières habituelles ou incontestables, sont préparées en forme ordinaire et rendues sans aucune délibération. Mais l'Ordonnance qui accomplit un des plus grands actes de l'autorité royale, un de ces actes dont le droit lui est déjà contesté et lui sera bientôt refusé, qui continue la taxe imposée par les Etats-Généraux, sans même en séparer la portion qu'ils n'avaient accordée que pour un an, cette Ordonnance ne pouvait passer inaperçue, et cependant il n'en est pas question dans le *procès-verbal*. Nous ne pouvons expliquer de pareilles prétéritions que par l'insuffisance des secrétaires; car il est impossible de supposer que les princes et les membres du Conseil portés comme présents, le duc d'Orléans et le comte de Dunois surtout, n'eussent pas hautement réclamé contre l'apposition clandestine de leurs noms, s'ils n'avaient pas donné leur consentement à une aussi grande mesure. Cette Ordonnance n'est pas de celles que le Roi pouvait commander verbalement, ainsi qu'il le faisait quelquefois [2].

Ces observations diminuent sans doute la valeur historique du *Procès-verbal* des séances du Conseil de régence de Charles VIII; nous avons dû les faire; mais, tout en ne trouvant pas la lumière complète qui nous aurait été si utile, nous n'en reconnaissons pas moins les secours que nous y avons puisés pour l'explication du rôle et des travaux du Conseil. Ces travaux embrassent tous les intérêts et toutes les justices; ce rôle devient, chaque jour, de plus en plus important et sérieux. Nous avons jugé, d'après les débats de l'Assemblée de Tours, l'influence attribuée au Conseil, alors même que le Roi aurait été majeur autrement que par les Ordonnances de Charles V. L'honneur d'y siéger était si recherché, qu'il suffisait au cardinal d'Angers comme réparation assez grande des mortifications qu'il avait subies à Paris [3];

[1] Vol. XIX des Ordon., p. 401 à 405.
[2] Procès-verbal, etc., p. 136.
[3] Ibid., p. 115.

Digitized by Google

les délibérations étaient si sérieuses, que le duc de Lorraine « s'en est sailli du dit Conseil » parce qu'on y traitait de la possession de certaines terres, que lui contestaient les enfants du duc de Nemours [1].

Bientôt le duc d'Orléans n'assiste plus au Conseil, y laissant néanmoins ses principaux partisans, le comte de Dunois et Philippe de Commines [2]. Il passe son temps à traiter avec le duc de Bretagne et avec Maximilien; à préparer, dans Paris, les esprits à la révolte, en employant le moyen toujours efficace de plaindre le peuple et d'accuser le gouvernement. Il est assidu aux assemblées de l'Hôtel-de-Ville, et, lorsqu'il croit avoir rendu la multitude assez *bourguignonne*, il ose se présenter, accompagné du comte de Dunois, dans le sein du Parlement, pour lui faire exposer, par son chancelier, ses griefs contre la Régente et son dévouement désintéressé pour le Roi. L'on sait la noble réponse du premier président, La Vacquerie; le Parlement envoya une députation au Roi, non point pour se plaindre de la Régente, mais pour l'informer de la démarche du duc d'Orléans. Ce prince se tourna du côté de l'Université, qui comptait plus de vingt-cinq mille étudiants, la plupart en état de porter les armes, et, dans une Assemblée générale, déplora l'inutilité de ses efforts pour le rétablissement de leurs priviléges et de la Pragmatique-Sanction. Mais l'Université, comme la Cour du Parlement, refusa d'être factieuse et se contenta de nommer des députés pour avertir le Roi des accusations du prince, sans témoigner y prendre le moindre intérêt.

Les priviléges de l'Université, tels qu'ils étaient sous Louis XI et Charles VII, avaient été naguères confirmés [3] et dès que la Régente eut forcé le duc d'Orléans à sortir de Paris, elle voulut récompenser la fidélité des Cours souveraines. Le Roi, séant en Parlement, donna des Lettres qui exemptaient du ban et de l'arrière-ban le Chancelier, les présidents, maîtres des requêtes de l'hôtel, conseillers, avocats et procureur-général, greffiers et autres, leurs veuves et enfants mineurs, par la considération de leurs « grands, louables, vertuels, assi- » duels et recommandables services [4]; » la même exemption fut accordée à la Chambre des Comptes, et les priviléges des secrétaires du Roi furent confirmés [5]. Une autre Ordonnance, ayant pour but de rétablir, dans le Parlement, l'égalité entre le nombre des Conseillers clercs et des Conseillers laïques, est datée d'Evreux et rendue en présence du duc d'Orléans [6]. La Régente, en effet, n'avait pas tardé à

[1] Ibid., p 175.
[2] Séance du troisième jour d'octobre, p. 116.
[3] A Paris, septembre 1484; vol. XIX des Ordon., p. 427.
[4] A Paris, février 1484, p. 469.
[5] Ibid., p. 473.
[6] A Evreux, le 23 mars 1484, p. 491.

Digitized by Google

poursuivre le prince rebelle, qui attendait vainement, dans Verneuil, les secours de ses amis, et qui, obligé de se soumettre en apparence, avait repris humblement sa place au Conseil, sans récupérer ni ses pensions, ni son gouvernement de Paris, donné au vieux Dammartin, comme à Philippe de Savoie, celui du Dauphiné enlevé au comte de Dunois.

Anne de Beaujeu n'oubliait rien de ce qui pouvait augmenter ses forces. Des partisans de Maximilien, possesseurs de terres en Bourgogne, trouvaient, pour leurs services équivoques ou hostiles, des juges trop faciles dans les Cours suprêmes et indépendantes de Dijon. La même connivence ou la même faiblesse n'étaient point à craindre de la part du Parlement de Paris, assez fidèle pour résister en face au duc d'Orléans puissant et populaire, et assez ambitieux pour voir, avec satisfaction, étendre le ressort de sa juridiction. En conséquence, un Édit, fondé sur ce que les ducs de Bourgogne avaient usurpé des droits souverains et royaux, et sur ce qu'il était résulté de grands inconvénients de l'approbation donnée par le Roi lui-même à ces usurpations, supprime le Parlement et la chancellerie de Bourgogne, et décide que les appels des baillis et autres officiers seront portés au Parlement de Paris[1]. D'autres Lettres du Conseil réglent la police des gens de guerre, et en répriment les pilleries et autres exactions, mesure toujours réclamée et toujours vaine[2]; d'autres enfin confirment un traité conclu avec le duc de Bretagne[3] et juré sur les Evangiles par ce prince, en présence des ambassadeurs et Conseillers du Roi[4].

Mais de pareils traités, aussitôt rompus que signés, n'inspiraient aucune confiance à la Régente. Elle était au courant des hostilités tantôt sourdes et tantôt patentes, mais toujours actives, du duc d'Orléans et des ennemis de son pouvoir, et jugeant qu'il fallait avoir plus de troupes qu'elle ne pouvait alors en réunir, des Lettres furent adressées aux baillis pour demander leur avis, appuyé par celui des élus, des autres officiers et de personnes compétentes, sur le moyen de lever et d'entretenir des gens de guerre à pied[5]; d'après leur réponse, on statua, dans le Conseil, qu'on unirait ensemble cinquante-cinq feux pour fournir un milicien armé; que ce milicien jouirait de l'exemption de tout impôt et recevrait, de ceux qui l'avaient envoyé, soixante sous par mois pendant tout le temps qu'il ferait le service militaire. Il ne faut pas oublier que Louis XI avait supprimé les francs-archers, institués par son père, et que la Régente avait renvoyé les

[1] A Pont-de-Larche, avril 1485, p. 589; à Blois, 28 juillet 1489, p. 170; vol. xx des Ordon.
[2] A Bourges, octobre 1485, p. 601.
[3] A Bourges, 2 novembre 1485, p. 606.
[4] A Nantes le 9 août 1485.
[5] A Melun, 8 décembre 1485, p. 614.

Digitized by Google

Suisses; elle sera bientôt forcée de les rappeler. Une nouvelle Ordonnance, concernant encore les gens de guerre, entre dans les détails les plus minutieux sur l'ordre qu'ils doivent observer en marche; sur la responsabilité des capitaines et lieutenants; sur le paiement des vivres; sur la surveillance des baillis, sénéchaux et autres officiers; sur le contrôle des commis du secrétaire de la guerre; sur l'inspection annuelle des maréchaux [1]. La discipline devenait chaque jour plus nécessaire pour l'ordre dans l'armée et pour le soulagement des populations.

Les Lettres qui réunissent le comté de Provence à la couronne ne lui donnent pas seulement une province de plus, mais elles sont la preuve de la force de l'autorité royale et méritent quelques explications [2]. Le duc de Lorraine avait, aux Etats-Généraux de Tours, réclamé la restitution du duché de Bar et de l'héritage de la maison d'Anjou, dont il descendait par sa mère. La Régente, craignant qu'il ne s'unît contre elle avec le duc d'Orléans, lui avait fait rendre le Barois et transporter tous les droits réclamés par Louis XI sur la Lorraine; quant à la Provence, en attendant la sentence des arbitres nommés de part et d'autre, le duc recevait une pension de trente-six mille livres. Anne lui fit épouser, dans la ville même d'Orléans restée fidèle, une nièce du sire de Beaujeu, la fille du duc de Gueldres, dépouillé de ses Etats par le duc de Bourgogne. Ces faveurs et ce mariage devaient rendre le duc de Lorraine également ennemi du duc d'Orléans et de Maximilien. Nous le trouvons en effet assidu au Conseil du Roi, et l'histoire dit combien le duc d'Orléans était irrité contre lui. Sur ces entrefaites, quelques seigneurs napolitains, fatigués de la tyrannie de Ferdinand d'Aragon, entreprirent de rappeler au trône l'héritier de la maison d'Anjou. La jeunesse de Charles VIII et les difficultés du gouvernement de la Régente, peut-être ses habiles insinuations, les engagèrent à s'adresser au duc de Lorraine, petit-fils du Roi René. Le vainqueur de Charles-le-Téméraire accepta les propositions des seigneurs révoltés, vendit ou engagea ses terres, obtint quelques secours du Conseil et l'autorisation d'emmener avec lui sa compagnie d'ordonnance et tous les volontaires qui voudraient s'associer à sa fortune. Mais lorsqu'il se disposait à partir, il reçut la nouvelle de la victoire du Roi de Naples. Il ne resta pour lui, de cette espérance d'une couronne, que des prétentions à la possession immédiate de la Provence; les quatre ans laissés aux arbitres n'étaient pas écoulés, il est vrai; mais l'espèce d'abandon que le Roi venait de faire du royaume de Naples impliqua à ses yeux celui de la Provence, dont il

[2] A Compiégne, le 6 octobre 1486, p. 672.
[3] Ibid., p. 677.

Digitized by Google

n'était qu'une annexe. René se mit donc à travailler l'esprit des Provençaux. Aussitôt sa compagnie de cent lances et sa pension lui furent retirées et des Lettres du Conseil réunirent la Provence à la couronne. Elles sont signées *par le Roi comte de Provence,* parce que cette province conservait ses coutumes, libertés et priviléges, conformément aux dernières dispositions de Charles du Maine, duc d'Anjou, qui l'avait léguée à Louis XI. Cette mesure hardie précipita le duc de Lorraine dans le parti des princes.

Les soins pour le dissiper et le combattre ne détournaient pas la Régente des travaux secondaires et utiles. Nous nous contenterons de citer les Lettres du Conseil pour la confirmation des priviléges de l'Université de Bourges[1], de plusieurs églises, d'une multitude de villes et des statuts d'un très grand nombre de métiers; pour l'exemption de tailles en faveur de la ville de Troyes[2]; pour l'érection de la baronnie de Taillebourg en Comté[3]; pour l'injonction aux généraux Conseillers sur le fait de la justice des Aides, de parachever les procès criminels commencés, nonobstant les défenses faites par le Parlement, auquel le Roi en avait interdit la connaissance[4]; l'autorisation des habitants de plusieurs provinces d'Espagne à venir habiter en France, eux et toute leur famille, à y exercer le commerce, à y acquérir des biens meubles et immeubles et à faire enfin tout ce que font et peuvent faire les véritables sujets du Roi[5], Lettres qui nous rappellent l'Ordonnance en faveur des marchands étrangers qui voudront s'établir à Montpellier[6].

Si l'on examine attentivement les actes du Conseil, en mettant de côté ceux qui ne sont que la répétition de mesures ordinaires et connues, on reconnaît qu'ils ont tous pour cause, pour résultat ou pour explication les grands événements de ce règne, de ce combat acharné de la Régente contre les princes, c'est-à-dire de la lutte de l'esprit féodal se faisant populaire, contre la royauté qui le domine par la puissance même d'un enfant. L'interdiction de certaines monnaies de Bretagne montre à quels expédients étaient réduits les ennemis d'Anne de Beaujeu[7]; les Lettres qui déclarent l'abbé de Saint-Denis exempt des impôts dont sont affranchis les membres du Parlement de Paris, comme faisant partie de ce corps, récompensent l'Evêque de Lombez, ce président trop partial des Etats-Généraux de Tours, mais ce Con-

[1] A Bourges, novembre 1485, p. 612.
[2] A Troyes, 18 mai 1486, p. 641.
[3] A Creil, juillet 1486, p. 660.
[4] Au Bois de Vincennes, 11 octobre 1486, p. 670.
[5] A Partenay, avril 1486, p. 716.
[6] Aux Montilz-les-Tours, le dernier jour de février 1483, p. 275.
[7] A Laval, 14 mai 1487, vol. xx, des Ord., p. 1.

Digitized by Google

seiller habile et fidèle du Roi [1]; la restitution des biens du comte de Saint-Pol à ses petits-enfants, est un épisode de la guerre contre Maximilien [2]; on comprend ce que signifie l'exemption du ban et de l'arrière-ban pour le Parlement de Bordeaux [3] et les Lettres rendues d'après les vœux des Trois-Etats de Normandie nous rappellent que le Roi assistait en personne à leur Assemblée; effectivement, la Régente avait conduit ce prince jusqu'aux confins de la Bretagne, principal théâtre des intrigues et de la guerre [4]. L'Ordonnance qui renouvelle les peines contre les blasphémateurs, depuis l'amende jusqu'au percement de la langue avec un fer chaud pour la cinquième récidive et, pour les autres, jusqu'à des peines corporelles plus graves encore, n'a pas besoin de commentaires [5].

Mais celle qui confirme la paix avec le duc de Bretagne exige des explications [6]. Tout réussissait à la Régente. Dans les Pays-Bas, la révolte était venue au secours de ses armes, et Maximilien, emprisonné par la populace de Bruges, ne pouvait secourir ses alliés. Les princes, le duc de Bretagne et le duc d'Orléans surtout, venaient d'être ajournés dans un lit de justice qui donnait raison, comme les Etats de Tours, au gouvernement de la Régente, et son droit reçut la sanction de la force par la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier, dans laquelle l'armée bretonne fut mise en déroute et le duc d'Orléans fait prisonnier [7]. Le duc de Bretagne vaincu se vit donc obligé de se soumettre définitivement au Roi, et, pour demander la paix, de lui écrire comme *son très humble sujet*, tandis qu'il avait jusqu'alors affecté de ne le traiter qu'en parent, sinon en égal. Le Conseil délibéra sur cette demande de paix. La Régente voulait profiter de la victoire et achever une conquête si glorieusement commencée. Le chancelier Guillaume de Rochefort calma cette ardeur de pouvoir et de vengeance : Ceux qui ont parlé avant moi, dit-il, ont montré que la conquête de la Bretagne était facile; personne jusqu'ici ne s'est mis en peine d'examiner si elle était juste : nobles paroles d'un Conseiller chargé de présider à la justice du Roi. Le Chancelier, méritant ainsi l'éloge des Lettres de la confirmation de sa dignité par Charles VIII [8], soutient au Conseil que la légitimité reconnue des droits du Roi peut seule justifier l'occupation de la Bretagne et le Conseil revient à la modération, qui est l'honneur de la force. Un traité fut conclu à Sablé; la soumission du duc de Bretagne était complète.

[1] A Paris, mai 1487, p. 3,
[2] A Amiens, juillet, p. 9 et à Rouen, 18 novembre 1487, p. 26.
[3] A Châteaubriant, août 1487, p. 15.
[4] A Sainte-Catherine-du-Mont de Rouen, 25 novembre 1487, p. 30.
[5] A Rouen, 3 décembre 1487, p. 46.
[6] A Sablé, 20 août 1488, p. 95.
[7] Le 1er février 1488.
[8] Ci-dessus, p. 4, note 4.

Digitized by Google

Ce prince mourut peu de jours après, de chagrin et de vieillesse, laissant, autour de sa fille, plusieurs prétendants se la disputer par toutes les manœuvres de l'ambition et de la politique [1]. Maximilien était le plus ancien et le plus puissant, et puis le duc d'Orléans, et puis le sire d'Albret et d'autres seigneurs encore; le Roi d'Angleterre lui-même la destinait à un prince anglais. Les lettres du Conseil qui livrent Zizim au pape Innocent VIII avaient pour but moins « d'en » faire quelque bon et grand service à la chrestienté, » que de gagner le Pontife, et de l'empêcher d'accorder au sire d'Albret des dispenses pour épouser Anne de Bretagne; le malheureux frère de Bajazet, conduit à Rome, y fut le prix du refus [2]. Il est vrai que pour provoquer plus sûrement ce refus, la Régente mit en liberté les évêques de Montauban et du Puy, qui avaient été naguère surpris avec quelques autres Conseillers, Philippe de Commines et l'évêque de Périgueux [3], en flagrante conspiration pour le duc d'Orléans.

Le Conseil eut bientôt à exercer un autre droit de la puissance royale. La paix avait été conclue avec Maximilien, délivré des mains de la révolte. Il profita de sa liberté pour s'unir plus étroitement avec les princes qui la lui avaient rendue, contre la France qu'il accusait de sa captivité. Il espéra même une agression simultanée du Roi d'Angleterre en Normandie, du Roi d'Espagne en Roussillon. Mais la Régente connaissait à Maximilien une passion plus vive que la vengeance, celle de reprendre l'Autriche sur Mathias Corvin. Elle ne balança donc pas à lui demander la paix, et lui envoya comme ambassadeurs l'évêque de Lombez, le sire de Rochechouart et Pierre de Sacierges, maître des requêtes. La paix fut conclue à Francfort, et Charles VIII promit son intervention pour ramener les Flamands sous l'obéissance du Roi des Romains [4]. En conséquence, les ambassadeurs de Maximilien et des révoltés s'étant *soumis* au Roi de France *comme à leur souverain,* le Conseil discuta longuement les conditions réciproquement proposées pour la réconciliation, « En quoy a esté tellement » besoigné que, après plusieurs grandes et notables communications » sur ces termes par les gens de nostre dit Conseil, tant avec lesdits » Ambassadeurs d'iceluy nostre beau père, que avec lesdits Députés » de Flandre, a été fait fait, passé et conclu un traité de paix en la » forme et manière que s'ensuit [5].... » Et la décision du Conseil était si favorable pour Maximilien qu'il dut y voir un piége; il n'hésita donc

[1] *Histoire de la réunion de la Bretagne à la France,* par l'abbé Irail.
[2] Janvier 1488, p. 115.
[3] Ce prélat, de la famille des Pompadour, était aumônier du Roi, et c'est lui qui le premier s'est intitulé *grand aumônier.*
[4] Juillet 1489, p. 172.
[5] Aux Montilz-les-Tours, 1er octobre 1489, p. 194.

Digitized by Google

pas à tromper ceux qu'il accusait de le lui tendre, et s'empressa d'épouser secrètement, par procureur, Anne de Bretagne.

Une des conditions du traité de Francfort était que le Roi rendrait la liberté au duc d'Orléans; mais la Régente, attaquée dans son pouvoir, blessée dans un autre sentiment, selon Brantôme, était inexorable [1]. Le mystérieux mariage de l'héritière de Bretagne ayant changé les dispositions des seigneurs qui combattaient le Roi pour elle, dans l'espoir qu'elle épouserait le sire d'Albret, des Lettres du Conseil remirent et pardonnèrent toutes leurs offenses aux sires d'Albret, de Dunois, de Comminges, à leurs gens et serviteurs et à ceux du duc d'Orléans [2]. C'était les ramener à la cause du Roi dans le Conseil de Bretagne, dont ils étaient les membres les plus influents. L'habile Dunois surtout mit tout en œuvre pour faire réussir le projet de mariage sérieux d'Anne avec Charles VIII. Ses noces allemandes, bientôt divulguées, avaient été l'objet des délibérations du Conseil du Roi. Mineure, la duchesse n'avait pu contracter d'engagement valide sans l'aveu de ses parents; princesse du sang, elle avait eu besoin de l'agrément du Roi; vassale, elle ne pouvait disposer de son fief sans l'autorisation de son Suzerain : son mariage était donc nul. Ces conclusions du Conseil, Dunois entreprit de les faire adopter par Anne de Bretagne elle-même. Il ne demanda pour prix d'un tel service que l'élargissement du duc d'Orléans; mais la Régente, voyant toujours un ennemi dans ce prince, ne sut pas deviner Louis XII. Elle n'était aussi sévère que pour lui seul. Des lettres du Conseil restituent leurs biens et leurs honneurs aux enfants du duc de Nemours [2]. Dunois ne se lassait pas de la solliciter; il fit même intervenir près d'elle la duchesse d'Orléans, la malheureuse Jeanne de France. Charles VIII, touché des larmes de sa sœur, pressé par ses favoris d'être Roi, prétexta une partie de chasse pour échapper à une surveillance de plus en plus insupportable, et fit ouvrir les portes de la prison du duc d'Orléans, qu'il reçut dans ses bras. Alors Dunois redoubla d'efforts pour le mariage, et la mort le surprit au moment de son triomphe, en l'empêchant d'assister à l'union royale, célébrée au château de Langeais [3]. La Bretagne appartenait irrévocablement à la France [4].

Charles VIII était débarrassé de sa tutrice, mais l'esprit de Louis XI ne présidait plus aux délibérations du Conseil. Le jeune Roi, malade,

[1] Aussi qu'il n'y a rien qui dépite tant une honneste dame, quand elle ayme, qu'on n'en fait pas cas et qu'on la dédaigne. (Discours VI, Louis XII, t. VI, p. 80.)

[2] Aux Montilz-les-Tours, juillet 1491, p. 288.

[3] Le 13 décembre 1491.

[4] A Rennes, 10 et 16 novembre 1491, p. 295 et 296; à Langeais, ressort de Tours, 13 décembre 1491, p. 301. *Histoire de Bretagne*, par d'Argentré; *Histoire de la réunion de la Bretagne à la France*, par l'abbé Irail; Lancelot, *Mémoire de l'Académie des Inscriptions*, t. XIII.

Digitized by Google

ignorant, présomptueux, n'était pas capable de juger par quels efforts de courage et de sagesse Anne de Bretagne avait défendu son pouvoir, c'est-à-dire l'autorité royale. Depuis longtemps les circonstances n'avaient pas été aussi difficiles que pendant les huit dernières années. Le règne de Louis XI ne pouvait échapper à une réaction de la part des grands, plus comprimés que jamais, et c'est pour eux que prirent parti les princes dont le premier devoir était d'entourer et de protéger l'enfance du Roi. Nous avons vu leurs prétentions à remplir le Conseil de leurs créatures, leurs efforts pour obtenir la convocation des États-Généraux, leurs manœuvres pour les exciter contre le Gouvernement, comme s'ils voulaient se faire populaires autrement que par leurs services et des bienfaits. A cet abaissement, à leurs intrigues, à leurs attaques, la Régente sut constamment opposer la hauteur, la sagesse et la force de son pouvoir; Blanche de Castille n'avait pas été plus grande Reine.

Charles VIII, livré à lui-même, veut la paix avec ses voisins, pour marcher en sécurité vers ces conquêtes lointaines qu'ont révées son ignorance et son imagination romanesque. Mais la paix n'était pas facile à conclure. Maximilien, outré du double affront qu'il venait de recevoir par l'enlèvement de sa femme et par le renvoi de sa fille, excitait tous les princes à s'armer pour la morale, pour la justice, pour sa cause. Le Roi d'Angleterre menaçait d'une descente avec toutes ses forces, de la revendication de son royaume de France, et rappelait à son Parlement les batailles de Crécy, de Poitiers, d'Azincourt, les discordes des princes français, les diversions des Rois de Castille et d'Aragon. Pour braver cet orage avec gloire, l'habileté d'Anne de Bretagne aurait été nécessaire. Le Conseil de Charles VIII eut d'abord recours, pour effrayer Henri VII, au moyen révolutionnaire d'attirer en France et d'établir l'aventurier Perkin sur les côtes de Normandie; puis des lettres donnèrent au maréchal de Querdes, à plusieurs Conseillers, l'évêque de Noyon, le premier président de la Vacquerie, le général de l'ordre de la Trinité des Mathurins, Jean d'Aufay, maître des requêtes, des pleins pouvoirs pour négocier avec les envoyés du Roi d'Angleterre[1]; la paix se fit aux dépens des finances de la France et de sa dignité. D'autres Lettres du Conseil ratifient la paix avec Maximilien, en lui restituant les comtés de Bourgogne, Artois et Charolais[2]. Les réclamations des habitants de Perpignan, adressées au Roi par l'intermédiaire d'Anne de Beaujeu, nous apprennent que, par le traité signé avec Ferdinand et Isabelle, Rois de Cas-

[1] A Étampes, 26 juillet 1492, p. 337; la paix fut signée le 3 novembre à Étaples; le traité est rapporté p. 358.
[2] A Senlis, 23 mai 1493, p. 383.

Digitized by Google

tille et de Léon [1], le Roi de France consentait encore à la restitution du Roussillon « au très grand dommage, préjudice et deshonneur du Roy » et de sa couronne, et de tout le royaume [2]. »

Telle était la politique nouvelle ; des cessions de provinces pour la poursuite de chimères. Elle est préconisée comme un succès, dans le préambule d'une Ordonnance sur le fait de la justice, où le Roi, après avoir rappelé les grandes guerres et divisions qui lui ont été suscitées par plusieurs Rois et princes ses voisins et sujets, auxquelles il a toujours, par la divine puissance, à l'aide des princes et seigneurs de son rang et lignage, prélats, barons, chevaliers et gens de son Conseil, « vertueusement résisté », se félicite d'avoir pacifié tous ces différends, et « avec iceux Rois fait à tous jours bonne et vraie alliance. » Et comme ces guerres ont eu pour résultat de « pervertir l'ordre de justice », une commission, présidée par le duc de Bourbon, et composée de plusieurs princes, seigneurs, présidents, Conseillers et gens du Parlement, a été nommée « pour, sur icelles fautes et longueurs se enquérir diligem- » ment, et des remèdes et provisions qui y seront nécessaires nous » advertir. » C'est le travail de cette commission que le Conseil transforme en une Ordonnance résumant toutes les dispositions réglementaires des Ordonnances antérieures [3], et que le Roi, accompagné des princes, va solennellement enregistrer au Parlement. Il ne serait peut-être pas injuste d'attribuer le mérite de cette réformation d'abus à la Régente, car une Ordonnance semblable avait été rendue sur la justice du pays de Languedoc, également d'après le rapport d'une commission, où n'avaient été d'abord appelés que l'évêque d'Albi, le seigneur de Chabannes, lieutenant du duc de Bourbon au gouvernement du Languedoc, et sept autres Conseillers, parmi lesquels Guillaume Briçonnet, général sur le fait et gouvernement de toutes les finances. Mais les trois États de la province ayant appelé l'attention de cette commission sur plusieurs réformes indiquées dans leurs délibérations, lui adjoignirent des présidents et Conseillers du Parlement de Toulouse. Enfin, à ce Conseil assistait le duc de Bourbon, que nous retrouvons président de la commission qui a préparé la grande Ordonnance réformatrice [4].

Une autre mesure du Conseil, également digne de remarque et d'approbation, est celle qui prescrit la réforme et la rédaction des coutumes locales [5]. Elle était le complément indispensable d'une bonne justice ; elle avait été commencée par Charles VII et par Louis XI.

[1] Le 29 janvier 1492.
[2] Page 385.
[3] A Paris, juillet 1493, p. 386. Cette Ordonnance a cent-onze articles.
[4] A Moulins, le 28 décembre 1493, p. 258. Elle a cent-six articles.
[5] Aux Montilz-lez-Tours, 28 janvier 1493, p. 431 et 432. — Nouveaux Commentaires sur les Coutumes, par La Thaumassière.

Digitized by Google

Charles VIII ordonnait à ses baillis d'appeler « incontinent et toutes » choses laissées », ses officiers de justice, les gens d'église, nobles, bourgeois, « tous coustumiers bien famés et renommés en nombre » suffisant », pour s'enquérir sur la vérité desdites coutumes et les mettre par écrit, « afin d'abréger les procès et procédures, et mettre » certaineté de jugement tant que faire se pourra. » La coutume de Lorris, pour ne citer qu'elle, remontait à Louis-le-Gros, et l'on comprend qu'elle avait besoin d'être réformée.

Des Lettres du Conseil demandant un emprunt aux Etats de Languedoc, avec menace de contrainte en cas de refus ou de délai, nous transportent dans un autre ordre d'idées, et sont, à nos yeux, le véritable commencement du règne de Charles VIII[1]. Ce prince a besoin d'obtenir de ses bons et loyaux sujets une grande somme de deniers, pour mettre à exécution l'entreprise qu'il a faite « à l'exhortation et » poursuite de notre Saint Père le Pape et de plusieurs Roys et princes » chrétiens, ses frères et alliés », et il ne peut pas croire qu'aucuns de ses sujets soient « reffusans ou délayans de fournir ladite somme, at» tendu qu'il est question de l'état et conservation de la foy catholique.» L'histoire dit assez de quoi il était réellement question dans cette première guerre d'Italie, et les Lettres qui nous occupent montrent à quels expédients en était déjà réduit Charles VIII pour se procurer des ressources suffisantes. L'histoire financière apprend que le subside de quinze cent mille livres, alloué par les Etats-Généraux de Tours, a été non-seulement levé, mais augmenté par des crues de huit cent mille livres, et c'est lorsque l'armée « est déjà de là les monts, tirant en » avant par terre et par mer », que l'on songe à l'impossibilité de pourvoir aux dépenses avec les subsides de l'année courante et même de l'année à venir. Des Lettres du Conseil ordonnent la perception, en Normandie, de deniers destinés au recouvrement du royaume de Naples, et la mise en ferme, pour trois ans, de plusieurs terres du domaine royal[2].

Nous devons cependant reconnaître que le Conseil avait été d'un avis contraire à l'expédition de Naples. Lorsque les ambassadeurs de Ludovic Sforce montrèrent à Charles VIII, déjà trop préparé à les entendre par les réfugiés napolitains, la facilité de la conquête des États de la maison d'Anjou et la gloire de la conquête de Constantinople, le Conseil ne se laissa point fasciner comme l'impatient monarque. Sans doute la sagesse d'Anne de Beaujeu ne le dirigeait plus. Elle avait été supplantée par des favoris, surtout par l'amiral de Graville, contre lequel une singulière ligue de la Reine Anne, du duc d'Orléans, du

[1] A Lyon, 11 avril 1494, page 437.
[2] A Lyon, 18 juillet 1494, p. 445.

Digitized by Google

duc et de la duchesse de Bourbon, fut jurée, entre les mains de l'archevêque de Narbonne, « tenant le fust de la vraye croix[1]. » Néanmoins, Graville représenta courageusement au Conseil l'imprudence de cette guerre, la force des ennemis, les richesses de Ferdinand, les talents guerriers de son fils Alfonse, leurs alliances avec l'Espagne, la duplicité des princes italiens, les résistances de Louis XI, répondant toujours qu'il ne voulait pas acheter si chèrement un long repentir. Le Conseil partagea cette opinion; le Roi feignit de l'adopter; mais à la suggestion d'Etienne de Vesc et de Guillaume Briçonnet, que les ambassadeurs avaient gagnés, il conclut un traité secret avec Ludovic[2], et la France fut précipitée dans les aventures.

Les Lettres du Conseil relatives aux nouveaux subsides sont datées de Lyon. Charles VIII s'y était rendu sous le prétexte que justifiait le mieux sa jeunesse, un tournoi solennel. C'est là seulement qu'il avait fait connaître à la noblesse, enivrée de joûtes et de plaisirs, sa résolution de la conduire à des combats plus sérieux. Elle n'avait pas résisté à cet entraînement guerrier; mais les difficultés de l'entreprise apparaissaient plus graves, à mesure qu'approchait le moment de la commencer. Le Conseil ébranlait la confiance du Roi par la force de ses objections, et le plus habile de ses généraux, le maréchal de Querdes ne cessait d'y faire entendre des paroles de sagesse, de prudence et d'ajournement. Elles n'échouèrent que devant les reproches du cardinal de la Rovère, qui, admis au Conseil, s'exprima, sur la conquête de Naples et sur la délivrance de la Grèce, comme autrefois saint Bernard décidant la croisade malgré la prévoyance de Suger. L'inexpérience le voulut.

On partit[3]. Nous ne dirons pas les dispositions précipitées par lesquelles le Roi pourvut à la sûreté du royaume, dégarni de troupes et privé de tout moyen de défense. L'inquiétude ne les avait inspirées qu'à Lyon, et elle devint telle qu'il fut ordonné que le guet, la garde et tout le reste du service militaire se feraient, dans toutes les places de guerre, avec autant d'assiduité et de précautions que si les ennemis étaient aux portes de la ville[4]. Nous ne dirons pas qu'on emprunta partout de l'argent, à tout prix, et que, dès les premiers jours de marche, pour faire subsister l'armée, on fut obligé d'accepter les bijoux de la duchesse de Savoie et de la marquise de Montferrat, toutes deux bonnes Françaises, royales et charitables, dit Brantôme[5]. A peine en Italie, le Roi demande un emprunt au clergé de France. Dans sa

[1] A Paris, 5 juillet 1492, p. 335.
[2] Mars 1493.
[3] De Grenoble, le 29 août.
[4] A Lyon, septembre 1494, p 458.
[5] T. VI, p. 4.

Digitized by Google

Lettre à l'évêque de Troyes, il annonce sa résolution de tirer sur Florence, et de là aller à Rome, y être environ Noël venant, « où nous » sommes délibérés, dit-il, de traiter du fait de l'Eglise gallicane, à fin » de la réduire et mettre en ses anciennes libertés, et mieux, si pos- » sible nous est[1]. » Mais il paraît que le clergé ne montrait pas un grand empressement à se cotiser pour cet emprunt, car de nouvelles Lettres en rappellent l'urgence et les motifs : « Naguères, nous avons » escrit en remontrant nos affaires et que pour nous ayder à la con- » duite de nostre présente entreprise, pour laquelle, comme sçavez, » sommes en personne en pays estrange hors nostre royaume, vous » nous voulussiez prêter la somme de quinze cents escus, ayant » considération que nostre intention n'est pas seulement le recouvre- » ment de nostre royaume de Naples, mais est AU BIEN DE L'ÉGLISE ET » RECOUVREMENT DE LA TERRE SAINTE, qui concerne le bien universel de » la chrétienté et foy catholique, à quoy chascun, mesmement les gens » d'église, doivent avoir égard et eux évertuer à l'exécution de ladite » affaire[2]. » Et les besoins étaient de plus en plus sentis, à mesure que l'expédition marchait. Dans la première de ces Lettres, le Roi prie l'évêque de Troyes de faire avancer la somme de quinze cent mille écus d'or couronnés, par les gens d'église, tant des abbayes, chapitres, que autre clergé de son diocèse, « non comprins les exempts » ; dans la seconde, « pour ce que cette matière requiert célérité, et que enten- » dons ladite somme estre empruntée tant sur vous que sur votre cha- » pitre et clergé, exempts et non exempts. » Le Roi n'admettait donc pas plus d'exceptions que de temporisations; il lui fallait de l'argent, « le plus diligemment que pourrez..... »

Déjà ce prince, en Conseil, avait prescrit de vendre et engager de son propre domaine jusqu'à la somme de six vingt mille écus d'or, nonobstant toutes les Ordonnances contraires[3]. A ce Conseil, tenu à Plaisance, assistaient le comte de Bresse, les évêques de Saint-Malo et d'Auxerre, les sieurs de la Trémoille, de Piennes, de Lisle, de la Voute, de Grimault et de Beyne, prévôt de Paris; Me Jean de Gannay, messire Jean Palmier, chevalier, président en Parlement; Jean Mathevon, aussi chevalier, grand président de Provence; le protonotaire d'Arioles, maître des requêtes ordinaire, et plusieurs autres.

Les étapes de la marche de Charles VIII sont marquées par la date de ses Ordonnances; une portion du Conseil suivait le Roi. A Florence, il donne des Lettres explicatives de son expédition, faisant connaître les motifs religieux qui l'ont provoquée pour la délivrance

[1] A Pontremoli, 29 octobre 1494, p. 454.
[2] A Viterbe, 14 décembre 1494, p. 455.
[3] A Plaisance, octobre 1494, p. 456.

Digitized by Google

de la Terre-Sainte, les droits du Roi sur le royaume de Naples, consacrés par vingt-deux investitures de Pape et deux Conciles généraux, enfin sa résolution de respecter les terres de l'Église et de soumettre par la force les villes qui lui résisteraient[1]; à Rome, il exerce la justice souveraine, il publie son traité avec le Pape Alexandre VI et divers règlements sur les monnaies[2]; à Capoue, il fait don d'une terre à Guillaume de la Mark, cousin du *Sanglier des Ardennes*, que Maximilien avait fait décapiter[3]; à Naples, il mande aux gens des comptes, qu'il a confié à Jean de Gannay, président au Parlement, « la garde de nostre scel qui est lez nous en l'absence du grand, et lui » avons ordonné tels et semblables gages que soulloit avoir maistre » Adam Fumée, sieur des Roches[4]. » Nous savons qu'Adam Fumée était maître des requêtes.

Ainsi que nous l'avons plusieurs fois remarqué, la portion du Conseil qui n'avait pas suivi le Roi rendait des Ordonnances avec les mêmes formalités que s'il eût été présent. Les Lettres sur la juridiction de la Cour des Aides du Languedoc, « par le Roi à la relation des » gens de son grand Conseil, » sont données à Moulins, le 8 juillet, et Charles VIII, le 6 juillet, gagnait à Fornoue cette bataille qui ne l'empêchait pas de perdre le royaume de Naples, mais qui lui conservait la couronne de France[5]. C'était la dernière faveur de la fortune, et il faut lire dans Commines les manœuvres à l'aide desquelles la ligue des ennemis du Roi lui enleva l'Italie en moins de temps qu'il n'en avait fallu pour la conquérir. L'habile négociateur, en les dévoilant à son maître, ne le dégoûta point d'une entreprise dont l'empire d'Orient n'était plus le but, quoique le Roi de France l'eût acheté d'André Paléologue, et eût affecté, pendant son court séjour à Naples, de se couvrir des ornements impériaux. Les Lettres du Conseil, conférant l'office de Chancelier au frère de Briçonnet, sont données au nom de *Charles, par la grâce de Dieu, Roi des Français, de Sicile et de Jérusalem*, et datées de la *quatorzième année du règne en France et de la première en Sicile*[6]. Ce protocole n'avait pas été employé dans l'Ordonnance de Moulins, ville où sans doute se réunissait ordinairement le Conseil, sous la présidence du duc de Bourbon, que Charles VIII avait nommé lieutenant-général du royaume, avec l'espoir qu'il serait soumis à l'influence d'Anne de Beaujeu. Nous retrouvons ces vains titres dans les Lettres qui érigent un Parlement en Bretagne[7].

[1] A Florence, 22 novembre 1494, p. 458,
[2] A Rome, 11, 13 et 17 janvier 1494, p. 460, 462 et 464.
[3] A Capoue, 15 mars 1494, p. 503.
[4] A Naples, 3 mai 1495, p. 475.
[5] A Moulins, 8 juillet 1495, p. 476.
[6] A Turin, 14 août 1495, p. 482.
[7] A Lyon, 27 novembre 1495, p. 488.

Digitized by Google

Le Roi était revenu à Lyon, après avoir passé, en quelques jours, des illusions de la victoire et de la conquête aux déceptions de la trahison et d'une retraite précipitée. Le traité de Verceil lui apparut comme la preuve et le succès de la fourberie du duc de Milan. Cet acte avait été vivement discuté dans le Conseil, où le duc d'Orléans repoussait toute espèce de négociation avec le détenteur de son patrimoine, et où son intérêt même et ses intentions suspectes lui enlevaient tout crédit, tandis que le prince d'Orange insistait sur la nécessité de sortir promptement d'Italie, sous peine d'y être enfermé par l'armée des confédérés et du perfide Ludovic lui-même. Le débat entre les deux princes fut poussé jusqu'à l'injure, et peu s'en fallut que leurs partisans n'en vinssent aux mains. Malgré les clameurs et les menaces des Suisses, excités par le duc d'Orléans, le Roi voulut que l'on négociât, et Commines, trompé par les protestations et les belles promesses du duc de Milan et de la duchesse, qui assistait également aux conférences, signa un traité, répudié par les Vénitiens, condamné par Alexandre VI et déjà violé par Ludovic [1].

L'Ordonnance relative au Parlement de Bretagne était la suite des mesures prises pour unir plus étroitement cette province au royaume, « pour nourrir paix et amour entre nous et nos subgets du pays et » duchié de Bretaigne, » comme disait Charles VIII dans les Lettres qui désignaient le prince d'Orange et plusieurs Conseillers pour tenir les États à Vannes [2]. Après leur réunion, les États députèrent plusieurs grands personnages pour porter au Roi leurs doléances et remontrances, lesquelles ayant été bien au long débattues en sa présence, devant les princes de son sang et les membres de son grand Conseil, furent, les unes favorablement accueillies, les autres renvoyées à des commissaires chargés de les examiner sur les lieux même [3]. Parmi ces réformes était implicitement comprise la création d'un Parlement, et les Lettres dont nous nous occupons réalisaient cette promesse, au nom du Roi de France, de Jérusalem et de Sicile. Jean de Gannay fut le premier président du nouveau Parlement.

Le séjour de Lyon, en rappelant Charles VIII aux affaires sérieuses, lui fit bientôt envisager les véritables résultats de sa présomptueuse conduite. La lecture de l'Ordonnance qui ajourne jusqu'à nouvel ordre la jouissance des dons faits à ceux qui l'avaient accompagné en Italie, nous montre qu'en examinant l'état de ses finances il avait trouvé *qu'à beaucoup près* elles ne pouvaient suffire à ses dépenses [4]. On avait donc proposé au Roi de révoquer toutes ses donations; Briçonnet, vendu à tout le monde et cette fois au duc d'Orléans, y voyait

[1] A Milan, le 18 octobre 1495, p. 485.
[2] Aux Montilz-les-Tours, 10 octobre 1492, p. 347.
[3] Aux Montilz-les-Tours, novembre 1493, p. 418; voir aussi l'Ordonnance de la page 522.
[4] A Lyon, 1er décembre 1495, p. 490.

Digitized by Google

moins peut-être une ressource pour le trésor royal qu'un sujet de mécontentement contre le Roi. Charles VIII ne voulut pas recourir à ce moyen extrême, et ne consentit qu'à une suspension. Elle annonçait suffisamment la pénurie d'argent à laquelle il était réduit. Mais on la juge mieux encore dans les Lettres qui déterminent le subside du Condomois pour les frais de la guerre d'Italie[1]. Celles-ci sont le bulletin exact de la retraite et le tableau fidèle des embarras produits par cette malheureuse guerre. Elles racontent comment les envieux de la conquête du royaume de Naples, « s'estoient venuz parquer au » destroit de Fournoue au nombre de cinquante mille et plus; » comment le Roi a obtenu la force à l'encontre d'eux; comment vingt-cinq mille Suisses, au lieu de quinze mille demandés, viennent jusqu'à Verceil et réclament trois mois de solde; comment de grandes dépenses sont, en outre, nécessaires pour envoyer des secours au royaume de Naples, dans lequel a osé rentrer Fernand d'Arragon. Le Roi, depuis qu'il est à Lyon, a fait voir et calculer en sa présence, « longuement » et à plain, » l'état de ses finances, et, pour trouver moyen de conduire ses affaires sans en presser en rien le pauvre peuple, il a rabattu plus de cinq cents lances de l'Ordonnance de la guerre, et il est même allé jusqu'à restreindre ses dépenses personnelles, celles de la Reine, ses libéralités envers plusieurs parents et serviteurs, et à supprimer des possessions, « ce nonobstant, quelque chose que nous ayons seen » rabatre ne modérer, n'avons peu tant faire que de trouver l'issue » de conduire noz affaires urgentes sans avoir l'aide de noz bons et » loyaulx subgetz. »

La ville de Lyon était devenue, pour Charles VIII, comme la capitale de ses deux royaumes. Le Conseil s'y livrait à des travaux relatifs à l'un et à l'autre. Malgré les désastres qui avaient succédé aux triomphes dans le royaume de Naples, le Roi songeait à le reconquérir; il s'efforçait de ne pas laisser la France exposée sans défense aux attaques du Roi d'Espagne et aux surprises de ses autres ennemis. Il lui fallait pour cela des vaisseaux, des soldats, des subsides principalement. Il employait tous les moyens pour s'en procurer. Il demandait partout des secours de toute nature; les principales villes dûrent contribuer à l'équipement d'une flotte : Paris fut taxé à cent mille écus Les magistrats municipaux voulurent faire participer à l'imposition le Parlement lui-même, qui opposa ses priviléges, qui résista même aux commissaires chargés de déclarer aux chambres assemblées que l'intention du Roi était qu'elles contribuassent cette fois au paiement du subside et sans tirer à conséquence. Le premier président La Vacquerie, après avoir recueilli les voix, répondit aux Conseillers du Roi « que dure chose étoit de présent rendre les bonnes

[1] A Lyon, 5 février 1495, p. 499

Digitized by Google

» villes franches, les grands personnages et cours souveraines du » royaume, contribuables à si grands merveilleux et insupportables » emprunts : laquelle chose, en brief temps, pouvoit être cause de » grands désolations ; » et il annonça une députation chargée de porter au Roi les remontrances de toute la Cour. Des Lettres du Conseil ennoblirent les membres du Conseil municipal de Lyon[1]; les quatre foires avaient été rendues à cette ville, « qui est l'une des » meilleures du royaume, et située ès frontières desdits pays étran- » gers[2]. » Les priviléges de la ville de Valence furent confirmés[3], ainsi que les statuts des maîtres et ouvriers du métier de brasserie, cervoise et bière en la ville et banlieue d'Honfleur[4]; les habillements et ornements des consuls de Pesne, en Agenois, réglés[5].

Tous ces travaux de la paix et de la guerre, la perte complète du royaume de Naples, les préparatifs d'une nouvelle conquête, les soins de l'Etat, rien ne put vaincre le désir du Roi de retourner à Tours, où il se disait appelé par un pèlerinage où on le soupçonnait entraîné par une autre passion. Nous avons quelques traces de la réunion du Conseil, et pendant le voyage et pendant le séjour au château des Montilz. A Villeneuve-le-Roi, il confirme les priviléges des habitants de Villeneuve-sur-Yonne ; le Conseil n'est composé que de l'archevêque de Sens, du seigneur du Molin et de quelques autres[6]. Les priviléges des îles de Bréhémon et de Bodier sont également confirmés[7] à Amboise, et, des Montilz, sont révoqués les pouvoirs des commissaires chargés de la collation des bénéfices, ces bénéfices ayant été par eux donnés au grand scandale de l'Eglise et discontinuation du service divin[8]; les Lettres relatives aux priviléges de Notre-Dame-du-Puy, en Anjou, portent encore la même date[9].

Mais, dès le mois d'avril, Charles VIII était retourné à Lyon; la grande Ordonnance sur la justice en Bretagne, rédigée d'après le rapport d'une commission de membres du Parlement, à la tête de laquelle étaient deux Conseillers du Roi, Pierre de Rohan, maréchal de Gié, et le président Jean de Gonnay, porte la date de cette ville[10]. Il est sans intérêt historique de remarquer que cette Ordonnance avait précédé celle qui instituait le Parlement de Bretagne, et que la date de Lyon est celle de la confirmation qui fut jugée nécessaire[11]. De Lyon

[1] A Lyon, décembre 1495, p. 492.
[2] A Auxonne, juin 1494, p. 441.
[3] Décembre 1495, p. 498.
[4] A Lyon, février 1495, p. 496.
[5] Idem, p. 501.
[6] 1er mars 1495, p. 502.
[7] A Amboise, mars 1495, p. 509.
[8] Aux Montilz-les-Tours, mars 1495, p. 511.
[9] Ibid., p. 512.
[10] A Lyon, avril 1496, p. [illegible].
[11] Mois de mai 1496.

Digitized by Google

sont également datées les Lettres accordant le droit de haute justice dans une seigneurie, au chapitre de l'église d'Angers [1]; à Marie de Luxembourg, veuve du comte de Vendôme, la permission de nommer aux offices royaux dans le comté [2]; enfin, plusieurs confirmations de priviléges. Mais il est inutile de suivre, par la date de quelques Ordonnances sans importance, Charles VIII dans ses voyages fréquents; il se refroidissait de plus en plus pour la conquête de l'Italie, depuis qu'il avait compris que, pour la rendre sérieuse, il fallait posséder le duché de Milan, et il ne voulait point servir les projets suspects et augmenter la puissance du duc d'Orléans.

C'est de Moulins que sont datées les provisions de l'office de Chancelier de France en faveur de Guy de Rochefort, premier président du Parlement de Bourgogne, et frère de Guillaume de Rochefort, qui avait déjà rempli ces éminentes fonctions [3]. A la même époque, Pierre de Cohardy, avocat-général au Parlement de Paris, en est nommé premier président, à la place de Jean de la Vacquerie, qui venait de mourir, et malgré la présentation de candidats par le Parlement [4]. Ces deux nominations sont remarquables, en ce que nous devons peut-être attribuer au nouveau Chancelier et au magistrat, dont le nom est si souvent écrit au bas des Ordonnances, les Lettres qui organisent définitivement le Conseil du Roi; nous croyons devoir les rapporter textuellement [5]:

« Charles, par la grâce de Dieu, Roy de France, à tous ceulx qui ces » présentes Lettres verront, salut.

» Comme, pour distribuer et administrer justice à tous noz subjets » de notre royaume, noz très nobles progéniteurs et prédécesseurs » Roys de France, considérant et attendant qu'ils sont ministres de » justice, que justice est celle par laquelle les Roys et princes règnent, » les royaumes, principautez et seigneuries sont entretenues en leurs » grands souverains droictz et prééminence, l'Eglise en la liberté, tous » crimes et maléfices puniz et corrigez, la marchandise a cours et le » peuple vit en repos et tranquillité, ayent à cette cause de grande » ancienneté toujours eu et accoustumé avoir à l'entour d'eux grand » nombre de gens de Conseil, c'est à sçavoir, le Chancelier qui est le » chef de la justice de France, les maistres des requestes ordinaires » de l'hostel et autres gens et officiers, lesquels ensemble ont faict » et représenté le Grand Conseil d'iceux noz prédécesseurs et de nous, » auquel Grand Conseil ayent esté comme encore sont traitez et ac-

[1] Lyon, avril 1496, p. 533.
[2] Ibid., p. 535.
[3] A Moulins, 9 juillet 1497, p. 619.
[4] Ibid., p. 627.
[5] Au Donjon en Bourbonnais, 2 août 1497, vol. XXI des Ord., p. 4. Joly ne fait remonter qu'à cette Ordonnance l'origine du Grand Conseil; Trois Livres des Offices de France, t. I, tit. III, p. 642.

Digitized by Google

» coustumés traicter les grandes et principales matières et affaires de » nostredit royaume, desquelz à nosdits progéniteurs et prédécesseurs » et à nous appartenu et appartient la totalle et souveraine cog- » noissance.

» Pareillement depuis, pour ce que toutes lesdites matières n'eussent » pu être traictées audit Grand Conseil, eussent et ayent esté establies » et ordonnées autres cours souveraines, c'est à sçavoir à Paris, Tho- » louze et autres lieux, et en icelles cours souveraines qu'on dict » Parlement, institué et ordonné certain nombre de présidents, Con- » seillers et autres officiers pour, en dernier ressort et souveraineté et » ez limites à eulx establis, cognoistre de toutes matières; et soit ainsy » que n'aguieres nous, considerans davantage que sommes debiteurs » de justice a tous noz subjectz, et que en nostredit Grand Conseil, qui » souventes fois est ambulatoire, ont esté et sont (selon les cas oc- » curans) introduictes les plus grandes matières et affaires de nostre dit » royaume, tant héréditaires, bénéficiales que autres, lesquelz n'ont » peu et ne peuvent estre vuidez a cause que en nostredit Grand Conseil » n'y a nombre limitté de Conseillers qui eussent gages pour faire » continuelle résidance, ains plus est, souventes fois est advenu que » les chanceliers, à faulte de ce, se sont trouvez petitement accom- » pagnez de gens de Conseil qui peussent vacquer et soigneusement » entendre avec eux, tant au faict de notre chancellerie que à vuider » lesdites causes, procez et aultres grandes matières survenant en » nostredit Grand Conseil :

» A cette cause, après que nous avons faict débattre cette matière en » nostre présence, ait semblé que, pour mieux et promptement admi- » nistrer justice, seroit très expedient, requis et nécessaire de establir » et ordonner en nostredit Conseil, oultre les maistres des requêtes » ordinaires de nostre hostel, un bon et limité nombre de gens, clerz, » grands personnages experimentez en faict de justice, gens d'église » et laiz, à fin que les matières, procez et aultres grandz affaires sur- » venans en iceluy nostre Grand Conseil feussent et soient meurement » deliberez et a ung chascun de justice promptement administrée, » lesquelz Conseillers ou certain nombre d'eux (qui seront tenuz ré- » sider et suivre continuellement nostre amé et féal chancelier qui a » présent est et ceux qui seront après), seront intitulez Conseillers » ordinaires en nostre Grand Conseil; et quand ilz vacqueront par le » trespas ou cession de ceux qui à présent y seront mis, ils seront dits » vaccans et impetrables, et en leurs lieux pourveus d'autres, sans ce » que ledict nombre puisse estre augmenté, parquoi seroit requis y » pourvoir. Sçavoir faisons que nous, les susdites choses considérées, » voulons et désirons de tout nostre cœur en ce donner bon ordre et » provision, pour ces causes et aultres grandes considerations a ce » nous mouvans, eu sur ce grande et meure délibération avec les

Digitized by Google

» princes et seigneurs de nostre sang et lignage, et aultres grands et
» notables personnages de divers Estatz estans lez nous, lesquelz pour
» ce avons assemblez, avons dict, déterminé, statué et ordonné, et par
» la teneur de ces présentes, de notre propre mouvement, certaine
» science, plaine puissance et auctorité royale, disons, déterminons,
» statuons et ordonnons :

» Que, avec nostredict Chancelier qui à présent est ou sera le temps
» advenir, et oultre le nombre de nosdits maîtres des requestes ordi-
» naires de nostre hostel, y aura doresnavant pour l'assistance de
» nostredict Grand Conseil le nombre de dix-sept Conseillers, tant
» d'Eglise que laiz, gens clercs et bien experimentez en faict de
» justice, comme dessus est dict, lequel nombre de dix-sept Con-
» seillers nous avons érigé et par ces présentes érigeons en offices or-
» dinaires et en collége, et pour dès à présent et dorénavant assister
» audit Conseil, seront les personnages qui ensuivent, c'est à sçavoir :
» noz amez et féaux Conseillers,

» Me Philippe Baudot, Guillaume de Soudonville, Guillaume de Polignac, Hugues de Bauja, Antoine d'Estain, François d'Estain, Accurse Marinier, Jehan Nicolas, Pierre de Saint-André, Jehan Burdelot, Guillaume des Dormans, Jehan d'Argouges, Philippe des Asfars, Michel Ris, Nicolas Deshoms et Amorry de Terytrevilly,

» lesquelz dessus nommez et chascun d'eux nommez en un roolle qui
» à ceste cause est signé de nostre main :

» Nous, à plein informez de leurs grandes suffisances, ydoinetez,
» sciences, littératures, et bonnes prudhommies et bonnes expé-
» riences, avons retenu et retenons esdits offices de nos Conseillers
» ordinaires en nostre dit Grand-Conseil, et iceux offices leur avons
» donné et donnons par ces présentes, pour les tenir et exercer
» doresnavant aux gages qui par nous leur ont esté ordonnez, à plain
» déclarer, audict roolle signé de nostre main, et aultres honneurs,
» droictz et prérogatives que ont accoustumé d'avoir les Conseillers
» des Cours souveraines; et quand il adviendra que lesdicts offices
» vaqueront par mort, cession ou aultrement, nous y pourveoirons
» d'aultres.

» Et pour ce que lesdicts Conseillers dessus nommez ne pourroient
» continuellement résider en Cour, nous voulons et ordonnons que,
» après que la moitié dudit nombre d'iceux Conseillers auront servy
» trois mois entiers, du quel service apparoistra par la certification
» de nostre Chancelier présent et advenir, ilz, par congé de nous ou
» d'iceluy mestre chancelier, se pourront retirer trois aultres mois
» en leurs maisons et affaires, et incontinent les trois escheuz, seront
» tenuz de revenir, en manière que la moitié d'iceux serve toujours
» ordinairement audict Conseil; en oultre, ordonnons que doresna-

Digitized by Google

» vant nulz aultres Conseillers, quelz qu'ils soient, entreront ne assis-
» teront en nostredit Grand-Conseil, mesmement au jugement des
» procès, si nommement ils n'y estaient convoquiez par nous ou ice-
» luy nostre Chancelier.

» Sy donnons en mandement par ces présentes à nostre dit Chance-
» lier que dès dessus nommez et de chascun d'eux, pris et reçu le
» serment en tel cas accoustumé, il les mette et institue en possession
» et saisine desdicts offices, et d'iceux, ensemble desdits gages à eux
» ordonnez et aux aultres honneurs, proffects et esmolumens accous-
» tumez, les fasse jouir paisiblement et à eux obéir et entendre de
» tous ceux et ainsi qu'il appartiendra ès choses touchans et regar-
» dans lesdicts offices.

» Mandons en oultre à nos amez et féaulx les trésoriers de France
» et généraux conseillers par nous ordonnez sur le faict et gouverne-
» ment de toutes noz finances, et à chascun d'eux en droict soy, que
» par celuy qui est pour le présent et sera pour l'advenir commis à
» faire le payement des gages par nous ordonnez ausdicts Conseillers
» par ledit roolle, ilz les fassent payer, bailler et délivrer aux dessus
» nommez, et à chascun d'eux doresnavant par chascun an, aux
» termes et en la manière accoustumée, et en rapportant ces pré-
» sentes, ensemble lediet roolle signé de nostre main ou vidimus d'ice-
» luy faict soulz scel royal, pour une fois (avec une quittance sur ce
» suffisante et la certiffication de nostredict Chancelier comment les-
» dicts Conseillers auront servy), tant seulement nous voullons les-
» dicts gages ou ce que payé en aura esté estre alloué ès comptes et
» rabattre de la recette dudict commis à faire ledict payement par noz
» amez et féaulx gens de nos comptes, aux quels nous mandons ainsi
» le faire sans difficulté.

» En tesmoing de ce, nous avons faict mettre nostre scel à ces dictes
» présentes.

» Donné au Donjon en Bourbonnais, le deuxième jour d'août, l'an
» de grâce mil quatre cent quatre-vingt-dix-sept, et de nostre règne
» le quatorziesme.

» Ainsi signées : Par le Roy, vous, les sieurs de Graville, admiral de
» France, et du Moulin, Me Pierre de Cohardy, premier président en
» la Cour du Parlement et aultres présens. — Robertet [1]. »

Ainsi que toute loi sage, cette Ordonnance est la consécration et le résumé de toutes les mesures introduites et justifiées par l'expérience. Elle rappelle les avantages de la justice, dont les Rois sont les ministres; elle montre comment, en tout temps, ils l'ont rendue, à l'aide de nombreux Conseillers, et, lorsque les affaires se sont trop multipliées, par

[1] Les soixante Secrétaires du Roi étaient divisés en trois classes, et gagés selon la classe à laquelle ils appartenaient. — Ord. du 7 septembre 1496, vol. XX, p. 522.

Digitized by Google

l'organe de Cours souveraines; mais les principales affaires étaient réservées au Roi, dont le Conseil, composé du Chancelier, de maîtres des requêtes et de personnages élevés, ne pouvait pas toujours être complet et suffisant. La nécessité de Conseillers tenus à la résidence était donc démontrée, et elle serait satisfaite en donnant des gages à ceux qui se soumettraient à ce devoir. Dix-sept conseillers ordinaires, siégeant par moitié et par trimestre, assistés des Conseillers extraordinaires qui seraient passagèrement appelés par le Chancelier ou le Roi, formaient le Grand Conseil, qui, enfin, a une existence déterminée par des dispositions précises. Elles étaient la tardive réponse aux réclamations et à la demande des États-Généraux de Tours, la satisfaction des besoins de la justice souveraine, la véritable et habile organisation, dans le Conseil du Roi, d'une portion permanente et complète, que nous appelons aujourd'hui *Section du contentieux*. De nos jours, le Conseil repose encore sur les mêmes bases et sur les mêmes principes.

On dirait que cette grande mesure en avait suggéré d'autres également sages, soit au Roi, qui se corrigeait en même temps et de son aversion pour les affaires et de son penchant pour les plaisirs; soit au Conseil, qui était fortifié par l'adjonction d'hommes éclairés et prévoyants. Nous remarquerons l'Ordonnance sur la publication des coutumes[1]. Nous l'avons déjà dit: les coutumes n'avaient nulle part un caractère authentique; celles même que les Rois avaient concédées ou confirmées étaient très incomplètes ou vieillies. Les juges ne pouvaient constater que par de longues et dispendieuses enquêtes les usages, dont la tradition était alléguée devant leur tribunal. Charles VII et Louis XI avait entrepris le travail que poursuivait Charles VIII. Une commission composée de Thibault Baillet, second président en Cour de Parlement; de Guillaume Dauvet, maître des requêtes ordinaire de l'hôtel, et de plusieurs autres membres du Parlement, avait été chargée d'examiner les rapports des baillis, sénéchaux et autres juges du royaume, sur les conférences qu'ils avaient dû tenir avec les gens d'église, nobles, officiers royaux, praticiens et autres gens de bien compétents, au sujet des coutumes, stilles et usages de leurs juridictions[2]. La commission avait donné son avis sur ce qui devait être corrigé, ajouté ou retranché. Cet avis, par ordre du Roi, soumis au premier président Jean de la Vacquerie et à plusieurs Conseillers choisis par le Parlement, avait été définitivement formulé, et il ne restait plus qu'à le faire publier. Le Roi en chargeait les membres de la commission, en leur enjoignant de se transporter partout, de s'entourer de tels officiers qu'ils voudraient, et, s'il s'élevait des difficultés,

[1] A Moulins, 2 septembre 1497, vol. XXI des Ord., p. 6.

[2] Lettres du 19 janvier 1495, à Lyon. Citées dans celles du 15 mars 1497, mais non retrouvées. p. 18.

Digitized by Google

de les résoudre par eux ou par leurs délégués, du consentement, toutefois, des trois États de chaque bailliage, sénéchaussée ou juridiction, ou, en définitive, de les renvoyer au Parlement, qui prononcerait souverainement. Mais de nouvelles Lettres supprimèrent le second examen, après la mort de La Vacquerie, et les coutumes rédigées par la commission durent être lues devant les trois États des juridictions, adoptées quand il n'y avait pas d'objections, ou reportées devant le Roi quand il s'en élevait [1]. Ainsi, nos coutumes prirent trois caractères, dit Montesquieu ; elles furent écrites, elles furent plus générales, elles reçurent le sceau de l'autorité royale [2].

Nous remarquerons encore l'Ordonnance sur l'inventaire des Chartes du trésor royal, qui adjoint le juge du Maine aux commissaires déjà nommés, Mes Robert Thiboust, président, Raoul Pichon, conseiller au Parlement; Jacques Louvet, général sur le fait de la justice, et dans laquelle le Roi trouve étrange que la chose ne soit pas plus avancée [3].

Nous remarquerons surtout, mais dans un esprit différent, la Lettre adressée aux gens des Comptes et ainsi conçue : « Nos amés et feaux, » pour ce que voulons bien sçavoir la forme que ont tenu nos prede- » cesseurs Rois à donner audience au pauvre peuple, et mesme comme » monsieur saint Loys y procedoit, nous voulons et vous mandons » que, en toute diligence, faites chercher par les registres et papiers » de notre Chambre des Comptes, ce qui s'en pourra trouver, et en » faites faire un extrait, et incontinent après le nous envoyez [4]. » Mais nous admirerons plus les bonnes intentions d'un jeune prince, inexperimenté même dans ses remords, qui voulait suivre les traces du plus justicier de ses prédécesseurs, que son intelligence du gouvernement d'une grande nation civilisée, pour laquelle la justice la plus patriarchale ne serait que le despotisme.

Aussi le Conseil lui-même venait d'être soumis à des lois. Il jugera désormais selon des règles fixes, conservées par des hommes dont le devoir unique sera de les suivre et de les transmettre. L'Ordonnance du 2 août 1497 est d'autant plus digne d'attention que, si elle résume tous les essais, toutes les coutumes, tout le passé du Conseil, elle règle aussi complètement son organisation future. Le Conseil se composera, sous la présidence du Chancelier, de Conseillers en service ordinaire et gagés; de Conseillers en service extraordinaire, siégeant temporairement; de maîtres des requêtes, rapporteurs des affaires. L'organisation du Conseil est la même aujourd'hui.

DE VIDAILLAN.

[1] A Amboise, 15 mars 1497, p. 18.
[2] Esprit des Lois, chap. XLV.
[3] A Lyon, 28 novembre 1497, vol. XX des Ord., p. 628.
[4] A Amboise, le 22 décembre 1497, p. 631.

Digitized by Google

VOYAGES

LES ILES HÉBRIDES*

VI.

Le lendemain un courrier arriva à l'auberge avec une dépêche à mon adresse. Cette dépêche avait toute la solennité officielle d'un pli diplomatique, elle était close par un vaste sceau de cire rouge : l'écusson portait : *de sinople à la croix de sable ancrée, tenue par une main émergente.*

Aucun timbre ne maculait la large enveloppe.

Cette lettre n'était pas venue par la petite poste. Je sus qu'elle m'avait été apportée par le coureur de M. Mac Allistar : le docteur disposait de moi pour le jour suivant, sauf *mon bon plaisir,* disait-il en soulignant malicieusement cette formule antique et généralement mal comprise du pouvoir absolu. Le docteur sait les finesses de notre langue, il l'écrirait.... comme lord Brougham.

Le lendemain, dès le *premier matin,* l'équipage du docteur était à ma porte.

— Vous verrez notre maître bien triste, me dit le vieux serviteur, blanchi dans la famille, et qui fait maintenant partie de l'intimité de la maison. Bien triste, bien triste! murmura-t-il encore.

— Il a perdu?...

— Oui.

— Quelques-uns de siens?

— Pas de sa famille... de ses clients.

— Il n'est pas de médecin à qui cela n'arrive... La nature a beau faire, elle ne peut pas les sauver tous.

* Voir le tome XIII, p. 382; tome XIV, p. 216.

Digitized by Google

Le vieillard me regarda et ne répondit point... Puis, au bout d'un instant....

— La nature a beau faire, reprit-il, quand un homme est condamné comme celui-là....

— Condamné!... et par qui?

— Dame! il avait été *appelé*..., et quand un homme est *appelé*, il faut bien qu'il s'en aille.

— Sans doute! Et qui l'avait appelé?

— Eh! les voix donc. Tous les gens du pays les avaient entendues... Les voix qui crient vers nous quand nous devons mourir.

Et le vieillard pencha la tête sur sa poitrine et parut tomber dans une profonde méditation.

Je me souvins, en effet, que c'est une croyance des Hébrides que la mort, surtout quand il s'agit de personnages importants, est annoncée par des voix qui les appellent dans la solitude... Est-ce l'effet d'une préoccupation vive chez ceux qui nous aiment et dont l'oreille nous retrouve partout? Seraient-ce les bruits de la mer et de l'air qui, dans leurs mille jeux à travers les vallées sonores et pleines d'échos, rencontrent l'articulation des syllabes humaines et le retentissement d'un nom connu? Je ne sais, mais la croyance existe. Elle existe aux Hébrides, elle existe en Irlande, elle existe dans les Cyclades de la mer Ionienne, où je l'ai retrouvée moi-même. Il paraît que les oreilles de la terre ferme n'ont pas la même délicatesse; mais il est d'autres signes particuliers à chaque nation et qui donnent les mêmes avertissements. Chez nous, c'est le cri sinistre de la chouette; en Hongrie, c'est le tremblement convulsif du feuillage de certains arbres; dans le Péloponèse, ce sont les hurlements nocturnes des chiens. J'ai été témoin du même fait à Corinthe; chez les Moréates, dans les chaînes du Taygète, c'est un groupe de sœurs ravissantes qu'on aperçoit, dansant des rondes fantastiques, sur les sommets du Scardamyla, et qui s'interrompent tout à coup pour indiquer du doigt la maison où la mort va passer.... L'homme partout sent si bien son isolement en face de la tombe, qu'à ce moment suprême où la famille, l'amitié, l'amour même, la plus forte des choses humaines, l'abandonne, il voudrait croire qu'il y a dans la nature entière une sorte de tressaillement sympathique qui répond à ses angoisses.

Je trouvai le docteur à Kirkibost; il était vraiment triste, comme il arrive souvent aux médecins riches qui voient dans leurs malades bien moins des clients que des amis.

— C'était prévu, me dit-il, phthisie pulmonaire au troisième degré : maladie gagnée à Londres, ils l'ont envoyé mourir ici. Il appartenait à une bonne famille de fermiers assez riches. L'enterrement sera beau. J'ai voyagé : je sais qu'il faut tout voir. D'ailleurs vous avez la curiosité respectueuse. Partons.

Digitized by Google

La *maison mortuaire*, comme nous disons en notre affreux langage, était située dans un glen qui s'ouvrait sur le lac à deux milles de Kirkibost. Nous arrivâmes vers midi.

Le corps était étendu sur un banc, drapé dans son linceul, mais le visage était découvert comme dans les funérailles italiennes. Il était beau, avec une expression calme et souverainement reposée. La joue pâle avait perdu ces bouquets de roses trop vives que la phthisie fait éclore aux pommettes; les lèvres avaient des nuances de violettes de Parme, et le dessous de l'œil semblait noirci comme avec du kohle de Java. On avait mis sur sa poitrine un plat de bois avec quelques pincées de sel et de terre soigneusement séparées. La terre est l'emblême du corps qui tombe en poussière; le sel est le symbole de l'âme incorruptible et immortelle.

On avait eu soin d'éteindre le feu partout, et des sentinelles, armées de bâtons, étaient posées à toutes les issues pour empêcher qu'un chat ou un chien passât devant le cadavre, ce qui serait considéré comme un mauvais présage par toute la maison.

Les parents et amis vinrent nous recevoir jusqu'à la moitié de la cour; ils paraissaient tellement accablés que je crus devoir demander au docteur si c'était seulement de chagrin.

— C'est aussi de fatigue, me répondit-il, ils ont dansé toute la nuit et vont recommencer la nuit prochaine, et cela avec un entrain, une verve que vous n'imitez pas même à Paris. C'est le plus grand honneur que l'on puisse faire au mort. Les Scythes se réjouissaient du trépas de leurs amis comme d'une délivrance. — Je n'exige pas que l'affection de ceux qui m'aiment soit aussi désintéressée.

On n'attendait plus que le docteur.

Le ministre lut quelques prières auxquelles, je dois l'avouer, on ne me sembla pas apporter toute l'attention désirable. Les assistants célébraient eux-mêmes les funérailles: ils appartiennent à cette Église libre qui se passe fort bien de ministre; ils chantaient les louanges du mort avec assez d'emphase dans le geste et dans la voix; ils y ajoutaient les louanges des ancêtres, qui étaient des Mac Ferlane; le tout malheureusement en langue gaélique, que j'avais le regret de ne pas pouvoir me faire traduire à mesure. Ces louanges étaient entremêlées d'objurgations et de reproches pour avoir quitté de si bons parents et de si braves amis. Tout cela est un peu appris et plus d'à moitié traditionnel; il y a un fond commun de *nénie* et de déploration funèbre qui sert dans toutes les circonstances. On y ajoute cependant des variantes quand le mort s'est lui-même particulièrement distingué; les improvisateurs donnent alors un libre cours à leur verve intarissable; le chœur reprend à certains passages. Les Écossais appellent ces lamentations le *coronach*, les Irlandais *hullulug*, les Latins les nommaient *ululatus*, et les Grecs Ολωλαγωι.

Digitized by Google

Ceci est encore un écho de l'antiquité. Les Grecs n'avaient-ils pas leurs *thrènes* et leurs *nénies* chantées et pleurées autour des morts aimés?

Tout le monde prenait part au *coronach*, à l'exception d'une jeune fille qui se tenait devant la bière, pâle, immobile, dans une douleur trop grande pour pleurer. Mais quels discours et quels chants de mort vaudront jamais le silence d'une bouche aimée?

Le cortége se mit en route, il suivait les bords du loch Slapin, se déroulant et s'allongeant en files étroites entre le lac et la montagne; de temps en temps des pleureuses, qui vendent leurs larmes, vêtues de noir et les cheveux épars, poussaient de profonds gémissements, — toute l'assistance y répondait; le lac et la montagne semblaient gémir.

Cependant, au détour de chaque vallée, des groupes nombreux de paysans se joignaient au cortége, qui grossissait ainsi démesurément. Le docteur me fit observer un homme de haute taille, sec et maigre, dont les mains osseuses descendaient jusqu'à ses genoux; on l'appelait David, quoique sa taille fît plutôt songer à Goliath, — ce David fut accueilli partout avec des signes de haute déférence;—il a reçu du ciel le don de seconde vue, nul ne pénètre plus avant dans les mystérieuses profondeurs de l'avenir; il assiste à toutes les cérémonies funèbres : il n'y a pas de bel enterrement s'il n'est invité.

Nous arrivâmes à l'extrémité du lac.

Dans une de ses anses profondes il y avait une petite île bordée de sombres épicéas et de laryx aux feuilles argentées : le défunt était souvent venu là, chasser le cormoran et le héron, — c'était la sépulture choisie par la famille,—douze barques plates et larges reçurent les parents et les amis les plus intimes, la foule demeura sur le rivage; quand nous abordâmes à l'île, un dernier chœur de lamentations s'éleva, ceux du rivage y répondirent avec un accord formidable. C'était quelque chose comme ces conclamations antiques qu'on entendait parfois dans les cirques de Rome, ou dans les jeux olympiens de la Grèce. Ce grand cri fut répété trois fois, puis la foule se dispersa; — nous rendîmes alors silencieusement les derniers devoirs au mort. On le déposa sous un cairn druidique, où plusieurs de ses ancêtres dormaient déjà, pour attendre, comme dit l'Ecriture : « la résurrection de sa chair. »

Je fus invité ainsi que le docteur à revenir chez le mort avec les parents, pour assister au dernier repas, qui a toujours lieu au retour des funérailles. Le *voyant* était avec nous : c'était pour moi une attraction de plus.

Nous fûmes reçus par la jeune fille que j'avais remarquée le matin elle était plus pâle encore, plus silencieuse et plus grave.

Les parents l'étaient moins; « il faut tout faire pour les vivants, me

Digitized by Google

dit l'un d'eux, mais devant l'impossible et l'irréparable, on se révolterait vainement; — quand un nom est rayé du livre de la vie, il ne reste plus qu'à tourner la page! — C'était un bon jeune homme... Buvons! »

On but, on mangea plus encore. Avant le repas, pour ouvrir l'appétit, on avait servi des rôts de gibier, entre autres certain oiseau de mer de médiocre grosseur, et qu'on appelle ketti-wake; c'est l'absinthe du pays. On le mange pour avoir faim.

Les festins sont servis avec une abondance homérique; il est vrai qu'on n'y voit pas figurer, comme à la table du Roi d'Ithaque, le large dos des porcs, dont la chair est en horreur aux Hébridiens, comme s'ils étaient circoncis; le bœuf et le mouton n'y tiennent qu'une humble place, et même n'y paraissent pas toujours; mais la table d'un fermier aisé est le rendez-vous de tous les oiseaux du ciel et de tous les poissons de la mer. — C'est une variété et une profusion inconnue aux Lucullus de Londres et de Paris. — Nous fûmes servis dans des plats de terre brillante, qu'on appelle ici crême colorée, et en Angleterre faïence de la Reine; la forme était loin d'avoir la grâce et l'élégance que j'avais si fort admirées dans les belles jarres d'Iona. La matière était précieuse, l'art était nul. Je remarquai que les fourchettes étaient rares, chacun n'avait pas la sienne; les cuillers étaient en corne assez finement travaillée, les couteaux grossiers et vraiment trop primitifs pour des voisins de l'Angleterre. Le couteau est du reste une importation récente aux Hébrides : avant le désarmement, on se servait à table du *dirk*,—poignard passé à la ceinture qui n'abandonnait jamais le Gaël. On n'offrit pas de vin, mais le wiskey, et de nombreuses coupes de boissons fermentées circulaient autour de la table. A la fin du repas on fit passer la fameuse corne de buffle trouvée, il y a trois siècles, au château de Dunvégan, et qui appartient maintenant au docteur Mac Allistar. Elle contient deux litres; elle fut remplie de wiskey et fit le tour de la table, chacun but son trait, la ronde finie elle était vide. Voilà de la fraternité! Cette coupe gigantesque ne vous remet-elle point en mémoire le rhyton antique qui circulait dans les festins des Thraces, ces hardis buveurs! La conversation était, comme on dit, vive et animée; mon ignorance de la langue gaélique m'empêchait d'en jouir; la traduction boiteuse de mon interprète ne pouvait suivre cette causerie bondissante. — Le *voyant* seul paraissait absorbé dans ses méditations; pendant le commencement du repas, il avait songé à leur donner une base solide; j'observais son visage impassible et sa physionomie impénétrable.

— Il possède le *sleina-nàchd*, me dit le docteur, en se penchant mystérieusement à mon oreille.

J'avouai que je n'aurais aucun mérite à ne pas abuser de la confi-

Digitized by Google

dence, ignorant complètement ce que pouvait être le *sleina-nachd*.

— C'est une sorte de seconde vue toute particulière; vous savez que la seconde vue est un caractère national des Gaëls, — l'île de Skye se distingue entre toutes les Hébrides par de nombreux et très véridiques voyants. Le *sleina-nachd* fait voir à travers l'avenir, ou à travers l'espace. C'est la même chose, du reste : qu'importe que l'on soit séparé par la distance ou par le temps, l'obstacle apporté à la vision ordinaire est le même; cette vision s'accomplit au moyen du paleron d'une épaule de mouton, — qui sert de lentille.

Je fis un signe d'incrédulité.

— Comme il vous plaira, fit le docteur, mais j'ai vu!...

— L'avenir?

— Non, mais celui qui le voyait; — tenez, voici un exemple : il y a quelques années, un ancien officier, un misérable, — que je ne veux même pas nommer, — insulta la Reine en levant le stick sur sa personne auguste, — il pouvait être environ sept heures du soir, — eh! bien, le même jour, à l'heure même, David s'écria : on vient de frapper la Reine! plus de vingt témoins, et j'en étais, l'ont entendu, — vous savez qu'il n'y a aucun télégraphe électrique entre Londres et Skye, — qu'avez-vous à répondre?

— Rien!

— Du reste, reprit un de nos voisins, la seconde vue aujourd'hui ne se discute plus, le *sleina-nachd*, pour moi, n'est qu'une forme puérile...

— Permettez, dit le docteur!

— Une forme puérile! reprit l'interlocuteur sans rien permettre, la seconde vue est un don spécial fait à certaines organisations, elle s'exerce mystérieusement; c'est une impression produite par l'âme sur les yeux, ou par les yeux sur l'âme; et les objets deviennent tout d'un coup présents pour l'illuminé. C'est une impression soudaine, passagère, quelquefois pénible, c'est quelque chose comme l'éclair qui sillonne la nuit noire, et qui montre tout à coup, pour les cacher bientôt, la silhouette des rochers, la cîme des montagnes, et les malheureux luttant dans l'ombre au-dessus des précipices, — mais la lueur qui passe d'Orient en Occident s'éteint, et il ne reste plus que le souvenir d'avoir vu. La seconde vue, disait-il encore, c'est un songe vrai; elle n'étonne que parce qu'elle est rare; — je suis allé il y a dix ans à Londres : un de mes bergers a raconté à ma femme, avec des détails et des particularités minutieuses, une aventure qui m'arrivait... Il a même décrit l'habit que je venais d'acheter pour mon groom, chez *Salomon et fils* dans le *Strand!* Tout était vrai.

Le don de seconde vue reste souvent à l'état latent chez ceux qui en sont doués; la seconde vue a les caprices de l'inspiration, elle ne vient

Digitized by Google

point quand on l'appelle. Dès qu'un *voyant* a fait ses preuves, il est cru comme un oracle. L'incrédulité n'a point passé la mer.

— Le soir nous surprit à table; les coquilles [1] se vidèrent une dernière fois; on fit une libation suprême à Griogach, le vieillard à la longue barbe, génie invisible, mais protecteur des Hébrides.

— Encore un reste de superstition papiste, me dit le docteur.

— Je voudrais bien savoir quel rapport on peut trouver entre le Pape et le vieux Griogach?

— Les moines qui les ont convertis leur ont permis de croire tout cela.

— Vous voulez dire qu'ils n'ont pas pu les en empêcher.

Les danses recommencèrent après le festin de la mort, qui se prolongea du reste assez longtemps.

M. Mac Allistar m'emmena à Kirkibost. La température était assez douce, et nous restâmes longtemps à causer sur sa grande terrasse qui domine le lac et aperçoit la mer. — Malgré le charme de la conversation du docteur, il me semblait qu'il devait être tard, et je m'étonnais de ne pas encore voir tomber la nuit dans les bras amoureux de l'Océan :

Ruit Oceano nox!

Je jetai sur ma montre un regard furtif : elle marquait onze heures trois quarts. Le docteur, à qui rien n'échappe, aperçut mon mouvement.

— Quand il sera minuit, me dit-il, j'enverrai chercher mon Shakspeare, édition diamant, et nous lirons la belle scène de Roméo et Juliette.

L'épreuve fut tentée et réussit; — le docteur lut parfaitement et sans lunettes; puis il me passa le livre, et je lus à mon tour.

Les Hébrides sont sous une latitude assez boréale, et les crépuscules de septembre s'y prolongent en des demi-jours sans fin.

Le fait n'avait point trompé l'observation des anciens :

Minima contentos nocte Britannos,

dit Juvénal.

Britannos, — c'est tout le nord des Trois-Royaumes et des îles, leurs provinces flottantes.

— Le pauvre jeune homme que nous avons enterré ce matin était mon seul malade : sa mort me met en vacances, dit le docteur, et puisque vous vous fiez à moi, je vous accompagnerai dans vos pérégrinations aux îles voisines.

[1] On fait encore passer dans les festins solennels les coquilles, coupes ciselées par la nature au fond des mers, — elles animent la fin des grands repas, comme au temps d'Ossian.

Digitized by Google

— Et s'il vous vient d'autres malades?

— N'ont-ils pas leurs amulettes, leur ambre vert, leur corail blanc, la serpentine d'Iona, et que sais-je encore? n'ont-il pas tout?

— Ah! docteur, ont-ils aussi la pierre qui fait aimer?

— Non! pas que je sache; — celle-là ne se trouve pas encore aux Hébrides, c'est à Inverness. En venez-vous?

— Oui, mais je ne la rapporte pas, quoique je l'aie vue.

VII.

Le docteur Mac Allistar est à la tête d'un établissement médical assez singulier, et qui n'a, je crois, d'analogie dans aucune clinique du continent. Quoique les clients du docteur soient, en général, un peu... dérangés, il ne faut pas croire que sa maison soit une succursale du docteur Blanche ou de M. Pinel.

On sait que l'aristocratique Angleterre veille avec un soin jaloux sur l'avenir de ses familles patriciennes. Quand l'appétit des lords ou des baronets, aiguisé par l'air de la jeunesse et les déduits du sport, a fait de trop larges brèches au patrimoine des aïeux, et que la bande noire des créanciers montre les dents, l'État intervient, pose le séquestre, et la main blanche de Victoria devient une *main-morte* qui immobilise la fortune, pour sauver l'honneur de la race; on désintéresse les créanciers... avec le temps: les drôles sont encore trop heureux! — Quant aux jeunes gens, on les disperse un peu à travers le monde. L'Angleterre a des provinces partout. Quelques-uns vont aux Grandes-Indes; les autres sont chargés de missions dans l'Afrique centrale: ils vont, par exemple, porter une paire de boucles d'oreilles à quelque Reine lustrée qui les passe immédiatement à ses narines. — On envoie les plus blonds chez le docteur Mac Allistar. Là, dans l'oubli le plus profond du monde, perdus en quelque sorte pour le reste du genre humain, au sein de l'Océan orageux, ils se livrent à des réflexions d'autant plus promptes à les calmer, que rien ne vient en amortir l'effet. La discipline, à la fois austère et paternelle, du docteur les pousse de plus en plus dans cette voix de la rédemption morale. On leur enseigne les arts de la paix, on les façonne à ces travaux rustiques dont l'aristocratie intelligente de l'Angleterre fait un instrument fécond de progrès pour le pays et d'influence pour elle. — Ils chassent, ils pêchent, ils labourent, ils sèment, ils récoltent, fument, boivent du thé et s'ennuient un peu. Puis, quand les progrès sont sensibles, quand on est sûr qu'ils ont beaucoup appris, et surtout beaucoup oublié, le docteur écrit aux parents et aux amis; et comme le sujet a maintenant tout à fait l'âge de raison, et qu'on peut

Digitized by Google

l'émanciper, on lui cherche quelque part une bonne et aimable jeune fille, qui lui fasse trouver la sagesse un peu moins lourde à porter; on lui rend ainsi un rôle et une position dans le monde, et on donne sa place à un autre malade dans l'hospice du docteur, qui, comme on voit, n'est pas un hospice d'incurables.

Le docteur traite ses pensionnaires avec toutes sortes d'égards. Il leur permet et leur offre tous les plaisirs permis de la vie de château, se souvenant, après tout, qu'on lui a confié des prisonniers de bonne maison. Il les traite comme on traitait jadis les princes du sang à la Bastille. Ils ont l'île pour prison. C'est un préau plus vaste que celui du faubourg Saint-Antoine.

Les deux grands plaisirs que l'on peut trouver aux îles Hébrides, — ce sont je crois les seuls, — c'est la chasse et la pêche ; la pêche, — j'en demande pardon à lord Byron, qui l'a maudite, — c'est surtout la pêche à la ligne. — Le poisson est si abondant, qu'en une heure on emplit les paniers; — truites, saumons et poissons blancs (*white-fish*, c'est le nom de toute une tribu aux familles nombreuses), viennent se faire prendre avec une facilité pleine de bon goût. Seulement, comme les lacs poissonneux ont des bords très plats dont la proie n'approche pas, il faut aller à sa rencontre et rester dans l'eau jusqu'aux aisselles tout le temps de la pêche.

Je prétextai la crainte des rhumatismes et refusai ce plaisir trop humide. Le docteur, qui n'avait pas la perspective de me soigner, approuva ma prudence, et déclara que je vivrais longuement. Je me défendis moins vertueusement contre les attractions d'une chasse au faucon, — plaisir de Roi et de gentilhomme, que nous n'avons jamais goûté qu'en Hollande et en Écosse.

Le docteur Mac Allistar n'a pas de faucons; mais un de ses pensionnaires, sir H. G..., avait reçu la visite d'un sien parent qui avait amené avec lui un escadron volant de ces troupes légères.

Le docteur indiqua les bords du lac Slapin comme théâtre de nos exploits, et la chasse fut fixée au lendemain. Cette perspective mit tout le monde en belle humeur.

La chasse au faucon, est un plaisir qui en réunit beaucoup d'autres; on l'accueille partout avec une extrême faveur; c'est la chasse que les femmes préfèrent. On y poursuit beaucoup et on y prend peu, l'oiseau ne saigne guères, il est tué vite, souvent de loin, et si l'on veut, on ne regarde pas.

La curée du cerf a quelque chose de barbare, et au lieu d'applaudir au vainqueur, les femmes devraient se dire que celui qui est capable d'égorger une biche est capable de bien autre chose. Pour nous, l'automne nous trouve rarement en France, et nous n'avons dans toute notre vie assisté qu'à un seul courre.

Digitized by Google

C'était en Normandie, sur les bords de la Seine, dans les beaux bois de la Mailleraie, non loin de ce beau château des Mortemart que le marteau des démolisseurs va réduire en poudre. Le cerf se laissa prendre et fut mis à male mort. Eh bien! nous le déclarons, quoique le ciel ne nous ait départi qu'une dose de sensibilité assez modérée,—et à peine suffisante à notre usage,—nous n'avons jamais pu effacer complètement ce triste souvenir... Les circonstances en apparence les plus indifférentes l'évoquent devant nous; il nous revient chaque année avec les feuilles mortes. Nous revoyons cette poitrine sanglante, et la bête abattue, et le bois superbe renversé sur ses épaules, et les larmes qui coulent comme des larmes humaines, et qui noient cette tête mourante. Nous entendons encore, à travers toutes les fanfares de l'hallali, des soupirs douloureux qui nous percent le cœur! Mais un héron! D'ailleurs, le héron ne pleure pas... Et puis, on ne peut pas avoir pitié de tout le monde. On ne ferait que cela!

Le lendemain à dix heures, tout le monde était descendu dans la cour du château. Elle était pleine d'hommes, de chiens et de chevaux; tout cela dans un pêle-mêle joyeux, avec le tumulte des bruits particuliers à chaque espèce : les hommes criant, les chevaux hennissant, les chiens hurlant d'impatience et de joie. Le vieux Perkins, le fauconnier de sir H..., qui était bien le personnage le plus important de la journée *prenait le vent* pour diriger la chasse. On sait que le faucon monte mieux quand il a le vent contre lui. Les grooms du docteur nous amenèrent de petits poneys à l'air mutin, mais qui sont au fond les meilleures bêtes du monde pour ce pays où le terrain accidenté fait un *steeple chase* de la plus innocente promenade. Il ne manquait à notre cortége joyeux que quelques femmes pour poétiser le plaisir et égayer le paysage. Je me rappelai l'aimable troupe de nymphes chasseresses que nous avions accompagnées, quelques semaines auparavant sur les bruyères de sir Ewen Mac G... et sa fille miss Ellen, le feutre sur l'oreille et la plume au vent, intrépide comme Diana Vernon, et faisant bondir sa jument Isabelle, toute fière de ce léger fardeau.

Malheureusement le réglement pénitentiaire du docteur Mac Allistar ne permet pas aux femmes d'approcher de Kirkibost à plus de quatre milles. C'est la loi!

Nous fûmes donc réduits à notre propre compagnie.

Cependant les *varlets* sortirent, portant sur leurs poings gantés les faucons en capuchon, qu'on avait eu soin d'abaisser[1] depuis quelques

[1] Abaisser l'oiseau est un terme de la pure langue du fauconnier, qui signifie mettre le faucon à la petite ration, pour le faire chasser avec plus de zèle. Le faucon est paresseux comme l'homme après dîner... Il faut qu'il ait faim pour travailler.

Digitized by Google

jours. Leur ardeur affamée était devenue de la férocité; leurs larges *mains* vertes et recourbées se crispaient de colère sur le gantelet de cuir; ils agitaient leurs ailes frémissantes, et penchaient à droite et à gauche leur tête emprisonnée.

Pour arriver à posséder une belle fauconnerie, il faut du temps, de l'argent et du bonheur. On ne recrute qu'avec la plus extrême difficulté ces oiseaux de chasse noble; comme s'ils ne voulaient pas engendrer d'esclaves, ils ne se reproduisent point en captivité; il faut aller les prendre dans leur aire inaccessible, juste au moment donné : ni trop tôt, ni trop tard! Pris trop jeunes, ils restent stupides et hébétés toute leur vie; trop vieux, rien ne peut adoucir leur naturel farouche; et quels soins pour les élever! et quelle patience pour les instruire!... Mais quand on a réussi, quelle gloire! Je pourrais faire un dénombrement aussi long que ceux d'Homère, et mes héros peut-être n'intéresseraient pas moins que les siens.

Nous avions toute une armée de becs et d'ongles.

C'étaient d'abord, ouvrant la marche, deux faucons sors (l'Académie écrit saurs, et les fauconniers écrivent sors, — nous n'osons choisir entre ces deux autorités également graves).—Ces deux faucons étaient jeunes, ils faisaient leurs premières armes; ils étaient suivis par un faucon de Russie, blanc comme la neige de son pays, avec une tache noire au bout des grandes pennes; puis venaient les faucons géants d'Islande et des Orcades, et le faucon brun qui chasse au bord de l'eau. — Le dernier, je ne les nomme pas tous, était un faucon rouge de la plus belle espèce, dont le dos et les ailes brunes étaient rehaussés de mouchetures de pourpre. Ce faucon au bec crochu et aux serres tranchantes, long, fin, maigre et nerveux, offrait un étrange caractère de légèreté, de force et d'audace. C'est sur lui que s'arrêta tout d'abord le choix de sir H...; on le réserva à l'honneur du plus beau vol.

On désigna ensuite un des faucons d'Islande et un des jeunes faucons sors, dont on voulait voir les débuts : c'était intéressant comme une première représentation. Les autres héros furent ramenés à la basse-cour du docteur, transformée en fauconnerie ce jour-là; des ordres furent donnés pour qu'on les traîtât avec les honneurs dus à leur rang.

Nous partimes.

Un sentier tournant qui appuyait sa gauche à la colline, et dont la droite taillée à pic surplombait un abîme nous conduisit jusqu'au bord du lac, qui s'enfonçait dans la bruyère et les plantes aquatiques, de manière à former un véritable marais. Nous fûmes bientôt sur le théâtre même de nos exploits. Le lac s'étendait à perte de vue entre deux chaînes de montagnes qui semblaient former comme un champ

Digitized by Google

clos entre le ciel et la terre. — Aucun obstacle ne pouvait arrêter ni le vol, ni la course, ni la fuite, ni la poursuite. Un emplacement à souhait pour le faucon comme pour le héron. A Skye, on ne chasse que le héron. C'est en effet la chasse la plus distinguée, le vol le plus élevé, le plus rapide et le plus soutenu. Le faucon qui chasse au héron est de par saint Hubert le Roi des chasses nobles!

Il n'avait point plu depuis la veille : l'atmosphère était calme et douce, éclairée d'une lumière égale, — peut-être un peu pâle, — la lumière d'un beau jour d'automne sous un ciel du Nord, — la lumière laiteuse des opales, — un gris de perle égayé d'un reflet d'azur tendre.

En arrivant sur le champ de bataille, le fauconnier commanda le silence dans les rangs, et on lança à travers les roseaux d'une petite rivière deux beaux épagneuls gris, des griffons de Skye, aux soies d'argent, qui nageaient comme des phoques.

Nous vîmes bientôt sortir de l'eau un oiseau de l'année, au vol pesant et encore incertain ; il n'essaya même pas de prendre le vent; il chercha à fuir comme il put, au hasard, d'une aile à la fois faible et hâtée.

Le fauconnier le dédaigna comme un ennemi inférieur; mais le docteur ordonna qu'on fît voir la plume au faucon *sors*. — Il fallait commencer. Perkins obéit d'un air contraint.

Le capuchon fut subtilement enlevé : l'oiseau releva vivement la tête, étendit doucement ses ailes, secoua un peu de fatigue et d'engourdissement, aperçut le héron... et s'élança... « *Bien volé!* criait-on de toutes parts, bien volé ! » Le débutant, en effet, s'y prenait comme un maître. Il avait gagné le dessus du vent. Il glissa, les ailes étendues, comme sur un plan incliné. Le fugitif perdit la tête; il voyait son ennemi, il croyait déjà sentir la serre avide. Il fit un crochet malheureux et se précipita de lui-même au-devant de la catastrophe.

Il y eut deux cris, un cri de colère, un cri d'angoisse; puis une mêlée; les plumes volèrent. Les deux combattants s'abattirent. Le héron était mort. On abandonna au vainqueur les dépouilles opimes du vaincu; ce sont les lois de la guerre, et la chasse en est dit-on l'image.

Mais nous ne devions pas nous arrêter en aussi beau chemin.

Au bruit de la chasse et aux appels réitérés de son parent ou ami, un autre héron s'était levé entre les grandes herbes du marais, où nous avions troublé sa sieste profonde; il avait le réveil mauvais : c'est la marque d'un caractère difficile. Tout le monde n'est pas gai en se levant, et les hérons ne peuvent pas avoir, comme le veut Xavier de Maistre, des rideaux roses aux fenêtres de leur chambre à coucher, pour assurer la belle humeur du reste de la journée. — C'était un héron de la grande espèce, au dos noir, à l'aile ardoisée. On en-

Digitized by Google

tendit bientôt un vol pesant et saccadé; mais à peine sa tête eut dépassé le niveau des grands roseaux, que, surpris à la vue des hommes et des chevaux, il fit mine de renoncer à son essor. Il se laissa retomber, et voulut regagner son asile au fond des herbes et des joncs qui se balançaient sur la rive. On lança les deux pointers, qui soufflaient comme des dieux marins et s'embarrassaient dans un fouillis de plantes enchevêtrées. — On ne voulait pas que l'oiseau fît motte; le docteur lui poussa un coup de fusil. Il repartit en déployant cette fois sa large envergure : ses longues jambes se raidirent en arrière, et son long cou, faisant un S entre les ailes, ne permettait d'apercevoir que sa tête. Il avait poussé d'abord deux ou trois cris rauques et gutturaux, que nos faucons reconnurent instinctivement et saluèrent par des battements d'ailes impatients. Cependant, le héron avait le vent, et, comme s'il eût voulu se perdre dans l'espace infini, il montait, montait toujours.

On allait donner l'*escap*; — c'était le moment solennel. Sir H., pour fournir cette seconde course, désigna le faucon rouge. Le faucon rouge, rendu à la lumière, reste une seconde immobile sur le poing du piqueur. Son regard circulaire embrasse l'horizon. Le fauconnier lui indique du doigt la masse qui flotte au zénith. — Il pousse deux ou trois cris de fureur, bat de l'aile pour assurer son élan, et, quittant le poing sur lequel il chevauchait, après avoir deux fois rasé l'eau par deux vastes circuits, il prend un parti, et, d'un vol strident comme le sifflement d'une balle qui vous effleure la tempe, il monte lui-même dans une direction perpendiculaire. Cependant le héron devine le péril; il se guinde, et avise la nue pour abri. Le faucon le suit. C'était une lutte de vitesse, plus émouvante qu'une course de *favoris* aux *handicaps* de Newmarket... Rien n'égale le ressort, la souplesse et la force de ces vaillants oiseaux; ils semblent bondir dans l'air élastique qui les repousse et double la puissance de chaque élan.

Cependant, les meilleurs yeux avouaient qu'ils ne distinguaient plus rien que deux petites taches microscopiques, qui semblaient tour à tour se joindre, s'écarter, se rencontrer et se fuir.

Tout à coup ces deux taches grandirent, ces deux points obscurs s'éclairèrent; les oiseaux, groupés en noyau serré, se rapprochaient de nous. Le faucon avait dépassé l'autre; ses mahuttes d'acier lui barrent le chemin du ciel. Alors, pour échapper plus sûrement, il regagne la terre. Les jambes raides, le col allongé, la tête en avant, les ailes à demi repliées, il tombait comme une pierre, mais comme une pierre qui aurait la force de se précipiter. Le faucon, comme le lévrier bien appris, avait rabattu son gibier vers nous.

Tous les regards étaient tendus vers le ciel. Nous ne perdions pas un mouvement. Le faucon, trompé par le héron dans une première attaque, fondait maintenant sur lui comme une flèche. Déjà il l'ef-

Digitized by Google

fleurait de son vol... On entendait le cri de l'angoisse et le cri du triomphe... Il semblait que nos poitrines à nous-mêmes avaient une palpitation plus oppressée.

Le héron, puisant de nouvelles forces dans le danger même, fit un rapide mouvement oblique. Le faucon, emporté par son ardeur et par l'impétuosité de son élan, passa à vingt pieds au-dessous de lui. Le héron continua son vol en ligne droite, à tire d'ailes et dévorant l'espace. Le faucon variait de tactique en même temps : à présent il volait au-dessous de l'ennemi. Tout à coup, par un brusque soubresaut, il se trouva à sa hauteur et le saisit à la poitrine.

Le héron se renversa vivement en arrière; puis, tout à coup, audacieux comme un poltron poussé à bout, il rendit attaque pour attaque; il frappa d'un coup de bec le faucon en pleine aile. Une large penne tomba, tout empourprée de sang; le faucon roula sur lui-même, comme l'oiseau qu'atteint le plomb du chasseur. Nous crûmes à une défaite; ce n'était qu'un étourdissement. L'intrépide lutteur revint à lui et au héron. Il n'y avait plus ni méthode, ni ruse, ni tactique; il n'y avait plus que des colères et des ardeurs sauvages; c'était une poursuite folle, une fuite éperdue. Les deux ennemis décrivaient dans le ciel des orbes immenses; mais le héron était toujours en-dedans du cercle, que le faucon tendait toujours à rétrécir.

Enfin, après mille tours et détours, mille rapprochements et mille écarts, le faucon prit encore une fois le vent et plana un instant au-dessus de sa victime consternée. Le héron fut saisi, lié dans les serres puissantes, déchiré par le bec cruel, — ce bec recourbé comme une faux et qui donne son nom au terrible oiseau. Tous deux tombèrent... Puis, comme pour prouver sa force, à peine eurent-ils touché terre, le faucon se releva de nouveau et à pic, emportant le héron, masse inerte, qui se débattait dans les convulsions de l'agonie, la tête penchée, l'aile incertaine et battant le corps, son beau plumage aux teintes bleuâtres comme les ardoises de Glen-Coe tout souillé de larges gouttes de sang. Le faucon s'abattit à cent pas plus loin, et se livra à un autre exercice, avec l'ardeur d'un faucon *abaissé* depuis trois ou quatre jours...

Le soir, à souper, je trouvai devant mon couvert deux grandes plumes de héron : c'était une galanterie du fauconnier.

VIII.

Un soir que le pilote de Scavaig nous promettait sept à huit jours de calme, je décidai le docteur à courir avec moi quelques bordées entre les petites Hébrides qui rayonnent autour de Skye comme les fleurons détachés de la couronne d'une Reine Marguerite.

Digitized by Google

Je ne fatiguerai pas le lecteur du récit d'un voyage sans aventures; je ne me sens pas capable de lui rendre le plaisir que j'éprouvais. Ce voyage, pour moi, c'était à vrai dire une chasse au paysage. Le paysage se raconte mal; il y a des choses qu'il faut peindre et non décrire. Je serais inhabile à rendre ces beaux effets de lumière, incessamment variés. Les peuples qui vivent au soleil ne s'imaginent pas l'étendue de la gamme chromatique des couleurs grises. Ces nuances adoucies ont un charme inexprimable. Les splendeurs de la lumière orientale vous éblouissent; les grâces plus délicates des cieux du Nord vous touchent. A l'éclat uniforme d'un jour sans ombre ils opposent les mille changements d'une diversité sans fin qui vous surprend et vous ravit toujours. La nature devient un immense panorama dont, à chaque instant, l'aspect change avec la lumière. Tantôt c'est la mer qui reflète la teinte sombre des nuages; tantôt c'est le ciel éclairé et souriant qui mêle à ses saphirs transparents je ne sais quelles lueurs pâlies des émeraudes de l'Océan. Ces effets ne sont pas seulement successifs... ils sont parfois simultanés et parallèles; ce sont les sept rayons répandus par un prisme gris. Ce que j'ai vu de plus étrange peut-être comme effet de lumière, c'est un arc-en-ciel traversant ces divers milieux et ces densités différentes; au lieu de se prolonger dans le même ton, il interrompait sa ligne, brisait l'ordre de ses rayons et broyait ses couleurs dans tous les hasards d'une palette confuse. — Autour de nous, à mesure que nous avançons au milieu de ces îles inégales, les lignes de l'horizon projettent des silhouettes fantastiques. Nous sommes le centre d'un cercle bizarre dont la circonférence se déplace à chaque coup d'aviron, — d'un côté les promontoires dentelés et les golfes découpés en broderies légères sur le rivage. — C'est ainsi que dans l'île de Céos, on montre encore un bas-relief antique qui représente les Néréïdes, attachant des festons au bord de la robe de Cérès. — D'autre part, ce sont des pics déchaînés qui mordent le ciel de leurs dents aiguës; l'œil plonge dans la profondeur des glens entr'ouverts, ou bien encore, l'Archipel qui se dérobe par un brusque détour vous met face à face avec l'Océan immense. — Nous cependant, comme une barque de commandement qui circule entre les vaisseaux d'une flotte à l'ancre, nous passons d'une île à l'autre, ne restant dans chacune que le temps de lever un plan, de *croquer* un rocher, ou de crayonner deux notes.

Nous étions seuls, nos maîtres, lords des îles, comme les Mac-Donald, et rois de la mer comme des forbans, à bord d'une barque vaillante, accoutumée aux bourrasques de ces détroits capricieux.

Nous effleurâmes, sans aborder, les promontoires de Soa qui garde l'entrée de la baie de Scavaig. — Déjà nous sommes en mer. Les pêcheurs que nous rencontrons nous demandent si nous avons vu passer

Digitized by Google

le hareng. — On suit la piste du poisson le long des côtes comme on suit la levée d'un dix-cors ou la pince d'un daguet dans les forêts. Ce sont les marsouins ou les cachalots qui servent de limiers. Partout l'animal est l'auxiliaire de l'homme. On sait d'où vient le hareng, où il va, par où il passe. C'est une pêche à courre.

Nous touchâmes la pointe de Rum vers le milieu du jour. Nous dûmes tourner la côte que les courants ne permettent pas d'aborder. On prend terre du côté de l'est, sur le rivage qui regarde l'Ecosse. Rum est une petite ile, fort peu habitée, couverte de roches grises qui jonchent le sol. On dirait le fond d'une carrière abandonnée. On trouve parmi ces rochers une pierre que les Gaëls tiennent en grande vénération, et qu'ils appellent, je ne sais pourquoi, héliotrope; je ne pense pas qu'elle soit amoureuse du soleil comme la fleur à qui les jardiniers poètes ont donné ce joli nom. Cette pierre est noire et parsemée sans nombre de petites taches de sang. — Mais la curiosité de l'île, ce sont les troupeaux de chevaux sauvages qui bondissent comme des chèvres de rocher en rocher. Ces chevaux errants et libres, comme ceux de la Camargue, sont très petits, mais intrépides, — le jarret du cerf et le pied de la mule. — Ces poneys, dont les formes sont souvent très pures et la race très noble, ont les physionomies les plus mutines et les plus réjouissantes du monde. A l'approche de l'homme ils se dispersent, ils s'élancent dans toutes les directions, et fuient. — S'aperçoivent-ils qu'on ne les poursuit pas, ils s'arrêtent, se rassemblent de nouveau, — le troupeau se reforme... Puis lentement, pas à pas, ils reviennent vers vous, et à quelque distance, les naseaux tendus, secouant le toupet qui retombe sur leurs yeux, et leur longue crinière flottante qui traîne jusqu'au sol, ils s'arrêtent. Ils restent ainsi quelques minutes à vous regarder fixement, frappant du pied et grattant la terre, comme chez Franconi, — puis, quand ils sont satisfaits de leur observation et rassurés sur votre compte, — ils regagnent les rochers avec des bonds sauvages et des hennissements qui sonnent comme des clairons.

Des hauteurs de Rum on aperçoit l'île de Skye comme à vol d'oiseau; on en découvre les formes, on en suit les détours. Les deux extrémités de l'île, battues par la mer, se recourbent vers le centre, pareilles à deux ailes à demi-déployées, qui palpitent au flanc d'un oiseau. Aussi les Gaëls qui parlent en images, comme tous les peuples jeunes, appellent Skye la terre ailée, *Ealan-Skianack*.

L'île de Skye, — je ne l'avais jamais si bien vue, — s'étend du sud-est au nord-ouest sur une longueur de cinquante milles, sa largeur varie de dix à trente-cinq milles, mais la mer la pénètre de tous les côtés à la fois par ses golfes, ses lacs et ses récifs, de telle sorte qu'il n'y

Digitized by Google

a pas un seul point de l'île qui soit à plus de trois milles du rivage. Vue d'un peu loin, la silhouette de l'île représente assez bien une immense scie, dont les montagnes seraient les dents gigantesques. Le système de ces montagnes forme un groupe et non pas une chaîne. Les plus fameuses sont les Cuchullins d'Ossian; — les côtes, surtout à l'ouest et au nord-est, sont hérissées de rochers et coupées de précipices; quant à l'intérieur de l'île, on pourrait le peindre en deux mots, — une lande et une montagne,—la prairie et le sillon n'y sont qu'à l'état d'accident. D'où que ce soit que l'on regarde, on aperçoit toujours la côte pittoresque brodée de golfes et dentelée de promontoires, — on ne regrette dans ce paysage qu'un bouquet d'arbres et un coin de forêt.

. . . . Et super his sylvæ.
Paulum foret! . . . . .

Quoique le temps fût assez clair, nous ne pûmes jouir de cette vue aussi longtemps et aussi bien que nous eussions voulu.

La fumée du kelp[1] qu'on brûlait sur toute la côte montait au ciel en spirales épaisses, dont le vent bouleversait à chaque instant la fantastique et mobile architecture. Le chapiteau croulait sur la côte et les colonnes brisées se répandaient sur les flots obscurcis.

Les îles ont toujours gardé les coutumes aimables de l'hospitalité antique. Elle ont hérité, et à juste titre, de la bonne renommée écossaise. Le voyageur peut frapper sans crainte à la meilleure maison, à celle du laird ou, s'il n'habite pas, à celle du tacksman[2], il sera toujours accueilli, main tendue et lèvre souriante, avec la plus franche cordialité. — Le tacksman, auquel nous demandâmes pour une nuit le vivre et le couvert, avait été lui-même l'hôte et l'obligé de M. Mac Allistar. Il s'acquittait avec une courtoisie parfaite d'un devoir qui pour lui devenait un bonheur. L'habitation, située dans un enclos de rochers, était fort ancienne : elle était bâtie dans cette forme circulaire, appuyée sur de larges assises qui révèle une origine danoise. Mais l'intérieur avait toutes les recherches de la comfortabilité moderne,— la table, toute l'abondance et toute la variété de celle d'un Cussy ou d'un Savarin barbare. Les coquillages, le gibier de mer et le poisson en faisaient les principaux frais. Je n'y regrettais que les fruits savoureux de la saison, toujours mal remplacés à mon gré par les conserves. Le xérès et le porto alternaient avec le pale-ale, et circulaient entre

[1] Sorte de varech.
[2] Le tacksman est une espèce de fermier homme d'affaires,

Digitized by Google

chaque service, comme chez un gros marchand de la cité. Je signalai, en riant, l'absence du wiskey.

— L'abstention est un principe, me répondit ce digne personnage; une vertu qui me coûte! car j'aime le wiskey. Mais quand on songe que malgré la misère du pays les deux cinquièmes du grain se concentrent en liqueur fermentée, et qu'un homme tient dans sa main et avale d'une gorgée la nourriture de toute une semaine... il faut se faire une raison et donner un peu l'exemple...

— C'est vrai, lui répondis-je, et j'estime comme vous que l'exemple doit venir d'en haut.

— L'exemple est beaucoup, reprit-il, quand les lois sont peu.

— Ne sommes-nous plus ici sous le sceptre de Victoria?

— Si! toujours! et que Dieu la conserve! — Toujours; mais... les pètites îles n'ont pas de magistrat légal; quoique fassent les Parlements, la justice est encore patriarcale ou féodale parmi nous; on prononce suivant la coutume sans attorney et sans sollicitor.

— C'est de quoi, sans doute, les clients ne se plaignent point?

— Jamais! les voies de fait sont sévèrement réprimées, ainsi qu'il convient chez un peuple toujours prêt à se souvenir qu'il a porté des armes. Dans les contestations relatives à la propriété d'un objet mobilier, celui qui frappe perd invariablement son procès; un coup de poing équivaut à l'abandon de ses droits.

— C'est, dis-je à mon tour, la traduction légale de ce mot très vrai: Vous vous fâchez, donc vous avez tort!

Les mœurs se sont singulièrement adoucies depuis le désarmement du dernier siècle: autrefois, un chef ne sortait jamais sans être accompagné de huit à dix gardes couverts de fer retentissant; ce bruit tenait toujours les Hébridiens en alerte.

— Dans ce temps-là, Monsieur, continua mon hôte, les lairds avaient toujours chez eux un barde et un senachi; le barde était un peu improvisateur, et était surtout musicien exécutant. A vrai dire, le barde était un joueur de cornemuse plus ou moins lettré, mais presque toujours doué du sens poétique. Habile aux longs récits, le senachi était l'historien et le garde-note de la famille. Les lairds résidants ne sont plus assez riches pour se permettre un tel luxe de beaux esprits, — et d'ailleurs la plupart de nos lairds ne résident plus.

Nous couchâmes chez ce brave taksman dont je regrette de ne pas savoir le nom; il doit s'appeler Mac Grégor ou Mac Angus.

Le lendemain matin notre première visite fut pour Canna, qui, comme Rum, ne se laisse aborder qu'avec la plus grande difficulté; même en temps de calme, les brisants qui courent autour de l'île la défendent avec un zèle compromettant; — pour peu que l'on soit té-

Digitized by Google

méraire, ils emportent barque et matelots. L'île a fort peu d'habitants, ils sont tous catholiques, à l'exception d'un seul, le ministre. — Ce vicaire, fort brave homme d'ailleurs, ne fait pas de prosélytes, il passe sa vie à attendre qu'il lui vienne des paroissiens.

Comme la plupart de ces îles, Canna appartient à un seul propriétaire, — qui peut-être ne l'a jamais vue !

La moisson est pauvre et rare, maigre le pâturage, la vie d'une extrême sobriété et les besoins refoulés jusque dans leurs plus étroites limites. Rien n'est plus rare, dans ces îles, que de rencontrer un village; les paysans logent à l'entrée de leur champ, dans des huttes isolées, de forme circulaire, à moitié cachées dans le sol, autant creusées que bâties. On les recouvre de branches, de gazon et de foin; dans la saison des pluies on enduit de terre glaise les interstices du toit et les fentes du mur.

Un faiseur de statistique disait un jour devant moi qu'il pleuvait à Skye, et dans toutes les îles, au moins *quinze* jours sur *douze*. Tout me porte à croire qu'il y avait un peu d'exagération dans ce calcul! — ce qui est vrai, c'est que les pluies sont presque continuelles; — les paysans engrangent dans des espèces de hangars à claire-voie et à ouvertures latérales, — dont les portes sont retenues par des liens de paille ou des chevillettes, — on ouvre au vent et au soleil, — à tout ce qui peut sécher.

L'architecture de ces pauvres îles est digne des temps primitifs. La maison est généralement divisée en trois pièces qui se commandent. La première est destinée au bétail; on la nettoie deux fois par an. Je demande à ne pas m'appesantir sur ce détail assez pénible à la délicatesse du nerf olfactif. La seconde pièce sert de salon, de cuisine et de salle à manger. On fait le feu par terre, au milieu de la maison. On ne connaît pas l'usage des cheminées. Deux ou trois *billots* de hêtres autour de la table grossière, un banc de pierre contre le mur, de gros cailloux couverts de foin, et une chaise de paille, une chaise à bras pour l'usage exclusif de la mère de famille. Voilà le mobilier de la maison. Toute la famille couche au fond dans la même chambre, sur le foin, la paille ou la bruyère.

Entre chaque pièce, les cloisons, qui n'arrivent jamais jusqu'au plafond, sont en pierre sèche ou à claire-voie; les murs extérieurs sont formés par un double rang de pierre, — l'intérieur est rempli de terre, — cela fait parfois une construction de sept à huit pieds d'épaisseur. Le toit ne recouvre point ces murailles, sur lesquelles on peut se promener comme on faisait jadis sur les murailles de Babylone.

Je n'ai vu dans mes voyages qu'une seule chose qui fût plus misé-

Digitized by Google

rable, ce sont les tannières creusées dans le sable des pauvres fellahs d'Egypte.

Il y a cependant à Skye, — mais on ne s'en sert pas, — d'assez belles carrières de marbre d'un gris délicat, avec des veines bleuâtres très légèrement teintées. On montre au château d'Armadal une vaste cheminée qui offre un bel échantillon de ce marbre. Quand le bloc est bien choisi et convenablement travaillé, il a toute la finesse de grain du Paros, et il semble comme lui se laisser pénétrer par la douce lumière et se colorer intérieurement.

Entre toutes ces îles, Eig est incontestablement une des plus intéressantes.

Au milieu de l'île s'élève une haute colline tout entourée de précipices qui l'isolent. Au sommet de cette colline, vaste comme une pyramide, effilée comme un obélisque, pointe vers le ciel un rocher de porphyre, aiguille immobile d'un gigantesque cadran solaire, écrivant l'heure avec son ombre sur le sable. Quand on fouille le sol au pied de cet obélisque, on rencontre les débris d'une forêt pétrifiée; quelque mouvement volcanique a recouvert sous un pli du terrain les cîmes jadis ondoyantes, immobiles aujourd'hui. On ne retrouve plus cette sorte d'arbre dans la flore connue, on sait seulement qu'elle appartient à la tribu farouche des conifères, sombre végétation du nord qui semble toujours porter le deuil du printemps qu'elle n'a pas goûté.

M. Mac Allistar me fit visiter l'île dans tous ses détails; elle est extrêmement curieuse sous le rapport géologique. On se croirait au bord d'un volcan qui vient de s'éteindre. Nous poussâmes jusqu'à la pointe la plus méridionale pour voir la caverne, maintenant historique, dans laquelle un Mac Leod de l'île voisine *fuma à mort*, comme dit le Gaël avec son expression énergique, une partie des habitants de l'île d'Eig.

Les ossements craquent encore sous le pied des visiteurs; comme dans la chambre basse des pyramides de Rhodopes et de Chéops, les squelettes sont rangés par famille. Ils moururent sans pousser un cri, sans qu'un seul quittât son rang : c'était la cruauté des guerres religieuses, c'était la constance des morts antiques.

Quand on voyage on devrait tout savoir. La faune des Hébrides n'est pas moins intéressante que sa géologie; on y rencontre aussi les plus rares excentricités du règne animal et des mollusques étranges dont la forme a été jetée par la nature dans un moule, dont on ne retrouve point ailleurs le modèle.

L'île de Coll, où nous passâmes deux jours, fut le terme de notre excursion; à la longue, ces îles, presqu'inhabitées, finissent par prendre

Digitized by Google

un caractère de monotonie : c'est plutôt un effet d'ensemble qu'il faut saisir qu'une étude trop particulière et un détail trop minutieusement cherché. Ici, comme dans presque toutes les Hébrides, le sol est rocailleux et âpre. Coll, vu d'un peu loin, semble un troupeau de collines qu'on s'attend à voir bondir à chaque instant, — *sicut arietes*. Ces collines se groupent, se dispersent, s'épandent et se rassemblent en mille attitudes diverses et bizarres. Une main avare et hâtée a jeté sur leur croupe une couche trop légère d'humus ; la plante aux racines profondes rencontre bientôt le roc... et meurt. Parfois cependant, au milieu des landes et des bruyères, on trouve un maigre champ de blé, ou quelque pâturage sec, tondu par des dents avides. La richesse de l'île ce sont ses lacs d'eau douce où le poisson se renouvelle lui-même, sans qu'on ait besoin d'exciter ses passions pour le pousser à la reproduction.

Le gibier de terre est beaucoup plus rare, il n'y a là ni daim, ni lièvre, ni lapin ; le lièvre est, du reste, en horreur aux Hébrides.

Dans ces îles où chacun est aussi misérable que son voisin, ou à peu près, la mendicité est inconnue ; l'arrivée d'un pauvre est considérée comme un fléau ; on craint la besace à l'égal de la peste. Quand un mendiant arrive, on l'héberge pendant quelques jours, puis on profite de la première occasion pour le faire reporter en terre ferme.

La mer et la pauvreté défendent bien contre la civilisation ; — beaucoup d'anciens usages que les Highlands du continent ont laissé tomber en désuétude, revivent, ou plutôt se sont conservés dans les Hébrides. — C'est ainsi, par exemple, que maintenant encore, dans l'île de Coll, le laird fait élever ses fils chez un de ses tenanciers ; le jeune seigneur apporte avec lui une sorte de dot de bœufs, de chevaux et de moutons, et jusqu'à vingt ans il mène la vie rude et laborieuse du petit cultivateur. Chez les bonnes natures, ce qui endurcit le corps attendrit l'âme ; les civilisations trop raffinées atteignent souvent les résultats contraires : elles mettent une âme dure dans un corps amolli.

Ce jeune laird, qui a vu la misère de près, saura plus tard y compâtir. — Le Christ sauveur ne touchait-il pas de ses mains divines et pleines de grâces la lèpre qu'il voulait guérir !

IX.

Nous rentrâmes à Skye le samedi soir. Tous les gens du docteur, rangés sur deux lignes, les bras au corps et le front penché, vinrent nous recevoir à la porte d'honneur. Mon hôte retrouva ses pantoufles et son grand fauteuil, qu'il n'échangerait pas, m'assura-t-il, contre la

Digitized by Google

jarretière et le trône de velours et d'or de Victoria, sa souveraine gracieuse. Moi je retrouvai toutes les aises d'une hospitalité charmante.

Le lendemain, nous allâmes à l'office de l'église libre (*free church*).

L'église est une des plus humbles qui se puisse voir dans toute la chrétienté : elle est petite, triste, mal bâtie, et, chose rare en Ecosse, — dans un site à la fois sauvage et sans grandeur. Autour de l'église quelques tombes; — dans l'église aucun ornement, des bancs grossiers, des siéges de pierres, et une sorte de pupître pour le ministre. L'humidité donne aux murailles ces teintes vertes qui font rêver poison.

L'office a toute la gravité compassée du protestantisme : c'est la lecture des deux Testaments en langue gaélique; c'est la lente et triste psalmodie des cantiques, entrecoupée de longs silences. Le peuple assiste à ces offices dans un recueillement profond et avec toutes les marques visibles de l'adoration.

Cette chapelle, située dans un des glens du loch Slapin, sert de paroisse à tous les riverains; les disciples de l'Eglise libre y viennent même de beaucoup plus loin. C'était pour moi une précieuse occasion de voir beaucoup d'Hébridiens à la fois : ces occasions là sont rares dans un pays où il n'y a même pas de villages.

La population de Skye n'est ni aussi belle, ni aussi robuste que celle des Highlands d'Ecosse : les hommes y sont de petite taille, mais fortement noués. Les Anglais, qui trouvent parfois des euphémismes d'une excentricité réjouissante, expriment la même idée par une périphrase : « *Les habitants de l'île de Skye sont rarement incommodés par l'embonpoint* », lisions-nous un jour dans une statistique officielle.

Le costume n'est plus le même que celui des Highlands. Le kelt, ce jupon masculin, est remplacé par la veste ronde; le pantalon d'étoffe grossière descend jusqu'aux chevilles, sans laisser voir la belle jambe nue, nerveuse et fine du montagnard. D'énormes et lourds chapeaux à vastes bords ensevelissent à demi le visage : il n'y a plus là aucun instinct d'élégance. Où est la toque légère et l'aigrette aventureuse, plume d'aigle ou de héron ? Le vent leur emporte leur chapeau... ils courent après, mais ils ne s'aviseraient pas d'en changer la forme : elle est si incommode !

Nulle part au monde les femmes ne se mettent plus mal qu'ici. Pour beaucoup, toute la réserve de la toilette se compose d'une unique robe bleue ou brune, — on ne connaît guère que ces deux couleurs, — étranglée au col et à la taille, sans rien montrer, toutefois, — et qui tombe comme elle peut, fort mal. Les vieilles jettent sur leurs épaules tremblantes une sorte de couverture informe qu'on appelle *breachdan*. On se lègue cette couverture dans la famille, comme les grandes dames se lèguent leurs diamants. Elle ne vient à la fille que

Digitized by Google

quand la mère n'est plus là pour la porter : elle ne se trouve jamais chez deux générations à la fois.

Une broche de cuivre ou d'acier, d'un rude travail, retient le *breachdan* sur la poitrine. Je n'ai pas vu d'autre bijou dans toute l'île.

Les chapeaux de paille, trop répandus peut-être en Angleterre, sont complètement inconnus aux Hébrides.—Les jeunes filles emprisonnent leurs beaux cheveux dans le *snood* national; les vieilles femmes cachent leur mèches grises dans des enveloppes de lin qu'elles appellent leurs coiffes. Ces pauvres femmes n'ont même pas la consolation de s'accoutumer à vieillir. Leur vie est comme les jours du Tropique, qui n'ont pas de crépuscule; elles tombent de la jeunesse dans la vieillesse sans transition. Elles naissent presque toutes jolies. Jeunes, elles sont grandes, élancées, avec des formes élégantes; un front d'une exquise pureté; comme chez les femmes du pays de Galles, les tempes transparentes et larges ont un modelé d'une extrême finesse; le teint, plus pâle que chez les Ecossaises de la terre ferme, mais non moins piqué de ces taches de rousseur qui sont les grains de beauté des blondes;—l'œil grand, doux et bleu,—un œil de pervenche humide,—parfois des cheveux noirs, comme presque toutes les héroïnes d'Ossian (*dark-haired Agandecca* et beaucoup d'autres). Elles sont laborieuses, habiles à filer la laine. Partout, dans les champs, sur les routes, autour du foyer, au seuil de leur porte, on les aperçoit la quenouille sous le bras et le fuseau à la main. Nous avons retrouvé depuis à peu près la même quenouille et le même fuseau chez les femmes arabes, à l'ombre de l'oasis ou à l'entrée de la tente. Il faut bien l'avouer : la fleur de leur beauté est vite fanée; il n'y en a, comme dit le peuple, que pour un déjeuner de soleil; la nature a fait beaucoup pour elles; elles ne font rien pour la nature; aussi sont-elles précipitées sur le déclin fatal : elles ne savent pas se retenir et s'attarder doucement dans les tièdes après-midi d'un automne épanoui et savoureux... Elles avaient vingt ans hier, — demain elles en auront soixante. Le secret des femmes civilisées c'est d'avoir trente ans jusqu'à cinquante. Aux Hébrides elles ne connaissent pas ce secret là; elles ne prolongent pas ce *certain* âge,— si *incertain* qu'on ne sait ni quand il commence ni quand il finit.—Le frais bouton ou la feuille flétrie !—Elles ignorent les royales splendeurs de la *renaissance* et la floraison radieuse de la seconde jeunesse. Balzac, dans l'île de Skye, n'aurait jamais trouvé la femme de quarante ans, — il n'eût pas même songé à l'inventer. — Chez nous-mêmes, où les femmes savent tout, ce regain de beauté ne leur vient pas toujours; il ne revient jamais quand le cœur a reçu des atteintes profondes. Il est trop souvent la *récompense* de celles qui n'ont pas aimé. Toutes les années n'ont pas deux printemps!

Mais au milieu des soucis matériels et des luttes incessantes de l'exis-

Digitized by Google

tence, les femmes de Skye n'ont vraiment pas le temps de s'occuper de ces détails; elles ne s'aperçoivent de rien, ni leurs maris non plus; la coquetterie est un luxe au-dessus de leurs moyens.

Les enfants sont très beaux, ce qui prouve beaucoup pour le fond de la race : les enfants c'est la race dans son essence, dont les duretés et les amollissements de la vie n'ont pas encore altéré la pureté typique. Ils ressemblent presque tous à leur mère.

J'ai vu ici des petites merveilles de sept à huit ans: des mines éveillées, furetant dans les maisons comme des troupes de souris friponnes, et regardant l'étranger de loin, et s'approchant et fuyant avec toutes sortes de gentillesses mignardes. On ne voit d'aussi jolis enfants qu'en Irlande. Le brouillard enveloppe leur visage d'une couche de *cold-cream* naturel, qui donne à leur teint des profondeurs transparentes. Il y a du sang dans leur pâleur; — c'est de la cire blanche traversée par un rayon rose. — Le sang toujours pur, garde dans cette atmosphère septentrionale une fraîcheur éblouissante. L'œil à demi voilé a des éclairs fugitifs de mélancolie idéale; les cheveux bouclés couronnent le front d'auréoles blondes el légères. On dirait les chérubins souriant dans les *gloires* de Murillo.

X.

Malgré toutes mes sympathies pour la noble famille des Mac Donald, j'ai visité, je crois, avec plus d'intérêt qu'Armadale le vieux château de Dunvégan, dont la confortabilité et la recherche intérieure contrastent d'une si étrange façon avec un aspect sauvage et plus qu'à demi-barbare. Le château de Dunvégan s'élève sur un promontoire qui domine une longue baie toute parsemée d'îlots et de rochers; — à l'ouest, deux collines, — dont le sommet s'aplatit comme la cîme du Thabor. Je demande pardon au lecteur de cette comparaison, que je rapporte d'Orient : on les appelle les Tables-de-Mac-Leod.

Le rocher qui sert de base à ce château s'avance dans la mer par une brusque saillie. Il est protégé d'un côté par un récif, de l'autre par un fossé. Le château occupe les trois faces d'un quadrilatère. L'intérieur de ce plan géométrique est une aire vide, que protège un mur, s'ouvrant vers la mer par des embrâsures de fenêtres. Je n'ai rien vu, — ni dans les ruines antiques des citadelles grecques, ni dans les châteaux du Bosphore, ni dans les burgs qui hérissent les bords du vieux Rhin allemand,—je n'ai rien vu de plus imposant, de plus hautain et de plus majestueux que ce château de Dunvégan, qui est aujourd'hui le siége des Mac Leod. Le château a deux grosses tours de flanquement; l'une date du treizième siècle, l'autre remonte au neuvième. On bâtissait solidement dans ce temps-là. Les murs de la vieille tour ont douze pieds d'épaisseur. Moyennant une

Digitized by Google

pincée de *boggles* (j'ai déjà dit que c'était la petite monnaie du pays), les gardiens du château vous conduisent dans l'intérieur de ces murs, où l'on a ménagé des escaliers et des passages d'un appartement et d'un étage à l'autre. Les Mac Leod, qui sont riches, ont fait disparaître toutes les altérations modernes et restitué au château son caractère primitif. On a bâti des tourelles à tous les angles, et la grande tour centrale du pavillon a été élevée de deux étages.

Le trésor de famille des Mac Leod renferme quelques antiquités, curieuses pour l'étranger et sacrées pour le paysan. Tel est, par exemple, l'*étendard merveilleux*, la *corne de Rorie-More* et une vieille coupe que l'on appelle dans le pays le *calice*.

L'étendard, dont il ne reste plus qu'un lambeau, était en étoffe épaisse de soie jaune. On dit que, pendant les croisades, un Mac Leod enleva cet étendard à un chef Sarrasin. On rapporte aussi que, dans deux batailles où les gens de Mac Leod commençaient à céder, ce drapeau déployé leur assura la victoire. L'étendard merveilleux devait avoir une troisième fois cette vertu. La pacification des îles n'a pas donné l'occasion de faire l'essai : on attend. Peut-être enverra-t-on l'étendard au régiment des Highlanders qui s'échelonne maintenant sur les Balkans. — Les Musulmans le reconnaîtront.

Rorie-More fut un des plus célèbres guerriers de la maison de Mac Leod. Sa corne, par un mécanisme ingénieux, mais compliqué, semblait d'elle-même s'approcher du buveur dès qu'on la soulevait, pour qu'il y eût moins de distance de la coupe aux lèvres. Chaque Mac Leod devait, le jour de sa majorité, vider d'un trait les trois bouteilles de claret [1], que mesurait sa vaste capacité. Aujourd'hui, les Mac Leod boivent moins. On leur présente toujours la coupe de Rorie; mais l'intérieur ne répond pas à l'apparence. On a aux trois quarts comblé sa profondeur : l'exploit devient plus facile.

Le calice, qui est de la plus vénérable antiquité, offre un curieux échantillon du travail des temps primitifs. Il a environ de douze à treize pouces de haut et pose sur quatre petits pieds. Il est taillé et creusé dans un cœur de chêne, à riches ciselures d'argent, avec ornements relevés en bosses et bordé *du même*. Une inscription latine, en lettres noires, empruntées à l'alphabet saxon, mais gravées avec une excellence typographique des plus remarquables, peut se traduire ainsi :

« UFO, FILS DE JOHN,
FILS DE MAGNUS, PRINCE DE MAN,
PETIT-FILS DE LIAHIA MAC GRYXEIL,
A FOI QUE PAR LE CHRIST
LEURS ŒUVRES A TOUS OBTIENDRONT MERCI.
Q NEIL DIMI A FAIT CELA EN L'ANNÉE DE DIEU
NEUF CENT QUATRE-VINGT-TREIZE. »

[1] Ai-je besoin de dire que *claret* est le nom anglais du vin de Bordeaux?

Digitized by Google

On dit que cette coupe fut une part du butin fait sur un Roi d'Irlande, Niol-Gleindubh, — autrement dit Niol *aux genoux noirs*.

J'ai visité avec un soin d'autant plus curieux ce château et ces reliques des Mac Leod, que les Mac Leod ont une origine commune avec celui qui nous amena en France, nous autres Normands (je suis Normand). Les Mac Leod descendent, en effet, de Leod, fils de Horfen, petit-fils de Torf Einar, premier comte des Orcades, cousin-germain, par Rognwallar de Norwège, de notre fameux Rollon-le-Danois, — Rollon-le-Normand.

On montre, tout près de Dunvégan, une pierre assez célèbre dans les Hébrides, qu'on appelle Clach-Modha, ou pierre des belles manières. C'est une pierre ronde et plate, sur laquelle on a complétement effacé une inscription en caractères runiques, que je n'ai pas pu déchiffrer. J'ai voulu en prendre une empreinte avec du plâtre, pour l'offrir à la section savante de l'Institut : — la dégradation est malheureusement trop grande, et ne laissait à mes types aucune forme distincte. Ce nom de pierre des belles manières est assez étrange pour qu'on en cherche l'origine. — Il paraît qu'autrefois tous ceux qui s'étaient assis sur cette pierre gagnaient, par son seul contact, une affabilité, une bonne grâce et une politesse, qu'ils gardaient le reste de leurs jours. Malheureusement, le Clach-Modha a perdu aujourd'hui presque toute sa vertu, sans quoi j'en aurais pris un fragment, à l'intention de plusieurs littérateurs.

On nous a montré en Irlande la pierre de Blarmy, qui avait jadis les mêmes propriétés. Il paraît que partout les belles façons sont au prétérit... indéfini.

Je ne crus pas pouvoir m'arrêter au château, et je poussai jusqu'à la tête du cap Dunvégan pour apercevoir de l'autre côté du détroit les côtes dentelées de Long-Island qui pyramident dans le brouillard.

C'est au cap de Dunvégan que se trouve aujourd'hui le seul volcan de Skye. Il ne jette pas feu et flammes; il se contente de deux colonnes de fumée à émissions irrégulières qui s'élancent à peu près comme la vapeur à travers l'échappement d'un steamer. Chaque éruption est précédée d'un bruit interne qui l'annonce.

Skye, aujourd'hui encore, n'est qu'un volcan éteint; la terre du brouillard et du feu, comme l'Islande est la terre du feu et de la glace. J'ai voulu descendre dans quelques-uns de ces cratères. Le plus remarquable est celui qu'on appelle le *quiraing de Trotternish*, auquel on parvient par une route ornée, comme des propylées antiques, d'une enfilade de colonnes basaltiques qui rappellent, moins toutefois la régularité, les portiques et les péristyles de Staffa. Le cratère de Trotternish ressemble à une colline éventrée. Une large bouche, fendue vers le nord-

Digitized by Google

est, se hérisse d'une rangée de dents basaltiques, à travers lesquelles étincelle et murmure çà et là un mince filet d'eau courante. On descend comme on peut, en s'aidant des pieds et des mains, et tout au fond de l'abîme on trouve une pelouse oblongue de gazon vert, mesurant cent pas de long sur soixante de large.

De toutes parts à l'entour se dresse un cercle de rochers inaccessibles; les uns s'élancent perpendiculairement du sol, les autres se projettent horizontalement des flancs mêmes de l'abîme comme les décorations étranges d'une architecture inconnue. Ici c'est un obélisque, là un pendentif, plus loin une architrave qui semble attendre le jambage d'une porte oubliée. De temps en temps les crevasses du cratère laissent apercevoir dans un lointain inappréciable quelque coin de paysage nu et aride, un rocher couvert de bruyère rose, ou la nappe verte et bleue des flots changeants.

Le soir, « alors qu'il n'est plus jour, qu'il n'est pas nuit encore, » on peut observer d'étranges effets de lumière et d'ombre; tantôt c'est un rayon attardé qui se glisse entre deux rochers et va briser sa pointe à l'angle d'un pilier de basalte ; tantôt il semble qu'on voit descendre les ténèbres, dont le cercle se resserre et peu à peu enveloppe toute la scène qui disparaît.

L'étroit sentier qui conduit à l'intérieur du cratère est un passage tortueux, obstrué de quartiers de roches brisées. A l'entrée du sentier pointe une mince aiguille de basalte. C'est ainsi qu'à Louqsor ou à Karnak l'obélisque effilé se dresse devant les pylônes de granit.

Skye, aussi bien que Mull, a sa légende lamentable dont une femme est encore l'héroïne. Malheureusement la légende est de l'histoire, et de l'histoire toute moderne.

C'était pendant la rébellion du dix-huitième siècle. Lady Grange, femme de lord Grange, et belle-sœur du comte de Mar, inspira des soupçons au chef des révoltés. On résolut de la faire disparaître. Les Mac Leod et les Mac Donald se chargèrent de l'enlèvement. Lady Grange se défendit comme une lionne. Le poing brutal d'un capitaine boxeur lui brisa deux dents. On la fit passer pour morte. Cependant la pauvre femme avait été enfermée dans une misérable hutte de Skye. On la transporta ensuite dans l'île d'Uist, puis à Saint-Kilda, où elle resta sept ans. On la ramena à Skye. Elle cacha une lettre dans une balle de laine destinée au marché d'Inverness. L'acheteur fit parvenir la lettre au Roi d'Angleterre. Le gouvernement dépêcha un vaisseau de guerre à la recherche de l'infortunée lady. On ne put la trouver. Ses persécuteurs l'avaient enlevée de Skye, une corde au cou, avec un nœud coulant et une pierre au bout, bien résolus de la jeter à la mer dès que le navire serait en vue. On arriva ainsi à Uist. La pauvre femme eut enfin

Digitized by Google

le bonheur de mourir à Waternish. Elle dort en paix maintenant dans le cimetière de Trumpan. L'épée de la loi s'est brisée plus d'une fois contre les écueils des Hébrides.

Quand on va de Broadford à Portree, après avoir suivi quelque temps une route qui semble longue à force d'être ennuyeuse, on trouve la vallée pastorale de Glenvarigil, — c'est la vallée de Tempé de l'île de Skye. Ce paysage calme et doux, plein de fraicheur et de suavité, vous console des rigueurs de la baie de Scavacg, du lac Coruisk, et du glen Sligachan.

Je m'y reposai un instant avec mon guide. C'était ma dernière halte dans les Hébrides.

Plus le moment du départ approche, et plus je sens revenir à flots pressés dans mon âme tous les souvenirs de la poésie et de l'histoire. Il semble que tous les siècles se soient donné rendez-vous sur le sol de Skye, depuis les temps barbares qui racontent la légende païenne du Nord, jusqu'à l'époque moderne tout ensanglantée de révoltes. Ici, c'est Haco et les pirates norwégiens qui écument la mer; c'est Harfagar et les Danois qui fondent un royaume; c'est Robert Bruce qui joue l'Écosse sur le tapis rose des bruyères; c'est surtout le prince Charles, dont les longues courses illustrent chaque caverne et chaque rocher. Quand il eut perdu trois couronnes dans cette lande de Drummosie maudite par les poètes, il vint à Skye, et, sous la garde de Flora Mac Donald,—dont le dévoûment aura l'éternité de l'histoire,—aujourd'hui déguisé en paysan, demain en femme, apparaissant toujours où on ne l'attendait pas, n'étant jamais où on le croyait, il brava toujours les poursuites et les recherches, conservant encore l'espérance,—cette dernière vertu du malheureux, — quand personne autour de lui ne l'avait déjà plus. Ici, du moins, — tandis que l'Ecosse les oublie, on a gardé le souvenir des Stuarts, on répète leur nom, on parle de leur grâce chevaleresque, de leur beauté royale et de leur malheur, encore plus grand que leur fortune.

Laissant ainsi aller mes rêves d'Ossian à Walter-Scott, — l'un qui commence et l'autre qui finit si bien l'Ecosse, — j'arrivai bientôt à Portree, où j'avais donné rendez-vous à *Mary-Jane*, un bon bateau qui devait me ramener à la côte.

Portree, en sa qualité de capitale de l'île, est un gros bourg, bien situé, au fond d'un joli golfe. Il possède un Palais de Justice et une prison. Voilà les Hébrides civilisées! Elles n'ont plus rien à envier au reste du monde. Un promontoire couvert d'arbres ombrage la ville et prend le nom un peu ambitieux de Colline de la Fantaisie (*Fancy-Hill*). Cette colline est comme un immense bouquet de

Digitized by Google

fleurs sauvages, — humbles et pâles fleurs, — fleurs charmantes, que je n'échangerais pas contre les serres de Devonshire-Hall ou les trésors de Syons-Gardens; — fleurs d'un jour, fleurs d'une heure, — parfum fugitif qu'il faut avoir respiré où il est né, — éclat qui s'évanouit dès qu'on le touche ; — toute la grâce enfin et toute la fragilité de ce qui ne fait que passer, de ce qui ne brille que pour s'éteindre.

Je roulai deux grosses pierres au haut de Fancy-Hill. Je n'irai pas plus loin : ce sont mes Colonnes d'Hercule. Mais comme je ne prétends pas avoir trouvé le bout du monde, et que les champs sont ouverts pour d'autres plus heureux, je me gardai bien d'écrire, à l'exemple du héros, un impertinent

NEC PLUS ULTRA.

LOUIS ÉNAULT.

Digitized by Google

LETTRES DE L'ALLEMAGNE

I.

DUSSELDORF.

Bonn, 3 juillet 1854.

Düssel est le nom d'une petite rivière, et dorf veut dire village; comme beaucoup de grandes et florissantes cités, Düsseldorf, avant d'être une ville, fut donc un village. Et d'abord il s'agirait de savoir si Düsseldorf est une ville, ce qui peut paraître douteux à ceux qui se sont égarés quelques jours durant sous les frais ombrages de ses vastes promenades. Pour ceux-ci Düsseldorf n'est ni une ville ni un village, c'est un immense et magnifique jardin, au milieu duquel on a bâti quelques maisons pour loger environ quarante-trois mille personnes.

Pendant que ses sœurs des bords du Rhin serrent leurs tailles opulentes dans d'étroites murailles, Düsseldorf s'enveloppe et se cache dans un riche manteau de verdure; de longues pelouses, capricieusement dessinées, forment le fond de la broderie; de vieux arbres, des massifs d'arbustes fleuris et de sapins odorants s'arrondissent en relief autour des clairières, et les eaux des rivières répandues au milieu des gazons semblent des paillettes de métal qui brillent au soleil. Jamais plus charmante parure n'a été donnée à l'habitation de l'homme, jamais plus d'éléments d'inspiration douce et sereine n'ont été réunis dans une même cité, jamais plus enivrants parfums n'ont été répandus dans l'atmosphère d'une ville. Les rues commencent parmi les fleurs, se continuent en larges avenues plantées d'arbres, et se perdent sous les bosquets touffus. Les maisons égarées parmi les ombrages n'entendent jamais la plainte du voisin, ni le cri de la roue sur l'essieu. Quand les chevaux passent, leur sabot frappe un sable muet; quand la cavalerie défile, ses trompettes harmonieuses retentissent comme le son du cor dans les bois. Un silence de paix, un si-

Digitized by Google

lence de repos et de bien-être plane sur cet Eden; c'est un lieu d'asile, un lieu de méditation, un lieu de pensée et de poésie. L'odeur des foins coupés et des tilleuls en fleurs envahit le salon hospitalier où l'on vous reçoit, la rose parfume la table où l'on vous invite, et le café que l'on vous offre semble couler pour vous d'une source cachée dans le calice des fleurs.

Etonnez-vous, après cela, que Düsseldorf soit le séjour privilégié des artistes qui tiennent la palette et le pinceau! Etonnez-vous que cette ville soit devenue un des centres intellectuels les plus vivants de l'Allemagne! Etonnez-vous qu'une école de peinture s'y soit formée, y vive studieuse et féconde, et s'y développe à l'abri des orages et des tempêtes! Où l'art trouverait-il un endroit mieux fait pour le recueillement et pour la pensée? Proche des capitales par ses chemins de fer et par son fleuve, à portée de tous les points où l'esprit se meut et travaille, placée sur la route qui conduit à tous les palais, à tous les Musées, Düsseldorf est, à son gré, près ou loin de la vie active, près ou loin des grandes cités où la vie se dépense sans compter. Elle peut s'isoler ou se mêler au courant qui entraîne le monde, elle peut se tenir à l'écart des folies, ou prendre sa part dans le véritable progrès; elle peut se défendre de la peste des idées fausses et de la mode, ou subir l'influence légitime des conquêtes partout accomplies par l'esprit humain. Cette situation exceptionnelle a, comme nous le verrons, ses avantages et ses inconvénients.

Düsseldorf ne compte pas moins de deux cents artistes dans son sein; cent cinquante sont élèves; les autres y vivent modestement, mais honorablement, et quelques-uns jouissent d'une véritable illustration dans toute l'Allemagne; leurs noms, cependant, à de rares exceptions près, n'ont guère pénétré jusqu'en France. Ceux qui n'ont jamais exposé à Paris y sont complètement inconnus, même parmi les hommes qui s'occupent le plus particulièrement des choses de l'art. MM. Keller, Sohn, Deger, les deux Muller, Lessing, Tidemand, Schirmer, Achenbach, A. Leu, Steinbruck, Ittenbach, etc., n'envoient guère leurs œuvres qu'en Belgique, en Angleterre et en Allemagne. Paris est lui-même un centre de production trop important et trop considérable pour qu'ils puissent espérer un avantage sérieux et soutenu dans une lutte nécessairement inégale entreprise contre les artistes français. Ils se renferment donc dans le milieu qui leur appartient, et ne se répandent guère au dehors que pour atteindre ce que dans le langage industriel on pourrait appeler des marchés secondaires. Bruxelles, entre autres, est un lieu de débouché considérable pour les peintres de Düsseldorf; ils y envoient, à chaque exposition, le quart environ du total des ouvrages exposés.

Il y a une autre cause encore à cette espèce d'appréhension qui les

Digitized by Google

éloigne du marché parisien, c'est l'insuccès de plusieurs d'entre eux en face du public, et surtout en face de la critique. La critique, à Paris, possède une force qu'elle n'atteint nulle part ailleurs au même degré. Un blâme formulé par le *Journal de Düsseldorf* ou par la *Gazette de Cologne*, ne s'étend guère au-delà d'un certain rayon; lancé par la presse parisienne, il se répand dans le monde entier, il frappe un artiste d'infirmité pour la vie, il altère et réduit sa renommée déjà conquise. En vain on essaierait de nier cette puissance expansive et de mépriser les coups qu'elle porte, quand ces coups sont portés justement; ceux même qui s'y disent insensibles en conçoivent une secrète terreur, et ceux qui l'ont bravée n'ont jamais eu à se louer de leur témérité. Mais on peut se demander pourquoi la critique française s'est montrée presque toujours hostile aux coryphées de l'école de Düsseldorf; on en verra tout à l'heure les raisons, et nul ne songera, je pense, à en nier l'exactitude. La critique française ne peut s'enthousiasmer pour un style de peinture qui, à ses yeux, a depuis longtemps passé de mode en France.

L'école de Düsseldorf a été créée en opposition manifeste à ce que l'on appelait au commencement du siècle l'école française. Un élan national analogue à celui qui venait de se produire dans l'ordre politique, élan parallèle, bien que moins énergique, à celui de la littérature, prétendait élever autel contre autel et renverser de son piédestal la statue de David, ce peintre demi-dieu dont on avait enfin découvert les pieds d'argile. Le même mouvement s'opérait aussi en Belgique. Renier le maître dont on avait si longtemps senti la férule, était plus facile que de s'affranchir complètement de son joug, plus facile surtout que de se rendre tout à fait indépendant et de se créer une propre originalité. On a subtilisé beaucoup sur les écoles de Düsseldorf et de Munich, on a cherché à établir entre elles des différences : elles ne sont qu'apparentes; au fond ces deux écoles sont le développement d'un même germe, elles sont sorties du même mouvement, avec les mêmes tendances, je puis ajouter avec les mêmes principes et la même éducation. Des Allemands qui s'étaient formés de bonne heure au style et aux idées des vieilles écoles d'Italie furent de ce mouvement les premiers promoteurs, ou, pour mieux parler, ils furent les premiers parmi les peintres qui obéirent au mouvement imprimé déjà dans le domaine des idées, et qui en firent l'application à leur art. C'était donc un système d'imitation qu'ils substituaient à un autre, non une originalité complète qu'ils apportaient à la place d'un système d'imitation. Ils puisaient aux sources romaines au lieu de puiser aux sources françaises, toute la différence était là; mais, même en cherchant ailleurs leurs prototypes et leurs modèles, même en imprimant à leurs œuvres un certain caractère rêveur et mystique propre à leur génie, ces premiers

Digitized by Google

maîtres de l'école moderne de l'Allemagne pratiquaient à leur insu les procédés matériels de l'école française tels qu'ils dominaient encore dans nos ateliers il y a trente ans; sans trop s'en rendre compte, ils cherchaient à acquérir cette subtilité singulière du pinceau, cette légèreté de main, cette habileté stérile qui fut et qui est encore le propre d'un grand nombre d'artistes secondaires en France. Ils crurent faire ce que l'on appelait alors du romantisme par opposition à ce que nous appelions le classique, mais au fond ils étaient aussi classiques que nous; leurs études n'apportaient pas une note nouvelle au clavier de l'art, ils regardaient le passé tout comme nous l'avions fait, comme nous le faisions encore, avec cette différence que dans ce passé nous remontions plus haut qu'eux; nous allions jusqu'à l'Antiquité, eux s'arrêtaient au moyen-âge et à la Renaissance; nous demandions à la sculpture antique d'inspirer notre peinture, ce qui avait pour effet nécessaire de lui donner ce caractère de pose et de froideur qui la distingue; eux demandaient aux œuvres de Giotto, d'Andrea Orcagna, de Raphaël, de leur apprendre le grand secret de l'art, ce qui les jetait dans la recherche du détail et les entraînait sous prétexte d'idéal dans les erreurs d'un style faux et conventionnel. Toutes les imitations du passé sont fausses parce qu'elle ne sont pas l'expression de leur époque, parce qu'elles obligent toujours à un compromis dans leur application. Moins sensible dans le style religieux qui doit être plus stable que tous les autres, cette vérité devient surtout évidente dans les autres emplois de la peinture, dans la peinture familière et dans celle de paysage. Là particulièrement l'influence de la mode se fait sentir, et le goût dominant de chaque siècle imprime énergiquement son cachet.

J'ai parlé des procédés matériels de l'école moderne de l'Allemagne, et j'ai dit qu'ils étaient empruntés à l'école française. Mais il est bien difficile d'employer certains moyens d'exécution sans produire des résultats analogues; de là cet air de famille qui vous frappe entre la peinture allemande de ces derniers temps et celle qui a cessé d'être exclusivement à la mode en France depuis vingt-cinq ans. Ainsi l'Allemagne qui a cru s'affranchir de l'influence française en allant chercher ses modèles à Rome, la retrouvait là encore et la subissait soit dans les ateliers de la ville éternelle où le souffle français se fait constamment sentir, soit dans son contact avec les pensionnaires de la villa Medici qui sont, après tout, ce qu'il y a encore de plus vivant et de plus ardent sur les bords du Tibre.

Je n'ai pas l'intention d'entrer ici dans de longs détails sur l'école de Düsseldof ni d'écrire une histoire de ses développements; il me suffira de citer quelques noms et de faire l'exposé de son organisation pour que je puisse examiner ensuite son état actuel, son caractère, les germes de scission qui se manifestent dans son sein, et pour constater

Digitized by Google

en définitive combien elle est loin d'être, ainsi qu'on l'a parfois prétendu, à l'abri de toute influence étrangère.

C'est dans la galerie célèbre réunie à Düsseldorf par les électeurs palatins que nous trouvons le germe de l'école actuelle. A la fin du siècle dernier, l'électeur Charles-Théodore avait déjà adjoint à sa galerie un peintre directeur qui fut Lambert Krahe. Celui-ci avait près de lui, pour partager les charges du professorat, Peter Langer, qui fut son successeur et qui est mort à Munich en 1824. Sous la domination française l'école de Düsseldof à peine formée disparut presque complètement. Il ne restait que deux professeurs sans élèves, leurs appointements n'étaient plus payés, les fonds étaient détournés de leur destination; en un mot, l'école était morte. Après 1815, lorsque la paix eut fait renaître quelques espérances d'avenir et de prospérité, le gouvernement prussien songea à relever une école qui avait jeté déjà de l'éclat sur les bords du Rhin. La belle galerie des électeurs palatins avait été en 1805 transportée à Munich, où elle forme encore le fond et la meilleure partie de la Pinacothèque; les modèles étaient perdus pour Düsseldorf, mais il restait l'ancienne renommée, le calme, les beaux ombrages, les vieilles traditions. On chercha les anciens professeurs, ils étaient tous morts ou trop vieux pour fournir avec fruit une nouvelle carrière.

En ce temps vivait à Rome, à petit bruit, dans l'étude et dans le recueillement, un groupe de jeunes artistes allemands, qui étaient allés demander aux chefs-d'œuvre de l'art chrétien l'oubli des malheurs qui pesaient sur leur patrie. Ces artistes, c'étaient Cornélius, Overbeck, Schadow, Weit, et quelques autres moins connus. Ils vivaient là dans la pratique de leur art et dans la recherche des principes qui avaient inspiré les premiers peintres de l'Italie. Ils avaient rompu avec le maniérisme du dix-huitième siècle pour reprendre de plus haut les traditions, et ils fondaient cette nouvelle école qui a l'idéal pour but et l'esprit du catholicisme pour ferment inspirateur. Remarquons en passant et sans vouloir en tirer aucune conséquence, que c'est au foyer du catholicisme que se sont formées toutes les grandes écoles d'art depuis dix-huit cents ans.

Ce fut vers Cornélius que l'on tourna les yeux pour tirer la nouvelle Académie des ruines de l'ancienne. Il était le chef, le promoteur, presque l'inspiré de la nouvelle école. Né à Düsseldorf d'un père qui avait été inspecteur de la première Académie, il semblait qu'avec les éléments nouveaux puisés dans la ville éternelle, il portât encore dans son sein le fruit des anciennes traditions. Le fruit pouvait devenir un germe, et le germe produire des fruits à son tour. Les regards avaient été attirés vers Cornélius et ses amis par des travaux remarquables qu'ils avaient exécutés à fresque, d'abord dans la maison du consul

Digitized by Google

prussien Bartholdi, et ensuite dans la villa Massimi, où Schnor, Cornélius, Overbeck, Führich, Koch et quelques autres peignirent les trois épopées du Dante, de l'Arioste et du Tasse, que l'on admire même à côté de celles du Vatican. Les démarches tentées auprès de Cornélius furent couronnées d'un plein succès, et le grand artiste vint, en 1821, se placer à la tête de l'Académie régénérée de Düsseldorf. Une dotation nouvelle fut créée pour l'école, la ville paya quelques indemnités pour les bâtiments dont on l'avait spoliée, elle lui attribua la meilleure partie de l'ancien château des électeurs, et toutes les provinces Rhénanes encouragèrent de leurs vœux et de leurs applaudissements cette restauration de l'art dans ces opulentes contrées.

Ce sera la gloire éternelle du Roi Frédéric-Guillaume III que d'avoir fait sortir l'école de Düsseldorf de ses ruines, et, il faut le dire, il y fut puissamment aidé par le prince Louis de Bavière. Ce prince, qui allait porter sur le trône les goûts d'un artiste et les sentiments d'un poète, cherchait alors une main et surtout une intelligence capable de couvrir de fresques les murailles neuves de la Glyptothèque. Cornélius venait d'arriver à Düsseldorf, il commandait l'attention de toute l'Allemagne, il fixa les incertitudes du prince Louis, et Düsseldorf devint l'atelier où s'élabora l'œuvre entière de Cornélius et de ses élèves. Pendant l'hiver on dessinait les cartons; pendant l'été tout l'atelier, élèves et professeurs, s'en allait à Munich où l'on exécutait les fresques. Ainsi se formaient à la grande peinture et aux secrets de la décoration monumentale tous les jeunes gens qui devaient bientôt devenir maîtres à leur tour, Stilke, Stürmer, Hermann, Götzenberger, Förster, Eberle, Kaulbach, Rubel, tous ces peintres auxquels les villes, les châteaux, les universités des bords du Rhin, les capitales de l'Allemagne et les musées des grandes cités sont redevables de leurs meilleures pages parmi les œuvres modernes. Cette renaissance de l'art, ce grand mouvement intellectuel qui suivit les grandes luttes de ce siècle, et dont les deux Schlegel peuvent réclamer leur large part, ne fut pas cependant à l'abri de toute critique. On lui reproche ici ses tendances trop exclusivement spiritualistes, on accuse Cornélius d'avoir trop négligé la partie matérielle de son art, l'exécution, le coloris principalement, pour concentrer toutes ses forces sur l'idée, et d'avoir ainsi formé une école savante en composition, mais malhabile à l'exécution, alors que la peinture, pour atteindre l'apogée, a besoin de réunir dans une égale mesure tous ses éléments constitutifs. Quoi qu'il en soit, les éléments négligés ou méprisés jusqu'alors furent bientôt introduits dans l'école de Düsseldorf. Cornélius, appelé en 1824 à diriger de haut, et sans charge de professorat, l'Académie royale de Munich, emporta avec lui son exclusivisme idéal; ses principaux élèves, ceux que nous avons nommés plus haut, le suivirent. Il ne

Digitized by Google

resta à Düsseldorf que les plus jeunes, ceux qui pouvaient encore subir l'empreinte d'une individualité nouvelle. Après un interrègne de dix ans, M. Schadow, le directeur actuel, vint prendre en main les rênes abandonnés par Cornélius, et, au sentiment de la critique rhénane, ce fut un bonheur pour l'école de Düsseldorf. Nous nous permettrons, en ce point, de n'être pas complétement d'accord avec les hommes distingués auxquels nous faisons allusion. Nous ne croyons pas que l'école de Düsseldorf ait autant gagné qu'ils le pensent à ce changement sous le rapport de l'exécution.

Dans cette seconde manière de l'école, si je puis m'exprimer ainsi, je trouve une analogie frappante de procédés et de couleur avec notre école de genre telle qu'elle régnait en France de 1820 à 1840, et dont MM. Duval-Lecamus père, Roëhn père, Baume, et en dernier lieu M. Lepoitevin, sont les coryphées. Cette manière est encore celle qui domine à Düsseldorf; cette mode, car ce n'est là qu'une mode, y jouit encore de tous ses priviléges et de toutes ses influences, alors que chez nous elle est complètement surannée. Je puis étendre, et avec plus d'assurance encore, cette observation au paysage. Les paysagistes de Düsseldorf vivent sur les mêmes données et sont animés du même souffle que ceux de nos paysagistes qui florissaient il y a vingt ans. Chez eux je remarque les tons orangés et les terrains lavés de MM. Raymond et Lapito, les arbres bien peignés et les coups de pinceau nets et précis de MM. Wattelet, Léopold Leprince, Aligny; quelquefois un reflet de la froide école de Genève, de Calame et de Diday. C'est dans cette voie, abandonnée aujourd'hui en France, que marchent encore M. Stirmer, le professeur de paysage, et ses élèves. Leur meilleur peintre de marine, M. Achenbach, est de la même famille que M. Gudin; mais ses œuvres, qui sont quelquefois très remarquables, ne s'élèvent guère au-dessus de celles de nos artistes de second ordre. Toutefois, chez les peintres de Düsseldorf, la gamme de la palette est en général un peu plus sourde que la notre; leur coloris est souvent flasque et cotonneux, il manque de lumière et de transparence; dans le feuillé de leurs arbres ils abusent des reflets argentés, et le ton de leur verdure est trop uniformément celui des saules blancs. C'est surtout à M. Lessing que peut s'adresser ce reproche. M. Lessing est pourtant un peintre de genre et de paysage du plus grand talent, ses compositions respirent l'intelligence et accusent les plus énergiques études; mais il a subi comme les autres l'influence d'une mode plutôt que celle d'un sentiment vrai, supérieur et absolu. Nous retrouverons ailleurs M. Lessing comme peintre d'histoire éminent, mais nous aurons toujours à peu près la même critique à faire de sa couleur.

De ces analogies manifestes, évidentes, quelle déduction pouvons-nous tirer? Que l'école de Düsseldorf, en changeant de direction, est

Digitized by Google

peut-être descendue des hauteurs de son idéalisme sans faire dans la voie du réalisme de bien sensibles progrès; qu'elle a perdu un peu de son caractère abstrait, sans prendre celui de la vérité matérielle qu'on prétendait, dans une certaine mesure, lui imprimer; qu'elle a suivi dans ses développements le même chemin que notre peinture française, en demeurant toutefois de vingt années en retard sur elle. L'élément nouveau apporté par M. Schadow en 1826 était sans doute nécessaire, car l'art ne marche jamais par sauts et par bonds; c'était un temps de transition que le successeur de Cornélius ménageait à son école, pour la conduire au point où elle en est arrivée aujourd'hui, c'est-à-dire à la veille d'une transformation nouvelle, d'une révolution véritable; mais il était essentiel de constater ce mouvement et de déterminer sa valeur et son caractère. Nous venons de le faire en mettant cette seconde phase en parallèle avec la phase analogue de notre art français.

C'est à l'homme distingué qui dirige encore aujourd'hui l'école de Düsseldorf, que revient véritablement l'honneur de l'avoir assise sur ses bases. M. Schadow est le fils du sculpteur Schadow qui eut une grande renommée à Berlin à la fin du siècle dernier. Il est né dans cette ville en 1788, et en est sorti pour aller se mêler au groupe des artistes allemands établis à Rome. Il prit part avec eux aux travaux de la casa Baltholdi, où il a exécuté deux fresques dans l'histoire de Joseph qui y est peinte, Jacob reconnaissant la tunique de son fils, et Joseph expliquant leurs songes aux prisonniers. Mais ce genre de peinture ne convenait pas à ses instincts; né coloriste, cherchant avant tout la reproduction animée de la nature, il se trouvait à la gêne devant ces froids enduits de la peinture monumentale, et il abandonna définitivement ce procédé pour ne plus s'occuper que de peinture à l'huile. M. Schadow était rentré dans sa patrie en 1819, et il occupait une charge de professeur à l'Académie de Berlin, lorsqu'il fut appelé à diriger l'école de Düsseldorf. Il a laissé dans cette première ville quelques ouvrages estimables parmi lesquels il faut citer le plafond du Théâtre Royal représentant le triomphe de Bacchus. La plupart de ses meilleurs élèves le suivirent comme ceux de Cornélius avaient suivi leur maître à Munich. MM. Lessing, Hubner, Hildebrandt, Sohn, Mückae, Köhler le peintre, qui devaient bientôt porter si haut la gloire de la nouvelle école, lui firent cortége à Düsseldorf. D'autre part, Schinner vint se joindre à eux. Les premiers succès furent éclatants. Pour mieux assurer le triomphe de ses principes, et pour donner autant que possible de l'unité à son enseignement, il appela successivement ses meilleurs disciples au professorat. Il exerçait sur eux une influence légitime, il les dirigeait vers un même but, et concentrait ainsi dans ses mains un pouvoir en quelque sorte absolu sur toute

Digitized by Google

l'école, pouvoir que la distinction naturelle de l'homme, l'élévation de son esprit, les grâces de son caractère, rendaient infiniment doux aux intelligences qui l'environnaient. Düsseldorf devint en peu d'années, non-seulement un centre pour l'art, mais un véritable foyer intellectuel, dont la chaleur vivifiante rayonnait sur toutes les provinces rhénanes.

Deux hommes célèbres contribuaient alors puissamment à fixer l'attention de toute l'Allemagne sur Düsseldorf. L'illustre maestro Mendelsohnn-Baltholdi, mort trop tôt pour l'art, mais non pour sa gloire, remplissait la charge de capelmeister, et composait là quelques-uns de ses principaux ouvrages, entre autres son oratorio de Saint-Paul qui y fut exécuté pour la première fois. Nous n'avons pas une idée bien nette en France de ce que c'est qu'un capelmeister dans une ville d'Allemagne. Le maître de chapelle appartient à la ville, à la municipalité, à l'église. Il leur doit son talent, son intelligence et une bonne partie de son temps. Il est directeur absolu de la musique, dirige les écoles, ce que nous appelons chez nous conservatoires, tient le bâton de chef d'orchestre dans les solennités musicales, dans les concerts, dans les églises, écrit des oratorios, des symphonies, des messes, quelquefois même des opéras. Presque tous les grands compositeurs de l'Allemagne ont été ou sont capelmeister dans quelque ville, auprès de quelque prince souverain ou de quelque riche municipalité. Les uns et les autres sont toujours riches quand il s'agit d'art et de musique. Des orchestres excellents, des chœurs parfaits, un feu, un entrain, un enthousiasme et qui plus est un désintéressement admirable, prêtent une force singulière à ces institutions, et leur donnent un éclat que nous chercherions vainement en France au milieu de l'anarchie et du mauvais vouloir qui distinguent nos exécutants. Düsseldorf, centre d'art par excellence, donnait alors l'exemple aux autres villes du Rhin. La charge de capelmeister, illustrée chez elle par Mendelsohnn, fut remplie après lui par MM. Ritz, Ferdinand Hiller, Schumann, tous hommes éminents comme le sont les capelmeisters de l'Allemagne, érudits, philosophes, et quelquefois littérateurs distingués, en toute circonstance marchant de pair avec les plus hautes dignités du pays.

L'homme qui, avec Félix Mendelsohnn et M. Schadow, devait exercer la plus heureuse influence sur le développement de l'école de Düsseldorf, c'était Immermann, l'un des écrivains les plus aimés de l'Allemagne, et l'un des auteurs dramatiques qui ont le plus contribué à relever le théâtre allemand depuis Kotzbue. Il dirigeait le théâtre de Düsseldorf, et y faisait jouer ses pièces, qui, de là, se répandaient sur tous les pays de langue germanique. Il serait injuste aussi de vouloir juger les théâtres de l'Allemagne sur le triste échantillon de nos théâtres de province, et même de notre capitale. Ici, c'est une institu-

Digitized by Google

tion nationale, où règne la décence, d'où est exclue la frivolité et qui est véritablement une école des mœurs et une satire des travers humains. La direction des scènes allemandes est une charge d'homme lettré, estimable, estimé, que l'on recherche pour son esprit, que l'on honore pour son caractère et que souvent on admire pour son talent. Düsseldorf avait le bonheur de posséder à la fois Immermann et Mendelsohnn, et ce groupe de princes de l'art s'augmentait encore de Schnaase, l'historien, et d'Uechtritz, dont la haute sagacité, le profond sentiment critique ne laissaient pas que de s'exercer souvent devant les ouvrages ébauchés ou finis des élèves et des maîtres de l'Académie.

M. Shadow était le lien naturel entre tous ces hommes. Son salon était le centre où, plusieurs fois par semaine, se réunissaient les professeurs de l'Académie et leurs principaux élèves, les écrivains, les auteurs, les critiques, Mendelsohnn, Shnaase, Uechtritz, Immermann, Hiller, Bethmann; c'est chez lui que les hommes illustres de l'Allemagne du Sud venaient fondre leurs idées avec ceux de l'Allemagne du Nord; c'est chez lui que s'élaborait en quelque façon ce haut sentiment de nationalité, ce goût des études historiques, qui devaient plus tard s'épancher sur les deux rives du Rhin. Sachons être reconnaissant envers nos excellents voisins; dans ce modeste salon du vieux palais électoral de Düsseldorf est née plus d'une idée qui a exercé une heureuse émulation parmi nous; plus d'un mouvement s'y est manifesté qui s'est fait sentir jusqu'en France; et si les artistes allemands ont beaucoup emprunté, sans le savoir, à notre art français, nous avons à notre tour maintes fois reçu d'eux des exemples et des leçons dont nous avons eu le bon esprit de profiter.

Bientôt l'air de l'Allemagne ne suffit plus aux poitrines haletantes des disciples de M. Schadow; il leur fallut de plus grandes hauteurs et des horizons nouveaux. Le maître les emmène en Italie. Voilà l'école de Düsseldorf en promenade à travers les musées et les églises de Naples, de Milan, de Florence et de Rome. On visite ensemble les œuvres des grands maîtres, on s'inspire de leur génie, on établit ses ateliers dans la ville éternelle : Düsseldorf est au pied du Vatican.

Ce voyage suffit pour inoculer à cette jeunesse studieuse quelques idées nouvelles et quelques bonnes traditions. Plusieurs en revinrent transformés, tous plus ou moins modifiés. Là, ils avaient vu les écoles modernes en présence des écoles anciennes, et, tout en admirant les œuvres de celles-ci, ils avaient emprunté à celles-là leur manière d'interpréter et de procéder. Ce germe, qu'ils avaient pris au bord du Tibre, ils le rapportèrent sur les rives du Rhin. Quand ils retrouvèrent leur chère Düsseldorf, leur pinceau n'était plus allemand. Mais l'était-il davantage quand ils avaient pris le chemin de l'Italie? Ils re-

Digitized by Google

trouvèrent leur cité comme ils l'avaient laissée, toujours active, toujours intelligente, toujours centre et capitale de l'art pour les provinces rhénanes et la Westphalie.

Toute ville d'une certaine importance en Allemagne est un centre, un foyer qui brille de sa propre lumière. A Düsseldorf comme à Bonn, à Bonn comme à Weimar, comme à Berlin, comme à Vienne, peuvent naître, vivre et mourir les hommes les plus éminents, les plus grands génies, sans qu'ils éprouvent ni le besoin, ni l'envie de chercher ailleurs un théâtre plus vaste pour leur renommée, une scène plus élevée pour leur ambition. Partout où ils se trouvent ils sont bien, parce qu'ils sont toujours sûrs de voir autour d'eux des intelligences pour les comprendre, des admirateurs pour propager leur gloire, des amis pour les soutenir dans leurs luttes, des protecteurs même pour aplanir les voies difficiles de l'étude et de la science. Par moments, une de ces villes s'élève plus haut que les autres; sans éclipser complétement ses rivales, elle jette une plus vive clarté, elle les guide dans le chemin du progrès intellectuel; puis, c'est un autre qui, à son tour, prend son rôle et substitue son influence à la sienne; il suffit pour cela qu'un homme éminent surgisse dans ses murs et se révèle à ses compatriotes. Il en fut ainsi de Düsseldorf, où tant d'esprits distingués se trouvaient à la fois rassemblés, et où s'entretenait un foyer de lumière permanent dans son Académie des beaux-arts.

Nul centre d'art, à l'exception de Munich, n'a dans ces derniers temps jeté tout à coup un plus vif éclat que Düsseldorf. Quand ses nouveaux élèves, passés maîtres en touchant ce sol chéri des muses, exposèrent pour les premières fois, ce fut autour d'eux un cri d'enthousiasme, un concert d'admirations et de louanges. L'Allemand s'enivre volontiers des vins de son cru, et nul ne porte plus loin que lui le paroxysme de son ivresse. Quand il se met en verve d'enthousiasme, il ne recule devant aucune exagération, il se laisse entraîner aux plus étranges illusions. C'en fût une de croire que l'école nouvelle de Düsseldorf allait dépasser toutes ses devancières, et qu'elle allait éclipser toutes les écoles contemporaines. Un moment elle fut mise à si haut prix, que les moins mesurés parmi les fervents de cette petite église durent enfin s'arrêter. Il était trop tard; l'exagération, comme toujours, avait provoqué contre l'école un mouvement de révolte qui allait lui porter un coup funeste. Aussi injuste, plus injuste peut-être que ne l'avait été l'enthousiame, la réaction arrivait menaçante, et pour ne point avoir jusqu'ici succombé sous ses efforts, il faut que l'édifice construit et cimenté avec tant de soins par M. Shadow soit bien solide.

Homme de direction plus encore que d'exécution, M. Shadow ne payait pas de sa personne en dehors de l'école. On lui demandait des

Digitized by Google

chefs-d'œuvre, il répondait en donnant des élèves. Esprit fin et délié, nul n'est pourtant plus propre que lui pour le poste qui lui est confié; critique distingué, théoricien habile, nul ne sait mieux que lui guider un élève dans la voie qui lui convient; nul ne sait mieux que lui conseiller les maîtres. Il n'est pas un des peintres plus habile ou mieux doué que lui pour l'exécution qui, formé sous sa direction, ne se vante de lui devoir son talent, pas un qui ne se dise en quelque sorte sorti de ses entrailles. Quand la postérité voudra juger de sa valeur et contempler ses ouvrages, elle se placera surtout en face des peintures de MM. Lessing, Sohn, Schinner, Mucke, Deger, Steinbruck, et elle se dira qu'ils ont assez fait pour sa gloire.

Convaincu autant que pas un artiste de son temps de l'influence de la religion sur l'art, il avait, comme Overbeck, embrassé le catholicisme à Rome. On comprend dès-lors qu'il dut s'appliquer surtout à la peinture religieuse et diriger son école dans le même sens. Même ceux de ses élèves qui n'appartenaient pas au catholicisme sentirent son influence, et en même temps qu'il sortait de l'école de Düsseldorf des peintres catholiques, il se formait aussi des peintres religieux dans le protestantisme. Mais les premiers ont eu toujours sur les seconds l'avantage du nombre, du plus grand talent et de l'inspiration.

Sous l'empire de cette haute direction, l'école de Düsseldorf, bien qu'elle ait produit un grand nombre de peintres et de paysagistes, a gardé et manifesté chaque jour ces tendances religieuses de son maître. Elle puise dans le moyen-âge la plupart des sujets de ses tableaux; elle s'adresse à la légende pieuse, à l'histoire, à la poésie nationale, aux récits de la Bible et de l'Évangile. Seul M. Lessing a fait bande à part, tant pour le style, pour les procédés d'exécution, que pour le choix de ses sujets. Il a dirigé particulièrement ses études vers les temps de la Réforme et de la guerre de Trente Ans; il a entrepris de peindre les luttes de Jean Huss et de ses adhérents. Pour cette raison, la peinture de M. Lessing a été parfois taxée de socialiste; mais il a été un moment où c'était une mode de voir du socialisme en tout et partout; et cette chimérique accusation ne servait qu'à combattre le peintre.

Puisque j'ai commencé à parler de M. Lessing, je continue. Cet artiste, qui jouit à bon droit en Allemagne d'une grande réputation, est membre de l'Académie royale des beaux-arts de Berlin, et habite Düsseldorf, bien qu'il n'exerce pas à l'Ecole la charge de professeur. Il s'est adonné successivement et à la fois à la grande peinture, à la peinture de genre et à celle de paysage; ses premières études avaient été dirigées vers l'architecture, et il lui en est resté une certaine préoccupation de l'exactitude qui n'a pas nui au développement de son talent. Je n'hésite pas à regarder M. Lessing comme l'artiste le plus complet

Digitized by Google

de l'école. Il possède une rare qualité, celle de la composition. Il cherche la justesse dans le coloris, l'harmonie dans les tons, l'exactitude historique, mais je ne saurais affirmer qu'il les rencontre toujours. Ses œuvres sont fort dispersées, et je n'ai pu voir encore les principales d'entre elles. A mesure que je les rencontrerai, je me ferai un devoir de les signaler. Je puis pourtant dès à présent déterminer les principaux caractères de son talent. Il donne à ses ouvrages une teinte de mélancolie que l'on ne retrouve au même degré chez aucun de ses collègues; on peut dire en cela qu'il appartient à l'école Byronienne. L'expression de ses figures est infiniment variée, bien que les types dont il se sert ne soient pas nombreux. Il travaille facilement, et cependant il aime à finir. Il a la conscience du détail historique, se complaît dans sa recherche, et lui prête même parfois une trop grande importance. Il peint dans la pâte, use peu de glacis, quoiqu'il s'en serve plus fréquemment qu'aucun autre élève de Düsseldorf. L'usage de la fresque les a habitués à coucher le ton précis du premier coup, et non par une succession de procédés, comme les grands peintres vénitiens et flamands. De là vient qu'ils sont en général d'assez froids coloristes. M. Lessing avait aussi commencé des fresques au château de Heltorf, où le comte de Spee s'est plu à convier plusieurs artistes de talent, pour représenter l'histoire de Frédéric Barberousse. Mais M. Lessing, après avoir fait un des tableaux du cycle, s'est découragé, et, tout en conservant la direction des travaux, il abandonna leur exécution à des artistes moins jaloux que lui des nuances et des finesses du coloris. Parmi ses tableaux à l'huile, il en est un, — *un Prêche chez les Hussites*, — qui a figuré avec honneur à l'une de nos expositions parisiennes et a même obtenu la grande médaille d'or.

Ceux des peintres de Düsseldorf qui ont les premiers exécuté des fresques sont MM. Mucke et Hermann Stilke. Ils tenaient leurs procédés de Cornélius, et ont été en quelque sorte les maîtres de ce genre dans l'école régénérée par M. Schadow. Le premier a fait plusieurs grandes pages au château d'Heltorf, et son talent s'était révélé surtout dans un tableau représentant sainte Catherine portée au ciel par les anges. Le second, compositeur hardi, vigoureux, un peu emphatique, a mené à bonne fin des travaux importants dans le château restauré de Stolzenfels. Nous aurons l'occasion d'en parler quand nous nous occuperons de ce vieux manoir, que le Roi de Prusse a rendu à sa splendeur primitive.

Un jeune homme que l'on peut dire également élève de Düsseldorf, bien qu'il n'y soit resté que peu de temps et qu'il ait travaillé dans l'atelier de M. Weit à Francfort, s'est révélé tout à coup à l'Allemagne comme un de ses plus grands peintres décorateurs. M. Alfred Réthel, doué de toutes les facultés qui font le génie, plein d'audace, de fougue

Digitized by Google

et de persévérance au travail, avait entrepris, dès ses plus jeunes ans, des compositions colossales. La ville d'Aix-la-Chapelle veut un jour faire peindre sur les murailles de son hôtel-de-ville les principaux faits de l'histoire de Charlemagne. Elle dicte un programme et ouvre un concours. M. Réthel, enfant de la ville impériale, se croit appelé à disputer à ses confrères l'honneur d'attacher son nom au monument municipal de la cité qui l'a vu naître. Il se présente avec des esquisses qui étonnent les juges et devant lesquelles tous les concurrents se retirent. M. Réthel eut donc le prix et fut chargé des travaux. Il a déjà exécuté des pages considérables dont je parlerai un jour; mais il a été plus vite que l'architecte, et son épopée est restée interrompue. Malheureusement, l'excès du travail et le feu d'une âme ardente ont usé avant l'heure cette nature d'élite, et il est à craindre qu'il ne puisse guère entreprendre désormais d'aussi vastes compositions. On a de lui une *Danse des Morts* qui a été gravée sur bois et qui est répandue dans toute l'Allemagne.

Le plus éminent parmi les peintres religieux et catholiques de Düsseldorf est à mon avis M. Ernst Deger. Un sentiment profond, une foi fervente, un idéalisme qui va parfois jusqu'au mépris de l'exécution matérielle, une sorte de naïveté qui s'épanche, une émotion qui facilement se communique de l'artiste au spectateur, le mettent au-dessus de la plupart de ses contemporains et lui assurent une des premières places dans l'estime de la postérité. Je ne m'étendrai pas longuement ici sur lui, parce que je le retrouverai dans la chapelle d'Apollinarisberg *in* Remagen, et dans la chapelle du château de Stolzenfels, qui est tout entière confiée à son pinceau. Ceux qui après lui marchent le plus sur ses traces, outre MM. Stilke et Mucke, que nous avons déjà cités, sont MM. Franz Ittenbach, Karl et André Muller, tous trois compagnons de travail de M. Deger à Apollinarisberg.

Les peintres religieux dans la ligne luthérienne qui sont sortis de l'école catholique de Düsseldorf sont MM. Hübner, Bendemann, Edouard Steinbruck et quelques autres moins éminents. On le comprend, ces artistes, quel que fût leur mérite, n'avaient rien à faire avec les provinces catholiques des bords du Rhin. La plupart d'entre eux sont allés se fixer dans d'autres contrées. M. Hübner est à Dresde; M. Bendemann l'y avait précédé; tous deux y ont exécuté de grandes fresques pour le Roi de Saxe; le premier y a fait en outre le rideau du grand théâtre qui passe pour un chef-d'œuvre; le second, peintre élégiaque et naïf, s'est distingué naguère par son tableau des *Juifs en exil* qui eut un grand succès à Berlin. M. Hübner a traité aussi plusieurs sujets bibliques, entre autres *Ruth et Noémi, Job et ses amis* qui est au Musée de Francfort. Après eux et dans la même voie il convient de citer M. Edouard Steinbruck qui toutefois a peint un grand

Digitized by Google

nombre de sujets mythologiques. Son tableau des *Elfes* a été reproduit souvent, mais sa meilleure page est un Christ sur la croix, respirant l'onction et la douceur. M. Steinbruck est membre de l'Académie royale de Berlin.

Remontant ici de ces jeunes maîtres presque tous pleins d'avenir et dans la force de l'âge au plus ancien des professeurs de l'école, nous rencontrons M. Charles Mosler, du même âge que M. Schadow et l'un de ceux qui étaient le mieux faits pour entrer dans les vues religieuses du directeur. M. Ch. Mosler s'est surtout occupé du moyen-âge, et cela à une époque où personne en France ne songeait encore à trouver quelque mérite aux œuvres sublimes des treizième et quatorzième siècles. Il s'est associé souvent aux travaux de MM. Sulpice et Melchior Boisserée, et il garde, dit-on, dans ses cartons, des trésors précieux sur les monuments des deux rives du Rhin. Trop absorbé même par ses études, M. Mosler a cessé de prendre une part aussi active qu'autrefois aux travaux de l'école.

Un nom bien connu des artistes français est celui de M. Hildebrandt. M. Hildebrandt a souvent exposé à Paris, et il y a même obtenu quelque succès. Il peint facilement, trop facilement peut-être, et s'inspire surtout des maîtres hollandais et flamands. Je dis qu'il s'en inspire, mais il est très loin de leur ressembler; non que je veuille diminuer ici son mérite, mais au contraire parce que je tiens à faire comprendre l'originalité de son talent. Sa couleur est chaude et son pinceau est leste. Il use beaucoup des tons rouges et transparents, tels que les donne la terre de Sienne brûlée. Ses figures se meuvent librement, et presque toutes ont de l'expression, et même, dans une nuance plus délicate, ce que l'on peut appeler de la physionomie. Il traite surtout le genre historique, la figure au quart ou au cinquième de la grandeur naturelle. Il a beaucoup produit; plusieurs de ses tableaux figurent dans les Musées rhénans, dans les galeries particulières des princes de Prusse et de Russie, et chez quelques riches propriétaires polonais et allemands. Il en est, tels que les *Enfants d'Edouard* et la *Liseuse italienne*, qui ont été reproduits un très grand nombre de fois, soit en peinture, soit en gravure ou en lithographie, et qui sont tout à fait populaires. M. Hildebrandt a peint aussi quelques portraits estimés, mais le roi du portrait à Düsseldorf, c'est M. Sohn, et nous nous en occuperons plus loin. M. Hildebrandt est professeur à l'Ecole et membre de l'Académie de Berlin.

Dans le genre historique et mythologique se distinguent quelques artistes comme MM. Hermann Pluddemann, Théobald Von Oer, et plusieurs autres; mais il s'est révélé récemment à Düsseldorf un jeune talent qui dès les premiers pas a marqué profondément son empreinte dans le genre familier et qui se présente comme un véritable novateur.

Digitized by Google

Je veux parler de M. Louis Knaus dont nous avons, dans cette Revue, en rendant compte de l'Exposition parisienne de 1853, signalé deux tableaux excellents, pleins d'humour, de caractère et de vérité. La peinture de M. Knaus se détache comme une vive lumière du fond un peu monotone et incontestablement conventionnel de l'école rhénane. En lui se personnifie un mouvement nouveau, une scission dont nous avons déjà parlé et qui tôt ou tard divisera Düsseldorf en deux camps. Les critiques du Rhin accuseront sans doute M. Knaus de réalisme parce que dans ses tableaux il réunit en faisceaux mille traits caractéristiques observés dans la nature, parce qu'il surprend avec une rare sagacité le propre de chaque individu, et accuse dans un geste, dans une pose, dans toute sa physionomie, la profession, les habitudes, les tendances de son personnage, parce qu'en un mot il met la vie en action et donne la comédie sur ses toiles. Pour moi, rien ne me semble plus digne de l'art que cette manière de comprendre la peinture de genre. Elle doit être une école, et son but devient alors des plus élevés; elle n'a rien de commun avec le réalisme grossier qui reproduit exactement les objets sans s'inquiéter du souffle, de l'esprit qui circule en eux. Peindre l'esprit d'une chose, c'est se montrer spiritualiste au premier chef, et à ce titre M. Knaus peut repousser les critiques peu éclairées dont il serait l'objet. Ce serait faire un sophisme que de flétrir du nom de réalisme la reproduction exacte et complète de la vie humaine.

M. Louis Knaus aime les scènes de cabaret, les tableaux de la vie de bohème; il flétrit le vice en le montrant hideux, il guérit des travers en les faisant voir par le côté ridicule. Ses buveurs ne sont pas les buveurs traditionnels de la peinture flamande et hollandaise; ils sont bien à lui, ou plutôt ils appartiennent à la nature telle qu'elle se présente maintenant à ses observations. La révolution que l'exemple de M. Knaus prépare dans l'esprit de l'Ecole, il la prépare également dans les procédés. Il peint plus vrai, avec plus de fermeté et plus de finesse que la plupart de ses émules et de ses maîtres.

Une des plus grandes personnalités, un des professeurs les plus considérés de l'Ecole de Düsseldorf, est M. Charles Sohn. M. Sohn est un des Berlinois qui, attachés au talent et à la personne de M. Shadow, suivirent ce maître à Düsseldorf. Il a peu fait de grandes compositions, peu de tableaux de chevalet, et s'est adonné presqu'exclusivement au portrait; encore a-t-il choisi ce qui convenait le mieux dans ce genre à la nature douce et riante de son talent : il peint surtout les femmes et y réussit à merveille. Sans avoir la grâce un peu légère de certains portraitistes français, sans apporter autant d'élégance préméditée dans la pose de ses modèles, sans s'élever à la hauteur historique où ont atteint chez nous dans le portrait quelques élèves de MM. Ingres et

Digitized by Google

Paul Delaroche, sans viser à cette expression lyrique qui séduit chez plusieurs de nos artistes, au dépens souvent de la ressemblance et de la vérité, enfin sans obtenir cette transparence, cette *morbidezza* qui relie les œuvres de quelques-uns de nos coloristes à celles des meilleurs temps de l'école vénitienne, il faut reconnaître que M. Sohn possède à la fois un peu de toutes ces qualités; mais elles se tiennent à peu près dans une égale mesure et aucune ne domine dans ses ouvrages. Le dessin en est bon, juste, correct avec grâce; son coloris sans être ardent n'est pas non plus trop froid; ses chairs ont une certaine solidité sans que l'on puisse les dire de marbre; l'arrangement est facile, la toilette, les cheveux, la pose, tous ces accessoires si importants sont traités avec un goût fin et délicat. Il aime les yeux qui regardent spirituellement et les bouches qui rient à belles dents. J'ai vu dans son atelier, au milieu d'autres portraits fort bons, celui de la jeune Reine de Hanovre. Jamais, il est vrai, plus charmant modèle n'a mieux convenu au talent souple et moelleux de l'artiste, mais jamais aussi il n'a produit une œuvre mieux réussie et plus excellente. Cet œil spirituel qui rit, ces lèvres vermeilles qui s'épanouissent pour montrer deux rangées de perles, cette grâce charmante et naïve de toute la personne, cette liberté des bras, ce mouvement un peu incliné de la tête, tout cela est compris et exécuté de main de maître. Il est bien difficile d'établir à distance des comparaisons, mais je ne doute aucunement du succès qu'obtiendrait ce portrait s'il venait l'an prochain, comme je l'espère, figurer à notre Exposition. J'ai vu aussi un buste de femme d'une très grande beauté, mais d'un caractère tout différent. Il est rare de trouver une tête plus noble et plus parfaite. Le portrait est également d'une bonne exécution, mais il n'a pas au même degré la physionomie; c'est que le modèle, pensif et austère, convenait moins bien au talent de l'artiste.

M. Sohn occupe un rang très distingué dans l'art allemand contemporain, il est fort recherché des femmes, et son pinceau a déjà reproduit les traits de la plupart des princes et princesses de ces heureuses contrées. Son enseignement à l'école est peut-être l'un des plus précieux en raison du soin qu'il apporte à la démonstration des détails et des plus intimes secrets de l'art. M. Sohn est membre de l'Académie des Beaux-Arts de Berlin : à ce propos, nous ferons remarquer que l'Académie de Prusse ne se recrute pas exclusivement parmi les hommes éminents qui résident dans la capitale. En France, au contraire, la condition première pour être membre effectif et résident de l'Institut, c'est d'habiter Paris; un homme de génie qui s'obstinerait à résider en province ne pourrait jamais être que membre correspondant. C'est là un un des moyens puissants qui attirent et retiennent à Paris, tout ce qui a souffle de vie et d'intelligence.

Digitized by Google

On l'a déjà vu, les paysages de l'école de Düsseldorf me plaisent médiocrement; ils me semblent exécutés de parti pris, et avec des idées préconçues sur la nature. Ils ne relèvent pas de l'idéal, mais de la convention, et de quelle convention! de celle qui a fait son temps chez nous, et dont la mode est passée depuis vingt ans, comme elle passera à Düsseldorf un jour, quand Düsseldorf voudra se mêler un peu plus qu'elle ne le fait au mouvement intellectuel des peuples voisins. On nous reproche, et non sans raison, de ne pas savoir grand'chose de ce qui se passe au-delà de nos frontières, et de concentrer sur nous-mêmes toutes notre attention, mais ce reproche, ne pourrait-on pas l'adresser aussi, et avec tout autant de justice, aux maîtres de Düsseldorf? Pour moi, ils me paraissent être restés trop complètement étrangers à la marche de nos arts et aux travaux de nos artistes. Avec moins de concentration en eux-mêmes, et moins de satisfaction personnelle, les peintres de Düsseldorf, et particulièrement les paysagistes, eussent pu voir de combien ils sont dépassés par les artistes français; ils eussent pu comprendre plus tôt leurs erreurs et se retirer de la voie déplorable qu'ils s'obstinent à suivre; ils eussent pu se dégager de ces entraves d'école, de ces *poncifs* qui se lèguent de professeur à professeur, et font loi suprême dans les ateliers. L'homme qui professe le paysage à Düsseldorf est pourtant un artiste de grand talent et d'une extrême habileté. M. Schirmer peint comme certains hommes parlent, d'abondance, et sans que ses œuvres accusent précisément la négligence, on peut leur reprocher, toutefois, une rondeur d'exécution, une facilité subtile dans le coup de pinceau qui est exclusive par malheur de qualités plus profondes et plus sérieuses. On signale trois manières dans le style de M. Schirmer; pour moi, je n'en vois qu'une, la mauvaise, celle qui se ploie aisément à toutes les influences d'écoles, mais qui résiste au sentiment vrai de la nature. Si M. Schirmer a eu trois manières, c'est qu'il a obéi d'abord aux traditions de l'école où il s'est formé, puis ensuite à celles qui dominaient en France lorsqu'il y alla puiser des enseignements nouveaux, et enfin, à celles qu'il a recueillies dans un voyage en Italie. Quant à être lui-même, quant à traduire simplement et naïvement la nature, M. Schirmer n'y a pas pensé, ou, s'il y a pensé, il était trop tard pour qu'il y parvînt; la main et les yeux avaient chez lui contracté de mauvaises habitudes.

Que sous l'influence de leur professeur les élèves aient pris les mêmes défauts, il n'y a là rien qui doive étonner; MM. Achenbach, Leu, et quelques autres moins connus suivent les mêmes errements. L'un des deux, Achenbach, s'est particulièrement occupé de marines, et il y a réussi; ses tableaux sont fort recherchés en Allemagne, en Belgique et en Angleterre; ils ne sauraient l'être en France où l'on demande un

Digitized by Google

accent plus vrai, un sentiment plus intime de la nature. M. Achenbach a exposé à Paris; ce n'étaient pas sans doute ses meilleures œuvres, mais on peut dire que malgré notre courtoisie habituelle envers les envois de l'étranger, il nous a été impossible de faire fête à M. Achenbach comme il aurait pu le mériter peut-être s'il avait bien voulu s'en donner la peine. Cet artiste est aussi doué d'une facilité déplorable, et, j'en suis convaincu, il pourrait se plier à toutes les exigences, même à celles de la vérité.

Je ne puis clore cette longue série des peintres de Düsseldorf sans citer encore les noms de MM. Joseph Kehun, Christian Köhler, Karl Closen, Rod. Schalle, Tiddemand, Th. Maaken, Mintrop, Karl Oesterley, Ad. Zimmermann, Otto Mengelberg, Ludovic Haach, et j'en arrive à l'un des hommes les plus éminents de l'école, au graveur Joseph Keller.

Comment ce grand artiste a commencé à graver au pointillé à l'école de Bonn, peu nous importe; il vint, jeune encore, à Düsseldorf, s'y fit la main et le goût sous la direction du peintre Hübner, et apprit de lui-même presque tous les secrets de son art. Le vieux professeur Thélotte n'était guère en état de lui enseigner ce qu'il ne savait pas lui-même. A la mort de celui-ci, il fut nommé professeur de gravure, et on lui doit maintes reproductions remarquables d'après les maîtres contemporains allemands. Mais ce qui constitue, à mes yeux, ses meilleurs titres jusqu'à présent à la renommée dont il jouit dans le monde des arts, c'est *la Mise au Tombeau*, d'après Henry Scheffer, gravure que tout le monde connaît, et qui fut publiée à Paris, et *la Sainte-Trinité*, d'après la fresque de Raphaël, dans l'église de Saint-Sevère, à Pérouse. On remarque dans ces travaux une main sûre, un burin moëlleux et une singulière entente de la couleur. M. Keller a le style sévère et châtié, il appartient; par ses affinités et par l'emploi des procédés, plutôt à la première époque qu'à la seconde des graveurs italiens. Il a fait en Italie un magnifique dessin de la *Dispute du Saint-Sacrement*, d'après la fresque de Raphaël, et ce dessin, d'une pureté remarquable, il est en train de le graver pour la Société des Arts des Provinces Rhénanes et de Westphalie. C'est un travail immense, au moins aussi considérable que l'*hémicycle* de M. Henriquel Dupont, et qui n'exigera guère moins de temps pour être mené à bonne fin. La planche a quatre-vingt-quatorze centimètres sur un mètre vingt centimètres. Quand il aura terminé cette œuvre, qui est déjà fort avancée, M. Keller pourra compter parmi les six ou sept premiers graveurs de l'époque.

La classe de sculpture n'existe pas à Düsseldorf. Il y a les ateliers, les modèles, tout ce qu'il faut enfin, le professeur et les élèves exceptés. C'est un malheur pour l'Ecole que la sculpture n'y soit pas repré-

Digitized by Google

sentée. C'est par la sculpture que la peinture se soutient et se régénère, c'est par son secours que l'art peut se maintenir à une certaine hauteur, c'est par son intermédiaire que s'infuse chez les artistes la plupart des connaissances anatomiques.

L'architecture est plus heureuse, elle y a pour professeur un homme de toutes façons distingué, M. Wiegmann. Son cours, on le comprend, s'applique surtout à la peinture; madame Wiegmann est elle-même un peintre d'un vrai talent. M. Wiegmann a longtemps vécu en Italie, où il a fait des découvertes importantes sur l'architecture polychrome des Romains. Il est en outre l'auteur d'un grand nombre d'ouvrages de critique, et l'un des rédactaurs d'un journal d'architecture qui paraît à Vienne (*Allg. Wiener Bau-Zeitung*). M. Weigmann est secrétaire de l'Académie, et à la fois de la société des arts de la Westphalie et des provinces rhénanes, « Kunstverein für die rheinlande und Westphalen. » Un mot sur cette société.

Le Kunstverein a été fondé dans les provinces rhénanes et dans la Westphalie pour réunir en faisceau tous les hommes qui, dans ces contrées, aiment les arts ou les pratiquent. Il compte parmi ses membres les plus riches particuliers du pays, et il est sous la haute protection du prince Frédéric de Prusse. Il dispose de fonds considérables qu'il emploie à entretenir des expositions dans les villes rhénanes, à acheter des tableaux, à former des collections, et même à donner des subventions aux cités qui veulent faire entreprendre chez elles de grands travaux d'art. C'est ainsi qu'Aix-la Chapelle et Elberfeld ont reçu du Kunstverein des sommes considérables pour les aider à payer les fresques de leurs hôtels-de-ville. Enfin une partie des tableaux qu'il achète est mise en loterie et distribuée par le sort entre les sociétaires. A la loterie près, nous n'avons rien en France que nous puissions comparer au Kunstverein. Nous possédons des sociétés des amis des arts qui achètent de petits cadres, mais où trouverait-on chez nous une société de particuliers pour faire exécuter des travaux gigantesques dans les monuments de leurs cités? Nous aurons bien d'autres prodiges du même genre à signaler quand nous parlerons du Dôme de Cologne.

Le Kunstverein est véritablement le complément indispensable de l'Académie de Düsseldorf; sans lui l'émulation, le goût des arts ne se maintiendraient pas au même degré, sans lui bien des artistes pleins d'avenir seraient obligés pour vivre d'abandonner une carrière où ils doivent briller. L'Académie de Düsseldorf a le défaut inhérent à toutes les écoles de former beaucoup d'élèves médiocres, et cependant son organisation témoigne de la sagesse et de la prudence la plus grande. Elle se divise en trois grandes sections comprenant : la première, les classes élémentaires; la seconde, les classes préparatoires; la troisième,

Digitized by Google

les classes supérieures. L'élève doit avoir douze ans pour entrer dans la première section et il ne peut y rester que deux ans; si à la fin de ces deux années il est jugé incapable, il ne peut ni demeurer dans les classes élémentaires, ni entrer dans les classes préparatoires. Dans la seconde section, l'élève ne peut rester que quatre ans, passé ce temps s'il n'est pas estimé capable d'entrer dans la section supérieure, il est également renvoyé. Dans cette troisième section il étudie pendant cinq années encore, et ensuite il peut obtenir, moyennant une rétribution minime, un atelier dans les bâtiments de l'Académie. Il appartient alors à ce que l'on est convenu d'appeler la classe des maîtres. Les cours jusqu'à la classe supérieure ne sont pas gratuits, mais ils sont loin d'être onéreux; ils varient suivant leur importance et leur nature de un à cinq thalers par trimestre[1]. Obligé de passer à un double crible, il est bien difficile qu'un élève arrive à la classe supérieure sans avoir fait preuve d'un certain talent. Un chiffre dira mieux que toutes les phrases combien on restreint le nombre de ceux qui parviennent dans la dernière section; on compte en ce moment cent cinquante élèves à l'Académie de Düsseldorf, et il n'y a que seize élèves dans la haute classe. Seize élèves pour cinq années!

Si c'est un grand honneur de professer à l'Académie de Düsseldorf, on ne peut pas dire également que ce soit la source d'un grand lucre. Le directeur ne touche que douze cents thalers, et les honoraires des professeurs, inspecteur, secrétaire, ne s'élèvent que de trois cents à six cents thalers. Ce sont pourtant des places très dignes d'être recherchées et bien faites pour exciter l'émulation parmi les hommes de talent. Les titulaires sont en ce moment MM. Mosler et Wintergerst pour les classes élémentaires; ce dernier est en outre inspecteur de l'Académie; MM. Hildebrant et Sohn pour la figure, la composition, le genre historique, le dessin d'après l'antique; M. Viegmann pour l'architecture pure et l'architecture appliquée à la peinture; ce dernier est en outre secrétaire de l'Académie; M. Schirmer pour la peinture de paysage; et enfin M. Keller pour la gravure et les arts qui en dépendent.

L'élève qui a franchi tous les degrés avec honneur et qui est enfin parvenu à cette classe des maîtres dont nous avons parlé, est libre de prendre dans son art la direction qui lui convient. Outre les conseils des collègues, il reçoit ceux que M. Schadow distribue avec son habituelle bienveillance. Dans cette espèce de cloître, dans cette petite république des arts, dans ce milieu si calme, si favorable au recueillement, si plein de poésie, parmi ces camarades chez qui un contact journalier émousse l'envie et avive l'amitié, est-il donc étonnant que le talent

[1] Le thaler vaut trois francs soixante-quinze centimes.

Digitized by Google

éclose, que de belles œuvres se produisent et que le feu sacré s'entretienne? Ce n'est pas sans une vive émotion, je l'avoue, que j'ai visité ces cellules de la peinture, et que j'ai vu ces moines de l'art penchés sur leurs chevalets. Du fond de cette paisible retraite où le génie couve peut-être des chefs-d'œuvre pour l'avenir, s'élève comme un parfum du moyen âge qui vous saisit et vous pénètre; vous passeriez aussi votre vie là, à étudier, à penser, à bénir le ciel du silence qu'il fait autour de vous. Je comprends le charme que trouvait à visiter *ses amis* le prince Frédéric de Prusse lorsqu'il habitait Düsseldorf. Je comprends la douleur qu'il éprouva lorsqu'il dut s'éloigner de cette retraite qu'il aimait tant, et de ces jeunes artistes qu'il avait tant de fois encouragés. En s'arrachant aux délices de l'intelligence pour prendre sa part des charges de l'État menacé par les révolutions, que de fois son âme généreuse et simple dut regretter ces causeries intimes, ces épanchements du cœur et de l'esprit auxquels il avait pris si douce habitude dans le commerce des hommes distingués qui se groupaient autour de lui à Düsseldorf.

Moi aussi je quittai Düsseldorf avec regret, moi aussi je me sentis le cœur serré en laissant derrière moi ces longs jardins, ces avenues parfumées, cette colonie d'Athéniens qui a transplanté aux rives du Rhin les ombrages d'Académus; je me ressouvins des joyeuses fêtes que l'on m'avait décrites, de ces hommes graves, de ces penseurs pieux et souvent austères, qui, le jour du repos étant venu, improvisent des fêtes, imaginent des promenades burlesques et obligent leur honorable directeur à passer en revue leur escadron joyeux, et, pour ce jour là seulement, indiscipliné. Je crus les voir, je crus les entendre; ils m'invitaient à rester parmi eux. J'aurais cédé, sans doute, mais la vapeur siffla, la poésie s'évanouit; il m'en reste encore aujourd'hui du moins un bon et précieux souvenir.

ALPHONSE DE CALONNE.

Digitized by Google

CRITIQUE

DES

DIVERSES RACES CHEVALINES

DE L'ORIENT *

Il y a dans le genre humain une race privilégiée qui est le type le plus parfait de son espèce sous le rapport physique et moral, qui est douée de la faculté d'élever toutes celles auxquelles elle s'allie, et de perfectionner pour ainsi dire l'œuvre du créateur. Le rôle initiatif, progressif, éminemment supérieur de la race blanche, est attesté par l'histoire de la civilisation.

Il y a sans doute aussi dans le genre équestre une race favorisée, à laquelle il revient d'anoblir les produits auxquels elle coopère. La race chevaline par excellence, la race arabe, partout où son sang est resté pur, offre le type le plus parfait, et, partout où elle s'est mélangée, a laissé des rejetons ou des descendants remarquables à divers points de vue. A elle seule appartient exclusivement le privilége d'améliorer les différentes races avec lesquelles on l'a croisée, et de perpétuer à travers les générations les traces du type original. A tous ces titres, elle est, parmi l'espèce équestre, ce que la race caucasienne est dans l'espèce humaine.

Plus que tous les autres, le cheval arabe a une physionomie particulière qui le fait aisément reconnaître. Sa tête a partout une expres-

[1] *Les Chevaux du Sahara*, par le général Daumas. In-octavo, Paris, 2e édition.
Le Nâçéri. La perfection des deux arts, ou Traité complet d'Hippologie et d'Hippiatrie arabes, traduit de l'arabe d'Abou Bekr ibn Bedr, par le Dr Perron. Première partie. In-octavo. Paris, 1852.

Digitized by Google

sion remarquable de beauté et d'intelligence qu'on ne rencontre en aucune autre race, et qui semble le signaler comme le type de l'espèce. La tête est carrée et sèche ; le front est large, quelquefois bombé ; la partie antérieure du crâne très développée. Les yeux sont grands, proéminents et d'ordinaire très beaux. Les paupières noires sont un caractère de race auquel tiennent les Arabes. Les oreilles sont minces, bien placées et mobiles. La ganache est un peu forte, le chamfrein creux plutôt que busqué; le museau est fin, les naseaux sont larges et susceptibles d'une grande dilatation quand le cheval est animé. La bouche est médiocrement fendue et la mâchoire inférieure petite. Enfin, la tête est bien attachée, et la courbure qui forme l'encolure près de la tête donne de l'élégance à la nuque. L'encolure est droite, assez longue pour s'arrondir avec grâce, et, quand le cheval court, elle se renverse et forme ce qu'on appelle *encolure de cerf*. Cette conformation, que l'on a regardée comme un défaut, est naturelle à tous les animaux qui fournissent de longues courses. Le garot du cheval arabe est bien sorti sans être tranchant; le dos est droit, la côte ronde, le rein double et bombé, la croupe longue et arrondie. La queue est bien attachée et portée avec une vigueur et une grâce incomparables. Ce cheval est de moyenne taille comme tous les êtres énergiques. Les articulations sont larges et fortes, les muscles sont vigoureusement prononcés et se dessinent bien sous la peau. Les parties postérieures, le rein, la croupe, les jarrets sont surtout d'une force remarquable. Les jarrets sont un peu rapprochés l'un de l'autre, conformation particulière aux animaux les plus vites, tels que les cerfs et les gazelles. Les épaules, ainsi que l'avant-bras, sont libres et musculeux. Les jambes sont sèches, fines, les cordes tendineuses bien détachées; le canon des jambes antérieures est généralement court, les saphènes peu apparentes; les pieds sont de forme ovale, la corne est noire et très dure. Les pieds de devant sont quelquefois un peu tournés en dehors. La crinière, ainsi que la queue, est peu garnie ; enfin, la peau est fine, le poil ras, soyeux : il présente, selon la robe, d'admirables reflets qu'on ne trouve que dans les chevaux d'origine orientale.

Tel est le portrait du cheval arabe pris dans l'ensemble et les détails qui le distinguent. Il a peu changé dans les contrées envahies par les tribus de la Péninsule, quand il a rencontré des conditions générales à peu près semblables à celles de son pays natal. En Perse, en Syrie, en Egypte comme dans le Magreb, on lui donne partout la préférence sur les autres chevaux, et les guerriers mettent leur orgueil à en posséder, tant la supériorité de la race est un fait acquis pour tous. Lisez les magnifiques improvisations de Koûroglou, le héros de la Perse septentrionale, qui doit tous ses exploits aux merveilleuses qualités de son coursier et ne néglige jamais l'occasion d'en faire l'é-

Digitized by Google

loge, vous verrez que c'est encore le cheval arabe que les Persans estiment le plus.

Ce cheval tant vanté, et à juste titre, n'est pas beau d'après l'idée qu'on se fait généralement aujourd'hui en Europe de la beauté des chevaux, et bien des juges ne lui accordent pas une perfection de formes à l'abri de tout reproche. On sait que l'on faisait si peu de cas en France du fameux étalon barbe *Godolphin*, l'un de ceux qui ont le le plus contribué à créer la race anglaise actuelle, qu'il traînait à Paris le haquet d'un porteur d'eau, qui le vendit dix-huit louis à M. Coke. Bien d'autres chevaux d'élite n'ont pas été mieux appréciés parmi nous. Il est incontestable, cependant, que la race arabe l'emporte sur toute l'espèce par la perfection de la tête, et que toutes les autres parties présentent le plus bel assemblage de la force et de la vitesse. Sa beauté consiste dans les forces opposées qui se balancent dans tous les sens et font du cheval arabe un être complet, dont toutes les parties se disputent en quelque sorte le sentiment et la vie. Mais la mode régit tout chez nous, et quand un préjugé s'est glissé dans l'entendement humain, comptez que les hommes se le passeront de bouche en bouche, comme ils feraient pour une idée juste. La mode influe ainsi sur la saine perception des rapports qui constituent la beauté, comme elle règle capricieusement le goût. Jamais il ne serait venu à l'idée d'un Arabe de couper et de relever la queue de son cheval pour le faire accepter de la bonne compagnie. Plus éclairés et moins mobiles dans leurs appréciations, les Arabes, comme tous les vrais connaisseurs, considèrent les dispositions les plus avantageuses à la destination de l'animal, et estiment leurs chevaux par les formes inhérentes aux qualités, bien plus que par la beauté, qui dépend toujours un peu des idées individuelles. Grâce aux efforts de quelques hippologues éclairés, nous commençons à revenir à des idées plus logiques, et quand nous saurons apprécier les chevaux arabes à leur juste valeur, nous les trouverons au moins aussi beaux et aussi bons que les purs sang du *Stud-Book*.

Les chevaux amenés en France, au retour des Croisades, ont été la souche de nos belles et puissantes races du Limousin, de la Bretagne, des Ardennes, de l'Auvergne, etc., abâtardies et perdues depuis par une longue apathie, par une ignorance incroyable des premiers éléments de la science et de nos véritables intérêts. Mieux éclairés par ce judicieux esprit d'observation qui les caractérise, les Anglais n'ont rien négligé pour obtenir un type en rapport avec leurs besoins, et ils ont réussi depuis longtemps à se créer une race magnifique au moyen d'étalons orientaux amenés à grands frais, ou de chevaux achetés sur nos marchés et dont nous n'avions tiré aucun parti. Quand le pur sang anglais, le *blood-horse*, commença d'être renommé en Europe,

Digitized by Google

les pays les plus avancés s'empressèrent de recourir aux mêmes moyens que l'Angleterre, et l'on chercha à se procurer les meilleurs chevaux de l'Arabie. La France ne resta pas en arrière, et, dans ces derniers temps surtout, quand elle arriva à se convaincre, par la conquête de l'Algérie, de la supériorité du cheval arabe, elle s'occupa sérieusement, tant de l'introduction des reproducteurs orientaux que de tout ce qui se rattachait aux soins, au régime alimentaire auxquels l'animal est soumis dans sa patrie.

Les deux livres dont nous avons transcrit les titres en tête de cet article sont nés tous deux de ce retour vers la race arabe, si longtemps méconnue et négligée.

Le premier ouvrage est dû aux excursions militaires, aux études hippologiques du général Daumas. Il a su faire tout à la fois de son livre une œuvre utile, sérieuse, et en même temps une œuvre didactique du plus haut intérêt pour tous les lecteurs. Dans les derniers mois de son séjour à Amboise, l'émir Abd-el-Kader s'est fait traduire en entier le volume des *Chevaux du Sahara*, et, charmé par ce récit, qui lui rappelait si vivement toutes les scènes de la vie nomade, l'émir s'est plu à parfaire l'œuvre du général, en annotant et développant longuement chaque chapitre. Quand les souvenirs évoqués par ce livre réveillaient la muse du désert, le captif se laissait entraîner à enchâsser ses vers dans les récits pittoresques qu'il commentait. Les observations et les chants d'Abd-el-Kader, qui enrichissent la seconde édition des *Chevaux du Sahara* révèlent à la fois dans l'illustre guerrier, un poète habile et un homme de science versé dans toutes les questions chevalines.

Le second ouvrage est la traduction d'un Traité d'Hippologie et d'Hippiatrie arabes, composé par Abou Bekr ibn Bedr. Il est précédé d'une introduction historique et des observations personnelles du traducteur, M. Perron, ancien professeur de l'Ecole-de-Médecine du Kaire.

Nous allons examiner l'un après l'autre ces deux livres, qui se rapprochent et diffèrent souvent. De ce parallèle il naîtra peut-être de curieuses et intéressantes remarques sur les diverses races chevalines de l'Orient.

LES CHEVAUX DU SAHARA.

L'ouvrage du général Daumas se divise en deux parties; l'une, consacrée à l'histoire, à l'élève, à l'éducation et au perfectionnement des chevaux du désert; l'autre, à tous les actes de la vie où ce noble et utile animal partage les dangers et les plaisirs de l'homme, la guerre, les razzia, la chasse et les fantasia. Ces deux divisions du livre riva-

Digitized by Google

lisent de charme et de poésie. Si la première présente des notions plus spéciales au point de vue des services que nous pouvons tirer de la belle race chevaline du Sahara, la seconde nous donne une idée exacte de la vie du désert, et renferme les plus curieux documents sur les mœurs, les coutumes et les usages des tribus que nous avons à combattre ou à civiliser en Algérie. Ajoutez à l'intérêt que présente cet ouvrage l'attrait d'un langage net et précis, qui passe tour à tour de la simplicité à la noblesse, à la pompe orientale, et vous aurez une idée de ce livre où les hommes spéciaux trouvent autant à apprendre que les gens du monde.

C'est un traité qui ne se trouve écrit nulle part, un compendium de la science hippique répandue dans toutes les tribus du Sahara algérien, un recueil précieux de documents épars difficiles à rassembler, encore plus difficiles à obtenir; impossible de mettre en lumière d'une façon à la fois plus savante et plus pittoresque.

Dès le début l'auteur indique le plan de son livre.

« Suivant les uns, les Arabes sont les premiers cavaliers du monde; au dire des autres, ils ne sont que des bourreaux de chevaux. Ceux-ci leur font honneur de toutes les bonnes méthodes admises chez nous ou ailleurs; ceux-là les représentent comme n'entendant rien à l'équitation, ni à l'hygiène, ni à la reproduction. Qu'y a-t-il de vrai dans tout cela? quelle est la valeur réelle des chevaux arabes? quelle est la nature des services à en attendre? J'ai voulu le savoir, non par ouïdire, mais par le témoignage de mes yeux; non par les livres, mais par les hommes. Ce qu'on va lire est donc le résumé tant de mes observations personnelles que de mes entretiens avec les Arabes de toutes les conditions, depuis le noble de la tente jusqu'au simple cavalier qui, comme il le dit lui-même dans son pittoresque langage, n'a d'autre profession que celle de *vivre de ses éperons.* »

De toutes les études hippologiques, celle qui nous intéresse le plus aujourd'hui sous tous les rapports est incontestablement l'étude de la race *barbe,* qui a dû conserver dans le désert du Sahara toutes les qualités de vigueur, de sobriété, d'élégance et de vitesse qu'on s'accorde unanimement à lui accorder. Le livre du général qui fait connaître et aimer le cheval du désert est un véritable service rendu à la science et au pays.

« Les bons chevaux, dit l'émir Abd-el-Kader, se trouvent de préférence dans le Sahara où le nombre des mauvais chevaux est très petit. En effet, les populations qui l'habitent, et celles qui les avoisinent, ne destinent leurs chevaux qu'à faire la guerre ou à lutter de vitesse, et aussi ne les appliquent-elles ni à la culture, ni à aucun exercice autre que le combat. C'est pour ce motif qu'à peu d'exceptions près leurs chevaux sont excellents. »

Digitized by Google

Les races estimées dans la partie occidentale du Sahara sont :

Celle de *Hâymour*, qui est la plus recherchée. Ces chevaux, d'une belle conformation, bien étoffés et pourtant très légers, passent pour les plus vites coureurs du Sahara.

Celle de *Bou-Ghareb* (le père du garrot), qui donne des produits d'une grande taille; ils courent très longtemps sans se fatiguer, et se conservent sains jusqu'à une très grande vieillesse;

Et celle de *Merizigue*, qui a moins de taille et de fond que les précédentes. Ces chevaux sont solides, sobres et très recherchés des cavaliers qui ont de longues courses à fournir.

Dans la partie centrale du Sahara, on prise surtout les chevaux de la descendance de *Rakeby;* ils supportent aisément la soif, et peuvent, sans souffrir, faire pendant cinq à six jours de suite des traites de vingt-cinq à trente lieues, et, après deux jours de repos et de bonne nourriture, recommencer pareille étape. D'autres tribus font usage des rejetons d'un fameux étalon nommé *El-Biod* (le blanc). Cette race est renommée pour sa sobriété et sa vitesse.

« Parmi les chevaux des tribus du Sahara, observe l'émir Abd-el-Kader, ceux des Ahmian, des Arbâa, des Oulad-Naïl et de leurs annexes, sont les plus patients contre la faim et la soif, les plus résistants à la fatigue, et les plus vites à la course, les plus propres à soutenir le galop de plusieurs jours sans discontinuer, *très différents en cela des chevaux du Tell.*

» Quand il n'y a pas de notoriété publique, c'est par l'épreuve, par la vitesse unie au fond que les Arabes jugent les chevaux, qu'ils en reconnaissent la noblesse, la pureté de sang, mais les formes révèlent aussi leurs qualités.

« Un cheval de race est celui qui a :

» Trois choses longues : les oreilles, l'encolure et les membres antérieurs;

» Trois choses courtes : l'os de la queue, les membres postérieurs et le dos;

» Trois choses larges : le front, le poitrail et la croupe;

» Trois choses pures : la peau, les yeux et le sabot.

» Il doit avoir le garrot élevé, les flancs évidés, dépourvus de chair.

» *Est-ce que tu exécutes la course de grande vitesse avec des chevaux hauts de garrot et minces de flancs ?* »

« La queue doit être très fournie à sa racine afin qu'elle remplisse l'espace entre les cuisses.

» *La queue ressemble au voile de la flamoée.* »

« L'œil du cheval doit s'incliner paraissant regarder le nez, comme l'œil de l'homme qui louche.

» *Semblable à une belle coquette qui louche à travers son voile, son*

Digitized by Google

regard tourné vers le coin de l'œil perce à travers la crinière qui, comme un voile, lui couvre le front. »

« Les oreilles : — elles ressemblent à celles de l'antilope effrayée au milieu de son troupeau.

» Les narines : — larges.

» *Chacune de ses narines ressemble à l'antre du lion, le vent en sort quand il est haletant.* »

« Les boulets : — petits.

» *Les boulets de leurs jambes de derrière sont petits, et les muscles des deux côtés de la muraille sont proéminents (les parties interne et externe du paturon).* »

« Le toupet : — fourni.

» *Au temps de la peur, monte une cavale légère dont le front est couvert par une crinière épaisse.* »

« Les cavités dans l'intérieur des narines entièrement noires ; si elles sont partie noire et partie blanche, le cheval est de médiocre valeur.

» Le sabot : — arrondi.

» *Le sabot ressemble à la coupe de l'esclave.* »

« Les fourchettes : — dures et sèches.

» *Les fourchettes, cachées sous les sabots, se découvrent quand il lève les pieds, et ressemblent, par leur dureté, à des noyaux de dattes s'échappant sans se briser sous le coup d'un pilon.* »

« Les fanons : — épais.

» *Ils ont des fanons qui ressemblent aux plumes noires cachées sous l'aile de l'aigle; comme elles, ils deviennent noirs dans la chaleur du combat.* »

« Le sabot : — dur.

» *Ils marchent sur des sabots durs comme les pierres d'une eau stagnante, couvertes de mousse.* »

« Si en allongeant l'encolure et la tête pour boire dans un ruisseau qui coule à fleur de terre, un cheval reste bien d'aplomb sur ses quatre membres sans replier l'un de ses pieds de devant, soyez assuré qu'il est parfaitement conformé, que toutes les parties de son corps sont en harmonie, et qu'il est de race.

» Voici comment les Arabes du Sahara résument la perfection d'un cheval : Il doit porter un homme fait, ses armes, ses vêtements de rechange, des vivres pour tous deux; un drapeau, même au jour du vent ; traîner au besoin un cadavre et courir toute la journée sans penser ni à boire ni à manger. »

L'auteur raconte des prouesses merveilleuses des bons coursiers du Sahara, près desquels les courses momentanées de nos chevaux du *turf* ne sont que des jeux de poulains.

— Un Arabe, chargé d'une dépêche, partit d'Oran pour Tlemcen à

Digitized by Google

quatre heures du matin, et y rentrait le lendemain à la même heure, après avoir fait soixante-dix lieues sur un terrain bien autrement accidenté que le désert et l'Hippodrome.

— La jument de *Si-ben-Zyan*, qui franchit en vingt-quatre heures quatre-vingts lieues sans route tracée, sans autre répit qu'une heure de repos, sans autre aliment qu'une branche de dattier, est comparable à la fameuse jument anglaise *Black-Bess*, qui a fait en onze heures quatre-vingt deux lieues sur un chemin compact, et qui mourut de fatigue au bout de la course, malgré les lotions d'eau-de-vie, le beefsteck cru dont son mors était entouré, et les autres secours que lui procura son maître dans le trajet.

Le général Daumas cite, au sujet des distances considérables parcourues par les chevaux du Sahara, des faits aussi extraordinaires que dramatiques dont je ne veux pas dépouiller un livre auquel il faut renvoyer nos lecteurs. Les courses qui viennent d'avoir lieu à Alger témoignent assez que le cheval de nos possessions africaines n'a rien à envier aux meilleurs chevaux européens.

Le chapitre intitulé : *De l'Etalon, de la Monte*, etc., révèle des opinions contraires aux idées généralement reçues en Europe, c'est que la noblesse du père est plus importante que celle de la mère. « La jument n'est qu'un sac dont on retirera de l'or, quand on y aura mis de l'or, mais dont on ne tirera que du cuivre, si on n'y a mis que du cuivre. » Cette opinion des indigènes, que le général rapporte, sous toute réserve, n'est guère consacrée que dans le Sahara algérien. Les Arabes du Nedji, du Hauran et des rives de l'Euphrate, pensent, au contraire, que la jument possède à un plus haut dégré que l'étalon la propriété de transmettre ses qualités à ses produits, et c'est sur les juments que se font toujours les généalogies. Les Arabes attribuent, en général, aux juments une telle supériorité, qu'ils donnent d'une façon honorifique le nom de *Faras*, qui littéralement signifie cavale, au mâle ou à la femelle de bonne apparence. Du reste, il est fort difficile de réunir un assez grand nombre d'exemples concluants pour fixer d'une manière positive la différence de l'influence des sexes sur la génération ; les Orientaux eux-mêmes ne sont pas d'accord. Les anciens arabes recherchaient uniquement l'harmonie des formes, des types paternel et maternel, afin d'obtenir les mêmes qualités dans les produits. C'est peut-être à la coutume algérienne qu'est due l'infériorité relative du cheval *barbe* comparé au cheval *nedjdi* ou arabe proprement dit.

L'auteur rapporte diverses méthodes employées par les Arabes pour remédier à la stérilité, méthodes d'une application trop constante et trop générale pour que des succès n'aient point couronné leur propagation.

Digitized by Google

A ce chapitre en succède un autre sur l'*Education des poulains*, l'objet des plus grands soins, non-seulement du maître, mais encore des femmes et des enfants qui admettent en quelque sorte les poulains dans l'intimité de la famille, les caressent, leur donnent du lait, du pain, du kouscoussou et des dattes. Ce contact journalier prépare la docilité qu'on admire chez tous les chevaux arabes.

L'art de manier et de façonner le poulain est beaucoup mieux compris et soigné au désert que chez nous. Les Arabes commencent l'éducation du cheval à dix-huit ou vingt mois, seul moyen de l'habituer à la docilité, d'arrêter le développement de sa rate, ce qui est, au dire des indigènes, une chose fort importante pour son avenir. On commence à le faire monter par un enfant qui le mène boire et le conduit au pâturage. A l'âge de vingt-quatre à vingt-sept mois on l'habitue à la bride, à la selle et à la fatigue prudemment graduée; à trente mois on le fait monter par un homme sage dont le poids soit en rapport avec les forces de l'animal, et qui use toujours des plus grands ménagements. En dressant le poulain dès son bas-âge, en lui épargnant tout ce qui peut nuire à sa croissance et au développement de ses forces, on arrive à obtenir, par le travail, un cheval docile, souple et dur à la fatigue.

Pour corriger divers défauts du cheval qui se cabre, rue, mord, etc., le Saharien emploie la puissance des éperons, et fait à sa monture de longues raies sanglantes qui finissent par lui inspirer une grande terreur et le rendent doux comme un mouton. « Dans certaines localités, pour empêcher le cheval de se cabrer, on lui met un anneau de fer à l'oreille; quand il veut s'enlever, on donne un coup de bâton sur cet anneau; la douleur que le coup occasionne a bientôt dégoûté l'animal de cette défense. »

L'Arabe fait lui-même l'éducation de son poulain, et ne néglige rien pour cela; patience, douceur et châtiments. Un proverbe du désert dit :

Le cavalier fait le cheval,
Comme le mari fait la femme.

On le dresse à toutes sortes d'exercices extrêmement importants à la guerre, et surtout dans les combats individuels; on lui apprend aussi toutes les manœuvres et les jeux pour briller dans les fantasia, les fêtes de famille et les solennités religieuses. Cette éducation n'est pas sans danger; mais, disent les Arabes, « les anges ont deux missions spéciales dans ce monde : présider à la course des chevaux et à l'union de l'homme et de la femme. » Ce sont eux qui préservent cavaliers et montures de tout accident, et qui veillent à ce que la conception soit heureuse.

Parmi tous ces exercices, dont plusieurs sont particuliers aux

Digitized by Google

Arabes, il en est un fort remarquable nommé en Algérie, *El-Nechacha*, c'est-à-dire l'excitation. Le cavalier dresse son cheval à monter sur celui de son adversaire pour mordre l'un ou l'autre, et il réussit d'autant plus vite que l'animal est plus irritable. Les Arabes prétendent que des chevaux ainsi dressés ont souvent, dans un combat singulier, désarçonné l'ennemi. Ce qu'on connaît des mœurs du cheval sauvage ne laisse aucun doute sur la possibilité de faire de ce noble animal un terrible auxiliaire; la guerre est l'élément de l'espèce.

Un fait qui s'est passé au Kaire pendant mon séjour, prouvera ce qu'on peut attendre d'une pareille éducation. Le docteur Abbott possédait un cheval arabe qui lui avait été donné par un officier de l'armée indo-britannique [1]. C'était un de ces fiers animaux que les Anglais nomment *a charger*, un magnifique batailleur, qui aimait à payer de sa personne dans toutes les mêlées, s'attaquait à la monture de l'ennemi, ruait des quatre pieds pour élargir l'espace autour de lui et conquérir la liberté de ses mouvements. Notre officier, monté sur son destrier, étant à se promener dans l'avenue de Choubra, rencontra le chef des eunuques, dont les saïs lui firent signe de s'écarter de la voie ombreuse où il cheminait pour faire place à leur maître. Le giaour feignait de ne rien comprendre et poursuivait droit devant lui, quand les palfreniers s'avisèrent de vouloir écarter son cheval en le tirant par la bride. L'officier leur dit que cette partie de la route étant plus que suffisante pour deux, il ne s'exposerait pas à l'ardeur du soleil, et les prévint de ne pas molester son cheval qui était, comme lui, de nature peu endurante. Sur ces entrefaites, l'eunuque arriva, et irrité de l'outrecuidance d'un *chien de chrétien*, eut le malheur de frapper sur la tête le noble animal qui portait l'officier anglais. Aussitôt le cheval se dresse sur ses jambes de derrière, empoigne l'eunuque à l'épaule, l'enlève de la selle, le jette sous ses pieds et l'aurait infailliblement broyé et déchiré, si son maître sautant de la selle ne l'eût accablé de coups pour le faire lâcher prise. Plainte fut portée au pacha qui exila le généreux destrier comme une bête dangereuse.

Les *Principes généraux du cavalier arabe* forment un des plus intéressants chapitres du livre qui nous occupe. Nous citerons quelques-unes des maximes qu'il contient qui sont à la fois des préceptes et de curieux renseignements sur les mœurs et coutumes de l'Algérie.

» Le cavalier de la vérité doit peu manger, et surtout peu boire. S'il ne sait supporter la soif, il ne fera jamais un homme de guerre, ce n'est plus qu'une grenouille des marais.

[1] Si je ne me trompe, cet officier était M. Bell qui avait partagé avec le colonel Chesney les dangers de l'expédition de l'Euphrate.

Digitized by Google

» Achète un bon cheval : Si tu poursuis, tu atteins ; si tu es poursuivi, l'œil ne sait bientôt plus où tu es passé.

» Préfère le cheval de montagne au cheval de plaine, et celui-ci au cheval de marais, qui n'est bon qu'à porter le bât.

» Quand tu viens d'acheter un cheval, étudie-le avec soin, donne-lui de l'orge progressivement jusqu'à ce que tu sois arrivé à la quantité qu'exige son appétit. Un bon cavalier doit connaître la mesure d'orge qui convient à son cheval, aussi bien que la mesure de poudre qui convient à son fusil.

» Quand vous aurez une longue course à faire, ménagez votre cheval par des interruptions au pas qui lui permettront de reprendre haleine. Répétez ce manége jusqu'à ce qu'il ait sué et séché trois fois ; laissez-le uriner, resanglez-le, et faites ensuite ce que vous voudrez, il ne vous laissera jamais dans l'embarras.

» Au départ, le cavalier ne doit pas craindre de jouer avec son cheval pendant quelques minutes ; de la sorte, il lui déliera les jambes et il s'assurera du repos pour toute la journée. De même, après une course pénible et fatigante, au moment d'arriver à sa tente, qu'il fasse un peu de fantasia. Les femmes du douar applaudiront, diront : *Voilà un tel, fils d'un tel*, et puis il saura ce que vaut son cheval.

» Quand après un long voyage en hiver, par la pluie et le froid, vous regagnez enfin votre tente, couvrez bien votre cheval ; donnez-lui de l'orge grillée, du lait chaud et ne le faites pas boire ce jour-là.

» Ne faites pas courir vos chevaux, à moins de force majeure, dans les grandes chaleurs de l'été, souvenez-vous de ce dicton de vos pères : le cheval dit :

Ne me fais pas courir en été
Si tu veux que je te sauve un jour du sabre.

» Si dans un cas de vie ou de mort vous sentez votre cheval près de manquer d'haleine, ôtez-lui la bride, ne fût-ce qu'un instant, et donnez-lui sur la croupe un coup d'éperon assez fort pour amener du sang. Il urinera et pourra encore vous sauver.

» Quand après une course rapide vous pouvez donner du répit à votre cheval, le moment de recommencer vous sera signalé par l'épuisement du mucus qui sort de ses naseaux.

» Voulez-vous savoir, après une journée de courses et de fatigues excessives, quel fond vous pouvez faire sur votre cheval, mettez pied à terre et tirez-le fortement à vous par la queue ; s'il résiste sans être ébranlé, fixé au sol, vous pouvez compter sur lui. »

Ces préceptes et maints autres qu'il faut lire dans l'ouvrage, sont le résultat de l'expérience des cavaliers arabes et ont paru tellement

Digitized by Google

essentiels à M. d'Aure, directeur de l'Ecole de Saumur, qu'il a cru devoir en faire une instruction pour ses élèves.

La *nourriture* des chevaux du Sahara est très substantielle. On leur donne fréquemment du lait de chamelle ou de brebis; les Arabes sont convaincus que cet aliment maintient la santé et consolide la fibre sans augmenter la graisse. « Le lait de chamelle, fait observer Abd-el-Kader, a la propriété particulière de donner de la vitesse; il fortifie la cervelle et les tendons, et fait tomber la graisse qui ramollit les muscles. » En tout temps, l'orge est la principale nourriture. On y ajoute, suivant les saisons, des dattes sèches ou molles, des branches d'un arbuste épineux, appelé *seurr*, ou une espèce de ronce sauvage nommée *el-adem*, enfin des tiges d'*alfa*, qui jouent le rôle de la paille hachée.

» Dans certaines parties du Sahara les nobles et les cavaliers renommés ne donnent jamais le vert à leurs chevaux de guerre. Ils prétendent qu'il développe le ventre, distend le tube intestinal et engraisse. *Les plus grands ennemis du cheval sont le repos et la graisse.* »

Le *pansage et l'hygiène* du cheval sont l'objet d'un chapitre particulier. On ne connaît pas le pansage dans le Sahara. Les Arabes prétendent que le frottement de l'étrille nuit à la santé des chevaux, les rend délicats, très impressionnables et par suite incapables de supporter les fatigues, ou au moins plus sujets aux maladies. Ils nettoient leurs chevaux avec le gant de crin ou la musette. On les couvre avec soin pour les garantir du froid et de la chaleur.

» L'expérience a démontré, dit l'émir, que cela était nécessaire pour tous les chevaux de couleur claire, à commencer par le cheval blanc que la finesse de sa peau rend très impressionnable.

Au soleil, il fond comme de la graisse,
A la pluie, il fond comme du sel.

L'entretien du cheval est chez les Arabes subordonné à des règles qui ont toutes pour but de lui donner la vigueur, le fond et la santé. Tout est pesé, prévu, la boisson, les aliments, la tenue au repos, les exercices; tout est l'objet de soins incessants et soutenus.

Les *robes* les plus estimées des Arabes du Sahara sont : le blanc, le noir, l'alezan et le bai. « Le blanc, c'est la couleur des princes; mais il ne supporte pas la chaleur. — Le noir porte bonheur, mais il craint les pays rocheux. L'alezan est le plus léger. Si l'on vous assure avoir vu un cheval voler dans les airs, demandez de quelle couleur il était. Si l'on vous répond : alezan, croyez-le. — Le bai, c'est le plus dur et le plus sobre. Si l'on vous dit qu'un cheval a sauté dans le fond d'un précipice sans se faire de mal, demandez de quelle couleur il était. Si l'on vous répond : bai, croyez-le. »

Digitized by Google

Le général raconte à ce sujet une anecdote charmante.

« *Ben-Dyab*, chef renommé du désert, qui vivait en l'an 905 de l'Hégire, se trouvant un jour poursuivi par *Saad El-Zanaty*, chef des Oulad Yagoub, se retourna vers son fils, et lui demanda : « Quels sont les chevaux en tête de l'ennemi? — Les chevaux blancs, répondit le fils. — C'est bien; dirigeons-nous du côté du soleil, ils y fonderont comme du beurre. » Quelque temps après, Ben Dyab se retournant encore vers son fils, lui demanda : « Quels sont les chevaux en tête de l'ennemi? — Les chevaux noirs, lui cria son fils. — C'est bien, gagnons le pays pierreux, et nous n'aurons rien à craindre; ils ressemblent à la négresse du Soudan, qui ne peut marcher pieds nus sur les cailloux. » Il changea de route, et bientôt les chevaux noirs furent distancés. Une troisième fois, Ben Dyab demanda : « Et maintenant, quels sont les chevaux en tête de l'ennemi? — Les alezans brûlés et les bais-bruns. — En ce cas, s'écria Ben Dyab, à la nage, mes enfants, à la nage, et du talon à nos chevaux, car ceux-ci pourraient bien nous atteindre, si, pendant tout l'été, nous n'avions pas donné l'orge aux nôtres. »

« Le plus excellent des chevaux, dit l'émir Abd-el-Kader, est l'alezan; — le plus rapide, le bai; — le plus énergique, le noir; — le plus béni, celui qui a le front blanc. »

Les idées des Arabes sur les balzanes sont aussi très remarquables :

« Estimez le cheval sans balzane avec une pelote en tête ou une simple lisse.

» Si le cheval a des balzanes, désirez trois balzanes, un pied droit exempt. Celui de devant ou de derrière indifféremment.

» Un bon signe est le pied droit de devant et le pied gauche de derrière blancs tous deux (*bipède diagonal droit*).

» Deux balzanes postérieures sont un indice de bonheur. Il n'en est pas de même du balzané des premiers, son maître aura toujours la figure jaune.

» N'achetez jamais un cheval belle face, avec quatre balzanes, car il porte son linceul avec lui. »

Il y a plusieurs signes naturels que les Arabes regardent les uns comme sinistres pour le cavalier ou le propriétaire, les autres comme favorables et devant porter bonheur. On n'est pas d'accord dans les diverses parties de l'Orient sur le nombre de ces indices : quelques cavaliers comptent environ vingt signes funestes et portent à soixante-dix le nombre total des signes bons et mauvais; d'autres en comptent beaucoup moins.

Ces signes qui ne sont à nos yeux que de simples jeux de la nature, inspirent aux Musulmans une crainte superstitieuse ou un attachement incroyable pour leur monture. Tous les Arabes, ainsi que les

Digitized by Google

Turcs et les Persans, regardent les *épis* comme un indice certain des qualités ou des défectuosités que possèdent presque invariablement les chevaux sur lesquels on les remarque. Toutefois, l'effet que les signes néfastes ont incontestablement sur l'animal, est de déprécier, au premier coup d'œil, sa valeur des deux tiers et quelquefois davantage. — Presque tous les chevaux arabes que nous avons eus en France étaient des chevaux tarés aux yeux de leurs possesseurs qui ont des moyens d'appréciation dont on ne fait aucun cas en Europe.

Quelque scepticisme qu'on apporte en pareille matière, il est certain que ces idées doivent naissance à des observations que les Arabes ont dû répéter souvent; et tout superstitieux qu'ils sont, ils ne consentiraient point à diminuer ainsi le prix de leurs chevaux, s'il n'y avait pas un fond de vérité dans ces appréciations dont ils font toujours un mystère.

La majeure partie des signes qui servent à reconnaître les qualités ou les défauts d'un cheval sont des *écussons* ou des *épis* situés sur différentes parties du corps. Cette science des signes est basée probablement sur des observations identiques à celles qui ont conduit M. Guénon à découvrir sa méthode pour apprécier les vaches laitières. Ce qui est vrai pour la race bovine peut l'être également pour la race chevaline [1].

On appelle *épis* ou *palmiers* (nekhlet), comme disent les Arabes, de petites mèches ou touffes de poil à contre-sens qui forment de légères saillies sur la peau. Chaque épi a, chez les Musulmans, une valeur et une signification particulière selon la place qu'il occupe, selon la grandeur et la finesse de son poil.

Voici la liste et l'emplacement des épis les plus caractéristiques d'après les renseignements fournis par un cavalier arabe qui avait parcouru la Mésopotamie, la Syrie, le Nedji, c'est-à-dire les pays où se trouvent les plus beaux chevaux de l'Orient :

1. — Appelé *Kanâdil* (les lumières, les veilleuses) : ce sont deux épis situés dans le toupet, près des tempes : ils sont rangés parmi les signes favorables.
2. — *El-chérikain* (les deux associés) : deux épis situés au-dessus des yeux : signe favorable.
3. — *Kabr* ou *kabr maftoûh* (c'est-à-dire *tombe ouverte*) : épi situé au bas du front, considéré comme le plus sinistre des pronostics et généralement bien connu de tous les Arabes.

[1] La méthode de Guénon, cette science *nouvelle* qui jouit déjà chez nous d'un mérite incontesté, n'était pas chose inconnue aux anciens Egyptiens ; elle était pratiquée sur les rives du Nil, dès la plus haute antiquité, par les prêtres consacrés au culte d'Hathor, d'Apis, de Baki, etc. La couleur, les taches, les signes ou épis exigés par les prescriptions sacerdotales comme marques distinctives des divinités, représentées par un taureau ou par une vache, étaient des indices certains des qualités attribuées au dieu ou à la déesse.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

4. — *Nadabât* (les plaintes) : épis des deux côtés des ganaches. Signes néfastes s'ils se trouvent sur une jument, sans importance sur un étalon.
5. — *Ranakât* ou *ranadjât* (les petits soupirs) : épis sous la gorge près de l'auge. Ils sont considérés comme favorables par les uns, comme néfastes par les autres : mon instructeur me disait qu'on n'y attachait aucune importance en Syrie.
6. — *Hedjâb* (le voile) : épis favorables situés des deux côtés de la trachée.
7. — *Chakk el-djetb* (fente de la poche) : signe néfaste.
8. — *Nichân el-sidr* (signe du poitrail) : favorable.
9. — *El-djérâid* (les escadrons) : épis sous la crinière : favorable.
10. — *Nichân el-chérîah* (signe de la dilatation) : favorable.
11. — *Nichân el-derâ'* (signe du bras) : insignifiant quand la balzane ne monte pas jusque-là.
12. — *Nichân el-sourrah* ou *sabak* (signe du nombril ou des flancs): épis situés de chaque côté du nombril : favorables.
13. — *Bôch-nichân* (mauvais signes) : sur les fesses : néfastes. — Les juments qui les portent conçoivent difficilement.
14. — *Irmâh* (le lancement) : épis néfastes.
15. — *Djennâbât* (les latérales) : épis des flancs. Sans conséquence si la selle les couvre, mais réputés néfastes si la selle les laisse à découvert. — Les Arabes de l'Algérie et du Maroc attachent assez d'importance à l'épi qui est à la hanche; selon qu'il est placé en haut ou en bas, le cheval, disent-ils, est bon ou mauvais coureur.

A ces renseignements recueillis en Egypte, il est facile aujourd'hui d'en ajouter d'autres puisés dans les diverses contrées de l'Orient.

Le général Daumas, à qui rien n'est échappé des observations dont les Arabes font grand mystère, a consacré quelques pages aux signes que les Sahariens considèrent comme étant de bon ou de mauvais augure pour le cheval ou le cavalier. En reproduisant ici cette partie de son travail, j'examinerai le rapport que présentent ces deux listes recueillies aux deux extrémités de l'Afrique septentrionale.

« Le cheval a quarante épis, de ces quarante épis, il en est vingt-huit qui en général sont considérés comme n'étant ni de bon ni de mauvais augure, et douze auxquels on attribue cette influence, admise par tradition et confirmée par l'observation. On s'acccorde à en regarder six comme augmentant les richesses, portant bonheur, et six autres comme causant la ruine, amenant l'adversité.

» Epis qui sont de bon augure :

1. — L'épi qui est entre les deux oreilles, *nekhlet el-âadar* (l'épi de

Digitized by Google

la litière), le cheval est vite à la course. — (Ce signe offre beaucoup d'analogie avec celui appelé *kanâdil* en Egypte et en Syrie).

2. — L'épi qui règne sur les faces latérales de l'encolure *sebâa enneby* (le doigt du prophète); son maître meurt bon Musulman dans son lit.

3. — L'épi du sultan (*nekhlet el-soultane*). Il règne le long de l'encolure, en suivant la trachée-artère,—amour, richesses, prospérités.— Le cheval qui le porte fait trois vœux par jour : Dieu fasse que mon maître me considère comme ce qu'il possède de plus précieux au monde! que Dieu lui fasse un sort heureux pour que le mien s'en ressente! que Dieu lui accorde la faveur de mourir martyr sur son dos!

4. — L'épi du poitrail (*zeradya*) remplit la tente de butin. (C'est le *nichâ el-sidr*, l'épi du poitrail de ma liste),

5. — L'épi du passage des sangles (*nekhlet el-hazame*), augmente les troupeaux. (C'est le *nichân el-chérihah*, n° 10 de ma liste).

6. — L'épi qui est aux flancs, (*nekhlet el-chebour*, l'épi des éperons); s'il se dirige du côté du dos, il préserve le cavalier de tout accident à la guerre; s'il se dirige du côté du ventre et en bas, il est un signe de richesse pour son maître. (Cet épi me paraît correspondre au signe appelé *djennâbât*, n° 15 de ma liste).

Epis qui portent malheur :

1. — *Nethayat*, épi qui se trouve au-dessus des sourcils, son maître mourra frappé à la tête. (C'est, je crois, le n° 3 de ma liste, le *kabr maftoûh* ou tombe ouverte).

2. — *Nekhlet el-nâach*, l'épi du cercueil. Il se trouve auprès du garrot et va en descendant vers l'épaule. Le cavalier ne peut que périr sur le dos d'un pareil cheval.

3. — *Neddabyât*, les pleureurs. Epi qui se trouve sur les joues. Dettes, pleurs, ruines. (C'est le n° 4, le *nadabât* de l'autre liste, signe réputé néfaste sur les juments).

4. — *Nekhlet el-khriana*, l'épi du vol. Il se trouve placé au boulet; matin et soir, il dit : O mon Dieu, fais que je sois volé ou que mon maître meure!

5. — L'épi que l'on trouve à côté de la queue; il annonce le trouble, la misère et la famine. (n° 14 de ma liste. Il est appelé *Irmâh* ou *mehrimâh*).

6. — L'épi qui règne à la partie interne des cuisses; femmes, enfants, troupeaux, tout doit disparaître. (Le *boch nichân* de l'autre liste).

« J'ai donné la classification généralement adoptée, dit le général Daumas; elle n'est pas absolue, elle varie suivant les localités. Chaque tribu augmente ou diminue le nombre de ces épis heureux ou malheureux. »

Digitized by Google

A ces deux listes des épis révélateurs des qualités ou des défauts d'un cheval, au dire des Arabes, nous joindrons encore l'indication de quatre autres signes que nous trouvons mentionnés dans le manuscrit inédit d'un voyage en Orient par M. Cherfberr.

Un épi qui s'élève sur le milieu du front, comme un palmier solitaire, est le signe d'une grande fortune; on l'appelle *le chemin du bonheur*.

Un épi à la partie supérieure des jambes de devant d'un cheval, pronostique la victoire au cavalier qui le monte; ce signe est appelé *la main de Dieu*.

Les frisures de poil aux hanches sont funestes.

Les chevaux qui ont des épis des deux côtés de la queue sont exécrables; ils font tout mal quand ils n'ont pas d'autres signes qui balancent cette marque funeste. (Ce sont probablement les épis néfastes appelés *irmâh*.

Voilà des assertions qui ouvrent aux explorations de la science un champ nouveau et peut-être plein d'avenir. Ne les méprisons pas, étudions-les, et certes les résultats obtenus sur la race bovine sont assez remarquables pour qu'on s'occupe sérieusement de la séméiographie hippique des Arabes.

Dans le chapitre intitulé : *Choix et achat des chevaux*, on lit encore de curieux renseignements semés d'anecdotes et de légendes. Les Arabes tiennent à ce que le cheval de race ait beaucoup de rapports de formes et de qualité avec certains animaux tels que la gazelle, le chien, le taureau, l'autruche, le chameau, le lièvre et le renard.

« Ben Yousseuf ayant un jour donné vingt chamelles, suivies de leurs petits, pour une jument du Désert, répondit à son père, qui lui en faisait de vifs reproches : « Et pourquoi vous fâcher, Monseigneur? Cette jument ne m'a-t-elle pas apporté, de la gerboise, la prestesse du demi-tour et la douceur du poil? Du lièvre, le mouvement de l'encolure? De l'autruche, la vitesse et la vue? Du levrier, le défaut de ventre ainsi que la sécheresse des membres? Et du taureau, le courage et la largeur de la tête? Elle ne peut que jaunir la figure de nos ennemis; quand je les poursuivrai, elle pillera sans cesse la croupe de leurs chevaux, et si je suis poursuivi, l'œil ne saura bientôt plus où j'aurai passé.»

« Il est des causes qui font totalement exclure un cheval du service de guerre, les voici : Le poitrail étroit et enfoncé accompagnant des épaules maigres; — le garrot gras et peu protubérant; — le paturon allongé et fléchi; — le paturon court et droit; — le dos long et concave; — le cheval qui ne voit pas clair la nuit, etc., etc.

» D'autres défauts ou tares, pour être généralement redoutés, n'empêchent pas un cheval d'entrer en circulation. — Les oreilles longues, molles et pendantes; — l'encolure raide et courte, etc., etc.

Digitized by Google

» Les Arabes font peu de cas du cheval qui ne se couche point, qui fouette avec sa queue en courant, qui gratte l'encolure avec ses pieds, qui se repose sur la pince, etc.

» Ce dernier défaut, loin d'être un tare aux yeux des Arabes du Nedji, est au contraire une qualité fort prisée. La race qu'ils désignent sous le nom de *Sâfenet*, se distingue par la faculté de dormir debout et de se reposer une jambe appuyée sur la pince.

» Quelques tribus de l'Algérie s'adonnent spécialement au commerce des chevaux; mais le maquignonage est inconnu parmi ces enfants du désert. Encore quelques années et les progrès de la civilisation européenne leur inspireront des ruses analogues à celles usitées chez nous. Les dernières paroles du Chambi en sont un sûr garant. *Voici*, disait-il au général Daumas en lui montrant un douro, *voici ton père, le mien et celui de tout le monde*. Cette morale n'est pas celle du Koran, encore moins de l'Evangile, c'est celle du développement de la civilisation matérielle.

» Il est un usage constant chez les Arabes qu'ont pu observer tous ceux qui ont fait la guerre en Afrique : c'est celui de couper les crins du toupet, de l'encolure et de la queue. Voici les règles de cet usage, peut-être trouvé bizarre :

» Lorsque le poulain a un an, on lui coupe tous les crins, moins un bouquet qu'on lui laisse au toupet, au garrot et au tronçon de la queue. A deux ans on recommence la même opération et on coupe le tout; à trois ans, troisième printemps, nouvelle toute; de trois à cinq ans, on laisse tout pousser pour couper de nouveau le tout à cinq ans faits. Après cinq ans, on ne touche plus aux crins; ce serait même un péché, parce qu'on ne pourrait avoir d'autre but que de tromper ses frères sur l'âge de son cheval.

» Cette bizarrerie apparente a plusieurs raisons d'être; d'abord elle indique, à première vue, l'âge des chevaux jusqu'à huit ans, puisqu'il faut au moins trois ans pour que, les crins ayant pris toute leur longueur, le cheval puisse être appelé *djarr* (le traîneur avec sa queue). Ensuite, point important dans les pays chauds, elle l'accoutume à endurer patiemment les piqûres des mouches; et enfin, l'on croit obtenir ainsi des crins plus fournis, plus longs et plus soyeux. »

Dans le Sahara, comme chez tous les Arabes, on ferre constamment à froid. « Il y a dans le pied, disent les indigènes, des parties vides telles que la fourchette, les talons, etc., qu'il est toujours dangereux d'échauffer, fût-ce seulement par l'approche du fer rouge. » — Les fers sont à éponges, réunis et très légers. On ne met pour ceux de devant que trois clous de chaque côté, les pinces sont libres; les clous en pince, au dire des Arabes, gêneraient l'élasticité du pied et feraient naître une foule d'accidents. Au désert, tout cavalier d'élite sait ferrer

Digitized by Google

son cheval au besoin, et pour une expédition lointaine emporte avec lui tout ce qui lui est nécessaire pour parer aux accidents du voyage.

Tout ce qui est inutile et fatigue le cheval sans raison est exclu de leur *harnachement*, qui offre une supériorité incontestable sur nos ignobles selles à l'anglaise et même sur nos selles de cavalerie légère. La selle arabe est, au dire de tous nos officiers, beaucoup plus favorable que la nôtre pour les combats, les courses longues et vives. Elle donne au cavalier une solidité telle qu'il ne se chagrine nullement de certains vices du cheval dont nous avons l'habitude de nous inquiéter.

« Dans nos idées, il est généralement reçu que plus un cheval de race est nu, mieux il fait ressortir la beauté ou l'élégance des formes. Les Arabes ne sont pas de notre avis; ils disent que la selle embellit les chevaux. Tout le luxe des cavaliers arabes est dans le harnachement, qui au Sahara comme dans toutes les parties de l'Orient, est d'une richesse et d'un goût remarquable. » L'auteur termine ce chapitre par des observations fort judicieuses, qu'approuveront tous ceux qui ont monté des chevaux harnachés à l'orientale.

Le dernier chapitre des études hippiques du général Daumas est entièrement consacré au *parti à tirer du cheval indigène*. Son œuvre aurait été incomplète, en effet, s'il n'avait pas fixé l'attention sur la carrière que notre domination a ouverte, en Algérie et en France, à la race chevaline du Sahara.

PRISSE D'AVENNES.

(*La fin à la prochaine livraison.*)

Digitized by Google

LES THÉATRES ET LES ARTS

Dans le grand débat soulevé entre *les Filles de Marbre* et *la Dame aux Camélias*, le Gymnase n'avait pas encore dit son mot. Il intervient aujourd'hui, et ses conclusions, toutes favorables à la plus belle moitié du genre humain, satisferaient l'auteur du *Mérite des Femmes*. Les *Cœurs d'or* du Gymnase, ce sont les cœurs de femmes : à eux le dévouement, la fidélité, la tendresse; trésors que foulent aux pieds l'égoïsme masculin et son impitoyable sœur, l'ambition. Dans les liaisons que la morale réprouve, mais que trop souvent elle est impuissante à prévenir ou à rompre, les femmes, seules compromises selon le monde, ont le beau rôle aux yeux des auteurs de la comédie nouvelle. Ce sont des victimes, ce sont des héroïnes; les chaînes illégitimes les meurtrissent si cruellement, elles sont si bien punies de les avoir acceptées que leur faute, qui est en même temps un martyre, porte en elle son expiation. Plaignons ces pauvres coupables, qui ont signé leur arrêt, le jour où elles ont cédé un terrain longtemps défendu pied à pied; suivons le conseil que nous a donné un poète, de n'insulter jamais une femme qui tombe.

Les auteurs des *Cœurs d'or*, MM. Léon Laya et J. de Prémaray, ont choisi deux adorables pécheresses et prennent en main leur cause. C'est d'abord une madame Arnault, appartenant à la bourgeoisie élégante; puis une demoiselle Césarine, artiste d'un infiniment petit théâtre du boulevard, quelque chose comme les *Délassements Comiques*, — asile où les âmes de précieux métal auraient tort de s'aventurer sur ses traces. Comme on le voit, c'est là de l'éclectisme tout pur; nos écrivains ouvrent les bras à l'actrice comme à la femme du monde; toutes deux ont, au même titre, droit à leur protection, car toutes deux sont de bonnes créatures. Le premier acte va nous montrer leur honnêteté exigée en sacrifice par l'amour; le dernier peindra leur amour sacrifié, à l'heure où l'intérêt, la satiété surtout appellent ailleurs ceux qui les ont séduites. Ces mauvais génies, aussi bien que leurs proies, ont grandi sur des couches sociales bien différentes : l'un riche, titré, bien lancé dans la diplomatie, est aux pieds de madame Arnault un amoureux élégiaque du meilleur ton; l'autre, peintre de son état, cache sous les élans d'une apparente rondeur une nature vile et intéressée. Il a les allures d'un artiste et les sentiments d'un agioteur. Ce personnage appartient à une classe d'hypocrites assez nombreuse ici-bas, Tartuffes sans préméditation, d'autant plus dangereux qu'eux-mêmes s'ignorent

Digitized by Google

et sont les premières dupes de leur fausse bonhomie; hommes sans cœur dont la poignée de main est cordiale. Un pareil caractère est assurément du domaine de la bonne comédie; à lui tout seul il est une comédie qui reste encore à faire après *les Cœurs d'or*. Cette fois, on n'a pas insisté sur les traits de cette figure comique; on s'est borné à esquisser son profil. Ce n'était pas l'étude d'un caractère que se proposaient MM. Laya et de Prémaray, mais plutôt celle d'une situation; et, pour que la peinture fût plus complète, ils ont cru nécessaire de lui donner deux faces; la même action se déroule dans des conditions et sous des jours différents. Madame Arnault et le comte Maurice représentent l'amour illégitime au premier étage; Césarine et son peintre traînent la même chaîne sous les toits.

Au moment où le rideau se lève, elle n'est nouée ni pour les uns ni pour les autres; chacune de son côté, la belle dame et la comédienne sont venues passer une saison aux eaux de Vichy, et derrière elles sont accourus leurs soupirants. Ces messieurs ont le champ libre, car ces dames se sont mises en route sans protecteur et sans chaperon; de la part de mademoiselle Césarine, la chose n'a rien qui surprenne; un cœur d'or qui a passé par l'épreuve des coulisses est assez aguerri pour n'avoir rien à redouter des voleurs de grand chemin. Mais la solitude de madame Arnault ne fait pas grand honneur à sa prudence, et on peut reprocher aux auteurs d'avoir livré leur héroïne pour avoir le plaisir de compâtir à ses douleurs. Quoi! madame Arnault a tous les attraits, elle est exposée à tous les périls, elle est jeune, belle et pure; l'absence de son mari, mauvais sujet qui a fait voile vers l'Australie, prive de son gardien naturel la fleur de ses vingt-cinq ans; et elle n'a près d'elle ni mère pour lui rappeler les traditions du foyer domestique, ni enfant pour la soutenir de sa blonde tête si elle venait à chanceler! Et seule elle se lance dans le tourbillon de la vie des eaux, apportant dans la mêlée ses plus belles toilettes et ses plus doux sourires! N'est-ce pas là le bagage d'une fille de marbre en expédition? Certes, on n'interdit ici aux cœurs d'or ni la soie, ni les dentelles, ni les diamants qui leur vont si bien; mais un cœur d'or bien appris sait qu'il ne faut briller qu'au bras d'un mari, ou sous l'aîle d'une mère. Un cœur d'or isolé, comme cette pauvre madame Arnault, prend son abandon en patience; il ensevelit son éclat, il le voile, il fuit la lumière du soleil et des lustres; il se cache, pour ne pas risquer d'être terni.

Madame Arnault ne prend pas ces sages précautions; et pourtant elle sortirait peut-être saine et sauve du péril où elle s'est jetée, si un ami maladroit ne se trouvait là pour la perdre par de fausses manœuvres. Cet ami terrible est un très grand seigneur, le prince de Rezay; dévoué à madame Arnault et à Césarine, il met à leur disposition le pavé de l'ours de la fable, et il s'en sert si bien que c'est lui qui écrase la résistance de ses protégées. Ce M. de Rezay, très galant homme, parle à ravir, et ses intentions sont les meilleures du monde; mais, pour lui dire franchement son fait, il agit comme un niais. Le comte Maurice était vaincu, et ses séductions battaient en retraite, quand, heureusement pour lui, le prince imagine de relever sa fortune en lui donnant un coup d'épée. D'un bout à l'autre de la pièce, ce malheureux prince n'en fait jamais d'autres; et un écolier de quinze ans donnerait des leçons de tactique mondaine à ses cheveux gris. Pour sauver

Digitized by Google

ce rôle du ridicule, il ne fallait rien moins que l'extrême convenance avec laquelle il est joué par un acteur de talent, M. Dupuis. Le personnage se relève par la dignité d'aspect et de manières que lui prête M. Dupuis, et on consent à écouter les idées très justes, les pensées très louables que les auteurs ont mis dans la bouche de ce digne moraliste. M. de Rezay, avec son impuissant bon vouloir, m'a rappelé parfois les chœurs des tragédies antiques qui radotent d'or, mais qui n'ont jamais préservé d'un coup les têtes menacées.

On devine le reste de la pièce; et déjà nous l'avons indiqué nous-mêmes, les femmes succombent, et, pour prix de leur chute, on les quitte un beau jour en vue de quelque riche mariage. Cette douloureuse issue nous l'avons vue maintes fois dans la vie et au théâtre; M. Scribe, dans une de ses plus remarquables comédies, sa meilleure peut-être à mon gré, dans une *Chaîne*, nous a déjà attendris sur le sort de la femme coupable punie par l'abandon de son séducteur. N'importe ! les sujets pris dans le vif des sentiments sont toujours vieux et toujours neufs, et les infortunés Cœurs d'Or n'ont pas trouvé le public insensible. L'intérêt languit parfois au milieu de ces deux liaisons parallèles, et trop souvent, dans cette comédie en partie double, les scènes ne sont que des contre-épreuves les unes des autres. Heureusement, l'esprit et la grâce du dialogue ne pouvaient faire défaut dans une pièce écrite par la plume distinguée de M. de Prémaray. Le succès a été des plus flatteurs, et si, en ce moment, il fond peut-être aux rayons d'un soleil qui prend sa revanche, c'est pour reverdir aux premières gouttes de pluie.

La Comédie-Française a donné un petit acte de MM. L. Lurine et Albéric Second : *la Comédie à Ferney*. Le titre prête aux commentaires : Pendant vingt ans, que de comédies à Ferney (sans parler de celles qui se récitaient sur le théâtre) jouées par l'illustre châtelain qui ne se lassait jamais des tréteaux! A toutes ces comédies, MM. Lurine et A. Second en ont ajouté une de leur crû, où l'on voit une jeune femme de Genève, éprise du grand nom de Voltaire, venir se mettre aux pieds du seigneur de Ferney et offrir de lui consacrer sa vie. Madame Céliane (c'est le nom de la belle) a apparemment le goût des barbons, car l'auteur de la *Henriade*, devenu le *patriarche* de Ferney, était loin d'être un jouvenceau. De tout temps, il est vrai, il y a eu des femmes pour brûler aux pieds des poètes un amoureux encens; mais je ne vois pas trop quels passages des œuvres de Voltaire avaient pu parler si haut au cœur de la tendre Céliane. Etait-ce, dans *Zaïre*, des vers tels que ceux-ci, où l'amoureux Orosmane frappe si bien sa passion à la glace ?

> Je vais donner une heure aux soins de mon empire,
> Et le reste du jour sera tout à Zaïre.

Etait-ce encore la lecture des singulières lettres d'amour adressées jadis par Voltaire, jeune homme, à mademoiselle Dunoyer, qui avait exalté la candide Céliane; ou le souvenir de sa liaison géométrique avec la belle Emilie? Toujours est-il que Céliane aima Voltaire cacochyme.... Oh! que Fréron n'a-t-il su l'aventure, il aurait bien ri à son tour de l'immortel railleur.

HENRY DE PÈNE.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

I. Pathologiæ græci sermonis elementa, par M. Aug. Lobeck. — II. Le Tombeau de Sardanapale à Tarsous, par M. Victor Langlois.—III. Histoire de l'Imprimerie, par M. Paul Dupont.—IV. Ancien théâtre françois... depuis les mystères jusqu'à Corneille, par M. Viollet Leduc. — V. Œuvres diverses de Maucroix, publiées par M. Louis Paris. — VI. Pensées de Pascal, rétablies par M. J. Frantin. — VII Étude sur Scévole de Sainte-Marthe. — Mademoiselle de Gournay, par M. Léon Feugère.

— Pathologiæ græci sermonis elementa, scripsit C. Aug. Lobeck. Pars Prior. (Kœnigsberg, 1858, in-8°.) — Sous ce titre un peu bizarre s'annonce pourtant une des publications les plus sérieuses de la philologie allemande. M. Ch.-Aug. Lobeck, l'un des huit associés étrangers de notre Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, est moins connu en France que ne le mériterait l'importance de ses travaux. Depuis un demi-siècle il poursuit, avec une ardeur infatigable et une sérénité que rien ne semble avoir troublée, des études surtout philologiques sur la langue et les antiquités de la Grèce. On dirait qu'il a lu, la plume à la main, tout ce qui nous reste des écrivains grecs depuis Homère jusqu'à la prise de Constantinople; et dans cette lecture, il a recueilli, pour les classer méthodiquement, des milliers de petits faits qui forment, ainsi classés, comme une histoire de la grammaire grecque pendant plus de deux mille ans. Chaque solennité politique ou universitaire ramène, comme on sait, en Allemagne, pour un professeur, l'occasion et le devoir de publier une dissertation *inaugurale*, un *programme*: c'est sous cette forme que M. Lobeck a produit d'abord, comme par chapitres, les résultats de ses immenses recherches, réunis plus tard et successivement, soit dans ses Commentaires sur l'*Ajax* de Sophocle et un opuscule du grammairien Phrynichus, soit dans des traités réguliers, tels que les *Paralipomena grammaticæ græcæ* (1837), les *Prolegomena pathologiæ sermonis graeci* (1843), la *Technologia verborum græcorum* (1846), enfin le grand ouvrage dont nous avons sous les yeux le premier volume. Notre goût délicat s'effrayerait sans doute de voir sur les murs de la Sorbonne quelque annonce comme celle-ci : « Pour célébrer l'anniversaire de la fondation du royaume de Prusse, le 18 janvier 1835, à onze heures.... le professeur Lobeck lira une dissertation sur la paragoge ionique des noms grecs de la première déclinaison; » ou bien : «Pour célébrer pieusement l'anniversaire de la naissance du très généreux prince Frédéric Guillaume III.... Troisième chapitre d'une classification des verbes grecs. » Nous n'avons pas ce pédantisme, mais nous en avons bien d'autres. L'esprit, chez nous, bon ou mauvais, n'a pas besoin d'excuses pour se produire devant le public; la science sérieuse en a besoin. De quel côté est l'avantage? Ce n'est peut-être pas à un philologue de le dire.

Quoiqu'il en soit, les traités grammaticaux de M. Lobeck ont une originalité fort remarquable : Ils nous présentent tous, sous des aspects divers, ce que je pourrais appeler la physiologie de la langue grecque, les périodes et les variétés de son développement organique, enfin les accidents ou les lois d'où ré-

Digitized by Google

sulte l'altération des formes grammaticales, *leur pathologie*, en un mot. La méthode de l'auteur n'est pas celle des étymologistes hollandais, comme Van Lennep, qui ont tant discrédité l'étymologie par l'abus des conjectures aventureuses; ce n'est pas non plus celle des linguistes modernes, comme M. Th. Benfey, pour qui l'étude de la langue grecque se confond avec celle de toute la famille des langues indo-européennes. M. Lobeck écarte formellement, sans la dédaigner, cette science comparative des langues, il trouve que c'est bien assez pour l'ambition d'un homme d'étudier à fond les cent cinquante mille mots, ou environ, dont se compose le vocabulaire du grec ancien, d'en constater et d'en contrôler sévèrement l'origine, la forme première et les transformations successives. Ainsi, quelques naturalistes ont leur *Flore* de prédilection, ce sera la *Flore* de l'Espagne ou celle du Pérou, dont ils rassemblent et classent les espèces avec une curieuse exactitude. On peut servir très utilement la science par ces sortes de travaux. Ceux de M. Lobeck offrent mieux que des matériaux pour la comparaison des langues, ils sont singulièrement précieux pour les hellénistes et les éditeurs de textes. On n'y cherchera pas, ce que l'auteur n'a pas voulu y mettre, des vues littéraires sur le génie des races ou le talent des écrivains; mais en leur genre, ce ne sont pas moins de vrais modèles, et pour l'abondance du savoir, et pour la sévérité de la critique.

Une seule fois, jusqu'ici, dans le cours de sa longue carrière d'érudit, M. Lobeck a quitté le champ des études grammaticales. Ce fut, il y a vingt ans environ, pour écrire un pamphlet, un pamphlet en deux volumes, où, sous le titre d'*Aglaophamus*, et à propos surtout de la religion orphique, il combattait avec vivacité les admirateurs du symbolisme grec et de la doctrine des *mystères*. L'*Aglaophamus* a fait grand bruit dans le monde savant. Il restera comme le monument d'une merveilleuse érudition et d'une rare habileté pour la polémique; et si la thèse paradoxale de l'auteur est déjà plus qu'ébranlée par les objections qu'elle a fait naître, le livre du moins témoignera que l'amour de la grammaire n'exclut pas chez lui une active curiosité pour les autres problèmes d'histoire et d'archéologie.

E. Egger.
Membre de l'Institut.

—Le Dunuk-Dasch, tombeau de Sardanapale, à Tarsous, par M. Victor Langlois. Extrait de la Revue Archéologique, dixième année. Paris, Leleux, 1858. — Ce n'est point un livre, ce n'est pas même une brochure qui porte ce titre, mais bien une simple plaquette contenant un article extrait d'une Revue: peut-être s'étonnera-t-on de l'honneur que je lui fais, mais je n'ai que peu de mots à dire pour justifier cette distinction. On voit parfois paraître de gros livres compactes et bourrés d'érudition, mais qui ne contiennent pas un seul fait nouveau; par compensation il y a tel article de sept ou huit pages qui éclaircit l'origine d'un monument inexpliqué, ou qui retrouve un monument illustre que l'on croyait anéanti. Je le demande, lequel des deux, du gros livre ou de l'article, mérite qu'on en parle? je réponds à cette question, *ipso facto*.

Il y a deux ans, M. Victor Langlois, jeune antiquaire plein de zèle et d'é-

Digitized by Google

nergie, était envoyé en Asie par le gouvernement, afin d'explorer la Cilicie, province à peu près vierge encore d'investigations archéologiques. Il lui avait été recommandé, d'une manière très pressante, de porter ses recherches sur la position de la ville d'Anchialè, qui devait être un port de Tarsous, placé à l'embouchure du Cydnus, et où une foule de textes historiques plaçaient le tombeau d'un Sardanapale, Roi de Ninive, tombeau que l'armée d'Alexandre partant pour la bataille d'Issus avait salué en passant.

M. Langlois a fait mieux encore que d'accepter cette commission, il s'en est acquitté à merveille, et de façon à ne plus laisser de doute dans l'esprit de personne. A l'embouchure de Cydnus il n'a pas trouvé trace de ruines, et encore bien moins de ville. Il n'y en a pas plus sur les bords de cette rivière jusqu'à Tarsous; où était donc Anchialè? Un passage d'Etienne de Bysance le lui a révélé. Anchialè était probablement un nom appliqué à un quartier de Tarse, et, ce qui n'est pas moins sûr, c'est que Tarse a porté bien d'autres noms encore, comme *Parthenea* et *Antioche du Cydnus*. Ceci posé, c'était à Tarsous même qu'il fallait chercher le tombeau de Sardanapale; or, à Tarsous se voit un monument funéraire de la plus haute antiquité, nommé Dunuk-Dasch (la pierre renversée), et que bien des voyageurs ont visité avec étonnement, sans deviner son origine. M. Langlois, à sa vue, n'a pas hésité : voilà le tombeau de Sardanapale, a-t-il dit, et il a eu parfaitement raison. Ainsi s'explique la présence si fréquente du tombeau de Sardanapale, comme type local, sur les monnaies de Tarse, autonomes et même impériales. Chaque année une fête était célébrée dans cette ville en mémoire de Sardanapale, dont l'effigie, placée sur un bûcher pyramidal qui couronnait le monument funéraire lui-même, était brûlée avec pompe. La base du bûcher est aujourd'hui trouvée, c'est le grand massif de maçonnerie enfermé dans l'enceinte du Dunuk-Dasch; un doigt colossal de marbre blanc a été déterré lors des fouilles pratiquées dans cette enceinte par feu M. Gillet, consul de France; c'était sans doute un fragment de la statue que les soldats d'Alexandre admirèrent à Anchialè.

En résumé, M. Victor Langlois a trouvé le mot d'une énigme bizarre, et a, du même coup, rendu à un monument du plus haut intérêt toute sa valeur historique; ai-je besoin encore de me justifier de ce que j'appelle l'attention de mes lecteurs sur un article de Revue?

F. DE SAULCY.

—HISTOIRE DE L'IMPRIMERIE, par Paul Dupont; Paris, 1854, 2 vol. in-12. — « Imprimerie! tu as troublé la paix du monde. Il y a quelque chose de plus meurtrier que le plomb coulé en balles, c'est le plomb fondu en caractères. A coup sûr, l'histoire de Cadmus renferme quelque méprise; ces dents du serpent qu'il sema et d'où naquit la guerre ne sont autre chose que les lettres inventées par lui. » Malgré cette boutade de l'Anglais André Marvell, il n'a manqué à l'imprimerie ni des admirateurs pour célébrer ses fêtes jubilaires, ni des poètes pour la chanter, ni enfin des historiens pour écrire ses annales. Ainsi ont fait Maitlaire en latin, Ames et Herbert en Angleterre, Pauzer et Taubel en Allemagne; chez nous de la Caille, Renouard, etc.; tout récemment MM. Crapelet, Aug. Bernard, et enfin M. A.-F. Didot, dans un livre substantiel qui n'a pas

Digitized by Google

été inutile à l'auteur du nouvel ouvrage dont nous allons parler. A l'exemple de ces historiens de la typographie, M. Paul Dupont, chef d'une des plus honorables maisons de la capitale, vient à son tour faire l'histoire de l'art qu'il pratique avec succès. Dans ses deux volumes fort bien remplis, il s'est efforcé de réunir aux notions positives que les hommes spéciaux étaient en droit d'attendre de lui les détails historiques et littéraires d'un intérêt plus général, et qui se rattachaient naturellement à son sujet. C'est ainsi que dans la première partie de l'ouvrage, il nous montre la naissance de l'imprimerie à Mayence, ses débuts en France, ses vicissitudes diverses sous l'ancienne monarchie et sous les divers régimes qui se sont succédé depuis ce temps jusqu'à nos jours. Le dernier chapitre du premier volume a pour objet de résumer l'histoire de la typographie dans les diverses contrées de la terre. Il le fait d'une manière un peu confuse. Ainsi, sous prétexte d'un ordre chronologique qui n'est pas même exactement observé, les provinces de France se trouvent isolées de Paris; l'auteur, en parlant de l'Allemagne, revient un peu sur ce qu'il a dit à propos des essais de Gutenberg à Strasbourg et à Mayence, et cette redite n'est pas la seule que son plan ait rendue nécessaire. Enfin la Prusse se trouve rejetée, on ne sait pourquoi, entre le Portugal et la Russie, tandis qu'à côté de la Hongrie et de la Bohême on cherche vainement la place de l'Autriche.

Le deuxième volume traite successivement de la profession d'imprimeur, des livres et ouvrages périodiques, de la librairie, du papier, du matériel et personnel typographiques, enfin des arts auxiliaires de la typographie. Les gens du monde liront avec intérêt une exposition fort claire des procédés mécaniques de l'imprimerie, des perfectionnements que la science y a successivement introduits, et même des découvertes récentes qui peuvent s'y rattacher d'une manière plus ou moins directe, telles que la photographie, la télégraphie électrique, la galvanoplastie, la litho-typographie, etc. Les littérateurs aimeront à y trouver résumée l'histoire de ces grandes familles, ou plutôt de ces dynasties d'imprimeurs, dont plusieurs ont déjà eu leurs historiographes spéciaux, les Alde, les Estienne, les Elzevier, les Didot; ils y rencontreront aussi avec plaisir des aperçus intéressants sur les relations qui ont existé de tout temps entre la profession d'imprimeur et celle d'homme de lettres, de piquants détails sur les droits d'auteur, la correction des épreuves, les fautes d'impression, etc. A ce dernier sujet, M. P. Dupont rappelle le mot d'Alde Manuce, qui aurait voulu, disait-il, racheter d'un écu d'or chacune des fautes qu'on lui signalerait dans son édition de Platon. A ce compte, les deux volumes dont nous venons de présenter une analyse rapide pourraient, quoique fort bien imprimés du reste, constituer en frais l'auteur-éditeur. En effet, nous y avons relevé un assez grand nombre de fautes qu'il serait trop long d'énumérer ici [1]; nous voulons nous borner à celles qui peuvent affecter le sens et créer un fâcheux dilemme pour l'exactitude de l'écrivain ou pour la correction du typographe. Telle est la phrase (t. I, p. 41), où l'on lit : « Ce fut seulement au XVe siècle, c'est-à-dire cent trente ans après l'invention de l'imprimerie, etc. » On voit

[1] Ainsi p. 465, *Mammetractus* pour *Mammotrectus;* p. 505, *Feeeman's oacts* pour *Freeman's oat;* des noms propres bien connus se trouvent défigurés : *Marais*, *Bauzée*, *Kock*, *Koecklin*, etc.

Digitized by Google

qu'ici la faute d'impression traîne à sa suite l'anachronisme. A la p. 184 du même volume, il y a une confusion entre le château de Suilly ou Sully, près d'Autun, où furent imprimés les *Mémoires de Saulx-Tavannes*, et celui de Sully, dans le Gatinais, d'où sortit la première édition des *Œconomies royales*. Enfin, lorsque l'auteur nous dit p. 66 : « Que l'entreprise de Papin (mort en 1710) fut traitée d'impraticable par Napoléon, au camp de Boulogne, et que les Anglais s'emparèrent vingt ans plus tard de son idée, » nous voulons bien ne voir là qu'une faute typographique, mais alors nous proposons un *erratum* ainsi conçu : Papin; *lisez* Fulton.

E.-J.-B. RATHERY.

— ANCIEN THÉATRE FRANÇOIS, OU COLLECTION DES OUVRAGES DRAMATIQUES LES PLUS REMARQUABLES DEPUIS LES MYSTÈRES JUSQU'A CORNEILLE, publiée avec des notes et éclaircissements, par M. Viollet-Le Duc; 3 volumes in-12, chez L. Jannet, 1854. — L'Ancien Théâtre Français est une part considérable de la vie de nos aïeux; on chercherait vainement ailleurs une expression plus vive des idées, des sentiments, de la manière de penser et de parler du peuple; c'est la littérature populaire par excellence. Aussi comprenons-nous à merveille cette curiosité presque fanatique qui porte quelques-uns de nos savants à rechercher dans la poussière des bibliothèques tous les éléments de cette littérature éminemment gauloise : c'est l'esprit, c'est la verve, c'est la plaisanterie d'autrefois qu'exhument ainsi, à grands frais, les archéologues de notre théâtre national. Au nombre des plus industrieux et des plus zélés, il faut mettre sans contredit M. Viollet-Le Duc, déjà si connu par quelques éditions excellentes de poètes classiques. Le savant éditeur de Mathurin Régnier et de Boileau a tourné, dans ces derniers temps, toutes ses recherches vers l'ancien théâtre, non pas précisément celui des *Mystères* et des *Miracles*, non pas encore celui des tragédies imitées de l'antiquité par Jodelle et Garnier, mais ce théâtre de *Farces*, de *Sotties*, de *Moralités* qui remplit l'intervalle entre les vieux âges de la naïveté religieuse et l'époque pseudo-grecque et pseudo-romaine de la Renaissance.

Les trois volumes que nous donne M. Viollet-Le-Duc seront une bonne fortune pour les amateurs de la littérature dramatique du moyen-âge : c'en est un échantillon très rare et très curieux; le recueil entier comprend soixante-quatre pièces où les *farces* sont en grande majorité. Puis viennent dans l'ordre du nombre décroissant, les *Moralités*, les *Sotties*, les *Sermons joyeux*; on y rencontre un seul *Mystère*. Ces œuvres dramatiques ont été recueillies par l'éditeur, au *British Museum*, à Londres, dans un volume composé de pièces imprimées séparément, en caractères gothiques, vers le milieu du seizième siècle, à Paris, à Lyon, à Rouen. La plus grande partie en était inconnue aux bibliographes; on y trouve ce qu'on est en droit d'y chercher, une verve, une gaieté, une veine inépuisable de joyeuses bouffonneries, une franchise étonnante d'allures; mais aussi quelle incroyable crudité de plaisanterie, quelle licence effrenée de langage, quelle intempérance d'imagination libertine! vraiment les *clercs de la Bazoche* étaient de plaisants drôles! il n'en est pas moins incontestable que c'est là qu'est l'origine de notre théâtre comique. Molière, avec plus de goût et de réserve, est un héritier de génie de cette joyeuse corporation.

Digitized by Google

On ne saurait accorder trop d'éloges aux soins de l'éditeur; il a fait de son *Ancien Théâtre François* presqu'un livre de luxe. Ajoutez que, par un caprice charmant d'antiquaire, il a donné à son recueil un air d'archaïsme, un vernis d'ancienneté qui sied à ravir.

— Maucroix. Œuvres diverses, publiées par Louis Pâris, sur le manuscrit de la Bibliothèque de Reims, 2 vol. in-12. Paris, Techener. — Voilà une publication qui intéressera les nombreux amis de La Fontaine. Qui ne sait que le nom de l'immortel fabuliste est lié d'une manière indissoluble à celui du bon chanoine de Reims? Maucroix n'est sans doute qu'au second rang dans la littérature du grand siècle, mais son amitié toute spéciale avec La Fontaine, son commerce avec Patru, avec Boileau et Racine, donne à ses œuvres une valeur singulière, un vif intérêt, au moins de curiosité. C'est donc une bonne fortune que cette publication de lettres, d'opuscules, de fragments en partie inédits, retrouvés dans un manuscrit de la bibliothèque de Reims, et mis au jour, avec une intelligente exactitude, par M. Louis Pâris, frère de l'ingénieux académicien. On connaissait bon nombre de poésies légères de Maucroix, par le recueil de Sercy et par deux publications du baron Walckenaer, qui datent l'une de 1820, l'autre de 1825. Mais on ne connaissait pas quelques pièces de vers, et surtout une correspondance assez étendue où se révèle l'homme en toute sincérité. Nous ne parlons pas des traductions de Maucroix, très célèbres en leur temps, aujourd'hui oubliées.

Cette correspondance et ces poésies inédites portent la marque d'un esprit agréable et vif; mais on y rencontre une liberté qui touche souvent au libertinage et qui trahit de singulières préoccupations dans un homme d'Église. Et cependant, c'est ce chanoine si sémillant, si jovial, qui tiendra la plume, en 1682, comme secrétaire-général, à la grande assemblée de l'Église de France, sous la direction de Bossuet. Maucroix, le prêtre galant, près de Bossuet, le génie austère de la parole chrétienne! Quel rapprochement inattendu, et qui montre bien le côté humain des choses même les plus sacrées. En tout cas, on sera bien forcé de reconnaître, en lisant ces deux volumes, la véracité de Tallemant des Réaux, qui a encadré dans une joyeuse historiette la figure de son ami le chanoine.

M. Louis Pâris a mis en tête de cette publication une notice étendue sur l'homme et ses œuvres. En chroniqueur bien informé, il fait de nombreuses excursions dans les coulisses de la société contemporaine et en rapporte quelques anecdotes piquantes. C'est là une bonne page de l'histoire des lettres et des mœurs au dix-septième siècle.

— Pensées de Blaise Pascal, rétablies suivant le plan de l'auteur, par J. Frantin. Deuxième édition. Paris, Lagny frères. — On s'est beaucoup occupé de Pascal depuis douze ou quinze ans. La liste serait longue des travaux, des analyses, des études dont les *Pensées* ont été l'objet dans ces derniers temps, depuis M Cousin jusqu'à M. Sainte-Beuve, depuis M. Faugère jusqu'à M. Havet. Nous annonçons, au milieu de ces travaux brillants, un livre modeste, parvenu, malgré sa modestie, aux honneurs d'une seconde édition. C'est le livre des *Pensées de Pascal*, rétablies suivant le plan de l'auteur et révisées d'après les textes ori-

Digitized by Google

ginaux, par M. Frantin. On peut considérer ce travail consciencieux et intéressant à deux points de vue. Comme travail de restauration du plan primitif, nous aurions plus d'une objection à soulever, si nous avions le champ libre pour une discussion approfondie. Notre critique reviendrait à dire que M. Frantin ne s'est pas assez sévèrement mis en garde contre l'hypothèse. Il a voulu classer trop rigoureusement beaucoup de fragments qui certainement, dans la pensée de Pascal, n'étaient pas distribués dans un ordre si méthodique. Il y a donc un peu d'arbitraire, il y a de l'artificiel dans cette prétendue restauration du plan primitif. Comme travail de révision des textes, nous n'avons que des éloges à donner. Le texte a été soigneusement collationné, revu d'après les textes originaux, et l'éditeur a soin de nous indiquer très exactement les additions et les variantes de Port-Royal. Cette étude scrupuleuse des textes a pu être, sur plus d'un point, utile aux derniers éditeurs, qui auraient pu, ce me semble, faire au modeste savant de la Bourgogne l'honneur d'une citation. Le *Discours préliminaire* révèle un long commerce avec la pensée de Pascal. Malheureusement, le style ne s'en ressent pas assez. Nous ne saurions admettre qu'on nous parle ni des *hommes phénomènes*, ni de la *philosophie pascalique*. Une grande honnêteté, et pour ainsi dire une grande candeur de pensée rachètent ces légers défauts.

— Étude sur Scévole de Sainte-Marthe. — Mademoiselle de Gournay, Étude sur sa Vie et ses Ouvrages, par Léon Feugère, professeur de rhétorique au Lycée Louis-le-Grand. — Nous n'apprenons rien à nos lecteurs en disant que M. Feugère est un des hommes de France qui connaissent le mieux cette singulière période de l'esprit humain qu'on appelle la *Renaissance*. Un nombre déjà considérable de notices, d'opuscules, d'études sur les hommes et les œuvres du seizième siècle, composent pour M. Feugère les titres d'une belle réputation littéraire, qu'il augmente chaque jour par de nouvelles recherches et de curieux travaux. Voici deux études qui ne dépareront pas l'œuvre du savant professeur. La bonne, naïve et prudente demoiselle de Gournay, l'excellent Scévole de Sainte-Marthe, nous sont rendus au vif dans le détail de leur vie intime, de leur caractère et de leurs principaux écrits. Ces figures, un peu effacées par l'injure du temps, reprennent de l'expression et de la couleur sous l'habile pinceau de M. Feugère. Laissons faire l'ingénieux écrivain, encourageons-le dans ses tentatives de restauration littéraire. Peu à peu les matériaux s'amassent, et chacune de ces notices écrites avec tant de science et de goût deviendra un excellent chapitre de la grande histoire littéraire du seizième siècle que prépare M. Feugère avec un soin et une persévérance éclairée qu'on ne saurait trop louer dans ce siècle d'impatience fiévreuse et de stérile improvisation.

E. Caro.

Digitized by Google

BULLETIN SCIENTIFIQUE

Recherches sur la végétation, l'azote de l'air n'est point directement absorbé par les plantes, M. Boussingault — Perfectionnement dans la mouture du blé, M. Darns, de Londres. — Origine des noms de *mer Rouge*, *mer Noire*, etc., M. de Paravey.

Toutes les recherches scientifiques ou pratiques qui ont pour but de connaître les nombreux phénomènes de la végétation, offrent un intérêt sur lequel il est inutile de s'étendre. Mais ces études exigent un soin extrême, une aptitude particulière, sans lesquels on s'expose à errer. La plus petite question de physiologie végétale a occupé à elle seule plusieurs vies laborieuses de savants botanistes, chimistes ou physiciens. Il n'est donc pas étonnant, que de nos jours encore, les grandes questions de cette science si belle et si féconde en résultats, absorbent les intelligences profondes, amoureuses de la vérité, et alimentent des discussions du plus haut intérêt. Tel est ce problème toujours nouveau : *Les végétaux fixent-ils dans leur organisme l'azote qui se trouve à l'état gazeux dans l'air?*

La théorie de la fertilité du sol sera toujours obscure tant que la solution du problème ne sera pas solidement établie. En effet, les plantes quelles qu'elles soient ont pour éléments constitutifs diverses substances minérales, phosphates, carbonates terreux ou alcalins, et du carbone, de l'hydrogène, de l'oxigène et de l'azote, en proportions variables. Les plantes puisent ces divers éléments dans le sol et dans l'atmosphère. De là, nécessité de fournir ou de restituer au sol ceux des éléments qui lui manquent ou que les cultures lui ont enlevés, c'est le but que doivent atteindre les fumiers et les amendements. Or, si l'azote de l'air n'est pas assimilable, les plantes en trouveront dans l'atmosphère un dépôt inépuisable[1], et dès lors les propriétés fertilisantes des fumiers résideront dans leurs richesses en substances minérales. Dans le premier cas, les fumiers organiques et azotés sont indispensables outre les amendements minéraux; dans le second cas les cultures pourraient se passer de ces fumiers azotés, puisqu'elles puiseraient l'azote dans l'air.

La pratique universelle a démontré déjà que plus un engrais est azoté et plus il est fécond, et que les amendements minéraux sont insuffisants. Donnez à la terre tout ce que le fumier peut lui donner, sauf les principes azotés, donnez-lui en outre les amendements minéraux les plus convenables à la nature du sol et les mieux appropriés à la plante cultivée, vous n'atteindrez que de maigres récoltes, et si, pendant plusieurs années, vous faites subir au sol cette diète rigoureuse de principes azotés, comme les plantes lui auront vite enlevé l'azote qu'il renfermait avant le régime imposé, vous n'obtiendrez plus rien du tout que la stérilité, ou à peu près. Tout le monde sait cela. Et cependant il y a des gens qui s'efforcent de le nier. Les végétaux, disent-ils, puisent bien dans les fumiers azotés l'azote dont ils ont besoin, mais ce n'est pas la seule source qui les alimente, ils prennent et s'assimilent aussi directement l'azote de l'air non-seulement par l'ammoniaque que celui-ci contient (combinaison d'azote et d'hydrogène, deux d'azote pour six d'hydrogène), mais par l'azote

[1] L'air pur est composé de soixante-dix-neuf d'azote et de vingt-un d'oxygène à l'état de mélange.

Digitized by Google

lui-même. Telle est la thèse que soutient depuis quelques années, envers et contre tous, un jeune homme ardent et intelligent, riche d'audace et de volonté, M. Georges Ville. Nous avons déjà rendu compte de ses travaux et des expériences qu'il a faites pour prouver la vérité de son assertion et l'erreur dans laquelle sont plongés ceux qu'il contredit, nous n'y reviendrons pas; le lecteur que cela intéresserait particulièrement pourrait relire ce que nous avons dit autrefois à cet égard, ou se procurer le livre où M. Ville développe sa théorie [1]. Nous avons été sévères envers lui parce que nous trouvions que ses expériences avaient eu plus de retentissement que de résultats réels, et que nous soupçonnions le jeune chimiste d'avoir plutôt cherché celui-là que ceux-ci. Aujourd'hui, nous tiendrons compte surtout de la faiblesse et de l'isolement du lutteur; et nous le remercierons bien sincèrement d'avoir, par son insistance, ramené l'attention sur cette question si ardue de la physiologie végétale. C'est peut-être à lui que nous devons le beau travail que M. Boussingault lisait dernièrement à l'Académie des sciences, et que nous allons essayer de résumer.

Lorsque les méthodes eudiométriques furent trouvées, on crut remarquer une absorption appréciable d'azote pendant le développement d'un végétal; mais, plus tard, le savant observateur de Genève, Théodore de Saussure, par des moyens plus sûrs, loin de constater cette absorption, remarqua une faible exhalation de gaz. Les procédés manométriques de de Saussure pouvaient laisser du vague dans la valeur des résultats qui ne sont suffisamment nets qu'autant qu'il survient une modification notable dans le volume ou dans la composition de l'atmosphère où la plante a séjourné. M. Boussingault entreprit d'effacer l'indécision, mais en suivant une autre voie qui consistait à comparer la composition des semences à celle des récoltes obtenues aux dépens seuls de l'eau et de l'air. La plante se développait dans un sol préalablement calciné pour détruire les moindres traces de matière organique, et qu'on arrosait avec de l'eau distillée. Il constatait ensuite ce que la plante avait acquis en carbone, en hydrogène, en oxygène et en azote. Voici les résultats obtenus en 1836 et en 1837 sous le rapport de l'azote :

PLANTES CULTIVÉES.	DURÉE de la culture.	POIDS de la graine.	POIDS de la récolte.	AZOTE dans la graine.	AZOTE dans la récolte.	GAIN, ou perte en azote.
		gr.	gr.	gr.	gr.	gr.
Trèfle.	2 mois.	1,576	3,220	0,110	0,120	+ 0,010
Trèfle.	3 mois.	1,632	6,288	0,114	0,156	+ 0,042
Froment.	2 mois.	1,526	2,300	0,044	0,040	— 0,003
Froment.	3 mois.	2,018	4,210	0,057	0,060	+ 0,003
Pois.	3 mois.	1,211	4,990	0,047	0,100	+ 0,053

Cultivés dans un sol privé totalement d'engrais d'origine organique et sous les influences seules de l'air et de l'eau, le trèfle et les pois ont acquis une quantité d'azote appréciable, mais le froment a donné des résultats contradictoires. L'analyse n'avait pu déterminer précisément l'origine de l'azote qui avait pu entrer directement dans l'organisme des plantes, ou provenir des vapeurs

[1] *Recherches expérimentales sur la végétation*, chez Victor Cousin.

Digitized by Google

ammoniacales que l'atmosphère renferme toujours, quoique en très faible proportion. La question était donc, en 1838, posée en ces termes : L'azote, assimilé par une plante cultivée à l'air libre dans un sol privé de matières organiques, provient-il du gaz azote de l'air ou de l'ammoniaque ? On en prévoit déjà la solution, si l'azote de l'air intervenait ; pourquoi donc la plante, placée dans un sol stérile, en élabore-t-elle si peu, après une végétation de plusieurs mois ? L'hypothèse de l'intervention seule des vapeurs ammoniacales rend naturellement compte de l'exiguité de la dose d'azote absorbée, par cette raison que l'atmosphère qui contient tant d'azote ne renferme que des traces minimes de carbonate d'ammoniaque.

Il semblait tout simple, pour déterminer l'origine de l'azote assimilé, de disposer un appareil dans lequel la plante croîtrait dans de l'air dépouillé d'ammoniaque, et que l'on renouvellerait pour fournir assez d'acide carbonique comme source de carbone ; c'est ce que M. Ville a fait. Mais il est évident qu'un appareil de cette nature est loin de satisfaire à toutes les conditions de l'essai, à cause des difficultés de purifier l'air de toute trace de vapeur ammoniacale, l'air devant être fourni abondamment, surtout si on n'introduit pas d'acide carbonique. Mais, en outre, comme le dit très-bien M. Boussingault, en supposant même que la purification de l'air ait été complète, et que, cependant, il y eût de l'azote fixé dans la plante, on pourrait en conclure seulement que cet azote ne proviendrait pas de l'ammoniaque, car, pour admettre qu'il ait fait partie de l'air à l'état gazeux, il faudrait pouvoir affirmer qu'indépendamment des composés ammoniacaux volatils et des poussières d'origine organique, l'atmosphère ne contient pas, en proportion assez faible pour échapper aux procédés ordinaires de l'analyse, d'autres principes capables de concourir à la formation de substances azotées dans les végétaux.

C'est pour éviter ces causes d'erreur que le savant professeur a préféré, dans ses nouvelles recherches qui ont duré de 1851 à 1853, faire végéter la plante dans une atmosphère limitée, non renouvelée. Le sol dont on remplissait un vase en grès était composé de pierre-ponce broyée en petits fragments débarrassés par le tamisage des poussières trop fines, puis lavés, calcinés et mis à refroidir, en observant les précautions convenables. On introduisait ainsi dans ce sol aride et bien privé de la plus petite trace de substance organique, de la cendre obtenue du fumier de ferme par une incinération à une température peu élevée ; de cette façon on fournissait au sol toutes les substances minérales nécessaires à la plante ; en outre pour être encore plus certain que le végétal trouverait dans le sol les matières minérales dont il aurait besoin, on ajoutait aussi de la cendre provenant de l'incinération de plantes ou de graines semblables à celles soumises à l'expérience. — Cela fait, après avoir bien humecté la ponce mélangée de cendres avec de l'eau exempte d'ammoniaque, on la laissait séjourner sous une cloche hermétiquement close, pendant vingt-quatre heures, avant d'y planter la graine. Après l'ensemencement, la cloche était parfaitement close et l'on introduisait dans sa capacité une certaine quantité d'acide carbonique pour suffire à la parfaite végétation.

Le principe de la méthode de M. Boussingault consiste à déterminer la quantité d'azote contenue dans une graine, puis ensuite la quantité d'azote renfermée dans la plante issue d'une graine pareille à celle sur laquelle a été faite la première détermination, le développement de la plante s'accomplissant d'ailleurs

Digitized by Google

à l'abri absolu de tout concours de substances organiques azotées. Il s'agit en un mot de reconnaître par l'analyse, si la récolte contient autant ou plus d'azote que n'en renfermait la semence, en tenant compte bien entendu des plus petites traces d'azote absorbées dans le sol et même dans le pot qui peut retenir dans ses pores de l'eau chargée de substances organiques, et cela en analysant la totalité des substances qui participent à l'expérience. M. Boussingault a eu le soin de ne planter qu'un nombre limité de graines, de façon qu'elles pussent toutes se développer et qu'une partie de ces graines ne servît pas d'engrais organique aux quelques plantes développées; ainsi, dans tous ses essais, il a toujours obtenu autant de plantes qu'il avait planté de semences.

Voici maintenant le résultat des expériences, et nous donnerons seulement un extrait du journal d'essai. Il s'agit de la culture d'un haricot nain pendant deux mois.

« Un haricot nain pesant 0 gr. 780^{m} devant renfermer, d'après l'analyse d'une » graine semblable de même poids, trois cent quarante-neuf dix millièmes d'un » gramme d'azote, a été mis, le 20 août, dans la ponce sol contenant de la » cendre de fumier.

» Le 1er septembre, les feuilles séminales sont développées.

» Le 4 octobre, indépendamment des feuilles séminales, on compte six feuilles » d'un vert assez pâle.

» Le 20 octobre, les feuilles séminales sont décolorées, les cotylédons flétris, » mais adhérant encore à la tige.

» Le 21 octobre, on termine l'expérience; la plante porte vingt-six feuilles » bien conformées mais pâles et petites; la surface des plus grandes ne dépasse » pas deux centimètres carrés : quelques fleurs commençaient à se développer. » La hauteur de la tige, à partir du collet de la racine, est de quatorze centi- » mètres; desséchée à l'étuve, la plante a pesé 1 gr. 87 c. »

Puis viennent les dosages d'azote, dont voici le résumé :

Azote contenu dans la graine ensemencée.		0,0349
Dans la plante récoltée, azote.	0,0290	
Dans le sol ponce.	0,0033	
Dans le vase.	0,0017	
Azote contenu dans la récolte.	0,0340	0,0340
Perte en azote durant la culture.		0,0009

Conclusion : — *Il n'y a pas eu d'azote fixé pendant la végétation.*

La culture d'un haricot pendant trois mois a conduit à la même conclusion, qui a, du reste, été également déduite de la végétation d'un haricot flageolet pendant trois mois et qui avait fleuri.

Dans une autre série d'expériences l'appareil a encore été perfectionné par l'emploi de grands ballons de verre blanc au lieu de cloches. Les expériences ont donné le même résultat : pas d'azote fixé pendant la végétation ou par exception des traces inappréciables.

On peut donc conclure de l'ensemble des belles expériences de M. Boussingault, que l'azote de l'air n'a pas été assimilé pendant la végétation des haricots, de l'avoine, du cresson et des lupins.

Le savant observateur nous fait espérer une suite à son beau travail, relativement aux conditions les plus favorables à l'assimilation de l'azote, lorsque les plantes placées dans un sol stérile sont cultivées à l'air libre, c'est-à-dire

Digitized by Google

lorsqu'elles se développent sous la double influence des vapeurs ammoniacales et des corpuscules organiques que renferme l'atmosphère. Il y aura là de bonnes choses à connaître, non-seulement pour les hommes de science, mais pour ceux qui s'adonnent à cette belle et noble carrière, l'agriculture.

— M. Darns, meunier des environs de Londres, a introduit depuis quelques mois une modification qui paraît très importante dans les appareils à moudre le blé, et qui, dit-on, commence à se répandre dans les moulins de la Grande-Bretagne. Voici, en peu de mots, en quoi consiste le perfectionnement. Cette fois, il s'agit bien d'une invention anglaise, et nous rappellerons en passant que ce que l'on nomme généralement en France *moulins à l'anglaise* seraient plus justement qualifiés de moulins à la française; à part quelques améliorations qui se sont successivement introduites dans les appareils de mouture, le principe est toujours celui du meunier de Senlis, Pigeault, qui, par parenthèse, n'a guère profité de son invention.

Le changement radical apporté par M. Darns réside dans la disposition des meules. Celles-ci sont toujours horizontales; seulement, la meule inférieure, qui ordinairement est la meule immobile, *dormante*, sur laquelle tourne à plat la meule supérieure, est dans la nouvelle méthode la meule mobile, tandis que la meule supérieure est dormante ou à peu près; car, par l'emploi de deux systèmes de tourillons à angle droit, analogues à ceux des sphères célestes, cette meule oscille légèrement selon les petites irrégularités inévitables du mouvement de la meule *tournante*; il en résulte plus d'harmonie dans le travail et une marche très douce et aussi régulière que possible. En outre, les meules, qui, de même que toutes celles de la presque universalité des moulins à blé de l'Europe et de l'Amérique, sont composées de morceaux de meulière tirée de la Ferté-sous-Jouarre, assemblés et serrés dans de fortes frettes de fer, de manière à ne former qu'une pièce, ces meules ont l'œillard bien plus grand, de façon que la surface broyante est à peu près réduite de moitié. Le grain, préalablement laminé entre de petits cylindres de fonte, est introduit entre les meules, et un petit ventilateur horizontal, placé sur l'axe vertical des meules, contribue à distribuer uniformément le grain, et sans doute aussi à empêcher la farine de s'échauffer, lorsque les meules acquièrent une grande vitesse.

Les principaux avantages de l'invention de M. Darns m'ont semblé être, 1° diminution dans le prix des meules; 2° broyage plus régulier et plus rapide; 3° économie de force motrice à cause de la douceur du mouvement. M. Domkin, mécanicien de Londres, nous a assuré qu'en Angleterre on avait, en grand, constaté une économie d'environ quarante-cinq pour cent.—Les produits sont aussi beaux que par le procédé ordinaire et le son est mieux dépouillé. — M. Chapelle a établi, suivant les indications de M. Domkin, dans ses ateliers de construction à Paris, un moulin composé de deux paires de meules: une paire du système ordinaire et l'autre du système Darns; avant peu le moulin marchera, et l'on pourra parfaitement comparer les deux systèmes.

— Les voyageurs qui ont parcouru les mers, se sont appliqués à trouver les raisons pour lesquelles on leur a donné les noms de *mer Rouge, mer Jaune, mer Vermeille*, et, en général, ils ont cru les trouver dans les petites végétations qui, avec beaucoup de complaisance, semblent communiquer à l'apparence des eaux une teinte rouge ou autre. Sans vouloir nier absolument l'existence de ces algues microscopiques qui, dans certains cas restreints, colorent

Digitized by Google

l'eau en blanc ou en rouge, M. de Paravey prétend que l'existence de ces algues n'a été pour rien dans les noms qu'on a donnés à ces mers.

On ne trouve ni algues ni poussières blanches dans la Méditerranée, que les Orientaux appellent *mer Blanche*, on ne rencontre pas d'avantage d'algues noires dans le Pont-Euxin, appelé *mer Noire*; en Orient, le golfe Persique se nomme *mer Verte*, et l'Océan, à l'est de la Chine, a également reçu le nom de *mer Verte* (*Tsing-Hay*); on n'y trouve cependant pas plus d'algues microscopiques vertes que dans toutes les autres mers.

Voici, selon M. de Paravey, la seule et véritable explication de ces noms: elle est tout entière dans la position relative des mers par rapport à un pays pris pour centre de l'orientation.

Le calendrier *Yue-Ling*, composé vers le temps d'Alexandre et conservé en Chine, calendrier combiné en Assyrie, pays central, et non en Chine, assigne au *nord* la couleur *noire*; à *l'est* la couleur *verte*; au *sud* la couleur *rouge*; à *l'ouest* la couleur *blanche*; au *centre* la couleur *jaune* ou *orangée*.

Aujourd'hui encore, les villes orientées du royaume de *Tong-King* ont leurs portes du nord, de l'est, du sud et de l'ouest peintes en noir, en vert, en rouge et en blanc, tandis que le palais central du souverain est, comme en Chine, couvert de tuiles émaillées et jaunes.

Que l'on se place maintenant vers *Palmyre*, comme centre, et en Syrie, pays central et *jaune*; alors on a au *nord* le Pont-Euxin dit *Noir*; au *sud* le golfe Arabique dit *Rouge*; à *l'est* le golfe de Perse, appelé *mer Verte* chez les Orientaux; à *l'ouest* la Méditerranée appelée *mer Blanche* (*Ac-Thalassa*) dans tout l'Orient.

Le système de la civilisation hiéroglyphique de l'Assyrie est donc suivi ici, comme il l'a été ensuite en Chine, quand les livres de Babylone et d'Egypte y ont été portés.

Les *Scythes* qui savaient que les monts Pamer étaient le point culminant du globe, ont étendu les noms des quatre petites mers, aux quatre Océans limites de leur séjour en Asie.

L'*Océan glacial* a été appelé *mer Ténébreuse* ou *Noire*; l'Océan au sud des monts Pamer et des Indes a été appelé la *mer Erythrée* ou *Rouge*, et l'on a aussi tiré ce nom d'un Roi qui y a dominé, et que citent les livres conservés en Chine. La *Méditerranée*, à l'ouest, a conservé son nom de *mer Blanche*, et enfin l'Océan qui baigne les côtes de la Chine à l'est a reçu le nom de *mer Verte*. Quant à la mer Caspienne et Centrale, où le fleuve Jaune, *Sir-Daria* ou *Iaxarte* verse ses eaux, elle a été ainsi la véritable *mer Jaune*, bordant la Médie ou *Pays du Milieu*; et si le golfe de *Péking* a été nommé *mer Jaune*, cela tient à ces mêmes causes d'orgueil qui, après Alexandre, ont fait appeler la Chine, *Empire-du-Milieu*.

Quoique fort peu capable de juger de la valeur des arguments de M. Paravey, nous devons reconnaître qu'ils rendent bien mieux compte des raisons qui ont fait donner à ces diverses mers les noms de couleurs, que l'existence problématique des prétendues algues microscopiques coloriées.

ANDRÉ BOUCARD.

F. C. de Bettenat,
Directeur-Rédacteur en chef.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES DU QUATORZIÈME VOLUME.

JUIN ET JUILLET 1854.

Constantinople en 1806 et 1807, par M. le baron PRÉVOST 5
La Légende de Robert-le-Diable, par M. ÉDÉLESTAND DU MÉRIL 25
Le Danube, par M. X. MARMIER 62
Les Six Femmes d'Henri VIII, de M. Empis, par M. VIENNET de l'Acad. franç. 83
Réponse a M. Vinet, par M. F. de SAULCY, de l'Institut. 99
Beaux-Arts, par M. A. de CALONNE 136
Lettre sur les mémoires du Roi Joseph, par M. le comte BEUGNOT. 150
Bibliographie, par MM. PAULIN PARIS, E. CARO, Dr FAIVRE, F. MEUNIER et F. DE BOURGOING 151

Constantinople en 1806 et 1807 (suite), par M. le baron PRÉVOST 161
La Lagune de Comacchio, ses Pêcheries, son Commerce, par M. COSTE, de l'Institut. 187
Les iles hébrides (suite), par M. L. ENAULT. 216
La Sœur ainée (Nouvelle), par M. F. DE GRAMONT 245
Une Princesse allemande a la cour de France, par M. E.-J.-B. RATHERY. 283
Lettres critiques sur la Littérature contemporaine : IV. par M. LERMINIER . . 297
Bibliographie, par M. F. DE BOURGOING 309
Bulletin scientifique, par M. André BOUCARD. 314

Constantinople en 1806 et 1807 (suite et fin), par M. le baron PRÉVOST. 321
Malte depuis 1798, par M. Charles ROMEY. 342
Six Mois en Sicile (1852), par M. A. SALA 383
La Lagune de Comacchio, ses Pêcheries, son Commerce (suite et fin), par M. COSTE, de l'Institut 405
Les Plumes du Geai (Proverbe), par M. Henri de PÊNE 436
Les Théatres et les Arts, par M. de CALONNE 465
Bibliographie, par MM. Ad. de CIRCOURT, F. de SAULCY, L. FEUGÈRE, F. de BOURGOING . . . . . , 469

Constantinople en 1808, par M. le baron PRÉVOST 481
Histoire des Conseils du Roi (suite), par M. de VIDAILLAN. 506
Les Iles hébrides (suite et fin), par M. L. ENAULT. 562
Lettres de l'Allemagne, par M. A. de CALONNE 591
Les Chevaux du désert, par M. PRISSE D'AVENNES. 613
Le Théatre et les Arts, par M. H. de PÊNE 632
Bibliographie, par MM. E. EGGER, F. de SAULCY, E.-J.-B. RATHERY, E. CARO. . 635
Bulletin scientifique, par M. A BOUCARD. 642

Paris. — Imprimerie de E. Brière, rue Sainte-Anne, 55.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

3 2044 013 028 956

THE BORROWER WILL BE CHARGED AN OVERDUE FEE IF THIS BOOK IS NOT RETURNED TO THE LIBRARY ON OR BEFORE THE LAST DATE STAMPED BELOW. NON-RECEIPT OF OVERDUE NOTICES DOES NOT EXEMPT THE BORROWER FROM OVERDUE FEES.

WIDENER
BOOK DUE
SEP 10 1991

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

2044 092 976 091

Digitized by Google